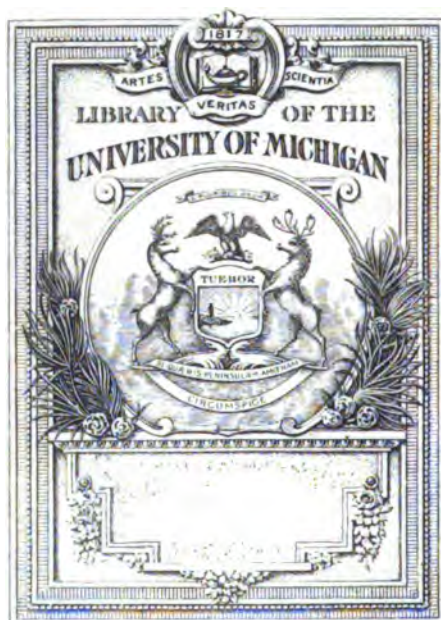

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *caractères étrangers,* quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur,* rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des séries et de la Collection des Annales :

1re *série.*	— 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le vol.
2e *série.*	— 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série.*	— 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série.*	— 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série.*	— 20 vol.	— t.	60 à 79.	—	Prix divers.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières,* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. l'abbé ANCESSY. — Mgr D'AVANZO, évêque de Teano. — M. l'abbé DE BARRAL. — M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*. — M. l'abbé BOUVY. — M. l'abbé GAINET. —Mgr KHAYATT, archevêque d'Amadia.—M. l'abbé DE LADOUE.— M. l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN. — M. Jules OPPERT. — M. l'abbé PERNY. — S. S. PIE IX. — Mgr RAES, évêque de Strasbourg. — M. ROBIOU. — M. le vic. DE ROUGÉ. — M. Charles SCHOEBEL.

QUARANTIÈME ANNEE.

SIXIEME SÉRIE.

TOME I.

80e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1870

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

Compl. Sets
Gottschalk
3-2-33
24948

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 1. — Janvier 1870.

N° 2. — Février.

N° 3. — Mars.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRETIENNE.
Numéro 1. — Janvier 1870.

Enseignement philosophique.

EXAMEN DE LA CRITIQUE
FAITE PAR LA *CIVILTA CATTOLICA*
D'un Ouvrage fondé sur la Philosophie traditionnelle.

I
Observations préliminaires.

Avant d'exposer les objections de la *Civiltà cattolica* contre la philosophie Traditionnelle, il faut bien déterminer de quel homme il s'agit dans cette grave et importante discussion.

Or, on ne voudrait pas croire, si les adversaires du Traditionalisme ne le reconnaissaient eux-mêmes, que dans la théorie qu'ils soutiennent, dans la longue discussion qu'ils ont soulevée, ce n'est pas de *l'homme historique*, de l'homme *réel* qu'ils parlent, mais d'un homme fantastique, de l'homme *possible*, de l'homme *logique*. Quant à l'homme *historique*, ils conviennent qu'il a été formé, qu'il est tel que nous le présentons. Il faut citer des textes, car, nous le répétons, c'est une chose qu'on ne voudrait pas croire.

En 1865 parut à Viterbe un volume ayant pour titre : « *Saggio sui principii del Tradizionalismo,* par le P. *Zigliara*, dominicain, professeur de Philosophie au séminaire et au collége de cette ville[1]. » Ce volume est dirigé spécialement contre le P. Ventura, que l'on accuse rondement de n'avoir pas compris un mot de la doctrine de saint Thomas. Or, voici l'aveu que fait le respectable Père dans un chapitre qu'il intitule le *fait* et la *possibilité*.

« La question du Traditionalisme, dans le sens qu'elle a été » agitée parmi les philosophes catholiques, *ne peut être une*

[1] Vol. compacte, in-8° de 289 p., Viterbe, 1865.

» *question de fait,* laquelle recherche les commencements du
» genre humain et de notre science avec l'aide de la Bible et
» de l'histoire profane. Mais c'est une question d'*hypothèse* ou
» de *possibilité*, dans laquelle on cherche à préciser les puis-
» sances de notre esprit dans leurs relations avec les vérités
» de l'ordre spirituel et moral... Il convient donc de distin-
» guer le *fait* de la *nécessité*, le *non-être* de l'*impossibilité* [1]. »

On le voit, le R. Père parle d'un homme *possible,* quant à l'homme *historique,* il est d'accord avec nous. « Si le Tradi-
» tionalisme se fût limité dans les bornes de l'*histoire,* laquelle
» nous montre l'origine et le développement intellectuel de la
» famille humaine... ce langage n'aurait excité aucune sur-
» prise, ni, au fond, trouvé aucun adversaire [2]. »

Or, nos abonnés savent que nous n'avons cessé de dire que nous ne parlons que de l'homme réel et non de l'homme possible, parce que c'est l'homme réel et non l'homme possible qui est obligé de croire et de pratiquer ce que Dieu demande de lui.

Le P. Perrone, et nous pouvons dire tous les PP. jésuites, les plus chauds adversaires du Traditionalisme, ont inventé l'homme *logique*, et c'est celui qu'ils défendent au lieu de l'homme *chronologique* et *historique.*

Ecoutons le P. Perrone, dont la *théologie* est répandue dans la plupart des séminaires.

« Il importe beaucoup au théologien de connaître s'il y a un
» *ordre logique* entre les vérités naturelles de telle manière
» qu'une puisse être prouvée par l'autre, quoique dans l'*ordre*
» *chronologique* ou *historique* toutes les vérités aient été con-

[1] La quistione del tradizionalismo, nel senso in cui viene agitata traj filosofi cattolici, non è, nè puo essere una quistione di fatto, la quale va indagando gli esordìi del genere umano, e della nostra scienza colla guida della Bibbia e della storia profana. Ma è una quistione ipotetica o di possibilita, in cui si cerca di scandagliare le potenze dell' animo nostro nelle loro relazioni co' veri dell' ordine spirituale e morale... Conviene distinguere il fatto dalla necessità, il non-essere dall' imposibilità (*Saggio*, p. 36).

[2] Se il tradizionalismo si fosse limitato dentro i confini della storia, la quale ci fa osservare l'iniziare e lo svolgersi intellettuale dell' umana famiglia... questo linguaggio non avrebbe eccitata alcuna sorpresa, nè, in fondo, trovato oppositori (*ibid.*, p. 38).

» nues *primitivement en réalité par une révélation positive*[1]. »

On le voit, dans toute cette discussion où il s'agit d'apprendre à l'homme ce que Dieu exige de lui, ce qu'il lui a commandé de croire et de faire, on exclut l'origine réelle, *historique* de l'homme; on exclut le Dieu *historique*, se révélant historiquement et réellement à l'homme; on substitue un homme *possible*, un Dieu *possible*, un devoir *possible*.

Nous le disons avec vérité, c'est la transformation complète de l'homme et du Dieu réels qui sont essentiellement, l'un et l'autre, *historiques*.

Or, c'est ce Dieu et cet homme qu'enseignent tous les adversaires du Traditionalisme et, par suite de leur enseignement, c'est aussi ce Dieu et cet homme que croient et admettent en ce moment tous les adversaires de l'Eglise.

Car, disons-le, il s'en faut de beaucoup que les Professeurs de Philosophie préviennent à l'avance qu'ils ne parlent que d'un Dieu et d'un homme *possibles* ou *logiques*; non, ils n'en disent rien, ou, s'ils le disent en commençant, dans tout le reste de leur langage, ils parlent comme s'il s'agissait du Dieu et de l'homme *possible* et *logique*, et c'est cette doctrine qui a prévalu.

Nous allons voir, en particulier, la *Civiltà* attaquer le Traditionalisme, comme défendant l'homme *historique*, sans dire, comme le P. Zigliara et le P. Perrone, qu'elle-même ne parle que de l'homme *possible* ou *logique*.

II

Position de la question.

Vers le commencement de l'année 1868, parut, à Turin, un volume italien ayant pour titre :

IL VANGELO E LA SANTA CHIESA CATTOLICO-ROMANA.—Omelie dedicate all' eccellentissimo e reverendissimo Monsignor RAFFAELE BIALE, vescovo zelantissimo di Albenga; se-

[1] Nimis interest theologi cognoscere... num ordo logicus inter illas veritates naturales detur, ita ut una ex alia probari queat, tametsi, in ordine chronologico seu historico, omnes per revelationem positivam primitus homini revera innotuerint (Perrone, *Prælectiones theologicæ*, pars III, § 1, c. I, note 1, dans l'édit. de Migne, t. II, p. 1268).

vitte dal sacerdote BONAVENTURA BLESSICH. In-8° di pagg. 678.

La *Civiltà cattolica* en a rendu compte dans un long article de 15 pages [1]. C'est dans cet article qu'elle nous apprend que M. l'abbé *Blessich* a opposé, dans ses Homélies, aux principes du Rationalisme moderne qui pose pour base l'indépendance de la Raison agissant *seule*, les principes de la Philosophie traditionnelle, qui rappelle à la Raison qu'elle ne s'est pas formée *seule*, et que forcément et naturellement elle a reçu les premiers enseignements de la *société*, qui l'a élevée.

La *Civiltà* a saisi cette occasion pour combattre de nouveau le *Traditionalisme*, et, sans avoir aucun égard au prélat qui a accepté la dédicace du livre, elle soutient que les principes exposés par M. l'abbé Blessich sont faux et conduisent à la négation de vérités de la plus grande importance.

Nous n'avons pas entre les mains le livre de M. l'abbé Blessich, nous ne pouvons qu'accepter ses principes tels que les donne la *Civiltà*; mais il nous a paru intéressant de faire connaître quels reproches lui adresse la Revue romaine, et à cette occasion nous examinerons, dans leur vérité et leurs conséquences, les principes philosophiques au nom desquels elle les attaque.

Autant que personne nous rendons hommage aux talents des rédacteurs de la *Civiltà*, aux excellentes intentions qui les dirigent dans tous leurs travaux; mais nous n'en pensons pas moins qu'ils se trompent quand ils combattent par tous les moyens :

1° Les efforts de ceux qui veulent donner une part plus large aux Auteurs chrétiens dans les écoles;

2° Les efforts de ceux qui, pour saper par la base l'indépendance absolue de la philosophie Antichrétienne, prouvent que la Raison n'a jamais existé *seule*, et que par conséquent elle ne saurait s'attribuer l'indépendance qu'elle réclame.

Voilà les deux thèses que les rédacteurs de la *Civiltà*, et nous pouvons dire toutes les revues et tous les ouvrages philosophiques des PP. jésuites, combattent, comme nous le disons, par toutes sortes de moyens.

[1] Voir son n° du 15 février 1868; t. I, p. 461 (7° série).

Or, comme nous croyons que c'est de ces deux sources que proviennent les erreurs funestes qui ont envahi l'Eglise du Christ, comme nous trouvons que ce sont les principes mêmes de l'ancien Paganisme qui, dans le temps présent, menacent l'existence morale et même matérielle de l'Eglise, nous croyons faire une chose utile en exposant, avec la loyauté qui doit présider à toutes les paroles d'un chrétien, les véritables principes de la Philosophie traditionnelle et combattre les raisons par lesquelles la *Civiltà cattolica* l'attaque. Et afin qu'elle ne puisse pas se plaindre, comme nous nous plaignons nous à son égard, que nous dénaturons ses principes, nous donnons la traduction entière de ses raisons, en faisant suivre chacune d'un examen impartial et d'une réfutation que nous pensons être complète.

Nos lecteurs connaissent assez quels principes dominent en ce moment dans les sociétés modernes. Depuis que les Ontologistes ont enseigné que l'esprit humain avait l'intuition directe et immédiate de la Vérité, depuis qu'on lui a appris que d'*un bond*, comme dit le P. Gratry, il passait du fini à l'infini, depuis qu'on a posé pour base de toute la doctrine l'Etre, l'Absolu, l'Universel, lancé ainsi dans l'Infini, l'homme s'est trouvé noyé dans un océan immense.

Là, en effet, plus d'horizon, plus de bornes, plus de point de repère, plus d'autorité. Qui, en effet, peut se vanter de servir de maître ou de guide dans l'Infini? Qui peut apprendre quelque chose à celui qui voit l'Universel? Qui a le droit d'assigner une borne à celui qui possède l'Absolu? Depuis le commencement du monde, les peuples ont connu Dieu sous la forme personnelle de père, de créateur, de révélateur, de maître, de conservateur. On a effacé cette notion pour y substituer celle d'Etre, d'Infini, d'Absolu, toutes notions impersonnelles. Alors, comme les naufragés tombés dans une eau profonde, les hommes ont perdu pied et sont devenus le jouet de l'abîme. La Raison s'est tournée contre elle-même, la métaphysique est niée, le matérialisme, seule donnée appréhensible, a surgi. Le Dieu-père a été retiré, si j'ose dire, de la circulation, et l'esprit humain va, va, il ne sait où.

Il est temps de ramener l'homme à son origine, de s'appli-

quer à l'étudier dans son berceau, à examiner ce qu'il est, ce qu'il peut par lui-même et avec ses seules forces, pour savoir définitivement quelle est la valeur de ses prétentions.

Or, c'est ce que fait la philosophie Traditionnelle, et nous allons voir que c'est cette philosophie que la *Civiltà* combat et essaie de flétrir sous le nom de *Traditionalisme*. Nous allons voir par quels principes et par quelles raisons elle veut arriver à ce but.

Le très-saint Concile porte en ce moment son attention sur toutes ces questions. Il s'agit, en effet, de la base et de l'existence même de l'Eglise. On voit, en effet, que les systèmes qui mettent l'homme en possession directe et immédiate des vérités nécessaires, suppriment le *Médiateur;* or l'Eglise n'existe que pour soutenir qu'il y a un Médiateur entre Dieu et l'homme, le Christ, fils de Dieu, et qu'elle conserve les enseignements de ce Médiateur.

Or, toute la philosophie, *dite Naturelle,* exclut de son enseignement ce Médiateur.

C'est ce que se propose de montrer la présente discussion qui aura au moins le mérite d'une loyauté et d'une exactitude complètes. La *Civiltà* devra le reconnaître elle-même.

Nous avons de plus un autre but que nous tenons à faire connaître à nos lecteurs. Le Concile s'occupe en ce moment de l'enseignement philosophique, et portera sous peu des décrets sur cette matière. Or, en faisant une nouvelle exposition de nos principes, nous connaîtrons s'ils sont conformes aux décisions du Concile, et nous nous en réjouirons, ou s'ils ne sont pas conformes à ses décisions, nous nous en réjouirons encore; car nous les abandonnerons sur-le-champ.

Mais avant d'entrer en matière, nous avons une réclamation à faire aux RR. PP. jésuites rédacteurs de la *Civiltà*.

III
Nouvelle réclamation contre l'accusation de Panthéisme formulée par la *Civiltà* à l'égard des *Annales*.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé si les Pères de la *Civiltà* avaient eu égard à la juste demande que nous leur avions faite de déclarer que les *Annales*, en publiant un article d'un de leurs Pères, qu'ils accusent maintenant de *Pan-*

théisme, ne l'avaient pas approuvé. Nous devons leur répondre que non. Cette réclamation était pourtant formulée en termes qui ne pouvaient compromettre en rien la gloire de la *Civiltà*. Nous lui demandions de faire la déclaration suivante :

En citant dans notre cahier du 5 octobre dernier les *Annales de philosophie chrétienne*, où le P. Moigno a publié son article sur la création, nous avons oublié de dire que cette Revue n'en adoptait nullement les principes, et qu'elle a toujours combattu l'Ontologisme et le Panthéisme.

C'est au mois de mai 1868 [1] que nous formulions cette réclamation, elle y était corroborée par la Lettre du P. Moigno. Eh bien! la *Civiltà* a refusé de faire droit à cette juste demande. Elle laisse croire que cette doctrine, jadis enseignée par un de ses Pères, est celle des *Annales*. Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle n'a pas répondu un seul mot à la Lettre où le P. Moigno prouve que le Panthéisme que la *Civiltà* lui reproche était enseigné dans les maisons de la Société, approuvé par le Général de la Compagnie, qui en demanda la publication [2].

Non, tout cela est ignoré des lecteurs de la *Civiltà* qui doivent croire, par la manière dont elle a parlé de cet article, que les *Annales* l'avaient reçu sans réclamation et approuvé. Elles auraient donc été Panthéistes et Ontologistes.

Or, n'est-ce pas ici une dénonciation capitale et capable de porter un grand préjudice à l'honneur et à l'orthodoxie de notre Revue, et notre devoir n'exige-t-il pas que nous fassions entendre nos réclamations. Et quand la *Civiltà* refuse de nous donner satisfaction, n'avons-nous pas le droit de demander sur quel principe de morale elle fonde sa conduite? Est-ce ainsi qu'elle devrait reconnaître la complaisance que nous avons mise à accéder aux désirs de ses Pères et de son ancien Général? Est-ce là une manière loyale de combattre? Est-ce ainsi que doivent agir des chrétiens, qui sont en outre prêtres et religieux? — C'est avec peine que nous formulons ces plaintes qui, au reste, seront les dernières. Nous laisserons les honnêtes gens juger de ce procédé.

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 335 (5e série).

[2] Voir cette Lettre du P. Moigno dans les *Annales*, t. XVII, p. 336 (5e série).

IV

Examen de la réfutation qu'essaye de faire la *Civiltà* des principes de M. l'abbé Blessich.

Arrivons maintenant à la réfutation que la *Civiltà* fait des principes développés dans les *Homélies* de M. l'abbé Blessich. Elle commence par donner d'abord une longue analyse de ces *Homélies*, puis elle entre ainsi en matière :

Telle est la direction selon laquelle est développé le texte évangélique, telle est la sagesse avec laquelle sont exposées les applications les plus utiles, tels sont la force et le zèle de l'esprit catholique, avec lesquels l'auteur attaque et combat la Révolution et le Rationalisme, les deux plus puissants ennemis du Christ et de l'Eglise.

Nous avons maintenant à répondre à une demande que nos lecteurs ont droit de nous faire.

A tous ces précieux dons est-elle jointe le solidité des principes, avec lesquels l'auteur combat corps à corps les deux ennemis dont nous venons de parler ? Nous répondrons avec une distinction. Quand il attaque leurs conséquences et leurs ouvrages, il *les disperse, les abat et triomphe sur tous les points*. Mais quand il veut frapper de la hache les racines, quand il veut les abattre avec les *principes*, nous le disons avec déplaisir, il manque son coup. Il manque contre la Révolution, parce qu'il montre qu'il faut en assigner la cause à l'enseignement des *Classiques païens*, qui arrivèrent à une vie nouvelle vers l'an 1500. Il défaille contre le Rationalisme, parce qu'il emprunte ses armes au *Traditionalisme*.

Nous le demandons à tous nos lecteurs : est-ce sérieusement que la Revue romaine a pu dire qu'un auteur disperse, abat toutes les conséquences, tous les ouvrages des ennemis de l'Eglise, et qu'il triomphe sur tous les points, mais avec de faux principes, en sorte qu'il se trouve manquer son coup ? La conséquence sérieuse, c'est qu'avec de faux principes on n'abat rien du tout. C'est ce que les rédacteurs de la *Civiltà* ont voulu dire. Mais alors pourquoi ces grands éloges ? N'est-ce pas là une lourde plaisanterie ?

V

S'il est vrai que la question des Classiques est morte et enterrée.

La *Civiltà* continue en ces termes :

Les opinions sur l'enseignement des Classiques, émises en France par Mgr Gaume, avec une grande agitation des esprits, et démontrées tout à fait inadmissibles par des plumes très-habiles, étant maintenant ensevelies dans le silence, nous les omettrons, croyant qu'il est plus utile de nous arrêter au

Traditionalisme, parce qu'il est d'une grande importance en philosophie et en théologie.

Quand on a devant les yeux les périls actuels de l'Eglise attaquée par une génération toute Païenne, quand on voit les doctrines Païennes remplaçant avec une effrayante généralité les doctrines chrétiennes, quand les catholiques tremblent de voir le chef de la religion du Christ menacé d'être chassé de son trône et de sa ville, quand les plus nobles enfants de l'Eglise se lèvent et versent leur sang pour la défendre contre l'invasion du Paganisme, on se demande comment il peut se faire que des prêtres, des religieux viennent dire que la question de l'*enseignement Païen est morte et enterrée.* Jamais, au contraire, elle ne fut plus vivante, plus audacieuse et plus terrible. Et à ce propos qu'on nous permette de citer un mot du vénéré et respectable P. Ventura.

Dans un de ses cahiers, la *Civiltà cattolica,* rendant compte d'un ouvrage classique, eut l'occasion de citer le fameux texte où saint Jérôme avouait qu'un ange l'avait fouetté parce qu'il était trop Cicéronien.

Ce texte est célèbre et nous ne l'avons jamais cité dans nos *Annales*. Nos lecteurs seront bien aises de le trouver ici.

« Pendant que j'étais ainsi le jouet de l'antique serpent, je
» fus tout à coup ravi en esprit et traîné au tribunal du sou-
» verain juge... Interrogé sur ma condition, je lui répondis
» que j'étais Chrétien. — Tu mens, répliqua le juge, tu es Ci-
» céronien et non pas Chrétien... A ces mots je me tus et le
» juge ordonna de me frapper... Cependant je commençai à
» crier : Seigneur, ayez pitié de moi... Je jurai, en invoquant
» le nom de Dieu, que si jamais il m'arrivait de conserver ou
» de lire des livres Païens, je voulais être regardé comme un
» apostat. Le serment à peine prononcé, je suis relâché et je
» reviens à moi-même... Ce ne fut pas un sommeil ou un vain
» songe comme ceux qu'on éprouve quelquefois... Aussi jamais
» il ne m'arrivera de m'exposer à subir une pareille question
» dans laquelle j'ai eu les épaules meurtries par des coups
» dont j'ai ressenti longtemps la douleur [1]. »

[1] Dum ita me antiquus serpens illuderet, in media ferme Quadragesima... subito raptus in spiritu, ad tribunal judicis pertrahor... Interrogatus de conditione, Christianum me esse respondi. Et ille qui præsidebat : Mentiris, ait,

La *Civiltà*, après avoir expliqué plus ou moins justement ce texte du saint docteur, avait ajouté :

« Dans tous les cas, que ceux qui enseignent les auteurs » classiques se tiennent tranquilles, ils peuvent bien être cer- » tains qu'aucun ange ne viendra les fouetter. »

Sur cela, le P. Ventura écrivit à un de ses Pères à Rome une lettre dans laquelle il lui disait :

« Allez de ma part voir les RR. PP. rédacteurs de la *Civiltà* » et dites-leur : Ah ! vous prétendez que les Anges ne fouettent » plus ceux qui enseignent les auteurs classiques ! vous avez » raison. Mais ce sont maintenant les Diables qui, par la main » des politiques, la plupart vos élèves, vous fouettent publique- » ment dans presque tous les Etats jadis catholiques. Vous ne » sentez donc pas leurs coups? Plaise à Dieu que cela vous » ouvre les yeux et vous fasse voir le danger de ces idées » païennes et républicaines que vous jetez tous les jours dans » le champ de l'Eglise. »

Nous ne savons si cette lettre a été montrée aux rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, mais nous l'avons lue nous-mêmes.

VI

La *Civiltà* oublie ou dénature l'homme naturel actuel pour former un homme naturel imaginaire.

Les partisans du Traditionalisme sont tous d'accord sur la nécessité de l'enseignement traditionnel. La différence est dans l'application. Il y en a qui nient, que, indépendamment de la parole et de l'enseignement traditionnel, puisse exister dans l'intelligence une idée quelconque au moins réfléchie ; d'autres admettent la nécessité de la parole et de la révélation extérieure, seulement pour les idées métaphysiques et morales ; d'autres accordent à la Raison, sans l'aide de la parole, quelques notions vagues, abstraites, dans l'ordre *supra-sensible* et moral ; mais ils nient qu'on puisse avoir sans la parole des idées et des jugements déterminés.

Dans cet exposé, les rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, le P. *Liberatore*, à ce qu'on nous assure, déplacent complétement

Ciceronianus es, non Christianus... Et inter verbera (nam cœdi me jusserat)... clamare tamen cœpi et ejulans dicere : Miserere mei, Domine, miserere mei... Ego dejerare cœpi et nomen ejus obtestans, dicere : Domine si unquam habuero codices sæculares, si legero, te negavi. In hoc sacramenti verbo dimissus, revertor ad superos... Nec vero sopor ille fuerat, aut vana somnia, quibus sæpe deludimur... Ita mihi numquam contingat in talem incidere quæstionem. Liventes fateor habuisse me scapulas, plagas sensisse post somnum (S. Jérôme, *ad Eustochium*, Epist. XXII, n. 30 ; *Pat. lat.*, t. XXII, p. 416).

la question, ou plutôt ils la suppriment, et par conséquent ils vont combattre un ennemi absent, un véritable moulin à vent. Les Traditionalistes ne recherchent pas tant la *valeur logique* de la raison humaine que son *origine historique*. Cette origine ne peut être autre que celle de l'homme. Or, l'homme, nous entendons l'homme actuel, l'homme tel que Dieu l'a établi, est un homme conçu, reçu, élevé par la société. C'est là, pour nous, l'homme naturel. Dans ce sens, et envisagé sous ce rapport, l'homme ne peut rien sans la société, parce que sans la société il ne subsisterait pas. C'est en ce sens qu'on peut dire aussi que l'homme ne serait rien, ne pourrait rien, sans la nourriture qui l'a élevé et qui le soutient. En effet, sans ce secours, il mourrait.

C'est là, à cette époque, dans cette position, que nous demandons à la *Civiltà* ce que pourrait l'homme sans le secours de la société. Nous disons, il ne pourrait rien, car il n'existerait pas d'homme, s'il n'avait eu père et mère ; il serait mort si père et mère, c'est-à-dire la société, ne l'avaient élevé.

Voilà le premier principe du Traditionalisme, voilà le premier fait, la première dépendance de l'homme et de ses connaissances, et ce fait ne peut être nié. Le plus petit comme le plus grand, le plus inepte des hommes comme le plus savant a été élevé, formé, instruit d'abord par la société.

La *Civiltà* ne tient aucun compte de ce fait. Pour elle l'homme *naturel* est un homme seul, isolé, l'homme *logique* qui, de son aveu, n'a pas existé ; c'est sur cet homme qu'elle raisonne ; elle sort du fait, se lance dans les êtres imaginés, et ouvre ainsi la porte aux Rationalistes, aux Panthéistes, aux ennemis de toute sorte du Christianisme qui appliquent à l'*homme réel* tout ce que la *Civiltà* accorde à l'*homme possible*, à l'homme *logique*. Nous allons le voir.

Notre auteur paraît suivre l'opinion des *Traditionalistes les plus stricts*. En effet, à la page 12, on trouve : « Que le don de la parole pour l'âme humaine » était aussi nécessaire que celui de l'âme pour le corps. » Par conséquent, » comme le corps serait resté éternellement cadavre, si Dieu ne lui eût » *inspiré* l'âme ; » de la même manière, « l'âme serait restée éternellement » dans la nuit et dans l'inactivité intellectuelle, si Dieu n'eût allumé en elle » la pensée, en faisant vibrer la parole. De sorte que la première Révélation » peut être considérée comme le complément nécessaire de la Création, et le

» développement de l'opération divine, avec cette particularité essentielle
» que ce dernier acte de l'opération divine n'est pas renouvelé comme le don
» du corps et de l'âme dans chaque individu, mais seulement conservé dans
» l'espèce. »

En un mot : « Dieu nous donne l'*âme* et le *corps* par le moyen des forces » de la nature, et il nous donne la *parole* et la *vérité* par le moyen des » *traditions* de la société *en se révélant à son chef* et non *à ses membres.* »

D'où la conséquence nécessaire que : « *l'homme venant* au monde n'apporte » avec lui aucune provision de savoir. S'il veut en prendre une petite miette » il faut qu'il s'assoie à la table commune de la *famille humaine* (p. 626). »

Eh bien ! oui, prenons l'homme actuel, l'homme qui est créé tous les jours sous nos yeux et dans les conditions où Dieu l'a placé. La parole ne lui est-elle pas donnée au même titre que son âme et son corps, c'est-à-dire l'homme n'est-il pas un être parlant aussi nécessairement qu'il a une âme et un corps ? L'homme muet serait-il l'homme actuel, ne serait-il pas le *mutum et turpe pecus* de Lucrèce, d'Horace et de tous les auteurs païens ? N'est-il pas évident, comme fait, que l'enfant, avec son intelligence, se développe, se forme par cette parole ? Oui, n'est-il pas évident que l'homme, pour subsister, est obligé de s'asseoir à la table commune de la famille humaine ? Et n'est-ce pas là que chaque enfant puise les connaissances positives qu'il a dans chaque famille, dans chaque pays ?

Parlons sans métaphore. Nous voyons que ceux qui viennent dans ce monde n'apportent rien de propre ; tous s'éclairent à la lumière qu'ils y trouvent et ils doivent allumer le flambeau de leur raison à cette lumière. Dante, Newton, Pascal, ces grands génies, honneur de l'humanité, n'avaient dans leur vaste intelligence une seule idée qui, de loin ou de près, ne fût dérivée de leur association avec le genre humain, de façon que hors de cette association ils n'auraient rien produit par eux-mêmes, et ils seraient restés avec le vide naturel de leurs facultés vierges (p. 627).

Eh bien ! oui, avec M. l'abbé Blessich, nous croyons que si Dante, Newton et Pascal n'avaient pas reçu le lait de leur nourrice, le pain de la société, leur corps n'aurait pas duré, il aurait péri au bout d'un ou deux jours. C'est le pain de la société qui, reçu dans leur estomac, s'y est modifié d'une manière que nulle science ne peut expliquer, et a formé l'enfant et l'homme. Pareillement, par la disposition et l'ordre de Dieu, et d'une manière que nous ne savons expliquer, ils ont forcément bu, avec le lait, les enseignements de la société, et ils

n'ont eu d'abord que ce que leurs sens leur faisaient sentir, et que cette société savait, et leur a enseigné, au moyen de la parole. C'est là l'homme social, l'homme naturel. Nous citons les faits, et personne ne peut les contredire. Nous arriverons bientôt aux théories et les Traditionalistes rejetteront toutes celles qui oublient ou contredisent ces faits, car ces faits sont l'homme actuel.

Voulez-vous voir combien cette transmission continuelle des vérités reçues est nécessaire aux individus aussi bien qu'aux générations. Supposez que d'une génération précédente ne passe pas même une goutte de vérité à la suivante. « Celle-ci aurait beau faire des efforts par elle-même, elle resterait » éternellement assise à l'ombre de la mort intellectuelle. Dépourvue à » jamais de tout élément de vérité et ne vivant que d'instinct et de la vie » des sens, elle s'éteindrait bientôt par l'inaction morale dans les désordres » de sa brutalité (p. 628). »

Cela est encore vrai, mais on voit déjà que nous passons à une position qui n'est plus celle de l'homme actuel. On parle de celui qui ne recevrait à sa naissance *aucune goutte de vérité*. Cela ne nous regarde pas. Cet homme peut être *possible*, mais ce n'est plus l'homme actuel. Nous n'avons pas à nous en occuper.

Cela posé, en quoi consiste la force intelligente de l'homme? Le voici : « Tout ce que nous avons se réduit à faire germer la vérité. L'homme formé » de terre porte avec lui la tendance de sa mère et fait germer dans son esprit » la vérité, comme la terre les plantes ; mais la semence de l'une et de » l'autre vient toujours de Dieu (p. 626). »

La conclusion de tout cela est claire. Donc, indépendamment de la *parole* et de la *révélation primitive* que Dieu a faite au chef de la race humaine, et ensuite de cela des traditions qui par lui ont commencé à couler de générations en générations, l'intelligence humaine ne peut former aucun concept, ni émettre le germe d'*aucune connaissance*; mais elle doit rester pauvre de toute pensée comme une faculté privée de toute lumière.

Ici commencent les confusions ou plutôt les falsifications des opinions Traditionalistes. La première a rapport au mot *vérité*; par ce mot, nous avons souvent dit qu'il fallait entendre les *vérités nécessaires à croire et à pratiquer pour être sauvé*, ce qui a constitué de tout temps le *dogme et la morale*. Nous soutenons que c'est Dieu qui, dès le commencement, les a révélées extérieurement à l'homme, et nous verrons bientôt que c'est le sentiment réel et vrai de S. Augustin. Les Anti-traditionalistes entendent par *vérité* les conséquences si nom-

breuses que l'âme humaine tire des principes qu'elle connaît. — La deuxième confusion est celle du mot *aucun concept, aucune connaissance.* Or, jamais aucun Traditionaliste n'a soutenu que l'âme ne pouvait en former aucun, si ce n'est dans le sens qu'il a eu besoin de la société pour vivre. Et, en effet, l'âme étant active, invente, trouve, déduit une infinité de concepts et de connaissances. Mais ici encore la confusion abonde. La *Civiltà* entend que l'âme forme *toute seule,* sans concours, sans secours, *des concepts.* Nous disons : elle lés forme sans doute, mais non *seule,* non *isolée,* elle les forme avec le secours des premiers secours, des premiers enseignements reçus forcément de la société. L'homme actuel a dû passer par là, il y a passé et vous ne pouvez le séparer de cela. De même, comme vous le dites à juste titre, que la foi surnaturelle suppose la nature, la nature suppose ce premier établissement. Dès que vous l'ôtez, vous ne parlez plus de l'homme actuel, vous voyagez dans le possible, l'imaginaire, et nous ne voulons pas vous suivre dans ce voyage.

En supposant cette conclusion, c'en est fait du système des Rationalistes avec ce simple raisonnement : Vous dites : la raison humaine se suffit à elle-même et n'a besoin d'aucune révélation. Eh bien, vous vous trompez complètement. « La Raison humaine ne peut rien *sans la révélation*? Si vous valez » quelque chose dans vos raisonnements, tant dans l'ordre physique que dans » l'ordre moral, tout cela se doit à la tradition des premières vérités révélées » de Dieu. »

Ici encore la *Civiltà* introduit la confusion en jetant un mot à double sens, celui de *révélation.* Elle prend ce mot dans le sens de *révélation surnaturelle,* de vérités ajoutées à celles de la nature. Tous les Traditionalistes protestent contre ce sens. Dans la question telle qu'elle est posée en ce moment, par ce mot, ils entendent une *révélation naturelle,* celle de la mère à l'enfant, laquelle remonte naturellement jusqu'au moment où Dieu parlait à Adam et à Eve, *naturellement,* c'est-à-dire par la parole, dit la Bible, dans le jardin d'Eden. Nous nous tenons dans les faits, et la *Civiltà* monte toujours dans les nuages de la théorie. Il est vrai qu'elle va bientôt nous dire que la *parole n'apprend rien.* Nous examinerons de près cette assertion pyrrhonienne ou sceptique. Les Traditionalistes disent aux Rationalistes : « Vous prétendez devoir à votre *seule* Rai-

» son la connaissance de ce que vous devez *croire ou faire*; » or, votre Raison n'a jamais été *seule*. Elle a été formée, im» bue, armée par la société, à votre avenue en ce monde. Vous » ne pouvez oublier ou supprimer cet enseignement. Votre » Raison n'est donc pas reine, elle n'est pas souveraine, etc.; » elle est forcément dépendante, et c'est un aveu forcé qui » sert admirablement à faire intervenir Dieu dans la société » humaine. »

> Tournons d'autres pages. Parmi les obstacles qui s'opposaient à l'*union de l'âme de l'homme avec l'éternelle sagesse* (à la page 633), « on met la faiblesse » de la Raison infirme, qui rendait l'homme *tout-à-fait incapable* de s'élever » à la connaissance de Dieu et des choses qui se trouvent au-dessus des sens » et de la matière. » — A la page 390 : « Il n'est pas dans les forces de la » nature et de la raison naturelle *seule* d'assurer à l'homme des destinées » éternelles, et l'immortalité de notre âme ne peut avoir pour garantie que la » seule Révélation. »

> La conséquence est que : « la Raison ne peut pas fournir la certitude d'une » sanction pour la loi naturelle, laquelle est la plus importante et la plus « efficace. »

La *Civiltà* donne ici deux citations de M. l'abbé Blessich, prises l'une à la page 633, l'autre à la page 390. Nous nous défions d'une opinion formée par 4 lignes prises à la distance de 243 pages l'une de l'autre. Cependant, comme nous n'avons pas le livre de M. l'abbé Blessich, nous les acceptons telles que nous les donne la *Civiltà*. Ici nous entrons tout à fait dans les deux plus graves reproches faits aux Traditionalistes.

Le 1er est de soutenir que l'homme est *incapable de s'élever à la connaissance de Dieu et des choses immatérielles*. La question est parfaitement claire en tenant compte des faits que nous avons constatés jusqu'ici. Les Traditionalistes admettent, comme la *Civiltà*, que l'homme s'élève à la connaissance de Dieu et des choses immatérielles, mais il ne s'y élève pas *seul*, avec ses *seules* forces personnelles, ou plutôt c'est bien avec ses forces personnelles, mais formées, corroborées, armées des connaissances qu'il a acquises dans son enfance par la société qui l'a élevé. La *Civiltà* fait ici abstraction de cet aide, et par conséquent parle d'un homme imaginaire, qui n'est pas tel que Dieu a voulu qu'il fût. Dieu l'a voulu dépendant, la *Civiltà* le fait *indépendant*, et par là même elle forme

l'homme *rationaliste*. En effet, les Déistes, les Rationalistes et les Panthéistes, ne demandent qu'une chose, *qu'on accorde à l'homme de s'élever seul, de s'unir à l'éternelle Sagesse par ses seules forces, par sa seule intuition*, etc. C'est ce que les professeurs anciens et nouveaux ont enseigné ; l'esprit humain l'a adopté et l'applique en soutenant que l'Église et le Christ sont inutiles, que l'homme a assez de ce qu'il peut apprendre et savoir *seul*. Et voilà ce que la *Civiltà* enseigne contre les Traditionalistes.

La 2e question est de dire que la *Raison naturelle seule ne peut assurer à l'homme ses destinées éternelles*, etc. — La réponse est encore facile. La Raison naturelle n'a jamais existé *seule*. Séparez-la de ce qu'elle a appris de la société, et alors vous pourrez parler de ce qu'elle peut faire *seule*. —En outre, en supposant qu'elle se soit donnée *seule*,—notez bien, *seule*, — ses destinées, son immortalité, comme lorsqu'on se lie soi-même on peut se délier, il arrivera qu'elle pourra aussi dire qu'elle n'a pas de destinées éternelles, qu'elle est matérielle, etc. — Et c'est ce qu'elle dit, faussement sans doute, mais avec le droit incontestable de repousser, *seule*, ce qu'elle s'est donnée *seule*. — Les Traditionalistes lui prouvent qu'elle n'a pas trouvé *seule* ces grands principes. La *Civiltà* dit : Vous les avez trouvés *seule*. Que nos lecteurs jugent qui défend ici les croyances chrétiennes et qui donne gain de cause aux Rationalistes.

Si au moins cette loi naturelle s'était manifestée à l'homme dans quelque principe certain. Mais non : « Sans la vérité dogmatique il n'existe aucun » principe certain de morale ; il n'y a pas même une raison quelconque pour » qu'il puisse subsister. Parce que, sans la Révélation et sans le principe » inébranlable de l'autorité divine, et d'un Dieu révélateur, il faut de toute » nécessité descendre dans le terrain de l'opinion où tout est sujet à discus- » sion (p. 316). »

« De là l'on explique pourquoi l'homme, en dehors de la Révélation, con- » fondait le bien avec le mal, sans degré, sans mesure, parce qu'il n'avait » aucun principe certain pour les démêler et les distinguer (p. 632). De là, » le Paganisme monstrueux, parce que la doctrine païenne est le résultat doc- » trinal de la Raison, sans le secours de la Révélation (p. 305). »

Ici il paraît que l'auteur a adouci son *Traditionalisme* strict ci-dessus exposé. On accorde à la Raison raisonnement et science sur les choses *sensibles* ; mais seulement les opinions sur les choses *supra-sensibles*.

Il s'agit ici de morale et de dogme, c'est-à-dire de ce qu'il faut faire et croire pour être sauvé. M. l'abbé Blessich pense que c'est sur l'autorité seule de Dieu révélateur que notre obligation est assise. La *Civiltà* lui fait un crime de cette croyance. Mais elle oublie de dire sur quoi notre obligation est fondée. Les Traditionalistes reconnaissent les commandements de Dieu et de l'Eglise, le Décalogue de Moyse, les préceptes des Noachides après le déluge, la loi donnée à Adam pour ses descendants : toutes choses révélées de Dieu. Quelle est donc la base donnée à la morale par la *Civiltà?* Ah ! nous la connaissons, c'est un de leurs Pères, le plus bruyant contre les Traditionalistes, c'est le P. Chastel qui dit :

« *Antérieurement* à la prescription à la volonté Divine, il y a » bien et mal moral, il y a *obligation morale.*—Car si Dieu or- » donne ou défend, il faut qu'il y ait en nous *une* raison *anté-* » *rieure* d'accepter sa volonté et de la suivre (*ibid.*). — Il y » a toujours *obligation* morale, *devoir réel*, quand même *on* » *ferait abstraction de Dieu* et de la Religion (*ibid.*) — Il y au- » rait quelque obligation naturelle, quand même on accorde- » rait, ce qui ne se peut, *qu'il n'y a point de Divinité*, ou en » faisant abstraction pour un moment de son existence [1]. »

Voilà la sanction de la morale à laquelle la *Civiltà* va ajouter la *nature*, et l'*essence des choses* [2]. On sait quelle est celle que M. l'abbé Hugonin a déjà exposée [3].

VII

Discussion du texte de S. Augustin tel que la *Civiltà* le donne.

Avant d'exposer cette théorie du langage et de la connaissance, il faut noter que S. Augustin l'a rétractée, comme nous le verrons. Commençons par l'exposer telle que la *Civiltà* l'a donnée, et discutons-la comme appartenant à la *Civiltà*.

Ce n'est pas ici le lieu de faire une réfutation complète du *Traditionalisme*. Qu'il nous suffise de citer la grave autorité des deux plus grands écrivains que possède l'Eglise en philosophie et en théologie : *S. Augustin* et *S. Thomas*.

[1] *Correspondant* du 8 avril 1849, t. XXIV, p. 119, *et Annales*, t. XIX, p. 455 (3e série), et dans l'édition du même article sous le titre : *les Rationalistes* et *les Traditionalistes*, p. 43, 44.

[2] Voir ci-après, p. 27.

[3] Voir *Annales*, n° d'août dernier, t. XX, p. 132 (5e série).

S. Augustin traite la question du langage dans son livre *De Magistro*, en forme de dialogue, et voici les conclusions auxquelles il arrive par le moyen d'une argumentation serrée et ingénieuse toute particulière à son esprit :

« 1° On peut connaître et saisir un nombre infini de choses sans l'aide d'aucun » signe : témoins le ciel et la terre que nous connaissons et saisissons avec la » seule vue [1]. »

Personne n'a jamais nié cela. Les objets matériels sont à eux-mêmes leurs signes pour ceux qui les voient. Mais n'oublions jamais que ceux qui les voient sont formés, élevés, enseignés par la société. Il ne faut pas séparer l'action des objets sur les sens de l'action de la société qui a conservé l'enfant, et lui a donné le nom qui sert à nommer l'objet.

Notons en même temps que la *Civiltà* ne traduit pas le texte de S. Augustin, mais en fait une analyse plus ou moins exacte. Nous y reviendrons ; souvenons-nous seulement que S. Augustin a rétracté la théorie exposée ici.

« 2° La connaissance de la signification des paroles présuppose en nous la » connaissance des choses signifiées ; par conséquent la connaissance de celles- » ci cause en nous la connaissance de celles-là et non *vice-versâ* ; parce que « quand on prononce les mots, ou bien nous savons ce qu'ils signifient, ou bien » nous ne le savons pas ; dans le premier cas, elles nous rappellent à la mé- » moire nos connaissances, et ne nous les enseignent pas ; dans le second cas » elles ne nous servent de rien, si non peut-être à exciter le désir, de chercher » ce qu'elles signifient [2]. »

Nous sommes étonnés que la *Civiltà* dise sans réflexion aucune et en général que l'intelligence des paroles présuppose en nous la connaissance de la chose signifiée. Il s'en suivrait logiquement que nous n'apprenons jamais rien. Ce qui est une assertion contre le bon sens. Au fond de cela, se trouvent les idées *innées* de Platon, et le paradoxe de Socrate que le *maître*

[1] Jam enim ex his non unum aliquid, aut alterum ; sed millia rerum animo occurrunt, quæ nullo signo dato per seipsa monstrentur... Solem certe istum... lunam et cætera sidera, terras et maria, quæque in his innumerabiliter gignuntur, nonne per seipsa exhibet atque ostendit Deus et natura cernentibus (S. Aug. *de Magistro*, c. x, n° 32, édit. Mign., t. I, p. 1213)?

[2] *Rebus cognitis*, verborum quoque cognitio perficitur ; verbis vero auditis, nec verba discuntur. Non enim ea verba quæ novimus, discimus ; aut quæ non novimus, didicisse nos possumus confiteri, nisi eorum significatione percepta, quæ non auditione vocum emissarum, sed rerum significatarum cognitione contingit. Verissima quippe ratio est, et verissime dicitur, cum verba proferuntur, aut scire nos quid significent, aut nescire : si scimus *commemorari* potius quam discere ; si autem nescimus, ne *commemorari* quidem, sed fortasse ad quærendum admoneri (*Ibid.*, c. xi, n° 36, p. 1215).

n'est qu'un accoucheur, qui tire la science du sein de l'âme qui la récèle toute. Nous y reviendrons tantôt.

« Si donc nous pouvons saisir et connaître des choses innombrables *sans » le moyen d'aucun signe*, si les paroles envisagées comme signes n'apportent « pas à l'entendement la connaissance des choses mais la présupposent en lui, » c'est évident, selon le saint docteur, que *des idées peuvent germer (spuntare) » en nous indépendamment du langage*, contre le principe fondamental des » Traditionalistes. »

1° Ce n'est pas sans le moyen d'aucun signe que nous connaissons les choses matérielles puisqu'elles sont à elles-mêmes leurs signes, et elles ne sont nommées qu'avec les mots que la société a donnés à celui qui les voit.

2° La *germination naturelle de l'idée*, c'est le principe même des Rationalistes et des Ontologistes de toute sorte. Ils disent que les idées de Dieu, du bien, du mal, etc., *germent* naturellement dans l'âme. C'est ce que Cousin appelle la *spontanéité*. Ici la *Civiltà* applique ce mot aux objets matériels, mais de là aux objets intellectuels le passage est direct et logique. C'est, en effet, ce que nous trouvons établi dans un article d'un de ses confrères, le P. *Matignon*, qui, dans la Revue des PP. jésuites de Paris, s'exprime ainsi :

« La Religion *spontanée et primordiale de la nature* nous » conduit, par *le moyen de l'histoire*, à la religion positive » et chrétienne [1]. »

Cette proposition est directement opposée à la 3e proposition formulée en ces termes, en 1855, par la sacrée Congrégation de l'Index :

« L'usage de la Raison précède la Foi, et y conduit l'homme » *à l'aide de la Révélation et de la Grâce* [2]. »

On ne saurait dire quelque chose de plus opposé à la doctrine de l'Eglise que ce que dit ici le P. Matignon. Que la *Civiltà* combatte cette erreur rationaliste.

La *Civiltà*, d'une part, exprime mal la doctrine des Traditionalistes, et de l'autre, pose le principe des Rationalistes. En effet : 1° Les Traditionalistes ne sont pas assez simples pour

[1] Voir les *Études religieuses, historiques, littéraires*, par les PP. de la Compagnie de Jésus, n° de juin 1864, t. IV, p. 289 (2e série), déjà citée dans les *Annales*, t. X, p. 98 (5e série.)

[2] Rationis usus præcedit fidem et ad eam hominem, ope revelationis et gratiæ, conducit.

nier l'influence des objets sur l'âme. Mais ils disent tous que les objets *donnent* cette connaissance et non qu'ils la font *germer*. Germer emporte l'idée d'une graine qui est dans un terrain et qui se développe à l'aide d'un secours extérieur. A ce compte, l'âme, dès sa création, aurait toutes les idées de bœuf, d'âne, de crapaud, etc., que la vue de l'objet développerait. Les Traditionalistes disent avec S. Thomas qu'il y avait *table rase* et que la vue des objets a donné, inscrit, imprimé leur idée dans l'âme [1].

« 3° Nos connaissances, ou se rapportent à des objets sensibles et à des faits » présents, ou résultent des faits dont en partie nous avons été témoins et en » partie dont nous n'avons pas été témoins, ou bien elles dérivent (*derivano*) » des vérités *immatérielles* ou *spirituelles*.

» Dans le 1er cas elles nous parviennent des objets présents ou des impres- » sions opérées sur nos sens. »

Remarquons, comment, par une inconséquence palpable, la *Civiltà* abandonne ici la *germination* (spuntare) de l'idée, pour arriver à une *dérivation* (derivano), c'est-à-dire transmission, ou, comme nous disons, donation. Dans ces quelques lignes elle identifie *spuntare* et *derivare*.

VIII

La *Civiltà* pose les principes du plus absolu pyrrhonisme, en soutenant que la parole n'apprend rien.

Voici les paroles qu'elle continue à prêter à S. Augustin.

» Dans le 2e cas, si nous avons été témoins, elles *dérivent* des impressions » que leur présence a laissées en nous ; si nous n'avons pas été témoins, elles » *dérivent* de la foi prêtée au témoignage d'autrui ;

» Dans le 3e cas, nos connaissances *dérivent* de l'œil rayonnant de l'esprit, » de cette lumière qui éclaire intérieurement l'âme raisonnable. Et comme, » quand nous exposons les vérités de cette dernière espèce, elles ne sont con- » nues de celui qui écoute, qu'autant qu'il les voit intérieurement avec la » pure vue de son esprit, et les contemple sans cesse ; ainsi il est absurde de » penser que nous lui apprenions, *par le moyen de la parole*, ce qu'il connaît » non par elle, mais par l'observation intérieure de son esprit [2] : »

[1] Voir les textes de S. Thomas, ci-après, p. 36.

[2] Omnia quæ percipimus, aut sensu corporis aut mente percipimus. Illa sensibilia ; hæc intelligibilia... De illis dum interrogamur, respondemus, si præsto sunt, ea quæ sentimus, velut cum a nobis quæritur intuentibus lunam novam, qualis aut ubi sit, etc... Cum... de his quæ aliquando sensimus, quæritur ; non jam res ipsas sed imagines ab iis impressas memoriæque mandatas loquimur... Cum vero de iis agitur quæ mente conspicimus, id est intellectu atque ratione, ea quidem loquimur, quæ præsentia contuemur *in illa interiore luce Veritatis*,

La *Civiltà* ne fait pas attention que par l'obscurité et la confusion de ses assertions, elle tend à contredire le sens commun en assurant que *nous n'apprenons rien par la parole*. Si cela est, pourquoi parle-t-elle? Elle ne voit pas qu'elle se réfute elle-même, L'œil est l'instrument qui nous sert à voir, mais n'est pas l'*objet vu*. L'aveugle ne connaît jamais aucune couleur. La connaissance de l'objet vient par l'intermédiaire de l'œil; mais cet objet en lui-même n'en dérive pas; il est, il existe par une autre cause, il dérive d'une autre source. Ce sont là des vérités palpables pour les objets matériels. La *lumière qui éclaire l'âme raisonnable* lui fait voir les vérités; mais elle n'est pas les vérités, elle ne les forme pas. Elle ne résout pas la question : d'où elles viennent. La *Civiltà* confond l'âme recevant et vérifiant la vérité offerte, et cette vérité même. La théorie de la *Civiltà* est celle de Platon et de tous les Rationalistes : c'est que l'âme se fait à elle-même ses vérités, parce qu'elle est elle-même la vérité, et elle est la vérité parce que sa Raison *est la Raison même de Dieu.*

Nous ne calomnions pas la *Civiltà* quand nous lui attribuons cette théorie, elle l'a professée en termes exprès dans un autre de ses articles. Dans une discussion qu'elle soutenait contre M. *d'Azeglio,* elle ne craint pas de lui citer l'autorité de Cicéron, *identifiant la Raison humaine avec la Raison de Jupiter*.

« La loi, cite la *Civiltà*, est la raison provenant de la *nature* » *des choses,* obligeant à faire le bien et détournant du mal; » cette raison n'a pas commencé à être loi quand elle a été » écrite, mais lorsqu'elle est née; or, elle est née en même » temps que l'Esprit divin. C'est pourquoi la loi véritable et » principale, propre à commander et à prohiber, *c'est la droite* » *Raison du grand Jupiter*[1]. »

Voilà ce que la *Civiltà* pense de l'origine de la loi; seulement pour s'approprier ce texte, elle supprime le mot trop païen de

qua ipse, qui dicitur homo interior, illustratur et fruitur; sed tunc quoque noster auditor, si et ipse illa secreto ac simplici oculo videt, novit quod dico sua contemplatione, non verbis meis... Quid autem absurdius, quam eum putare locutione mea doceri, qui posset, antequam loquerer, ea ipsa interrogatus exponere (*ibid.*, c. XII, n. 39, 40; *ibid.*, p. 1216).

[1] Cicéron, *de legibus*, l. II, c. 4; cité dans la *Civiltà*, t. IV, p. 19 (6e série).

Jupiter et le remplace par le mot chrétien de *Dieu*[1]. C'est une falsification qui attribue à Cicéron la croyance en un seul Dieu.

Mais elle ne fait pas attention que Cicéron avait une raison toute particulière de s'exprimer ainsi. Il professait que l'âme humaine était une *semence des Dieux*, était une fille *naturelle des Dieux*, de *même nature que les Dieux*[2], et alors on comprend que sa raison fût la raison même de Jupiter. C'était du pur panthéisme. Mais la *Civiltà* repousse cette filiation de l'âme. Alors comment peut-elle en conserver la conséquence?

Aussi c'est avec étonnement que nous voyons ce texte païen et cette théorie de Cicéron adoptée et patronnée dans les *Institutiones philosophicæ* du P. Liberatore[3]. Ce qui nous confirme dans l'opinion que l'article que nous étudions est de ce même Père. Mais que disent nos lecteurs de cet appel au *Jupiter du Capitole* au moment où la nouvelle secte païenne ne vise qu'à une chose, à replacer le Capitole sous la protection de son ancien Dieu?

Par conséquent l'opinion des Traditionalistes, que la parole est par elle-même un *rayon illuminateur* des objets, une révélation, un complément nécessaire de la création de l'homme, est aussi éloignée de l'esprit du S. Docteur que l'est l'absurde de la vérité.

Les Traditionalistes ne connaissent pas la phraséologie de *parole rayon illuminateur de la verité*; mais ils soutiennent qu'elle est une révélation, dans ce sens que la parole apprend à celui qui écoute ce qu'il ne savait pas. Cela est du sens commun. De plus que la parole est un *complément de la création*, parce que Dieu en créant l'homme l'a créé pour parler et non pour rester muet, et, en effet, la parole est le lien social dans l'état actuel et naturel de l'homme. Et c'est là ce que la *Civiltà* traite d'absurde.

« 4° Ce qui est dit par la parole peut être vrai, peut être faux. Bien souvent » la parole sert à merveille pour cacher le vrai et faire répandre le faux.

[1] E la ragione retta del sommo Iddio (*Ibid.*)

[2] Animum tamen esse ingeneratum a Deo; ex quo vere vel *cognatio* nobis cum cælestibus, vel *genus*, vel *stirps* appellari potest (Cicero *De legibus*, I, c. 8). Voir d'autres textes, *Annales*, t. IX, p. 36, 39 (5e série.)

[3] *Institutiones philosophicæ* Matthæi Liberatore, societatis Jesu, ad triennium accommodatæ. Romæ, typis Civilitatis catholicæ, 1864; t. III, p. 102.

» Quand on s'est assuré que celui qui a parlé a dit vrai, il est nécessaire en-
» core que vous vous assuriez que vous avez saisi exactement ses concepts. »
D'un autre côté, la parole par elle-même ne fait pas distinguer le vrai du faux [1].

La *Civiltà* ne fait pas attention qu'elle pose les principes du plus absolu Pyrrhonisme. Si ce que dit la parole peut être vrai ou faux; si, supposé qu'elle dise vrai, il n'est pas sûr qu'on ait saisi ce qu'elle dit; si elle ne peut faire distinguer le vrai du faux, alors qu'est-ce qui nous assurera de la vérité ? De quoi pouvons-nous être sûrs ? Qu'on applique ces paroles à la raison, au raisonnement, et l'on verra qu'il ne reste rien de certain.

Par conséquent, la révélation primitive par le moyen de la parole, non répétée aux individus, mais confiée par Dieu aux traditions de l'espèce par la chaine des générations, au bout du compte est restée inefficace; parce que l'individu peut à bon droit douter si les générations précédentes ont transmis fidèlement le dépôt sacré de la vérité qu'elles ont reçue et si les maîtres actuels l'ont bien ou mal comprise. Et voilà l'homme tombé dans l'inconvénient qu'on voulait precisément éviter avec la supposition des Traditions. Si on suppose la parole trompeuse, il demeurera sans la possession de la vérité, dont on voulait l'assurer, ou, à bon droit il demeurera dans le doute. Par conséquent le Traditionalisme selon la doctrine péremptoire de S. Augustin apparaît non-seulement *antilogique*, parce qu'on donne au langage ce qu'il ne peut avoir, mais aussi il apparaît *inutile* au but pour lequel on l'a inventé.

Nous voudrions bien savoir où veut arriver la *Civiltà* par les conséquences du langage qu'elle prête à S. Augustin. On va voir qu'elle suggère ou qu'elle répète les objections des Rationalistes. Répétons ses paroles en les appliquant non pas aux traditions *primitives*, mais aux traditions *chrétiennes* :

« Par conséquent, la révélation chrétienne par la prédica-
» tion confiée non à des individus, mais à l'Eglise par la
» chaîne des générations, est inefficace ; parce que l'individu
» peut, à bon droit, douter si les générations précédentes ont
» transmis fidèlement le dépôt sacré de la vérité qu'elles ont
» reçues, ou si les maîtres actuels l'ont bien ou mal comprise.»

C'est exactement l'objection que font les Protestants d'abord et puis les Rationalistes contre le Christianisme et l'Eglise.

[1] Quare jam ne hoc quidem relinquitur verbis, ut his saltem *loquentis animus indicetur;* siquidem incertum est, utrum ea quæ loquitur, sciat. Adde mentientes atque fallentes, per quos facile intelligas non modo non aperiri, verum etiam occultari animum verbis (*ibid.*, c. XIII, n .42, p. 1218).

La *Civiltà* répondra que l'individu ne peut pas, à bon droit, douter de cet enseignement et que l'Eglise l'a bien compris. Eh bien ! nous prenons sa réponse, et c'est celle que nous fesons à ceux qui nient les révélations primitives ; et notons qu'ici la *Civiltà* parle des révélations dites surnaturelles qui, elles aussi, sont le *Christianisme*, qui, comme le dit S. Augustin, a commencé au commencement du monde.

IX

Preuves que la *Civiltà* a dénaturé l'opinion de S. Augustin et falsifié son texte.

On a vu que dans notre précédent chapitre nous avons toujours répondu à la *Civiltà* et non à *S. Augustin* dont elle prétend reproduire la doctrine ; c'est qu'en effet par la manière libre dont elle traduit son texte, par la suppression de ceux qui donnent la vraie théorie du S. Docteur, et surtout par la suppression des textes où le saint évêque retracte sa théorie, la *Civiltà* a rendu sienne la théorie qu'elle a exposée, et tombé ainsi sous la condamnation que S. Augustin a formulée contre sa propre théorie.

Donnons les preuves.

La *Civiltà* cite des textes extraits des chapitres X, n° 32, XI, n° 36, puis n°s 39, 40 et 42, tout en faisant bien des suppressions, qu'elle n'a pas toujours désignées par des points, et que nous avons dû compléter.

Or, voici ce que dit S. Augustin, au n° 38, supprimé par la *Civiltà*, et caché ainsi à ses lecteurs :

« Pour toutes les choses que nous comprenons, nous ne » consultons pas celui qui parle et qui *résonne au dehors*, mais » au dedans de nous, la *Vérité qui préside à l'esprit même*. » Celui qui est consulté enseigne, c'est *le Christ*, celui dont » saint Paul a dit : *Qu'il habite dans l'homme intérieur*, c'est- » à-dire la Vertu incommutable de Dieu et sa Sagesse éternelle. » Toute âme raisonnable consulte cette Vérite, mais elle *se dé-* » *couvre seulement à chacun autant qu'il peut la recevoir, sui-* » *vant sa bonne ou sa mauvaise volonté*[1]. »

On le voit, S. Augustin expose ici l'action de la grâce sur-

[1] De universis autem quæ intelligimus, non loquentem qui personat foris, sed intus ipsi menti præsidentem consulimus veritatem, *verbis fortasse ut*

naturelle qui se donne selon la bonne ou la mauvaise volonté de chaque individu, et non l'action de la parole qui opère sur tous les hommes, qu'ils soient bons ou méchants. — Aussi allons-nous voir que S. Augustin l'a rétractée.

D'ailleurs il n'y a qu'à lire le titre des chapitres pour saisir l'ensemble du système.

Le *Chap.* XI est intitulé : « Nous apprenons, non par les pa-
» roles qui résonnent au dehors, mais par la vérité qui en-
» seigne au dedans. »

Le *Chap.* XII porte : « Le Christ vérité enseigne au dedans. »

Le *Chap.* XIII : « Par la force des paroles, la pensée même
» de celui qui parle n'est pas découverte. »

Le *Chap.* XIV : « Le Christ enseigne au dedans. L'homme
» avertit dehors par ses paroles[1]. »

On voit que la connaissance est attribuée complétement au Christ. S. Augustin veut faire comprendre par là combien la grâce est nécessaire. Il s'agit donc là d'une connaissance surnaturelle, qui ne s'obtient que par la grâce. Mais appliqué aux connaissances naturelles ou philosophiques, ce système est faux, et c'est pour cela qu'il a été *rétracté* par S. Augustin. La *Civiltà* qui le soutient en le falsifiant, va contre la 2e des 4 propositions de l'index qui défend de se servir de la foi, et citée ci-après, p. 42.

Cacher ces textes importants quand on veut s'appuyer sur l'autorité d'un docteur de l'Eglise, c'est falsifier son opinion. Au reste la *Civiltà* ne fait que répéter ce qu'avaient déjà fait le P. Chastel et M. l'abbé Bouix, auxquels nous avions reproché ces suppressions, et qui n'y ont jamais répondu[2]. Que

consulamus admoniti. Ille autem qui consulitur docet, qui in interiore homine habitare dictus est Christus (*Eph.*, III, 16, 17), id est incommutabilis Dei virtus, atque sempiterna sapientia, quam quidem *omnis rationalis* anima consulit; sed tantum cuique panditur, *quantum capere propter propriam*, *sive malam, sive bonam voluntatem* potest (*De Mag.*, c. XI, n° 38; t. I, p. 1216).

[1] Ch. XI. Discimus non verbis foris sonantibus, sed docente intus veritate.— Ch. XII. Christus veritas intus docet. — Ch. XIII : Verborum vi ne quidem animus loquentis aperitur. — Ch. XIV : Christus intus docet, homo verbis foris admonet (*de Magistro*, ibid.)

[2] Voir, pour le P. Chastel, les *Annales*, t. XX, p. 69 (3e série), et pour M. l'abbé Bouix, t. VII, p. 105 (4e série).

si la *Civiltà* alléguait qu'elle n'a pas lu ces pages des *Annales* que pourtant elle a reçues; au moins elle a lu le texte de S. Augustin puisqu'elle cite les nos 36 et 39. Pourquoi passe-t-elle sous silence le n° 38 que nous venons de citer ?

Nous ferons observer de plus que dans la traduction qu'elle donne du n° 39, elle supprime tout ce qui a rapport à cette théorie pour en donner une autre vague qu'on peut appeler malebranchiste et rationaliste. Ainsi elle supprime le titre du *Chap*. XII n° 39 : « C'est le Christ vérité qui enseigne au dedans. *Christus veritas intus docet*. » Elle ne traduit pas les mots suivants du texte qu'elle cite elle-même en note.

« Lorsqu'il s'agit des choses que nous concevons par l'es-
» prit, c'est-à-dire par l'intellect et la raison, nous disons les
» choses que nous voyons présentes dans cette lumière inté-
» rieure de la Vérité (le Christ), par laquelle celui, qui est dit
» l'homme intérieur, est éclairé et dont il jouit. »

Cette *Vérité Christ* qui éclaire l'homme intérieur, ceci est du Christianisme. La théorie de la *Civiltà* est une formule philosophique rationaliste, reçue de tous les rationalistes, et même des panthéistes et des matérialistes.

La portée toute mystique et surnaturelle de ce livre est expressément confirmée par S. Augustin, qui dit dans ses *Rétractations :*

« On dispute, cherche et trouve dans ce livre, qu'il n'y a pas
» d'autre maître qui apprend la science à l'homme, si ce n'est
» Dieu, selon ce qui est dit dans l'Evangile : *Vous n'avez qu'un*
» *seul maître, c'est le Christ* [1]. »

Cela est complétement vrai, mais pour les sciences surnaturelles. Appliquée à la connaissance naturelle, cette théorie tombe sous la 2e proposition qui défend d'alléguer la foi pour prouver les vérités naturelles [2].

S. Augustin a composé ce livre de *Magistro*, en 389, seulement 2 ans après son baptême, lorsqu'il était âgé de 39 ans,

[1] In quo libro disputatur, quæritur et invenitur, magistrum non esse, qui docet hominem scientiam, nisi Deum, secundum illud etiam quod in Evangelio scriptum est : *Unus est magister vester Christus* (Matt. XXIII, 10); dans *Retract.*, l. I, c. 12 ; *ibid.* p. 602.

[2] Voir *Annales*, t. XII, p. 330 (4e série) et ci-après, p. 42.

alors qu'il était encore tout imbu des théories platoniciennes, qu'il avoue plus tard être opposées au Christianisme, et avoir trop louées [1]. Son interlocuteur, qu'il loue beaucoup, était son fils naturel, Adéodat, âgé de 16 ans. Mais quand l'âge lui eut appris le vide de tous les systèmes philosophiques, alors il revint sur cette théorie, et la rétracta complétement en ces termes :

« Certes, je n'approuve pas ce que j'ai dit : Dieu, qui avez » voulu que personne *ne connaît* la vérité que les hommes » *purs ;* car on peut répondre qu'il y a un grand nombre de » méchants qui *connaissent un grand nombre de choses vraies ;* » car je n'ai pas défini là ce que c'est que le *vrai*, que les bons » seuls peuvent *savoir*, et non plus ce que j'entends par *sa*» *voir* [2]. »

Au reste on dirait que le S. Docteur a voulu embarrasser son fils par des subtilités dialectiques à la manière de Socrate.

Le fils lui demande, si en écoutant l'histoire des trois Hébreux dans la fournaise, la parole *ne lui a pas appris quelque chose.* Le père répond :

« Toutes les choses signifiées par les paroles étaient déjà » connues de nous. Car ce que sont trois enfants, ce qui est » fournaise, feux, roi, puis enfin sortir sans brûlure du feu, et » tout le reste, je savais déjà ce que ces paroles signifiaient [3]. »

N'est-ce pas là une finesse dialectique ? et Adéodat ne pouvait-il pas répondre :

« Père vénéré, il me semble que vous vous jouez de mon » innocence. Sans doute je savais déjà, grâce à ma nourrice, le

[1] Laus quoque ipsa, qua Platonem et Platonicos, seu Academicos philosophos tantum extuli quantum impios homines non oportuit, non immerito mihi displicuit ; præsertim quorum contra errores magnos defendenda est christiana doctrina (*Retract.*, l. I, n° 4; *Pat. lat.*, t. I, p. 587).

[2] In his sane libris non approbo quod in oratione dixi : Deus qui nisi mundos verum scire noluisti. Responderi enim potest, multos etiam non mundos multa scire vera ; neque enim definitum est hic quid sit verum, quod nisi mundi scire non possint, et quid sit scire (*Retract.*, I, c. 4, n° 2 ; *ibid*, p. 589. *Ann.*, t. XX, p. 71).

[3] Respondebo, cuncta quæ illis verbis significata sunt, in nostra notitia jam fuisse. Nam quid sunt tres pueri, quid fornax, quid ignis, quid rex, quid denique illæsi ab igne, cæteraque omnia jam tenebam, quæ verba illa significant (*De Mag.*, c. XI, n 37, p. 1215).

» sens de chacun des mots que vous exposez. Mais la réunion » de ces mots m'a appris une chose que je ne savais pas. Si » dans ces mots vous aviez introduit un *non*, j'aurais appris » une autre chose. Si au lieu des *trois Hébreux* vous eussiez » mis trois *Chaldéens*, j'aurais appris une autre chose encore. » Vous voyez donc que *la parole apprend quelque chose*, ou » plutôt beaucoup de choses. »

S. Augustin aurait embrassé son fils et lui aurait dit : « Tu » as saisi le faible de mon raisonnement, et j'admire ta précoce » intelligence. »

Constatons donc la vraie théorie de S. Augustin sur l'origine de nos connaissances.

1° Contre l'intuition directe, la vision divine, il dit :

« La Raison a pu être conduite jusqu'ici, elle agissait dans le » cercle des choses humaines, mais dès qu'on parvient aux » choses divines, elle se détourne, *elle ne peut avoir aucune in-* » *tuition*[1]. »

2° Quant à la manière dont s'est faite la première révélation de Dieu à Adam, elle est positivement extérieure :

« *Chap. 18. Comment Dieu a parlé à l'homme ?* — On » peut aussi demander comment Dieu a parlé à l'homme qu'il » a fait certainement déjà *doué de sentiment et d'esprit*, afin » qu'il pût l'entendre et le comprendre quand il parlait. Car » il n'aurait pu *recevoir* autrement le précepte, dont la trans- » gression l'aurait rendu coupable, s'il ne comprenait l'avoir » reçu (*celui-là reçu*). *Comment donc Dieu lui a-t-il parlé ?* Est- » ce *intérieurement* dans l'esprit selon l'intellect, c'est-à-dire » afin qu'il comprît sagement la volonté et le précepte de Dieu, » *sans aucuns sons corporels* ou similitude de choses corpo- » relles ? *Je ne crois point que Dieu ait ainsi parlé au premier* » *homme*. Car l'Ecriture raconte des choses telles, que nous » devons plutôt croire que Dieu parla à l'homme dans le Pa- » radis, *comme peu après il parla aussi aux patriarches*, et à » Abraham, et à Moïse, c'est-à-dire *sous certaine forme corpo-* » *relle*. C'est de là qu'il est dit qu'ils entendirent sa voix, tandis

[1] Hactenus potuit ratio perduci ; versabatur namque... in rebus humanis ; at ubi ad divina perventum est, avertit sese, intueri non potest (*De morib. Eccl. cath.*, l. I, c. 7; t. I, p. 1315).

» qu'il se promenait vers le soir dans le Paradis, et ils se ca-
» chèrent (*Gen.*, III, 8)[1]. »

Nous avons déjà cité ce texte 4 fois[2], et aucun des prétendus disciples de S. Augustin n'a osé le mentionner. Ils citent le *Chap.* 17, puis omettent le *Chap.* 18, et reprennent le *Chap.* 19. Nous demandons si ce n'est pas là une falsification et une tromperie réfléchie et volontaire?

Telle est l'exposition vraie et complète de la théorie de S. Augustin sur la connaissance. Que nos lecteurs jugent qui de nous ou des PP. directeurs de la *Civiltà* l'a exposée avec fidélité et loyauté.

En voulant trop faire intervenir Dieu dans les opérations de l'homme, en se servant des termes d'*intuition directe*, de *participation divine, de révélation intérieure*, n'est-il pas à craindre qu'on n'ait donné et qu'on ne donne occasion à ce Panthéisme qui porte chacun à se croire la voix de Dieu, à se croire Dieu soi-même. Comment en effet ne pas reconnaître ce danger dans les propositions suivantes :

« Toute forme découle de la forme de Dieu, tout être de
» l'Être de Dieu. »

Fluit a forma Dei omnis forma ab esse divino omne esse (C. de Cusa, *excit.*, l. I, p. 381).

Et cette autre :

« *Dieu est le Tout, physiquement*, parce qu'il est, lui-même,
» la nature naturante (ou enfantante) de toutes les natures ;
» car lui-même distribue à chacun sa nature, et les forces
» de sa nature. »

[1] Item quæri potest quomodo nunc Deus locutus sit ad hominem quem fecit, jam certè sensu ac mente præditum, ut audire et intelligere loquentem valeret? Neque enim aliter præceptum posset accipere, quo transgresso reus esset, *nisi hoc acceptum intelligeret*. Quomodo ergo illi locutus est Deus? Utrum intùs in mente secundùm intellectum, id est ut sapienter intelligeret voluntatem ac præceptum Dei *sine ullis corporalibus sonis vel corporalium similitudinibus rerum? Sed non sic existimo primo homini locutum Deum*. Talia quippe Scriptura narrat, ut potiùs credamus sic esse Deum locutum homini in paradiso sicut etiam postea locutus est Patribus, sicut Abrahæ, sicut Moisi, id est in *aliquâ specie corporali*. Hinc est enim quod audierunt ejus vocem ambulantis in paradiso ad vesperam, et absconderunt se (*Gen.*, III, 8) (*De Genesi ad litteram*, l. VIII, ch. 18, n. 37. Édit. de Migne, t. III, p. 387).

[2] Voir *Annales*, t. VII, 110 ; XI, 381 ; XVII, 376 (4e série), XVI, 63 (5e série.)

Deus est τὸ πᾶν, physice, quia ipse est natura naturans naturarum omnium ; ipse enim cuique suam naturam, naturæque dotes dispertitur (C. a Lapide *in Eccli.*, c. 43, v. 29, p. 964).

Quoique le premier texte soit du cardinal de Cusa et le second de Cornelius à Lapide, nous ne concevons pas que Mgr Landriot ait pu les citer, sans les désapprouver [1].

Arrivons maintenant à l'exposé que fait la *Civiltà* de la théorie de S. Thomas. Nous avons l'affliction de dire qu'elle est encore dénaturée.

X

Fausse notion de la Connaissance, attribuée à S. Thomas par la *Civiltà cattolica*.

La théorie de la Connaissance a été exposée clairement et *ex professo* par S. Thomas :

« 1° L'intellect humain.... est au commencement comme » une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit, comme le » dit Aristote. »

Intellectus humanus... in principio est sicut tabula rasa, in qua nihil est scriptum, ut Philosophus dicit, in III *de anima*, c. 14 (*Summa* 1ª, q. 79, art. 2 ; t. I, p. 1110, éd. Migne).

Ce texte a été cité 8 fois dans les *Annales*, et aucun de nos adversaires ne l'a cité ou accepté [2].

« 2° Toute notre connaissance consiste originairement dans » la notion des premiers principes indémontrables. Or la » connaissance *de ces principes prend naissance en nous par le* » *sens*, comme cela est démontré (par Aristote) à la fin de ses » Postérieures : *Notre science vient donc du sens.* »

Omnis nostra cognitio originaliter consistit in notitia primorum principiorum indemonstrabilium. Horum autem cognitio in nobis a sensu oritur, ut patet in fine Posteriorum. Ergo scientia nostra a sensu oritur (*Quæst.* X, *de mente*, art. 6).

Et dans la *Somme :*

« C'est une chose naturelle à l'homme d'arriver aux choses » intelligibles *par les choses sensibles*, parce que notre connais- » sance a *son commencement par le sens.* »

Est autem naturale homini ut per sensibilia ad intelligibilia veniat ; quia

[1] Voir ces deux citations dans son livre, le *Christ de la tradition*, p. 145 et XXXIX, 2ᵉ édit., revue et augmentée. Paris, Palmé, 1867.

[2] Voir les *tables générales* des 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ séries, et en particulier, t. XVII, p. 372, note 3 (5ᵉ série).

omnis nostra cognitio a sensu initium habet (*Summa* 1a, q. 1, art. 9; édit. Migne, t. I, p. 468.)

« 3° Toute discipline a lieu au moyen d'une connaissance » précédente, comme le dit Aristote. »

Omnis namque disciplina fit ex præexistente cognitione, ut dicitur in Posterioribus (*de Magistro*, art. I, ad 3 ; dans *Quæst. disputatæ*, 2e part, p. 66, verso, in-fol., Venise, 1555).

Et, pour mieux exposer sa pensée, S. Thomas ajoute ailleurs sur ce texte :

« Aristote dit : Toute *doctrine* et toute *discipline*, et non point » toute *connaissance*, parce ce que toute connaissance ne dé» pend pas d'une connaissance précédente, car ce serait aller » à l'infini [1]. »

Ainsi, voilà la théorie complète de la Connaissance dans ses divers degrés, selon le S. Docteur.

Les *Annales* ont longuement et souvent cité ces principes comme ceux qui forment la base des opinions Traditionalistes, contre M. l'abbé Maret, contre le P. Chastel, contre M. l'abbé Bouix ; aucun de ces adversaires n'a jamais osé citer ces claires et décisives paroles.

Après tous les autres la *Civiltà* passe sous silence ces principes de S. Thomas. Cela semble étonnant ; car s'il y a quelqu'un qui cite S. Thomas, qui prétende suivre S. Thomas, c'est la *Civiltà*, et en particulier le *P. Liberatore*, qui paraît l'auteur de cet article. Au lieu de ces paroles si claires, elle cherche dans l'immense arsenal du Docteur angélique quelques principes abstraits d'où elle tire les conséquences qui lui plaisent. Nous allons l'entendre :

Consultons maintenant S. *Thomas*.

Qu'enseigne-t-il, ce grand maître sur nos connaissances ? Contre les Traditionalistes les plus stricts, il distingue la foi de la science, en ce que la première se fonde sur l'autorité, et la seconde sur l'évidence ; il affirme que la science, quelle qu'elle soit dans les limites de la nature, tire sa pleine certitude en celle des premiers principes, *que la raison découvre immédiatement*..

1° En vérité il est bien impossible de plus mal exposer les pensées des Traditionalistes et de S. Thomas. En formulant l'accusation de confondre la foi et la science, pourquoi la *Civiltà* ne cite-t-elle pas quelque texte ? On a vu que M. l'abbé Blessich

[1] Voir le texte et celui d'Aristote, dans *Annales*, t. XVII, p. 375 (4e série).

ne le dit pas. Qui donc l'a dit? Quel est le Traditionaliste qui l'a dit, afin que chacun porte sa responsabilité? Jusqu'à ce moment ce serait la *Civiltà* seule qui, falsifiant les textes de S. Augustin, aurait fait reposer toute science sur le maître *intérieur, le Christ,* qui seul *apprendrait toutes choses*; elle est donc seule ce Traditionaliste qu'elle veut réfuter.

2° Quand elle fait dire à S. Thomas que la Raison *découvre* immédiatement les premiers principes, la *Civiltà* va contre S. Thomas qui vient de dire, *ex professo*, que la connaissance des premiers principes vient à la raison *par le sens.* — D'ailleurs S. Thomas ne nie pas l'apprentissage nécessaire que fait l'homme par l'enseignement social. La *Civiltà* le suppose *seul* découvrant les premiers principes. On ne saurait être plus opposé à S. Thomas.

Il assure que ces principes se manifestent par la seule intuition des idées que nous acquérons par l'exercice de la vertu intérieure d'abstraction dont nous sommes doués.

S. Thomas dit: « La connaissance des premiers principes » vient à l'homme par le sens. »

La *Civiltà* lui fait dire ceci: « Les principes se manifestent » *par la seule intuition des idées,* acquises par l'exercice de la » force *intérieure.* » C'est l'antipode de S. Thomas. Intuition des idées, c'est le Platonisme, c'est l'Ontologisme.

Il prouve que pour faire *germer* de la connaissance des principes la science des filiations (ou conséquences), on n'a besoin que d'appliquer ces principes à quelque sujet déterminé.

La *Civiltà* cite ici trois textes d'une ligne chacun, pour prouver la théorie de l'origine de la connaissance qu'elle attribue à S. Thomas. Mais voici comment elle procède.

Elle passe sous silence et cache à ses lecteurs les textes que nous avons cités et où S. Thomas donne la théorie complète de la connaissance, et va interroger dans la 2e partie de la *Somme* au chap. intitulé: *Si la foi persiste après cette vie,* et en extrait ces lignes:

« Il est de la nature de la *science* d'avoir une ferme adhésion » avec la vision intellectuelle, car elle a une certitude procé» dant de l'intelligence des principes. Mais la foi... n'a pas la » vision [1]. »

[1] De ratione scientiæ est quod habeat firmam inhæsionem cum *visione*

Ceci est tout à fait conforme à ce qu'a établi S. Thomas; que toute *science* (et non pas toute *connaissance*) vient d'une connaissance précédente. La *Civiltà* dénature la pensée de S. Thomas en cachant ce qu'a établi le S. Docteur que la connaissance des *premiers principes* a son commencement par le sens.

On voit que la *Civiltà* use du sophisme connu *de Genere ad Genus*, en comparant la science à la foi surnaturelle, ce qu'aucun Traditionaliste n'a jamais fait.

Le 2e texte cité par la *Civiltà* est tiré du *Commentaire sur les analytiques d'Aristote*, il dit :

« La certitude de la science est toute basée sur la certitude » des *principes*. » (Citation inexacte par parenthèse).

Les Traditionalistes adoptent ce principe, seulement ils ajoutent avec S. Thomas : « Or la connaissance des *principes* » vient par le sens, » ce que la *Civiltà* supprime et cache à ses lecteurs. D'ailleurs quel rapport a ce texte avec la manière dont la raison se forme par le secours naturel et social qu'elle reçoit naturellement de la société? Que nos lecteurs nous le disent, s'ils le saisissent.

Le 3e texte cité de S. Thomas est celui-ci : « Par la lumière » naturelle de l'intellect, l'homme est rendu certain des choses » qu'il connait par cette lumière, comme des *premiers principes*[1]. »

A la bonne heure! Mais ajoutons : lesquels *premiers principes* sont connus par les sens. On voit comment tout cela est logique dans la doctrine de S. Thomas, non mutilée.

Cela veut dire que l'homme est intelligent, et que par son intelligence il est certain des choses naturelles. Mais encore une fois, quel rapport cela a-t-il avec la question de savoir comment, dans l'état actuel, l'homme se forme pour le corps et

intellectiva; habet enim certitudinem procedentem ex intellectu principiorum. Fides autem... non habet visionem (*Summa*, 1, 2, q. 67, a. 3). — Certitudo scientiæ tota oritur ex certitudine principiorum (*Analyt. Post.* lib. 1, lect. 19). — Per lumen naturale intellectus redditur certus de his quæ lumine illo cognoscit, ut de primis principiis (*Contra gentes*, l. III, c. 154, etc.) Voir *Quæst. de Magistro*. Cf. P. LIBERATORE, *Della conoscenza intellettuale*, Parte I, capo 3 per disteso.

[1] Ce texte est tiré d'un chapitre de la *Somme contre les Gentils*, ayant pour titre : *des dons de la grâce donnée gratuitement et des devinations des démons.*

pour l'esprit, par quel secours social sa raison se forme, et peu à peu acquiert des notions, une langue, et met en action les notions qu'il a ainsi apprises par ses yeux et par ses oreilles. C'est là la question que la *Civiltà* mêle, embrouille, pour donner droit aux Ontologistes de dire *qu'ils ont l'intuition directe de la vérité,* et aux Rationalistes que *par la lumière naturelle ils apprennent tout ce qu'on enseigne en philosophie*, et que cette lumière naturelle *leur suffit* pour se conduire.

On voit évidemment ici à quoi se réduisent les textes sur lesquels s'appuye la *Civiltà*, et combien elle manque à ce qu'elle doit à ses lecteurs, en leur cachant les textes mêmes où S. Thomas traite *ex professo* de la connaissance et de la manière dont elle arrive à l'homme.

Par conséquent, pour les connaissances dans les bornes de la nature, saint Thomas admet le travail de notre raison, non-seulement comme *propagatrice*, mais encore comme *initiatrice*. Contre les Traditionalistes mitigés, le saint docteur enseigne explicitement qu'il y a deux sortes de connaissances sur la Divinité : l'une à laquelle elle peut atteindre par l'effort de la raison, l'autre qui est tout à fait supérieure, par conséquent qu'il y a deux manières de traiter les vérités qui s'y rapportent, c'est-à-dire *la philosophique*, « selon qu'elles » sont connues par la lumière de la raison naturelle, » et *la théologique*, » selon qu'elles sont connues par la lumière de la révélation divine[1]. » Il s'en suit que l'existence de Dieu et de ses attributs ne sont pas, selon lui, des *articles de foi*, mais les préambules à ces vérités. « Car la foi suppose la con- » naissance naturelle, de même que la grâce suppose la nature[2]. » Donc notre esprit peut s'élever jusqu'à Dieu indépendamment de la parole révélatrice.

Telle est la principale conclusion de la *Civiltà*. Or, on peut dire qu'il y a presque autant de confusions que de mots. Ce qui étonne beaucoup pour des personnes qui se posent *ex professo* comme philosophes et théologiens.

1° Les Traditionalistes, autant que S. Thomas, admettent que la raison est *initiatrice;* mais à l'opposé de la *Civiltà*, ils disent que cette raison n'a jamais été *seule*. Comme S. Thomas ils disent : « L'âme au commencement est une table rase, sur » laquelle il n'y a rien d'écrit; » et ils ajoutent avec S. Thomas : « Or, la connaissance a son commencement par le sens. » Ils ne suppriment pas ces paroles du S. Docteur, comme le fait la *Civiltà*. La *Civiltà* veut que l'âme découvre immédiatement

[1] *Summa*, 1 p., q. 1, art. 1.
[2] 1 p., q. 2, art. 2.

les premières vérités, et elle est ainsi opposée à S. Thomas.

2° Les Traditionalistes, comme S. Thomas, admettent qu'il y a des connaissances qu'on peut atteindre par les efforts de la Raison. Mais par la Raison, non *seule*, qui n'est pas une raison selon la nature de l'homme actuel, mais par la Raison formée, enseignée d'abord par la société. La *Civiltà* entend par *raison naturelle* une raison *seule*, isolée, qui n'a jamais existé, et qui par conséquent n'est pas naturelle. L'état naturel pour nous est l'état actuel, c'est-à-dire l'état *social*.

3° Nous laissons à la *Civiltà* la responsabilité de l'opinion que l'existence de Dieu n'est pas un article de foi. Quand nous disons : « Je crois en Dieu, Père, Fils et S. Esprit, » d'après la *Civiltà* il faut retrancher Dieu, et ne faire entrer dans notre foi que les mots *Père, Fils et S. Esprit.* Ainsi quand Moïse a posé l'existence de Dieu au 1er article du Décalogue de Sinaï, il ne proposait pas aux Juifs un article de foi. Quand Dieu se révéla au premier homme et à la première femme, ils ne furent pas obligés de croire à sa parole. Nous le répétons, nous laissons tout cela sur le compte des doctes philosophes et théologiens de la *Civiltà.*

4° Les Traditionalistes, comme S. Thomas, croient *que la foi suppose les connaissances naturelles;* mais par connaissances naturelles ils comprennent les connaissances reçues d'une manière toute naturelle, par le sens et par l'enseignement premier de la mère et de la société.

5° Les Traditionalistes, comme la *Civiltà*, croient que l'homme a été élevé à la connaissance de Dieu, indépendamment de la *parole révélatrice.* Mais par *parole révélatrice,* ils entendent celle qui révèle les vérités surnaturelles; mais non pas indépendamment de la parole révélatrice, formatrice, enseignante des sens et de la nourrice. Suivant la *Civiltà*, l'homme actuel peut dire comme le Rationaliste du *Psalmiste :* « Nos » paroles sont de nous; qui est notre Dieu [1]? »

Quant à la loi *naturelle*, nous la portons *gravée profondément dans notre cœur.* Nous pouvons l'insulter, nous pouvons la mépriser, mais nous ne pouvons point l'effacer. Au moins pour ce qui regarde les principes communs,

[1] Labia nostra à nobis sunt; quis noster Dominus est (*Psal.*, xi, 5)? Voir *Cantique*, iv, 11, *Proverb.* v, 3; x, 13.

tous connaissent la vérité de cette loi ; c'est ainsi que parle le S. Docteur et avec raison [1].

En effet S. Paul nous en donne une confirmation éclatante dans son *Epître aux Romains*. « Dieu a châtié, écrit-il au chap. I, les savants Gentils, parce » que, s'étant manifesté à eux, ils ne lui ont pas rendu l'honneur qui lui était » dû. » Mais par quelle voie s'était-il manifesté? Peut-être par la Tradition. Pour le coup non ; mais plutôt par la création visible.

« En effet, ses perfections invisibles, depuis la création du monde, sont » aperçues intelligibles par les choses qui ont été faites, aussi bien que sa puis- » sance éternelle et sa divinité, en sorte qu'ils sont inexcusables, parce que » ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu [2]. »

Dieu, dit le même Apôtre, au chap. II, punit avec justice, même les péchés de ceux qui n'ont pas reçu la loi écrite. Et pourquoi? Le voici. Parce que *ils sont à eux-mêmes la loi*, en ce que « ils montrent l'œuvre de la loi écrite en leur » cœur, leur conscience leur rendant témoignage [3]. » Par conséquent l'homme, indépendamment de la tradition, peut avoir non la seule opinion, mais la certitude, au moins en ce qui regarde les principes communs de la loi naturelle.

Les Traditionalistes, comme la *Civiltà*, admettent tous ces textes de S. Paul ; mais ils pensent que S. Paul n'a pas fait abstraction, comme la *Civiltà*, de l'éducation sociale, que les Païens, dont il parle, avaient reçue ; comme S. Thomas, ils pensent qu'au commencement il n'y avait rien d'écrit sur la table rase de l'âme, et que ce qui s'y trouve y a été écrit par le sens et l'enseignement social. La morale naturelle est celle que tout homme a reçue naturellement de sa mère, et non surnaturellement par l'intervention secrète de Dieu.

Nous joignons à l'autorité des deux grands docteurs celle de la Congrégation de l'Index. Elle a formulé 4 propositions contre le Traditionalisme. Nous citons les 3 premières, comme celles qui concernent seules notre objet.

1° Quoique la Foi soit au-dessus de la Raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction, puisque toutes les deux viennent de la seule et même source immuable de la vérité, de Dieu très-Bon et très-Grand, et qu'ainsi elles se prêtent un mutuel secours (Encyclique de Pie IX, du 9 novembre 1846).

2° Le Raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La Foi est postérieure à la Révélation ; on ne peut donc convenablement l'alléguer pour prouver l'existence de

[1] *Summa*, 1ª 2ª q. 93, art. 2 ; q. 94, art. 6.

[2] Invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur ; sempiterna quoque ejus virtus et divinitas ; ita ut sint inexcusabiles. Quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt (*Ad. Rom.*, I, 20, 21.)

[3] Ipsi sibi sunt lex, qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum (*Ibid.*, II, 14, 15).

Dieu contre l'athée, pour prouver la spiritualité et la liberté de l'âme raisonnable contre un sectateur du Naturalisme et du Fatalisme (Proposition souscrite par M. Bautain, le 8 septembre 1840).

3° L'usage de la Raison précède la Foi, et y conduit l'homme, par le secours de la Révélation et de la Grâce (par M. Bautain, le 8 septembre 1840 [1]).

La Raison, *aidée de la Révélation et de la Grâce*, selon la proposition de l'Index, oui; la Raison *toute seule* et niant tout secours, non. Le fait est là.

Par conséquent il est faux que « la doctrine du Paganisme soit une donnée » de la Raison, » parce que, dans ce cas, il y aurait une contradiction entre celle-ci et la révélation.

Comment la *Civiltà* peut-elle nier que la raison païenne, la raison bouddhique, la raison chinoise, n'aient produit et ne produisent sous nos yeux les erreurs de ces peuples? Sans doute ce n'est pas la vraie raison. Mais la *Civiltà* oublie, qu'il n'y a de vraie et complète raison que celle dont parle la 3° proposition, celle qui est ***aidée de la révélation et de la grâce.***

Il est faux que « l'homme soit tout à fait incapable de s'élever à la connais- » sance du Créateur. »

Autre sophisme. Ce n'est pas notre raison *seule* et hors de la société qui s'y élève; c'est la raison traditionaliste élevée, formée, aidée de la société.

Il est faux que la raison ne puisse avoir quelque vérité indépendamment de la révélation, parce que l'usage de la raison précède la foi.

Ici la *Civiltà* prend le mot révélation pour *révélation surnaturelle*, et, en effet, sans cette révélation la raison peut avoir non pas quelque vérité, mais un grand nombre de vérités. Mais la raison, indépendante de toute révélation ou enseignement social, ne peut rien, car l'homme n'existe, pour son corps et pour son âme, qu'avec le secours de la société; sans elle il n'aurait pas existé, et si elle ne l'avait pas reçu, élevé, il serait mort. C'est un fait.

En outre, « n'est pas conforme à la vérité l'assertion qu'il n'appartient pas » à la seule Raison naturelle d'assurer à l'homme ses destinées immortelles, » et que l'immortalité de notre âme ne peut avoir pour garantie que la seule » révélation, » parce que Léon X, dans la bulle *Apostolici muneris*, a condamné les professeurs qui, en argumentant d'après la Raison, mettaient en doute l'immortalité de l'âme.

Ceci est un peu fort. La *Civiltà* oublie ou plutôt elle se met

[1] Voir le texte de ces propositions dans les *Annales*, t. XIX, p. 32 (4e série).

encore en opposition avec la 3e proposition qu'elle vient de citer, que la raison nous conduit à la foi, *avec l'aide de la révélation et de la grâce*. Tous les Ontologistes suppriment cette seconde partie de la proposition.

La *Bulle* de Léon X est complétement vraie, car elle ne parle pas de la raison fantastique, supposée *seule* et isolée de l'homme, laquelle n'existe pas. Elle parle de l'homme social actuel.

Aussi n'est pas exacte la proposition suivante : « Dieu nous donne l'âme et » le corps par le moyen des *forces de la nature*, » parce que pour ce qui regarde l'âme, on ne peut plus d'aucune manière le soutenir, puisqu'elle a été condamnée, il y a peu, dans les écrits de Froschammer.

Nous serions curieux de voir le texte qui a condamné cette proposition de M. l'abbé Blessich. N'est-ce pas en effet par le moyen du père et de la mère que Dieu forme le corps, et par le même moyen qu'il forme et instruit l'âme ? Nous serions curieux de voir un homme formé, indépendamment de ces forces de la nature. Cela ne s'est fait que pour Adam. La *Civiltà* a formé cet homme dans son cabinet ; qu'elle en fasse l'exhibition, nous irons à Rome pour le voir.

Aussi ne pouvons-nous approuver la proposition suivante : « Dans le fait, » l'homme (par le péché originel) était devenu charnel, grossier, et son âme » était devenue tellement stupide qu'elle s'était *identifiée avec la matière*, » dans laquelle elle se trouvait comme ensevelie dans un tombeau, » parce que cela signifierait que l'effet du péché originel a été une corruption substantielle de la nature, ce qui est contre le concile de Trente.

Que l'âme Païenne se fût identifiée avec la matière, c'est là un fait prouvé par les systèmes de Lucrèce et de tous les matérialistes païens. Comment la *Civiltà* peut-elle le nier ? Qu'elle fût ensevelie comme dans un tombeau, c'est ce qu'attestent, dans le Nouveau Testament le prêtre Siméon qui dit, « que le Christ est venu illuminer ceux qui étaient » assis dans les ténèbres et les ombres de la mort [1], » et pour l'Ancien Testament S. Luc lui-même qui cite ce passage d'Isaie : « Le peuple qui était assis dans les ténèbres, » a vu une grande lumière, et cette lumière s'est levée pour » ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort [2]. »

[1] Visitavit nos Oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent (Luc. I, 79).

[2] Populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam, et sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis (Matth. IV, 16 ; Isaie IX, 1).

La *Civiltà* aurait dit à l'un et à l'autre : « Je n'approuve pas » ce que vous dites, que l'âme se trouvait comme ensevelie » dans une tombe. »

Moins encore pouvons-nous approuver l'opinion suivante, p. 467 :

« Supposer que l'homme a été créé par Dieu avec cette furieuse tendance au » mal, avec cette paralysie pour le bien, qui nous caractérise tous indistinc- » tement, ce serait nier Dieu lui-même. Ce qui nous fait connaître que Dieu » est vraiment Dieu, c'est la sagesse, l'ordre et la beauté qui reluisent dans ses » œuvres, et dont il est la source inépuisable. Par conséquent, lui reprocher » d'avoir fait l'homme, son chef-d'œuvre, dans cet état de désordre, de dépra- » vation dans lequel il naît, serait la même chose que d'enlever à Dieu tout ce » qui le constitue Dieu, c'est-à-dire sa sagesse et sa perfection ; ce serait donc » nier Dieu. » Parce que contre cette assertion il y a la condamnation de la 55e proposition de Baius, qui dit : « Dieu n'aurait pu au commencement créer » un homme tel qu'il naît à présent. » Outre que cette opinion a pour consé- quence que ce qui fut donné à l'homme avant sa chute fut dû à sa nature au- tant que Dieu est juste, comme Baius l'affirmait dans d'autres propositions pareillement condamnées. Par conséquent voilà détruite dans l'homme toute idée du *surnaturel*, parce que ce qui est dû à la nature n'est plus au-dessus de l'exigence de la nature, comme veut l'idée même du surnaturel.

Nous ne savons pas dans quelle circonstance M. l'abbé Blessich a émis cette proposition ; mais s'il n'a voulu prouver par là que l'existence du péché originel en montrant le triste état actuel de l'homme, il n'a dit que ce que disent tous les prédicateurs. Voici en effet comment s'exprime Bossuet :

« Que l'homme parut alors éloigné de sa première institu- » tion ! Dieu pourrait-il l'avoir fait avec ces perverses inclina- » tions qui se déclaraient tous les jours de plus en plus ? Et » cette pente prodigieuse qu'il avait à s'assujettir à toute autre » chose qu'à son Seigneur naturel, ne montrait-elle pas trop » visiblement la main étrangère par laquelle l'œuvre de Dieu » avait été si profondément altérée dans l'esprit humain qu'à » peine pourrait-on y en reconnaître quelque trace ? Poussé » par cette aveugle impression qui le dominait, il s'enfonçait » dans l'idolâtrie, sans que rien le pût retenir [1]. »

Sur cela nous avons la décision d'un Concile conçue en ces termes :

« Si quelqu'un dit que la mort seule du corps, qui est la » peine du péché, et non pas le péché qui est la mort de l'âme,

[1] *Dict. sur l'Hist. univ.*, partie 2e, ch. II ; édit. Lachat, t. XXIV, p. 384.

» a passé à tout le genre humain, il *attribue à Dieu une injus*
» *tice*[1]. »

C'est un texte cité par Bossuet contre les Pélagiens modernes. Or attribuer à Dieu une injustice, n'est-ce pas nier Dieu, comme le dit M. l'abbé Blessich ? Bossuet ajoute : « Qu'on y prenne » garde, et que personne ne s'avise de le contredire. Car c'est » la définition expresse du 2e Concile d'Orange (tenu en 529[2]). »

Par conséquent, les Rationalistes aussi bien que les Traditionalistes, quoique adversaires, aboutissent au même résultat : *l'anéantissement du surnaturel* dans l'homme. Les premiers en niant directement le surnaturel et en attribuant tout aux forces humaines; les seconds en le déclarant *dû aux exigences* de la nature de l'homme.

Par conséquent, les uns et les autres étant tombés dans l'erreur, furent, les premiers, justement condamnés par le Souverain Pontife Pie IX, dans la condamnation de Frohschammer; les seconds dans la condamnation de M. l'abbé Ubaghs.

La *Civiltà* dénature encore l'opinion des Traditionalistes. Ceux-ci ne disent pas que le premier état de l'homme fut dû aux exigences de la nature, mais seulement que l'état de société ou de secours et d'enseignement social est dû à l'homme naturel actuel. Car comme on est forcé d'en convenir, sans ce secours l'homme actuel mourrait.

Quant à l'état moral de l'homme actuel, on a vu que M. l'abbé Blessich n'a dit que ce que dit Bossuet : que l'on applique donc à Bossuet et aux autres Moralistes les reproches de la *Civiltà*, et l'on saura comment ils portent à faux. La *Civiltà* mêle, embrouille les paroles de M. l'abbé Blessich, pour trouver à y mordre; elle va avouer qu'on peut les prendre dans un bon sens.

De ces remarques, il ne faut rien déduire contre l'orthodoxie de l'illustre auteur. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, l'auteur est doué d'un esprit véritablement catholique. Nos remarques consistent à lui attribuer un penchant pris d'un système et une certaine exagération dans les formules des idées. Dans d'autres endroits de ses Discours, il a des expressions qui peuvent contrôler les passages allégués. Aussi nous sommes certains que, trouvant dans le 2e volume l'abandon complet du Traditionalisme et plus de mo-

[1] Si quis... mortem tantum corporis, quæ pœna peccati est, non autem et peccatum, quod mors est animæ, per unum hominem in omne genus humanum transisse testatur, injustitiam Deo dabit (*Concil. arausicanum*, II, c. 2 ; dans les *Concilia* de Bail, t. II, p. 181, in-fol.

[2] Bossuet, *Défense de la tradition et des SS. Pères*, part. 2e, l. VII, c. 20 ; t. IV, p. 277, édit. Lachat.

dération dans la hardiesse de ses jugements, nous pourrons, avec le plus grand plaisir, confirmer les éloges bien dus aux parties indiquées, et ajouter celles qui résulteront de l'achèvement de son travail.

On ne saurait mieux avouer l'injustice et l'exagération des reproches faits à M. l'abbé Blessich. On avoue ici qu'il n'a qu'un penchant vers le Traditionalisme faux que lui reproche la *Civiltà*. Elle avoue même que d'autres passages peuvent excuser, cela veut dire expliquer ceux-ci. Elle avoue donc qu'elle a exagéré et dénaturé ses propositions. Quelle belle œuvre qu'elle a faite là, et comme cela est glorieux pour des religieux qui défendent la vérité!

Nous avons prouvé, nous, que la *Civiltà* a dénaturé, ou plutôt n'a peut-être pas compris les opinions des Traditionalistes; que l'homme qu'elle forme n'est pas l'homme social actuel, mais l'homme isolé naturel, inventant pour lui-même tout ce qu'on enseigne en Philosophie.

Nous avons montré que la *Civiltà* donne ainsi les bases de cette Religion naturelle, trouvée par l'homme isolé, par la raison isolée, que forme cet homme naturel à sa manière; de cette Religion naturelle, qui en ce moment même menace l'Église, qui l'a remplacée dans un grand nombre d'esprits, qui anime à peu près tous les gouvernements, lesquels en ce moment même ne défendent plus l'Eglise comme *dépositaire de la Révélation divine*, mais comme représentant cette *religion de conscience*, inventée par l'homme naturel, homme naturel qui en ce moment frappe à la porte du Vatican, et est sur le point d'en expulser le Pontife. Les redacteurs de la *Civiltà* sont sur les lieux, entendent les coups, tremblent pour eux, mais dans leur cabinet, ils ont fait leur homme naturel, formant *seul* cette religion naturelle, et ils le feront, jusqu'à ce que cet homme vienne les chasser de leur cabinet.

Et maintenant que nos lecteurs se souviennent des textes que nous avons donnés dans le commencement de cet article, et où le P. Perronne, le P. Zigliara, Mgr Maret, soutiennent qu'ils ne parlent que des forces de l'homme *possible*, de *l'homme logique*, et non des forces de l'homme *actuel*, qui *par le fait* est formé comme le disent les Traditionalistes; qu'ils fassent attention que la *Civiltà* n'a jamais formulé cette distinction

essentielle, et ils en conclueront comme nous que la *Civiltà*, dans tout son article, dans tout son système philosophique; que le P. Liberatore, dans tout son Cours de philosophie, enseignent à leurs lecteurs que l'homme *possible*, l'homme *logique*, est l'homme *actuel*.

Si l'on y ajoute leur constante opposition à toute réforme des études Païennes dans les classes, on trouvera que les PP. Jésuites, certes sans le vouloir, donnent le plus grand appui à ce Rationalisme anti-chrétien, qui vise à anéantir la Révélation du Christ.

A. BONNETTY.

Enseignement catholique.

LETTRE PASTORALE DE MGR D'AVANZO
SUR LE CONCILE
Et sur la révélation positive et traditionnelle dans l'Eglise.

A peine avions-nous terminé l'exposé des théories Ontologiques de la *Civiltà*, que nous avons reçu la Lettre pastorale de Mgr d'Avanzo qui contient, on peut dire, la réfutation de toutes les théories Ontologiques et Rationalistes.

Cet théories reposent sur ce que Dieu n'aurait pas révélé positivement et extérieurement par la parole, les lois que Adam et ses descendants devaient croire et pratiquer; mais que l'homme les aurait reçues, par l'acte même de la création, en recevant le don de la Raison, avec laquelle seule il aurait connu et se serait imposé à lui-même toutes les lois et les vérités dites *naturelles*. On a vu que c'est la théorie de Mgr Maret qui va jusqu'à déclarer qu'il n'y a eu qu'une Révélation positive : celle des vérités *surnaturelles*. C'est la théorie de tous nos *Cours de philosophie*, qui assurent n'enseigner que des vérités *naturelles*, et se déclarent distincts de la théologie, qui enseigne les vérités *surnaturelles*.

Or, Mgr d'Avanzo enseigne très-explicitement, que Dieu a parlé *positivement*, *extérieurement* à Adam, et a continué à instruire l'homme et à lui enseigner ce qu'il doit croire et faire, dogme et morale, par plusieurs Révélations extérieures.

Nous ne pouvons reproduire ici toute la suite de cette *Lettre pastorale* qui contient 59 pages [1]; mais nous allons en donner l'analyse, en forme de sommaire, fait par le prélat lui-même et traduit à Rome sous ses yeux, par M. l'abbé Peltier.

I

Introduction. Quelle peut être l'utilité d'un concile? —

[1] *Mgr d'Avanzo : L'otto dicembre* 1869, *primo splendido trionfo della Chiesa cattolica, a cagione del Concilio ecumenico; istruzione pastorale*. In-8°. Napoli, 1869.

Question insidieuse. — Réponse : sa seule ouverture à la date du 8 décembre est un premier et éclatant triomphe de l'Eglise catholique. — 1. Le fait est que le monde entier s'en est ému. —2. Ce fait étant naturellement inexplicable, la solution doit s'en trouver dans l'ordre surnaturel. — 3. Affirmation solennelle de la doctrine catholique.—La Vérité, le Verbe, seul maître qui enseigne. — 4. Dessein du Verbe créateur au commencement des choses. — L'Incarnation du Verbe, cause formelle et finale de la création. — 5. Le Verbe crée la nature humaine, objet de sa prédilection. — Elévation gratuite de l'humanité à l'ordre surnaturel, dont le Verbe est le principe et l'auteur. — 6. La femme tirée mystérieusement des flancs de l'homme, grand sacrement, ou figure de l'Incarnation.

II

7. *Premier enseignement personnel et extérieur donné par le Verbe à nos premiers parents dans l'état d'innocence.* — 8. Motif de la chute des anges. — 9. Chute de nos premiers parents.

III

Deuxième et 3e enseignement. — Sentence de condamnation. —Révélation du remède, autre fin de l'Incarnation. —10. Philosophie de l'histoire de tout le genre humain. — Les fils de Dieu, et les fils de Satan. — La guerre se continue. — Le Verbe rédempteur *réforme* son œuvre viciée par Satan, et *continue d'instruire les hommes.* — Déluge. — Préceptes noachites. — 11. Satan répand de nouveau son enseignement mensonger. — Idolâtrie.— Faux oracles. — 12. Le Verbe rédempteur multiplie les actes de sa prédilection pour le genre humain. — Vocation d'Abraham et des patriarches jusqu'à Moïse.

IV

Quatrième enseignement donné par le Verbe avec plus de solennité sur le Sinaï, et perpétué au moyen de l'arche miraculeuse. — 13. Et des prophètes.—Et enfin des Juifs eux-mêmes dispersés dans le monde.

V

14. Dans la plénitude des temps le Verbe vient habiter parmi les hommes. — *Il les enseigne pendant trois ans et plus.* — 15. Au moment de retourner à son Père, il fonde l'Eglise.—Et y établit un *magistère,* une *magistrature* et un *ministère* publics

et solennels, dont le monde a le spectacle pour la première fois. — Distinction de clercs et de laïcs.

VI

16-17. Permanence du Verbe incarné dans l'Eglise qui est son corps, au moyen de la présence réelle dans l'Eucharistie, de l'infaillibilité de l'enseignement et de l'assistance continuelle de l'Esprit-Saint. — 18-19. Triomphes de Satan suivis d'autant de défaites, — tant avant que depuis la venue du Verbe rédempteur. — 20. A chacune des attaques extraordinaires que livre Satan, le Verbe oppose aussi un remède extraordinaire proportionné à leur violence. Le Concile œcuménique — en 16 siècles, 18 fois il a été assemblé.

VII

21-22. Depuis trois siècles, Satan s'apprête pour un nouveau combat, plus terrible que les autres, à livrer de nos jours. — Il prend tout l'ordre surnaturel pour objet de ses attaques sous mille formes diverses. — Déisme. — Naturalisme. — Rationalisme philosophique et biblique. — 23. Eclectisme. — Socialisme, Communisme, Matérialisme.

24. Terribles suites de l'enseignement de Satan qui se croit maître de la victoire et livre ses assauts. — 25-26. Trois assauts contre le Verbe Jésus Rédempteur, contre le Verbe Dieu Glorificateur, contre le Verbe Christ Seigneur.

VIII

La voix du Seigneur éclate et triomphe autant de fois par l'organe de Pie IX. — 27. Quatrième assaut dirigé contre le Christ, seul précepteur suprême du genre humain. — Pie IX déjoue ses efforts en convoquant le 19e concile général. — 28-29. L'Eglise remporte un premier triomphe et en attend de plus grands.

30. Satan appelle au secours; d'autres combattants, armés d'autres armes, accourent à son aide et descendent dans l'arène. — Quels sont ces nouveaux combattants?

31. Chacun doit prier avec ferveur et sans jamais se lasser, en invoquant encore la protection de la Vierge Immaculée, des anges gardiens et de tous les saints en faveur de l'Eglise, du Concile, du Pape, des évêques et de son propre pasteur. — Uniformité de la prière.

IX

Après la traduction de ce *sommaire* qui fait bien connaître l'ensemble de l'œuvre, nous croyons devoir donner connaissance de la Note 33 (p. 54), qui parle, en ces termes, de la théorie de Mgr Maret.

33. «Les armes rouillées dont nous parlons consistent à raviver les antipathies contre le Chef de l'Eglise, soit en *démocratisant* la constitution de l'Eglise elle-même, pour affaiblir d'autant la juridiction suprême de son Chef dont on ne voudrait faire qu'un Chef ministériel, soit en qualifiant d'intolérable abus l'infaillibilité de ses décisions dogmatiques. Le porte-étendard de cette secte fut *Richer*, qui, dès l'an 1591, se prit à répandre ces pernicieuses doctrines dans l'*Université de Paris*, jusqu'en 1613, qu'elles furent condamnées [1]. Puis elles furent adoptées par les Parlements de France, et ensuite par les Jansénistes qui voulaient ainsi éluder leur condamnation (1653). Plus tard, les Gallicans les formulèrent en quatre propositions dans leur fameuse assemblée de 1682, que réprouva le pape Innocent XI. Enfin, elles ont reçu un nouveau développement des doctrines de Febronius, et ont été condamnées alors par Clément XIII, en 1764. Tous ces téméraires sont appelés *hæreticorum semi-fratres*, par le docte Liebermann dans ses *Institutions théologiques* [2].

»Il est vrai qu'aujourd'hui on a voulu ressusciter ce Gallicanisme mort, et qu'on cherche à faire grand bruit d'un livre publié par un évêque *in partibus* distingué, Mgr Maret, ainsi que d'un manifeste d'un certain journal, d'ailleurs recommandable (le *Correspondant*) ; mais c'est là une manœuvre de cette classe de Catholiques qui se disent libéraux et qui se croient l'objet intentionnel de certaines propositions du *Syllabus*, qu'ils ont le tort de se refuser à prendre dans leur vrai sens. Bien qu'ils aient trouvé un écho en Bavière comme aussi en Italie, espérons toutefois dans le Seigneur, que bientôt toute

[1] Par la mise à l'Index de son livre *de Ecclesiastica et Politica potestate*, par décret du 10 mai. Voir en outre les décrets du 2 décembre 1622 et 4 mars 1709.

[2] Tom. II, p. 161, Brixiæ, p. 1843. Voy. aussi Wouters et Rohrbacher, *Histoire ecclés.*

équivoque sera levée et que la paix sera faite de nouveau. En attendant, les évêques de France ne se sont pas fait faute de protester, entre autres ceux de Montauban, de Nîmes, de Laval, de Versailles, de Rodez et autres, dont le seul nom est un éloge; et ce docte et profond théologien qui s'appelle Mgr *Pie*, évêque de Poitiers, dans deux éloquents *discours*, l'un du 28 septembre, publié par l'*Univers* du 6 octobre, l'autre du 24 octobre, rapporté dans le *Monde* du 3 novembre, a parlé du livre et du manifeste en question avec une telle force d'expressions, que, comme il est dit dans la *Semaine religieuse* de Poitiers, cela équivaut à une mise à l'index de ces deux factums pour ce diocèse. »

X

On nous permettra aussi de reproduire la note 18 (p. 30), où l'éminent prélat parle en ces termes des travaux des *Annales* et d'un volume que nous avons publié :

« La vocation de Jérémie à l'office de prophète, racontée par lui-même (I, 8), peut servir d'exemple de la manière dont le Seigneur confiait la mission de prophétiser. La dispersion des Hébreux dans le monde entier, particulièrement dans le cours des deux derniers siècles avant Jésus-Christ, a été mise en lumière et appuyée des plus fortes preuves par M. Bonnetty en divers articles des *Annales de philosophie chrétienne*, qu'il a recueillis ensuite dans un seul volume sous le titre de : *Documents historiques sur la religion des Romains*, Paris, 1867, ouvrage fort important pour réparer le silence qu'on s'obstine dans tous nos livres d'enseignement classique Païen à garder sur le peuple de Dieu, dont le Seigneur, cependant, a si puissamment fait servir le ministère, à conserver vivante, parmi les Gentils, la tradition des vérités primitivement révélées, et surtout de la promesse du Messie à venir, en inspirant aux Juifs cette fureur de prosélytisme, pour ainsi parler, attestée par Jésus-Christ lui-même : « Vous parcourez la mer et la terre » pour faire un prosélyte[1]... » Suétone dit de son côté :

« Dans tout l'Orient avait grandi une ancienne et constante » opinion qu'il était dans les Destins, que vers ce temps, des

[1] Circuitis mare et aridam, ut faciatis unum proselytum (Matt., XXIII, 15).

» hommes partis de la Judée deviendraient les maîtres des » choses [1]. »

XI

Les *Annales* connaissent déjà Mgr d'Avanzo :

1° Par le *beau programme des études* donné à son séminaire dans lequel il applique la réforme chrétienne des études et la philosophie traditionnelle « selon, dit-il, Mgr Gaume, M. Bonnetty, Mgr Parisis et le P. Ventura. »

Nos lecteurs ont pu y comparer les programmes des *PP. Jésuites* et de l'*Université* que nous avons publiés parallèlement à celui de Mgr d'Avanzo. Il n'en existe pas de plus parfait et de plus approprié aux erreurs actuelles [2].

2° Par le *discours* prononcé le 6 septembre 1866, à l'Académie de la religion catholique de Rome, *sur la direction nouvelle à donner à la polémique catholique* [3].

A. B.

[1] Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur (Suet., *Vespas.*, c. IV).

[2] Voir *Annales*, t. XX, p. 285 (4e série).

[3] Voir *Annales*, t. XV, p. 204 et 245 (5e série).

Archéologie chrétienne.

DES MÉDAILLES DE DÉVOTION

Des six ou sept premiers siècles de l'ère chrétienne.

D'après les travaux et les découvertes

DE M. LE CHEV. DE ROSSI.

Pour répondre aux incrédules attaquant la Bible et niant les grands faits de l'histoire primitive, ce qu'il y a de mieux à faire ce n'est pas d'entasser syllogismes sur syllogismes, c'est d'apporter des faits, c'est de leur mettre sous les yeux les monuments mêmes que la science et les découvertes ont fait surgir, en si grand nombre, dans ce siècle. A celui par exemple qui nie Babel, il n'y a qu'une réponse à faire : mais lisez donc les détails de la restauration de Babel par Nabuchodonosor, tels que M. Oppert les a déchiffrés sur les briques trouvées à Borsippa [1], ou plutôt allez vous-même en Mésopotamie, et la fameuse Tour vous apparaîtra, de vingt lieues, avec ses proportions encore colossales, et vous verrez s'il est facile d'effacer de l'histoire ce que le temps n'a pas effacé du sol.

Eh bien, il en est de même pour les premiers temps chrétiens et pour l'histoire de nos dogmes niés avec une rare dose d'imprudence et surtout d'ignorance par les protestans. Les modernes hérétiques ont banni les reliques et les images. Ils ont crié à l'idolâtrie reprochant aux Catholiques le culte pourtant si légitime rendu aux Reliques des saints et à leurs images. Et, bien entendu, avec la prétention qu'ils ont affichée de ramener l'Eglise à la pureté des premiers temps, ils ont soutenu que ce culte et cette dévotion étaient inconnus parmi les chrétiens primitifs.

Les théologiens leur ont démontré la ligitimité des hommages rendus aux images et aux reliques, établissant ainsi le droit. Ils ont tâché aussi de démontrer le fait et ils ont produit quelques passages des Pères et des écrivains ecclésiastiques

[1] Voir la traduction de ces inscriptions, dans les *Annales*, t. XIV. p. 345 (4e série).

indiquant que ces pieuses pratiques étaient usitées dans l'Eglise primitive.

Mais l'argument sans réplique c'est assurément de faire passer sous les yeux des Protestants, de mettre dans leurs mains des monuments authentiques des premiers siècles : des Reliquaires et des Médailles datant de l'enfance de l'Eglise.

C'est ce qu'a fait, dans ces derniers temps, l'illustre archéologue M. le Chevalier de Rossi. Ses travaux sur des objets déjà connus mais peu étudiés, et ses découvertes de nouveaux spécimen ne peuvent laisser de nuages sur cette grave question.

Dans son *Bulletin* de mai 1863, il avait décrit ces petits reliquaires portatifs appelés *encolpia*, qui se suspendaient sur la poitrine et qui contenaient des Reliques de martyrs.

Cette année 1869, il a étudié les Médailles de dévotion dont l'usage était général parmi les premiers chrétiens et qui se portaient aussi suspendues au cou. — Voilà bien l'usage catholique actuel, usage qualifié d'idolâtrie par les Protestants et de puérilité par tant de Catholiques tièdes et légers ; le voilà justifié par ce qui avait lieu dans l'Eglise primitive.

Les travaux du Chevalier de Rossi sont depuis quelques années popularisés par la publication du *Bulletin d'archéologie chrétienne* dont l'édition française paraît, tous les deux mois, sous la direction de M. l'abbé Martigny, archéologue lui-même de beaucoup de mérite et qui joint souvent au texte de Rossi des notes très-intéressantes.

Les *Annales de philosophie chrétienne* ont déjà, plusieurs fois[1] fait connaître les grands travaux de M. de Rossi et ses admirables découvertes dans les catacombes de Rome. Là il s'agissait surtout des monuments du culte public. Il s'agit aujourd'hui des objets ou plutôt d'une classe d'objets appartenant au culte domestique, à la piété privée, c'est-à-dire des médailles de dévotion portées par les fidèles des premiers temps.

Ce sont des Médailles, non point frappées, mais gravées en creux. Elles sont percées d'un ou deux trous ou même surmontées d'une petite boucle qui servait à les suspendre au cou. Elles sont presque toutes aussi usées un peu par le frottement.

[1] Voir *Annales*, t. v, vi, vii, viii, x, xii, xiii, xiv, xv et xvii (5e série).

Sans parler de la grande médaille représentant le *martyre de saint Laurent*, on connaît ces médailles déjà depuis longtemps. Dès le 17e siècle on en avait des spécimen, on en trouve aussi, dans le siècle dernier, un certain nombre déposé dans les musées, spécialement à la Bibliothèque vaticane. La plupart, toutes mêmes, croyons-nous, ont été trouvées à Rome.

M. de Rossi les a étudiées avec soin, il a même établi une classification.

L'on distingue dans le groupe de ces médailles trois époques bien clairement indiquées :

Celle du symbolisme primitif qui appartient à l'âge des persécutions, à l'âge antérieur à la paix de l'Eglise ;

Celle où ce symbolisme cède peu à peu le pas aux signes, aux images, aux compositions qui se placent dans l'ère de la paix rendue à l'Eglise ;

Celle enfin où apparaissent les débuts de cette période artistique qu'on a appelée bysantine.

En effet, il y a une chose à remarquer, c'est que ces médailles, comparées aux autres monuments chrétiens des premiers siècles, forment une suite de types ayant une analogie visible avec les fresques, les peintures, les mosaïques que l'on trouve dans les catacombes et ensuite dans les basiliques.

D'autres caractères aident encore à formuler cette classification.

Sur les médailles de la 1re époque ou sur les plus anciennes de la seconde, dont les images se rapprochent des peintures des cimetières souterrains, les saints personnages ne sont pas nimbés.

Dans celles de la 2e époque, surtout avancée, et dont les images ressemblent bien plus aux peintures des basiliques qu'à celles des catacombes, et même dans les médailles les plus anciennes de la 3e époque, le Sauveur seul a la tête nimbée.

Sur les médailles de la 3e époque, le nimbe n'est plus réservé au Sauveur, il ceint la tête de tous les saints personnages.

Cela est conforme à l'usage constaté sur les autres monuments chrétiens, suivant les époques.

Enfin autre remarque. Le monogramme de la Croix, sur les

médailles de la 1re époque, est celui dit *decussatum* ☧. Dans la 2e époque, la croix est ainsi tracée : ☧. Enfin la 3e, on trouve la Croix nue : ✝ ou ✝. Or cette manière de figurer la croix se retrouve, suivant les trois époques, sur les autres monuments surtout à Rome et même dans tout l'Occident.

Ainsi les croix, le nimbe et la forme des dessins des images qui ornent les médailles, comparés aux autres monuments du Christianisme primitif, offrent des caractères qui aident à assigner à ces curieux petits objets une époque dans ce laps de temps comprenant les six ou sept premiers siècles de l'ère chrétienne.

1re *époque.* — Sans parler des signes arcanes du symbolisme primitif comme l'*ancre* et le *poisson* qui se portaient suspendus au cou, il y a des médailles proprement dites de cette époque, par exemple : celles qui représentent le Pasteur et son troupeau figurant le *bon Pasteur* de l'évangile. M. de Rossi les décrit et en donne le *fac simile* dans une de ses planches.

2e *époque.* — La deuxième époque, circonscrite dans les 4e et 5e siècles, offre bien des modèles remarquables, par exemple : cette médaille qui montre le *Pasteur* traditionnel et, au revers, le *Sauveur* donnant aux deux princes des Apôtres la mission de prêcher l'Evangile. Puis une autre médaille offre l'image des martyrs Ste *Félicité et ses fils.* Enfin de très-curieuses médailles représentent un *Chrétien* venant apporter une offrande ou s'offrant lui-même au tombeau d'un martyr.

Quelques-unes de ces médailles ont, d'un côté, un portrait (celui sans doute de la personne à laquelle il appartient) et de l'autre le *monogramme* du Christ. Quelques autres même n'ont rien autre chose que le monogramme. Sur plusieurs on lit une acclamation, une sorte de souhait de bonheur pour la personne qui doit porter la médaille, v. g. *Sucessa, vivas* etc. etc.

3e *époque.* — Parmi les médailles de la troisième classe, c'est-à-dire couvertes d'empreintes de l'art bysantin, plusieurs présentent, d'un côté, *l'adoration des Mages.* Sur le revers d'une de ces médailles, M. de Rossi voit l'image *d'un enfant* offert à J. C. et aux saints Apôtres Pierre et Paul. Le

Sauveur apparaît dans le nuage tenant dans chaque main une couronne destinée aux apôtres. Dans un grand nombre de médailles on remarque l'imitation évidente des mosaïques dont les absides de cette époque sont ornées.

M. de Rossi a soin de démontrer que ces objets sont de vraies médailles et ne doivent point être confondues avec les monnaies portant des symboles chrétiens et frappées par les empereurs, après Constantin, surtout par l'empereur Jean Zimiscès.

Après avoir donné cette classification, M. de Rossi examine quel était l'usage, la destination de ces médailles pieuses.

Il prouve que ces médailles furent employées non-seulement comme signe ou témoignage de la foi en Jésus-Christ ou à l'intercession des Saints, mais encore que, presque toujours, elles servaient de véritables tessères de dévotion, c'est-à-dire de consécration personnelle faite à Dieu devant les autels et les sanctuaires célèbres des martyrs, ou enfin de souvenir des engagements sacrés contractés sur les fonds du baptême. Par conséquent, comme l'observe le très-savant et très-pieux archéologue, la coutume qu'ont actuellement les fidèles de porter des médailles de dévotion comme souvenir de pieux pèlerinages ou d'admission dans une confrérie, est une coutume très-sainte se rattachant à ce qui se passait dans la primitive Église.

Les écrivains anciens ne la mentionnent pas clairement, cette coutume; mais voici les monuments qui en parlent d'une manière bien autrement nette et éloquente. Qu'en diront les protestants?

L'unique fait enregistré par l'histoire et qui ne peut se rapporter à notre sujet, c'est celui de sainte Geneviève, recevant de saint Germain d'Auxerre, pour la suspendre à son cou, une pièce de monnaie portant l'empreinte du signe de la croix, et cela au moment où elle consacre à Dieu sa virginité devant le saint évêque.

On pourrait aussi trouver des rapports avec cet ancien usage dans la mention faite par saint Zénon, évêque de Vérone, de médailles baptismales.

Parmi les médailles antiques que décrit M. de Rossi, quel-

ques-unes, celles qui représentent le Pasteur et certaines autres scènes, conviennent très-bien à l'entrée de l'infidèle dans le bercail du Christ, et sont sans doute des souvenirs du baptême.

D'autres, celles surtout qui représentent des fidèles se présentant devant les sanctuaires, les tombeaux des martyrs, sont sans doute des souvenirs de pèlerinages, et forment ainsi les premiers anneaux de cette chaîne de médailles qu'au moyen âge, et depuis, jusqu'à nos jours, les pèlerins ont rapportées et rapportent de leurs visites aux Lieux saints et aux autres sanctuaires célèbres de la chrétienté.

Inutile d'ajouter que ces pieuses médailles des premiers siècles n'ont aucun rapport avec ces médailles superstitieuses et ces phylactères interdits aux chrétiens et souvent mentionnés par les Pères. M. de Rossi établit que ces deux classes d'objets diffèrent essentiellement.

Ainsi voilà des usages pieux, reprochés aux catholiques comme une damnable innovation, les voilà qui se retrouvent parmi les chrétiens des catacombes ou du siècle des Constantins, et ils nous sont attestés par des monuments irrécusables.

Que les protestants s'en scandalisent, que les incrédules sourient, s'ils le veulent; mais ce que font nos jeunes filles et nos femmes pieuses, les vierges et les matrones chrétiennes le faisaient aussi, au milieu des persécutions sanglantes des premiers âges et au temps des premiers triomphes de l'Église.

Admirable explosion du sentiment chrétien, qui trouve, pour exprimer sa foi et son amour, un langage toujours le même, quoique toujours rajeuni de siècle en siècle!

Triste aveuglement de l'hérésie, qui ne sait pas comprendre ce qu'il y a de doux, de suave, de consolant dans ces dévotions populaires!

Que l'incrédule, que le chrétien indifférent et frivole rient de ces dévotes pratiques; ils donnent ainsi la mesure de leur mesquine intelligence. Ils ne savent pas comprendre ce que la religion a de charme et de profondeur dans ses plus petites manifestations. Ils ne voient pas qu'elle est toujours grande et belle, soit qu'elle s'exprime par les pompes de nos fêtes ou

l'éloquence de nos orateurs, soit qu'elle nous parle par la touchante prière de la femme du peuple ou par le geste enfantin de la jeune fille pressant sur son cœur pur la médaille de la Vierge immaculée ; de même que le Dieu créateur est toujours admirable, soit qu'il lance les astres dans l'espace, soit qu'il cache l'insecte aux ailes d'or sous les gazons et les fleurs de la prairie.

L'Abbé de Barral.

Études bibliques.

LA TRIBU DES RÉCHABITES & CELLE DES ISMAÉLITES

RETROUVÉES EN ARABIE.

I. Les Réchabites.

Lorsque les Hébreux erraient en Arabie, dans les déserts du mont Sinaï, une famille *Cinéenne*, descendant du madianite *Jéthro*, beau-père de Moïse, se joignit à eux et les accompagna jusque dans la Terre promise. Cette famille étrangère, tout en vivant au milieu du peuple israélite, ne se mêla pas avec lui; elle continua à mener, comme dans sa patrie, le genre de vie nomade. Elle ne l'abandonna point, même en se multipliant. Au contraire, sous le règne de *Jéhu*, roi d'Israël (884 av. J.-C.) son chef, nommé *Jonadab*, fils de *Réchab*, voulant perpétuer à jamais les mœurs patriarcales parmi ses descendants, les soumit tous à une règle commune plus étroite. Il leur imposa l'obligation de vivre toujours sous des tentes, de ne jamais boire de vin, de ne pas cultiver les champs, mais de se contenter de ce que leurs troupeaux pouvaient leur fournir pour leur entretien. Ses disciples prirent alors le nom de *Réchabites*; ils habitaient dans les déserts qui environnent la mer Morte.

L'observance des Réchabites se soutint en pleine vigueur pendant près de 300 ans. C'est Jérémie qui nous l'atteste. Lorsque Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem (605 av. J.-C.), sous le règne de Joakim, roi de Juda, les Réchabites, ne trouvant plus de sûreté dans les campagnes, se réfugièrent dans la capitale, ainsi qu'une foule de Juifs. Pendant le siége, le Seigneur ordonna à Jérémie d'aller à la maison des Réchabites, de les faire venir dans une des chambres du Temple et de leur donner du vin.

Alors le prophète prit à part quelques personnages juifs, avec toute la famille des Réchabites, il les introduisit dans le Temple et, plaçant devant eux des vases pleins de vin, il leur dit : Buvez du vin.

« Et ils répondirent : Nous ne boirons point de vin, parce » que Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a donné un » commandement, disant : Vous ne boirez pas de vin, ni vous, » ni vos enfants, à jamais; et vous ne bâtirez aucune maison, » vous ne sèmerez aucune semence, vous ne planterez aucune » vigne, et vous n'en aurez point; mais vous habiterez sous » des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez » longtemps sur la terre dans laquelle vous séjournez comme » étrangers. Nous avons donc obéi à la voix de Jonadab, fils » de Réchab, notre père, dans toutes les choses qu'il nous a » commandées, de sorte que nous n'avons point bu de vin » tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos » fils, ni nos filles; et nous n'avons bâti aucune maison pour » notre demeure, et nous n'avons eu ni vigne, ni champ, ni » semence; mais nous avons habité sous des tentes, et nous » avons obéi à tout ce que Jonadab, notre père, nous a com- » mandé [1]. »

Jérémie rapporte ensuite les paroles de reproches et de menaces que l'Eternel le chargea de prononcer sur le peuple prévaricateur de Juda, lesquelles prouvent que les fils de Jonadab sont restés fidèles aux prescriptions de leur père, tandis que les Juifs ont désobéi aux préceptes de leur Dieu, puis il dit à la maison des Réchabites :

« Ainsi dit le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au » commandement de votre père Jonadab, et que vous avez » fait tout ce qu'il vous a ordonné, à cause de cela, dit le » Seigneur des armées, jamais il ne manquera d'y avoir » quelqu'un de la race de Jonadab, fils de Réchab, qui se » tienne en ma présence tous les jours [2]. »

Les Réchabites furent transportés à Babylone, comme les Israélites, et ils en revinrent avec eux. Depuis le retour de la captivité, il n'est plus parlé d'eux dans la Bible, et les autres livres en disent très-peu de choses; Josèphe ne les mentionne même pas. S. Jérôme les confond à tort avec les fils des prophètes, modèles des moines chrétiens. Au 12e siècle, le juif Benjamin de Tudèle prétendait les avoir vus auprès de la ville

[1] *Jérémie*, xxxv, 6.
[2] *Jérémie*, xxxv, 18.

de Théma, en Arabie, mais les exagérations habituelles de cet auteur rendent son témoignage suspect, même pour la substance de son récit. Dom Calmet doutait fort de l'existence des Réchabites à l'époque où il vivait, et aussi au 12e siècle.

On croit généralement à la disparition complète de cette tribu qui suivait un genre de vie si peu propre, en apparence, à sa conservation. On pensait donc, jusqu'à présent, que la promesse que le Seigneur lui avait faite par Jérémie (nous venons de la lire), ne devait s'exécuter qu'aussi longtemps que le peuple juif serait réuni en corps de nation. On le croyait d'autant mieux que beaucoup d'interprètes avaient adopté le sens de la paraphrase chaldaïque, d'après laquelle ces mots : *Non deficiet vir de stirpe Jonadab..., stans in conspectu meo cunctis diebus* [1], signifient que l'on verra toujours des descendants de Jonadab attachés au service du Seigneur.

C'est même là une des raisons qui ont fait supposer que les Réchabites remplissaient dans le temple de Jérusalem des fonctions subalternes, telles que celles de chantres ou de portiers. Or, l'anéantissement du Temple devait amener naturellement l'inexécution de la promesse de Dieu.

Mais l'Ecriture sainte nous montre des expressions analogues à celles dont se sert Jérémie, et dans lesquelles il ne s'agit nullement du service de Jéhovah dans le Temple; par exemple, Elie dit à Achab : *Vivit Dominus in cujus conspectu sto* [2]. Il nous semble donc que les paroles du prophète doivent s'entendre dans le sens littéral, c'est-à-dire que Dieu assurait à la race de Jonadab, par une faveur spéciale, qu'elle subsisterait toujours, et nous allons prouver maintenant que la promesse divine s'est accomplie à la lettre, puisque la tribu des Réchabites subsiste encore.

M. Wolff, qui voyageait en Arabie, il y a environ 40 ans, dit avoir rencontré, près de la Mecque, une tribu s'identifiant elle-même avec les descendants de Réchab; elle portait le nombre de ses membres à 60,000, et observait strictement l'ancienne règle de Jonadab. Ses renseignements sont très-insuffisants. Mais M. Pierrotti vient de nous en donner de plus

[1] *Jérém.*, XXXV, 19.
[2] III *Rois*, XVII, 1.

précis. Ce savant et infatigable explorateur de la Terre-Sainte a retrouvé les Réchabites, le 30 novembre 1860. Il les a vus auprès d'*Aiméh*, misérable village situé à 9 lieues au sud-est de la mer Morte, et sur la route qui conduit de Damas à la Mecque, en passant par Kérak. Il s'est entretenu avec eux et, en nous racontant sa visite, il nous a fourni, sur ces étranges nomades, les notions les plus curieuses [1]. Nous ne pouvons mieux faire que de le laisser parler lui-même.

« A peine fus-je en vue du campement des *Réchabites*, qu'un homme bien vêtu, de belle taille, hardi et aux yeux pénétrants, vint à ma rencontre accompagné de quatre autres non moins remarquables que lui. Je voyais devant moi Jacoub, le cheick du camp, et les anciens. Avec une urbanité mêlée de fierté, il me souhaita la bienvenue, me demanda quel était l'objet de ma présence parmi eux, et, avec franchise, il me prit la main; nous nous assîmes, on apporta de l'eau pour me laver, puis du café, un chibouk (pipe), du lait, du pain et du miel. Le dialogue fut en arabe.

Demande. Pierotti : Etes-vous Béni-Réchab ou Béni-Ruchab?

Réponse. Réchabite : Béni-Réchab, c'est-à-dire fils de Réchab, qui vivons selon les institutions de Jonadab son fils.

D. Pourquoi vous nommez-vous Réchabites de Réchab qui ne vous a pas donné vos institutions?

R. Réchab les prépara, mais il n'a pas eu le temps de les faire adopter, et son fils, le sage, voulut que la mémoire du père demeurât éternellement.

D. Quelles sont vos institutions?

R. Ni plus ni moins que celles que vous dit le prophète Jérémie [2]. Dans tous les siècles passés, elles furent respectées, et seront toujours en vigueur.

D. Je vois que vous êtes peu au camp, êtes-vous en plus grand nombre?

R. Les Béni-Réchab, qui habitent les déserts de l'Arabie, sont nombreux; 3000 cavaliers sont à deux jours de distance

[1] *La Palestine actuelle dans ses rapports avec la Palestine ancienne.* In-8°, Paris, 1865; chez Rothschild.

[2] *Jérémie*, XXXV.

de nous; la tribu entière est à deux jours des cavaliers; nous sommes en tout 40,000, et peut-être d'avantage; notre cheik Gutham et nos Kakam le savent.

D. Avez-vous par écrit les institutions de Jonadab, votre histoire?

R. Les institutions de Jonadab nous les avons dans le cœur, l'histoire dans l'esprit et dans quelques rouleaux de parchemin. Nous lisons les livres de Moïse dans lesquels se trouve la vie, et nous prions Dieu avec les psaumes de David.

D. Ecrivez-vous en arabe ou en hébreu?

R. Notre langue est l'hébreu. (Ils me montrèrent un petit *Pentateuque* manuscrit et un rouleau d'histoire; mon interprète juif Snaïder reconnut des lettres hébraïques, mais ne put lire; il me dit qu'il y avait de la ressemblance avec le samaritain.)

D. Voulez-vous me vendre deux de vos rouleaux?

R. Dieu ne le veut pas.

D. Ce n'est pas mal que vous me cédiez deux rouleaux?

R. Vous êtes *Nasara* (chrétien), ils vous sont inutiles, nous prions avec cela. Le cheik Gutham seul peut vous les donner, mais il ne le fera pas.

D. Ces rouleaux vous seraient utiles auprès de mes coreligionnaires et auprès des juifs.

R. Dieu nous garde depuis des siècles, il continue à nous garder, autre protection est inutile; au désert nous avons le nécessaire, nous voulons être seulement les serviteurs de Dieu. Avec le sang, nous avons résisté à Mahomet et aux chrétiens, et nous sommes libres. (Les anciens parlèrent beaucoup sur ce sujet. Je mis sous leurs yeux, argent, vêtements, poudre, rien ne les tenta. Je vis un individu qui portait, attaché au bras, un petit sac; un autre en avait un suspendu au cou.)

D. Que contient ce sac de parchemin?

R. La loi que Jéhovah donna à Moïse sur le Sinaï. (Ceci est conforme à ce que dit l'Eternel): *Et ligabis ea (mandata) quasi signum in manu tua eruntque et movebuntur inter oculos tuos* [1].

D. Pouvez-vous me donner un de ces petits sacs?

R. Vendriez-vous votre loi? Dans la jeunesse, notre père

[1] *Deutér.*, VI, 8.

nous l'attache, quand Dieu nous appelle du désert (par la mort), alors un fils le reçoit, et ainsi il passe de père en fils, à moins qu'un coup de cimeterre ou de lance ne l'arrache de l'endroit où le père l'a déposé.

D. Etes-vous circoncis?

R. Tout nouveau-né est circoncis par le Kakam (rabbin), après 8 jours, et plus tard s'il est faible. *Et die octavo circumcidetur infantulus* [1]. Abraham, Moïse, firent ce que Dieu leur imposa, et nous les imitons.

D. Connaissez-vous le sépulcre de Moïse, celui d'Abraham?

R. Celui de *Moïse, non ; Dieu n'a pas permis que sa sépulture fut connue* (*Et non cognovit homo sepulcrum ejus usque in præsentem diem* [2]). Mais celui d'Abraham est à El-Khalil (Hébron) où sont encore Sara, Isaac, Rébecca, Jacob et Lia ; Dieu a toujours préservé leurs sépulcres, personne ne les a jamais profané [3].

D. Beaucoup contestent sur l'existence des Béni-Réchab ; peut-être vous désignez-vous sous quelque autre nom?

R. Nous ne nous occupons que de nous ; nous sommes avec ceux qui nous veulent quand leur cause est juste. Anciennement on nous appelait *Madianites*, puis *Ismaélites*, à présent on nous confond avec les tribus du Yeman, et avec d'autres auxquelles nous n'appartenons ni par la foi, ni par les coutumes. Dieu sait ce qu'il fait.

D. Connaissez-vous les Yahoudie-el-Kebir?

R. Les Yahoudie-el-Kebir sont les anciens Béni-Ismaël ; mais ils suivent peu la loi de leurs pères.

D. Croyez-vous que les juifs reconstitueront leur règne, et reconstruiront le temple de Jérusalem?

R. Dieu dispose de tout, et ce que les prophètes ont annoncé ne manquera pas d'arriver.

D. Croyez-vous que Kubbet-es-Sakra (la mosquée d'Omar) soit bâtie à la place où était le temple juif de Jérusalem?

R. Certainement. La citerne du sang est sous la mosquée,

[1] *Lévit.*, XII, 3.
[2] *Deutér.*, XXXIV, 6.
[3] *Gen.*, XXV, 9.

et dans le Haram-es-Cherif (enceinte de la mosquée d'Omar) se rouvent les travaux du sultan et prophète Salomon. »

Alors je leur raccontai que j'avais vu (dans la mosquée d'Omar) la roche sur laquelle reposait l'autel des holocaustes, la citerne où coulait le sang, les citernes d'eau, les conduits de l'eau et du sang. Ils témoignèrent leur satisfaction d'entendre ces choses. Le cheik et les anciens me firent quantité de questions sur les chrétiens, sur la Palestine et l'Egypte ; plus loin ne s'étendent pas leurs connaissances géographiques.

D. Avez-vous une règle dans vos prières ?

R. Chacun prie et lit quand il lui plait. Le samedi est le jour où nous prions en commun. Ce jour, les Kakam nous enseignent ce que nous devons à Jéhovah; et nous lui offrons un agneau; de même manière, nous célébrons la Pâque; nous avons des jeûnes. Dieu est bon et miséricordieux, mais il punit celui qui transgresse ses commandements.

Le cheik et les anciens me quittèrent en me disant qu'ils me reverraient avant de lever leur camp. Je m'aperçus qu'ils étaient fatigués de mes questions. (Cela n'est pas étonnant, après un colloque de quatre heures.) Je les invitai à prendre le repas ensemble, ils s'en excusèrent sous prétexte du départ. Etant rentrés au camp, ils m'envoyèrent du lait, un agneau et des dates. Je retins les deux envoyés nomades ; je les régalai pour les obliger à me répondre et avec eux j'eus le dialogue suivant :

D. Mangez-vous souvent de la chair de chameau ?

R. Quelquefois; mais plus souvent celle de mouton ou de chèvre.

D. Comment tuez-vous les bestiaux ?

R. En les égorgeant, afin que se répande tout le sang que Dieu défend de manger (*Absque esu duntaxat sanguinis, quem super terram quasi aquam effundes* [1]).

D. Mangez-vous le porc ?

R. C'est prohibé par la loi (*Sus quoque... immunda erit; carnibus eorum non vescemini* [2]).

D. Mangez-vous les sauterelles ?

[1] *Deutér.*, XII, 16.
[2] *Deutér.*, XIV, 8.

R. Oui, nous les mangeons cuites, ou nous les réduisons en poudre pour mêler avec un peu de grain et en faisons du pain.

D. Avez-vous toujours du grain?

R. L'orge, le maïs, le riz peuvent, l'un ou l'autre, être rares, mais les oignons et les racines ne manquent jamais.

D. Vous nourrissez-vous d'oiseaux, de lézards?

R. De quelques volatiles, oui, mais non de ceux qui mangent la viande morte. Les reptiles, les lézards, les souris, sont sévèrement défendus; plutôt mourir de faim que de manquer à la loi.

(Comme je buvais de l'eau mêlée d'un peu de *raki* (eau-de-vie), je leur en offris, mais ils me refusèrent, avec marque de répugnance, en disant : Notre loi défend cela).

D. Comment vous nommez-vous?

R. L'un répondit : Joseph de Jacob; l'autre : Moïse de Ruben.

(Moïse me dit devoir attendre encore un peu pour obtenir une épouse de ses parents).

D, Que faites-vous pour l'obtenir?

R. Comme je suis pauvre, je les sers, et, en paiement, ils me donnent la fille.

D. Depuis quand les servez-vous?

R. Environ deux ans et demi; j'ai encore un an et demi. (*servivit ergo Jacob pro Rachel septem annis* [1]).

D. Tous servent-ils pour prendre femme?

R. Non, ceux qui ont le moyen paient en moutons, en chameaux ou autres.

D. Comment s'appelle votre fiancée?

R. Céthúra de Farès.

Je leur demandai s'ils avaient le prix du sang, les punitions pour vol; ils me répondirent affirmativement sur différentes choses qui prouvent que les lois données par Moïse sont toutes en vigueur [2]. Ils me racontèrent que la mort est toujours inévitable pour l'enfant qui maltraite son père ou sa mère. (*Qui maledixit patri suo aut matri, morte moriatur* [3]).

[1] *Gen.*, XXIX, 20.

[2] *Exode*, XXI, XXII, XXIII.

[3] *Lévit.*, XX, 9.

J'appris aussi des deux interlocuteurs que les occupations des hommes étaient de garder les troupeaux, de chasser, de ramasser des sauterelles, d'échanger les bestiaux contre des provisions; ils convinrent même qu'ils *gagnaient* encore à main armée ou avec astuce, et profitaient toujours des circonstances offertes [1]. Les occupations des femmes sont de soigner les enfants, de préparer les repas, de traire les brebis, de filer la laine ou les poils de chèvre et de chameau, etc. Je m'informai de leur croyance sur plusieurs des personnages bibliques tels que : Elie, Elisée, Samuel, Isaïe, Jéhu, Nabuchodonosor; ils les connaissent parfaitement. Je conversai avec le kakam (rabbin) Eliaz, et je puis certifier qu'il connaît la Bible et met ses préceptes en pratique, car il avait la barbe et les cheveux judaïques, (*sacerdotes*) *non radent caput, nec barbam* [2], et son sérieux montrait l'importance qu'il attachait à sa charge.

Les femmes portent une ample tunique bleue à grandes manches, qui est serrée à la taille par une corde. Leur tête est couverte d'un grand mouchoir, obscur pour celles qui sont mariées, et blanc pour les filles; ce mouchoir est attaché avec une corde qui entoure la tête; tandis que ces coins restent libres, de manière qu'on voit de grands anneaux d'argent pendus aux oreilles, et quelques-unes les portent au nez. Aux doigts sont des anneaux, aux bras des bracelets, le tout en argent. Les pieds sont nus, mais la plante pose sur une peau qui forme sandale très-simple.

Les hommes sont, en général, grands; le soleil les hâle plus facilement que les femmes, mais cela augmente la beauté de leur mâle physionomie, qui est vraiment caractéristique. Presque tous portent la barbe épaisse, peu la laissent croître, leurs cheveux sont taillés courts. Les chefs ont un petit turban blanc, et pour se garantir mieux des rayons du soleil portent le *keffié*, sorte de large fichu de soie ou de coton bigarré, aux couleurs voyantes, qu'ils roulent autour de la tête, et nouent au cou lorsqu'ils ne sont pas exposés au soleil. Je remarquai

[1] Pour tout Arabe nomade, le brigandage est un art, un besoin, une passion; tous s'y livrent, et, à défaut de caravane étrangère, ils se volent entre eux.

[2] *Lévit.*, XXI, 5.

l'usage d'un caleçon large descendant aux genoux, de couleur blanche, (du moins ce devait être la couleur primitive;) une chemise large leur couvre le corps, et par-dessus ils ont une ample tunique qui descend à la cheville, et est retenue au corps par une ceinture de peau ou une simple corde de laine. Le pied et une partie de la jambe sont couverts d'une large botte de peau produit de leur chasse; mais la sandale a généralement la préférence. Le manteau *hyk* (à larges raies blanches et marron, fait en laine ou en poil de chameau ou de chèvre), plus ample que celui des femmes, est posé sur leurs épaules. Les objets d'ornement sont un anneau d'argent au pouce droit, et le cachet suspendu au cou avec une petite corde. Ils sont tous armés d'un cimeterre et de pistolets.

L'homme de condition ordinaire a sur la tête une petite calotte autour de laquelle se voit un fichu de coton noir retenu par une corde de laine blanche et noire. Il porte une grande chemise, et par-dessus, quelquefois, une légère tunique bleue, retroussée jusqu'au-dessus du genou et retenue à la taille par une corde; une sandale ordinaire lui garantit la plante du pied. Le manteau, ou espèce de large burnou de peau de mouton ou de chèvre, ne le quitte jamais. Beaucoup d'entre eux ont un anneau au pouce droit, mais il n'est pas d'argent. Ils sont ordinairement armés d'un bâton court terminé par une boule; en marche, ils ont un grand couteau ou yatagan, un vieux pistolet et un long fusil persan. Je finirai la description des costumes en disant que les Béni-Réchab sont mieux vêtus que les autres nomades, et qu'ils sont les habitants les plus propres du désert. (Ce qui ne veut pas dire qu'ils le soient beaucoup).

Le campement était disposé en cercle; au centre était l'espace où se gardaient les bestiaux. Quelles belles juments! Quels chevaux agiles! Quels magnifiques dromadaires! Les animaux montrent que la nourriture ne leur manque pas. Pour terminer, je dirai que toutes les tentes ont l'air d'être bien conditionnées, et qu'elles n'abritent pas des misérable [1]. »

Après l'échange des poignées de main d'adieu le cheik Jacob et sa troupe allèrent rejoindre leur tribu, tandis que

[1] *Ibid*, c. XII, *les Réchabites retrouvés*.

M. Pierotti retournait à Jérusalem, fort satisfait de sa visite. En finissant sa narration, dont j'ai rapporté les détails les plus intéressants, il conseille à celui qui pourrait ne pas croire à ses assertions de vouloir bien aller en Arabie : « Là, dit-il, il trou- » vera les descendants de Réchab ; il leur parlera, et alors se » convaincra de leur existence, et, peut-être, plus heureux que » moi, il pourra ajouter aux informations que j'ai apportées. »

Conclusion. — Les *Réchabites* dont parle Jérémie existent encore. Tandis que les *douze tribus d'Israël* sont dispersées depuis longtemps dans le monde, sous le coup des malédictions divines, ces prosélytes du judaïsme subsistent toujours en corps de tribu, tels qu'ils étaient à l'époque de Jéhu, roi d'Israël (884 av. J.-C.); ils observent encore toutes les austères prescriptions de leur père Jonadab, ils sont nombreux et dans la prospérité.

Nous voyons donc ici l'accomplissement littéral de la promesse prophétique que Dieu fit à la maison de Réchab, par la bouche de Jérémie : « Jamais il ne manquera d'y avoir quel- » qu'un de la race de Jonadab, fils de Réchab, qui se tienne » en ma présence tous les jours. » Et l'interprétation nouvelle que nous donnons à ce texte ne se trouve-t-elle pas vérifiée par l'existence même des Réchabites, continuée jusqu'à nous depuis 2750 ans?

2. Les Ismaélites.

Dans le colloque précédent, les *Réchabites* ont déclaré reconnaître les *Yaoudie-el-Kebir* pour les anciens *Ismaélites*. Cette dernière tribu présente aussi un intérêt particulier; car ce que nous en savons vient encore confirmer, d'une manière remarquable, les récits de la Bible, comme nous allons le voir.

Les Arabes ont conservé la plus grande vénération pour l'illustre patriarche *Abraham*, et ils ne l'appellent que le *Bien-Aimé* (de Dieu), *El-Khalil*. Ils ont même donné son surnom d'*El-Khalil* à la ville d'*Hébron*, auprès de laquelle il demeura et où ses cendres reposent encore dans un vaste sépulcre. C'est qu'en effet Abraham est le père de leur race par les enfants qu'il eut d'Agar et de Céthura. Les Réchabites, par exemple, qui sont *Madianites*, tirent leur origine de *Céthura*.

Mais le plus grand nombre des Arabes sont les descendants de l'enfant d'Agar, *Ismaël*, dont les douze fils formèrent autant de tribus qui peuplèrent les immenses contrées de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale. En eux s'est accomplie la promesse que le Seigneur fit à Agar : « Je multiplierai ta » postérité, et elle ne pourra être comptée, à cause de sa mul- » titude [1]. » Ils se laissèrent aller d'abord à l'idolâtrie; puis, dans les siècles apostoliques, un certain nombre d'entre eux embrassèrent le Christianisme; mais au 7e siècle, tous les Arabes se soumirent au joug de Mahomet, à l'exception des tribus des *Réchabites* et des *Yahoudie-el-Kebir*, qui en conservèrent intactes les traditions anciennes, et résistèrent successivement à la Croix et au Coran. C'est ce qui explique pourquoi les Yahoudie-el-Kebir sont regardés plus spécialement comme les fils d'Ismaël, et sont même nommés ainsi, *Béni-Ismaël*, par les autres Arabes. Le 11 janvier 1858, M. Pierotti put voir six hommes de cette tribu qui s'étaient rendus à Tibériade, et le dialogue qu'il eut avec eux va nous les faire connaître.

Demande. Pourquoi vous nommez-vous *Yahoudie-el-Kebir?*

Réponse. Nous sommes les descendants d'*Ismaël*, fils d'Abraham; au milieu de tant de Bédouins, nous nous sommes conservés Ismaélites, nous ne sommes pas musulmans, et c'est pourquoi nous nous appelons *Yahoudie-el-Kebir* (c'est-à-dire les Juifs grands ou anciens).

D. Êtes-vous circoncis?

R. Oui [2], l'enfant est circoncis quelques années après sa naissance, par le cheik (chef) ou par un parent.

D. Buvez-vous du vin? Êtes-vous cultivateurs?

R. Le vin est bon; nous semons un peu, mais nous sommes pasteurs et avons beaucoup de bestiaux.

D. Où habitez-vous généralement?

R. Nous habitons toujours le désert et les vallées orientales vers *Bosrd-el-Djedur* (l'ancienne *Iturée*, au N.-E. du Jourdain), et nous changeons lorsque c'est notre intérêt de le faire. Nous sommes à Tibériade pour échanger des marchandises; nous apportons de la laine, des peaux, des aromates, etc., et nous

[1] *Gen.*, XVI, 10.
[2] *Gen.*, XVII, 23.

prenons du café, de la poudre, etc. Nous restons très-peu de jours dans les villages.

D. Avez-vous des livres ?

R. (Ils sourirent.) Nous ne connaissons pas ces choses.

D. Comment savez-vous que vous êtes les descendants d'Ismaël ?

R. Un d'eux me répondit par une généalogie d'ancêtres, la plupart *Ismaël*, quelques-uns *Cedar* et *Temaïn*[1], mais je n'y compris pas grand'chose. Ceci est une nouvelle preuve que les traditions et les légendes sont tout pour les Arabes et particulièrement pour les Bédouins.

D. Etes-vous nombreux ?

R. Nous sommes environ 10,000 et plus; il y a peu de temps nous étions davantage.

D. Travaillez-vous chaque jour de l'année ?

R. Le samedi nous nous reposons, comme le faisait notre père Ismaël, et nous avons aussi d'autres fêtes.

D. Savez-vous l'hébreu ? Lisez-vous le *Pentateuque ?*

R. Nous parlons l'arabe. (Puis ils dirent ne pas connaître le Pentateuque).

Je les interrogeai sur Moïse, Salomon, David, etc.; ils en connaissent un peu l'histoire par tradition, mais altérée par les légendes. J'appris que les noms bibliques sont adoptés par les hommes et les femmes. Ils unissent leur nom à celui du père, et quelquefois à celui de la mère. (C'est un antique usage [2]).

Leur nourriture diffère peu de celle des autres nomades; ils mangent toutes sortes de serpents, lézards, oiseaux de proie; la vie du désert a fait oublier aux Yahoudie-el-Kebir, du moins en grande partie, les prescriptions du Pentateuque. Ils sont guidés par un cheik, nommé Ismaël, sur lequel est concentrée toute l'autorité. Le talion, une idée vague des villes de refuge, les lois contre les voleurs et les séducteurs, etc., rappellent différentes lois de Moïse [3].

Leurs habitudes, relativement à la famille, à la société et

[1] *Gen.*, XXV, 13.
[2] *Gen.*, XXIV, 47.
[3] *Exode*, XXI, 12, XXII; *Deutér.*, XIX.

au gouvernement civil, présentent un vivant portrait de celles des premiers patriarches. Les contrats, les serments, sauf quelques petites modifications arabes, se font comme au temps d'Abraham [1]. Les femmes sont tenues en considération. Les mariages se font en payant au père le prix de la fille, avec du travail, de l'argent ou des présents [2]. Ces nomades s'allient seulement avec les tribus du Kerah et de Madian.

D. Connaissez-vous les Béni-Réchab? leur dis-je encore.

R. Les Béni-Réchab constituent une nombreuse tribu; ils sont forts, mais le nombre en est inconnu. Ils habitent à l'orient et au sud de la Mer-Morte, et pénètrent dans l'intérieur de l'Arabie Pétrée; ils ne se divisent jamais. Ils ne cultivent pas la terre, s'occupent des bestiaux, et ne s'approchent des campagnes que pour échanger des produits avec les Fellahs (cultivateurs Arabes). Les Béni-Réchab ne s'allient pas avec les autres tribus et sont attachés à leurs règles.

« Mes interlocuteurs sont fiers de leur origine, de leur liberté; ils aiment les nomades du désert et méprisent profondément les cultivateurs arabes, lesquels le leur rendent avec usure : ils éprouvent de la satisfaction à s'entretenir avec les Juifs lorsqu'ils les rencontrent.

« Quant à moi, ajoute M. Pierotti, je déclare que chez les *Yahoudie-el-Kebir* (les véritables Béni-Ismaël) je rencontrai la vérité de ces paroles de la Bible : « Ismaël sera semblable à » un âne sauvage; il lèvera sa main contre tous, et tous lève- » ront la main contre lui, et il dressera ses tentes devant tous » ses frères [3]. » Il est impossible de faire un portrait plus frappant des descendants d'Ismaël. Aucun d'eux, néanmoins, n'attente à la vie de son semblable, à moins qu'on ne leur oppose la force. Des Juifs et des Arabes indigènes m'assurèrent qu'avec raison les Yahoudie-el-Kebir pouvaient être considérés comme *Ismaélites* d'ancienne race, qu'eux seuls parmi les nomades ont une vraie croyance en Dieu, et que, dans le commerce, ils sont plus consciencieux que les autres habitants du désert [4]. »

[1] *Gen.*, XXIII, XXIV.
[2] *Gen.*, XXIX, 18.
[3] *Gen.*, XVI, 12.
[4] *Les Réchabites retrouvés*, ch. VIII.

Les costumes de ces Ismaélites diffèrent peu de ceux des Réchabites que nous avons décrits plus haut.

Il est intéressant d'observer, comme l'a constaté M. Pierotti, que, dans l'immobile Orient, cette tribu des enfants d'Ismaël se distingue encore des autres Arabes en nous retraçant plus au vif les tableaux que nous offre la *Genèse*. « Ces peuples, dit » également M. de Saulcy, ont conservé les usages de la vie » primitive. Les mœurs dépeintes dans la Bible sont exactement » les mêmes; et lorsqu'on vit au milieu d'eux, l'illusion est tel- » lement complète qu'on se croirait transporté de 3,000 ans » dans les siècles passés. »

L'Abbé Laurent de Saint-Aignan,
de la Société asiatique de Paris.

Philosophie traditionnelle.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

D'un individu qui avait été presque entièrement séparé de la Société.

Nous croyons devoir donner ici comme *appendice* à notre article sur les doctrines philosophiques de la *Civiltà cattolica* l'historique de ce *Gaspard Hauser* trouvé, il y a 41 ans, dans une des villes d'Allemagne, venant on ne sait d'où, et qui montre, au naturel et par le fait, ce que peut être un homme séparé de l'enseignement social. On va voir ce qu'il faut croire de cette illumination divine, de cette force naturelle de la raison, de ce système que par lui-même et avec sa raison seule l'homme peut s'élever non pas seulement aux premiers principes, comme le dit la *Civiltà*, mais à toutes les vérités, enseignées en Philosophie, et que l'on dit former la *religion naturelle* que le P. Matignon assure être un *produit spontané de la raison*.

Or, il faut noter que cet *homme naturel* dont nous allons raconter l'histoire, n'est pas exactement un homme *naturel*; c'est encore un homme *social* par quelque côté, car c'est quelqu'un qui l'a élevé, qui lui appris les 5 ou 6 mots qu'il savait à l'âge de 17 ans.

Si tous les Ontologistes étaient sincères et de bonne foi, ils seraient convertis par cette histoire[1]. A. B.

GASPARD HAUSER

Il vient de paraître à Londres un ouvrage de M. Anselme Feuerbach, dans lequel sont retracées d'une manière piquante les observations par lui recueillies, il y a quelques années, sur *Gaspard Hauser*. La plupart des journaux ont publié, dans le temps, divers renseignements sur cet individu qui, par suite de circonstances inconnues, était arrivé à l'âge de

[1] Nous devons noter que la *notice* que nous publions ici n'est pas de nous; nous la reproduisons d'après l'*imprimé* d'un journal dont nous avons oublié de noter le nom.

17 ans, sans avoir plus de notions du monde que s'il avait eu six mois. Nous résumons ici les principaux détails donnés par M. Feuerbach; la plupart sont nouveaux, et ils prouveront que, jusqu'à présent, on n'avait connu que très-imparfaitement le fait dont la curiosité publique s'était tant occupée.

Le 28 mai 1828, un jeune homme fut trouvé errant dans les rues de Nuremberg. Son air stupide, son absence d'attention pour les objets extérieurs, sa persistance à répondre à toutes les questions par quelques mots incohérents et inarticulés, firent supposer que c'était un idiot ou un insensé, ou bien un imposteur. Une lettre qu'il tenait à la main ne contenait que deux lignes, annonçant, qu'en 1812, il avait été laissé à la charge de l'auteur anonyme de cet écrit, qui se désignait lui-même comme étant *laboureur*.

On le conduisit au bureau de police, et là on l'examina très-attentivement. Il ne se servait de ses doigts et de ses mains qu'avec une excessive maladresse; ses pieds, qui comme ses mains étaient petits et d'une jolie forme, ne présentaient aucune trace de chaussure; la peau de la semelle était aussi molle que celle de la paume des mains. Sa démarche était un mouvement saccadé, chancelant, tout à fait irrégulier: il n'avançait qu'avec lenteur, et à tout moment on éprouvait la crainte de le voir trébucher; il étendait les bras dont il semblait se servir comme d'un balancier, et le plus petit obstacle le faisait tomber. La forme des os et des muscles de ses jambes était toute particulière et ne pouvait s'expliquer que par la supposition qu'il avait été maintenu constamment assis par terre, les jambes étendues.

Il fut établi, en partie par les déclarations du jeune homme lui-même après qu'*il eût appris à parler*, en partie par le rapprochement de diverses observations et expériences, que depuis sa première enfance il avait été confiné dans une chambre étroite et sombre, qu'il était resté toujours dans la même attitude et *sans avoir jamais vu un visage humain*. Chaque matin il trouvait près de lui sa provision d'eau et de pain pour la journée; il paraît que de temps en temps on mettait de l'opium dans son eau, et qu'après le long sommeil dans lequel ce narcotique le faisait tomber, il trouvait ses vêtements changés

et ses ongles coupés. Son unique occupation était de jouer avec deux petits chevaux de bois et quelques morceaux de ruban. *Il ne soupçonnait pas un autre genre d'existence.* L'homme avec lequel il avait toujours vécu, mais dont il n'avait jamais vu les traits, *lui avait enseigné, un peu avant son apparition dans les rues de Nuremberg, à prononcer un petit nombre de mots;* puis, l'ayant placé debout, il avait essayé de lui apprendre à *se tenir droit et à marcher*.

Comment était-il venu à Nuremberg? Il l'ignorait. Il se souvenait seulement que des vêtements grossiers avaient été placés devant lui et qu'on l'avait fait s'en vêtir (durant sa captivité, il n'avait porté qu'un large pantalon de matelot et une chemise); après qu'il s'était habillé, on l'avait conduit et abandonné dans la rue. Il ne sait quelle est sa naissance et combien de temps a duré sa détention. La seule preuve de cette étrange histoire, c'est l'assertion de celui qui la raconte; mais elle est bien fortifiée par sa situation *corporelle et mentale*.

Pour tout ce qui s'apprend *par l'expérience*, il était comme un enfant nouveau-né; *n'ayant pas de mots à sa disposition pour exprimer ses pensées; ignorant les choses les plus simples*, il ne se faisait aucune idée des usages, des convenances, des besoins de la vie; du pain et de l'eau étaient les seules substances qui convinssent à son estomac; l'odeur d'un mets quelconque le faisait frissonner; le vin ou le café mêlés à son eau lui donnaient des sueurs, de violents maux de tête, et provoquaient des vomissements.

Pendant le temps qu'il resta sous la garde du bureau de police, il montra une extrême indifférence et même une insensibilité absolue à l'égard des objets extérieurs, jusqu'à ce que l'officier de police lui eût donné, comme joujou, un petit cheval de carton; ce cadeau fit ses délices, et il s'en amusait du matin au soir, sans prêter la moindre attention à ce qui se passait autour de lui. Cependant les objets qui étaient tout à fait à sa portée obtenaient quelquefois de lui un regard; il les considérait avec l'expression de la curiosité et de l'étonnement, mais *ce qui était à quelque distance était pour lui comme n'existant pas*. Ce qui brillait charmait ses yeux comme ceux d'un tout jeune enfant: il se plaisait extrêmement à contempler une

chandelle allumée, et bien souvent il *essayait de saisir la flamme avec ses doigts ;* on feignit de lui porter de violents coups avec un sabre nu sans qu'il montrât la moindre appréhension, et même sans que cela lui causât un clignement d'yeux ; les sons d'une pendule et d'une cloche commencèrent à *éveiller son sentiment musical;* il écoutait avec plaisir les instruments dont on jouait près de lui ; mais il tomba dans de violentes convulsions un jour qu'on l'avait maladroitement placé à côté de plusieurs tambours à la parade.

En sortant du bureau de police, Gaspard Hauser fut déposé dans la prison des vagabonds et des voleurs qui, soupçonnant une imposture, se mirent tous à l'espionner avec la plus grande vigilance ; mais ils trouvèrent que toute sa conduite était parfaitement celle d'*un enfant nouveau-né.* Le geôlier et sa famille prirent bientôt pour lui l'attachement qu'inspire naturellement l'enfance; les enfants du geôlier jouaient avec Gaspard et *lui apprenaient à parler ;* il fut admis à la table de son gardien, qui lui enseigna à *se tenir sur une chaise, à faire usage de ses mains*, et à imiter enfin les actions les plus usuelles de la vie civilisée.

L'histoire s'ébruita, et la foule afflua pour voir le prisonnier; c'était à qui lui donnerait des jouets, lui parlerait et l'accablerait d'importunités. Il est à regretter que des hommes éclairés ne l'aient pas plus souvent visité dans l'intérêt de la science; M. Feuerbach le vit lorsque déjà il était depuis plus d'un mois à Nuremberg. Sa chambre était tapissée de peintures, de gravures et de dessins qu'on lui avait donnés et qu'il fixait sur les murs avec sa salive qui était épaisse et consistante comme de la gomme. Un nombre considérable de joujous, de vêtements, de pièces d'argent dont on lui avait fait présent étaient étalés avec ordre ; chaque soir il les serrait, et chaque matin il en recommençait l'exhibition; ses yeux, à cette époque, étaient très-enflammés, et le jour les blessait; sa vue demeura longtemps très-délicate, quoiqu'elle fût perçante.

On ne remarquait en Gaspard ni timidité, ni embarras ; au contraire il se plaisait généralement dans la société de ses visiteurs, surtout de ceux qui étaient vêtus avec élégance; une fois qu'il les avait bien regardés et qu'il s'était fait dire leurs

noms, il les reconnaissait toujours. Au moment où on le trouva dans la rue, il ne savait que *cinq ou six mots*; au bout de deux mois son répertoire s'était beaucoup accru, mais son langage était encore aussi indigent que ses idées, il *était fort malaisé de se faire comprendre de lui, et son jargon était de même à peu près inintelligible pour les autres*; les conjonctions, les participes, les adverbes lui furent pendant longtemps étrangers; sa syntaxe était tout à fait misérable; rarement il faisait usage de pronoms, et toujours il parlait des autres et de lui-même à la troisième personne, ce qui donnait lieu parfois à des quiproquos plaisants.

Son désir de connaître et son inébranlable persévérance lui meublèrent peu à peu la tête d'un certain nombre de *notions nouvelles*; il laissait le plus souvent ses jouets et ses chevaux pour se mettre soit à écrire, soit à dessiner quelques traits au crayon ou au pinceau; il se plaignait alors d'être continuellement distrait par les curieux qui ne lui laissaient pas de loisirs *pour s'instruire*; il lui arrivait même fréquemment de regretter son ancien cachot où il n'avait, disait-il, jamais souffert ni les maux de tête ni la fatigue auxquels il était sujet dans le monde. En effet, les impressions nouvelles qui se manifestaient en lui étaient presque toujours l'occasion de sensations pénibles, et les questions continuelles de gens qui ne craignaient pas de faire sur lui toutes sortes d'expériences inconsidérées, même cruelles, lui causaient un véritable chagrin.

La facilité avec laquelle, dans les premiers temps, il retenait les noms et les titres de ses visiteurs, disparut à mesure que son entendement se développait. L'excitation dans laquelle le maintenaient les visites qu'on lui faisait, ses efforts prodigieux pour *acquérir des connaissances*, l'abondance inaccoutumée de lumière et d'air dont il était en quelque sorte inondé, les sensations étranges ou même douloureuses qu'à tout moment il percevait par tout cela, ce fut trop à la fin pour son organisation. Il tomba malade, et son aversion, dont on n'avait pu encore triompher, pour tout ce qui n'était ni pain ni eau, le préserva des remèdes.

Trois mois après son apparition à Nuremberg, il quitta la

prison pour être confié au professeur *Daumer*; et telle était dès-lors la curiosité générale qu'il excitait, que des permissions spéciales durent être accordées pour qu'on pût le voir. Pour la première fois alors, il *coucha dans un lit et eut des rêves*. Il les racontait *comme des événements qui s'étaient réellement passés*, et *il lui fallut du temps pour comprendre la différence qu'il y avait entre les actes de l'homme éveillé et les divagations du sommeil*.

Ce qui fut encore très-difficile, ce fut de l'accoutumer à la nourriture ordinaire. Lorsqu'il s'y fut familiarisé, il prit en moins d'un mois une grande croissance; mais ses maux de tête et l'inflammation de ses yeux l'empêchèrent, longtemps après son rétablissement, de se remettre à lire, à écrire ou à dessiner.

Le phénomène de la vision donna lieu chez lui à plusieurs remarques assez singulières; pendant un certain temps il ne put point distinguer un *objet rond d'un objet triangulaire;* la représentation de ces objets sur le papier ne lui offrait non plus aucune différence; il était de même embarrassé pour distinguer l'*image peinte ou gravée d'un cheval, de celle d'un homme;* ce ne fut qu'à force d'emballer et de déballer journellement ses joujous, qu'il parvint à acquérir une *notion dictincte des formes*. Ayant été placé devant une fenêtre ouverte d'où l'on voyait un riant paysage, il se retira avec un mouvement d'horreur, et comme plus tard, *après qu'il eut appris à parler*, on lui demandait compte de cette impression, il répondit que la campagne vue par la fenêtre lui avait fait l'effet d'un contrevent qui aurait été brusquement fermé devant ses yeux, et sur lequel on aurait barbouillé grossièrement quelques figures de fantaisie avec de la boue.

Le *sens de l'ouïe* avait été originairement très-fin chez lui, mais cette propriété avait diminué peu à peu. Son odorat, au contraire, avait conservé toute sa finesse, et c'était le plus habituel de ses tourments; toutes les odeurs lui étaient plus ou moins déplaisantes, et les substances qui en exhalaient une forte, comme le fromage, le vinaigre, etc., lui causaient une douleur physique; l'encre même dont il se servait, ses couleurs, ses pinceaux le contrariaient par cette raison.

Son obéissance était sans bornes à l'égard de ceux qui

avaient pris de l'empire sur lui ; mais cela n'avait aucun rapport avec ses connaissances, ses croyances ou son jugement; il fallait que ses sens ou sa réflexion l'eussent convaincu d'une chose pour qu'il y ajoutât foi, autrement il demeurait dans le doute. Lorsqu'on lui dit que dans l'hiver il verrait tous les objets couverts d'une substance froide et blanche, il répondit sans hésiter qu'il le croirait après l'avoir vu, mais non avant. Quand le temps de la neige fut venu, il en prit avec empressement dans sa main, mais il la rejeta aussitôt en criant que la *peinture blanche l'avait brûlé.*

Ce ne fut pas une petite affaire pour le professeur Daumer de lui apprendre à distinguer les *corps organisés de ceux qui ne l'étaient pas, les corps animés des corps inanimés, les mouvements volontaires et spontanés de ceux qui étaient communiqués par une impulsion étrangère.* Les hommes ou les animaux sculptés, peints ou gravés, lui faisaient l'effet d'être vivants; il s'étonnait que des chevaux, des licornes, etc., dessinés sur les murailles, restassent immobiles; il s'indignait de ce qu'une statue poudreuse et sale qui était dans un coin du jardin ne prenait pas le soin de se nettoyer elle-même; la vue d'un Christ ou d'une croix le faisait pleurer. Si une feuille de papier était emportée par le vent, il croyait que *c'était de son plein gré* qu'elle sautait de dessus la table par terre; pour lui, les arbres manifestaient leur vie par le mouvement de leurs branches; le bruit des feuilles, c'était leur voix; il se fâchait contre un enfant qui frappait sur un saule avec une baguette; il s'imaginait que la boule d'un jeu de quilles courait volontairement pour en renverser quelques-unes; quand elle s'arrêtait, c'est qu'elle était lasse et qu'elle voulait se reposer.

Aux animaux, il attribuait les mêmes propriétés qu'aux hommes; il s'impatientait de voir un chat prendre sa nourriture avec les dents, et s'efforçait de l'initier à l'usage de ses pattes : l'insouciance de son élève redoublait sa mauvaise humeur. Il ne comprenait pas pourquoi les vaches, au lieu de se coucher sottement dans des lieux sales, n'entraient pas dans la maison pour s'asseoir comme tout le monde; les arbres lui paraissaient enfoncés en terre malgré eux, et il était persuadé que les fleurs et les feuilles étaient l'œuvre de la main des

hommes. La première fois qu'il vit le ciel parsemé d'étoiles, il exprima la plus vive admiration; peu d'instants après, on l'entendit se plaindre de l'auteur de sa captivité, qui l'avait privé d'un si magnifique spectacle.

Après l'été de 1829, Gaspard avait fait de grands progrès dans son éducation; il se mit alors à jeter tous ses souvenirs sur le papier; c'était une pauvre littérature, mais elle circula comme un objet très-curieux, et il en fut beaucoup parlé. Il faut croire que les bourreaux de son enfance en eurent connaissance et en conçurent des alarmes; car le 29 octobre 1829, une tentative d'assassinat fut faite sur sa personne, et un homme masqué lui fit une blessure à la tête; ce coup et l'impression morale qui en résulta jetèrent Gaspard dans un délire et une frénésie dont il fut longtemps à guérir; l'enquête judiciaire à laquelle on se livra ne produisit aucun résultat.

Dans son état actuel, Gaspard Hauser est un singulier mélange de l'enfant, du jeune homme et de l'homme fait. Remarquablement industrieux, il ne produit rien de complet et d'achevé; il n'a ni éclairs d'imagination ni élans de gaieté; les richesses du style figuré lui sont inconnues, mais il juge avec un sens droit des choses qui sont à sa portée. Il est doux et bienveillant; on ne remarque en lui ni inclinations vicieuses, ni penchants impérieux, ni puissantes émotions. Quoique réservé et modeste, il sait insister sur ce qui est son droit; son aptitude à observer les hommes et à deviner leurs pensées est très-grande; il réfléchit profondément sur lui-même, sur son oganisation intellectuelle, et même, dit-on, il est devenu pieux, mais sans superstition. Enfin sa vie actuelle est celle *de tous ceux qui l'entourent;* la force prodigieuse de sa mémoire et ses autres étonnantes qualités ont disparu; il n'a conservé d'extraordinaire que sa destinée, sa bonté et son égalité d'humeur.»

***

On sait que l'infortuné jeune homme, attaqué une seconde fois, mourut de sa blessure, assassiné par la main inconnue, la même sans doute qui l'avait élevé et sequestré. A. B.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 2. — Février 1870.

Histoire de l'Église.

MONSEIGNEUR GERBET

SA VIE, SES ŒUVRES ET L'ÉCOLE MENAISIENNE

Par M. l'abbé de LADOUE,
Ancien vicaire général de Perpignan, vicaire général d'Auch, d'Amiens, de Beauvais [1].

Mgr Gerbet, on peut le dire, et personne ne le sait mieux que nous qui l'avons suivi durant tout le cours de sa vie, et qui avons eu l'honneur d'être son collaborateur dans plusieurs de ses œuvres, a été un des prêtres le plus distingués, le plus intelligents qui ont illustré l'Église de France pendant la première moitié de ce siècle. De concert avec son ami, Mgr de Salinis, c'est lui qui a préparé et dirigé toutes les œuvres qui ont eu pour but de défendre l'Église. Ce sont ces deux hommes, qui, sans exciter aucune répulsion extérieure, sans faiblir en aucune sorte, sans faire de concessions de doctrine, allant même quelquefois au delà de ce qui était nécessaire, mais revenant sur un signe de l'autorité dirigeante, avaient cependant attiré à eux le respect et la sympathie de tous, et fait à l'Église cette belle position qu'on lui reconnut après la révolution de Février.

Or, ce sont les travaux de ces deux hommes que M. l'abbé de Ladoue, qui fut leur disciple et leur ami, a pris à tâche de raconter et de transmettre à la postérité.

Déjà il a écrit la *vie de Mgr de Salinis*, et édité ce qui nous reste de cet éminent prélat. Aujourd'hui il nous retrace la vie

[1] Trois forts volumes in-8°, à Paris, 1870, chez Tolra et Haton, libraires-éditeurs, rue Bonaparte, n° 68. Prix : 22 fr. 50.

et les travaux de Mgr Gerbet dans les trois volumes que nous annonçons ici.

Comme le dit le titre, ce n'est pas seulement la vie de Mgr Gerbet, c'est l'histoire de toute cette *école*, qui, sous le nom de *menaisienne*, a remué tant d'idées, réformé tant de jugements, déprimé l'école rationaliste de Descartes, relevé et glorifié les doctrines romaines. Comme toutes les choses humaines, elle a eu des défaillances, ou plutôt disons-le parce que c'est la vérité, elle a eu des exagérations dans le bien.

Mais les principes essentiels de cette école, ceux qui attaquent le Rationalisme et relèvent les doctrines romaines sont intacts, et il faudra qu'on y revienne si l'on veut combattre les ennemis de l'Église et conserver les enseignements du Christ.

Il y a malheureusement une école, nous pouvons dire un parti, qui établit une autre apologétique en déprimant celle des deux éminents prélats. C'est pour répondre à ces attaques que M. l'abbé de Ladoue trace, dans ses trois volumes, l'histoire de l'*Ecole menaisienne*, et en désigne la grandeur et les lacunes.

On trouvera donc dans cette vie toutes les pièces, tous les documents qui peuvent la faire connaître avec vérité. C'est une partie de l'histoire de l'Eglise de notre époque.

Nous reviendrons sur quelques parties de ces trois volumes. Aujourd'hui, comme nous l'avons fait pour le P. Ventura[1] et pour Mgr de Salinis[2], nous allons publier *la Table des matières* de ces trois volumes. On verra ainsi toute l'étendue de ce grave travail.

TOME PREMIER. — DÉDICACE. — PRÉFACE.

Livre premier. — *La préparation de Dieu* (1798-1822). — Le pays natal. — Poligny; aperçu historique; hommes illustres; pépinière épiscopale.—Famille; naissance; baptême; patrons.— Mère chrétienne.— Le collége de Poligny; dans le passé; au commencement de ce siècle. — Les colléges libres et les colléges officiels.—La première communion et la vocation ecclésiastique.— Etudes littéraires.—Physionomie de l'é-

[1] Voir *Annales*, t. IV, p. 394 ; V, 74, 152, 217 (5e série).
[2] Voir *Annales*, t. XI, p. 301 et 311 ; XII, 186 (5e série).

collier. — Adieux au pays et à la famille; curieuse rencontre; dialogue. — L'année 1812. — Renaissance religieuse. — St-Claude et Besançon : l'Evêque intrus et l'Archevêque légitime; Moïse et Claude Le Coz. — Le séminaire de Besançon. — L'enseignement philosophique et l'abbé Astier. — La maladie et l'abbé Gerbet. — Une couronne académique. — L'abbé Gerbet et Jouffroy; la philosophie des séminaires et la philosophie de l'Ecole normale. — La France en 1814. — Etudes théologiques élémentaires à Besançon; maîtres; condisciples; succès. — Enseignement supérieur; Saint-Sulpice. — L'*Ange* de St-Sulpice. — Premiers rapports avec l'abbé de Lamennais. — Séjour au séminaire des *Missions étrangères*. — La Sorbonne en 1818. — Ordination. — Résumé.

Livre II. —*L'Ecole menaisienne, 1re phase.* — *Restauration du principe d'autorité* (1822-1830). — L'abbé Gerbet et l'Ecole menaisienne. — La Faculté de théologie de la Sorbonne et l'Université. — L'aumônerie du collége de Henri IV. — Action à l'intérieur. — Action au dehors. — Naissance de l'Ecole menaisienne. — Le sanctuaire; La Chénaie. — Le Maître et le disciple. — Congrégation de Saint-Pierre : les ressources matérielles; les hommes, les fondations. — L'Ecole menaisienne et le mouvement de régénération catholique de la Restauration. — Controverses contre le Protestantisme et le Philosophisme. — Les Francs-maçons dévoilés. — Le Gallicanisme au point de vue logique et historique. — Le Gallicanisme de la Restauration : ses actes. — Polémique contre le Gallicanisme soutenue par l'Ecole menaisienne. — La part du Maître. — La part des disciples. — La vraie philosophie. — Polémique contre le Rationalisme. — Le Cartésianisme, coup d'œil sur son histoire; introduction du Cartésianisme dans les écoles catholiques, malgré les condamnations de Rome. — Luttes de l'abbé de Lamennais et de ses disciples pour déraciner le Cartésianisme. — Le système du Sens commun; ce qu'il avait de vrai, ce qu'il avait de faux. — Ouvrages philosophiques de l'abbé Gerbet : *Des doctrines philosophiques sur la certitude.* — *Coup d'œil sur la controverse chrétienne.* — *Sommaire d'un système des connaissances humaines.* — Analyse; appréciation. — La paix au milieu de la guerre : *Considérations sur le dogme*

générateur de la piété catholique. — Analyse, extraits, effets produits. — Les *Vues sur la pénitence.* — Controverses politiques. — Politique de la Restauration vis-à-vis de l'Eglise. — Rôle de l'Ecole menaisienne.— Appréciation d'ensemble : les fautes et les services; résultat général.

Livre III.— *L'Ecole menaisienne, 2e phase.* — *Les origines du libéralisme catholique.*— La Révolution de Juillet et l'Ecole menaisienne.—L'*Avenir;* son véritable fondateur.—Prospectus et organisation du journal. — L'*Avenir* apprécié. — Fut-il un journal de parti. — L'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse ;* services qu'elle rendit.—L'*Avenir* au point de vue catholique. — Les services rendus par l'*Avenir.*— La part spéciale de l'abbé Gerbet dans la rédaction de l'*Avenir.*—Suspension du journal; voyage à Rome de trois des principaux rédacteurs. — Négociations. — Encyclique, *Mirari vos,* du 15 août 1832. — Accueil fait à la décision pontificale. — Les prémisses d'une Université catholique libre. — Conférences sur la philosophie de l'histoire, par l'abbé Gerbet.— Analyse, Extraits.

Livre IV. — *L'épreuve.* — *Condamnation.* — *Défection.* — *Dissolution* (1832-1834). — L'épreuve dans les desseins providentiels.— La Chénaie en 1833. — Un disciple de la dernière heure.—Maurice de Guérin du Cayla.—La lutte intérieure.— Le bon Ange. —Soumission du Maître et des disciples entre les mains de l'archevêque de Paris. — Heureuse impression en France et à Rome.—Bref de félicitation.— La joie changée en tristesse.—Causes probables de ce changement : (*note A*) situation financière; (*B*) situation morale; (*C*) éloignement de quelques amis; (*D*) excitation de quelques autres; (*E*) attaques des ennemis.—La censure toulousaine et le bref à Mgr d'Astros.— Les mesures disciplinaires prises par l'évêque de Rennes. — Conséquences de ces mesures.—La séparation des deux amis. — L'abbé Gerbet à Juilly. — Comment il paie sa bienvenue : *Précis d'histoire de la philosophie*; analyse; appréciation. — L'abbé de Lamennais à la Chénaie, seul. — Le triste fruit de la solitude : *Paroles d'un croyant;* appréciation; extraits. — 2e Encyclique. — Accueil fait à l'acte pontifical par les deux amis : résistance orgueilleuse d'un côté; humble soumission

de l'autre. — Une belle parole. — La résistance devenant révolte : *Affaires de Rome*. — La soumission armée pour la défense de l'autorité. — *Réfutation du dernier écrit de l'abbé de Lamennais*. — Le jugement de Dieu.

NOTES ET DOCUMENTS. *Livre Ier*. *A*. Extrait de naissance et de baptême.—*B*. Notes sur le collége de Poligny.—*C*. L'abbé Busson. —*D*. La Faculté de théologie de Paris et l'Université royale.

Livre II. *A*. Le converti de Henri IV, ou Quarante ans après. —*B*. Extrait des statuts de la congrégation de Saint-Pierre. — *C*. Extrait des *Aphorismata*.—*D*. Une lettre du R. P. de Rozaven. — *E*. La déclaration de 1826 et l'Ecole menaisienne. — *F*. Correspondance de l'Ecole menaisienne, 1re phase, 1822-1830. —*G*. Correspondance de l'abbé Gerbet avec les RR. PP. Barat et Varin, au sujet de son *Dogme générateur*.

Livre III. *A*. La *Quotidienne* de 1830 et l'abbé Gerbet. — *B*. Profession de charité de l'*Avenir*. — *C*. Mémoire présenté au S. P. Grégoire XVI pour la défense des doctrines de l'*Avenir*.— *D*. Correspondance de l'Ecole menaisienne.

Livre IV.-*A*. La censure toulousaine, au point de vue historique et théologique.

TOME II.

Livre V.—*L'apostolat de la jeunesse*.—*L'apostolat du foyer* (1836-1839).—Les récompenses de l'obéissance. — L'apostolat de la jeunesse.— Thieux. — La maison des hautes études établie dans ce village. — Thieux et Juilly. —Rapports de l'abbé Gerbet avec la famille de Mérode.—Les distractions de Trelon. — La légende de Trelon.—Le mariage de M. le comte de Montalembert.— Époisses et les Guitaut.— L'apostolat du foyer. — Vue d'intérieur. — Un confesseur. — Un prêtre dans la famille. — Sa mission à l'égard d'un mourant. — Mission à l'égard des survivants. — Un modèle de direction sage et éclairée. — L'abbé Gerbet nommé chanoine de Meaux et vicaire général honoraire. — Deux belles âmes cultivées pour Dieu. — Un diplomate montant, sous la direction d'un prêtre, les divers degrés de la sainteté. — L'apostolat de Boury.

Livre VI.—*L'apostolat par la presse* — *L'école catholique* (1835-1840).—La presse catholique et l'Église.—Les débuts de

la presse catholique.—Le *Mémorial catholique* et l'abbé Gerbet. —La *Revue catholique*.— Le premier *Correspondant*.— Les *Annales de philosophie chrétienne*. — La presse catholique quotidienne.—La fondation de l'*Univers religieux*.— Collaboration de l'abbé Gerbet.—La *Vierge Marie*, article inséré dans le *Keepseake religieux*. — Deux articles dans le *Dictionnaire de la conservation*: *Catholicisme* et *Décalogue*.—L'*Université catholique*. — Le discours préliminaire, par l'abbé Gerbet. — Cours d'*Introduction à l'étude des vérités chrétiennes*. — Un avertissement à un grand poëte qui s'égarait.

Livre VII.—*Rome* (1839-1849).— Le parfum de Rome et l'abbé Gerbet.—Le voyage de Rome et l'arrivée.—La première impression. — La vie de l'abbé Gerbet à Rome.—Un événement miraculeux. —L'abbé Gerbet et la princesse Volkonska. — Le czarevitch Alexandre, prêché par l'abbé Gerbet. — L'abbé Gerbet cicerone des catacombes.—Le chant des catacombes. —La vie d'études. — La première idée de l'*Esquisse de Rome chrétienne*. — Analyse de l'*Esquisse*. — Le sceau de Dieu sur le séjour à Rome. — Assise. — Le pape Grégoire XVI et l'abbé Gerbet. — La canonisation de 1839. — Une alerte. — L'avénement de Pie IX. — Les triomphes et les embarras. — Part que l'abbé Gerbet prend aux uns et aux autres. — L'*Esprit du statut fondamental* de Pie IX. — Triomphe de la Révolution. — Cri de douleur échappé à l'abbé Gerbet, *ibid*. — Visite à l'exilé de Gaëte. — Pieux souvenir. — Les appels de l'amitié, Mgr Donnet et Mgr Sibour. — Rentrée en France. — Le titre de professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. — La Faculté de théologie devant l'opinion catholique ; — témoignage de M. l'abbé Maret, *ibid*. — L'abbé Gerbet chez Mgr Sibour. — Requête poétique d'un concierge. — Le concile provincial de Paris. — La presse catholique et Mgr Sibour. — Le patriarcat des idées. — Le *Moniteur catholique*.

Livre VIII.—*Le repos avant la lutte*.—*L'évêché d'Amiens* (1849-1854).—Le concile de Soissons.—Discours de l'abbé Gerbet résumant les décrets du concile.—L'abbé Gerbet à l'évêché d'Amiens.—Le 2e vol. de l'*Esquisse*.—*Les rapports du rationalisme et du communisme*.— L'abbé Gerbet au Sacré-Cœur d'Amiens.—Cantiques. — Pièces de vers pour diverses occasions.

—Les *Nigauds* de l'évêché.—Le coup d'État et l'abbé Gerbet.— Le concile d'Amiens.—Discours pour la clôture.—Mouvement de l'opinion catholique provoqué par le concile. — Le corps de sainte Theudosie. — *Notice* de l'abbé Gerbet. — Neuvaine de méditations et de prières. — Chants et cantique. — L'introduction et l'épilogue du *Livre de sainte Theudosie.* — Négociations pour la promotion de l'abbé Gerbet à l'épiscopat et pour son entrée à l'Académie française. — Résultat inattendu. — La nomination à l'évêché de Perpignan, le sacre. — Les nuages de la belle journée du sacre. — Les adieux à Amiens.

NOTES ET DOCUMENTS. *Livre V. A.* Les délassements de Thieux. — *B.* Les Conférences de Thieux. — *C.* Séjour à Trelon. — Légende de sainte Hiltrude. — Ordonnance sur les portes fermées. — L'Adieu. — *D.* Époisses et la famille de Guitaut. — *E.* Séjour à Boury.

Livre VI. A. La charte du journalisme catholique. — *B.* L'*Univers* et l'abbé Gerbet. — *C.* Le décalogue. — *D.* Correspondance.

Livre VII. A. Stances récitées à Rome, à la fête de la Propagande. — *B.* Correspondance de Rome. — *C.* Deux chapitres de l'*Esprit du statut fondamental.* — *D.* Le prospectus du *Moniteur catholique.*

Livre VIII. Voir les documents à la fin du 3e volume. — Table des matières.

TOME III.

Livre IX.—*L'épiscopat, Perpignan,* 1854-1864. — Le pontife élu de Dieu.—Il hâte sa venue pour soutenir et consoler son peuple.—Aux dépens même de sa santé.—Il prend possession de son siége, au milieu de la joie et de l'enthousiasme du clergé et des fidèles.—Les rapports surnaturels du pasteur et du troupeau. — Le dévouement sacerdotal entretenu et dirigé. — Les desseins providentiels expliqués et justifiés. — Le 1er synode de Perpignan. — Esprit des statuts synodaux rédigés dans cette assemblée. — Direction donnée par Mgr Gerbet à l'enseignement de ses séminaires. — Consécration du petit séminaire de Prades et plus tard de la ville épiscopale à Marie Immaculée. — Obstacles qui empêchent l'évêque de Perpignan de se rendre à Rome pour assister à la proclamation du dogme de

l'Immaculée-Conception. — Comment il prépare son peuple à prendre part à la manifestation catholique qui suivit la décision pontificale. — Monument destiné à perpétuer ce souvenir. — Vestiges de la dévotion à Marie dans le diocèse de Perpignan. — Le zèle de l'évêque pour conserver et restaurer. — Les corps des SS. Abdon et Sennen. — La fête de S. Vincent à Collioure. — Les saintes hosties et le ciboire doré de Pezillade-la-Rivière. — Zèle intelligent et actif de Mgr Gerbet pour doter son diocèse de communautés religieuses. — L'établissement des Capucins à Perpignan. — Merveilleuse fécondité de l'Église. — Les Petites-Sœurs des pauvres. — Les Sœurs gardes-malades. — Tendre sollicitude pour toutes les communautés. — Le Bon-Pasteur. — Les *soldats laïques de la foi*; appui que leur prête Mgr Gerbet. — Les *soldats laïques de la charité*; encouragements donnés à leurs œuvres. — Vigilance épiscopale s'étendant à tous les intérêts temporels. — Rapports bienveillants avec tous les ordres de fonctionnaires. — Les magistrats. — Les militaires. — Le 9 septembre 1856, dans la cathédrale de Perpignan, touchante manifestation; admirable allocution. — L'évêque-docteur. — Mandement sur l'amour de Dieu; analyse et extraits. — La conspiration contre l'Église de Jésus-Christ. — Les travaux de l'évêque de Perpignan pour défendre l'œuvre de Dieu en dévoilant les trames infernales de ses ennemis. — 1° Caractère, de la conjuration organisée contre l'Église. — 2° Le but à atteindre. — 3° Les moyens employés, I, Mensonges; mensonges contre les personnes; mensonges contre les institutions. — II, Sophismes. — Réfutation de la fameuse brochure *le Pape et le Congrès*. — III, Violences. — Les attentats du Piémont jugés et condamnés. — Un journaliste insolent forcé de se rétracter. — L'héroïsme de l'armée pontificale. — Le mystère des souffrances de l'Église. — Le Denier de S. Pierre. — Une belle manifestation d'autorité doctrinale. — Instruction pastorale sur diverses erreurs des temps modernes. — La visite *ad limina*, dispense, promotion au titre d'assistant au trône pontifical. — La mort de « l'ami » le plus ancien et le plus cher. » — Le dernier vœu d'un mourant. — L'évêque de Perpignan à Rome en 1863. — Les impressions de ce voyage racontées au clergé de Perpignan dans

une *Conférence.* — Réfutation du pamphlet intitulé *Vie de Jésus.* — La dernière maladie. — L'agonie et la mort.

LIVRE X. — *L'âme.* — Physiologie de l'abbé Gerbet. — Quelques ombres. — La diversité des âmes. — L'âme de l'abbé Gerbet. — Les qualités de l'esprit; amour de l'art. — Un vœu d'artiste soumis au futur concile. — Le portrait du véritable artiste. — L'abbé Gerbet érudit. — Philosophe. — Théologien. — Les qualités du cœur. — La piété dirigeant et dominant tout. — La vraie piété. — Les harmonies de la piété. — La philosophie de la piété. — Le sillon lumineux de la vie. — Les derniers rayons.

NOTES ET DOCUMENTS. *Livre VIII. A.* Les Nigauds de l'évêché d'Amiens. — *B.* Les poésies du Sacré-Cœur d'Amiens. — *C.* La cabale des oiseaux. — *D.* Le coup d'État et l'abbé Gerbet. — *E.* Correspondance. — *F.* Vers sur la cathédrale.

Livre IX. A. L'installation à Perpignan. — *B.* Mgr Gerbet et les œuvres de charité de son diocèse. — *C.* Correspondance pastorale. — *D.* Brefs du Pape. — *E.* Voyage à Rome en 1863. — Récit d'un témoin. — *F.* Pressentiment de la mort. — *G.* Un grand homme devant son valet de chambre. — *H.* L'oraison funèbre de Mgr de Salinis.

Livre X. A. Éloges de Mgr Gerbet : — Discours de Mgr de la Bouillerie aux obsèques. — Compte rendu de l'oraison funèbre de Mgr Bertaud. — Extrait du mandement de Mgr Ramadié. — *B.* Hommages rendus à la mémoire de Mgr Gerbet : — Article nécrologique du *Moniteur*. — L'adieu d'un ancien frère d'armes. — Un portrait. — Léon Gautier. — Une esquisse. — Louis Veuillot. — *C.* Un trait de bonté. — Table analytique des matières de tout l'ouvrage.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre XI.

De Wette trouve des traces de compilation dans les chap. XIX et XX. Il dit qu'au chap. XIX, v. 18, Jéhovah descend sur le Sinaï, ce que répète le v. 20, en ajoutant qu'alors Moïse monta sur la montagne à l'appel de Jéhovah, bien que la conversation entre Dieu et Moïse [2] soit déjà engagée au v. 19. — Il n'est pas étonnant que de Wette, qui ne voit dans tout le Pentateuque que des mythes, ait le regard assez troublé pour lire cela dans notre texte; la vérité est que le texte dit tout autre chose et voici ce qu'il dit : La descente de Dieu s'accomplit au v. 16, au milieu des tonnerres, des éclairs et d'une épaisse nuée; la voix de Dieu se fait entendre comme un son de שֹׁפָר, *tuba*, très-fort. Le v. 18 nous dépeint l'aspect de la montagne sur laquelle Dieu *était* descendu, et au v. 19 la voix de Dieu, qui va se renforçant beaucoup, s'articule en paroles distinctes qui répondent aux paroles de Moïse. Puis, après nous avoir présenté ainsi à grands traits, comme Moïse sait le faire, l'ensemble de cet événement merveilleux dans lequel l'attitude que prend le peuple n'est pas oubliée (v. 17), l'auteur en vient aux détails, et il dit v. 20 : « Jehovah étant descendu sur la montagne de Sinaï, il appela Moïse au sommet de la montagne, et Moïse y monta. Et Jéhovah dit à Moïse, etc.» Y a-t-il là trace d'une compilation quelconque? C'est une seule et même relation, et elle est faite de main de maître.

Une autre preuve de compilation, tout aussi solide comme vous allez voir, serait le v. 24, où Jéhovah ordonne à Moïse de remonter vers lui avec Aaron, sans qu'il soit dit ensuite que l'ordre, par rapport à Aaron, ait reçu son accomplissement.— Est-ce qu'il y avait nécessité de dire cela? Suivez donc la ma-

[1] Voir le dernier article au N° de novembre t. XX, p. 359 (5e série).

[2] *Beitraege* etc. II, 233 sqq.

nière de l'auteur et non la vôtre. Quand Dieu ordonnait à Moïse de faire telle ou telle chose, Moïse le faisait, fallait-il même passer à travers la mer; il n'avait pas besoin de nous le dire chaque fois. Ainsi, au v. 12 nous lisons que Moïse reçoit l'ordre d'entourer la montagne d'une barrière. Le fait-il? Le texte ne le dit pas, et cependant nous savons qu'il le fit, puisqu'au v. 23 Moïse dit à Jéhovah : « Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï. » S'il ne pouvait y monter, il y apparence que Moïse avait posé la barrière, et il l'avait posée sans nous en faire part. Serait-ce aussi une preuve de la composition défectueuse, de l'état fragmentaire du chapitre? Aucun homme de sens n'osera le dire, et puisqu'il en est ainsi, le v. 24 non plus ne peut être considéré comme un fragment. Du reste, le v. 25 nous instruit que Moïse s'acquitta de sa commission, d'où il suit évidemment qu'Aaron obtempéra à l'ordre reçu de la part de Dieu.

N'importe; la critique libre continue son train, et elle déclare que le ch. XX aussi est un fragment. Pourquoi? Parce que Dieu dit les paroles du Décalogue *ex abrupto*, sans une préparation quelconque — *ohne Weiteres*. — On aurait lieu d'en être étonné. Mais, est-ce bien vrai? Est-ce que tout le chapitre XIX ne nous prépare pas à cette solennelle déclaration? Il nous semble. Qu'on lise donc: « Si vous écoutez bien » ma voix, si vous observez mon alliance, vous serez à moi... » vous serez pour moi un royaume sacerdotal, un peuple saint... » Tout le peuple répondit unanimement... Nous le ferons... Jé» hovah dit à Moïse : Voilà que je viendrai à toi dans une épaisse » nuée... le peuple entendra lorsque je te parlerai... Qu'ils » soient prêts pour le 3e jour, car le 3e jour Jéhovah descendra » aux yeux de tout le peuple sur la montagne de Sinaï. Tu po» seras une barrière au peuple tout à l'entour... Moïse sanctifia » le peuple... Il dit au peuple : Soyez prêts pour le 3e jour... Et » le 3e jour au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs, une » épaisse nuée sur la montagne, et un son de buccin très-fort; » tout le peuple trembla de frayeur... Jéhovah était descendu » sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne. » Jéhovah appela Moïse... Moïse monta. Jéhovah dit à Moïse : » Descends, avertis le peuple; ils pourraient rompre la bar-

» rière... pour voir Jéhovah... Descends; tu remonteras avec » Aaron, mais que le peuple ne rompe pas la barrière pour » monter... Moïse descendit vers le peuple et le leur dit[1]. Alors » Dieu prononça toutes ces paroles[2] » à savoir, le Décalogue. Eh bien! dira-t-on encore que le chap. xx nous donne le Décalogue sans que nous y soyons préparés, ce qui s'appelle préparés? On en sera bien capable.

Quant au Décalogue même, la critique conteste qu'il soit de Moïse, du moins dans la forme qu'il a ici[3]; elle y voit la paraphrase d'un Décalogue plus ancien et qui serait dans le ch. v du Deutéronome. C'est une illusion. Comment le texte du Deutéronome ne serait-il pas postérieur à celui de l'Exode, puisqu'il s'appuie sur lui? On y lit, en effet : « Garde le jour » de repos pour le sanctifier, ainsi que Jéhovah ton Dieu » *t'a commandé* צִוְּךָ. Honore ton père et ta mère, comme *t'a* » *commandé* Jéhovah ton Dieu[4]. » D'ailleurs ces mots : « Son » champ שָׂדֵהוּ, » ajoutés au dernier commandement[5], sont à eux seuls la preuve péremptoire que le texte du Deutéronome se rapporte à une époque postérieure à celle de l'Exode; ils font parfaitement comprendre que le ch. v du Deut. a été écrit au moment où le peuple d'Israël allait avoir des champs. Et nous voilà loin du désert de Sinaï.

Il y encore une autre preuve de la priorité du Décalogue de l'Exode sur celui du Deutéronome, c'est qu'il est historiquement motivé. Cette condition, on le comprend, ne se présente qu'alors qu'une loi est formulée ou codifiée pour la première fois, et alors elle se présente d'elle-même sous la plume du législateur, à moins qu'on n'improvise un *Contrat social*. Le législateur d'Israël n'était pas fait de ce bois-là. Aussi, voulant donner à sa législation une base inébranlable et incontestable, il l'asseoit sur le fait historique universellement admis que Dieu a créé l'homme. S'il l'a créé, lui seul est le maître

[1] Ex. xix, 5, 6, 8, 9, 11. 12, 14, 15, 16 sqq. 20 sq. 24 sq.
[2] Ib. xx, 1.
[3] V. De Wette, *Einleitung in das A.-T.* p. 191.— Bohlen, *die Genesis, Einl.* CLXXIII. — George *Kritik des Gesetzgebung des Pent.* p. 79.
[4] *Deut.* v, 12, 16, v. encore v, 15.
[5] V. 18. et Ex. xx, 14,

de sa créature et peut lui prescrire ses devoirs. Or, le premier devoir de la créature, c'est qu'elle adore son créateur; l'adoration de Dieu est le pivot de toute la loi. De là, la consécration d'un jour spécial, exclusivement voué à ce culte d'adoration, le sabbat, le 7e jour. Et pourquoi le 7e jour? « Parce » qu'en six jours Jéhovah a fait le ciel et la terre, la mer et » tout ce qui s'y trouve, et s'est reposé le 7e jour. C'est pour- » quoi Jéhovah a béni le jour de repos et l'a sanctifié[1]. » Voilà le motif historique du Décalogue, et il n'est pas énoncé dans le texte du Deutéronome, mais dans celui de l'Exode seulement.

A ce premier motif se joint celui du rétablissement de la créature dans sa liberté religieuse et morale qui est figuré par la délivrance d'Israël de la terre de servitude, l'Egypte. C'est à sa créature redevenue libre que Dieu dit : « Moi, l'Eternel, » ton Dieu... Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face[2]; » «—Tu honoreras ton père et ta mère, » puisque l'honneur du Créateur, sa puissance, se réflète dans les auteurs de nos jours; —« Tu ne tueras point, » puisque c'est Dieu qui a fait l'homme à son image, et que c'est lui seul par conséquent qui dispose de la vie humaine; — « Tu ne commettras point » d'adultère, » puisque commettre l'adultère c'est bouleverser l'ordre de la création, dont la reproduction légitime est seule l'image et la continuation;—« Tu ne voleras point, » puisque c'est aussi un attentat à l'existence de l'homme que de lui prendre ce qui est à lui, ce qui le soutient;—« Tu ne porteras » point de faux témoignage contre ton prochain, » puisque le faux témoignage est dans l'ordre moral ce que le vol est dans l'ordre matériel; — « Tu ne convoiteras rien de ce qui appar- » tient à ton prochain, » puisque la convoitise met l'homme, que Dieu a créé à sa ressemblance, dans le chemin du mensonge, du vol, du meurtre, et que, du mépris de l'homme elle le conduit droit au mépris de Dieu, son Créateur.

On le voit, la formule du Décalogue de l'Exode est vraiment celle d'un texte législatif authentique et officiel. Si on veut se donner la peine de le comparer avec le Décalogue du Deutéronome, où le motif efficient, la création, est passé sous silence,

[1] *Exod.* XX, 11.
[2] *Ib.* 2, 3.

on se convaincra promptement que ces deux documents se rapportent l'un à l'autre comme une citation faite de mémoire se rapporte au texte original.

Pour ce qui est de l'emploi des noms de Dieu, les chap. XIX et XX varient beaucoup; le plus souvent cependant ils mettent Jéhovah. D'après les principes posés et déjà tant de fois appliqués, ces changements ne sauraient plus offrir des difficultés. Le Haelohim remplace, comme nous savons, le Jéhovah. L'auteur nous le fait toucher au doigt dans le v. 3, ch. XIX : « Moïse monta vers *Haelohim*, et *Jéhovah* l'appela de la » montagne. » Il y a un passage où le Elohim pourrait étonner; c'est au v. 1, ch. XX, lorsque Dieu va prononcer les paroles du Décalogue. On s'attendrait à *Jéhovah*. Cependant en y réfléchissant, ce qu'il ne faut jamais oublier avec Moïse, parce qu'il ne donne rien au hasard de la tête ou de la plume, on trouve que l'auteur, en disant qu'*Elohim* dicta le Décalogue, a parfaitement raison, puisque ce qu'il importe de relever dans l'origine de cette institution qui a nom Décalogue, c'est son caractère général et obligatoire pour tous les hommes sans exception, son caractère *divin*, par conséquent.

Si l'auteur avait dit *Jéhovah*, le Décalogue aurait paru s'appliquer spécialement et exclusivement au peuple d'Israël. Or, ç'eût été nous donner une idée fausse de la nature des commandements que contient cette loi. Ils sont d'une valeur universelle et obligent tout le monde, sans excepter, bien entendu, la loi du jour de repos... C'est pourquoi l'auteur place le Décalogue purement et simplement sous le nom de Dieu, *Elohim*, qui créa et coordonna le ciel et la terre. — Il y a pareillement l'idée générale de la Divinité dans le *Elohim* du v. 16, ch. XX. Les enfants d'Israël veulent que ce soit un *homme* qui leur parle et non *Dieu*, « de peur que nous ne mourions, » disent-ils. Cette croyance, comme on sait, était généralement répandue dans l'antiquité.

Chapitre XII.

Le Décalogue, la somme de la loi étant promulgué, il s'agit d'en tirer les conséquences pratiques applicables à la vie civile et à la vie religieuse, et voilà la raison d'être des lois que con-

tiennent la dernière partie du ch. xx et les chap. xxi, xxii et xxiii. L'esprit de suite qui se manifeste dans cette législation, qui traite d'abord des droits de Dieu, puis du droit des personnes, ensuite des lois qui régissent les choses, enfin de l'administration de la justice et en dernier lieu des temps sacrés et des devoirs religieux qui s'y rattachent; je dis, l'esprit de suite de cette législation est trop manifeste pour qu'un homme de bonne foi puisse se refuser à le reconnaître et à contester l'unité de ces textes. On l'a fait néanmoins, et Hartmann, résumant les allégations de Vater et de De Wette, ne craint pas de dire que souvent, d'un verset à l'autre, on voit se produire ici des lois et des prescriptions les plus disparates, *die verschiedenartigsten*[1]. C'est absurde, et nous allons le prouver sans réplique.

Quand « toutes les paroles » du Décalogue furent dites, le peuple, témoin lointain de cette merveille, tressaillit de crainte et voulut que la parole de Moïse lui servît d'intermédiaire avec Dieu. Moïse s'approcha alors de la nuée où était Haelohim et Jéhovah lui dit : « Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Vous » avez vu que je vous ai parlé du haut du ciel[2]. » Puisque le Dieu du ciel s'est manifesté à eux, ils s'abstiendront de le figurer par aucune image; un autel de terre suffira à son culte d'adoration en esprit et en vérité; Jéhovah sera présent dans le lieu de son choix; il y viendra avec sa bénédiction.

Les droits de Dieu étant ainsi réglés sur une base précise, quoique générale encore, Dieu détermine les rapports sociaux du peuple élu, et comme il est le Dieu de toute miséricorde, il pense d'abord à ce qu'il y a de plus petit dans la société, aux esclaves. Rien de plus doux que ces lois; elles abolissent l'esclavage proprement dit, car peut-il être nommé esclave encore celui qui reprend gratuitement toute sa liberté après un service de six ans? Ou celui qui ne peut être contraint de servir pour toujours le même maître que par l'effet de sa propre volonté? Non, vraiment; donc, nous avons ici la grande charte de la liberté personnelle[3].

[1] Hartmann, *Hist.-Krit. Forsch.* p. 184.
[2] *Exod.* xx, 19.
[3] *Ib.* xxi, 2-11.

La question de la liberté personnelle étant résolue, la loi, par une progression rationnelle, assure la sécurité personnelle. D'abord, elle traite du meurtre et des actions qui méritent d'être mises sur la même ligne. Le meurtrier sera puni de mort; pareillement celui qui frappe, de fait ou avec des paroles de malédiction, son père ou sa mère; puis, celui qui se fait voleur et marchand d'hommes. On le voit, la question de la traite des esclaves a été réglée par une loi pénale dès la plus haute antiquité, et cette loi émane directement du Père de l'humanité[1].

Après le meurtre et les crimes estimés équivalents au meurtre, la loi détermine la pénalité des faits qui causent, comme nous dirions aujourd'hui, une incapacité de travail plus ou moins prolongée. La loi qui, dans cette série, pourrait exciter notre étonnement, parce qu'elle semble contraire à la loi naturelle, puis, parce qu'elle paraît n'être pas d'accord avec la sollicitude que précédemment le législateur avait montrée pour l'esclave, c'est celle du v. 21 : « (Si quelqu'un frappe du » bâton son esclave), s'il survit un jour ou deux, il n'en sera pas » tiré vengeance, car c'est son argent. » Quoi ! est-on tenté de s'écrier dans le premier mouvement, ce maître inhumain et cruel ne sera pas autrement puni, pour avoir frappé son esclave à mort, que par la perte de ce qu'il lui a coûté et de ce qu'il lui rapportait? Cette indignation serait certainement honorable dans sa source, mais cependant elle n'est pas de mise ici; elle tombe à côté de la question. En effet, celui qui frappe son esclave au point de le blesser grièvement, est puni par la perte de cet esclave, il doit le renvoyer libre (v. 26). — Mais l'esclave meurt par suite de ses blessures. — Non, ce n'est plus un esclave qui meurt, c'est un homme libre, et comme ce n'est pas l'homme libre qui a été battu et blessé, sa mort n'est pas imputée à celui qui n'avait battu et n'avait entendu battre que l'esclave. — Cette distinction peut paraître subtile, j'en conviens; cependant elle est fondée sur la réalité, et dès lors la loi n'est pas injuste. Le maître ayant été tout d'abord puni de sa mauvaise action par la mise en liberté de son esclave, il ne peut ni ne doit être puni ensuite une se-

[1] *Ib.* v 12-18.

conde fois. *Non bis in idem*, et, comme dit Beccaria [1], tout châtiment est injuste aussitôt qu'il n'est pas nécessaire : *Tutte le pene, che oltrepassano la necessità... sono ingiuste di lor natura.* »

Des actions attentatoires à la vie humaine et commises par des hommes [2], la loi passe aux dommages causés aux hommes par les animaux qui ont un maître, les animaux domestiques [3]; puis, elle traite de la violation de la propriété des choses. La marche de cette partie de la législation est analogue à celle de la précédente, elle va du plus au moins : d'abord la destruction de la propriété (33-36), puis son détournement (37-xxii, 3); enfin les délits champêtres (4, 5). Des dommages causés à la propriété par la force brutale, la loi passe ensuite à ceux qu'on lui cause par dol ou par ruse; il y a ici les prescriptions qui régissent les prêts et les dépôts [4].

A ces dispositions succèdent plusieurs autres [5] qui, au premier abord, semblent d'une toute autre nature et n'avoir non plus aucun rapport entre elles. Qu'a de commun, en effet, la séduction d'une vierge avec l'indemnité due au propriétaire d'un animal qui a été blessé au service de l'emprunteur [6]? Et quelle connexion y a-t-il entre la sorcellerie (v. 17) et la séduction d'une vierge? Comment, enfin, la sorcellerie touche-t-elle à la bestialité (v. 18), et la bestialité à l'idolâtrie (v. 19)? Il est vrai que ces rapports ne sont pas bien évidents, si on pose les questions comme nous venons de le faire et comme les adversaires de l'authenticité du Pentateuque nous les présentent pour prouver qu'il y a ici une compilation de lois isolée et non une législation codifiée. Mais la chose change d'aspect et l'harmonie du texte se rétablit dès qu'on lit avec attention et sans parti pris. Alors on voit que la loi contre le

[1] *Dei delitti e delle pene*, § ii.
[2] *Exod.* xxi, 18-27.
[3] *Ib.* 28-32.
[4] *Ib.* xxii, 6-14.
[5] Voy. 15-19.
[6] Voy. v. 14, 15.

séducteur d'une vierge se rattache on ne peut mieux aux lois relatives aux droits de propriété qui précèdent, puisqu'elle nous apprend que le père a un droit de propriété sur sa fille, traduisible en une somme plus ou moins élevée suivant la dot de cette vierge.

Ainsi le but de cette loi est encore de sauvegarder un droit de propriété. Et, d'un autre côté, comment la loi contre la sorcellerie ne toucherait-elle pas à celle contre la séduction d'une vierge, puisque la sorcellerie ou la magie tend à corrompre l'homme jusque dans la moelle de ses os et à lui enlever jusqu'au dernier vestige de son innocence, sa propriété la plus précieuse, pour le livrer à Satan? Faut-il s'étonner alors que la loi contre la bestialité — qu'on se souvienne du *ne tradas bestiis animas* — suive immédiatement la loi contre les pratiques infâmes de la magie? Rien de plus philosophique, et de là à la loi contre l'idolâtrie, la répudiation doctrinale de Dieu, il y a moins qu'un pas.

Ainsi, jusqu'ici, il n'y a pas moyen de nier que toutes ces lois ne soient soudées les unes aux autres de manière à former une législation parfaitement une et identique, et ce fait qu'il n'est pas possible de renverser ne sera pas démenti par la suite du texte.

Il y a cependant une remarque à faire. Les lois, depuis le v. 20 jusqu'au v. 26, tout en continuant à régler des questions de personnes que la séduction d'une fille (v. 15, 16) a mis sur le tapis, ne sont cependant pas sanctionnées par la pénalité ordinaire; leur sanction est dans l'intervention directe de Dieu. Pourquoi cela? Ne serait-ce pas pour nous enseigner que la loi humaine et la loi divine se confondent dans un seul et même principe? En effet, la loi du v. 27, qui donne lieu à une sorte de parenthèse s'étendant jusqu'au v. 9 du ch. XXIII et où il est traité des choses concernant spécialement le juge, je dis, la loi du v. 27 : « Ne méprise pas Dieu et ne maudis » point le prince dans ton peuple,» montre bien que le législateur entend identifier l'autorité légitime du juge humain et l'autorité du juge suprême, la justice sociale et la justice divine [1]. Le lien qui rattache ce texte (v. 20-26) au texte précé-

[1] V. Hengstenberg, *Beitraege* etc. II, 401.

dent consiste donc, outre le rapport qu'ont entre elles les matières dont ils traitent, dans une filiation de l'ordre le plus relevé, et ainsi il est pour le moins aussi réel que celui qui unit dans un ensemble indissoluble les diverses lois antérieures. Cela posé, il est facile de voir que les lois qui vont du v. 28 ch. XXII au v. 9 ch. XXIII, rentrent, elles aussi, dans l'harmonie générale.

Ces lois, en effet, ne sont que l'application du commandement énoncé dans le v. 27. D'abord celles des v. 28-30 se rapportent à cette première partie : « Ne méprise pas Dieu. » Apporter de la négligence dans le service de Dieu et dans l'accomplissement des observances qu'il lui a plu d'ordonner, c'est révéler le fond de sa pensée, la disposition où est le cœur de ne point faire cas de Dieu. Ces lois défendent donc de différer les offrandes légales et de manger de la chair réputée impure.— Ce premier rapport étant évident, celui des lois des v. 1-9, ch. XXIII à la seconde partie du commandement précité du v. 27 l'est tout aussi bien, puisque ces lois prescrivent au juge humain des règles pour éviter de s'attirer la malédiction de ses justiciables.

Alors la législation présente le tracé complet des linéaments du droit social, et elle change de sujet en traitant des temps sacrés, des fêtes, des sacrifices et des offrandes. Ce sujet est toutefois en connexion avec le précédent, et, pour s'en convaincre, il suffit de comparer le commencement de cette série (v. 11, 12) avec la fin de la série précédente, v. 24, 26, ch. XXII. Ici, comme là, le législateur s'occupe des devoirs qu'il faut remplir envers les pauvres ; ici, comme là, ces devoirs sont mis en rapport avec des motifs purement religieux : là, il est enjoint d'être miséricordieux au pauvre, parce que le Seigneur est miséricordieux ; ici, il est ordonné de céder aux nécessiteux le droit de la 7e année sur les champs, les vignes et les oliviers, parce que la 7e année est l'année du Seigneur, l'année sabbatique. L'année sabbatique doit être une année de repos ; que tout le monde se repose également le 7e jour, le sabbat. A ces lois se rattache logiquement la défense de prononcer le nom des Dieux étrangers (v. 13) ; puis, la loi énumère les autres fêtes et détermine à leur sujet quelques de-

voirs à remplir. Et nous voilà arrivé au v. 19 du ch. XXIII, qui est la fin de ce code admirable sous quelque rapport qu'on veuille l'envisager et où certainement, nous croyons l'avoir démontré, il y a un esprit de suite et de logique qui ne se dément pas un seul instant[1].

Les critiques[2] y trouvent des anachronismes, disent-ils, des lois qui se rapportent à un état social autre que celui du désert.— Sans doute; mais, est-ce que Moïse ne savait pas qu'il menait son peuple en Canaan? Est-ce qu'il ignorait que ce peuple devait prendre possession de la terre *promise?* Il devait donc faire son code en conséquence.

Cette législation est couronnée par une conclusion qui va du v. 20 à la fin du ch. XXIII. Ce n'est pas un hors-d'œuvre; c'est la pierre de touche que Dieu fournit à Israël pour qu'il puisse se convaincre de la provenance toute divine de la législation qui vient de lui être octroyée. Si Israël se montre obéissant à la voix de Dieu et s'il est fidèle à son service, Dieu sera avec lui, son ange le conduira sans encombre dans la terre qui lui est préparée et il en prendra possession dans la prospérité; si non, ses péchés ne lui seront point pardonnés.

Charles SCHOEBEL.

[1] V. Ranke, *Untersuchungen* etc. II, 46 sqq.

[2] Vater, *Comment.* III, 657. De Wette *Beitr.* 256 sq. Vatke, *Bibl. Theologie* 212 sqq.

Philosophie catholique.

DU DÉSORDRE INTRODUIT

PAR LA

MÉTHODE ONTOLOGIQUE DES INTUITIONS DIRECTES

A PROPOS

Des lettres de M. l'abbé Gratry.

On lit dans le 1er des Livres sacrés chinois, le *Chou-King*, parlant du règne du roi Yao, presque contemporain du Déluge :

« De tous côtés se formaient des troupes de gens qui se cor» rompaient réciproquement; tout était dans le trouble et dans » la discorde; la bonne foi était bannie; on ne gardait aucune » subordination; on n'entendait que jurements et impréca» tions...

» Alors, l'Auguste maître (le roi Yao) ordonna aux deux » chefs de l'Astronomie et du Culte de *couper la communica» tion de la Terre avec le Ciel*. Il n'y eut plus ce qui s'appelait » *arriver* et *descendre*[1]; les princes et les sujets suivirent clai» rement les règles qu'ils devaient garder[2]. »

Il nous semble que cet exposé représente très-bien l'état actuel des esprits. Mêmes désordres, mêmes impiétés. Or, quelle était la cause de toutes ces perturbations matérielles et morales ? Le texte le dit clairement : *Chacun se mettait en communication directe avec le Ciel*, et c'est ainsi qu'en sûreté de conscience chacun parlait et agissait à sa guise. L'ordre ne

[1] Le 1er caractère *kiang* est traduit par *descendere, se se dimittere;* prononcé *hiang* par *se subdere, se dedere.*

Le 2e caractère *ke* est traduit par *venire, pervenire, inter se communicare.*

[2] *Chou-king*, part. IV, c. 27, v. 4-6, édit. des Livres sacrés de l'Orient, par M. Pauthier, p. 131. Il est bon de noter que cette phrase si caractérisque, traduite mot à mot du texte, a complétement disparu dans la grande *Hist. de la Chine* du P. Mailla. Elle est remplacée par une paraphrase arbitraire. Voir t. II, p. 4, in-4°. Paris, 1777.

fut rétabli que lorsque l'Auguste maître *eut coupé la communication de la Terre avec le Ciel.*

Or, n'est-ce pas ce que nous voyons sous nos yeux, par le moyen de la *participation de la raison humaine avec la raison divine*, par l'*intuition directe de la vérité*, par le *sens divin* dont on gratifie l'homme, par le principe que le *maître interne seul éclaire, et que la parole n'apprend rien*, on établit une communication directe, comme jadis en Chine, de la Terre avec le Ciel, et alors logiquement et forcément le Christ Médiateur est supprimé, et avec lui croule tout l'édifice de l'Eglise chrétienne qu'il a établie.

La méthode est enseignée sous nos yeux; déjà elle fait son œuvre, les attaques sont directes, les apostasies s'accomplissent, et la catastrophe est imminente, si l'*Auguste maître ne se hâte pas de couper la communication naturelle de la Terre avec le Ciel.*

Cet exposé trouve ses preuves et sa justification dans les *deux lettres* que M. l'abbé Gratry, un des Ontologistes les plus en renom, vient de publier sous le titre de :

Mgr l'évêque d'Orléans et Mgr l'archevêque de Malines. — Lettre à Mgr Dechamps, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire.

C'est dans ces lettres que M. l'abbé Gratry vient de lancer contre ce qu'il appelle l'école ultramontaine des accusations d'une violence et d'une acrimonie que l'on n'avait pas vues depuis les emportements de Luther et les disputes sales et folles des érudits du 15e et du 16e siècle; et ce qu'il y a de déplorable, c'est que, comme les anciens impies de la Chine, et les récents hérétiques, il se donne comme ayant reçu la communication du Ciel.

« Pour moi, dit-il, je crois fermement écrire ceci par l'ordre » de Dieu et de N.-S. Jésus-Christ par amour pour son Eglise. » Les derniers des hommes peuvent recevoir et reçoivent » des ordres de Dieu, j'en ai reçu; et pour obéir, je souffrirai » ce qu'il faudra souffrir[1]. »

[1] 1re lettre à Mgr Dechamps, p. 79.

Et comme cette assertion superbe a excité un rire universel comme touchant à la folie, M. Gratry, dans les éditions postérieures, a ajouté cette explication : « J'en ai reçu dans » ma raison, dans ma conscience et dans ma foi[1]. »

Explication qui assure de nouveau la *communication directe* » *de sa personne avec le ciel*, et qui continue l'illuminisme. »

Ainsi le voilà, comme le P. Hyacinthe, comme M. l'abbé Maret, comme toute l'école des Ontologistes prétendant avoir une intuition directe de la vérité, une participation divine dans sa raison, une voix divine dans sa conscience... et au nom de ces facultés s'élevant contre l'Église telle qu'elle est dirigée par son Chef.

Nous avons dit que la chute du P. Hyacinthe était le premier fruit de l'Ontologisme ; M. l'abbé Gratry en est le 2e ou le 3e, et nous ne sommes pas au bout.

Car nous l'avons dit souvent et nous le répétons encore, il est impossible que celui qui a reçu des communications directes de Dieu obéisse à une voix humaine ; c'est l'Évangile qui nous le dit : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux » hommes ? »

Or, toute la doctrine, toute la science, toute la théorie de M. l'abbé Gratry dans ses très-nombreux ouvrages, sont fondées, basées, échafaudées sur une *communication* directe, naturelle, incessante de Dieu personnel à lui personnellement, ou une *intuition* directe, naturelle, incessante de lui personnel à Dieu personnellement.

Nos abonnés nous ont demandé souvent pourquoi nous n'avions pas rendu compte des ouvrages philosophiques de M. l'abbé Gratry, si nombreux et si retentissants.

Nous allons leur en donner la raison.

Lorsqu'en 1851, M. l'abbé Gratry fit paraître sa *lettre à M. Vacherot sur les origines du christianisme*, nous nous empressâmes de la faire connaître à nos lecteurs. Voici ce que nous y disions :

« La lettre de M. l'abbé Gratry à M. Vacherot est un véritable événement dans la polémique entre le Rationalisme et le

[1] Obedire oportet Deo magis quam hominibus (*Actus*, iii, 29).

Chistianisme. En effet, l'un était aumônier et l'autre était, depuis douze ans, le directeur officiel des études de l'Ecole normale, où les jeunes professeurs vont puiser leur science philosophique et religieuse. C'est donc ici le Christianisme ou si vous voulez la Théologie et la Philosophie — nous dirons, nous, la Tradition et le Rationalisme — qui se sont trouvés en présence. Jamais adversaires plus honorables ne sont entrés en lice. L'attaque a été polie, nous dirions affectueuse et amicale, et cependant qu'est-il arrivé par rapport aux personnes? L'un, le prêtre, a été obligé de donner sa démission; l'autre, le rationaliste, a été destitué.

» Que nos lecteurs lisent attentivement la discussion que nous allons mettre sous leurs yeux. Ils y verront deux choses :

» 1 Que lorsque le Rationaliste s'est engagé dans la région des faits ou de la *tradition*, quand il s'est aventuré à dire : le dogme de la Trinité s'est formé successivement, S. Pierre s'en tenait à la *loi juive*, S. Paul a ajouté la *foi*, S. Jean l'*amour;* S. Justin ne *croyait pas à la divinité* de la seconde personne, etc., alors M. Gratry l'a écrasé de citations, de textes, de preuves palpables et évidentes. Jamais cavalier n'a démonté son homme et ne l'a couché sur la poussière avec autant de netteté. Première démonstration de ce que nous ne cessons de dire que c'est sur les *faits* qu'il faut attirer nos adversaires, sur la *tradition* qu'il faut établir le combat. Là, nous marchons sur un terrain solide et qui nous appartient exclusivement.

» 2° On remarquera que, toutes les fois qu'il s'agit de la *Philosophie* proprement dite, c'est-à-dire de principes *abstraits et métaphysiques*, par exemple quand M. Vacherot affirme la *participation de la raison humaine à la raison divine*, de l'*incarnation du Verbe*, non point dans un homme, mais dans l'*humanité*; quand il invoque cette *lumière divine* qui illumine tout homme venant en ce monde, lumière qui se *communiquerait*, non point *naturellement par l'enseignement du Verbe humain*, redisant les paroles du Verbe divin, mais qui se communiqueraient *directement*, c'est-à-dire *surnaturellement* à l'homme; oh! alors on entre dans ces nuées où Aris-

tophane pousse Socrate, région sans voie, sans issue, sans sol même pour appuyer son pied. Car on demande à l'âme humaine une chose qu'*elle ne sait pas;* ou si l'on dit qu'une seule *le sait* ou *le voit*, on ne peut logiquement le refuser à aucune autre.

» 3° Nous ferons observer que, quelle que soit la force de la polémique de M. l'abbé Gratry, il a peut-être un peu trop négligé de faire entrer dans sa réponse la grande autorité de la *tradition*, cette voix de l'Eglise, qui s'est toujours perpétuée, et qui la constitue une personne toujours *vivante* et qui *explique* elle-même ce qu'elle entend et a toujours entendu par telles et telles paroles.

» C'est ce triple point de vue que nous allons développer dans la lettre de M. l'abbé Gratry. C'est pour cela que nous y ajouterons quelques *notes*. — Ces notes, nous en avons l'assurance, ne déplairont pas à un homme qui vient de prendre une place si distinguée parmi les apologistes catholiques. Nous croyons, au contraire, pouvoir le compter, dès ce moment, parmi les polémistes nouveaux qui s'uniront aux principes que Mgr de Montauban a énoncés avec tant de soin et de clarté dans sa *lettre adressée aux Annales*[1]. »

Nous analysions ensuite largement la lettre de M. l'abbé Gratry, en l'accompagnant de quelques remarques parmi lesquelles celles-ci :

« Dès ce moment, et avant d'examiner comment M. l'abbé » Gratry traitera la philosophie de M. Vacherot, nous ferons » remarquer à nos lecteurs que le principe de toutes les er- » reurs de M. Vacherot est posé dans ce peu de *paroles*, d'ail- » leurs *si belles*, comme dit M. Gratry. Ce principe, c'est que » la *raison humaine est une révélation*, une *inspiration natu-* » *relle mais véritable*, que c'est une *participation de la raison* » *divine*, que c'est cette *raison qui a inspiré toute sagesse* en » Orient, et toute science en Grèce. Non, cela n'est pas, et les » philosophes catholiques, en si petit nombre aujourd'hui, » qui veulent l'accorder, ne peuvent rien répondre à M. Va- » cherot; car que peut-on répondre à une *raison* qui est une » *participation, émanation, écoulement de la raison divine?...*

[1] *Annales*, t. IV, n° 19, p. 23 (4e série).

» Il n'y a qu'à répondre comme nous répondons à tous nos » adversaires qui nous disent en substance : « Monsieur, vous » devez savoir que quand c'est moi, moi un tel, décoré de tel » titre ou de tel habit, qui parle, alors *émanation* ne veut pas » dire *émanation*, *inventer* ne veut pas dire *inventer*, etc., » et autre langage *enfantin* (p. 20). »

Et sur ce que M. l'abbé Gratry reprochait à M. Vacherot de dire que le *Christianisme a été enfanté par la philosophie*, nous notions :

« Les *rationalistes catholiques* ne disent pas tout à fait cela ; » mais ils disent que la philosophie est l'institutrice, le guide, » la voie qui conduit au Christianisme ; qu'elle en est la sœur, » la sœur aînée, supposée nécessaire, sans laquelle on ne se- » rait pas parvenu au Christianisme (p. 21). »

Puis sur ce que M. l'abbé Gratry supposait que la philosophie pose d'avance *qu'il n'y a rien de divin*, nous disions :

« Que M. l'abbé Gratry nous permette de faire observer que » celui qui a dit que la *raison universelle s'était incarnée dans* » *le Christ*, qu'elle avait *inspiré la sagesse de l'Orient* et *toute* » *la science de la Grèce*, est loin de poser en principe qu'il n'y » a rien de *divin* dans l'humanité ; au contraire, il confond le » *divin avec l'humain*, et pose la base visible du Panthéisme » (p. 27). »

Puis quand M. l'abbé Gratry reprochait à M. Vacherot le genre de sa polémique, nous ajoutions :

« Nous nous associons de toutes nos forces à ces paroles de » M. l'abbé Gratry, et ajoutons que jamais personne n'a donné » avec plus de calme, plus de dignité, plus de charité, la dé- » monstration de la vanité de l'opposition que l'on fait au nom » de la science à la religion. Si la philosophie pouvait être » guérie, elle le serait par la discussion de M. l'abbé Gratry. » Mais est-il possible de guérir *une raison qui est une partici-* » *pation du Verbe divin?* Nous répondons hardiment non, » cela ne peut pas être (p. 28). »

À la fin de l'article nous ajoutions :

« Ce que nous avions prévu est arrivé ; M. Vacherot, dans » une *lettre* publiée dans l'*Univers* du 17 de ce mois de juillet, » n'a pas manqué de saisir le défaut de cuirasse que nous

» avions signalé à M. Gratry; il lui a appliqué cette méthode » mise en usage par tous les hérétiques et en particulier par » les protestants; il donne aux termes les plus clairs des sens » qui lui sont personnels; il apporte des textes qu'il croit » contradictoires, et prétend avoir le droit de choisir celui » qu'il veut. Oui, s'il n'y avait pas une tradition orale, vivante, » et constante, remontant à la bouche même du Sauveur et » des apôtres, et infaillible; celle qui est conservée dans la so- » ciété vivante qu'on appelle l'Eglise. Vous qui avouez n'avoir » pour vous aucune tradition, comment savez-vous que les » Pères appliquaient à leurs expressions votre sens, plutôt » que celui de l'Eglise? Comment savez-vous surtout qu'ils » n'ont pas expliqué eux-mêmes le sens de leurs paroles, de » manière que les évêques, leurs successeurs, ont pu dire ce » ce que disait saint Justin : « Ce que me *livre la tradition,* je » le transmets à des disciples dignes de la vérité. »

» On verra aussi comment M. Vacherot reprend toute sa » force contre les catholiques rationalistes quand il pose » comme premier article de sa profession de foi ces paroles, » que prononce explicitement ou implicitement tout homme » qui étudie la philosophie : « Je CROIS à ma *conscience,* à ma » *raison* et à *toutes les vérités* qu'elles *enseignent.* » Professeurs » de philosophie de toute sorte, qu'avez-vous à lui répondre? » N'est-ce pas là la base de toutes vos philosophies (p. 44)? »

En donnant des extraits de la *Lettre* de M. l'abbé Gratry, nous croyions lui avoir fait plaisir, être entré dans ses vues, avoir participé au bien qu'il voulait produire, lui avoir rendu service et aidé à son œuvre par les *remarques* que nous y avions ajoutées. Dans le cours de notre longue existence, tous les auteurs nous ont toujours demandé de faire des extraits de leurs livres, et nous ont remercié quand nous avons bien voulu accéder à leur demande. Nous croyions que M. l'abbé Gratry était dans les mêmes sentiments quand nous avions reçu sa Lettre avec cette suscription : *A M. Bonnetty, de la part de l'Auteur.*

Il n'en fut rien; M. l'abbé Gratry, piqué sans doute des remarques que nous avions ajoutées, nous fit adresser la sommation suivante :

L'an 1851, le 2 octobre, à la requête de M. Douniol, libraire-éditeur, demeurant à Paris, rue de Tournon, n° 29,

Lequel fait élection de domicile en ma demeure;

J'ai, François-Gustave Fontaine, huissier près le tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant rue de Bucy, n° 12, soussigné, signifié et déclaré à M. Bonnetty, directeur-gérant du journal les *Annales de Philosophie chrétienne*, en ses bureaux, sis à Paris, rue de Babylone, n° 6, où étant et parlant à la portière de la maison, a dit être :

Que le requérant est chargé par M. l'abbé Gratry, aumônier de l'Ecole normale, de la publication de son ouvrage intitulé *Lettres à M. Vacherot, directeur des écoles de l'Ecole normale* ;

Qu'il vient d'apprendre que le sieur Bonnetty s'est permis de publier dans son journal la *première partie* [1] dudit ouvrage, en annonçant la suite dans son prochain numéro.

Que le requérant proteste formellement contre cette publication, qui lui cause le *plus grave préjudice*.

Et par ces mêmes présentes, je lui ai fait *sommation* de cesser à l'avenir *toute publication* de cet ouvrage dans son journal à peine de tous dépens.

Lui déclarant que, faute de se conformer à la présente sommation dans ledit délai, le requérant se pourvoira *contre lui par toutes les voies de droit* pour l'y contraindre.

Dont acte sous toutes réserves, notamment de se pourvoir en tels dommages-intérêts causés par la publication sus-énoncée.

Et à ce qu'il n'en ignore, je lui ai à domicile et parlant comme dessus laissé cette copie.

Coût 5 francs 40 centimes. FONTAINE.

C'est ainsi que M. l'abbé Gratry nous remercia d'avoir fait connaître son livre et des observations très-respectueuses que nous lui avions adressées. Sa *sommation* ne nous empêcha pas de faire un nouvel examen des principes philosophiques de sa Lettre, et entre autres choses nous lui disions :

« Quoi donc ! nous, éclairés par le Christianisme, nous » n'avons pas *plus de raison et de philosophie* qu'Aristote et » Platon ? L'école de Platon doit être légitimement regardée » comme le *vestibule de l'Eglise chrétienne*; en sorte que, » comme l'on ne peut entrer dans l'Église qu'en traversant le » vestibule, il faut être *platonicien* avant d'être chrétien ? Con» çoit-on qu'un théologien vienne dire de semblables choses » dans un temps où c'est ce même Platonisme, cette même

[1] Ceci est un mensonge : les *Annales* n'ont publié que des extraits. L'article des *Annales*, avec toutes nos observations, a 22 pages, cette partie de la lettre de M. Gratry en a 40.

» philosophie qui déborde dans la société, et détruit l'Eglise
» pour ne conserver que le Vestibule (t. IV, p. 294)? »

Et sur les éloges qu'il faisait de la philosophie d'Aristote et de Platon, nous ajoutions :

« Les philosophies (méthode et conclusions) d'Aristote et de
» Platon, contraires dans leurs procédés, ne sauraient être
» accordées, ne sauraient jamais former une doctrine une et
» identique, et surtout une doctrine vraie; leur Dieu n'est pas,
» ne saurait être le *Dieu de la tradition*; s'ils lui ont attribué
» quelque qualité vraie, la spiritualité, par exemple, c'est
» qu'ils l'ont empruntée à *la tradition*; leur psychologie, cette
» âme du *Timée*, formée de *carrés et de triangles*, est une ab-
» surdité; que, si quelques catholiques ont cru devoir ad-
» mettre quelques-unes de leurs théories, cet emprunt a pu
» avoir son utilité ou son excuse dans les circonstances où ils
» se trouvaient; les docteurs qui les ont adoptées avaient de
» bonnes intentions; nous n'avons pas à les blâmer ici; mais
» ils ne doivent pas être imités.

» Quant aux philosophes catholiques que l'on nous cite, et
» qui, en effet, ont été les guides philosophiques des esprits
» chrétiens, l'état de détresse et de confusion où se trouvent
» les esprits prouve qu'ils auraient bien mieux fait de se lais-
» ser guider par les admonestations de l'Eglise, qui a mis à
» l'*index* Descartes, Pascal; car ce sont ces auteurs, nous
» l'avouons, qui ont fait ce *vestibule de l'Eglise* si grand et si
» beau, que la plus grande partie des chrétiens reste mainte-
» nant dans ce vestibule (p. 295.)

Et sur ces études philosophiques nous lui disions :

« M. Gratry parle ici de la nullité des *études philosophiques*
» *actuelles*. Nous sommes complétement de son avis, s'il s'agit
» de leur résultat; car s'il s'agit d'avoir remué des idées, d'avoir
» inventé des systèmes, d'avoir fouillé tous les replis de la pen-
» sée, pour en faire sortir quelque principe solide, jamais tra-
» vaux plus opiniâtres n'ont été entrepris.

» Ce ne sont donc pas *les études fortes* qui nous manquent,
» et si l'on n'a rien trouvé, rien établi, ce n'est pas la faute
» des fortes études, mais c'est la faute des méthodes Aristoté-
» liciennes, Platoniciennes ou Cartésiennes, qui cherchant le

» dogme et la morale dans la raison et dans la conscience, re-
» culent la pacification à jamais ; parce que le dernier de nos
» enfants pourra et devra refaire l'étude de son père. Et pour-
» tant c'est cette méthode que préconise ici M. l'abbé Gratry
» (p. 298). »

Et encore M. Gratry, dans tous ses ouvrages, exige toujours des rationalistes qu'ils soient *libres, calmes, purs*. Nous lui disions à ce sujet :

« En indiquant pour préliminaire à sa méthode, ou comme
» méthode elle-même, la nécessité de se *présenter libres,*
» *calmes et purs* en face de Dieu, du Christianisme et de la
» théologie, il suppose pour prémisses précisément ce qu'il
» faut se procurer, c'est-à-dire le couronnement, la perfection
» de l'œuvre ; car, enfin, pourquoi nous mettons-nous en pré-
» sence de la théologie, si ce n'est seulement et uniquement
» afin qu'elle nous rende *libres, calmes et purs ?* Exiger, donc,
» de notre adversaire qu'il soit en cet état de sainteté, c'est le
» pousser à nous dire : « Si je puis me rendre libre de mes
» passions, calme dans mes désirs, pur de toute souillure,
» qu'ai-je besoin de votre théologie ? » M. Gratry tombe là
» dans l'argument que font les rationalistes catholiques quand
» ils sont poussés à bout (p. 299). »

Et à la fin, après une citation de M. Vacherot, nous disions :

« Ces paroles de M. Vacherot sont très remarquables, et
» nous prions M. Gratry et nos lecteurs d'y attacher leur ré-
» flexion. M. Vacherot est un homme grave, sincère, un pen-
» seur profond, austère d'études et de mœurs : M. Gratry en
» convient. Ce n'est donc pas un ennemi, c'est un homme *qui*
» *applique la méthode philosophique*. Il fait complétement ce
» que lui a conseillé M. Gratry, ce que l'on conseille dans
» toutes les écoles ; il a consulté sérieusement sa *conscience,*
» *sa raison, sa nature,* il s'est présenté *libre, calme et pur en*
» *face de Dieu,* et il a trouvé Dieu ; à la vérité, ce n'est pas
» celui de M. Gratry ; mais qui peut lui prouver que ce *n'est*
» *pas le Dieu de sa raison ?* Il demande à conserver ce Dieu au
» même titre que M. Gratry conserve le sien. De quel droit
» M. Gratry lui ôtera-t-il ce droit ? Pour le faire, il faut qu'il

» détruise le principe même qui fait la base de la philosophie,
» le principe même de Platon et d'Aristote. Si la méthode phi-
» losophique de ces auteurs est vraie, la seule conclusion que
» devrait tirer un honnête homme, est celle que tire M. Va-
» cherot, à savoir : « Qu'il faut respecter *toutes les formes de*
» *la vérité*; et qu'il ne faut pas dire : *Hors de ma doctrine,*
» *point de salut!* » Voilà où nous mènent les Rationalistes ca-
» tholiques.

» Mais, au contraire, si nous nous plaçons dans la méthode
» et la philosophie traditionalistes, alors nous disons, avec
» M. de Montauban : « Ni la conscience, ni la raison, ni le
» *cosmos* ne nous auraient donné Dieu, si la tradition ne
» nous l'avait déjà *nommé, enseigné.* » Il s'ensuit qu'il n'y
» a d'autre Dieu que celui de la tradition, le Dieu historique
» qui a parlé, qui nous a dit ce qu'il sait, ce qu'il voulait de
» nous. Or, ce Dieu est *unique*, il n'a pas de formes contradic-
» toires que nous devions respecter; et cela étant, il est par-
» faitement logique de dire : *Hors de ma doctrine, point de*
» *salut!* Car cette doctrine est la doctrine seule révélée de
» Dieu, seule vraie (p. 306.). »

M. Gratry fait grand bruit en ce moment de falsifications, suppressions, fausses traductions qu'il reproche aux partisans de l'Église romaine. Or, à cette époque, il usait déjà des mêmes subterfuges en faveur des philosophes païens. Cela est curieux à connaître. Voici son texte :

Écoutons un instant saint Augustin sur ce sujet : « Quant à ce qui concerne
» la philosophie spéculative, même la morale, il ne manque pas d'esprits très-
» pénétrants et très-habiles qui nous montrent qu'Aristote et Platon sont d'ac-
» cord, quoique les inhabiles et les inattentifs les croient très-éloignés ; de
» sorte qu'à mon avis, le travail et les luttes de la pensée avec le secours des
» siècles, ont enfin produit une saine et véritable école philosophique (*Una*
verissimæ philosophiæ disciplina [1]).

Il y a donc, selon saint Augustin et selon la vérité, comme l'admettront tous ceux qui ont approfondi ces choses, deux directions philosophiques générales,

[1] Quod autem ad eruditionem doctrinamque attinet, et mores quibus consulitur animæ, quia non defuerunt acutissimi et solertissimi viri, qui docerent disputationibus suis Aristotelem ac Platonem ità sibi concinere, ut imperitis minùsque attentis dissentire videantur; multis quidem seculis, multisque contentionibus, sed tamen eliquata est, ut opinor, una verissimæ philosophiæ disciplina (*Contra Academ.*, liber III, cap. 19).

qui, d'un point de vue plus élevé, *n'en font qu'une* et qui, prises ensemble, sont la *véritable philosophie*. De plus, c'est un fait historique, visible par tous les monuments, qu'entre cette *grande philosophie* et la *théologie catholique* règne l'accord le plus profond (p. 56.)

Et sur cela nous lui disions :

« Or, 1° il n'est pas vrai que St Augustin dise que les philo- » sophies de Platon et d'Aristote n'en fassent qu'une;

» 2° Il n'est pas vrai qu'il les adopte;

» 3° Il n'est pas vrai qu'il reconnaisse l'accord de cette phi- » losophie avec la théologie catholique.

» Car, après ces mots : il existe un *enseignement de la vraie* » *philosophie*, il ajoute immédiatement :

» *Ce n'est point la philosophie de ce monde* (celle de Platon et » d'Aristote) que nos Écritures détestent à bon droit, mais une » autre philosophie *intelligible* à laquelle *notre raison la plus* » *subtile ne rappellerait jamais les âmes aveuglées* par les té- » nèbres multiformes de l'erreur et ensevelies dans les pro- » fondes corruptions du corps, si notre grand Dieu, par une » bonté qu'on peut appeler populaire, ne s'était abaissé jus- » qu'au *corps humain lui-même, et n'avait mis à sa portée l'au-* » *torité du divin intellect;* c'est non-seulement par les *pré-* » *ceptes*, mais encore par les *exemples* de ce Dieu que les âmes » *ont pu être excitées* à rentrer en elles-mêmes, et à regarder la » patrie, sans la nécessité d'*aucune discussion* ni d'*aucune dis-* » *pute* [1]. »

» Il résulte évidemment de ces paroles :

» 1° Que la philosophie qu'adopte St Augustin, n'est pas celle » de Platon et d'Aristote, ou d'aucune philosophie de ce » monde;

» 2° Qu'il pense que notre Raison n'aurait pu former la vraie » philosophie;

[1] Sed tamen eliquata est, ut opinor, una verissimæ philosophiæ disciplina. Non enim est ista hujus mundi philosophia, quam Sacra nostra meritissimè detestantur, sed alterius intelligibilis; cui animas multiformibus erroris tenebris cæcatas, et altissimis à corpore sordibus oblitas, numquam ista Ratio subtilissima revocaret, nisi summus Deus populari quâdam clementiâ, divini intellectûs auctoritatem, usque ad ipsum corpus humanum declinaret, atque submitteret; cujus non solum præceptis, sed etiam factis excitatæ animæ redire in semetipsas et respicere patriam, etiam sine disputationum concertatione docuissent (*Contra Academ.*, l. III, c. 19. Edit. Migne, t. I, p. 956).

» 3° Qu'il n'y a de vraie philosophie que celle que le Verbe » fait chair est venu enseigner aux hommes;

» C'est exactement ce que nous soutenons (p. 308.)

Telle fut notre position à l'égard de M. l'abbé Gratry.

Lorsqu'en 1853 il publia ses deux volumes de la *Connaissance de Dieu*, nous les lûmes et y trouvâmes étalés les mêmes principes d'intuition directe, de panthéisme et d'illuminisme, qu'il révèle en ce moment. Mais nous ne voulûmes pas en rendre compte; d'abord parce que ces principes, unis à ceux de M. l'abbé Maret, devenant de plus en plus une hérésie, ce n'était pas à nous, qui ne sommes ni sacrés ni payés pour soutenir la pureté des croyances, à le critiquer; et ensuite de peur qu'il ne regardât nos critiques comme une réponse vindicative à sa sommation mercantile. De plus nous avouons que nous avions de la peine à le suivre dans l'infini, nous craignions de nous y égarer et de nous y perdre avec lui.

D'ailleurs, nous avions suffisamment averti nos lecteurs de l'aberration de tous ces philosophes de l'*absolu*, de l'*universel*, de l'*infini* par l'excellent et profond *article* du P. Dutertre de la Compagnie de Jésus, sur l'*infini*, et dont nous mettons ici le sommaire :

Contradiction manifeste entre la définition de l'infini et les facultés que Malebranche assigne à la nature humaine. — 2. Ce que c'est en propre que l'idée que nous avons de l'infini. — 3. A quoi se réduisent les idées claires que nous avons en nous. — 4. Les idées de nombre et d'étendue ne sont pas infinies. — 5. L'homme n'a pas plus l'idée de l'infini qu'il n'a l'idée de son âme. — 6. Il n'est pas vrai qu'on ne puisse connaître aucun être particulier sans connaître l'universel ou l'infini. — 7. Preuve tirée des noms négatifs donnés à l'infini [1].

Nous renvoyons encore nos lecteurs à cet article pour combattre tout ce qu'il y a de fantastique et de nébuleux dans toute cette philosophie de l'infini, dans laquelle se perdent, pêle-mêle, les Ontologistes et les Rationalistes.

C'est là ce que nous avons fait alors par rapport à M. l'abbé Gratry. Mais maintenant qu'il descend de ses nuages, et que nous connaissons tout ce qu'il a apporté de son long séjour dans l'infini, nous croyons devoir reprendre les notes que

[1] *Annales*, t. III, p. 325 (4e série).

nous avions faites sur sa *Connaissance de Dieu*, et montrer comment son système l'a conduit directement à cet *illuminisme* âcre et corrosif, qui le dévore et déborde tout de feu hors de lui.

Nous allons donc reprendre quelques-uns de ses principes philosophiques et nos lecteurs y verront comment il a été conduit logiquement et forcément à la position qu'il prend maintenant en face du Concile et de l'Eglise de Rome.

Et d'abord, comme il faut toujours que les philosophes Ontologistes se contredisent, voici le principe tout Traditionaliste que pose M. l'abbé Gratry.

En fait, c'est là la pensée *poétique* et vulgaire qui, sous *la donnée de l'enseignement et de la tradition*, élève la plupart des hommes à la connaissance de Dieu (t. I, p. 58).

Cela est bien, très-bien ; on ne saurait mieux dire, et nous en verrons plus loin le développement; c'est le procédé vulgaire. Mais voici le poétique qui supprime le vulgaire. Car sans qu'il soupçonne lui-même la contradiction, M. l'abbé Gratry continue :

Le spectacle du monde, la connaissance de la vie, la vue des êtres finis et des beautés créées, quand le cœur et l'imagination s'en emparent pour les grandir *et les pousser à l'infini*, par l'effacement du mal, des bornes et des limites, cet *élan de l'âme vers l'infini* à partir du fini, voilà ce qui *donne aux hommes l'idée de Dieu, la connaissance et l'amour de Dieu* (*Ib*).

A quelques lignes de distance, voilà les deux contraires unis; ou plutôt voilà l'enseignement et la *tradition* supprimés, et remplacés par l'*élan*. Et en effet encore page suivante :

Nous dirons que l'acte et le procédé fondamental de la vie raisonnable et morale consistent, comme l'exprime Bossuet, à passer sans nul circuit de raisonnement, quoique par un très-légitime *élan de la raison*, du fini à l'infini, de l'être fini réel qu'on est, qu'on voit, qu'on touche actuellement, à l'être infini, réellement et actuellement existant, qu'implique et que suppose l'existence du fini (p. 59).

Telle est toute la théorie de M. l'abbé Gratry, il la confirme de nouveau en ces termes :

Il faut le répéter, ce procédé consiste, en parlant de tout être fini et de toute qualité finie, à affirmer, *par la suppression des limites du fini*, l'Être infini, ou les perfections infinies correspondantes au fini que l'on voit (p. 68.)

Telle est la fabuleuse conclusion de M. l'abbé Gratry; nous disons fabuleuse, car le simple bon sens voit facilement que

si du fini l'on retranche le fini, *il ne reste rien du tout*. La conclusion est logique, forcée et claire.

Maintenant nous allons voir M. l'abbé Gratry établissant un Panthéisme fantastique, mais réel dans ses conséquences. C'est dans Platon qu'il puise sa théorie. Ecoutons-le d'abord sur ce philosophe, nous l'avons signalé jadis à nos lecteurs, rappelons cette page :

« *Théodicée de Platon*. L'ordre chonologique nous présente Platon le *premier* : c'est un bonheur. *De tous les hommes qui ont parlé de Dieu avant l'ère chrétienne, c'est le plus grand*. On l'a nommé *divin* ; Bossuet l'appelle ainsi, et ce nom le caractérise parmi les philosophes. De plus, Platon représente spécialement l'un des *deux procédés* de la raison humaine, le principal, celui qui *monte à Dieu* [1]. »

Nous ajoutions après cette citation :

Ces paroles sont celles par lesquelles le P. Gratry, prêtre du nouvel oratoire, commence l'examen des Théodicées de Platon, d'Aristote, de S. Augustin, de S. Thomas, etc. Il est difficile d'en trouver de plus inexactes, *historiquement et philosophiquement* parlant. Platon n'est pas le *premier homme* qui ait parlé de Dieu, il n'est pas le *plus grand* ; si quelques philosophes l'ont appelé *divin*, les vrais Pères, S. Jean Chrysostome, par exemple, dit de lui qu'il est *ignoble*, *absurde*, *inepte*, *ridicule*, *puéril* et *insensé* [2] ; qu'il philosophe *comme un enfant* [3], que ses opinions sur Dieu sont *des niaiseries* [4]. On peut voir de là s'il représente le procédé qui *monte à Dieu*, il ne le représente pas, par la raison qu'il n'est pas *monté au Dieu véritable*, ou que, s'il y est monté, il nous dit lui-même qu'il y est arrivé par les secours que lui ont donné les sages d'Egypte et de Chaldée.

Ceci est de l'histoire, et malgré tous les efforts des Métaphysiciens et des Rationalistes, on ne parviendra pas à effacer l'histoire, non plus qu'à faire oublier l'enseignement de nos véritables Pères [5].

Voici maintenant la théorie panthéiste :

Il est manifeste que, selon Platon, il y a une région de l'âme, un point central de l'âme, qu'il appelle sa *racine*, son *principe*, son *origine*, et que cette

[1] *Philosophie. De la connaissance de Dieu*, par A. Gratry, t. 1, p. 72.

[2] Quando enim præcipuus qui severiorem philosophiæ partem sequi videbatur, tum ex loquendi fiducia, tum ex temperantia, adeo turpis, adeo absurdus et ineptus esse deprehensus est..., tam ridiculus, puerilis et stultus apparuerit omnibus (S. Chrys. *Contra Julianum*, t. II, p. 546, édition Migne).

[3] Qui vero apud illos admirandi et disciplinæ principes habentur, hi maxime sunt, qui de republica et de legibus quædam scripsere, et tamen in omnibus *plus quam pueri ridiculi habiti sunt* (*In Joan*, Hom. 2, t. VIII, p. 30).

[4] Hæc confer omnia quæ de Deo Plato philosophatus est, quæ Epicurus, et hæc omnia illis comparata *Nugæ sunt* (*In Acta apost.*, t. IX, p. 271).

[5] *Annales*, t. X, p. 146 (4e série).

partie est divine, c'est-à-dire qu'il y a en elle un don fait à chaque homme, en le *touchant en ce point et en le suspendant à lui* (p. 87).

De Platon, M. Gratry passe à Aristote, chez lequel il trouve encore sa théorie, puis à saint Augustin sur lequel nous ferons quelques remarques.

D'abord il cite encore le texte que nous l'avions accusé d'avoir falsifié en le mutilant, et il le mutile encore. Car après cette phrase : « Le travail et les luttes de la pensée avec » le secours des siècles ont enfin produit une philosophie » véritable, » il supprime les paroles suivantes. Il faut les remettre sous les yeux de nos lecteurs, pour montrer quel est cet homme qui va reprocher à l'Ecole romaine les fraudes, les suppressions et les tromperies. S. Augustin ajoute donc :

« Ce n'est pas la *philosophie de ce monde* (juste celle que » M. Gratry lui fait louer), que nos *Ecritures détestent* avec » grande raison, mais une autre intelligible, à laquelle » jamais *la raison pleine* de subtilités *ne rappellerait* les âmes » aveuglées par les nombreuses ténèbres de l'erreur, et ense- » velies dans les profondes souillures du corps, si le grand » Dieu, par une certaine clémence populaire, n'abaissait et ne » faisait descendre *l'autorité du divin intellect* jusques au » corps humain [1]. »

On le voit, il est impossible de mieux réfuter la théorie de M. l'abbé Gratry, qui fait dire à saint Augustin que le travail et la pensée humaine, Platon et Aristote, ont trouvé *une vraie philosophie*. S. Augustin dit au contraire qu'il déteste cette philosophie, que jamais la raison humaine n'aurait donné la véritable, si Dieu n'avait fait descendre son autorité parmi les hommes. Voici en quels termes M. l'abbé Gratry analyse et falsifie ce texte :

Seulement, comme l'ajoute aussitôt saint Augustin, cette philosophie même, *enfantée par la raison humaine*, ne pouvait devenir populaire que par le Verbe incarné, ce qui est profondément vrai (p. 196).

Dans la suite de sa citation, il remplace par des points les paroles suivantes :

« Les raisons des Académiciens m'éloignaient beaucoup de » la recherche de la vérité. — Nous sommes poussés à ap-

[1] Voir le texte indiqué ci-dessus, p. 116.

» prendre par l'autorité et la raison. — Je ne trouve pas de » meilleure autorité que celle du Christ. »

Voilà les textes qu'il supprime, et remplace par des points, et voilà l'homme qui accuse l'École romaine de falsification et de fourberie.

Mais, contre l'assurance que saint Augustin a adopté la philosophie de Platon, il y a ce texte que nous avons cité si souvent où saint Augustin dit qu'il s'est trompé en louant trop Platon et les Platoniciens. M. l'abbé Gratry, sans les citer, les annule, selon lui, par ces simples paroles :

Ces textes, d'après Thomassin qui les cite et d'après les Bénédictins, ne sont pas ceux dont parle saint Augustin dans ses *Rétractations*, lorsqu'il croit avoir donné trop d'éloges à Platon et aux Platoniciens (I, 197).

Répétons-le : voilà l'homme qui incrimine l'Ecole romaine comme faussaire et trompeuse.

Ceci est d'une audace peu commune. C'est en parlant de ce même livre *contre les Académiciens* que saint Augustin dit *qu'il a trop loué Platon*. Les Bénédictins renvoyent précisément au c. XVII, n° 37 ; quant à Thomassin, nous ne l'avons pas sous la main ; mais on sait que c'était un néoplatonicien bien reconnu.

De plus, malgré la rétractation expresse de saint Augustin, M. l'abbé Gratry attribue encore à ce Père la théorie que « dans tout ce qu'entend l'intelligence, ce que consulte l'esprit, » ce n'est pas la parole qui résonne au dehors, mais c'est la » vérité qui préside au dedans ; la parole, peut-être, nous » avertit de consulter cette vérité qui est au-dedans (II, 234). »

C'est la théorie que nous venons de voir professée par la *Civiltà cattolica*. Mais comme elle, le P. Gratry cache que la Vérité, c'est-à-dire, dit S. Augustin, « le Christ, ne répond à » chacun que selon que sa bonne ou sa mauvaise volonté peut » le comprendre [1]. »

Il cache en outre que S. Augustin a formellement *rétracté cette théorie*, comme nous en avons opposé le texte à la *Civiltà cattolica*.

Nous demandons, comme nous l'avons demandé à la Revue des PP. Jésuites, si ce n'est pas là une tromperie, une falsifica-

[1] Voir le texte dans le précédent N° ci-dessus, p. 30.

tion, et si le P. Gratry a le droit de reprocher à l'École romaine des tromperies et des suppressions de textes.

N'est-ce pas encore une tromperie de traduire, sans restriction, par *participation divine*[1], ainsi que le fait Mgr Maret, ces mots *certaine participation*, que S. Thomas explique toujours par *participation de similitude*, ce qui est l'expression orthodoxe et exacte ?

Or, ces principes de *participation divine*, *sens divin*, *contact* avec Dieu, M. l'abbé Gratry les trouve à force de contorsions de textes, dans Platon, dans Aristote, dans S. Augustin, dans S. Thomas, dans Descartes, dans Pascal, dans Malebranche, dans Fénelon, Petau, Thomassin, Bossuet, Leibnitz. Nous ferons comprendre toute sa théorie par cet extrait qu'il donne de Thomassin.

L'âme sent le Principe souverain par un tact *intime et secret qui touche Dieu*, toujours présent dans les entrailles de l'âme pour y couver la vie. Mais ce contact incorporel et divin est le point le plus mystérieux de l'éducation des esprits. On en sait quelque chose plutôt par expérience que par discours. *Notre âme découle sans nul intermédiaire du souverain principe*, et c'est la main de Dieu qui la produit, la *touche*, la manie et la forme ; et elle-même, à son tour, *car tout contact est réciproque*, elle sent Dieu et *le touche*, lorsqu'elle n'est pas enveloppée par la rude écorce des choses basses collées sur elle par l'attrait d'un amour grossier[2].

De là à l'identificaiion de Dieu et de l'homme il n'y a qu'un pas. M. l'abbe Gratry nous y mène.

Que nous est-il donné d'apprendre aux hommes à discerner au centre de leur âme ce point, cette *racine* de la vie, ce ressort caché où *Dieu les touche*, ce point double, cette *racine double* qui, si l'on ose le dire, est à la fois DIEU ET NOUS ; ce point, dis-je, où *Dieu nous touche*, où sa lumière vient en nous, se réfléchit dans l'âme et forme, *après la réflexion de la divine lumière*, notre vie naturelle *avant la réflexion*, la vie surnaturelle ; de sorte que, quoiqu'il y ait l'infini entre les deux, en pratique on les *distingue à peine*, puisqu'un même point, en quelque sorte, tient du rayon naturel et du surnaturel. Ce point de *contact* et ce *toucher divin*, en tant que l'âme en ressent quelque chose, c'est le *sens divin* (t. II, p. 351.)

De là encore l'identification de la *raison de l'homme* avec a *parole intérieure venant de Dieu*.

Le Verbe universel parle à tout homme toujours, *naturellement*. Cette *allocution intérieure* de Dieu, et la capacité naturelle que nous avons d'en entendre le sens, *c'est la raison* (t. I, p. 394.)

[1] *Connaissance de Dieu*, t. I, p. 315, 323, etc.

[2] Thomassin, *de Deo*, l. VI, c. 5 ; dans *ibid.*, t. II, p. 262.

Le bon sens, c'est-à-dire le vrai sens divin, a été révolté de toute cette fantasmagorie, même chez les philosophes plus ou moins rationalistes. Voici, en effet, ce qu'en dit M. Ravaisson dans son *Rapport au ministre sur les progrès de la philosophie en France au 19e siècle*.

« Est-il vrai maintenant que l'analyse infinitésimale pré- » sente ce caractère que le P. Gratry lui attribue de pas- » ser, *comme d'un bond*, d'une notion à une notion d'un » ordre différent? Selon Leibnitz, au contraire, c'est l'essence » de la méthode infinitésimale que la continuité. *Un postulat,* » dit-il, *en est le fondement; c'est que toutes les fois qu'il s'agit* » *d'un passage continu se terminant à quelque limite, on peut* » *instituer un raisonnement où cette limite elle-même soit com-* » *prise.* Peut-on admettre enfin que ce soit d'une manière gé- » nérale le caractère de la vraie méthode que de procéder par » *sauts*, par *bonds*, par *élans*, comme s'exprime d'ordinaire le » P. Gratry? Ce caractère ne semble-t-il pas être plutôt de rat- » tacher une notion à une notion par un enchaînement suivi » et imperceptible? *La nature ne fait rien par sauts*, disait » celui à qui l'on doit et le calcul sublime qui est une applica- » tion de la loi de continuité et cette loi même, et l'on pour- » rait dire la même chose de la science. *Tout s'y entre-suit,* » disait Descartes[1]. »

Nous venons d'exposer la théorie philosophique de M. l'abbé Gratry. L'âme humaine communique directement avec Dieu. Dieu est sa lumière directe, en un mot, Dieu la touche, et elle ouche Dieu. Certes, nous sommes bien loin du Traditiona- lisme. Eh bien! vous vous trompez, M. l'abbé Gratry est tradi- tionaliste en fait et en réalité.

Comme le P. Zigliara, comme Mgr Maret, comme le P. Perrone que nous avons cités ailleurs, M. l'abbé Gratry avoue que toutes les questions sur les forces naturelles de la *raison seule* sont purement *théoriques*. Historiquement, réellement par le fait, c'est la *philosophie traditionnelle* qui est la seule pratiquée, réelle, véritable. Il faut l'entendre :

Ce n'est donc, en Théologie, qu'une question *purement théorique* de savoir

[1] *La Philosophie en France au 19e siècle*, par M. Ravaisson, p. 127.

ce qu'est et peut la saine Raison *par elle seule*. Tous les Théologiens, ceux mêmes qui accordent le plus aux forces naturelles de la Raison, tels que *Perronne*, par exemple, admettent, *qu'en fait et dans l'histoire*, non-seulement la Raison, *par elle seule*, n'a jamais trouvé la totalité des vérités de l'ordre naturel, mais n'a pas même trouvé *cette partie de la vérité naturelle* que, *logiquement*, il lui était possible de découvrir ; que, par exemple, les Philosophes, tels que Platon et Aristote, ont pu recevoir des *secours surnaturels* de Dieu, pour la découverte de plusieurs grandes vérités naturelles ; outre qu'ils se sont évidemment servis des *données de la Tradition, déposées dans les langues*, où se rencontrent bien des traces des *lumières primitives*, données de Dieu au premier homme (II, p. 275).

Et ailleurs :

Sens divin, foi rationnelle naturelle, idée innée, comme s'expriment tant de bons esprits ; *connaissance confuse* de saint Thomas, *pensée sourde* de Leibnitz, c'est là le *germe* que Dieu donne. Mais comment se dégage ce germe ? D'*ordinaire*, ne l'oublions pas, il se dégage *par la parole d'autrui* : un autre Esprit, *par sa parole, est père du mien*, et met en acte ce sens divin, qui est la puissance prochaine de l'idée de Dieu (I, p. 356).

Et à propos de S. Thomas qu'il a donné comme partisan de la communication directe avec Dieu, il fait cette remarque :

Saint Thomas travaillait *sous le soleil du Christianisme*, soutenu du travail, de l'expérience et de la sagesse des *innombrables témoins* de la lumière (I, 327).

Et ailleurs il dit :

Le Verbe de Dieu dans l'âme est la vraie source de la raison ; puis, en *réalité*, la Raison en puissance de chaque homme nouveau-né *s'éveille sous la parole des autres hommes, par l'expression de la Raison déjà formée* (II, 232).

Remarquons cette théorie de la raison qui *s'éveille*, nous disons, nous, elle *apprend*.

Les hommes nous *imposent*, dès l'origine, *par la communication du langage*, une sorte de Raison toute faite, plus ou moins développée, plus ou moins pure, mais où se trouvent nécessairement *tous les éléments essentiels de la Raison* ; ils nous *forment par le dehors*, pendant que Dieu ne cesse de provoquer en nous la *source vive* de la raison originale, certaine, éternelle, infaillible (t. II, 238).

Ce langage est clair, à l'exception de cette *source vive provoquée par Dieu*. Nous avouons ne pas comprendre la réunion de ces termes. Un peu plus loin, après avoir appelé Dieu le père et le principe de la Raison, il appelle l'humanité *la mère de la Raison*, et il dit avec beaucoup de sens :

Dès que l'individu en vient à mépriser l'humanité, en tant que *nourrice et mère* de son intelligence, à se croire plus grand qu'elle et que *sa tradition* ;... s'il vient à se donner la mission de construire l'évidence, de créer la lumière

[1] Cor malum incredulitatis discedendi a Deo (*Heb.* III, 12).

par ses propres opérations, au lieu de la recevoir comme sève de ces opérations; s'il veut se rendre en quelque sorte *auteur de sa Raison*, en prenant pied au-dessus des principes, au lieu de se mettre au-dessous; si, dis-je, un homme est dans cette voie, c'est qu'il a déjà pris « ce cœur mauvais d'incré» dulité radicale dont parle saint Paul [1], qui rompt avec le Dieu vivant (II, 239).

On le voit, la communication des vérités, constituant la religion primordiale, par la parole, par l'enseignement, par la société, est affirmée par M. l'abbé Gratry autant que par les plus stricts Traditionalistes. C'est le fait; quant à la théorie, ce sont des systèmes tout personnels, que chaque auteur veut imposer aux autres. Ceux-ci résistent au nom même des théories de leurs maîtres. — Telle est la véritable cause de la confusion qui règne dans les esprits. C'est M. l'abbé Gratry et les Ontologistes de toute sorte, ses confrères, et les apologistes de Platon et d'Aristote, qui l'ont introduite dans le monde chrétien.

II.

Nous venons de voir sur quelle théorie s'appuie M. l'abbé Gratry pour assurer qu'il est arrivé dans l'infini, qu'il communique avec l'infini, qu'il a sa raison dans l'infini, qu'il y a tact et contact entre lui et l'infini. On comprend maintenant comment il a pu dire que Dieu lui parle, lui donne des ordres et que ses paroles sont des paroles de Dieu; ce sont ses expressions :

Les derniers des hommes peuvent recevoir et reçoivent des ordres de Dieu; l'en ai reçu. Pour obéir, je souffrirai ce qu'il faudra souffrir (p. 30, 1re édition).

Ecoutons donc les ordres qu'il a reçus de Dieu :

Je dis qu'il y a une école d'Apologétique où se trouvent des saints et de très-grands esprits et beaucoup d'excellents chrétiens, lesquels sont trompés tous ensemble par l'aveugle passion d'un certain nombre d'écrivains et de théologiens, par la médiocre bonne foi de plusieurs, enfin par des *mensonges* proprement dits et par des *falsifications* sciemment pratiquées (p. 4).

Nous avons devant nous une école d'erreur, fondée sur la *passion*, *l'aveuglement*, *l'emportement*, *école aujourd'hui décidée*, sans rien voir et sans rien entendre, à tout nier et à tout affirmer dans le sens où elle se précipite (p. 35).

Je dis donc qu'il n'y a plus ici ni science, ni raison, ni discussion, ni attention, ni opération intellectuelle quelconque. C'est un *vertige*, *c'est une ivresse* qui ne sait plus discerner les objets.

Mais alors comment se peut-il faire que des esprits de la plus haute noblesse, comme quelques-uns de ceux que j'ai en vue, soient entraînés par ce torrent ? Cela vient de ce que tout homme, sans exception, peut se tromper et surtout peut être trompé. Cela vient de ce qu'il existe une *école d'erreur*,

qui fait usage, sans le savoir, d'une *longue tradition de mensonge et de fraude*; école qui a déjà trompé par la fraude matérielle des milliers d'esprits, parmi lesquels saint Thomas d'Aquin; et qui peut, aujourd'hui encore, tromper les plus intelligents, et surtout les âmes les plus pures, incapables de soupçonner la fraude et de croire au mensonge (p. 37).

Telles sont les accusations formulées par M. l'abbé Gratry dans sa 1re lettre, et afin qu'on ne se trompe pas sur l'Ecole à laquelle il adresse des reproches, il cite tout de suite ceux qui ont voulu prouver qu'Honorius n'avait pas été hérétique.

Son acte d'accusation est d'une véhémence, d'une assurance, d'une indignation inconcevables. Les simples et les ignorants seront terrifiés, et comme lui indignés. Mais si jamais il a existé une falsification, une tromperie qualifiée, c'est bien son réquisitoire.

Quoi ! il s'agit d'une question qui a été traitée dans plusieurs volumes in-folio, d'une question où vous avez pour adversaires des hommes comme Baronius, Bellarmin et 50 autres d'une force plus ou moins semblable, et vous, vous cachez tout cela, vous supprimez tous ces témoins dans votre réquisitoire ? Vous parlez, comme si tous vos griefs étaient reconnus, incontestés ? Tout le monde avouera que vous trompez vos lecteurs, et les traitez comme des niais.

Nous n'avons pas pas à réfuter sur ce point M. l'abbé Gratry. Dans notre article sur Mgr Maret, nous avons renvoyé à deux longs articles de M. Dumont, insérés dans les *Annales*, qui prouvent la falsification des actes du 6e concile, et c'est encore là la plus claire et la plus directe des réfutations de ces deux souteneurs de l'hérésie d'Honorius. Nous y renvoyons nos lecteurs.

III.

M. l'abbé Gratry fait encore un grand tapage à propos de la suppression d'un texte sur Honorius, opérée dans le Bréviaire romain. Quoi donc ? Tous vos amis Gallicans n'ont cessé de reprocher au *Bréviaire romain* d'avoir contenu et de contenir encore des *Légendes*. Ils ont fait plus : ils ont rejeté complétement ce Bréviaire, et ils en ont composé un grand nombre d'autres pour le remplacer. Ils ont fait cela, et quand ce bréviaire se corrige lui-même et supprime des légendes et des

faits contestés, vous criez à la tromperie, à la falsification! Allez, vous pouvez en imposer aux simples, mais aux yeux des savants et des voyants, vous n'êtes pas un critique, vous êtes un ennemi.

IV.

Ces pages étaient écrites quand M. l'abbé Gratry a fait paraître sa 2e *lettre*. — Nous signalons encore ses emportements contre ses adversaires.

Je combats cette *école d'erreur* qui aspire à régner aujourd'hui sans partage, ou qui du moins demande à être, comme les grands ordres religieux, *soustraite à la juridiction de l'ordinaire!* c'est cette école enfin qui est, depuis des siècles, et surtout en ce siècle, l'opprobre de notre cause et le fléau de la religion. Voilà notre ennemi, voilà l'ennemi de l'Église, que j'ai comme tout chrétien et tout théologien, le droit et le devoir de combattre, surtout pendant la durée du Concile (p. 3).

Il dit ensuite contre ce que, après Mgr Dupanloup, il appelle un *Romanisme insensé :*

Oui, certes, une telle école *ferait perdre la foi aux faibles*. On est pris de vertige à la vue des amas d'erreurs qu'on ne cesse de construire sur le fondement des *fourberies antiques*, dont elle maintient toutes les conséquences, comme si la *fourberie* n'était pas découverte (p. 70).

Or, voici sa conclusion :

La querelle présente, — oserai-je le dire? — au lieu de m'attrister, me comble d'une joie nouvelle. Comment cela? C'est que je comprends, plus clairement aujourd'hui que jamais, pourquoi notre admirable mère, la sainte Église de Dieu, mère de l'humanité, dont l'âme n'est autre chose que l'ensemble de tous les justes qui ont jamais vécu; je comprends, dis-je, pourquoi notre mère bien-aimée règne à peine, aujourd'hui encore, sur la vingtième partie du genre humain. La raison du retard la voici : *c'est l'ennemi secret et intérieur qui arrête notre marche*; *c'est cette école d'erreur que je dénonce et qui n'est autre chose que l'obstacle prévu par le Christ*, ces portes de l'enfer, *qui essayeront de prévaloir contre l'Église, mais qui ne pourront prévaloir!*

Or, la vue claire de l'ennemi, de ses œuvres et de ses démarches, me remplit d'espérance; *le voilà, l'ennemi caché, le voilà démasqué*; je vois qu'il sera expulsé, et que la sainte Église, délivrée d'une partie de l'obstacle, va s'avancer dans son état divin pour conquérir le monde (p. 31).

V.

Cette 2e lettre est consacrée à critiquer les *fausses décrétales*. Si M. l'abbé Gratry n'avait traité cette question, ainsi que celle d'Honorius, qu'avec science et modération; s'il avait noté que ces *décrétales* ont été, bien avant lui, éclaircies, combattues, réduites à leurs justes bornes, on n'aurait eu qu'à le

louer. Tous les défenseurs de l'Eglise sont unanimes à demander l'examen et l'élimination des faux textes et des fausses directions. C'est ce que nous faisons depuis longtemps dans les *Annales*, et nous ne connaissons pas d'apologiste un peu en renom qui ne le désire et ne le fasse; aussi applaudissons-nous à ces paroles :

« Cela prouve la nécessité d'introduire parmi nous de plus » sérieuses études d'histoire ecclésiastique, et de chasser de » cette histoire, désormais scientifiquement élaborée dans les » traités élémentaires, les mensonges qui la déshonorent » (p. 74). »

Mais, à moins de vouloir pousser à l'incrédulité et à l'apostasie, on ne peut prendre le ton et se servir des expressions de M. l'abbé Gratry.

A. BONNETTY.

Philosophie catholique.

MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG

CONDAMNANT LES LETTRES DU P. GRATRY.

Par l'article qui précède, nos lecteurs connaissent quels sont les principes philosophiques et illuministes du P. Gratry, et à quelles conséquences ces principes l'ont conduit. Jusqu'à présent on l'avait laissé dogmatiser à son gré. Voici un acte épiscopal qui le condamne. Comme c'est le premier qui ait été dirigé contre cet Illuminisme, qui au nom de l'intuition divine, de participation divine, inonde et ravage l'Eglise chrétienne, nous croyons devoir le consigner dans nos *Annales*. Il faut espérer qu'il en viendra d'autres. A. B.

ANDRÉ RÆSS, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Strasbourg, prélat assistant au trône pontifical, etc.

Au clergé et aux fidèles du diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

Très-chers Frères !

Nous avons pris connaissance de deux lettres publiées par M. l'abbé A. Gratry sous ce titre : *Monseigneur l'évêque d'Orléans et Monseigneur l'archevêque de Malines*, Paris 1870, Charles Duniol, libraire éditeur, rue de Tournon, 29, et, après nous être convaincu de leur authenticité, usant de notre droit de juger en ce qui nous regarde et pour notre diocèse les écrits qui nous paraissent répréhensibles au point de vue de la doctrine et dangereux pour les fidèles confiés à notre sollicitude pastorale ;

Considérant que, à l'occasion d'un débat théologique qui s'est élevé entre deux vénérables prélats, l'auteur desdites lettres, dépassant toute mesure et abusant des droits de la discussion, déclare une leçon du Bréviaire romain « *un récit mensonger et intolérable,* » ajoutant que « *jamais il n'y eut en histoire une plus audacieuse fourberie, une plus insolente*

suppression des faits les plus considérables;... que le Bréviaire romain résume une longue suite de fraudes dans un dernier et solennel mensonge (1re Lettre p. 77); » et ailleurs « *J'aurais pu vous montrer sur cette question les efforts séculaires des liturgistes de la Cour romaine pour étouffer la vérité par l'altération du Bréviaire* (2e Lettre, p. 74);

Attendu que, par ces paroles, l'auteur outrage d'une façon scandaleuse l'Eglise romaine, qui a autorisé et approuvé ledit Bréviaire, qui oblige tous ses prêtres à le réciter journellement, et qui, par conséquent, dans l'hypothèse de l'auteur, n'aurait pu être que dupe ou complice de ce qu'il lui plaît d'appeler « *la plus audacieuse fourberie qu'il y ait eu en histoire;*

Considérant, de plus, que voulant qualifier les sentiments et les procédés de *l'école* qui n'admet pas que les Papes puissent errer sur la foi dans des constitutions dogmatiques destinées à fixer l'enseignement dans l'Eglise entière, l'auteur s'oublie jusqu'à dire : *Il n'y a plus ici ni science, ni raison, ni discussion, ni attention, ni opération intellectuelle quelconque. C'est un vertige, c'est une ivresse qui ne sait plus discerner les objets* (1re Lettre, p. 37); » et ailleurs : « *Connaissez-vous, dans l'histoire de l'esprit humain, une question théologique, philosophique, historique ou autre qui ait été aussi déshonorée par le mensonge, la mauvaise foi et tout le travail des faussaires? Je le répète, c'est une question totalement gangrénée par la fraude* (2e Lettre, p. 77, 78);

Attendu que ces qualifications odieuses atteignent l'immense majorité des Evêques et des théologiens qui ont toujours professé et qui professent encore, à tout le moins comme une doctrine certaine, que les Constitutions dogmatiques des Souverains - Pontifes destinées à fixer l'enseignement dans l'Eglise entière (les seules dont il s'agisse dans l'esprit de l'auteur — 1re *Lettre*, p. 49) ont droit à un véritable assentiment intérieur de tous les fidèles sans exception, et que, par conséquent, elles ne sauraient contenir une hérésie formelle;

Considérant, en outre, que l'auteur déclare en terminant sa 1re Lettre « *qu'il a reçu à cet effet des ordres de Dieu,* » qu'il « *croit très-fermement écrire ceci par l'ordre de Dieu et de*

Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. 79, 80), » s'arrogeant ainsi dans l'Eglise une mission d'enseigner différente de celle qui découle de l'autorité hiérarchique, et confondant par un déplorable sophisme les lumières de la grâce, qui ne manquent jamais aux âmes droites et humbles, avec l'*ordre d'enseigner* qui ne peut se justifier que par la mission des pasteurs légitimes, ou par des signes extraordinaires de la volonté divine, reconnus et attestés par l'Eglise;

Attendu que de pareilles prétentions qui, dans l'espèce, ne s'appuient sur aucun fait connu ou suffisamment prouvé, ouvriraient la voie aux rêveries les plus funestes *de l'illuminisme* et porteraient une grave atteinte à l'ordre comme aux droits de la hiérarchie;

Sans nous arrêter à l'explication de ces étranges paroles, hasardée en tête de la 2e *Lettre* (p. 3) et la trouvant insuffisante attendu que « *ni la raison, ni la conscience, ni la foi* » d'un écrivain ne sauraient jamais l'autoriser à faire des déclarations aussi expresses que celle-ci : « *Je crois très-fermement écrire ceci par l'ordre de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* » que, dès lors, cette déclaration n'étant pas retirée, subsiste dans sa teneur primitive et se trouve même corroborée par l'appel que fait l'auteur à sa raison particulière pour justifier les prétendus ordres qu'il aurait reçus de Dieu;

Considérant que, s'il était loisible à l'auteur, comme à tout écrivain catholique, de se livrer à une discussion sérieuse sur l'origine de ce qu'il appelle les fausses Décrétales, sur leur valeur doctrinale ou disciplinaire, le respect de la vérité et la connaissance la plus élémentaire des monuments de la tradition lui interdisaient de soutenir que toutes les prérogatives du Saint-Siége, autres que la primauté, ne reposent que sur des documents faux (2e *Lettre*, p. 56, 71, 72); »

Attendu que, s'il en était ainsi, les Souverains-Pontifes auraient exercé pendant des siècles une autorité spirituelle non justifiée en droit, tandis que, de son côté, l'Eglise entière aurait prêté à cette autorité usurpée un assentiment aveugle, cessant ainsi d'être indéfectible de fait : maximes intolérables et qui rappellent les déclamations de Luther à ses débuts;

Considérant, que, dans un langage dont la violence excède

toute limite, l'auteur s'attache à poursuivre ce qu'il nomme « *une école d'erreurs qui aspire à régner aujourd'hui sans partage..., une école qui est depuis des siècles, et surtout en ce siècle, l'opprobre de notre cause et le fléau de la religion..., une école d'erreurs qui n'est autre chose que l'obstacle prévu par le Christ, ces portes de l'enfer qui essaieront de prévaloir contre l'Eglise* (2e Lettre p. 3, 85) ; »

Attendu que de telles assertions sont injurieuses au plus haut point pour les Souverains-Pontifes, qui, dans l'hypothèse de l'auteur, auraient manqué à tous les devoirs de leur charge en laissant se développer depuis des siècles, sans la flétrir ni la condamner, sans même en signaler l'existence à l'attention des fidèles, une école qui pourtant, s'il fallait en croire l'auteur, serait « *l'opprobre de notre cause, l'ennemi de l'Eglise et le fléau de la religion ;*

Considérant que l'auteur, voulant distinguer entre « le *trésor de la foi catholique et le vase d'argile qui le contient,* » appelle ce vase d'argile « la *politique de l'Eglise,* » et qu'il attribue à cette politique de l'Eglise « *les mensonges qui nous ont trompés, qui nous ont divisés,* » et qui, d'après lui, ont arrêté le progrès de la foi jusqu'à nos jours (2e *Lettre*, p. 80, 81, 83, 85), oubliant ainsi que l'Eglise est assistée de l'Esprit-Saint non-seulement dans l'enseignement de la foi et dans l'administration des sacrements, mais encore dans le gouvernement de la société spirituelle, et que, par conséquent, attribuer à sa politique les divisions de la chrétienté et les retards qu'a pu subir la conversion des peuples, c'est dire clairement qu'elle a été infidèle à une partie de sa mission ;

Attendu qu'un tel langage, aussi contraire aux données de l'histoire qu'aux promesses de l'Evangile, ressemble à celui des hérétiques de tous les temps et de tous les lieux ;

Considérant au surplus que le nom de l'auteur, son talent et les services qu'il a rendus précédemment à l'Eglise, loin d'être pour nous un motif de garder le silence sur son œuvre, ne font qu'ajouter à la nécessité de la réprouver, à cause du retentissement qu'elle est destinée à recevoir et de l'intérêt de curiosité qui pourrait s'y attacher ;

Considérant enfin que les efforts que fait l'auteur lui-même

pour donner la plus grande publicité possible aux deux écrits en question, et attendu que, dès lors, il nous met dans l'obligation de les signaler comme dangereux au clergé et aux fidèles parmi lesquels il cherche à les répandre;

Considérant, du reste, que l'auteur ayant appartenu autrefois à notre diocèse, y a exercé les fonctions du saint ministère pendant quelques années; qu'il y a laissé de bonnes et nombreuses sympathies, et que par suite il nous appartient tout particulièrement de prémunir nos diocésains contre le danger de ses présentes productions;

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué:

Art. 1er. Avons condamné et condamnons *les deux Lettres* sus-mentionnées comme renfermant des propositions fausses, scandaleuses, outrageantes pour la sainte Eglise romaine, ouvrant la voie à des erreurs déjà condamnées par les Souverains Pontifes, téméraires et sentant l'hérésie ;

Art. 2. Faisons défense, sous les peines de droit, au clergé et aux fidèles de notre diocèse de lire lesdites lettres, de les communiquer, de les répandre et de les conserver chez eux.

Art. 3. Etendons la même défense à tous les écrits que le susdit auteur pourrait publier dans la suite en matière de théologie, à moins qu'ils ne soient revêtus de l'*imprimatur* canonique.

Donné à Rome, hors la porte Flaminienne, le 19 février 1870.

† ANDRÉ, *Evêque de Strasbourg*.

Par Mandement de Monseigneur :

BIOT, *chanoine, secrétaire*.

La présente lettre devra être lue en chaire dans notre église cathédrale et dans les autres églises du diocèse où MM. les curés jugeront opportun de le faire.

Un grand nombre d'évêques ont adhéré par lettres ou par mandements à cette condamnation prononcée par Monseigneur de Strasbourg.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA RELIGION DES ROMAINS,

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

LXV.

6e *année après Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
22e *année de la B. Vierge Marie.*
2e *année du pontificat de Jésus,* à Jérusalem.
8e *année de Quintilius Varus,* président de la Syrie.
7e *année d'Archélaüs,* ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.
6e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée.
6e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconite et de l'Auranite.
758e *année de Rome : M. Æmilius Lepidus et L. Aruntius,* Consuls. — Celui-ci abdique et à sa place est nommé *L. Nonius Asprenas.*
49e *année du règne d'Auguste.*

I. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

La sainte Famille demeure toujours à Nazareth. — Les Evangiles continuent à garder le silence sur la vie du Seigneur Jésus.

Apocryphes.

L'*Evangile de l'enfance,* du 2e siècle environ, parle d'un enfant nommé *Judas,* qui, étant possédé du démon, fut porté à Marie pour être guéri. Cet enfant s'assit à côté de Jésus, chercha à le mordre, et lui donna des coups dans le côté droit. « Jésus se mit à pleurer et aussitôt Satan sortit du corps de cet » enfant sous la forme d'un chien, et cet enfant fut *Judas*

[1] Voir le dernier article au N° d'octobre, t. XX, p. 245 (5e série).

» *Iscariote* qui trahit Jésus, et le côté qu'il avait frappé, fut » celui que les Juifs percèrent d'une lance [1].

II. Événements politiques de l'an 757.

Une feuille échappée à la rédaction a fait oublier les événements politiques de cette année 757. — Nous les rétablissons ici pour ne pas rompre le fil de l'histoire.

A Rome, Auguste fait arriver au consulat Cornélius Cinna qui avait conspiré contre lui, et auquel il avait pardonné. C'est ce qu'exprime le vers connu :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

Dion assure que ce fut Livie qui lui conseilla la clémence, et cite la longue conversation qui eut lieu entre elle et Auguste [2]; Sénèque donne le discours d'Auguste à Cinna à cette occasion [3].

Au dehors, Tibère continue la guerre en Germanie.— Elle devient très-grave par la révolte des Pannoniens et des Dalmates. — Grande frayeur d'Auguste. — Famine et agitation à Rome.

II. Événements politiques de l'an 758.

L'agitation continue à Rome — Les soldats se plaignent de l'exiguité de leur solde. — Auguste fonde le trésor militaire, qu'il alimente de ses dons, de ceux des rois et des peuples étrangers, et d'un 20e qu'il prélève sur les héritages et les legs. — Continuation de la famine. — Les gladiateurs et les esclaves à vendre sont relégués au loin; permission donnée aux sénateurs de s'absenter [4]. — Suétone ajoute : « Expulsion » de tous les étrangers, les médecins et les précepteurs ex- » ceptés [5]. »

A la famine vient s'ajouter l'incendie. — Grande partie de la ville détruite par le feu. — Création de postes d'affranchis contre le feu. — Soulèvements du peuple; paroles séditieuses placardées la nuit.

Au dehors, Tibère continue la guerre, et obtient différents succès par lui-même ou par ses lieutenants. — A la fin de

[1] *Dict. des apocryphes*, t. I, p. 1001.
[2] Voir Dion. *Hist. rom.*, l. LV, c. 14-21.
[3] Sénèque, *De clementia*, l. I, c. 9, n° 6.
[4] Dion, *Hist. rom.*, LV, 26.
[5] Suétone, *Aug.*, 42, et Orose, VII, 3.

l'année il revient à Rome « surtout par crainte, écrit Dion, » qu'Auguste ne lui préfère quelqu'un. » — La disette diminue. — Germanicus et Tibère donnent des combats de gladiateurs en souvenir de Drusus. — C'était le grand moyen de plaire au peuple, aussi, ajoute Dion, il en fut consolé.

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Tibère, en son nom et en celui de Drusus, son frère, mort, dédie le temple de Castor et Pollux sur le Forum [1].

Voir ci-après Ovide composant ses *Métamorphoses*.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Quint. Varus continue à vexer et à ruiner les Syriens et les Juifs.—Archélaüs, de son côté, continue à Jérusalem la tyrannie de son père, et s'attire de plus en plus la haine de ses sujets, qui commencent à tourner leurs regards vers Auguste, n'espérant de secours que de la justice romaine.

Nous pouvons mettre ici ce que dit Josèphe, qu'après avoir rebâti Jéricho, Archélaüs fit conduire dans un grand plan de palmiers, qu'il avait établi au-dessous de cette ville, l'eau qui passe dans le village de Neara; et puis construisit un bourg qu'il nomma de son nom Archélaïde [2].

V. Analyse historique et philosophique des écrits publiés cette année.

1. Ovide compose ses *Métamorphoses*.

Quand, trois ans après, Ovide part pour son exil, il annonce qu'il brûla ses *Métamorphoses* avec plusieurs autres ouvrages.

« Les vers qui disaient les transformations des hommes, » malheureux ouvrage que l'exil de son maître a brisé, moi-» même en partant, je les jetai, désolé et de ma main, dans le » feu, ainsi que plusieurs autres de mes écrits. »

[1] Dion, LV, c. 27.

[2] Josèphe, *Ant. jud.*, l. XVII, c. 13, n. 1.

Carmina mutatas hominum dicentia formas,
Infelix domini quod fuga rupit opus ;
Hæc ego discedens, sicut bene multa meorum,
Ipse mea posui mæstus in igne manu (*Trist.* I, 7, v. 13).

« Mais parce qu'ils ne furent pas tous consumés, et qu'ils » existent, et que j'apprends qu'il y en a plusieurs exemplaires, » je demande qu'ils vivent. »

Quæ quoniam non sunt penitus sublata, sed exstant,
Pluribus exemplis scripta fuisse reor,
Nunc precor ut vivant (*Ibid*, v. 23.)

Que si nous faisons attention qu'Ovide, en partant, laissa aussi inachevé son livre des *Fastes*, deux ouvrages qu'il perfectionna, mais qui, demandant de grandes recherches, ne purent être composés dans son exil, nous pouvons placer ici la composition des *Métamorphoses*.

2. Sur les divers *Appendix de Diis* par lesquels on enseigne dans les écoles les dogmes de la religion païenne.—Ouvrages de Boccace, de Grég. Gyraldus, et de Vossius.

Puisque nous avons à exposer ce que l'on croyait sur les Dieux au siècle d'Auguste, et puisque, au dire de tous, la génération actuelle revient aux croyances païennes, il est nécessaire d'examiner par quels livres on a appris et on apprend encore quelles étaient les croyances des peuples païens.

Les premiers chrétiens qui vivaient au milieu des païens, et qui voulaient les convertir au Christianisme, tels que Tertullien, Firmicus, Arnobe, Lactance, s'attachèrent à montrer les incohérences, les contradictions, les confusions, l'ignominie des dogmes païens; ils s'attachèrent surtout à enseigner aux païens que presque tout ce que leurs livres racontaient étaient des restes, des vols, comme le disent Clément d'Alexandrie et Eusèbe, faits aux croyances et aux traditions Bibliques. Cette apologétique réussit, et peu à peu les croyances, les pratiques païennes disparurent, et le Christianisme régna sur tous les esprits.

Pendant longtemps, le Paganisme ne fut qu'un souvenir honteux d'une époque aveugle et ignorante, et le Christianisme reçut le nom de *La vérité*.

Les érudits lisaient bien encore les auteurs païens, mais de

cette lecture ils ne retiraient que la connaissance que tout était confusion, ténèbres, incohérence dans la religion païenne.

A la Renaissance des lettres, les auteurs Païens firent, pour ainsi dire, tout à coup invasion dans la société chrétienne. Les lettres et les arts païens furent exaltés outre mesure, et répandus non-seulement parmi les érudits, mais encore parmi les étudiants, et, de là, parmi le peuple chrétien.

Alors quelques auteurs voulurent extraire des auteurs païens tout ce qui concernait les Croyances et les Pratiques religieuses.

Boccace (1313-1375), croyons-nous, fut le premier qui fit cet immense dépouillement dans un livre qu'il intitula : *Genealogia Deorum gentilium, cum demonstrationibus in formis arborum designatis, ad Hugonem Hierusalem et Cypri regem, secundum Boccatium de Certaldo*; in-fol. 1472.

C'est un essai fort informe de mettre quelque ordre dans ce que les anciens ont donné de disparate sur les Dieux. On y trouve, en particulier, pour premier Dieu un *Demogorgon*, qui n'a jamais existé ; il lui donne 9 fils et filles : 1. Litigius, 2. Pan, 3. Cloto, 4. Lachesis, 5. Atropos, 6. Polus ou Pollus, 7. Phyton ou Planeta, 8. La Terre, 9. L'Erèbe. On voit que cette religion Païenne, telle qu'elle est offerte par Boccace est fort différente de celle que les *appendix* classiques nous ont apprise.

Aucune attache d'ailleurs n'est faite à la tradition, les hommes sont supposés sortir des forêts et inventer leurs Dieux.

Cependant cet essai fut reçu avec grande faveur de 1472 à 1511, on en compte 5 éditions. Dès 1498, nous en trouvons une traduction française sous le titre de :

Boccace, de la Généalogie des dieux, contenant la fausse crédence des gentils et infidèles, qui par leurs erreurs et mal fondées superstitions, croyaient pluralité des Dieux. In-fol., Paris, 1498 et 1531.

En 1547, une traduction en fut faite en italien, avec la vie de Boccace, par *Gia. Betussi*, Venetia, 1547, édition 5 fois réimprimée jusqu'en 1585.

Mais en 1551, Lilius Gregorius Gyraldus (1479-1552) publia : *Historia de Deis gentium, Musis et Hercule*, traités parus

séparément, puis réunis en *opera*, 1580, et magnifiquement, en 1696, *Lug. Bat.*, illustré de médailles et gravures.

C'est un ouvrage bien supérieur à celui de Boccace; le premier chapitre surtout sur les Dieux des diverses nations contient plus de science vraie que tous les *appendix* qui ont suivi. — Cependant ici encore point ou presque point d'indication d'origine et de filiation historique.— C'est toujours l'homme sauvage inventeur des Dieux.

Déjà, au reste, dès cette époque, le Paganisme avait envahi la littérature. Le pauvre Gyraldus, qui avait composé son livre malade, goutteux, perclus, ne s'adresse, dans son épitaphe, qu'à la Fortune et à Apollon :

Fortunæ utramque paginam
Qui pertulit ; sed pessima
Est usus altera, nihil
Opis ferente Apolline.
Nil scire refert amplius.

Cette épitaphe est dans la cathédrale de Ferrare, et ajoute, non sans quelque étonnement à son nom : *Protonotarius apostolicus.*

Après Gyraldus vint *Natalis Comes* (...— 1572), qui publia : *Mythologia, sive explicatio Fabularum, Libri X, in quibus omnia prope naturalis et moralis Philosophiæ dogmata contenta fuisse demonstratur.* Venet., 1572, réimprimé 6 fois jusqu'en 1619, et dans la suite.

C'est une exposition très-savante, en 1062 pages, des différentes opinions des anciens sur les Dieux. Mais là encore aucune généalogie ou filiation historique. C'est encore une religion toute inventée, mais non plus seulement par un peuple sauvage, mais élaborée avec art par des Philosophes et des Poëtes.

« Si quelqu'un, dit-il, a expliqué quelques Fables, il n'en a » atteint que l'écorce extérieure, c'est-à-dire l'explication » simple et ouverte à tous. Mais quant à découvrir les secrets » profonds et cachés des Fables, et à mettre en lumière les » dogmes de la Philosophie tirés des ténèbres obscures des » Fables, dogmes propres à manifester les forces et les actions » de la Nature, à former les Mœurs et à bien régler la vie, ou » à comprendre les forces et les mouvements des astres, il ne

» s'est encore trouvé personne, à mon sens, qui ait dit quelque » chose de tolérable... Pour moi, je ferai en sorte, selon les » forces que la divine bonté me donnera, que les explications » que les anciens écrivains ont négligé de donner ou qui, du » moins, ne sont pas parvenues jusqu'à nous, deviennent très- » claires pour ceux qui me liront, genre d'écrire qui, j'en suis » certain, sera très-utile et très-agréable à tous. Car, *par les* » *Dieux immortels*, quel est celui qui méprise assez la science » pour ne pas désirer beaucoup connaître les préceptes de Sa- » gesse qui, pour qu'ils ne fussent pas connus du vulgaire, » furent cachés par les anciens Sages sous différents men- » songes [1]. »

Et, en effet, après chaque fable, Natalis donne de son crû une explication naturelle et philosophique.

C'est un des premiers essais d'apologétique du Paganisme inventé par un chrétien. Le Paganisme n'est plus une aberration, une ignorance, une confusion. C'est une croyance, au fond, pleine de sagesse et de vertu.

Mais tout en rendant justice à l'érudition profonde de Natalis qui nous a conservé de nombreux fragments d'auteurs disparus ; les différents critiques ont ri de ses explications. « Natalis, dit l'un d'eux, est inepte dans sa mythologie, tout » occupé qu'il est de ses allégories [2]. Ce que répète un autre » philologue [3]. »

Tout cela, en effet, ce sont des rêves. Mais voici quelque chose de plus réel et de plus solide.

En 1668, Gérard Jean Vossius (1577-1649) fait paraître :

De theologia Gentili et physiologia christiana, sive de origine ac progressu Idololatriæ, deque Naturæ mirandis, quibus homo adducitur ad Deum, Libri IX, 1re édition complète, *Amstel.*, 1668.

Avec Vossius commence la vraie méthode explicative des Fables. C'est la recherche des traditions éparses. Ecoutons-le dans son *Avis aux lecteurs*.

« J'ai commencé par les Romains, jadis maîtres du monde, » et cependant je n'ai pas jugé devoir d'abord parler des Dieux

[1] *Mythologia*, etc., p. 2, Genevæ, 1618.
[2] Morhofius, *Poly-Historia literaria*, t. VII, c. 1, n° 17.
[3] Th. Crenius, dans *Animad. philolog.*, part. III, c. 2, n° 4.

» qu'ils avaient reçus des Grecs ou des autres; j'ai trouvé plus » utile de traiter de ceux de la nation, d'où ce culte provenait. » J'ai donc parlé seulement du Dieu que les premiers Romains » avaient placé dans le ciel. Pour cela, d'esprit non de corps, » j'ai entrepris un immense voyage. Parti du *Tibre*, j'ai visité » la Sicile, la Grèce et les îles voisines. De là, je suis passé dans » la grande péninsule de l'Asie, puis dans la Syrie, la Babylo- » nie, la Perse et le reste de la grande Asie. Après cela, j'ai » parcouru l'Egypte. Je me suis arrêté quelque temps sur ces » divers pays pour pouvoir mieux éclaircir ce que les Lettres » sacrées nous disaient du culte des Divinités adorées par les » nations voisines du peuple d'Israël. Par ce moyen, j'ai dé- » couvert l'origine de plusieurs des Fables que les Romains et » les Grecs nous ont racontées sur leurs Dieux. *Car presque » toutes les superstitions se sont répandues, de la Syrie et de » l'Egypte parmi les autres peuples.* De là vient que dans les » Fables des Grecs on *trouve des restes évidents de l'histoire an- » cienne d'Adam, de Noé, de Joseph, de Moïse, de Samson et » d'autres;* ce que nous montrons par des preuves très-claires » dans notre 1[er] livre. Or, ce que l'on pouvait objecter contre » nous par l'antiquité des Dieux égyptiens, comme ayant vécu » avant la création du monde, si nous ajoutons foi aux An- » nales de Manéthon; pour cela j'ai cru utile d'exposer quelle » était l'origine d'un si vain délire qui en a trompé plusieurs.

» De l'Egypte ayant parcouru les différentes régions de la » brûlante Afrique, j'ai assigné à chaque pays ses Dieux parti- » culiers, qui jadis avaient été des hommes. Car je n'y parle » pas encore des *Dieux naturels*. Traversant le détroit de Ca- » dès, je suis arrivé en Espagne, où j'assigne ses propres Dieux » à chaque colonie phénicienne, grecque et autres. Ensuite, » je visite les Gaules et les Iles britanniques, puis la Grande » Germanie et la Sarmatie; puis la Dacie, la Thrace et l'Illy- » rie; enfin, après avoir interrogé les diverses nations de l'Ita- » lie, et avoir assigné à chacune ses Dieux, nous rentrons satis- » faits à Rome[1] »

On voit quelle belle et large méthode pour la connaissance

[1] Vossius, *De Theologia gentili*, 1[er] *Avis aux lecteurs*, p. III de l'édition, in-fol., Amst., 1668.

du Paganisme est exposée ici. Nous ne dirons pas que Vossius l'a parfaitement remplie. Il y a bien des lacunes, surtout dans ce qu'il dit de la *physiologie chrétienne*; mais il y a là de véritables lumières qui montrent la véritable origine de la plupart des croyances païennes. Il n'y avait qu'à suivre cette voie; c'est celle qu'il faut suivre encore, surtout en ce moment, où, sur les traditions conservées chez les divers peuples, on a des documents qui manquaient tout à fait à Vossius.

Tel était l'état des études païennes : des documents imparfaits, un peu confus, mais réels et historiques, renfermés dans des volumes in-fol., qui ne s'adressaient qu'à un petit nombre de lecteurs.

Mais voici que toute cette méthode va changer.

8. Les *Appendix de diis* des PP. Gautruche, Pomey et Jouvency.

Le P. Gautruche (1602-1681), qui professa plus de 30 ans à Caen, et qui, « disent les PP. Backer[1], se livra presque exclu-» sivement à la composition des livres élémentaires, alors as-» sez rares[2], » publia en 1658[3], un livre ayant pour titre :

L'histoire poétique, pour l'intelligence des poëtes et des auteurs anciens, par le P. Gautruche de la compagnie de Jésus, petit vol. in-16 de 232 pages.

Dans ce petit livre accessible à tous, et fait pour être enseigné dans les classes, plus de variantes, plus de multiplicités, plus de discussions, ni notes, ni documents historiques ou chronologiques. C'est un *symbole*, un *catéchisme*, enseignant à la jeunesse, et par elle à toutes les classes qui y passent un Symbole païen, uni, réglé, donnant une formule à une religion qui n'en avait aucune. Choisissons pour exemple *Jupiter* tel qu'on le connaissait au siècle d'Auguste :

Ecoutons Cicéron :

[1] *Bibliothèque* des écrivains de la Compagnie de Jésus, t. I, art. *Gaultruche*, tandis que l'imprimé donne *Gautruche*, qui en latin est écrit *Galtruchius*.

[2] Nous avons sous les yeux, 1° son *histoire sainte* où l'auteur dit : *Adam et Ève, ayant eu, pour le moins, tous les ans, deux enfants*, etc., nous serions curieux de savoir où il a pris ce document; 2° son *cours de philosophie*, qui est Aristote enseigné dans l'Église.

[3] C'est la 4e édition d'après les PP. Backer.

« Les théologiens comptent 3 Jupiter : le 1er et le 2e nés en » Arcadie, eurent l'un pour père l'Ether, qui engendra aussi, » dit-on, Proserpine et Liber; l'autre, fils du Ciel, qui est dit » avoir engendré Minerve, qu'ils regardent comme le prin- » cipe et l'inventrice de la guerre; le 3e, né en Crète, était » fils de Saturne, et dont on montre encore le tombeau dans » cette île [1]. »

Ce n'est pas assez de ces 3 Jupiters, en voici 300 :

« Le cynique romain Varron nous *montre* 300 *Joves* ou *Ju-* » *piters*, dépourvus de têtes. »

Romanus cynicus, Varro, trecentos Joves, sive Jupiteres dicendum, sine capitibus introducit (Varro dans Tertullien, *Apologétique*, c. XIV; dans *Pat. lat.*, t. I, p. 355, et dans *Ad nationes* I, 10, *ib*. 576.)

On voit ici comment l'impitoyable Tertullien raille tous les Stoïciens qui, trouvant que la figure ronde est la plus parfaite, disaient que Dieu était *rond*, par conséquent *sans tête* [2].

Nous avons déjà noté ailleurs comment Varron met Janus avant Jupiter, change l'ordre des grands et des petits Dieux, et fait intervenir les *Dieux indigènes* latins, dont les *appendix* ne parlent pas [3].

Quant au nombre des Dieux, en général, Hésiode, que l'on peut nommer le Père des Dieux grecs et romains, va plus loin encore, et compte jusqu'à 30,000 *immortels*. « Il y a 30,000 » immortels sur la terre nourricière, gardiens de Jupiter des » hommes mortels. »

Τρὶς γὰρ μύριοι εἰσιν ἐπὶ χθονὶ πολυβοτείρῃ
Ἀθάνατοι, Ζηνὸς φύλακες θνητῶν ἀνθρώπων.

(Hési., *Les travaux*, v. 250).

Voilà pour ce qui regarde la variété et les différences personnelles de Jupiter. Quant à sa signification et à la compréhension qu'on en avait, Varron dit encore : « Jupiter est aussi » honoré de ceux qui adorent un seul Dieu sans image, mais » sous un autre nom [4] »

Et il ne faisait pas difficulté d'avouer que s'il avait eu à cons-

[1] Cicero, *De natura deorum*, l. III, c. 21.
[2] Voir les textes de Cicéron, *Annales*, t. XIII, p. 25 et 27 (5e série)
[3] Voir *Annales*, t. XI, p. 120,
[4] Voir le texte, *Annales*, t. XI, p. 122 (5e série.)

tituer la religion, il l'aurait établie *selon les préceptes de la religion juive* [1].

Quant à l'enfer païen : « Quelle est la vieille femme, dit Ci-
» céron, assez privée de cœur, qui craigne encore les monstres
» que l'on croyait autrefois exister dans les enfers [2]. »

Voilà la croyance des Romains à cette époque.

Eh bien ! ouvrons le catéchisme païen du P. Gautruche, Histoire de Jupiter :

Jupiter fils de Saturne et de Cybèle, après avoir mis son père en fuite, partagea le royaume du monde avec ses frères, et s'empara du ciel, laissant le commandement des eaux à Neptune, et celui des enfers à Pluton. Il fut nommé le père des Dieux et le roi des hommes, ayant lui seul pouvoir de lancer les foudres, et tenant tout le reste du monde sous son obéissance etc. [3].

Nous demandons si on reconnaît là le Jupiter de Cicéron et de Varron ?

Le P. Gautruche, dans tout son livre, ne fait pas une seule mention de cette tradition générale qui ne s'est jamais perdue, et qui est la vraie origine de la plupart des fables. Il n'est pas même question de Dieu, connu, chez les Juifs au moins par voie traditionnelle : « Dieu, dit-il, qui est le vrai soleil de nos
» âmes, se fait connaître par tant de sortes de lumières, qu'il
» ne peut pas nous être caché... outre l'inclination naturelle
» que nous ressentons de recourir à Dieu (p. I et II).

Aussi, pour lui, toutes les Fables sont des *allégories* sous lesquelles sont cachées des vérités naturelles. C'est ce qu'il développe dans son chap. 22 du livre IIe, qui a pour titre : *De la vérité des fables* [4]. Le Ciel est père de Saturne ou du Temps à cause de ses révolutions qui le marquent ; Janus, c'est la sagesse d'un grand prince qui prévoit les choses futures, etc. (p. 205).

Notons de plus que dans ce même chapitre *de la Vérité des fables*, le P. Gautruche, propageant les théories de Lucrèce, de Cicéron, d'Horace, et oubliant la Bible, enseigne que « les
» anciens pour nous faire entendre comme un Prométhée
» avait apporté la politesse parmi les hommes, les retirant d'*une*

[1] Voir les textes, *Annales*, t. XI, p. 122 (5e série).
[2] Voir les textes, *Annales*, t. XIII, p. 28 et 129.
[3] Le P. Gautruche, *Histoire poétique*, c. III, p. 8 ; édit de Paris, 1708.
[4] *Ibid*, p. 204.

» *vie toute sauvage*, diraient qu'il les avait mis au monde, les » formant de boue,... et qu'Amphion, par la douceur de son » éloquence, avait persuadé à tous ceux du pays qui étaient » *vagabonds dans les forêts et dans les montagnes*, de vivre en- » semble dans une même ville[1]. »

Eh bien, on peut dire que c'est dans ce livre que la plupart des hommes actuels ont puisé leur science sur les croyances païennes. En effet, le succès de l'ouvrage fut immense, d'après les PP. Backer.

En 1725, paraissait la 18e édition, revue et augmentée par M. l'abbé de Bellegarde, réimprimée plusieurs fois.

En 1686, une traduction latine fut faite pour les classes, *par un Père de la Société*, sur la 7e édition.

En 1690, un autre Père en fit une autre traduction sur la 8e édition, éditions plusieurs fois imprimées avec le français.

En 1671, parut une *traduction anglaise*; en 1690, une traduction hollandaise, et en 1696, une traduction *allemande*.

On voit que nous avons raison de dire que c'est de là principalement que la société chrétienne actuelle a tiré sa très-fausse science sur les croyances païennes. Plus d'in-folios à feuilleter, plus de sources à consulter. Le Symbole est là court et absolu.

4. Le *Pantheum mythicum* du P. Pomey.

Mais cette mine était trop belle, trop selon le goût du temps, qui se précipitait dans la lecture des auteurs Païens, pour ne pas être exploitée.

Aussi en 1659, lorsqu'à peine le livre du P. Gautruche était arrivé à sa 4e édition, le P. Pomey (1613-1673) de la même Compagnie, publia un petit volume qu'il intitula :

Pantheum mythicum seu fabulosa Deorum historia; Lugduni, 1659, in-8.

Le livre du P. Pomey est vraiment savant, et peut donner une véritable idée des croyances païennes. L'ouvrage est en forme de dialogue entre *Paléophile*, amateur de l'antiquité, et *Mystagogue*, le guide des mystères. Sur chaque divinité, le R. Père donne : 1° l'*image*, ou description de la personne ; 2° son

[1] *Ibid*, l. II, c. 22, p. 206.
[2] *Ibid*.

origine; 3° ses *actions*; 4° ses différents *noms*; 5° les *différents sens à tirer de la fable*; le tout avec l'indication des sources. — L'histoire est quelquefois alléguée, mais jamais la tradition n'est interrogée ou supposée. Les croyances grecques restent toujours autochthones et séparées de la grande famille humaine et l'*allégorie* est toujours la principale explication. Les éditions en ont été nombreuses, mais inférieures à celles du P. Gautruche.— La 5°, faite à Utrecht, fut ornée de 27 *gravures*, plus le *Titre*, qui représentent, d'une manière souvent trop libre, les principaux sujets de la fable, et donnent un grand nombre de médailles, appropriées à chaque Divinité. — La 6° édition[1] fut revue et corrigée par *Pitiscus*, qui reproche aux précédentes éditions d'innombrables et graves inexactitudes, et au P. Pomey d'être tombé dans des erreurs « que le dernier des » morveux aurait évitées (*quibus adhuc mucus et mala pituita » nasi fluunt*), » selon la phraséologie polie de ce siècle.

Le but de l'auteur nous est indiqué en ces termes :

« On apprendra dans ce livre, sur les Dieux et les Déesses, » ce que ne peut ignorer, sans honte, celui qui veut passer » pour habile dans les disciplines libérales, et acquérir la ré» putation de savant. — Il y a là tous les trésors de la véné» rable antiquité, — et le livre n'a été fait que pour l'étude et » pour la propagation de la gloire de Dieu[2]. »

Nous doutons fort que la gloire de Dieu ressorte d'un grand nombre de descriptions du R. Père.

En 1715, parut une traduction française sous le titre de :

Méthode pour apprendre l'histoire des faux Dieux de l'antiquité, ou Panthéon mythique, composé en latin par le P. Pomey et traduit en français, par M. Ténand[3].

Tenand était un maître de pension de Paris qui, dans sa retraite, voulut contribuer encore à l'instruction des jeunes gens. Cependant, il ne traduisit pas exactement le P. Pomey, effarouché par quelques descriptions trop libres.

« Il y a quelques traits de morale, dit-il, que j'ai tout à fait » retranchés, parce qu'il m'a paru qu'ils ne seraient pas sup-

[1] Et non la 8° comme le disent les PP. Backer, voir la *Préface*.
[2] Voir *avis au lecteur*.
[3] L'épître dédicatoire écrit *Tenant*.

» portables en français comme ils le sont en latin. Ces retran- » chements tombent particulièrement sur les articles de Bac- » chus et de Vénus. J'ai cru que les désordres que font ces » deux Divinités dans le monde étaient assez connus, et que » tout ce qu'on en pourrait dire aux jeunes gens serait moins » utile que dangereux. » Cela ne l'empêche pas de soutenir que « les fables sont très-propres, non-seulement à découvrir » les secrets de la nature, mais encore à nous instruire sur le » règlement de nos mœurs [1]. »

Nous ne saurions dire jusqu'à quel point le livre du P. Pomey a été introduit dans les classes. Quoiqu'il en soit, c'est encore le meilleur de ceux composés par les Jésuites ; on y apprend au moins combien étaient nombreuses, confuses et embrouillées les croyances païennes, et chaque assertion est assurée par l'indication de l'auteur qui l'a produite. Ce n'est plus un Catéchisme comme celui du P. Gautruche, et le symbole Païen n'a plus d'unité.

5. L'*Appendix de diis* du P. Jouvency.

C'est donc cette *histoire poétique* du P. Gautruche que l'on enseignait dans les classes, lorsqu'en 1704, c'est-à-dire 45 ans environ après sa première publication, le P. Jouvency (1643-1719), donna l'ouvrage suivant :

« *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libri XV expurgati, in- » terpretatione et notis illustrati*. Romæ, 1704, p. 665, in-12. »

C'est à la fin de cet *Ovide* qu'on trouve :

Appendix de Diis et heroibus poeticis, ad Ovidii metamorphoseon et reliquorum poetarum intelligentiam necessaria (21 pag. dans l'édit. de 1780).

Voyons quelle en est la valeur. Comme le P. Gautruche, le P. Jouvency a formulé un vrai Symbole pour une religion qui n'en avait pas.

Les PP. Backer nous font savoir que cet *appendix* n'est que la reproduction littérale de celui du P. Gautruche, que le P. Jouvency a traduit sans en avertir aucunement. « Seulement, » de temps à autre, il passe quelques phrases, mais le reste

[1] *Avertissement* de l'édition de 1715.

» est exactement conforme à l'ordre des faits et aux idées.
» Seulement je ne sais pourquoi il n'a pas traduit le 3e livre
» dans lequel le P. Gautruche parle des honneurs que les
» Païens rendaient à leurs Dieux, ce qui cependant eût été
» fort utile pour la jeunesse [1]. »

Il n'est point vrai que le P. Jouvency n'ait fait que traduire le P. Gautruche. Son livre se compose :

1° D'une *préface* où il renvoie au *Syntagma de diis*, de Lilius Gyraldus ; à la *mythologia*, de Natalis Comes ; à la *Theologia veterum*, de Vossius, etc.

2° Il traduit en effet littéralement un certain nombre de passages de Gautruche, mais il le complète en beaucoup d'endroits, et en retranche des pages entières. En sorte qu'on peut dire, avec vérité, que c'est un tout autre ouvrage.

3° En tête du 2e livre il a placé un ch. 18, *Origo idololatriæ*, qu'il fait commencer à Ninus : « C'est à son exemple, dit-il,
» que toutes les nations accordèrent les honneurs divins à
» leurs rois. De là Saturne, Jupiter, etc., qui furent regardés
» comme des Dieux, par le suffrage commun de toutes les na-
» tions, principalement des Grecs, qui étaient regardés comme
» supérieurs aux autres par leur érudition et leur sagesse [2]. »
On voit comment, dès l'abord, il supprime la tradition biblique et l'exclut de l'origine des fables.

4° Le chap. 29 a pour titre : *Utilitas e fabulis capienda*. Comme le P. Gautruche, tout se réduit à voir des symboles dans chaque divinité.

Ajoutons cependant une chose, c'est que le P. Jouvency, s'il l'avait voulu, aurait pu donner une autre direction à l'enseignement de la mythologie, car à la fin de ce même chapitre, il dit :

« Si nous nous élevons plus haut, est-ce qu'il serait témé-
» raire celui qui soutiendrait qu'il faut voir *Adam* dans Sa-
» turne dévorant ses enfants ; *Japhet*, le 3e fils de Noé, dans
» Japet? Les Phéniciens et les Egyptiens ont pu connaître les
» secrets (*arcana*, nous ne savons pourquoi ce mot) des saintes
» lettres ; les Grecs apprirent de ces deux peuples ces faits déjà

[1] *Bibliothèque des PP. Jésuites*, t. I, art. *Jouvency*.

[2] *Appendix*, etc., c. XIII, p. 458 de l'*Ovide* de 1780.

» altérés, et les déprécièrent par de nouveaux mensonges; » l'univers romain les reçut des Grecs[1]. »

Puis le P. Jouvency renvoie à un travail où le P. *Tournemine* indiquait, en effet, un projet d'expliquer toute la religion païenne par la comparaison avec les traditions bibliques[2]. Malheureusement ce projet, nous ne savons pourquoi, n'a pas été mis à exécution, et le P. Jouvency même, abandonnant presque partout la recherche historique, se tourne à ne trouver que des symboles renfermant des vérités très-utiles et très-vertueuses dans l'ensemble des croyances païennes. C'est par là que dans ce chap. 29, il sanctifie le Paganisme aux yeux des jeunes gens. Voici ses paroles :

« Les poëtes et les docteurs de l'antiquité profane, ayant enveloppé sous los simulacres des Dieux et les Fables beaucoup de traits propres à *expliquer la nature* des choses ou à » *former les mœurs,* il faut examiner ce qui est caché de *vrai* » et de *bon* sous ces enveloppes. Ainsi ils ont feint que le Ciel » était le père de Saturne ou du Temps, parce que le Ciel, par » son mouvemen tjournalier et annuel, forme le Temps, etc.[3]. »

Et c'est ainsi que l'on doit expliquer toute la mythologie qui devient une mine de science et de sagesse. Arrivé à Prométhée, le P. Jouvency professe, comme Lucrèce, Cicéron, Horace et comme le P. Gautruche, l'origine sauvage et bestiale de l'homme.

« Prométhée civilisa les hommes rudes et sauvages, les retira de l'usage d'une nourriture *bestiale,* et donna une âme » à des corps *bruts*; ce fut la cause par laquelle on dit qu'il » avait formé les hommes avec de la boue[4]. »

Voici donc les conseils donnés aux professeurs :

« Il sera, par conséquent, du devoir d'un instituteur chrétien, de *voir ce qui est caché* sous cette écorce fabuleuse, et » de dévoiler la *vérité* cachée sous les ombres. C'est ainsi que » les poisons de l'antiquité impie se changeront en *antidotes*

[1] *Appendix,*, p. 474.
[2] Voir *Journal de Trévoux*, déc. 1702 et janv. 1703.
[3] *Appendix*, p. 473.
[4] *Ibid.*, p. 474.

» et que l'on rendra avec justice à la vertu l'honneur, transféré aux vices par l'erreur des méchants. Quand même on ne retirerait que cet *avantage* de l'histoire de la fable, quand même on ne recueillerait de tant d'infamies, dont la religion païenne est souillée, que cette perle : à savoir la recommandation de la Religion chrétienne qui enseigne un Dieu et des mœurs si différents de ceux des anciens, il resterait encore un champ bien assez vaste pour donner à la jeunesse des instructions non-seulement *pieuses, mais encore agréables et élégantes*[1]. »

Puis le P. Jouvency renvoie aux ouvrages de plusieurs de ses collègues, à l'*Ethica symbolica*, du P. Pexenfelderus, aux *Satyres*, du P. de Aequino, qu'il a entendu pendant 18 ans au Collége Romain, et à son *Anacreon recantatus*, pauvres imitations des poëtes païens et profondément ignorées en ce moment.

Mais son *Appendix* est resté debout, et a instruit toutes les générations qui sont venues après lui. — Ajoutons que les deux derniers chapitres ont été de bonne heure retranchés de l'*Appendix*.

6. Le P. Jouvency falsifie la Vénus païenne.

Mais, au moins, les notions données sur les croyances religieuses païennes sont-elles exactes et véridiques? Hélas! non. Malgré les 30,000 dieux d'Hésiode, les 300 Jupiter de Varron et les 3 Jupiter de Cicéron, comme le P. Gaufruché, il ne donne qu'un Jupiter, le Jupiter, *optimus, maximus*, père des dieux et des hommes. — Ajoutons encore ici un exemple de cette falsification qu'on a fait subir à la religion païenne; prenons la plus fameuse de toutes les divinités, cette Vénus que l'on est parvenu à rendre populaire, et voyons si on nous en donne une notion exacte.

Consultons d'abord les Grecs, et parmi eux le plus célèbre, Platon.

« Puisqu'il y a deux Vénus, il faut nécessairement qu'il y ait aussi deux Amours. Qui doute qu'il n'y ait deux Vénus? L'une ancienne fille du Ciel, et qui n'a point de mère. Nous la nommons *Vénus Uranie* ou *Céleste*. L'autre

[1] *Appendix*, c. 30, p. 475.

» plus moderne, fille de Jupiter et de Dioné, nous l'appelons
» *Vénus populaire*[1]. »

Xénophon aussi fait ainsi parler Socrate :

« N'y a-t-il qu'une Vénus ou en existe-t-il deux; une *céleste* et l'autre *vulgaire*, je l'ignore. Car Jupiter même que l'on croit exister a plusieurs surnoms. Mais je sais que toutes deux ont leurs autels, leurs temples, et qu'on leur offre des sacrifices, matériels pour la *Vulgaire*, chastes pour la *Céleste*; d'où il faut conjecturer que l'amour des corps est inspiré par la Vulgaire, et que la Céleste envoie l'amour des âmes, les amitiés et les actions honnêtes[2]. »

Or, il ne faut pas croire que ce fut là seulement la croyance des deux plus grands philosophes de la Grèce. Nous allons voir que le culte de la Vénus Céleste était répandu dans toute la Grèce.

Voici d'abord quelques indications sur l'origine de cette Vénus, conservées par Pausanias :

« A *Athènes*, près du temple de Minerve, il y a le temple de *Vénus Uranie* ou *Céleste*, que les Assyriens ont honorée avant tous les autres peuples; c'est d'eux que les habitants de Paphos, dans l'île de Chypre, ont reçu le culte de cette Déesse, ainsi que les Phéniciens qui, dans la Palestine, habitent la ville d'Ascalon. Les Phéniciens communiquèrent ce culte aux habitants de Cythère. Égée, qui croyait que la colère de Vénus l'avait privé d'enfants et avait attiré des malheurs à ses sœurs, introduisit cette religion dans Athènes. Sa statue qui se voit, de nos jours, dans le temple de la Déesse, est de marbre de Paros, ouvrage de Phidias[3]. »

Et un peu plus loin :

« Dans le quartier d'Athènes appelé les *Jardins*, l'on voit un temple de Vénus avec une statue de la Déesse de figure carrée, comme sont les Hermès; on n'a rien su m'en dire de précis. L'inscription porte seulement que c'est la *Vénus Céleste*, et que c'est la plus ancienne des Parques[4]. »

[1] Platon, le *Banquet*, trad. Cousin, t. VI, p. 254.
[2] Xenophon, *le Banquet*, ch. VIII, nos 9 et 10; texte, édit. Didot, p. 674.
[3] Pausanias, l. I, *Attique*, c. 14.
[4] *Ibid.*, c. 19.

» Les *Athmonéens*, dans l'Attique, lui ont dédié un temple. » Ses prêtres rapportent que c'est Porphirion, qui a régné » longtemps avant Actée, qui dédia, chez eux, le temple de » *Vénus Céleste*[1]. »

Cette Vénus était tellement chaste que toutes ses prêtresses devaient l'être aussi.

« A Sicyone, en Corinthie, personne n'entre dans le temple » de Vénus, excepté une femme qui en est la gardienne, et à » laquelle le commerce des hommes est interdit, et une » jeune vierge qui en est la prêtresse, et dont le sacerdoce ne » dure qu'un an[2]. »

Non-seulement la Déesse devait être habillée chastement, mais encore elle revêtait le costume militaire.

« On voit à Cythère, en *Laconie*, un temple de *Vénus Céleste*, » qui passe pour le plus ancien et le plus saint de tous les » temples que Vénus ait dans la Grèce. La statue de la Déesse » la représente *armée*[3]. »

On la donnait pour modèle aux femmes vertueuses.

A *Elide*, il y avait un temple de Vénus. « Cette Vénus a le » nom de *Céleste*; elle est d'or et d'ivoire, et c'est un ouvrage » de Phidias; la déesse a un pied sur une tortue[4]. »

Sur cela, Plutarque donne l'explication suivante :

« La Vénus d'Elide, par Phidias, foulait aux pieds une tor- » tue, pour signifier qu'une femme doit se tenir dans sa mai- » son et y garder le silence[5]. »

Pausanias dit encore des habitants d'Egine en *Achaïe* :

« La *Vénus Céleste* est en singulière vénération chez ces » peuples; il n'est pas permis aux hommes d'entrer dans son » temple, ils n'entrent même qu'à certains jours dans le » temple de celle qu'ils appellent *Syrienne*, et ce n'est qu'après » s'être préparés par des purifications et par des jeûnes[6] »

Arrivons en *Béotie* :

« Les Thébains ont trois statues de Vénus et si anciennes,

[1] Pausanias, l. I, *Attique*, c. 14.
[2] Pausanias, l. II, *Corinthie*, c. 10.
[3] Pausanias, l. III, *Laconie*, c. 23.
[4] Pausanias, l. VI, *Elide*, c. 25.
[5] Plutarque, *Préceptes du mariage*, et *Isis et Osiris*, c. 72.
[6] Pausanias, l. VII, *Achaïe*, c. 26.

» qu'ils prétendent qu'elles ont été consacrées par Harmonie » (femme de Cadmus), et qu'elles ont été faites avec les proues » de bois des vaisseaux de Cadmus. Ils nomment l'une *la Cé-» leste*, l'autre la *Vulgaire*, la troisième l'*Apostrophie*. C'est » Harmonie qui a donné ces noms à Vénus : *Céleste*, pour » l'amour pur et dégagé des sens ; *Vulgaire*, pour l'amour sen-» suel ; *Apostrophie*, pour détourner les hommes de l'amour » anormal et impie[1]. »

Les *Mégariens*, dans l'Attique, donnent à cette dernière le nom *Epistrophie*. Ce nom et celui d'*Apostrophie* signifie *secourir*, *détourner* ; c'était celle qui détournait des amours contre nature.

Enfin la Vénus chaste était bien connue en *Sicile*, c'est Théocrite qui le constate à propos d'une de ses statues :

« Cette Cypris n'est pas la Populaire ; priez cette Déesse en » l'appelant Céleste. C'est un don de la chaste Chrysogone. »

Ἡ Κύπρις οὐ πάνδημος, ἱλάσκεο τὴν Θεὸν εἰπὼν
Οὐρανίην, ἁγνᾶς ἄνθεμα Χρυσογόνας (*Epig.*, 10).

Telle était la croyance de la Grèce sur Vénus et le culte qu'on lui rendait. — Passons maintenant à Rome.

Et d'abord Cicéron compte 4 Vénus :

« La 1re, dont nous voyons les temples en Elide, est *fille du* » *Ciel et de Dié* (*ou lumière*) ; la 2e, née de l'écume de la mer, de » qui et de Mercure est né, dit-on, le second Cupidon ; la 3e, fille » de Jupiter et de Dioné, fut l'épouse de Vulcain ; c'est d'elle » et de Mars que l'on dit que naquit Anteros ; la 4e, la Syrienne, » née à Tyr, que l'on nomme *Astarté*, est dite avoir épousé » Adonis[2]. »

Et puis s'adressant aux Stoïciens, il leur dit :

« Toutes ces opinions ont été recueillies des vieilles légendes » de la Grèce. Or, vous comprenez combien il est nécessaire » d'y résister pour que les religions n'en soient pas troublées. » Vos Stoïciens, néanmoins, non-seulement ne réfusent pas ces » fables, mais ils les confirment en les interprétant comme ils » l'entendent. »

Atque hæc quidem ejusmodi ex vetere Græciæ fama collecta sunt, quibus

[1] Pausanias, l. IX, *Béotie*, c. 16.
[2] Cicéron, *De nat. deor.*, III, c. 23.

intelligis resistendum esse, ne perturbentur religiones. Vestri autem non modo hæc non refellunt, verum etiam confirmant interpretando, quorsum quidque pertineat (*De nat. Deo.*, III, 23.

Voilà pour ce qui concerne l'unité de la personne de Vénus, et le système des interprétations symboliques que nos Mythologues chrétiens, à la suite des Stoïciens païens, ont mis en pratique. Mais cela ne suffit pas; à Rome comme en Grèce il y avait le culte de la Vénus *Apostrophia*, celle qui détournait des actions malhonnêtes, et à laquelle on donnait le nom de *Verticordia* ou *changeant les cœurs*, traduction du mot grec.

C'est à cette Vénus Céleste que les Romains avaient élevé des temples et à laquelle ils consacrèrent une statue, et voici à quelle occasion. Une jeune fille ayant été frappée de la foudre, et trois Vestales ayant manqué à leur devoir, les Aruspices assurèrent que cet événement présageait des malheurs pour les jeunes filles[1].

« Alors, dit Valère Maxime, le Sénat (en 639 de Rome - 113 » av. J.-C.), ayant fait consulter les livres Sibyllins par les » décemvirs, décréta que l'on consacrerait une statue à Vénus » *Verticordia* (celle qui change les cœurs), afin que l'esprit » des jeunes filles et des jeunes femmes se tournât de la pas- » sion à la pudicité. [2] »

Et pour montrer avec quelle pureté cette consécration devait se faire, l'auteur continue :

« Sur toutes les matrones on en choisit 100, sur les 100 on » en choisit 10 par le sort pour qu'elles jugeassent quelle était » la plus sainte, et Sulpicia fut choisie entre toutes à cause de » sa chasteté (*ib.*). »

Cette Vénus avait un temple sur la voie Salaria hors de la porte Colline[3], près de la fosse où l'on enterrait les Vestales coupables, et un autre au milieu du Cirque, un des lieux le plus fréquentés de Rome[4].

[1] Voir sur ce fait, Pline VII, 35; Jul. Obsequens, c. 97; et Orose, V, 15.

[2] Quo cum Senatus libris sibyllinis per decemviros inspectis censuisset ut Veneris Verticordiæ simulacrum consecraretur, quo facilius virginum mulierumque mens a libidine ad pudicitiam converteretur (*Val. Max.*, VIII, 15, n° 12).

[3] Onuphrius, *Urbs Roma*, V° regio, in-8°, Paris, 1565.

[4] Servius, *Æneid.*, VIII, 636.

Ces temples existaient encore du temps d'Ovide, qui en parle ainsi :

« Rome, au temps de nos aïeux, étant déchue de son antique » pudeur, les anciens consultèrent la sibylle de Cumes. Elle » ordonna d'élever des temples à Vénus, on obéit. C'est de là » que Vénus prit son nom de *changeant les cœurs*. »

Roma pudicitia proavorum tempore lapsa est ;
Cumæam, veteres, consuluistis anum.
Templa jubet Veneri fieri : quibus ordine factis
Inde Venus *verso* nomina *corde* tenet (*Fast.* IV, 157.)

Et c'est à cette Vénus que le débauché Ovide adresse cette prière :

» O la plus Belle, regardez toujours d'un œil favorable les » fils d'Enée et protégez, Déesse, toutes leurs épouses, qui sont » vos filles. »

Semper ad Æneadas placido, Pulcherrima, vultu
Respice, totque tuas, Diva, tuere nurus (v. 161.)

Nous venons de prouver, d'après les auteurs, tous païens, qu'il y avait diverses Vénus, et que parmi elles il y en avait une Céleste, et qui protégeait la pudeur et les bonnes mœurs. Voici maintenant la notice que nous donne sur Vénus le R. P. Jouvency.

Venus eut pour mère Dioné et pour fils Cupidon ; elle fut aussi mère de Priape, Dieu des jardins, d'Hyménée, qui présidait aux noces, et enfin d'Enée ; ses filles étaient les Charites ou les trois Grâces, Aglaé, Thalie et Euphrosine. On l'honorait spécialement à Amathonte, à Cythère et à Paphos. Les savants croient qu'Astarté, déesse des Sidoniens, était la même que Vénus. On donne quelquefois à Vénus Python ou Suada déesse de l'éloquence. Le char de Vénus était traîné par des colombes, des cygnes, des moineaux ; elle passait *pour la maîtresse de l'impureté*, afin que les misérables mortels n'eussent point à rougir de se vautrer dans le bourbier des passions, après s'être fait des Dieux qui leur donnaient le précepte et l'exemple de se livrer à de semblables désordres [1].

Le P. Gautruche dit à peu près la même chose et donne Vénus *pour la Déesse des amours et des voluptés, honteuse divinité qui, comme une louve, était prostituée à un chacun* [2].

Le P. Pomey parle de la Vénus *Verticordia* et cite Ovide, mais il retranche les deux premiers vers où Ovide dit qu'on avait établi son temple pour obvier à la perte de la pudeur, et se contente de dire qu'on l'avait appelée ainsi parce qu'elle

[1] *Appendix de diis*, c. IX.
[2] *Hist. poétique*, c. IX, p. 39, 40.

troublait par ses agitations les esprits des mortels[1]. Le bon homme Tenand, qui avait été effarouché de quelques descriptions un peu déshabillées du P. Pomey, ajoute, de son crû, dans sa traduction : « parce qu'elle change quelquefois les chagrins en plaisirs[2]. »

Le P. Pomey rappelle de plus la Vénus *Epistrophia* des Grecs, sur laquelle il donne pour explication, « parce qu'elle » tourne les hommes, *comme elle veut*, » ajoute Tenand.

Et maintenant nous demandons à tous nos lecteurs, qui tous ont passé par les classes et auxquels on a enseigné la Mythologie, d'après l'*Appendix* du P. Jouvency, s'ils connaissaient autre chose qu'un seul Jupiter et qu'une Vénus impudique. Ils doivent voir maintenant qu'on les a trompés, et que les trois Pères Jésuites sont convaincus, ce qui était certes difficile, d'avoir calomnié Vénus et le Paganisme.

7. *Appendix de Diis* du P. Fabre de l'Oratoire.

Les PP. Backer nous apprennent que les Barbou qui ont reproduit tant de livres classiques, ne pouvant imprimer l'appendix de Jouvency, dont le privilége appartenait à l'imprimeur de Rouen, en firent composer un par le P. Fabre, de l'Oratoire[3]. Il a pour titre :

Appendix de diis et heroïbus poeticis, ou Abrégé *de l'histoire poétique*, qui traite des dieux et des héros de la fable, avec des notes qui servent d'explication au texte latin, et aux principales difficultés qui s'y trouvent, mises en français pour la facilité des commençants.

Le P. Fabre copie bien çà et là quelques passages des PP. Gautruche et Jouvency, mais son *appendix* est plus savant, plus érudit, plus complet que le leur. Comme eux, cependant, il néglige presque entièrement les sources historiques ; il suppose que les Païens ont caché de grandes et précieuses vérités sous les Fables, et trouve partout des Symboles. Pour Jupiter, il en enseigne plusieurs et brise ainsi son unité posée par les PP. Jésuites. Quant à Vénus, il cite bien les 4 Vénus de Cicéron; mais il ajoute immédiatement « que toutes ces Vénus se » confondent en une seule, fameuse par ses voluptés et ses

[1] Quod animos mortalium curis sollicitaret (*Pant. mythic.*, l. I, p. 94).

[2] Trad. p. 195.

[3] Voir leur article *Jouvency*.

» adultères[1], » et ne dit pas un mot de la Vénus *Apostrophia* des Grecs, ni de la Vénus *Verticordia* des Latins. Quant aux textes trop libres des auteurs païens, le P. Fabre expose une théorie singulière qu'il est bon de connaître.

« Que si les Fables sont tellement enveloppées de paroles » obscènes et malhonnêtes, qu'elles vous induisent à l'iniquité » et à des désirs honteux, il faut y résister et les abhorrer. » C'est là un principe de l'érudition. Vous voyez Jupiter se » glissant en pluie d'or dans la tour de Danaé et trompant la » jeune vierge, rappelez en votre esprit cette célèbre sentence » d'Horace : « *L'or se glisse à travers les gardiens, il aime à » percer les rochers, plus puissant que la foudre*[2]. » Il faut » détester ici la luxure des grands et l'amour de l'or dans les » gardiens des vierges. Au reste, de même que ceux qui sont » mordus par les scorpions trouvent le remède dans l'animal » en l'écrasant sur la piqûre, ainsi cherchez dans les poëtes » mêmes les remèdes aux blessures qui nous sont infligées » par leurs fables[3]. »

On ne croirait pas ces choses, si on ne les lisait.

8. *Histoire poétique tirée des poëtes français,* **avec un dictionnaire poétique (sans nom d'auteur).**

Nous ne devons pas terminer cette notice sur les livres qui ont enseigné et qui enseignent encore le Paganisme dans nos classes, sans parler de ce petit livre, éclos des différents *appendix* dont nous venons de parler. C'est l'application et le produit de l'enseignement classique.

« Les jeunes gens ne doivent plus se transporter dans des » temps obscurs et incertains et pénétrer jusqu'aux siècles les » plus reculés, pour se former une idée des choses qu'ils ap- » prennent; elles *semblent se mettre d'elles-mêmes en action et » se passer sous leurs yeux*. Ils connaissent les auteurs que l'on » cite, et *vivent*, pour ainsi dire, *avec eux*[4]. »

[1] *Appendix*, etc., c. IX, p. 35, édit. de 1728, jointe à l'*Horace* du P. Jouvency, édit. de Barbou.

[2] Horace, *Odes* III, 11.

[3] *Préface*, p. 7.

[4] *Histoire poétique*, etc., 8e édition, revue et corrigée, Paris, Barbou, 1758, in-18; avertissement, p. IV.

En effet, grâce aux livres exclusivement Païens que l'on met entre leurs mains, les jeunes gens voient les doctrines païennes *en action*, elles se passent sous leurs yeux; ces jeunes chrétiens *vivent avec les païens*, et non pas dans une société chrétienne.

Et aussi le Paganisme est vivant dans ce petit livre. Sur chaque Dieu, sur chaque Déesse, ce ne sont plus Homère, Hésiode, Anacréon, Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide que l'on cite, c'est Malherbe, Rousseau, Boileau, Corneille, Racine, Fontenelle, Voltaire, Gresset, etc., qui parlent, qui nous racontent les vies des Dieux et des Déesses, et qui leur adressent leurs vœux et leurs prières.

La transformation est complète.

« Les poëtes, dit l'auteur, ne méritent ce titre honorable » qu'autant qu'ils suivent les différents sentiers tracés par la » Fable; s'ils s'en écartent, ils ne sont plus que de froids ver- » sificateurs. Quel agrément, quel intérêt pourrait se trouver » dans un sujet dénué des grâces de la Fable, que l'on appelle » communément les Grâces de la poésie[1]? »

Au reste, les différents *appendix* que nous venons de citer exercèrent peu de vogue en comparaison de celui du P. Jouvency, qui, pour la pratique, a été le seul suivi, enseigné, appris dans les classes. C'est encore celui que l'on suit dans les établissements laïques et ecclésiastiques, aussi jugeons-nous à propos d'en montrer ici les éditions et modifications diverses.

9. Des diverses éditions de l'*Appendix* du P. Jouvency.

Après que cet *appendix* eut été joint à l'édition d'*Ovidius expurgatus* de 1704, il fut joint successivement aux éditions de *Térence*, de *Virgile*, d'*Horace* et de *Juvénal*.

Dès 1717, il paraît à part à Rouen :

Appendix de Diis et heroibus poeticis, c'est-à-dire *Abrégé de l'Histoire poétique, avec des notes françaises qui en facilitent l'explication*, par Nicolas *Tallemant*.

En 1731, l'abbé *Du Marsays* en donne une double interprétation en 2 vol. in-4°, avec le titre d'*Epitome*, qui convient

[1] *Ibid.*, p. 6.

mieux que celui d'*Appendix*, qui suppose qu'il est joint à un autre ouvrage.

Dès 1806, l'Université, qui venait d'être créée, l'accepte pour être enseigné à tous ses élèves, sous ce titre :

« *Appendix de Diis*, ou *Abrégé de l'Histoire poétique*, par le » P. Jouvency, avec des notes françaises (de M. *Boinvilliers*); » édition prescrite et adoptée pour l'enseignement des lycées » et des écoles secondaires, publiée par *E. F. Roger*, membre » de la Commission. »

En 1807, édition nouvelle avec notes nouvelles, par *Sincère*, prêtre et professeur.

En 1809, plusieurs éditions français-latin, avec la traduction des deux derniers chapitres, supprimés par les autres.

En 1812, édition latine avec *Dictionnaire* de tous les mots.

En 1813, avec traduction littérale, etc., par *Chemin-Deportes*, et autre latine stéréotypée.

En 1825, autre édition *Curante C. P. Parisiis, institutore.*

En 1839, édition Pelagaud, A. M. D. G.

Enfin, nous en avons sous les yeux une édition de 1869, chez Delalain, libraire de l'Université, où l'on a eu soin de retrancher, non-seulement les deux derniers chapitres, mais encore dans le texte les rares lignes où le P. Jouvency faisait quelque allusion aux rapports que les Fables pouvaient avoir avec les traditions bibliques de l'humanité. C'est le pur Catéchisme du Paganisme.

« Deux soldats, dit Tacite, entreprirent de changer l'em» pire romain, et ils le changèrent [1]. »

On peut dire que les professeurs classiques ont entrepris de changer le Christianisme en Paganisme, et ils y réussiront si l'on ne change pas l'enseignement des classes.

10. Sur le mauvais latin du P. Jouvency.

Il nous reste une dernière observation à faire. Tous les défenseurs des études païennes n'en soutiennent la nécess[ité] pour n'offrir aux élèves que la belle et pure latinité. Or, il se rencontre que celle du P. Jouvency est très-médiocre et

[1] Tacite, *Histor.*, l. I, c. 25.

fautive. Ce sont les PP. Backer qui nous l'apprennent[1]. Voici leurs paroles :

Joseph Valart (l'abbé), critique pointilleux et même quelquefois injuste, releva 90 fautes dans l'*Appendix de diis*, le plus petit des ouvrages de Jouvency, et s'efforça de prouver que l'auteur n'avait que des connaissances superficielles, en géographie et en mythologie. Le P. Jouvency fut défendu par Fréron[2], par Querlon[3] et par le P. Desbillons[4]. Ni le nombre ni le talent de ses adversaires n'effrayèrent Valart; il répondit à chacun d'eux séparément, et dans sa réplique à Desbillons, il fit une nouvelle revue de l'*Appendix*, où cette fois, il signale jusqu'à 170 fautes au lieu de 90. — Voici les titres de ses ouvrages :

Examen de la Latinité du P. Jouvency, 1766, in-12 de 24 p. — *Réponse à Fréron* 37 p. — *A Mercier de Saint-Léger*, 42 p. — *Réponse aux deux dernières apologies de la latinité du P. Jouvency*, l'une par M. de Querlon et l'autre par le P. Desbillons, jésuite, avec l'examen de plusieurs fables latines de ce dernier, et une entre autres de 28 vers, où l'on montre jusqu'à 83 fautes, 1767, in-12 de 252 p. — La *Réponse à Querlon* forme une partie séparée de 12 p. — Le recueil de ces différents opuscules ne se trouve que bien rarement complet[5].

Telles sont les sources, on peut dire peu savantes et peu érudites, où toute la génération actuelle, prêtres, magistrats, artistes, littérateurs, journalistes, tous en général, hommes et femmes, ont puisé leur connaissance du Paganisme. N'eût-il pas mieux valu laisser cet enseignement dans les grands in-folios qui en donnent la contradiction et l'ensemble? C'est la remarque faite déjà par un ancien littérateur, qui en parlant des érudites recherches de Natalis, s'écrie : « Plût à Dieu » qu'elles ne fussent pas méprisées par ceux qui mettent entre » les mains de la jeunesse je ne sais quelle *mythologie* de » Schœvius, ou un *panthéon mythique* de Pomey, ou autres » ramassis de haillons scholastiques[6]. »

Nous allons maintenant faire connaître l'œuvre mythologique d'Ovide.

A. Bonnetty.

[1] *Bibliothèque des PP. Jésuites*, art. *Jouvency*, t. I, p. 419.

[2] *Année littéraire*, mars 1766 — les PP. Bucker oublient leur *Journal de Trévoux*, juin 1766, p. 1368.

[3] *Affiches de provinces*, 21 et 28 juin, 1767.

[4] *Lettre à M. Fréron*, ou apologie d'un petit ouvrage du P. Jouvency intitulé : *Appendix de diis, etc.*, Poitiers (Manheim), 1766, in-8°.

[5] *Bibliographie universelle*, t. XLVII, p. 272, art. *Valart*.

[6] Saxius, dans *Onomasticon literarium*, art. *Natalis Comes*, t. III, p. 343.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. ROME. — *Découverte de Canons plus anciens que les Canons apostoliques.*

On écrit de Munich à la *Gazette des Postes* d'Augsbourg :

« Lors de son dernier séjour à Rome, Mgr d'Haneberg, abbé des Bénédictins, a retrouvé, dans la bibliothèque Barberini, les *Canones* d'Hyppolyte, auteur présumé des *Philosophumena*, et contemporain d'Origène. Ces *Canones*, rédigés en grec, avaient été traduits en cophte, et de là en arabe ; c'est le *texte arabe* qui est retrouvé. Mgr d'Haneberg a des preuves convaincantes de l'authenticité de ces pièces, qui constituent le plus ancien document sur la législation ecclésiastique et sur les rites de l'Eglise. Ces *Canones* sont même *antérieurs aux Constitutions appelées apostoliques.* Dans peu, l'illustre érudit publiera le texte arabe, avec traduction latine, et accompagné de notes savantes.

» Le Saint-Père a lui-même pris connaissance de cette trouvaille et de l'œuvre de Mgr d'Haneberg; sous la date du 6 novembre, Pie IX lui a adressé une gracieuse lettre autographe. Tout le monde, du reste, comprendra l'importance de cette découverte scientifique. » — On connait déjà des *canons arabes* très-contestés. Cette découverte viendrait-elle les confirmer?

PALESTINE. JÉRUSALEM. — *Découverte d'une inscription phénicienne du roi moabite Mesa, 900 ans avant notre ère.*

On écrit de Jérusalem au *Journal officiel*, le 18 janvier :

Un monument archéologique d'une importance capitale vient d'être découvert par M. Ch. Clermont-Ganneau, drogman-chancelier intérimaire du consulat de France à Jérusalem. C'est une *grande stèle de basalte*, trouvée à l'est de la mer Morte, sur le territoire des anciens Moabites. Sur cette stèle est gravée une inscription de plus de 30 lignes, en caractères phéniciens, débutant par ces mots : *Moi, Mesa, fils de Chamos...* Or, *Mesa* est un fils de Moab, mentionné dans la Bible et contemporain du prophète Elisée, de Josaphat, roi de Juda, d'Achab, d'Ochozias et de Joram, rois d'Israël. Les 3e et 4e chapitres du livre II des *Rois*[1] nous donnent le récit détaillé de la campagne entreprise, de concert, par Joram et Josaphat contre Mesa, roi de Moab. La stèle moabite raconte également la lutte de Mesa contre le roi d'Israël, et énumère les villes construites et les temples élevés par Mesa, et consacrés par lui au dieu national des Moabites, à *Chamos*.

L'âge de ce monument est déterminé matériellement par le synchronisme qu'il offre avec l'histoire juive ; il remonte à 9 siècles avant l'ère chrétienne et est postérieur d'environ une 100e d'années au règne de Salomon. Il est antérieur de près de 200 ans au célèbre *sarcophage d'Echmonnazar*, roi de Sidon.

Les caractères phéniciens avec lesquels est écrite l'inscription présentent un aspect archaïque qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des monuments

[1] Livre IV des *Rois*, c. 3 et 4 ; et I *Paral.*, c. 2, v. 42, selon la Vulgate.

phéniciens connus jusqu'ici. L'inscription se déchiffre cependant avec une certitude pour ainsi dire absolue, parce que tous les mots sont séparés par des points et toutes les phrases divisées par des barres verticales. La langue est, sauf quelques légères différences orthographiques, de l'hébreu pur, et l'on croirait, en lisant ce texte, lire une page de la Bible; la coupe par versets et le parallélisme des expressions complètent l'illusion. Les Moabites appartenaient d'ailleurs, comme on le sait, à la même race que les Hébreux.

Ce texte précieux, qui permet de contrôler, par un document contemporain des événements, la valeur des récits historiques de la Bible, et qui apportera à l'ethnographie, à la mythologie, à la géographie, à la linguistique et à la paléographie les plus riches contributions, vient d'être envoyé à l'Académie des inscriptions par M. Ch. Clermont-Ganneau, avec une *dissertation* qui sera immédiatement publiée.

Nous devons ajouter à ces détails donnés par le *Journal officiel*, que des rapports postérieurs nous apprennent que malgré les efforts tentés par M. Ganneau et les agents anglais, on n'a pu enrichir nos musées de ce monument précieux; les Arabes, voyant qu'il était de quelque valeur, l'ont brisé pour s'en approprier chacun un morceau qu'ils veulent vendre très-cher. Mais il existe deux calques de l'inscription. — Nous en donnerons le contenu dans le prochain cahier.

EGYPTE. — *Travaux des anciens pour la jonction des deux mers.*

A l'occasion de l'ouverture du canal de Suez qui a eu lieu le 19 octobre, un journal avait écrit que cette entreprise avait été *vainement* tentée par les Pharaons et les Ptolémées. M. Lottin rectifie cette assertion par la notice suivante, qu'il est bon de conserver ici.

« Voulez-vous me permettre une rectification dans l'intérêt de la vérité? Bien avant que M. de Lesseps s'occupât de l'œuvre grandiose et merveilleuse qui fait de lui un des plus grands hommes du 19e siècle et de tous les temps, j'avais, à diverses reprises, traversé l'isthme, et ces voyages avaient pour but la géographie et l'histoire. Or, j'ai pu, *de visu*, me convaincre que les anciens avaient navigué de la mer Rouge dans la Méditerranée.

» Le Pharaon *Nékos*, fils de Psammiticus, ordonna de creuser un canal entre les deux mers, et ce canal fut achevé par *Darius*, roi de Perse, dont l'Egypte était alors tributaire. Il fut la source de grandes richesses pour les Ptolémées, et l'un d'eux, *Ptolémée Philadelphe*, le fit réparer ou plutôt le pourvut d'une euripe, et donna le nom de sa femme Arsinoé à la ville antique (Kolsum), occupant le fond du golfe, tout près des *fossa Regum*.

» Sous la domination romaine, le *canal des deux mers* fut appelé le *fleuve* de Trajan, et lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes, Omar, le terrible Omar, ordonna que ce canal, obstrué dans quelques parties, fût rouvert, et cela eut lieu l'année de la *Mortalité*, la 18e de l'hégire (639 de l'ère vulgaire). Suivant Ben-Ayas, le kalife Al-Menssour le fit combler en 767, pour punir les habitants révoltés de Médine.

» J'ai retrouvé sur beaucoup de points du désert des traces de ce canal, qui n'avait sans doute pas l'importance de celui qui vient d'être inauguré après tant d'odieuses tracasseries ; mais il suffisait à la navigation des anciens ; il

avait existé, et l'honneur de cette grande conception réalisée doit être attribué à *Nékos* et à Darius.

» Ces choses étaient peu connues, je crois qu'il est bon de les signaler et de rendre justice à qui de droit.

» Agréez, etc. LOTTIN DE LAVAL.

» Aux Trois-Vals, près de Bernay (Eure). »

BELGIQUE. BRUXELLES. — *Reconstruction du plus grand Mammouth que l'on connaisse.*

« Au mois de mai 1860, lorsqu'on travaillait au canal de dérivation de la Nèthe, à 150 pas de la porte de Malines à Lierre, les ouvriers mirent à découvert le squelette d'un animal gigantesque enfoui dans les sables campiniens. Cet animal était couché sur le flanc droit, la colonne vertébrale fortement courbée; la tête était entière, ainsi qu'une défense d'une énorme dimension. Presque toutes les côtes du côté gauche manquaient, et plusieurs des membres étaient brisés ou plutôt décomposés. M. Scohy, médecin militaire, averti de cette découverte, se rendit sur les lieux et reconnut que ce squelette était celui d'un *Mammouth* : « Ce monstre prodigieux, écrivit-il, était couché dans son » cercueil de sable; son attitude, l'attitude d'un vaincu ou d'un mourant qui » tourne et lève encore la tête du côté où se trouve pour lui l'espérance, le se- » cours ou le salut, nous a paru un des plus magnifiques spectacles que l'ima- » gination puisse rêver. »

» M. Scohy fit recueillir ces précieux restes d'une création des temps géologiques; mais les os avaient perdu leur solidité : la tête, d'un poids extrême, se fendit et se sépara en de nombreux fragments, et d'autres ossements du squelette souffrirent également dans l'extraction et le transport.

» Déposés au *musée de Bruxelles*, ces anciens débris se détérioraient chaque année davantage, lorsque le nouveau directeur, M. Dupont, en *entreprit la restauration*. Il fut surtout secondé dans ce difficile travail par un des aides préparateurs du musée, M. Depauw, qui fit preuve, en cette occasion, de beaucoup d'intelligence et de persévérance. Après dix mois de labeur incessant dans les substructions de l'établissement, le *Mammouth de Lierre* se trouva enfin entièrement restauré dans l'attitude de la marche, et placé au milieu de la salle à colonnes.

» Sa hauteur au garrot est de 3m60. La taille de l'éléphant des Indes, dont un squelette adulte est à notre musée, ne mesure que 2m60, et celle de l'éléphant du jardin zoologique 2m45. La tête pèse 250 kilogrammes, et la défense conservée n'a pas moins de 2m90, en suivant sa courbure. Cet animal n'avait cependant pas acquis son maximum de croissance, car les épyphises des os n'étaient pas encore soudées. Il pouvait être âgé de 35 à 49 ans quand un accident quelconque causa sa mort.

» Le travail de restauration offrit de plus grandes difficultés que celui de la restitution des os manquants. La tête n'était plus qu'un monceau de plus de 200 fragments de toute grandeur. Un tiers environ du squelette manquait et dut être sculpté en bois. L'humérus, pour lequel le musée ne possédait pas tous les éléments de restitution, put être complété par l'étude d'un autre humérus entier du musée de Gand. Une des défenses est artificielle; un tibia et

la première côte gauche n'appartiennent pas à l'animal, mais à un individu de même espèce, de même âge et de même taille.

» Le *mode de montage* du Mammouth de Bruxelles mérite d'être mentionné. Tandis que l'on voit partout dans les galeries zoologiques les os des squelettes percés, attachés et immobilisés, notre mammouth n'a pas un seul os percé, et au moyen des vis de pression on peut à l'instant enlever tel ou tel ossement pour le livrer à l'étude. On peut démonter cet énorme squelette en 20 minutes et le remonter en moins d'une heure. Ce travail fera le plus grand honneur au savant et actif directeur de notre musée d'histoire naturelle.

» Le Mammouth (*Elephas primigenius*) a vécu à l'époque *quaternaire* pendant toute la durée de la grande période *glaciaire*, ce qu'indique assez l'épaisse toison laineuse dont il était revêtu. A cette époque reculée, où de vastes torrents, provenant de la fonte des glaces, creusèrent les vallées telles que nous les voyons aujourd'hui, l'homme vivait déjà dans nos contrées et habitait des cavernes. Il fut donc contemporain du Mammouth. *Une représentation de cet animal, gravée à la pointe de silex sur un fragment de défense*, a été recueillie par M. Lartet dans une station humaine du Périgord, et présentée à l'Académie des sciences de Paris. Ce spécimen d'un art primitif prouve que l'homme a vu vivant ce proboscidien à toison.

» Le *Mammouth* habitait une vaste zone comprenant l'Asie septentrionale et l'Europe jusqu'à la latitude des Pyrénées. Les troupeaux devaient être innombrables, car ses débris charriés par les eaux ont formé des îlots dans la mer Glaciale, près des côtes de la Sibérie. Un individu de cette race, resté depuis les temps géologiques enveloppé dans les glaces perpétuelles de la Léna, fut enfin découvert par les riverains, et recueilli en 1806 par M. Adams, qui se rendait par terre de Russie en Chine. L'animal était entier, avec ses chairs et sa peau. Celle-ci était converte d'une laine épaisse et rougeâtre, et le cou portait une longue crinière. Le fait le plus étrange de cette découverte, c'est que les chiens des Yakoutes du voisinage se nourrissaient de la chair d'un être mort depuis des milliers d'années, et dont la race est depuis longtemps éteinte.

» Le squelette du Mammouth de M. Adams fut acheté 8,000 roubles par le Czar et se trouve exposé au musée de Saint-Pétersbourg. C'était, jusqu'à ces derniers jours, le seul spécimen de cette antique création qui existât dans les musées d'Europe. »

JUDITH ET ESTHER. — *Mois de Marie du* XIXe *siècle*, par Mgr Gaume. Un vol. in-18, 214 pages. A Paris, chez Gaume frères, 3, rue de l'Abbaye. Prix : 1 fr. 30 cent.

ERRATUM. — La notice que nous avons donnée dans le dernier cahier sur les *Réchabites*, ne se trouve pas dans l'ouvrage annoncé, p. 65; mais dans les *Réchabites retrouvés*, in-8°, Lausanne, chez Howard, 1868.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

7573. Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 3. — Mars 1870.

Archéologie biblique.

MOISE ET LES HÉBREUX

D'APRÈS LES MONUMENTS ÉGYPTIENS.



Une des découvertes les plus importantes de ce siècle est certainement celle de la lecture des textes égyptiens. Les *Annales* ont recueilli dans leurs pages toutes ces découvertes à mesure qu'elles ont eu lieu. Nos lecteurs ont pu y voir que tous les textes lus jusqu'ici confirment les récits de la Bible. Cependant, dans les travaux fournis par les Egyptologues, il y a eu, comme cela était immanquable, des hésitations et des erreurs. Dans la *Conférence*[1] que M. de Rougé a bien voulu nous permettre de reproduire, nos lecteurs vont connaître ce qu'il y a de certain jusqu'à ce jour dans plusieurs des points les plus importants des découvertes égyptiennes, dans leur rapport avec Moïse et quelques autres faits bibliques. A. B.

Pour répondre à l'invitation de M. le président, j'ai cherché dans l'histoire d'Egypte, un fait important, un fait d'intérêt international qui pût, à bon droit, se recommander à l'attention de la Société. Or, dans l'ensemble des études égyptologiques, aucune époque ne remplit mieux cette condition d'intérêt général que l'*époque mosaïque*; et dès la création de cette science, la question qui excita le plus vivement la curiosité des savants fut celle-ci : *Existait-il en Egypte des monuments rappelant Moïse et la sortie des Hébreux de la terre des Pharaons?*

I.

Pour qui est un peu familiarisé avec l'épigraphie égyptienne, les difficultés de cette recherche pouvaient être prévues. En effet, dans leurs inscriptions, les Egyptiens ne mentionnent

[1] Cette conférence a eu lieu le 12 février 1869, dans une séance de la *Société française de numismatique et d'archéologie*, qui l'a insérée dans ses Mémoires.

habituellement que des triomphes; et c'est une conséquence du caractère de ce peuple qui fut, plus qu'aucun autre, courtisan adulateur de ses rois et exagéré dans ses louanges. Cette disposition d'esprit l'a porté à supprimer volontairement sur ses monuments la mention même des plus grands désastres qui l'ont frappé, et dont il s'est le plus longtemps ressenti. Ainsi l'invasion des Pasteurs n'est mentionnée qu'incidemment et dans les inscriptions qui rappellent la victoire remportée plus tard sur ces mêmes Pasteurs; et il n'en est pas autrement pour l'invasion de Cambyse dont il n'est parlé dans l'inscription de la *statue du Naophore du Vatican* [1], qu'à l'occasion de la paix rendue au pays par Darius.

Au sujet de Moïse et des Hébreux, on ne devait donc attendre qu'une mention semblable, rapide et brève, sans doute, et perdue au milieu d'une longue inscription à la louange d'un Pharaon. Jusqu'ici, je ne vois rien dans les prétendues découvertes modernes qui puisse s'appliquer à Moïse, sauf toutefois la mention du peuple hébreu dont je parlerai tout à l'heure. Une fois déjà, cependant, nous avons vu un savant anglais affirmer avoir trouvé la mention de Moïse dans les papyrus; et tout récemment encore, un savant professeur de Munich se flattait d'avoir découvert la même mention dans un papyrus du temps de Ramsès II.

Mon désir serait de mettre nos confrères en garde contre ces découvertes apocryphes, en appliquant aux susdites mentions concernant Moïse les règles de la critique historique.

II.

Avant d'interroger les monuments, il est nécessaire de circonscrire les recherches dans une période déterminée, et pour cela de trouver le nom du Pharaon régnant à l'époque où Moïse habita l'Egypte, et celui de son successeur contemporain de l'Exode. Rien ne paraît plus facile, au premier abord. Au collége, nous avons eu tous entre les mains des histoires qui donnent une liste suivie des rois d'Egypte par ordre chronologique, et dans lesquels on peut trouver en regard d'une

[1] Les *Annales* ont publié la traduction entière de cette inscription avec les remarques que M. de Rougé y a jointes, t. III, p. 343 (4e série); et sur la mention de Cambyse, p. 353.

date, — celle de la naissance de Moïse, par exemple, — le nom du Pharaon qui régnait alors. Mais ce qu'on ne dit pas au collége, c'est que cette chronologie est imaginaire et que si nous sommes en possession de très-riches matériaux pour l'histoire d'Egypte, en revanche les documents spécialement chronologiques qui s'y rapportent sont d'une pauvreté extrême.

En effet, la chronologie égyptienne n'est assez bien déterminée que jusqu'à Salomon, et l'époque de Scheschonk, le Sésac de l'Ecriture, le vainqueur de Jérusalem, est suffisamment connue à 20 ou 30 ans près[1]. Mais, au delà de ce règne, on ne trouve aucun document certain pour le comput des années. Un double obstacle se présente : en Egypte, la 19e et la 20e dynasties sont incomplètes, et peuvent donner lieu à des erreurs d'un siècle, sans que rien de certain vienne au secours du chronologiste. D'autre part, dans l'histoire biblique, quand on veut calculer la durée de la période des Juges, l'incertitude est encore plus grande s'il est possible. Heureusement que le récit de la Genèse parlant de Moïse est très-explicite, et que l'on peut rapporter avec confiance les faits qu'elle signale, au *règne de Ramsès II*, ainsi que nous allons l'expliquer.

III.

Les deux livres de la Genèse et de l'Exode présentent des données historiques qui peuvent fournir *des renseignements précis*. Ainsi, on y remarque d'abord une allusion à l'avénement d'une nouvelle dynastie.

« Il s'éleva un roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph[2]. » Les vraisemblances portent à supposer que cette dynastie est la 19e. Bientôt commence la persécution contre les Hébreux, mais les travaux les plus pénibles ne les empêchent pas de multiplier, et le roi craignant cette population sans cesse croissante, et dont le nombre menace de dépasser celui des

[1] C'est le roi qui fit Roboam prisonnier; voir cette figure de Roboam et de l'inscription qui le désigne dans les *Annales*, t. VII, p. 150, et VIII, p. 113 (1re série); et description de la salle où a été trouvé ce portrait, t. XVIII, p. 219 (3e série).

[2] *Exode*, I, 8.

Egyptiens, finit par donner l'ordre de noyer dans le Nil tous les enfants mâles qui naîtront de cette nation[1]. On peut considérer que le règne de *Séti Ier* s'est écoulé dans ce laps de temps.

Cependant Moïse, arraché à la mort, est élevé dans le palais de Pharaon; il grandit, acquiert une certaine influence, et veut soustraire son peuple à la servitude. Mais, dans un moment d'indignation, il a le malheur de tuer un Egyptien[2], et pour échapper au châtiment, il se réfugie dans le désert d'Arabie. Il s'y maria et y fit un long séjour, car la Bible dit qu'il ne revint qu'après la mort du roi, et qu'il s'était écoulé un long espace de temps : *Post multum vero temporis mortuus est Rex Egypti*[3]. Elle dit aussi qu'il avait 80 ans lorsqu'il se présenta avec Aaron devant le roi d'Egypte. Or, les plaies d'Egypte qui signalèrent le retour de Moïse n'ont pas le caractère d'une calamité passagère qui n'aurait pas impressionné les Egyptiens.

Ces fléaux successifs durent néanmoins s'accumuler rapidement et ne peuvent, comme l'ont pensé quelques auteurs, avoir duré une 10e d'années, car Moïse n'avait à sa mort que 120 ans[4]. Or, en retranchant les 40 ans de séjour dans le désert, nous retombons sur le même chiffre de 80 ans, pour l'époque du passage de la mer Rouge.

L'espace de temps nécessaire pour la succession des plaies d'Egypte doit donc être réduit à *une seule année*. On remarque, en effet, que ces plaies se concilient avec la révolution des saisons. Moïse venu en Arabie aussitôt qu'il eut l'âge d'homme et qu'il eut signalé son zèle pour ses frères, c'est-à-dire à 30 ans au plus, fut obligé par conséquent d'y passer environ 50 ans, avant de recevoir la nouvelle de la mort du roi qu'il avait irrité contre lui.

Que doit-on conclure de ces faits? N'est-ce pas que le Pharaon dont nous cherchons le nom, et qui précéda celui de l'*Exode*, a dû régner à une époque coïncidente avec l'adolescence de Moïse, et que son règne s'est prolongé ensuite envi-

[1] *Exode*, I, 22.
[2] *Exode*, II, 11 et 4.
[3] *Exode*, II, 23.
[4] *Deutéronome*, XXXIV, 9.

ron 50 ans? Or, le seul roi, — à l'époque que nous avons choisie *à priori*, — qui satisfasse aux exigences de ces données historiques, est *Ramsès II*, dont le règne dura 67 ans.

La Bible nous apprend de plus que les Hébreux, pendant leur captivité en Egypte, travaillaient à construire les villes de *Pithom* et de *Ramsès*. A la vérité, tous les Ramsès ont pu faire travailler à des villes auxquelles ils ont donné leur nom, et si nous n'avions que ce seul renseignement pour nous aider dans nos recherches, nous pourrions hésiter entre trois Ramsès. Mais nous devons éliminer *Ramsès Ier*, parce qu'il ne régna qu'*un an* et *Ramsès III*, parce qu'il est en dehors de la question, l'époque de son règne étant trop éloignée pour coïncider avec celle de l'Exode. *Ramsès II* reste seul et son long règne, seul aussi, correspond à toutes les exigences du récit. Nous pouvons donc conclure que nous connaissons l'époque égyptienne de Moïse, historiquement, quoique nous ne puissions pas lui assigner une date rigoureusement exacte [1].

Où faut-il donc chercher la mention des faits relatifs à cette époque? Sur quels monuments peut-on espérer la rencontrer? La réponse à cette question est facile. Ce n'est pas sur les monuments contemporains de Ramsès II qu'elle peut se trouver, mais bien sur les monuments *postérieurs* à son règne, si l'on veut avoir un souvenir de Moïse.

IV.

On admet généralement aujourd'hui que plusieurs de nos papyrus mentionnent le *nom des Hébreux*. En effet, des personnages nommés *Abari*, y sont désignés comme étant employés à divers travaux. Ce nom *Abari*, transcription exacte du mot *Ibri* ou *Hébreux*, est accompagné du signe qui, dans l'écriture égyptienne, indique la qualité d'étranger. Les gens ainsi désignés figurent dans divers documents de la 19e dynastie. Cependant leur identification avec les *Hébreux*, le mot étant pris dans le sens restreint de fils de Jacob, prêtait le flanc à une forte objection : une inscription postérieure de

[1] Voir sur la succession des rois d'Egypte l'examen critique de l'*Histoire de l'Egypte de M. de Bunzen*, (six articles) par M. de Rougé, dans les *Annales*, t. XIII, XIV, XV (3e série).

deux siècles au règne de Ramsès II mentionnant encore 400 travailleurs désignés par le même nom d'*Abari*, et avec le signe des étrangers. Il était peu probable que l'on eût affaire ici à des Hébreux, la Bible ne laissant pas supposer qu'il en fût resté en Egypte après l'Exode, une quantité un peu notable. Il s'agissait donc d'une autre fraction des peuples captifs ou émigrés, et alors les premières mentions des *Abari* pouvaient bien n'avoir qu'un rapport indirect avec les Hébreux. En effet, d'après les commentateurs, le nom d'*Hébreux* a deux sens : dans le premier il signifie strictement fils d'*Héber*, mais dans le second il a la valeur plus générale de *passagers*, *pèlerins*, *émigrés*[1]. Ce nom peut donc avoir été donné à d'autres peuples qu'aux fils d'Israël, et le doute serait permis si un autre papyrus n'était venu révéler que précisément sous Ramsès II, les *Abari* travaillaient à la ville de *Ramsès*[2]. L'identification des *Abari* et des *Hébreux* est donc certaine maintenant, mais il paraît en même temps que ce nom comprenait pour les Egyptiens d'autres familles sémitiques mêlées dans la basse Egypte aux fils d'Israël.

Mais ce résultat si important ne satisfait pas tout le monde, et non content d'avoir trouvé la mention des Hébreux sur les monuments égyptiens, on prétend encore y trouver celle de *Moïse* lui-même. Et pourtant combien cette prétention est peu vraisemblable! Moïse, enfant d'un peuple esclave et recueilli au berceau, est élevé dans le palais de Pharaon, non pas seul, mais au milieu de nombreux compagnons. En quoi, à cette époque, peut-il avoir excité une attention particulière? Que veut-on trouver sur un monument égyptien? Est-ce le souvenir de sa retraite de 50 ans au désert? Est-ce celui du désastre de la mer Rouge? Peut-être des monuments d'une époque postérieure parleront-ils de ce dernier événement? Sans doute, il est peu probable que les Egyptiens rappellent une defaite dans une de leurs inscriptions, mais ce n'est nullement impossible, et, en tout cas, ce ne peut être que sur les monu-

[1] Dans le passage, *Genèse*, XIV, 13, les Septante le traduisent en effet par περάτης, l'émigrant.
[2] Cette belle découverte est due à un Français, M. Chabas, de Châlons.

ments des règnes suivants, et assurément d'une manière incidente.

Cependant, malgré ces invraisemblances, un savant anglais, M. *Heath*, a prétendu tout à coup retrouver une foule de mentions de Moïse et des Hébreux ses compagnons, et cela dans des papyrus dont le texte n'était pas encore traduit[1]. Ces assertions ont produit l'effet le plus fâcheux et fait le plus grand tort à la science de l'égyptologie, tant en France qu'en Angleterre. Elles n'ont pu soutenir un seul instant la critique, aussitôt que les textes ont livré leur véritable sens à des traducteurs sérieux.

Nous avons vu que si l'on a une chance de retrouver le nom de Moïse, ce ne peut être que dans les papyrus qui lui sont postérieurs. Ce n'est pourtant pas là qu'on a voulu le lire dernièrement, mais dans un papyrus du temps de Ramsès II, appartenant au musée de Leyde et qui est daté de l'an 52 du règne de ce prince. Cette prétendue découverte a été faite par un professeur de Munich, M. Lauth, qui pourtant est un vrai savant et un homme de mérite, mais qui, cette fois, s'est laissé entraîner par son imagination. Observons d'abord qu'à l'an 52 de Ramsès, Moïse était depuis longtemps en Arabie et devait y rester au moins 15 ans encore, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut.

Le papyrus en question est un *carnet de compte*, et de la plus mauvaise écriture que l'on puisse voir. La lecture matérielle en est à divers endroits très-difficile, et l'on est en droit de croire à de nombreuses fautes de la part de son traducteur; et spécialement la lecture du passage allégué se prête à des critiques très-sérieuses et ne peut être acceptée.

Malgré cela, supposons pour un instant que M. Lauth ait bien lu, bien traduit. Que trouve-t-il sur ce fameux papyrus? — Un nommé *Mésou* a fait un voyage en Syrie; là son compagnon lui aurait vu prendre un bain dans la mer et manger du poisson; et, au retour, il le dénonce comme ayant transgressé le règlement imposé aux prêtres. — Où M. Lauth a-t-il pu voir dans ce texte une mention du Moïse hébreu, qui n'alla

[1] Voir dans les *Annales*, xiv, 243 (4e série), le récit de M. Heath.

jamais en Syrie, et à qui Dieu ne permit même pas de toucher le sol de la Palestine ?

L'individu désigné sur le papyrus s'appelle *Mésu*, nom fréquent chez les Egyptiens, qui s'écrit toujours *Mésu* par un *s*, et qui signifie l'*enfant*. Le Moïse hébreu s'appelle *Moscheh*, et la Bible dit qu'on l'appela ainsi en souvenir du péril auquel il échappa, *Moscheh* signifiant en hébreu *tiré des eaux*. Quoique cette légende sur l'étymologie du nom puisse être postérieure, elle en constate toujours bien la prononciation. S'il avait été nommé *Mésu*, *l'enfant*, comme le veut Lauth, les Hébreux eussent transcrit ce nom par *Mésu*, comme ils ont fait pour la fin du nom du grand Ramsès, *Ramessu*, dont la Bible écrit le nom avec deux *samech* à la fin, et qui contient exactement le même radical, *mes*, *enfanter*. Nous savons par beaucoup d'exemples que ni les Hébreux ni les Egyptiens ne confondaient les deux articulations *s* et *sch* dans leurs transcriptions. La même orthographe eût donc été employée pour la transcription du nom propre *Mésu* en hébreu, tandis qu'au contraire nous y trouvons *Moscheh*, c'est-à-dire un nom radicalement différent.

Du reste, la question des noms mise à part, quel prétendu rapport les circonstances de ce voyage, de ce bain de mer et de ce repas défendu aux prêtres, ont-elles avec Moïse ?

Le voyage de Syrie ne peut convenir à Moïse, ainsi que nous l'avons expliqué, et l'eût-il fait aux environs de l'an 52 de Ramsès le Grand, éloigné qu'il était d'Egypte depuis plus de 30 ans, et destiné à rester encore pendant 15 ans dans les régions arabiques, occupé à garder les troupeaux de Jéthro, ses bains de mer et ses repas de poisson n'eussent certainement pas laissé de traces dans les carnets des fonctionnaires égyptiens. Les autres circonstances relevées par M. Lauth au sujet de ce *Mésu* ou d'autres personnages du même nom, sont encore plus vagues, mais il nous est impossible d'y trouver le moindre rapport avec le législateur des Hébreux.

Je crois nécessaire d'insister aussi sur le peu qu'ils nous en apprennent. Ces faibles données, contrôlées par la saine critique, ont infiniment plus d'autorité que n'en présentent les mentions plus détaillées tirées arbitrairement de textes mal

lus et mal traduits[1]. Et, d'ailleurs, n'est-ce donc rien que d'avoir trouvé dans un manuscrit très-lisible du temps de *Ramsès II*, le nom des *Hébreux*, avec le signe spécial aux étrangers, que de les voir désignés comme travaillant pour le roi à la ville de Ramsès ? N'est-ce donc rien que d'en être arrivé, avant même la découverte de ce texte, et par la seule étude des documents fournis par l'Egypte et par la Bible à pouvoir affirmer avec certitude l'époque à laquelle se rattache historiquement le séjour des Hébreux en Egypte ? Ce seul résultat a, sans aucun doute, une importance considérable et fait le plus grand honneur à la critique moderne.

Vicomte EMMANUEL DE ROUGÉ.

[1] La principale mention de ces textes, que M. de Rougé déclare apocryphes, se trouve dans les *Annales*, t. xx, p. 177 (4e série), où elle est examinée longuement par M. Robiou.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre XIII.

Le chapitre XXIV n'a pas non plus échappé à la critique des fragmentistes. Ils disent que d'après le récit précédent (XV, 18), Moïse devait être encore sur la montagne, de sorte que la nouvelle vocation qui lui est adressée ici (v. 1), de monter vers Jéhovah, n'a pas de sens ; c'est donc un fragment qu'on a placé là sans se préoccuper s'il cadre ou non avec ce qui précède.

A cela on est en droit de répondre que rien ne forçait Moïse de nous instruire de toutes ses allées et venues ; dès que ses mouvements n'avaient aucune importance pour l'histoire qu'il écrivait, il pouvait fort bien les passer sous silence. Mais, abstraction faite de ce droit qu'on ne saurait dénier à l'auteur, l'objection de la critique manque ici de justesse, car au v. 18, ch. XX, il est dit que Moïse s'approcha de la nuée où était Haelohim, et ici, qu'il reçut l'ordre de monter vers Jéhovah et de s'approcher de Jéhovah. Il nous semble que, d'un récit à l'autre, il y a gradation dans le mouvement ascensionnel de Moïse, et dès lors c'est l'objection de la critique qui n'a pas de sens.

Mais, objecte-t-on, au v. 12 de ce ch. XXIV, Jéhovah dit de nouveau à Moïse : « Monte vers moi sur la montagne ; » il devait cependant y être déjà, d'après ce qui précède.— Il devait y être déjà ? dites donc qu'il devait y avoir été, car il est évident, d'après le v. 4, où on lit « qu'il construisit un autel au » bas de la montagne, » qu'il était redescendu, et cela est manifesté encore par le v. 11 où il y a : « Ils mangèrent et burent. » Probablement qu'ils ne mangèrent ni ne burent avec Dieu sur la montagne, mais près de l'autel, au pied de la montagne, sur lequel on venait d'offrir des sacrifices. C'était un repas sacré.

[1] Voir le dernier article, au N° précédent, ci-dessus, p. 94.

Comment peut-on chercher dans tout cela midi à quatorze heures! Rien n'est plus en ordre que notre texte, et voici cet ordre. Jéhovah, après avoir révélé à Moïse, qui était seul sur la montagne, la législation que contiennent les chapitres précédents, lui dit de monter vers lui avec Aaron, Nadab, Abihou et 70 des anciens d'Israël (v. 1). Moïse vint vers le peuple et lui annonça toutes les paroles de Jéhovah et toutes les lois. Le peuple les reçoit; Moïse les écrit; il construit un autel au bas de la montagne; on offre des holocaustes et des sacrifices pacifiques, etc. (v. 3 et suiv.) Puis, Moïse accomplit l'ordre reçu, il monte sur la montagne avec Aaron et les autres (v. 9). Dieu leur apparaît; puis, ils redescendent et font le repas (v. 10). Enfin, Moïse reçoit de nouveau l'ordre de monter vers Jéhovah (v. 11).

Il est vrai que la seconde descente de Moïse qu'il accomplit en compagnie de ceux avec lesquels il était monté, n'est pas expressément marquée dans le texte; mais l'auteur en disant: « Ils mangèrent et burent, » n'avait pas besoin de mettre autrement les points sur les i. A bon entendeur, peu de paroles suffisent; et les Saintes Ecritures ont le droit de compter sur ces entendeurs-là.

A propos du v. 13 : « Moïse se leva avec Josué (Jehoschoua) » son serviteur, etc., » M. Cahen dit que c'est pour la première fois qu'il est fait mention de ce serviteur de Moïse. Cela n'est pas exact, car il est fait mention de Josué déjà au ch. XVII, v. 9, 10, 13. C'est lui qui défit Amalek. Et si notre critique veut ergoter sur le mot « serviteur, » il prouve qu'il ne saisit pas le sens que ce mot a ici. Il n'a certainement pas celui de domestique; c'est avant tout dans le sens spirituel qu'il faut l'entendre.

Il n'est pas non plus vrai de dire, comme Vater[1], que Josué ne reçut ce nom que lorsqu'il fut envoyé avec d'autres pour explorer le Canaan[2]. Par cette remarque, Vater veut mettre l'Exode, où Josué apparaît déjà sous ce nom, en contradiction avec les Nombres. Tentative inutile. Lisons le texte comme il faut le lire, comme la grammaire veut qu'on le lise, et il n'y aura

[1] *Comment.* III, 490.
[2] *Num.*, XIII, 16.

plus l'ombre d'une contradiction. Le futur avec le ו vav conversif ויקרא. Moïse *nomma*, ne veut pas dire que Hoséa reçut le nom de Josué au moment où il fut envoyé en exploration, mais il veut dire que Moïse lui *avait* attribué ce nom à une époque déjà passée. Le futur avec le vav conversif a très-souvent le sens du plus-que-parfait [1]. L'auteur est amené ici, aux Nombres, à faire cette remarque pour qu'on sache que la personne de l'explorateur Hoschéa-ben-Noun est la même que celle qu'il avait précédemment nommé Josua ben Noun, et cette insistance, par rapport à Hoschéa, s'explique, comme Ranke [2] le remarque judicieusement, par l'importance du rôle que Josué remplit à côté de Kaleb dans l'histoire dont traite cette section des Nombres.

Si Moïse avait nommé ou appelé Josué celui dont le nom premier était Hoséa, il avait pour cela une bonne raison : Hoséa était son serviteur, à lui qui était l'homme de Dieu. Le caractère sacré de Moïse se communiquant à celui qui le servait dans le Seigneur, Moïse exprimait ce rapport par le nom de Josué, nom dont l'élément principal est le mot Jéhovah יהו. Bohlen [3] est incommodé de l'élément jéhoviste de ce nom propre, car la religion de Jéhovah et le nom de Jéhovah ne datent, selon lui, que de l'époque de David ou de Salomon. Mais outre qu'il est absurde de supposer que le peuple d'Israël ait attendu jusqu'au temps de David pour changer le nom du chef sous la conduite duquel il s'était mis en possession du Canaan, l'argument de Bohlen est frappé de nullité par le fait qui nous montre le mot Jéhovah entrant dans la composition d'un grand nombre d'autres noms propres des temps antédavidiques ; et pour couper court à toute contestation sur ce sujet, il suffira de citer le nom de la mère de Moïse, conservé dans des registres généalogiques [4]. Ce nom est *Jochebed*, mot qui veut dire *gloire* de Jéhovah. Il serait plaisant que nos adversaires vinssent nous dire qu'on a in-

[1] V. Eichhorn, *Einleitung*, etc., III, 302.
[2] Untersuchungen, etc., II, 202.
[3] *Die Genesis*, Einleit, CIV.
[4] *Exode*, VI, 20 ; *Num.*, XXVI, 59 et al. Voy. encore *Joasch*, (Jud., VI, 11), *Jehonathan*, (*ib.*, XVIII, 30).

venté la mère de Moïse à l'époque de David ou de Salomon. Ils en seraient capables.

En attendant, passons au ch. xxv. Les objections contre ce chapitre et les suivants jusqu'au ch. xxx, concernent principalement l'origine mosaïque du sanctuaire avec l'arche d'alliance et des vêtements sacrés. Ces objections sont de deux sortes. D'abord on dit que le caractère mythique du récit est manifeste, parce que l'écrivain emprunte la description du tabernacle et de tout ce qui s'y rapporte à une vision [1]; puis, on argumente de la culture avancée et de la grande richesse que supposent la construction du sanctuaire et la confection de son mobilier comme celle des vêtements sacrés, telles qu'elles sont décrites ici, pour soutenir que l'état social des enfants d'Israël dans le désert ne pourrait se prêter à tant d'art et à tant de luxe; d'où il suit que toute cette partie de l'Exode n'est pas historique, mais l'œuvre d'un écrivain du temps de Salomon [2].

Quant au premier point, il revient à dénier à Moïse la qualité de prophète, c'est-à-dire ce qui constitue la qualité essentielle du chef des Hébreux et sans laquelle nous aurions un tout autre Moïse que le Moïse historique. — Non, dit le Rationalisme, cette qualité est précisément celle qui transforme le Moïse historique en un Moïse mythique. — S'il en était ainsi, tous les prophètes seraient des personnages mythiques. Cette conclusion sourit fort à la critique rationaliste, mais elle est fausse, car la négation du prophétisme aboutit droit à la négation de la Providence, dont le prophétisme est un des agents les plus avérés. On pourrait en citer mille exemples; j'en cite celui qui frappe tous les yeux, qui depuis 18 siècles ne cesse d'être une actualité vivante et palpitante : la durée de l'Eglise. Cette durée a été vue et prédite le plus clairement du monde par le Fils de l'homme lorsqu'il a dit : « Je bâtirai mon Eglise » sur Pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre

[1] *Exode*, xxv, 9, 40; xxvi, 30.

[2] Voy. de Wette, *Beitraege* etc. i, 259; ii, 260; Hartmann, *Die Hebraeerin am Putztisch*, ii, 3, sqq. iii, 163, sq.; Winer *Reallexicon*, p. 671; Bohlen, *die Gen. Einl.*, cxii, sq.

elle[1]. « Jésus-Christ était donc véritablement prophète, et puisqu'il faut en convenir, on est conduit malgré soi à proclamer que le prophétisme est un fait historique.

Dès lors, pourquoi contester la qualité de prophète à Moïse? Pour que l'objection qui est vraiment au-dessous de toute critique, à la considérer d'une manière générale, eut de la valeur pour le cas spécial dont il s'agit ici, il faudrait prouver par le texte et par l'histoire que Moïse n'a pas pu avoir la vision de l'arche d'alliance. C'est, en effet, ce que le critique libre a essayé de faire, et c'est Vater qui s'est chargé de cette tâche. Il ne pouvait en choisir de plus ingrate. Selon lui, le caractère mythique ou imaginaire de la vision du sanctuaire, racontée dans le ch. XXV et suivants, résulte de ce que le sanctuaire dont l'érection nous est présentée au ch. XXXIII, 7 et suiv. est tout autre et bien plus simple que celui de la vision, et que même ces deux récits n'ont aucun rapport entre eux. Sans doute, ces deux sanctuaires sont deux sanctuaires différents, mais ce n'est pas une preuve que la vision est une fiction, un mythe, ni que les deux récits sont des morceaux isolés entre eux. Le sanctuaire du ch. XXXIII n'est, pour ainsi dire, qu'une pièce d'attente, et son érection, comme nous le verrons en son lieu, loin de contredire la vision, la confirme au contraire. Et pour indiquer l'argument décisif tout de suite, il n'aurait pas pu venir à la pensée de Moïse de dresser la tente d'assignation, *ohel moed*, qui servait à quiconque voulait consulter Jéhovah[2], s'il n'avait eu la révélation du sanctuaire, avec l'arche d'alliance ou l'arche du témoignage, dont la destination était de faire habiter Jéhovah au milieu des enfants d'Israël[3]. On voit d'ici la corrélation étroite des deux textes.

Et la critique n'est pas plus heureuse quand elle se place sur le terrain de l'histoire pour faire suspecter l'authenticité de la vision, quand elle prétend qu'un Hébreu de ce temps-là ne pouvait avoir les connaissances d'art et d'industrie que Moïse prouve dans sa relation. En effet, n'est-il pas vrai que

[1] *Matth.*, XVI, 18.
[2] *Exode*, XXXIII, 7.
[3] *Ib.*, XXV, 8.

les enfants d'Israël étaient sortis richement chargés[1] d'un pays où tous les arts que demandait l'exécution du plan que trace le texte étaient supérieurement pratiqués? Celui qui en douterait, n'aurait, pour bien se guérir de ce doute, qu'à faire une visite au musée égyptien du Louvre ou aux musées de Turin, de Londres ou de Berlin, sans oublier de feuilleter les planches des ouvrages de Champollion, de Rosellini, de Wilkinson, de Lepsius et d'autres égyptologues. Tous ces savants sont d'accord pour nous dire qu'aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire de l'Egypte par les monuments, on trouve ce pays appliqué à la culture de tous les arts de la civilisation[2].

D'ailleurs, n'avons-nous pas vu de nos propres yeux les merveilles du temple d'Edfou, à l'exposition universelle de 1867?

Eh bien, les Israélites qui avaient demeuré en Egypte l'espace de plusieurs siècles et qui, lorsqu'ils y allèrent, n'étaient déjà plus étrangers aux jouissances et à la pratique des arts, ainsi que le prouve l'histoire des patriarches[3]; les Israélites, doués d'un naturel si éminemment accessible aux influences de la civilisation, n'avaient pas pu rester en dehors du mouvement intellectuel et artistique de la vie égyptienne. Ce serait avancer un lourd paradoxe que de le prétendre. Voyez, si les Francs, après quelques siècles de séjour dans les Gaules, n'avaient pas pris une teinte fort appréciable de civilisation latine. Les Francs étaient pourtant de vrais barbares. D'ailleurs, nous savons positivement, par un grand nombre de passages du Pentateuque, que les Israélites, pendant leur séjour en Egypte, s'étaient assimilés la civilisation de ce pays. Ainsi, ils y avaient pratiqué l'agriculture dans toutes ses branches, la culture du blé, celle de la vigne, celle des légumes, celle des arbres fruitiers[4]; ils y avaient demeuré, en partie du moins, dans des villes et dans des maisons bâties

[1] *Exode*, XII, 35, 36. Cf., XXXII, 2, 3, XXXV, 22 et suiv.

[2] Hengstenberg a traité la question avec détail. Voy. *Die Bücher Moses u. Ægypten*, p. 138 et suiv.

[3] Voy. *Genèse*, XXIII, 9, 13-16; XXIV, 22; XXXVII, 3; XXXVIII, 18; XLII, 25, 27, sq., 35; XLIII, 11, 15 et al.

[4] *Num.*, XI, 5; XX, 5; *Deut.*, XI, 10.

suivant les règles de l'architecture, et qui, à en juger par l'aisance des Egyptiens logés dans ces mêmes maisons, ensemble avec les Israélites [1], devaient être ce que nous appellerions de bonnes maisons bourgeoises; ils s'y étaient essayés dans les arts plastiques, comme le prouve sans réplique une histoire qui ne leur fait pas honneur, l'histoire du veau d'or.

Ainsi, on le voit, le langage de notre texte qui montre que l'auteur était initié dans la connaissance générale des procédés de l'art et de l'industrie égyptiens, n'est point un anachronisme; il convient parfaitement à un contemporain et compatriote de Moïse; dès lors, on ne fera pas de difficulté pour l'attribuer à Moïse même. En effet, tout cet exposé est parfaitement homogène au reste du Pantateuque; c'est la même manière linguistique et historique, tellement pleine de vie et de mouvement qu'il semble que ce n'est pas un homme qui écrit, mais que ce sont les faits mêmes qui laissent dans leur marche incessante leur empreinte sur ces pages. Pas une parole qui trahisse l'imagination ou l'invention; le sujet y prêtait cependant et un pseudo-auteur n'aurait certes pas manqué de tomber ici dans le piége de la poésie. Et la conviction de l'authenticité mosaïque de ces chapitres ne peut que se fortifier quand on les compare aux chapitres où le projet de la construction du sanctuaire nous est montré recevant son exécution. On a noté des différences entre ces deux récits et on en a conclu que chacun de ces morceaux devait être d'un autre auteur. Rien de plus erroné. La différence entre ces deux récits est celle qu'il y a d'un projet fait par un théoricien entendu à l'exécution de ce projet fait par des hommes spéciaux, des hommes de métier [2], et c'est précisément parce que ces différences sont marquées à mesure qu'elles se sont produites, que nous avons la certitude que l'auteur de ces deux récits est

[1] *Exode*, III, 20-22; XI, 1-2; XII, 35 sq.

[2] Comparez, p. ex., ch. XXVIII, 5 : « Ils prendront de l'or, de la laine bleue, de l'écarlate et de cramoisi et de fin lin retors, » avec ch. XXXIX, 3 : « On étendit des lames d'or qu'on coupa par filets pour les travailler dans la laine bleue, l'écarlate, le cramoisi et dans le fin lin; » et ch. XXVIII, 37 : « Tu le mettras (le diadème) sur un fil de laine bleue qui sera sur le turban, » avec ch. XXXIX, 31 : « Ils y attachèrent un fil de laine bleue pour l'appliquer au turban par-dessus; » et al. pl.

identique, et que cet auteur est Moïse. On pense bien que si ces deux morceaux, ou l'un d'eux seulement, étaient l'œuvre d'un pseudo-Moïse, il y aurait un accord parfait entre le projet et l'exécution; le faiseur aurait certainement craint de se trahir en admettant des variations d'un récit à l'autre et il aurait mis un extrême soin à les éviter. L'auteur authentique seul ne pouvait être accessible à ce souci de mauvaise conscience; il notait les choses telles qu'elles se présentaient, ne se doutant pas qu'il pût jamais se trouver des esprits assez mal tournés pour le chicaner sur des relations qu'il calquait sur les faits.

Terminons par une remarque judicieuse de Haevernick[1]. « Si nous nous informons du but que le poëte, auquel nos critiques attribuent le plan de l'arche mosaïque, aurait eu en vue en traçant ce plan, on nous répond qu'il a voulu représenter le type du temple salomonique, ce type ainsi que toute l'ordonnance du culte étant attribués à celui qui était l'objet de légendes religieuses et patriotiques, à Moïse. Mais ce prétendu but, à ne le considérer qu'en lui-même, est déjà une supposition parfaitement absurde. Car supposé qu'un semblable intérêt apologétique ait existé, il ne pouvait se faire sentir qu'à l'époque salomonique, et par conséquent nous ne pouvons songer à placer le prétendu auteur que dans cette époque : un auteur du temps salomonique pouvait seul se croire suffisamment autorisé et intéressé pour entreprendre de justifier et de glorifier l'œuvre de son temps.

» Mais si réellement ce modèle du temple qu'il présentait à ses contemporains n'avait jamais existé et que personne n'en eû jamais entendu parler, loin d'édifier le monde avec son imagination, cet auteur se serait couvert de ridicule. Et pour ce qui est de supposer un auteur vivant à un temps postérieur à Salomon, nous ne pouvons y songer, parce que pour un tel auteur, à moins qu'il ne fût un Ezéchiel et ne vît quelque chose de plus magnifique encore que le temple salomonique, ce temple même devait être l'idéal qu'il aurait décrit et glorifié. Il n'aurait pas pu lui venir dans la tête de pénétrer au delà

[1] *Handbuch der hist.-krit. Einleit. in das A.-T.*, I, 2, 465.

du monument splendide et qu'éclairait une histoire pleine de gloire, pour descendre à des origines de peu d'éclat et auxquelles la vanité nationale, si elle était aussi exagérée comme nos critiques le disent, se serait médiocrement intéressée. »

Si nous passons maintenant à l'emploi des noms de Dieu dans ces chapitres, nous avons deux passages à remarquer : d'abord le v. 11, ch. XXIV, où il y a : « Ils (l'élite des enfants » d'Israël) virent *Haelohim.* » Le mot *Haelohim* désigne bien le Dieu d'Israël, le Dieu défini, *Jéhovah* ; cependant l'auteur évite d'employer ici le mot Jéhovah et pour une bonne raison; il veut indiquer par là ce qu'il va dire plus tard[1], que la plénitude de l'Etre par excellence ne peut être vue par aucun homme, et il ne s'en excepte pas lui-même. Le Haelohim fait ici le rôle de la main du v. 22, ch. XXXIII; l'un et l'autre sont comme ce « miroir de S. Paul à l'endroit où il dit : *Videmus nunc per speculum*, etc[2]. »

L'autre passage est le v. 3 du ch. XXXI : « Je le remplirai de » l'esprit de *Elohim*, et d'intelligence et de sentiment, etc. » Il est certain, comme le remarque Hengstenberg, que rien n'empêcherait de mettre ici רוּחַ יְהוָה pour רוּחַ אֱלֹהִים, car il s'agit de la communication d'un art tout religieux et sacré. Mais l'auteur met *Elohim* pour faire nettement ressortir le caractère constitutif de l'industrie de l'*homme* que Jéhovah a appelé pour l'œuvre du sanctuaire, à savoir le caractère *surnaturel.*

Charles SCHŒBEL.

[1] XXXIII, 20.
[2] *I Epist. ad Corinth.*, XIV, 12.

Enseignement catholique.

LE PAGANISME DANS L'ÉDUCATION

Nécessité d'une réforme chrétienne.

Mon cher Directeur,

J'étudiais l'autre jour, pour vos lecteurs, un livre excellent dont nous devons la publication à la piété filiale de M. François Lenormant, lorsque mes yeux tombèrent sur le 8e chapitre intitulé : *l'Esprit du Paganisme.* Sa lecture me surprit, je découvris un aveu, mais un aveu éloquent fait par un savant professeur ayant appartenu à la Sorbonne, à l'Institut et aussi quelque peu à cette école libérale-catholique qui tant de fois vous a déclaré une guerre acharnée; j'aurais pu encastrer ce chapitre intéressant dans l'analyse générale de la *Divinité du Christianisme*, mais le passage et les réflexions qu'il comporte méritent un travail particulier; je vous l'adresse aujourd'hui parce qu'une polémique récente, suivie d'une *lettre* de Mgr Gaume, lui donne un cachet d'actualité. Commençons bien vite, car le sujet comporte de longs développements.

A la date du 21 novembre 1869, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, adressait à M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, une lettre dans laquelle se trouve la phrase suivante :

« ..... Je laisse cette malheureuse campagne contre les clas» siques, rappelée par vous-même et qui a été menée par vous, » au nom bien entendu de ce Christianisme pur dont vous » vous vantez, mais qui eût fait tomber toutes nos maisons » d'éducation ecclésiastique dans le dernier mépris, si l'Eglise » vous eût suivi (p. 3).»

Cette phrase accusatrice à l'adresse de M. Louis Veuillot ricochait sur Mgr Gaume. Voici la réponse du docte et vénérable prélat insérée dans l'*Univers* du 29 novembre :

Grandbourg, 26 novembre 1869.

Monsieur,

Dans le réquisitoire que Mgr l'Evéque d'Orléans vient de lancer contre l'*Univers* et contre le *Monde* vous êtes accusé personnellement et avant tout, d'avoir, en défendant la question des Classiques chrétiens soutenu une thèse qui *eût fait tomber toutes nos maisons d'éducation ecclésiastique dans le dernier mépris, si l'Eglise vous eût suivi.*

Chacun sait que cette thèse est la mienne, c'est moi qui l'ai posée et constamment défendue. A moi vient donc la première et la meilleure part dans le blâme de Mgr Dupanloup. Le blâme est-il mérité? Pour répondre, il y a un moyen fort simple : c'est de dire quelle a toujours été, et quelle est encore pour vous comme pour moi, la question des Classiques.

D'une part voyant, comme tout le monde, que depuis longtemps les classes lettrées font fausse route et qu'en s'éloignant de plus en plus du Christianisme, elles conduisent l'Europe aux abimes; me rappelant d'autre part, que l'éducation fait l'homme, et l'homme la société, j'ai signalé hautement comme cause première et toujours agissante du Paganisme qui nous envahit les études classiques, faites exclusivement, ou peu s'en faut, avec des livres païens. En conséquence; j'ai demandé, et tant que Dieu me conservera la faculté de lier deux idées, je ne cesserai de demander trois choses :

1° *Introduire largement l'élément littéraire chrétien dans les études classiques.*

2° *Expurger sévèrement les auteurs païens.*

3° *Enseigner chrétiennement les auteurs païens qu'on croira pouvoir laisser entre les mains des jeunes gens.*

Voilà ni plus ni moins ce qu'on trouvera dans mes 14 volumes publiés pour établir, par tous *les genres de preuves*, l'impérieuse nécessité de cette réforme. Cette thèse de sens commun et de sens chrétien, Mgr Dupanloup l'appelle *humiliante, honteuse, absurde, nous conduisant au dernier mépris* [1].

Or, cette même thèse, accueillie avec chaleur par M. le comte de Montalembert, et appelée par Donoso Cortès la question capitale du 19e siècle, a été soutenue et inspirée par des hommes qui ont été et qui sont encore la gloire de l'Episcopat français. Qu'il suffise de nommer S. Em. le cardinal *Gousset*, d'illustre mémoire, Mgr de *Salinis*, Mgr *Parisis*, Mgr *Gerbet*, Mgr *Doney* et d'autres encore avec tous les Pères du concile d'Amiens [2].

Ajoutons que cette réforme, embrassée avec conviction par un grand nombre d'Evêques étrangers, a donné et continue de donner les plus heureux résultats sous tous les rapports, notamment sous le rapport littéraire.

Enfin par l'Encyclique *Inter multiplices* du 21 mars 1853 [3], le souverain

[1] *Lettre* du Prélat à M. l'abbé Paquet, 18 avril 1869. Voir *Annales de philosophie*, t. XVI, p. 147, (5e série).

[2] Voir toutes les pièces de cette grande question réunies seulement dans le t. VI des *Annales* (4e série).

[3] Voir cette encyclique dans les *Annales*, t. VII, p. 291 (4e série).

Pontife a consacré la thèse et appelé la réforme que Mgr Dupanloup qualifie de honteuse et de funeste. Il est vrai qu'à ses yeux le Pape n'est pas infaillible.

Si, comme il est très-permis de le croire d'après ce qui précède, les griefs sérieux formulés par Mgr d'Orléans contre vous, M. le Rédacteur, et contre nos deux journaux évidemment les plus catholiques, ne sont pas mieux fondés que les attaques contre la réforme chrétienne des études, on se demande ce que devient le réquisitoire.

Le projectile fera ricochet et le prélat blessé par ses propres armes devra dire avec un de ses chers païens :

« *Heu patior telis vulnera facta meis.* »

(Ovide, *Epist.*, II, 48).

Agréez, Monsieur le Rédacteur, la nouvelle expression de mon respectueux dévouement.

J. GAUME, prot. apostol.

Mgr Gaume aurait pu ajouter que le collége de l'Assomption de Nîmes, situé dans le diocèse d'un des plus savants prélats français, suit le programme indiqué plus haut, et jouit d'une prospérité sans pareille, mais arrivons au livre de M. Lenormant.

Tout le monde se rappelle la violente polémique soulevée en 1852, à l'occasion des classiques Chrétiens et des classiques Païens. Neuf ans auparavant, M. Charles Lenormant avait professé un *cours d'histoire* à la Sorbonne. Son fils nous raconte que le cours qui n'avait jamais été publié, fut brusquement interrompu en 1846, et il ajoute qu'il espère que ces notes, scrupuleusement respectées, recevront bon accueil du public. Pour prouver tout le cas que nous faisons de cette œuvre en quelque sorte posthume du savant chrétien, nous avons cité ou analysé toute la 8e leçon, intitulée : *l'esprit du Paganisme.* Il est bon d'entendre le témoignage d'un des hommes qui ont le plus étudié la littérature païenne.

Après une courte introduction sans connexité avec notre sujet, M. Lenormant entre ainsi en matière :

« Il y a deux manières d'interpréter l'antiquité, l'une favorable et indulgente; l'autre, sévère et sans illusions. Je n'ai pas besoin de dire que l'*interprétation favorable a prédominé depuis la Renaissance des lettres.* »

Quel aveu ! Continuons :

« Cette Renaissance est arrivée dans un temps d'extrême cor-

ruption et de décadence chrétienne. La conscience humaine troublée par le schisme de l'Église et ses terribles conséquences, cherchait alors sa voie, comme elle l'a cherchée dans le 18e siècle, après de nouveaux dangers créés par une nouvelle servitude de l'Eglise. L'esprit et le goût furent d'abord entraînés par les séductions esthétiques. On chercha en même temps dans l'antiquité ce que le temps présent n'offrait plus[1], et ce qu'on méconnaissait dans le Christianisme défiguré, des exemples de grandeur d'âme, de désintéressement, de générosité et de toutes les vertus publiques et privées. On crut fermement que la diffusion des livres et des exemples de l'antiquité porterait remède aux maux présents et en préviendrait le retour dans l'avenir. C'est alors que s'établit le principe en vertu duquel on a fait prédominer dans l'éducation non-seulement *l'enseignement des idiomes*, mais encore *celui des idées païennes.* »

Voilà le mal ajouterons-nous.

Quant à dire avec M. Charles Lenormant « *que les lettres païennes sont la base de toute culture de l'esprit;* nous ne le pouvons pas, nous ne le devons pas. Non, non, « *tous les beaux » génies du Christianisme ne se sont pas formés à cette école.* » Bossuet s'est largement assimilé le génie littéraire de la Bible. Non, non, « *en dehors* d'*Homère et des autres grecs et de Cicé» ron, le retour à la barbarie* n'est pas inévitable. »

Il y a dans la littérature deux choses : le fond et la forme.

Quant au fond, rien n'est comparable aux beautés Bibliques: si la littérature sacrée était cultivée on l'apprécierait. Dans l'antiquité grecque, les deux génies philosophiques transcendants sont *Aristote* et *Platon*. Ce dernier est généralement célébré par la hauteur de ses conceptions, le second par l'universalité de ses connaissances. Hélas ! que de lacunes, que d'inconséquences, que d'*impuretés* dans les doctrines de Platon ! S'il plane dans des sphères très-élevées, parfois il se traîne dans la fange la plus obscène. Qu'on lise le dialogue *du Banquet*. Que d'erreurs grossières dans sa *République*[2] ! »

[1] Nous croyons devoir faire une réserve sur ces paroles. Le christianisme a toujours offert des vertus que le paganisme ignorait complétement. (A. B.).

[2] Voir en particulier sur ses mœurs, les *Annales*, t. XIII, p. 105 et XIV,

Il est vrai que la philosophie d'Aristote a été adoptée par la scolastique du moyen âge, et son plus glorieux représentant, S. Thomas, lui a fait de nombreux emprunts, mais encore ici que de lacunes, que d'incohérences! que d'erreurs[1].

Si des Grecs nous passons aux Latins, *Cicéron* paraît au premier rang. Qui voudrait adopter la théodicée de ce rhéteur[2]? Ne doit-on pas éprouver une grande répugnance pour la morale épicurienne de *Virgile* et d'*Horace*, les deux plus grands poëtes latins? Le premier a écrit des églogues qui chantent le *vice contre nature*, le second a chanté toutes les passions. Sans doute la forme chez Platon et chez Aristote, chez Cicéron, chez Virgile et chez Horace, présente des modèles d'élégance; mais la littérature chrétienne, hébraïque, grecque, latine ou française offre aux esprits les plus délicats d'aussi beaux modèles. Est-ce que nos Psaumes, les œuvres d'Isaïe, de Jérémie, nos Evangiles, surtout celui de S. Jean, n'offrent pas aux littérateurs des passages aussi remarquables par la profondeur des pensées que par la poésie de l'expression? Ne rencontre-t-on pas même chez les saints Pères, S. Chrysostome, S. Jérôme, S. Basile, Tertullien, Origène, S. Augustin qui écrivait cependant sous la décadence, des passages d'une élévation, d'une profondeur, d'une éloquence ou d'une suavité incomparables? Au moyen âge, cet admirable *Office du Saint-Sacrement*, attribué à S. Thomas, ne peut-il pas soutenir la comparaison avec tout ce qu'ont produit de plus parfait Sophocle, Euripide, Virgile, Horace et Ovide sans oublier Santeuil qui a eu le triste mérite de donner une forme païenne à nos chants liturgiques[3]? A-t-on oublié les belles pages que cette thèse de l'Esthétique chrétienne a inspirées à Chateaubriand dans son *Génie du Christianisme*?

Si nous avons cru devoir faire quelques réserves dans le passage ci-dessus, nous applaudissons sans réticence les paroles suivantes :

p. 19 (4e série); ses vers licencieux, t. XIII, p. 417; et sur sa philosophie, voir son nom dans les *Tables générales des Annales*, des 3e, 4e et 5e séries.

[1] Voir aussi le mot *Aristote* dans les trois *Tables générales* précédentes.

[2] Voir le mot Cicéron dans la *table générale* de la 5e série.

[3] Voir dans les t. IX-XV de la 4e série des *Annales*, la vie et les œuvres de Santeuil.

« Ceqendant, on ne peut se dissimuler *le danger qu'offre, à beaucoup d'égards*, l'étude des lettres Païennes. Sans doute, on ne peut plus craindre que les lecteurs passionnés d'Homère aient la fantaisie d'adorer Jupiter ou Vénus, *mais il est impossible de se dissimuler que l'étude des modèles classiques souille la pensée*. Il m'est démontré que le moyen âge a été pur de certains excès qui ont dominé dans l'antiquité et qui se sont rencontrés dans les temps modernes. J'ai puisé cette conviction dans les productions mêmes du moyen âge qui témoignent du libertinage dans les idées et les mœurs. *Cette recrudescence d'un vice monstrueux doit être attribuée à l'influence des livres classiques.* »

Suit ici un reproche assez bizarre fait aux Jésuites d'avoir expurge les livres classiques et par conséquent d'avoir introduit une certaine latinité médiocre dans les colléges. Nous croyons, au contraire, qu'ils ne les ont pas assez expurgés; et quant au latin médiocre, il était impossible qu'il en fût autrement. C'est en vain qu'on veut faire une langue vivante d'une langue morte.

« Chez nos voisins d'Outre-Rhin, continue M. Lenormant, on a entrepris une tâche plus hasardeuse. Comme on avait donné la proéminence sans contrôle au principe de science pure, on n'a pas craint de montrer les nudités de l'antiquité classique. On a compté, pour combattre, les dangers de cette manifestation sur la force du sentiment esthétique, auquel on a attribué une valeur morale exagérée. Peu à peu, d'ailleurs, grâce au progrès du Rationalisme, qui sapait tout sentiment de respect pour le Christianisme, on en est revenu aux préjugés de la Renaissance. Et sans proposer de relever les autels de Jupiter, on a soutenu ouvertement la prééminence des vertus païennes; on a taxé les principes chrétiens d'exagération et de mépris de la Raison; on a trouvé, au contraire, dans la vie des illustres païens ce bon sens et cet équilibre qui constituent la manière de penser et d'agir, de ce que nous appelons en français, un *galant homme*. Le Socianisme a entrebâillé la porte, le Déisme l'a ouverte, le Panthéisme s'est précipité par l'issue qui lui était offerte, et le Symbolisme a pris la place de la Religion.

» Dès lors, on n'a plus vu dans les élucubrations les plus extravagantes de l'Inde et de l'Egypte qu'une idée de l'Etre suprême et de la Nature, d'autant plus grande qu'elle était plus vague et plus flottante. Dans cette progression, la science allemande a été dupe de notre philosophie du 18e siècle; elle s'est mise à renouveler les propositions les plus destructives sous forme pédantesque. Avec la prétention la plus hautaine à l'originalité, elle a suivi la trace de Court de Gebelin, de Dupuis et de Volney. »

Suit un tableau sévère mais mérité de l'érudition allemande, après quoi le savant professeur articule la phrase suivante que nous recommandons à l'attention et à la méditation de tous les partisans du *statu quo* dans l'éducation classique.

« Mon point de vue est celui de la sévérité. Désordre dans » les idées, désordre dans les mœurs, voilà tout ce que je vois » dans l'Antiquité en comparaison avec le Christianisme. » Pour justifier une manière de voir aussi tranchée, je crois » devoir insister sur deux considérations auxquelles s'attache » une extrême importance.

Voici la première considération dépouillée de ses développements.

« *En dehors du Christianisme, nous ne trouvons que des suc-* » *cessions de peuples, et jamais la durée d'un même peuple.* »

« L'antiquité a, comme le mouvement de la mer, des flots montants et descendants sans cesse; à partir du Christianisme, la mer s'aplanit et les peuples durent.

» C'est au Christianisme que Bysance a dû la prolongation du Romanisme pendant 1100 ans. Le Romanisme transporté en Europe a fait l'Empire, à l'ombre duquel ont grandi et duré l'Allemagne et l'Italie. Depuis l'établissement des Barbares en Europe et leur conversion au Christianisme, les peuples se sont agglomérés, mais ne se sont point effacés. Les exceptions sont la Grèce, l'Irlande et la Pologne. La Grèce a été pendant un temps abolie par l'affaiblissement des idées chrétiennes. Conservée cependant et ranimée par le christianisme, l'Irlande a été conquise par l'assassin de Thomas Becket, opprimée par ceux de Thomas Morus et de Marie Stuart, et aujour-

d'hui c'est le Catholicisme qui la ranime. La Pologne a succombé sous la philosophie du 18e siècle et sera relevée par le catholicisme.

Seconde proposition non moins féconde en résultats que la précédente :

« *En dehors du christianisme, la société manque complétement*
» *de la prudence et de la prévoyance nécessaires à la conserva-*
» *tion.* »

» Quelle est la cause à laquelle on doit attribuer de préférence ce qu'a présenté de défectueux l'antiquité sous les deux rapports essentiels que je viens d'envisager, et qui a fait retomber la société moderne dans les mêmes erreurs quand elle s'est éloignée du Christianisme ! Je n'hésite pas à le dire, *c'est l'asservissement à la chair*, et, en conséquence, *l'indifférence du sens moral sur les fautes qui ont l'amour charnel pour principe.* »

Suit un admirable commentaire du chap. I de l'*Epître de S. Paul aux Romains,* qu'il nous est impossible de citer, mais que nous recommandons vivement aux lecteurs *de la Divinité du Christianisme.*

Après quoi M. Lenormant termine par cette page de haute éloquence qui est aussi un admirable plaidoyer en faveur de *l'éducation chrétienne.*

« Le respect de l'homme pour son propre corps le porte à honorer la pudeur et la maternité dans les femmes. Dans le Christianisme, les vierges sont épouses de Jésus-Christ, et la mère de Dieu est une vierge. Le mystère qui constate la descente de Dieu sur la terre, et le principe du salut est celui qui consacre aussi le respect pour la pudeur et la maternité. La virginité de Marie, pour le chrétien, est à la fois physique et morale. La virginité morale dans le mariage et la maternité est le mystère qui se renouvelle chaque jour et à chaque pas sous nos yeux depuis que la femme est honorée et respectée. Le principe de toute société repose sur les vertus de la femme.

» Toute société qui honore et respecte la femme, est douée de vie et de vertu ; toute société qui la violente et la flétrit porte en elle-même un principe de corruption et de ruine.

» Ces considérations vous font voir, j'espère en moi, autre

chose qu'un esprit chagrin qui condamne ce qu'il regrette. Une société qui a mis en pratique *l'égalité chrétienne* ne peut plus avoir pour les *ruses* et les *fautes* de l'amour, l'indulgence ou l'indifférence des sociétés fondées sur le privilége. Les yeux qui, aujourd'hui, cherchent uniquement le plaisir, sont fort malheureux. Tout devient sérieux dans les liaisons les plus légères ou les plus coupables. Les ouvrages d'imagination qui portent au désordre de mœurs sont empreints d'une tristesse qui m'a toujours frappé. Aujourd'hui, ils ne sont pas seulement tristes, mais lugubres et patibulaires. La violence, le crime, l'abandon et la mort sont au bout de toutes les liaisons illicites, de toutes les passions désordonnées. Aujourd'hui, le vice est ridicule quand il n'est pas odieux, et la constance régulière ou irrégulière devient à peu près la loi obligatoire de chacun. De là ces retours furieux vers les époques les plus faciles, vers les mœurs sans conséquence, cette poésie de Louis XV et des Dubarry; tout cela aurait été charmant, en effet, sans les échafauds de la Révolution au bout, sans le supplice du petit-fils de Louis XV et de la Dubarry. Déifions de nouveau la matière, tournons la virginité en dérision, méprisons notre corps et organisons-nous en troupeaux, alors l'édifice social craquera sur ses bases, il ne restera plus de notre nation qu'un troupeau d'esclaves corrompus, occupés à confectionner des modes pour les Phrynées du nord et pour leurs dignes amants, des tableaux excitants, des romans obscènes et des vaudevilles licencieux[1]. »

A nous de conclure : sans doute nous rencontrons cette phrase dans ce beau chapitre.

« *Le projet qu'a conçu un esprit distingué de notre temps de faire prédominer les textes chrétiens dans l'étude des langues classiques est malheureusement impraticable.* »

Mais les pages éloquentes que nous venons d'analyser constatent le mal de l'éducation païenne avec une vivacité et une vérité qui justifient la tentative à laquelle il est fait allusion. Malgré le certificat d'insuccès que nous donne ici le savant et chrétien membre de l'Institut, nous pouvons lui répondre en parodiant la parole fameuse que Galilée n'a pas prononcée ;

[1] *De la Divinité du Christianisme*, p. 119-124.

« *Et pourtant la chose a existé*; oui, elle a été tentée au collége de l'Assomption de Nîmes, *et elle a réussi*. Elle a été essayée en Italie par Mgr d'Avanzo, dont les lecteurs des *Annales* connaissent le beau programme et le grand succès[1]; elle est plus ou moins en pratique en Espagne, en Amérique et en France même. Si elle n'y est pas plus appliquée et vulgaire, c'est que cette méthode a été travestie, calomniée par des personnes qui sont trop connues pour que nous donnions ici leur nom.

Quoiqu'il en soit, M. Lenormant à écrit une des plus éloquentes protestations contre l'esprit païen qui nous environne de son influence malsaine. C'était en 1843 qu'il confiait au papier ses précieuses notes, si pieusement recueillies par son fils. Que dirait-il en 1869 de notre pauvre société de plus en plus gangrénée? Que dirait-il de l'exhibition immonde de ce groupe sculptural du statuaire Carpaux ? Que dirait-il de ces expositions annuelles des Beaux-Arts d'où le réalisme le plus bestial semble avoir chassé le génie et l'inspiration? Que dirait-il de cette littérature populaire et à bon marché qui trône dans la chaumière et la mansarde, comme dans l'hôtel et le château, corrompant, de gaieté de cœur, tous ceux qui s'abreuvent à ces sources empoisonnées? Que dirait-il enfin de ces histoires classiques qui semblent avoir voué une haine implacable à la Révélation, à la Morale et à la Vérité? Ah ! sans doute, il gémirait ainsi que gémissent la majorité des pères de famille chrétiens et demanderait cette liberté de l'instruction si précieuse pour les pères de famille!

Il est dit dans la Bulle d'indiction du Concile réuni en ce moment : « le Concile œcuménique aura à s'occuper, entre » autres choses, de *ce qu'il convient le mieux de faire pour l'é-* » *ducation chrétiennne de la jeunesse.* »

Ce programme ranime notre espérance, le Saint-Esprit, et le Saint-Esprit *seul*, peut éclairer les âmes sur cette grande question, dissiper les préjugés, secouer la torpeur des intelligences, et infuser dans les cœurs cet amour du Christianisme dont M. Charles Lenormant expliquait avec tant d'éloquence

[1] Voir son programme dans les *Annales*, t. xx, p. 285 (4e série), mis en comparaison avec celui des PP. Jésuites et de l'Université.

la salutaire influence sur les sociétés. C'est là un de nos vœux les plus chers.

Dans tous les cas, remercions M. François Lenormant d'avoir offert au public de si salutaires enseignements. Ces notes d'outre-tombe, ces réminiscences de brillantes et chrétiennes leçons protestent énergiquement contre les leçons de matérialisme et de libre-pensée qui nous envahissent.

Gabriel DE CHAULNES.

Archéologie Biblique.

UN TEXTE TRÈS-OBSCUR DU LÉVITIQUE

Expliqué par les monuments Égyptiens.

Un jour, au Louvre, je m'arrêtais devant un autel égyptien[1] dont le dessin est d'un fini remarquable. J'examinais, avec curiosité, les objets qui y sont offerts à Dieu : les pains, les vases des oblations, l'épaule d'un taureau, enfin un oiseau immolé. Je considérais successivement chacune de ces offrandes, lorsque je remarquai que l'oiseau avait dans la poitrine une large et profonde ouverture. Que signifie cette blessure, me demandai-je à moi-même, quelle peut en être la raison?

Pendant mon séjour en Egypte, j'avais déjà constaté des analogies frappantes entre certains rites égyptiens et des prescriptions du cérémonial mosaïque; aussi, en face de cet autel, ma pensée se porta naturellement sur ce passage du *Lévitique* où Moïse prescrit les *cérémonies de l'holocauste des tourterelles et des colombes*. Quelques jours auparavant, j'avais lu ce texte difficile, mais sans bien le comprendre, et j'en avais inutilement demandé l'explication à nos plus savants commentateurs. Aucun n'avait pu me donner une sérieuse interprétation des rites de ce sacrifice.

Aussi, il ne m'était resté de cette lecture que des souvenirs vagues, mais qui me laissaient, cependant, entrevoir des rapports singuliers entre ce monument et les rites ordonnés par Moïse. Quelques mots du texte hébreu me revenaient confusément à la mémoire et me semblaient, en particulier, se rapporter à cette ouverture que je venais de remarquer.

Cependant, une double inquiétude s'élevait dans mon esprit : Cet oiseau immolé, ouvert au milieu de la poitrine, déposé sur l'autel, n'était-il pas un de ces faits isolés dont on ne peut rien conclure? Et d'un autre côté, comment le cérémonial mosaïque pourrait-il répondre à des rites égyptiens?

Rempli de ces pensées, j'examinai avec attention les autres

[1] Voir cet autel, ci-après, p. 211.

monuments du Musée, sur lesquels je voyais des oiseaux offerts en sacrifice. Le lendemain, j'étudiai les magnifiques *planches* de Lepsius[1]. En rapprochant les éléments divers que je venais de recueillir, il me fut facile de me faire une idée complète des rites que les prêtres égyptiens pratiquaient en offrant cet holocauste. Mais, quelle ne fut pas ma surprise et mon émotion, lorsque, comparant le cérémonial mosaïque aux rites égyptiens, je constatai que le législateur des Hébreux ne donnait qu'une description rapide mais vivante de ces mêmes rites, et que le parallélisme des deux sacrifices se poursuivait jusque dans les moindres détails.

Ma surprise fut vive et ma joie aussi ; cependant, il n'y avait peut-être pas là de quoi être tant surpris. Car n'oublions pas que la famille d'Abraham passa en Egypte à ce moment où elle commençait à devenir une nation ; à cet âge, où les individus comme les peuples sont ouverts à toutes les influences et se laissent facilement dominer par l'ascendant de ce qui les entoure.

L'influence de l'Egypte dut être immense sur cette famille de Pasteurs. En venant dans le pays des Pharaons, elle se trouva, tout à coup, en face d'une civilisation brillante et des monuments les plus grandioses que le soleil ait éclairés. Quelle surprise et quelle émotion un pareil spectacle dut causer dans ces âmes !

La persécution des Pharaons, qui fut sans doute un moyen providentiel de sauvegarder l'esprit national et de prémunir Israël contre les dangers de ce milieu païen, ne devait pas empêcher que ce peuple ne reçût alors une puissante empreinte qui se retrouve dans sa vie toute entière. L'histoire du Veau d'or, les regrets qui éclatent au désert sont des preuves que l'on a remarquées de tous temps ; mais, au cœur même de la constitution de ce peuple, dans ses lois, ses rites, ses usages, il y en a de plus cachées mais de plus sûres, et l'explication de ce texte du *Lévitique*, par les documents égyptiens que j'entreprends en ce moment, n'est pas une des moins saisissantes.

Les prescriptions de Moïse que nous lisons dans les derniers

[1] Voir, ci-après la note, p. 203.

versets du chap. I du *Lévitique*, sont très-difficiles à saisir à cause de la brièveté du texte, de l'obscurité de certaines expressions et des contradictions des versions les plus savantes.

Evidemment, la tradition orale et les souvenirs de ceux qui avaient vu ces sacrifices suffisaient pour suppléer au laconisme du texte, et pour commenter ce qui nous paraît obscur aujourd'hui. Mais les auteurs des anciennes versions ne semblent pas avoir eu ces secours, du moins pour l'interprétation de tous ces rites.

La critique moderne a fait de nobles efforts pour expliquer ce texte et elle a réussi sur quelques points, mais d'autres passages lui ont résisté. Il fallait que les peintures égyptiennes remissent, sous nos yeux, les scènes de ces sacrifices, telles que les Hébreux les avaient vues, pour qu'il fût possible d'interpréter sûrement tout le texte de Moïse et de nous rendre compte des rites qu'il ordonne. Avec ces secours nouveaux, nous pouvons entreprendre, sans témérité, un travail où de plus habiles que nous ont échoué.

Pour avancer avec ordre et clarté dans notre étude, demandons d'abord à une de nos versions les plus fidèles une idée générale du sacrifice décrit par Moïse.

Voici, par exemple, comment S. Jérôme interprète les prescriptions du *Lévitique* :

14. Si autem de avibus, holocausti oblatio fuerit Domino, de turturibus, aut pullis columbæ,

15. Offeret eam sacerdos ad altare; et retorto ad collum capite, ac rupto vulneris loco, decurrere faciet sanguinem super crepidinem altaris ;

16. Vesiculam vero gutturis et plumas projiciet prope altare ad orientalem plagam, in loco in quo cineres effundi solent,

17. Confringetque ascellas ejus, et non secabit, neque ferro dividet eam, et adolebit super altare, lignis igne supposito. Holocaustum est et oblatio suavissimi odoris Domino [1].

Remarquons, en passant, que Moïse choisit pour le sacrifice les colombes et les tourterelles et qu'il écarte les autres oiseaux [2].

[1] Texte de la Vulgate, *Lévitique*, I, 14-17.

[2] Il n'est pas douteux que des raisons symboliques n'aient inspiré ce choix. Cependant, elles ne sont peut-être pas les seules. Nous savons, par des témoignages anciens, que de tous temps ces oiseaux ont habité, en nombreuses

Après avoir indiqué les victimes, Moïse expose les rites de l'holocauste. Ils me semblent se rapporter à trois points principaux : 1° l'immolation de la victime ; 2° sa préparation avant d'être brûlée sur l'autel ; 3° enfin sa combustion.

Étudions successivement ces trois phases du sacrifice.

I.

Et d'abord, comment le prêtre doit-il immoler la victime ? Le voici d'après S. Jérôme : « *Offeret eam sacerdos ad altare :* » *et retorto ad collum capite, ac rupto vulneris loco, decurrere* » *faciet sanguinem super crepidinem altaris.* Le prêtre présen- » tera la victime sur l'autel, repliera sa tête vers le cou, ou- » vrira la blessure à l'endroit prescrit, et fera couler le sang » sur le bord de l'autel (*Lév.* I, 15). »

La description de ce rite telle que la donne S. Jérôme, quoiqu'elle puisse paraître, à certains égards, incomplète, se comprend aisément. Mais, est-ce bien là ce qu'a ordonné Moïse ? Nous le verrons en avançant dans cette étude. Quoiqu'il en soit, nous pouvons bien déjà tenir pour certain, d'après ce que la version de S. Jérôme nous fait pressentir, qu'il y avait un rite tout particulier pour l'immolation de la colombe. Cherchons patiemment à le déterminer.

En rapprochant la description que nous venons de lire dans le Vulgate du texte hébreu, on est tout surpris de voir que ce long commentaire : *et retorto ad collum capite et rupto vulneris loco,* ne répond qu'à un seul mot : מלק. C'est par ce mot

bandes, les montagnes du Liban et les vallées de la Palestine (Josèphe, *de Bello Jud.* v, 4, 4 ; Euseb. *Præ. Evang.* VIII, 14). Sur les autels égyptiens, on rencontre plus souvent des oiseaux aquatiques. Ceci s'explique dans un pays de canaux, de lacs, de marais, où l'on voit fourmiller aujourd'hui, comme au temps des Pharaons, parmi les grands roseaux et les joncs, des troupes innombrables de canards sauvages, de sarcelles, d'oies. On offrait plus souvent aux dieux ces animaux parce qu'ils étaient plus communs. Des tombeaux de riches égyptiens sont quelquefois décorés de peintures qui représentent des chasses. Ces peintures montrent qu'alors, comme de nos jours, il était facile de faire, en quelques heures, un riche butin au milieu des marécages du Nil. Mais dans le pays sec de la terre promise, les animaux aquatiques étant fort rares, Moïse, avec cette connaissance remarquable qu'il avait des conditions dans lesquelles son peuple aurait à vivre, devait les écarter pour ne demander aux enfants d'Israël que les offrandes qu'il lui était facile de se procurer.

seulement que Moïse indique la manière d'immoler la colombe. Ce seul mot est toute la clef de l'énigme. Nous devons par conséquent concentrer nos efforts sur ce point, afin de pénétrer la pensée de Moïse.

Le mot מלק est évidemment un verbe puisqu'il a un régime direct (את ראש) *la tête*.—Il exprime donc une action dont la tête de la colombe sera l'objet. Mais, quelle est cette action?

Malheureusement, ce verbe ne se rencontre que deux fois dans la Bible, et toujours dans la description de ce même sacrifice. Nous ne pouvons donc pas espérer de l'expliquer par la Bible elle-même, et nous devons en chercher le sens ailleurs.

La Philologie, à son tour, ne peut pas nous fournir des renseignements précis. Sans doute, ce mot se rattache à cette racine qui a donné à la langue hébraïque tant de verbes dont le sens primitif est toujours : *plier*, *rompre, briser*. Mais qui peut prévoir toutes les évolutions du sens des mots : ברך est aussi parti de la même origine et il signifie *bénir* et non plus *plier*. Cet exemple seul montre combien il serait imprudent de demander aux analogies des formes le sens précis des mots.

Cependant, nous ne devons pas, par trop de rigueur, nous priver de documents utiles dans une question si obscure. L'auteur de la version *syriaque* a rendu notre mot מלק, par un terme qui lui est tout à fait analogue pour la forme מלג et dont le sens doit être le même. Voyons si la comparaison de ces deux expressions ne pourrait pas nous donner quelque lumière.

Heureusement, le mot syriaque se retrouve trois fois dans la Bible, ce qui nous permet d'en préciser le sens. D'abord, au *Deut.* XXIII, 25, où Moïse dit qu'il est permis, quand on traverse un champ de blé mûr, de *couper avec la main* quelques épis et d'en manger le grain; mais, ajoute-t-il, il est défendu de les couper avec la faux. Dans ce texte, le mot syriaque signifie clairement *couper avec la main*, par opposition à *couper avec la faux*. Nous retrouvons ce même mot en S. Marc, II, 23, et en S. Luc, VI, 1, quand il est dit que les apôtres traversant avec Jésus des blés mûrs, ceux-ci coupaient des épis, les

froissaient dans leurs mains, etc. — Ici encore il signifie évidemment *couper avec les doigts*, par opposition à couper avec un instrument. Puisque ce mot n'est employé dans le texte syriaque que dans ce sens particulier *couper avec la main*, il semble logique de conclure que c'est aussi dans ce sens qu'il faut l'interpréter dans l'immolation de l'oiseau. Le choix intentionnel du traducteur suppose dans le mot syriaque et le mot hébreu non pas seulement des analogies extérieures, mais surtout un sens correspondant. Nous devons conclure qu'au moins, aux yeux du traducteur syriaque, le מלק signifiait *couper avec la main*.

Ce sens, sur lequel on pourrait encore élever des doutes après ces explications, est heureusement confirmé par une tradition d'une grande autorité. Les rabbins nous disent que le prêtre ne devait jamais employer le fer pour immoler la colombe, mais qu'il devait lui donner la mort par une blessure *faite avec son doigt* dans la tête. Je ne citérai que le texte de *Jarchi*, parce qu'il exprime plus clairement la pensée d'Aben-Esra et des autres : מליקה [1], dit-il, *non fit instrumento sed osse ipsius sacerdotis, secat ungue suo a regione cervicis et præcindit os colli.*

Ce renseignement nous donne un sens encore plus précis au verbe מלק. Non-seulement, on ne se servait pas d'instrument tranchant, mais c'était avec le doigt, avec l'ongle que l'on faisait une blessure dans la tête de la victime.

Des savants allemands ne se sont pas contentés de ces détails, ils ont poussé plus loin leurs recherches. Comme ce sont des hommes connus et dont les opinions ont du poids, nous devons discuter leur sentiment, quoique ce travail puisse, d'abord, paraître minutieux.

Ils sont d'accord, sans doute, sur ce point, que c'est bien *avec le doigt* que le sacrificateur devait immoler l'oiseau ; mais ils se demandent s'il coupait la tête de la victime, ou bien s'il faisait seulement au cou une légère blessure.

Bœhr [2] pense que l'on ne coupait pas la tête de l'oiseau,

[1] C'est-à-dire l'action exprimée par le mot מלק.

[2] Bœhr. *Symb. der Mos. cult.*, gerade nicht abgerissen sollte der Kopf werden, sondern daran bleiben.

Keil affirme, au contraire, que l'on devait la couper[1]. Il traduit ainsi le texte de Moïse : « Le prêtre doit porter l'oiseau » sur l'autel, lui couper la tête et la brûler sur l'autel[2]. »

Comme toujours, des deux côtés, on croit avoir d'excellentes raisons. Discutons rapidement celles que propose Keil : elles sont les plus spécieuses que l'on puisse donner en faveur de son sentiment. Nous devons les juger pour pouvoir apprécier les documents égyptiens sur ce même sujet.

Keil nous met d'abord, sous les yeux, le second passage du *Lévitique* (ch. v, 8), dans lequel se trouve employé le mot מלק pour un sacrifice analogue à celui qui nous occupe. Ici, Moïse répète exactement l'expression מלק אתראש, il coupera (ou entamera) *la tête*, mais il ajoute aussitôt ולא יבדיל, *non separabit eam*, « il ne la détachera pas. »

Le savant allemand conclut aussitôt que מלק signifie *couper, arracher la tête*, et non pas seulement faire une blessure, une *entaille*[3]. Voici comment il raisonne. Cette restriction, *non separabit eam*, serait parfaitement inutile, si מלק ne signifiait que faire une blessure et non *arracher, couper*.

Keil nous donne une seconde preuve : « Remarquez, dit-il, les mots qui suivent le verbe מלק; le texte hébreu dit : הקטיר המזבחה, *adolebit super altare*. Que doit-on brûler sur l'autel sinon la tête que le prêtre vient de couper? Car, ajoute-t-il, il n'est pas possible de dire que c'est la victime que Moïse ordonne, ici, de brûler, puisqu'il prescrit, au verset suivant, de faire couler le sang de l'oiseau sur l'autel. Il n'était donc pas brûlé.

Le docteur conclut donc qu'on coupait la tête de l'oiseau. Ces raisons ne sont pas péremptoires. Examinons-les.

Que peut-on d'abord conclure de ce que Moïse a ajouté après מלק au chap. v, 8, ces mots : *Non separabit eam?* Il me semble que si l'on peut en conclure quelque chose, ce serait le contraire de ce que dit le savant allemand. En effet, puisque Moïse explique là avec plus de développement la ma-

[1] *Comm. uber. d. al. Test.* Lev. Ch. I.

[2] Der Priester soll den Vogel zum Altare bringen, seinen Kopf abkneipen, und auf dem Altare in Rauch auf dampfen lassen.

[3] Bedenten, ohne zweifel, *abkneipen* nicht bloss *einkneipen*.

nière d'immoler l'oiseau, puisqu'il y précise, avec soin, la partie de la tête que le prêtre doit entamer מִמּוּל עָרְפּוֹ *l'extrémité du cou, la base de la tête,* détails qu'il ne donne pas dans l'autre texte, il est tout naturel de chercher ici le commentaire du passage resté plus vague et plus obscur ; car une des premières lois de l'exégèse, c'est d'expliquer la Bible par elle-même et les textes analogues l'un par l'autre. Ici, c'est d'autant plus naturel que les deux sacrifices sont entièrement semblables. D'ailleurs, on éprouve une vive répugnance à admettre que Moïse ordonne d'enlever, d'un coup d'ongle, la tête de la colombe, et la seule difficulté matérielle de cette exécution me refroidit pour l'explication de Keil. Le contexte semble encore devoir nous amener à l'autre explication du mot מלק.

En effet, Moïse, après avoir ordonné de faire cette blessure à la tête de l'oiseau, dit que le *prêtre fera couler son sang sur l'autel.* Or, remarquons ici les expressions et pesons bien les termes, car les moindres détails de ces textes ont leur importance et leur signification. Moïse dit : נִמְצָה דָמוֹ, que les Septante traduisent par στραγγιεῖ, « il fera couler goutte à goutte, *guttatim* » *exprimet sanguinem*(Bœhr). » Le mot מצה est caractéristique. Il signifie *exprimer lentement,* comme en arabe مص (*lente et sugendo bibit*), on le dit d'un fromage dont on fait goutte à goutte écouler le lait. La nuance de ce mot nous autorise à conclure que le sang ne coulait que lentement et par une légère blessure comme celle que l'ongle peut faire dans le cou d'une colombe. Ce qui donne encore plus d'importance à cette observation, c'est qu'au ch. v, 8, où il est bien certain que le sacrificateur ne coupe pas la tête de l'oiseau, nous retrouvons le même mot יִמָּצֵה, pour exprimer comment le prêtre fera couler le sang sur l'autel.

Tout donc porte à croire que, dans les deux sacrifices, le prêtre devait immoler la colombe de la même manière, c'est-à-dire sans enlever la tête.

Le savant commentateur a donné une seconde raison sur laquelle il faut s'arrêter un moment. Il pense que ces mots *adolebit super altare* doivent se rapporter non à l'oiseau entier, mais d'après sa traduction, à la tête que l'on vient de couper,

La construction de la phrase n'oblige pas à donner pour régime *à adolebit* le mot *caput*. Le mot קרבן (*oblatio*), en effet, peut lui être attribué avec autant de raison [1].

La construction n'en est pas moins dans le génie de la langue hébraïque et nous pouvons également, dans ce sens, rendre compte de la marche de l'auteur.

Voici comment :

Moïse dit, d'abord, quels oiseaux seront offerts en sacrifice ; il donne ensuite l'idée générale du sacrifice. On portera l'oiseau sur l'autel, on lui entamera la tête, puis on le brûlera ; après ces premières indications, Moïse revient, pour ainsi dire, en arrière afin de s'expliquer sur chaque cérémonie. Le prêtre fera couler le sang sur le mur de l'autel, retirera les entrailles de la victime, les déposera près de l'autel, du côté de l'Orient, là où sont les cendres, fendra, etc., etc.

Ces retours en arrière, pour préciser un rite ou pour donner une explication négligée, ne sont pas rares; les plus belles pages de la Bible n'en sont pas exemptes ; nous en retrouverons un nouvel exemple avant de finir cette étude.

Concluons. Le texte hébreu n'a rien qui nous oblige d'admettre le sens que propose Keil, il a plutôt des indications qui nous feraient préférer l'autre interprétation.

II.

Je viens de passer en revue les données dont la science était en possession ; j'ai tâché de les apprécier et d'indiquer à quelles conclusions elles conduisent. Maintenant, nous sommes à même d'aborder les documents égyptiens et d'en saisir la relation avec ce que Moïse prescrit ici ; peut-être pourront-ils déjà, pour cette première phase du sacrifice, nous fournir des renseignements qui compléteront cet ensemble de données.

Nous rencontrons, en Egypte, sur les monuments des plus

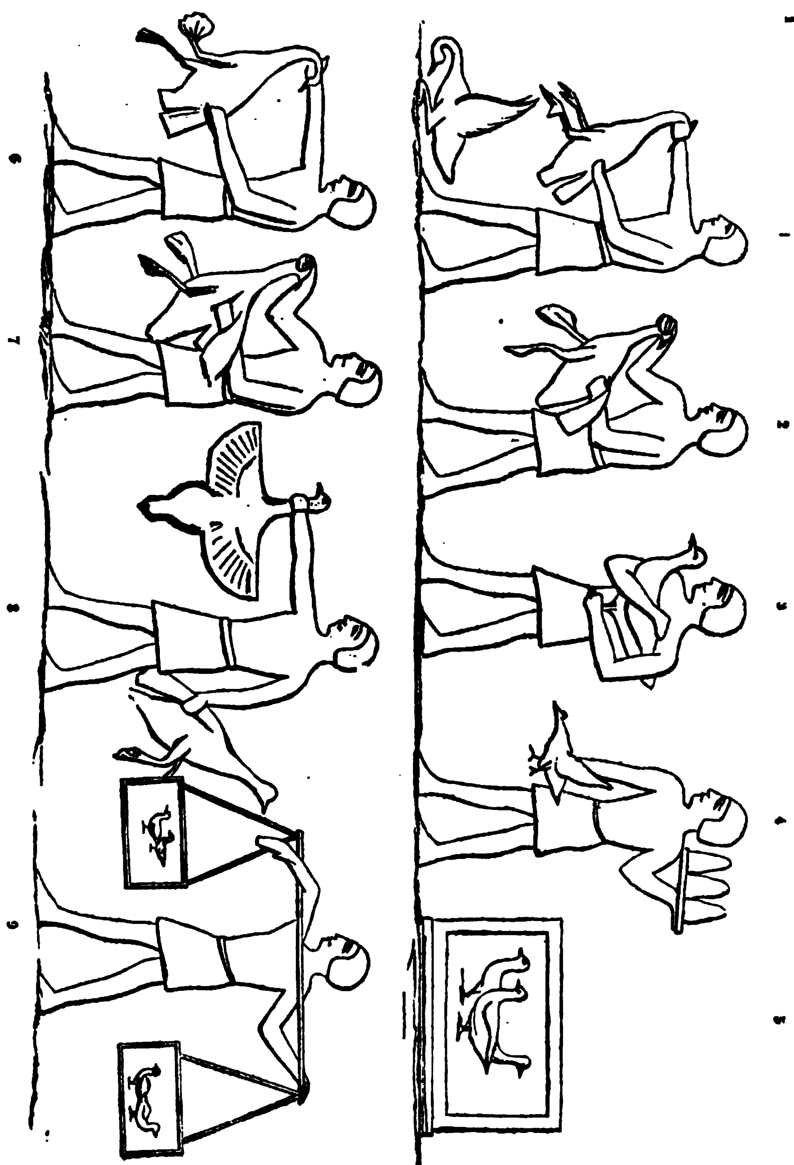
[1] Le mot קרבן peut être aussi bien le régime de הקטיר que ראש. Remarquons, en effet, que c'est le mot קרבן qui commande à toute la phrase ; qu'il est le centre vers lequel tendent toutes les prescriptions. Il est régime de הקריב (par le ו qui le remplace). Ainsi que des verbes suivants : « Et afferet *illud* ad altare, et secabit caput *ejus* et adolebit super altare, et decurrere faciet sanguinem ejus. » Rien ne prouve qu'il faille donner à הקטיר un autre régime. Le ו qui suit ראש vient de rappeler קרבן et l'auteur pouvait ne pas le répéter après הקטיר sans compromettre la clarté de la phrase.

anciennes époques, la représentation de nombreux sacrifices. Comme dans le *Lévitique*, l'offrande des oiseaux accompagne l'holocauste des taureaux et des autres victimes; et quoique ce sacrifice n'occupe pas le premier rang, il a cependant une importance considérable dans le culte égyptien. Il est très-souvent représenté dans les peintures, ce qui nous permet de bien saisir l'ensemble de ses rites. Je m'en vais les décrire rapidement dans l'ordre que les peintres suivent d'ordinaire dans leurs compositions.

Ils nous représentent, d'abord, de longues processions se dirigeant vers le temple ou vers les sanctuaires des tombeaux. Des barques nombreuses traversent le Nil, chargées d'hommes et de femmes, de victimes et d'offrandes. Les uns mènent des taureaux, les autres des brebis; ceux-ci portent des oiseaux enfermés dans des cages ou suspendus par les ailes. Arrivés au lieu du sacrifice, on remet les victimes entre les mains du sacrificateur (*Planch.* I, p. 204). Celui qui immole les oiseaux est debout devant la statue du dieu ou de l'ancêtre; il tient dans sa main droite, l'extrémité du cou de la victime, et c'est de cette main qu'il lui donne la mort (n[os] 1, 2, 6, 7). La victime se débat en vain. Le prêtre retient fortement de sa main gauche les ailes qui semblent faire effort pour se dégager (n[os] 1, 2, 6, 7); bientôt elle expire et tombe aux pieds du sacrificateur (n° 1). La tête n'est pas séparée du corps. (*Planch.* III et IV, n° 1 ci-après, p. 210, 211).

J'ai tâché, par les monuments, les photographies, les dessins, de me rendre compte de la position de la tête de l'oiseau dans la main du prêtre. Ce n'est pas toujours facile, à cause de l'usure des monuments, de la grossièreté du dessin ou de l'imperfection des copies qui reproduisent les lointains originaux. J'ai remarqué que, souvent, le prêtre égyptien tient le cou de l'oiseau dans la main, sans le plier; alors, son pouce repose exactement sur la tête de la victime (*Planch.* III, n° 1; *Planch.* I, n[os] 3, 4, 8). D'autrefois le cou de l'oiseau est replié dans sa main, et la tête, au lieu de venir, comme dans le premier cas, se placer sous son pouce, reparaît fortement tordue sous ses doigts (*Planche* I, n[os] 2, 7).

[1] Cette planche est extraite de Lepsius, *Denkmaler*, abt. II, l. 125 et let. 54, 46.



Ces détails pourront paraître minutieux à ceux qui oublient l'importance des moindres circonstances pour expliquer des textes anciens, sur lesquels sont passés tant de siècles et tant d'oubli; mais nous ne pouvions pas les négliger, puisqu'ils sont un commentaire si authentique des paroles de Moïse. Ils nous expliquent, en effet, tout ce qui avait pu encore nous embarrasser dans l'interprétation du mot מלק. Ils montrent comment le sens étymologique lui-même, *plier*, se trouve justifié.

Ils expliquent le choix si délicat des termes qu'emploie constamment le traducteur syriaque; enfin, ils rendent compte de cette tradition dont S. Jérôme nous a conservé le témoignage dans sa version. Ce n'est pas, en effet, sans une intention particulière qu'il ajoute un commentaire que rien ne semble justifier dans le texte hébreu : *Et retorto ad collum capite et rupto vulneris loco*. Et encore, au chap. V, 8, il insiste et répète, sans plus de raison apparente, *retorquebit caput ejus ad pennulas*. S. Jérôme se sentait en possession du véritable sens. Car, lorsqu'il doit traduire plusieurs fois le même passage et qu'il n'est pas sûr du sens, il préfère varier sa traduction, de manière à faire connaître les diverses interprétations qui lui semblent autorisées. Mais ici, il n'hésite pas, il il insiste même. En effet, il était dans le vrai.

Je conclus que le prêtre juif, comme le prêtre égyptien devait immoler la colombe sans couteau [1], soit en rompant une veine du cou avec son ongle, soit en pliant vivement la tête de la victime dans sa main.

Nous avons vu l'oiseau immolé tomber aux pieds du prêtre (*Plan*. I, n° 1), et nous sommes entrés dans tous les détails de cette première phase du sacrifice, l'immolation. Je ferai remarquer, avant de quitter ce sujet, que les prêtres égyptiens qui offrent les oiseaux sont ordinairement deux. Cette observation n'est pas sans importance; car dans le cérémonial mosaïque, nous voyons quelque chose d'analogue. Ainsi, c'est deux colombes que Moïse ordonne d'offrir pour le rachat des premiers nés, deux passereaux pour le sacrifice des lépreux, et

[1] Jamais le prêtre Egyptien ne se sert d'un instrument tranchant pour immoler les oiseaux qu'il offre en sacrifice.

dans presque tous les autres cas, c'est une paire d'oiseaux que l'on doit porter au temple. C'est ainsi que le parallélisme des rites se poursuit jusque dans les moindres détails. Ces rapports nous frapperont encore davantage en étudiant les prescriptions de Moïse pour la préparation de la victime avant de la placer sur l'autel où elle sera brûlée. Ici, en effet, les documents égyptiens nous révèleront le sens du texte hébreu qui était resté inexpliqué.

III.

Voici comment S. Jérôme traduit les prescriptions de Moïse pour la préparation de l'oiseau.

16. Vesiculam vero gutturis et plumas projiciet prope altare ad orientalem plagam, in loco in quo cineres effundi solent,

17. Confringetque ascellas ejus, et non secabit neque ferro dividet eam [1].

On comprend aisément le verset 16e, mais le verset suivant est autrement embarrassant. J'ai bien de la peine à me rendre compte de ce que S. Jérôme a voulu dire. Si nous comparons sa version au texte hébreu, nous voyons que l'auteur s'est borné ici à traduire mot à mot. Il n'avait plus pour le guider ces traditions qui l'ont si bien servi dans les textes précédents.

Les modernes n'ont pas été plus heureux.

Mais avant d'entrer dans l'étude des questions que soulève le 17e verset, rectifions quelques expressions du verset précédent.

S. Jérôme a traduit le verset 16 : *Vesiculam vero gutturis et plumas projiciet*. Les 70 disent aussi : Καὶ ἀφελεῖ τὸν πρόλοβον σὺν τοῖς πτεροῖς.

Le texte hébreu que nous avons aujourd'hui ne peut pas se prêter à cette interprétation. Nous lisons en effet :

והסר את מראתו בנצתה

Auferet ingluviem cum fimo ejus.

[1] Ces paroles *neque ferro dividet eam* ne sont pas la traduction exacte de l'hébreu, où nous lisons seulement ולא יבדיל, *non dividet*. S. Jérôme semble avoir appliqué, par erreur, à ce passage, cette observation des Rabbins que l'on ne tuait jamais la colombe avec un couteau. Mais les rabbins ne parlent que de la blessure de la tête et non de cette ouverture que l'on devait faire dans la poitrine de l'oiseau, entre les deux ailes, comme je le montrerai bientôt. Cette ouverture se faisait évidemment avec un couteau sacré. Le mot donc de S. Jérôme *ferro* s'est mal placé ici. Il suppose une confusion.

C'est ainsi qu'ont traduit Onkelos[1] ; la paraphrase chaldaïque, le Targum de Jérusalem, la version arabe, syriaque, etc. Aujourd'hui, tous les savants ont adopté ce sens. Rosenmüller dit : *Amovet ventriculum ejus cum sordibus ejus*. Justifions rapidement cette interprétation. מראה signifie *l'estomac* et les autres organes qui concourent à la digestion. Le verbe מרא se retrouve, en arabe, dans le sens de *digérer*, et il a donné aussi à cette langue un substantif analogue au mot hébreu qui désigne les mêmes parties intérieures du corps. Donc, il n'y a pas de doute possible pour ce mot.

Quant à בנצתה, on ne peut le traduire par *ses plumes*. Ce mot, en effet, au lieu de se rapporter à l'oiseau, se rapporte au substantif qui le précède מראתו *l'estomac,* comme le montre le pronom possessif féminin ה. — Le pronom, en hébreu, prend le genre du possesseur. Puisque donc בנצתה a le pronom féminin, il se rapporte non à *l'oiseau* (affecté dans la même phrase du pronom masculin), mais à מראה *l'estomac* qui est un féminin. S'il se rapporte à ce mot, nous ne pouvons plus le traduire par les *plumes*. On ne dit pas les *plumes de l'estomac*. — Ceci est démonstratif. D'ailleurs, comme le remarque encore Rosenmüller[2], la particule ב serait inexplicable, si ce mot signifiait les *plumes*.

Ces preuves, déjà bien fortes, sont confirmées par des données d'un autre ordre qui déterminent clairement le sens de נוצה. Ce mot se rapporte évidemment à la forme arabe صيا *être souillé* qui rappelle elle-même le יצא hébreu. Mais n'insistons pas, et laissons à ces mots les voiles dont ils ont besoin.

Des raisons de haute convenance et entièrement dans l'esprit du symbolisme mosaïque, demandaient qu'avant de placer l'oiseau sur l'autel où il devait être brûlé, on retirât les entrailles et que l'on purifiât la victime.

Le sacrifice était une immolation, puis un festin où Dieu venait prendre sa part comme un ami. Le feu sacré dévorait la plus noble partie de la victime qui lui avait été réservée. Après l'immolation, on préparait d'abord la part,

[1] ויעדי ית ופקיה באוכליה.

[2] *Comment. sur le Lévit.*, ch. I.

de Dieu, et comme tout ce qui se rapporte à l'Etre divin prend un caractère sacré, les usages que l'on pratiquait dans cette circonstance devinrent bientôt des rites. Mais ces usages semblent se rattacher primitivement à ce que l'on faisait naturellement tous les jours dans les familles quand on voulait fêter un hôte ou se réjouir aux solennités du Seigneur. On retirait les entrailles avant de rôtir les victimes. Et j'ai vu en Egypte, les Arabes eux-mêmes, pourtant si peu soucieux de la propreté, ne pas négliger ce détail.

Nous dirons donc, en modifiant légèrement le texte de S. Jérôme :

Ingluviem vero cum fimo ejus projiciet prope altare, ad orientalem plagam in loco in quo cineres effundi solent.

Abordons maintenant le verset 17.

La première prescription qu'il contient est ainsi formulée :

ושסע אתו בכנפיו לא יבדיל

Les 70 traduisent: καὶ ἐκκλάσει αὐτὸ ἐκ τῶν πτερύγων, καὶ οὐ διελεῖ. S. Jérôme, sans beaucoup s'écarter d'eux, dit : *Confringetque ascellas ejus et non secabit.*

Rosenmüller, ayant à interpréter ce difficile passage, laisse voir toutes ses incertitudes et son embarras. *Scindet eam,* traduit-il, *in alis suis et non secet, id est : scindet eam in alis ita tamen ut eæ a corpore non divellantur.* Mais on voit bien que le savant n'est pas sûr de ce sens ; il donne cette traduction littérale, sans confiance, comme un homme qui n'a pas d'autre explication et qui, cependant, doit en donner une. Il cite Michaelis qui s'égare aussi. « *Le prêtre doit déchirer l'oi-* » *seau au-dessus des ailes, mais de sorte que la déchirure ne* » *traverse pas entièrement.* » « Der Priester soll sie oben an » den Flügeln einreissen, doch so, dass der Riss nicht ganz » durchgehe. » Mais peu confiant encore en cette explication, il ajoute : *Alii autem hæc verba ita interpretantur quod avis esset scindenda ita ut alæ maneant una scilicet ab una parte altera ab altera. Sed interpretatio durior videtur.*

Il n'est pas étonnant qu'après Rosenmüller d'autres aient échoué.

Cahen, cependant, avait traduit ce passage avec bonheur, en mettant sous chaque mot hébreu son correspondant fran-

çais : *Le prêtre le fendra entre les ailes, mais ne le divisera pas.* C'était très-bien. Mais l'auteur a eu la malheureuse idée d'ajouter une note qui m'oblige à dire que s'il a bien traduit, c'est par hasard, car il n'avait pas compris son texte. Voici, en effet, la note : בכנפיו (signifie) : *par les ailes, ou, selon d'autres, à l'endroit des ailes ou sous les ailes.*

Pour lui, il n'en sait rien.

Le Commentaire de dom Calmet nous montrera à quel point les esprits s'étaient mis à la torture pour expliquer ce passage : « *Il lui rompra les ailes,* traduit-il, *mais sans les couper.* On » tirait violemment les ailes et on les arrachait, sans toutefois » les séparer entièrement du corps de l'oiseau. On le mettait, » disent quelques interprètes (*Menochius*), comme un oiseau » que l'on rôtit ; on lui laisse les ailes, mais on les lui retourne » et on les lui attache sur le dos. »

Où donc ont-ils pu voir tout cela ?

Mais il est temps de clore cette triste énumération de savants qui sont venus échouer contre les difficultés de ce texte. Pour être complet, il faudrait les nommer tous. Il était réservé à ces monuments égyptiens que Moïse avait vus et à ces peintures qui représentent les cérémonies dont il fut témoin, de nous révéler sa pensée. J'ai dit, en commençant, comment, un jour, au Louvre, je m'arrêtai devant un autel égyptien, sur lequel était représenté un oiseau immolé, et comment je remarquai, au milieu de la poitrine, cette profonde blessure que je ne pouvais pas m'expliquer tout d'abord.

Quelques jours après, je trouvai dans Wilkinson [1] une petite peinture qui me donna le mot de cet énigme (voir *Planch.* II, p. 210), et me permit de suivre sans lacune la série des usages égyptiens.

Dans cette petite scène, on voit une personne assise qui ouvre la poitrine d'une oie avec un instrument tranchant pour en retirer les entrailles. Evidemment c'était là l'explication de cette ouverture que nous voyons dons la poitrine des oiseaux placés sur les autels.

Voici cette scène si naïve et si simple. Au-dessous (*Plan.*

[1] *Manners and customs of the Egyptians*, t. II, p. 185.

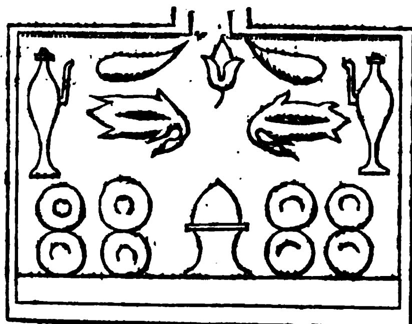
II



(1)

III), on peut voir encore non-seulement les oiseaux avec la poitrine ouverte, mais aussi presque tous les ustensiles et l'appareil des sacrifices égyptiens. Ce bas-relief du musée britannique représente un autel : sur cet autel, deux vases de libations, 4 pains, une corbeille remplie de fruits, et les oiseaux immolés avec la poitrine ouverte.

III



(2)

L'autre bas-relief (*Planch.* IV) est du musée du Louvre. L'on y voit deux vases, deux pains, l'épaule d'un taureau et un oiseau immolé dont la poitrine est aussi fendue.

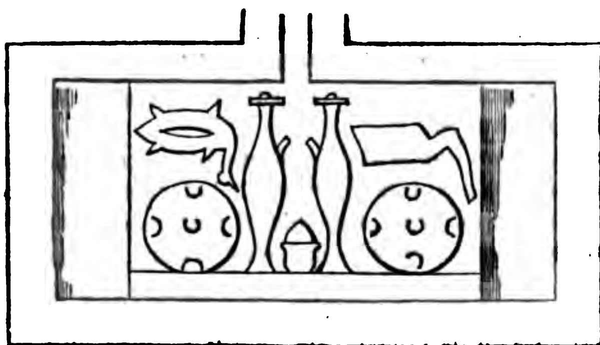
Ces dessins nous donnent toute l'explication du texte de Moïse. Traduisons, en effet, simplement l'hébreu :

ושסע אתו בכנפיו לא יבדיל

Il fendra l'oiseau entre ses ailes, il ne le divisera pas. C'est-à-dire : Pour enlever les entrailles, d'après ce qui a été ordonné dans le verset précédent, le prêtre ouvrira l'oiseau au milieu

¹ Extrait de Wilkenson, *Manners and Customs of the an. Egyp.*, t. II p. 361.

IV



(1)

de la poitrine, entre les ailes, mais sans le partager ni le diviser en morceaux, comme on le faisait pour les grandes victimes.

Ce sens est si naturel, si simple que toute explication et tout commentaire sont inutiles. L'opposition du mot שסע *fendre* et de בדל *partager* saute aux yeux. Le sens du ב est si naturel que Cahen, sans avoir compris le texte, le traduisait ainsi.

Quant à cette restriction : *Il ne partagera pas l'oiseau,* il faut nous rappeler ce qu'Abraham fit déjà dans ce grand sacrifice qui nous est raconté au ch. xv de la *Genèse*. Nous voyons, en effet, que le patriarche partagea toutes les victimes, mais qu'il ne divisa point les oiseaux. Etait-ce là une de ces pratiques traditionnelles que, de tout temps, on observait dans la famille d'Abraham ou bien le patriarche l'avait-il lui-même déjà empruntée aux Egyptiens ? Rien ne peut nous le dire. Mais ce qui est incontestable, c'est que, bien avant Moïse et Abraham, les Egyptiens offraient, comme nous venons de le dire, les holocaustes d'oiseaux et qu'ils ne divisaient jamais ces victimes.

Ce qui a si étrangement égaré ici ces savants et nos maîtres, c'est la marche irrégulière des prescriptions de Moïse. L'auteur, comme déjà plus haut, retourne tout à coup sur ses pas et ordonne en dernier lieu un rite qui devait précéder naturellement ceux dont il a parlé d'abord. « Le prêtre, dit- » il, retirera les entrailles et ce qu'elles contiennent, il les dé-

[1] Musée du Louvre, grand escalier.

» posera à côté de l'autel, vers l'orient; il fendra l'oiseau entre » les ailes, mais ne le divisera pas. »

Pour retirer les entrailles, il fallait d'abord ouvrir l'oiseau. Moïse a interverti l'ordre. Cela a suffi pour égarer les esprits les plus pénétrants.

Il est étonnant que Moïse n'ordonne pas d'enlever les plumes de l'oiseau avant de le brûler en holocauste. Le texte hébreu actuel n'en dit rien. Cependant, nous avons de bonnes raisons de croire que, sur ce point encore, les usages des prêtres hébreux étaient en accord avec ceux des égyptiens. Nous n'en pouvons douter quand nous lisons les versions anciennes, les 70, la Vulgate, etc., qu'elles se soient inspirées d'un texte différent ou de traditions encore vivantes [1].

Avant de terminer cette étude, il faut faire une remarque importante qui montrera combien intimes et continus sont les rapports des rites égyptiens et mosaïques.

Dans le cérémonial mosaïque, je remarque une lacune dans les prescriptions de l'holocauste des oiseaux. En effet, une des cérémonies principales des autres sacrifices, c'est l'élévation, sur les mains des prêtres, de certaines parties de la victime que l'on vient de découper [2]. Moïse indique les divers membres que l'on doit placer sur les bras du prêtre, pour qu'il les élève devant l'Eternel. Ce n'est qu'après cette cérémonie que le grand-prêtre les reçoit et les range sur l'autel des holocaustes [3]. Cette cérémonie, qui est d'une si grande importance aux yeux du législateur d'Israël, dans les sacrifices des taureaux et des béliers, n'est jamais ordonnée pour les sacrifices des oiseaux. Pourquoi cette étrange lacune que personne n'a jamais remarquée et qui cependant ne peut être un oubli? La comparaison des rites égyptiens nous permet de le dire.

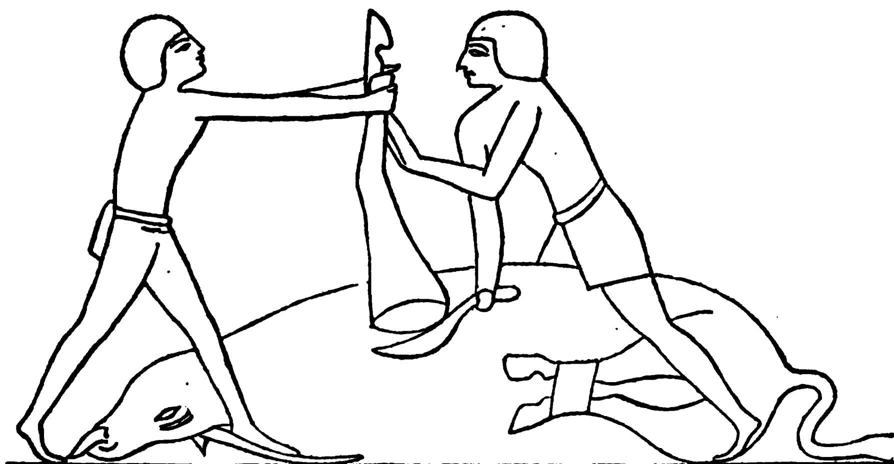
Dans les peintures égyptiennes on voit très-bien la manière dont se faisait le sacrifice du taureau. Notre dessin représente une scène de ce sacrifice.

[1] Je citerai un texte de *Mischa* Sebach, VI, 5, qui résume l'ensemble de nos conclusions.

והסיר את המוראה ואת הנועה ואת הנוצה ואת בני מעים הואעים עמה

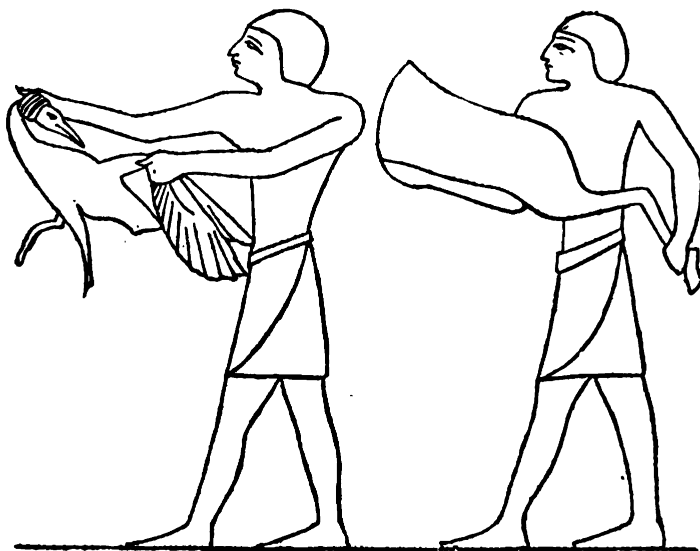
[2] *Exode*, XXIV, 22.

[3] *Lev.*, VIII, 27; VII, 30; IX, 21; *Nom.*, VI, 20.



L'animal est couché sur le flanc; le sacrificateur découpe les membres et sépare l'épaule et la jambe droite.

Puis, dans un autre bas-relief :



On voit un autre sacrificateur immolant l'oiseau, et derrière lui un prêtre offrant l'épaule du taureau. Le prêtre est debout et offre ainsi les parties réservées[1].

Cette cérémonie répond à celle que Moïse ordonne si souvent, comme nous l'avons remarqué tout à l'heure. Mais parallélisme frappant, le prêtre égyptien ne fait pas non plus cette cérémonie pour les oiseaux, parce que la manière dont il les immolait y suppléait. En effet, pour tuer l'oiseau, le sacrificateur, comme le montrent les peintures, est tourné vers le Dieu; il élève vers lui la victime expirante pour lui consacrer son dernier soupir et lui faire agréer son sacrifice *Pl.* I, nº 1, 2, 6, 7)[2]. Il était naturel de saisir ce moment suprême pour élever vers Dieu la victime. Mais ce n'était possible que dans les sacrifices des animaux moins lourds; pour les autres victimes, on devait se contenter d'en offrir séparément les membres détachés.

Il est naturel de penser que le prêtre juif faisait aussi l'oblation de la colombe au moment où elle expirait. C'est pour cela que le *Lévitique* ne distingue pas entre les deux cérémonies et qu'il n'est jamais fait mention de l'élévation de l'oiseau comme d'un rite distinct. Cette explication est d'autant plus naturelle qu'elle est inspirée par les paroles mêmes du texte. Moïse n'a-t-il pas voulu réunir la cérémonie si expressive de l'élévation à l'immolation quand il dit : « Le prêtre présentera » sur l'autel la victime, lui ouvrira la tête avec l'ongle et fera » couler son sang sur l'autel. »

Ne croirait-on pas voir le sacrificateur tel que le représentent les peintures égyptiennes, tenant l'oiseau élevé vers Dieu et arrosant l'autel de son sang.

Nous avons étudié longuement les deux premières phases

[1] Le parallélisme de ces rites dans les deux cultes est frappant. C'est surtout l'épaule droite que le prêtre égyptien élève devant Dieu. C'est aussi l'épaule droite qui, dans les idées juives, est considérée comme la plus noble et la meilleure part de la victime. Samuel la réserve pour Saül dans cette fête où il lui annonça sa royauté. Moïse la réserve par honneur au prêtre; *armus quoque dexter de pacificorum hostiis cedet in primitias sacerdotis* (*Lev.* VII, 32). Quand le Nazaréen offre son sacrifice, pour honorer sa consécration on lui réserve aussi l'épaule droite du bélier (*Num.*, VI, etc.).

[2] Planche extraite de Dumichen, *Resultad l'expéd. archeo.*, p. 6.

de ce sacrifice; il faudrait maintenant parler de la combustion de l'holocauste.

Ici les prescriptions sont si claires que notre travail ne peut pas être long. Le texte hébreu n'a besoin d'aucun commentaire, car le sens en est incontesté. Qu'il suffise de citer la traduction de S. Jérôme : *Et adolebit super altare, lignis igne supposito. Holocaustum est et oblatio suavissimi odoris Domino.*

Je devais m'arrêter aux parties obscures et difficiles des rites de ce sacrifice, mais il serait puéril de commenter ce texte qui n'a jamais embarrassé personne.

J'espère avoir montré que l'Exégèse peut attendre des études égyptiennes d'utiles secours. De tels rapprochements ne peuvent jeter qu'une vive lumière sur les lois, les rites, les institutions Mosaïques et fournir d'invincibles arguments pour défendre l'authenticité du *Pentateuque*. Mais je ne veux pas insister, en ce moment, sur les conséquences de ces rapports. Quand ils auront été étudiés, sur un plus grand ensemble, le moment sera plus favorable pour tirer les conclusions; elles auront alors plus d'autorité et de valeur.

Je termine en remarquant que tous les cultes ont gardé l'empreinte du milieu où ils se sont formés.

Pour n'en citer qu'un exemple qui nous intéresse davantage. Qui n'a remarqué qu'aux origines du Christianisme nous trouvons quelque chose d'analogue à ce que nous venons de constater aux origines du culte mosaïque.

Chacun sait que la religion nouvelle ne vint pas seulement adorer le vrai Dieu dans les temples païens, dont les idoles avaient pris la fuite, mais qu'elle accepta, en les purifiant, les rites et les cérémonies antiques qui pouvaient honorer Dieu et élever les âmes. Les rites ne sont que les mots et les formules d'une langue plus étendue qui parle aux yeux et émeut plus facilement l'âme. L'Eglise ne la repoussa pas comme elle ne repoussait pas la langue et les *rhythmes* qui avaient chanté Jupiter et Vénus. Mais elle les purifia de son souffle divin, elle les consacra, et, dès lors, ils purent célébrer le Christ, son auguste mère et ses saints sous le dôme même du *Panthéon*.

C'est ainsi que les restes d'un cérémonial qui avait fait son

temps, vivifiés par l'esprit divin, trouvèrent une jeunesse et une beauté incomparables; ils devinrent dignes d'entourer les mystères sacrés des chrétiens et de les envelopper dans la majesté du culte le plus beau et le plus pur qui fût jamais. Il y avait alors plus de 15 ans qu'Israël, fuyant l'Egypte, avait emporté avec les riches dépouilles de ses persécuteurs, ce que cette antique nation avait conservé de traditions primitives et de rites vénérables.

L'abbé Victor Ancessi.

Archéologie biblique.

INSCRIPTION DE MESA, ROI DES MOABITES

ET CONTEMPORAIN

De Jéhu, roi d'Israël et de Josaphat, roi de Juda.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier cahier, nous donnons ici le texte et la traduction de la stèle découverte récemment dans l'ancien pays de Moab, et nous la donnons avec les corrections du texte et la nouvelle traduction faite par M. Oppert.

Pour mettre nos lecteurs parfaitement au courant de tout ce qui concerne ce monument, nous donnons d'abord les détails suivants, publiés par M. de Vogüé.

I.

« Depuis longtemps, M. Ganneau avait appris qu'il existait à Dhibân, l'ancienne Dibon, à l'orient de la mer Morte, un gros bloc de pierre noire couvert de caractères ; il l'envoya d'abord reconnaître par un Arabe de Jérusalem, qui copia grossièrement quelques lignes; cette copie, malgré son imperfection, suffit pour lui faire comprendre la haute antiquité et l'importance du monument; il fit alors prendre un estampage par un jeune Arabe très-intelligent; mais, dans une querelle qui faillit coûter la vie au messager, l'estampage fut très-maltraité : arraché encore humide de dessus la pierre, il fut déchiré en sept morceaux, et froissé en beaucoup d'endroits. M. Ganneau entra alors en négociations avec les Bédouins pour l'acquisition de la stèle ; mais une nouvelle querelle surgit entre ses divers propriétaires, et pour mettre tout le monde d'accord on la brisa en morceaux. Tout espoir d'avoir l'original étant perdu, M. Ganneau se mit bravement à l'œuvre, n'ayant pour tout élément de travail que son informe copie et son estampage en lambeaux. A ce moment (25 novembre 1869) je traversais Jérusalem et je pus constater de mes yeux les grandes difficultés de déchiffrement qu'il

avait à vaincre. Heureusement, au commencement de janvier, un des bédouins dressés par M. Ganneau lui apportait l'estampage bien fait de deux gros fragments, et quelques petits morceaux de la pierre elle-même : ces nouveaux matériaux lui permirent de reconstruire le texte presqu'en entier et de faire l'intéressant travail qu'on va lire.

» La planche qui accompagne cette seconde lettre a été gravée. La pierre est un basalte noir très-compacte ; elle a un mètre de hauteur sur soixante centimètres de largeur et autant d'épaisseur ; une petite saillie encadrait le texte, elle a disparu à gauche ainsi que la fin de presque toutes les lignes [1]. »

A ces détails nous ajoutons le texte du IVe livre des *Rois*, c. III, v. 4-27, qui raconte la grande guerre qui eut lieu entre Mésa et les rois d'Israël, de Juda et d'Édom.

4. Or Mésa, roi de Moab, nourrissait de grands troupeaux et donnait en tribut au roi d'Israël, 100,000 agneaux et 100,000 béliers avec leurs toisons.
5. Mais lorsque Achab fut mort, il rompit le traité qu'il avait fait avec le roi d'Israël.
6. C'est pourquoi le roi Joram sortit de Samarie et il fit la revue de toutes les troupes d'Israël.
7. Et il envoya à Josaphat, roi de Juda, disant : le roi de Moab s'est soulevé contre moi, venez avec moi pour le combattre. Josaphat lui répondit : Je monterai ; ce qui est à moi est à vous ; mon peuple est votre peuple, et mes chevaux sont vos chevaux.
8. Et il dit : Par quel chemin monterons-nous ? Joram lui répondit : Par le désert d'Idumée.
9. Le roi d'Israël et le roi de Juda et le roi d'Edom marchèrent donc, et ils firent de longs circuits dans le chemin durant 7 jours ; mais il n'y avait point d'eau pour l'armée ni pour les chevaux qui la suivaient.
10. Alors le roi d'Israël dit : Hélas, hélas, hélas, le Seigneur a rassemblé ici trois rois pour nous livrer entre les mains de Moab.
11. Josaphat dit : N'y a-t-il point ici de prophète du Seigneur, afin que par lui nous implorions le Seigneur ? Un des serviteurs du roi d'Israël répondit : Il y a ici Elisée, fils de Saphat, qui répandait de l'eau sur les mains d'Élie.
12. Josaphat dit : La parole du Seigneur est en lui. Et le roi d'Israël, Josaphat, roi de Juda, et le roi d'Édom descendirent vers Élisée.
13. Et Élisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre vous et moi ? Allez aux prophètes de votre père et de votre mère. Le roi d'Israël lui dit : D'où vient que le Seigneur a assemblé ces trois rois pour les livrer entre les mains de Moab ?
14. Et Élisée lui dit : Vive le Seigneur des armées, en la présence duquel je suis.

[1] *Revue archéologique*, n° de mars, p. 184.

Si je ne respectais la présence de Josaphat, roi de Juda, je n'aurais pas seulement jeté les yeux sur vous et je ne vous aurais pas regardé.

15. Mais maintenant appelez un joueur de harpe. Et pendant que cet homme chantait sur sa harpe, la main du Seigneur fut sur Élisée, et il dit :

16. Voici ce que dit le Seigneur : Creusez des fosses et des fosses près du lit de ce torrent.

17. Car voici ce que dit le Seigneur : Vous ne verrez ni vent ni pluie, et le lit de ce torrent sera rempli d'eau et vous boirez, vous, vos serviteurs et vos chevaux.

18. Et ceci est peu encore pour le Seigneur ; il livrera les Moabites entre vos mains ;

19. Et vous détruirez toutes leurs villes fortifiées, toutes leurs citadelles; vous couperez, par le pied, tous leurs arbres à fruit ; vous comblerez toutes leurs fontaines, et vous couvrirez de pierres leurs champs les plus fertiles.

20. Or, il arriva le matin, quand on a coutume d'offrir le sacrifice, que les eaux venaient le long du chemin d'Édom, et la terre fut remplie d'eau.

21. Or, tous les Moabites, apprenant que les rois étaient montés pour les combattre, assemblèrent tous ceux qui portaient des armes et ils les attendirent sur leurs frontières.

22. Et les Moabites s'étant levés dès l'aube du jour, lorsque les rayons du soleil brillèrent sur les eaux, elles lui parurent rouges comme du sang.

23. Et ils se dirent : C'est le sang du glaive; les rois se sont battus l'un contre l'autre, et ils ont été tués. Moab va maintenant au pillage.

24. Et ils marchèrent vers le camp d'Israël; mais Israël, se levant soudain, frappa Moab, et Moab s'enfuit devant eux.

25. Et les vainqueurs vinrent et frappèrent Moab et détruisirent les villes; ils remplirent tous les champs les plus fertiles de pierres, comblèrent toutes les fontaines, abattirent tous les arbres à fruits et ne laissèrent debout que les murailles faites de briques ; la ville fut investie par les frondeurs, et une partie des murailles fut abattue par les pierres lancées avec des machines.

26. Quand le roi de Moab eut vu qu'il ne pouvait plus résister aux ennemis, il prit avec lui 700 hommes de guerre pour se jeter sur le roi d'Edom, mais il ne put.

27. Et alors, saisissant son fils aîné qui devait régner après lui, il l'offrit en holocauste sur la muraille. Une grande indignation s'éleva parmi les Israélites, et ils se retirèrent aussitôt et ils retournèrent en leur terre [1].

II.

C'est sur les actions de ce roi Mésa qu'a été élevée la stèle dont nous allons donner l'inscription. Deux publications ont été faites déjà pour l'expliquer. La 1re par M. de Vogüé, en 10 pag. in-4°, contenant un *fac-simile* de l'inscription, la transcription en hébreu, la traduction par M. Ganneau, et quel-

[1] IV *Rois*, III, 4-27.

ques explications par M. de Vogüé [1]. La 2e, dans la *Revue archéologique*, est du même M. Ganneau, et contient le même *fac-simile*, la transcription en hébreu, plus complète que la première, la traduction améliorée aussi, et une dissertation sur l'origine des Moabites, le pays qu'ils ont occupé, et les différentes guerres qu'ils ont eu à soutenir contre leurs voisins [2].

Après ces savants, M. Oppert a de nouveau examiné l'inscription et, avec la sagacité et la science qui le caractérisent, il en donne une transcription plus complète et une traduction, on peut dire toute différente de celle de MM. Ganneau et de Vogüé, en sorte que nos lecteurs peuvent dire avoir la dernière explication de cette inscription célèbre à tant de titres.

Ajoutons quelques observations préliminaires.

L'inscription contient 34 lignes écrites en caractères dits phéniciens et samaritains, qui donnent à ces caractères la plus haute antiquité autographique, mais qui ne résolvent pas la question déjà traitée dans les *Annales* [3], à savoir si c'est l'hébreu *carré* ou l'hébreu *samaritain*, qui est le plus ancien. Car reste toujours à déterminer si, chez les Hébreux comme chez les Egyptiens, il n'existait pas une langue sinon secrète, au moins *sacrée*, et qui ne devait être employée que pour la transcription des livres sacrés et des monuments religieux. La stèle de Mésa était un monument public, et n'a pu être écrite qu'avec les caractères usuels et profanes.

L'inscription dont nous allons donner la traduction ne se rapporte pas au texte de la Bible que nous venons de citer, mais à une guerre et à des événements antérieurs.

On sait que la Bible donne les Moabites et les Ammonites comme la descendance de l'inceste des filles de Lot. On les trouve fixés d'abord à l'est du Jourdain et de la mer Morte, d'où ils expulsèrent les *Emim* [4]. Leur territoire était divisé en deux parties égales par l'*Arnon*; l'une septentrionale, cor-

[1] A Paris, chez Baudry, rue des Saints-Pères, 15.
[2] *Revue archéologique*, n° de mars, 1870, p. 184.
[3] Voir *Annales*, t. IX, p. 416 (5e série).
[4] *Deut.*, II, 10.

respondant au *Belkaa* de nos jours ; l'autre méridionale, correspondant au *Kerak*. Ils eurent une première guerre avec les Ammonites qui les rejetèrent au sud de l'Arnon[1]. — Arrivent les Israélites qui chassent les Ammonites et occupent le nord de l'Arnon, sans combattre les Moabites[2]. Ceux-ci effrayés de ce voisinage envoient le célèbre Bàlaam pour les maudire[3].

Après le passage du Jourdain, les tribus de Gad, de Ruben et la demi-tribu de Manassé s'établissent sur le nord de l'Arnon conquis sur les Ammonites.

Environ 60 ans après Josué, les Moabites asservissent pendant 18 ans les tribus d'au delà du Jourdain[4].

Sous Jephté, on trouve les Moabites rejetés au delà de l'Arnon, et une assez longue paix paraît s'en suivre.

David est moabite par son aïeule Ruth[5]; il se réfugie chez eux, et ils l'aident contre Saül[6]. Mais arrivé au pouvoir, David rétablit les tribus qui avaient été expulsées de leur territoire et rejette les Moabites au midi de l'Arnon[7].

Salomon paraît avoir vécu en bonne intelligence avec les Moabites, chez lesquels il prit plusieurs femmes, pour lesquelles il éleva un autel au Dieu Chamos, sur la montagne qui fait face à Jérusalem[8].

Lors du schisme de ces tribus, c'est au roi d'Israël que les Moabites payaient le tribut dont il est parlé dans le texte cité plus haut, et c'est leur joug que voulut secouer Mésa. Il y parvint[9], et c'est cette campagne que paraît raconter le texte qui se trouve dans l'inscription que nous allons lire.

[1] *Nombres*, XXI, 13, 26 ; II *Juges*, XI, 13, 18.
[2] *Deut.*, II, 9; II *Juges*, XV, 18 ; *Chron.*, XX, 10.
[3] *Nombres*, XX; Josèphe *Ant. Jud.*, IV, 6.
[4] *Juges*, III, 12.
[5] *Ruth*, vers., 17.
[6] I *Chron.*, XI, 46.
[7] II *Samuel*, VIII, 2.—I *Chron.*, XVIII, 2.
[8] I *Rois*, II, 1, 7, 33.
II *Rois*, I, 1.

III.

Transcription.

1. אנך משע·בן כמש[נדב]·מלך· מאב [ד]
2. יבני | אבי·מלך על מאב·שלשן שת·ואנך·מלכ
3. תי·אחר·אבי | ואעש·הבמת זאת·לכמש·בקרחה· וב[ת בל]
4. שע·כי·השעני מכל· השלכן וכי הראני· בכל·שנאי | ע[מר]
5. י·מלך ישראל ויענו את·מאב ימן רבן כי תאנף·כמש ב[אר]
6. צה | ויחלפה בנה ויאמר גמהא אענו את·מאב | בימי·אמר· [משע]
7. וארא·בה ובבתה | וישראל אבד·אבד·עלם·וירש·עמרי·את [כל]

Traduction de MM. Ganneau et de Vogüé.

1. Moi, je suis Mésa, fils de Chamos [nadab] ? roi de Moab.....
2. ..... | Mon père a régné sur Moab trente années, et moi j'ai régné après
3. mon père. | Et j'ai construit ce *haut lieu* (sanctuaire), avec son esplanade (?), pour Chamos.....
4. [Je m'appelle Mé]sa (*sauvé*), parce qu'il (Chamos) m'a sauvé de tous les périls, et parce qu'il m'a fait jouir de toute ma tranquillité [1].
5. Le roi d'Israël [m'opprimait] [2], et il opprima Moab durant de longs jours; aussi Chamos s'était irrité de ses [rapines] ?
6. Et son fils lui succéda, et il dit lui aussi : j'opprimerai Moab.—Dans mes jours j'ai (*ou* : il a ?) dit.....
7. Et je le contemplerai lui et sa maison (son temple ?). | Et Israël fut bouleversé anciennement, et Omri s'empara de.....
8. Medeba (?) et y résida..... son fils quarante ans.....
9. où Chamos est (adoré) dans mes jours (aujourd'hui). | Et je construisis Baal Meon et j'y sacrifiai. | Et je [construisis...]
10. Qiriathaïm. | Et... [3] envahit la terre..... anciennement; et se construisit
11. le roi d'Israël la....... | Et je combattis à Qir (*ou* : je fis le siége de la ville) et je la pris | Et je tuai tous les.....
12. Qir, en spectacle à Chamos et à Moab | Et j'ai emmené de là le..........
13. ....devant la face de Chamos, à Qerioth, | Et j'y fis prisonniers tous les chefs, et tous les.....
14. de la jeunesse (aurore). | Et Chamos me dit : Va ! prends la domination sur Israël. |

[1] Ici M. de Vogüé croit qu'il faut lire : « Il m'a sauvé de tous les périls et *m'a protégé au milieu de tous mes ennemis.* »

[2] Ici M. de Vogüé lit : *Omri était roi d'Israël et il opprima Moab,* etc.

[3] Les deux mots que M. Ganneau ne traduit pas doivent signifier « *les hommes de Gad.* » Il est certain, en effet, que tout le nord de l'ancienne Moabitide était alors occupé par la tribu de Gad.—M. V.

8. עמהדבא·וישב·בה . . . בנה·ארבען·שת [ויהא]

9. בה·כמש·בימי | ואבן·את·בען·ואעש·בה·[בקת לכמש]וא[ח]

10. את·קריתן· | ואש·גד· . בארץ· [מאב] מעלם·ויבן·לה·מל[ך·י]

11. שראל·את[קרית] | ואלתחם·בקר·ואחזה | ואהרג את כל·ה[אשת]

12. קר·רית לכמש ולמאב | ואשב·משם·את [

13. ה·לפני·כמש·בקרית | ואשב·בה·את·אש·שרן ואת·א

14. מחרת | וימר·לי·כמש·לך·אחז·את·נבה·על·ישראל | [וא]

Traduction de M. Oppert.

« Je suis Mésa, fils de Chamos..., roi de Moab, le Dibonite. » Mon père a régné sur Moab pendant 30 ans, et moi j'ai régné » après mon père. Et j'ai fait ces autels en l'honneur de Chamos, » à Keraha[1] et le temple à Lesa[2], car il m'a sauvé de tous les pé- » rils, et a fait voir ma force sur tous mes ennemis[3] (*lig.* 1-4).

» Omri, roi d'Israël, opprima Moab pendant de longues » années, car Chamos était courroucé contre son pays. Et son » fils lui succéda, et lui aussi dit : J'opprimerai Moab. Et dans » mes jours, il dit : [Pour Mésa,] je me suis fait voir à lui et à » sa maison. Et Israël a anéanti complétement Alam (Almon » Diblathaïm), et Omri a expulsé toute la population de la Deba » (Medeba), et il y demeurait (*lig.* 5-8).

» [Et Omri et son fils, et les fils de son fils nous ont op- » primés] pendant 40 ans, mais Chamos s'est montré à lui dans » mes jours. Et je bâtis alors Baal-Meon, et j'y fis son autel, et » je pris Kiryathaïm (*l.* 8-10).

» Et les hommes de Gad avaient demeuré dans le pays de » Moab depuis l'antiquité, et le roi d'Israël leur avait construit » (Kerioth). Et je combattis contre cette ville, et je la pris, et » je tuai tous les hommes de la ville, à la joie de Chamos et de » Moab. J'emmenai captives [les femmes, et je sacrifiai les en- » fants] à la face de Chamos dans Kerioth. J'y plaçai les » hommes de Saron et les hommes de..., et les hommes de » Maharat (*l.* 10-14).

[1] Le mot de *Keraha* veut dire *calvitie*, et semble être un nom propre sous lequel les prophètes Isaïe et Jérémie ont fait des jeux de mots qui n'ont pu être compris jusqu'aujourd'hui. Comparez Isaïe, VI, 5 ; Jérémie, LXVII, 5.

[2] Seul nommé, *Gén.*, X.

[3] Par la destruction de sa race par Jéhu.

15. הלך·בלילה·ואלתחם·בה·מבק רקע השחרה·עד·צהרם | וא
16. ח ואחת כלה· שבעת אלפן
17. כי·לעשתר·כמש·החרם[תיהן]ואקח משם[ע]
18. לי יהוה·ו · הם·לפני·כמש | ומלך·ישראל·ב[נה]
19. יהץ·וישב·בהלתחמה·בי | ויגרשה·כמש·מ
20. אקח·ממאב מאתן·אש·כל·רשה | ואשאה ביהץ·ואחזה |
21. ל ת·על·דיבן | אנך·בנתי·קרחה·חמת·היערן·וחמ[ת]

Traduction de MM. Ganneau et de Vogüé.

15. J'allai de nuit, et je combattis avec lui depuis le lever de l'aube jusqu'à midi | et je.....
16. le....... et je tuai tout, sept mille.....
17. .... car à Astar Chamos [appartient] la consécration..... et je pris de là les [vases]?
18. de Jehovah et je les ....devant la face de Chamos. | Et le roi d'Israël construisit
19. Yahas, et y résidait lors de mon combat avec lui. | Et Chamos le chassa de.....
20. Je pris de Moab deux cents hommes en tout | Et je les fis monter à Yahas et je les pris.....
21. .... sur Dibon. | C'est moi qui ai construit l'esplanade (?), les murs de Yearim (?), et les murs de.....
22. .... Et c'est moi qui ai construit ses portes, et c'est moi qui ai construit sa forteresse | Et c'est
23. moi qui ai construit Bet-Moloch | Et c'est moi qui ai fait les deux différents (les prisons?) Acheraïms (?) dans l'intérieur
24. de Qir. | Et il n'y avait pas de puits dans l'intérieur de Qir, sur son esplanade. Et je dis à tout le peuple : Faites
25. qu'il y ait un puits dans sa maison. | C'est moi qui ai fait l'immolation, à l'esplanade (?), avec.....
26. ..... Israël | C'est moi qui ai construit Aroër (?), et c'est moi qui ai fait la route de l'Arnon.
27. C'est moi qui ai construit Bet-Bamoth, qu'il avait détruite lui (?). | C'est moi qui ai construit Bosor, qui.....
28. .... Dibon, des chefs militaires, pour que tout Dibon fût soumis. | Et moi j'ai.....

22. ת[רשת] | ואנך בנתי שעריה·ואנך בנתי·מגדלתה | וא

23. נך·בנתי·בת·מלך | ואנך עשתי·כלאי·האש ין בק[רב ה]

4. קר | ובר אן·בקרב·הקר·בקרחה·ואמר·לכל·העם·עשו[אש]

25. אש·בר·בביתה | ואנך·כרתי·המכרתת·לקרחה·בא···

26. ישראל אנך·בנתי [ער]ער ואנך עשתי·המסלת·בארנן

27. אנ[ך] בנתי·בתבמת כיהרס הא | אנך·בנתי·בצר·כי·ע[צ]מה

28. [הא]ם·דיבן·חמשן·כי·כל·דיבן·משמעת | ואנך מל

Traduction de M. Oppert.

» Et Chamos me dit : Vas, et reprends Nebo sur Israël. Je » commençai ma marche dans la nuit, et je combattis contre » lui depuis l'aube du jour jusqu'à midi. [Et je vainquis l'ar- » mée de Jéhu], et je la tuai en entier, sept mille hommes. » [Et je pris la ville, et je tuai les hommes, et je laissai vivre » les femmes], car je les vouai au service de l'Astarté de Cha- » mos. Et j'enlevai de là [les veaux] de Jéhu, et je les sanc- » tifiai devant Chamos (*l.* 14-18).

» Et le roi d'Israël avait bâti Jahas, et y demeura quand il » me fit la guerre. Et lorsque Chamos le chassa de Moab, je » choisis de Moab deux cents hommes, tous chefs, et je les fis » marcher contre Jahas, et je la pris, pour...... sur Dibon (*l.* » 18-21).

» C'est moi qui ai bâti Keraha, le mur en bois et le mur en » débris de poterie ; et j'ai bâti ses portes, et j'ai bâti ses tou- » relles, et j'ai bâti la maison du roi. Et j'ai bâti l'enceinte des » ... au milieu de la ville. Il n'y avait pas de citerne au mi- » lieu de la ville, dans Keraha, et j'ai dit au peuple entier : » « Faites chacun pour soi, une citerne dans vos maisons. » » Et j'ai creusé les souterrains conduisant à Keraha, contre les » attaques d'Israël (*l.* 18-26).

» J'ai bâti Aroër, et j'ai fait la route aux bords de l'Arnon.

» J'ai bâti Beth-Bamoth, car elle était tombée en ruines.

» J'ai bâti Bosor, car elle est forte, et s'appelle Dibon-Hi- » mousin, car chaque Dibon a son surnom (*l.* 26-28).

[1] Comparez *Num.*, xxxii, 37, 38.

את·בקרן·אשר·יספתי·על·הארץ | ואנך·בנ[תי] 29.

ובת·דבלתן | ובת·בעלמען·ואשא·שם·את·ם 30.

הארץ | וחורנן·ישב·בה·ב, ו 31.

Traduction de MM. Ganneau et de Vogüé.

29. .... avec les villes que j'ai ajoutées à la terre, | Et c'est moi qui ai construit...

30. .... Bet-Diblathaim | et Bet Baal-Meon, et j'ai érigé là le.....

31. .... la terre | Et Horonaïm, où il résida avec.....

32. .... Chamos me dit : Combats à Horonaïm. | Et je.....

33. ...... Chamos, dans mes jours, et sur........

34. ....

32. [א]מר·לי כמש· א· הלתחם בחורנן | וא

33. ·כמש בימי ועל עש

34. א ק | יא

Traduction de M. Oppert.

» Et j'ai rendu ces anciens noms[1] aux villes que j'ai annexées » au pays de Moab (*l.* 29).

» Et j'ai bâti....., et Beth-Diblathaïm et la maison de Baal-» Meon, et j'y ai fait porter là les Moabites......, le pays (*l.* » 30-31).

» Quant à Horonaïm, il y habitait Baesa, l'Ammonite et..... » Et Chamos me dit : « Eh bien! combats contre Horonaïm.» » Et je... (*l.* 31-32).

» Car Chamos s'est montré à lui dans mes jours et [à Ammon] » et à Baesa... (*l.* 32-33). »

(*Le reste manque*).

IV.

La guerre contre Israël est évidemment postérieure à l'époque où l'ont placée MM. Ganneau et de Vogüé. Omri monta sur le trône en 934, les 40 ans ne sont donc finis, *qu'au plus tôt*, en 894. Mais il est croyable que l'usurpateur Omri qui eut d'ailleurs encore à combattre un compétiteur, Tebni, ne put penser à la soumission de Moab que dans une époque postérieure de son règne. Cette circonstance porte notre texte déjà dans le règne de Jéhu qui commença en 887, sept ans plus tard que la limite supérieure de l'expédition de Mésa.

Je lis *Jéhu* le nom dans lequel M. Ganneau a voulu reconnaître *Jéhovah*. Il ne faut pas oublier que ni Omri, ni Achab n'adorèrent le Dieu des Juifs. Jéhu détruisit les images de Baal, mais il s'était adonné au culte du Veau d'or, soit à Bet-El, soit à Dan. Le לי qui se trouve conservé, pourrait se compléter עלי. Jules OPPERT.

Le 31 mars 1870.

[1] Comp., *Nomb.*, XXXI, 37, 38.

V.

Depuis que ce travail nous a été transmis, il a paru dans la *Revue israélite* une autre traduction faite par M. Derembourg, mais qui ne nous paraît pas supérieure à celle de MM. Ganneau et de Vogüé, et de tout point inférieure à celle de M. Oppert. Tout lecteur impartial et compétent sera de notre avis.

Nous croyons devoir finir cet article par la note suivante :

M. Ganneau, dans sa dissertation, qualifie de *légende curieuse, inventée après coup*, ce que dit la Bible de l'origine incestueuse des Moabites et des Ammonites (p. 189), et parlant du livre de Judith, il le déclare *sans valeur historique*. Nous ne comprenons pas qu'un *drogman chancelier du consulat de France à Jérusalem* traite ainsi sans façon les récits de la Bible, et proscrive deux livres par ces simples mots; nous sommes même étonnés que M. de Vogüé n'ait pas supprimé ces deux lignes. Nous savons qu'il y a des obscurités et des difficultés sur le livre de Judith et nous comprendrions une dissertation grave et scientifique exposant le pour et le contre; mais ces dénégations sans preuves, nous ne les comprenons pas. Bien plus nous avons la confiance que, dans ces nombreuses inscriptions cunéiformes, historiques, où M. Oppert a déjà retrouvé tant de preuves de la Bible, et en particulier ressuscité toute une *dynastie*, celle des *Sargonides*, on trouvera probablement quelques inscriptions encore ignorées, qui éclairciront les difficultés qui regardent ce livre.

A. Bonnetty.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

Les Métamorphoses. — *Observations préliminaires.*

Après avoir lu les XV livres des *Métamorphoses*, on se demande naturellement quel a été le but d'Ovide en les écrivant. Or, il est assez difficile de répondre quand on connaît quelles étaient les croyances des Romains à cette époque. Cicéron nous a dit qu'il n'y avait pas de vieille femme qui crut encore aux dieux de l'Olympe et des Enfers. Dans son traité de la *Nature des dieux*, il nous a appris que tous les savants se contredisaient même sur leur existence et n'aboutissaient qu'au doute [2]. Ovide connaissait cet état des esprits. Alors, qu'a-t-il voulu faire en versifiant la vie et les aventures de tous ces Dieux, grecs la plupart, en laissant tout à fait de côté les Dieux indigètes et romains. Peut-être, croyons-nous, n'a-t-il voulu que versifier sur tous ces mensonges qu'il connaissait bien, mais qu'il jugeait utile que le peuple crut, comme le dit Varron [3].

La génération actuelle connaît Ovide sous deux formes; par les éditions complètes, parmi lesquelles, la plus renommée en France est celle publiée par Lemaire,

Publius Ovidius Naso, ex recensione Gott. Erdmann Gierig, cum variis lectionibus codicum parisinorum, cui novas addidit notas Nic. Elig. Lemaire; en 9 *vol. in* 8°, *Paris*, 1821-1824 ;

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 134.

[2] Voir les textes, t. XVIII.

[3] Voir le texte, t. XV, p. 121, 128 (5e série).

Et surtout par l'abrégé qu'a donné des Métamorphoses le P. Jouvency sous ce titre ;

P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon Libri XV ab omni obcœnitate expurgati ; interpretatione, annotationibus et appendice de Diis et heroibus poeticis illustrati, Romæ, 1704, in-12, et réimprimé souvent.

Quant à la valeur littéraire de l'ouvrage, tout le monde convient de la facilité, de l'élégance et de l'inépuisable variété qu'Ovide a su mettre dans ses récits. Mais quant à l'ordre, à la distribution, à la gravité de son œuvre, ses plus grands admirateurs assurent qu'on les chercherait en vain dans les Métamorphoses. Déjà, dès son époque, Quintilien trouve que ses transitions sont froides et puériles[1]. M. Gierig, après avoir dit qu'Ovide imite beaucoup plus qu'il n'invente, « assure que » son éloquence est souvent bourbeuse, et que l'amour des » arguties, la recherche des pointes, et une sorte de pétulance » d'esprit, l'éloignent souvent du droit et du vrai. Son esprit » ne connaît ni mesure ni convenance, ce que Sénèque lui » avait déjà reproché ; quelques descriptions sont ineptes, sans » compter un grand nombre d'anachronismes. C'est un beau » corps, mais déformé par bien des taches[2]. »

Tel est le jugement de la critique. Mais ce n'est pas celui de l'*Ovide du P. Jouvency*, de l'Ovide des classes. Après avoir noté par ces seuls mots, les obscénités qu'il a retranchées, *licentia styli solutioris castigata*, le P. *Jouvency* se répand en des éloges exagérés qu'il est dificile de traduire :

« Est in inveniendo ferax, in disserendo subtilis, in narrando festivus; » ubique eruditus et intelligens, sive arcana reconditioris naturæ vestigat, » sive populorum et urbium situs, origines, moresque describit ; sive demum » profanæ theologiæ penetralia scrutatur et reserat. Orator idem et Poeta, Philosophus et Historicus non vulgaris[3].

Tel est le jugement du P. Jouvency sur son livre. Mais rien n'égale les éloges que donnent à son œuvre et à celle d'Ovide ses confrères dans leurs *Mémoires de Trévoux*.

[1] Quint. *Inst. orat.*, IV, 1, 71.

[2] Ovidius de Lemaire, *præfatio*, p. 17, 24, et Sénèque, *Controv.*, 28, et *Nat. Questiones*, III, 27, p. 25, 31, 32.

[3] *Ovidius expurgatus*, dedicatio, p. 1.

« Le nom de l'auteur et celui du commentateur ne laissent » rien à dire pour donner une idée avantageuse du livre ; le » nom d'Ovide répond d'un ouvrage où la fertilité de l'imagi- » nation égale la variété des matières, où l'esprit, susceptible » de toutes les formes, brille dans les descriptions, touche » dans la peinture des sentiments, persuade dans les haran- » gues, applique dans les narrations, instruit avec plus d'éru- » dition qu'aucun poëte, et d'une manière toujours agréable. » Ces beautés se présentent à l'esprit, quand on lit le » nom d'Ovide au titre d'un livre. Ce nom rappelle l'idée d'un » poëte à qui l'expression ne manque jamais, pour rendre » sensibles les choses les plus difficiles à expliquer, qui fait par- » ler chaque passion son propre langage. Il y a quelquefois » trop d'esprit : c'est le seul reproche qu'on lui fasse ; mais » ceux qui lui font ce reproche glorieux conviennent qu'il » donne de l'esprit à ses lecteurs, et que si l'on apprend chez » Virgile la véritable mesure et le beau tour du vers, il faut » prendre chez Ovide l'abondance et la finesse de l'expression [1]. »

C'est ainsi que furent présentées les *Métamorphoses* d'Ovide aux jeunes gens, qui les apprenaient par cœur dans les classes, et au monde élégant qui lisait la revue des PP. Jésuites.

Arrivons à la lecture de l'ouvrage même. On va voir qu'au milieu de ces fables absurdes, il ne sera pas difficile de reconnaître des traces très-sensibles des antiques croyances et de l'influence des Juifs, dont Ovide nous a déjà plusieurs fois signalé l'existence à Rome [2].

Metamorphoseon, *Liber I.*

1. — Le Chaos; Dieu le coordonne; l'homme formé de boue.

L'exorde est magnifique :

« Avant la mer, la terre et le ciel qui couvre tout, il n'y » avait qu'une seule forme de la nature dans tout l'univers : » c'est ce qu'on appelle le *Chaos*, assemblage grossier et con- » fus ; rien autre chose qu'une masse inerte, semences ag- » glomérées en ce lieu de toutes les choses désunies par la dis- » corde. »

[1] *Mémoires de Trévoux*, mai 1705, p. 834.

[2] Voir en particulier ce qu'il dit de la grande vogue de la célébration du sabbat, *Annales*, t. XIX, p. 245.

Ante, mare et tellus et quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto Naturæ vultus in orbe;
Quem dixere Chaos, rudis indigestaque moles;
Nec quidquam, nisi pondus iners; congestaque eodem
Non bene junctarum discordia semina rerum (I, 5).

La Bible dit :

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre; or, la » terre était informe et vide, les ténèbres couvraient la face » de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux [1]. »

Complétant la ressemblance avec la Bible, Ovide ajoute :

« Aucun Soleil ne donnait encore sa lumière au monde, la » Lune par sa croissance ne réparait pas ses cornes nouvelles, » la Terre n'était pas encore suspendue dans les airs, pondérée » par son propre poids, et la Mer n'avait pas encore étendu » ses bras autour des terres. »

Nullus adhuc mundo præbebat lumina Titan;
Nec nova crescendo reparabat cornua Phœbe;
Nec circumfuso pendebat in aere Tellus,
Ponderibus librata suis; nec brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite (I, 10).

Dans cet exorde, il y a deux choses à remarquer : la Création et le Chaos primordial. La tradition de la Création ne s'était pas complétement perdue chez les Grecs; on en a la preuve dans les arguments que Lucrèce, Epicure, Aristote, Démocrite, O. Lucanus et Cicéron accumulent pour prouver qu'elle est impossible [2]. Ils la niaient donc parce qu'ils ne pouvaient la comprendre. Ils devaient en avoir reçu la notion des Egyptiens, leurs maîtres, qui en font profession expresse dans plusieurs des textes nouvellement connus et traduits [3]. Mais la tradition du Chaos primordial était, comme on le voit par les vers que nous venons de citer, parfaitement conservée. Mais d'où venait cette tradition?

Pour expliquer l'origine des fables, il n'y a qu'une méthode à suivre. D'abord chercher quel est le plus ancien auteur qui en a parlé, examiner quel pays il a habité et à quelle époque il a vécu; puis suivre chronologiquement quels sont ceux qui

[1] *Genèse*, I, 1.
[2] Voir les textes dans les *Annales*, t. XVII, 393 (5e série).
[3] Voir M. de Rougé, *religion des anciens Égyptiens* dans *Annales*, t. XX, p. 332 (5e série).

en ont parlé après lui, et voir ce qu'ils lui ont emprunté ou ce qu'ils y ont ajouté eux-mêmes, d'après d'autres traditions locales ou d'après leurs propres inventions.

C'est la méthode historique pouvant seule donner des résultats réels ; on a vu qu'à cette méthode on a malheureusement substitué celle des explications symboliques, produit des fantaisies individuelles de chaque commentateur.

Appliquant cette méthode à la question du Chaos, nous trouvons que c'est Hésiode qui, le premier, en Grèce, l'a formulée en ces termes :

« Le Chaos d'abord exista le premier... »

Ἤτοι μὲν πρώτιστα Χάος γένετο (*Theog.*, v. 116).

Et puis du Chaos il fait sortir la terre, le ciel, le tartare, les dieux et les hommes.

Hésiode vivait environ 10 siècles avant J.-C., il était d'Ascra, ville de la Béotie, province de la Grèce en face de l'Asie, et qui a reçu, une des premières, Cadmus et les colons de l'Egypte et de l'Iran [1]. Nous trouvons donc là une tradition toute orientale. Mais, comme le remarque M. Maury, Hésiode n'a inventé ni ses notions, ni les noms qu'il donne à la plupart de ses personnages. Ils existaient avant lui, quoique les monuments en soient perdus [2].

Euripide, 412 ans av. J.-C., nous apprend que cette notion du Chaos était transmise dans les familles à Athènes, et offerte au peuple sur le théâtre, dans sa *Mélanippe philosophe*, jouée cette année :

« Cette notion n'est pas de moi, mais je l'ai reçue de ma mère,
» à savoir que le ciel et la terre n'avaient qu'une seule forme,
» et lorsqu'ils furent séparés, ils produisirent toutes choses,
» les arbres, les oiseaux, les animaux et les êtres que la mer
» nourrit, et les hommes mortels. »

Κοὐκ ἐμὸς ὁ μῦθος, ἀλλ'ἐμῆς μητρὸς πάρα·
Ὡς οὐρανός τε γαῖά τ'ἦν μορφὴ μία·
Ἐπεὶ δ'ἐχωρίσθησαν ἀλλήλων δίχα,
Τίκτουσι πάντα κἀνέδωκαν εἰς φάος

[1] Voir *la légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce*, par M. Lenormant, dans *Annales*, t. xv, p. 7 (5e série).

[2] *Religions de la Grèce*, t. I, p. 353.

Δένδρη, πετεινὰ, θῆρας, οὓς θ'ἅλμη τρέφει
Γένος τε θνητῶν [1].

Quelques années après, Aristophane rappelait encore la même tradition sur le théâtre d'Athènes :

« Au commencement était le Chaos et la nuit, le noir Erèbe » et le vaste Tartare ; la terre, l'air et le ciel n'étaient point » encore... Quand le mélange de toutes choses fut fini, alors » parut le ciel, l'océan, la terre et la race éternelle des Dieux » bienheureux. »

Χάος ἦν καὶ Νὺξ, Ἔρεϐός τε μέλαν πρῶτον καὶ Τάρταρος εὐρύς,
Γῆ δ'οὐδ'ἀὴρ οὐδ'οὐρανὸς ἦν (*les Oiseaux*, v. 693, édit. Didot, p. 218).

Apollonius de Rhodes, fort après Hésiode (270 av. J.-C), supposait qu'Orphée (1382 av. J.-C.), avait exprimé cette tradition :

« Il chanta comment la terre, le ciel et la mer, autrefois » confondus ensemble, sous une même forme, avaient été ti- » rés de cette lutte funeste et mis chacun à part. »

Ηείδεν δ'ὡς γαῖα, καὶ οὐρανὸς ἠδὲ θάλασσα
Τὸ πρὶν ἐπ'ἀλλήλοισι μιῇ συναρηρότα μορφῇ,
Νείκεος ἐξ ὀλοοῖο διέκριθεν, ἀμφὶς ἕκαστα (*Argon.*, I, 496).

Telle était la tradition vivante des Grecs ; elle l'était encore chez les Romains. Virgile fait mention du Chaos parmi les 300 Divinités qu'invoque la prêtresse qui prépare le sacrifice magique de Didon :

Tercentum tonat ore Deos, Erebumque, Chaosque (*Æneid.*, IV, 510).

Et nous venons de voir comment Ovide se rapprochait encore plus de la tradition Biblique par un commerce plus grand avec les Juifs. Il semble que cela est bon à noter.

Or, les *appendix* classiques des PP. Gautruche, Pomey et Jouvency ne disent pas un seul mot du Chaos. Jouvency cite les vers d'Ovide dans son *Ovidius*; mais, dans ses notes, il ne fait aucune mention de la concordance avec la Bible.

Et cependant le souvenir Biblique est si frappant que les hommes de la science n'ont pas manqué, en dehors des classes élémentaires, de le faire remarquer.

« Par cette description, il est aisé de voir que les anciens » païens avaient quelque connaissance des livres de Moïse et

[1] Dans les *fragments* n° 487, édition Didot, t. II, p. 737.

» qu'ils avaient communiqué avec les Hébreux; car ce récit » fabuleux du Chaos paraît avoir été tiré de la véritable his- » toire de la création du monde que Moïse nous décrit au » commencement de la Genèse[1]. »

Après avoir constaté l'existence du Chaos primitif, Ovide décrit l'ordre mis dans cette perturbation générale et la naissance première de tout ce qui existe dans cet univers. Hésiode avait attribué cet arrangement à la Nuit qui avait pondu un œuf d'où étaient sorties toutes choses, et en particulier les Dieux.

Aristophane avait fait à peu près de même[2], Lucrèce avait attribué tout cela au hasard[3].

Mais Ovide abandonne tous ces systèmes, et dit hardiment :

« Un Dieu et une Nature meilleure mit fin à cette confu- » sion. »

Hanc Deus et melior litem Natura diremit (I, 21).

Mais quel était ce Dieu ? Il avoue lui-même ne pas le connaître: « Quel que fût ce Dieu, ajoute-t-il plus loin, qui ait dis- » posé la matière. »

Sic ubi dispositam, quisquis fuit ille Deorum (I, 32).

Quoi qu'il en soit, c'est toujours un Dieu qui a réglé toutes choses, *curâ Dei* (I, 48).

Après avoir ainsi constaté l'opération d'un seul Dieu, Ovide, sans explication, sans controverse, pose la pluralité des Dieux qu'il lance dans les cieux en ces termes :

« Afin qu'aucune région ne fût dépourvue de ses habitants, » les astres et les formes des Dieux occupent le céleste par- » vis. »

Neu regio foret ulla suis animantibus orba,
Astra tenent cœleste solum, formæque Deorum (I, 72).

Aucune autre explication n'est donnée sur la naissance et la multiplicité des Dieux. Mais il s'étend longuement, quoique avec aussi peu de clarté et de certitude, sur la création de l'homme ; il faut l'entendre :

« Un animal plus saint, et plus capable de pensées élevées

[1] L'abbé de Petiti, *Encyclopédie élémentaire*, t. I, p. 176.
[2] Voir la suite des passages cités ci-dessus.
[3] Voir l'analyse de son livre *de Natura rerum*, t. VII, p. 402 (5e série).

» et qui put dominer tout le reste, manquait encore, l'Homme » naquit. Soit que l'Ouvrier de toutes choses, origine du » monde meilleur, l'ait fait d'une semence divine, soit que » la Terre nouvelle, tirée recemment de l'éther élevé, retînt » les semences du Ciel, son parent, le fils de Japet, ayant mêlé » cette terre aux eaux d'un fleuve, la pétrit à l'image des » dieux, modérateurs de toutes choses. »

Sanctius his animal, mentisque capacius altæ,
Deerat adhuc, et quod dominari in cetera posset.
Natus homo est ; sive hunc divino semine fecit
Ille Opifex rerum, mundi melioris origo ;
Sive recens Tellus, seductaque nuper ab alto
Æthere, cognati retinebat semina cœli ;
Quam satus Iapeto, mixtam fluvialibus undis,
Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum (I, 76).

Telle était alors la croyance des Romains sur l'origine de l'Homme. Deux choses frappent dans ce tableau : d'abord l'origine de l'homme par voie de semence divine, qui le constituait de la même espèce que les Dieux, ce qui était proprement diviniser l'homme, opinion que nous avons déjà vue exposée par Cicéron [1], et puis le souvenir de ce *Japet*, essentiellement biblique. Ici même, il y a une contradiction flagrante et que l'on s'etonne, à bon droit, de retrouver dans Ovide. Comment? il veut raconter l'origine première de l'homme, et il introduit le fils d'un homme pour le former !

Mais cet homme et son père, qui les avait formés ? A cela, aucune réponse.

Constatons toujours le souvenir de ce nom Biblique, appris dans quelque livre ou quelque communication orientale et probablement de la migration Japhétique, tradition ancienne et transmise de père en fils.

Rien de ces traditions n'est indiqué dans l'*Ovidius expurgatus*.

Il y a encore plusieurs autres traditions primitives renfermées dans cette description, en particulier l'homme formé de boue, et cependant fait à l'image des dieux, ce qui, certes, n'est pas une chose que l'homme ait inventé.

Et d'abord, Homère avait déjà retenu cette formation pre-

[1] Voir les textes dans les *Annales*, t. XIII, p. 106, 107 (5e série).

mière de l'homme, lorsque, dans un moment de colère, il fait dire à Ménélas :

« Mais vous tous, redevenez eau et terre. »

Ἀλλ' ὑμεῖς μὲν πάντες ὕδωρ καὶ γαῖα γένοισθε (*Iliad.*, VII, 99).

Elle se trouve aussi dans Hésiode, qui fait parler ainsi Jupiter :

« Il ordonna au savant Vulcain de mêler vitement la terre » avec l'eau, et de lui donner la voix et la force de l'homme, » et la forme des vierges, déesses immortelles, forme belle et » très-aimable. »

Ἥφαιστον δ' ἐκέλευσε περικλυτὸν ὅττι τάχιστα
Γαῖαν ὕδει φύρειν, ἐν δ' ἀνθρώπου θέμεν αὐδὴν
Καὶ σθένος ἀθανάταις δὲ θεαῖς εἰς ὦπα εἴσκειν
Παρθενικαῖς, καλὸν εἶδος ἐπήρατον (Hesiod., *Travaux*, v. 60).

Aristophane, en plein théâtre, appelait les Athéniens, « for- » mation de boue. »

. . . . . πλάσματα πηλοῦ (*Oiseaux*, v. 686).

Et après eux, Callimaque appelle l'homme « l'argile de Pro- » méthée. »

. . . . . ὡς ὁ πηλὸς Προμήθηος (*Fragm.* 87).

Et ailleurs :

« Si Prométhée t'a formé, et que tu ne sois pas né d'une » autre boue :

. . . . . εἴ σε Προμηθεὺς
Ἔπλασε, καὶ πηλοῦ μὴ 'ξ ἑτέρου γέγονας (*Frag.*, 133 [1]).

Horace constate cette tradition chez les Romains quand il parle « de la boue première travaillée par Prométhée. »

Fertur Prometheus addere principi
Limo coactus, etc. (I *Ode*, XVI, 13).

Et Juvénal parle aussi de jeunes gens formés d'une « meil- » leure boue. »

Et meliore luto finxit præcordia Titan (*Sat.* XIV, 35).

En second lieu, il faut remarquer la tradition de ce que dit la Bible que « Dieu créa l'hommè à son image et ressem- » blance [2]. » Que l'homme ressemble à Dieu qu'il n'a jamais

[1] Citations données par Clément d'Alexandrie. *Strom.*, l. V, c. 14; et par Eusèbe, *Prép. Evang.*, XIII, c. 13; *Pat. grec.*, t. IX, p. 151 et t. XXI, p. 1114.

[2] Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (*Genèse*, I, 26).

VII, il semble que cette ressemblance n'a pu guère être inventée par l'homme. Cependant toute l'antiquité païenne l'atteste.

2. — L'homme créé à l'image de Dieu.

Le premier chantre de la religion grecque répète jusqu'à 39 fois le mot de Θεοειδὴς, *semblable à Dieu* [1].

Platon rappelle les paroles d'Homère et les confirme [2]; ailleurs, il appelle un *beau visage, semblable à Dieu*, ὅταν Θεοειδὲς πρόσωπον ἴδῃ [3]. M. Cousin a supprimé cette tradition en traduisant *visage presque céleste* [4].

C'était la croyance des Pythagoriciens. « Quelques-uns, dit » Diodore d'Aspendia, contemporain de Platon, ont pensé que » l'homme était fait *selon l'image de Dieu*, à cause de l'invisi- » bilité de l'âme. »

Τινὲς κατ' εἰκόνα Θεοῦ τὸν ἄνθρωπον ἐνόμισαν κατὰ τὸ τῆς ψυχῆς ἀόρατον [5].

Le P. Sirmond, effrayé sans doute de cette similitude avec la Bible, a mis en note qu'il est probable que ces extraits ne sont pas de Théodoret.

Au 2e siècle avant J.-C., Phocylide de Milet dit aussi :

« L'âme est une parole et une image de Dieu aux mortels. »

Πνεῦμα γάρ ἐστι Θεοῦ χρῆσις θνητοῖσι, καὶ εἰκών [6].

Ceci est encore trop semblable à la Bible, d'autant qu'il y a bien d'autres assertions Bibliques dans le *poëme directif* d'où ce passage est tiré; aussi tous les érudits du 17e et du 18e siècles, Scaliger, Heinsius, Vossius, Reiskius, Saumaise, Freherus et même Huet, etc., ont déclaré ce poëme le produit de quelque chrétien anonyme. Mais Fabricius, qui, en fait d'antiquités, en savait autant et plus que tous ces érudits, ne put s'empêcher de faire cette remarque :

« Je ne vois point dans les vers de Phocylide quoi que ce » soit qui n'ait pu être écrit par un païen aussi bien que par

[1] *Iliad*, II, 623, et *passim*.
[2] Platon, *République*, l. VI, p. 501 B ; t. IV, p. 654, édit. d'Astius.
[3] *Phèdre*, *ibid.*, t. I, p. 180.
[4] Cousin, *trad. de Platon*, t. VI, p. 58.
[5] *Frag. philos.*, t. II, p. 112, édit. Didot; d'après Théodoret; *Quest. sur la Genèse*, interr. XX ; *Pat. Grecq.*, t. 80, p. 108.
[6] *Poëme didactique*, v. 101, dans la collection de Lectius, t. I, p. 724.

» un juif ou un chrétien... Les Egyptiens et les Grecs, pour » ne pas parler des autres peuples, ont écrit beaucoup de » choses qui s'accordent avec les livres de Moïse [1]. »

Un autre pythagoricien, Erycius, que l'on croit être contemporain d'Ovide, dit aussi :

« Le corps a été fabriqué par le grand Architecte, qui le fa» briqua, en se prenant lui-même pour exemplaire. »

Ὑπὸ τεχνίτα δὲ εἰργασμένον λώστω, ὅς ἐτεχνίτευσεν αὐτὸ ἀρχετύπῳ χρώμενος ἑαυτῷ [2].

C'étaient les Egyptiens qui avaient appris tout cela aux Grecs et aux Romains, d'après Lactance :

« Hermès n'a pas ignoré que l'homme a été fait par Dieu et » à l'image de Dieu. »

At Hermes non ignoravit, hominem, et a Deo, et ad Dei similitudinem esse fictum (*Inst. div.* l. VII, c. 4; *Patr. lat.*, t. VI, p. 746).

Et, en effet, nous trouvons cette doctrine clairement exprimée dans ce qui nous reste de l'Hermès :

« Le Père de toutes choses, l'Esprit qui est la vie et la lu» mière produisit l'homme, *semblable à lui-même*, et l'aima » comme son propre enfant; il était très-beau, *étant l'image* » *de son père*; Dieu aimait donc en réalité sa propre forme, et » il lui livra toutes ses créatures. »

Ὁ δὲ πάντων πατὴρ, ὁ Νοῦς ὢν ζωὴ καὶ φῶς ἀπεκύησεν ἄνθρωπον, αὐτῷ ἴσον οὗ ἠράσθη ὡς ἰδίου τόκου. Περικαλλὴς γάρ, τὴν τοῦ πατρὸς εἰκόνα ἔχων, ὄντως γὰρ καὶ ὁ Θεὸς ἠράσθη τῆς ἰδίας μορφῆς, καὶ παρέδωκε τὰ ἑαυτοῦ πάντα δημιουργήματα (*Pimander*, c. I, n° 12).

On peut dire qu'il y a là un souvenir bien précieux de la création première; que si l'on trouve inexacte l'expression panthéistique *enfanter*, il faut rappeler qu'immédiatement après l'homme est appelé *facture* et *créature*, car Pimander ajoute :

L'homme ayant considéré la *facture* de la formation du » monde dans son père, il voulut lui-même facturer. »

Καὶ κατανοήσας δὲ τὴν τοῦ δημιουργοῦ κτίσιν ἐν τῷ πατρὶ, ἠβουλήθη καὶ αὐτὸς δημιουργαῖν (*ibid.*, n. 13).

[1] Voir Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 721, édit. Harless.

[2] *Frag. philos.*, t. II, p. 112, d'après Clément d'Alex. *Stromat.*, l. V, c. 65, *Pat. Grecq.*, t. IX, p. 52.

Telle était la croyance antique sur l'homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, selon l'expression de la Bible. Or, il ne faudrait pas croire que ce fut là un fait rationnel, et qui a pu être inventé par la raison humaine. D'abord, comme dit aussi la Bible : « Personne n'a jamais vu Dieu [1] ; » comment savoir alors que l'homme est fait à son image ? Et puis combien n'y a-t-il pas de preuves que l'homme ne ressemble pas à Dieu ?

Aussi les philosophes n'ont pas manqué d'assurer et de prouver que l'homme n'est en aucune manière l'image et la ressemblance de Dieu.

3.— L'homme n'est pas l'image de Dieu, d'après les philosophes.

Qu'on lise pour cela Cicéron, qui, par la bouche du grand pontife Cotta, accumule les preuves pour démontrer que l'homme n'est point fait à l'image de Dieu. Cela lui est facile, car il suppose partout que ce sont les politiques, les poëtes et l'orgueil humain qui ont inventé cette croyance [2], et puis saisissant un de ces arguments dialectiques avec lesquels les Aristotéliciens ont établi ou plutôt détruit tant de choses, il prouve que la figure de Dieu doit être une *figure ronde*. Parmi toutes les preuves qu'il en donne, nous reproduisons seulement celle-ci :

« Qu'Epicure plaisante tant qu'il voudra... Qu'il dise qu'il » ne peut comprendre ce que c'est que ce *Dieu tournant et* » *rond*, il ne m'écartera jamais d'un principe qu'il approuve » lui-même. Car il approuve qu'il y ait des Dieux, parce qu'il » est nécessaire qu'il y ait quelque nature éminente et au- » dessus de laquelle il n'y ait rien de meilleur. Or, il est cer- » tain qu'il n'y a rien de meilleur que le Monde ; il n'est point » douteux que ce qui est animé, ce qui a le sentiment, la rai- » son, l'intelligence ne soit meilleur que ce qui en manque. Il » est certain de là que le monde est animé, et est doué de sen- » sation, d'intelligence, de raison. De là il faut conclure que » le monde est Dieu. »

Hic quam volet Epicurus jocetur... et dicat, se non posse intelligere,

[1] Deum nemo vidit unquam (Jean, I, 18).

[2] Cicéron, *De natura deorum*, liv. I, ch. 27.

qualis sit volubilis et rotundus Deus : tamen ex hoc, quod ipse etiam probat, numquam me movebit. Placet enim illi esse Deos, quia necesse sit præstantem esse aliquam naturam, qua nihil sit melius. Mundo autem certe nihil est melius. Nec dubium quin quod animatus sit, habeatque sensum, et rationem, et mentem, id sit melius, quam id quod his careat. Ita efficitur, animantem, sensus, mentis, rationis, mundum esse compotem. Qua ratione, Deum esse mundum concluditur (Cic., *de natura Deorum*, liv. II, ch. 17).

Cette figure ronde donnée au monde comme la plus parfaite avait été inventée par Platon qui qualifia le monde d'animal, et lui donne la *forme orbiculaire*, comme la plus parfaite.

Διὸ καὶ σφαιροειδές... κυκλοτερὲς αὐτὸ ἐτορνεύσατο, etc. [1];

Et c'est là ce qu'il appelle le *Dieu futur*.

Voici son texte :

« Tels sont donc tous les sages desseins d'après lesquels le » *Dieu éternel* ayant réfléchi sur le *Dieu futur*, le fit un corps » poli, uniforme, ayant partout la même profondeur jusqu'au » centre, entier, complet, composé de corps complets eux- » mêmes, il mit au milieu du monde une âme qu'il étendit » dans toutes les parties *de ce nouveau Dieu*, et dans laquelle » il enveloppa, même extérieurement, ce grand corps, et il » établit ainsi *le ciel rond et se mouvant en rond*, seul, soli- » taire, mais pouvant par sa vertu être uni lui-même avec » lui-même, n'ayant besoin d'aucune chose étrangère, se con- » naissant et s'aimant lui-même d'une manière suffisante. » C'est en le formant ainsi qu'il a produit *un Dieu* parfaite- » ment heureux [2]. »

Cette forme ronde donnée à Dieu, par la révélation dialectique, parce que c'est la plus parfaite, séduisit les Dialecticiens chrétiens, au point qu'en 553, le 5e concile général fut obligé de porter la sentence suivante :

« Si quelqu'un dit ou pense que, dans la résurrection, les » corps des hommes ressuscités seront de *figure ronde et or-* » *biculaire*, et n'avoue pas que nous ressusciterons debout, » qu'il soit anathème. »

Si quis dicit aut sentit, in resurrectione, rotundæ et orbicularis figuræ hominum corpora exsuscitantium, neque confitetur erectos nos excitatum

[1] Platon, *Timée*, t. v, p. 144 ; éd. d'Astius.

[2] Platon, *Timée*. Trad. de M. Th.-H. Martin ; *Études sur le Timée*, t. I, p. 95.

tri, anathema sit (Conc. Constantinopl., II, cap. 12 ; dans *Summa Concil.*, de Bail, t. I, p. 161, in-fol.).

Nous avons donné tous ces textes pour prouver que les savants grecs et romains, faisant un Dieu logique, avaient perdu la notion de l'homme fait à l'image de Dieu. C'était la croyance savante à l'époque d'Auguste. Lorsque donc Ovide pose avec cette assurance que l'homme fut fait à l'image des Dieux, il subit une influence contraire. Or, nous croyons qu'à cette époque, à Rome, il n'y avait que les Juifs qui crussent et publiassent que Dieu créa l'homme à son image, et c'est ce que dit Ovide en citant presque la Bible quand il dit que le fils de Japhet créa l'homme à l'image des dieux. (*Finxit in effigiem deorum*, etc.)

Mais voici d'autres traditions Bibliques ;

4. — L'âge d'or. — Le paradis terrestre.

Voilà l'Homme créé ; Ovide ne dit rien de la création de la femme, mais il conserve complétement le souvenir du Paradis terrestre et de la production spontanée des richesses terrestres, sous le nom de *l'Age d'or*.

» L'âge d'or régna le premier, sous lequel, sans aucune
» force, de lui-même, sans loi, la bonne foi et la justice étaient
» cultivées... La terre, sans culture, sans être touchée par le
» râteau, ni déchirée par la charrue, donnait tous ses fruits...
» Le printemps était continuel, les doux zéphirs, de leurs chau-
» des haleines, caressaient les fleurs nées sans semence. »

Aurea prima sata est Ætas, quæ, vindice nullo,
Sponte sua, sine lege, fidem rectumque colebat...
Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis
Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus...
Ver erat æternum, placidique tepentibus auris
Mulcebant Zephiri natos sine semine flores (I, 89, 101, 107).

L'âge d'or est encore une tradition biblique et qui se trouve conservée dans les plus anciens auteurs. Homère en fait le tableau dans sa vie des Cyclopes.

« Se confiant aux dieux immortels, ils ne plantent ni ne
» labourent, mais leurs champs, sans culture et sans travail,
» produisent toutes choses. »

. . . . . Οἵ ῥα Θεοῖσι πεποιθότες ἀθανάτοισιν,
Οὔτε φυτεύουσιν χερσὶν φυτὸν, οὔτ' ἀρόωσιν·
Ἀλλὰ τάγ' ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα πάντα φύονται (*Ody.*, IX, 107).

Hésiode l'appelle *l'Age d'or*, χρύσεον γένος [1].

C'est à lui que Cicéron a emprunté son mot de *aureum genus* [2], et Virgile *aurea gens* [3].

Avant eux, Varron avait déjà dit : « L'état le plus ancien » comme le plus pur de la nature, a été celui où les hommes » vivaient des fruits que la terre produisait d'elle-même. »

Summum gradum fuisse naturalem, quum viverent homines ex iis rebus, quæ inviolata ultro ferret terra (Varro, *de re rustica*, II, ch. 1, n. 4).

Après ces préliminaires qui touchent à la naissance du monde, Ovide, sans transition, nous dit :

« Après que Saturne, ayant été jeté dans le noir Tartare, le » monde se trouva soumis à Jupiter, alors arriva *l'âge d'argent*. »

> Postquam, Saturno tenebrosa in Tartara misso,
> Sub Jove mundus erat, subiit argentea proles (I, 113).

Voilà Saturne précipité dans le tartare; Virgile, au contraire, dit aux Romains que, quand Saturne fut chassé de l'Olympe par Jupiter, il vint dans le Latium, en civilisa les habitants et y fonda *l'Age d'or*.

> Primus ab æthereo venit Saturnus Olympo,
> Arma Jovis fugiens, et regnis exul ademptis...
> Aurea quæ, perhibent, illo sub rege fuere
> Sæcula (*Æneid.*, VIII, 319).

On voit donc quelle discordance il y avait chez les Romains eux-mêmes sur Saturne. C'était une chose à noter.

Jupiter divise l'année en 4 saisons. — Hommes obligés de construire des maisons.— Obligation de cultiver la terre sans alléguer aucune raison.— Les hommes séparés de la tradition ne pouvaient en savoir aucune, ni sur l'introduction du mal dans le monde. — Arrivée de l'âge d'*argent*, où la vertu diminue, puis l'âge de *fer* où tous les vices envahissent le monde.

« La Piété vaincue est morte, et la vierge Astrée, la der» nière des divinités, abandonne cette terre souillée de sang. »

> Victa jacet Pietas, et Virgo, cæde madentes,
> Ultima cœlestum, terras Astræa reliquit (I, 149).

Guerre dans le ciel. — Les Géants veulent en chasser Jupi-

[1] Hésiode, les *Travaux*, 109-208.
[2] Cic. *De Nat. Deo.*, II, 63.
[3] Virg., *Eglog.*, IV, 9, et *Georg.*, II, 538.

ter. — Ils sont foudroyés. — Hommes nouveaux formés de leur sang. — Leur impiété.

Souvenir de la révolte des anges, de leur expulsion du ciel et de leur envoi aux enfers.

A la vue des crimes des hommes, Jupiter forme le projet de les détruire tous.

On ne comprend guère comment Ovide, après avoir appris aux Romains que Jupiter avait mutilé et jeté son père dans le Tartare, vient le leur offrir comme irrité des crimes des hommes. Quel crime avaient-ils commis plus grand que celui de mutiler et d'emprisonner son père?

Quoi qu'il en soit, Jupiter assemble les dieux et leur apprend que dans une promenade qu'il faisait en Arcadie, sous une forme humaine,

Et Deus, humana lustro sub imagine terras (I, 213),

Lycaon, le roi de ce pays, pour s'assurer s'il était vraiment Dieu, lui a offert un corps humain bouilli et rôti à manger. Lycaon a été changé en loup ; mais cela ne suffit pas, Jupiter veut détruire le genre humain, c'est en lançant sur lui sa foudre qu'il veut d'abord le faire périr, puis il se décide à le noyer dans un déluge.

A. BONNETTY.

Le Propriétaire-Gerant : A. BONNETTY.

7710. Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 4. — Avril 1870.

Histoire catholique.

CONSTITUTION DOGMATIQUE
SUR LA FOI CATHOLIQUE
Émise dans la 3e session du saint concile œcuménique du Vatican.

PIE, *évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec l'approbation du Concile, pour souvenir perpétuel.*

Le Fils de Dieu et le Rédempteur du genre humain, Notre Seigneur Jésus-Christ, sur le point de retourner à son Père céleste, a promis d'être avec son Église militante sur la terre tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoi il n'a jamais cessé d'être un instant avec son épouse bien-aimée, de l'assister dans son enseignement, de bénir ses œuvres et de la secourir dans ses périls. Or, cette Providence salutaire, qui a constamment éclaté par d'autres bienfaits innombrables, s'est manifestée principalement par les fruits merveilleux que l'univers chrétien a retirés des Conciles et nommément du Concile de Trente, bien qu'il ait été célébré

CONSTITUTIO DOGMATICA
DE FIDE CATHOLICA,
sessione IIIa sacrosancti œcumenici Concilii Vaticani.

Pius *episcopus, servus servorum Dei, sacro approbante Concilio, ad perpetuam rei memoriam.*

Dei Filius et generis humani redemptor, Dominus noster Jesus Christus, ad Patrem cœlestem rediturus, cum Ecclesia sua in terris militante, omnibus diebus usque ad consummationem sæculi futurum se esse promisit. Quare dilectæ Sponsæ præsto esse, adsistere docenti, operanti benedicere, periclitanti opem ferre nullo unquam tempore destitit. Hæc vero salutaris ejus Providentia, cum ex aliis beneficiis innumeris continenter apparuit, tum iis manifestissime comperta est fructibus, qui orbi christiano e Conciliis œcumenicis ac nominatim e Tridentino, iniquis licet temporibus celebrato, amplissimi prove-

en de mauvais jours. En effet, grâce à eux, on a vu les dogmes très-saints de la Religion définis avec plus de précision et exposés avec plus de développements, les erreurs condamnées et arrêtées, la discipline ecclésiastique rétablie et raffermie avec plus de vigueur, le clergé excité à l'amour de la science et de la piété, des colléges établis pour préparer les jeunes gens à la sainte milice ; enfin, les mœurs des peuples chrétiens renouvelées par une instruction plus soignée des fidèles et par un plus fréquent usage des sacrements. Par là encore, l'union a été rendue plus étroite entre les membres et la tête visible du corps mystique de Jésus-Christ, qui en recevait une plus grande vigueur ; les familles religieuses sont multipliées ainsi que les autres institutions de la piété chrétienne ; par là s'est maintenu constamment le zèle porté jusqu'à l'effusion du sang, pour propager au loin dans tout l'univers le règne de Jésus-Christ.

Toutefois, en rappelant, dans la joie de notre âme, ces bienfaits et d'autres encore, que la divine clémence a accordés à l'Église, surtout par le dernier Concile œcuménique, nous ne pouvons retenir l'expression de notre douleur à la vue des maux très-graves venus surtout de ce que beaucoup ont méprisé l'autorité de ce saint Concile ou négligé ses sages décrets.

Personne en effet ne l'ignore ; en rejetant le divin magistère

pepererunt. Hinc enim sanctissima Religionis dogmata pressius definita, uberiusque exposita, errore damnati atque cohibiti ; hinc ecclesiastica disciplina restituta firmiusque sancita, promotum in Clero scientiæ et pietatis studium, parata adolescentibus ad sacram militiam educandis collegia, christiani populi mores et accuratiore fidelium eruditione et frequentiore sacramentorum usu instaurati. Hinc præterea arctior membrorum cum visibili capite communio, universoque corpori Christi mystico additus vigor ; hinc religiosæ multiplicatæ familiæ, aliaque christianæ pietatis instituta ; hinc ille etiam assiduus et usque ad sanguinis effusionem constans ardor in Christi regno late per orbem propagando.

Verumtamen hæc aliaque insignia emolumenta, quæ per ultimam maxime œcumenicam Synodum divina clementia Ecclesiæ largita est, dum grato, quo par est, animo recolimus, acerbum compescere haud possumus dolorem ob mala gravissima, inde potissimum orta, quod ejusdem sacrosanctæ Synodi apud permultos vel auctoritas contempta, vel sapientissima neglecta fuere decreta.

Nemo enim ignorat hæreses quas Tridentini Patres proscripserunt, dum,

de l'Église, et en laissant les choses de la religion au jugement privé de chacun, les sectes proscrites par les Pères de Trente se sont divisées peu à peu en sectes multiples séparées et se déchirant entre elles, de telle sorte qu'un grand nombre ont vu s'affaiblir la foi en Jésus-Christ. Elles en sont venues à ne plus tenir pour divine la sainte Bible elle-même, qu'elles affirmaient autrefois être la source unique et le seul juge de la doctrine chrétienne, et même à l'assimiler aux fables mythiques.

C'est alors qu'a pris naissance et que s'est répandue trop au loin dans le monde cette doctrine du Rationalisme ou du Naturalisme, qui, opposée en toutes choses à la religion chrétienne, parce qu'elle est une institution surnaturelle, s'attache de tout son pouvoir à établir le règne de ce qu'on appelle la Raison pure ou la Nature, après avoir arraché le Christ, notre seul Seigneur et Sauveur, de l'âme humaine, de la vie et des mœurs des peuples. Laissant donc et rejetant la Religion chrétienne, niant Dieu et son Christ, un grand nombre d'intelligences sont tombées dans l'abîme du Panthéisme, du Matérialisme et de l'Athéisme, à ce point que, venant à nier jusqu'à la Nature rationnelle elle-même et toute règle du droit et du juste, elles s'efforcent de détruire les derniers fondements de la société humaine.

Il est donc arrivé que, cette impiété s'étendant partout, bien des enfants de l'Eglise catholique eux-mêmes sont sortis des

rejecto divino Ecclesiæ magisterio, res ad religionem spectantes privati cujusvis judicio permitterentur, in sectas paulatim dissolutas esse multiplices, quibus inter se dissentientibus et concertantibus, omnis tandem in Christum fides apud non paucos labefactata est. Itaque ipsa sacra Biblia, quæ antea christianæ doctrinæ unicus fons et judex asserebatur, jam non pro divinis haberi, imo mythicis commentis accenseri cœperunt.

Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa Rationalismi seu Naturalismi doctrina, quæ religioni christianæ utpote supernaturali instituto per omnia adversans, summo studio molitur, ut Christo, qui solus Dominus et Salvator noster est, a mentibus humanis, a vita et moribus populorum excluso, meræ quod vocant Rationis vel Naturæ regnum stabiliatur. Relicta autem projectaque christiana Religione, negato vero Deo et Christo ejus, prolapsa tandem est multorum mens in Pantheismi, Materialismi, Atheismi barathrum, ut jam ipsam rationalem Naturam omnemque justi rectique normam negantes, ima humanæ societatis fundamenta diruere connitantur.

Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit, ut plures

voies de la véritable piété, et que chez eux, les vérités ayant diminué peu à peu, le sens catholique s'est amoindri. Car, entraînés par des doctrines diverses et étrangères, et confondant à tort la nature et la grâce, la science humaine et la foi divine, ils sont convaincus de corrompre le sens propre des dogmes que tient et enseigne la sainte Eglise notre mère, et de mettre en péril l'intégrité et la sincérité de la foi.

Au spectacle de tant de maux, comment l'Eglise ne serait-elle pas émue jusqu'au fond de ses entrailles? Car, de même que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité, de même que Jésus-Christ est venu afin de sauver ce qui était perdu et de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu qui étaient dispersés, de même l'Eglise, établie par Dieu mère et institutrice des peuples, sait qu'elle se doit à tous, et elle est toujours disposée et préparée à relever ceux qui sont tombés, à soutenir les défaillants, à embrasser ceux qui reviennent, à confirmer les bons et à les porter vers la perfection. C'est pourquoi elle ne peut s'abstenir en aucun temps d'attester et de prêcher la vérité de Dieu qui guérit toutes choses, car elle n'ignore pas qu'il lui a été dit : « Mon esprit, qui est en toi, et mes paroles » que j'ai posées sur tes lèvres ne se retireront jamais de ta » bouche, ni maintenant, ni dans l'éternité [1]. »

etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque diminutis paulatim veritatibus sensus catholicus attenuaretur. Variis enim ac peregrinis doctrinis abducti, naturam et gratiam, scientiam humanam et fidem divinam perperam commiscentes, genuinum sensum dogmatum, quem tenet ac docet S. M. Ecclesia depravare, integritatemque et sinceritatem fidei in periculum adducere comperiuntur.

Quibus omnibus perspectis, fieri qui potest ut non commoveantur intima Ecclesiæ viscera? Quemadmodum enim Deus vult omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire; quemadmodum Christus venit, ut salvum faceret, quod perierat, et filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum : ita Ecclesia, a Deo populorum mater et magistra constituta, omnibus debitricem se novit, ac lapsos erigere, labantes sustinere, revertentes amplecti, confirmare bonos et ad meliora provehere parata semper et intenta est. Quapropter nullo tempore a Dei veritate, quæ sanat omnia, testanda et prædicanda quiescere potest, sibi dictum esse non ignorans : *Spiritus meus qui est in te, et verba mea, quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo amodo et usque in sempiternum* [1].

[1] Isaïe, LIX, 21.

C'est pourquoi, marchant sur les traces de Nos prédécesseurs, et selon le devoir de Notre charge apostolique, Nous n'avons jamais cessé d'enseigner et de défendre la vérité catholique, et de réprouver les doctrines perverses. Mais à présent, au milieu des Evêques du monde entier, siégeant avec Nous et jugeant, réunis dans le Saint-Esprit par Notre autorité en ce saint Synode, et appuyés sur la parole de Dieu écrite ou traditionnelle telle que Nous l'avons reçue, saintement conservée et fidèlement exposée par l'Eglise catholique, nous avons résolu de professer et de déclarer du haut de cette chaire de Pierre, en face de tous, la doctrine salutaire de Jésus-Christ, en proscrivant et condamnant les erreurs contraires au nom de l'autorité qui Nous a été confiée par Dieu.

CHAPITRE I. — De Dieu, créateur de toutes choses.

La sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, croit et confesse qu'il y a un seul Dieu vrai et vivant, Créateur et Seigneur du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté, et en toute perfection; qui, étant une substance spirituelle, unique, absolument simple et non changeante, doit être enseigné, comme réellement et par essence, distinct du monde, très-heureux en soi et de soi, et indiciblement élevé au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui.

Nos itaque, inhærentes Prædecessorum Nostrorum vestigiis, pro supremo Nostro apostolico munere veritatem catholicam docere ac tueri, perversasque doctrinas reprobare nunquam intermisimus. Nunc autem sedentibus Nobiscum et judicantibus universi orbis Episcopis, in hanc œcumenicam Synodum auctoritate Nostra in Spiritu Sancto congregatis, innixi Dei verbo scripto et tradito, prout ab Ecclesia catholica sancte custoditum et genuine expositum accepimus, ex hac Petri Cathedra in conspectu omnium salutarem Christi doctrinam profiteri et declarare constituimus, adversis erroribus potestate nobis a Deo tradita proscriptis atque damnatis.

CAPUT I. — De Deo rerum omnium creatore.

Sancta catholica apostolica romana Ecclesia credit et confitetur, unum esse Deum verum et vivum, Creatorem ac Dominum cœli et terræ, omnipotentem, æternum, immensum, incomprehensibilem, intellectu ac voluntate omnique perfectione infinitum; qui cum sit una singularis, simplex omnino et incommutabilis substantia spiritualis, prædicandus est re et essentia a mundo distinctus, in se et ex se beatissimus, et super omnia, quæ præter ipsum sunt et concipi possunt, ineffabiliter excelsus.

Ce seul vrai Dieu, par sa bonté et sa vertu toute-puissante, non pas pour augmenter son bonheur, non pour acquérir, mais pour manifester sa perfection par les biens qu'il distribue aux créatures, et par sa volonté pleinement libre, « a créé » ensemble du néant, dès le commencement des temps, l'une » et l'autre création, la spirituelle et la corporelle, à savoir les » anges et le monde, et ensuite les hommes, comme constitués » en même temps d'esprit et de corps [1]. »

Or, Dieu protège et gouverne par sa Providence toutes les choses qu'il a créées, « atteignant avec force d'une fin à l'au» tre et disposant toutes choses avec douceur [2]; car toutes » les choses sont sans voile et à découvert devant ses » yeux [3], » même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures.

CHAPITRE II. — De la Révélation.

La même sainte Eglise, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses créées; « car les choses invisibles de Dieu » sont rendues intelligibles depuis la création du monde, » au moyen des choses créées [4]. » Cependant il a plu à la

Hic solus verus Deus, bonitate sua et omnipotenti virtute, non ad augendam suam beatitudinem, nec ad acquirendam, sed ad manifestandam perfectionem suam per bona, quæ creaturis impertitur, *liberrimo consilio simul ab initio temporis utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam* [1].

Universa vero, quæ condidit, Deus providentia sua tuetur atque gubernat, *attingens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter* [2]. *Omnia enim nuda et aperta sunt oculis ejus* [3], ea etiam, quæ libera creaturarum actione futura sunt.

CAPUT II. — De revelatione.

Eadem Sancta Mater Ecclesia tenet et docet, Deum rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine e rebus creatis certo cognosci posse; *invisibilia enim ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur* [4] : attamen placuisse ejus sapientiæ et bonitati, alia,

[1] *Conc. Later.* IV, c. 1, *Firmiter.*
[2] *Sap.*, VIII, 1.
[3] *Cf. Hebr.*, IV, 13.
[4] *Rom.*, I, 20.

sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets de sa volonté par une autre voie, qui est la voie surnaturelle, selon ce que dit l'Apôtre : « Dieu, qui a parlé autrefois à nos pères bien souvent et en » bien des manières, par les prophètes, nous a parlé en ces » derniers temps et de nos jours par son Fils [1]. »

C'est à cette révélation divine qu'il faut attribuer que ce qui, dans les choses divines, n'est pas inaccessible à la raison humaine, peut être connu, dans la condition présente du genre humain, facilement de tous les hommes. La Révélation ne doit pas cependant être dite absolument nécessaire pour cette cause, mais parce que Dieu, dans sa bonté infinie, a ordonné l'homme pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour participer aux biens divins qui surpassent absolument l'intelligence de l'homme, « car l'œil de l'homme n'a point vu, son » oreille n'a point entendu, son cœur n'a jamais senti ce que » Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment [2]. »

Or, cette Révélation surnaturelle, selon la foi de l'Église universelle, qui a été proclamée par le saint Concile de Trente, est contenue dans les livres écrits et dans les traditions non écrites qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ même par les Apôtres, ou transmises comme par les mains des Apôtres

eaque supernaturali via se ipsum ac æterna voluntatis suæ decreta humano generi revelare, dicente Apostolo : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissime, diebus istis locutus est nobis in Filio* [1].

Huic divinæ revelationi tribuendum quidem est, ut ea, quæ in rebus divinis humanæ rationi per se impervia non sunt, in præsenti quoque generis humani conditione ab omnibus expedite, firma certitudine et nullo admixto errore cognosci possint. Non hac tamen de causa Revelatio absolute necessaria dicenda est, sed quia Deus ex infinita bonitate sua ordinavit hominem ad finem supernaturalem, ad participanda scilicet bona divina, quæ humanæ mentis intelligentiam omnino superant ; *siquidem oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum* [2].

Hæc porro supernaturalis Revelatio, secundum universalis Ecclesiæ fidem, a sancta Tridentina Synodo declaratam, continetur in libris scriptis et sine scripto traditionibus, quæ ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, aut ab ipsis Apostolis Spiritu Sancto dictante quasi per manus traditæ, ad nos usque per-

[1] *Hebr.*, I, 1, 2.
[2] I *Cor.*, II, 9.

sous l'inspiration du Saint-Esprit, sont venues jusqu'à nous [1]. Et ces livres de l'Ancien et du Nouveau Testament doivent être tenus pour saints et canoniques en entier, dans toutes leurs parties, tels qu'ils sont énumérés dans le décret du Concile de Trente et qu'ils se trouvent dans l'ancienne édition latine de la Vulgate. Ces livres, l'Eglise les tient pour saints et canoniques, non point parce que, composés par la seule habileté humaine, ils ont été ensuite approuvés par l'autorité de l'Eglise, non-seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans erreur, mais parce que, écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été confiés comme tels à l'Eglise elle-même.

Mais parce que certains hommes exposent mal ce que le saint Concile de Trente a salutairement décrété touchant l'interprétation de la divine Ecriture, afin de maîtriser les esprits en révolte, Nous, renouvelant le même décret, Nous déclarons que l'esprit de ce décret est que sur les choses de la foi et des mœurs qui concernent l'édifice de la doctrine chrétienne, il faut tenir, pour le vrai sens de la sainte Ecriture, celui qu'a toujours tenu et que tient notre sainte mère l'Eglise, à qui il appartient de déterminer le vrai sens et l'interprétation des saintes Ecritures; en sorte qu'il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture sainte contrairement à ce sens, ou même contrairement au sentiment unanime des Pères.

venerunt [1]. Qui quidem veteris et novi Testamenti libri integri cum omnibus suis partibus, prout in ejusdem Concilii decreto recensentur, et in veteri Vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati; nec ideo dumtaxat, quod revelationem sine errore contineant, sed propter ea quod Spiritu Sancto inspirante conscripti Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt.

Quoniam vero, quæ sancta Tridentina Synodus de interpretatione divinæ Scripturæ ad coercenda petulantia ingenia salubriter decrevit, a quibusdam hominibus prave exponuntur, Nos, idem decretum renovantes, hanc illius mentem esse declaramus, ut in rebus fidei et morum, ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium, is pro vero sensu Sacræ Scripturæ habendus sit, quem tenuit ac tenet Sancta Mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu et interpretatione Scripturarum sanctarum; atque ideo nemini licere contra hunc sensum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum ipsam Scripturam Sacram interpretari.

[1] *Conc. Trid.*, sess. IV, Decr. *de Can. Script.*

CHAPITRE III. — De la Foi.

Puisque l'homme dépend tout entier de Dieu comme de son Créateur et Seigneur, puisque la Raison créée est absolument sujette à la vérité increée, nous sommes tenus de rendre, par la foi, à Dieu révélateur, l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté. Or, cette foi, qui est le commencement du salut de l'homme, l'Eglise catholique professe que c'est une vertu surnaturelle, par laquelle, avec l'inspiration et le secours de la grâce de Dieu, nous croyons vraies les choses qu'il nous a révélées, non pas à cause de la vérité intrinsèque des choses perçues par la lumière de la Raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même, qui nous les révèle et qui ne peut ni être trompé ni tromper. « Car la foi, selon » le témoignage de l'Apôtre, est la substance des choses que » nous devons espérer, la démonstration des choses que nous » ne voyons pas [1]. »

Néanmoins, afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la Raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins et surtout les miracles et les prophéties, lesquels, en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très-certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les Prophètes, et surtout Notre-Seigneur

CAPUT III. — De Fide.

Quum homo a Deo tanquam Creatore et Domino suo totus dependeat, et Ratio creata increatæ veritati penitus subjecta sit, plenum revelanti Deo intellectus et voluntatis obsequium fide præstare tenemur. Hanc vero fidem, quæ humanæ salutis initium est, Ecclesia catholica profitetur, virtutem esse supernaturalem, qua, Dei aspirante et adjuvante gratia, ab eo revelata vera esse credimus, non propter intrinsecam rerum veritatem naturali Rationis lumine perspectam, sed propter auctoritatem ipsius Dei revelantis, qui nec falli nec fallere potest. *Est enim fides*, testante Apostolo, *sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* [1].

Ut nihilominus fidei nostræ obsequium Rationi consentaneum esset, voluit Deus cum internis Spiritus Sancti auxiliis externa jungi revelationis suæ argumenta, facta scilicet divina atque imprimis miracula et prophetias, quæ cum Dei omnipotentiam et infinitam scientiam luculenter commonstrent, divinæ revelationis signa sunt certissima et omnium intelligentiæ accommodata. Quare tum Moyses et Prophetæ, tum ipse maxime Christus Dominus multa et manifes-

[1] *Hebr.*, XI, 1.

Jésus-Christ, ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat; c'est pour cela qu'il est dit des Apôtres : « Pour » eux, s'en étant allés, ils prêchèrent partout, avec la coopéra» tion du Seigneur, qui confirmait leur parole par les miracles » qui suivaient [1]. » Et encore : « Nous avons une parole pro» phétique certaine, à laquelle vous faites bien d'être attentifs » comme à une lumière qui luit dans un endroit ténébreux [2]. »

Mais encore, bien que l'assentiment de la foi ne soit pas un aveugle mouvement de l'esprit, personne cependant ne peut adhérer à la révélation évangélique, comme il le faut, pour obtenir le salut, sans une illumination et une inspiration de l'Esprit-Saint qui « donne à tous la douceur à consentir et à » croire à la vérité [3]. » C'est pourquoi la foi en elle-même, alors même qu'elle n'opère pas par la charité, est un don de Dieu, et son acte est une œuvre qui se rapporte au salut, acte par lequel l'homme offre à Dieu lui-même une libre obéissance, en concourant et en coopérant à sa grâce, à laquelle il pourrait résister.

Or, on doit croire d'une foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu, écrite ou traditionnelle, et tout ce qui est proposé par l'Église comme vérité divinement révélée, soit en vertu d'un jugement solennel, soit dans l'exercice de son magistère ordinaire et universel.

tissime miracula et prophetias ediderunt; et de Apostolis legimus : *Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante, sequentibus signis* [1]. Et rursum scriptum est : *Habemus firmiorem propheticum sermonem, cui bene facitis attendentes quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco* [2].

Licet autem fidei assensus nequaquam sit motus animi cæcus, nemo tamen evangelicæ prædicationi consentire potest, sicut oportet ad salutem consequendam, absque illuminatione et inspiratione Spiritus Sancti, *qui dat omnibus suavitatem in consentiendo et credendo veritati* [3]. Quare fides ipsa in se, etiamsi per charitatem non operetur, donum Dei est, et actus ejus est opus ad salutem pertinens, quo homo liberam præstat ipsi Deo obedientiam, gratiæ ejus, cui resistere posset, consentiendo et cooperando.

Porro fide divina et catholica ea omnia credenda sunt, quæ in verbo Dei scripto vel tradito continentur, et ab Ecclesia sive solemni judicio, sive ordinario et universali magisterio tanquam divinitus revelata credenda proponuntur.

Quoniam vero sine fide impossibile est placere Deo, et ad filiorum ejus con-

[1] Marc., XVI, 20.
[2] II Petr., I, 19.
[3] *Syn. Araus.* II, can. 7.

Mais parce qu'il est impossible sans la Foi de plaire à Dieu et d'entrer en partage avec ses enfants, personne ne se trouve justifié sans elle, et ne parvient à la vie éternelle s'il n'y a persévéré jusqu'à la fin. Et pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Eglise catholique seule appartiennent ces caractères si nombreux et si admirables établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Eglise par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté évidente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel motif de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine.

Et par là, «comme un signe dressé au milieu des nations[1],» elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et elle apprend à ses enfants que la foi qu'ils professent repose sur un très-solide fondement.

A ce témoignage, se joint le secours efficace de la vertu d'en haut. Car le Seigneur très-miséricordieux excite et aide par sa grâce ceux qui sont dans l'erreur, afin qu'ils puissent

sortium pervenire, ideo nemini unquam sine illa contigit justificatio, nec ullus, nisi in ea perseveraverit usque in finem, vitam æternam assequetur. Ut autem officio veram fidem amplectendi, in eaque constanter perseverandi satisfacere possemus, Deus, per Filium suum unigenitum, Ecclesiam instituit, suæque institutionis manifestis notis instruxit, ut ea tanquam custos et magistra verbi revelati ab omnibus posset agnosci. Ad solam enim catholicam Ecclesiam ea pertinent omnia, quæ ad evidentem fidei christianæ credibilitatem tam multa et tam mira divinitus sunt disposita. Quin etiam Ecclesia per se ipsa, ob suam nempe admirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus bonis fecunditatem, ob catholicam unitatem, invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile.

Quo fit, ut ipsa veluti *signum levatum in nationes*[1], et ad se invitet qui nondum crediderunt, et filios suos certiores faciat, firmissimo niti fundamento fidem, quam profitentur.

Cui quidem testimonio efficax subsidium accedit ex superna virtute. Etenim benignissimus Dominus et errantes gratia sua excitat atque adjuvat, ut ad

[1] Isaïe, xi, 12.

arriver à la connaissance de la vérité, et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce, qui ne manque que lorsqu'on y manque, afin qu'ils demeurent dans cette même lumière. Aussi tout autre est la condition de ceux qui ont adhéré à la vérité catholique par le don divin de la foi, et de ceux qui, conduits par les opinions humaines, suivent une fausse religion ; car ceux qui ont embrassé la foi sous le magistère de l'Eglise ne peuvent jamais avoir aucun juste motif de l'abandonner, et de révoquer en doute cette foi. C'est pourquoi rendant grâces à Dieu le Père, qui nous a faits dignes de participer au sort des Saints dans la lumière, ne négligeons pas un si grand avantage ; mais plutôt, les yeux attachés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, gardons le témoignage inébranlable de notre espérance.

CHAPITRE IV. — De la foi et de la raison.

L'Eglise catholique a toujours tenu aussi et tient d'un consentement perpétuel qu'il y a deux ordres de connaissances, ordres distincts non-seulement en principe, mais dans leur objet : en principe, parce que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine ; objectivement, parce qu'en dehors des choses auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il y a des mystères cachés en Dieu proposés à notre croyance, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine. C'est pourquoi l'apôtre, qui atteste

agnitionem veritatis venire possiut ; et eos, quos de tenebris transtulit in admirabile lumen suum, in hoc eodem lumine ut perseverent, gratia sua confirmat, non deserens, nisi deseratur. Quo circa minime par est conditio eorum, qui per cœleste fidei donum catholicæ veritati adhæserunt, atque eorum, qui ducti opinionibus humanis, falsam religionem sectantur ; illi enim, qui fidem sub Eclesiæ magisterio susceperunt, nullam unquam habere possunt justam causam mutandi, aut in dubium fidem eamdem revocandi. Quæ cum ita sint, gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine, tantam ne negligamus salutem, sed aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem.

CAPUT IV. — De fide et ratione.

Hoc quoque perpetuus Ecclesiæ catholicæ consensus tenuit et tenet, duplicem esse ordinem cognitionis, non solum principio, sed objecto etiam distinctum, principio quidem, quia in altero naturali ratione, in altero fide divina cognoscimus ; objecto autem, quia præter ea, ad quæ naturalis ratio pertingere potest, credenda nobis proponuntur mysteria in Deo abscondita, quæ, nisi revelata divinitus, innotescere non possunt. Quocirca Apostolus, qui a

que Dieu est connu aux nations par les choses créées, dit cependant à propos « de la grâce et de la vérité, qui nous sont » venues par Jésus-Christ[1] : « Nous parlons de la sagesse de » Dieu en mystère, sagesse qui a été cachée, que Dieu a prédes- » tinée pour notre gloire avant les siècles, qu'aucun des princes » de ce siècle n'a connue, — mais Dieu nous l'a révélée par son » Esprit : car l'Esprit scrute toutes choses, les profondeurs » mêmes de Dieu[2]. » Et le Fils unique lui-même rend témoignage au Père, « de ce qu'il a caché ces choses aux sages et » aux prudents, et les a révélées aux petits[3]. »

Lorsque la Raison, de son côté, éclairée par la Foi, cherche soigneusement, pieusement et prudemment, elle trouve, par le don de Dieu, quelque intelligence très-fructueuse des mystères, tant par l'analogie des choses qu'elle connaît naturellement, que par le rapport des mystères, entre eux et avec la fin dernière de l'homme, sans toutefois être jamais apte à les percevoir comme les verités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins surpassent tellement par leur nature l'intelligence créée que, bien que transmis par la révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore couverts du voile de la foi elle-même, et comme enveloppés d'une sorte de brouillard tant que nous voyageons en étrangers dans cette

gentibus Deum per ea, quæ facta sunt, cognitum esse testatur, disserens tamen de *gratia et veritate, quæ per Jesum Christum facta est*[1], pronuntiat : *Loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ absondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram, quam nemo principum hujus sæculi cognovit, nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum; Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei*[2]. Et ipse Unigenitus confitetur Patri, *quia abscondit hæc a sapientibus et prudentibus, et revelavit ea parvulis*[3].

Ac Ratio quidem, Fide illustrata, cum sedulo, pie et sobrie quærit, aliquam, Deo dante, mysteriorum intelligentiam eamque fructuosissimam assequitur, tum ex eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia, tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo ; nunquam tamen idonea redditur ad ea perspicienda instar veritatum, quæ proprium ipsius objectum constituunt. Divina enim mysteria suapte natura intellectum creatum sic excedunt, ut etiam revelatione tradita et fide suscepta, ipsius tamen fidei velamine contecta et quadam quasi caligine obvoluta maneant, quamdiu in hac

[1] Jean, I, 17.
[2] *I Cor.*, II, 7, 9.
[3] Matth., XI, 25.

vie mortelle, hors de Dieu ; car nous marchons guidés par la foi et non par la vue [1].

Mais quoique la Foi soit au-dessus de la Raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison ; or Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. Cette apparence imaginaire de contradiction vient principalement, ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Église, ou de ce que les erreurs des opinions sont prises pour les jugements de la raison. Nous déclarons donc toute proposition contraire à une vérité attestée par la foi, absolument fausse [2]. Or, l'Église qui a reçu avec la mission apostolique d'enseigner, le mandat de garder le dépôt de la foi, tient aussi de Dieu le droit et la charge « de proscrire la science de faux nom, afin » que nul ne soit trompé par la philosophie et la vaine sophis- » tique [3]. » C'est pourquoi tous les chrétiens fidèles non-seulement ne doivent pas défendre comme des conclusions certaines de la science les opinions qu'on sait être contraires à la doctrine de la foi, surtout lorsqu'elles ont été réprouvées par l'Église ; mais encore ils sont tenus de les tenir bien plutôt

mortali vita, peregrinamur a Domino; per fidem enim ambulamus, et non per speciem [1].

Verum etsi Fides sit supra Rationem, nulla tamen unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest; cum idem Deus, qui mysteria revelat et fidem infundit, animo humano rationis lumen indiderit, Deus autem negare seipsum non possit, nec verum vero unquam contradicere. Inanis autem hujus contradictionis species inde potissimum oritur, quod vel fidei dogmata ad mentem Ecclesiæ intellecta et exposita non fuerint, vel opinionum commenta pro rationis effatis habeantur. Omnem igitur assertionem veritati illuminatæ fidei contrariam omnino *falsam esse definimus* [2]. Porro Ecclesia, quæ una cum apostolico munere docendi, mandatum accepit, fidei depositum custodiendi, jus etiam et officium divinitus habet *falsi nominis scientiam proscribendi, ne quis decipiatur per philosophiam, et inanem fallaciam* [3]. Quapropter omnes christiani fideles hujusmodi opiniones, quæ fidei doctrinæ contrariæ esse cognoscuntur, maxime si ab Ecclesia reprobatæ fuerint, non solum prohibentur

[1] *II Cor.*, v, 7.
[2] *Conc, Lat.* v, Bulla *Apostolici regiminis.*
[3] *Coloss.* II, 8.

pour des erreurs qui se couvrent de l'apparence trompeuse de la vérité.

Et non-seulement la Foi et la Raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se prêtent un mutuel secours ; la droite Raison démontre les fondements de la Foi, et, éclairée par sa lumière, développe la science des choses divines ; la foi délivre et prémunit la raison des erreurs, et l'enrichit d'amples connaissances. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes ; bien plus, elle reconnaît même que les sciences et les arts, en tant que venant de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont traités convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce. Elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences, dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière ; mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, en admettant des erreurs, ou en dépassant leurs limites respectives pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi.

Car la doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'a pas été livrée comme une invention philosophique aux perfection-

quam legitimas scientiæ conclusiones defendere, sed pro erroribus potius, qui fallacem veritatis speciem præ se ferant, habere tenentur omnino.

Neque solum Fides et Ratio inter se dissidere nunquam possunt, sed opem quoque sibi mutuam ferunt, cum recta ratio fidei fundamenta demonstret, ejusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat ; fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur, eamque multiplici cognitione instruat. Quapropter tantum abest, ut Ecclesia humanarum artium et disciplinarum culturæ obsistat, ut hanc multis modis juvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat aut despicit ; fatetur imo, eas, quemadmodum a Deo, scientiarum Domino, profectæ sunt, ita si rite pertractentur, ad Deum, juvante ejus gratia, perducere. Nec sane ipsa vetat, ne hujusmodi disciplinæ, in suo quæque ambitu, propriis utantur principiis et propria methodo ; sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet, ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant, aut fines proprios transgressæ, ea, quæ sunt fidei, occupent et perturbent.

Neque enim fidei doctrina, quam Deus revelavit, velut philosophicum inventum proposita est humanis ingeniis perficienda, sed tanquam divinum de-

nements des esprits humains, mais elle a été transmise comme un dépôt divin à l'épouse du Christ, pour être fidèlement gardée et infailliblement enseignée. Aussi doit-on toujours retenir le sens des dogmes sacrés que la sainte mère l'Eglise a déterminé une fois pour toutes, et ne jamais s'en écarter sous prétexte et au nom d'une intelligence supérieure de ces dogmes.

« Qu'elles croissent donc et progressent abondamment et » grandement dans chacun comme dans tous, chez tout » homme aussi bien que dans toute l'Eglise, durant le cours » des âges et des siècles, l'intelligence, la science et la sagesse; » mais seulement chacune dans sa sphère, c'est-à-dire dans » le même dogme, le même sens et la même expression[1]. »

CANONS.

I. De Dieu créateur de toutes choses.

1. Si quelqu'un nie un seul vrai Dieu créateur et maître des choses visibles et invisibles, qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un ne rougit pas d'affirmer qu'en dehors de la matière il n'existe rien; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et de toutes choses; qu'il soit anathème.

positum Christi Sponsæ tradita, fideliter custodienda et infallibiliter declaranda. Hinc sacrorum quoque dogmatum is sensus perpetuo est retinend quem semel declaravit sancta Mater Ecclesia, nec unquam ab eo sensu, alti ris intelligentiæ specie et nomine, recedendum.

Crescat igitur et multum vehementerque proficiat, tam singulorum, quam omnium, tam unius hominis, quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia; sed in suo dumtaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia[1].

CANONES.

I. De Deo rerum omnium Creatore.

1. Si quis unum verum Deum visibilium et invisibilium Creatorem et Dominum negaverit; anathema sit.

2. Si quis præter materiam nihil esse affirmare non erubuerit; anathema sit.

3. Si quis dixerit, unam eamdemque esse Dei et rerum omnium substantiam vel essentiam; anathema sit.

[1] Vinc. Lir. *Common.*, n. 28.

4. Si quelqu'un dit que les choses finies, soit corporelles, soit spirituelles, ou du moins les spirituelles, sont émanées de la substance divine ;

Ou que la divine essence par la manifestation ou l'évolution d'elle-même devient toutes choses ;

Ou, enfin, que Dieu est l'être univesel ou indéfini qui, en se déterminant lui-même, constitue l'universalité des choses en genres, espèces et individus ; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un ne confesse pas que le monde et que toutes les choses qui y sont contenues, soit spirituelles, soit matérielles, ont été, quant à toute leur substance, produites du néant par Dieu ;

Ou dit que Dieu a créé, non par sa volonté libre de toute nécessité, mais aussi nécessairement que nécessairement il s'aime lui-même ;

Ou nie que le monde ait été fait pour la gloire de Dieu ; qu'il soit anathème.

II. De la révélation.

1. Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre créateur et maître, ne peut pas être connu avec certitude, par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses qui ont été créées ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit qu'il ne peut pas se faire, ou qu'il n'est

4. Si quis dixerit, res finitas, tum corporeas tum spirituales, aut saltem spirituales, e divina substantia emanasse ;

Aut divinam essentiam sui manifestatione vel evolutione fieri omnia ;

Aut denique Deum esse ens universale seu indefinitum, quod, sese determinando, constituat rerum universitatem in genera, species et individua distinctam ; anathema sit.

5. Si quis non confiteatur, mundum, resque omnes, quæ in eo continentur, et spirituales et materiales, secundum totam suam substantiam a Deo ex nihilo esse productas ;

Aut Deum dixerit non voluntate ab omni necessitate libera, sed tam necessario creasse, quam necessario amat seipsum ;

Aut mundum ad Dei gloriam conditum esse negaverit ; anathema sit.

II. — De revelatione.

1. Si quis dixerit, Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea, quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine certe cognosci non posse ; anathema sit.

2. Si quis dixerit, fieri non posse, aut non expedire, ut per revelationem

pas utile que l'homme par la révélation divine soit instruit sur Dieu et sur le culte qui doit lui être rendu; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit que l'homme ne peut pas être divinement élevé à une connaissance et à une perfection, qui dépasse la naturelle, mais qu'il peut et doit arriver de lui-même à la possession finale de toute vérité et de tout bien, par un progrès continu ; qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un ne reçoit pas dans leur intégrité, avec toutes leurs parties, comme sacrés et canoniques, les livres de l'Ecriture sainte, comme le saint Concile de Trente les a énumérés, ou nie qu'ils soient divinement inspirés ; qu'il soit anathème.

III. De la foi.

1. Si quelqu'un dit que la Raison humaine est indépendante, de telle sorte que la Foi ne peut pas lui être commandée par Dieu ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit que la Foi divine ne se distingue pas de la science naturelle de Dieu et des choses morales, et que par conséquent il n'est pas requis pour la foi divine, que la vérité révélée soit crue à cause de l'autorité de Dieu, qui en a fait la révélation ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut pas devenir croyable par des signes extérieurs, et par conséquent les hommes ne doivent être amenés à la foi que par la seule expérience intérieure de chacun d'eux, ou par l'inspiration privée ; qu'il soit anathème.

divinam homo de Deo, cultuque ei exhibendo edoceatur ; anathema sit.

3. Si quis dixerit, hominem ad cognitionem et perfectionem, quæ naturalem superet, divinitus evehi non posse, sed ex seipso ad omnis tandem veri et boni possessionem jugi profectu pertingere posse et debere ; anathema sit.

4. Si quis Sacræ Scripturæ libros integros cum omnibus suis partibus, prout illos sancta Tridentina Synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit, aut eos divinitus inspiratos esse negaverit ; anathema sit.

III. De fide.

1. Si quis dixerit, rationem humanam ita independentem esse, ut fides ei a Deo imperari non possit ; anathema sit.

2. Si quis dixerit, fidem divinam a naturali de Deo et rebus moralibus scientia non distingui, ac propterea ad fidem divinam non requiri, ut revelata veritas propter auctoritatem Dei revelantis credatur ; anathema sit.

3. Si quis dixerit, revelationem divinam externis signis credibilem fieri non posse, ideoque sola interna cujusque experientia aut inspiratione privata homines ad fidem moveri debere ; anathema sit.

4. Si quelqu'un dit qu'il ne peut y avoir de miracles, et par conséquent, que tous les récits de miracles, même ceux que contient l'Ecriture sacrée, doivent être relégués parmi les fables ou les mythes ; ou que les miracles ne peuvent jamais être connus avec certitude et que l'origine divine de la religion chétienne n'est pas valablement prouvée par eux ; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un dit que l'assentiment de la foi chrétienne n'est pas libre, mais qu'il est produit nécessairement par les arguments de la raisòn humaine ; ou que la Grâce de Dieu n'est nécessaire que pour la foi vivante qui opère par la charité ; qu'il soit anathème.

6. Si quelqu'un dit que les fidèles et ceux qui ne sont pas encore parvenus à la foi seule véritable sont dans une même situation, de telle sorte que les catholiques peuvent avoir de justes motifs de mettre en doute la foi qu'ils ont déjà reçue sous le magistère de l'Eglise, en suspendant leur assentiment, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi ; qu'il soit anathème.

IV. De la foi et de la raison.

1. Si quelqu'un dit que dans la révélation divine il n'y a aucun vrai mystère proprement dit, mais que tous les dogmes de la foi peuvent être compris et démontrés par la Raison convenablement cultivée au moyen des principes naturels ; qu'il soit anathème.

4. Si quis dixerit, miracula nulla fieri posse, proindeque omnes de iis narrationes, etiam in Sacra Scriptura contentas, inter fabulas vel mythos ablegandas esse, aut miracula certo cognosci nunquam posse, nec iis divinam religionis christianæ originem rite probari; anathema sit.

5. Si quis dixerit, assensum fidei christianæ non esse liberum, sed argumentis humanæ rationis necessario produci; aut ad solam fidem vivam, quæ per charitatem operatur gratiam Dei necessariam esse; anathema sit.

6. Si quis dixerit, parem esse conditionem fidelium atque eorum, qui ad fidem unice veram nondum pervenerunt, ita ut catholici justam causam habere possint, fidem, quam sub Ecclesiæ magisterio jam susceperunt, assensu suspenso in dubium vocandi, donec demonstrationem scientificam credibilitatis et veritatis fidei suæ absolverint; anathema sit.

IV. De fide et ratione.

1. Si quis dixerit, in revelatione divina nulla vera et proprie dicta mysteria contineri, sed universa fidei dogmata posse per rationem rite excultam e naturalibus principiis intelligi et demonstrari; anathema sit.

2. Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté, que l'on puisse tenir pour vraies leurs assertions, quand même elles seraient contraires à la doctrine révélée, ou que l'Eglise ne les peut proscrire ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit qu'il peut se faire, qu'on doive quelquefois, selon le progrès des sciences, donner aux dogmes proposés par l'Eglise un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Eglise ; qu'il soit anathème.

C'est pourquoi, remplissant le devoir de notre suprême charge pastorale, Nous conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, et, par l'autorité de ce même Dieu, notre Sauveur, Nous ordonnons à tous les fidèles du Christ, et surtout à ceux qui sont à leur tête ou qui sont chargés de la mission d'enseigner, qu'ils apportent tout leur zèle et tous leurs soins à écarter et à éliminer ces erreurs de la sainte Eglise, et à propager la très-pure lumière de la foi.

Mais, parce que ce n'est pas assez d'éviter le péché d'hérésie, si on ne fuit aussi diligemment les erreurs qui s'en rapprochent plus ou moins, Nous avertissons tous les chrétiens qu'ils ont le devoir d'observer les Constitutions et les Décrets par lesquels le Saint-Siége a proscrit et condamné les opinions perverses de ce genre, qui ne sont pas énumérées ici tout au long.

2. Si quis dixerit, disciplinas humanas ea cum libertate tractandas esse, ut earum assertiones, etsi doctrinæ revelatæ adversentur, tanquam veræ retineri, neque ab Ecclesia proscribi possint ; anathema sit.

3. Si quis dixerit, fieri posse, ut dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando, secundum progressum scientiæ sensus tribuendus sit alius ab eo quem intellexit et intelligit Ecclesia ; anathema sit.

Itaque supremi pastoralis Nostri officii debitum exequentes, omnes Christi fideles, maxime vero eos, qui præsunt vel docendi munere funguntur, per viscera Jesu-Christi obtestamur, nec non ejusdem Dei et Salvatoris Nostri auctoritate jubemus, ut ad hos errores a Sancta Ecclesia arcendos et eliminandos, atque purissimæ fidei lucem pandendam studium et operam conferant.

Quoniam vero satis non est hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedunt ; omnes officii monemus servandi etiam Constitutiones et Decreta, quibus pravæ ejusmodi opiniones, quæ isthic diserte non enumerantur, ab hac Sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt.

Donné à Rome dans la session publique célébrée solennellement dans la basilique Vaticane, l'an 1870 de l'incarnation du Seigneur, le 24 du mois d'avril, et la 24e année de notre pontificat.

Il en est ainsi.

JOSEPH,
évêque de Saint-Hippolyte,
Secrétaire du Concile du Vatican.

Datum Romæ in publica Sessione in Vaticana Basilica solemniter celebrata anno Incarnationis Dominicæ millesimo octingentesimo septuagesimo, die vigesima quarta Aprilis, Pontificatus Nostri anno vigesimo quarto.

Ita est.

JOSEPHUS,
Episcopus S. Hippolyti,
Secretarius Concilii Vaticani.

Science chinoise.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LATIN-CHINOIS

DE LA LANGUE MANDARINE PARLÉE

Précédé d'UNE GRAMMAIRE très-pratique

Suivi d'un Appendice contenant

La liste des empereurs de la Chine avec la date et les divers noms de règne; — la hiérarchie complète des mandarins civils et militaires; — la nomenclature des villes de la Chine avec leur latitude; — le livre dit des 100 familles avec leurs origines; — des notions sur les Académies, les Bibliothèques, l'astronomie, la musique, le système monétaire des Chinois etc.; — la synonymie la plus complète qui ait été donnée jusqu'ici sur toutes les parties de l'histoire naturelle de la Chine, etc., par M. Paul PERNY, m. apost. de la Congrégation des Missions Étrangères [1].

L'ouvrage de M. l'abbé Perny est le plus savant et le plus remarquable qui ait paru depuis les grands travaux des PP. jésuites sur le vaste empire de la Chine. Il leur est supérieur en ce que les textes chinois sont joints à la plupart de ses dissertations, ce que les RR. PP. avaient tout à fait négligé, et ce qui rend presque impossible la vérification des autorités qu'ils citent.

Or, il ne faut pas croire que l'œuvre de M. l'abbé Perny n'ait offert aucune difficulté; au contraire, elles ont été immenses et auraient découragé tout homme moins fort, moins dévoué que lui au progrès de la science chinoise, et surtout à préparer l'évangélisation de cet empire en facilitant aux missionnaires la connaissance de la langue et de tout ce qu'il y a de plus usuel dans la religion et les mœurs des Chinois.

Il fallait d'abord composer le *Dictionnaire français-chinois* qui n'existait pas encore. M. Perny y a joint aussi les mots *latins* et un certain nombre de phrases les plus usuelles; puis

[1] 2 vol. petit in-fol., à Paris, chez Firmin Didot, 56, rue Jacob; prix, 50 fr. le vol.

Il a fallu choisir et traduire les diverses dissertations que nous venons d'énumérer et qui traitent, en effet, des choses les plus nécessaires à connaître. C'est beaucoup, comme on le voit, et pourtant ce n'est pas ce qui a coûté le plus de peine et de labeur.

Aucune imprimerie privée n'avait assez de caractères chinois pour ce grand travail; ceux de M. Marcellin Legrand, dont on a vu de nombreux specimen dans les *Annales*, avaient le grave inconvénient d'être d'une dimension plus grande que celle des caractères usuels; ceux de l'imprimerie impériale, outre qu'ils sont grandement disgracieux, offraient le même inconvénient.

Mais les missionnaires américains avaient publié à Chang-Haï toute une *collection de types chinois*, gravés sur acier, du corps de nos caractères ordinaires, et qui s'y adaptaient comme les majuscules de ces caractères, et ce sont ces types que M. Perny résolut de se procurer pour ses travaux chinois.

Aussi, seul, sans aucun secours, avec des peines et des difficultés sans nombre, il est venu à bout de les faire arriver à Paris, et l'on peut dire qu'il a enrichi sa Congrégation d'un type chinois beaucoup plus beau et plus utile que celui que possède l'imprimerie impériale.

Mais ce n'est pas tout que de posséder ces types, il fallait encore savoir s'en servir. Or, aucun ouvrier n'en avait l'habitude. C'est encore M. Perny qui a été l'ouvrier matériel comme il avait été l'ouvrier intellectuel de son œuvre. Nous l'avons vu nous-même, pendant les grands froids de l'hiver, composer toutes ses phrases chinoises pour les livrer toutes faites aux compositeurs français, et cela dans un long corridor, sans feu, et exposé à tous les vents. Nous admirions son zèle, et nous espérons que maintenant que ses confrères ont ajouté à leur séminaire une grande et belle maison, ils pourront lui assigner deux pièces convenables pour y installer ses cases de caractères et y travailler un peu plus à son aise. Ils doivent cela à un confrère qui fait le plus grand honneur à leur Congrégation, qui ainsi se trouve en ce moment à la tête de la science chinoise; car ce sont les œuvres de M. l'abbé Perny qui vont servir à tous les missionnaires et à toutes les personnes qui

vont entrer en relation avec les habitants de ce vaste empire.

Nous allons maintenant faire connaître le Dictionnaire. Voici d'abord un premier exemple où nos lecteurs verront comment les nouveaux caractères s'incorporent dans les caractères européens.

Prenons pour exemple le mot Arbre :

I. **Arbre**, s. m.; *Arbor, oris*, f. : 樹 子, Chou tsé. Un arbre — *una arbor* : — 棵 樹 子, y ken chou tsé. — Arbre fruitier — *arbor pomifera* : — 結 菓 子 的 樹 子, Kie ko trè ty chou tsé. — Planter un arbre — *arborem plantare* : 栽 樹 子, Tsay chou tsè. — Couper un arbre — *arborem secare* : 砍 樹 子, Kan chou tsè. — Arracher un arbre — *arborem evellere* : 拔 樹 子, Pa chou tsè. — Emonder un arbre — *arborem interlucare*: 修 樹 子, Sieou chou tsè. — Monter sur un arbre — *arborem conscendere* : 爬 樹 子, Pa chou tsè. — Arbre d'un navire — *malus* : 船 桅, Tchouân ouy. — Arbre d'un pressoir — *arbor torcularia* : 千 斤 榨, Tsien kin-tcha. — Arbre généalogique — *stemma* : 宗 枝, Tsong tche. — Arbre de la croix — *crucis arbor* : 十 字 架, Ché tsé kia. — Arbre de la science du bien et du mal — *scientiæ boni et mali arbor* : 分 善 惡 之 樹, Fen chan ngo tche chou.

Nous continuons à choisir certains mots, qui nous feront connaître le grand nombre de notions instructives et curieuses que M. l'abbé Perny a semées dans son Dictionnaire.

Année. — Les différents noms qu'elle a portés, leur date et les caractères par lesquels les Chinois les distinguent.

Arts. — Le nom des 16 arts et métiers chinois.

Astres. — Les noms des 33 astres heureux et des 41 astres malheureux.

Bacheliers. — Les différents grades littéraires chinois, qui se composent de 10 pour les bacheliers, 2 pour les licenciés et 5 pour les docteurs (Han-lin).

Boussole. — On attribue communément son invention à Tcheou-Kong, oncle et ministre de Tchen-Ouang, 2ᵉ empereur de la 3ᵉ dynastie. Cet astronome chinois était de la ville de

Ten Foug Hien, dans la province de Hô Nân, et vivait 1200 ans avant J.-C. Il aurait fait cadeau de la boussole aux envoyés de Cochinchine, venus pour saluer le monarque chinois.

Caractères numériques. — Noms et caractères des 32 rumbs ou parties de la boussole chinoise. — Caractères et noms des 107 caractères numéros. Les Chinois changent les caractères et les noms de nombre suivant qu'ils ont à parler de ces 107 différents objets.

Cartes. — Noms des missionnaires qui ont levé les cartes de l'empire chinois, les seules que l'on possède, avec les noms des diverses provinces et la date de leurs travaux.

Céréales. — Noms des 5 espèces de céréales chinoises.

Crimes. — Les 10 crimes capitaux : 1. révolte; 2. brigandage; 3. désertion; 4. parricide; 5. massacre; 6. sacrilége; 7. défaut de piété filiale; 8. insubordination; 9. discorde; 10. inceste.

Cycle. — Noms et caractères du cycle de 60 ans. On attribue l'invention de ce cycle à Tay-Yao, ministre de l'empereur Houang-ty. Il commença à être employé la 61e année de son règne, laquelle répond à l'an 2637 av. J.-C. Le 8 février 1864, on commençait le cycle pour la 76e fois.

Divorce. — Les 7 cas de divorce : 1° la stérilité; 2° l'impudicité ; 3° la désobéissance envers le père ou la mère de son mari ; 4° la propension à la médisance ; 5° le penchant au vol ; 6° le caractère jaloux ; 7° une maladie incurable.

Il y a 3 cas qui s'opposent au divorce : 1° si la femme a porté le deuil de 3 ans pour les parents de son mari ; 2° si la famille de la femme est devenue riche de pauvre qu'elle était auparavant ; 3° si elle n'a plus de parents pour la recevoir.

Le mari qui, dans ce cas-là, aurait renvoyé sa femme, serait obligé de la reprendre, et subirait la peine de 80 coups de rotin.

Le divorce est obligatoire : 1° quand la femme a violé le lit nuptial par un adultère ; 2° quand elle a commis un délit qui exige la séparation. — Si le mari refuse le divorce et que la femme quitte la maison, elle est punie de 100 coups de rotin, et le mari peut la vendre à qui voudra l'acheter.

Dynasties. — Tableau et noms des 22 dynasties impériales, avec le nombre des empereurs, leur durée, leur commencement et leur fin.

Épitaphes. — Modèles de 2 épitaphes chinoises, avec leur traduction.

Esprits. — Outre les divinités proprement dites, les Chinois infidèles honorent des *Esprits* ou Génies particuliers.

Noms et caractères de ces esprits, au nombre de 22.

Nous pensons avec le P. Prémare, sinologue très-distingué, que c'est là un vestige de la tradition des Anges, par lesquels Dieu gouverne l'univers, conservée chez tous les peuples du monde, même dans l'idolâtrie.

Fêtes chrétiennes. — Noms de 43 fêtes catholiques chômées ou non chômées, en usage chez les Chinois.

Fêtes païennes. — Principales fêtes religieuses et civiles des infidèles chinois. Nous allons en donner ici la nomenclature, parce que c'est par les fêtes que l'on connaît la vie religieuse des peuples. Les faire renoncer à ces fêtes, c'est la plus grande difficulté qu'ont toujours rencontrée les prédicateurs évangéliques.

Janvier.

Fête du 1er de l'an. — On sait que nulle part ce jour ne se célèbre avec autant de pompe qu'en Chine. La description de ce jour solennel pour les Chinois est racontée dans un bon nombre d'ouvrages. Le matin de ce jour porte, par excellence, le nom de Yûen Tun.

Le 2e jour est la fête de Tche ta, célèbre guerrier mis au rang des dieux.

Le 6e jour est une fête bouddhiste, en l'honneur de Tin Koûang.

Le 7e jour, naissance de l'homme Jén Jê; cette fête semble un souvenir confus de la tradition biblique altérée, de la création du monde et de la célébration du sabbat.

Le 9e jour est une fête des Tao Sé ou disciples de Lao Kiun; c'est la naissance de l'une de leurs divinités, appelée Ku Hoang Chang Ty.

Le 10e jour, c'est la fête des 5 Lares domestiques, comme gardiens de chaque maison et de chaque famille. On leur fait

des offrandes et on implore leur protection, ce qui a lieu aussi le 10e jour des quatre mois suivants.

Dès la nuit du 15e jour, nuit appelée Yûn Siao, commence la fête des Lanternes, qui est comme le second jour ou l'octave du nouvel an. Cette fête a quelque chose de plus bruyant et de plus solennel encore que le 1er jour de l'an; on allume peut-être dans cette fête plus de 200,000,000 de lanternes.

Le 19e jour, naissance d'un célèbre médecin du nom de Tchang Tchun, dont les Tao Sé ont fait un Dieu; depuis le matin jusqu'au soir, sa châsse est exposée dans toutes les pharmacies.

Le 21e jour, on place derrière la porte de chaque appartement deux images représentant chacune un enfant. C'est comme une cérémonie expiatoire.

Mars.

Le 1er jour de la 2e lune, fête des associations pécuniaires, que l'on organise et réorganise sur un nouveau pied. Ces associations sont fort répandues en Chine; les unes sont fondées sur la justice, les autres sont réprouvées par la théologie catholique, comme étant usuraires. Ces associations fomentent prodigieusement les relations sociales entre les Chinois.

Le 2e jour, naissance des dieux domestiques Ton Ty Tan. Pendant ce jour, on joue sur les places publiques des drames, des comédies; le soir, on lance des feux d'artifice.

Le 3e jour, naissance de Ouên Tchang Ty Kium. C'est le Dieu de la littérature. Les Lettrés lui rendent une espèce de culte. On place son image dans les temples de Confucius, dans les académies et les hôtels où se tiennent les examens publics des Lettrés.

Le 6e jour, naissance de Tong Hoa Ty Kiun, ou du Souverain de la fleur orientale. C'est une divinité des Tao Sé.

Le 13e jour, naissance de Hông Tchên, dieu de la mer du Sud; c'est surtout dans le midi de la Chine que son culte est en honneur.

Le 15e jour est la naissance de Lao Kiun, fondateur de la secte des Tao sé.

Le 19e jour, c'est la naissance de la déesse Kouan Yn, originaire du Su-Tchuen.

Avril.

Le 23e jour de la 2e lune est la fête des morts ou Tsin Min. Cette fête a lieu 105 jours après le solstice d'hiver, c'est-à-dire, le 5 avril. Tous les infidèles se rendent sur les tombeaux de famille que l'on nettoie; puis, chacun y fait un sacrifice plus ou moins solennel; le tout se termine par un repas assez joyeux.

Le 25e jour de la 2e lune est la naissance du Père du souverain des enfers; son nom est Hiûen Tien Chen Fou; c'est une fête des Tao sé.

Le 26e jour est la naissance du Dieu des enfers; c'est le Pluton des Chinois et la seconde divinité des Tao sé.

C'est vers cette époque qu'a lieu, en Chine, la cérémonie, vraiment grandiose dans son origine et sa fin, du labourage. L'empereur observe durant quelques jours les jeûnes chinois pour s'y préparer. Ces jeûnes consistent dans l'abstinence de certaines viandes, de certains légumes, dans l'observance de la chasteté conjugale et une plus grande retraite des affaires. Le jour fixé, l'empereur se rend en grande pompe avec toute sa cour au Temple du Ciel, où il sacrifie au Chang ty, en le suppliant d'accorder une heureuse année à son peuple; puis il se rend à la campagne : là il trace, et ensemence de sa propre main, 3 sillons; les princes de la cour en font autant à l'égard de 5 sillons et les grands ministres de 9 sillons.

En automne, toutes ces espèces de céréales sont recueillies avec soin. L'empereur se rend avec la même pompe au Temple du Ciel et offre ces céréales au Chang ty, en actions de grâces de ses bienfaits à l'égard de tout le peuple de l'empire.

Le 15e jour de la 3e lune est la naissance d'un célèbre médecin auquel on offre des vœux et des prières. Son nom est Y lin Tay Ty.

Le 18e jour de la 3e lune, c'est la fête de la Déesse de la terre.

Mai.

Le 20e jour de la 3e lune est la fête de la Mère des enfants; les femmes chinoises stériles lui offrent leurs vœux et leurs sacrifices.

Le 23e jour de la 3e lune, c'est la fête de la Reine du ciel,

Tien Heou, originaire de la province de Fou Kien. Son culte y est plus répandu que dans le reste de la Chine. Les matelots chinois l'ont adoptée pour leur patronne.

Le 8e jour de la 4e lune, c'est la fête d'un Bouddha du nom de Ka kia mou ny.

Le 17e jour de la 4e lune, c'est la naissance de Kin hoâ Foü Jën; les femmes chinoises l'invoquent surtout lorsque leurs enfants sont atteints de petite vérole.

Le 20e jour de la 4e lune est le jour consacré à la Patronne des aveugles, qu'on nomme en chinois Yin Kouang Chin Mou.

Juin.

Le 28e jour de la 4e lune, c'est la fête du Dieu de la médecine : Yo Ouâng.

Le 5e jour de la 5e lune est un grand jour de fête dans toute la Chine; on le nomme Touan Yâng. Ce jour-là on donne des repas, on prépare des mets spéciaux, entre autres des gâteaux de riz visqueux, Lo my. Le grand divertissement consiste en joutes sur l'eau. On voit, à cette époque, sur les fleuves de Chine, de longues barques étroites qu'on nomme Long tchouan, à cause de leur ressemblance avec les dragons.

Le 13e jour est la naissance du dieu Kouan Ty.

Juillet.

Le 6e jour de la 6e lune est un jour consacré à la Reconnaissance pour le Ciel.

Le 13e jour de la 6e lune est la fête du Roi des dragons, Lông ouâng. Tous les marins lui rendent un culte spécial. Le même jour est aussi consacré au Patron des charpentiers et des maçons.

Le 19e jour de la 6e lune est la disparution de la déesse Kouan yn.

Le 23e jour est la nativité du Dieu du feu; ce jour-là on donne force spectacles dans les rues des villes et dans les campagnes.

Août.

Le 1er jour de la 7e lune est consacré aux Mânes. On fait des sacrifices, des libations; on brûle du papier-monnaie.

Le 7e jour, c'est le jour où les infidèles croient que les Déesses des 7 palais descendent sur la terre.

Le 14e jour est célèbre pour toutes les sociétés pécuniaires, dont les membres se voient, se réunissent et font des banquets.

Le 22e jour de la 7e lune est la fête du Dieu des richesses. C'est là le Plutus des Chinois.

Le 24e jour de la 7e lune est le jour où les magistrats, représentant la personne de l'empereur, offrent dans les temples un sacrifice au Dieu protecteur de la ville.

Septembre.

Le 30e jour de la 7e lune est la fête de l'une des divinités du Bouddhisme.

Le 1er jour de la 8e lune est la fête des Moissons ; elle dure jusqu'au 15 du mois ; on donne force spectacles dans les villes et les campagnes.

Le 2e jour de la 8e lune est le jour consacré au culte du Dieu de l'agriculture.

Le 3e jour de la 8e lune, on honore spécialement le Dieu du foyer.

Le 5e jour de la 8e lune est consacré au Dieu du tonnerre.

Octobre.

Du 1er au 9e jour de la 9e lune, les Tao sé honorent les 9 Dieux de la grande Ourse.

Le 9e jour de la 9e lune, on visite les tombeaux des ancêtres; c'est comme à la fête du printemps. Les enfants chinois ne manquent pas, dès ce jour-là, de lancer des cerfs-volants; ce jour-là aussi, en souvenir des anciennes impératrices qui cultivaient la soie, l'Impératrice se rend dans un jardin et cueille des feuilles de mûrier.

Novembre.

Le 15e jour de la 10e lune, on célèbre la fête du Dieu qui préside à la petite vérole.

Le 27e jour de la 10e lune est le jour consacré aux Dieux qui président aux 5 montagnes sacrées de la Chine.

Décembre.

Le 4e jour de la 11e lune, naissance de Confucius. Il reçoit dans le temple des ancêtres les hommages des Lettrés et des Dignitaires de l'empire.

Le 16e jour de cette lune est la fête solennelle de la déesse

Kouan-yn, originaire du Su-tchuen. Son culte est universel en Chine.

Le 17ᵉ jour de la 11ᵉ lune est la fête du Bouddha vivant.

Le 8ᵉ jour de la 12ᵉ lune est une fête solennelle en l'honneur d'une divinité du Bouddhisme. Ce même jour a lieu l'ouverture des chasses impériales.

Habit. — Nom et nombre des différentes parties de l'habillement de l'homme et de la femme.

Heure. — Tableau du cycle horaire de 12 heures avec correspondance aux heures européennes.

Idole. — Noms des 30 principales idoles des chinois protectrices des principaux états, même de celui des prostituées, qui s'appelle *Kouan-tchong*.

Insignes. — Noms et caractères des 5 insignes du costume civil des dignitaires chinois,

Mandarins. — Noms et caractères des globules qui distinguent les 9 rangs du mandarinat chinois, divisés chacun en 2 classes.

Lune. — Les Chinois, dans les temps les plus reculés de leur monarchie, se servaient de *mois solaires*. Ils les ont abandonnés depuis pour employer des *mois lunaires*, et comme ces mois comptent plus ou moins de jours, ils ont imaginé un cycle de 19 ans, durant lequel ils intercalent 7 fois une lune supplémentaire destinée à compenser les jours en retard. Elle est intercalée à la 3ᵉ, à la 5ᵉ, à la 8ᵉ, à la 10ᵉ, à la 13ᵉ, à la 15ᵉ et à la 18ᵉ année.—Tableau des noms spéciaux de la lune dans les lettres et les écrits publics.

Malédiction. — Les lois chinoises sont fort sévères contre ceux qui maudissent. Elles punissent de mort celui qui les emploie à l'égard de ses parents. Rien n'est plus sensible à un Chinois qu'une malédiction. Elles sont au nombre de 16; les 3 premières sont : Vous n'êtes pas un homme;—Vous n'avez pas de conscience; — Vous parlez en insensé. Les autres, dit M. Perny, ne peuvent décemment se traduire en français.

Noms de nombre. — Les Chinois se servent du système décimal depuis bien des siècles. Ils ont trois formes usuelles pour écrire les noms de nombre. La 1ʳᵉ est la forme courante ordinaire; la 2ᵉ est la plus élégante et ne s'emploie guère que dans

les livres, les contrats, etc; la 3e n'est guère en usage que dans le commerce. — Suit le tableau des signes de numération jusqu'à 10 pour les deux dernières et jusqu'à 20,000 pour la 1re.

Privilége. — Il y a en Chine une espèce de noblesse accordée par l'empereur. Elle se divise en 8 classes, elle est accordée selon les genres de mérite que l'on veut récompenser. Tableau des 8 classes et de leurs cause et emploi. Ceux qui possèdent ces priviléges ont, en outre, celui de jouir d'une espèce d'inviolabilité; ils sont soustraits à l'action des tribunaux ordinaires, et il faut un ordre exprès de l'empereur pour les juger.

Production. — Tableau des principales productions de la Chine.

Pronostic. — Enumération des principaux pronostics du temps, au nombre de 14.

Province. — Tableau des 21 provinces de l'empire actuel, comprenant : 1° noms actuels ; 2° noms anciens ; 3° nom de la capitale; 4° population; 5° nombre de villes; 6° mouvement; 7° longueur du nord au midi et de l'est à l'ouest; 8° milles carrés; 9° acres; 10° revenus; 11° célébrités de toutes sortes.

Religion. — Nous croyons devoir donner ici la notice que M. l'abbé Perny donne sur la religion des Chinois.

« Le Théisme est très-probablement la religion publique de la Chine jusque vers le règne du célèbre Tsin Chi Houâng Ty, fondateur de la 4e dynastie chinoise, vers l'an 230 av. J.-C. Du moins, tous les monuments historiques les plus anciens et les plus authentiques portent à tirer cette induction [1]. Aujourd'hui, trois grandes sectes religieuses se partagent la Chine, toutes trois reconnues officiellement par le pouvoir civil.

» La 1re et la plus importante, comme doctrine morale, est la *secte des Lettrés,* qui porte le nom de *Jou Kiâo;* elle regarde Kong Tsé ou *Confucius* comme son maître, elle est censée la religion officielle de la Chine. L'empereur en est comme le souverain pontife ; c'est à ce titre qu'il se rend, plusieurs fois

[1] Voir les nombreuses preuves au mot *Chinois* dans les *tables générales* des 4e et 5e série des *Annales.*

par an, dans le temple du Ciel, à Pékin, pour y faire les anciens sacrifices. La dynastie actuelle, bien que primitivement *Bouddhiste*, continue les vieilles traditions rituelles de la Chine. Confucius vint au monde dans le bourg Tseou-y, dont son père, Chou Leang he, avait le commandement. C'est aujourd'hui la ville de Kiou Féou Hién, dépendant de Yen Tcheou Foù, au Chan-Tong, qui formait alors une partie du royaume de Fou. Les historiens chinois fixent le jour de sa naissance au 13e jour de la 11e lune, l'an Ken Tse, 47e du cycle, la 21e du règne de Lîm Ouâng, le 23e empereur de la dynastie Tcheou, c'est-à-dire en décembre, 551 ans av. J.-C. Confucius était donc contemporain de Thalès et de Pythagore. Socrate parut peu après le philosophe chinois, qui mourut dans sa patrie à l'âge de 73 ans, à la 4e lune, la 41e année de l'empereur Kin Ouâng, le 25e de la dynastie Tcheôu, c'est-à-dire 477 ans av. J.-C.

» La 2e est la secte des *Sectateurs de la Raison*, Tâo Kiâo. Elle doit le jour à un contemporain de Confucius, qui porte le nom vulgaire de *Laô Tsé* ou *Laô Kiûn*. Ce philosophe vint au monde au Hoù Kouâng, le 14e jour de la 9e lune de la 54e année du 29e cycle, sous le règne de Tin Ouâng, de la dynastie Tcheôu, c'est-à-dire l'an 457 av. J.-C. Sa doctrine est une espèce de mysticisme, que ses disciples ont ensuite singulièrement mélangé et altéré. Laô Tsé mourut à l'âge de 80 ans.

» La 3e secte est celle du *Bouddhisme*, introduite en Chine sous l'empereur Min Ty, le 17e de la dynastie des Hâu. Des députés qu'il avait envoyés dans l'Inde, pour y rechercher le *Saint d'Occident*, dont les anciens livres et la tradition présente annonçaient la prochaine apparition, n'ayant pas rencontré le Saint, en rapportèrent la doctrine du Bouddhisme[1]. L'auteur de cette secte monstrueuse se nomme en chinois Chê Kiâ, et ses partisans portent le nom de Foù Kiâo. On fixe la naissance de Foù à la 16e année du règne de Tchaô Ouâng, 4e empereur de la dynastie Tcheôu vers l'an 1000 av. J.-C.

» On dit qu'il mourut la 9e année du 24e cycle, sous Moû

[1] Voir les détails sur ce *Saint* dans les *Annales*, t. XIV, XVI, XVII et XIX de la 2e série.

Ouâng. La doctrine de Laô Tsé est toute dogmatique; celle des Lettrés est composée de maximes purement morales; celle de Foù consiste surtout en pratiques de culte extérieur; celle-ci seule a des temples publics nommés vulgairement Pagodes ou Bonzeries.

Royaumes. — Noms des anciens royaumes et des principales principautés de la Chine actuelle, et des provinces où ils sont enclavés.

Sacrifices. — Noms des sacrifices impériaux : 6 du 1er ordre; 9 du 2e ordre; 3 du 3e ordre; 13 sacrifices des particuliers.

Sceaux. — Noms des 25 sceaux de l'empereur.

Soldats. — Composition de l'armée chinoise pour chaque province, s'élevant à 3,327 cavaliers et 661,533 fantassins.

Supplices. — On en compte 24 sortes, qui prouvent l'atrocité des punitions chinoises.

Tablette. — Modèle d'une tablette chrétienne, celle que l'empereur Kang hy composa et donna aux missionnaires de Pékin le 24 avril 1711. Elle est conçue en ces termes : « A la » véritable Origine de toutes choses; — au véritable Esprit » créateur du ciel, de la terre, des hommes et des autres créa- » tures; — sans commencement, sans fin; — il a produit » toutes choses et les gouverne en véritable seigneur; — infi- » niment bon, juste, il éclaire, soutient, règle tout avec une » suprême autorité, et avec une souveraine justice. »

La tablette païenne porte : « La vertu doit être le miroir » de l'homme; — au ciel, à la terre, à l'empereur, aux pa- » rents et aux maîtres. »

Temples. — Le nom des temples et surtout des autels consacrés aux diverses Divinités fait surtout connaître la religion d'un peuple; c'est pour cela que nos lecteurs seront bien aises de connaître en cela la religion des Chinois. Nous croyons devoir donner les noms de quelques temples des Chinois infidèles :

1 temple des Ancêtres; — 2 des Bouddhistes; — 3 des disciples de Laô-Tsé; — 4 des Lettrés; — 5 des Souverains de toutes les dynasties; — 6 de la déesse Kouan Yn; — 7 de Kouan ty Miao; 8 des héros de la patrie; — 9 des propitiations pour

les céréales; — 10 du très-sublime Ciel; — 11 des cinq céréales; — 12 de la Déesse des céréales.

Chaque temple doit avoir les autels suivants :

1 autel au génie de la terre; — 2 au vent, à la pluie, au tonnerre, aux montagnes et aux rivières; — 3 au premier agriculteur; — 4 à la littérature; — 5 aux anciens empereurs; 6 à la constellation de la Grande Ourse; — 7 au génie des villes; — 8 aux ministres d'État célèbres; — 9 aux sages des villages; — 10 aux modèles de piété, droiture, sincérité, fidélité; — 11 aux filles chastes, aux femmes pudiques.

Titres. — La désignation des titres a une grande importance en Chine. — On en trouve ici 12 pour l'empereur et sa famille, 9 héréditaires, divisés en 27 degrés, 4 aux mandarins et à leurs enfants, 18 pour les invitations et suscriptions des lettres aux dignitaires chinois, 18 à d'autres personnes marquantes, etc.

Travail. — A ce mot, M. Perny a réuni toutes les sortes de travaux sur lesquels les Chinois, avant de les entreprendre, consultent leurs almanachs pour savoir si c'est un jour faste ou néfaste, heureux ou malheureux. Nous en donnons ici la principale nomenclature, qui prouvera comment les Chinois, comme nous l'avons vu pour les Romains, et comme on le trouve chez tous les autres peuples de l'antiquité, les peuples Chrétiens exceptés, sont courbés sous les plus gênantes superstitions. Il ne faut pas cependant négliger de remarquer que c'est là un reste de la grande tradition primitive, qui enseignait que c'est Dieu qui aide l'homme dans tous ses travaux, et que c'est à lui qu'il faut s'adresser pour en être secouru. C'est ce que David disait avant l'époque de Confucius : « Si Dieu ne construit pas la maison, c'est en vain que bâtis» sent ceux qui la construisent [1]. »

« Commencer un travail important, — faire une bâtisse, — prendre possession d'une place de mandarinat, — faire un voyage, — écrire un contrat de mariage, — célébrer le mariage, — faire la sépulture, — accorder une grâce, — faire une élection, — recueillir ses revenus, — changer de domicile, — recueillir les légumes, — recevoir des marchandises, — recueillir

[1] *Psaume*, CXXVI, 1.

de l'argent, — travailler la terre, — élever les colonnes d'honneur, — dresser les poutres, — ouvrir le marché après le nouvel an, — transplanter les légumes, — accorder une faveur, — accomplir son vœu, — bâtir un pont, — offrir un sacrifice, — demander la félicité, — ouvrir les greniers de provision, — en ériger, — aller aux examens, — livrer les marchandises, — inviter le médecin, — traiter une maladie, — prendre médecine, — en appeler à un supérieur, — offrir un placet, — orner la chambre nuptiale, — coudre les vêtements, — abattre des arbres, — monter en barque, — préparer les viandes, — prendre possession d'une demeure, — faire un écrit important, — célébrer le mariage, — fabriquer du vin, — préparer les condiments, — se laver dans le bain, — se raser la tête, — nettoyer le faîte de la maison, — rendre visite à ses proches amis, — ouvrir les canaux, — ouvrir un puits. »

Avant de faire toutes ces opérations, les Chinois examinent toujours si c'est un jour heureux ou malheureux. Voyez ci-dessus quels sont ces jours heureux ou malheureux.

Urbanité. — Les Chinois ont une foule de livres sur l'urbanité; ils attachent, avec raison, une grande importance aux formes polies dans les rapports sociaux. On peut dire que l'urbanité la plus délicate a pénétré tout le corps de cette grande nation ; le peuple lui-même en connaît et en pratique les règles avec une aisance merveilleuse; les formes trop libres des Européens sont une des causes pour lesquelles les Chinois, tout en admettant la vaste intelligence des Occidentaux, n'ont pas cessé de les regarder comme des barbares et de leur donner ce titre soit dans les actes publics, soit dans la conversation. En règle générale, lorsqu'on honore quelqu'un, on lui parle toujours à la troisième personne et l'on s'applique à s'humilier.

Zodiaque. — M. Perny donne ici : 1° le nom chinois des 12 signes du zodiaque; 2° le nom des 28 signes qui distinguent les différentes phases de la lune. Chaque signe comprend 15 degrés de l'un de nos signes célestes pour les 4 saisons de l'année avec l'indication de chacun de nos signes auxquels ils correspondent et le jour, l'heure et partie d'heure qui y ont rapport.

En outre, nous devons ajouter que plus de 400 proverbes chinois se trouvent disséminés et placés en leur lieu dans ce Dictionnaire.

Tome II.

En tête de ce 2e volume est la *Grammaire chinoise* nouvelle composée par M. l'abbé Perny. Profitant de tout ce qui a été écrit sur cette langue, cette grammaire est la plus complète et surtout la plus pratique. Elle sera surtout un *directoire* pour l'étude de la langue parlée et de la langue écrite. Elle montrera que la langue chinoise n'est pas inabordable, comme on le croit en Europe; au bout de 2 ou 3 ans d'étude des caractères, on pourra couramment lire les ouvrages ordinaires.

Un petit volume sera donné à part renfermant des *dialogues chinois* pour servir d'exercices et compléter l'étude de la langue.

Voici maintenant l'énumération succincte des différentes *dissertations* qui composent ce volume.

1° Notice sur l'Académie chinoise des Han-lin, — son origine, — sa constitution, — ses divers changements, — ses travaux.

Il suffira de dire que cette Académie a publié, au 15e siècle, le *Yun lo ta tien* ou collection des auteurs classiques du premier ordre. « Aucun corps savant, dit M. l'abbé Perny, n'a » jamais publié un ouvrage de cette importance : il compte » 11,000 volumes, et n'a pas moins de 22,877 livres. » Cet article finit par la liste de tous les ouvrages publiés par les membres de cette Académie.

2. **Les Bibliothèques.** — Leur nombre dans tout l'empire s'élève à 272. En 1773, l'empereur Kien Long a fait commencer une collection des meilleurs ouvrages chinois qui, d'après le plan, doit comprendre 160,000 volumes. 78,710 ont été déjà publiés, et M. l'abbé Perny en donne l'indication.

3. **Botanique.** — Le plus ancien livre botanique des Chinois remonte à 3218 avant J.-C. Augmenté d'âge en âge, il forme plus de 60 herbiers, dont le plus renommé est le *Pen-tsao kang mou,* renfermant le résultat des observations faites par les Chinois. Cet ouvrage serait très-important à connaître. C'est le pendant de l'*Histoire naturelle* de Pline chez

les Romains. Nous apprenons avec plaisir que M. Perny se propose de le traduire, il en énumère ici les diverses branches.

4. **La Chine**. — C'est une appréciation générale de ce grand empire de plus de 400,000,000 d'âmes. Nous publierons cet article en entier dans les *Annales* pour donner une idée sommaire de l'Histoire chinoise, et montrer la manière dont M. l'abbé Perny sait l'exposer.

5. **Dictionnaires**. — Enumération de quelques-uns de ces dictionnaires, avec leur contenu et leur méthode ; les sinologues pourront y connaître ceux qu'il serait utile de traduire, et cette traduction de plusieurs serait un service rendu à l'histoire et à la géographie. — Il y a aussi une notice sur les dictionnaires composés par des Européens.

6. **Les Eclipses**. — Les savants chinois connaissent la cause des éclipses et peuvent les prédire. Il en est fait mention dans leurs livres. Il en est une célèbre dans le *Chou-King*, mais son époque est peu fixée. On a donné pour son époque l'an 2159, ou 2155, ou 2007, ou 1948, ou 1012, d'après Cassini. Les Chinois ont eu et ont encore la croyance la plus superstitieuse sur les éclipses. Ils croient que c'est un dragon qui dévore le soleil ou la lune, et ils font beaucoup de bruit pour l'effrayer. Un almanach prédisant les éclypses, publié par les missionnaires, ferait cesser la superstition ; c'est pour aider à cette publication que M. Perny a placé une *Table du calcul des éclypses, du soleil et de la lune*, due à M. l'abbé Tesson, son confrère aux Missions étrangères, au moyen de laquelle on pourra faire ce calcul depuis l'an 1870 à 1900.

7. **Noms des empereurs chinois**. — M. l'abbé Perny fait observer que la date et les actions des premiers empereurs sont obscures et peu certaines. Il ne repousse pas complétement la ressemblance que quelques auteurs et M. le chev. de Paravey, en particulier, ont trouvée dans les noms de ces empereurs et ceux des patriarches de la Bible ; il dit que les ressemblances sont spécieuses, mais que la critique ne saurait les admettre, *pour ce seul motif*. C'est dans l'archéologie historique qu'il faut en chercher d'autres.

On compte 22 familles ou dynasties qui ont régné sur la Chine. Leurs noms sont compliqués. Dès la 5e dynastie, celle

des *Han*, 202 av. J.-C., les empereurs ont pris un nom de règne qu'ils ont souvent changé. La monnaie porte pour date ces noms qu'il est donc indispensable de connaître. M. l'abbé Perny les donne complétement à partir de *Tay-Hao* ou *Fou-Hy*, 2852 avant J.-C., jusqu'à l'empereur actuel.

A chaque nom est jointe une notice biographique, avec la date de l'avénement, la durée du règne, l'époque de la mort avec l'âge du défunt, et le cycle de son règne.

8. **Encyclopédies chinoises.**— « Peu de personnes en » Europe, même dans le monde savant, soupçonnent la ri- » chesse des Chinois dans le genre des Encyclopédies. On s'est » habitué à répéter en Europe, avec un aplomb qui fait peu » d honneur à nos connaissances, que toute la science du Let- » tré chinois consistait à retenir un grand nombre de carac- » tères. Sans passer les bornes de la vérité, nous pouvons af- » firmer, avec les plus savants sinologues de notre époque, » qu'il n'est aucune nation, même parmi celles qui se don- » nent pour les plus civilisées, qui puisse produire une aussi » grande variété d'encyclopedies sur la littérature, les scien- » ces et les arts que la nation chinoise. »

Suit la liste de quelques-unes de ces grandes encyclopédies, parmi lesquelles :

Grande Encyclopédie, composée par l'ordre de *Tchen Tsou*, 3e empereur de la dynastie Min, en 1403-4, la direction du travail fut confiée à *Kiay-Tsin*, qui avait pour collaborateurs un certain nombre de Lettrés. En moins de deux ans, l'Encyclopédie fut présentée à l'empereur qui décerna le titre de *Ouen hien ta then* au président de la commission. — L'ouvrage, qui ne compte pas moins de 22,877 volumes et une table des matières en 6 volumes, porte le titre de *Yun lo ta tien*. Astronomie, géographie, sciences et arts, histoire, philosophie, littérature : on trouve tout dans cette Encyclopédie. La Bibliothèque impériale de Paris ne la possède pas.

9. **Nom des constellations et des principales étoiles chinoises.** — M. l'abbé Perny donne ici, en 15 pages, une notice sur l'astronomie chinoise, très-utile pour l'étude de l'astronomie ancienne. Après avoir indiqué comment les Grecs, les Romains et les modernes divisent *l'armée du*

ciel, pour nous servir d'une expression biblique, il en montre le rapport avec l'astronomie chinoise, et pour cela il donne :

1° les noms des 12 constellations zodiacales; avec les noms souvent traduits des étoiles qui entrent dans chacune de nos constellations.

2° Le nom et la correspondance des 41 constellations boréales.

3° Le nom et la correspondance des 56 constellations australes.

4° Arrivé au zodiaque, M. l'abbé Perny fait observer que les Chinois le divisent en 28 parties, depuis les premiers temps de leur monarchie. « Les travaux de M. de Paravey, ajoute-» t-il, ne laissent aucun doute à ce sujet. » A ces 28 constellations, les Chinois et tous les peuples d'Asie font correspondre une série de 28 animaux. Ces 28 constellations sont divisées en 4 séries de 7 chacune, ce qui reporte la division de la semaine aux temps les plus reculés. M. Perny donne le nom de chacune de ces constellations, et à côté la planète et l'animal qui y correspondent, et les degrés où chacune est placée. — Puis vient une table alphabétique du nom des principales étoiles, avec la page où elle se trouve.

10. **Arbre généalogique des principales familles chinoises.** — Ce numéro comprend un arbre généalogique, selon la manière des Chinois. L'auteur donne ce tableau, parce que les Chinois ont des expressions propres, non-seulement pour chaque degré de parenté, d'affinité, mais même pour distinguer les aînés, les cadets de chaque branche. Ainsi notre mot *oncle* s'applique indistinctement au frère aîné ou au frère cadet du père, tandis que les Chinois ont une expression spéciale pour les oncles du côté paternel, maternel, etc. Ainsi pour tous les autres noms de parenté.

11° **Les principaux historiens chinois.** — Cette notice en 13 pages fait connaître les principaux historiens qui ont été les plus célèbres, classés par règnes, à dater de l'an 202 avant J.-C. Il y a non-seulement leur nom de famille, mais leur surnom et leur nom de dignité, noms différents sous lesquels ils sont cités, et qu'il est difficile souvent de distinguer.

12. **Tableau des mandarins de la Chine.** — Ce sont les fonctionnaires publics de ce vaste empire. On peut dire qu'il n'y a pas de pays qui jouisse d'une organisation administrative plus sage et plus complète. M. Perny donne, en 15 pages, le nom et le nombre de ces divers magistrats.

13. **Tableau comparatif de la mortalité.** — Ce tableau, comparé à celui des lois de la mortalité dressé par M. de Montferrant, prouve que la mortalité est à peu près égale pour la Chine et pour les peuples occidentaux.

14. **Musique des Chinois.** — Comme le dit M. l'abbé Perny, la musique des Chinois est peu connue, cependant elle est très-juste, très-harmonieuse et cependant très-antique. On la fait remonter à l'époque de Houang Ty, à l'an 2697 avant J.-C.; s'il faut en croire leurs historiens, elle aurait, comme celle d'Orphée, charmé les bêtes féroces. « Quand je fais résonner les pierres sonores qui composent mon *Kin*, disait » Chuen, le 6e empereur, les animaux viennent se ranger autour de moi et tressaillent d'aise. » — « Cette musique, » ajoute M. Perny, imprime à l'âme des sensations inexprimables de douceur, d'harmonie, de suave mélancolie, etc., » mais surtout on se sent comme transporté au berceau du » genre humain, tant cette musique porte avec elle son cachet » d'antiquité la plus reculée. »

En 10 pages, M. Perny donne une idée très-intéressante de la musique chinoise.

15. **Le livre des 100 familles.** — Les Chinois attachent une grande importance à la généalogie de leurs familles. Il paraît que les premières familles qui peuplèrent la Chine furent en petit nombre. C'est plus tard que ce nombre augmenta, et alors on composa le *Livre des* 100 *familles*, qui ne remonte qu'à la dynastie des Song (960-1279 de J.-C.). C'est la liste de tous les noms et surnoms chinois. C'est la première fois que ce livre est traduit en français.

16. **La monnaie chinoise.** — L'auteur donne une courte et substantielle analyse de l'histoire des monnaies en Chine et du système monétaire actuellement en usage.

17. **Les sociétés pécuniaires ou financières.** —

La Chine est le pays par excellence des sociétés commerciales. Mieux qu'aucun peuple, les Chinois savent que l'union fait la force. Aussi, dans toutes les villes de la Chine, et même dans tous les villages de l'empire, les négociants forment des sociétés commerciales qui favorisent beaucoup l'activité du négoce. Il est vrai que souvent ces sociétés exploitent les gens qui sont dans le besoin. Cet article montre comment ces sociétés fonctionnent en Chine.

18. **Villes de l'empire chinois.** — M. Perny donne ici en 47 pages, dans un ordre très-commode, par ordre alphabétique, tous les noms des villes de l'empire chinois. Dans 5 colonnes, on voit d'un seul coup d'œil : 1° le caractère et le nom chinois ; 2° le chef-lieu de son ressort ; 3° le nom de la province à laquelle elle appartient ; 4° la latitude ; 5° la longitude.

Cette notice sera indispensable à tout voyageur qui visitera la Chine. C'est la nomenclature la plus complète de ce grand empire.

19. **Histoire naturelle.** — C'est encore ici un travail, en 173 pages, tout à fait neuf, que nous donne M. l'abbé Perny. Il renferme 8 parties :

1re *Partie, — Synonymie du nom des plantes.* — Sous ce titre, nous avons le nom alphabétique latin ou français de la plante ; son nom en caractères et en lettres chinois, à quelle famille cette plante appartient ; le plus souvent, sa vertu médicinale, le nombre des espèces ; son symbolisme, etc.

Nous y remarquons en particulier, l'article *thé*, qui contient 7 espèces de thé : 1° thé perlé ; 2° thé vert ; 3° thé impérial ; 4° thé neige ; 5° thé noir : 6° thé Bohea ; 7° thé pe-ko ; le tout subdivisé en 26 espèces. M. Perny observe que le thé impérial est très-rafraîchissant, le thé neige très-efficace contre la dyssenterie naissante ; il note ensuite qu'en 1867, l'Angleterre a exporté 157,750 kilos de thé, et les Etats-Unis, en 1860, en ont exporté 32,000,000 ; la France est loin de cette consommation.

Au moyen de cette notice, chacun pourra voir par l'inspection des caractères qui se trouvent sur chaque paquet de thé, à quelle qualité il appartient.

2e *Partie*, zoologie, 1re classe, *Mammifères*. La même méthode est observée dans cette 2e partie, à la suite de chaque nom, M. Perny a noté les particularités qui le distinguent en Chine, et le plus souvent en Europe.

3e *Partie* de la zoologie, ornithologie, 2e classe, les *oiseaux* : même méthode que pour les précédents.

4e *Partie* de la zoologie, 3e classe, les *reptiles*, divisés en 5 ordres principaux.

5e *Partie* de la zoologie, 4e classe, *ichthyologie* ou poissons.

Sur le polype *polypus châng yû*, ou *mên fou-yû*, M. Perny met la note suivante :

« Il existe dans la mer Jaune de Chine un polype marin qui » a la vertu de changer l'eau en vinaigre. On lui donne le » nom de polype à vinaigre. Signalé pour la première fois » dans un ouvrage de M. Huc, missionnaire lazariste, l'au- » teur de ce dictionnaire l'a envoyé en France vivant, et des- » séché, au président de la société impériale d'acclimatation, » S. Exc. M. Drouyn de Lhuys. Placé au jardin de la même » société, dans l'aquarium, il a changé son eau en vinaigre. » Son existence, niée d'abord par les savants, n'est plus l'ob- » jet d'aucun doute. »

6e *Partie* de la zoologie, 5e classe, *crustacés* et *mollusques*.

7e *Partie* de la zoologie, 6e classe, *entomologie*, divisée en 10 ordres.

8e *Partie*, *minéralogie*, d'après la classification de M. Delafosse, du Museum de Paris.

Ce grand travail d'histoire naturelle est complété par deux *tables alphabétiques* sur chacune des 8 diverses parties.

La 1re de ces tables contient tous les noms latins, et la 2e tous les noms chinois, avec l'indication des pages et des numéros auxquels ils correspondent. En sorte qu'il suffit d'avoir le nom français, ou latin, ou chinois de chacun de ces objets, pour connaître tout de suite les deux autres noms correspondants. C'est un travail qui manquait et qui sera d'un grand secours pour tous ceux qui trouvent dans les livres chinois, un de ces noms, ou qui veulent s'assurer, si les noms de nos sciences occidentales ont un correspondant dans les livres chinois.

En finissant, nous ne pouvons oublier de signaler l'exécution parfaite de la partie typographique de ce Dictionnaire. Et ce ne sont pas seulement les types chinois qui y paraissent pour la première fois, il faut encore louer l'arrangement de ces types, et puis la beauté et la netteté des types européens. Le titre surtout, couleur rouge et noire, est un des plus gracieux des livres orientaux imprimés en France. Sorti des presses de M. Adolphe Lainé, il fait le plus grand honneur à la librairie de MM. Didot.

A. Bonnetty.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE L'EXODE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND[1].

Chapitre XIV.

De Wette, Gramberg[2], Bohlen[3], Vatke, *e tutti quanti* se sont insurgés contre l'histoire du Veau d'or, que les enfants d'Israël firent au prix d'une émeute ויקהל על[4]. Nos critiques se donnent autant de peines pour la réduire à un mythe qu'Israël s'en donna pour la produire dans la réalité. Selon eux, ce récit aurait été inventé après le schisme d'Israël, par un zélateur de Juda, pour montrer la condamnation de ce schisme qui amena le culte du Veau d'or, dans un événement analogue des temps passés. Mais, comme dit Hoevernick[5], on pourrait fort bien battre nos critiques avec leurs propres armes, en montrant que le récit a été écrit avec le dessein de faire l'apologie de ce vieux culte du Veau d'or, puisque Aaron, le grand-prêtre, y prit part dans une si large mesure. Cette circonstance dérange les calculs de nos critiques, et ils la passent prudemment sous silence. N'importe, elle existe, et elle existe contre eux. Pour nous, il nous est permis d'en tirer cette conséquence que le récit est une histoire véridique.

Mais, dit-on, l'histoire est incroyable. Comment un peuple si bien endoctriné, et que Moïse, avant de monter sur la montagne, avait solennellement consacré à Jéhovah, alliance que le peuple avait acceptée tout d'une voix[6]; comment un tel peuple aurait-il pu tomber subitement מהר (v. 8) en pleine idolâtrie! — Nos critiques n'ont pas du tout saisi l'état de la question. Il ne s'agit pas d'idolâtrie ici. Israël n'a pas du tout envie d'apostasier le culte de Jéhovah; c'est Jéhovah qu'il en-

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus p. 174.
[2] *Gesch. der Religionsideen* etc, I, 442.
[3] *Die Gen. Einl.*, p. CVIII.
[4] *Ex.*, XXXII, 1.
[5] *Handb. der h.-k. Einl.*, I, 2, 469.
[6] *Exode*, XXIV, 3, 7, 8.

tend célébrer sous la forme du Veau d'or : Aaron le crie à nos oreilles (xxxii, 5). Mais c'est en cela que consiste uniquement la transgression du commandement du Décalogue qui défend d'adorer Dieu sous la forme d'une image faite de mains d'homme. Voilà le commandement qu'il oublie dans son impatience de voir s'accomplir la promesse que Moïse lui avait faite que Jéhovah enverrait son ange devant son peuple pour le conduire dans la terre promise [1]. Comme Moïse tarde à redescendre de la montagne, le peuple se croit abandonné de son chef, et alors, dépourvu qu'il est encore d'idées vraies et nettes sur la présence de Dieu, il cherche à la réaliser d'une manière quelconque. Les souvenirs égyptiens, *aversi sunt cordibus suis in Ægyptum* [2], lui fournissent naturellement l'image d'Apis comme la représentation la plus élevée de la divinité [3]. Cependant il n'entend nullement adorer Apis. « Fais-nous (des) Elohim (une divinité) qui marchent devant » nous, » telle est la demande qu'il adresse à Aaron. Aaron, élu par Dieu pour être l'oint de Jéhovah, son pontife, Aaron assurément ne pense pas qu'il y a du polythéisme ou de l'idolâtrie dans la demande des enfants d'Iraël, et il fait ce que le peuple veut. En effet, quand le Veau est coulé, Israël lui rend hommage comme à l'Élohim qui l'a fait sortir du pays d'Egypte (v. 4) [4]. C'est donc à Jéhovah qu'il pense, c'est Jéhovah qu'il identifie avec le Veau d'or [5]; et il y a de cela cette autre preuve positive qu'il ne bouge pas quand, pour le punir, Moïse le fait décimer au nom de Jéhovah (v. 27, 28). Impossible d'admettre que cette multitude remuante et prête à la révolte eût patiemment souffert un châtiment aussi terrible,

[1] *Exode*, xxiii, 20, 23.

[2] *Act. Apost.*, vii, 39. — Voy. Philo, *de vita Mosis*, l. iii.

[3] L'Apis passait à Memphis pour l'incarnation du dieu Phthah, le premier de tous les dieux, et comme Phthah avait engendré Ra et Osiris qui, au fond, étaient un seul et même dieu, le bœuf Apis passait aussi pour l'image de l'âme d'Osiris. Le culte d'Apis, ainsi que le prouvent les monuments du Sérapeum à Memphis, était populaire en Egypte déjà au temps de Ramsès Méiamoun, contemporain de Moïse.

[4] Cf. Nehem. IX, 18, où le verbe est au singulier.

[5] Le culte du Veau est toujours distingué dans la Bible du culte idolâtre proprement dit. V. Hengstenberg, *Beitraege*, etc., ii, 159.

si elle n'avait pas reconnu, même en se prosternant devant le Veau, le Dieu Jéhovah pour le seul Dieu d'Israël. Elle n'aurait pas non plus manifesté le regret de l'avoir offensé [1].

L'authenticité de l'histoire du Veau d'or est donc de tous points inattaquable; nous croyons l'avoir fait toucher au doigt. Maintenant, sont-elles mieux fondées les objections de la critique quand elles s'élèvent contre l'unité du texte qui nous la transmet? Est-il vrai de dire, comme le fait Eichhorn [2], que les v. 7-14 sont en contradiction avec les v. 15-19?

D'après le premier passage, dit-il, Moïse apprend le péché du peuple par Jéhovah et lorsqu'il est encore sur la montagne; tandis que, d'après le second, il savait si peu ce qui se passait au camp que, lorsqu'en descendant, il voit le Veau d'or, il laisse tomber de frayeur les tables de la loi. Puisque Jéhovah même l'avait déjà préparé au spectacle qui l'attendait, comment aurait-il pu avoir une frayeur pareille? — Ce serait, en effet, plus qu'étonnant. Aussi notre texte se garde-t-il de parler de la frayeur de Moïse et ne dit-il pas un mot que Moïse laissât tomber les tables de la loi. Il dit : « La » *colère* de Moïse s'alluma, et il *jeta* de ses mains les tables, » et les brisa au bas de la montagne (v. 19). »

Voilà M. Eichhorn guéri de sa frayeur et du reste de son imagination.

Passons au ch. XXXIII.

S'il faut en croire de Wette [3], ce chapitre se rattache on ne peut plus mal au récit du chap. précédent. Ce ne serait qu'une répétition oiseuse d'une affaire déjà terminée.

Rien n'est plus inexact. Dans le ch. XXXII, Moïse intercède pour son peuple qui a gravement péché contre le premier commandement; mais Jéhovah n'exauce pas sa prière, puisqu'il lui répond : « Celui qui a péché contre moi, je l'effacerai » de mon livre... au jour de mon ressentiment, je leur ferai » sentir leur péché (v. 33, 34). » Dans le chap. XXXIII, Moïse intercède de nouveau pour son peuple. Rien de mieux, puisque sa première intercession n'avait pas été couronnée de suc-

[1] *Ex.*, XXXIII, 4, 6.
[2] *Einleitung* etc., III, 276.
[3] *Beitraege* etc., II, 263.

cès. Alors Dieu lui accorde sa demande, non à cause du peuple, mais à cause de lui, Moise (12-17). Voilà la chose dans toute sa vérité, et il faut convenir d'après cela que la marche du ch. XXXIII est en progrès sur celle du ch. XXXII, et que les deux récits sont parfaitement coordonnés. Si nos adversaires ne voient pas cela, c'est qu'ils lisent le texte sans se donner la peine de rien approfondir. Ce procédé superficiel constitue le plus bel apanage de la critique *libre*.

C'est, en effet, par le même procédé que Vater et de Wette ont découvert que le ch. XXXIII est mal arrangé et qu'il contient un petit document élohiste, à savoir le passage qui va du v. 7 au v. 11. Ce morceau, disent-ils, est sans connexion avec ce qui précède et avec ce qui suit; il fait double emploi avec les ch. XXV sqq et XL.

Il faut voir cela.

Quel est le sujet du morceau qu'embrassent les v. 7-11? L'érection de la tente d'assignation hors du camp; car Jéhovah ne veut plus être au milieu des enfants d'Israël. Moïse s'y rend solennellement à travers le peuple debout avec respect, et lorsqu'il entre dans la tente, Jéhovah y descend dans la colonne de la nuée, il parle avec Moïse, et tout le peuple qui voit cet entretien se prosterne, chacun à l'entrée de sa tente. Eh bien! dans le passage qui précède celui-ci (v. 1-6), nous voyons les enfants d'Israël accablés de deuil, parce que Jéhovah, à cause de leur péché du Veau d'or, s'est retiré du milieu d'eux; et dans le passage qui suit, v. 12-23, le peuple rentre en grâce auprès de Jéhovah. Comment rentre-t-il en grâce? Mais, par suite de l'intercession de Moïse. Et où cette intercession se fait-elle? Mais, dans la tente qui est hors du camp; c'est là que Jéhovah parle avec Moïse « comme un homme » parle à son ami. » Il me semble que voilà ce passage de 7-11 dans le meilleur rapport avec ce qui précède et avec ce qui suit. Le peuple est dans la tristesse parce que Jéhovah l'a abandonné; Moïse va supplier Jéhovah à l'endroit, loin du camp, où il a élu sa demeure et le résultat de ces supplications est qu'Israël rentre en grâce. Qu'on ôte de notre chapitre le passage attaqué comme n'étant pas dans une connexion étroite avec le reste, et on verra qu'il présentera une

lacune essentielle. On ne comprendra plus la grande tristesse du peuple, que l'absence de Jéhovah du milieu du camp peut seule expliquer, absence que le récit montre réalisée dans l'enlèvement de la tente. On ne comprendra non plus comment le peuple est rentré en grâce ; car si l'on saute du v. 6 au v. 12, on verra bien que c'est par l'intercession de Moïse; mais cette intercession où et comment s'est-elle faite? Où Moïse a-t-il parlé à Jéhovah? Sur la montagne? Mais depuis qu'il en était descendu, rien ne nous dit qu'il y était remonté. Il lui parlait donc ailleurs, Mais où? Non probablement au premier endroit venu; un gouvernement théocratique est lié à des formes très-précises et très-arrêtées. Moïse parlait donc à Jéhovah dans un lieu connu et consacré pour cet usage. Eh bien, c'est ici que nous apprenons quel était ce lieu, et c'est ainsi seulement que nous nous rendons bien compte de l'efficacité de la prière de Moïse. En effet, cette tente était le sanctuaire de Jéhovah, et quoique provisoire seulement, elle devait être le centre de la théocratie tout comme la tente définitive [1], dans laquelle Jéhovah habitera au milieu des enfants d'Israël, pour être *à eux*, לָהֶם.

Ainsi, le morceau, v. 7-11, fait essentiellement partie du ch. XXXIII. Ne pouvant démanteler le chapitre en bloc, que fait la critique? Elle s'attaque aux détails. Mais ici, qu'elle nous permette de le lui dire, elle tombe dans l'enfance. Qu'on en juge par un échantillon : Moïse, dit de Wette, insiste auprès de Jéhovah pour qu'il marche avec Israël (v. 16), et cependant Jéhovah avait déjà déclaré (v. 3) qu'il ne le fera pas et Moïse n'avait rien trouvé à y redire. Voilà une contradiction dont la découverte a exigé la science d'un de Wette! Qu'elle lui soit légère! — Encore un autre. Au v. 20, Jéhovah dit que nul homme ne peut le voir et rester en vie. Ce passage, dit de Wette, contredit nombre d'autres passages du Pentateuque. Mais point du tout. Ce passage vient très-à-propos pour nous expliquer comment nous devons entendre les théophanies ou apparitions de Dieu, dont il est si souvent question dans la Bible. Moïse professait le spiritualisme le plus sain et le plus

[1] *Exode*, XXIX, 42-45; XL, 34, 35, 38.

élevé; la hauteur de sa doctrine égale ici celle des apôtres les plus sublimes, celle de S. Jean et de S. Paul [1]. Mais c'est précisément parce que Moïse avait la notion la plus vraie et la plus pure de Dieu, que les apparitions de Dieu forment une partie essentielle et capitale de son œuvre. Nous sommes dans des temps antérieurs au Christ; qu'on ne l'oublie pas. Comment un Dieu infini en toute perfection, lui qui est tout bonté et tout miséricorde, ne serait-il pas descendu dans ces temps-là à se manifester, sous une forme visible ou imagée, à cette créature qu'il avait créée à son image, et qui était devenue incapable de toute élévation soutenue? Hengstenberg a raison de le dire : Plus la spiritualité de Dieu est profondément saisie et comprise dans l'Ancien Testament, plus nous devons nous attendre à y trouver des théophanies [2]. Si cela paraît contradictoire à de Wette, c'est parce que son esprit est faussé par le panthéisme : ne distinguant plus nettement la spiritualité de Dieu, il ne comprend pas que Moïse l'ait distinguée, et qu'il ait présenté Dieu comme prenant *momentanément* la figure ou la forme *apparente* d'un objet quelconque. Par ces signes visibles, Dieu manifestait sa spiritualité à des yeux qui sans cela ne l'auraient pas vu du tout et l'auraient cherché là où il n'est pas, dans la matière. Et la preuve, c'est que les nations qui ne connurent pas les théophanies de Dieu se sont toutes abîmées dans le Naturalisme.

Nous avons déjà relevé plus haut cette autre prétendue contradiction du v. 7-11, qui, selon Vater [3], consiste en ce que ce passage raconte l'érection de la tente sacrée autrement que le font entendre les ch. xxv et suivants et qu'elle est construite dans le ch. xl. Vater n'a pas vu la grande distinction qu'il y a entre cette tente et le tabernacle הַמִּשְׁכָּן; il n'a pas vu que la tente dont il est question ici ne peut être le sanctuaire que Moïse a vu en révélation sur la montagne de Sinaï, attendu que ce sanctuaire devait renfermer l'arche d'alliance avec les tables de la loi [4], et que ces tables n'existent plus.

[1] V. Joan., i, 18; I Timoth., vi, 16.
[2] *Beitraege* etc., iii, 451.
[3] *Commentar*, etc., iii, 446.
[4] Ex., xxv, 18-21.

Moïse les avait brisées à cause du péché de son peuple, et ainsi l'alliance de Jéhovah avec Israël était pour le moment comme anéantie. Dans ces conjonctures, Moïse ne pouvait songer à élever le sanctuaire. A quoi aurait-il servi? Dieu n'y aurait pas résidé. Alors, comme son plus grand désir était de réconcilier le peuple avec Jéhovah, il dressa, en attendant la possibilité de pouvoir édifier le sanctuaire définitif, le centre permanent de la théocratie, cette tente provisoire, pour que ceux qui chercheraient Jéhovah eussent un moyen pour le trouver (v. 7). Dans cette tente, en effet, qui était hors du camp [1], Dieu daignait descendre pour Moïse qui était resté dans sa grâce; et c'est ainsi qu'elle pouvait servir et qu'elle servit en effet au rétablissement de l'alliance, et, par suite, à la réalisation du plan divin dans l'érection du sanctuaire que raconte le chap. XL.

Chapitre XV.

Le chapitre XXXIV a paru présenter des contradictions à plus d'un critique; mais comme c'est Hartmann [2] qui les a signalées en dernier lieu et avec le plus d'insistance, nous allons réfuter Hartmann.

D'après le v. 1 [3], c'est Dieu qui écrit sur les nouvelles tables les paroles qui étaient sur les premières, brisées par Moïse, et d'après le v. 28, c'est Moïse qui les écrit. — Voilà la première objection.

Elle n'est pas forte. Pour l'écarter, il suffit de résoudre une difficulté linguistique qui, au fond, n'en est pas une. L'auteur, au v. 28, change de sujet avec le verbe « écrivit » sans en prévenir. Y était-il tenu? N'avait-il pas déjà dési-

[1] Il est possible que cette tente était tout simplement celle de Moïse. Les LXX, en effet, disent *sa tente*, τὴν σκηνὴν αὐτοῦ. Mais il n'en est pas moins vrai que Moïse ne pouvait songer à la dresser hors du camp que parce qu'il était guidé par la révélation de la tente d'alliance. Comme il savait que Dieu voulait rendre ses oracles dans ce sanctuaire et qu'il était impossible, pour le moment de l'édifier, le chef d'Israël devait espérer que s'il transportait sa propre tente loin du camp interdit, Dieu, par égard pour l'état de grâce où lui, Moïse, n'avait cessé de persister, la ferait servir de lieu pour lui communiquer ses oracles.

[2] *Hist.-Krit. Forschungen*, etc., 227, sqq.

[3] Cf. *Deut.* x, 2, 4.

gné Dieu, au v. 1, comme l'auteur de l'écriture des tables? Il n'y a pas de doute. Or, comme on lit le v. 1 avant de lire le v. 28, un lecteur intelligent sait de suite à quoi s'en tenir sur le sujet qui désigne le « il écrivit וַיִּכְתֹּב » du v. 28, et il lui paraîtrait absurde de douter que ce sujet ne fût pas Dieu. La manière de s'exprimer de l'auteur est insolite à notre point de vue, nous en convenons; mais qu'importe si elle est conforme aux usages linguistiques du Pentateuque? Et cela est incontestable; ce chapitre même en fournit la preuve. Au v. 9, Moïse demande grâce à Dieu pour son peuple, et au v. 10, il y a : « il répondit, » comme si c'était le sujet du discours précédent, c'est-à-dire Moïse, qui répondit. Personne cependant ne cherchera querelle à ce passage, personne n'hésitera un seul instant à dire que le sujet est changé au v. 10, et que le sujet de « répondit » est Dieu [1]. Voyez encore un exemple plus frappant au ch. XXIV, v. 32 de la Genèse, où, d'après les règles de notre rhétorique, le sujet de ויפתח serait האיש. Il n'en est rien cependant; le sujet du verbe « délier ou décharger » est Laban, et cela se comprend du reste par le sens du morceau. En effet, le serviteur d'Abraham doit recevoir l'hospitalité et ne pas se la donner lui-même.

Ainsi la contradiction que signale Hartmann dans notre texte n'existe pas et ne peut pas exister.

Le critique nous désigne ensuite les v. 11-26 de ce même chapitre comme un mélange d'ordonnances les plus hétérogènes, où il y a en outre un fragment détaché de quelque autre collection de lois. Ce fragment serait la loi sabbatique du v. 21.

Comment le discours de Jéhovah dont il s'agit peut être un mélange ou pêle-mêle — *Gemisch* — d'ordonnances sans connexion entre elles, c'est ce qu'on ne peut comprendre quand on l'a lu. Il commence, en vue du péché du Veau d'or, par un avertissement contre de nouvelles défections auxquelles les enfants d'Israël pourraient se laisser aller en pactisant avec les indigènes du Canaan; il leur prescrit ce qu'ils ont à faire pour s'en préserver, qu'ils doivent détruire tous les objets qui, chez

[1] Cf. *Deut.*, XXXI, 23, où le וַיְצַו *il ordonna* ne se rapporte certes pas au sujet qui précède, à Moïse, mais à Jéhovah.

les Cananéens, sont destinés au culte des idoles, et ne point s'unir aux indigènes par les liens du mariage. Comme moyen de conservation du culte de Jéhovah, ils garderont fidèlement les trois fêtes ordonnées et le sabbat, et ils s'acquitteront avec régularité des offrandes et de certaines observances. C'est un discours homogène, s'il y en a. Qu'il y ait des répétitions, que le discours ne se déroule pas dans un ordre systématique, que la loi du sabbat soit de nouveau inculquée, qui le nie? C'est là le propre des recommandations pressantes et des exhortations; elles se produisent avec les allures de la parole improvisée. On dit dix fois la même chose, parce que chaque fois on le dit en une autre occasion et qui rend nécessaire qu'on se répète. Nulle part, d'ailleurs, le Pentateuque ne se donne pour un code systématiquement arrangé. La législation hébraïque s'est produite dans le mouvement des faits, elle s'est constituée en un ensemble au fur et à mesure des nécessités de la situation du peuple d'Israël. De là le caractère littéraire tout spécial du Pentateuque [1]. Certaines lois fondamentales ne cessent d'être répétées, parce qu'elles ne pouvaient être assez inculquées à ce peuple « au cou dur, » קְשֵׁה־עֹרֶף, et cela a notamment lieu pour la loi du sabbat.

Cependant ce n'est jamais exactement avec les mêmes termes, et la raison en saute aux yeux. Hartmann conclut de cette rédaction modifiée de la loi du sabbat, que c'est ici un fragment intercalé d'un autre ouvrage. Pour apprécier cette assertion, on n'a qu'à voir dans quelles circonstances ce sujet se produit ailleurs. Au ch. xx, 8-11, la loi du sabbat se présente dans le Décalogue; là elle est avec toute la solennité d'une loi fondamentale; au ch. xxxi, 12-17, on la trouve à la suite de la loi du sanctuaire; elle lui sert de sanction et lui imprime le sceau de la perpétuité; nous venons de dire pourquoi elle est répétée ici, dans le ch. xxxiv, et nous la retrouvons au ch. xxxv, 2, 3, où elle a le caractère de la promulgation. Cette promulgation n'avait pas pu avoir lieu encore, à cause de la défection du peuple qui avait rendu impossible qu'on mît la main à l'œuvre pour édifier le sanctuaire, et c'est seulement à ce moment-là qu'elle devait avoir lieu. La raison en est

[1] L'Evangile présente un caractère analogue.

claire : la loi du sabbat était le principe et la fin du culte religieux, toute la théocratie était dans cette loi et même elle y est toujours. Un peuple qui ne sanctifie pas le jour du Seigneur, s'est soustrait au règne de Dieu.

Ainsi si la rédaction de la loi du sabbat dans le ch. XXXIV nous autorisait à dire qu'elle y forme un fragment intercalé, il faudrait en dire autant partout ailleurs.

Hartmann veut encore autrement morceler ce chap. XXXIV. Il prétend que les v. 27-35 forment un morceau isolé du reste. Grande est son erreur. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler quelle est l'importance des tables de la loi, qui devaient être déposées dans le Saint des Saints[1], appelé, à cause de cela, l'arche du témoignage אֲרוֹן הָעֵדֻת[2]. Moïse, les ayant brisées et étant ensuite remonté vers Dieu pour les remplacer, redescend de la montagne après y avoir fait un long séjour et en rapporte au peuple les nouvelles tables, gage du rétablissement de l'alliance détruite. Alors, et alors seulement, on pouvait commencer à édifier le sanctuaire. Avec le récit de la mise en possession des nouvelles tables, l'épisode funeste du ch. XXXII est terminé, comme, d'autre part, c'est avec lui que commence une autre ère, celle où nous introduit le ch. XXXV. — Est-ce là le caractère et le rôle d'un fragment?

Et maintenant nous pouvons considérer comme terminée notre démonstration critique sur l'authenticité de l'Exode. Les chap. XXXV-XL, qui racontent avec détail la construction du sanctuaire suivant le plan divin précédemment exposé, construction à laquelle tout Israël réconcilié prit largement part au moyen de ses dons volontaires; puis, l'érection et la consécration de la tente sacrée, conformément au même programme[3]; je dis, les chap. XXXV-XL n'ont pas paru offrir à nos critiques assez de prise pour les décider à y mordre. Hartmann l'essaie bien, mais ce n'est vraiment pas la peine de relever ses attaques. D'ailleurs, il convient lui-même qu'en somme il n'y a rien à dire.

Charles SCHOEBEL.

[1] Ex., XXV, 21.
[2] *Ib.*, XXVI, 34.
[3] XXXIX, passim; XL passim.

Études égyptiennes.

RÉCLAMATION

A PROPOS DE LA DISSERTATION DU P. TARQUINI

Sur l'invasion des Pasteurs en Égypte.

Notre impartialité sur les questions de l'archéologie égyptienne nous fait un devoir, après avoir publié la dissertation du R. P. Tarquini, jésuite, d'admettre la réclamation de notre collaborateur, M. Robiou, un des hommes, en petit nombre, qui ont acquis une connaissance spéciale de la langue et de l'histoire des Egyptiens. A. B.

Monsieur et cher Directeur,

Vous avez senti (votre remarque finale en fait foi [1] le danger auquel le P. Tarquini s'exposait en traitant, sans avoir recours aux textes égyptiens, une question d'égyptologie ; mais, permettez-moi de le dire, cette observation générale et modeste de votre part ne suffit pas pour dégager la responsabilité des *Annales*, à propos des assertions contenues dans le cahier de novembre ; il faut les relever promptement ; soyez assuré qu'il n'y a pas de hardiesse à le faire. Un archéologue qui, dans l'état actuel de la science, se croit en mesure de publier une longue *grammaire étrusque*, est un homme qui très-probablement a puisé ses documents plutôt dans son imagination que dans les documents réels et historiques.

Je vous adresse donc les remarques que me suggère la lecture de l'article. Faites-en usage sous la forme qu'il vous plaira, mais ne laissez pas introduire de pareilles erreurs dans les séminaires de province. Vous pouvez d'ailleurs, sans crainte, produire ma signature. Après la critique, publiée par vous il y a quatre ans [2], que j'ai faite des questions d'égyptologie trai-

[1] Voir *Annales*, t. xx, p. 357 (5e série).
[2] Voir *Annales*, t. xiii, p. 69.

tées par M. Renan dans la *Revue des Deux-Mondes*, je ne serai suspect à personne.

Votre bien dévoué,

F. Robiou,
Suppléant d'histoire à la Faculté de Strasbourg.

Observations sur le travail du P. Tarquini touchant l'origine des Phéniciens.

I, *Annales*, t. xx, p. 340. Je suis loin de penser que φοῖνιξ soit un mot d'origine grecque, plutôt que l'appellation nationale du peuple Phénicien; mais on a peine à concevoir qu'on aille en chercher la preuve dans la traduction grecque des fragments *dits* de Sanchoniaton, et qu'on prétende assigner la date de ces textes.

II, p. 342-44. L'étymologie donnée de la ville de חפנחס n'est pas acceptable. D'abord, le mot (*passer*, *franchir*) se rend en égyptien par TA ou T'AI, sans la moindre aspiration finale, et par conséquent sans rien qui corresponde au ח. Puis le mot ENeH *ævum* n'existe pas, ce me semble. Il est vrai que la locution Pe-eN HeH signifierait *celui* (qui est) *d'un temps indéfini*; mais il y aurait deux aspirées et pas de sifflante. Du reste, le nom de *Phéniciens* a été si peu *donné* par les Egyptiens à ce peuple, que ceux-ci ne s'en servaient point pour le désigner. Les peuples de Phénicie reçoivent chacun, sur les monuments égyptiens, leur désignation locale; et quant au pays lui-même, il est désigné souvent, selon Brugsch[1], par le mot *Zahi;* quelquefois aussi par *Des'r* ou *Ta-des'r*, le pays *rouge*, équivalent du mot Φοινικία. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que l'auteur trouve moins vraisemblable la désignation d'*oriental* donnée par les Grecs à Cadmus (tout en reconnaissant le sens de קדם) que d'attribuer aux Phéniciens eux-mêmes la coutume de se donner deux noms, l'un national, l'autre égyptien.

III, p. 347-50. Assigner une date, même à un ou deux siècles près à l'invasion des Pasteurs en Egypte, c'est, dans l'état présent de la science, une grande témérité; M. de Rougé l'a prouvé surabondamment dans son cours de 1865, mais les *dates relatives* ne sont pas inadmissibles, même pour cette époque. Or, le voyage d'Abraham en Egypte est antérieur à la naissance

[1] *Géographie des anciens Egyptiens*, t. II, p. 17 et passim.

d'Isaac, et je crois avoir montré [1] que le Pharaon trouvé dans ce pays par le patriarche était un des rois Pasteurs (Hiksos). Le nom de *Phéniciens* donné aux *Pasteurs* par Eusèbe s'explique aisément par leur origine *chananéenne*. Quant aux *Cadmonéens*, rien ne s'oppose à ce qu'ils aient fait une conquête en commun avec Abimélech; mais rien ne prouve que ce soit au midi plutôt qu'au nord.

IV, p. 351-52. Ideler est un savant astronome et chronologiste, mais non un guide en philologie égyptienne. Qu'il soit ou non responsable de cette opinion, il est sûr que prendre le nom *Thutmosis* pour une aphérise pour *Misphra Thutmosis* ne viendrait jamais à l'esprit d'un égyptologue.

V, p. 354-55. En supposant que le Delta ait jamais été occupé par les eaux de la mer, ce qui est bien douteux pour ceux qui nient avec Fréret l'exhaussement successif du sol de la basse Egypte [2], il faut être resté étranger à la marche de l'archéologie égyptienne pour supposer que ce pays était un golfe au temps des Pasteurs. Une dynastie antérieure à leur arrivée, du moins quant à son premier établissement, porte le nom de Xoïte, et les monuments des Pasteurs eux-mêmes sont pour la plupart à Sân (Tanis), ou dans le voisinage. Mais ce qui est à la fois plus grave et plus excusable, quand on n'est pas du métier, c'est de placer *Avaris* sur les bords de la mer Rouge. Ce qui est inconcevable, c'est d'admettre que leur camp retranché fût appuyé sur les deux mers.

Félix Robiou.

[1] *Revue des Questions historiques*, octobre 1869.

[2] Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XVI, ancienne série.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

5 Le monde doit périr par le feu. — Tradition biblique.

Ici Ovide constate encore une des plus anciennes traditions Bibliques.

« Jupiter, dit-il, se souvint qu'il était dans les Destins qu'il » arriverait un jour où la mer, la terre et les régions du ciel » seraient en feu, et que la masse du monde périrait dans cet » incendie. »

Esse quoque in Fatis reminiscitur, adfore tempus,
Quo mare, quo tellus, correptaque regio cœli
Ardeat, et mundi moles operosa laboret (I, 256).

Or, c'est là une tradition qui date, on peut dire, du commencement du monde.

En effet, Josèphe fait remonter cette tradition jusqu'à Adam « qui prédit que toutes choses périraient une fois par le » feu et l'autre fois par la violence et l'abondance des eaux. »

Προειρηκότος ἀφανισμὸν Ἀδάμου τῶν ὅλων ἔσεσθαι, τὸν μὲν κατ' ἰσχὺν πυρὸς, τὸν ἕτερον δὲ κατὰ βίαν καὶ πλῆθυν ὕδατος (*Ant. jud.*, l. I, c. 2, n. 3).

David constate cette croyance de son temps et décrit ainsi le terrible incendie :

« Le feu le précède, et dévore autour de lui ses ennemis; » ses foudres luisent sur toute la terre ; la terre voit et tremble; » les montagnes se fondent comme la cire à la face de Jého- » vah, la terre entière tremble à la face de Jéhovah. »

Ignis ante ipsum præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus. Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ ; vidit, et commota est terra. Montes sicut cera fluxerunt a facie Domini, a facie Domini omnis terra (*Psal.* XCVI, 3).

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 229.

Et quelque temps après, Isaïe constate la même croyance : « Élevez vos yeux vers le ciel, ramenez-les ensuite sur la terre. » Les cieux se fondront comme la fumée ; la terre sera détruite » comme un vêtement ; ses habitants périront avec elle. »

Levate in cœlum oculos vestros et videte sub terra deorsum ; quia cœli sicut fumus liquescent, et terra sicut vestimentum atteretur, et habitatores ejus sicut hæc interibunt (Isaïe, LI, 6).

Nous arrivons à Athènes où Sophocle conserve cette tradition en ces termes :

« Car arrivera le jour des siècles où l'éther déchaînera les » tourbillons de feu qui couvaient dans son sein. Alors la » flamme dévorera tout ce qui peuple la terre et le ciel, et il » n'y aura point de bornes à sa fureur... Et quand tout sera » consumé, l'abîme de l'Océan sera désert ; la terre sera dé- » solée ; plus de tribus ailées qui s'envolent de sa surface » aride vers les hauteurs du ciel. Puis ce qui avait été détruit » renaîtra [1]. »

Quelques auteurs ont douté que les vers de Sophocle cités par S. Justin et Clément d'Alex. fussent de lui, et les éditeurs les ont exclus des *frag.* de Sophocle [2]. C'est que, comme nous l'avons déjà dit, la plupart de ces auteurs ne connaissaient pas la conservation de ces croyances par la tradition ; ils croyaient que les auteurs les avaient inventées, et que cela ferait tort aux révélations bibliques.

Cette croyance était en Grèce tellement populaire qu'elle y avait formé un proverbe connu de tous :

Moi mort, que la terre soit détruite par le feu.
Ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθήτω πυρί [3].

Au 5e siècle avant J.-C., Héraclite l'avait constatée en ces termes :

« Le monde est un, il a été fait du feu, et il doit de nouveau » se résoudre en feu, suivant certaines périodes. »

[1] Dans saint Justin, *de la Monarchie*, ch. III ; *Patr. grec.*, t. VI, p. 318 ; et cité aussi presque dans les mêmes termes, par Clem. d'Alex. *Stromates*, l. V, ch. 14 ; *Patr. grec.*, t. IX, p. 182.

[2] Voir le *Sophocle*, édit. de Didot.

[3] Dans les *Oracula Sibyllina*, de M. Alexandre, t. II, p. 510, qui écrit que ce vers est d'Euripide.

Ἕνα εἶναι κόσμον, γεννᾶσθαί τε αὐτὸν ἐκ πυρός, καὶ πάλιν ἐκπυροῦσθαι κατά τινας περιόδους [1].

C'est encore là une tradition toute orientale; on la trouve en Assyrie.

« Bérose, qui traduisit les Annales conservées dans le temple » de Bélus, dit que ces choses (les éruptions de fleuves) arri» vent d'après le cours des astres; et il l'affirme de telle » manière qu'il va jusqu'à dire à quelle époque doivent arri» ver la conflagration et le déluge, car il assure que toute la » terre doit brûler, quand tous les astres, qui maintenant ont » des courses différentes, se réuniront dans le signe du » Cancer. »

Berosus, qui Belum interpretatus est, ait cursu ista siderum fieri; et adeo quidem id affirmat, ut conflagrationi atque diluvio, tempus assignet. Arsura enim terra contendit, quando omnia sidera, quæ nunc diversos agunt cursus, in Cancrum convenerint (Seneca, *Quæst. nat.*, l. III, c 29).

Mais nous retrouvons cette même tradition chez les Romains: Cicéron la constate dans toute l'école des Stoïciens.

« De là les Stoïciens tirent une conséquence : savoir qu'il » devait arriver qu'enfin le monde entier ne fût plus que » feu, que, toute l'eau étant consumée, la terre manquerait » d'aliment et l'air de renouvellement... Ainsi il ne resterait » rien que le feu, et que la rénovation du monde se ferait de » nouveau par le feu, animé et Dieu [2]. »

Ovide, que nous venons de citer, a pu prendre cette tradition là, ou plutôt dans les *livres sibyllins* qui en font souvent mention. Nous ne citerons que ce passage :

« Toute la terre sera en feu, et périront en même temps » tous les hommes, toutes les villes; les fleuves et la mer brû» leront; tout cela sera poussière et fumée. Mais après que » tout sera devenu cendre et débris, et que Dieu aura éteint » le feu de même qu'il l'avait allumé, Dieu revêtira de nou» veau la cendre et les os de la forme humaine, et constituera » de nouveau les hommes en corps vivant. »

[1] Diog. Laerc., l. IX, n° 8; et les *Frag. phil. gr.*, de Didot, t. I, p. 312 et 318. Voir ce que dit sur cela Juste Lipse *De Physiologia Stoïcorum*, l. II, ch. 22 et 23, dans *Opera*, t. I, 864, in-fol. Lugd 1613.

[2] Cicéron, *de nat. Deorum*, II, 46; Voir le texte cité *Ann.*, t. XIII, p. 30 (5e série).

Φλέξει δὲ χθόνα πᾶσαν· ἐπὰν δ'ὀλέσῃ γένος ἀνδρῶν,
Καὶ πάσας πόλιας, ποταμούς θ' ἅμα ἠδὲ θαλάσσας
Ἐκκαύσῃ, τάδε πάντα κόνις ἔσσετ' αἰθαλόεσσα.
Ἀλλ' ὅταν ἤδη πάντα τέφρη σποδόεσσα γένηται,
Καὶ πῦρ κοιμίσσῃ Θεὸς ἄσπετον, ὥσπερ ἀνῆψεν,
Ὄστεα καὶ σποδιὴν αὐτὸς Θεὸς ἔμπαλιν ἄνδρα
Μορφώσει, στήσει δὲ βροτοὺς πάλιν ὡς πάρος ἦσαν [1].

Voilà, croyons-nous, où Ovide a puisé cette tradition.

Quoique Sénèque ait vécu du temps des apôtres, nous ne croyons pas que ce soit à eux qu'il doive la même tradition qu'il assure par les paroles très-lucides suivantes :

« Quand viendra le temps où le monde finira pour se re- » nouveler, les choses qui existent se détruiront par leurs » propres forces, les astres se précipiteront sur les astres, et » toute la nature ayant pris feu, tout ce qui brille en ce » moment, par son harmonie, sera consumé par un seul » feu. »

Et quum tempus advenerit, quo se mundus renovaturus extinguat, viribus ista se suis cœdent, et sidera sideribus incurrent, et omni flagrante materia, uno igne, quidquid nunc ex disposito lucet, ardebit (Senec. *Consol. ad Marciam*, c. 26, n. 6).

Et dans un autre de ses ouvrages :

« Par quelle raison cela se fera-t-il ? Par la même raison » que doit arriver la conflagration universelle. L'une et l'autre » arrive quand Dieu juge à propos d'établir des choses meil- » leures, et de mettre fin aux anciennes. »

Qua ratione, inquis ? eadem, qua conflagratio futura est. Utrumque fit, quum Deo visum ordiri meliora, vetera finiri (Senec. *Quæst. nat.*, l. III, ch. 28, n. 7).

Si nous descendons encore de quelques années, nous trouvons cette tradition étalée au champ de Mars romain, et prêchée au peuple assemblé.

« Marc-Aurèle pardonna à un individu qui, cherchant l'oc- » casion avec quelques complices de piller la ville, haranguait » le peuple au champ de Mars, monté sur un figuier, et lui di- » sait que le feu allait tomber du ciel et le monde finir si lui- » même, en tombant de cet arbre, était changé en cigogne. » Il tomba, en effet, au moment désigné, et laissa échapper

[1] *Oracul. Sibyl.*, liv. IV, v. 171 ; voir dans M. Alexandre la citation de plusieurs autres textes de la *Sibylle*, t. II, p. 318.

» une cigogne de son sein. L'empereur le fit venir, et comme » il confessa sa fourberie, il lui pardonna. »

Et plano cuidam, qui diripiendæ urbis occasionem cum quibusdam consciis requirens, de caprifici arbore in campo Martio concionabundus, ignem de cœlo lapsurum, finemque mundi affore diceret, si ipse lapsus ex arbore in ciconiam verteretur. Quum statuto tempore decidisset, atque ex sinu ciconiam emisisset, perducto ad se atque confesso veniam daret (Jul. Capit. *M. Antoninus*, c. 13, p. 182, in-12, 1661).

Mais sur cet ébranlement du monde, voici la vérité qui parle clairement :

« Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil sera » obscurci et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles » tomberont du ciel, et les vertus du ciel seront ébranlées, et » alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel. »

Statim autem post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo, et virtutes cœlorum commovebuntur. Et tunc parebit signum Filii hominis in cœlo (Matth., XXIV, 29, 30).

Mais la conflagration universelle est plus explicitement exprimée par S. Pierre :

« Quant aux cieux qui existent maintenant et à la terre, » c'est par la même parole qu'ils sont conservés, étant réser» vés au feu pour le jour du jugement, et à la ruine des hom» mes impies... Et alors, avec un grand fracas, les cieux pas» seront, les éléments embrasés seront dissous, et la terre et » tout ce qui est en elle sera consumé par le feu... Jour où » les cieux embrasés seront dissous, et les éléments fondus par » l'ardeur du feu. Car nous attendons, selon la promesse, de » nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la jus» tice habite. »

Cœli autem qui nunc sunt, et terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii, et perditionis impiorum hominum... Adveniet autem dies Domini ut fur : in quo cœli magno impetu transient ; elementa vero calore solventur, terra autem et quæ in ipsa sunt opera, exurentur... Per quem cœli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent. Novos vero cœlos, et novam terram secundum promissa ipsius expectamus, in quibus justitia habitat. (II Pet., III, 7-13).

Le déluge universel. — Tradition biblique.

Renonçant donc à faire périr les hommes par le feu, Jupiter lance sur eux les eaux supérieures et inférieures, comme dans la Bible, et ce déluge est universel.

[1] Voir la même prédiction dans Marc, XIII, 24 et Luc, XXI, 25.

« La terre et la mer n'offrent plus aucune différence; tout » était mer; les rivages manquaient à la mer. »

Jamque mare et tellus nullum discrimen habebant.
Omnia pontus erant; deerant quoque litora ponto (I, 290).

Et cependant Ovide n'est pas ferme sur cette universalité; car après avoir répété que l'immense débordement de la mer a couvert les montagnes,

Obruerat tumulos immensa licentia ponti (I, 309),

il nous montre des hommes qui, épargnés par les eaux, « meu- » rent par le défaut de nourriture, »

.... quibus unda pepercit,
Illos longa domant inopi jejunia victu (I, 311).

Et puis, il nous cite la double cime du Parnasse, non envahie, et ce qui est plus étonnant encore, sans explication, sans précédents, il nous montre Deucalion et Pyrrha abordant sur ce sommet.

« C'est là que Deucalion, car tout le reste avait disparu sous » les flots, vint aborder avec sa compagne, porté sur sa petite » nacelle.

Hic ubi Deucalion, nam cetera texerat æquor,
Cum consorte tori, parva rate vectus, adhæsit (I, 318).

Nous n'avons pas à expliquer ces contradictions, mais nous devons louer M. Lemaire qui, dans son Ovide, a mis la belle dissertation où l'illustre M. Cuvier prouve que ce déluge de Deucalion n'est autre que le déluge raconté par Moïse [1].

Aucun renvoi aux traditions primitives dans l'*Ovidius expurgatus*, excepté ces mots à propos *des destins* invoqués par Jupiter. « Ovide avait appris cela par les vers sibyllins que » rapporte Lactance ou d'après les livres sacrés, car il y » a plusieurs choses qui prouvent qu'ils n'étaient pas inconnus » à cette époque [2]. »

C'est à la vue de Deucalion et de sa femme, restés justes et sauvés par eux-mêmes, que Jupiter se décide à faire cesser le déluge et rentrer les eaux.

Mais Deucalion et Pyrrha sont seuls et veulent repeupler la

[1] On trouvera cette dissertation dans les *Annales*, t. v, p. 46 (1re série). — Voir aussi la tradition de l'Arche conservée sur les médailles d'Apamée, *Annales*, t. I, p. 345 et VIII, p. 152 (1re série), et le nom de *Noé* dans nos *tables générales*.

[2] Note à la p. 15.

terre ; ils consultent l'oracle de Thémis, qui leur conseille de jeter derrière eux les os de leur mère. Ils comprirent que c'est de la terre qu'il s'agit, jettent des pierres, et c'est de là que renait le genre humain.

« C'est pour cela que nous sommes une race dure, faite pour » les fatigues; nous donnons les documents de quelle origine » nous sommes venus. »

> Inde genus durum sumus, experiensque laborum ;
> Et documenta damus, qua simus origine nati (I, 414).

7. Le serpent primitif. — Tradition biblique.

Quant aux autres animaux, c'est la terre qui, réchauffée par le soleil, les produisit, et parmi les animaux, Ovide place le grand Serpent.

« La terre, contre son gré, t'enfanta aussi, immense Python ; » serpent inconnu de ces peuples nouveaux, tu en étais la » terreur. Tant tu occupais de l'espace sur cette montagne ! »

> Illa quidem nollet, sed te quoque, maxime Python,
> Tum genuit ; populisque novis, incognita Serpens,
> Terror eras. Tantum spatii de monte tenebas (I, 438) !

Ce grand Serpent est encore fameux dans toute l'antiquité, et forme une tradition commune [1]. Ovide le fait tuer par Apollon, et fait dater de là l'établissement des *Jeux pythiens* en Grèce.

Telles sont les principales traditions primitives conservées par Ovide dans le 1er livre de ses *Métamorphoses*; on voit combien il s'éloigne de la croyance philosophique des savants romains de son temps. C'est chez le peuple que ces traditions étaient conservées, et il est difficile de ne pas y reconnaître l'influence de ces Juifs que nous savons si nombreux à Rome en ce moment.

Malheureusement nos auteurs classiques ont supprimé la mention de cet utile enseignement historique. Ils ont fait perdre les traditions que les païens mêmes avaient conservées. Nous en avons donné les preuves. Ce sont les petits livres, les petits auteurs *expurgati* qui ont fait cela *pour l'usage de la jeunesse* et de l'âge mûr. Les grandes éditions des auteurs païens ne les donnent pas ainsi. Voici, en effet, ce que disait

[1] Voir toutes les citations que nous avons données dans les *Annales*, t. IV, p. 59 (1re série), et ce mot aux *tables générales*.

un auteur protestant, Jacob Micyllus, l'éditeur d'un *Ovide* en 3 volumes in-folio.

« Il est vraisemblable qu'il a toujours existé chez nos pères » certaines croyances sur Dieu, sur la création du monde, sur » le déluge, sur des choses semblables et sur des changements » graves, qui, reçues des premiers hommes, ont été livrées » par leurs descendants, comme de main en main, les uns » aux autres. Ainsi livrées par les Juifs, elles sont parvenues » d'abord aux Egyptiens, des Egyptiens aux Grecs, et de ceux- » ci aux autres nations; puis dans les siècles suivants, à me- » sure que les hommes furent plus éloignés des premiers » temps, ils ajoutèrent diverses et diverses choses, jusqu'à ce » qu'il arriva qu'on regarda toutes ces choses comme fabu- » leuses [1]. »

Verisimile est semper fuisse inter patres certas quasdam sententias de Deo, de creatione mundi, de diluvio, et similibus rebus ac mutationibus gravioribus, quas a primis hominibus acceptas, posteri quasi per manus alii aliis tradiderunt. Atque ita has a Judæis primum ad Ægyptios, mox ab Ægyptiis ad Græcos, atque inde ad alias gentes permanasse. Quibus posteriora sæcula et homines ut quique a primis remotiores fuere, ita subinde alia atque alia affinxerunt donec res ipsas totas videri fabulosas; factum est. (Ovidii *Opera*, t. III, p. 2, in-fol., Francf., 1601).

Nous avons cru devoir nous étendre un peu sur cette première partie de l'œuvre d'Ovide ; c'est celle où il y a le plus de souvenirs des traditions premières. Il était nécessaire de savoir ce qu'en conservaient les Romains à cette époque. Nous analyserons bien plus rapidement le reste des *Métamorphoses*.

Ainsi, dès ce moment, Ovide, après avoir constaté la victoire d'Apollon sur le grand Serpent Python, passe, sans explication, sans aucun blâme, sans aucune excuse, à raconter les amours des Dieux pour les filles des hommes. C'est exactement le récit de la Genèse :

« Et les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient » belles, les prirent pour femmes [1]. »

Le premier qu'il introduit en scène est Apollon qui poursuit vainement Daphné, laquelle invoque son père le fleuve Penée, qui la change en laurier, qu'Apollon se fait consacrer.

[1] *Genèse*, VI, 2.

— C'est Jupiter qui devient amoureux d'Io, fille du fleuve Inaque. Io le fuit, mais Jupiter fait la nuit autour d'elle, et lui ravit l'honneur. Tout cela est dit sans un mot de blâme ; il s'agit du Jupiter qui siége au Capitole!

Mais ici commence la guerre intestine dans le palais du grand Dieu. — Junon cherche à voir clair dans cette obscurité. — Jupiter, pour cacher son péché, change la pauvre Io en génisse. — Junon se doute de la supercherie, lui demande cette génisse; Jupiter la lui cède par peur. — Junon la confie à Argus qui veille sur elle avec ses 100 yeux. — Arrivée auprès de son père Inaque et ne pouvant parler, Io écrit son histoire avec son pied sur le sable. — Jupiter ordonne à Mercure de tuer Argus. Celui-ci, déguisé en berger, se met à jouer de la flûte pour l'endormir.

Histoire de cette flûte racontée par Mercure, et que voici : — Pan poursuivait la nymphe Syrinx, — elle implore les nymphes qui, au moment où Pan veut l'embrasser, la changent en roseau. — Pan prend quelques-uns de ces roseaux, et en compose la flûte à 7 tuyaux, qui porte le nom de la nymphe. Ce récit ayant endormi Argus, Mercure profite de son sommeil pour lui couper la tête.

Junon prend les yeux d'Argus et les attache à la queue du Paon, et persécute de plus belle la vache Io. Affolée, celle-ci, parcourt toute la terre, et s'arrête épuisée sur le bord du Nil. Là, elle se plaint à Jupiter par un triste mugissement. Celui-ci ayant jeté ses bras autour du cou de son épouse, la conjure

Conjugis ille suæ complectus colla lacertis (I, 734),

de pardonner à Io, et jure par le Styx qu'il n'aura plus aucun rapport avec elle. Junon s'apaise et Io reprend sa première forme. — C'est celle que les Egyptiens adorent sous le nom d'*Isis*. — On croit qu'*Epaphus* ou *Apis* fut son fils.

Phaéthon, fils du Soleil, était son compagnon. — Epaphus nie cette céleste origine, et lui dit qu'il a été trompé par Clymène, sa mère. — Phaéthon instruit sa mère des insultes d'Epaphus. — Celle-ci l'envoie en Ethiopie interroger le Soleil lui-même. — Telle est la fin du 1er livre.

Metamorphoseon, *liber II.*

Nous allons nous borner à donner une idée sommaire du reste de l'ouvrage d'Ovide, comme nous l'avons fait pour Lucrèce et pour Virgile, en ayant soin de noter les traits les plus importants de son récit.

1. Phaéthon arrive auprès de son père.—Magnifique description du palais du Soleil, connue de tous les étudiants :

Regia Solis erat sublimibus alta columnis, etc. (II, 1).

Admis en sa présence, Phaéthon lui demande une preuve qu'il est son fils. — Le Soleil jure par le Styx qu'il lui accordera tout ce qu'il lui demandera. — Phaéthon lui demande de conduire son char un seul jour. — Le Soleil cherche à le dissuader. — Phaéthon persiste et part sur le char de son père. — Mais il ne sait maîtriser les chevaux, ils errent à l'aventure, brûlant tout sur leur passage. — La terre en feu est prête à périr et demande le secours de Jupiter. — Jupiter foudroie Phaéthon qui tombe en Italie, dans le Pô, où les nymphes lui élèvent un tombeau avec cette épitaphe :

« Cy gît Phaéthon, conducteur du char de son père. S'il ne » put le conduire, il périt du moins par un excès d'audace. »

Hic situs est Phaëthon, currus auriga paterni;
Quem si non tenuit, magnis tamen excidit ausis (II, 327).

C'est la consolation de tous les ambitieux.

Ici se trouve la mention d'une tradition qui pourrait bien être un souvenir biblique :

« Et si nous devons le croire, dit Ovide, on rapporte qu'il » exista un jour qui fut sans soleil : »

. . . . . . Et, si modo credimus, unum
Esse diem sine sole ferunt (II, 330).

Les Héliades, sœurs de Phaéthon, pleurent sa mort et sont changées en arbres.

2. — Cycnus, son ami, roi de la Ligurie, le pleure aussi et est changé en cygne.— Le Soleil désolé ne veut plus éclairer le monde; il faut un ordre exprès de Jupiter pour le décider à remonter sur son char.

3. — Jupiter parcourt la terre pour éteindre le feu; chemin faisant, il devient amoureux de la nymphe Calisto, chérie de Diane. Il la surprend seule, et se dit :

« Mon épouse ne connaîtra pas ce larcin, ou si elle l'apprend, » oh ! faut-il tant craindre ses reproches? »

Hoc certe conjux furtum mea nesciet, inquit,
Aut si resclerit, sunt o, sunt jurgia tanti (II, 423)?

Il se transforme en Diane et lui fait violence. — Diane, connaissant sa grossesse, la chasse de sa compagnie. — Mais Junon instruite la change en ourse. — Arcas, son fils, allait la tuer dans une chasse, quand Jupiter les enlève l'un et l'autre et les place dans le ciel, sous le nom de la grande et de la petite Ourse. — Junon irritée de les voir dans le ciel va se plaindre à Thétis et à l'Océan et leur demande de faire en sorte que jamais ces deux divinités ne descendent dans leur empire. Thétis et Océan le lui promettent et voilà pourquoi les deux Ourses ne descendent jamais sous l'horizon.

Sans transition, Ovide raconte,

4. Comment le corbeau vit son plumage blanc changé en noir. — C'est pour avoir méprisé les conseils de la corneille qui, elle aussi, par son indiscrétion, perdit la faveur de Minerve et fut remplacée par la chouette. Cette chouette était Nyctimène, qui fut changée en chouette pour avoir conçu une passion criminelle pour son père. C'est pour cela qu'elle fuit la lumière. Récit de la corneille : Autrefois Coronis, fille de Coronée, roi de Phocide, poursuivie par Neptune, Minerve la sauva en la transformant en corneille, qui devint son oiseau favori. — Tel est le récit de la corneille conseillant au corbeau la discrétion. Le corbeau n'en tient compte et découvre à Apollon l'infidélité de Coronis. — Apollon la tue, puis regrette sa mort. — Il tire le fils qu'elle portait dans son sein et le confie au centaure Chiron. — C'est Esculape. — Et voilà pourquoi le corbeau perdit son plumage blanc.

5. Ocyrhoe, fille du centaure Chiron, prédit les destinées d'Esculape et de Chiron son père. — Le destin ne lui permet pas de continuer, et la change en jument.

6. Chiron pleure le sort de sa fille, et invoque Apollon; mais celui-ci était alors fort éloigné. Sous l'habit d'un berger, la houlette et une flûte à la main, il gardait, en Messénie, les troupeaux; tandis qu'il chante ses amours, son troupeau s'égare. — Mercure le rencontre, le lui vole, et demande au

berger Battus qui l'a vu de ne point le trahir, et lui donne une génisse. — Il revient peu après sous une autre forme, lui demande des nouvelles du troupeau, et lui offre une vache et un taureau. — Battus, gagné, trahit le secret et est changé en pierre de touche.

7. Ovide envoie Mercure se promener au-dessus d'Athènes, il y voit Hercé, fille de Cécrops, et se présente sous sa forme naturelle, et prie Aglaure, sœur d'Hercé, de favoriser son alliance. — Celle-ci lui demande une somme d'argent. — Minerve, qui ne l'aimait pas, la remplit de la noire Envie. — Belle description de la demeure et de la personne de cette funeste divinité. — Dévorée d'envie Aglaure veut empêcher Mercure d'entrer dans l'appartement de sa sœur. — Mercure la change en statue de marbre.

8. Revenu au ciel, Mercure est chargé par Jupiter d'aller à Sidon et de pousser un troupeau de bœufs vers le rivage, où jouait avec ses compagnes Europe, fille d'Agenor, roi de Tyr. Mais voici ce qu'Ovide fait faire à Jupiter, le grand dieu de Rome.

« La majesté et l'amour ne se conviennent guère et ne » demeurent point ensemble. Quittant la gravité de son » sceptre, ce père et souverain des dieux, dont le bras est armé » des feux étincelants, qui de son sourcil ébranle l'univers, » prend la forme d'un taureau et, mêlé au troupeau, il mugit, » et tout beau, se promène au milieu des herbes tendres. »

Non bene conveniunt, nec in una sede morantur
Majestas et amor; sceptri gravitate relicta,
Ille pater rectorque Deûm, cui dextra trisulcis
Ignibus armata est, qui nutu concutit orbem,
Induitur faciem tauri, mixtusque juvencis
Mugit, et in teneris, formosus, obambulat herbis (II, 846).

C'est là le grand dieu, *Optimus, Maximus*, des Romains.

Sous cette forme il se fait aimer d'Europe, l'amène jusqu'à monter sur son dos, et, chargé de ce fardeau, se lance dans la mer et l'emporte.

Metamorphoseon, *liber III.*

1. Agénor, père d'Europe, ordonne à Cadmus, son fils, d'aller la chercher, et lui défend de rentrer en Phénicie avant de l'avoir trouvée. — Cadmus, l'ayant cherchée en vain, con-

sulte l'oracle et s'arrête dans la Béotie. — Il tue le dragon de Mars, il sème ses dents d'où sortent des hommes armés qui s'entretuent, excepté cinq qui fondent la ville de Thèbes.

Ovide ne fait aucun effort pour rechercher la base historique de cette fable. Les modernes ont eu plus d'envie de connaître la vérité. M. F. Lenormant a donné dans les *Annales* l'explication historique de ce récit [1].

2. Infortunes de Cadmus. — Son petit-fils Actéon ayant eu le malheur de voir Diane dans le bain, est métamorphosé en cerf, et dévoré par ses chiens, dont Ovide énumère curieusement toutes les races connues à Rome.

3. Jupiter rend enceinte Semelé, une fille de Cadmus. Junon furieuse inspire à cette rivale le désir d'être visitée par Jupiter dans tout l'éclat de sa gloire. — Elle ne peut en supporter la vue et en est consumée. — Jupiter sauve son fils de l'incendie et le renferme dans sa cuisse. — C'est celui qu'on nomme Bacchus.

4. Tandis que tout cela s'accomplit par l'ordre du Destin,

Dumque ea per terras fatali lege geruntur (III, 316),

Jupiter, égayé par le nectar, *diffusum nectare*, s'amuse à disputer avec Junon si c'est l'homme ou la femme qui jouissent plus de l'amour. Le devin Tiresias pris pour juge ayant donné raison à Jupiter, Junon blessée ôte la vue à Tirésias; Jupiter le console en lui donnant le don de prédire l'avenir.

5. Le premier usage qu'il en fait est de répondre à Liriope, mère de Narcisse, qui lui demandait si son fils vivrait longtemps, qu'il vivrait longtemps s'il ne se connaissait pas. — En effet, Narcisse s'étant vu dans une fontaine devient amoureux de lui-même; il déplore longuement de ne pouvoir saisir cette image, et meurt consumé de chagrin. — Il est transformé en fleur.

6. Tirésias prédit de plus à Panthée, autre fils de Cadmus, qu'il périra mis en lambeaux. — En effet, Panthée contempteur des dieux, résiste au culte nouveau que Bacchus veut introduire à Thèbes, — il est mis en pièces par sa mère et ses sœurs, que Bacchus a rendues furieuses.

[1] Voir dans les *Annales*, t. XV (5e série), cinq articles qui expliquent cette légende.

Metamorphoseon, *liber IV.*

1. Description de la fête de Bacchus à Thèbes. Nous y remarquons l'ordre que donne le prêtre de cesser ce jour-là tout ouvrage :

. . . . Festum celebrare sacerdos
Immunes operum dominas, famulasque suorum (IV, 4).

Sans doute on ne travaillait pas quand on s'amusait, mais qu'il y eût un ordre de cesser tout travail, nous ne le trouvons dans aucune description de fête; et il ne serait pas impossible qu'Ovide eût emprunté ce détail aux sabbats des Juifs qu'il connaissait fort bien.

Une 2e remarque, c'est qu'il attribue à Bacchus la plantation de la vigne:

Et cum Lenæo genialis consitor uvæ (IV, 14).

On sait qu'un grand nombre d'auteurs en ont inféré que Bacchus est Noé.

Les filles de Mynias refusent de participer au culte de Bacchus et tout en travaillant Ovide les fait parler de Babylone, en racontant l'histoire de Pyrame et de Thisbé, qui se suicident malheureusement par surprise.

Une autre fille de Mynias raconte l'aventure de Vénus et de Mars pris dans les filets de Vulcain. — Vénus pour se venger du Soleil ou d'Apollon qui les avait découverts, lui inspire une passion délirante pour Leucothoé, fille d'Orchamus, roi de Perse, 7e roi depuis Belus, il s'en fait aimer. — Le père la fait enterrer vive. — Apollon désespéré la change en arbre de l'encens. — Clytie, une autre de ses maîtresses est changée en tournesol.

On remarque ici cette mention d'une prolongation dans la durée d'un jour.

. . . . Modo serius incidis undis,
Spectandique mora brumales porrigis horas (IV, 193).

On sait que différents auteurs païens parlent de ce prolongement [1].

La 3e sœur, Alcithoé, raconte le funeste amour de la nymphe Salmacis pour Hermaphrodite. — Ils périssent dans une fontaine de la Carie qui porte le nom de la nymphe et a la

[1] Voir le texte de tous les auteurs dans les *Annales*, t. X, p. 321 (1re série), t. XIV, p. 220 (2e série) et une explication, IX, 40 (1re série).

vertu de faire changer de sexe. — Ce sont là les balivernes qu'Ovide raconte à la société romaine. — Les filles de Mynias sont changées par Bacchus en chauves-souris.

2. Une seule des filles de Cadmus, Ino, n'avait pas été affligée par les dieux, Junon en est irritée. Ovide la fait descendre aux enfers, elle y supplie les Furies de répandre le malheur dans sa maison. — Tisyphone en sort, jette la furie dans Ino et dans son mari Athamas. — Furieuse elle se jette dans la mer avec son fils Mélicerte. — Ils sont changés en dieux marins sous le nom de Leucothée et Palemon. — Les dames Thébéennes qui les plaignent sont changées en rochers ou en oiseaux.

C'est ainsi qu'Ovide enseigne aux Romains les rancunes des dieux.

3. Accablé de tant de malheurs, Cadmus et Hermione sa femme quittent Thèbes et se rendent en Illyrie. Cadmus croyant que ses malheurs viennent de ce qu'il a tué un Dragon, demande aux dieux de le changer en Serpent : il devient Serpent ainsi qu'Hermione.

4. Fable de Persée qui, après avoir vaincu la Gorgone, se promène dans les airs, veut se reposer chez Atlas, fils de Japhet, en est mal reçu et le change en montagne, en lui offrant la tête de Méduse.

Nous trouvons encore ici dans Atlas, un fils de Japhet, et avec lui le souvenir du Paradis terrestre et des pommes d'or. Ovide place ce paradis dans l'Hespérie :

> Constitit Hesperio, regnis Atlantis, in orbe (IV, 627).

« Là était Atlas, fils de Japhet, qui surpassait tous les hommes » par la grandeur de sa taille ; ce roi régnait sur la terre la » plus éloignée, et sur la mer qui reçoit dans ses eaux les che» vaux et le char fatigués du Soleil : »

> Hic hominum cunctos ingenti corpore præstans
> Iapetionides Atlas fuit : ultima tellus
> Rege sub hoc, et pontus erat, qui solis anhelis
> Æquora subdit equis, et fessos excipit axes (IV, 630).

Ses jardins sont remplis d'arbres, dont les feuilles, les branches et les fruits étaient resplendissants d'or :

> Arboreæ frondes, auro radiante virentes,
> Ex auro ramos, ex auro poma tegebant (IV, 636).

La recherche de ces traditions demanderait un article à part. Qu'il nous suffise de dire que ces pommes d'or sont données à garder aux Hespérides, filles d'Atlas. C'était, selon quelques auteurs, des citrons ou des oranges[1]; selon d'autres, des brebis remarquables par leur éclatante couleur d'or[2]. Comme Ovide, Pline place ces jardins dans la Mauritanie ou dans la Cyrénaïque[3]; Apollodore les met chez les Hyperboréens[4]; Hésiode et Pherecide dans une île de l'Océan occidental[5]. On voit comment la notion exacte s'étant perdue, les restes s'en trouvaient dispersés[6].

5 De la Mauritanie Persée se rend dans l'Ethiopie, où régnait Cephée et Cassiopée, et où Andromède, leur fille, pour expier le crime de sa mère, allait être dévorée par un monstre marin, sur l'ordre de Jupiter Ammon. Persée tue le monstre, épouse Andromède et dans le festin de noces raconte l'histoire de Méduse, qui était une femme d'une grande beauté, surtout par sa belle chevelure, mais qui ayant avec Neptune profané un temple de Minerve, vit ses cheveux changés en serpents, — et devint si horrible qu'elle changeait en pierres tous ceux qui la voyaient. Persée lui coupa la tête pendant son sommeil en la regardant réfléchie sur son bouclier.

C'est du sang de cette tête que naît le cheval Pégase.

Metamorphoseon, *liber V.*

1. Pendant que Persée raconte ses exploits, arrive Phinée, frère de Cephée, à qui Andromède avait été promise, et qui veut l'enlever à Persée. — Grand combat. — Persée reste vainqueur en montrant la tête de Méduse qui transforme tous ses ennemis en pierres. — Il retourne en Grèce avec Andromède.

2. Minerve, qui était restée auprès de son frère Persée,

[1] Athénée, *Deipn.*, III, p. 82.
[2] Diodore, IV, 233. — Palæphatus, 19.
[3] Pline, *Hist. nat.*, v, 5.
[4] Apollodore, *Biblioth.* II, 5, n. 11.
[5] Hésiode, *Theogonie*, 215, et Phérécide. *Frag.* 33.
[6] Voir Salmasius, *Exerc. plinianæ*, p. 671.
[7] Voir l'*Argonauticon* de Valerius Flaccus, de la fin du 1er siècle, et surtout les notes que M. Dureau de Lamalle a jointes à sa *traduction*. 3 vol., Paris, 1811.

va visiter les muses de l'Hélicon, et la fontaine que Pégase en avait fait sortir d'un coup de pied. Celles-ci lui racontent comment les 9 filles de Pierus, roi de Macédoine, ayant voulu lutter pour le chant avec elles, furent changées en pies. Dans ce chant on peut remarquer la mention singulière de la fuite des dieux en Egypte, et de la nécessité où ils furent de se cacher sous la forme des animaux que les Egyptiens adorent.

Calliope chante l'enlèvement de Proserpine par Pluton, la douleur de Cérès, sa mère, ses plaintes à Jupiter, et le jugement de ce roi des dieux qui, soumis lui-même aux Parques, décide que Proserpine appartiendra 6 mois à Pluton, et 6 mois à sa mère. A l'occasion de Cérès, Ovide constate quelles étaient les idées de son époque sur l'origine de l'agriculture.

« Cérès fut la première qui enseigna l'art de labourer la
» terre, c'est à elle qu'est due la production des fruits, des
» blés et tout ce qui sert de nourriture aux hommes. Elle est
» la première qui lui ait donné des lois et tous les biens que
» nous possédons sont des présents de cette déesse :

Prima Ceres unco glebas dimovit aratro ;
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris ;
Prima dedit leges : Cereris sumus omnia munus (v, 341).

Il y parle aussi de l'Athénien Triptolème, que la déesse charge de parcourir tout l'univers pour enseigner l'agriculture[1].

Metamorphoseon, *liber VI.*

Minerve, après avoir loué les Muses qui lui ont raconté ces belles histoires, se dit à elle-même :

« Louer est peu de chose ; soyons donc louées nous-mêmes,
» et ne permettons pas que notre Divinité soit méprisée. »

Tum secum : laudare parum est ; laudemur et ipsæ ;
Numina nec sperni sine pœna nostra sinamus (vi, 3),

Et sur cela elle répond au défi d'Arachné, jeune fille qui se vantait de l'égaler en adresse. Le défi est accepté ; elle trace sur sa tapisserie le combat de Neptune faisant naître un cheval et elle-même donnant naissance à l'olivier, et gagnant aussi l'honneur de nommer Athènes. — Arachné décrit les métamorphoses qu'avaient subies tous les dieux pour tromper les mortelles. Minerve furieuse de voir qu'elle était vaincue,

[1] Voir les auteurs qui en ont parlé dans l'*Ovide* de Lemaire, t. III, p. 382.

frappe sa rivale à la tête ; celle-ci se pend de désespoir, et Minerve la change en araignée.

2. Ovide d'Athènes nous transporte à Thèbes où régnait Niobé ; celle-ci, orgueilleuse de ses 7 fils et de ses 7 filles, méprise Latone qui n'a que 2 enfants, et fait cesser ses sacrifices. Latone va se plaindre à Apollon et lui demande vengeance. Celui-ci lui répond laconiquement :

« Cessez vos plaintes, elles retardent la vengeance. »

Desine, Phœbus ait, pœnæ mora longua, querelas (vi, 215),

Et aussitôt, couvert d'un nuage, il assassine à coups de flèches tous les enfants de Niobé. — Elle-même est changée en marbre. — Ce sont les leçons de douceur que reçoit la jeunesse romaine !

3. A cette occasion un paysan Thébain raconte comment autrefois Latone, poursuivie par Junon, mit au monde Apollon et Diane dans l'île de Delos, et comment elle changea en grenouilles des paysans qui l'avaient empêchée de boire dans un étang. Ici nous trouvons un détail touchant contenant la formule par laquelle les Romains, à cette époque, se recommandaient à leurs Dieux.

« En passant devant l'autel mon guide s'arrêta et dit d'une
» voix basse et tremblante : Sois-moi propice, et moi je dis
» aussi à voix basse : Sois-moi propice.

Restitit, et pavido, *Faveas mihi*, murmure dixit
Dux meus, et simili, *Faveas*, ego murmure dixi (vi, 327).

4. Ici une nouvelle vengeance d'Apollon, qui fait écorcher vif Marsyas parce qu'il avait prétendu jouer de la flûte mieux que lui. Son sang donne naissance au fleuve Marsyas. — Puis vient la fable de Pélops, dont le père avait servi les membres aux dieux, qui, s'étant aperçus du crime, réunirent ses membres excepté une épaule qu'ils lui firent d'ivoire, parce que Cérès trop gloutone l'avait dévorée.

6. Ovide nous transporte en Thrace : Térée, son roi, vient au secours d'Athènes, délivre son roi Pandion de ses ennemis, et en reçoit Progné, sa fille, en mariage. Malheureusement Junon n'y préside pas. De là une suite d'atrocités. Térée devient amoureux de Philomèle, sœur de Progné, lui fait violence, et lui coupe la langue pour l'empêcher de se plaindre.

Pourtant Progné l'apprend, et pour se venger, tue son fils *Ithys*, et en fait manger les membres à son père. Philomène est changée en rossignol, Progné en hirondelle et Térée en huppe. — Pandion en meurt de douleur.

7. Erechthée, son fils, avait deux filles, Céphale, qui épouse Procris, fils d'Eole, et Orithie, que Borée, roi de Thrace et dieu des vents, enlève de vive force. De là naissent deux fils Zethès et Calais, qui accompagnent Jason à la conquête de la toison d'or.

Metamorphoseon, *liber VII.*

1. Sans autre transition, Ovide passe aux aventures de Jason et des Argonautes pour la conquête de la Toison d'or. Ici surtout il faudrait examiner qui en a parlé le premier, d'où il venait, qui sont ceux qui y ont ajouté, etc., afin de pouvoir dire l'origine et la portée de cette fable; mais cela dépasserait un volume. Par l'ensemble du récit, il est évident qu'il y a là les restes de la tradition, sur le jardin d'Eden, la chute de la femme, et l'ange de feu gardant l'entrée du jardin. Recueillons seulement quelques traits : C'est sur les bords du Phase, fleuve de la Colchide, que cette toison est conservée; c'est-à-dire dans cette Asie, et non loin de cette Arménie où la tradition place la descente de l'Arche. C'est sans doute Cadmus, cet égyptien, d'après M. Lenormant, ce fils des Cadmonim de la Bible, d'après d'autres travaux, qui en aura apporté la connaissance.

C'est Phryxus, fils d'Athamas, roi de Thèbes, qui avait épousé une fille de Cadmus, lequel, fuyant la colère de son père, aura apporté cette toison. Sa conquête devait rendre heureux ceux qui la posséderaient. A son arrivée, Jason est bien reçu par Eètes, qui lui fait connaître que, pour ravir cette toison, il a trois victoires à remporter :

1° Dompter deux taureaux aux pieds d'airain, vomissant des tourbillons de flamme, et séchant de leur bouillante haleine l'herbe d'alentour; 2° semer des dents du serpent, et vaincre les soldats tout armés qui devaient en sortir; 3° vaincre le dragon remarquable par la crête qu'il portait sur sa tête, par ses trois langues et par les dents aiguës dont il était armé.

Jason sort vainqueur de ces trois monstres, grâce aux sucs

vénéneux et aux paroles magiques que Médée, fille du roi, lui avait donnés, et enlève la toison. — Puis il revient en Grèce avec Médée qu'il a épousée.

2. Ici Ovide met dans la bouche de Médée la mention de ces combats, que ressentait S. Paul, et qui prouvent qu'il y a deux penchants dans la nature :

« Une nouvelle force m'entraîne malgré moi; la passion me » conseille une chose et la raison une autre; je vois les choses » bonnes, je les approuve, et je suis les mauvaises. »

> Sed trahit invitam nova vis, aliudque cupido,
> Mens aliud suadet, video meliora, proboque,
> Deteriora sequor (VII, 19).

Médée rajeunit Eson, père de Jason, par ses enchantements.

3. Bacchus stupéfait de cette cure demande à Médée de rajeunir les nymphes, filles de Pelias, qui l'avaient nourri.

4. Sans aucune raison et pour satisfaire son méchant naturel, dit Ovide, Médée se rend auprès de ce roi, se fait aimer de ses filles, leur persuade que si elles égorgent leur père, elle le rajeunira.

5. Quand elles ont fait cette épouvantable action, elle monte dans un char attelé de dragons et revient en Grèce.

Elle s'arrête à Corinthe, y apprend que Jason a épousé Creuse, fille de Créon, met le feu au palais de ce prince, qui est brûlé avec sa fille, poignarde les deux fils qu'elle a eus de Jason et s'enfuit à Athènes, où le roi Egée la reçoit et l'épouse, seule faute qu'il ait commise :

> . . . . . Facto damnandus in uno (VII, 402).

6. Alors arrive Thésée, que la terrible Médée veut empoisonner, mais Egée le reconnaît pour son fils au moment où il va boire le poison, et Médée se sauve sur son char aérien. — Récit des exploits de Thésée et joie de son père.

7. Mais voilà que Minos, roi de Crète, voulant venger son fils Androgée, que les Athéniens avaient tué, leur déclare la guerre. — Il parcourt les îles de la Grèce pour demander des auxiliaires. — Eaque, roi d'Egine, les lui refuse et les accorde à Céphale envoyé par les Athéniens. — Belle description de la peste, envoyée par Junon, qui fit périr tous les habitants, que Jupiter remplace par des fourmis, d'où sont nés les Myrmi-

dons, qui vont accompagner Céphale. — Celui-ci raconte comment il fut enlevé par l'Aurore, comment il resta fidèle à Procris, sa femme, comment celle-ci croyant voir une rivale dans l'Aura, que celui-ci appelait, le suivit à la chasse et fut tuée par lui, qui la prit pour une bête sauvage.

Metamorphoseon, *liber VIII.*

1. Minos, fils de Jupiter et d'Europe, commence la guerre et s'empare de Mégare, par le crime de Sylla, qui coupe le cheveu d'or, qui était le talisman de son père Nisus. — Minos la repousse ; elle est changée en chouette, et son père, qui a été changé en épervier, la déchire à coups de bec.

2. Ovide suppose que Minos s'est rendu maître d'Athènes et l'a condamnée à lui livrer tous les 9 ans, d'autres disent tous les ans, 7 jeunes garçons et 7 jeunes filles, qui devaient servir de pâture au Minautaure, monstre demi-homme demi-taureau, enfermé dans le labyrinthe construit par Dédale. — A la troisième fois, Thésée est du nombre des victimes. — Mais Ariane, fille de Minos, l'aime, lui donne un fil pour se guider dans le labyrinthe ; il tue le monstre, emmène Ariane, et puis l'abandonne dans l'île de Naxos. — Bacchus la voit, l'aime, l'épouse, et transporte dans les cieux la couronne qu'il lui avait donnée.

3. Dédale exilé et emprisonné en Crète, sans dire pourquoi, se construit des ailes, et s'envole avec son fils Icare. — Celui-ci s'approche trop du soleil, ses ailes se fondent, et il tombe dans la mer à laquelle il a donné son nom. — Son père lui élève un tombeau et le pleure, tandis qu'un oiseau, la perdrix, ne fait que chanter. — C'est que cet oiseau était Perdix, son neveu, qui, ayant inventé la scie et le compas, excita la jalousie de son oncle, qui le précipita du sommet d'une tour.

4. Cependant Thésée, arrivé à Athènes, est fêté par ses concitoyens et par toute la Grèce. — Il se rend à Calydon où la jeunesse était assemblée pour tuer un énorme sanglier qui désolait le pays. — C'était Diane, qui négligée par le roi Œnée, avait dit :

« La colère s'empare aussi des dieux. Je ne supporterai pas
« cet oubli tranquillement ; on pourra me dire non honorée,
» mais non pas non vengée. »

Tangit et ira Deos : at non impune feremus;
Quæque inhonoratæ, non et dicemur inultæ (VIII, 279).

Et elle envoie le sanglier désoler tout le pays. — Atalante le blesse, Méléagre l'achève et donne la hure et la peau à cette princesse qu'il aime. — Mais les deux oncles de Méléagre s'opposent à ce don. — Méléagre les tue. — Sa mère Althée, pour venger ses frères, consume le tison auquel était attachée sa vie, puis elle se donne la mort. — Ses sœurs la pleurent et sont changées en oiseaux.

5. Thésée, de retour de la chasse de Calydon, s'arrête chez le fleuve Acheloüs, qui lui raconte comment il se vengea de cinq nymphes qui avaient négligé de l'inviter à une fête, en les changeant en îles.

6. Ici Ovide introduit un acteur, Pirithoüs, fils d'Ixion, qui se moque de ces discours :

« Il se moque de ceux qui croient, et comme il méprisait les dieux et qu'il était très-emporté, le fils d'Ixion parle ainsi : « Tu nous racontes des mensonges, et tu crois, Acheloüs, que » les dieux sont trop puissants, si tu pretends qu'ils peuvent » donner ou changer les formes. »

. . . . Irridet credentes; utque Deorum
Spretor erat, mentisque ferox Ixione natus :
Ficta refers, nimiumque putas, Acheloe, potentes
Esse Deos, dixit, si dant adimuntque figuras (VIII, 612).

Et alors le vieux Lelex raconte la touchante histoire de Philemon et Baucis, que tous les écoliers connaissent, et qui est peut-être le plus parfait récit qu'ait fait Ovide. Pour les récompenser de leurs grandes vertus, le grand dieu Jupiter les change en arbres, après avoir exterminé tous les voisins qui n'avaient pas voulu le recevoir. C'était consolant et édifiant.

7. Pour appuyer ce récit, Acheloüs ajoute l'exemple de *Protée* qui prenait à volonté toutes sortes de formes, et celui de Metra, fille d'Eresichthon, qui se vend sous diverses formes, pour sustenter son père, que Cérès avait condamné à une faim perpétuelle, parce qu'il avait coupé un arbre qui lui était consacré. — Cet Eresichthon finit par se manger lui-même.

A. Bonnetty.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

AMÉRIQUE-MEXIQUE. — *Nouvelles découvertes de peuples, de villes, de monuments et d'inscriptions ignorés jusqu'à ce jour.*

Dans un voyage de sept ans que M. Hébel vient de faire dans l'Amérique tropicale, il a fait d'importantes découvertes dont il a donné une notice à l'Académie des sciences. Nous en extrayons la partie suivante :

M. Hebel a visité toutes les localités où l'on pouvait supposer des traces des populations les plus anciennes. Ses efforts ont été, dit-il lui-même, couronnés d'un entier succès. Il y a découvert des restes soit de sculpture, soit d'architecture, et jusqu'aux ruines d'une cité entière *ayant plus de trois milles de longueur.*

Ces découvertes ont eu lieu principalement dans des endroits où l'on ne soupçonnait aucun vestige de cette espèce, c'est-à-dire sur le littoral du Pacifique. Plusieurs monolithes sculptés, dont les dessins ont été communiqués à l'Académie attestent un costume, un armement, des rites différents de ceux des *Aztèques*. On savait déjà, par les travaux historiques de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg que les Aztèques avaient été précédés sur le sol mexicain par d'autres populations, celles peut-être (du moins, pour mon compte, j'inclinerais assez à cette opinion) qui ont couvert la vallée de l'Ohio de leurs *moungs* et de leurs enceintes fortifiées. L'archéologie vient donc au secours de l'histoire, et les Aztèques semblent avoir rempli sur le plateau Mexicain un rôle analogue à celui des *Aryas* dans la grande péninsule hindoustanique.

Les Aryas trouvèrent, en effet, dans le Dekkan, au nord, au sud et à l'ouest du Gange des populations d'origine *chamitique ou touranienne,* qu'ils ont dépeintes sous les couleurs les plus sinistres, qu'ils ont refoulées, mais dont il reste encore des traces au milieu de la race conquérante.

M. Hebel a visité deux autres endroits qui possèdent des antiquités non moins curieuses. Dans le premier, des pierres sculptées représentent des personnes en haut relief avec la tête presque entièrement libre : ces têtes sont couvertes d'une espèce de turban dont le fruit et les feuilles de cacao forment une agrafe, tandis que la poitrine est couverte d'une cuirasse. Dans le second, les monolithes sont quadrilatéraux et varient en hauteur de 4 à 8 mètres : leurs faces les plus étroites sont *couvertes d'hiéroglyphes*. Le côté de derrière représente une personne de la basse classe, tandis que sur le côté facial on voit sculptés aussi en bas-relief des personnages de distinction. Ces personnages portent la barbe de la façon qu'on appelle aujourd'hui impériale ; ils sont chaussés et vêtus d'habits ressemblant à une *tunique romaine* avec parements ornés de deux boutons. (*Avenir catholique.*)

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

7778. Versailles. — Imprimerie de Beau jeune, rue de l'Orangerie, 36

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 5. — Mai 1870.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS ;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

Metamorphoseon, *liber IX*.

1. Acheloüs, pour confirmer les récits qu'on vient d'entendre, assure que lui-même a pris diverses formes dans le combat qu'il soutint contre Hercule pour savoir à qui appartiendrait Déjanire. — Il fut successivement vaincu sous les formes de fleuve, de serpent et de taureau; c'est sous cette forme qu'Hercule lui arrache une corne qui devient la corne d'abondance.

2. Hercule emmène Déjanire; pour lui faire traverser le fleuve Evène, il la confie au centaure Nessus qui veut l'enlever. — Hercule le perce d'une de ses flèches. — Nessus donne sa tunique à Déjanire, comme un philtre d'amour.

3. Déjanire croit qu'Hercule est amoureux d'Iole, et pour le ramener elle lui envoie la tunique de Nessus. — A peine Hercule l'a revêtue qu'il se sent brûler. — Après de vains efforts pour l'arracher de sa peau, et après d'horribles tourments, il s'étend sur un bûcher et se fait brûler sur le mont Œta. — Quand la partie terrestre qu'il tenait de sa mère est brûlée, la partie céleste qu'il tenait de Jupiter se dégage, et Jupiter le reçoit dans l'Olympe au nombre des dieux.

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 302.

Le traducteur d'Ovide essaye ici une table chronologique des actions d'Hercule, d'après laquelle, né, 102 avant la guerre de Troie, il serait mort en 53, âgé de 49 ans[1].

5. Atlas ressentit le poids d'Hercule arrivé dans le ciel. Alcmène, sa mère, raconte à Iole comment Junon avait voulu l'empêcher d'accoucher d'Hercule, et comment son esclave Galanthis la délivra en trompant Lucine, qui pour cela métamorphosa Galanthis en belette.

6. Pour consoler Alcmène de la métamorphose de son esclave, Iole raconte comment Lotos, fuyant Priape, fut changée en arbre, et sa sœur Dryope, pour avoir arraché une fleur à cet arbre, fut elle aussi changée en arbre.

7. Comme elle faisait ce récit arrive le vieux Iolas, son frère, qu'Hébé avait rajeuni.

8. Ce rajeunissement d'Iolas met le trouble dans tout l'Olympe. L'Aurore veut rendre la jeunesse à l'Océan, Cérès à Jason, Vulcain à Erichthon, Vénus à Anchise. Chaque dieu a son protégé, la sédition va croissant jusqu'à ce que Jupiter ouvre la bouche et dit :

« Si vous avez quelque respect pour moi, d'où vient cet » emportement? Quelqu'un croit-il avoir assez de pouvoir » pour vaincre les Destins. »

Cui studeat, Deus omnis habet; crescitque favore
Turbida seditio, donec sua Jupiter ora
Solvit, et : O, nostri si qua est reverentia, dixit,
Quo ruitis? Tantumne sibi quis posse videtur,
Fata quoque ut superet (IX, 425)?

Et il cite l'exemple de Minos son fils, attaqué en ce moment par Milet, fils d'Apollon, contre lequel son grand âge l'empêche de se défendre. Il ne dit pas pourquoi Milet passe en Asie, y fonde la ville de son nom, et à cette occasion Ovide raconte fort longuement l'amour incestueux de sa fille Biblis pour Caune son frère. — Révoltée de son amour elle veut l'éloigner, mais ici se présente l'exemple des dieux :

« Ils ont tous eu leurs sœurs pour épouses. »

. . . Di nempe suas habuere sorores (IX, 496).

« Nous ne savons encore ce qui nous est permis; nous

[1] Voir la traduction de MM. Bannier, Kervillars, etc., t. IV, p. 71; in-12, Paris, 1819.

» croyons que tout est permis, et nous suivons l'exemple des grands Dieux. »

Quid liceat, nescimus adhuc, et cuncta licere
Credimus, et sequimur magnorum exempla Deorum (IX, 553).

En vain Caune révolté de cette passion s'exile; Biblis le suit, et n'ayant pu l'attendrir est changée en fontaine.

9. Toute la Crète était occupée de ce prodige, quand elle en apprend un plus surprenant encore, celui d'Iphis qui de fille devint garçon, par la faveur de la déesse égyptienne, Isis.

Metamorphoseon, *liber X.*

1. Ovide revient en Thrace, et nous y montre Orphée épousant Eurydice, et la perdant bientôt après blessée au talon par un serpent. — Orphée descend aux enfers, attendrit Pluton par le son de sa lyre. Eurydice lui est rendue, mais à condition qu'il ne regardera pas en arrière avant d'être sorti des enfers. — Il n'a pas la patience d'attendre, il se retourne pour voir si Eurydice le suit, et il la perd pour toujours. — Dans sa douleur il se retire dans les monts de la Thrace et ne veut plus avoir aucun commerce avec les femmes.

« Cependant il conçut des désirs plus *criminels*, et on croit » que c'est lui qui donna aux Thraces l'exemple d'une passion » détestable. »

C'est ainsi que traduit l'abbé Bannier[1] :

« Il apprit même aux peuples de la Thrace à concevoir des » feux, *désavoués par la nature.* »

C'est ainsi que s'exprime M. Gros, le dernier traducteur[2].

Les lecteurs doivent être édifiés en voyant Ovide flétrir ce vice que Cicéron disait suivre sur l'autorisation des anciens philosophes. Malheureusement il n'y a pas trace de ces sentiments chrétiens dans Ovide :

Ille etiam Thracum populis fuit auctor, amorem
In teneros transferre mares (X, 83).

C'est le traducteur chrétien qui s'est mis à la place d'Ovide; le P. Jouvency a caché ce détail des mœurs pré-chrétiennes. — Nous doutons aussi qu'il ait rendu selon la vérité le *multæ doluere repulsæ* par « *plusieurs* furent affligées d'avoir été mé-

[1] Traduct. d'*Ovide*, t. IV, p. 120; in-18, Paris, 1819.
[2] Collection Panckoucke, t. V, p. 297; in-8, Paris, 1836.

» prisées par Orphée qu'elles devaient *épouser*. » C'est du Christianisme.

2. Orphée, au son de sa lyre, attire dans une plaine tous les arbres des environs. — Énumération curieuse de tous les arbres connus des Romains.

3. Au milieu des arbres et des animaux attirés par ses chants, Orphée célèbre les *amours des dieux*, dit le traducteur, au lieu de l'expression d'Ovide :

. . . . . Puerosque canamus
Dilectos Superis (x, 152),

et en particulier « le roi des dieux brûlant d'amour pour le » jeune phrygien Ganymède, »

Rex Superum Phrygii quondam Ganymedis amore
Arsit (x, 155),

qu'il enlève, pour l'avoir auprès de lui, et en faire l'échanson des Dieux. — Tout cela est dit sans sourciller.

4. Orphée chante encore les amours d'Apollon pour le jeune Hyacinthe, qu'il a le malheur de tuer par mégarde et qu'il change en fleur.

5. Il chante Vénus changeant les Cerastes, peuples qui portaient deux cornes et qui immolaient les étrangers, en taureaux, et les Propétides, femmes libidineuses, en rochers. — C'est peut-être la seule action pardonnable attribuée à Vénus.

6. Il chante Pygmalion, amoureux de sa statue, que Vénus anime, et lui donne pour épouse.

7. Il en a un fils, Cinyras, qui est aimé incestueusement de Myrrha, sa fille. Surprise, celle-ci s'enfuit dans le pays des Sabéens, où elle est changée en l'arbre qui porte l'*encens*. C'est une belle origine pour la substance dont on offre la fumée aux Dieux.

8. C'est du milieu de son écorce que sort le bel Adonis, qui est aimé de Vénus. La déesse quitte tout pour le suivre dans ses chasses, et le conjure surtout de ne pas s'exposer aux attaques des sangliers, et, pour lui en montrer le danger, lui raconte l'histoire d'Hippomène et d'Atalante, qui ayant négligé d'adresser leurs remerciements aux dieux, furent changés en lions. — Malgré ces remontrances, Adonis attaque un sanglier et est tué. Vénus désolée le change en anémone.

Métamorphoses, livre XI.

1. Tel fut le chant d'Orphée au milieu des arbres et des animaux qu'il charmait. — Mais il n'en est pas de même des femmes qui, se souvenant du mépris qu'il faisait de leur sexe, l'entourent et le massacrent. — Il va rejoindre aux enfers son Eurydice.

2. Bacchus venge sa mort, en changeant ces femmes en arbres.

3. De plus il abandonne la Thrace pour se rendre en Lydie; Silène, son père nourricier, vieux et ivre, ne peut le suivre; il est accueilli par Midas, roi de Phrygie, qui le ramène à Bacchus. — Midas, demande pour récompense, de changer en or ce qu'il touche. — Bacchus lui accorde son souhait — Mais comme tout ce qu'on lui offrait à manger était changé en or, il demande à perdre ce don; il le perd en se baignant dans le Pactole, qui depuis lors recèle des parcelles d'or.

4. Midas, délivré de ce dangereux présent, se lie avec Pan. Celui-ci défie Apollon sur le chant. Midas met Pan au-dessus d'Apollon qui lui donne des oreilles d'âne. — Son barbier découvre ce secret, le renferme dans la terre d'où sortent des roseaux qui, agités par le vent, répètent : Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

5. Après ce beau trait, Apollon se rend chez Laomédon qui commençait à bâtir Troie. — Aidé de Neptune, ils en achèvent les murs. — Laomédon n'ayant pas voulu leur solder le prix convenu, Neptune ravage le pays de Laomédon, et exige qu'Hésione, sa fille, soit exposée sur un rocher — Hercule la délivre et ravage de nouveau Troie, parce que Laomédon refuse la récompense promise. — Télamon l'épouse.

6. Pélée, son frère, avait épousé Thétis, que Jupiter lui avait laissé, parce qu'un oracle avait prédit qu'elle aurait un fils plus grand que son père. — En effet elle met au monde le grand Achille.

7. Pélée coupable du meurtre de son frère Phocus, se réfugie chez Ceix, roi de Trachine, qui le reçoit et lui raconte comment sa nièce Chioné a été tuée par Diane, pour s'être comparée a elle en beauté, et comment son frère Dédalion, dans sa douleur fut changé en épervier. — Pélée quitte Ceix,

et se rend en Thessalie, où il est expié par Acaste du meurtre de son frère.

8. Ceix va consulter Apollon malgré les conseils et les pleurs d'Alcyone sa femme. — Belle description du sommeil. — Il fait naufrage, les flots ramènent son corps sur le rivage où Alcyone le reconnaît et ils sont changés l'un et l'autre en alcyons.

9. Un vieillard, témoin de ce malheur, raconte l'histoire d'Esaque, fils de Priam, qui poursuivant la nymphe Hespérie est cause de sa mort ; — il se précipite d'un rocher, et est changé en plongeon.

Metamorphoseon, *liber XII*.

Priam et ses fils pleurent la mort d'Esaque. — Paris enlève Hélène, femme de Ménélas, et arme toute la Grèce contre Troie. — Mille vaisseaux assemblés dans le port d'Aulide, y sont retenus par les vents. — Calchas déclare que Diane irritée contre Agamemnon demande le sacrifice d'une vierge. — Iphigénie, sa fille, est conduite à l'autel. — Diane lui substitue une biche, et la flotte arrive devant Troie.

2. Description du Palais de la Renommée. — Premier combat devant Troie. — Achille étouffe Cygnus, fils de Neptune, qui est changé en cygne.

3. Après le combat, armistice des deux armées. — Achille, pour célébrer sa victoire, rassemble dans un repas les chefs des Grecs, et les engage à raconter leurs hauts faits.

Nestor raconte l'histoire de Cenis, que Neptune avait déshonorée et qui lui demanda en compensation de changer de sexe, et devint Cénée et invulnérable. — Puis Nestor rappelle le grand combat des Centaures et des Lapithes, qui eut lieu aux noces de Pirithoüs et d'Hippodamie, provoqué parce que les Centaures, pris de vin, voulurent enlever les femmes. Cénée y périt étouffé sous une montagne d'arbres et de rochers.

4. Tlépolème se plaint de ce que Nestor n'a pas parlé des exploits d'Hercule dans ce célèbre combat. — Nestor s'en excuse, alléguant le mal immense qu'Hercule a fait à sa famille, qu'il a toute exterminée.

5. Ovide coupe court au siége de Troie, transporte tout à coup son lecteur à la 10e année, et fait périr Achille par une

flèche de Pâris, guidée par Apollon, que Neptune avait conseillé. — Le corps d'Achille brûlé, les rois grecs se disputent ses armes.

Metamorphoseon, *liber XIII.*

1. C'est Ajax et Ulysse, qui se les disputent devant l'assemblée des rois grecs. — Discours d'Ajax, qui exalte ses hauts faits et déprime la lâcheté et les ténébreux exploits d'Ulysse et surtout d'avoir abandonné dans l'île de Lemnos, Philoctète, possesseur des flèches d'Hercule, qui seules pouvaient renverser Troie. — Discours d'Ulysse qui raconte les services qu'il a rendus par ses actions et par ses conseils. — Les rois accueillent ses raisons et lui concèdent les armes d'Achille. — Ajax, de dépit, se perce de son épée. — De son sang sort la fleur de l'hyacinthe.

2. Ulysse se rend auprès de Philoctète et en rapporte les armes. — Troie est prise ; Priam massacré ; Cassandre et Hécube, emmenées captives. — La flotte quitte Troie embrasée. — Elle aborde en Thrace et y est retenue par les vents contraires. — L'ombre d'Achille apparaît et demande pour honorer ses mânes, qu'on lui sacrifie Polyxène. — Accablée par sa mort et par celle de Polydore, son fils, Hécube est changée en chienne.

3. L'Aurore pleure la perte de son fils Memnon tué par Achille et obtient de Jupiter que de ses cendres naissent les oiseaux qu'on appelle Memnonides. — Les larmes de l'Aurore forment la rosée.

4. Mais Troie ne périt pas tout entière ; Enée se sauve emportant son père et son fils. — Il s'arrête d'abord à Délos chez le roi Anius qui lui raconte les malheurs de sa famille.

5. De là, il touche à l'île de Crète, et s'arrête en Epire où règne Hélénus, qui y avait fait une petite Troye, puis en Sicile. — Histoire de Galatée, et des amours du Cyclope Polyphème, qui tue Acys qu'elle aimait, lequel est changé en fleuve. — Histoire de Scylla et de Glaucus, devenu dieu marin, en mâchant d'une certaine herbe. — Rebuté de Scylla, il se rend dans le palais de Circé.

Metamorphoseon, *liber XIV.*

1. Glaucus demande à Circé, de rendre, par la vertu de ses

charmes, Scylla sensible à son amour. — Mais Circé lui apprend qu'elle-même est amoureuse de lui. — Glaucus repousse cet amour. — Circé irritée répand des maléfices dans l'eau de la mer où Scylla venait se baigner. — La moitié de son corps est changée en chiens, qui dévorent les compagnons d'Ulysse, et allaient dévorer Enée, quand elle est changée en rocher.

2. Les vents poussent Enée en Afrique. — Didon le reçoit, et se donne la mort quand il l'abandonne. — Il aborde en Italie, et aidé de la Sibylle de Cumes, il descend aux enfers consulter son père. — Histoire de la Sibylle, simple mortelle aimée d'Apollon, qui lui accorde mille ans de vie, mais elle a oublié de demander en même temps la jeunesse. — Elle a déjà vécu 700 ans, il lui en reste encore 300 à vivre. — Quant à sa voix, elle doit être immortelle.

3. Arrivée à Gaëte. — Macarée, qu'Ulysse y avait laissé, reconnaît son compagnon Achéménide, qu'il s'étonne de trouver sur un vaisseau troyen. — Récit de leurs aventures. — Macarée raconte comment Circé l'avait changé ainsi que ses compagnons en pourceaux puis rendus à leur première forme par l'intervention d'Ulysse. — Aventures de Picus, roi d'Italie et fils de Saturne, que Circé change en pivert, parce qu'elle en est rebutée.

4. Enée aborde enfin aux bords du Tibre. — Le roi Latinus lui promet sa fille. — Turnus s'y oppose; préparatifs de combats.

5. Secours demandés par Turnus à Diomède, qui raconte ses aventures, comment ses compagnons ont été changés en oiseaux, et qui refuse tout secours.

6. La guerre commence. — Vaisseaux d'Enée brûlés par Turnus et changés par Cybèle en nymphes.

7. Fin de la guerre : Turnus succombe; Ardée, sa ville capitale, est changée en oiseau.

8. Après avoir établi sur le trône son fils Jules, Enée, à la demande de Vénus, est reçu au nombre des dieux.

« Elle en fit un Dieu que les peuples de Quirinus appellent « *Indigète*, et honorent d'un temple et d'un autel. »

. . . . Fecitque Deum, quem turba Quirini
Nuncupat *Indigetem*; temploque arisque recepit (XIV, 607).

9. Les successeurs d'Énée, jusqu'à Procas. — Sous son règne, récit des amours de Vertumne, qui, après diverses métamorphoses, épouse Pomone.

10. Ovide raconte à sa manière la fondation de Rome, ne fait aucune mention du meurtre de Rémus par Romulus, et suppose que c'est le Dieu Mars, qui ayant obtenu de Jupiter que Romulus serait élevé au rang des Dieux, descendit sur la terre, et l'enleva dans son char au moment où il rendait la justice sur le mont Palatin. — Junon envoie Iris annoncer l'apothéose de son époux à Hersilie qui disparaît elle-même, portée sur un astre, et devient aussi Déesse. — Les Romains l'adorent sous le nom d'*Hora*; et Romulus sous celui de *Quirinus*.

Ovide est le seul qui parle de cette origine de la déesse *Hora* ou *Ora*. Elle est de sa fabrique.

Metamorphoseon, *liber XV*, et dernier.

1. Il fallait un grand homme pour succéder à Romulus. La fortune offrit Numa. — Ovide raconte son histoire. Natif de la ville de Cure, non-seulement il eut toute la science civile et religieuse des Sabins, mais encore il voulut connaître la nature des choses, et pour cela il alla à Crotone. Un vieillard lui raconte l'origine de cette ville qu'un habitant d'Argos, nommé Mycile, était venu fonder par ordre d'Hercule. — C'est là que vint Pythagore, fuyant le tyran qui régnait dans Samos, sa patrie. Et ici Ovide esquisse à grands traits le système de Pythagore tel qu'on le connaissait de son temps. D'abord, comme nos modernes ontologistes, Pythagore avait une intuition directe des Dieux.

« Et quoiqu'ils soient éloignés par leur habitation dans le » ciel, par son esprit il atteignait les Dieux, et ce que la nature » refusait aux regards humains, il le connut par les yeux de » l'esprit. »

> . . . . Isque, licet cœli regione remotos,
> Mente Deos adiit; et, quæ natura negabat
> Visibus humanis, oculis ea pectoris hausit (xv, 62).

Et là il découvre l'origine et la composition des éléments, et surtout il y fait une grande découverte exprimée par deux petits mots : *Quid Deus*, quoi Dieu ? » Malheureusement Ovide

ni Pythagore n'ont expliqué ce *quid.* — Parmi les préceptes on remarque celui-ci : « Cessez, mortels, de violer les corps » par des festins détestables. »

> Parcite, mortales, dapibus temerare nefandis
> Corpora (xv, 75).

Plaidoirie à ce sujet. — Appel à l'âge d'or, où l'on ne se nourrissait que de fruits. — Blâme des sacrifices sanglants offerts aux dieux, et inanité de la coutume de chercher l'avenir dans leurs entrailles. — On doit l'en croire, « parce que, » dit-il, c'est Dieu qui fait mouvoir ma bouche, je suivrai » avec respect ce Dieu, qui fait parler ma bouche. »

> Et quoniam Deus ora movet, sequar ora moventem
> Rite Deum (xx, 143).

On voit que ce n'est pas d'à présent que les ontologistes prétendent parler au nom de Dieu.

Et ici une sortie inespérée dans la bouche d'Ovide contre la croyance à ces Dieux, qu'il vient de chanter dans tout le cours de son livre.

« Race mortelle, épouvantée de la crainte de la froide » mort, pourquoi craignez-vous le Styx, les ténèbres, de vains » noms, fictions des poëtes, et les supplices d'un monde » faux :

> O genus adtonitum gelidæ formidine mortis!
> Quid Styga, quid tenebras, quid nomina vana timetis,
> Materiem vatum, falsique piacula mundi (xv, 153).

» Sachez que les âmes ne meurent pas, mais elles passent » sans cesse d'un corps dans un autre, soit d'homme, soit » d'animal, par une circulation éternelle. »

> Morte carent animæ, semperque, priore relicta
> Sede, novis habitant domibus, vivuntque receptæ (xv, 158).

Ce que Pythagore appuye par le souvenir des changements qu'il a subis lui-même, et par la description des changements qui s'opèrent dans la nature. — Rien ne périt, tout se modifie. — Après une longue énumération, Ovide lui fait prédire la grandeur de Rome.

« Un homme, né du sang de Jules, la rendra maîtresse du » monde, et après que la terre en aura joui, les astres en » jouiront, et le ciel sera sa demeure :

> Sed dominam rerum de sanguine natus Iuli
> Efficiet; quo, quum tellus erit usa, fruentur

Ætheræ sedes, cœlumque erit exitus illi (xv, 447).

3. C'est après avoir reçu tous ces renseignements que Numa revient dans sa patrie; il est choisi pour succéder à Romulus, calme les esprits féroces des Romains en leur apprenant les cérémonies religieuses, guidé surtout par les conseils d'Egérie, son épouse, et des Muses. — Après sa mort, Egérie se retire près de Rome dans la forêt d'Aricie. Comme elle était inconsolable, Ovide, on ne sait pourquoi, fait intervenir ici Hippolyte qui raconte comment il mourut, fut ressuscité par Esculape, et transporté à Rome par Diane, dans le bois où il vit, divinité secondaire, sous le nom de Virbius.— L'inconsolable Egérie est changée en fontaine.

4. Etonnement d'Hippolyte semblable à celui de ce paysan qui vit le devin Sagès naître d'une motte de terre et qui le premier apprit aux Etrusques à lire dans l'avenir;

5. Et de Romulus, dont le javelot prit racine sur le mont Palatin;

6. Et de Cipus, qui se vit deux cornes, et qui aurait été roi de Rome, s'il avait voulu y entrer.

7. Ovide raconte ici comment Esculape fut mis au rang des dieux. — Une peste ravageait Rome. L'oracle de Delphes annonce qu'elle ne pourra être guérie que par la présence d'Esculape. — Députation à Épidaure. — Esculape, sous la forme d'un Serpent, se rend sur le vaisseau des ambassadeurs Romains, et, arrivé à Rome, s'établit sur l'île du Tibre; la peste finit. Il y est adoré depuis cette époque. — Ceci est un fait réel d'après les annales romaines, qui le mettent à l'an 462 de Rome.

Après cet exposé, Ovide conclut son livre en célébrant la Divinité de Jules César et d'Auguste. Ici nous entrons dans le terrain historique, nous sommes à Rome, l'an 758 de sa fondation, le 49e du règne d'Auguste, le 6e de la vie de Jésus, notre Dieu. Ecoutons et connaissons jusqu'à quel point la notion de Dieu s'était effacée de l'esprit humain à l'époque de la civilisation la plus florissante, non-seulement parmi le peuple, mais encore dans la bouche des littérateurs et des philosophes, et quelle ignoble flatterie on osait montrer au public. Ovide continue :

« Ce dieu (le Serpent-Esculape) vint de l'étranger dans nos » temples, César est Dieu dans sa propre ville. »

Hic tamen accessit delubris advena nostris;
Cæsar in urbe sua Deus est (xv, 745).

Or César est devenu Dieu, non pas tant pour toutes les grandes actions qu'il a faites, « que pour avoir engendré (il » n'était pas engendré du tout) un homme (Auguste) si grand » que, Dieux immortels, vous avez assez pourvu au salut du » genre humain, en le faisant son Maître. C'est afin que cet » homme ne fût pas formé d'un sang mortel, que son oncle a » été fait Dieu. »

Quam tantum genuisse virum, quo præside rerum
Humano generi, Superi, cavistis abunde.
Ne foret hic igitur mortali semine cretus,
Ille Deus faciendus erat (xv, 758).

Or voici, Romains, comment la chose s'est faite. Vénus apprenant que César allait être assassiné, se plaint à tous les Dieux et demande leur secours; ceux-ci ne pouvant rien contre les Destins, produisent toutes sortes de prodiges pour annoncer au moins ce malheur. — Vénus forme le projet de l'enlever dans une nuée. Mais Jupiter intervient et l'invite à aller consulter le livre des Destins. Il y a lu lui même le destin de son arrière-petit-fils. — Ses jours sont comptés; il faut qu'il soit déclaré Dieu et adoré, c'est ce qu'elle doit exécuter, de concert avec son héritier. — Cet héritier l'a déjà vengé, a été partout vainqueur, maintenant il porte les plus justes lois, et il règle les mœurs par son exemple.

Exemploque suo mores reget (xv, 834).

« Voulant pourvoir aux âges futurs, et à ses descendants, » il décrètera que le fils, né de *sa sainte épouse*, héritera en » même temps de son nom, et de son empire.

. . . . Inque futuri
Temporis ætatem, venturorumque nepotum
Prospiciens, prolem sancta de conjuge natam
Ferre simul, nomenque suum, curasque jubebit (xv, 834).

Sur cette *sainte épouse*, voici la note du P. Jouvency : « C'est Livie Drusille qu'Auguste aima grandement à cause » *de ses mœurs très-intègres*, et qu'il enleva enceinte à Cl. Ti- » bère Néron son mari[1]. »

[1] Livia Drusilla quam ob mores integerrimos amavit impense Augustus

Très-intègre! et tous les auteurs païens l'accusent d'avoir empoisonné Marcellus, puis Livius et Caïus, neveux et fils adoptifs d'Auguste, et plus tard de l'avoir empoisonné lui-même, pour faire régner Tibère son fils. — Lemaire à son tour dit :

« Epithète solennelle donnée aux femmes chastes et probes,
» même sur les monuments. »

C'est ainsi qu'on nous donne la véritable histoire païenne dans nos auteurs chrétiens!

Ceci nous fournit la date de la composition du livre, par l'adoption de Tibère qui avait eu lieu deux ans auparavant.

Jupiter continue et exhorte Vénus à aller recevoir l'âme de César, et à la porter dans l'Olympe. — En effet, elle se rend au Sénat où César est assassiné, prend son âme, avant qu'elle se dissipe dans l'air, et la porte dans les astres célestes.

« Mais tandis qu'elle la porte, elle s'aperçoit *qu'elle prend*
» *divinité*, qu'elle devient feu, et elle la laisse échapper de son
» sein. Cette âme vole plus haut que la lune, et laissant après
» elle une longue chevelure de feu, elle brille en étoile, et
» voyant les bienfaits de son fils, elle avoue qu'ils sont plus
» grands que les siens, et se réjouit d'en être vaincue.

Dumque tulit, numen capere, atque ignescere sensit,
Emisitque sinu. Luna volat altius illa,
Flammiferumque trahens spatioso limite crinem
Stella micat; natique videns benefacta, fatetur
Esse suis majora, et vinci gaudet ab illo (xv, 847).

Quoiqu'Auguste n'accepte pas d'être mis au-dessus de son père, la Renommée lui donne cette place. C'est ainsi que Jupiter est plus grand que Saturne son père.

« Jupiter règne dans les Cieux et sur le monde, la terre est
» soumise à Auguste. L'un et l'autre est père et souverain :

. . . . Juppiter arces
Temperat etherias, et mundi regna triformis;
Terra sub Augusto; pater est et rector uterque (xv, 858).

Et enfin Ovide souhaite qu'Auguste soit placé très-tard dans le ciel.

et a Cl. Tiberio Nerone marito abduxit prægnantem (Jouvency, *Ovid. expurgatus*, p. 442, in-12. Rouen, 1780.

« Que ce jour soit très-retardé, et fort éloigné de notre » temps, où cette tête auguste, abandonnant l'univers qu'elle » dirige, arrivera au ciel, et qu'alors quoique absente elle soit » propice à nos prières :

Tarda sit illa dies, et nostro serior ævo,
Qua caput augustum, quem temperat, orbe relicto,
Accedat cœlo, faveatque precantibus absens (xv, 868).

Et le poëte finit en se promettant à lui-même et à son livre l'immortalité :

Astra ferar, nomenque erit indelebile nostrum (xv. 876).

Voilà tout ce qu'Ovide apprend aux Romains en 12,093 vers!

Ajoutons à sa décharge, comme il nous l'a dit au commencement, qu'en partant de Rome pour son exil, il avait livré ce volume aux flammes, et que c'est parce que ses amis en avaient conservé une copie qu'ils faisaient courir, qu'il revit plus tard son œuvre, et la publia telle que nous l'avons.

A. Bonnetty.



Tradition biblique.

ORIGINE SÉMITIQUE DE PYTHAGORE

1. Observations préliminaires.

Je lisais dernièrement dans l'*Histoire de la littérature Grecque* de M. Burnouf (t. Ier, p. 145) l'insinuation suivante qui a donné lieu à ce travail :

« Il n'est pas impossible que les missions religieuses suscitées dans l'Inde par la prédication du Bouddha, aient dès le 6e siècle avant l'ère chrétienne, pénétré dans le monde Grec, déjà ouvert à toutes les influences, et qu'elles aient été l'origine des établissements Pythagoriciens; dans ce cas le nom même de Πυθαγόρας pourrait avoir une étymologie indienne et non pas grecque, et n'être que le mot *Buddha-guru* qui signifie *Missionnaire Bouddhiste.* » En rapprochant ce passage de ces mots de la préface : « Il ne faut pas croire que les peuples de la race de *Cham* ou de *Sem* exercèrent sur les Hellènes une grande influence : car l'expérience démontre que les races humaines n'exercent, physiquement et moralement, les unes sur les autres que des actions superficielles ou passagères et que les races inférieures sont presque sans action notable sur celle des *Aryas* (p. 6). » En rapprochant, dis-je, l'insinuation sur l'origine indienne de Pythagore, du principe posé au commencement de l'ouvrage, j'ai cru remarquer entre ces deux opinions une corrélation secrète, et voyant bien par la lecture de tout le livre que l'auteur avait réellement pour système de séparer la Grèce de toute influence *sémitique*, je me suis proposé d'examiner la question sinon dans sa généralité, ce serait sans doute un travail au-dessus de mes forces, du moins dans le fait particulier des origines Pythagoriciennes. Je me suis donc posé ce problème difficile : Où est né Pythagore? et par l'examen des textes anciens, je crois être parvenu à une solution satisfaisante.

2. Témoignage des auteurs grecs.

Hermippe (Diogène Laert., *Vie des Philosophes*, l. VIII, c. 1, n° 1),
Herodote (Liv. IV, c. 95),
Maxime de Tyr (*Dissert.* XVI, n° 2),
Hippobote (Clém., Alexand., *Strom.*, l. I, c. 14),

disent que Pythagore est né à *Samos*, et ce fut sans doute l'opinion la plus accréditée en Grèce.

Aristarque et Théopompe (Clém. Alexand. *Strom.*, l. I, c. 14),
Aristoxène (Diog. Laert., liv. VIII, c. 1, n° 1),
Antoine Diogène (Porph., *Vie de Pythagore*, n° 10),

en font un *Tyrrhène*.

D'après Jamblique (*Vie de Pythagore*, c. 2, n° 7), il naquit à *Sidon* en Phénicie.

D'apres Cléanthe (Porph. *Vie de Pyth.* n° 1), Neanthes (Clem. Alexand *Strom*, l. I, c. 14), Theodoret (*Therapeut.* disc. 1) à *Tyr*, en Syrie.

Lycus, dit au 4e livre de ses histoires : « Les uns le font » naître à Samos, les autres à Phlionte, les autres à Métaponte. » (Porph. *ibid.* n° 5.)

Diogène Laërce rapporte que des auteurs font sa famille originaire de Phlionte.

Josèphe dit que pour lui comme pour Homère, il est difficile de savoir le lieu de sa naissance (*Contre Apion*, l. I, c. 2).

Ainsi quatre opinions subsistent fondées sur des témoignages sérieux. Une première fait naître Pythagore à *Samos*, colonie Ionienne. Une seconde lui donne pour patrie *Phlionte*, ville d'Achaïe, ou, ce qui revient au même, la ville de *Métaponte*, colonie Achéenne. Une troisième le mettrait en rapport immédiat par sa naissance avec les *Tyrrhéniens* insulaires. Une quatrième transporte son berceau en Asie sur les côtes de *Tyr* ou de *Sidon*.

Enfin M. Burnouf fait de Pythagore un missionnaire Indien poussé en Occident par le zèle du culte de Bouddha.

3. Pythagore est-il né à Samos ?

Cette opinion, la plus accréditée en Grèce, la plus fondée en témoignages antiques, n'a que peu de vraisemblance intrinsèque. Samos est une colonie Ionienne, elle a eu son Pisistrate, son siècle de tyrannie ; mais le principe démocratique, fond du caractère Ionien, devait finir par triompher. Au contraire

Pythagore dans son système politique suit les traditions aristocratiques des Doriens. Il n'ajoute à la législation de Lycurgue que le respect de la famille et la culture des lettres. « Si Pythagore est de Samos, dit M. Burnouf [1], il y a contraste » entre le régime démocratique de sa patrie et le caractère » aristocratique de ses institutions. » En second lieu, la littérature grecque qui avait abordé à Samos à la cour de Polycrate est encore complètement Ionienne. M. de Gerando voudrait que cette littérature Ionienne ait eu de l'influence sur l'esprit du jeune philosophe. « Théodore, dit-il, faisait admirer » à Samos les chefs-d'œuvre de la sculpture, Anacréon y fai» sait retentir les accents de sa lyre; une bibliothèque avait » été formée par les soins de Polycrate [2]. » Non-seulement cette supposition est invraisemblable, mais elle renferme encore un anachronisme. Le sculpteur Théodore est du 7e siècle, et il avait laissé en mourant la sculpture encore bien imparfaite. Anacréon naquit dans la première moitié du 6e siècle et ne passa à Samos qu'en 538. Lorsque les côtes d'Ionie furent soumises par Cyrus, impatient du joug oriental plutôt qu'avide de liberté, Anacréon vint fixer sa muse adulatrice au foyer du tyran Polycrate. Quoique déjà il dut avoir quelque renom, son séjour postérieur chez les Pisistratides d'Athènes, chez les Aleuades de Larisse en 514, enfin son retour à Teos vers l'an 508, prouvent qu'il ne mourut pas longtemps avant Pythagore. Or ce dernier vécut au moins 80 ans et mourut en 504, ce qui reporte sa naissance vers 584. Il avait donc au moins 46 ans, quand Anacréon se fixa à Samos, et suivant toute probabilité, le philosophe était l'aîné du poëte

Quant à la bibliothèque de Polycrate, je doute que Pythagore y ait jamais pénétré. Polycrate ne put établir son autorité que vers 540, suivant Cantu, et encore cette date est-elle hazardée. Hérodote qui ne lui donne que 11 années de règne le fait mourir en 522. Ainsi Polycrate était sans doute plus jeune que Pythagore et du reste les historiens s'accordent

[1] Tom. I, p. 225.
[2] *Hist. comp. des Syst.*, t. I, p. 400.

à raconter que le philosophe s'exila dès l'avènement de la tyrannie.

Enfin indépendamment de la question de temps, quel rapport trouve-t-on entre Anacréon, le joyeux poëte et le sage Pythagore, entre le génie tout hellénique du chantre de Teos et les doctrines orientales du philosophe d'Italie, entre la tyrannie de Polycrate et l'aristocratie modérée du législateur de la Grande Grèce. Selon moi, le contraste est frappant et du reste il faut dire que M. de Gerando n'a pu s'appuyer sur aucun auteur ancien pour établir le séjour simultané d'Anacréon et de Pythagore à Samos, ou la contemporanéité de la tyrannie de Polycrate et de l'enfance du philosophe.

4. Pythagore est-il né à Phlionte ou à Métaponte ?

Lycus qui rapporte cette tradition ne l'appuie sur aucun document connu. Elle n'a jamais été examinée d'une manière suivie, et pourtant j'avoue qu'elle me semble d'une plus grande vraisemblance intrinsèque que la première.

Crotone est une colonie Achéenne, c'est à des Achéens que Pythagore a donné ses lois, dans des villes Achéennes qu'il s'est réfugié lors des persécutions, il est mort, dit Porphyre, à *Métaponte*, colonie Achéenne.

N'a-t-il pas voulu rendre son dernier soupir au sein de sa patrie et comme Socrate prenant la ciguë, offrir sa vie en sacrifice aux lois?

Phlionte est peut-être la métropole de Métaponte. Si Pythagore est né à Métaponte, sans doute ses ancêtres ont habité la mère patrie, et comme les Achéens ne vinrent à Métaponte, fondée depuis longtemps par les Pyliens de Nestor, qu'à l'époque de l'apogée de Sybaris, il faut conclure que cette seconde colonisation ne remonte pas au-delà de 600; ce qui permettrait de faire naître le père de Pythagore à Phlionte et le philosophe lui-même à *Métaponte*, et d'expliquer ainsi la double tradition de Lycus.

D'un autre côté, le témoignage de cet écrivain est isolé, rapporté seulement par Porphyre, 300 ans après Jésus-Christ. Si Pythagore, au retour de ses voyages, a abordé à Métaponte, n'a-t-on pas pu dire qu'il y était né, comme on a fait souvent des divinités, dans les lieux où elles apparaissaient et

d'où leur culte tirait son origine? Après son long séjour dans la Grande Grèce, ne pouvait-on pas sans invraisemblance y fixer son berceau, ou du moins attacher à son nom celui du pays qu'il avait adopté.

5. Remarque sur le nom du père de Pythagore.

Les anciens sont d'accord sur le nom du père de Pythagore, *Mnésarque*.

Hérodot. (IV, 95).
Jamblich (*De vit. Pyth.* n° 4).
Antoine Diogène (Porph., *De vit Pyth.*, n° 10).
Cléanthe (Porph., *De vit. Pyth.*, n° 1).
Héraclite (Diog. Laert., lib. VIII, cap. 1).
Pausanias (l. II, c. 13, n° 2).
Lucianus (*Gallus*, n° 17).
Callimachus (*frag.* 27).

Toutefois, quelques-uns l'appellent *Marmacus* et lui donnent cette généalogie :

Cléomyme.
Euthyphon.
Hippasus.
Marmacus (Diog. Laert., lib. VIII, cap. 1, n° 1).

6. Pythagore est-il né à Tyr ou à Sidon ?

Cléanthe, au 5me livre de ses *Histoires fabuleuses*, rapporte que *Mnésarque* était Syrien et de la ville de Tyr. Une grande famine régnant à Samos, Mnésarque serait venu dans l'île pour y vendre ses marchandises, et en récompense du froment qu'il avait livré, il aurait reçu le droit de cité. Comme Pythagore montrait dès sa jeunesse un esprit apte à toutes les sciences, son père l'aurait lui-même reconduit à Tyr et aurait confié son instruction aux *sages de la Chaldée*.

D'après le récit de Jamblique, le Samien *Mnésarque* et son épouse *Pythaïs* seraient partis sur l'ordre d'Apollon en Syrie et Pythagore serait né à *Sidon*.

On voit que ces deux récits ne s'accordent pas entre eux; celui de Cléanthe donne à Mnésarque une origine Phénicienne, celui de Jamblique non-seulement le fait naître à Samos, mais encore le fait descendre du Céphallénien Ancée qui avait conduit dans cette île une colonie grecque. Jamblique ne s'appuie sur aucun auteur ancien, son génie mystique se plaît à trou-

ver partout des oracles. Le lien mystérieux qu'il suppose entre l'âme d'Apollon et celle de Pythagore devait amener presque nécessairement l'intervention du Dieu dans la naissance du philosophe. Peut-être aussi aura-t-il voulu concilier les deux versions qui font de Pythagore, l'une un Phénicien, l'autre un Samien. Du reste son opinion isolée n'a qu'une valeur fort secondaire.

Quant à *Cléanthe*, ce ne peut être que le célèbre stoïcien, disciple et successeur de *Zénon*, on trouve en effet dans le catalogue de ses ouvrages les titres : Ἀρχαιολογία, περὶ Θεῶν, περὶ γιγάντων. Ce sont là sans doute ces livres περὶ τῶν μυθικῶν que cite Porphyre. Cléanthe a une grande autorité : écrivain grave et laborieux, c'est un des plus illustres représentants du Portique. Mais il était *syrien* lui-même. N'a-t-il pas bâti sur des fondements douteux une légende honorable à sa patrie. En outre les noms de Mnésarque, de Pythaïs, de Pythagore, d'Eunostos ont une étymologie grecque qu'il serait difficile d'expliquer d'après ses récits.

7. Pythagore n'est-il pas tyrrhénien ?

Un mot d'abord sur les quatre auteurs qui se sont rangés de ce parti. Aristoxène, le musicien, était né dans la Grande Grèce vers 370. Il devint disciple d'Aristote et de Théophraste d'Erèse.

« Nous n'avons du roman de Diogène, Ἀντώνιος Διογένης, dit » M. Burnouf [1], que l'analyse donnée par Photius. Cet ouvrage » avait pour titre : Ἄπιστα, *les choses incroyables que l'on voit* » *au-delà de Thulé*. Il était en 24 livres et racontait les » aventures du voyage d'un arcadien nommé *Dinias*, dans » le nord de l'Europe et de l'Asie, et jusqu'à l'île de Thulé; là » il trouve une jeune tyrienne, *Dercyllis*, qui lui raconte elle- » même son histoire; et cette rencontre devient le point de dé- » part d'une longue suite d'aventures souvent invraisem- » blables, et au milieu desquelles *Pythagore* et surtout son » disciple *Xamolxis* occupent une place importante. Ce fait » pourrait rapprocher la date de Diogène de celle de Philos- » trate ou peut-être même de Porphyre. *Du reste tous ces récits*

[1] *Hist. de la Litt. grecq.*, t. II, p. 469.

» *étaient faits d'après des auteurs antérieurs dont Antoine Dio-* » *gène citait les noms.* »

Aristarque de Samothrace n'est autre que le grand critique d'Alexandrie. Cet érudit fameux devait juger en pleine connaissance de cause la question qui nous occupe.

Théopompe est l'illustre historien de Chios qui avait beaucoup voyagé en Egypte et dans tout l'Orient.

D'aussi fortes autorités pourraient presque suffire pour décider la question. Toutefois examinons les termes mêmes de Porphyre citant Antoine Diogène :

Φησὶ δὴ (Διογενὴς) Μνήσαρχον Τυῤῥηνὸν ὄντα κατὰ γένος τῶν Λῆμνον, καὶ Ἴμβρον, καὶ Σκῦρον κατοικησάντων Τυῤῥηνῶν κἀκεῖθεν μεταστάννα πολλὰς μὲν πόλεις, πολλὰ δὲ χωρία ἐπιόντα ἐπιτυχεῖν. . . . .

Ainsi, « Mnésarque, père de Pythagore et tyrrhénien d'ori- » rigine appartenait à une colonie qui vint habiter Lemnos, » Imbros et Scyros. Il quitta ce séjour et erra longtemps dans » tous les pays. »

Quelle est cette race Tyrrhénienne qui occupe une si grande place dans toute l'antiquité grecque et latine? Il en est déjà parlé dans Hésiode, car Τυῤῥηνὸς et Τυρσηνὸς ne diffèrent que par une modification dialectique [1]. L'*hymne* homérique à Dionysos, qui est peut-être plus ancienne encore [2], fait également mention des Tyrrhènes et leur applique cette épithète significative Ληϊσται Τυρσηνοί [3]. Plus j'ai approfondi sur ce point les textes des auteurs anciens, et plus j'ai reconnu que les Tyrrhènes étaient un peuple navigateur, dont on trouve les traces sur toutes les côtes de la Méditerranée. Leur nom a été donné non pas à la partie orientale de cette mer, mais à la partie occidentale. Leur histoire a des rapports mystérieux avec les traditions de l'Atlantide [4]. Leur influence sur la théologie grecque semble avoir été considérable [5]. Je sais qu'Hellanicus et Denys d'Halicarnasse affirment qu'il n'y a pas d'autres *Tyrrhènes* que les Étrusques Pélasges d'Italie [6], et que Mi-

[1] Hesiod., *Theog.*, v. 1016.
[2] Burnouf, *Hist. de la Litt. gr.*, t. 1, p. 121.
[3] *Hymn in Bacch.*, VI, v. 8.
[4] Plat., *Timée*, 25, B. *Critias*, 114, C.
[5] Plat., *de Legibus*, lib. IV, p. 738, D.
[6] Dionys. Hal., *Antiq. rom.*, lib. 1, 29, medio.

cali[1], Frèret[2], Heyne[3] ont admis avec ces anciens historiens l'origine Pélasgique des Tyrrhènes. Mais d'un autre côté, Hérodote[4], toutes les traditions Romaines, Horace[5], Virgile[6], Tacite[7], Velleius Patercul.[8], Tertullien[9], Strabon[10], Eustathe[11], suivis parLarcher, Orioli, Niebuhr, Creuzer, font sortir les Tyrrhènes de la Lydie. Je crois cette opinion parfaitement conciliable avec celle de Bochard, de Mazzocchi, de Drumond et de Bruno qui donnent avec moi aux peuplades Tyrrhéniennes une origine Chamo-sémitique.

On a déjà remarqué d'ailleurs que les colonies Aryennes remontaient davantage vers le nord et suivaient plutôt la chaîne du Caucase. Ainsi la *Lydie* peut très-bien avoir été peuplée par des descendants de *Sem* ou de *Cham*. Nous voyons dans la Genèse des Lydiens descendants de Mezraïm[12], et d'autres descendants de *Sem*[13]. Josèphe applique ce dernier texte aux Lydiens asiatiques[14].

Il est en effet plus probable que les Lydiens, limitrophes de la Syrie et de la Mésopotamie, sont réellement de race Sémitique. Du reste l'étymologie araméenne ou syriaque des Tyrrhènes est évidemment la forme טור (*paries*, *septum* et aussi *mons*, *rupes*[15].) On voit en effet les Tyrrhènes rechercher toujours les rivages de la Méditerranée. Enfin l'origine rasénique de Dardanus, le caractère Pélasgo-sémitique de Troie et de ses alliés, toute la légende virgilienne des prédictions d'Hélénus et des Dieux pénates d'Énée, s'expliqueraient par le souve-

[1] *Hist. des anciens peuples ital.* L'Italie avant la domination romaine.
[2] *Mém. Acad.*, *Belles Lettres*, *Hist.*, t. XVIII, p. 95.
[3] *Excursus in*, l. VIII, *Æneid.*
[4] *Hist.* I, 94, 163.
[5] Horat., I *Sat.*, VI, v. 1.
[6] *Æneid.*, II, 781.
[7] *Ann.*, IV, 55.
[8] Velleius Pat., 1.
[9] *De Spect.*, 5.
[10] Lib. V, p. 335 *c*.
[11] *Comment.* sur Denys le Périégète.
[12] *Gen.*, X, 13.
[13] *Gen.*, ibid., v. 22.
[14] *Antiquités judaïques*, I, 4.
[15] *Dictionn.*, Gesenius.

nir des Tyrrhènes voyageurs sortis de l'Asie occidentale et promenant par la Méditerranée le culte de leurs pères. Ainsi d'après Aristoxène et Antoine Diogène, *Mnésarque*, père de Pythagore, est *Tyrrhénien* d'origine. D'après tous les auteurs, il est commerçant, ses ancêtres sont venus habiter Imbros, Scyros, ou Lemnos, c'est-à-dire les îles Cabiriques dont on découvre, dit Homère, de la Troade les lointains sommets. Mais il a quitté ce séjour et a commencé des voyages merveilleux, dont l'antiquité ne nous a pas légué le récit.

8. Examen et réfutation directe de la thèse de M. Burnouf.

Parmi les innombrables témoignages des auteurs anciens sur la patrie de Pythagore, aucun ne fait mention de son origine Indienne. Sur quoi donc peut s'appuyer M. Emile Burnouf? Sur cinq arguments principaux :

1° L'étymologie du nom de Pythagore (*Buddha-Guru*):
2° La conformité des doctrines pythagoriciennes avec celles de l'Inde.
3° Le caractère oriental de sa vie.
4° Les nombreuses contradictions des anciens sur sa patrie.
5° La coïncidence entre l'apparition de Pythagore en Italie et le prosélytisme des boudhistes.

1° Et d'abord l'étymologie du nom de Pythagore est-elle grecque ou indienne? Il peut se décomposer en deux mots grecs, Πυθὼ ἀγορεύω; ce qui veut dire, soit *parole d'Apollon*, soit *annoncé par la Pythie*. Ces deux sens sont peut-être peu satisfaisants, mais il en est ainsi de beaucoup d'autres où entre la forme ἀγορεύω, comme *Anaxagoras, Protagoras, Bulagoras*.

Du reste, et ceci est convaincant, il y eut d'autres Pythagores que le philosophe.

Il y eut un tyran de Crotone. Un lutteur de Phlionte. Un musicien de Zacynthe. Un sculpteur de Rhegium. Un sculpteur de Samos.	Diog. Laert. VIII, I, 46, p. 215.
Un orateur satirique. Un médecin et auteur. Un athlète et écrivain de Samos. Un ascète de Samos.	Jambl. 25, p. 20.

Sur ces 9 Pythagores, il y en eut au moins 5 contempo-

rains et disciples du grand philosophe. Si maintenant le nom de *Pythagore* a une signification dans la langue sanscrite, cette remarque ne peut tirer à conséquence. Je sais que le Π et le B grecs ont une grande affinité comme labiales, que le Δ et surtout le Δ redoublé se ramène facilement à la 3e dentale Θ. Mais ce raisonnement suppose que Pythagore, en entrant dans la Grèce, ait complétement abandonné son nom primitif pour ne plus porter que le nom étrange de *missionnaire de Bouddha*. Et dans tout le reste de sa vie, le mystère de sa naissance n'aura pas échappé à ses lèvres, n'aura pas été livré au plus cher de ses disciples! Apôtre d'une religion nouvelle, il sera parti, poussé par le zèle, fonder une hérésie. L'apostolat aura abouti au schisme et le nom de son dieu *Bouddha*, le nom de son maître, *Çakya-Mouni*, n'aura plus été pour lui qu'un souvenir égoïste, sur lequel il aura jeté un éternel silence. Car enfin, où sont les traces de son culte étranger? Où est le nom du réformateur de l'Inde? Où sont toutes ces traditions chères aux disciples d'un maître divin, aux premiers adorateurs d'un Dieu nouveau? La mémoire s'en est perdue, et le missionnaire bouddhiste, après avoir traversé l'Asie pour l'amour de son Dieu, n'a pas su même confesser sa foi pendant les 70 ans de sa vie de prédications. Et pourtant il aura gardé son nom, son nom d'apôtre de Bouddha, qui devait jurer avec son silence, qui devait lui rappeler à chaque instant son apostasie et dont ses disciples, les Grecs, n'auront pas cherché à approfondir le mystère. Quel tissu d'invraisemblance dans cette étymologie.

2° Si l'on avait voulu ramener la philosophie pythagoricienne aux traditions brahmaniques, cette nouvelle thèse eût eu peut-être plus de vraisemblance. Pourquoi? Parce qu'au su de tous, la Grèce n'est qu'une colonie Aryenne, colonie à laquelle plusieurs siècles ont contribué, de même que dans nos terrains modernes, chaque époque géologique a déposé une alluvion particulière. Ainsi la conformité plus ou moins historique des doctrines de Pythagore avec celles de l'Inde implique seulement cette conclusion, que la race hellénique est une branche du tronc Aryen et que Pythagore a eu peut-être des relations avec les Indous contemporains. Tout cela est

parfaitement indépendant du Bouddha et de sa réforme. « Éviter les naissances à venir, tel est le dernier mot de la doctrine de Çakya-Mouni [1]. » Or Pythagore non-seulement admet la métempsycose, mais se pose lui-même comme exemple. Où est cette espérance de la *Nirvana* boudhique, ce désir de l'anéantissement, ce panthéisme transcendental et nihiliste, cette absorption de l'être dans le néant? Rien de cela ne se rencontre dans le système pythagoricien.

Xénophane, après avoir dépassé son maître, n'a pas même pu atteindre Spinosa [2], et combien Spinosa est-il loin d'Hégel, et Hégel loin de Çakia-Mouni ! Où est aussi dans Pythagore cette diffusion de la philosophie, cette sécularisation de la science? Où est surtout cette intolérance religieuse, ce prosélytisme ardent qui fait le fond de la religion boudhique? Pythagore crée un institut dépositaire de sa doctrine, il entoure cette même doctrine d'une triple enceinte de ténèbres, sa morale consiste en aphorismes symboliques, sa métaphysique ne paraît qu'une suite d'analogies mystérieuses, sa théodicée n'exclut aucun Dieu de l'Olympe, mais elle place au-dessus de tous ces dieux une *intelligence régulatrice*, et couvre encore ses plus hautes conceptions sous des nuages bien loin de les répandre à l'extérieur.

3° Il est certain que Pythagore porte en lui-même quelque chose de l'Orient. Son institut est une réunion anticipée d'*Esséniens*, de *Thérapeutes*. Mais ce caractère du philosophe s'explique parfaitement par son origine Tyrrhénienne et par ses voyages lointains en Egypte, en Chaldée, et même dans l'Inde.

4° Pythagore a beaucoup voyagé, son nom s'est fait entendre du fond de l'Orient aux bords lointains de l'Hespérie. Son souvenir a dû se conserver d'une extrémité du monde à l'autre. Né d'un père commerçant et voyageur, Pythagore a eu un berceau, mais il n'a pas eu de patrie. Les Aèdes primitifs voyageaient de l'Asie à la Grèce, des îles de la mer Ionienne aux rivages de la Thrace. Les villes se disputaient leurs grands citoyens, et l'on a pu dire d'Homère qu'il était né partout.

[1] Théodore Pavie. *Revue des Deux-Mondes*, 1858, 15 janvier, p. 261.

[2] Voyez Fulleboin, *Beitraege*, 1er cahier, n° 3, et aussi Buhle; voyez *Comment. societ. Gotting*, vol. x, p. 157.

5° M. Burnouf, en fixant la naissance du Bouddhisme au 6° siècle avant J.-C.[1], se rallie au sentiment d'Erskine, de Coolebrocke et de l'abbé Guérin. Si cette thèse est en effet la plus probable, il faut reconnaître aussi que le prosélytisme bouddhique n'a pas rayonné immédiatement dans toute l'Asie. La Chine, voisine de l'Inde, n'a reçu de missionnaires boudhistes qu'au 2° siècle de l'ère chrétienne, les îles du Japon qu'en 552[2]. Est-il vraisemblable que les pays limitrophes de l'Inde aient reçu aussi tard les apôtres du Bouddha, tandis que la Grèce, si reculée à l'Occident, aurait reçu de Pythagore les prémices de l'enseignement nouveau. En outre, l'histoire a parlé de ces missions samanéennes; le Japon n'a pas oublié ses convertisseurs étrangers. La Tartarie n'a pas enseveli leur mémoire dans ses déserts sauvages, et la Grèce où tant d'échos pouvaient rappeler à la postérité ce legs de l'Orient, a gardé le silence sur ce souvenir, et Pythagore n'a pas dit un mot de son Dieu aux disciples avides de sa parole, tandis que, six siècles plus tard, un autre missionnaire bouddhiste avait le courage de monter sur le bûcher et de léguer ses cendres au Dieu qu'il adorait[3]!

Ainsi des cinq arguments dont pourrait s'étayer l'opinion qui fait de Pythagore un indien, un seul pourrait tirer à conclusion, celui qui établirait comme un fait positif l'étymologie sanskrite du nom de Pythagore. Même en supposant la possibilité de cette étymologie, il faudrait prouver que ce mot ne peut pas venir également du grec. Or, il est établi que ce mot peut être dérivé de la langue grecque, et même d'une manière plus directe et plus probable que de la langue sanskrite, bien plus que ce nom de Pythagore était fort commun dans les Cyclades, sur les côtes d'Asie-Mineure, et dans la grande Grèce. Ainsi bien loin que l'étymologie sanskrite soit établie comme positive, elle est au contraire tout à fait invraisemblable. On n'en peut donc rien conclure.

9. Conclusion proposée par l'auteur.

Il faut accepter comme très-probables, sinon comme tout à fait certains les faits suivants :

[1] *Hist. de la Liturg. grecq.*, t. II, p. 84.
[2] Parisot dans la partie *Mythologique* de la *Biogr. Michaud*, art. *Bouddha*.
[3] Nicolas de Damas, CXVI, *Fragm.* 91. — Burnouf, t. II, p. 318.

1° Pythagore est né à Samos ;
2° Son père s'appelait Mnésarque, sa mère Pythaïs ;
3° Mnésarque était tyrrhénien, originaire de Lydie et de race *sémitique* ;
4° Pythaïs était samienne et descendait d'Ancée, fils de Jupiter ;
5° Mnésarque a beaucoup voyagé en Grèce, en Italie et dans les colonies insulaires.

Ainsi tous les auteurs se concilieront, à l'exception de Jamblique.

En effet, nous avons vu qu'Hermippe, Hérodote, Maxime de Tyr, Hippobote et d'autres auteurs, s'accordent à faire naître Pythagore dans l'île de Samos, sans donner des détails précis sur l'origine de sa famille. Au contraire, Antoine Diogène s'attache surtout à cette même origine. On peut également interpréter ainsi le témoignage d'Aristoxène, celui de Cléanthe, celui des auteurs produits par Diogène Laerce. Lycus lui-même peut s'interpréter de la sorte, car il peut avoir mal compris les auteurs qu'il cite sans les nommer, et ne pas remarquer la distinction à faire entre le lieu de naissance d'un individu et la patrie de ses ancêtres.

Jamblique, au contraire, dit formellement « ἐν δὲ Σιδόνι τῆς Φοινίκης ἀποτεκούσης αὐτῆς τὸν γενόμενον υἱὸν Πυθαγόραν προσαγορεύσεν. » Il naquit à Sidon en Phénicie et fut appelé *Pythagore*. » Ainsi chez tous les auteurs le fils est né à Samos, le père est étranger. Au contraire, dans Jamblique, le père habite *Samos*, et le fils naît à *Sidon*. Cette contradiction ne reste pas inexplicable. Mais l'autorité du bédouin *Iambek* est peu considérable, et on peut la laisser de côté.

Revenons à Mnésarque. Etait-il *Samien?* Tous les auteurs répondent négativement. Que dit Aristoxène? Mnésarque était Τυῤῥηνὸς ἀπὸ μιᾶς τῶν νήσων ἃς κατέσχον Ἀθηναῖοι Τυῤῥηνοὺς ἐκβάλοντες, « Mnésarque était donc Tyrrhénien d'une des îles que les » Athéniens possédèrent après en avoir chassé les Tyrrhènes. » A quelle époque faut-il rapporter cette conquête des Athéniens? Evidemment au temps de *Dracon*. Mais quelles sont ces îles? Antoine Diogène cite *Lemnos*, *Imbros* et *Scyros*, (Μνήσαρχον Τυῤῥηνὸν ὄντα κατὰ γένος τῶν Λῆμνον, καὶ Ἴμβρον, καὶ Σκῦρον κατοικησάντων Τυῤῥηνῶν). Voilà deux témoignages positifs qui semblent indépendants l'un de l'autre, puisque Antoine Diogène, postérieur à Aristoxène, est cependant plus explicite. Com-

ment expliquer cette tradition si elle n'exprime la vérité? Au contraire, la ressemblance des noms de Θύρος (Tyr) et de Θυρρηνός (Tyrrhène), celle de Σκῦρος (Scyros) et de Σύρος (Syrien), auront pu induire Cléanthe en erreur. En outre, comme il est évident par tous les témoignages que Pythagore a passé par la *Phénicie*, Cléanthe a cru qu'il n'avait fait que retourner dans son pays natal.

Je continue : *Mnésarque* avait déjà beaucoup voyagé en Grèce, en Italie et dans les colonies insulaires. *Antoine Diogène* nous le montre ἐκεῖθεν μεταστάντα πολλὰς μὲν πόλεις, πολλὰ δὲ χωρία ἐπιόντα. C'est comme l'Ulysse d'Homère et d'Horace :

Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω (*Odyss.* I, 3).
Qui mores hominum multorum vidit et urbes (Horace, *Art poetica*, 142).

Les auteurs qui ont donné à *Mnésarque* le nom de *Marmacus*, l'ont fait exiler de Phionte (φυγάδος ἐκ Φλιοῦντος), il habite quelque temps *Samos* où il a Pythagore (οἰκεῖν δ' ἐν Σάμῳ . . . . ὅθεν Σάμιον τὸν Πυθαγόραν λέγεσθαι) ; de Samos il va à *Lesbos* (εἰς Λέσβον ἐλθόντα). D'après *Jamblique*, il visite la Grèce et va consulter à *Delphes* l'oracle d'Apollon. Il part pour la *Phénicie* et retourne à *Samos* (ἐπεὶ δὲ ἀνακομίσθη εἰς τὴν Σάμον ἀπὸ τῆς Συρίας) : Suivant *Cléanthe*, Pythagore avait souvent accompagné son père en Italie, c'est-à-dire dans la Grande-Grèce et sans doute à *Métaponte* (πλέοντος δὲ τοῦ Μνησάρχου εἰς τὴν Ἰταλίαν, συμπλευσάντα τὸν Πυθαγόραν νέον ὄντα κομιδῆ). Jamblique fait descendre *Mnésarque* du *Céphallénien Ancée*, soi-disant fils de Jupiter ; mais Porphyre le rectifie en reproduisant le témoignage d'*Apollonius* de Tyr, souvent cité par Diogène Laerce, dans la *Vie de Zénon* : Ἀπολλώνιος δ' ἐν τοῖς περὶ Πυθαγόρου καὶ μητέρα ἀναγράφει Πυθαΐδα, ἀπόγονον Ἀγκαίου τοῦ οἰκιστοῦ τῆς Σάμου. Ainsi c'est *Pythaïs* et non *Mnésarque* qui descend d'*Ancée* et qui est réellement indigène de *Samos*. Je pense que si l'on a suivi cette discussion, toutes les objections provenant des témoignages anciens auront disparu.

Ainsi Pythagore, quoique né à Samos, n'a pas pu en prendre l'esprit démocratique, il n'a pas eu le temps de s'habituer aux mœurs Ioniennes, il a été soustrait dès l'enfance à leur influence par de nombreux voyages, il a visité dès sa jeunesse la *Grèce* et l'*Italie*, il a accepté le culte hellénique sous toutes ses formes,

Il a pu débarquer à *Métaponte* avec son père, cultiver spécialement les colonies *achéennes* de la Grande-Grèce, s'habituer à leurs mœurs et à leurs législations.

Je crois avoir réussi à mettre un peu de clarté dans cette difficile question, à prouver que la naissance de Pythagore a bien eu lieu dans le monde Hellénique, et que son origne *Tyrrhénienne* le rattache bien plutôt aux *traditions sémitiques* qu'aux doctrines de l'*Inde* et aux réformes du *Bouddha*.

L'abbé Edmond Bouvy.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND.

Avertissement.

Je n'aurais pas songé à mettre un Avant-propos à cette partie de ma *Démonstration du Pentateuque*, si, à l'occasion des précédentes, qui traitent du *Deutéronome*, du *Lévitique*, des *Nombres* et de l'*Exode*, on n'avait marqué dans quelques Revues périodiques spéciales, en France et en Allemagne, un singulier étonnement de ce que je réfute des savants qui, pour la plupart, ne sont plus de ce monde et dont les travaux ont depuis longtemps fait place à d'autres. On avait conclu de là, ou du moins semblé vouloir conclure, à une science arriérée. Qu'on se rassure. Je suis aux avant-postes les plus avancés et je sais tout ce qui s'y fait; mais encore faut-il qu'on me permette de choisir la place que je juge la meilleure pour mon but. Or, je savais et je sais que le travail de la critique biblique *indépendante (?)*, tout en changeant plus ou moins de forme et d'aspect, est resté au fond exactement, sauf l'aggravation dans l'arbitraire, ce qu'il était au temps d'Ilgen, de Vater, de Hartmann, de Bohlen, de de Wette, de Gramberg et de George. Aujourd'hui comme alors, par des procédés subjectifs perfectionnés, mais *subjectifs* toujours, on aboutit à conclure que « pour l'authenticité du Pentateuque, dans le sens propre du » terme, il ne peut plus en être question », que « ce recueil » est composé d'un livre des Origines remanié, de récits *élohistes* et de récits *jéhovistes*, de recueils détachés de lois et d'une législation deutéronomique; que c'est un monument « des idées qui » régnèrent en Israël depuis le 10e jusqu'au 8e siècle av. J.-C., » qu'aucun argument solide n'atteste l'existence du Penta- » teuque antérieurement à l'exil », mais qu'il a pris la forme qu'il a, successivement, avec les siècles, à partir de David [1].

[1] Voir Kuenen, *Histoire critique des livres de l'Ancien Testament*, pag. 291, 175, 297, 248, 271 et ailleurs. — Cet ouvrage, que la coterie vante comme une

Cela étant, je veux dire l'accord final entre ceux qui ont ouvert la carrière et ceux qui y ont marché depuis étant positif, mais le mérite de la découverte de la méthode, *toute en conceptions personnelles*, revenant aux anciens, il était juste de faire préférablement à ceux-ci, qui se survivent dans l'école qu'ils ont faite, l'honneur d'une réfutation nominale détaillée, et c'est à quoi je n'ai pas voulu manquer. Du reste, Staehelin, Vatke, Knobel, Tuch, Hupfeld, Noeldeke et bien d'autres encore, sans oublier, bien entendu, le plus savant de tous, l'illustre Ewald, ne sont pas oubliés; je m'occupe de leurs arguments, quand ils sont nouveaux, dans les parties de mon ouvrage qui n'ont pas encore paru, mais qui paraîtront, je l'espère.

Ainsi se trouve comblée une lacune dans la littérature biblique française.

En attendant, je persiste à croire que la méthode que je suis, qui procède *von innen heraus*, qui opère au cœur même du sujet et *prouve le Pentateuque par le Pentateuque*, est la seule qui soit *vraiment* scientifique et réellement probante. « Cet » examen de détail et cette discussion approfondie des textes » où la critique cherche des objections, forment un travail » instructif et pour lequel on vous doit des éloges. » Voilà ce que me disait, dans une lettre, M. l'archevêque de Paris, et à ce témoignage de bon aloi, évidemment, je pourrais en ajouter d'autres qui ne le sont pas moins.

Chapitre I.

La critique rationaliste désigne formellement, comme morceaux fragmentaires, les passages du chapitre XI [1] qui vont du v. 10 au v. 26 et du v. 26 à la fin du chapitre.

Quant au premier passage, il est vrai qu'il n'est pas dans une liaison immédiate avec le passage qui précède et qui traite de l'histoire de la tour de Babel. Mais cela ne choquerait point,

merveille, je l'ai lu et je dois dire, qu'il ne fait que répéter consciencieusement, en les condensant toutefois et sous une forme plus élégante, les arguments de ses devanciers.

[1] Nous remettons à un autre moment la publication de la première partie de cette démonstration.

si l'on faisait la coupure autrement que ne l'a faite au 12e siècle Hugon de Saint-Caro[1], et qu'on fit commencer le chap. XI au v. 10. En effet, l'auteur termine au v. 7, ce qui concerne l'histoire générale de l'humanité, dont le chapitre X est un des morceaux les plus importants, et il passe ensuite à l'histoire qui prépare spécialement celle du peuple élu, en commençant, comme de juste, par la généalogie du patriarche particulier à ce peuple, je veux dire Abraham. Il n'y a donc point ici de disparité dans l'ordonnance du livre; l'auteur entame un autre sujet : il faut bien marcher. Et il n'y a pas non plus disjonction quant au sujet, puisque les premiers mots : « Voici » la postérité de Sem, » démontrent que ce morceau est la continuation d'un morceau antérieur, ainsi qu'on le voit, en se reportant au v. 1 du chap. X et au v. 32 du chap. V. L'esprit de suite qui règne dans toute cette histoire est vraiment admirable; jamais on n'a composé de livre qui fut mieux enchaîné, dans ses grandes divisions, comme dans ses moindres détails. Quelquefois, il est vrai, et nous sommes loin de le contester, la transition linguistique est peu accentuée. Cela doit être. Il est absolument impossible que des sujets aussi divers que ceux qui composent la Genèse se suivent au fil comme alignés sur un cordon. Quand la liaison entre les sujets n'est pas extérieure et immédiate, l'enchaînement de la narration ne saurait l'être non plus. Mais cela n'empêche que vu de plus haut, du point de vue de la véritable critique, tout ne rentre harmonieusement dans l'ensemble, et que chaque détail n'y occupe la place qu'il doit occuper.

Au chap. V, l'auteur établit la première généalogie de l'humanité, et en la terminant par ces paroles : « Noé, à l'âge de » 500 ans, engendra Sem, Cham et Japheth, » il fait sentir qu'il a l'intention de parler de choses qui se rattachent à Noé et à ses trois fils. Car s'il n'avait pas cette intention, pourquoi ne donnerait-il pas ici le nombre des années de la vie de Noé, comme il vient de le faire pour tous les autres membres de cette généalogie? Et pourquoi aurait-il nommé trois fils de Noé, tandis que pour les membres qui précèdent, il n'est tou-

[1] Eichorn, *Einleit. in das A. T.*; t. I, 270 sq. — Haewernick, *Handbuch*, etc., t. I, 325, 1re éd.

jours question que d'un seul? Ainsi, le chap. v reste en quelque sorte ouvert pour l'histoire de Noé et pour la généalogie de ses trois fils, et cette histoire avec toutes les données chronologiques que nous sommes en droit d'exiger, nous la trouvons dans les quatre chapitres qui suivent; puis arrivent, à leur tour, au chap. x, les généalogies de Sem, Cham et Japheth, et l'histoire de la dispersion des peuples qui s'y rattache.

Cependant la généalogie de Sem devant constituer la ligne principale, ce que nous ne pouvions apprendre que par l'histoire de Noé, autre motif pour donner celle-ci avec détail, il fallait, afin que désormais rien n'embarrassât la marche de l'histoire du peuple élu, donner d'abord les généalogies moins importantes, et c'est ce qui a lieu. Il s'ensuit que la généalogie d'Abraham, préparée par tout ce qui précède, est parfaitement à sa place là où elle est, et qu'il est contraire à la critique de prétendre, comme le fait Vater[1], que c'est un morceau détaché, en connexion seulement avec le chap. v. Si la seconde généalogie, celle d'Abraham, suivait immédiatement la première, celle du chap. v, c'est alors qu'on pourrait parler de confusion et d'absence de plan dans la Genèse, car l'histoire d'Abraham se trouverait par là, qu'on me passe l'expression, mise en morceaux et l'ordre chronologique de l'histoire primitive serait détruit.

Il n'est pas non plus permis de prendre pour un morceau détaché les derniers six versets du chap. xi. La généalogie étant arrivée à Tharah, l'auteur insiste sur la famille de ce patriarche et nous désigne trois de ses fils. Il en agit ici comme il l'avait fait pour Noé, parce que l'histoire qui va suivre exige ce détail. La locution : « Voici les descendants » de Tharah[2], » n'est là que pour frapper l'attention, comme en tant d'autres endroits, et non pour marquer le commencement d'un morceau isolé ou fragmentaire. Comment celui-ci du reste pourrait-il être isolé, puisque le v. 32 qui donne le nombre des années de la vie de Tharah est le complément exigé du verset 26. En effet, cette indication du nombre des

[1] *Commentar über den Pentateuch*, etc., III, 425 sq.
[2] *Gen.*, XI, 27.

années que vécut Tharah, aurait trouvé sa place, d'après la méthode constante de l'auteur, immédiatement après le v. 27, si l'importance de l'histoire d'Abraham n'avait exigé quelques détails sur la famille de Tharah. Ces détails contenus dans les v. 27-31 font la transition au chap. XII, et ainsi comme toujours se trouve justifiée la méthode vraiment historique de l'auteur, et l'unité parfaite de sa rédaction.

Cependant Vater et Hartmann veulent trouver des contradictions réelles « *unvereinbare Verschiedenheit* » entre plusieurs passages des ch. XI, XII, XX et XXIV. Grande est leur erreur. Toutefois la chose vaut la peine d'être éclaircie à fond ; il faut forcer la critique sceptique dans tous ses retranchements.

Voyons d'abord l'objection chronologique. Elle est de Hartmann [1], et de la manière dont elle est faite, il faut avouer que ce critique a de médiocres dispositions pour les sciences exactes ; nous avons pu le voir déjà à l'occasion de ses calculs par rapport au déluge. On va voir que son objection n'a pas même de sens.

Voulant prouver que les chapitres XI et XII proviennent d'auteurs différents, il compare les données chronologiques des versets 26 et 32 chap. XI, avec le v. 4 du ch. XII, et il dit : « Suivant le premier verset, Tharah a engendré Abraham à » l'âge de 70 ans. Suivant le second, il est devenu âgé de » 205 ans, et, d'après le troisième, Abraham avait 75 ans lors» qu'il sortit de Haran. Or, en défalquant les 70 ans des 205 » ans, on a 135, par conséquent 60 ans de plus que n'énonce » le texte pour la sortie de Haran. »

On se demande ce que Hartmann veut prouver par ce calcul, et comment il peut en inférer une contradiction dans les textes. Le nombre de 135 est le montant des années que Tharah a vécu encore après la naissance d'Abraham, et marque, par conséquent, aussi l'âge d'Abraham à la mort de Tharah. Mais est-ce que le v. 4 ch. XII parle le moins du monde du nombre d'années que Tharah a vécu encore après la naissance d'Abraham, ainsi que de l'âge d'Abraham à l'époque de la mort de son père? Non ; il énonce seulement

[1] *Hist. krit. Forschungen*, etc. 214 sq.

l'âge qu'avait Abraham, lorsqu'il sortit de Haran. Où est donc la contradiction? On la cherche en vain dans ces textes si clairs et si limpides, et les idées troublées de Hartmann ne parviendront pas à les embrouiller.

Si l'on veut inférer de la comparaison de ces textes la non identité de l'auteur, parce que la mort de Tharah est annoncée avant l'émigration d'Abraham, tandis que Tharah a vécu encore 60 ans après cet événement (205-145 (70+75)=60), on se trompe, car, ainsi que le remarquent Ranke et Haevernick, la Genèse n'est pas rédigée en forme d'annales, mais c'est par généalogies qu'elle procède, comme on peut le voir en mille autres endroits. Ne donne-t-elle pas, par ex., la mort de Noé au v. 29 du ch. IX, bien avant qu'elle ne parle d'Abraham, et cependant Noé vivait encore à la naissance d'Abraham et ne mourut même que lorsque Abraham était déjà âgé de 59 ans. Chacun peut en faire le calcul. En effet, Noé naquit en l'an 1056 du monde et atteignit l'âge de 950 ans; or 1056+950= 2006. Défalquez de ce nombre le chiffre de 1947, qui indique l'année de la naissance d'Abraham, il vous restera le nombre d'années précité, savoir 59. Et de même que Noé vivait encore au temps d'Abraham, de même Adam ne mourut que lorsque le père de Noé avait déjà 56 ans, et cependant le texte ne parle aucunement d'Adam en parlant de Lamech. C'est que l'auteur de la Genèse ne dit que ce qui va droit à son but, et ne s'inquiète pas du reste.

La seconde objection est de Vater, et elle est purement linguistique, puisqu'elle tourne sur l'interprétation du mot מולדת *moledeth*, au v. 1 ch. XII. Il le traduit par « lieu de » naissance, » et il en conclut que puisque l'auteur du chap. XII désigne Haran comme lieu de naissance d'Abraham, il ne peut être identique avec l'auteur du ch. XI, où le pays natal du patriarche est nommé Ur. L'objection est futile, car bien que מולדת signifie *locus nativitatis* aussi bien que *familia*, le verset 5 du même chapitre donne suffisamment à entendre que la véritable signification de *moledeth* est ici « *famille* » ou « *parenté*, » *cognatio* et non « lieu de naissance[1]. » On voit par le v. 5, que Haran n'était qu'un établissement plus ou moins

[1] Buxtorf, *Concordantiæ Bibliorum hebraïcæ*, rad. ילד.

récent de la famille de Tharah, et pour Abram un lieu de halte entre Ur des Chaldéens, son lieu d'origine[1], et Chanaan, sa patrie d'adoption par l'ordre de Dieu[2].

Puis, lors même qu'on insisterait sur la signification de « patrie » du mot *moledeth*, il n'y aurait pas encore matière à décrier l'unité du texte. En effet, Haran, aussi bien qu'Ur, était de la patrie d'Abraham, les deux villes étant situées dans le même pays, dans l'Aram Naharaïm[3], ou la Mésopotamie[4]. Ainsi le v. 1 du chap. XII se rattache on ne peut mieux au v. 31 du chap. XI, et le verset 32 qui s'intercale entre eux n'est pas inutile. D'abord il ferme la chaîne généalogique, puis il nous fait connaître que Tharah mourut à Haran, que, par conséquent, il ne suivit pas Abraam et Lot en Chanaan. Or, ces deux choses sont bonnes à savoir, et nous expliquent comment nous trouvons plus tard établi à Haran la famille de Nahor[5], qui était d'abord restée à Ur, ainsi qu'il résulte du v. 31 du chap. XI. Ici encore Vater[6] veut trouver des contradictions ; mais j'avoue qu'ayant lu et relu le passage où il les dénonce, je ne suis pas parvenu à saisir son objection, tellement elle est inintelligible. Je me rends mieux compte de celle qu'il signale entre les passages XI, 29 et XX, 12, dans l'un desquels Sara est qualifiée de belle-fille et dans l'autre la fille de Tharah. Mais Abraham explique fort bien à Abimélech, comment cela peut être possible. Et quant à l'objection de Vater qui consiste à dire, que si l'auteur du chap. XI avait su que Sara était la fille de Tharah, il l'aurait dit, puisque dans le même verset il précise si bien le degré de parenté de Milca, l'autre belle-fille de Tharah, il oublie que tout auteur est maître de traiter son sujet comme il l'entend, et que, si, par exemple, l'auteur avait déjà révélé cette parenté dans le passage précité, il aurait enlevé d'avance à l'histoire du chap. XX tout le charme que lui donne le caractère d'Abraham.

Remarquons ici combien ce mariage d'Abraham avec sa

[1] XI, 28.
[2] XII, 1, 5.
[3] XXIV, 10.
[4] V. Rosenmuller, *Biblische Geogr.*, II, 148 sq.
[5] XXIV, 10 sqq.; XXIX, 4, sqq.
[6] *Ouv. cit.*, 473.

sœur, prouve l'authenticité de notre texte. Si ce texte avait été forgé dans les temps de la théocratie, comme le disent nos critiques, est-ce qu'on aurait osé mettre une telle action sur le compte d'Abraham, le patriarche vénéré du peuple d'Israël? N'aurait-on pas cru se rendre participant d'un crime que la loi frappait de malédiction publique et dont l'auteur était puni de mort[1]? Mais pour l'auteur réel du Pentateuque, la chose n'offrait aucune difficulté, parce qu'il avait conscience de sa mission qui était d'exposer la vérité historique telle quelle. Aussi, bien que ce soit lui qui ait promulgué les lois que nous venons d'indiquer contre l'inceste, ne songe-t-il pas un seul instant que dans l'action d'Abraham d'épouser sa sœur, il puisse y avoir de l'inceste. C'est que réellement il n'y en a pas, pas plus qu'il n'y en a dans l'action d'Adam de prendre pour femme l'os de ses os, la chair de sa chair[2]. La prohibition du mariage au degré défendu[3] est de sa nature une loi essentiellement *sociale;* il ne faut donc pas s'étonner de ne pas la trouver établie là où la société politique n'est pas encore formée. Les mariages entre frères et sœurs ne se trouvent interdits chez aucun peuple à l'origine de la société; nous les voyons même encore pratiqués en Grèce du temps de Cimon, au 5e siècle avant Jésus-Christ, *patrio more*, et chez les Arabes ils étaient autorisés jusqu'à Mahomet. Lui, le premier, les défendit[4], sans y mettre cependant une grande importance, car voici ce qu'il dit : « Il vous est interdit d'épouser vos » mères, vos filles, vos sœurs.... Si le fait est accompli, Dieu » sera indulgent et miséricordieux. »

Enfin, pour ne rien laisser sans réponse, nous dirons que la symétrie qu'on a cru remarquer entre la généalogie du chap. v et celle du chap. xi, et d'où on a voulu tirer la conclusion qu'elles sont fictives, n'existe que dans l'imagination de Vater, de Bohlen, de Wette et de Schumann. Il n'est point vrai que les deux généalogies présentent exactement le même

[1] Lev., xviii, 9; xx, 17, Deut., xxvii, 22.

[2] *Gen.*, ii, 23.

[3] *Le Talmud*, traité Sanhédrin, fol. 56, le 5e de la section IV (Nesikin), fait remonter cette prohibition à Noé, et par là même il reste prouvé qu'elle n'est pas primitive.

[4] *Coran*, surate, IV, 27.

nombre de membres. « *Just eben so viele Patriarchen stehen hier zwischen Sem und Thorah, als dort zwischen Adam und Noah* » dit Vater. Comptez donc.

Noé est le 10e membre de la généalogie qu'il termine, tandis que Tharah ferme la sienne, lui le 9e. La symétrie n'existe que pour le nombre de fils de Noé et celui de Tharah, mais il faut avouer que si cette symétrie était forgée, l'auteur n'aurait pu s'arrêter en si beau chemin, puisqu'au point où il en est resté, on est encore à deviner, quel a pu être son but.

Que la critique adverse nous révèle donc ce but, et qu'elle se lave ainsi un peu du reproche qu'on est autorisé à lui adresser, de ne savoir dire que des paroles en l'air.

Chapitre II.

Nous entrons maintenant dans l'histoire du patriarche qui est déjà l'histoire spéciale du peuple d'Israël. Jusqu'ici, pour que le peuple élu connût celui au service exclusif duquel il devait être appelé, et qu'il comprît sa position spéciale par l'histoire du rapport général de la créature au Créateur, l'auteur, dans une série de tableaux retracés avec cet art inimitable qui fait la grande manière historique, avait présenté à ce peuple Jéhovah identique avec le Créateur du monde et l'homme créé dans un état parfait pour commander à ce monde en maître respecté; il lui avait montré l'origine toute religieuse de l'institution du jour du repos, pour qu'elle lui servît de confession perpétuelle de son état de dépendance de Dieu seul; il lui avait dit comment l'homme effaça en sa nature, et par suite dans toute la nature qu'il commandait, le cachet de perfection qui est le propre de toute œuvre divine, et comment, en conséquence d'une action aussi coupable, il avait été condamné à manger son pain à la sueur de son front et à rentrer dans la poussière dont il avait été tiré; que Dieu, cependant, toujours miséricordieux lors même qu'il fait sentir toute la rigueur de sa justice, avait donné à l'homme une espérance, et une espérance qui devait se réaliser par celle-là même qui avait failli la première, la femme : que ce serait Elle (הוא *Ipsa*) qui écraserait la tête du Serpent et le repous-

serait dans l'abjection avec la partie la plus infime de son corps, avec le talon ; puis, en vertu de cette réparation à venir, l'auteur, dans le tableau de l'histoire de Caïn, avait montré Jéhovah disant au coupable : le péché t'assiége à la porte, il veut t'atteindre, mais tu peux le maîtriser. Enfin, le même dessein de relever l'humanité de son état d'infirmité, Dieu avait continué à le manifester dans le châtiment du déluge ; dans ses conseils, cette peine infligée s'était changée en grâce, pour que tous ne périssent pas, Jéhovah avait sauvé Noé et fait une alliance avec lui et en lui avec ses descendants qu'il avait ensuite dispersés sur toute la terre, au moment où leur perversité avait menacé d'égaler celle de la race que le déluge venait d'engloutir.

Tels étaient, en somme, les rapports généraux entre l'homme et Dieu que l'historien avait retracés avec une sûreté de méthode et une science de langage qu'aucun auteur avant ni après lui n'a dépassées, et maintenant c'est avec cette même supériorité de procédé historique et linguistique qu'il nous montre en Abraham le premier accomplissement des bénédictions que, par l'histoire de Noé, il nous avait préparés à voir s'étendre sur la race de Sem, et, par elle, sur la race de Japheth. La vocation d'Abraham, tel est le sujet général des 13 chapitres suivants, et ainsi s'explique comment des divers noms de Dieu, le nom de Jéhovah est celui qui prédomine ici. La grande manifestation de Dieu comme Jéhovah, la manifestation la plus importante, en ce qu'elle élève l'homme de la connaissance extérieure de Dieu à celle de son essence, à celle de son Être (אהיה אשר אהיה), cette manifestation entre en voie de préparation directe avec l'ordre que reçoit Abraham d'aller dans la terre, qui, pour ses descendants et l'humanité entière, sera la terre du salut définitif, la terre de la rédemption.

Nous ne nous arrêtons pas à présenter l'histoire d'Abraham dans son ensemble. Cet aperçu général, nécessaire pour faire ressortir l'unité du récit, trouvera sa place à la fin de notre travail, dans le tableau général que nous présenterons du Pentateuque entier. Ici, nous venons de suite aux objections de la critique moderne.

Cette critique veut bien reconnaître que le chap. XII est en connexion avec le ch. XIII, mais la manière dont elle le fait nous dispense de lui en témoigner notre reconnaissance. Les deux chapitres se relient l'un avec l'autre, dit Vater[1], parce qu'Abraham, ayant dressé sa tente entre Bethel et Aï, et après y avoir élevé un autel, descendit vers le midi[2], et revint du midi jusqu'à l'endroit où était sa tente au commencement, entre Bethel et Aï, vers l'endroit où se trouvait l'autel qu'il y avait fait précédemment[3]. Voilà pourquoi les deux chapitres forment un tout uni.

Ainsi si par malheur Abraham n'était pas revenu au même endroit, c'en était fait de l'unité des deux chapitres; on les aurait déclarés en état de fragments tout comme les autres. N'allez pas nous dire maintenant que ces messieurs de la haute critique manquent de sagacité. On les dirait sans malice voyant qu'ils la supposent si peu dans les autres. Car enfin le compilateur de la Genèse, puisque compilateur il y a, suivant eux, pourrait bien s'être donné le plaisir d'avoir arrangé la concordance que signale Vater et qui lui paraît si décisive. Il faut avouer que la chose n'était pas bien difficile : prenez une partie du n° 1, et mettez-la dans le n° 2, ou une partie du n° 2, pour la mettre dans le n° 1, et le tour est fait.

Nous autres critiques sans parti pris, nous ne nous contentons pas de si peu, et nous constatons l'unité des deux chapitres précités comme de tous ceux qui les suivent dans l'histoire qu'ils nous donnent de la réalisation successive des promesses divines que contiennent les quatre premiers versets du chap. XII.

En effet, de même que par ces promesses le chap. XII se rattache, au moyen de la chaîne généalogique, à la bénédiction que Noé, inspiré par Dieu, prononce sur son fils Sem, de même elles unissent, dans un ensemble indissoluble, par les conséquences historiques qui en découlent, non-seulement les parties qui traitent de l'histoire d'Abraham, puisque cette histoire seule n'en présente pas l'accomplissement entier et

[1] *Commentar ü. den Pent.*, I, 179.
[2] *Gen.*, XII, 8, sq.
[3] *Id.*, XIII, 3, 4.

complet, mais aussi l'histoire d'Isaac et de Jacob, et celle du peuple d'Israël tout entière.

Mais, demandera-t-on, pourquoi cet ordre de Dieu à Abraham de quitter Haran ? N'est-ce pas là une de ces interventions directes de Dieu, dont parle Hartmann, et qui, si fréquentes dans la Genèse, constituent, selon lui des « miracles inutiles[1]. » L'auteur, il est vrai, ne dit rien de la raison qui motiva l'ordre divin que reçut Abraham de quitter Haran et la maison de son père, mais nous l'apprenons ailleurs, et c'est par Josué que nous l'apprenons. Josué fait clairement connaître cette raison, quand il dit aux Israélites : « Ainsi parle Jéhovah, dieu d'Israël : « Vos ancêtres ont demeuré au-delà du fleuve (Euphrate) dès » l'antiquité, Tharah, père d'Abraham et père de Nahor, et » *ils servaient des dieux étrangers*. Alors je pris votre père, de » l'autre côté du fleuve, et je le conduisis dans le pays de » Canaan [2]. » Voilà une raison qui est à coup sûr bien valable pour motiver la séparation d'Abraham d'avec son pays et sa famille. Mais, demanderont les critiques, est-elle bien historique cette raison ? Qui nous dit, si ce n'est le seul Josué témoin intéressé, qu'au temps d'Abraham l'idolâtrie régnait dans la Haute-Mésopotamie ? Est-il même bien vrai qu'Abraham soit un personnage historique plutôt qu'un nom symbolique, un nom significatif, un résumé d'événements historiques, ainsi que Bohlen et récemment Noeldeke [3] se sont ingéniés à le prouver tant pour Abraham que pour d'autres noms de la Genèse [4] ?

Beaucoup de nos lecteurs s'étonneront peut-être que ce dernier doute ait pu être émis, et qu'on puisse balancer un seul instant à reconnaître la réalité de la personne d'Abraham telle que nous la présente l'auteur de la Genèse. Il a pourtant été formulé, et non-seulement par les rationalistes, mais aussi, et cela est fait pour étonner, par un savant catholique. Voici, en effet, ce que dit M. Lenormant : « Je suis disposé à considérer le personnage d'Abraham comme à la fois *symbolique*

[1] *Hist. krit. Forsch.*, p. 358

[2] Jos., XXIV, 2, 3.

[3] Noeldeke, *Die Ungechichtlichkeit der Erzählung Gen.*, XIV.

[4] Bohlen, *Genesis*, 155.

» et individuel; symbolique, en ce sens qu'il représente au » moins une puissante tribu, qu'à son nom se rattache un » ensemble de faits qui *ne peut être circonscrit dans la vie d'un* » *seul*,[1]... L'exégèse a mis en doute, et, *je pense, avec juste* » *raison*, le voyage d'Abraham en Egypte[2]. » Cependant un savant comme lui ne devait pas ignorer que des historiens de l'antiquité, tels que Bérose, Hécatée d'Abdère, Alexandre Polyhistor et d'autres attestent, en se complétant, la personnalité du patriarche des Hébreux et l'ensemble de sa vie telle que nous la donne l'auteur de la Genèse, y compris son voyage en Egypte: « Dans la 10e génération qui suivit le » déluge, dit Bérose, il se trouva parmi les Chaldéens un » homme juste, qui était grand et fort versé dans l'astronomie : » μετά τὸν κατακλυσμὸν δεκάτῃ γενεᾷ, παρὰ Χαλδαίοις τις ἦν δίκαιος ἀνὴρ » καὶ μέγας, καὶ τὰ οὐράνια ἔμπειρος[3]. » Bérose ne nomme pas Abraham, mais il le désigne si clairement qu'on ne saurait s'y méprendre, et d'ailleurs Josèphe dit positivement que c'est d'Abraham que Bérose parle ici : Μνημονεύει.... Ἀβράμου Βηρωσσὸς[4]. Je sais bien qu'Ewald[5] conteste la validité de ce témoignage. Mais comme il ne donne aucune raison suffisante de sa dénégation, il est permis de passer outre.

Abraham, dit Nicolas de Damas, en nous rapportant la tradition locale, Abraham fut roi de Damas. C'était un étranger venu avec une grande troupe de la terre des Chaldéens qui est au-desssus de Babylone. Quelque temps après, ayant quitté cette contrée avec tout son peuple, il s'établit dans la terre de Chanaan qui se nomme maintenant Judée, où sa postérité se multiplia d'une manière incroyable. Le nom d'Abraham est encore aujourd'hui fort célèbre et en grande vénération dans le pays de Damas; on y montre un bourg nommé d'après lui : Demeure d'Abraham Ἀβράμου οἴκησις (*ibid.*).

Nous ne pouvons pas tout citer, mais cependant nous ne devons pas omettre de corroborer le témoignage précité de

[1] *Cours d'hist. anc.*, p. 219.
[2] *Ibid.*, p. 218, note.
[3] Berosi *Chaldaeorum hist. quæ supersunt*, auct. Richter, p. 58.
[4] Josèphe, *Antiq. jud.*, I, c. 7, 2.
[5] Ewald, *Gesch. d. Volkes Israel*, I, 384 sq.

Josué, par celui d'Eupolemos. Ce témoignage est d'une force d'autant plus grande qu'il est purement objectif, comme le serait une inscription contemporaine.

« A la 10e génération (après le déluge), dit Eupolemos, dans » la ville *Camariné* (Καμαρίνη) de la Babylonie que quelques » auteurs nomment *Ourienne*, et que les Grecs interprètent » par Chaldéopolis, naquit Abraham, qui l'emportait sur tous » ses contemporains en noblesse et en science (sapientia).... » S'étant élevé à une haute piété, il fut agréable à Dieu. Ce » fut par ordre de Dieu qu'il alla avec les siens en Phé» nicie, etc.[1]. »

L'autorité de ce témoignage réside dans le mot *Kamariné* qui, comme il est évident par l'hébreu, כְּמָרִים *Kemarin*[2] prêtres, veut dire *ville des prêtres*, ce qui rapproché du nom de la ville qui est appelée *Our* אוּר[3], c'est-à-dire *feu* ou *flamme*, nous montre en cet endroit un centre de la religion Sidérale ou Pyrolatrie, appelée aussi Magisme, mais qu'il ne faut pas confondre avec le Zoroastrisme de la race aryenne ou irânienne. Le magisme des Chaldéens, religion chamite ou kouschite, était un pur Naturalisme, tandis que la religion bactrienne ou iranienne était infiniment plus relevée, en ce qu'elle avait conservé le culte des croyances primitives de l'unité et de la spiritualité de Dieu, le Souverain-Maître (*Akouramazda*, Ormouzd) de toutes choses. Plus tard, ces deux religions se sont mélangées; mais ce mélange, comme il est assez évident par le massacre des Mages[4] (*Magophonie*), ne s'était pas encore opéré d'une manière complète au temps de Darius, fils d'Hystaspe, 521 avant notre ère. Mais laissons cela et revenons à la ville de *Kamariné* qui, d'après le rapprochement que nous venons de faire, était évidemment la même que l'*Our* des Chaldéens. Or, *Haran* (Carrhae) était peu éloigné d'*Our*, et il est tout naturel de penser que le culte pyro-

[1] Eupol. ap. Euseb. *Præp. Evang.*, lib. IX, c. 17.

[2] Zephan., I, 4, et al.

[3] On interprète aussi ce nom par un mot iranien, et *Our kasdim* serait synonyme de *Mésopotamie*, le pays de deux fleuves. C'est possible; la race japhétique pouvait avoir laissé ce nom au pays où la race chamite devint ou resta cependant dominante et sa religion avec elle.

[4] Herod, III, 79.

lâtre qui régnait à Our devait dominer aussi à Haran. Du reste, ce n'est pas une simple hypothèse, car, d'après la tradition de l'Orient, c'est de Haran que l'idolâtrie sidérale s'est répandue dans le monde.

Et chose remarquable, elle a toujours conservé ce caractère païen primitif. On dirait que ç'a été par une permission spéciale de la Providence, afin qu'elle servît ainsi, pour de longs siècles, de justification éclatante à la vocation d'Abraham et par suite aussi à la vérité historique des textes précités de la Genèse et de Josué. Haran était la ville païenne par excellence et on la désignait ainsi en Orient[1]. Aussi Julien l'Apostat avait-il une grande sympathie pour Haran et alla-t-il lui rendre visite. Sans doute qu'il y adora *Schemal*, le « grand » seigneur » ou dieu du soleil, et la divinité androgyne de la lune, et Beltis, et Thammouz, et les autres divinités sidérales.,,

Après avoir suffisamment constaté, ce me semble, la vérité historique de la vocation d'Abraham que relate le v. 1 du chap. XII, suivons le serviteur de Dieu dans le pays qu'occupaient déjà alors les descendants du fils de Cham. Cette indication : « Le Cananéen était alors dans le pays[2], » n'est pas inutile, car il nous fait comprendre la raison de l'itinéraire d'Abraham, le soin qu'il prend d'éviter les plaines, afin de couvrir sa marche et d'être à l'abri des coups de main de cette race, dont l'hostilité remonte aux événements que l'auteur a retracés à la fin du chap. IX.

Mais ce n'est pas tout. L'auteur, en faisant cette remarque, a évidemment un autre dessein encore. Les rationalistes n'ont pas voulu le comprendre, et afin que nous autres ne le comprissions pas non plus, ils se sont permis une petite falsification.

Pourquoi non ?

C'est si peu de chose que d'ajouter au texte le petit mot *encore*. C'est en effet ce mot qu'ils y ont ajouté, pour lire : « Le » Cananéen était alors *encore* dans le pays[3].» On fait dire ainsi

[1] Charras *enim, seu* Haran *Syri appellare solent* Paganorum urbem, *quod ab ea idolorum cultus initium duxerit* (Asseman, *Biblioth. orient.*, I, 201).

[2] *Genèse*, XII, 6.

[3] De Wette, *Einl. in das Alte-T.*, p. 636; Hartmann, *Hist. crit. Forsch.*, p. 695.

à l'auteur une absurdité historique, et on triomphe. Cependant la vérité est, qu'il y a « le Cananéen était alors dans le » pays, הַכְּנַעֲנִי אָז בָּאָרֶץ, » et ces paroles, suivies comme elles le sont de celles de la promesse de Dieu : « Je donnerai ce pays à » ta postérité, » présente à notre esprit, avec une précision et une netteté incomparable, tout le contraste qu'il y a entre la position actuelle d'Abraham, si incertaine et si périlleuse, et celle pleine de grandeur et d'éclat que lui réserve l'avenir dans sa descendance. — Voilà de ces traits de pinceaux qui sont d'un maître historien[1] !

Cependant, de Wette, dans sa préoccupation de la rédaction apocryphe du Pentateuque, ne voit[2] dans l'indication de cet itinéraire que le dessein du compilateur de rattacher l'origine de sainteté des lieux que vénéraient les Hébreux au séjour qu'y aurait fait leur patriarche ; c'est pour cela, dit-il, que sont nommés ici des lieux comme Sichem et Bethel. Notre critique ne fait pas preuve ici de sagacité, car, comme le remarque Haevernick, si Sichem et Bethel jouissaient d'une grande célébrité religieuse chez les Hébreux, il n'en a jamais été de même pour Moré et Aï. Et cependant Jéhovah apparaît à Abraham dans le bocage de Moré ! Voilà donc le rédacteur supposé de de Wette qui écrit sans rime ni raison, puisque c'est dans un endroit parfaitement ignoré qu'il place la grande merveille de la promesse que Dieu fait à Abraham de donner à sa postérité le pays de Canaan. C'était le cas ou jamais, puisqu'il s'agissait de rehausser l'éclat des lieux consacrés, de rattacher l'apparition de Dieu que relate le v. 7, à un lieu autre que l'obscure colline de Moré, dont l'histoire des Hébreux n'a gardé aucun souvenir religieux[3].

Nos doctes critiques ne voient pas que le texte de notre chapitre fournit les preuves les plus fortes possibles de la rédaction authentique de la Genèse et du Pentateuque. L'emploi du mot *Pharaon* ne vous dit donc rien ? Jamais dans le Penta-

[1] Hengstenberg, *Beitraege* etc., III, 185.
[2] Einleit., *in das A.-T.*, 84 sq.
[3] Le nom de Moré n'est plus mentionné que deux fois, *Deut.* XI, 30 ; *Judd.*, VII, 1.

teuque on ne trouve nommés les rois d'Egypte par leur nom, c'est toujours par leur titre commun de *Pharaon* ou *Roi*. Ceci est d'une extrême importance, car il prouve d'une manière singulièrement frappante que, puisque l'auteur nomme les princes d'Égypte comme les désignaient leurs sujets, par leur seul titre, cet auteur est né et a vécu longtemps en Egypte. Remarquez, en effet, que partout ailleurs que dans le Pentateuque, lorsqu'on parle des rois d'Egypte, on les nomme par leurs noms, en y ajoutant « roi d'Egypte, *melek Mitsraïm*[1], » ou bien par pléonasme : Pharaon, roi d'Egypte[2]. On voit d'ici de quelle importance est cet argument, et d'autres qui s'y rattachent, pour la démonstration de l'identité de l'auteur du Pentateuque avec Moïse. Aussi vais-je y revenir en son lieu, et je passe maintenant à faire voir avec combien peu de raison Vater, Bohlen, Staehelin et M. Lenormant à leur suite, ont émis des doutes sur le voyage d'Abraham en Egypte. Voici comment la critique sceptique parle par la bouche de M. Lenormant :

« L'exégèse a mis en doute et, je pense, avec juste raison, le » voyage d'Abraham en Egypte. Ce qui, suivant la Genèse » (c. XII) arrive à Abraham en Egypte, se reproduit identique- » ment (c. XX) pendant le séjour, beaucoup plus vraisembla- » ble d'Abraham à Gérare, petit royaume limitrophe du grand » empire des Pharaons. Une chose étrange, c'est qu'il en arrive » encore autant à Isaac (c. XXVI), dans cette même ville de » Gérare et de la part d'un roi, nommé Abimelech, comme » celui qui enlève Sara à Abraham[1]. »

On ne saurait être plus malheureux en critique.. D'abord, il est plus qu'étrange que l'on veuille contester le séjour d'Abraham en Egypte, parce que l'aventure qui lui y arrive avec sa femme lui arrive une seconde fois ailleurs. Est-ce que vraiment vous croyez impossible que le même événement arrive deux fois à la même personne?

« Pour pouvoir admettre cette règle de critique, dit Hane-

[1] *III Regg.*, XI, 40; *IV Regg.*, XXIII, 29.
[2] *III Regg.*, III, 1; *IV Regg.*, XVII, 7; XVIII, 21.
[3] Lenormant, *Cours d'hist. anc.*, p. 218.

» berg[1], il faudrait que la proposition suivante fût d'abord bien » établie : certains faits ne peuvent arriver qu'une fois, ou ce » qui est arrivé une fois sous une forme ne peut plus arriver » sous la même forme. »

Est-ce qu'on n'entend jamais dire à quelqu'un : la même aventure m'arriva encore une autre fois? D'ailleurs, le langage du critique manque d'exactitude quand il dit que le même événement s'est reproduit *identiquement*. Non, cela n'est pas exact, parce que dans ce qui arrive avec leurs femmes à Abraham et à Isaac, les circonstances sont chaque fois différentes. En troisième lieu, on ne voit pas pourquoi le séjour d'Abraham à Gérare, petit royaume limitrophe du grand empire des Pharaons, soit *beaucoup plus vraisemblable* que le séjour d'Abraham dans l'empire des Pharaons même.

Enfin, on est en droit de s'étonner qu'un savant confonde un titre avec un nom propre, et que, de cette prétendue identité de noms, il tire un argument pour une prétendue identité de faits. On ne connaît point les noms des *Abimelechs* de Gérare; tout ce qu'on sait, c'est que les Philistins étaient gouvernés par *un Abimelech* ou *Père royal*, comme les Egyptiens par des Pharaons, comme les Ethiopiens par des Candaces, comme les Amalekites par des Agags, comme les Jébuséens par des Melchisedeks ou Adonisedek, comme les Romains par des Césars, comme l'Auvergne par des Dauphins, etc., etc.

Le voyage d'Abraham en Egypte est très-historique, et par cette raison seule qu'il y est allé, que le texte dit qu'il y est allé. Il y a dans l'énoncé de ce voyage la réalité de ce voyage même, parce qu'il renferme un trait caractéristique de ce temps reculé qu'il est impossible d'inventer, et ce trait, c'est l'absence de tout commerce entre le Chanaan et l'Egypte.

Cette absence de relations commerciales entre les deux pays qui existe au temps d'Abraham n'existe plus au temps de Jacob[2] (Joseph est vendu à une caravane d'Ismaélites qui descendait en Egypte), et voilà pourquoi Abraham, s'il ne veut pas pâtir de la famine, lui et les siens, est obligé de se trans-

[1] Haneberg, *loco laudato*, t. I, p. 214., tr. franç.
[2] *Gen.*, XXXVII, 25 ; XLI, 57.

porter en Mitsraïm lui et toute sa maison, tandis que dans une détresse identique, Jacob n'a nullement besoin de se déplacer, il lui suffit qu'il envoie en Egypte qui il veut, et il y envoie ses fils. Je le répète, l'énoncé de ce voyage est à lui seul le critérium infaillible de la vérité historique de ce voyage.

Une lecture attentive du texte révèle encore plusieurs autres signes de l'authenticité du fait de la présence d'Abraham en Egypte; il nous suffira d'insister sur celui qu'indique le v. 16, chap. XII. Quel est le cadeau que le patriarche reçoit du Pharaon? Des brebis, du gros bétail, des ânes, des chameaux. Or, la nature de ces cadeaux dit suffisamment que l'Égypte ne devait pas être gouvernée alors par des rois nationaux. Jamais de vrais Egyptiens n'auraient pu faire un don pareil; leur culte des animaux ne le permettait pas[1]. Toute la question est donc de savoir si le voyage d'Abraham tombe dans le temps où régnait en Egypte une dynastie étrangère non imbue, par conséquent, des superstitions propres aux Egyptiens par rapport aux animaux. Si ce point est établi, la vérité historique du voyage d'Abraham l'est aussi.

Abraham est né en l'an 1947 de la création d'Adam, année qui correspond à l'an 1814 av. J.-Ch. Il sortit de Haran à l'âge de 75 ans[2], et Hagar lui donna Ismaël, lorsqu'il était âgé de 86 ans[3], après avoir habité le pays de Canaan depuis 10 ans[4]. Donc le voyage d'Abraham se place dans l'année 1738 av. J.-Ch., c'est-à-dire en la 76e année du patriarche. Cela est conforme au texte où nous voyons qu'Abraham ne fait d'abord que traverser le pays, et que c'est dans cette course de reconnaissance qu'il est surpris par la famine[5]. Or, en 1738 av. J.-Ch., une partie de l'Egypte, la Basse-Egypte, était au pouvoir des Hycsos ou Pasteurs, dont la première conquête de ce pays eut lieu en 2160 av. notre ère[6], et qui n'en furent définitivement expulsés qu'après un règne de plus 5 siècles. De la part des

[1] Herod., II, 65 seqq., *Diodore Sicilien*, trad. p. Jacques Amyot, I, p. 531.
[2] *Gen.*, XII, 4.
[3] *Ib.*, XVI, 16.
[4] *Ib.*, 3.
[5] XII, 6-10.
[6] Lepsius, *Die Chronol. der Ægypter*, p. 338, 511.

Pasteurs, — *sunt qui Arabas illos exstitisse dicunt*, τινὲς δὲ λέγουσιν αὐτοὺς Ἄραβας εἶναι, dit Manéthon [1]; et ailleurs, οἱ ἀδελφοὶ Φοίνικες [2], de la part des Pasteurs, dis-je, on comprend le cadeau qu'ils firent à un Pasteur, et ainsi l'authenticité de notre texte est vengée encore une fois.

Charles SCHOEBEL.

[1] Josèphus, *Contra Apio.*, l. I, c. 14.

[2] Dans *Chron.* d'Eusèbe, part. I; *Pat. grecq.*, t. XIX, p. 183.

Archéologie chrétienne.

MÉMOIRE SUR LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

PAR M. ROHAULT DE FLEURY [1].

Voici une œuvre bien sérieuse, et sur un objet fort important. Il ne manque pas de mémoires sur les reliques de la Passion; mais elles sont toutes partielles, incomplètes et plus ou moins exactes. Il y a bien longtemps que les plaisanteries des sectaires et des libertins sur les reliques, sur leur défaut d'authenticité, sur leur prétendue multiplication à l'infini, faisaient sentir le besoin d'un travail exact et complet sur cette matière. La chose n'était pas facile, même en la restreignant sur les reliques les plus intéressantes et les plus vénérables dans la chrétienté: *les Reliques de la Passion*. Toutes les églises du monde ont été jalouses de posséder quelque chose de ce riche trésor, et, à force de sollicitations et d'instances, à peu près toutes ont fini par obtenir un petit contingent : ici un morceau de la vraie Croix, là une sainte Epine, ailleurs un autre fragment des instruments qui ont servi au dernier sacrifice du Sauveur.

Pour être bien renseigné, il fallait faire de longs et dispendieux voyages, vérifier les authentiques, consulter les traditions, et inspecter les Reliques elles-mêmes ; en un mot, faire un inventaire universel des reliques de la Passion et les discuter à nouveau par la critique historique, et, intrinsèquement, par la science moderne.

Voilà la tâche que s'est imposée M. Rohault de Fleury, et il faut lui rendre cette justice qu'il s'en est parfaitement acquitté. Mieux que plusieurs autres, peut-être, j'ai été à même de comprendre les difficultés à surmonter pour arriver à une heureuse solution dans l'examen de cette question. Car j'ai dû faire, dans mon *Histoire du Nouveau Testament, par les témoignages extra bibliques*, la recherche des instruments de la pas-

[1] Volume grand in-4° de 416 pages sur papier fort et 23 planches; à Paris, chez Lesort, éditeur, 3, rue de Grenelle, prix : 40.

sion pour en déduire la certitude de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, par les monuments archéologiques qui en témoignent.

Assurément je n'ai pas eu de peine à trouver des documents suffisamment nombreux pour arriver à établir la preuve que je cherchais. Mais que j'étais éloigné de la perfection dont M. Rohault de Fleury nous a donné un si bel exemple! Aussi me suis-je empressé de puiser dans son travail les faits les plus intéressants et les consolantes conclusions auxquelles il est arrivé, afin de les reproduire dans la *nouvelle édition* de mon ouvrage qui est sous presse, et je paye ici une dette de reconnaissance envers ce nouveau défenseur de l'Eglise; car il lui rend aujourd'hui un service, dont les pieux fidèles lui tiendront autant de compte que les savants eux-mêmes.

Voici le plan de l'ouvrage :

Il met d'abord sous les yeux les textes des Evangiles qui se rapportent à la Passion et à l'ensevelissement de Jésus-Christ. Puis vient une étude préliminaire sur ce que les écrivains profanes ou ecclésiastiques nous apprennent, sur le supplice des condamnés au Crucifiement, et toutes les circonstances qui accompagnent et suivent ce terrible châtiment : et, de cette étude, résulte déjà une preuve de la véracité des auteurs sacrés; car, jusque dans les plus petits détails, la véracité éclate dans les saints livres.

Le lecteur a ensuite sous les yeux l'historique de l'invention des trois croix, de celle de Notre-Seigneur et de celles des deux larrons, avec différents objets qui avaient coutume d'être ensevelis avec eux.

Rien n'est plus intéressant que les considérations fort savantes et bien judicieuses que présente l'auteur sur la forme de la Croix, sur son poids, sur la nature du bois dont on s'est servi, sur sa dimension, sur le support des pieds du supplicié, et à cette occasion, il signale les nombreux errements commis par les artistes contre la vérité de l'histoire.

Lorsque les faits historiques font défaut dans les détails, le bon sens de l'écrivain y supplée si clairement, que l'on est obligé d'admettre avec lui toutes ses conclusions.

Il passe ensuite à la recherche des Reliques et nous décrit la première distribution qu'en fit sainte Helène. Il en suit la

diffusion, on peut le dire, jusque dans les parcelles devenues presque imperceptibles, pour ce qui concerne la sainte Croix. Il a évalué la Croix qui a porté Jésus-Christ, à 90 kilogrammes, cubant 180 millions de millimètres.

Or, l'auteur, après avoir additionné avec la plus scrupuleuse exactitude tous les morceaux de la vraie Croix qui sont connus dans le monde, et il n'y en a pas un notable sur lequel il n'ait pu avoir des renseignements, même sur la plupart de ceux qui ont été détruits par les révolutions et qui ont pu être estimés approximativement, après avoir fait une large part pour les petites fractions qui circulent chez les particuliers, il démontre qu'on arrive, pour le total, à 15 millions de millimètres cubes, ce qui n'est pas la dixième partie de 180 millions de millimètres de la Croix entière.

Nous demandons aux sectateurs de Calvin, de Luther et à nos modernes ennemis de la religion, ce qu'ils ont à répondre à ces faits si concluants.

Oseront-ils encore nous dire, l'un, que 50 hommes ne porteraient pas toutes les reliques supposées de la vraie Croix; un autre, qu'on en ferait la charpente d'un immense palais, tous que l'Eglise, par des usages humiliants, se rend complice de la superstition de ses ignorants fidèles.

Nous engageons le lecteur à ne pas se contenter de cet aperçu sommaire et à suivre l'auteur, non-seulement sur ce chapitre, mais sur tous ceux qui le suivent.

Il nous donne la surprise d'une fort intéressante révélation sur la couronne d'Épines. Le cercle de la couronne d'Épines de Notre-Dame de Paris, n'est pas, à proprement parler, la couronne, mais la portion la plus considérable de la sainte couronne, le support de cette couronne. Ce support est une espèce de jonc connu maintenant et croissant dans les latitudes chaudes. La couronne, proprement dite, y était adaptée. Or, M. Rohault de Fleury a fait une recherche exacte pour retrouver ces épines isolées ou en branches, et elles existent dans 103 villes et bourgs de la chrétienté. En les réunissant toutes, on obtient assez d'épines pour former ce plein cintre, en sorte que toute la tête de Notre-Seigneur était couverte de cet horrible instrument de supplice.

Sur chaque objet, des gravures nombreuses, préparées avec soin, viennent donner ce dernier signe d'évidence en mettant sous les yeux la forme, la grandeur et quelquefois la couleur des saintes reliques.

L'auteur continue ses recherches sur les Clous, le Titre de la croix, les Suaires, les Robes de Notre-Seigneur, la Colonne de la flagellation, la sainte Lance, l'Éponge, et sur tous ces objets, il a su réunir toutes les lumières que peut fournir un courageux antiquaire, un savant investigateur et un habile critique. Chaque morceau est examiné au microscope, jugé par la science du botaniste et du savant; il est mesuré et compassé, et les résultats sont aussi certains qu'ils sont heureux pour la piété chrétienne.

Le temps pressait pour exécuter un pareil travail, car Dieu n'a pas promis une conservation miraculeuse à tous ces pieux souvenirs, à ces respectables témoins de la Passion. Ils ont bientôt 18 siècles, plusieurs de leurs parties tombent en lambeaux ; quelques-uns sont devenus victimes des révolutions et pendant qu'il en existe encore des parties assez notables et que plusieurs sont encore intégralement conservées, il est bon qu'on en fasse scientifiquement et publiquement l'inventaire. Cet inventaire est une des plus belles et des plus consolantes pages de l'histoire de l'Eglise, dont il faut remercier M. Rohault de Fleury.

L'abbé Gainet.

Cormontreuil, le 25 mai 1870.

Appendice.

Nous ne pouvons que confirmer le jugement porté sur l'ouvrage de M. Rohault de Fleury par le savant auteur de *La Bible sans la Bible*. Le *Mémoire sur les instruments de la Passion* est une des preuves les plus importantes, une preuve palpable, pour ainsi dire, de la véracité des évangiles. L'authenticité de ces précieuses reliques y est démontrée, et de plus l'état actuel de ces reliques y est, on peut dire, fixé et arrêté pour toujours. Jamais on ne les avait examinées d'aussi près et avec cette exactitude. Le Titre de la croix, où la main du païen qui a condamné Jésus à mort, a prophétisé sa royauté

future, est le titre le plus glorieux et le plus authentique de la divinité de notre Jésus. Nous donnerons prochainement une longue analyse de cette belle dissertation.

Tous les fragments des instruments de la Passion sont représentés en 23 planches, dessinés et reproduits avec le plus grand soin.

Nous ne saurions passer sous silence la parfaite exécution du volume, qui sort des presses de M. Claye (7, rue Saint-Benoît), et le dévouement de l'éditeur, M. Lesort, libraire (3, rue de Grenelle), qui n'a rien oublié pour rendre ce volume un des plus beaux produits de l'imprimerie moderne.

A. BONNETTY.

Archéologie biblique.

LE SÉPULCRE D'ABRAHAM ET CELUI DE JOSUÉ.

I. Le sépulcre d'Abraham.

La Terre-Sainte a toujours eu le privilége d'attirer vers elle des phalanges de pieux et de savants voyageurs, et de saisir à la fois les cœurs par les sentiments d'une religieuse émotion, et les esprits éclairés par l'attrait des plus intéressantes études. Depuis quelques années surtout, la facilité des communications avec l'Orient, en augmentant le nombre des pèlerins, a doublé celui des érudits qui ont soumis la Palestine à leurs patientes investigations. Aussi de nombreux travaux ont-ils été publiés sur la topographie, l'histoire naturelle et l'archéologie de cette contrée si renommée bien que d'une étendue très-restreinte[1]; il semble même qu'elle ne devrait plus avoir de secrets pour nous. Il n'en est rien cependant, car la Terre-Sainte est semblable à ces précieuses mines dont on retire constamment des trésors sans pouvoir les épuiser; les derniers venus y trouvent encore des richesses enfouies, et à leur départ ils en laissent d'autres qui leur échappent et se montreront à leurs successeurs pour les récompenser de leurs fatigues. Ces réflexions nous sont suggérées par les découvertes qu'ont fait récemment nos illustres compatriotes MM. de Saulcy, de Vogué, Victor Guérin, et plusieurs doctes étrangers, particulièrement M. Pierotti.

Parmi les villes de la Terre-Sainte, et même de l'univers, Hébron est remarquable pour son antiquité. En effet, d'après le livre des *Nombres* « elle fut fondée sept ans avant Tanis[2], » que Champollion regarde comme une des plus anciennes cités de l'Egypte. Aujourd'hui Hébron est habitée par 7,000 musulmans et 650 Juifs. Elle renferme un très-précieux monument, le *tombeau d'Abraham,* de ce célèbre patriarche qui porta le

[1] Voir l'indication des nombreux articles qui traitent de la Palestine dans les *Annales*, t XX, p. 451 (4e série), et *Table générale* de la 5e série.

[2] *Nombres*, XIII, 23.

beau titre *d'ami de Dieu* [1], et eut le double honneur d'être, au point de vue spirituel, *le père de tous les croyants* [2], et, sous le rapport temporel, le père de la nation israélite et de la race arabe, dont le rôle n'a pas été sans gloire dans le monde. Aussi son nom est également vénéré par les chrétiens, les juifs et les mahométans.

Nous lisons dans la *Genèse* qu'à la mort de Sarah, Abraham acheta d'Ephron l'Héthéen un champ dans lequel se trouvait une caverne double, située en face de Mambré, qui est Hébron, et c'est là qu'il déposa le corps de son épouse, et qu'il fut enseveli lui-même par ses deux fils Isaac et Ismaël. Plus tard ce sépulcre reçut aussi les dépouilles d'Isaac, de Jacob et de leurs femmes, Rébecca et Lia [3].

La tradition s'accorde avec l'Ecriture-Sainte pour placer à Hébron le tombeau de la famille d'Abraham. Nous en avons pour témoins Flavius Josèphe [4] et les nombreux voyageurs, chrétiens, juifs et musulmans, qui ont visité la Terre-Sainte. Le pèlerin de Bordeaux écrivait déjà, en 333 : « *Cebron ubi est memoria per quadrum ex lapidibus miræ pulchritudinis, in quâ positi sunt* Abraham, Isaac, Jacob, Sara, Rebecca et Lia [5]. » Eusèbe et saint Jérôme, Adrichomius, et le P. Roger parlent dans le même sens. Mais les anciens pèlerins, de quelque religion qu'ils soient, ne nous donnent que très-peu de détails sur ce monument, et souvent même leurs récits sont mêlés de fables.

Le fanatisme musulman, plus exalté à Hébron que dans les autres lieux de la Palestine, interdit absolument aux chrétiens l'accès de la mosquée construite au-dessus du sépulcre des patriarches. Il est aussi défendu à tout européen, sous peine de mort, de pénétrer dans la mosquée d'Omar (à Jérusalem); cependant depuis la guerre de Crimée, la clef d'or peut nous en ouvrir la porte; mais, chose étonnante! cette clef d'or est tout à fait impuissante à nous introduire dans la mosquée d'Hébron.

[1] Jacobi, *Epistola*, II, 23.
[2] S. Paul. *ad Romanos*, IV, 11.
[3] Voir *Genèse*, XXIII, XXV.
[4] *Ant judaïques*, l. I, c. 16.
[5] Voir cet itinéraire dans *Pat. lat.*, t. VIII, p. 792.

En 1807, l'espagnol Badia, voyageant comme mahométan sous le pseudonyme d'Ali-Bey, put visiter cet édifice, et la description sommaire qu'il nous en a laissée était la seule qui existât jusqu'à nos jours. Du reste, il paya bien cher sa curiosité, car ce fut au prix de sa foi. « Depuis plus de 600 ans, a » dit le R. Stanley, doyen de Westminster, les farouches cer» bères n'avaient laissé pénétrer aucun chrétien dans leur » mosquée d'Hébron, lorsque, en 1861, ils levèrent cette in» terdiction en faveur de l'héritier présomptif du trône d'An» gleterre. » Mais le chroniqueur du prince de Galles, le R. Stanley, qui eut la bonne chance de l'accompagner dans cette visite, et qui ne nous a rien révélé sur ce souterrain, ignorait qu'un chrétien avait réussi à s'introduire dans l'enceinte sacrée cinq ans avant lui. Ce voyageur, c'est M. *Pierotti*, qui a pénétré trois fois dans la fameuse mosquée et l'a étudiée à loisir. La dernière fois, il a pu voir l'intérieur de la caverne de *Macpéla*, dans laquelle sont les tombeaux des patriarches, où aucun autre européen n'est entré depuis que les mahométans reprirent Hébron, en 1187, pas même Ali-Bey, pas même le prince de Galles.

La caverne et la mosquée sont situées sur le point culminant d'Hébron, à l'est, et renfermées dans une enceinte qui forme un parallélogramme rectangulaire, long de 65 mètres sur 38, et haut de 19, approximativement, d'après M. Guérin. Cette enceinte est un mur magnifique, orné de pilastres engagés et bâti en pierres énormes. (Quelques-unes ont jusqu'à 6 mètres de longueur). Leurs dimensions et leur appareil offrent une grande analogie avec les belles parties de l'enceinte extérieure de la mosquée d'Omar qui sont de Salomon. Leur bossage a le même caractère. Toutes les pierres des assises sont munies d'un élégant encadrement destiné à parer les joints. « La partie sud de l'enceinte, qui seule est accessible et visible » dans tout son développement, dit M. Salzmann, présente les » particularités suivantes qui se reproduisent probablement » sur les autres faces. La base du mur est unie. Ce n'est qu'ar» rivée à une élévation de 4 ou 5 mètres que cette base se ter» mine par une retraite en plan incliné, sur laquelle posent » les pilastres qui suivent le même plan que la base, et for-

» ment une saillie de 20 centimètres sur le mur en retraite. » M. Pierotti a remarqué que chaque assise superposée à l'inférieure, est retirée d'une certaine mesure, de façon qu'un seul coup d'œil suffit pour s'apercevoir de l'accroissement des dimensions du plan de la base, tandis qu'à l'intérieur les murs sont parfaitement verticaux. Il a reconnu, en outre, que l'union des pierres est opérée au moyen d'emboitures saillantes et rentrées, travaillées dans les pierres mêmes. Les pilastres, sans chapiteaux, supportent un simple filet carré couronnant la muraille. Au-dessus de cette construction antique, les Arabes ont élevé un mur qui la dépare beaucoup, qu'ils ont garni de créneaux et flanqué de deux minarets.

Quel est l'âge de cette enceinte monumentale? Quel en est l'auteur? Des opinions diverses ont été émises à ce sujet. Il est probable que nous avons là un appareil judaïque des premiers temps de la royauté. MM. de Saulcy et Salzmann l'attribuent à David, comme les juifs; M. Pierotti y voit l'œuvre de Roboam, fils de Salomon. Il a observé que les pierres qui la composent sont de nature volcanique et d'une excessive dureté. Ayant recherché la même matière dans tous les environs d'Hébron, à une distance fort étendue, il n'a pu la retrouver que dans un rocher situé près de *Djebel-Usdoum* (la montagne de Sodome), au sud-ouest de la Mer Morte. Pourquoi et comment le constructeur a-t-il été chercher ces blocs énormes à 40 kilomètres d'Hébron, tandis qu'il lui aurait été facile de se procurer de belles pierres sans aller si loin? Les musulmans sont moins embarrassés que nous pour répondre à cette question. Ils disent que le grand sultan Salomon a fait composer tout exprès ces étranges matériaux par des Génies, qui les ont rendus plus durs que le fer et les ont placés dans la position où nous les voyons. Cette tradition arabe est assez ancienne.

A l'angle sud-ouest de la muraille, il y a une étroite ouverture par laquelle on peut toucher une petite portion de la caverne de Macpéla. Les juifs s'en approchent pour prier, et, en s'étendant sur le sol, ils parviennent à baiser ce rocher qui recouvre les dépouilles de leurs vénérés patriarches. C'est une consolation que les disciples de Mahomet leur font payer argent comptant.

Deux beaux escaliers conduisent sur le côté oriental de l'enceinte sacrée dont nous venons de parler, et qu'on nomme *le haram-el-khalil*. Au milieu, on y voit une porte qu'aucun chrétien n'a franchie depuis 1187, excepté Ali-Bey, M. Pierotti et le prince de Galles avec sa suite. C'est donc d'après les récits de ces visiteurs privilégiés, principalement de M. Pierotti, intrépide et érudit investigateur de la Palestine, que je vais faire la description du mystérieux monument.

Quand on a pénétré dans l'enceinte du *Haram*, on se trouve dans une cour oblongue sur laquelle ouvrent deux portiques. Celui qui est à droite, en entrant, contient deux chambres surmontées de petites coupoles : l'une renferme le sépulcre de Jacob, et l'autre celui de son épouse Lia. Le portique de gauche sert de vestibule au temple ; il a aussi deux chambres qui recèlent le tombeau d'Abraham et celui de sa femme Sarah. Entre eux deux, un passage donne accès à la grande mosquée. C'était primitivement une église chrétienne ; mais Saladin l'a affectée au culte musulman, en 1187. MM. de Vogué et Pierotti y distinguent l'ouvrage des Croisés qui auront restauré la belle basilique contemplée, vers 570, par Antonin-le-Martyr. Ce dernier en parle ainsi : « *Est ibi basilica ædificata in quadriporticu; atrium in medio discoopertum ; et per medium cancellorum ex uno latere intrant Christiani, ex alio Judæi, facientes incensa multa*[1]. » Cette basilique avait été élevée par Ste Hélène, selon le témoignage de Quaresmius.

L'édifice est voûté ; il a trois nefs supportées par quatre piliers. « Un toit en charpente à double versant surmonte la » nef principale, dit M. de Vogué. Cette couverture, qu'on ne » rencontre en Syrie que dans les églises très-anciennes, telles » que celle de Bethléem, la mosquée El-Aksa, (à Jérusalem) » et la grande mosquée de Damas, semblerait prouver qu'une » partie de la basilique primitive a été conservée dans la re- » construction de l'église, au 12e siècle. » Les Croisés, qui avaient établi un chapitre de chanoines dans cette église de saint Abraham, en firent une cathédrale lorsque la ville fut érigée en évêché, en 1167. (Le titre d'évêque d'Hébron, *in*

[1] Voir cet itinéraire, dans *Patr. lat.*, t. 72. p. 909, n° 30.

partibus infidelium, est noblement porté aujourd'hui par Mgr Mermillod, évêque auxiliaire de Genève).

L'intérieur de la mosquée d'Hébron, que les mahométans nomment *Mesdjid-el-Khalil (la mosquée de l'Ami de Dieu)*, renferme, suivant l'usage, le *mihrab*, place très-ornée vers laquelle on se tourne pour prier du côté de la Mecque, la tribune pour les chanteurs, et le *menber*. Cette chaire, pour la prédication des vendredis, a une grande renommée en Orient.

Au milieu de l'église, entre deux gros piliers, on voit, à droite, une maisonnette isolée dans laquelle se trouve le tombeau d'Isaac, et, à gauche, une maisonnette semblable où l'on montre celui de Rébecca. « Tous les sépulcres des patriarches, » dit Ali-Bey, sont couverts de riches tapis de soie verte, magnifiquement brodés en or; ceux de leurs femmes sont » rouges, également brodés. Les sultans de Constantinople » fournissent ces tapis qu'on renouvelle de temps en temps. » J'en comptai neuf l'un sur l'autre au sépulcre d'Abraham. » Les chambres où sont les tombeaux sont aussi couvertes de » riches tapis; l'entrée en est défendue par des grilles en fer » et des portes de bois plaquées en argent, avec des serrures » du même métal. »

Le R. Stanley, en racontant la visite du prince de Galles dans l'intérieur de l'enceinte sacrée, nous rapporte un curieux exemple de la pruderie musulmane. Après quelques moments d'hésitation, les grilles des sépulcres d'Abraham et de Jacob furent ouvertes devant le royal héritier, mais celles des tombes de Sarah, de Rébecca et de Lia restèrent hermétiquement fermées. Voici la raison qu'en donna le gardien : puisque ces tombes renferment des dames, il serait très-inconvenant à des hommes de s'en approcher. Je ne sais si tout le monde trouvera ce motif bien concluant. Lorsque le prince voulut voir le tombeau d'Isaac, on le pria de ne pas y entrer. Et comme il exprimait sa surprise de cette exclusion qui n'avait pas été faite au sépulcre même d'Abraham, on lui répondit très-naïvement que cela dépendait de la différence de caractère des deux patriarches. Abraham fut la bonté personnifiée, dirent les gardiens du Haram, et il pardonnerait facilement

un manque de respect envers lui, mais Isaac était d'une humeur toute opposée, il n'était pas commode, et on courrait grand risque en l'irritant. Ils ajoutèrent, pour corroborer leur assertion, qu'Ibrahim-Pacha, le vainqueur d'Hébron en 1834, voulut aussi entrer dans ce lieu sacré, mais qu'il en fut chassé par Isaac lui-même, et qu'il tomba à la renverse comme si la foudre l'eut frappé. La politesse demandait que le prince acceptât cette fable sans contradiction, c'est aussi ce qu'il fit de bon gré.

Les six tombes patriarcales que je viens de décrire ont la forme ordinaire des tombes musulmanes, avec une grandeur exagérée; mais, remarquons-le bien, ce ne sont que de simples cénotaphes érigés par les mahométans qui les font passer pour les véritables sépulcres. Ceux-ci sont placés au-dessous, dans la caverne de Macpéla, dont l'entrée est interdite à tout homme, même aux musulmans, à l'exception de ceux qui appartiennent à une secte particulière, nommée *Jaouly*. Comme je l'ai dit précédemment, le prince de Galles n'y put pénétrer. L'unique faveur qu'il obtint, ce fut de regarder par un petit trou de huit pouces environ de diamètre, creusé dans le sol de la mosquée, c'est-à-dire dans le rocher même de Macpéla. « C'était la seule ouverture connue des gardiens, dit » le R. Stanley. Ils racontent qu'une fois, il y a 2,500 ans ou » environ, le serviteur d'un grand roi, d'une santé excellente » et d'une corpulence extraordinaire, ayant pénétré par quel» que autre entrée, en sortit aveugle, sourd, maigre et boi» teux. Depuis cette époque, l'entrée en fut interdite. Ce trou » est la seule ouverture qui soit restée, afin que l'air sain de » la caverne pénètre dans la mosquée et soit respiré par les » fidèles, et aussi pour permettre qu'une lampe soit descendue » au moyen d'une chaîne que nous vîmes suspendue au haut » de ce trou. Nous demandâmes si la lampe se pouvait allu» mer. Non, fut-il répondu, il plaît au saint d'avoir la lampe » dans la nuit, mais non en plein jour. Il faut donc que notre » coup d'œil, jeté dans l'espace voûté et obscur, nous sa» tisfasse aussi bien que le monde en général. »

A dire vrai, les gardiens de Macpéla éclairent le patriarche Abraham non pas selon ses goûts, mais bien selon leurs con-

venances, et s'ils n'ont pas descendu la lampe par la petite ouverture, pendant la visite du prince de Galles, c'était pour l'empêcher d'avoir même un aperçu de la caverne. Ils ont fait un mensonge de plus, (ce qui ne leur coûte guère), en lui disant que ce trou était la seule ouverture connue, et ils l'ont encore dupé en cela. Les gardiens savent très-bien qu'il existe plusieurs entrées à la caverne de Macpéla, et M. Pierotti a su les découvrir; il y en a deux principales. L'une est située dans la mosquée des *Jaouly*, qui se trouve près du Haram, et elle est recouverte par un sarcophage en bois; l'autre entrée, en forme de trappe, est placée sous le portique même et devant la porte de la mosquée d'Abraham. Grâce à la protection de Sourraya-Pacha, gouverneur de Jérusalem, et d'Ali-Pacha, gouverneur d'Hébron, ainsi qu'à la faveur de son titre d'architecte travaillant pour le Sultan, M. Pierotti a pu pénétrer plusieurs fois dans la fameuse mosquée, et même voir l'intérieur de la caverne de Macpéla, placée au-dessous. Laissons-le raconter lui-même ses curieuses visites [1].

« Le 8 novembre 1856, étant habillé à l'arabe et en compagnie de musulmans, employés du gouvernement, qui devaient faire un rapport des restaurations dont avaient besoin le Haram et les constructions qui en dépendent, je fus introduit en plein jour dans la cour intérieure de l'enceinte sacrée. Deux maçons arabes raccommodaient quelques parties du pavement, et je vis et touchai la roche qui renferme les sépulcres des patriarches. Deux autres maçons mettaient du ciment aux jointures des pierres judaïques qui forment l'enceinte sacrée, et je vis entre deux pierres que les intempéries et les siècles avaient disjointes d'environ deux centimètres de distance, les emboîtures qui les unissaient, et je pus reconnaître que l'épaisseur de tout le mur de contour est composée inférieurement de la grosseur de trois pierres et supérieurement de celle de deux...

» Dans cette première visite, je pris quelques mesures et examinai l'ouverture du passage souterrain qui, dans la mosquée des *Jaouly*, se trouve recouvert par un sarcophage; je

[1] *Macpéla*, par le Dr Pierotti, p. 93, Lausanne, 1869, chez Howard et Delisle.

vis d'autres ouvertures qui communiquent avec l'intérieur de la caverne et que je reconnus être l'ouvrage de la nature. J'entrai dans la mosquée (d'Abraham), je jetai un regard dans l'intérieur, mais rien ne m'y frappa, toutes mes idées étaient concentrées sur le sol que je parcourais, et j'aurais voulu qu'il s'ouvrît et que je pusse pénétrer au-dessous. Cela ne m'empêcha point de voir que l'abside n'avait jamais existé, ni dans la basilique, ni dans l'église restaurée par les Croisés, et que les quatre piliers qui divisent la mosquée en trois nefs, étaient décorés de petites colonnes de brèche de Palestine, ayant des chapiteaux corinthiens et des bases différentes. Je vis le fameux *Mékereb* (tribune des prédicateurs) tant célébré par les musulmans; il est de bois de cèdre sculpté par des artistes d'Alep; je vis la tribune des chanteurs et les bannières suspendues aux parois; mais tout ceci ne m'attira pas, ni les tapis sur les sarcophages; toute mon attention, je le répète, était concentrée à remarquer ce que je voyais sur le sol.

» Mes conducteurs m'invitèrent à sortir, je dus les suivre, voilà pourquoi il ne m'est pas possible de dire davantage sur cette première reconnaissance.

» Le 7 janvier 1859, une favorable occasion me procura le plaisir de rentrer dans l'intérieur de l'enceinte sacrée, et, par les trous contigus aux sarcophages par lesquels on fait habituellement descendre une lampe, il me fut permis d'abaisser une corde que j'avais subdivisée en décimètres. Les mesures obtenues m'indiquèrent que le sol inférieur de la caverne avait deux niveaux différents, et m'apprirent l'épaisseur de la roche supérieure contiguë au pavement de la mosquée. J'obtins aussi beaucoup d'éclaircissements fort intéressants qui me confirmèrent que le vide de la caverne est plus étroit en sens longitudinal et transversal que le périmètre limité du mur judaïque.

» Cette seconde visite me fit donc voir, par le fait, pourquoi cette localité fut anciennement appelée *Macpéla*, c'est-à-dire *caverne double*.

» En effet, le sol inférieur présente deux niveaux différents, et comme le mur nord de la mosquée m'assura qu'elle devait

être fondée sur un terrain des plus résistant; j'en conclus que dessous, dans la caverne, devait se trouver une division remarquable; et ce qui fortifia ma pensée, c'est l'ouverture qui communique avec la caverne et qui est située devant la porte de la mosquée; d'autant plus que j'appris en termes positifs que c'était par celle-là que le chef Santon du Haram descendait pour aller retirer les suppliques que les fidèles de l'Islam adressent aux patriarches, en les jetant par l'ouverture supérieure.

» Le 25 août 1859, je vis ouvrir et élever la porte horizontale qui couvre le passage à la caverne, situé dans le portique. Je vis retirer un tapis, ensuite ouvrir avec une clef une grille de fer, et le chef descendre par un petit escalier taillé dans la pierre dure et large de 70 centimètres. Quelques-uns suivirent l'heureux chef; moi couvert, protégé et assisté par différents individus qui avec des discours, occupaient les cerbères, je parvins à descendre trois marches, et bien que de fortes mains m'empoignassent avec véhémence pour m'obliger à sortir, et que d'autres me frappassent, je réussis à descendre la cinquième marche et à me courber de manière à voir la caverne dans la direction du nord, à voir des sarcophages de pierre blanche, et enfin à remarquer que du côté sud, à proximité de l'escalier, existait la paroi de roche devant une ouverture qui met en communication la caverne supérieure avec l'inférieure au moyen de marches basses taillées dans le roc. Les coups reçus et les imprécations qui me furent lancées ne diminuèrent pas la grande satisfaction que j'éprouvai dans le moment, et que j'éprouve encore, de pouvoir dire que j'ai vu quelque chose de la caverne, et le jour où un individu pourra à son aise rester dans cet endroit obscur, il verra que j'en ai écrit un fidèle rapport. Je ne vis pas les sépulcres, (proprement dits), mais j'ai la conviction qu'ils sont de la forme de ceux de Rachel, de Samuel et de celui qui se trouve à Nébi-Mousa. C'est dans l'intérieur de ces sépulcres qu'un jour se retrouveront les restes des patriarches et la momie de Jacob. L'histoire, les traditions, les légendes sont d'accord pour dire que jamais ils n'ont été profanés. »

Un certain nombre de Talmudistes s'accordent avec M. Pie-

rotti pour reconnaître que Macpéla se compose de deux caveaux contigus et non pas superposés, comme quelques-uns l'ont affirmé. D'après l'évêque Arculphe, qui visita Hébron vers la fin du 7e siècle, chaque tombeau des patriarches était recouvert d'une seule pierre blanche, taillée en forme de toit de basilique, et ceux de leurs épouses étaient moins remarquables et plus petits [1]. Il est bon de noter qu'à cette époque, bien que les mahométans se fussent emparés de la Terre-Sainte depuis environ 60 ans, ils permettaient encore aux pèlerins chrétiens l'entrée de la caverne double.

Ce simple coup d'œil que M. Pierotti a jeté dans cette grotte ténébreuse ne nous en apprend, sans doute, que bien peu de choses, mais enfin c'est tout ce que nous pouvons en savoir maintenant et probablement d'ici longtemps encore. Si on demande pourquoi les musulmans tiennent si fort à interdire à tous la vue de Macpéla et aux chrétiens l'entrée même de la mosquée qu'elle supporte, M. Pierotti répond « qu'ils en tirent » plus d'avantages de leurs coreligionnaires. Si l'entrée de l'en- » ceinte sacrée était facile, peu à peu le prestige s'évanouirait, » et tous ceux qui vivent au service de ce lieu perdraient une » grande partie des ressources dont ils jouissent actuellement. »

Tandis que les tombeaux des Pharaons, renfermés dans les pyramides d'Egypte où ils semblaient inexpugnables, ont été violés, tandis que la plupart des sépulcres de la Terre-Sainte, par exemple, ceux des Rois à Jérusalem, et celui de Josué, découvert par M. V. Guérin, il y a quelques années, ont subi le même sort, les tombeaux des patriarches à Hébron, par un rare privilége, n'ont jamais été profanés. Mais 3,500 ans environ se sont écoulés depuis l'époque de leur sépulture, aussi leurs dépouilles mortelles doivent être complétement réduites en poussière. Quant à la momie de Jacob, ainsi que le dit le savant architecte, elle ne peut manquer de se trouver dans le caveau de Macpéla. La Bible nous apprend en effet que « Jo- » seph ordonna aux médecins qu'il avait à son service d'em- » baumer le corps de son père avec des aromates ; et ils exé-

[1] Voir S. *Adamnani abbatis Hiiensis, de locis sanctis, ex relatione Arculfi episcopi Galli*, libri III ; lib. II, c. 10 ; dans *Pat. lat.*, t. 88, p. 787.

» cutèrent l'ordre qu'il leur avait donné, en y employant 40 » jours ; c'était la coutume d'embaumer ainsi les cadavres. » Et l'Egypte pleura Jacob pendant 70 jours [1]. » Moïse ajoute que Joseph transporta le corps de son père, avec une grande pompe, dans la terre de Chanaan, et qu'il l'ensevelit dans la caverne double qu'Abraham avait achetée d'Ephron l'Héthéen, vis-à-vis de Mambré. Jacob a sans doute été embaumé avec le plus grand soin, et comme l'étaient les personnages de haute qualité. Les momies que nous possédons dans nos musées, et qui sont conservées depuis des milliers de siècles d'une manière si étonnante, nous prouvent que les anciens Egyptiens avaient inventé le moyen de mettre les cadavres à l'abri de la destruction qui les atteint naturellement. Le corps de Jacob, embaumé par leurs puissants procédés, doit donc exister encore ; cependant il est probable que cette momie n'est pas conservée aussi parfaitement que bien d'autres, à cause de l'humidité du caveau. D'après la Genèse, le deuil de l'Egypte, à l'occasion de la mort de Jacob, se continua pendant 70 jours, et Hérodote, qui nous décrit minutieusement l'embaumement, déclare que cette opération durait le même temps [2]. On peut donc en conclure qu'à l'époque de Jacob les Egyptiens pratiquaient l'art d'embaumer à peu près de la même manière qu'au siècle du *Père de l'histoire*, lequel écrivait environ 1,200 ans après Jacob.

Quand on se trouve dans la cour de la mosquée d'Abraham, on a devant soi un édifice, nommé la *Mosquée des Femmes*, qui communique avec une sorte de chapelle où les musulmans montrent le tombeau de Joseph. Mais ce n'est qu'un vain simulacre, car la Bible nous fait connaître que le fils bien-aimé de Jacob fut enterré à Sichem [3], et c'est là que l'on vénère son vrai sépulcre, d'après l'antique tradition conforme d'ailleurs à une autre tradition musulmane encore vivante.

Le souvenir d'Abraham attire tous les ans à Hébron un grand nombre de pèlerins chrétiens, juifs et musulmans. Ils répandent un peu d'argent dans cette ville, petite, mais puis-

[1] *Genèse*, L, 2.
[2] Hérodote, XI, 85.
[3] Josué, XXIV, 32.

sante par la richesse que le commerce et l'industrie procurent à ses habitants.

Voici un exemple, entre mille, démontrant que les traditions bibliques en Orient, et surtout en Terre-Sainte, se sont fixées sur le sol par des racines si profondes qu'elles n'ont pu en être arrachées, malgré la longueur des siècles, malgré les changements des gouvernements et des religions. Nous lisons dans la Bible que Josué décréta Hébron *Cité de refuge dans la montagne de Juda* [1], et aujourd'hui, depuis plus de 3,300 ans, Hébron est encore une cité de refuge. En effet, aussitôt qu'un arabe de la Palestine est chargé d'un crime qui peut lui faire appliquer, de la part des indigènes, la loi inexorable du talion, ou bien qu'il est poursuivi par l'autorité locale, il se réfugie ordinairement à Hébron, et là il demande protection pendant que son affaire est soumise à l'examen. Ce secours ne lui est jamais refusé, car les habitants de cette ville tiennent beaucoup à leurs priviléges, et ils les défendraient, les armes à la main, contre ceux qui oseraient y porter atteinte.

Ne quittons pas Hébron sans dire quelques mots des deux autres restes d'antiquité hébraïque qu'elle renferme; ce sont des piscines. La plus grande, au bas de la ville, forme un carré de 42 mètres de côté et 12 de profondeur ; l'autre a une longueur de 27 mètres sur 16 de largeur, et 6 de profondeur, suivant M. Pierotti. Elles sont, en grande partie, creusées dans le roc; mais on voit, en haut, un revêtement arabe qui, sans doute, tient la place de la maçonnerie judaïque. On peut descendre jusqu'au fond par des escaliers placés aux angles. D'après la tradition, c'est au-dessus de la grande piscine que furent suspendus les pieds et les mains des assassins d'Isboseth auxquels David fit ôter la vie en punition de leur perfidie si détestable [2].

II. Le Sépulcre de Josué.

Les *Annales de philosophie* ont déjà décrit le tombeau de Josué, d'après le récit de M. de Saulcy, elles ont même donné une 1re gravure représentant l'extérieur de ce tombeau, tel qu'il se trouve en ce moment, et une 2e gravure don-

[1] Josué, xx, 7.
[2] *II Rois*, IV, 12.

nant le plan de l'intérieur. Mais M. Guérin donne une description plus détaillée de ce monument célèbre, et nos lecteurs seront bien aises de la connaître d'après l'extrait qu'en donne M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan. Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre t. XIV (5e série), où se trouve l'article et les gravures que nous rappelons ici [1].

A. B.

A 2 lieues au N. O. de *Djiǰnéh*, l'ancienne *Gophna*, située à 4 lieues de Jérusalem, sur la route de Naplouse, on rencontre des ruines assez considérables que les Arabes nomment *Khirbet-Tibnéh.* Les dernières pentes d'une montagne, qui s'élève en face et au S. de ces débris solitaires, recèlent dans leurs flancs rocheux une antique nécropole. C'est dans l'une de ces huit cryptes que M. Victor Guérin a reconnu le tombeau de Josué. Décrivons d'après lui cette excavation funèbre.

Elle est précédée d'une cour carrée, taillée dans le rocher comme le monument lui-même, et se compose d'un vestibule oblong, soutenu par quatre piliers carrés, deux à demi engagés dans le roc à droite et à gauche, les deux autres, au centre, détachés. Ces piliers n'ont d'autres ornements que quelques moulures très-simples dans leur partie supérieure, en guise de chapiteaux.

Le frontispice, actuellement dégradé, est à moitié voilé par des chênes verts dont les rameaux retombent en abondants festons.

Les parois du vestibule sont percés de 288 petites niches à lampes, les unes rectangulaires, les autres triangulaires, la plupart cintrées, et disposées sur huit rangs.

Au milieu du vestibule, on pénètre par une porte rectangulaire, basse et étroite, dans une chambre carrée, présentant sur chacune de ses trois faces, latérales et postérieures, cinq cavités semblables qui ouvrent toutes sur des fours à cercueil, sauf celle du milieu, sur la paroi du fond, en face de l'entrée. Cette ouverture donne accès dans une seconde chambre également carrée, mais moitié moins grande que la précédente, où il n'y a jamais eu qu'un seul four à cercueil, placé au fond et dans l'axe même du monument. C'est dans ce caveau, que

[1] Voir *Annales*, t. XIV, p. 146 et 148 (5e série).

fut déposée, il y a plus de 3,000 ans, la dépouille mortelle de Josué; les autres sépulcres ont dû être destinés aux divers membres de sa famille.

Cette découverte est très-intéressante, dira-t-on sans doute, mais n'est-elle pas une pure hypothèse? L'érudit M. Guérin nous donne les preuves de son assertion dans une *note qu'il a lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;* je me contenterai de les analyser.

Lorsque Josué distribua aux Hébreux la Terre-Promise, dont ils venaient de faire la conquête, il ne demanda pour lui que la ville de *Thimnath-Serah,* dans la tribu de Dan. Il fit preuve en cela d'une grande modération, et je m'étonne, avec sainte Paule, qu'il choisît cette petite cité enfoncée dans les âpres montagnes d'Ephraïm. Josué y mourut âgé de 110 ans, (vers l'année 1,434 av. J.-C.), et l'Ecriture-Sainte nous indique clairement le lieu de sa sépulture.

« On l'ensevelit dans les limites de sa possession à Timnath-» Serah, qui est sur la montagne d'Ephraïm, au nord de la » montagne de Gaas [1]. » Le tombeau de Josué existe donc certainement dans la nécropole de Timnath-Serah, et nous aurons prouvé que c'est celui-là même qui lui est attribué par M. Guérin, s'il est vrai d'abord que Timnath-Serah était située à Khirbet-Tibnéh, et ensuite que le sépulcre dont nous venons de faire la description n'a pu appartenir à aucun autre personnage qu'au second chef de la nation hébraïque; or, nous allons facilement démontrer ces deux points.

La ville de Josué est appelée *Timnath-Serah,* ou *Timnath-Heras,* ou bien par altération, *Tamnath-Saré, Tamnath-Sarach* et *Tamnath-Sachar.* Le nom de *Timnath* se retrouve dans celui de *Tibnéh* que cette localité porte encore aujourd'hui, *Khirbet-Tibnéh* (les ruines de Tibnéh). Quant au surnom de *Serah* ou *Heras,* il fut adjoint à *Timnath* pour la distinguer d'autres villes homonymes qui existaient en Palestine, et il subsiste encore dans le nom *Er-Ras,* par lequel les Arabes désignent la colline servant d'assiette aux ruines de *Tibnéh.* La topographie vient aussi justifier l'exactitude de notre identification. La Bible nous apprend que *Timnath-Heras* était

[1] Josué, XXIV, 30.

située au nord du mont Gaas, dans la montagne d'Ephraïm : or, *Khirbet-Tibnéh* se trouve précisément au cœur de la montagne d'Ephraïm, elle est dominée au sud par une haute colline que couronne le petit village de *Deir-ed-Dham*, et sur les flancs septentrionaux de laquelle on voit les huit hypogées dont l'un nous occupe maintenant. Les ruines de *Tibnéh-Er-Ras* sont donc bien celles de *Timnath-Heras*, « et cette colline, dit M. Guérin, n'est-elle pas évidemment le mont Gaas » des livres saints? Dès lors n'est-ce pas parmi les tombeaux » qu'elle renferme et qui ont appartenu incontestablement à » la nécropole de Tibnéh qu'il faut chercher celui de Josué? »

S'il en est ainsi, quelle excavation sépulcrale peut lui être attribuée à plus juste titre que le monument que j'ai dépeint? C'est le plus remarquable de tous. Son architecture extrêmement simple, et du genre de celle que les Chananéens pratiquaient pour eux-mêmes avant l'invasion hébraïque, porte les traces de l'antiquité la plus reculée. Devant le vestibule régnait une petite esplanade pavée en mosaïque dont les prismes rectangulaires sont pareils à ceux des mosaïques primitives que M. G. Rey a vues dans quelques localités antiques du pays des Philistins.

On m'objectera que si ce tombeau était celui de Josué, il devrait avoir quelque inscription ou d'autres signes caractéristiques qui le témoignent. Je réponds à cela que les sépulcres les plus célèbres des anciens, par exemple les pyramides d'Egypte, les tombeaux dits des Juges et ceux des Rois, près de Jérusalem, sont tous dépourvus d'inscriptions. D'ailleurs les mutilations que des mains barbares ont fait subir au frontispice de notre monument indiquent assez qu'il a dû présenter, sinon une inscription, du moins une sculpture emblématique. Mgr Mislin atteste que l'image du soleil y était gravée, en mémoire du miracle par lequel Josué avait prolongé la lumière de cet astre. Quant aux signes distinctifs, où en trouver de plus éclatants que ces nombreuses petites niches à lampes disposées avec symétrie sur les parois du vestibule, comme je l'ai dit précédemment? Impossible de douter de leur destination, car tous leurs sommets sont tapissés d'une épaisse couche de suie, accumulée depuis une longue suite de

siècles, et comme elles se montrent à l'extérieur, elles ne devaient servir qu'à produire de brillantes illuminations, lors de certaines fêtes commémoratives. M. Guérin, après avoir observé que c'est l'unique exemple d'un tombeau pouvant être illuminé extérieurement qu'il ait rencontré en Palestine, ajoute avec grande raison : « Cela seul, à mon sens, imprime » à ce tombeau un cachet tout particulier et prouve l'importance singulière du personnage auquel il était consacré. Or, » ce personnage dans une petite ville comme Timnath-Serah » qui, bien qu'elle ait été le chef-lieu d'une toparchie, n'a » guère d'autre gloire néanmoins dans l'histoire que celle de » voir son nom associé à celui de Josué, peut-il être autre que » celui qui eut l'honneur, retiré par Dieu à Moïse lui-même, » d'introduire les Hébreux dans la terre de Chanaan, et d'être » le véritable fondateur de leur domination dans ce pays? »

Je crois que tout le monde doit être de cet avis. C'était aussi celui d'Eusèbe (*Onomasticon*) et de saint Jérôme (*Epitaphium Paulæ*), qui fit visiter à sainte Paule ce sépulcre comme étant celui de Josué. C'est également l'opinion de M. de Saulcy, dans le curieux *Voyage en Terre-Sainte* qu'il a publié. Ce savant membre de l'Institut fait remarquer que les couteaux de pierre dont on s'était servi pour circoncire les enfants d'Israël à Galgal, après le passage du Jourdain, et que Josué a fait enterrer à Tibnéh, d'après les Septante [1], doivent probablement se trouver dans son tombeau, car il n'y a pas longtemps qu'il a été violé, puisque les habitants du lieu lui ont raconté que c'étaient eux-mêmes qui l'avaient ouvert et qu'ils en avaient extrait une sorte de candélabre à trois becs, en métal jaune et très-pesant, qui a disparu.

M. de Saulcy dit ensuite : « Certes la découverte d'un monu» ment de cette valeur est bien faite pour illustrer le nom du » voyageur qui a eu le bonheur de le retrouver. »

Honneur donc à M. Victor Guérin, dont la profonde érudition, secondée par un zèle infatigable, nous a fait connaître le tombeau du grand homme qui fut le successeur de Moïse, et qui commandait à la nature au nom de Jéhovah!

L'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN,
De la Société Asiatique de Paris.

[1] Josué, XXI, 40.

Histoire catholique.

TÉMOIGNAGE SPLENDIDE DE GALIEN

Sur les vertus des premiers chrétiens.

Dans notre cahier de février 1867, nous avons publié le texte arabe, la traduction latine de Casiri et notre traduction française d'un auteur Arabe, qui nous a conservé un magnifique témoignage de Galien en faveur du Christianisme [1].

Casiri a extrait ce texte du Codex 801 de la Bibliothèque de l'Escurial, écrit en caractères cuphiques, l'an de l'hégire 707 (1210 de J.-C.) par l'auteur arabe Honain.

Mais voici que ce même texte est retrouvé à Mossoul, par Mgr Khayatt, évêque d'Amadie, du rite chaldéen et vicaire général du patriarche de Babylone des Chaldéens.

La traduction française de ce texte a été donnée à Rome à M. Veuillot, et publiée dans le numéro du 27 avril dernier, de l'*Univers*.

Comme nous l'avions déjà publié dans les *Annales*, nous ne crûmes pas devoir le reproduire.

Mais un de nos plus vénérés lecteurs, Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, qui habite Rome depuis longtemps, a cru que la traduction latine et littérale de ce nouveau texte serait utile, il a prié Mgr Khayatt de la faire, et nous l'a envoyée pour que nous la consignions dans nos *Annales*.

Nous ne pouvons que déférer avec empressement à cette demande.

Mais en même temps nous croyons devoir reproduire la traduction française déjà publiée dans l'*Univers* ainsi que la notice et les réflexions que Mgr Khayatt y a jointes. Elles complèteront le texte que nous avons déjà donné dans les *Annales*. — Nous y ajouterons quelques notes.

Voici comment s'exprime Mgr Khayatt :

« Le manuscrit qui contient ce précieux dépôt est une *His-*

[1] Voir *Annales*, t. xv, p. 85 (5ᵉ série), où se trouvent les autres textes où Galien parle de Moïse, du Christ, etc.

toire générale en arabe. L'auteur en est un certain *Ibn-ul-Wardi* [1], continuateur d'une autre histoire en arabe qui a pour titre : l'*Abrégé de l'histoire des gens, par Ismaïl, fils de Ali, sultan de Hemah.* Ce continuateur est du 5e siècle de l'hégire [2]. Le manuscrit est *wakf* (propriété sacrée ou legs) de l'école publique des Omérites, dans le quartier de Bab-Irak à Mossoul. Il est l'unique manuscrit de ce genre qui soit dans cette ville, et peut-être partout ailleurs [3]. Et c'est à l'amitié d'un savant musulman, le célèbre poëte *Seïd-Schehab-Uddinn-Efendi,* que j'ai dû de le voir furtivement pendant quelques jours.

Venons maintenant au texte. L'auteur, *Ibn-ul-Wardi,* traçant l'histoire des empereurs romains et venant à Commode, dit :

Et selon le *Kamil* (c'est-à-dire le parfait, nom d'un historien arabe) [4], c'est sous Commode que vivait Galène [5], qui avait atteint aussi Ptolémée l'auteur de Mégestès [6]. Or la religion des Chrétiens avait été déjà en pleine manifestation aux jours de Galène, et il en est mention dans son livre intitulé : *Les collections du livre de Platon de la Politique* [7], où il (Galène) dit :

« Certes, la multitude des gens n'est point capable de comprendre la série des argumentations intellectuelles, et voilà » pourquoi ils se trouvent avoir besoin de *symboles* dont ils » puissent se servir utilement. J'entends par les *symboles* » l'énonciation nette de la récompense et du châtiment dans » la vie à venir [8]. Pour preuve de cela, nous voyons à présent

[1] Nous ne savons quel est ce Wardi que d'Herbelot ne nomme pas. Mgr Khayatt va nous donner le vrai nom de l'auteur, qui est Athyr.

[2] D'Herbelot fait mourir le frère d'Athir l'an 606 de l'hégire.

[3] On voit par notre publication que si ce manuscrit est unique, l'extrait de Galien qu'il contient se trouve aussi dans le Codex 801 de l'Escurial.

[4] Le *Kamil* est le nom même de l'ouvrage, comme va le dire Mgr Khayatt dans sa traduction latine et comme le dit d'Herbelot.

[5] Traduction du latin *Galenus,* que nous nommons *Galien.*

[6] C'est l'Al-Mageste, ouvrage si connu de Ptolémée, qui vivait en effet à cette époque.

[7] C'est ce que Casiri a traduit par *Comm. sur la république de Platon.*

[8] Jusqu'ici le texte était inédit et ne se trouvait pas dans notre traduction, qui commence ici avec des variantes et des augmentations qu'on reconnaitra en comparant les deux textes.

» la classe des gens qui sont appelés Chrétiens, et qui, en » effet, ont appris et reçu leur croyance par des *symboles*, et » dont les actions et la conduite ne diffèrent pas de celles » qu'exerce celui qui serait devenu vrai Philosophe. Voilà que » nous admirons leur intrépide mépris de la mort, ainsi que » leur continence du mariage et de tout acte charnel, puis» que parmi eux un grand nombre d'hommes et de femmes » aussi ont persévéré tous les jours de leur vie dans l'absti» nence de toute liaison charnelle. Il y a aussi entre eux une » multitude de personnes qui sont arrivées à un tel degré de » vertu et de perfection dans la réguliarité de la vie et le dé» vouement à la justice, qu'ils sont devenus égaux à ceux » qui feraient profession de véritable Philosophie. »

Voici maintenant la traduction latine faite par Mgr Khayatt à la prière de Mgr Baillès.

A Sa Grandeur Mgr J.-M. Baillès, ancien évêque de Luçon.

Rome, ce 31 mai 1870.

Traductio literalis textus arabici.

Et in *Kamil* (est nomen libri historici celebris arabici ab arabo, cui nomen *Ibn-ul-Athir*, conscripti [1] (narratur) Galenum fuisse sub Commodo (Imperatore). *Attigerat autem Galenus Ptolemeum ductorem* [2]. *Al Magestis* (operis nempe sic appellati).

Apparuerat autem Religio Christianorum jam in diebus ejus (Galeni) et ipse mentionem eorum (Christianorum) fecit in suo opere, cui nomen *de collectionibus libri Platonis de gubernatione civitatum* (politica nempe) dicens :

Turbas hominum non posse comprehendere seriem argumentationum apodicticarum (الاقاويل البرهانية), ideoque eas (turbas) indigere symbolis (رموز) quibus utantur in sui utilitatem : intelligo per symbola indicationem mercedis et pœnæ in sæculo futuro.

Profecto nos nunc conspicimus gentem illam qui dicuntur (vel quæ dicitur) Christiani, suscepisse fidem suam per symbola. Sane cernuntur in iis actiones (*facta*) similes actionibus ejus qui sit factus vere Philosophus. Etenim intrepiditas eorum a morte res est quam videmus omnes [3] : Item eorum continentia ab usu concubitûs (utique carnalis juxta vim vocis جماع); etenim multi ex

[1] D'Herbelot appelle l'auteur du *Kamil* Ebn Athir el Gezeri, dont le nom entier est Abul-Hassan Ali Ezzedin. Il était né à Gezirat, près de Mossoul, et mourut en 630 de l'hégire (1232 de J.-C.).

[2] Ce qui veut dire qu'il vivait du temps de Ptolémée; en effet, Galien est de 131-200, et Ptolémée 130- .

[3] La mention de ce mépris de la mort, c'est-à-dire du martyre, que nous tous, dit Galien, avons sous les yeux, n'est pas faite dans le texte de l'Escurial que nous avons donné,

iis viri et etiam feminæ perseveraverunt omnibus diebus vitæ suæ abstinentes a coitu. Sunt quoque ex iis multi, qui in cohibendo semetipsos per exercitium sui regiminis, et magnitudinem vigilantiæ suæ in justitiam adeo profecti sunt ut non inferiores extiterint, iis qui vere philosophantur.

Nous croyons devoir faire suivre cette traduction des considérations que Mgr Khayatt y a jointes dans sa lettre à l'*Univers*.

Telle est la version du texte arabe, contenant la version du texte Galénéen, sur ce que j'avais transcrit dudit manuscrit et inséré dans une note à la page 423 de l'*Histoire sainte* de G. Belèze, que j'ai traduite en arabe, augmentée et fait imprimer à Mossoul en 1868 [1].

Assurément, il n'est pas rare de rencontrer de pareils témoignages dans l'antiquité en faveur de notre sainte religion ; mais une nouvelle arme venue des étrangers est toujours pour elle un nouveau triomphe. L'authenticité et la valeur de ce passage ne sauraient être révoquées en doute ou affaiblies par aucune critique soi-disant philosophique.

On y voit de graves auteurs mahométans citer (presque sans le vouloir) en faveur de la religion du Christ un auteur, un grand médecin, philosophe et courtisan païen. Ce témoignage a un double et spécial effet : il comble de honte et de confusion :

1° L'*incrédulité*, qui, prétendant être philosophe sans en avoir les vrais titres connus par les païens, eux-mêmes, se complaît à se moquer et de nos symboles de foi, et de l'histoire merveilleuse de nos martyrs, et de la sainteté de la vertu chrétienne, et des arguments invincibles qui en résultent pour prouver la divinité de la religion du Christ ;

2° Le *protestantisme*, qui ose faire profession de suivre l'ancienne Eglise du Christ, et cependant méprise et même condamne le célibat religieux et le vœu de chasteté dans la même Eglise catholique.

Je ne me suis pas proposé de faire là-dessus des réflexions que d'autres feraient mieux que moi. Seulement, je me permets

[1] Nous devons faire remarquer ici le soin que prennent les évêques d'Orient de traduire les ouvrages historiques français, pour enseigner aux jeunes Chaldéens la véritable histoire de l'humanité, que les Musulmans apprennent toute tronquée et morcelée.

de faire une digression qui a quelques rapports avec les tristes souvenirs que me rappelle la circonstance.

On ne peut assez regretter la perte de l'ouvrage de Galenus, cité par l'écrivain musulman, soit en original grec, soit en arabe, tandis qu'il existait sans doute en arabe à la date de la citation. La version des écrits de Galène, en arabe, remonte à l'époque de lumière des Arabes, surtout à Bagdad, et dans l'empire des khalifes Abbasides, et en Espagne, grâce au mélange et à l'activité des sujets chrétiens[1] ! Mais cet éclat ne devait pas durer longtemps; car ce n'était pas la vie naturelle qui agit pour croître; c'était une vie empruntée du Christianisme. L'Islamisme, en effet, a son principe radical, et c'est ce principe qui avait poussé Omar à brûler la magnifique bibliothèque d'Alexandrie. Aussitôt donc que le Christianisme a cessé de pouvoir communiquer ses bienfaits à ces contrées, l'Islamisme, soit qu'il fut humilié et presque anéanti par le fanatisme qui opéra une réaction, comme il advint sous l'empire des Khalifes à nos malheureux ancêtres déjà affaiblis par l'hérésie et en suite de la séparation du centre de l'unité religieuse catholique; soit que le Christianisme triomphant se séparât d'un élément incompatible avec ses principes divins; l'Islamisme, dis-je, resta avec sa seule force, les Arabes revinrent à leur principe et retombèrent dans l'obscurité et l'inaction d'esprit.

Oh! qu'elles sont heureuses ces contrées privilégiées qui, de près et du centre, reçoivent sans entraves l'Esprit créateur, l'esprit de la vie, de l'Eglise catholique, personnification réelle de celui qui seul est et veut être la vie, la lumière, la paix, la prospérité et la perfection de l'homme qui s'en approche et le reconnaît!

Et pourrai-je assez déplorer, au contraire, le malheur de ceux qui sont loin de la source de si grands biens, qui désertent la nouvelle Sion du Vatican, et qui, par conséquent, restent dépourvus du principe de régénération et de civilisation, qu'on peut trouver seulement dans la voix paternelle, dans l'autorité souveraine du Représentant de Jésus-Christ,

[1] Voilà pourquoi on trouve un exemplaire du *Kamil* en Espagne.

dans cette voix qui décrète et inspire à ceux qui l'écoutent, amour, vérité, justice, ordre et vertu.

Agréez, monsieur le directeur, etc.

† G. E. KHAYATT,
Archevêque d'Amadia, Rite chaldéen,
et V. G. du Patriarche de Babylone des Chaldéens.

Nous ne pouvons que remercier Mgr Baillès, et, par son entremise, Mgr Khayatt, d'avoir bien voulu compléter ce que nous avions déjà publié, sur le texte de Galien. Il ne reste qu'à former des vœux pour que l'ouvrage entier se retrouve.

A. B.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. — *Par décret du 12 juin 1869 ont été mis à l'index les ouvrages suivants :*

Die Theologie des Liebnix, etc., seu Theologia Leibnizii, quam ex omnibus editis et multis nondum editis fontibus, ratione habita præsentis Ecclesiæ conditionis, nunc primum plene exposuit D[r] A. Pichler. Pars prior. Monachii, 1869.

Pietro Pompazzi. Discorso letto nel teatro scientifico di Mantova, il 17 marzo 1869, dal professore di filosofia Roberto Ardigo. Mantova, 1869.

Riflessioni sopra la caduta del Principato civile del Romano Pontefice, e della corte ecclesiastica di Roma. Opera inedita di Giov. Battista Guadagnini, Arciprete di cividate in Valcamonica. Breno, 1862.

La Religion, par E. Vacherot, de l'Institut. Paris, 1869.

Elementos de Direito, etc.; seu Elementa juris ecclesiastici publici et particularis juxta generalem Ecclesiæ disciplinam, ratione habita ad mores Ecclesiæ Brasiliensis, auctore episcopo Fluminis Januarii (Rio Janeiro) Emmanuele do Monte Rodrigue de Araujo. Rio de Janeiro, 1857. *Donec corrigatur.*

Compendio de Theologia Moral, etc., seu Compendium theologiæ moralis, auctore Emmanuele do Monte Rodrigue de Araujo, episcopo Fluminis Januarii (Rio Janeiro). Secunda ed. Lusitana, habita juxta secundam Brasiliensem, additis emendationibus et additionibus, approbata ab episcopo Portucalensi. Porto, 1858. *Donec corrigatur.*

As Biblias falsificadas. Latine vero : Biblia falsata, seu duo responsa data ad D. Can. Joachimum Pinto de Campo a Christiano Seniore. Recife, 1867. (*Decr. Sancti Officii 9 junii* 1869.)

Par décret du 12 juillet, les ouvrages suivants :

La Bible dans l'Inde : Vie de Iezeus Christna, par Louis Jacolliot. Paris, 1869.

Ernest Renan, *Questions contemporaines*, 2[e] éd. Paris, Michel Lévy, 1868.

Ernest Renan, *Saint Paul.* Paris, Michel Lévy, 1869.

Primi insegnamenti cristiani, esposti in dialoghi da S. A. ad uso delle scuole elementarie d'Italia, approvati il 9 ottobre 1868 da Monsignor Arcivescovo di Palermo [1].

Catecismo de Moral, escrito por Nicolas Pizzarro. Mejico, 1868.

Annuaire de l'Institut canadien pour 1868, célébration du 24[e] anniversaire de l'Institut canadien, le 17 décembre 1868. (*Dec. S. Officii die* 7 *julii* 1869.)

Par décret du 26 novembre 1869 les livres suivants :

Storia critica della superstizione, per Luigi Stefanoni, 2[e] edizione. Milano, 1869.

[1] Mgr l'archevêque de Palerme a retiré cette approbation donnée par surprise sur le rapport d'un censeur.

Der Post., etc., id est : Papa et Concilium, auctore Jano.—Lipsiæ, 1869 (en quelque langue que ce soit).

Das Recht., etc. *id est : Jus propriæ persuasionis*, auct. S. Frochschammer, Leipsig, 1869.

Par décret du Saint-Office du 20 juin 1869 :

La piété et la vie intérieure : Jésus vivant en nous (par Mgr de Ségur), ouvrage traduit en italien, par un prêtre lombard, Milan, 1867 (L'auteur s'est soumis louablement et a réprouvé son livre) ; voir son acte de soumission dans les *Annales*, t. xx, p. 310 (5e série).

ASIE. — GÉORGIE. *Un souvenir du déluge sur la Montagne enchantée.*

Nous lisons dans un journal anglais :

Dans un county, au nord-ouest de la Géorgie, existe une curiosité naturelle connue, d'après la tradition indienne, sous le nom de *Montagne enchantée*. Cette montagne offre peu d'étendue et n'a rien de remarquable par son apparence extérieure. Lorsqu'on est arrivé au sommet, on trouve imprimé sur le roc *des vestiges humains*. Plusieurs légendes sont répandues au sujet de ces traces vraiment curieuses. Une tradition indienne rapporte qu'un *grand canot, après le Déluge*, s'arrêta sur cette montagne, et que les traces ont été imprimées par les hommes qui sortirent du canot, alors que le rocher était encore dans un état de malléabilité. Cela prouverait que les Indiens avaient une vague idée du Déluge et de Noé. Un de ces vestiges de pied humain a 17 pouces de long et 7 et demi de large; il a six doigts au pied. Il y a 136 impressions de pieds et de mains sur ce rocher. La trace la plus petite n'a que 4 pouces de long, et se trouve très-bien dessinée. Suivant une autre tradition indienne, une grande bataille aurait été livrée sur cette montagne, et la large empreinte est celle du général victorieux. Quoi qu'il en soit de ces légendes, le mystère enveloppera longtemps encore ces empreintes sur un rocher d'une grande dureté, à moins qu'elles ne soient l'ouvrage de quelque artiste aborigène dans des temps très-reculés.

BIBLIOGRAPHIE.

MISSION SCIENTIFIQUE AU MEXIQUE ET DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE, *ouvrages publiés par ordre de S. M. l'Empereur et par les soins du Ministre de l'Instruction publique.*

I. GÉOLOGIE, *Voyage géologique dans les républiques de Guatemala et de Salvador, par MM. A. Dolfus et E. de Mont-Serrat*, Imprimerie Impériale, 1868, *grand in-4°, liv.* IX, 539 *pages, et* 18 *plans et cartes teintés et coloriés*, 60 *fr.*

II. LINGUISTIQUE, *manuscrit Troano, études sur le système graphique et la langue des Mayas, par Brasseur de Bourbourg*, Imprimerie Impériale, 1869, *vol. I, grand in-4°, liv.* VIII, 224 *pages et* 70 *planches fac simile du manuscrit*, 70 *fr.*

Cette nouvelle publication du savant américaniste Brasseur de Bourbourg, l'une des plus importantes faites à notre époque, se composera de 2 volumes. Le Tome Ier, le seul publié, renferme la monographie des manuscrits du système graphique palanquéen, l'exposition et l'explication de chacun des caractères conservés dans l'*alphabet et le calendrier mayas*, de Diego de Landa, leur classification méthodique avec leurs variantes, et l'explication interlinéaire des sept ou huit premiers folios du manuscrit Troano. Ce manuscrit, l'un des plus beaux spécimens de ces précieux *codex americanus*, est reproduit avec la plus grande exactitude.

Le volume II contient la traduction de la *Grammaire maya*, du P. Gabriel de Saint-Bonaventure, une *Chrestomathie* composée de morceaux anciens et modernes mayas, et un *Vocabulaire maya-français-espagnol* de plus de 10,000 mots. Dans ce volume, l'auteur y a joint un supplément destiné à éclaircir et à compléter la méthode de l'interprétation. — Librairie Maisonneuve.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

7960. Versailles. — Imprimerie de Beau jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 6. — Juin 1870.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre III.

Une autre objection aussi malheureuse que les précédentes dont Vater [2], Hartmann [3], Staehelin [4] nous gratifient au sujet du chap. XIII, c'est celle qu'ils élèvent par rapport au v. 18, où il est question de la ville d'Hébron. Le *Pentateuque*, disent ces critiques ingénieux, doit être d'une origine bien postérieure à celle qu'on lui donne, puisque la ville d'Hébron n'a reçu ce nom que postérieurement à l'auteur présumé du *Pentateuque*, ainsi que cela résulte clairement de ce passage de Josué : « Le nom d'Hébron fut *auparavant* (לְפָנִים) Kiriath-»Arba [5],»et de celui des *Juges* I, 10, qui lui est identique; puis, de la *Genèse* même qui dit, chap. XXIII, 2 ; « Sara mourut à »Kiriath-Arba qui est Hébron.»Si Hébron était le nom le plus ancien, il faudrait qu'il y eût : « Hébron qui est Kiriath-»Arba. » Enfin, pour nous amener à abonder dans leur sens, ils disent hardiment que c'est Caleb qui a donné à la ville le nom d'Hébron [6]. Cette dernière assertion, quelle que soit l'assurance avec laquelle on la produise, ne mérite pas que nous y fassions attention, car c'est une pure invention; quant

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 354.
[2] Ouv. cit., 631.
[3] Ouv. c., 691.
[4] *Krit. Untersuch. über die Gen.*, 108.
[5] Jos. XIV, 15.
[6] V. Haevernick, *Handbuch* etc., I, II, 306.

aux autres raisons, voici de quoi les réduire à leur juste valeur.

D'abord, il est souverainement illogique de vouloir conclure de ce que Kiriath-Arba est nommé en premier lieu, que ce nom soit aussi le plus ancien. Nous ne voyons pas la plus petite raison qui puisse être alléguée en faveur de cette hypothèse; aussi nos critiques n'en produisent-ils aucune. Nous, au contraire, nous pouvons en donner une qui renverse leur hypothèse de fond en comble, et c'est celle que nous fournit le texte [1], où Mamré, qui est un autre nom d'Hébron, est mis en premier lieu. Or le nom de Mamré est postérieur à celui d'Hébron, parce qu'il lui venait d'un bocage situé dans son enceinte [2], lequel bocage avait reçu son nom de Mamré l'Amoréen, un des alliés d'Abraham, c'est-à-dire son *contemporain* [3]. Secondement, on ne peut pas conclure de ce que la ville s'appelait Kiriath-Arba (ville d'Arba) au temps où les Israélites entrèrent en possession du Canaan, que ce fut là son nom le plus ancien. On voit, au contraire, parfaitement que les Israélites connaissaient le nom d'Hébron pour être l'ancien nom de la ville, puisqu'il est dit, Josué, XIV, 13 : « On donna Hébron à Caleb. » Si l'on veut que ce fut alors qu'on lui attribue ce nom, il faudrait qu'on eût l'obligeance de nous faire voir la raison de ce procédé. Comme tous les noms propres de ces anciens temps sont significatifs et que celui d'Hébron veut dire : lieu *d'alliance* חֶבְרוֹן de חָבַר *colligavit*, il faudrait nous faire voir le motif qu'eurent les Hébreux, lors de la distribution de Canaan, d'appeler cette ville « lieu d'alliance, » et de lui attribuer la sainteté d'une ville de refuge [4]. C'est inutile de chercher ce motif dans les événements de ce temps-là; il n'en offre pas trace, tandis que si on remonte au temps d'Abraham, au v. 13, chap. XIV de la *Genèse*, la raison historique de ce nom vous saute aux yeux, et dès lors il est clair que les Israélites ne firent que renouveler un nom qui, par la connaissance qu'ils avaient de l'histoire de leur patriarche, devait être présent à leur mémoire. Troi-

[1] Gen. XXXV, 27.

[2] Gen. XIII, 18 : אֵלֹנֵי מַמְרֵא אֲשֶׁר בְּחֶבְרוֹן *Elone Mamre ascher be Hebron*, le bocage de Mamri qui (est) dans Hebron. Cf. XXIII, 19.

[3] XIV, 13, 24; XXIII; 19.

[4] Jos. XV, 13; XX, 7.

sièmement, il est manifeste que le nom de Kiriath-Arba n'est venu à Hébron que postérieurement à Abraham, puisque Josué dit positivement qu'elle tire son nom d'Arba qui est le père de l'Anak (*ha anak*) ou géant, dont les 3 fils vivaient encore au temps de Josué [1]. Ainsi Kiriath-Arba ne s'appelait ainsi que depuis une centaine d'années environ, ou, si vous voulez, depuis trois générations, ce qui explique comment l'auteur du *Pentateuque* connaissait ce nom, et comment, sans sortir de la vérité historique, Josué pouvait dire : « Le nom de » Hébron fut *auparavant* Kiriath-Arba. » *Auparavant* n'est pas synonyme de *primitivement*.

L'inanité de la critique qui veut fonder sur ce nom un argument contre l'authenticité de la composition de la *Genèse*, est donc évidente, et voici encore quelques raisons qui achèveront notre démonstration de la haute antiquité du nom d'Hébron. Que ce nom n'est nullement de l'époque de Josué, mais qu'il est le plus ancien de la ville en question, c'est ce qui résulte de ce que l'auteur, en parlant la première fois de cette ville [2], la désigne purement et simplement par le nom d'Hébron; il fait entendre par là que c'est le nom primitif du lieu. Secondement, en désignant ensuite cette ville par ses deux noms de Mamré et de Kiriath-Arba, il a soin d'y ajouter *qui est Hébron* הִוא חֶבְרוֹן [3], comme pour dire que c'est là son véritable, son premier nom. Aussi lorsqu'il n'emploie qu'un seul nom, c'est toujours Hébron qu'il dit, et non Mamré ou Kiriath-Arba. Troisièmement, nous voyons, par *Nombres* XIII, 22, que l'auteur connaît parfaitement la ville dont il parle, puisqu'il sait l'année de sa fondation : « *Hébron* avait été » bâtie 7 ans avant *Tsoan*, » *Sjani* en égyptien [4], (Tanis [5]) chez les Grecs, la métropole de l'Égypte ancienne, dit Jablonski [6].

[1] Jos. XV, 13, 14; *Num.* XIII, 22; *Judd.* I, 20.
[2] *Gen.* XIII, 18.
[3] *Ib.* XXXV, 27.
[4] Champollion, *l'Egypte sous les Pharaons*, II, 108.
[5] Tanis, grande ville dans la Basse-Égypte, comme l'attestent ses ruines et Strabon au liv. XVII, était la résidence d'une dynastie des Pharaons au temps de Moïse (Bochart, *Geogr. sacra*, col. 347. — Hengstenberg, *die Bücher Mose's und Ægypten*, s. 41 sq.
[6] *Opuscula*, t. I, p. 339. Cf. *Psalm.* LXXVIII, 12, 43, Esa. XIX, 11.

S'il en est ainsi, et on n'a pas l'ombre d'une raison pour contester cette donnée, la haute antiquité du nom est nettement établie par celle du lieu, et l'authenticité du chap. XIII demeure entière.

Si nous passons maintenant au chapitre suivant, nous constatons d'abord que la critique veut en faire un fragment élohiste, sans doute, parce que Dieu y est nommé *le Dieu suprême* אל עליון *El Elion*, Créateur du ciel et de la terre. Le nom d'Elohim n'y paraît pas. Pourquoi alors dire que c'est un fragment élohiste, puisque d'ailleurs le nom de Jéhovah y est en toutes lettres? Que Melchisédek ne se serve pas du nom de Jéhovah, cela ne saurait étonner; c'est au contraire une preuve singulièrement concluante de la vérité historique du récit. C'est à Abraham seulement que Dieu s'est révélé d'une manière spéciale: « Jéhovah apparut à Abram [1], » et c'est pourquoi lui seul peut en parler dignement. L'auteur nous l'apprend d'une manière à ne pas s'y méprendre; et cela en rapportant les paroles de Melchisédek et d'Abraham.

Ces paroles sont de véritables confessions religieuses, et l'exactitude avec laquelle l'auteur les rapporte est trop évidente pour qu'on puisse songer à la mettre en suspicion. Si donc le nom de Jéhovah ne se trouve pas dans la bouche de Melchisédek, s'il se trouve seulement dans la bouche d'Abraham, c'est parce qu'Abraham en sait davantage. Melchisédek dit : « Qu'Abram soit béni du Dieu suprême, *El Elion*, » Créateur du ciel et de la terre [2]. » A ces mots, Abraham sait qu'il est en face d'un serviteur du Dieu unique, et il lui offre ses dons. Cependant tout en se servant ensuite, dans la réponse qu'il adresse au roi de Sodome, de la formule de foi de Melchisédek comme exprimant sa propre foi, il la fait précéder du nom de Jéhovah, et cela avec tant de solennité et d'intention, que la profondeur de son initiation religieuse en apparaît évidemment supérieure à celle de Melchisédek, roi chamite. Tout cela est si simple et si historique, qu'on ne conçoit pas comment on s'obstine à voir ici la main d'un pseudo-auteur qui aurait mis par anticipation le nom de

[1] *Gen.* XII, 7.
[2] *Ib.* XIV, 19.

Jéhovah dans la bouche d'Abraham, parce qu'il est dit *Exode* VI, 3 : « J'apparus à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme *El* » *Schaddaï,* mais sous mon nom *Jéhovah,* je ne leur ai pas » été connu. »

Ces paroles signifient clairement que ce qui n'était pas connu aux patriarches c'était la valeur, la qualité de Jéhovah telle que dans la succession des événements historiques elle fut révélée enfin à Moïse par la définition essentielle *Ehejé ascher Ehejé* [1], *sum qui sum.* Il ne s'agit donc pas simplement ici de la connaissance du nom divin, mais de sa perception idéale [2]. Nous sommes ici sur le terrain de l'ontologie pure [3]. Et voilà qui n'était pas connu aux patriarches, et ne pouvait pas l'être, parce que la manifestation de la vérité religieuse suit une marche rigoureusement historique et ne se fait dès lors que par voie successive. Mais si la plénitude du sens du nom de Jéhovah leur était fermée encore, ils connaissaient cependant Jéhovah. En effet, il faut distinguer, comme le dit Hengstenberg [4], la révélation de Dieu comme Jéhovah de la promulgation du nom de Jéhovah. Quand la promulgation du nom de Jéhovah s'est-elle faite? Nous ne savons.

Au temps de Seth déjà on invoquait par le nom de Jéhovah [5]; c'est nous dire qu'elle est contemporaine de la création de l'homme. Aussi les païens même connaissaient ce nom, et c'est une grande erreur que de penser que Jéhovah était un Dieu national, c'est-à-dire que l'auteur du *Pentateuque* et les prophètes aient jamais voulu le représenter ainsi [6]. « Toute » la terre est à moi, לי כל־הארץ, » dit Jéhovah dans l'*Exode* XIX, 5, et aux *Nombres* XIV, 12, Moïse nous présente Jéhovah sur le point de rejeter Israël et de choisir une autre nation

[1] *Exod.* III, 14. — V. Eichhorn, *Einl. in das A.-T.* III, 146.

[2] Cf. Ranke, *Unters. über den Pent.*, II, 17.

[3] Moïse est un philosophe dans la vraie et grande acception du mot; on l'a appelé le Platon hébreu, sans doute parce que Numénius avait dit : τί γάρ ἐστι Πλάτων ἢ Μωϋσῆς ἀττικίζων. Mais si Moïse avait parlé la langue attique comme Platon, ce n'est certes pas au nom de Platon qu'on aurait jamais songé à accoler l'épithète de DIVIN.

[4] *Beiträge zur Einl. ins A.-T.*, II, 288.

[5] *Gen.* IV, 26.

[6] Cf. Sachar. XIV, 9.

pour gardienne de la promesse. La nationalité de Jéhovah est une chimère née dans le cerveau de ceux qui font composer le *Pentateuque* dans un âge plus rapproché de notre ère, par je ne sais quel compilateur et dans je ne sais quel but exclusif de politique religieuse. C'est une pensée étroite et vraiment pharisaïque. S'il en était ainsi, l'auteur aurait-il montré Jéhovah, le Dieu national, créant l'humanité entière, la gouvernant et la bénissant? Nous l'aurait-il fait voir, agissant au milieu des nations étrangères? Lui aurait-il fait dire : « La gloire de » Jéhovah remplit toute la terre (*col haarets* [1]). » Aurait-il mis ce nom dans la bouche des païens? En aurait-il fait leur Dieu? C'est ainsi cependant que procède l'auteur du *Pentateuque* : Laban, Jéthro, Pharaon, Hiram, la reine de Saba, Balaam parlent de *Jéhovah* et le redoutent, et c'est « envers *Jéhovah* que » les habitants de Sodome étaient de très-grands pécheurs [2], » longtemps avant qu'il ne soit question des outrages qu'ils prodiguent au neveu d'Abraham, et qui ne furent point la cause efficiente de la punition de la *Pentapole*. Le Dieu *national* n'a donc rien à faire ici, et l'emploi du nom de Jéhovah dans le *Pentateuque* ne saurait être invoqué contre l'authenticité de la thorah, pas plus que l'entrée en matière du chapitre dont nous traitons ne saurait constituer une preuve contre l'unité du texte. Le chap. XIV se rattache au chap. XIII comme se rattachent entre eux deux chapitres d'une même histoire, qui passent d'un sujet à un autre.

Ce qui constitue l'unité de notre texte, c'est la grande figure d'Abraham que nous quittons au chap. XIII à Mamré, appliqué au soin du culte de Dieu, et que nous retrouvons au chap. XIV, où? à Mamré. C'est là qu'on vient lui dire que des ennemis ont enlevé son neveu.

« Aussitôt qu'Abraham apprit que son parent avait été fait » prisonnier, il arma les plus exercés de ceux qui étaient nés » dans sa maison, au nombre de 318, et les poursuivit (les » rois) jusqu'à Dan... Il ramena tout le butin, ainsi que son » parent Lot avec son bien, les femmes et le peuple [3]. »

[1] *Num.* XIV, 21.
[2] *Gen.* XIII, 13.
[3] 14-16.

Voilà donc Abraham qui nous est montré comme guerrier et comme guerrier habile et victorieux. Nous ne le connaissions encore que comme pasteur. Est-ce que tout ce qui sert à nous peindre au complet le caractère du héros qui fait le sujet d'une histoire, ne fait pas partie intégrante de cette histoire? La réponse n'est pas douteuse et dès lors il n'est pas douteux non plus que notre chapitre ne se rattache essentiellement au chapitre qui le précède. Mais, nous objecte-t-on, ce chapitre ne peut être authentique, puisqu'il y est dit qu'Abram poursuivit l'ennemi jusqu'à Dan et que Dan n'existait pas encore au temps d'Abraham. — Et pourquoi voulez-vous qu'il n'existât pas au temps d'Abraham? — Parce qu'il est dit dans les livres de Josué et des Juges [1] : « Les fils de Dan » montèrent et combattirent contre Leschem, s'y établirent et » donnèrent à Leschem le nom de Dan, du nom de Dan leur » père. » — Très-bien; voilà donc un *Dan Leschem*. Est-il dit qu'il ne doive y avoir que ce seul Dan? Non. N'y en a-t-il pas un autre? Oui; car je lis, II *Rois* XXIV, 6 : « et ils vinrent à » *Dan Jaan*. » — Nous attendrons longtemps avant qu'on nous prouve que ce n'est pas là une preuve décisive.

Ce chapitre XIV contient encore un grand nombre d'autres signes d'une authenticité incontestable, bien qu'ils soient contestés par Bohlen. Ce critique porte tant d'étourderie dans ses négations que le plus souvent on est empêché de le prendre au sérieux. Il dit des choses incroyables, par exemple, par rapport à cette expédition des quatre rois assyriens [2] contre les cinq rois de la Pentapole, dont la narration est si évidemment authentique pour le fond comme pour la forme. Pour le fond, parce que l'événement est tout à fait dans les mœurs des populations de l'Orient; pour la forme, parce que dès les premières paroles: « Il arriva dans le temps d'Amraphel, etc., » on voit que pour déterminer la chronologie de l'événement, il suffit à l'auteur de nommer les rois qui y jouent le rôle principal. Il y a là une bonne foi historique que la critique même de Noeldeke [3], ne parviendra pas à rendre suspecte,

[1] Jos. XIX, 47; *Judd.* XVIII, 29.
[2] Josèphe, *Ant. jud.*, I, 9.
[3] Voir la 3e partie des *Untersuchungen zur Kritik des Alten Testaments*, 1869.

bien qu'il la croie et dise « rigoureusement scientifique, *streng* » *wissenschaftlich.* » La narration est suspecte à Bohlen [1], parce qu'il n'est pas croyable que « les puissants dominateurs de » l'Asie supérieure » aient réuni leurs forces et fait la guerre en personne à des rebelles dont le pays n'occupait qu'une superficie de quelques lieues. Bohlen n'étant plus de ce monde, je prie M. Noeldeke, qui soutient la même thèse, de me dire où il y a dans le texte que les rois Amraphel, Arioch, Kedorlaômer et Tidal furent des puissants dominateurs de l'Asie supérieure : *die machtigen Herrscher Ober-Asiens.* Bohlen qui prend la *Genèse* pour une légende, ne craint pas de s'inspirer d'une légende, quand cela lui est commode. Le *Yaschar* qui est une légende et n'a d'autorité que comme telle, dit en effet que les quatre rois alliés mirent en campagne une armée de 800,000 hommes [2]. L'exagération est visible. C'est sans doute une faute de copiste, car, ailleurs, cette même légende, nous montre deux de ces rois se combattant et ne pouvant réunir chacun que quelques milliers d'hommes [3]. Je crains donc que ces puissants dominateurs ne se réduisent tout bonnement à des chefs de tribus tant Chaldéennes qu'Aryennes. Il est étonnant que cette réflexion ne soit pas venue au savant Noeldeke.

En effet, on ne saurait inférer l'importance de ces *méleks* du titre de l'un d'entre eux, appelé « roi des nations מֶלֶךְ גּוֹיִם » *melek goïm.* » Les titres orientaux ne tirent pas à conséquence; l'hyperbole en a toujours été le plus bel ornement. C'est connu.

Quelque puissants qu'ils aient été d'ailleurs, Abraham pouvait les battre avec le peu de monde qu'il avait. Est-ce que Kléber ne battit pas, dans ces mêmes parages, avec 1,500 français une armée de 50,000 hommes dont plus de moitié de cavalerie? On pourrait citer bien d'autres exemples tout aussi concluants pour la vérité historique de notre texte. Demandez à notre armée d'Afrique.

Puis, il n'est pas vrai que ces rois ne venaient que pour châtier de leur défection les rois de la vallée de Siddim. Ils avaient d'autres visées encore, et de ce que leur course s'é-

[1] *Genesis*, p. 168 seqq.

[2] Le *Yaschar*, trad. p. M. Drach, *Diction. des Apocryph.*, II, col. 1124.

[3] *Ib.*, col. 1119.

tendit jusqu'à la péninsule du Sinaï [1], nous sommes peut-être en droit de conclure qu'ils voulaient marcher sur les traces des peuples ou hordes qui antérieurement déjà avaient entrepris d'envahir l'Égypte. Le nom du chef de l'expédition, Kedorlaômer peut prêter à cette supposition. Quoiqu'il en soit, sans entrer à ce sujet dans une discussion pour laquelle les éléments nous seront peut-être offerts quelque jour par la fortune qui préside aux fouilles, mais qui, pour le moment, serait intempestive (considération qui n'est pas venue entraver M. Noeldeke dans sa critique négative), je reviens à Bohlen qui, pour prouver que l'histoire de l'expédition des quatre rois est imaginaire, assure hardiment que : « le pays que ces rois voulaient conquérir, n'existait pas, *war gar nicht vorhanden*, car les villes abîmées n'existent absolument que dans la légende, *durchaus nur in der sage*, et la mer Morte a de tout temps été connue des Hébreux comme telle. »

Avions-nous raison de dire que Bohlen vous empêche de le prendre au sérieux? Où donc est-il dit que la mer Morte a de tout temps existé pour les Hébreux? Ne résulte-t-il pas au contraire des paroles du texte : « Tous ceux-ci se joignirent dans » la vallée de Siddim qui est la mer salée [2], » que l'auteur et par conséquent les Hébreux aussi savaient que la vallée de Siddim n'a pas toujours été la mer salée, mais qu'elle l'est devenue postérieurement à l'histoire dont il est question dans ce chapitre? Et puis de ce que la mer Morte a toujours existé, (il pouvait y avoir de tout temps un petit lac dans la vallée de Siddim, cela est probable [3]), vous concluez tout de travers que la Pentapole n'a jamais existé. Est-ce que la Pentapole ne peut avoir occupé un autre emplacement que celui de la mer Morte? Mais il me semble, et Reland [4] l'a déjà solidement démontré, que cela résulte fort clairement du texte précité, puis

[1] XIV, 6.

[2] *Ib.*, 3.

[3] Je dis, cela est probable, mais cela n'est pas certain, et on ne peut pas l'établir par la configuration actuelle de la contrée. Les phénomènes volcaniques peuvent avoir donné à ce pays un tout autre relief que celui qu'il eut d'abord, de sorte que le Jourdain a fort bien pu se jeter dans la mer Rouge.

[4] Relandi *Palæstina ex monumentis veteribus illust.*, p. 187 sqq. Norimbergae, 1716.

de ce que jamais la mer Morte, longtemps d'un niveau très-élevé, nous dit la géologie, n'est indiquée par une expression quelconque, ni par la plus légère allusion, quand les écrivains sacrés parlent de la destruction de la Pentapole. Voyez entre autres *Deut.* xxix, [illegible] *n.* ii, 9; *Luc.* xvii, 29; II, *Ep. de S. Pierre*, ii, 6. C'est toujours de feu, de soufre, de sel et de cendres qu'il est question; jamais d'eau.

D'ailleurs l'historien, par cela même qu'il dit : « Tous ceux-» ci (c'est-à-dire les rois de Sodome, d'Amara, d'Adma, de » Tseboïm, de Tsoar, v. 2), s'assemblèrent dans la vallée de » Siddim qui est la mer salée, » ne nous autorise pas à conclure que la Pentapole était située dans la vallée de Siddim. Si la Pentapole était dans la vallée de Siddim, il me serait malaisé de comprendre comment l'auteur qui connaît si bien la contrée, ainsi qu'il résulte du chap. xiii, 10-12, ait pu dire une chose qui revient à ceci : Les rois de la Pentapole, qui est située dans la vallée de Siddim, s'assemblèrent dans la vallée de Siddim. Il y a là quelque chose qui cloche, qu'on me passe l'expression, et il est bien plus naturel de penser qu'à la manière de l'Orient les 5 villes étaient situées sur le versant des hauteurs qui entouraient la vallée de Siddim. J'ai lu, il me semble, que cela a été en effet constaté par les récentes explorations de M. de Saulcy, et on peut en outre très-bien l'inférer du verset 8 : « Alors le roi de Sodome et le roi d'A-» môra, le roi d'Adma, le roi de Tseboïm et le roi de Bela, qui » est Tsoar, sortirent et se mirent en ordre de bataille contre eux » dans la vallée de Siddim. » Du reste, la nature du sol de cette vallée remplie de puits de bitume ou d'asphalte [1] (*beeroth hemar*), ne permet pas de supposer qu'il ait pu servir d'assiette à cinq villes quelque petites qu'on les suppose; il ne fait pas bon respirer dans le voisinage de ces puits [2], dont la présence n'empêche cependant pas le sol d'être fertile. Mais c'en est assez, pour le moment, sur un sujet que le chap. xix ramènera sous notre plume. Notons seulement encore ici une remarque de Tacite qui corrobore le résultat des explorations de M. de Saulcy : « *Non loin de là,* dit-il, (du lac de bitume) sont

[1] *Genèse*, v, 10.
[2] Cf. Ammian. Marcell., lib. xxiii, cap. 6.

» les campagnes qui, autrefois fertiles et peuplées de grandes » villes, dit-on, furent frappées par la foudre et entièrement » brûlées [1]. »

Chapitre IV.

Venons au chap. xv. Ici encore la critique trouve à redire sous le rapport de l'unité avec le chap. xiv, quoiqu'elle n'y insiste pas trop. Somme toute, elle semble vouloir laisser au lecteur à se décider par lui-même. C'est fort sage; aussi n'hésitons-nous pas à nous prononcer pour l'affirmative, parce qu'en effet la transition : « *Après* ces événements, etc. [2], nous fait passer sans secousse à d'autres épisodes de la vie d'Abraham, et toujours dans l'ordre historique. Que la chronologie ne soit pas indiquée d'une manière plus précise, que nous importe? Il suffit qu'elle soit indiquée, et que nous voyions que les événements se succèdent avec ordre. Il y a donc toujours la main d'un seul et même historien, parfaitement maître de son sujet; et que cet historien continue à rapporter une histoire réelle et non des mythes ou d'autres imaginations, c'est ce que nous voyons dès l'abord par ce trait de mœurs, caractéristique de cette haute antiquité, d'après lequel l'esclave né dans la maison était l'héritier de son maître, si celui-ci mourait sans enfants. » Tu ne m'as pas donné » d'enfants, » dit Abram à Jéhovah, « ainsi le fils de » ma maison (בן־ביתי *ben bethi*) sera mon serviteur [3]. » Que *ben bethi* est synonyme d'esclave ou de serf, c'est ce qui résulte du verset qui précède, « où le fils de ma maison, » est désigné par בן־משק ביתי *ben meschek bethi*, fils de la possession de ma maison ; ce qu'au moyen âge on aurait expliqué par « homme de la glèbe. »

Bohlen [4] et Staehelin [5] veulent cependant avoir découvert une preuve que ce chapitre n'est pas authentique, et cette preuve, c'est que le v. 19 fait mention des Kénites, qui, d'après *Juges* I, 16, ne descendaient que du beau-père de Moïse.

[1] Haud procul inde *campi, quos ferunt olim uberes, magnisque urbibus habitatos, fulminum jactu arsisse* (Tacite, *Historiar*. l. v, c. 7).

[2] *Gen*. xv, 1.

[3] *Ib*., 3.

[4] Ouv. c., p. 182.

[5] Ouv. c., p. 110.

Mais ils ont mal lu; le beau-père de Moïse ne s'appelait pas Keni, il est nommé le Kénite ou Kénien הקיני *ha Keni*, d'après les LXX, ce qui s'accorde avec le texte dont la leçon porte בני קני *bene Keni*, les fils *du* Kénite. D'ailleurs, quand même on voudrait lire comme les critiques précités : les fils *de* Keni, on n'aurait pas pour cela raison contre la *Genèse*, car la preuve que les Kénites existaient avant l'époque où l'on veut placer leur origine, se trouve *Nombres*, XXIV, 21.

Une autre preuve de la non authenticité de ce chapitre, on croit la découvrir dans le sacrifice qu'accomplit ici Abraham. Ce sacrifice rappellerait, suivant la critique, les lois qui furent établies plus tard en Israël, et à ces lois se rapporteraient aussi les usages et les rites religieux dont l'historien fait mention dans les chapitres précédents, tels que l'offrande des prémices par Caïn et par Abel, l'offrande de la dîme par Abraham, etc. [1]. Mais d'abord nous demanderons, s'il n'est pas plus logique de penser que ce sont les lois établies postérieurement qui se rapportent à ces faits de la Religion primitive? Est-ce que jamais une loi s'établit comme un champignon pousse du sol, sans avoir des racines dans les mœurs et les usages du peuple où elle se produit? Parlez-en aux légistes; ils vous diront qu'à toute loi il faut des précédents, et ils ont toujours procédé par la voie historique. Le législateur des Hébreux a fait de même; il a établi son système sur une base réellement historique, et la preuve irréfragable, c'est que la théocratie a duré 13 siècles en Israël et qu'elle se continue depuis 18 siècles dans l'Eglise, toujours et partout identique à elle-même.

Puis on voit fort bien que ces mœurs et ces usages religieux des temps primitifs, quoiqu'ils ressemblent aux lois du *Lévitique*, des *Nombres* et du *Deutéronome*, n'en sont cependant pas la copie. Ils leur ressemblent assez pour que nous puissions dire : telle loi procède de tel usage; mais jamais assez pour qu'il nous soit permis de soutenir que tel usage s'est modelé sur telle loi. Du premier regard on voit que l'usage est le plus ancien en date. Ainsi, par exemple, ici pour le sacrifice d'alliance d'Abraham, où il y a une véritable *tran-*

[1] Hartmann, *Ouv. c.*, p. 696 seqq.

saction : לַפִּיד אֵשׁ אֲשֶׁר עָבַר בֵּין הַגְּזָרִים הָאֵלֶּה « une flamme de » feu qui *passa entre* ces morceaux [1]. »

Cette représentation symbolique complète de l'alliance que les deux parties contractent est tout à fait antique et n'existe déjà plus dans les sacrifices d'alliance des temps théocratiques proprement dits; on ne l'y retrouve en quelque sorte qu'en abrégé, et sous la forme conventionnelle de l'aspersion de l'autel et du peuple avec le sang de la victime [2]. On voit par S. Cyrille d'Alexandrie [3] que la coutume de consacrer une alliance en passant au milieu des victimes partagées en deux, vient des Chaldéens : *mos erat Chaldaeis*, et comme Abraham était né parmi les Chaldéens, nous avons ici une preuve de plus de l'authenticité de notre histoire. On voulait indiquer par ce passage au milieu des victimes divisées, qu'on était consentant à être traité comme elles, si l'on venait à manquer au contrat [4], et cela est visible par les paroles que nous rapporte Tite-Live du *fécial*, à l'occasion du sacrifice d'alliance qui eut lieu pour le traité entre Albe et Rome. « Si le peuple » Romain, dit le prêtre, s'en écarte le premier, que le même » jour Jupiter le frappe comme je frappe aujourd'hui ce porc [5]. » Mais la représentation symbolique complète telle qu'elle est décrite ici dans la *Genèse*, n'était déjà plus connue dans la Rome primitive, pas plus qu'en Grèce au temps d'Homère [6]. Au temps de Sophocle, on en conservait cependant encore le souvenir traditionnel, car on trouve dans l'*Antigone* de ce poète le vers que voici :

Καὶ πῦρ διέρπειν, καὶ θεοὺς ὁρκωμοτεῖν [7].

Et per ignem transire et Deos jurare.

Le passage au milieu des hosties divisées ne se pratiquait pas, et le terme *transactio* nous conduit ainsi, par son étymologie historique, au berceau de la langue latine, au cœur de l'Asie.

[1] Gen. xv, 17.

[2] V. Exod. xxiv, 6-8.

[3] *Contra Julianum*, lib. x, c. 10, *Patr. grecq.*, t. 76, p. 1054. Voir Juliani *Opera quæ supersunt*. p. 349. Lipsiae, 1696,

[4] D. Calmet, *Comment. sur la Genèse*, p. 145.

[5] Livii, *Hist.* l. i, c. 24.

[6] *Ilias*, I, v. 460 sq.

[7] Soph. *Antig.*, v. 271.

Une autre objection qu'on fait contre l'authenticité de ce chapitre, et c'est de Wette [1], qui la fait, c'est qu'il forme double emploi avec le chap. XVII; il n'en serait qu'une imitation poétique. Comment tirer une pareille conclusion de ce que dans les deux chapitres la question de l'alliance de Jéhovah avec Abraham forme le fond du texte? On ne voit donc pas que tout est d'ailleurs différent! Que dans le chap. XV, cette alliance se conclut : « En ce jour, Jéhovah fit une alliance avec »Abram [2], » et que dans le chap. XVII, elle est conclue : « Voici, »mon alliance (est) avec toi ? » Que dans le chap. XV la vertu de cette alliance est toute dans l'avenir, dans la délivrance de la postérité d'Abraham d'une captivité ou d'une servitude qui durera 400 ans; tandis que le chap. XVII scelle le contrat par un signe positif et actuel, la circoncision? On ne comprend pas quelle peut ici être la part que De Wette attribue à son poète; mais on peut avec raison se demander, si De Wette sait bien lui-même ce qu'il dit. Et quant à la prophétie de la captivité dont Bohlen [3] croit pouvoir embarrasser ceux qui soutiennent que la *Genèse* est l'œuvre de Moïse, parce que dans ce cas elle serait, dit-il, un *vaticinium post eventum*, on ne voit pas trop comment une telle prémisse nécessite une telle conséquence. Est-ce que ceux qui croient que Moïse est l'auteur de la *Genèse* supposent un seul instant qu'il ait inventé la *Genèse ?* Non : donc votre *prophétie après coup*, chose qui, selon vous, est implicitement avouée par ceux qui reconnaissent en Moïse l'auteur de la *Genèse*, est un miracle de non-sens, et c'est un non-sens à une plus haute puissance encore, si on attribue la prophétie à un écrivain des temps postérieurs à Moïse, parce qu'alors la prophétie étant accomplie, on ne pouvait avoir aucune espèce d'intérêt à faire une pareille révélation posthume. L'auteur n'aurait pas fait ses frais d'invention, chose à laquelle visent cependant les menteurs et les charlatans. A défaut du bon esprit, ils veulent avoir celui de faire fortune, et ils sont assez effrontés pour nous vanter cet esprit-là : *corrumpere et corrumpi, seculum vocatur* [4].

CHARLES SCHOEBEL.

[1] *Beiträge* etc., s. 77 seqq.
[2] XV, 18.
[3] *Genesis*, p. 178.
[4] Tacit., *de Mor. Germ.*, c. XIX.

Histoire naturelle.

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

2e ARTICLE [1].

I. Réfutation du système de Huxley.

L'anglais Huxley est le continuateur de Darwin.

Je viens de lire la traduction française de son livre, qui poursuit par un de ses côtés la thèse du transformisme.

Le traducteur, M. Dally, la corrobore dans une longue introduction. Il a voulu donner la raison philosophique du matérialisme. Vous y voyez briller des lumières comme celles-ci : Il dit avec Alfred Maury : *Supprimez le monde et l'Être suprême ne devient plus nécessaire. Le néant seul peut être conçu.*

Mais de quel droit suppose-t-on que l'Être nécessaire ne se suffit pas à lui-même, et que l'infini n'est pas indépendant du fini?

Comment soutenir contre le sens commun, que l'ordre universel et une existence éternelle trouvent leur principe et leur raison dans une matière brute et inconsciente d'elle-même. Quoi! la sagesse, la raison, l'ordre, vivent de l'absence de raison! Vous ne voulez pas de la création de la matière *ex nihilo*, et vous admettez ce qui est infiniment plus difficile la naissance de l'intelligence *ex nihilo*, comme si la matière pouvait produire ce qu'elle n'a pas! Vous admettez même que le monde marche comme s'il était conduit par une sagesse et une intelligence dont on ne peut pénétrer la profondeur, les admirables effets, et cela sans qu'elle ait l'intelligence; avant de nous déposséder de nos croyances donnez vos preuves.

M. Dally en a si peu qu'à la page 15, il déclare positivement : *des causes nous ne savons rien*. Avouez du moins qu'il y en a une, et n'admettez plus d'effets sans causes, et d'ordre sans ordonnateur.

[1] Voir le 1er article au N° de décembre dernier, t. xx, p. 448 (5e série).

M. Dally ne se rendra pas : Il regarde *comme dangereuse l'hypothèse d'une force unique dont l'action secrète déterminerait les formes apparentes des choses.*

Voilà une théophobie bien caractérisée. Cela veut dire qu'on doit se passer de Dieu et qu'on peut expliquer scientifiquement l'univers sans lui. Mais si Dieu y est réellement comme le sens commun le veut, les phrases superbes ne l'en chasseront pas, et comme Dieu est la première et fondamentale vérité, les vérités dérivées ne se débrouillent pas si ce n'est à la clarté de cette source lumineuse.

M. Dally va nous en donner la preuve. Quoi qu'il ne *sache rien des causes*, il en a imaginé une ; et vous allez juger cette invention qui doit supplanter la Divinité.

La voici : *la plus simple est d'admettre que les germes d'un monde organique dispersés dans l'espace se sont développés le jour où ils ont trouvé dans les mers primitives, ou sur le sol les conditions nécessaires à leur éclosion* (p. 21). Mais les mers elles-mêmes et les continents et les mondes viennent-ils aussi d'un œuf ? Convenons que ces œufs, en germes, se promenant dans les espaces pendant une éternité et qui trouvent enfin l'à-propos d'une mer et d'un sol tout préparés, remplacent bien avantageusement notre Dieu tout-puissant.

Mais avec ce système de germes partout répandus, nous devons avoir des générations spontanées à l'infini. Pourquoi n'en trouve-t-on nulle part ?

Et on nous dit gravement que c'est là de la science ; et que l'idée de Dieu n'est pas scientifique !

Laissez s'il vous plaît ces Messieurs entrer dans quelques détails et vous aurez de plus en plus une idée de la force et de la lucidité de leur science.

Tout ce système de Darwin et de son école repose sur cette formule qui favorise le transformisme : *les organes ne sont pas faits pour les fonctions, mais les besoins déterminent et font les organes.* Ce jargon métaphysique se réduit à ce cercle vicieux. Il faut se servir des organes avant de les avoir. En effet, que sont les organes sans besoins ? et y a-t-il des besoins avant l'existence des organes ? *Ignoti nulla cupido.*

Les organes ne sont pas faits pour la fonction, c'est comme

si on nous disait : Vos yeux n'ont pas été faits pour voir, vos oreilles pour entendre, votre langue pour parler, ni vos pieds pour marcher, c'est un heureux hasard qui les a adaptés aux besoins, et ce sont les besoins qui les ont déterminés et perfectionnés. Dans la confection du monde le hasard n'a eu aussi que des chances heureuses à l'infini, et pas une chance de désordre. Jamais les yeux ne se sont placés aux pieds. Jamais les muscles n'ont pris naissance pour entraver les mouvements ; mais c'est par hasard qu'ils se sont adaptés aux mille combinaisons de la dynamique les plus admirables pour exécuter tous nos mouvements [1].

Cette étrange hypothèse est donc absurde dans son principe, elle l'est encore dans les conséquences. Les transformistes veulent que tous les organes s'en aillent toujours en se perfectionnant. Nous admettons le perfectionnement d'un individu dans la limite de ses facultés et puissances natives ; mais nous repoussons la transformation des organes de l'espèce, et nous répondons par l'histoire. Les Grecs du temps de Périclès qui élevèrent le Parthénon avec ses merveilles, et qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, avaient assurément tous leurs sens bien fins et bien développés ; demandez donc aux Athéniens du 19e siècle si, pendant 3,000 ans d'exercices leur regard est plus fin, leur œil plus délicat.......? Demandez aux peuples les plus civilisés qu'ils produisent des œuvres, qui s'élèvent à cette perfection. Il suffit de faire ces rapprochements pour ruiner les principes fondamentaux du transformiste.

Laissons la philosophie de M. Dally et demandons à M. Huxley s'il a rendu plus plausible la thèse de M. Darwin et s'il nous prouve que l'homme n'est que le premier du singe.

L'ouvrage de M. Huxley comme celui de M. Darwin est d'un homme habile et bien renseigné sur la matière qu'il traite, et on ne regrette que plus vivement qu'il donne à son talent une fausse direction. Après toutes les peines qu'il a prises en faveur de ses singes, ses bien aimés clients, qui, cependant

[1] Il faut remarquer que les matérialistes copient ici Lucrèce, qui dit la même chose ; voir son texte dans les *Annales*, t. VII, p. 470 (5e série).

ne devaient pas espérer un avocat aussi distingué, nous ne voyons pas qu'il faille modifier les conclusions que nous avons posées plus haut, qui établissent la supériorité incomparable de l'homme sur le singe.

Bien au contraire ces conclusions se fortifient encore.

L'ouvrage d'Huxley nous fournit des renseignements très-nombreux et très-précis qui, sur plusieurs points, rendent la différence entre les deux espèces encore plus tranchée.

Il résulte de l'ensemble des faits qui y sont réunis pour déterminer les mœurs et les habitudes des singes, que leur activité et leurs aptitudes ne peuvent se mouvoir que dans un cercle très-restreint. Le singe c'est un grimpeur. Il n'est point conformé pour vivre habituellement sur la terre. Il y marche péniblement. Sa marche n'a pas la sûreté qu'il possède sur les arbres. « Sur la terre, dit Huxley, il ne peut s'avancer que » par sauts successifs, il chemine en se dandinant à droite et » à gauche, le plus souvent il pose ses mains des membres » antérieurs sur la terre, quelquefois il met ses mains sur le » cou, et jamais il ne parvient à obtenir la position vraiment » verticale de l'homme. Ses deux énormes membres anté- » rieurs l'entraînent vers la terre [1]. » Ajoutons à cette considération ce que nous avons constaté plus haut avec les naturalistes et ce qui est admis par Huxley, que le singe manque de calcanéum, que dans sa marche sur la terre ses deux pieds des membres inférieurs se posent sur le bord extérieur et non à plat; que les muscles fléchisseurs des cuisses sont attachés de manière à se prêter bien mal à la marche verticale, et il faudra déjà conclure que les plus parfaits des singes ne sont pas faits pour vivre habituellement sur la terre. Mais la scène change tout à coup à leur avantage si vous les considérez voyageant d'arbre en arbre dans les forêts.

J'ai dit que l'arbre était la vraie cité du singe ; grâce aux nombreux renseignements que je trouve dans Huxley cette vérité va devenir saisissante.

On ne trouve les singes que dans les forêts épaisses de l'Asie ou de l'Afrique équatoriale (p. 128). Il ne mange aucune espèce de chair, c'est sur les arbres qu'il trouve à

[1] Huxley, p. 131-132.

peu près toute sa nourriture, des noix et d'autres fruits. C'est sur les arbres qu'il trouve une retraite contre ses agresseurs. Il sait y trouver des moyens de défense ; il brise les branches et en envoie les éclats sur ceux qui le poursuivent, il cueille les fruits quelquefois épineux et les lance avec force. Tous les singes fuient devant leurs adversaires même moins forts qu'eux parce qu'ils préfèrent la sécurité de leur retraite sur leurs arbres protecteurs. Il n'y a d'exemption que pour les Gorilles mâles qui ont une force et une cruauté exceptionnelles (p. 133).

Je trouve encore dans Huxley une page des plus intéressantes pour nous donner une idée vraie de cet animal.

On peut en quelque sorte l'appeler aérien, car il semble effleurer à peine les branches au milieu desquelles il exécute ses mouvements.

Il est presque impossible de trouver des mots qui donnent une idée de la vélocité et de la grâce adroite de ses mouvements ascensionnels. Ses mains et ses bras sont ses seuls organes de locomotion. Son corps suspendu comme par une corde, étant soutenu d'une main (la droite par exemple), il se lance, par un mouvement énergique à une branche lointaine qu'il saisit de la main gauche. Mais cet appui n'est que momentané ; l'impulsion nécessaire pour un nouvel élan est acquise. La branche désirée est de nouveau saisie par la main droite et quittée instantanément et ainsi d'une branche à l'autre. De cette manière, le singe franchit des espaces de 12 et de 18 pieds avec la plus grande facilité pendant des heures, sans la plus légère apparence de fatigue, et il est évident que si l'espace était plus grand, il pourrait franchir des distances excédant de beaucoup 18 pieds ; de sorte que l'étonnante assertion de Duvancel, qu'il a vu ces animaux se lancer d'une distance de 40 pieds d'une branche à une autre, peut être tenue pour vraie. Parfois, en saisissant une branche dans sa course, il se jette par la force d'un bras en tournant autour de cette branche et fait cette évolution avec une telle rapidité, que l'œil ne peut le suivre ; et il reprend ensuite sa course avec une nouvelle rapidité. Il est curieux d'observer avec quelle soudaineté s'arrête le Gibbon quand il semblerait que la

valeur acquise par la rapidité et par la distance de ses sauts d'escarpolettes dût exiger une diminution graduelle de ses mouvements ; c'est tout d'un coup, au milieu de cette course furieuse, qu'une branche est saisie, le corps soulevé et qu'on le voit comme par un effet magique, tranquillement assis, en embrassant une branche de ses pieds. Tout aussi soudainement il se lance de nouveau dans l'espace. Les faits suivants donneront quelques notions sur sa dextérité et sur sa vélocité.

Un oiseau vivant fut lâché dans la cage d'une femelle, elle étudia son vol, puis fit un long saut à une branche distante, saisit l'oiseau d'une main à son passage et de l'autre atteignit la branche, cette double visée à l'oiseau et à la branche étant aussi facilement atteinte que si un seul but avait occupé son attention. On peut ajouter qu'après lui avoir enlevé la tête d'un coup de dent, elle lui arracha les plumes et qu'ensuite elle le rejeta sans même tenter de le manger. Dans une autre circonstance, cette femelle s'élança d'une perche à travers un espace qui mesurait au moins 12 pieds de large, contre une croisée qui, pensait-on, devait être immédiatement brisée. Il n'en fut point ainsi, à la grande surprise de tous les spectateurs ; elle étreignit avec ses mains l'étroite charpente qui existe entre les carreaux, puis, au bout d'un instant, saisit le mouvement opportun et se lança de nouveau dans sa cage qu'elle avait quittée; ce qui exigeait non-seulement une grande force mais la plus merveilleuse précision.

Un savant qui embrasse avec joie le système de la parenté de l'homme avec le singe, Charles Vogt a eu cependant le courage de signaler les différences entre l'homme et le singe. Je ne citerai que les traits principaux : « Ce qui distingue absolument l'homme du singe c'est la station verticale, qui est » chez lui une propriété essentielle à sa nature, au lieu que le » singe ne l'occupe qu'accidentellement et lorsqu'il y a été » contraint par l'éducation. Chez l'homme les bras pendent » librement le long du corps, et se prêtent aisément à toutes » sortes de fonctions....... Chez les singes au contraire la main » antérieure est aussi bien que celle de derrière un appareil » propre à saisir et à grimper. S'il veut marcher sur le sol

» uni il est obligé de s'appuyer après quelques pas sur ses » mains antérieures, ce qui lui donne une position oblique. »

Je n'insiste pas sur les nombreuses et considérables différences de longueur des membres non-seulement dans leur ensemble mais donnant le détail des chiffres pour chaque portion. L'homme, toute proportion gardée, a le bras plus court, la jambe plus longue et plus forte que le singe. Si l'homme veut occuper la station quadrupède il faut qu'il allonge ses bras et replie ses jambes. (Cette marche lui est interdite par sa structure).

Marmester désigne le pied comme le trait distinctif de l'homme.

Par rapport au développement des deux parties dont se compose la tête, le crâne et la face chez l'homme, la première l'emporte considérablement sur l'autre, au lieu que chez le singe leur développement est égal, ou plutôt la face l'emporte sur le crâne.

M. Vogt mesure ensuite les deux espèces de crânes sous toutes leurs formes et dimensions et en fait sortir une multitude de différences dont nous avons déjà fait remarquer un bon nombre.

Nous trouvons dans M. Reusch une réfutation très-claire d'un endroit important du livre d'Huxley : c'est celui où il reproduit avec beaucoup d'art par un dessin bien étudié les crânes des diverses espèces de singes placés sur une ligne droite en gradation ascendante qui se termine par le crâne humain de telle sorte qu'à la première vue l'homme est à la même distance au-dessus du Chrysotrix que celui-ci est au-dessus des Gorilles. Mais le docteur réduit à sa juste valeur cette gradation trop prétentieuse.

Si nous désignons, dit-il, les divers degrés de développement par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, nous aurons à peu près 15 pour le cerveau de l'homme. On peut dès lors dire, il est vrai, qu'il y a moins de distance entre 10 (Gorille), et 15 (Hommes), qu'entre 10 et 1 (le Semur), mais qu'alors on oublie la circonstance très-importante qu'entre le Gorille et le Semur il y a une longue série intermédiaire et que l'on n'a pas de série entre le Gorille et l'Homme.

Cela est si vrai que Huxley lui-même a fait l'aveu ailleurs que les différences entre le crâne d'un homme et celui d'un Gorille sont énormes [1].

Dans le même travail, M. Vogt avec une sincérité très-nette confirme toutes les autres différences entre les deux espèces, que nous avons fait connaître dans le précédent article d'après les meilleures autorités. Il est vraiment étonnant qu'après cet aveu Charles Vogt conserve encore l'espoir de découvrir une parenté entre nous et les singes.

Cet esprit d'ailleurs si brillant est obscurci par une espèce de passion pour l'athéisme. Mais il y a un autre point de vue, dit le docteur Reusch, et la science ne peut en faire abstraction, c'est que l'homme est doué d'une âme intelligente et libre et cette prérogative fait que l'homme ne doit être rangé absolument ni dans la classe des mammifères, ni dans le cercle des vertébrés, ni même dans le règne animal. Il forme à lui seul un règne particulier dans la nature, comme l'admettent Isidore-Jeoffroy Saint-Hilaire et M. Quatrefages. Il faut croire que M. Vogt est terriblement embarrassé par cette supériorité si visible dans l'homme puisqu'il a eu recours pour déguiser cette supériorité à une sottise inexprimable, dit M. Reusch. Que dire de lui quand il avance : « que les coups que les » jeunes ours reçoivent des vieux prouvent évidemment que » les animaux ont aussi la notion de l'autorité paternelle et » de l'obéissance filiale, et que par conséquent ils ne sont pas » étrangers aux notions fondamentales de la morale humaine » et chrétienne. »

Je ne cite pas d'autres traits aussi beaux que celui-ci qui prouvent clairement le contraire de ce que les matérialistes prétendent.

Les naturalistes ont ici le tort de vouloir décider une telle question sans la philosophie, lorsqu'elle n'est pas précisément du ressort des sciences naturelles.

II. Les Races humaines ne forment pas des Espèces séparées.

Ceux qui soutiennent qu'il y a plusieurs espèces dans le

[1] *Geol Bilder*, p. 63, 142.

genre humain soutiennent une thèse diamétralement opposée à celle du transformisme de Darwin.

Celui-ci veut que tous les êtres vivants ne fassent au fond qu'une seule espèce. Contrairement à cette monstruosité scientifique ceux qui voient dans les races humaines de vraies espèces font fausse route dans les distinctions classiques admises généralement. Selon la juste remarque du docteur Reusch les transformistes ne peuvent être nos adversaires qu'en tombant dans une contradiction. Voilà comment toujours la vérité, abandonnant les excentricités des extrêmes, se trouve dans les sages milieux.

III. Preuves de l'unité de l'Espèce dans la différence des Races.

1re *Preuve.* — Le signe le plus certain que des individus de race différente sont de la même espèce, c'est que les alliances de famille ont lieu et que les enfants sont féconds et que cette fécondité est illimitée; or l'expérience est faite ; elle est faite avec toutes les races; et cette expérience demeurera comme un argument sans réplique. Nous sommes en sécurité. La base actuelle de la science naturelle est assez solide pour n'être pas ébranlée : et comme nous l'avons vu déjà, cette fécondité augmente entre races différentes.

2e *Preuve.* — Elle ressort de l'impossibilité d'établir une ligne de démarcation entre les différentes races. Elles sont toutes reliées entre elles par des transitions insensibles. Aussi, il n'est pas étonnant que les naturalistes ne soient pas d'accord dans leur classification des races.

Il n'y a pas de ligne précise, il n'y a pas même possibilité d'une ligne de démarcation fondée sur la nature et qui soit incontestable pour séparer et distinguer les races. Qui peut dire, dans les intervalles, où finit le Nègre et où commence l'Ethiopien? où finit l'Ethiopien et où commence le Caucasique? Car l'Ethiopien est en terme moyen. Il n'y a dans chaque centre qu'un groupe restreint qui ait le type le plus développé de sa race; et encore dans ce groupe il y a des variétés qui ont des tendances vers les autres races. Toutes les races humaines sont un cercle complet de variétés se

tenant sans interruption par des transitions insensibles. Mais toutes ces variétés, ces nuances, ce plan légèrement incliné qui retient toutes les races, s'arrêtent tout à coup pour laisser un vide, un intervalle marqué entre l'homme et les animaux les plus parfaits au-dessous de lui. Ce que nous disons ici est si vrai et si incontestable qu'un des plus savants naturalistes J. Muller [1] émet les affirmations suivantes :

« Il est impossible d'établir une classification tout à fait » exacte des races humaines. Les signes caractéristiques » indiqués par les savants ne sont ni assez constants ni assez » précis ; on ne connaît point de principes scientifiques pris » dans la nature des choses qui nous permettent de distinguer » les races, comme il en existe un pour les espèces. Blumen- » bach a établi cinq races; mais on ne doit les considérer que » comme des termes extrêmes, autrement on tombe dans » l'arbitraire. Jamais on ne pourra déterminer si les Tar- » tares et les Finnois appartiennent à la race Mongole ou » Caucasique ; on ne sait si on doit ranger les Papanas et les » Al-fourous parmi les Malais ou parmi les Nègres. »

Une autorité non moins considérable se prononce dans le même sens.

« Tant qu'on ne s'occupait que des variations extrêmes, dit » M. de Humboldt, sous la vivacité des premières impressions, » on fut porté à considérer les races non comme de simples » variétés; mais comme des souches humaines originairement » distinctes. Mais dans mon opinion des raisons plus puis- » santes militent en faveur de l'unité de l'espèce humaine : » savoir les nombreuses gradations de la peau et de la struc- » ture du crâne que les progrès rapides de la géographique » ont fait connaître dans les temps modernes.

» La plus grande partie des contrastes, dont on était si » frappé jadis, s'est évanouie devant le travail de Tédemann » sur le cerveau des Nègres et des Européens, devant les » études anatomiques de Vrotie et de Neber sur la configura- » tion du bassin.

» Si on embrasse dans leur généralité les nations africaines » de couleur foncée, sur lesquelles l'ouvrage du capitaine Pri-

[1] Cité par Reusch, *ibid.*

» chard a répandu tant de lumière, et si on les compare avec » les tribus de l'Archipel méridional de l'Inde et les îles de » l'Australie occidentale avec les Papous et les Al-fourous, » on voit clairement que les cheveux crépus et la teinte noire » de la physionomie Nègre sont loin d'être toujours associés. » Qu'on suive la classification des hommes en cinq races » adoptées par Blumenbach ou qu'avec Prichard, on en compte » sept, toujours est-il qu'on ne trouve aucune précision du » type d'après un principe fondé sur la nature dans les grou- » pements. On n'y sépare que ceux qui forment en quelque » sorte les extrêmes des diverses configurations et des diverses » couleurs sans se préoccuper des familles des peuples qui ne » présentant pas un type aussi bien accentué, ne peuvent pas » être rangés dans ces classes [1]. »

Des exemples analogues de transition se trouvent chez les Berbères de la Nubie et chez quelques Ethiopiens. Ils sont de la race Caucasique, et ont quelquefois la peau aussi foncée que quelques tribus de la race Nègre. Il y a également une grande analogie entre la couleur des cheveux et l'iris. Ce sont bien des Caucasiques, leur taille est avantageuse ; ils ont le visage ovale et le nez droit ; leurs lèvres, quoiqu'épaisses, ne sont point encore renflées et leurs cheveux, quoique crépus et bouclés, ne sont pas encore laineux comme ceux des Nègres.

Les Nubiens qui habitaient le Condofan approchent encore plus des Nègres. Tous ces peuples cependant sont rangés dans la race Caucasique ; mais qui pourra dire où commence réellement la race Nègre et où finit la Caucasique ?

De même les Esquimaux forment la transition entre la race Américaine et la race Mongolique.

Je me contente de ces exemples ; mais on n'a qu'à consulter les meilleurs auteurs sur ces points, et en particulier le docteur Reusch, et on verra qu'on n'a qu'à se placer géographiquement entre deux races, et on trouvera toujours un point où elles se confondent, et d'où elles marchent par degrés insensibles jusqu'aux extrêmes : Donc il y a des variétés, mais pas de races rigoureusement circonscrites.

[1] *Cosmos*, t. I, p. 379-423, traduction de M. Faye.

3° *Preuve.* — Un autre fait défend au naturaliste d'être trop exclusif dans la définition et la circonscription de la race. C'est qu'au centre même de certaines races on trouve des types d'une race fort éloignée.

Mgr Wiseman nous dit qu'un voyageur vit dans le Horan à l'est du Jourdain une famille dont le père et la mère étaient blancs et ne comptaient pas de Nègre parmi ses ancêtres, tandis que les enfants étaient tous noirs. Il paraît que dans cette contrée les causes externes sont très-favorables à la continuité de cette particularité. La population arabe qui l'habite se distingue des autres tribus de cette nation par un teint généralement plus foncé, des traits plus aplatis et une chevelure plus rude.

Le même auteur ajoute : « Le cas inverse se rencontre également chez les Nègres : on y verrait naître des individus » blancs, et la tendance vers ces exceptions se perpétuerait [1]. » Il y a une mobilité perpétuelle des formes du corps au sein même de chaque race. Il est vrai de dire que le type pur d'une race est assez rare.

Quelle variation parmi nous dans la forme de la figure, du crâne, du nez, de la taille.

Dans les grandes assemblées populaires on est étonné des excentricités de figures que l'on rencontre au centre même de l'Europe.

Et si la dignité humaine permettait qu'on lui appliquât le principe de la sélection, telle que Darwin l'a pratiquée sur les espèces animales pendant plusieurs générations, on trouverait toutes les races sur un point donné de la France, la couleur exceptée; puisque les latitudes font les teintes.

Je crois que cette hypothèse n'a rien de forcé et que sa réalisation produirait d'étonnants résultats.

Aujourd'hui l'homme, on peut le dire, pétrit et façonne certains êtres vivants comme une matière morte. D'un type donné il tire à peu près tout ce qu'il veut. Il rompt l'équilibre naturel de l'organisme, il fait des animaux tout graisse comme le porc de Leicestre, tout os comme le cheval anglais, tout chair comme le bœuf du Durham ; il fait même le

[1] Wiseman, 2e discours; *Hist. nat. de la race humaine.*

bœuf sans corne, qui est un produit artificiel, dit Hollard [1].

Et cependant ces animaux n'ont pu passer dans une espèce voisine, le bœuf reste bœuf, le cheval reste cheval, etc.

Et l'on voudrait avoir une autre mesure pour comparer l'homme !

Il n'y a que la passion qui puisse aller jusque là et ce ne sera jamais de la science.

L'abbé GAINET,
Curé de Cormontreuil.

[1] *Diversité des types humains.*

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEUR RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

LXVI.

7ᵉ *année après Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
23ᵉ *année de la B. Vierge Marie.*
3ᵉ *année du pontificat de Jésus,* à Jérusalem.
9ᵉ *année de Quintilius Varus,* président de la Syrie.
8ᵉ *année d'Archélaüs,* ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.
7ᵉ *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée.
7ᵉ *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconite et de l'Auranite.
759ᵉ *année de Rome : Q. Cœcilius Metellus Creticus* et *A. Licinius Nerva Silianus,* consuls.
50ᵉ *année du règne d'Auguste.*

I. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

La sainte Famille est toujours à Nazareth, et les saints évangiles ne nous révèlent rien de ce que fit alors l'enfant Jésus.

L'*Évangile de l'enfance* (2ᵉ siècle) parle d'une visite que l'enfant Jésus fit dans la boutique d'un teinturier, nommé Salem. L'enfant Jésus ayant vu un tas d'étoffes qui devaient être teintes de diverses couleurs, les prit et les jeta toutes dans la même cuve. « Le teinturier, voyant les étoffes perdues, se mit à » pousser de grands cris et à réprimander Jésus, disant: » Qu'as-tu fait, ô fils de Marie? Tu nous fais tort, à moi et à » mes concitoyens; chacun demandant une couleur diffé» rente, et toi tu es survenu et tu as tout perdu. » Le Sei-

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 325.

gneur Jésus répondit : « De quelque pièce d'étoffe que tu » veuilles changer la couleur, je la changerai. » Et aussitôt il se mit à retirer les étoffes de la chaudière, et chacune était teinte de la couleur que désirait le teinturier. Et les Juifs, témoins de ce miracle, célébrèrent la puissance de Dieu [1].

Évangile de Thomas l'israélite (6e siècle), rédaction manichéenne, gnostique, docète, fait mourir un enfant qui avait fait écouler l'eau que Jésus avait assemblée, et un autre qui l'avait heurté. — Joseph lui tire l'oreille. Jésus lui dit : « Tu as agi » comme un insensé, je suis à toi sans doute ; mais tu ne dois » me tourmenter en rien ; car je suis à toi pour que tu ne » me molestes nullement. » — Zachée veut lui apprendre à respecter la vieillesse et à aimer ses égaux. — Jésus l'étonne, en lui apprenant tout ce qui entre dans la composition de la lettre A. — Zachée en est confondu et rend l'enfant à Joseph [2]. — On voit là que les Juifs enseignaient déjà, à cette époque, les minuties rabbiniques.

II. Événements politiques.

Auguste croyait la guerre de Germanie terminée. Les Pannoniens, en particulier, paraissaient fort tranquilles. « La » discipline et même la langue des Romains, dit Velleius, » étaient répandues chez tous les Pannoniens. La plupart exer» çaient leur esprit et cultivaient les lettres [3], » quand tout à coup les Pannoniens et les Dalmates se révoltèrent et entraînèrent tous leurs voisins. — La peur fut grande à Rome, Auguste lui-même en fut troublé, et il dit en plein Sénat, que si on ne prenait de promptes mesures, l'ennemi serait aux portes de Rome dans dix jours. — La Dalmatie n'étant, en effet, séparée de l'Italie que par le court trajet de la mer Adriatique. — Aussi, on fait des levées, on appelle les vétérans ; on enrôle les affranchis ; on établit un impôt d'un 50e sur la vente des esclaves. — Tibère est chargé de réprimer la révolte. — Germanicus, son neveu et son fils adoptif depuis un an, lui est adjoint en qualité de questeur. — La guerre continue avec des chances diverses de côté et d'autre.

[1] *Dict. des Apocryph.*, t. I, p. 1002.
[2] *Dict. des Apocryphes*, t. I, p. 1144.
[3] Vell. Pater. *Hist. rom.*, II, c. 110.

A Rome, Auguste passe la revue des chevaliers, à laquelle assiste Ovide; puis, poussé par Livie, il sévit de nouveau sur un des membres de sa famille.

Voici ce qu'en rapporte Dion.

« La raison pour laquelle Auguste chargea de la guerre » Germanicus, au lieu d'en charger Agrippa (son petit-fils), » c'est qu'Agrippa avait des mœurs serviles et passait la plus » grande partie de son temps à la pêche (occupation qui l'a- » vait fait se donner à lui-même le surnom de Neptune), que, » de plus, il était prompt à se mettre en colère, éclatait en » injures contre Livie, lui reprochant de n'être pour lui » qu'une marâtre, et accusait souvent Auguste lui-même au » sujet des biens de son père. Comme il ne revenait pas à de » meilleurs sentiments, il fut exclu de la famille impériale; » ses biens furent confisqués au profit du trésor militaire, et » on le relégua lui-même dans l'île de *Planasie*, voisine de » celle de Cyrnus [1]. »

« Livie avait tellement captivé le vieil Auguste, dit Tacite, » qu'il relégua son unique petit-fils, Agrippa Posthume, dans » l'île de Planasia, étranger sans doute aux beaux arts, et stu- » pidement fier de sa force physique, mais du moins innocent » de tout crime. »

Nam senem Augustum devinxerat adeo, uti nepotem unicum Agrippam Posthumum in insulam Planasiam projiceret, rudem sane bonarum artium, et robore corporis stolide ferocem, nullius tamen flagitii compertum (Tac., *Ann.* I, 3).

« Auguste, dit Suétone, transporta dans une île Agrippa, » dont le caractère, loin de s'adoucir, devenait de jour en » jour plus intraitable, et il le fit en outre garder à vue. Il fit » même rendre un sénatus-consulte qui le confinait à perpé- » tuité dans le même séjour, et toutes les fois qu'on lui parlait » d'Agrippa ou des deux Julies, il gémissait et s'écriait: plût » aux dieux que je n'eusse pas pris femme, et fusse encore » sans enfant. Et il ne les appelait jamais que ses *trois abcès*, ou » ses *trois chancres*. »

Agrippam nihilo tractabiliorem, immo in dies amentiorem, in insulam transportavit, sepsitque insuper custodia militum. Cavit etiam senatus-con-

[1] Dion, *Hist. Rom.*, l. LV, c. 32; trad. fr., t. VII, p. 675.

sulto, ut eodem loci in perpetuum contineretur, atque ad omnem et ejus et Juliarum mentionem ingemiscens, proclamare etiam solebat :

Αἴθ' ὄφελον, ἄγαμός τ' ἔμεναι, ἄγονός τ' ἀπολέσθαι (*Iliad.* III, 40).

nec aliter eos adpellare, quam tres vomicas, aut tria carcinomata (Suet., *Aug.*, c. 65).

Velleius, auteur contemporain, mais dont le témoignage est flétri par ses adulations à l'égard de Tibère, s'exprime en ces termes :

« Vers le même temps, Agrippa, que son aïeul avait adopté en » même temps que Tibère, et qui, depuis 2 ans, avait com- » mencé à paraître tel qu'il était, s'étant jeté dans des intri- » gues par sa grande dépravation de cœur et d'esprit, éloigna » de lui le cœur de son père et de son aïeul, et bientôt, comme » ses vices croissaient de jour en jour, il eut une fin digne de » sa fureur. »

Hoc fere tempore, Agrippa, qui eodem die, quo Tiberius, adoptatus ab avo suo naturali erat, et jam ante biennium, qualis esset, apparere cœperat, mira pravitate animi atque ingenii in præcipitia conversus, patris atque ejusdem avi sui animum alienavit sibi, moxque, crescentibus in dies vitiis, dignum furore suo habuit exitum (Vell. Pater, II, c. 112).

Nous verrons plus tard sur cette fin, qu'Auguste ayant fait, à l'insu de Livie, une visite à son infortuné petit-fils, celle-ci accéléra la mort d'Auguste en l'empoisonnant, et Tibère, en arrivant à l'empire, le fit massacrer.

Cependant ces grandes rigueurs d'Auguste, à l'égard de sa famille, étonnaient et exaspéraient les Romains. Nous avons déjà vu que le peuple entier, au milieu du forum, avait demandé la grâce de Julie qu'Auguste refusa. Suétone nous apprend que, cette année, un complot se forma pour les délivrer.

« Audasius et Epicadus, dit-il, voulurent enlever sa fille » Julie et son petit-fils Agrippa, des îles où ils étaient relé- » gués, pour les transporter au milieu des armées. »

Audasius atque Epicadus Juliam filiam et Agrippam nepotem, ex insulis quibus continebantur, rapere ad exercitus (Suet. *Aug.*, c. 19).

II. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Accablé de tant d'événements fâcheux, Auguste a recours

aux dieux et, selon la coutume païenne, sa prière consiste à célébrer des jeux, où le sang humain coulait en abondance.

» Auguste voua aussi les grands jeux (du cirque à Jupiter), » parce qu'une femme, qui s'était entaillé certaines lettres » sur le bras [1], avait fait certaines prophéties, comme inspi- » rée d'un Dieu. Quoiqu'il sùt bien que cette femme n'était » pas inspirée de Dieu, mais qu'elle faisait cela à dessein, ce- » pendant, comme le peuple était en proie à un trouble terri- » ble, à cause de la guerre et de la famine, qui se faisait de » nouveau sentir, il feignit d'ajouter foi lui-même aux paroles » de cette femme, et accomplit comme nécessaires, toutes les » choses qui pouvaient consoler le peuple [2]. »

Voir les autres croyances religieuses un peu plus loin dans l'analyse des *Fastes* d'Ovide.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Rien de remarquable ne se passe chez les Juifs. — Archélaüs pressure durement ses peuples qui, de plus en plus, désirent se soustraire à sa tyrannie et se soumettre à la domination d'Auguste. Un acte de justice et de rigueur d'Auguste, à l'égard de tous les Romains qui entouraient les gouverneurs et pillaient audacieusement les habitants, dut augmenter le désir des Juifs de se soumettre à son empire. Suétone, seul, nous a conservé cet acte de justice.

« Le pédagogue et les serviteurs de son fils Caïus, ayant » profité de sa maladie et de sa mort, pour tyranniser et piller » la province, il les fit précipiter dans le fleuve, avec une » lourde charge au cou. »

Pædagogum ministrosque Caii filii, per occasionem valetudinis mortisque ejus, superbe avareque in provincia grassatos, oneratis gravi pondere cervicibus, præcipitavit in flumen (Suet. *Aug.* c. 67).

Nous avons déjà vu comment Caïus avait chassé, pour le même motif, Lollius, qu'Auguste lui avait donné pour conseil,

[1] Sur les entailles que se faisaient les païens, voir le livre *De Stigmatismo sacro et profano* du P. Raynaud, dans *Opera*, t. XIII.

[2] Dion, *Hist. rom.*, l. LV, c. 31; trad. franç., t. VII, p. 673.

et qui, s'étant donné la mort, n'en avait pas moins laissé à s fille des richesses qui scandalisaient Pline lui-même [1].

V. Analyse historique et philosophique des écrits publiés cette année.

Ovide compose ses *Fastes*.

C'est le plus important et le plus savant des ouvrages d'Ovide. Nous allons l'analyser soigneusement, parce qu'il va nous faire connaître, jour par jour, les pratiques religieuses, officielles et populaires, des Romains. Il ne s'agit pas des croyances ou pratiques superstitieuses de chaque individu, qui étaient innombrables et dont nous avons donné de fréquents exemples, il s'agit des pratiques officielles, des fêtes d'obligation, des réjouissances publiques, qui font la vie, les devoirs, les plaisirs des peuples, et qui sont identifiés avec lui. Quand on aura lu ce court exposé, on comprendra peut-être qu'il a fallu un vrai miracle pour qu'un Enfant, âgé alors de 7 ans, pût venir bientôt à bout de supprimer ou de purifier ces pratiques. Il s'agissait de la transformation même de l'humanité.

Comme nous l'avons fait pour tous les auteurs dont nous avons analysé les ouvrages, nous aurons soin de faire ressortir les traces des révélations Bibliques qui se trouveront sur notre chemin, quelque faibles qu'elles soient. C'est la vraie méthode qu'il faut suivre pour connaître l'histoire de l'humanité. Cette méthode, beaucoup trop négligée jusqu'ici, commence à être admise, par les plus graves auteurs. Dans son *Histoire romaine à Rome*, M. Ampère s'exprime ainsi :

« Je ne supprimerai pas la période légendaire, dans la-
» quelle quelques faits véritables, bien qu'altérés, se mêlent
» à des données trop souvent inexactes, mais qui contiennent
» sous la forme d'un récit parfois imaginaire, d'incontestables
» réalités [2]. »

Et lorsque, avec une sagacité profonde, il a dévoilé les premiers temps de Rome et les premiers peuples qui en ont occupé le sol, il ajoute :

« La curiosité, qui s'attache surtout à ce que l'homme ne

[1] Voir les textes dans les *Annales*. t. xx, p. 169 (5e série).

[2] *Hist. romaine à Rome*, t. I, p. 75.

» peut qu'imparfaitement découvrir, se prend avec passion » aux plus faibles lueurs qui traversent la nuit des temps pri- » mitifs. Sous toutes les couches de souvenirs qu'ont ici lente- » ment déposées, et superposées les siècles, les entassant l'une » sur l'autre, comme les débris graduellement amoncelés sur » le sol de Rome; sous toutes ces couches de souvenirs, on » trouve, en les fouillant, quelques débris de vérité, quelques » parcelles d'histoire, quelques empreintes à demi effacées des » peuples disparus, pareilles à celles que nous révèlent les » êtres anté-diluviens. Penché sur le puits sombre que l'éru- » dition a percé à travers les couches historiques, j'enfonce » mon regard avide dans leurs obscures profondeurs; plaçant » mon oreille à l'étroite ouverture de ce puits dont je n'aper- » çois pas le fond, j'écoute de loin l'écho, presque insaisissa- » ble, du bruit que firent autrefois, là-bas, des peuples muets » depuis tant de siècles [1]. »

Et nous aussi, nous plongeons nos regards dans ce puits profond des croyances humaines, et nous avons la satisfaction d'y entendre des voix, qui nous prouvent que les Révélations que Dieu a faites à l'humanité, ne se sont jamais complétement perdues. C'est une voie que nous ouvrons, d'autres l'exploreront mieux que nous; mais il n'est pas un de nos lecteurs qui ne se félicite d'entendre avec nous quelques-unes de ces voix.

1. Fastorum, *liber I.*

Les *Fastes* devaient avoir 12 livres, selon le nombre des mois; mais Ovide nous dit lui-même, dans son élégie adressée à Auguste, qu'il n'en a composé que 6 :

« J'ai écrit les *Fastes*, en 6 livres, finissant chacun avec son » mois.

Sex ego Fastorum scripsi totidemque libellos;
Cumque suo finem mense volumen habet (*Tristium*, l. II, v. 549).

» Cet ouvrage, écrit sous ton nom, César, et qui t'était dé- » dié, mon malheureux sort l'a brisé. »

Idque tuo nuper scriptum sub nomine, Cæsar,
Et tibi sacratum, sors mea rupit opus (*Ib.* 551).

Le reste de l'ouvrage inachevé fut au nombre de ceux qu'il brûla en partant, l'année d'après, pour son exil.

[1] *Hist. rom. à Rome*, t. I, p. 106.

Hæc ego discedens, sicut bene multa meorum
Ipse mea posui mœstus in igne manu (*Ib.* I, 7, v. 15).

Il corrigea les 6 livres qui nous restent, dans son exil, et les dédia à Germanicus.

Ovide expose d'abord ce qu'il va chanter dans ses *Fastes :*

« Je chanterai d'abord les époques diverses avec leurs cau» ses, selon l'ordre de l'année romaine, et les constellations » à l'heure où elles sont au-dessous, ou au-dessus de l'ho» rizon. »

Tempora cum causis Latium digesta per annum,
Lapsaque sub terras, ortaque signa, canam (*Fastes*, I, 1).

Et de plus, dit-il à Germanicus, à qui il dédie ce livre, » vous reconnaîtrez les cérémonies sacrées puisées dans les » anciennes annales, et pour quel mérite chaque jour a été » consacré. »

Sacra recognosces annalibus eruta priscis ;
Et quo sit merito quæque notata dies (I, 7).

En particulier, le livre a pour but de chanter les fêtes établies pour célébrer les hauts faits et la divinité des Césars.

« Vous y trouverez les fêtes de votre famille et vous y lirez » souvent le nom de votre père et de votre aïeul. »

Invenies illic et festa domestica vobis ;
Sæpe tibi pater est, sæpe legendus avus (I, 9).

Nous le savons dès le commencement ; c'est une apothéose d'Auguste qu'Ovide avait commencée à Rome, et qu'il a le courage de continuer et même de pousser à bout dans son exil.

1. — Année romaine. — Les mois, les jours romains.

D'après Ovide, Romulus établit l'année de 10 mois, parce que l'enfant quitte le sein de sa mère au bout de 10 mois, et que l'épouse doit rester renfermée pendant 10 mois après la mort de son époux. Il commença l'année en mars, en l'honneur du dieu Mars, son père.

C'est Numa qui ajouta les deux mois de *Janvier*, en l'honneur de *Janus* qu'il plaça au commencement, et de *Février*, à cause des *Februa*, ou purifications du peuple, qu'il plaça à la fin de l'année[1]. — Ce furent les Décemvirs qui, en 303, mirent le mois de février le 2e de l'année.

[1] Varron, *de ling. lat.*, l. VI, n. 34 ; édit. Mueller. Lips., 1833.

Les jours étaient, ou fastes (*fasti*), pendant lesquels les tribunaux étaient ouverts et le préteur pouvait prononcer (*fari*) les trois mots consacrés : *do, dico, addico;* ou néfastes (*nefasti*), pendant lesquels on ne pouvait ouvrir les tribunaux; ces jours passaient pour malheureux, aussi on ne pouvait ni assembler le peuple, ni porter des lois, ni nommer des magistrats; il y avait, en outre, des jours moyens (*intercisi* ou *endocisi*), ou ayant une partie faste et une autre partie néfaste, et des jours noirs (*nigri*) ou malheureux.

Il y avait 3 sortes de fêtes : les Électives, les Conceptives et les Impératives.

Les *Électives* étaient immobiles et fixes; les *Conceptives* étaient vagues, le jour en était désigné par les pontifes et les magistrats; les *Impératives* étaient des cérémonies extraordinaires, ordonnées pour remercier les dieux de quelque bienfait, ou pour les prier de détourner quelque calamité publique.

2.—Janus, premier Dieu, Père des Dieux, se nomme lui-même le Chaos.

Le premier mois de l'année fut donc appelé *Januarius*, comme étant dédié à *Janus*. Quant à savoir ce que c'était que *Janus*, les Romains n'en savaient rien.

Le plus savant historien de Rome, celui qui dit avoir composé son histoire d'après les plus graves autorités [1], Denys d'Halicarnasse, ne nomme pas Janus; — Tite-Live ne prononce son nom que pour dire que Numa lui consacra le premier un temple, comme un signe de paix ou de guerre [2].

Écoutons maintenant ce que les autres auteurs romains vont nous dire de Janus en suivant, autant que possible, l'ordre chronologique.

Varron (115-27 av. J.-C.) met Janus parmi les dieux choisis, avant Jupiter et Saturne, et donne ces renseignements sur ses attributions :

« Janus préside à tous les commencements. — Janus est le
» monde. — Il a un double front, parce qu'il ressemble à la

[1] Voir les historiens qu'il dit avoir suivis, dans *Annales*, t. XIX, p. 119 (5e série).

[2] Tite-Live, *Hist. rom.*, l. I, c. 19; t. I, p. 61, édit. Lemaire.

» bouche qui a une double issue au dehors et au dedans. — » A Janus appartient le commencement et à Jupiter la perfec- » tion des choses. — Il reçut avec bonté Saturne fugitif; par- » tagea avec lui son royaume, de manière qu'ils bâtirent en- » semble deux villes, l'un Janicule, l'autre Saturnie. »

« Il a 12 autels [1], autant qu'il y a de mois dans l'année. »

Hos certe deos selectos Varro.... commendat Janum, Jovem, Saturnum. — Omnium initiorum potestatem habere Janum. — Janus igitur quæro quisnam sit? Respondetur mundus est. — Duas eum facies ante et retro habere dicunt quod hiatus noster, cum os aperimus, mundo similis videatur. — Quoniam penes Janum sunt prima, penes Jovem summa. — Saturnum fugientem benignus excepit; cum hospite partitus est regnum, ut etiam civitates singulas conderent, iste Janiculum, ille Saturniam (Varro, dans *De Civ. Dei*, l. VII, c. 2, 4, 7, 8, 9; *Pat. lat.*, t. 41, p. 194 et s.)— Jano 12 aras pro totidem mensibus dedicatas (dans Macrob., *Sat.* I, 9).

Lutatius, à peu près contemporain de Varron [2], dans ses *Histoires communes*, dit : « Que Janus est le Soleil, parce qu'il » préside aux deux portes, orientale et occidentale. »

Lutatius vero Solem inde quod in utraque porta imperet, Orientis pariter et Occidentis (dans Lydus, *de mensibus*, c. IV).

Nigidius Figulus (44 ans avant J.-C.) prononce qu'Apollon est Janus, parce que les Grecs avaient un Apollon *Thyréen*, c'est-à-dire gardien des portes, et *Agyen* gardien des rues.

» Nigidius Figulus [3] ayant remarqué que les Grecs avaient » un Apollon *Thyréen* (portier), dont l'autel était placé devant » les portes (il est le seul à le rapporter) en conclut qu'Apol- » lon et Janus sont identiques. »

Sicut Nigidius refert apud Græcos Apollo colitur qui Θυραῖος vocatur, ejusque aras ante fores suas celebrant.... pronuntiavit Apollinem Janum esse (Nigidius, dans Macrob., *Sat.*, I, 9).

Cicéron ne parle de Janus qu'en passant.

« Et comme, en toutes choses, le commencement et la fin » ont la plus grande importance, on a voulu que Janus fût le » premier nommé dans les sacrifices, parce que, selon nous » (*Ianus*) est tiré de aller (*eundo*).

Cumque in omnibus rebus vim haberent maximam prima et extrema, prin-

[1] Fonteius parle aussi de ces 12 autels; dans Lydus, *des mois*, c. IV, n° 2.

[2] Voir Vossius, *de Hist. lat.*, l. I, c. 12.

[3] Voir ce qui est dit sur Nigidius, nécromancien et conseiller de Cicéron, *Annal.*, t. V, p. 37 (5e série).

cipem in sacrificando Janum esse voluerunt, quod ab *eundo* nomen est ductum (Cic. *de nat. Deor.*, l. II, c. 27).

Virgile suit le sentiment de Varron :

« Le père Janus et Saturne bâtirent, l'un Janicule et l'autre » Saturnie. »

Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit urbem.
Janiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen. (*Æneid.*, VIII, 357).

Il lui donne le double front, et l'établit dans le vestibule des maisons avec Saturne.

Saturnusque senex, Janique bifrontis imago
Vestibulo stabant. (*Ibid.*, VII, 180, 610 et XII, 198).

Horace lui donne les épithètes de grand, de gardien des portes, de père du matin [1].

Xénon, ou plutôt Conon [2], qui vivait sous Auguste, rapporte que Janus « fut le premier, en Italie, qui éleva des temples » aux dieux, et institua les rites des sacrifices; ce qui lui » mérita d'être invoqué toujours le premier dans les sacri- » fices. »

Xenon quoque primo *Italicôn* tradit Janum in Italia primum diis templa fecisse, et ritus instituisse sacrorum, ideo eum in sacrificiis præfationem meruisse perpetuam (Macrob. *Satur.*, l. I, c. 9.

Dracon de Corcyre (en ......), s'exprime ainsi :

« On dit que Janus avait deux fronts, l'un devant, l'autre » derrière; il donna son nom à un fleuve et à une montagne » sur laquelle il avait habité. On assure qu'il inventa l'usage » des couronnes, des navires et des bateaux; que le premier » il frappa des monnaies de cuivre; c'est pour cela que plu- » sieurs villes de Grèce, d'Italie, de Sicile, ont des monnaies » portant, d'un côté, une tête double, et de l'autre, une bar- » que, un navire ou une couronne. On dit qu'il épousa sa » sœur *Camese*, dans le Perrhèbe [3], et qu'il en eut une fille » nommée Cleisthène. Voulant faire de plus grandes choses, il » vint en Italie, et s'établit sur un mont voisin de Rome, qu'il » appela de son nom, Janicule [4]. »

[1] *Epist.* I, I, 54; XVI, 59; II, I, 255; *Sat.*, II, VI, 20.

[2] Voir la note de C. Muller, dans *Frag. hist. græc.*, t. IV, 368.

[3] Contrée de la Thessalie, d'après Étienne de Byzance, p. 251 (édit. de Ryckius; in fol. Lug. Bat., 1684), dans laquelle Ptolémée place les *Pélagiotes* (Europe, c. XIII; planche 10).

[4] Dans son livre des *Pierres*, cité par Athénée, *Deipn.*, l. XV, c. 22; édit.

Démophile (en ......) fait encore mention de cette sœur, qu'il appelle *Camasène*, et dit que Janus « inventa l'usage des » maisons et des portes, et que c'est de *Janua* qu'il a été ap» pelé *Januarius*[1]. »

Nous ne devons pas passer sous silence ce que dit Pline (mort 79 ans après J.-C.) dans le texte suivant:

« La statue de Janus Geminus (à double face) dédiée par le » roi Numa, qui est révérée comme le signe de la paix ou de la » guerre, était représentée avec les doigts disposés de telle ma» nière qu'ils marquaient 355 jours[2], pour signification de l'an» née, et se montrait ainsi le Dieu du temps et des siècles. »

Janus Geminus a Numa rege dicatus, qui pacis bellique argumento colitur, digitis ita figuratis, ut trecentorum quinquaginta quinque dierum nota per significationem anni, temporis et ævi se Deum indicaret (Pline, *Hist. nat.*, l. XXXIV, c. 16, n° 1; t. IX, p. 157, édit. Lemaire).

Gavius Bassus, contemporain de Trajan (98-117 ap. J.-C.) dit que Janus est un Daimon placé dans l'air, « et que c'est » lui qui porte aux dieux les prières des mortels, et que c'est » pour cela qu'il a deux visages[3]. » Macrobe ajoute que Bassus dit que Janus « a deux visages, en tant que portier des cho» ses supérieures et des inférieures, et quatre visages, comme » embrassant par sa majesté tous les climats[4].

Le pontife païen Prétextat[5], qui exerçait son ministère sous Constantin, paraît avoir trouvé « que Janus était une sorte de » puissance qui habitait dans les deux ourses, et qui condui» sait dans la Lune les âmes les plus divines[6]. »

Aurelius Victor (vers 348 de J.-C.) le fait fils d'Apollon et

in-fol., p. 692. — Fabricius ne le mentionne pas; il est cité par C. Muller, dans *Frag. hist. græc.*, t. IV, p. 402, sans notice.

[1] Cité dans Lydus, *Des mois*, c. IV, n. 2.

[2] Macrobe et Suidas disent 365 jours; mais on n'est pas d'accord sur cette manière de compter. On peut consulter Bède, *de loquela per gestum digitorum* dans *Pat. lat.*, t. 90, p. 686, et le traité de Nicolas de Smyrne, édité par Morel, et dont le P. Caussin a mis des extraits dans son traité *de Eloquentia*, p. 665; in-4°, Paris, 1626.

[3] Dans son livre *de Diis*, cité par Lydus, *des Mois*, c. IV, n° 2.

[4] Macrobe, *Satur.*, l. I, c. 9.

[5] Voir ce que nous avons dit de ce Prétextat, d'après Macrobe, *Annal.*, t. XX, p. 54 (5° série).

[6] Dans Lydus, *ibid.*

de Creuse, fille d'Erechthée, roi d'Athènes, (vers 1410 avant J.-C., à peu près 12 ans après la sortie d'Egypte[1]); il vient avec une flotte en Italie, il y fonde une ville qu'il nomme Janicule[2].—Puis arrive Saturne, qui, reçu avec bienveillance par Janus, construisit Saturnie. Il enseigna l'agriculture et adoucit les mœurs de ces hommes incultes et voleurs.

« Janus leur avait déjà appris la manière d'adorer les dieux, » et avait introduit chez eux les religions. »

Qui nihil aliud quam ritum colendorum Deorum religionesque indixerat (*ibid.* c. III, p. 8).

Ce qui semble déjà une notable culture et une moralité avancée.—En souvenir de ces bienfaits « les habitants les ayant » faits Dieux après leur mort, donnèrent la première place à » Janus dans tous les sacrifices; jusqu'au point que, même » quand on sacrifie aux autres Dieux, on nomme d'abord Janus, » en y ajoutant le surnom de Père.

Cum eos post obitum divinis honoribus cumulandos censuissent, in sacris omnibus primum locum Jano detulerunt; usque eo, ut etiam, cum aliis Diis sacrificium fit, dato ture in altaria, Janus prior nominetur, cognomento quoque addito Pater (*ibid*), c. III, p. 9).

Lydus (vers 490 de J.-C.) ajoute, sans en nommer les auteurs, que « Numa établit 12 prytanes, qu'on appelle Saliens, » qui chantaient Janus selon le nombre des mois romains[3]. » Qu'il est le président de ceux qui partent pour la guerre, et » que par un de ses visages il fait partir les armées, et que » par l'autre il les rappelle; que ce fut un héros, et que le » premier il avait établi des *lucus* ou bois sacrés, et rendu des » honneurs aux Dieux[4]. »

Au 5e siècle, Macrobe, déjà tout imbu des idées chrétiennes, croit, « d'après les mythologues, que sous le règne de Janus, » la religion et la sainteté veillaient au seuil de toutes les de» meures, que c'est pour cela que les honneurs divins lui » avaient été décernés, et que, pour ses mérites, l'entrée et la » sortie des maisons lui avaient été consacrées. »

[1] Voir *Synchronismes des temps héroïques de la Grèce*, par Petit-Radel, p. 102, in-4°, Paris, 1827.

[2] Aur. Victor, ou quelque soit l'auteur de *Origo gentis romanæ*, c. II, p. 6; in-4°, Amstel., 1733.

[3] Macrobe, *Satur.*, I, 9.

[4] Lydus, *des mois*, c. IV.

Mythici referunt, regnante Jano, omnium domos religione ac sanctitate fuisse munitas, idcircoque ei divinos honores esse decretos, et ob merita introitus et exitus ædium eidem consecratos (Macrobe, *Satur.*, I, 9).

« Les physiciens, ajoute-t-il, le consacrent par de grandes » preuves de divinité; car il y en a qui disent que Janus est » le même qu'Apollon et Diane. Quelques-uns veulent dé» montrer que Janus est le Soleil, et pour cela on l'a fait » double, comme maître des deux portes du ciel, en tant que » par son lever il ouvre, et que par son coucher il ferme le » ciel. D'autres veulent qu'il soit le monde c'est-à-dire le » ciel. »

Sed physici eum magnis consecrant argumentis divinitatis; nam sunt qui Janum eumdem esse atque Apollinem et Dianam dicant, et in hoc uno utrumque exprimi numen affirment. — Janum quidam Solem demonstrare volunt, et ideo geminum, quasi utriusque januæ cœlestis potentem, qui exoriens aperiat diem, occidens claudat. — Alii mundum, id est cœlum, esse voluerunt (*ibid*).

Enfin, Labéon, Lydus et Macrobe nous disent que Janus était appelé :

Consivius, c'est-à-dire conseiller, ou parce qu'il est le père de la race humaine;
Cenulus, comme présideut aux repas;
Patricius, comme indigène;
Clusivius, comme président aux voies;
Junonius, comme président à l'air;
Quirinus, comme défenseur, président à la guerre;
Patuleius et *Clusius*, comme portier;
Curiatius, comme protecteur des nobles;
Pater, comme étant le dieu des dieux [1].

Nous avons donné ces diverses notions sur Janus, pour prouver, par les auteurs païens mêmes, quelle effroyable confusion il y avait dans leur croyance. On comprend la justice [2] de l'apostrophe que leur adressait Tertullien :

« Vous adorez je ne sais quelles ombres, sans corps, sans » vie, des noms fabriqués avec les choses. »

Umbras nescio quas incorporales, inanimales, et nomina de rebus (*Ad nationes*, II, 10; dans *Pat. lat.*, t. I, p. 600).

Mais nous avons omis tout exprès le témoignage d'Ovide parce qu'il va nous donner une notion toute nouvelle. Au

[1] Dans Lydus, *des Mois*, c. IV, et Macrobe, *Sat.*, I, 9.
[2] Voir des reproches semblables adressés aux païens, par saint Augustin, dans les *Annales*, t. XI, p. 58 (5e série).

commencement du mois de janvier, il invoque, comme de juste Janus, et lui dit :

« Janus, à deux fronts, quel Dieu puis-je te dire? Car la » Grèce n'a aucun Dieu qui te ressemble; apprends-moi en » même temps, pourquoi, de tous les Dieux, tu es le seul qui » voies en même temps devant et derrière toi. »

> Quem tamen esse Deum te dicam, Jane biformis?
> Nam tibi par nullum Græcia numen habet.
> Ede simul causam, cur de cœlestibus unus,
> Sitque quod a tergo, sitque quod ante, vides (*Fastes*, I, 89).

On voit qu'Ovide après avoir lu tout ce qu'on avait écrit sur Janus, n'en savait pas plus que nous. Son témoignage réfute ce que Nigidius et tous les autres avaient dit que Janus était Apollon, ou le Soleil. — Janus écoute la prière du poëte, et lui apparaît tenant un bâton et une clef à la main, et lui donne cette notion de sa divinité :

« Les anciens m'appelaient le Chaos; car je suis une chose an» cienne; vois de quel temps éloigné je vais chanter les actes. »

> Me Chaos antiqui, nam res sum prisca, vocabant,
> Adspice, quam longi temporis acta canam (I, 103).

« Cet Air lumineux, et les trois autres éléments, le Feu, » l'Eau, la Terre, ne formaient qu'une masse. Dès qu'une » fois, par le combat de ses parties, elle se divisa, et, ainsi » séparée, se rendit dans des habitations nouvelles, la flamme » s'éleva en haut, l'air prit l'espace le plus près, la terre et la » mer occupèrent l'espace du milieu. »

> Lucidus hic aer, et, quæ tria corpora restant,
> Ignis, aquæ, tellus, unus acervus erant.
> Ut semel hæc rerum secessit lite suarum,
> Inque novas abiit massa soluta domos,
> Flamma petit altum, propior locus aera cepit,
> Sederunt medio terra, fretumque solo (I, 105).

Il faut remarquer ici le mot *medio* qui semble indiquer que la terre et la mer sont suspendues entre l'air et le feu; mais alors le feu ne monte plus *en haut*, puisqu'il est aussi au-dessous de la terre. Janus continue :

« Alors, Moi, qui avais été un globe et une masse sans forme, » je pris une face et des membres dignes d'un Dieu. Mainte» nant même, comme légère marque de mon ancienne forme,

» celle qui est devant moi et celle qui est derrière est la » même. »

Tunc ego, qui fueram globus, et sine imagine moles,
In faciem redii, dignaque membra Deo.
Nunc quoque, confusæ quondam nota parva figuræ,
Ante quod est in me, postque videtur idem (I, 111).

Un contemporain d'Ovide Verrius Flaccus [1], qui fut le précepteur des deux fils adoptifs d'Auguste, Lucius et Caïus, après avoir cité la définition qu'Hésiode donne du Chaos ajoute :

« C'est de là que vient le nom de Janus, parce qu'il fut le » premier de tous, que l'on invoquait le premier comme le » père, et par qui l'on croyait que toutes les choses avaient » commencé. »

Unde Janus.... nominatur, ideo quod fuerit omnium primus; cui primo supplicabant veluti parenti, et a quo rerum omnium factum putabant initium (dans Pompeius Festus, l. III, p. 87).

Ailleurs il dit encore :

« Les poètes appellent le ciel *Cohum* du mot *Chaos*, d'où ils » croient que le ciel a été formé. »

Cohum poetæ cœlum dixerunt, a Chao, ex quo putant cœlum esse formatum (*ibid.*, p. 66).

A ce débrouillement du Chaos, paraît faire allusion le second auteur latin qui ait parlé de Janus, Marcus Messala, qui fut consul avec Cn. Domitius (l'an de Rome 700-53 ans avant J.-C.), et qui remplit, pendant 45 ans, les fonctions d'Augure, dans les paroles suivantes :

« Il crée et gouverne toutes choses; c'est par lui que la terre » et l'eau, corps pesants de leur nature et tendant sans cesse » à descendre, l'air et le feu, corps légers et tendant toujours » à s'élever, furent mis sous la pression de la voûte céleste, et » qu'une force puissante enchaîne ces deux forces contraires. »

Marcus etiam Messala Cn. Domitii in consulatu collega, idemque per annos 45 Augur, de Jano ita incipit : « Qui cuncta fingit eademque regit, aquæ terræ- » que vim ac naturam gravem atque pronam in profundum dilabentem, ignis » atque animæ levem immensum in sublime fugientem, copulavit circumdato » cœlo; quæ vis cœli maxima duas vis dispares colligavit (dans Macrobe, *Satur.*, » I, 9). »

Après avoir entendu cet exposé, on se demande où Ovide a

[1] Dans son livre *de significatione verborum*, abrégé par Pompeius Festus; voir l'édit. et la traduct. qu'en a donnée M. Savagner (*collect. Panckoucke*).

pris cette origine de Janus, qu'il identifie au Chaos primitif. En parlant des *Métamorphoses*, nous avons déjà prouvé que le souvenir de cette origine de l'univers ne s'était jamais perdu, et qu'Ovide en particulier en avait donné une notion toute conforme à la Bible [1]. Ici encore il nous semble bien difficile de ne pas reconnaître dans plusieurs de ces traits une tradition Biblique, due à la diffusion des croyances juives répandues en ce moment à Rome. Car, enfin, puisque aucun des auteurs païens n'en parle, où donc Ovide aurait-il puisé cette notion nouvelle qu'il donne de Janus?

3. Grande lacune sur la notion de Janus dans les *Appendix*.

Nous venons de voir, par le témoignage unanime des auteurs païens, la grande importance de Janus; non-seulement il est Dieu, mais il est le Père des dieux; non-seulement on lui offre des sacrifices, mais encore on le nomme le premier dans tous les sacrifices. Or, il se trouve que nos *appendix* ont tout à fait négligé ce Dieu primitif.

Le P. Gautruche commence par le Ciel, d'où il fait venir Saturne, et puis fait mention de Janus à propos de la fuite de Saturne en Italie.

« Janus, qui était roi du pays, le reçut volontiers... Ce Ja-
» nus fut mis au nombre des dieux, tant pour le bon office
» qu'il avait rendu à Saturne que parce qu'il était le plus
» sage prince de son temps, et qu'il avait une grande connais-
» sance tant des choses passées que de celles qui devaient ar-
» river, à raison de quoi on l'a dépeint avec deux visages...
» Les anciens, peignant un roi Janus à deux visages, nous re-
» présentaient en sa personne la sagesse d'un grand prince
» qui prévoit les choses futures, par la considération de ce qui
» s'est passé, pour ne rien faire de mal à propos [2]. »

Plus la moindre notion que Janus était le Père des dieux, le plus honoré de tous, et qu'il se donnât lui-même pour avoir été le Chaos.

Le P. Jouvency copie le P. Gautruche en ajoutant que Saturne donna à Janus la faculté de se souvenir des choses passées et de prédire les choses futures, d'où il fut appelé à deux

[1] Voir le cahier de mars, ci-dessus, p. 231.

[2] L'*Histoire poétique*, p. 4 et 206.

visages. Il énumère de plus la plupart de ses attributs, mais sans faire aucune mention de son origine *Cahotique*[1].

Le P. Pomey fait à son gré deux classes de dieux : les dieux *célestes*, qui sont 1. Jupiter, 2. Apollon, 3. Mercure, 4. Bacchus, 5. Mars, 6. Junon, 7. Minerve, 8. Vénus, 9. Latone, 10. l'Aurore, et les dieux *terrestres*, qui sont : 1. Saturne, 2. Janus, etc., sur lequel il cite la plupart des attributs que les divers auteurs lui ont donnés, mais il n'a garde de citer le vers d'Ovide : « Les anciens m'appelaient Chaos, etc. » Il cite, il est vrai, le texte de Festus; mais il a soin de supprimer que c'est du Chaos que Janus tirait son nom et son titre d'être le commencement des choses. Pour lui, Janus n'est que l'emblème de la prudence[2].

Ce qui est étonnant, c'est que Huet, qui a dit tant de choses de Janus, qu'il croit être Moïse, ne dit pas un mot de l'identification qu'en font Ovide et Festus avec le Chaos[3].

Le P. Lescalopier, dans son long commentaire sur le texte de Cicéron que nous avons cité, rappelle tous les auteurs qui ont assigné la première place à Janus; il cite en particulier Ovide, mais il supprime le vers où Janus dit de lui-même : « Les anciens m'appelaient Chaos. » Il faut se souvenir que son livre est intitulé : *L'Humanité théologique, ou Dieu connu par la seule lumière de la Raison*. La tradition historique devait en être exclue[4].

Dans son *Histoire romaine à Rome*, M. Ampère a dû rechercher l'origine de Janus. Il dit avec raison que la place où fut Rome fut occupée primitivement par les Pélages et par les Sabins, et que c'est des Pélages, par les Sabins, que les Romains ont reçu leur culte[5]. Or, Janus était le grand dieu des Sabins, et le plus ancien des dieux indigènes des Romains.

[1] *Appendix de Diis*, c. I et XXIX, et répété dans tous les *appendix* actuels.

[2] *Pantheum mythicum*, pars 2e, p. 123, 126, 128.

[3] Huet, *Demonstratio evangelica*, prop. IV, c. 9, n° 2, p. 137; in-4°, *Francf.*, 1722.

[4] *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero De natura deorum*, etc., *quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit*, etc., p. 339; in-fol. *Parisiis*, 1660. Voir ce que nous avons dit de cet ouvrage dans les *Annales*, t. XIII, p. 284 (5e série).

[5] *Hist. romaine à Rome*, t. I, p. 250 et 252.

Ceci est de l'histoire, et l'on voit déjà Janus venant de cet Orient, où se trouvent toutes les traditions primitives.

Maintenant on se demande comment, parmi toutes les traditions sur Janus que nous avons exposées, M. Ampère en a pris une seule, celle de Lutatius, pour dire que Janus était le Soleil; autorité qui ne nous est connue que par un philosophe éclectique du 6e siècle, Macrobe, qui encore nous avertit que c'était l'opinion des physiciens? L'éminent auteur ne pouvait pas cependant passer sous silence le Janus-Chaos. Voici ce qu'il en dit dans une note :

« Il faut dégager cette idée primitive de Janus Quirinus, le » *Soleil armé*, de l'idée qu'on se forma *postérieurement* du dieu » sabin, comme du principe suprême des choses, du dieu des » dieux, tantôt lui attribuant la création du monde, tantôt » l'assimilant au Ciel, ou au Chaos [1]. »

Pour tous ceux qui ont lu les autorités diverses que nous avons citées sur Janus, ce Janus-Chaos, le dieu des dieux, le commencement de toutes choses est *antérieur* et non *postérieur* au dieu Soleil. Si M. Ampère avait prêté une oreille un peu plus attentive aux bruits confus qui sortent de ce puits profond dont il nous a parlé, il aurait reconnu que ce Janus était une chose antique, comme le lui fait dire Ovide.

Au reste, M. Ampère est encore celui qui nous donne la notion historique la plus exacte sur Janus. Il ressort de son récit que ce sont les Pélages, race forte, qui a laissé partout des traces de son passage, lesquels, partis des côtes de l'Asie, communiquèrent une partie de leur culte aux Sabins, et que ce sont eux qui ont enseigné le Janus identifié avec le Chaos. Alors on a quelque droit de croire que Janus vient du mot sémitique שנה, *schaneh*, qui signifie *changement*, *rénovation*, année.

Ramené à l'Orient, à l'hébreu et à la Bible, Janus pourrait bien être un des noms que les premiers hommes ont donné à Dieu, le véritable Dieu des dieux, le débrouillâteur du Chaos [2]. Et alors on ne peut lire qu'avec attendrissement la touchante parole que le vieux Caton (603 de Rome, 232-149 av. J.-C.) met dans la bouche des paysans romains.

[1] *Ibid.*, p. 243; dans une note.

[2] Voir une autre preuve très-probable, ci-après, p. 462.

« Avant de renfermer les récoltes... offre de l'encens et du » vin à Janus, à Jupiter, à Junon. Avant d'immoler une truie, » offre une *strue*[1] à Janus en ces termes : *Janus, mon Père, » en t'offrant cette offrande, je t'adresse ces bonnes prières, que » tu veuilles bien être propice à moi, à mes enfants, à ma mai- » son, et à ma famille.* »

Priusquam hasce fruges condantur..,. thure, vino, Jano, Jovi, Junoni præfato. Priusquam porcum fæminam immolabis, Jano struem commoveto sic : Jane pater, te hac strue commovenda bonas preces precor, uti sies volens propitius mihi, liberisque meis, domi familiæque meæ (Cato, *de re rustica*, c. 134, n° 2, p. 94, in-4°; *Lipsiæ*, 1735).

Nous espérons que nos lecteurs ne trouveront pas trop longue cette dissertation sur Janus. Quand nous l'avons commencée, nous pensions avoir seulement à dire que Janus avait deux visages, et qu'il était le symbole de la paix et de la guerre. C'est ce que nous avaient appris nos maîtres Classiques. Mais quand nous avons voulu consulter les sources païennes, c'est alors que s'est ouvert devant nous ce puits des traditions primitives, dont a parlé M. Ampère, et nous avons prêté l'oreille, et nous avons recueilli ces bruits confus, incomplets sans doute, mais qui sont en réalité une véritable parcelle de la vérité historique.

4. Sur les diverses fêtes païennes du mois de Janvier.

Voyons maintenant quelles étaient les fêtes diverses du mois de janvier, d'après Ovide.

1er jour (*Calendæ januariæ*). — Jour de fête : tribunaux fermés. — Temples ouverts. — Feux de joie. — Les Romains ne s'abordent qu'en se donnant de bonnes paroles (*bona verba*), d'où l'on tire d'heureux augures pour toute l'année. — On se donne des étrennes. — Tout le peuple en habits blancs et neufs monte au Capitole pour assister à l'installation des nouveaux consuls revêtus de leurs robes de pourpre. — Sacrifices de deux jeunes taureaux à Janus et à Jupiter.

Parmi les singularités de cette première fête, il faut noter l'obligation ou la coutume, pour tous les ouvriers, de commencer quelque ouvrage.

[1] Espèces de gâteaux assez semblables à des doigts réunis et renfermés dans une enveloppe jetée par dessus et en travers. (Festus, au mot *strues*, p. 558.).

Le repos, pendant les jours de fêtes, est une tradition qui remonte, comme nous le dit la Bible, à la création du monde. Dieu s'était reposé le 7e jour, et ce jour lui était consacré. Il y en a des traces dans les traditions de tous les peuples[1]. Dans les féries romaines, ce repos s'était conservé, mais obscurci par des superstitions. Le travail manuel, vu par le prêtre, souillait toutes les cérémonies du culte. C'est évidemment un souvenir du repos consacré à Dieu. Il faut lire les textes peu connus des auteurs païens sur ce fait.

Voici ce qu'en dit Festus, ou plutôt Verrius Flaccus, contemporain d'Ovide :

« On nommait *præclamitatores* ceux qui marchaient devant » le flamen Dialis, c'est-à-dire devant le prêtre de Jupiter, en » criant que chacun cesse son travail ; parce que c'était une » chose irreligieuse, pour le prêtre, de voir un homme tra- » vailler. »

Præclamitatores dicebantur, qui flamini Diali, (quirinali, martiali, ajoute Paul, diacre, autre abbréviateur de Flaccus *ibid.*), id est sacerdoti Jovis, antecedebant clamantes, ut homines se ab opere abstinerent, quia his opus facientem videre irreligiosum erat (Festus, l. XIV, à ce mot p. 455).

La même tradition est consignée au mot *præciæ* :

« De peur, y est-il dit, que si un prêtre voyait un homme » occupé à travailler, les choses saintes ne fussent souillées. »

Si vidisset sacerdos facientem opus, sacra polluerentur (*Ibid.*, au mot *præciæ*, p. 382).

Un peu après Verrius, Servius dit aussi :

« Quand les pontifes vont sacrifier, ils se font précéder de » leurs *calateurs*, pour que s'ils voient quelques ouvriers à » leur ouvrage, ils les arrêtent, de peur que par le travail, » leurs yeux et les cérémonies des Dieux ne soient souillés ; » car les féries sont regardées comme les ouvrages des dieux. » En effet, pendant les féries, il est défendu de toucher la terre » avec le fer ; les *féries* ont été établies pour les dieux, et les » *jours de fête* pour les hommes. »

Pontifices sacrificaturi, præmittere calatores suos solent, ut sicubi viderint opifices adsidentes opus suum, prohibeant, ne pro negotio suo, et ipsorum oculos et cerimonias Deum attaminent. Feriæ enim operæ deorum creditæ sunt. Sanc

[1] Voir *Histoire de la semaine* chez les Juifs, dans les *Annales*, t. XX, 65 ; chez les Chinois, 362 (4e série).

feriis terram ferro tangi nefas est; quia feriæ deorum causa instituuntur, festi dies hominum quoque (Servius, *Georg.* I, 268).

Après eux, Macrobe confirme cette pratique :

« Les prêtres affirmaient que les *féries* étaient souillées, si » une fois les féries proclamées et prescrites, un travail quel- » conque était exécuté. Bien plus, il n'était pas permis au Roi » des sacrifices et aux Flamines de voir, pendant les féries, » opérer un ouvrage quelconque. En conséquence, un crieur » public avertissait de ne rien faire de semblable, et celui qui » contrevenait à cet ordre était puni d'une amende. Outre » l'amende, celui qui avait travaillé ce jour-là par ignorance, » devait sacrifier un porc; quant à celui qui avait agi sciem- » ment, le pontife Scévola disait qu'aucune expiation n'était » possible. »

Affirmabant autem sacerdotes pollui ferias, si indictis conceptisque opus aliquod fieret. Præterea regem sacrorum flaminesque non licebat videre feriis opus fieri; et ideo per præconem denuntiabatur ne quid tale ageretur, et præcepti negligens multabatur. Præter mulctam vero affirmabatur eum qui talibus diebus imprudens aliquid egisset, porco piaculum dare debere; prudentem expiare non posse, Scœvola pontifex affirmabat (Macrobe, *Satur.* I, 16).

Eh bien! comme souvenir peut-être du travail imposé à l'homme après sa chute, le travail était d'obligation chez les Romains, dans la première fête de l'année. C'est encore une tradition ignorée et qu'il est bon de consigner ici.

« Je m'étonnais, dit Ovide, pourquoi le 1er jour de l'an n'é- » tait pas exempt de toute occupation. »

Postea mirabar, cur non sine litibus esset
Prima dies; causam percipe, Janus, ait (I, 165).

Janus lui en donne la raison :

« J'ai voulu que les premiers temps fussent consacrés aux » travaux de peur que toute l'année ne se livrât à l'oisiveté, » d'après quelque auspice. C'est pour cela que chacun travaille » en commençant quelque chose de son état. »

Tempora commisi nascentia, rebus agendis,
Totus ab auspicio ne foret annus iners.
Quisque suas artes, ob idem, delibat agendo (I, 167).

C'est ce que l'on appelait *prendre un bon augure*. Columèle nous apprend que les paysans « ne manquaient pas de com- » mencer ce jour-là la plupart de leurs travaux. »

Ita tamen ut ipsis Kal. Januariis, auspicandi causa, omne genus operis instaurent (Colum. *de re Rustica*, l. III, c. 2, n° 98; in-4°, p. 762).

Les philosophes et les littérateurs faisaient comme les paysans :

« A la nouvelle année, dit Sénèque, j'ai coutume de lire, » d'écrire, de dire quelque chose. »

Qui, anno novo, quemadmodum legere, scribere, dicere aliquid etc. (Senec. *Epist.* 83, n° 5 ; t. III, p. 568, édit Lem.).

Nous trouvons encore cette tradition sous les empereurs [1].

Ovide continue ensuite à se faire expliquer par Janus les diverses attributions que les autres auteurs lui donnent. Nous les avons déjà cités. Mais il est curieux de l'entendre quand il dit pour quelle raison on immolait divers animaux aux diverses divinités. En voici la nomenclature. On immolait :

La *truie* à Cérès, parce qu'elle dévaste les moissons ; — le *bouc* à Bacchus, parce qu'il ronge les jeunes sarments ; — le *bœuf*, parce que de ses entrailles putréfiées sont nées les abeilles ; — la *brebis*, parce qu'elle broute la verveine ; — le *cheval* au soleil, à cause de la rapidité de sa course ; — la *biche* à Diane, en souvenir d'Iphygénie ; — et chez les peuples du Nord, les entrailles des *chiens* ; — l'*âne* immolé à Priape, parce que au moment où ce dieu libertin allait surprendre la nymphe Lotis endormie, l'âne se mit à braire et éveilla la nymphe :

Ecce rudens rauco Sileni vector asellus
Intempestivos edidit ore sonos (I, 433).

Ovide nous a déjà appris que l'âne avait rendu le même service à Vesta. Décidément l'âne était le sauveur de la virginité des déesses païennes, comme le remarque Lactance [2].

Et les *oiseaux* ces êtres si charmants, si paisibles, pourquoi les immoler aux dieux? Ah ! petits oiseaux, c'est votre langue qui fait votre crime ; les dieux croient que vous révélez leurs secrets.

...... Quia linguæ crimen habetis
Dique putant mentes vos aperire suas (I, 445),

et leur croyance n'est pas trompeuse, car par cela même, charmants oiseaux, que vous êtes près des dieux, tantôt

[1] Voir le *Panég. de Maximien de Cl. Mamertinus*, c. VI, p. 115, édit. *ad usum Delphini*, in-4°, Paris, 1676, et la note de Lipsius sur Tacite, *Annales*, IV, 36

[2] Voir les textes, *Annales*, t. XX, p. 258 (5e série).

» votre vol, tantôt votre voix nous donnent des oracles cer-
» tains :

Nec tamen id falsum; nam Dis ut proxima quæque,
Nunc penna veras, nunc datis ore notas (I, 447).

En vain l'*oie* sauve le Capitole, la fille d'Inachus, Isis, reçoit son foie sur ses autels.

Nec defensa juvant Capitolia, quo minus anser
Det jecur in lances, Inachi lauta, tuas (I, 453).

Enfin le *coq* est immolé à la nuit, parce qu'il annonce le jour.

Nous devons ajouter de plus que le mot *calendes* vient du grec, parce que en ce jour le roi des sacrifices *appelait* le peuple au Capitole, et lui indiquait quel jour tombaient les nones, les ides et les diverses fêtes du mois. — Toutes les Calendes étaient consacrées à Junon, à qui la Reine des sacrifices immolait une victime.

Le Calendrier que nous suivons est celui d'Auguste :

Sous le nom de *Constantin*, nous indiquerons les fêtes et prescriptions désignées dans un Calendrier portant la date de 325, en vigueur sous Constant, fils de Constantin, en 354 [1]. C'est le Paganisme en face du Christianisme. — En tête on lisait [2] :

« Ce mois est consacré à Janus; voyez comme les encens
» brillent sur les autels en l'honneur des Lares. C'est le com-
» mencement des années et du siècle, c'est le jour des hon-
» neurs, qui inscrit dans les fastes les Consuls décorés de la
» pourpre. »

Hic Jani mensis sacer est; en aspice ut aris
Thura micent, fumant ut pia thura Lares.
Annorum sæclique caput, natalis honorum,
Purpureos Fastis qui numerat proceres [3].

Le 2 (IV *nonas Janua.*), jour faste dans les calendriers. Cependant nous lisons dans Macrobe :

[1] On le trouve gravé dans Montfaucon, *Ant. expl.*, t. I, supplément.

[2] On le trouve dans les *Fastes* de Neapolis, in-fol., Panormi, 1735.

[3] Dans la traduction des *Fastes* de Bayeux, en 4 vol. in-8°, Paris, 1783; la plus belle, décorée de gravures et de médailles, et la plus savante traduction qui existe, si l'auteur n'avait pas pris pour guide le *Système de l'origine des cultes*, de Dupuy; toutes les fables sont symbolisées et ont pour origine la nature. — Partisan de la révolution, Bayeux en devint la victime; maire de Caen, il y fut massacré le 6 septembre 1792.

« L'an de Rome 363 (389 av. J.-C.), les Pères conscrits or-
» donnèrent et les colléges des Pontifes déclarèrent que tous
» les lendemains des Calendes, des Nones, des Ides seraient
» regardés comme des *jours noirs,* c'est-à-dire qu'ils ne se-
» raient ni préliaux, ni purs, ni comiciaux. »

Anno ab U. C. 363....... pontifices statuisse, postridie omnes kalendas nonas, idus atros dies habendos; ut hi dies neque prælales, neque puri, neque comitiales essent (Macr. *Saturn.*, I, 16);

et de plus Macrobe ajoute aux prescriptions officielles :

« La plupart des hommes évitent aussi le 4e jour avant les
» calendes, les *nones* et les ides, comme un jour de mauvais
» augure. »

Ante diem quoque quartum kalendas, vel nonas, vel idus tanquam inominalem, plerique vitant (Macr., *Saturn.*, I, 16).

Jour Egyptiaque ou noir (sous Constantin).

Le 3 (IIIe *non. Janu.*), jour faste et comicial. — Jeux (sous Const.).

Le 4 (*pridie non. Janu.*), jour faste et comicial. — Jeux (sous Const.).

Le 5 (*nonæ Januariæ*), jour consacré à aucun Dieu (*nonarum tutela deo caret* (*Fast.* I, 57). — C'était un jour noir, avec prohibition de célébrer les noces. « Auguste ne commençait rien » de sérieux ce jour-là [1]. » — Ainsi nommé de ce qu'il était avant le 9e (*nonum*) jour avant les *ides;* ou de la nouvelle lune, parce que ce jour-là le Pontife observait la nouvelle lune, et l'annonçait au Roi des sacrifices, en sorte que *none* est pour *nouvelle lune.* — Jeux (sous Constantin).

Le 6 (VIII *idus Janu.*), faste. — Jour Egyptiaque (sous Constantin).

Le 7 (VII *idus Janu.*), comices. — Fête à Janus père (sous Constantin).

Le 8 (VI *idus Janu.*), comices.

Le 9 (V *idus Janu.*), jour férié. Célébration des *agonales* en l'honneur de *Janus* ou du dieu *Agonius* [2], fêtes établies par Numa, d'après Antias [3]. Le Roi des sacrifices immolait ce jour-

[1] Aut nonis quidquam rei seriæ inchoaret (Suét., *Aug.*, c. 92).
[2] D'après Festus, au mot *agonium*.
[3] Dans Macrobe, *Satur.*, I, c. 13.

là un bélier [1]. — Quant à ce nom les Romains n'en savaient pas l'origine, les uns le tiraient de ce que le prêtre ne pouvait sacrifier la victime avant d'avoir dit : « dois-je agir (*ago*) ? »

Semper Agone? rogas; nec, nisi jussus agis. (I, 5).

Les autres de ce que les victimes sont traînées (*aguntur*) au sacrifice; d'autres du mot *agnalia* par l'insertion d'un *o*, etc.

Le 10 (IV *idus Jan.* Le matin et le soir néfaste et faste au milieu du jour.

Le 11 (III *idus Jan.*). Jour néfaste la 1re partie. Jour férié. Fête des *Carmentales*, en l'honneur de la nymphe *Carmenta*, que l'on disait mère d'Evandre. Douée d'un esprit prophétique elle conseilla à son fils de se rendre en Italie, où il vint s'établir aux lieux où Rome fut bâtie, 6 ans avant la guerre de Troie [2]. C'est cette légende que Virgile a fait entrer dans son *Enéide* [3]. — Les Romains lui donnèrent le nom de *Carmente*, parce qu'elle s'exprimait en vers, *Carmina* [4], quoique d'autres disent que c'est d'elle que les *Carmina* ont pris leur nom [5]; quelques-uns prétendent qu'elle fut ainsi appelée parce que *Careat mente*, perdait l'esprit, en prophétisant [6]. On dit encore qu'elle introduisit dans la langue latine les 15 lettres de l'alphabet grec [7]. — Elle fut tuée par son fils Evandre à l'âge de 110 ans.

Voilà ce que les Romains savaient de cette divinité : ce qui ne les empêcha pas de lui dédier un autel où on lui offrait tous les ans un sacrifice solennel à cause de la prétendue prédiction de durée qu'elle avait faite de la venue d'Enée en Italie, de sa guerre pour Lavinie contre Turnus, et même de la future destinée de Jules César, d'Auguste et de Livie [8].

Le même jour était célébrée la dédicace du temple de Juturne, frère de Turnus, auprès de la fontaine de Juturne, célèbre à Rome à cause de la salubrité de ses eaux, dont on se

[1] D'après Varron.
[2] Denys d'Halicarnasse, l. I.
[3] *Æneid.*, VIII, 336.
[4] Denys. — Plutarq., *Symbole* 56; Vie de Romulus.
[5] Plutarque.
[6] *Idem.*
[7] Hygin, *Fable*, 277.
[8] Ovide, *Fastes*, I, 529-536.

servait pour tous les sacrifices [1]. — Les malades venaient boire de son eau [2].

Voilà une divinité romaine inconnue aux Romains.

Le 12 (*pridie idus*). — Comices.

Le 13 (*idus Janua.*). Néfaste la 1re partie. — Fête de Jupiter *Stator* à qui on immole un bélier. Ovide en parle ainsi :

« Ce jour le prêtre chaste du grand Jupiter livre aux flam-
» mes dans son temple les entrailles d'un bélier, »

> Idibus in magni castus Jovis æde sacerdos,
> Semimaris flammis viscera libat ovis (I, 587),

parce que c'était en ce jour qu'Octave avait reçu du sénat le nom d'*Auguste*. — On croit même que c'est de là que vient le nom des *ides* à cause du nom d'*idale* que les Thusciens donnaient au *bélier* [3].

Ovide ne manque pas de faire observer que le nom d'Auguste égale l'Empereur à Jupiter.

« Tous les héros ont été honorés d'honneurs humains, lui
» a un nom qui l'associe au grand Jupiter. Nos ancêtres
» nomment les choses sacrées augustes; Augustes sont nom-
» més les temples dûment consacrés par les prêtres.

> Sed tamen humanis celebrantur honoribus omnes,
> Hic socium summo cum Jove nomen habet.
> Sancta vocant augusta patres; augusta vocantur
> Templa, sacerdotum rite dicata manu (I, 607).

Les joueurs de flûte font la lustration de la ville en habits de femmes [4].

Le 14 (XIX *calendas Februar.*), faste — et jour vicieux.

Le 15 (XVIII *calend. Febr.*). Autre fête des *Carmentales* célébrées par les matrones romaines en l'honneur de *Carmenta*. Voici l'origine de cette fête d'après Ovide.

» Les dames romaines ayant été privées par le Sénat du
» droit de se servir de chars, se révoltèrent, jurèrent de ne
» plus donner d'enfants à la république, et firent périr les
» enfants dans leur sein. »

> Neve daret partus, ictu temeraria cœco
> Visceribus crescens excutiebat onus (I, 623).

[1] Voir Servius *Æneid.* XII, 139, et Stace *Silvæ*, IV, c. 5, 35.
[2] Varron.
[3] Festus au mot *idale*, et Macrobe, *Satur.*, I, c. 15.
[4] Plutar., *Questions romaines*, n° 55.

Les sénateurs effrayés leur donnèrent l'usage des chars pour les jeux et les sacrifices. Beaucoup d'accouchements heureux s'en étant suivis, les dames romaines en attribuèrent la faveur à Carmenta, et instituèrent cette fête, mais tout en invoquant Carmenta, elles invoquaient aussi deux autres divinités à propos desquelles Ovide dit :

« Si quelqu'un aime les rites antiques qu'il s'approche de » celle qui prie; il entendra des noms inconnus. On invo- » que *Porrima* et *Postverta,* les sœurs et les compagnes de » Carmenta, dont l'une connaissait le passé et l'autre l'a- » venir[1]. »

Si quis amas ritus veteres, assiste precanti;
Nomina percipies, non tibi nota prius.
Porrima placantur, Postvertaque, sive sorores
Sive fugæ comites, Mænali nympha, tuæ (I, 631).

Tite-Live attribue la faveur accordée aux dames romaines par le Sénat au sacrifice qu'elles firent de leurs bijoux dans un moment de détresse du trésor public vers l'an 361 de Rome (391 av. J.-C.).

Le 16 (XVII *calen. Febr.*) comices; fête de la Dédicace du temple de la Concorde, érigé par Camille lors d'une émeute populaire en 387 (365 av. J.-C.). Ce temple venait d'être relevé récemment au nom de Tibère et Drusus, et Germanicus fils de Drusus, y avait déposé les dépouilles de la Germanie Ovide qui corrigea peu après son poème au fond de son exil, parle ainsi d'Auguste et de Livie;

« Ta mère, trouvée seule digne de partager la couche du » grand Jupiter a donné à ce temple ses ornements et son » autel. »

Hæc tua constituit genitrix, et rebus, et ara,
Sola toro magni digna reperta Jovis (I, 649).

Jour Egyptiaque ou noir (sous Const.).

Le 17 (XVI *calen. Febr.*), comices. — Jeux sur le mont Palatin (sous Constantin).

Le 18 (XV *calend. Febr.*), comices. — Jeux (sous Constantin).

Le 19 (XIV *calen. Febr.*), comices. — Jeux (sous Constantin).

[1] Voir aussi Plutarque, *Quest. rom.*, n. 56.

Le 20 (XIII *calen. Febr.*), comices. — Fête de la naissance de Gordien (sous Constantin).

Le 21 (XII *calen. Febr.*), comices. — Fête des *Seminales* ou *Sementines* : c'était une des fêtes conceptives ou mobiles. Elle était prescrite par le Roi des sacrifices, quand toutes les semailles étaient faites, et que le repos de l'hiver commençait pour les hommes et les bêtes de labour [1]. Ovide la décrit ainsi :

« Que ce jour le pagus soit en fête; Colons, purifiez vos » maisons, présentez à vos feux penates les gâteaux annuels; » apaisez les mères des fruits, la Terre et Cérès, en leur » offrant leur far (froment) et les entrailles d'une truie » pleine. »

> Pagus agat festum ; pagum lustrate, coloni,
> Et date paganis annua liba focis,
> Placentur matres frugum, Tellusque, Ceresque,
> Farre suo, gravidæ visceribusque suis (I, 669).

Le 22 (XI *calen. Febr.*), comices. — Jeux (sous Constantin).

Le 23 (X *calen. Febr.*), comices. — Sénat légitime (sous Constantin).

Le 24 (IX *calen. Febr.*), comices. — Fête des *Paganales*; c'était encore une fête conceptive ou mobile, indiquée par le Roi des sacrifices. — « On en attribue l'origine au roi » Tullius Hostilius, on peut la dire toute politique. » Voulant connaître le nombre de la population des » campagnes, ce roi ordonna que dans chaque pagus on » élèverait des autels aux divers dieux tutélaires, et que chaque » année il y aurait concours du peuple et sacrifice; il en dé- » termina lui-même les rites. Tous les habitants devaient » donner une pièce de monnaie différente pour les hommes, » pour les femmes et pour les enfants; et de cette manière on » connaissait le nombre par âges et par sexes [2]. » — Fête de la naissance d'Adrien (sous Constantin).

Le 25 (VIII *calen. febr.*), comices. — Fête de la naissance des Grâces (sous Constantin).

[1] Varron, *de Lingua lat.*, l. v. Festus, au mot *Sementinæ*.

[2] Denys d'Halicarn., *Ant. rom.*, l. IV.

Le 26 (VII *calen. Febr.*), comices.

Le 27 (VI *calen. Febr.*), comices. — Fête de la Dédicace du Temple de Castor et Pollux, élevé ou plutôt restauré, au nom de Drusus et Tibère deux frères du sang des dieux,

.... Fratres de gente Deorum (I, 707).

fils réellement de Claudius Néro et de Livie, et adoptés seulement par Auguste.

Le 28 (V *calen. Febr.*), comices.

Le 29 (IV *calen. Febr.*), jour faste. — Célébration des Equiries ou fête de la course des chars en l'honneur de Mars (ancien cal. dans Gyraldus).

Le 30 (III *calen. Febr.*), jour néfaste.—Fête de la Paix; on se rendait dans le temple élevé par Auguste, après la bataille d'Actium, et les prêtres y sacrifiaient une génisse blanche. — Ovide insinue que la paix régnait alors, mention ajoutée dans son exil. Car en ce moment avait lieu la terrible guerre contre les Pannoniens.

Le 31 (*Pridie calen. Febr.*), comices. — Sacrifices aux dieux pénates nommés *patrii* et *urbani* (anc. cal. dans Gyraldus).

5. — Comparaison avec les fêtes chrétiennes de janvier.

Après avoir montré, d'après les auteurs païens, quelles divinités inconnues, quels rites bizarres, quelles croyances fausses ou incertaines formaient la religion de ce grand peuple de Rome, pendant le mois de janvier, jetons un coup d'œil sur les fêtes que l'Église offre à la dévotion des chrétiens pendant ce même mois.

Le 1er jour, c'est la fête de la Circoncision, qui, acceptée par Jésus-Christ, a délivré pour toujours le genre humain de cette honteuse, humiliante et sanglante sujétion. Il n'y a plus que les Juifs, les Musulmans et quelques peuplades sauvages qui y restent soumis.

Dès le premier jour, l'Église signale et met sous les yeux les paroles, où Paul indiquait aux païens la véritable origine de toutes ces sottes erreurs, quelques années après l'époque où nous sommes :

« Prenez garde que quelqu'un ne vous trompe par la phi-
» losophie, et par de vaines fourberies, selon la tradition des

» hommes, selon les éléments du monde et non selon le
» Christ [1]. »

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam; secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum (S. Paul, *Lettre aux Colossiens*, c. II, v. 8).

Dans ce peu de paroles saint Paul atteint les philosophes, tels que Lucrèce, Varron, Cicéron, les Prêtres dans leurs vaines fourberies, les explications traditionnelles des mythologues dont parle Macrobe, et les explications des physiciens, qui, d'après le même auteur, trouvaient partout des symboles. Le Christ n'a rien de toutes ces niaises erreurs, comme le dit saint Paul.

Le 2e jour, l'Eglise conserve le souvenir de cette simple bergère, Geneviève, qui, en 451, par le seul prestige de sa vertu, fit baisser les yeux du farouche Attila, et le fit retourner en arrière. — Ceci n'est pas une légende.

Le 8, c'est la fête de l'*Epiphanie*, c'est-à-dire de la *manifestation* générale de Dieu Jéhovah parmi les nations infidèles. L'Eglise fait remonter ses annales jusqu'à l'an 798 avant J.-C., et là fait entendre cette parole prophétique qui appelait déjà toute la terre à cette manifestation.

« Voilà que j'étendrai ma main sur les nations ; j'élèverai
» mon étendard devant les peuples. Ils apporteront tes fils et
» tes filles sur leurs bras. Les rois seront tes nourriciers ; le
» visage prosterné contre terre, ils t'adoreront, et tu sauras
» alors que je suis le Seigneur [2]. »

Ecce levabo ad Gentes manum meam, et ad populos exaltabo signum meum, et afferent filios tuos in ulnis, et filias tuas.... Et erunt reges nutritii tui; vultu in terram demisso adorabunt te, et scies quia ego Dominus (Isaïe, ch. XLIX, v. 22, 23).

On voit comment l'Eglise lie le présent au passé par des traditions chronologiques très-précises, à la place de ces traditions vagues d'Ovide; le mot solennel : *tu sauras que je suis le Seigneur* est un peu plus compréhensible que le : *Je suis le Chaos*, de Janus.

Au reste, l'Eglise pourrait bien nous donner ici la véritable origine de Janus (*Ianus*). A la messe elle chante trois fois :

[1] Extrait de l'*épître* de la messe de ce jour.

[2] *Graduel* de la messe de ce jour.

Louez IAH (*allelu-ia* הללויה); or elle peut dire mieux que Janus: « Ceci est une chose antique. » Moïse, 1401 avant J.-C., chantait après le passage de la mer Rouge : « Ma victoire, mon » chant, c'est IAH [1]. » Or, IAH est l'abrégé de *Jehovah*, le vrai nom de Dieu. Ce seraient les Pélages, qui auraient apporté ce nom en Italie. Dans tous les cas cette origine vaut bien celle de Ciceron qui fait venir *Ianus* de *Eundo*.

Le 18, l'Eglise fête sous le nom de *la chaire de St Pierre à Antioche*, le séjour que fit d'abord dans cette ville, Pierre, la pierre fondamentale de l'Eglise, et le chef de tous les chrétiens.

Le 25, c'est le souvenir de la *Conversion de St Paul*, de cet homme, qui porta la parole du Christ devant les proconsuls, les rois, et même devant les terribles empereurs romains, fut un des plus grands renverseurs de toutes les doctrines philosophiques, mythologiques, physiques, sacerdotales et impériales, et mérita le titre d'*apôtre des Gentils*. —Toutes les vertus sont honorées dans les autres jours du mois, sous le nom d'hommes, de femmes et de jeunes filles.

Que les lecteurs comparent et jugent si le petit enfant, qui n'avait cette année que 7 ans, et qui cependant a fait toutes ces choses, n'a pas été le *Libérateur du genre humain*.

A. Bonnetty.

[1] *Exode*, xv, 2; traduction de Cahen. — Voir, en outre, *Annales*, t. vii, p. 420 (1re série).

BIBLIOGRAPHIE.

SUR L'ÉTAT PRIMITIF DE L'HOMME, *par* M. C. DENDY. — C'est un mémoire rempli d'intérêt sur l'histoire primitive de l'homme. Il essaye de réfuter le système Darwinien de la science ethnique, laquelle, selon lui, plus que toute autre autre, demande une investigation très-attentive. La dissertation critique du duc d'Argyll sur l'homme primitif, sous forme d'examen des opinions de Whately et de Lubbock, et les idées si contradictoires des théologiens et des philosophes les plus accomplis, prouvent surabondamment que « les hommes de foi devraient rechercher plus et les hommes de science croire davantage. » Plusieurs personnes prennent part à la discussion, mettant en évidence des faits qui tendent à contredire l'imputation d'athéisme ou de scepticisme lancée contre *l'Association britannique*. (*Les Mondes*.)

MONUMENTS MÉGALITHIQUES, *par* M. A.-L. LEWIS. — Il existe une chaîne ininterrompue de monuments mégalithiques ou druidiques, s'étendant de l'Inde à la Grande-Bretagne. Par qui ont-ils été élevés? — Certaines circonstances, — nommément une identité de plan qui n'a pu être accidentelle, puisqu'elle s'étend à travers une chaîne de communication ininterrompue, et l'existence de pratiques et de superstitions communes, ainsi que d'autres traces d'affinité épars sur cette chaîne, — font conclure qu'il y a dû exister une grande influence commune, présidant aux constructions de cette vaste étendue de contrées, sans exclure la possibilité qu'il n'y ait pas eu communauté absolue de race. Si l'on juge d'après la probable condition sociale des constructeurs de ces monuments, d'après les localités où ils se rencontrent principalement, d'après les restes que l'on trouve avec eux et d'après mainte autre circonstance, ils ont probablement été construits sous des influences *celtiques*, au moins en Europe et en Afrique. La considération d'un grand nombre de faits porte à croire que les pierres dressées verticalement (*menhirs*) étaient une sorte de colonnes commémoratives; les alignements et dispositions circulaires avaient servi primitivement pour les sacrifices; enfin, les *dolmens*, ou tables de pierre, dont il existe deux variétés bien marquées, avaient été les uns des lieux de sépulture, les autres des lieux de sacrifices ou des monuments commémoratifs. (*Ibid.*)

Compte-rendu à nos abonnés.

La Constitution *Dei Filius* sur la foi catholique et les *Annales de philosophie chrétienne*.

En publiant dans notre cahier d'avril (ci-dessus p. 245), la Constitution dogmatique **Dei Filius** *sur la foi catholique*, nous n'avons voulu la faire suivre d'aucune remarque. L'accepter purement, simplement et avec une obéissance filiale, tel est le devoir de tout catholique.

En faire sa règle de conduite dans toutes les questions catholiques et philosophiques, dès ce moment et pour l'avenir; laisser à chacun le devoir de corriger ou de compléter ce qui avait été écrit, avant cette décision suprême, cela nous paraissait le meilleur moyen de faire cesser toutes les discussions, toutes les divisions. Oublier le passé, ramener à cette règle, ceux qui dans la suite s'en écarteraient, c'est ce que nous nous proposions de faire.

Malheureusement plusieurs n'ont pas cru devoir suivre cette voie, et dans des attaques directes ou indirectes contre les *Annales de philosophie*, ils ont dénaturé le sens et la portée des décisions dogmatiques du Concile. Pour leur instruction et rassurer ceux de nos lecteurs qui auraient pu se laisser influencer par ces attaques ou par des insinuations verbales, que ne s'épargnent pas nos adversaires, nous croyons devoir donner quelques détails précis et authentiques sur les questions qui peuvent toucher les *Annales de philosophie*.

Nos lecteurs savent quels combats nous avons livrés depuis 30 ans contre le Pantheisme, le Rationalisme et le Paganisme, qui s'efforcent en ce moment de se mettre à la place de la Révélation de Dieu. Nous voyons, et nos lecteurs doivent voir avec satisfaction, que la plupart de nos adversaires sont maintenant les plus grands adversaires du pouvoir souverain du Pontife romain. Nous n'avons pas besoin de nommer M. l'abbé Maret, aujourd'hui evêque de Sura sur l'Euphrate,

Mgr Dupanloup, Mgr Hugonin, tous les ontologistes en un mot.

A ces adversaires du Saint-Siége sont venus se joindre les PP. Jésuites qui suivent les traces de l'audacieux et peu scrupuleux P. Chastel lequel accusa, sans citation d'auteurs, ni de livres, ni d'indication quelconque, tous les apologistes qui existaient à cette époque, de *vouloir anéantir la Raison*, et créa, de son autorité privée, un *Traditionalisme exagéré et absurde* qu'aucun auteur n'avait formulé, et tomba dans un Rationalisme qui aboutissait à dire « qu'il y aurait un devoir réel, une mo- » rale obligatoire, quand même Dieu n'existerait pas [1]. »

Ses confrères, dans de nombreuses *Institutiones philosophicæ, compendium philosophicum* et principalement dans la *Civiltà cattolica* acceptèrent ses principes, et attaquèrent de toutes parts ce qu'ils appelaient le *Traditionalisme* tout court, sans distinction, et en général sans aucune citation de textes ou des auteurs incriminés.

Ce sont ces deux sortes d'adversaires, qui se sont trouvés unis, dans le Concile, pour faire ajouter le Traditionalisme à la condamnation si expresse du Panthéisme, du Rationalisme, du Matérialisme.

Mais leurs efforts réunis ont été vains. Il ne nous appartient pas de lever le voile qui couvre encore les discussions qui ont eu lieu dans le Concile, mais des conversations qui ont eu lieu au dehors, des projets manifestés, des espérances conçues, de l'acharnement bien connu de tous les Ontologistes contre les Traditionalistes, de la présence surtout des prélats nos antagonistes connus, nous pouvons donner comme certaines à nos lecteurs les assurances suivantes :

De grandes discussions ont eu lieu dans le Concile sur le Rationalisme et le Traditionalisme. Nos adversaires ont essayé tout d'abord de ne reconnaître qu'un seul Traditionalisme, *celui qui refuse tout pouvoir à la Raison*. Mais de nombreux prélats les ont forcés de reconnaître qu'il y avait un *Traditionalisme raisonnable et mitigé*, qui était loin de refuser tout pouvoir à la Raison, qui seulement et surtout recherchait l'origine de cette Raison, prouvait qu'elle n'a jamais été *seule*

[1] Voir le texte au N° de janvier, ci-dessus, p. 23.

ou indépendante, qu'elle est nécessairement *sociale*, c'est-à-dire formée au milieu de la société, état qui est le seul *naturel*. Cette distinction a prévalu, en sorte que lorsque les adversaires de ce Traditionalisme, unissant tous leurs efforts et formant une coalition redoutable, ont voulu introduire dans le chapitre *de fide et ratione* l'amendement suivant :

« La Raison seule, à l'exclusion de toute instruction positive et traditionnelle sur la divinité, peut conduire à la connaissance de Dieu ; »

Ratio sola, citra omnem positivam de divinitate traditam doctrinam potest ad agnitionem Dei conducere; cet amendement, disons-nous, qui était la condamnation expresse du Traditionalisme que nos amis et nous, nous défendons, a été rejeté à l'unanimité, *minus unus aut alter*.

II

Cette décision est basée sur cette considération du simple bon sens que la Raison n'a jamais existé *seule*. C'est ce que nous avions fortement accentué dans l'article du mois de janvier, où nous examinions les principes de la *Civiltà cattolica* contre le traditionalisme [1], article qu'un grand nombre des Pères du concile ont lu et approuvé. On a été surtout frappé des déclarations des adversaires même du traditionalisme, avouant que lorsqu'ils parlaient de la Raison, ils ne voulaient parler que d'une *Raison logique ou possible*, et quant à la raison réelle, actuelle, historique, ils avouaient hautement qu'elle n'avait jamais existé *seule* et que le Traditionalisme était donc la vérité, quand il disait que par raison *naturelle* il fallait entendre une raison *sociale*. C'est ce qu'ont déclaré expressément Mgr Maret, qui a dit :

« Dans cette recherche il ne peut être question de l'homme *isolé de la société*, dépourvu de tout enseignement, dénué de toute tradition. L'homme ainsi dépouillé serait un être hors de sa nature, un être chimérique [2]. — Qu'est-ce que l'homme sans la tradition? *Il n'est pas* [3]. »

[1] Voir ci-dessus p. 7.

[2] *Dignité de la raison humaine*, p. 365.

[3] *Théodicée*, p. 130, 2[e] édition. — Voir plus de détails dans les *Annales*, t. xx, p. 426 (5[e] série).

Le P. Zigliara dans son traité *ex professo* contre le Traditionalisme [1], le père Perrone dans sa *théologie* [2], le P. Gratry [3],—tous ces auteurs conviennent que la Raison n'a jamais *été seule*, qu'elle reçoit toujours et forcément le secours de la société; que la raison *naturelle* est la raison dans son *état actuel*, selon l'expression du Concile, c'est-à-dire *social*.

C'est dans ce sens, et après le rejet de l'amendement précité que le Saint-Concile a émis le canon suivant :

« Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre » créateur et maître, ne peut pas être connu avec certitude, » par la *lumière naturelle de la raison humaine*, au moyen » des choses qui ont été créées, qu'il soit anathème [4]. »

Ajoutons encore que c'est parce que le Rapporteur de la commission *De fide* est venu déclarer que ce point du chapitre *de fide* et du canon ne touchait pas au Traditionalisme *mitiori*, le seul que nous soutenions, que tous les Pères, moins deux, se sont levés pour son admission.

C'est ainsi que le Saint-Concile a voulu par ce canon condamner tant de philosophes rationalistes, qu'on doit appeler plutôt anti-rationalistes qui nient les causes finales, ou font à la raison des conditions, qui la suppriment en réalité, en la menant aux abîmes, c'est-à-dire à nier toutes choses. Nous la ramenons seulement à son origine, lui montrons sa dépendance de la *société*, c'est-à-dire de *Dieu*, qui a voulu qu'elle fût formée au milieu d'elle et avec son secours. Aussi l'on comprend encore la sagesse de cette décision que nous avons signée, et que nos adversaires ont toujours refusé d'admettre en entier [5] :

« L'usage de la raison précède la foi, et y conduit l'homme » *par le secours* de la Révélation et de la Grâce [6]. »

III

Une autre question souvent traitée dans les *Annales* a été

[1] Voir *Annales*, cahier de janvier, ci-dessus p. 7.
[2] *Ibid*, p. 8.
[3] *Ibid*, cahier de février, p. 124.
[4] Voir le texte, ci-dessus, p. 261.
[5] Voir les textes, *Annales*, t. xx, p. 294 (5e série).
[6] La 3e des propositions offerte à notre signature en 1855, voir ci-dessus, p. 43.

introduite dans le saint Concile, celle de savoir s'il y a eu au commencement *une Révélation positive*. Le Concile a écarté les amendements pour ou contre qui y avaient rapport, et a déclaré qu'il laissait la question libre, la reléguant parmi les faits historiques à prouver par des documents plus ou moins probatifs.

Nous continuerons à accumuler sur ce fait primitif tous les documents que nous fournissent tous les jours les traditions de tous les peuples mieux connues, et plus profondément étudiées. Nos lecteurs savent que nous basons nos convictions sur ce que dit la *Genèse*, que Dieu parla plusieurs fois à Adam, et sur l'*Ecclésiastique* qui nous apprend ce qu'il lui dit :

« Il leur ajouta une règle; il leur donna en héritage la loi » de la vie; il établit avec eux un Testament éternel et leur » montra sa justice et ses jugements; leurs yeux virent les » merveilles de sa gloire, et leurs OREILLES entendirent » l'honneur de sa VOIX, et il leur dit : Gardez-vous de toute » iniquité [1]. »

Certes la Règle (*disciplina*) marque une instruction extérieure. La loi de la vie (*legem vitæ*) ne peut être la loi de la vie matérielle qui opère toute seule dans l'estomac. Le Testament ancien a été fait comme le nouveau par des paroles extérieures; et la justice et les jugements sont montrés (*ostendit*) et non inspirés; enfin pour plus de précision et de clarté il est dit que les *oreilles de l'homme entendirent l'honneur de la voix de Dieu (et honorem vocis audierunt aures illorum)*. Impossible de dire quelque chose de plus clair et de plus positif.

Nous continuerons donc à prouver que Dieu a fait connaître au premier homme, positivement, ce qu'il devait croire et faire pour être sauvé, et que c'est de ce premier homme que ses descendants l'ont appris.

IV

Quelques Revues ont fait remarquer que ce décret du Concile condamne ceux *qui refusent tout pouvoir à la Raison*. Cela est vrai. Mais, sans citation de textes, elles ont visiblement désigné les *Annales de philosophie*. Nous ne voulons pas ici

[1] *Eccli.*, XVII, 9-11.

entrer en polémique avec les auteurs de ces articles, mais nous avons écrit directement à plusieurs, pour leur dire de nous faire connaître les livres ou les auteurs qui refusent *ainsi tout pouvoir à la raison*, leur offrant de nous joindre à eux pour les combattre. Aucun n'a pu nous citer un auteur existant ou parlant en ce moment. Et, en effet, nous n'en connaissons aucun. Nous espérons donc que toute polémique cessera en ce moment contre ceux *qui refusent tout pouvoir à la raison*, puisqu'ils n'existent pas.

V

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs que les canons contre toutes les espèces de Panthéisme, ou émanations, ou identifications de la substance ou essence de Dieu et de toutes choses, est la condamnation expresse de tous les termes *d'émanation*, *écoulement*, *participation* de la substance de Dieu. Or, on sait que ce sont ces termes mêmes que nous avons constamment combattus, contre Mgr Maret et autres de ses adhérents, en démontrant le danger imminent au milieu de notre société panthéiste de se servir, de ces termes, et que si quelques auteurs orthodoxes s'en sont servis, on ne peut plus les imiter après les décisions si explicites du saint Concile.

Tels sont nos sentiments à l'égard des décisions *de fide* du Concile, et nous pouvons dire que personne ne les a reçues et n'y adhère avec plus de soumission que nous.

VI

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'importance des divers documents renfermés dans ce volume. Et d'abord le texte de la constitution *Dei Filius* édité avec un soin remarquable et suivi d'une traduction aussi exacte et aussi littérale que possible, à laquelle il faut joindre les détails très-certains que nous donnons ici, sur les décisions qui touchent aux questions traitées dans les *Annales*. — A cela nous devons ajouter l'analyse du *mandement de Mgr d'Avanzo* sur le Concile et l'approbation que l'éminent prélat donne aux opinions soutenues dans les *Annales*.

Puis viennent les nombreux documents confirmant tous l'authenticité de nos livres sacrés. 1° La dissertation de M. le

vicomte de *Rougé* sur ce que les textes Égyptiens nous apprennent de Moïse et des Hébreux. 2° Les 4 articles de M. *Schœbel* prouvant l'authenticité mosaïque de l'*Exode* et de la *Genèse*. 3° L'explication très-curieuse et très-savante que donne M. l'abbé *Ancessy*, du texte du *Lévitique*, sur l'offrande et l'immolation des victimes, texte qui avait résisté à tous les commentateurs bibliques. 4° Le texte et la traduction de l'inscription du roi Mesa, par M. *Oppert*, qui rectifie toutes les traductions données avant lui. — 5° La découverte des restes des Rechabites et des Ismaélites, par M. *Laurent de St-Aignan*. — 6° Les documents les plus récents sur les visites faites au tombeau d'Abraham et de Sara, qui nous font espérer de voir révélées un jour les momies même de Jacob, le patriarche béni qui annonça le temps de la venue du Messie.

En *philosophie* nous pouvons signaler l'article sur les objections faites contre le Traditionalisme par la *Civiltà cattolica*. Toutes ces objections ont été données en entier, et réfutées une à une, et le Traditionalisme que nous défendons, exposé en termes si précis et si clairs, qu'il n'y a plus que l'ignorance ou la mauvaise foi qui puissent l'attaquer encore.

L'exemple de *Gaspard Hauser* est venu confirmer toutes nos opinions en montrant ce que devient un homme séparé, en grande partie seulement du *secours social*.

La plupart de ces questions ont encore été traitées et élucidées dans l'examen que nous avons fait des principes du P. *Gratry*, et des inconcevables attaques qu'il a dirigées contre les doctrines romaines. Nous osons dire que personne ne connaît mieux l'origine, la base et la suite de toutes les doctrines en cours contre l'Église que ceux qui ont lu l'examen critique que nous avons fait de toutes les œuvres de Mgr Maret et du P. Gratry.

Mgr *Raes*, évêque de Strasbourg, a donné une nouvelle confirmation à nos critiques par le mandement où il condamne les déplorables lettres de ce Père.

En donnant l'analyse complète de toutes les matières contenues dans la *vie de Mgr Gerbet*, par M. l'abbé de *Ladoue*, nous avons montré combien les principes de cet incomparable évêque sont conformes aux nôtres, et combien on

a été maladroit, et peut-être coupable de les abandonner.

L'article sur le bel ouvrage des *instruments de la Passion*, de M. Rohault de Fleury, par M. l'abbé *Gainet*, fait connaître comment dans ce livre apparaît l'authenticité des plus belles reliques vénérées par les chrétiens. — C'est vers ce but que viennent aussi témoigner les médailles de dévotion, que M. l'abbé de *Barral* nous a prouvé être connues des premiers chrétiens,— et le texte magnifique de Galien sur les premiers chrétiens, dont Mgr *Khayatt* nous a donné une nouvelle traduction extraite d'un manuscrit inconnu jusqu'ici.

Dans sa notice sur Pythagore, M. l'abbé *Bouvy*, avec une érudition peu commune, nous a fait entrevoir dans l'origine sémitique de cet ancien philosophe, la véritable origine de la plupart de ses fameux *vers dorés*, qui constituent véritablement une tradition recueillie et choisie avec soin, et non une invention de ce philosophe comme on l'a cru jusqu'ici.

Dans nos articles sur les *Métamorphoses*, et les *Fastes* d'Ovide, et en particulier sur les divers *Appendix* par lesquels on prétend nous apprendre la religion des Païens, nos lecteurs ont pu connaître le véritable état des croyances au moment même où le Messie est apparu en ce monde. Un grand nombre de nos lecteurs de vive voix, ou par écrit, nous ont confirmé que c'est une vraie révolution qui s'opère en eux sur l'antiquité païenne; il y a là des faits, des doctrines, des traditions, dont ils ne se doutaient pas, même après 30 et 40 ans d'études historiques. Les livres classiques les avaient tout à fait dépaysés et trompés.

Bien des notions nouvelles et tout à fait inconnues leur ont été données sur la Chine dans l'analyse du *Dictionnaire français-latin et chinois* de M. l'abbé *Perny*. C'est encore une mine toute neuve ouverte à nos investigations et où nous aurons encore souvent à fouiller.

La dignité de l'homme et la complète séparation de sa race d'avec celle des animaux a été savamment démontrée par M. l'abbé *Gainet* dans sa réfutation du système de Huxley.

On voit que les *Annales* continuent à remplir leur mission de rechercher et de mettre à la portée de ses lecteurs tout *ce que les sciences humaines renferment de preuves et de décou-*

vertes en faveur du Christianisme. Cette méthode toute historique, un peu négligée pour se mettre au courant des méthodes scholastiques, reprend sa juste importance, s'il faut en croire les nombreuses demandes que nous ont faites récemment les grands centres d'instruction de la *collection* de nos volumes. On sait que nous offrons pour cela toutes les facilités possibles. — Que nos abonnés veuillent bien continuer à nous être fidèles et à gagner quelque associé quand l'occasion s'en présentera.

Le propriétaire-directeur,
A. BONNETTY.



TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

G 193 Per. 1 30

8223. Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *caractères étrangers,* quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur,* rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série.*	— 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le vol.
2e *série.*	— 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série.*	— 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série.*	— 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série.*	— 20 vol.	— t.	60 à 79.	—	Prix divers.
6e *série.*	— 1 vol.	— t.	80	—	Prix : 10 fr.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières,* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*.—M. l'abbé CAMINERO.—M. de CHAULNES. — M. l'abbé CHEVALIER. — M. Edouard DUMONT. — Mgr GAUME, protonotaire apostolique. — M. l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN. — M. l'abbé MOIGNO, docteur en théologie. — S. S. PIE IX. — M. l'abbé RICHARD. — M. Léon de ROSNY. — M. Charles SCHOEBEL.

QUARANTIÈME ET QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.

SIXIEME SÉRIE.

TOME II.

81e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1871

Versailles. — Imprimerie de BEAU jeune, rue de l'Orangerie, 36.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 7. — Juillet 1870.

Enseignement catholique.

PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION DOGMATIQUE
SUR L'ÉGLISE DU CHRIST
ET L'INFAILLIBILITÉ DU PONTIFE ROMAIN

Émise le 18 juillet, dans la 4e session du Saint-Concile œcuménique du Vatican.

I. Observations préliminaires.

On lit dans l'Apocalypse de Jean, le bien-aimé de Jésus :

« Alors il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses
» Anges combattaient contre le Dragon, et le Dragon combat-
» tait et ses Anges aussi. — Mais ils ne prévalurent pas; aussi
» leur place ne se trouva plus dans le ciel [1]. »

En faisant cette citation, à Dieu ne plaise que nous voulions faire aucune assimilation entre le Dragon infernal, et les Évêques qui se sont posés en adversaires de leurs collègues, conservateurs des traditions de l'Église. Nous voulons seulement faire comprendre la grandeur et l'importance du combat qui s'est livré au sein du Concile entre la majorité et la minorité. Ce combat n'est pas un combat ordinaire; comme ceux chantés par le vieil Homère, ce sont, en quelque sorte, des Dieux qui ont combattu contre des Dieux. Disons-le en termes précis :

C'est l'Esprit humain communiquant directement avec Dieu, c'est la Raison humaine, écoulement, participation, intuition directe de Dieu à l'homme, et de l'homme à Dieu, seule, sans Médiateur, qui a combattu contre l'Esprit humain, contre la Raison humaine, prenant pour guide le Médiateur Jésus, Verbe de Dieu, qui, pour les choses qu'il faut croire et pratiquer, *dogme et morale*, a révélé extérieurement toutes les

[1] *Apocalypse*, XII, 7, 8.

vérités, les a toutes *accomplies*[1], puis les a confiées à ses Apôtres, a donné à ces apôtres un Chef, et a promis de les assister contre les portes de l'enfer, jusqu'à la fin des siècles, pour qu'aucune erreur ne s'introduise ou ne subsiste dans son Eglise.

On voit là quelle a été et quelle est encore en ce moment la position des combattants. Si les uns et les autres ont raison, si d'un côté il y a une Révélation divine, intérieure, naturelle, personnelle à chaque homme; si, d'autre part, il y a une Révélation extérieure également divine et contraire, le combat est éternel. Ce sont encore les Dieux d'Homère qui se divisent, se disputent, se blessent, mais ne peuvent pas mourir.

Bien plus, nous ajouterons une chose, c'est que le combat doit continuer. Car, comme nous l'avons souvent dit, comment un homme qui se croit inspiré directement de Dieu peut-il abandonner, trahir cette inspiration? S'il est honnête homme il doit la garder et la défendre.

Or, c'est exactement la position qu'ont prise les adversaires des définitions du Concile; nous avons déjà cité les principes panthéistes d'inspiration directe de Mgr Maret, du père Hyacinthe, du père Gratry[2]. Ces principes existent encore. Dans un des derniers libelles lancés contre le Concile, il est dit contre les évêques de la majorité :

« Ils demandent au petit nombre de rendre les armes, » comme si l'amour de la paix pouvait décider l'honnête » homme, le chrétien, l'évêque, à fouler aux pieds *ses droits* » et à jeter, à toutes les ambitions, les *prérogatives inaliénables* » que Dieu lui a confiées[3]. »

Et M. l'abbé Loyson, se revêtant indûment de la robe du père Hyacinthe, proclame de nouveau sa révélation directe en ces termes :

« Dans de pareils moments, il appartient *au dernier* des » chrétiens d'élever la voix pour la défense de *sa foi* et de la » foi de tous. Pour moi, je me sens *intérieurement* pressé d'ac-

[1] Non veni solvere, sed adimplere (Matth., v, 17).

[2] Voir *Annales*, t. xx, p. 371 et 420 (5e série), et t. I, p. 105 (6e série).

[3] *La dernière heure du Concile*, libelle flétri par le Concile, ci-après, p. 35.

» complir ce *devoir*, et comme dit le prophète de délivrer
» mon âme : *tu autem animam tuam liberasti*[1]. »

On le voit : c'est toujours l'esprit humain identifiant sa pensée *intérieure* avec la pensée divine, qui se dresse contre la révélation *extérieure* du Médiateur divin.

C'est avoir perdu la notion de l'Eglise du Christ.

Le Concile n'est plus qu'une assemblée philosophique, où les *esprits supérieurs*, les plus savants, les plus habiles doivent dominer. Aussi voyez comme on revendique pour quelques *savants* le droit d'imposer leurs opinions et d'être suivis par tous ! Voyez avec quel mépris on a parlé du troupeau des évêques ignares, et surtout de ces évêques missionnaires qui versent leur sang pour témoignage de la Révélation extérieure du Christ ! Or, si Jésus, Dieu, et Verbe de Dieu, doit assister ses évêques, n'est-ce pas plutôt ceux qui portent sa parole aux peuples qui l'ignorent encore, que ceux qui, tranquillement soignés dans leur palais, ne connaissent de l'apostolat que les honneurs dont ils sont accablés?

Voilà ce qui nous a fait dire que, sans le savoir, les Evêques de la minorité penchent vers le Rationalisme, de bonne foi sans doute, mais mordus qu'ils sont par l'ancien Serpent, qui a séduit la première femme, en lui disant : *Vous serez comme des dieux*[2].

En effet, celui qui identifie sa Raison avec la raison divine, est *comme Dieu*.

Et ce sont ces *Dieux*, qui, par une parole malheureuse proférée par un homme qui pendant 15 ans a été notre ami, notre associé, notre collaborateur dans l'*Université catholique*, accusent les évêques et les chrétiens fidèles de vouloir faire de Pie IX *une idole*. Mais c'est vous qui en faites en réalité une *idole*. En effet, vous lui accordez toute primauté, tout honneur, le droit d'être promené en triomphe dans l'église, porté sur sa *Sedes Gestatoria*, vous vous agenouillez sur son passage et l'appelez Père saint et très-saint, vous voulez qu'il soit roi et pontife, vous allez même, prosternés devant lui, jusqu'à baiser les sandales de ses pieds, — mais à une condition, c'est

[1] Voir la *lettre* du 30 juillet, dans *l'Univers* du 1er août.
[2] Eritis sicut Dii (*Genèse*, III, 5).

qu'il ne parlera pas. N'est-ce pas là la *véritable idole* antique? « Elle a une bouche et ne parle pas...; il n'y a point de cri » dans son gosier. *Os habent et non loquentur... non clamabunt* » *in gutture suo*[1]. »

Nous le répétons, une Divinité qui ne parle pas, n'est-ce pas l'idole, le Jupiter païen?

Et encore nos lecteurs, mieux que personne, savent que les *idoles antiques parlaient.* Les consuls, les empereurs, les généraux romains les écoutaient parler; elles parlaient par les oracles, par le vol des oiseaux, par les repas des petits poulets, par les éclats du tonnerre, par les bruits sourds, etc., et ces voix étaient écoutées. Tant l'homme a toujours senti le besoin d'être dirigé par Dieu!

Les Rationalistes modernes sentent aussi ce besoin, mais ils trouvent leur oracle, leur dieu, leur idole en eux-mêmes. Or, c'est contre ce Paganisme qu'ont été portés les décrets du Concile. C'est ce qui fait que les opposants sont des Rationalistes, tandis que les Evêques fidèles sont de vrais Traditionalistes.

II

Les *Annales* n'ont pas cru devoir suivre toutes les péripéties des longues discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Concile, mais elles ont dû formuler leur opinion dans les paroles qui précèdent. C'est, au reste, la suite et le résumé des principes qu'elles avaient exposés dans les articles sur Mgr Maret, sur le P. Gratry, et dans la discussion traditionaliste avec la *Civiltà cattolica.*

Cependant pour ne pas laisser un vide dans cette grande page de l'histoire ecclésiastique elles vont consigner ici la *Lettre*, dans laquelle un de nos évêques apprend à son clergé les principales discussions qui ont eu lieu dans le Concile. On jugera quelle a été la vivacité de ces débats.

Circulaire de Mgr Delalle, évêque de Rodez, au clergé de son diocèse sur le Concile, l'infaillibilité pontificale et la grande manifestation du clergé français.

Rome, hors la Porte Flaminienne, le 2 juillet 1870.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Quelques jours avant notre départ pour la capitale du monde chrétien, vous nous avez exprimé vos vœux pour que la haute prérogative de l'enseignement

[1] *Psaume* CXIII, 5,7, que l'on répète tous les jours aux *Vêpres.*

infaillible du Pontife romain fût solennellement déclarée comme article de foi par le Concile du Vatican. Dès cette époque, cette grave question préoccupait les esprits sérieux ; mais elle ne passionnait pas encore la masse des populations. Dans le calme de la méditation, on se demandait s'il était à propos que le Concile fût appelé à traiter cette matière, vu l'état des esprits, les déclamations violentes et insensées de la presse anti-chrétienne contre la grande assemblée qui allait siéger à Rome, et les susceptibilités de la politique, ou bien s'il ne valait pas mieux que l'Eglise continuât de pratiquer l'infaillibilité papale et d'en vivre comme elle en avait vécu dans tous les siècles, sans la définir comme elle a défini successivement beaucoup d'autres points de doctrine renfermés dans le dépôt de la Révélation. Mais sur ces entrefaites parut le *volumineux écrit* du doyen de la faculté théologique de Sorbonne [1], destiné à galvaniser le vieux Gallicanisme et à greffer sur lui les institutions parlementaires des temps modernes, de telle sorte que la Constitution de l'Eglise devienne représentative et que l'Épiscopat entre en participation de la souveraineté pontificale, au point de pouvoir même déposer le Pape en Concile, quand ce haut mandataire du corps apostolique, s'obstinant dans une infaillibilité *personnelle, séparée, absolue,* refusera de se joindre à la majorité.

I

Nous vous avons signalé, Messieurs, en l'appréciant sommairement, par notre *circulaire* du 4 novembre dernier, ce système anarchique, abrité sous le caractère épiscopal, et salué par les cent voix du pandémonium révolutionnaire comme la restauration de l'antique Eglise du Christ.

Vous savez quelle vive polémique s'est engagée sur cette œuvre audacieuse qui avait pour elle tous les ennemis de l'Eglise et de la Papauté. Vous savez quel degré d'effervescence il en résulta dans l'opinion publique, à qui on faisait appel en lui jetant pour la première fois en langue vulgaire ces vieux sophismes qui ne sont pas de sa compétence, assaisonnés des histoires malsaines forgées par les sectaires contre les Papes.

La Papauté était donc discutée et niée dans son essence par le folliculaire français donnant la main au folliculaire allemand, caché sous le pseudonyme de *Janus* [2]. Selon ces doctrines, calquées sur la fameuse *Déclaration des Droits de l'Homme,* ce n'était plus le Pasteur suprême qui devait régir le troupeau et lui donner la nourriture spirituelle de l'enseignement chrétien, c'était le troupeau qui devait régir et paître le Pasteur, et si celui-ci était reconnu docteur infaillible, ce n'était que comme organe du corps épiscopal

[1] *Du Concile général et de la paix religieuse,* par Mgr Maret, évêque de Sura sur l'Euphrate ; 2 vol. in-8. — Ces deux volumes furent envoyés par la poste (aux frais de qui ?), à un grand nombre de séminaires et de personnes, soit ecclésiastiques soit laïques de la France et de l'Etranger. Mgr Maret avait la prétention de dicter les décisions du Concile avant même qu'il fût assemblé. — Voir l'analyse que les *Annales* en ont donnée en 2 articles, où examinant toutes les œuvres précédentes de l'auteur, on en montre les contradictions, les erreurs, les rétractations et le but, qui est celui exposé ici par Mgr Delalle.

[2] *Le Pape et le Concile,* par Janus. On sait que ce *Janus* n'est autre que M. l'abbé *Dœllinger,* doyen de la faculté de théologie de Munich.

qui lui communiquait son infaillibilité. Ainsi, le Concile œcuménique devait revendiquer des droits usurpés depuis 300 ans et devenir une nouvelle Convention en face d'un nouveau Louis XVI.

Ainsi le voulait le progrès social des temps modernes, c'est-à-dire la Souveraineté du nombre introduite dans l'Eglise comme dans l'Etat. Et l'on appelait cela le retour à l'antique constitution de la société chrétienne, selon laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ n'aurait pas établi son édifice sur la Pierre fondamentale, mais sur un tas de pierres, sans autre cohésion que le fait accidentel d'une majorité, avec un Pape constitutionnel ou parlementaire, et finalement détrôné ou du moins obligé de rendre compte chaque dix ans au Concile.

Cette théorie, dont l'exposé suffit pour montrer qu'elle est la négation même de l'Evangile et de la tradition universelle de l'Eglise, ne pouvait manquer de séduire les esprits légers, ignorants, flottant au vent des idées anarchiques et socialistes qui agitent le monde. C'était la formule de ce qu'on appelle *catholicisme libéral*, qui n'est qu'une transition masquée au protestantisme ou aux *églises nationales*, sous la suprématie de l'Etat.

Ce système, par lequel la fourberie exploite si facilement la niaiserie, était loué, propagé, soutenu, non pas seulement par les organes de la presse impie et révolutionnaire, mais par une certaine presse mitoyenne, telle que le *Correspondant*, la *Gazette de France*, la *France*, le *Français*, le *Moniteur*, etc., qui prétendent concilier l'affirmation catholique avec l'abaissement et la négation de la Papauté.

II

Ainsi l'incendie était allumé dans les âmes, lorsqu'un autre prélat jugea que le temps était venu d'intervenir ostensiblement pour déterminer une conflagration universelle et exercer une pression toute-puissante sur le prochain Concile en s'adressant aux passions populaires et aux défiances inquiètes des hommes d'Etat, c'est-à-dire en provoquant la violence brutale des masses et la tyrannie savante du bras séculier contre le Saint-Siége et l'auguste assemblée [1].

Nouvel Erostrate, l'évêque d'Orléans, dont l'action occulte s'était déjà exercée partout avec une habileté digne d'une meilleure cause, n'a que trop bien réussi à surexciter les classes lettrées et les classes populaires, ainsi qu'à troubler les hautes régions de la diplomatie, quand il a lancé, au mois de novembre, un manifeste ardent et habilement calculé contre ce qu'il appelait la polémique intempestive de certains journaux, mais en réalité contre les convictions et les espérances du monde catholique.

Sa thèse était celle de l'*inopportunité* d'une définition conciliaire de l'infaillibilité papale, dont vous, Messieurs, nous aviez exprimé le vœu ardent, d'accord en cela avec le clergé de beaucoup d'autres diocèses, parce que vous étiez convaincus qu'il fallait mettre ainsi fin aux agitations des nouveaux sectaires qui rêvent pour l'Eglise ce qu'ils appellent son 89, c'est-à-dire la souve-

[1] *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité au prochain Concile*; lettre au clergé de son diocèse, par Mgr Dupanloup, Evêque d'Orléans, in-8°, novembre 1867.

raineté de l'épiscopat s'imposant à la souveraineté du Pape, selon le programme du conciliabule de Bâle.

En face des flammes qui envahissaient l'édifice de nos saintes croyances, l'évêque d'Orléans prétendait que nous n'avions rien de mieux à faire que de nous croiser les bras pour ne pas effaroucher par un *dogme nouveau* les demi-catholiques, les hérétiques, les schismatiques et même les infidèles. Il affirmait, lui, évêque d'Orléans soussigné, qu'il s'était exactement rendu compte de la situation morale des peuples dans les cinq parties du globe, en sorte qu'on aurait pu dire de lui comme de Dieu même : *Stetit et mensus est terram* [1], il s'est « levé et a mesuré la terre. » Il concluait que l'opinion, qui est la *reine du monde*, ne permettait pas aux successeurs des apôtres de lutter contre elle.

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, *Dœllinger*, surnommé Janus, *Maret* et *Dupanloup*, voilà le triumvirat agitateur auquel est venu se joindre plus tard un insulteur illuministe de l'Eglise romaine, l'abbé *Gratry*, dont nous avons justement condamné les pamphlets [2].

III

Nous n'avons pas à vous raconter les manœuvres extra-conciliaires exécutées par la coterie semi-cléricale et semi-laïque des *anti-infaillibilistes* et des *inopportunistes* coalisés, jusques, et y compris l'influence des femmes et des demoiselles devenues théologiennes comme au temps du Jansénisme. Nous n'avons pas à vous dire combien de libelles anonymes, honteux, calomniateurs, sont sortis des officines de la publicité contre le Concile, la Cour romaine, le Pape, les Vicaires apostoliques qui sont les pierres les plus brillantes du diadème de l'Eglise et la gloire de Jésus-Christ même [3].

C'est là l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, qui ne vous est pas inconnue.

Mais nous sommes forcés de convenir que, contre notre attente, et, à notre grand regret, la coterie est devenue, par l'accession d'un certain nombre de nos vénérables collègues, un parti, et, comme on dit dans le langage parlementaire, une *opposition*.

Dieu seul sonde les reins et les cœurs. Aussi nous ne nous permettons que des accents de douleur en présence d'une telle scission entre des hommes si bien faits pour s'estimer et s'aimer dans le Seigneur. Mais cette peine cruelle est adoucie par l'espérance d'un avenir prochain où ils se réuniront et s'embrasseront dans la paix de l'unité.

Toutefois les signataires du *contre-postulatum* et de quelques autres protestations doivent être aussi bien affligés de se voir encensés chaque jour par des hommes qui depuis longtemps étaient habitués à outrager l'épiscopat, la religion., Dieu lui-même ; de s'entendre proclamer par eux *les évêques les plus savants et les plus vertueux*, *l'élite de l'épiscopat*, et même simplement l'*épiscopat français*, comme si leurs collègues n'étaient même plus mis en

[1] Habacuc, III, 6.

[2] Voir l'analyse critique de toutes les opinions philosophiques et théologiques du P. Gratry dans notre cahier de février, t. I, p. 105 (6e série).

[3] *Apostoli Ecclesiarum gloria Christi* (St Paul, II *Corinth.* VIII, 23.)

ligne de compte. Assurément, pour ce qui nous concerne personnellement, nous ne discutons aucune de leurs belles qualités, et nous sommes disposés à nous incliner devant tous sans réclamer aucune autre prééminence que celle de l'âge sur quelques-uns. Mais nous trouvons intolérable de les voir ainsi compromis par les adulations parties du camp des Philistins, et nous protestons, au nom de la dignité épiscopale, contre ces brevets de mérite transcendant délivrés par une admiration hypocrite.

Au surplus, en admettant que nos honorables collègues possèdent le monopole de la science, du génie et de la vertu, et qu'ils puissent dire en toute vérité :

Nul n'aura d'esprit que nous et nos amis,

il ne s'ensuivrait encore rien contre la cause de la Papauté souveraine que nous soutenons, car s'il faut aux œuvres humaines des moyens humains proportionnés à leur grandeur, il n'en est pas ainsi des œuvres divines. Quiconque a étudié l'action de la Providence dans l'économie surnaturelle de la religion est convaincu qu'elle produit les plus grandes choses par les agents les plus faibles et les plus obscurs, se jouant ainsi de la sagesse, de la puissance et de l'orgueil des hommes. Cette loi du monde moral est l'objet d'une des plus belles études à faire quand on veut comprendre la philosophie de l'histoire. D'après une autre loi, c'est la faiblesse qui finit ordinairement par triompher de la force au profit du droit.

En troisième lieu, lorsque les potentats mettent tout en œuvre pour contrarier le règne de Dieu et de son Christ, ils aboutissent au but contraire. « Dieu, » dit Bossuet, se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il » lui plait, de grandes et terribles leçons. »

Quand Jésus-Christ a fondé son Eglise, il n'a pas choisi ses Apôtres au sein des Académies, ni parmi les Scribes et les Pharisiens, mais il les a pris parmi les fils du peuple, les petits, les humbles, et leur a donné pour chef un batelier-pêcheur de Génésareth. C'est avec ces hommes qui prêchaient la folie et le scandale de la Croix, sans s'inquiéter de l'*inopportunité*, qu'il a « détruit, » dit saint Paul, la sagesse des sages et la prudence des prudents [1], » et qu'il a fait agenouiller le monde devant le gibet du Calvaire.

Il a fallu bien du temps et des souffrances; mais enfin le Galiléen a vaincu sans aucune de ces transactions peureuses et soi-disant savantes par lesquelles on voudrait maintenant transformer la constitution de son Eglise pour la mettre en harmonie avec les institutions modernes suivant lesquelles les chefs des Etats ne sont que les mandataires responsables et révocables des peuples [2].

IV

Donc, ni le génie, ni l'éloquence, ni la science transcendante dont les mem-

[1] S. Paul, I *Corinth.*, I, 19.

[2] Voir ce que nous avons dit de ce projet de Mgr Maret, et de tous ses adhérents, de transformer l'Eglise en société humanitaire, naturaliste et rationaliste, dans les nombreux articles, où, presque seuls, nous avons combattu les doctrines philosophiques de M. l'abbé Maret, et en particulier les deux articles cités ci-dessus, p. 11. (A. B.)

bres de l'opposition conciliaire sont doués, ne sont nécessaires à un évêque pour continuer l'enseignement des apôtres et pour être compétent en matière de doctrine. Le bon sens pratique des affaires, l'étude consciencieuse des questions proposées, l'esprit de foi et la lumière venue d'en haut, suffisent pour le diriger dans les hautes fonctions qu'il exerce dans l'enceinte du Concile, où son caractère épiscopal le met en parfaite égalité de droits avec les plus vantés, les plus adulés et les plus confiants de ses collègues.

Avant d'avoir été transformés par l'Esprit-Saint, les Apôtres discutaient un jour pour savoir quel était le plus grand d'entre eux, alors Jésus fit approcher un enfant et leur dit : « Quiconque sera humble comme cet enfant, sera le » plus grand dans le royaume des cieux [1]. » Qu'elles se taisent donc ces voix insensées qui font des catégories d'hommes capables et incapables parmi ceux que Dieu a honorés d'une même mission et qui jugent de la valeur des doctrines d'après ces fantaisies de l'imagination, comme si les partis n'avaient pas toujours mis au pinacle leurs coryphées et leurs sectateurs!

V

D'après les faits que nous venons de rappeler et les considérations qu'ils nous ont inspirées, Messieurs et chers Coopérateurs, il vous est facile de comprendre que la question de l'infaillibilité Pontificale se trouva inévitablement mise à l'ordre du jour par suite des efforts mêmes que l'on avait faits pour l'en écarter. Ce défi porté à l'Eglise catholique dans la personne de son Chef, au moment même où elle était réunie autour de lui, devait nécessairement être relevé, et il le fut par la grande majorité du Concile, dont le *postulatum* [2] restera comme un des faits mémorables de son histoire et une marque particulière de la protection divine au milieu des tempêtes tant de fois soulevées contre la barque de Pierre.

C'est ainsi qu'un projet de constitution dogmatique, sous le nom de *schema*, vivement sollicité auprès du Saint-Père, sur la primauté papale et les hautes prérogatives qui en découlent, a été livré aux délibérations de l'auguste assemblée au milieu des clameurs tumultueuses et menaçantes des multitudes ameutées par les excès monstrueux, ou, pour mieux dire, le banditisme de la presse contemporaine.

Grâce à Dieu, en révélant le secret des cœurs, la crise redoutable que nous traversons a fait connaître à l'Eglise la profondeur du mal qui la minait, et l'a mise à même d'en extirper les racines, c'est-à-dire les erreurs contraires au fondement de l'unité, sans lequel tout l'édifice s'en irait en poussière. Ainsi, guérie elle-même, fortifiée par une cohésion plus complète à son chef visible, cette divine institution pourra travailler avec plus de succès à guérir les plaies morales qui rongent la société humaine. Lorsque les pasteurs des peuples veulent ramener le règne de la vérité et de la paix dans les âmes, ils doivent commencer par s'entendre entre eux, afin que la force compacte de l'unité et de la solidarité commune à tous puisse soulever la terre vers le ciel, et qu'on ne puisse pas leur dire : Médecins, guérissez-vous vous-mêmes; docteurs, accordez-vous, et puis nous vous écouterons; chefs du troupeau,

[1] S. Matth., XVIII, 4.

[2] Voir ce *postulatum* ci-après, p. 24.

soyez soumis au premier Pasteur, et nous vous obéirons, parce qu'alors notre obéissance remontera par vous jusqu'à Dieu.

Quand le Concile du Vatican n'obtiendrait d'autre résultat que de resserrer ainsi les liens de l'unité, malgré l'opposition d'une minorité qui s'y ralliera, nous en avons le doux espoir, quand elle sera mieux informée sur la question qui nous occupe, il faudrait encore saluer sa convocation comme une de ces aspirations célestes par lesquelles *Dieu remue*, dit Bossuet, *le ciel et la terre pour enfanter les élus*; et jamais l'on n'aurait mieux vu l'accomplissement de cette autre parole du doux Fénelon : *L'homme s'agite et Dieu le mène*, puisque les adversaires les plus ardents des priviléges de la Papauté en auront rendu nécessaire la solennelle définition.

VI

Au milieu de cette grande lutte qui est engagée et qui fait tant de bruit dans le monde, Messieurs et bien-aimés coopérateurs, quel rôle doit remplir le sacerdoce qui fait partie de la divine hiérarchie et qui est appelé à prêcher la foi, quoiqu'il n'en soit pas le juge comme les évêques?

Il doit d'abord prier et faire prier les fidèles avec ferveur, pour faire descendre les lumières de l'Esprit-Saint sur le nouveau cénacle, afin que la vérité toujours crue dans l'Eglise, sans avoir été explicitement définie, sorte radieuse et triomphante du conflit des opinions humaines.

Mais, après ce premier devoir accompli, le clergé doit-il se tenir dans le silence et l'inaction, en attendant la décision solennelle qui va bientôt intervenir? Ne doit-il pas plutôt se mêler à la lutte sur le terrain de la publicité, et combattre par l'affirmation solennelle de sa foi, qui est celle du Vicaire de Jésus-Christ et de l'immense majorité du Concile, contre les négations et les outrages dont elle est l'objet de la part des incroyants et même des catholiques, grâce au mirage du bel esprit et de certains noms illustres qu'ils étaient habitués à respecter?

Le sacerdoce français en particulier, lui qui s'est toujours associé à la défense de la Papauté et de l'Eglise, comme à l'initiative des grandes œuvres et des grands dévouements, qui l'ont rendu participant des gloires anciennes et modernes de cette illustre nation, doit-il rester muet au milieu des vociférations des *anti-infaillibilistes* et des *inopportunistes?* Poser ces questions c'est les résoudre, et nous sommes heureux de reconnaître que notre clergé diocésain s'est distingué dans cette croisade de la publicité par les nombreuses adresses qu'il nous a envoyées comme autant d'adhésions à nos actes épiscopaux depuis que nous avons l'honneur insigne de représenter notre diocèse au sein de cette grande assemblée. Merci, Messieurs, et félicitations de l'élan spontané de vos âmes, si bien unies avec la nôtre. Vous avez exprimé, et vous exprimez encore chaque jour, non-seulement vos convictions personnelles, mais celles du pays tout entier, et en particulier celles d'un de nos illustres prédécesseurs, le savant et pieux Louis Abelly, qui publia en 1654 un excellent écrit sur cette matière pour combattre le Jansénisme, auquel la déclaration de 1682 devait fournir bientôt une arme si puissante contre le Saint-Siége et l'Eglise[1].

[1] Le précieux livre de Louis Abelly avait eu une seconde édition en 1686, mais les jansénistes s'étaient si bien appliqués à en faire disparaître les

Vos félicitations et vos vœux sont surtout en accord parfait avec le Concile provincial d'Alby, dont vous êtes chargés d'enseigner les doctrines, ainsi qu'avec les Conciles provinciaux tenus en France en 1849, 1850, 1851, 1857 [1].

S'il nous appartenait de parler aux prêtres des différents diocèses français, nous les féliciterions des adresses innombrables envoyées par eux à leurs Évêques respectifs ou directement au Saint-Père, sans parler des souscriptions motivées qu'un grand nombre d'entre eux ont remises au journal l'*Univers* pour les frais du Concile [2]. L'ensemble de ces manifestations zélées et courageuses

exemplaires qu'il est devenu véritablement introuvable. M. Chéruel, curé de Saint-Honoré, à Paris, l'a récemment fait rééditer par Victor Palmé, en y ajoutant une notice pleine d'intérêt sur la vie de notre savant et saint prédécesseur. C'est un vrai service rendu aux amateurs des bonnes doctrines et des bons livres.

Nous verrions avec plaisir que cet excellent petit traité sur l'*obéissance et soumission qui est due à N. S. P. le Pape, en ce qui concerne les choses de la foi*, se repandît dans notre diocèse et y prît place comme un monument de notre famille sacerdotale.

[1] Mgr Freppel, évêque d'Angers, a eu l'excellente idée de recueillir en une *petite brochure* les déclarations doctrinales des conciles provinciaux de l'Eglise de France, sur l'infaillibilité Pontificale, durant la période de 1849 à 1857. Toutes ces assemblées ont reconnu, en termes plus ou moins explicites, cette haute prérogative, et c'est avec raison que le docte prélat conclut son recueil en ces termes :

« Omnia quotquot ultimis hisce temporibus in Gallia celebrata fuerunt concilia provincialia, irreformabilitatem Constitutionum dogmaticarum Summi Pontificis, ac proinde ipsius *ex cathedra* loquentis inerrantiam, independenter a quolibet Episcoporum consensu vel antecedente, vel concomitante, vel subsequente, unanimi ore docuisse, ex præmissis, ni fallor, luculenter patet. Illas enim Constitutiones quascumque veluti credendorum normam agendorumve regulam, cui ab omnibus Christi fidelibus absoluta mentis obedientia debeatur, incunctanter agnoscunt atque una voce concelebrant. Egregium sane testimonium fidei illius Ecclesiæ, de qua olim ad Archiepiscopum Remensem scribebat Gregorius IX : « In fervore fidei ac devotione erga Apostolicam sedem non sequitur alias, sed antecedit. »

[2] Ces souscriptions, accompagnées de commentaires, ont été un long plaidoyer inspiré par la foi et l'amour envers le Saint-Siége et la personne du Pape. Aussi, que de colères elles ont suscitées dans le camp des libres-penseurs et des libéraux-gallicans !

Nous cédons au plaisir de rappeler celle du savant abbé Glaire, ancien doyen de la Faculté théologique de Sorbonne, et connu particulièrement par sa traduction française du *Nouveau-Testament*. Elle est conçue en ces termes :

« L'infaillibilité peut être niée de bonne foi. Mais en la niant on fait certainement preuve d'une ignorance profonde en matière d'Ecriture Sainte et d'histoire ecclésiastique. »

Ce prêtre respectable nous a raconté que, pendant son décanat, M. l'abbé

constitue un fait immense que nous admirons, et qu'un de nos vénérés collègues, Mgr l'évêque de Périgueux, apprécie de la manière suivante :

« Le Clergé français donne en ce moment un grand spectacle au monde » catholique. Convaincu avec raison que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné » à saint Pierre et à ses successeurs dans le gouvernement de l'Eglise, l'éminente et nécessaire prérogative de l'infaillibilité doctrinale, il manifeste sa » croyance avec un ensemble et un élan qui feront un de ses plus beaux titres » de gloire dans les âges futurs [1]. »

VII

Revenons à notre Concile d'Alby, tenu en 1850 [2].

Outre l'exposé très-explicite de la doctrine catholique sur la Primauté des Pontifes romains, on trouve sous ce titre l'expression du Magistère infaillible qui leur appartient, en ces termes :

« Comme on ne peut mettre en oubli cette sentence de Notre-Seigneur » Jésus-Christ : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je construirai mon Eglise,* » *et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* [3], » la religion s'est » toujours conservée sans tache sur la Chaire apostolique, et toujours elle s'y » conservera. C'est pourquoi le Saint-Siége étant indéfectible dans la foi quand » le Souverain-Pontife, par un décret rendu solennellement, propose quelque » chose à croire de foi catholique, tous doivent à ce décret un assentiment » même intérieur [4]. »

Maret, qui était professeur à la même Faculté, lui reprocha un jour fort énergiquement le *Gallicanisme* dont la Sorbonne était entachée. Il était donc alors Ultramontain; mais depuis lors, devenu doyen lui-même après l'abbé Glaire, et, de plus, évêque *in partibus* de Sura, il s'est converti complètement ; il a même dépassé le but, comme certains néophytes, et il paraît avoir fait le serment du *Jeu de Paume* pour donner une nouvelle constitution à l'Eglise, ou le serment d'Annibal pour détruire la Papauté.

Quant aux listes de souscription et au journal l'*Univers*, qui les a enregistrées, il n'y a rien à répondre aux outrages que leur ont prodigués les folliculaires de la Camarilla clérico-laïque de l'opposition ; car il est évident qu'on ne peut *réfuter* les morsures de vipère ni les coups de pied de cheval ou d'âne. C'est pourquoi nous n'en parlons que pour mémoire.

[1] *Circulaire du 4 juin* 1870.

[2] Titre II. — *Décret sur l'autorité du Souverain-Pontife.*

[3] S. Matth., XVI, 18.

[4] « Quia non potest Domini Nostri Jesu Christi prætermitti sententia : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam,* in Sede apostolica est semper servata religio (*Conc. Nic. II*), et servabitur. Cum igitur Sancta Sedes sit in fide indefectibilis, ubi per decretum solemniter emissum Summus Pontifex proponit aliquid ut catholica fide credendum, ab omnibus hujuscemodi decreto etiam internus debetur assensus (Bulla *Vineam* citée dans *Domini sabaoth*); citée dans *Concil. Albiense*, an. 1850, *Titul. II. Decretum De Auctoritate Summi Pontificis*).

On aurait beau subtiliser en présence des professions de foi unanimes de

VIII

Or, Messieurs, dès que l'*assentiment intérieur* est dû à celui qui enseigne la foi par une solennelle définition, c'est évidemment parce que ce docteur est infaillible.

Telle est la doctrine que nous sommes chargés par le Concile d'enseigner et de soutenir. Pour ce qui concerne votre évêque, il croirait faire acte de trahison s'il reniait la signature de son vénérable prédécesseur.

Nous savons, d'ailleurs, que cette doctrine est celle de la Papauté et de l'immense majorité du Concile.

Vous y adhérerez donc avec une pleine assurance, et c'est un honneur pour le clergé français de se montrer fidèle aux antiques traditions de la Gaule et du royaume des Francs, malgré l'incident douloureux de 1682 que l'épiscopat contemporain a répudié dès qu'il a récupéré la liberté des conciles provinciaux. Ainsi, aux prélats courtisans de Louis XIV et esclaves des anciens parlements a succédé une génération d'évêques indépendants qui proclament que le Pape, et non pas l'Etat-laïc, est le suprême régulateur des croyances catholiques, et qu'en rendant à César ce qui est à César, on doit rendre à Dieu ce qui est à Dieu. C'est le sang des martyrs qui a conquis ce grand principe de la liberté des consciences, et c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui le conserve dans le monde.

Voilà ce que signifie, au point de vue moral et social, l'infaillibilité du Pape; voilà ce que poursuivent de leurs outrages ceux qui ne comprennent rien à la dignité humaine, et qui voudraient, s'ils devenaient les maîtres de nos destinées, incarcérer de nouveau l'élément incoërcible de notre foi, comme au temps des Césars païens, ou soumettre la conscience catholique à leurs règlements de police, comme les ponts-et-chaussées et le monopole des tabacs ; toujours au nom de la liberté !

IX

Ce sont ceux-là, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est-à-dire les ennemis de Dieu et de l'Eglise, qui reprochent au clergé du second ordre les belles manifestations de sa croyance et de celle des fidèles confiés à leurs soins.

Dans cette école de la libre pensée et de la démagogie, on voit en permanence, et sur tous les points, le phénomène permanent de la contradiction, qui est un signe d'ignorance et de déraison. Ce qu'ils ont le plus à cœur, c'est d'exciter sans cesse toutes les classes hiérarchiques les unes contre les autres, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, pour créer partout la lutte et l'anarchie. Vous n'avez pas oublié combien de fois ces hommes se sont apitoyés sur le triste sort du clergé paroissial, livré sans garanties et sans contrôle au *despotisme épiscopal*, condamné à un mutisme dégradant qui ne leur laisse pas même la liberté de réclamer et de se plaindre, victime avilie de l'orgueil et de la colère de ses tyrans, etc., etc.

nos Conciles nationaux, nous ne croyons pas possible qu'elles soient désavouées par les évêques qui les ont signées, ni par leurs successeurs. Dire le contraire, ce serait se jouer de la croyance des fidèles et ruiner l'autorité épiscopale dans les âmes du clergé et du peuple. Qui voudrait assumer une telle responsabilité ?

Le clergé est resté insensible à ces provocations perfides et mensongères, parce qu'il compose une grande famille dont les évêques sont les pères, et que dans aucun service public les fonctionnaires et les employés ne sont traités avec autant d'impartialité, de douceur et d'affectueux égards qu'on en trouve sous le régime épiscopal, celui de tous qui se rapproche le plus de la paternité.

Aujourd'hui, nos adversaires communs tiennent un autre langage. Elevant jusqu'aux nues ceux d'entre les évêques qui ont paru se poser en adversaires des prérogatives du Saint-Siége, ils épuisent le vocabulaire de l'injure contre ces mêmes prêtres dont ils déploraient le sort avec des larmes hypocrites dès que ceux-ci ouvrent la bouche pour défendre les doctrines romaines. De quoi se mêlent-ils de parler en présence des juges de la foi? Ils entreprennent sur les droits des premiers pasteurs. Ils sèment la division et la discorde. Ils violent les règles de la hiérarchie. Ils veulent faire violence au Concile en s'adressant directement au Pape et en provoquant de sa part des réponses encourageantes qui sont comme autant de blâmes adressés aux hommes de cœur qui luttent contre l'*idole du Vatican*, etc.

Tels sont, vous le savez, leurs griefs, tel est leur langage, et ils travestiraient volontiers les prêtres en *révolutionnaires*, s'ils n'étaient pas eux-mêmes les organes de la Révolution.

X

Faut-il répondre à ces déclamations insensées des amis improvisés de l'épiscopat, qui voudraient traiter les prêtres en esclaves muets, sur des points où la liberté d'opinion est laissée à tous les autres? Non, Messieurs, nous nous contenterons de livrer au mépris public ces odieuses tentatives de tyrannie contre la conscience de nos coopérateurs.

N'est-ce pas, d'ailleurs, outrager les évêques du Concile que de supposer qu'un seul d'entre eux voulût ôter à ses prêtres la liberté qu'il revendique pour lui-même, celle d'exprimer hautement ce qu'il pense sur une doctrine dont personne ne méconnaît l'importance capitale et dont la définition devra porter la paix dans tant d'âmes agitées?

Nous savons parfaitement qu'aucun de nous n'est personnellement infaillible. Néanmoins, quand un Evêque s'est prononcé sur un point nouveau d'enseignement ou de discipline, jusqu'à plus ample informé, sans exiger l'assentiment de l'esprit, il peut, par mesure de prudence, et pour éviter l'agitation, prescrire à son clergé le silence jusqu'à ce qu'une décision plus haute intervienne. Mais ici nous n'avons rien de semblable. L'infaillibilité pontificale a toujours été crue et pratiquée par l'Eglise, quoique non définie dogmatiquement, admise par toutes les grandes écoles de théologie et par tous les plus illustres docteurs, déclarée par nos plus récents conciles provinciaux, comme par les anciennes assemblées de l'Eglise de France, avant l'intrusion violente du Gallicanisme, accomplie par les ordres de Louis XIV. Cette croyance a toujours été celle des Papes, et, au Concile du Vatican, la minorité, qui forme l'opposition, compte bien plus d'*inopportunistes* que de *faillibilistes*.

Dans de telles conditions et au milieu du tumulte des esprits excité par la conjuration anti-papale dont nous avons signalé les coryphées, vouloir fermer

la bouche aux pasteurs du second ordre, les traiter de rebelles et de presbytériens, parce qu'on ne partage pas leurs convictions et qu'on s'est inféodé au parti contraire, serait une prétention tellement exorbitante, qu'aucun Évêque n'en est capable. Comment ! il serait loisible au premier folliculaire venu d'écrire dans un journal tout ce qu'il lui plait contre la Papauté, et il serait interdit par les Évêques aux prêtres fidèles de recourir à la publicité pour manifester leur dévouement à la plus noble des causes, sous prétexte de ne pas agiter l'opinion et de ne pas gêner la liberté du Concile ! Il suffit d'exposer de pareilles extravagances pour en faire justice.

X.

Mais, dira-t-on, que devient l'autorité du premier Pasteur, qui a fait acte d'adhésion au parti de l'intelligence et du génie ? Cette autorité reste ce qu'elle est dans ses limites naturelles comme celle du père de famille, quand un fils dévoué ne peut en conscience obéir à ses ordres, ni suivre ses exemples. Si le père sévit contre lui, il s'incline respectueusement en disant : *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes*, sauf appel à une autorité plus haute ayant mission de le protéger, à moins que le cœur paternel, mieux inspiré que la tête, ne puise un redoublement d'amour dans la résistence même du fils courageux. Ainsi tout est dans l'ordre. Ces principes élémentaires n'ont pas d'application parmi nous, Messieurs et bien-aimés Coopérateurs, parce que nous sommes unis de cœur et d'âme dans le Seigneur, et que nous avons mieux aimé rester dans nos convictions, acquises par de longues études, que de passer pour homme d'esprit et d'obtenir le brevet de haute capacité en donnant la main au triumvirat turbulent de l'opposition. Mais l'opinion des ennemis de l'Eglise est tellement pervertie qu'elle plaide indifféremment la révolte ou le servilisme, selon le besoin des diverses causes pour lesquelles elle se passionne. Si elle pouvait parvenir à annuler la papauté par l'épiscopat, elle se mettrait bien vite en campagne pour pousser le clergé à la ruine de l'épiscopat. C'est pourquoi il faut sans cesse réitérer l'exposé de la saine théologie et du sens commun, afin que notre sainte hiérarchie prévale sur toutes les roueries du sophisme et de l'anarchie, et qu'en laissant à la libre activité des hommes les transformation sociales, nous gardions intacte la constitution divine de l'Eglise : le Pape, les évêques et les prêtres, chacun à son rang et dans l'exercice de ses droits.

XI.

Espérons que ces notions si simples seront enfin comprises des esprits prévenus, et que le triomphe de la vérité, proclamée au Vatican, sera moins le triomphe du Pasteur suprême que celui de tout son troupeau.

Si quelque chose peut diminuer la peine que nous éprouvons d'être séparé de vous, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est l'espoir de cette grande et mémorable session où vos vœux comme les nôtres seront accomplis par la définition de l'infaillibilité pontificale, où la discorde fera place à l'union des cœurs, et où les anges pourront entonner une fois de plus ce beau cantique : « Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et paix sur la terre aux hommes de » bonne volonté. »

La présente circulaire n'est pas destinée à être lue publiquement aux fidèles, mais nous vous recommandons de la communiquer à ceux de vos paroissiens qui seront capables de la comprendre et d'en retirer du fruit.

Nous vous faisons la même recommandation à l'égard de la circulaire de Mgr l'Archevêque de Cambrai, *sur le concile du Vatican*, qui a dû vous être envoyée par nos ordres [1]. C'est un document précieux par lequel notre illustre collègue répond au tissu d'impostures débitées contre l'auguste assemblée, à l'imitation de celles que Fra Paolo Sarpi accumula contre le concile de Trente. Rien de nouveau sous le soleil en fait de méchanceté et de fourberie, et le seul moyen d'échapper à une folle crédulité qui déshonore la raison humaine, c'est d'écouter la voix de la sainte Eglise catholique romaine, non-seulement en matière de foi, mais même dans les choses les plus ordinaires de la vie. Là se trouve le vrai point d'appui de l'intelligence, de la saine philosophie, de la vraie science, de toute morale sérieuse, et même de la bonne pratique des intérêts sociaux. Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit :

Cherchez avant tout le règne de Dieu, tout le reste vous sera donné par surcroît [2] ; il a dit encore : *Sans moi vous ne pouvez rien* : NIHIL, [3], et enfin : *Je suis la voie, la vérité et la vie* [4]. Ces paroles, pleines de charme pour les cœurs fidèles, seront à jamais le désespoir et l'épitaphe de l'hérésie, de l'impiété et de l'anti-papisme.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de notre tendre dilection et de notre sincère dévouement.

† Louis,
Evêque de Rodez.

III

Après avoir vu quelle a été la polémique soulevée dans le sein et à propos du concile, et avant de donner les pièces principales, formant les documents les plus importants de ce célèbre concile, nous croyons devoir consigner ici la courte exposition que fait Mgr Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, sur les vraies traditions de l'Église catholique et de l'Église de France en particulier. Ce sont là les vrais sentiments de la France.

Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon au clergé de son diocèse.

Rome, le 21 juin 1870.

Mes bien chers coopérateurs,

J'ai vu avec un véritable bonheur tout le clergé de mon diocèse confesser hautement sa foi à l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ dans ses décisions

[1] *Lettre de Mgr l'archevêque de Cambrai sur le Concile.* broch. in-18, à Paris, chez Palmé, 0, 25.

[2] S. Matth. VI, 11.

[3] S. Jean, XV, 5.

[4] S. Jean, XIV, 6.

dogmatiques et morales, et protester ainsi contre une erreur qui va finir tristement et avec honte sous le patronage de tous les ennemis de l'Eglise.

Selon vos désirs, j'ai fait mettre sous les yeux du Saint-Père, le jour anniversaire de son élection, l'adresse qui contient l'expression de votre dévouement filial à sa suprême autorité. Sa Sainteté en a été extrêmement touchée, et, en retour, elle envoie ses bénédictions les plus paternelles à tous les signataires de l'Adresse.

En vous unissant, mes bien-aimés coopérateurs, à tous les prêtres qui, des divers points de la France et de tout le monde catholique, font arriver à Rome la même profession de foi, vous avez pris une belle part à cette admirable manifestation qui appuie la grande majorité du Concile, et qui console le cœur magnanime de Pie IX.

Le clergé de France avait toujours professé la plus entière soumission aux décisions doctrinales du Siége Apostolique. Plus d'une fois, il avait fait appel à ce tribunal infaillible pour la condamnation de l'hérésie. Depuis le *semi-pélagianisme* jusqu'à la *constitution civile du clergé*, toutes les erreurs qui se sont produites dans notre pays ont été condamnées par les Souverains Pontifes sur la demande des évêques. L'histoire et les actes de nos assemblées ecclésiastiques en font foi. Si, à une époque malheureuse, il y a eu déviation de cette ligne de conduite, on sait la part qui en revient à l'influence du long schisme d'Occident. Le respect pour l'autorité du Pontife suprême en ayant été amoindri, l'esprit d'indépendance et de révolte qui donna naissance au *luthéranisme* se glissa plus ou moins partout. De là cette doctrine qu'on appelle à tort *gallicane*, imposée par un roi trop absolu à quelques évêques trop faibles et trop dociles à ses volontés. Cet empiétement sur le pouvoir spirituel et la faiblesse de ceux qui auraient dû l'empêcher ne tardèrent pas de produire des fruits amers.

Devenu le point d'appui des *hérésies de Jansénius et de Quesnel*, le Gallicanisme acheva de démasquer son mauvais esprit dans les erreurs du *conciliabule de Pistoie*, dans la *constitution civile du clergé*, et enfin dans la persécution subie par le saint Pape Pie VII. Là il devait mourir; et on le croyait mort, quand tout à coup on l'a vu sortir du sein de ce *libéralisme prétendu catholique*, dont les principes ont, hélas ! trop de ressemblance avec ceux qui, depuis près d'un siècle, agitent la société. Il y a là bien des intelligences dévoyées; il faut que la lumière de la foi dissipe leurs illusions. Le Concile œcuménique doit être pour tous cette lumière, car elle vient du ciel par l'Esprit-Saint. Heureux ceux qui auront le cœur dégagé de tout orgueil et de toute pensée terrestre, en recevant les rayons de ces divines clartés !

Puisque j'ai la consolation de voir, mes bien chers coopérateurs, que, loin de partager ces illusions, vous appelez de tous vos vœux la proclamation de la vérité qui doit rendre la paix à l'Eglise, en affermissant à tout jamais l'autorité de son auguste chef, je vous invite à redoubler la ferveur de vos supplications, afin que le Pasteur suprême ne voie dans son bercail que des brebis fidèles. — Suit le dispositif de prières.

† J. HENRI,
Evêque de Fréjus et Toulon.

IV

Documents concernant le Schema *De Ecclesia Christi.*

I. Postulatum des Pères du Concile pour demander la définition de l'infaillibilité pontificale.

Au sacré Concile œcuménique du Vatican.

« Les Pères soussignés demandent humblement et avec » instance au sacré Concile œcuménique du Vatican, de vouloir définir en termes précis, et qui excluent tout lieu de » doute, que l'autorité du Pontife romain est suprême et » par conséquent à l'abri de toute erreur, lorsqu'elle statue » et ordonne, dans les choses de foi et de mœurs, ce qui doit » être cru et tenu, et ce qui doit être rejeté et condamné. »

Raisons pour lesquelles cette proposition est jugée opportune et nécessaire.

« La primauté de cette juridiction du Pontife romain, successeur du bienheureux apôtre Pierre, sur toute l'Église du Christ, et par conséquent de son suprême magistère, est clairement enseignée dans les saintes Écritures.

» La tradition universelle et constante de l'Église enseigne que les faits, par les enseignements des SS. Pères, par la façon d'agir et de parler de plusieurs Conciles, même œcuméniques, par les jugements des Pontifes romains, sur la doctrine de la foi et des mœurs sont irréformables.

» Du consentement des Grecs et des Latins fut admise dans le

Sacro concilio œcumenico vaticano.

A sacra œcumenica synodo Vaticana infrascripti Patres humillime instanterque flagitant, ut apertis, omnemque dubitandi locum excludentibus verbis sancire velit supremam, ideoque ab errore immunem esse Romani Pontificis auctoritatem, quum in rebus fidei et morum ea statuit ac præcipit, quæ ab omnibus christifidelibus credenda et tenenda, quæve rejicienda et damnanda sint.

RATIONES OB QUAS HÆC PROPOSITIO OPPORTUNA ET NECESSARIA CENSETUR.

Romani Pontificis, beati Petri Apostoli successoris, in universam Christi Ecclesiam jurisdictionis, adeoque etiam Supremi Magisterii primatus in Sacris Scripturis aperte docetur.

Universalis et constans Ecclesiæ traditio tum factis, tum sanctorum Patrum effatis, tum plurimorum conciliorum, etiam œcumenicorum, et agendi et loquendi ratione docet, Romani Pontificis judicia de fidei morumque doctrina irreformabilia esse.

Consentientibus Græcis et Latinis, in Concilio II Lugdunensi admissa pro-

2° Concile de *Lyon*, une profession de foi, dans laquelle il est déclaré « que les controverses soulevées sur la foi doivent être » définies par le Pontife romain.» — Dans le Concile œcuménique de *Florence*, il a été également défini « que le Pontife » romain est le véritable vicaire du Christ, chef de toute » l'Église, père et docteur de tous les chrétiens, et que le plein » pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église uni- » verselle lui a été donné par Jésus-Christ, notre Sauveur, » dans la personne du bienheureux Pierre. »

« La saine raison enseigne aussi que personne ne peut être en communion de foi avec l'Eglise Catholique, s'il n'est pas uni avec son Chef, puisqu'on ne peut, même par la pensée, séparer l'Eglise de son chef.

» Cependant il a existé des personnes, et il en existe encore, qui se glorifiant du nom de catholiques, et abusant de ce titre pour la perte des faibles dans la foi, ont présumé d'enseigner qu'il suffisait, en ce qui concerne la soumission à l autorité du Pontife romain, pour les décrets sur la foi et les mœurs, du silence respectueux comme ils disent, sans l'assentiment intérieur de l'esprit, ou d'un consentement provisoire, jusqu'à ce que soit connu le consentement ou le dissentiment de l'Eglise.

» Or, il n'est personne qui ne voie que cette doctrine perverse renverse l'autorité du Pontife romain, brise l'unité de

fessio fidei est, in qua declaratur : « Subortas de fide controversias debere » Romani Pontificis judicio definiri.» In Florentina itidem œcumenica Synodo definitum est : « Romanum Pontificem esse verum Christi Vicarium, totius- » que Ecclesiæ caput, et omnium christianorum patrem et doctorem; et ipsi » in beato Petro pascendi, regendi ac gubernandi universalem Ecclesiam a » Domino Nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse.» Ipsa quoque sana ratio docet, neminem stare posse in fidei communione cum Ecclesia catholica, qui ejus Capiti non consentiat, quum ne cogitatione quidem Ecclesiam a suo Capite separare liceat.

Attamen fuerunt atque adhucdum sunt, qui, catholicorum nomine gloriantes, eoque etiam ad infirmorum in fide perniciem abutentes, docere præsumant, eam sufficere submissionem erga Romani Pontificis auctoritatem, qua ejus de fide moribusque decreta obsequioso, ut aiunt, silentio, sine interno mentis assensu, vel provisorie tantum, usquedum de Ecclesiæ assensu vel dissensu constiterit, suscipiantur.

Haece porro perversa doctrina Romani Pontificis auctoritatem subverti, fidei

la foi, ouvre le plus vaste champ à l'erreur, et lui donne le temps de se répandre partout.

» C'est pourquoi les évêques, gardiens et vengeurs de la vérité catholique, se sont efforcés, surtout en ces temps-ci, de défendre la suprême autorité d'enseigner du Siége Apostolique, principalement dans les décrets de leurs Synodes, et par leurs communs témoignages.

» Or, plus la vérité catholique était proclamée avec évidence, plus elle a été récemment attaquée avec violence, dans les libelles et les journaux, pour soulever le peuple catholique contre la saine doctrine et pour empêcher le Synode du Vatican de la proclamer.

C'est pourquoi, si précédemment plusieurs ont pu douter de l'opportunité de proclamer cette doctrine par le Concile œcuménique, en ce moment il paraît tout à fait nécessaire de la définir. Car la doctrine catholique est de nouveau attaquée par les mêmes arguments, dont se servaient autrefois les hommes condamnés, arguments qui, poussés dans leurs conséquences, détruisent la primauté du Pontife romain et l'infaillibilité de l'Eglise, et auxquels s'adjoignent souvent les plus détestables injures contre le Siége Apostolique. Bien plus, ces ennemis les plus acharnés de la doctrine catholique, quoique se disant ca-

unitatem dissipari, erroribus campum amplissimum aperiri, tempusque late serpendi tribui, nemo non videt.

Quare Episcopi, catholicæ veritatis custodes et vindices, his potissimum temporibus connisi sunt, ut supremam Apostolicæ Sedis docendi auctoritatem synodalibus præsertim decretis et communibus testimoniis tuerentur [1].

Quo evidentius vero catholica veritas prædicabatur, eo vehementius, tam libellis quam ephemeridibus, nuperrime impugnata est, ut catholicus populus contra sanam doctrinam commoveretur, ipsaque Vaticana Synodus ab ea proclamanda absterreretur.

Quare, si antea de opportunitate istius doctrinæ in hoc œcumenico Concilio pronuntiandæ a pluribus dubitari adhuc potuit, nunc eam definire necessarium prorsus videtur. Catholica enim doctrina iisdem plane argumentis denuo impetitur, quibus olim homines, proprie condemnati, adversus eam utebantur; quibus, si urgeantur, ipse Romani Pontificis primatus, Ecclesiæque infallibilitas pessumdatur; et quibus sæpe teterrima convicia contra Apostolicam Sedem admiscentur. Immo acerbissimi catholicæ doctrinæ impugnatores,

[1] Voir les témoignages de ces Synodes dans l'*Appendice* à la fin du *postulatum* ci-après : p. 29.

tholiques, ne rougissent pas de prétendre que le Synode de Florence, enseignant clairement la suprême autorité du Pontife romain, n'a pas été œcuménique.

» Si donc le Concile du Vatican, ainsi provoqué, se taisait et négligeait de rendre témoignage à la doctrine catholique, alors le peuple catholique commencerait à douter, avec raison, sur la vraie doctrine, et les novateurs tout glorieux assureraient que ce Concile a gardé le silence à cause des arguments qu'ils ont mis en avant; bien plus, ils abuseraient toujours de ce silence pour refuser ouvertement obéissance aux jugements et aux décrets du Siége Apostolique sur la foi et les mœurs, sous le prétexte que le Pontife romain peut se tromper dans ces sortes de jugements.

» C'est pourquoi, le bien public de la doctrine chrétienne paraît demander que le sacré Concile du Vatican, professant et expliquant plus explicitement le décret de Florence sur le Pontife romain, veuille définir par des termes clairs et ne laissant aucun lieu au doute, que l'autorité du Pontife romain est suprême et par conséquent à l'abri de toute erreur, lorsque dans les choses de foi et des mœurs, il établit et ordonne ce qui doit être cru et tenu par tous les chrétiens, et ce qui doit être rejeté et condamné.

» Il ne manque pas de personnes qui pensent qu'il faut s'abs-

licet catholicos se dicant, blaterare non erubescunt, Florentinam Synodum, supremam Romani Pontificis auctoritatem luculentissime profitentem, œcumenicam non fuisse.

Si igitur Concilium Vaticanum, adeo provocatum, taceret et catholicæ doctrinæ testimonium dare negligeret, tunc catholicus populus de vera doctrina reapse dubitare inciperet, neoterici autem gloriantes assererent, Concilium ob argumenta ab ipsis allata siluisse. Quinimmo silentio hoc semper abuterentur, ut Apostolicæ Sedis judiciis et decretis circa fidem et mores palam obedientiam negarent, sub prætextu quod Romanus Pontifex in ejusmodi judiciis falli potuerit.

Publicum itaque rei christianæ bonum postulare videtur, ut Sacrosanctum Concilium Vaticanum, Florentinum decretum de Romano Pontifice denuo profitens et uberius explicans, apertis, omnemque duditandi locum præcludentibus verbis sancire velit supremam, ideoque ab errore immunem esse ejusdem Romani Pontificis auctoritatem quum in rebus fidei et morum ea statuit ac præcipit, quæ ab omnibus christifidelibus credenda et tenenda, quæve rejicienda et damnata sint.

Non desunt quidem qui existiment, a catholica hac veritate sancienda abs-

tenir de définir cette vérité catholique, de peur que les schismatiques et les hérétiques ne soient encore plus éloignés de l'Eglise. Mais d'abord le peuple catholique a le droit d'être enseigné par le Concile œcuménique, sur ce qu'il doit croire dans une question si grave et attaquée tout récemment avec tant de malveillance, de peur que cette erreur pernicieuse ne corrompe enfin les esprits simples et non préparés d'un grand nombre. C'est pour cela que les Pères de Lyon et de Trente pensèrent qu'il fallait définir la vraie doctrine, quoiqu'ils dussent blesser les schismatiques et les hérétiques. En effet, si les derniers cherchent la vérité de bonne foi, ils ne seront pas détournés mais plutôt attirés, quand on leur montre sur quel principal fondement l'unité et la fermeté de la foi catholique sont appuyées. Que si quelques personnes, à cause de la vraie doctrine définie par le Concile œcuménique, venaient à se séparer de l'Eglise, ceux-là seraient en petit nombre, et depuis longtemps ayant perdu la foi, cherchant seulement un prétexte pour se séparer par un acte public de l'Eglise, qu'ils montrent avoir déjà abandonnée dans leur pensée intérieure.

» Ce sont ceux qui n'ont pas eu honte de porter continuellement le trouble dans le peuple catholique et contre les embûches desquels le Concile du Vatican devra défendre les fidèles enfants de l'Eglise. En réalité le peuple catholique, toujours enseigné et accoutumé à donner un assentiment complet d'esprit et de bouche aux décrets apostoliques du

tinendum esse, ne schismatici atque hæretici longius ab Ecclesia arceantur. Sed in primis catholicus populus jus habet, ut ab œcumenica Synodo doceatur, quid in re tam gravi, et tam improbe nuper impugnata, credendum sit, ne simplices et incautos multorum animos perniciosus error tandem corrumpat. Idcirco etiam Lugdunenses et Tridentini Patres rectam doctrinam stabiliendam esse censuerunt, etsi schismatici et hæretici offenderentur. Qui si sincera mente veritatem quærant, non absterrebuntur sed allicientur, dum ipsis ostenditur, quo potissimum fundamento catholicæ Ecclesiæ unitas et firmitas nitatur. Si qui autem, vera doctrina ab œcumenico Concilio definita, ab Ecclesia deficerent, hi numero pauci et jamdudum in fide naufragi sunt, prætextum solummodo quærentes, quo externa etiam actione ab Ecclesia se eximant, quam interno sensu jam deseruisse palam ostendunt.

Hi sunt, qui catholicum populum continuo turbare non abhorruerunt, et a quorum insidiis Vaticana Synodus fideles Ecclesiæ filios tueri debebit. Catholicus enimvero populus, semper edoctus et assuetus, Apostolicis Romani

Pontife romain, recevra avec joie et fidélité la sentence du Concile du Vatican sur l'autorité supérieure et à l'abri de toute erreur de ce même Pontife romain.

Pontificis decretis plenissimum mentis et oris obsequium exhibere, Vaticani Concilii sententiam de ejusdem suprema et ab errore immuni auctoritate læto fidelique animo excipiet.

Appendice.

1. Concilium provinciale *Coloniense*, anno 1860 celebratum, cui, præter eminentissimum Cardinalem et Archiepiscopum Coloniensem Joannem de Geissel, quinque subscripserunt Episcopi, diserte docet : « Ipse (Romanus » Pontifex) est omnium Christianorum pater et doctor, *cujus in fidei quæstio- » nibus per se irreformabile est judicium.* »

2. Episcopi in concilio provinciali *Ultrajectensi* anno 1865 congregati apertissime edicunt : « Romani Pontificis judicium in iis quæ ad fidem moresque » spectant, *infallibile* esse, indubitanter retinemus. »

3. Concilium provinciale *Colocense*, anno 1860 celebratum, hæc statuit : « Quemadmodum Petrus erat... doctrinæ fidei magister irrefragabilis, pro » quo ipse Dominus rogavit, ut non deficeret fides ejus... ; pari modo legi- » timi ejus in cathedræ Romanæ culmine successores... depositum fidei » summo et irrefragabili oraculo custodiunt... Unde propositiones cleri galli- » cani anno 1682 editas, quæ jam piæ memoriæ Georgius Archiepiscopus » Strigoniensis una cum ceteris Hungariæ Præsulibus eodum adhuc anno » publice proscripsit, itidem rejicimus, proscribimus, atque cunctis provinciæ » hujus fidelibus interdicimus, ne eas legere vel tenere, multo minus docere » auderent. »

4. Concilium plenarium *Baltimorense*, anno 1866 coactum, in decretis, quibus 44 Archiepiscopi et Episcopi subscripserunt, inter alia hæc docet : « Viva » et infallibilis auctoritas in ea tantum viget Ecclesia, quæ a Christo Domino » supra Petrum, totius Ecclesiæ caput, principem et pastorem, cujus fidem » nunquam defecturam promisit, ædificata, suos legitimos semper habet » Pontifices, sine intermissione ab ipso Petro ducentes originem, in ejus » cathedra collocatos, et ejusdem etiam doctrinæ, dignitatis, honoris et potes- » tatis hæredes et vindices. Et quoniam ubi Petrus, ibi Ecclesia, ac Petrus per » Romanum Pontificem loquitur et semper in suis successoribus vivit et judi- » cium exercet, ac præstat quærentibus fidei veritatem ; *idcirco divina eloquia » eo plane sensu sunt accipienda, quæ tenuit ac tenet hæc Romana beatissimi » Petri cathedra*, quæ omnium Ecclesiarum mater et magistra, fidem a » Christo Domino traditam integram inviolatamque semper servavit, *eam- » que fideles edocuit, omnibus ostendens salutis semitam et incorruptæ veri- » tatis doctrinam.* »

5. Concilium primum provinciale *Westmonasteriense*, anno 1852 habitum, profitetur : « Cum Dominus noster adhortetur dicens : Attendite ad petram, » unde excisi estis ; attendite ad Abraham, patrem vestrum : æquum est, » nos, qui immediate ab Apostolica Sede fidem, sacerdotium, veramque reli- » gionem accepimus, eidem plus ceteris amoris et observantiæ vinculis ads-

Ce *postulatum*, comme il est facile de s'en convaincre, déconcerta tous les plans des prélats, qui, quoique en petit nombre et constituant la minorité, prétendaient et espéraient dominer le Concile. Aussi de toutes parts parurent des volumes, des brochures, des lettres écrites de Rome et publiées dans les journaux. On alla même jusqu'à solliciter quelques députés de porter à la tribune des motions contre le Concile et à solliciter les divers gouvernements à menacer le Pape et à peser sur le Concile. Mais les Pères de la sainte Assemblée demeurèrent inflexibles, et, au milieu de tout ce bruit, durent adresser au Saint-Père un 2e *postulatum* conçu en ces termes :

2e Postulatum des Pères du Concile.

« Très-Saint-Père,

On propage chaque jour avec un zèle de plus en plus ardent des écrits par lesquels la tradition catholique est attaquée, la dignité du Concile affaiblie, les esprits des fidèles troublés, les divisions des évêques eux-mêmes accrues, et enfin la paix et l'unité de l'Église plus gravement blessées. D'un autre côté, le temps approche où il sera peut-être nécessaire de suspendre les réunions du Concile : le péril de voir la question qui agite les esprits demeurer sans solution est donc imminent.

» Pour ne pas laisser plus longtemps les âmes des chrétiens emportées par tout vent de doctrine, le Concile œcuménique et l'Église catholique exposés aux injures des hérétiques et des incrédules, et le mal qui a déjà pris tant de gravité devenir irrémédiable, les Pères soussignés supplient humblement et

» tringi. *Fundamentum igitur veræ et orthodoxæ fidei ponimus, quod Dominus noster Jesus Christus ponere voluit inconcussum, scilicet Petri cathedram, totius orbis magistram et matrem, S. Romanam Ecclesiam. Quidquid ab ipsa semel definitum est, eo ipso ratum et certum tenemus*; ipsius traditiones, ritus, pios usus et omnes apostolicas constitutiones, disciplinam respicientes, toto corde amplectimur et veneramur. Summo denique Pontifici obedientiam et reverentiam, ut Christi Vicario, ex animo profitemur, eique arctissime in catholica communione adhæremus. »

6. Quingenti prope Episcopi, ex toto terrarum orbe ad agenda *solemnia sæcularia* martyrii sanctorum Petri et Pauli, anno 1867, in hac alma urbe congregati, minime dubitarunt, Supremum Pontificem Pium IX hisce alloqui verbis : « Petrum per os Pii locutum fuisse credentes, quæ ad custodiendum » depositum a te dicta, confirmata, prolata sunt, nos quoque dicimus, confirmamus, annunciamus, unoque ore atque animo rejicimus omnia, quæ » divinæ fidei, saluti animarum, ipsi societatis humanæ bono adversa, tu » ipse reprobanda ac rejicienda judicasti. Firmum enim menti nostræ est, » alteque defixum, quod Patres Florentini in decreto unionis definierunt : » Romanum Pontificem Christi Vicarium, totius Ecclesiæ caput et omnium » Christianorum Patrem et Doctorem existere. »

instamment Votre Sainteté, très-Bienheureux Père, de daigner, remplissant la charge qui lui a été confiée par le Christ Notre-Seigneur, *de paître les brebis et les agneaux*, et le devoir qui lui a été imposé de *confirmer ses frères*, appliquer à de si grands maux le seul remède efficace, en ordonnant que le *schema* sur *l'infaillibilité* du Souverain-Pontife soit sans aucun retard proposé aux délibérations du Concile. »

Cette supplique fut à la fin exaucée, et le *schema* formulé dans le 1er *postulatum* fut déféré au Concile dans la séance du 24 avril.

C'est alors que commença la plus formidable opposition, que l'on ait jamais vue dans aucun Concile; tout fut mis en usage, discours, pamphlets, journaux, menaces diplomatiques surgirent de toutes parts. Nous ne rappellerons pas les différentes péripéties de cette discussion. Mgr Delalle les a assez fait connaître dans le *mandement* cité plus haut. Quelques prélats assis sur leur science, leur conscience, leur raison, leur inspiration personnelle, voulaient changer la constitution de l'Eglise et transformer le Christianisme en Rationalisme.

Mais tous ces efforts ont été vains, l'Eglise est restée ce que le Christ, son fondateur, l'a faite, une assemblée de témoins et de traditionalistes, et non d'illuminés ou d'inspirés.

La victoire fut décisive dans la séance du 13 juillet. C'est en effet ce jour-là que fut voté le *chapitre* III, celui qui proclame : « que Pasteurs et Fidèles sont assujettis au Pontife » romain par le devoir de la subordination hiérarchique et » d'une vraie obéissance, et qu'il a toute la plénitude du pou» voir suprême [1]. »

V

Liste des Évêques qui ont voté *non placet* contre l'infaillibilité pontificale.

Comme c'est ce jour-là que s'est faite la grande séparation de l'épiscopat rationaliste et de l'épiscopat traditionaliste; nous allons donner ici la liste des 86 évêques qui se sont mis en opposition avec la majorité de leurs collègues et qui y ont persisté.

Noms des Prélats qui ont voté *non placet :*

[1] Voir, ci-après, ce décret dans le texte du Concile.

Archevêques.

1. Schwarzenberg,	cardinal, archevêque de Prague	(Bohême).
2. Mathieu,	cardinal, archevêque de Besançon	(France).
3. Rauscher,	cardinal, archevêque de Vienne	(Autriche).
4. Iussef,	patriarche d'Antioche	rite grec-melchite.
5. Audu,	patriarche de Babylone,	rite chaldéen.
6. Simor,	primat de Strigonie ou Gran	(Hongrie).
7. Ginoulhiac,	archevêq. de Lyon	(France).
8. Mac Hale,	archev. de Tuam	(Irlande).
9. Kenrick,	archevêque de St-Louis	(Etats-Unis).
10. Hurmuz,	archev. arménien	de Sirace.
11. De Furstenberg,	archev. d'Olmutz	(Moravie, Autriche).
12. Errington,	archevêq. de Trébisonde	(Asie-Mineure).
13. Scherrer,	archev. de Munich	(Bavière).
14. Deinlein,	archev. de Bamberg	(Bavière).
15. Bartatar,	archevêque de Serthence,	rite chaldéen.
16. Connolly,	archev. d'Halifax	(Amérique).
17 Wierschlewski,	archevêque latin de Léopol	(Galicie, Autriche).
18. Darboy,	archev. de Paris	(France).
19. Haynald,	archev. de Colocza	(Hongrie).
20. Nazaire de Calabiana,	archev. de Milan	(Italie).
21. Kauam,	archev. de Tyr,	rite grec-melchite.

Évêques.

22. Losanna,	de Biella	(Piémont, Italie).
23. De Marguerye,	d'Autun	(France).
24. Moreno,	d'Ivrée	(Piémont, Italie).
25. Rivet,	de Dijon	(France).
26. Dupont des Loges,	de Metz	(France).
27. Pellei,	d'Acquapendente	(Italie).
28. Légat,	de Trieste	(Autriche).
29. Dupanloup,	d'Orléans	(France).
30. Ranolder,	de Veszprim	(Hongrie).
31. De Ketteler,	de Mayence.	(Prusse).
32. Strossmayer,	de Bosnie	(Hongrie).
33. Girsik,	de Budweis	(Bohême, Autriche).
34. Fœrster,	de Breslau	(Prusse).
35. Moriarty,	de Kerry	(Irlande).
36. Forwerk	de Léontopole,	*in partibus*.
37. Vaughan,	de Plymouth	(Angleterre).
38. Clifford,	de Clifton	(Angleterre).

39. Sola,	de Nice	(France).
40. Dobrila,	de Parenzo	(Istrie, Autriche).
41. Smiciklas,	de Crisie	(Croatie, Hongrie).
42. Vérot,	de Saint-Augustin	(Etats-Unis).
43. Dinkel,	d'Augsbourg	(Bavière).
44. Wiery,	de Gurk	(Carinthie, Autriche).
45. Guttadauro di Reburdone,	de Caltanizetta	(Sicile, Italie).
46. Peitler,	de Vacz	(Hongrie).
47. Abdon,	de Mariamnem,	grec-melchite.
48. Rogers,	de Chatam	(Nouv. Brunswick, Can.).
49. Bonnaz,	de Csanad et Temeswar	(Hongrie).
50. Domenec,	de Pittsburg	(Pensylvanie, Etats-Unis).
51. Collet,	de Luçon	(France).
52. Maret,	de Sura, *in partibus*	(France).
53. David,	de Saint-Brieuc	(France).
54. Eberard,	de Trèves	(Prusse).
55. Bravard,	de Coutances	(France).
56. Stepischnegg,	de Lavant	(Styrie, Autriche).
57. Mellus,	d'Akra,	rite chaldéen.
58. Fogarasy,	de Transylvanie	(Autriche).
59. Meignan.	de Châlons	(France).
60. Gueullette,	de Valence	(France).
61. Ramadié,	de Perpignan	(France).
62. Alvycius,	d'*Hipporegiensis*	(Algérie).
63. Fitzgerald,	de Little-Rock	(Arkansas, Etats-Unis).
64. Place,	de Marseille	(France).
65. Grimardias,	de Cahors	(France).
66. Beckbmann,	d'Osnabruck	(Prusse).
67. Biro de Kerdy-Polany,	de Szathmar	(Hongrie).
68. Pankovics,	de Munkats,	(Hongrie).
69. Hugonin,	de Bayeux	(France).
70. Zalka,	de Gawar	(Hongrie).
71. Thomas,	de La Rochelle	(France).
72. Foulon,	de Nancy	(France).
73. De Las-Cases,	de Constantine	(France).
74. Callot,	d'Oran	(France).
75. Guilbert,	de Gap	(France).
76. Krementz,	de Ermland	(Prusse).
77. Mac-Quaid,	de Rochester	(États-Unis).
78. Marc-Closkey,	de Louisville	(Kentucki, Etats-Unis).
79. Dours,	de Soissons	(France).
80. Namszanowski,	d'Agatopolis,	*in partibus.*
81. Salandari,	de Marcopolis,	*in partibus.*
82. Lipovniciks de Lipovnoh,	de Groswardein,	rit latin (Hongrie).
83. Kovacs,	de Cinq-Églises	(Hongrie).

84. Szbo,	de Sabarie	(Hongrie).
85. Héfélé,	de Rottembourg	(Wurtemberg).
86. De Cuttoli,	d'Ajaccio	(France).

Résultat du vote :

Présents au Concile	601
Ont voté *placet*	453
Non placet	86
Placet juxta modum	62

Un travail de répartition, par nation, a été fait sur les *non placet* et les *placet juxta modum*. En voici les résultats :

Non placet :

Autriche et Hongrie	21
Le reste de l'Allemagne	9
France	25
Italie	7
Irlande et Angleterre	7
Orientaux	10
Américains des Etats-Unis	7
Total	86

Placet juxta modum :

Autriche et Hongrie	1
Le srete de l'Allemagne	2
France	9
Italie	27
Irlande et Angleterre	3
Orientaux	5
Espagne	8
Missionnaires	2
Total	62

Il faut noter que ceux qui ont voté *placet juxta modum* appartiennent en grande partie à la majorité, ne trouvant pas l'infaillibilité pontificale assez clairement exprimée, et que c'est sur leur demande qu'elle a été plus accentuée dans le chap. IV.

VI

Députation de la minorité auprès du Pape.

Le 15 juillet, une députation composée de MMgrs *Simor*, primat de Hongrie, *Darboy*, archevêque de Paris, *Scherrer*, archevêque de Munich, *Ketteler*, évêque de Mayence et *Rivet*, évêque de Dijon, fut admise auprès du Saint-Père. Ces prélats lui demandèrent de supprimer dans le 3e canon du 3e chapitre une incise qui avait été approuvée sans qu'il y

eut eu discussion, et d'insérer dans la formule de définition ces mots : *Nixus testimonio Ecclesiarum.*

Le Saint-Père reçut les prélats avec bienveillance, et répondit que leur demande serait soumise au Concile.

VII

Condamnation par le Concile de quelques libelles.

16 *juillet.* — Cependant à ce moment décisif les opposants à l'infaillibilité redoublaient leurs accusations, leurs plaintes, leurs menaces dans les journaux et les brochures. Les présidents du Concile, restés jusqu'à ce moment impassibles, crurent devoir faire un acte d'autorité, en proposant au Concile le *monitum* suivant :

« Révérendissimes Pères,

» Du jour où, par le secours de Dieu, le saint Concile du » Vatican a été rassemblé, la guerre la plus vive a tout de » suite éclaté contre lui. Dans le dessein de diminuer, et, s'il » était possible, de détruire sa vénérable autorité dans le » peuple fidèle, plusieurs écrivains, non-seulement parmi » les hétérodoxes, mais encore parmi ceux qui se disent fils » de l'Eglise catholique, et, chose très-douloureuse, parmi les » ministres sacrés eux-mêmes, se sont constamment appli- » qués à le combattre par toutes sortes d'outrages et par les » plus honteuses calomnies.

» Tout ce qui a été amassé en ce genre dans *les feuilles pu- » bliques* de toute langue et dans les *libelles* publiés partout » sans nom d'auteur et furtivement distribués, personne ne » l'ignore, et nous n'avons pas besoin d'en faire l'énuméra-

Reverendissimi Patres,

Ex quo Sacrosancta Synodus Vaticana, opitulante Deo, congregata est, acerrimum statim contra eam bellum exarsit; atque ad venerandam ejus auctoritatem penes fidelem populum imminuendam, ac si fieri posset, penitus labefactandam, contumeliose de illa detrahere, eamque putidissimis calumniis oppetere plures scriptores certatim agressi sunt, non modo inter heterodoxos et apertos Crucis Christi inimicos, sed etiam inter eos qui Catholicæ Ecclesiæ filios sese dictitant, et quod maxime dolendum est, inter ipsos ejus sacros ministros.

Quæ in publicis cujusque idiomatis ephemeridibus, quæque in libellis absque auctoris nomine passim editis et furtive distributis, congesta hac de re fuerint probrosa mendacia, omnes apprime norunt, quin nobis necesse sit illa

» tion détaillée. Mais entre ces libelles anonymes, il y en a » deux surtout, écrits en français, sous ces titres : *Ce qui se* » *passe au Concile* et *La Dernière heure du Concile,* qui sem- » blent l'emporter sur tous les autres par l'art de la calomnie » et l'impudence de l'injure. En effet, non-seulement la » dignité et la pleine liberté du Concile y sont attaquées par » les plus honteux mensonges, en même temps que l'on » cherche à ruiner les droits du Saint-Siége, mais la personne » auguste de Notre Très-Saint-Père le Pape elle-même y est » l'objet de graves injures.

» C'est pourquoi, nous souvenant de notre charge, et de » peur que notre silence, s'il se prolongeait, ne pût être mal » interprété par les hommes malveillants, nous nous voyons » obligés d'élever la voix contre ces injures nombreuses et si » graves. En votre présence, Révérends Pères, nous protestons » donc et nous déclarons absolument faux et calomnieux tout » ce qui a été ainsi publié dans ces journaux et ces libelles, soit » pour porter au mépris injurieux de Notre Très-Saint-Père » et du Saint-Siége, soit pour affirmer faussement que ce Con- » cile a manqué d'une légitime liberté.

» Donné en la salle du Concile du Vatican, le 16 juillet 1870.

PHILIPPE, card. *De Angelis,* président.
ANTOINE, card. *De Luca,* président.
ANDRÉ, card. *De Bizzarri,* président.
LOUIS, card. *De Bilio,* président.
ANNIBAL, card. *De Capalti,* président.
JOSEPH, *évêque de Saint-Hippolyte, secrétaire.*

sigillatim edicere. Verum inter anonymos istius modi libellos duo præsertim extant, gallice conscripti sub titulis : « *Ce qui se passe au Concile* et *la Dernière heure du Concile,* » qui ob suam calumniandi artem, obtrectandique licentiam cæteris palmam præripuisse videntur. In his enim nedum hujus Concilii dignitas ac plena libertas turpissimis oppugnantur mendaciis, juraque Apostolicæ Sedis evertuntur, sed ipsa quoque SS. DD. nostri augusta persona gravibus lacessitur injuriis. Jam vero nos officii nostri memores, ne silentium nostrum, si diutius protraheretur, sinistre a malevolis hominibus interpretari valeat, contra tot tantasque obtrectationes vocem extollere cogimur, atque in conspectu omnium vestrum, RR. Patres, protestari ac declarare : falsa omnino esse et calumniosa quæcumque in prædictis ephemeridibus et libellis effutiuntur, sive in spretum et contumeliam SS. DD. Nostri et Apostolicæ Sedis, sive in dedecus hujus Sacrosanctæ Synodi, et contra assertum defectum in illa legitimæ libertatis.

Les libelles, outre ceux désignés par le *Monitum*, étaient : la *Gazette d'Augsbourg*, la *Gazette de France*, la *France*, le *Français*, le *Moniteur universel*.

Comme on le voit, c'était proposer à plusieurs Prélats, auteurs ou inspirateurs des correspondances anonymes insérées dans ces journaux, de se condamner eux-mêmes. Aussi furent-ils surpris de cette proposition, et quand il fallut voter une grande agitation se manifesta, quelques-uns s'écrièrent : *Non omnes*; mais l'immense majorité répondit : *Omnes*, et la pièce fut signée.

VIII

Provocation à la résistance.

Ce même jour, 16 juillet, quelques-uns des plus décidés anti-faillibilistes, firent circuler parmi tous leurs adhérents le *memorandum* suivant [1] :

1. L'heure de la Providence a sonné : le moment décisif de sauver l'Eglise est arrivé.

2. Par les additions faites au III[e] canon du 3[e] chap., la commission *de fide* a violé le règlement qui ne permet l'introduction d'aucun amendement sans discussion conciliaire.

3. L'addition subreptice est d'une importance incalculable; c'est le changement de la constitution de l'Eglise, la monarchie pure, absolue, indivisible du Pape, l'abolition de la judicature et de la cosouveraineté des Évêques, l'affirmation et la définition anticipée de l'infaillibilité séparée et personnelle.

4. Le *devoir* et l'*honneur* ne permettent pas de voter sans discussion ce canon, qui contient une immense révolution. La discussion pourrait et devrait durer six mois, parce qu'il s'agit de la question capitale, la constitution même de la souveraineté dans l'Eglise.

5. Cette discussion est impossible à cause des fatigues extrêmes de la saison et des dispositions de la majorité.

6. Une seule chose digne et honorable reste à faire : Demander immédiatement la prorogation du Concile au mois d'octobre, et présenter une déclaration où seraient énumérées toutes les protestations déjà faites, et où la dernière violation du règlement, le mépris de la dignité et de la liberté des Évêques seraient mis en lumière. Annoncer, en même temps, un départ qui ne peut plus être différé.

7. Par le départ ainsi motivé d'un nombre considérable d'Évêques de toutes les nations, l'*œcuménicité du Concile cesserait et tous les actes qu'il pourrait faire ensuite seraient d'une autorité nulle.*

8. Le courage et le dévouement de la minorité auraient, dans le monde, un

[1] Publié par la *Gazette d'Augsbourg* du 24 juillet.

retentissement immense. Le Concile se réunirait au mois d'octobre dans des conditions infiniment meilleures. Toutes les questions, à peine ébauchées, pourraient être reprises, traitées avec dignité et liberté. L'Eglise et l'ordre moral du monde seraient sauvés.

Ainsi, faire cesser le Concile et supprimer son autorité, telle était la volonté de la minorité; il est fâcheux que l'auteur de cette proposition ne se soit pas fait connaître; ce serait fort glorieux pour lui.

IX

Résolution d'abandonner le Concile intimée au Pape par la minorité.

17 *juillet*.— Répondant à cette provocation 54 évêques adressent au souverain Pontife la notification suivante :

« Très-Saint Père,

» Dans la Congrégation générale tenue le 13 de ce mois, nous avons voté sur le *schema* de la première constitution dogmatique, relative à l'Eglise.

» Votre Sainteté *sait* maintenant que 86 Pères, n'écoutant que leur *conscience* et leur amour pour l'Eglise, ont voté *Non placet*; que 62 ont dit *Placet juxta modum*; et enfin qu'environ 70 autres n'ont pas paru à la congrégation et ont cru devoir s'abstenir de voter. Il faut ajouter que d'autres Pères, soit à cause de l'état de leur santé, soit pour d'autres très-graves motifs, étaient déjà retournés dans leurs diocèses.

» Telles sont les conditions dans lesquelles notre vote s'est produit aux yeux de Votre Sainteté et du monde entier. On sait donc maintenant quel nombre considérable d'évêques partagent notre *sentiment* : quant à nous, par ce vote, nous avons

Beatissime Pater,

In Congregatione generali die decima tertia hujus mensis habita, dedimus suffragia nostra super schemate primæ Constitutionis dogmaticæ de Ecclesia Christi.

Notum est Sanctitati Vestræ 86 Patres fuisse, qui conscientia urgente, et amore Sanctæ Ecclesiæ Christi permoti, suffragium suum per verba *non placet* emiserunt : 62 alios qui suffragati sunt per verba *Placet juxta modum*; denique 70 circiter, qui a Congregatione abfuerunt atque a suffragio emittendo abstinuerunt. His accedunt et alii qui infirmitatibus aut aliis gravioribus rationibus ducti, ad suas diœceses reversi sunt.

Hac ratione Sanctitati Vestræ et toti mundo suffragia nostra nota ac mani-

satisfait au devoir que nous avions à remplir *devant Dieu et devant l'Eglise.*

» Depuis lors, il n'est rien survenu qui ait pu nous incliner à voter autrement ; tout au contraire, certains incidents, d'une haute gravité, qui se sont produits, nous ont affermis encore dans nos premières dispositions. Et c'est pourquoi nous déclarons ici *renouveler et confirmer les votes précédemment émis par nous.*

» Confirmant donc ces votes par la présente déclaration, nous nous déterminons en même temps à ne *pas paraître à la session publique* qui doit avoir lieu le 18 de ce mois ; car la piété filiale et le respect qui ont amené aux pieds de Votre Sainteté notre *députation*, ne nous permettent pas, dans une question qui touche de si près Votre Sainteté, qu'on peut la considérer comme lui étant personnelle, de dire publiquement et à la face de notre Père : *Non placet.*

» D'ailleurs, les votes que nous pensions émettre à la session solennelle ne feraient que répéter les votes donnés déjà par nous à la congrégation générale.

» Nous *retournons donc,* sans plus de retard, aux troupeaux qui nous sont confiés, et auxquels, après une si longue absence, au milieu de ces bruits de guerre et dans les pressantes nécessités de leurs âmes, notre présence est tout à fait nécessaire : *désolés* de ce que, dans les tristes conjonctures où

festata fuere, patuitque quam multis episcopis sententia nostra probetur, atque hoc modo munus officiumque quod nobis incumbit, persolvimus.

Ab eo inde tempore nihil prorsus evenit, quod sententiam nostram mutaret, quin imo multa eaque gravissima acciderunt, quæ nos a proposito recedere non sinunt. Atque ideo nostra jam edita suffragia nos renovare ac confirmare declaramus.

Confirmantes itaque per hanc scripturam suffragia nostra, a sessione publica die decima octava hujus mensis habenda abesse constituimus. Pietas enim filialis et reverentia quæ missos nostros nuperrime ad pedes Sanctitatis Vestræ adduxere, non patiuntur, in causa Sanctitatis Vestræ personam adeo proxime concernente, palam et in facie Patris dicere *Non placet.* Et aliunde suffragia in solemni sessione edenda repeterent duntaxat suffragia in Congregatione generali deprompta.

Redimus itaque sine mora ad greges nostros; quibus post tam longam absentiam, ob belli timores atque præsentissimas eorum spirituales indigentias, summopere necessarii sumus, dolentes quod ob tristia in quibus versamur

nous sommes, nous devions trouver encore *les consciences et la paix des âmes si profondément troublées*.

Quoi qu'il en soit, nous recommandons de tout notre cœur l'Eglise de Dieu et Votre Sainteté, pour laquelle nous professons un attachement et une *obéissance inviolables*, à la grâce et à la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et, d'accord avec ceux de nos collègues qui sont absents et qui auraient voté comme nous, nous sommes,

» Très-Saint Père,

» De Votre Sainteté,

» Les fils très-dévoués et très-obéissants. »

Rome, 17 juillet 1870.

Comme ce sont là les Evêques qui ont *déserté* le Concile et refusé de se *soumettre* à ses décisions, il convient d'en consigner ici les noms. Ce sont :

1. Card. de Schwarzenberg,	archevêque de Prague	(Bohême).
2. Card. Mathieu,	archevêque de Bezançon	(France).
3. Simor,	primat, archevêque de Strigonie	(Hongrie).
4. Darboy,	archevêque de Paris	(France).
5. Ginoulhiac,	archevêque de Lyon	(France).
6. Haynald,	archevêque de Colocza	(Hongrie).
7. Scherrer,	archevêque de Munich	(Bavière).
8. De Furstemberg,	archevêque d'Olmutz	(Autriche).
9. Kenrick,	archevêque de St-Louis	(Amérique).
10. Calabiana,	archevêque de Milan	(Italie).
11. Bonnaz,	évêque de Csanad	(Hongrie).
12. Ranolder,	évêque de Vesprim	(Hongrie).
13. Dupont des Loges,	évêque de Metz	(France).
14. Marguerie,	évêque d'Autun	(France).
15. Strossmayer,	évêque de Bosnie	(Hongrie).
16. Dinkel,	évêque d'Augsbourg	(Bavière).
17. Peitler,	évêque de Vacz	(Hongrie).
18. Moreno,	évêque d'Ivrea	(Piémont-Italie),
19. Maret,	évêque *in partibus* de Sura sur l'Euphrate	(France).

rerum adjuncta, etiam conscientiarum pacem et tranquillitatem turbatam reperturi sumus.

Interea Ecclesiam Dei et Sanctitatem Vestram, cui intemeratam fidem et obedientiam profitemur, Domini Nostri Jesu Christi gratiæ et præsidio toto corde commendantes, sumus cum aliis qui nobis suffragantur nec adsunt,

Sanctitatis vestræ,

Romæ, die 17 julii 1870. Devotissimi ac obedientissimi filii.

20. Gianpaolo,	évêque de Larina	(Sicile).
21. Foulon,	évêque de Nancy	(France).
22. Lipovniczki,	évêque de Groswardin	(Hongrie).
23. Vérot,	évêque de St-Augustin	(Amérique).
24. Meignan,	évêque de Châlons	(France).
25. Sola,	évêque de Nice	(France).
26. Ramadié,	évêque de Perpignan	(France).
27. Place,	évêque de Marseille	(France).
28. David,	évêque de Saint-Brieuc	(France).
29. Clifford,	évêque de Clifchon	(Angleterre).
30. Dupanloup,	évêque d'Orléans	(France).
31. Rivet,	évêque de Dijon	(France).
32. Fogarasy,	évêque de Transylvanie	(Autriche).
33. Kovacs,	évêque de Cinq-Eglises	(Hongrie).
34. Pankovics,	évêque de Munkats	(Hongrie).
35. Collet,	évêque de Luçon	(France).
36. Eberard,	évêque de Trèves	(Prusse).
37. Thomas,	évêque de La Rochelle	(France).
38. Bravard,	évêque de Coutances	(France).
39. Callot,	évêque d'Oran	(France).
40. Biro de Kerdi-Polany,	évêque de Szathmar	(Hongrie).
41. Hugonin,	évêque de Bayeux	(France).
42. Héfélé,	évêque de Rottembourg	(Wurtemberg).
43. Perger,	évêque de Cassovie	(Hongrie).
44. Szbo,	évêque de Sabaria	(Hongrie).
45. Masiassy,	évêque *in partibus* de Palleopolis (Asie)	(Saxe).
46. De Las-Cases,	évêque de Constantine	(France).
47. Smiciklas,	évêque de Crisie	(Croatie).
48. Krementz,	évêque de Ermland	(Prusse).
49. Namszanowski,	évêque *in partibus* d'Agathopolis.	(Croatie).
50. Dobrila,	évêque de Parenzo	(Istrie, Autriche).
51.	évêque d'Halifax	(Nouvelle-Ecosse).
52. Domenec,	évêque de Pittsburg	(Amérique).
53. Guilbert,	évêque de Gap.	(France).

En tout 53 noms ainsi répartis :

Français.	21
Hongrois et Croates	14
Autrichiens	4
Prussiens.	6
Etats-Unis	4
Anglais	1
Italiens	3
Total.	53

On remarquera dans cette protestation que les Évêques ne se donnent pas comme apportant le témoignage de leurs églises, mais comme exposant, d'après leur *conscience,* leur *sentiment* devant *Dieu et l'Eglise.* Ce sont des députés votant dans les séances parlementaires selon leur opinion *personnelle,* ce sont des rationalistes convaincus parlant selon leur *conscience* devant Dieu. — Un mot étonne après cela, celui où ils protestent de leur *obéissance inviolable* au souverain Pontife. Comment obéir à une loi qu'on refuse d'accepter ?

X

Adoption et proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pontife romain dans la 4e session publique, le 18 juillet 1870.

On comprend que l'opposition de 53 évêques ne pouvait ni ne devait prévaloir contre une majorité de 533 évêques; c'eût été en réalité se constituer en majorité et renverser toutes les règles de toute assemblée en délibération. C'était faire ce que ne fait jamais la minorité parlementaire. Aussi l'ensemble de tout le *schema* fut approuvé à l'unanimité par 533 évêques qui votèrent *placet* contre 2 qui votèrent *non placet.*

Après avoir pris connaissance du résultat des suffrages, le Souverain-Pontife, debout, la mitre en tête, proclama et sanctionna, de son autorité suprême, les décrets et les canons de la première Constitution dogmatique *De Ecclesia Christi*, en prononçant solennellement les paroles suivantes :

« Les décrets et les canons qui sont contenus dans la Cons-
» titution qui vient d'être lue, ont plu à presque tous les
» Pères, et Nous, avec l'approbation du saint Concile, nous les
» définissons les uns et les autres tels qu'ils ont été lus, et
» nous les confirmons de notre autorité apostolique.

Decreta et canones, qui in Constitutione modo lecta continentur, placuerunt fere omnibus Patribus, Nosque, sacro approbante Concilio, illa et illos, ut lecta sunt, definimus, et Apostolica auctoritate confirmamus.

Voici le texte de cette fameuse Constitution ;

CONSTITUTION DOGMATIQUE PREMIÈRE,

SUR L'ÉGLISE DU CHRIST,

Émise dans la 4e session du Saint-Concile œcuménique du Vatican.

PIE, *évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec l'approbation du saint Concile, pour souvenir perpétuel.*

Le Pasteur éternel et l'Evêque de nos âmes, pour rendre perpétuelle l'œuvre salutaire de sa rédemption, résolut d'édifier la sainte Eglise en laquelle, comme dans la maison du Dieu vivant, tous les fidèles seraient unis par le lien d'une seule foi et d'une seule charité. C'est pourquoi, avant d'être glorifié, il pria son Père, non-seulement pour les Apôtres, mais aussi pour ceux qui par leur parole devaient croire en lui afin que tous fussent un, comme le Fils lui-même et le Père sont un [1]. De même donc que s'étant choisi les Apôtres qu'il avait tirés du monde, il les a envoyés, comme lui-même avait été envoyé par son Père; de même il a voulu qu'il y eut dans son Eglise des Pasteurs et des Docteurs jusqu'à la consommation des siècles. Mais, pour que l'Épiscopat fût un et non divisé, et que la multitude des croyants fût conservée dans l'unité de foi et de communion par des prêtres unis entre eux,

CONSTITUTIO DOGMATICA PRIMA

DE ECCLESIA CHRISTI

edita in sessione quarta sacro-sancti œcumenici concilii Vaticani.

PIUS Episcopus, Servus servorum Dei, sacro approbante Concilio, ad perpetuam rei memoriam.

Pastor æternus et episcopus animarum nostrarum, ut salutiferum redemptionis opus perenne redderet, sanctam ædificare Ecclesiam decrevit, in qua veluti in domo Dei viventis fideles omnes unius fidei et charitatis vinculo continerentur. Quapropter, priusquam clarificaretur, rogavit Patrem non pro Apostolis tantum, sed et pro eis, qui credituri erant per verbum eorum in ipsum, ut omnes unum essent, sicut ipse Filius et Pater unum sunt [1]. Quemadmodum igitur Apostolos, quos sibi de mundo elegerat, misit, sicut ipse missus erat a Patre; ita in Ecclesia sua Pastores et Doctores usque ad consummationem sæculi esse voluit. Ut vero episcopatus ipse unus et indivisus esset, et per cohærentes sibi invicem sacerdotes credentium multitudo uni-

[1] Voyez S. Jean, XVII, 1, 20,21 et suiv.

préposant le bienheureux Pierre aux autres Apôtres, il a institué en lui le principe perpétuel et le fondement visible de cette double unité, afin que sur sa solidité fût bâti le temple éternel, et que sur la fermeté de sa foi s'élevât l'Eglise dont la hauteur doit être portée jusqu'au ciel[1]. Et parce que les portes de l'enfer s'insurgent de toutes parts, avec une haine chaque jour plus grande, contre le fondement divinement établi de l'Eglise, afin de la renverser, si c'était possible, Nous jugeons, avec l'approbation du sacré Concile, qu'il est nécessaire, pour la sauvegarde, le salut et l'accroissement du troupeau catholique, de proposer, pour être crue et conservée par tous les fidèles, conformément à l'ancienne et constante foi de l'Eglise universelle, la doctrine sur l'institution, la perpétuité et la nature de la sainte Primauté apostolique, dans laquelle consiste la force et la solidité de toute l'Eglise, et de proscrire, et de condamner les erreurs contraires, si pernicieuses au troupeau du Seigneur.

CHAPITRE I. — De l'institution de la primauté apostolique dans la personne du bienheureux Pierre.

Nous enseignons donc et nous déclarons, conformément aux témoignages de l'Evangile, que la Primauté de juridiction

versa in fidei et communionis unitate conservaretur, beatum Petrum cæteris Apostolis præponens in ipso instituit perpetuum utriusque unitatis principium ac visibile fundamentum, super cujus fortitudinem æternum exstrueretur templum, et Ecclesiæ cœlo inferenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurgeret[1]. Et quoniam portæ inferi ad evertendam, si fieri posset, Ecclesiam contra ejus fundamentum divinitus positum majori in dies odio undique insurgunt, Nos ad catholici gregis custodiam, incolumitatem, augmentum, necessarium esse judicamus, sacro approbante Concilio, doctrinam de institutione, perpetuitate, ac natura sacri Apostolici primatus, in quo totius Ecclesiæ vis ac soliditas consistit, cunctis fidelibus credendam et tenendam, secundum antiquam atque constantem universalis Ecclesiæ fidem, proponere, atque contrarios, dominico gregi adeo perniciosos, errores proscribere et condemnare.

CAPUT I. — De apostolici primatus in beato Petro institutione.

Docemus itaque et declaramus, juxta Evangelii testimonia Primatum jurisdictionis in universam Dei Ecclesiam immediate et directe beato Petro Apos-

[1] S. Leon le Grand, *Sermon* IV (alias III), c. 2, le jour de sa naissance ; — dans *Pat. lat.*, t. 54, p. 150, que nous croyons devoir indiquer pour la facilité des recherches.

sur l'Eglise universelle de Dieu a été immédiatement et directement promise et conférée au bienheureux apôtre Pierre par le Christ Seigneur. C'est, en effet, à Simon seul à qui déjà il avait dit : « Tu seras appelé Céphas[1], » et après qu'il eut fait publiquement sa confession, « Tu es le Christ, fils du Dieu » vivant » que le Seigneur a adressé ces paroles solennelles : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est » ni la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père, qui » est aux cieux; et moi, je te dis, que tu es Pierre, et sur cette » Pierre j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne pré» vaudront pas contre elle; et je te donnerai les clefs du » royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié » aussi dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre » sera délié aussi dans les cieux[2]. » C'est aussi au seul Simon Pierre que Jésus, après sa résurrection, a conféré la juridiction de Pasteur suprême et de Recteur sur tout son troupeau, en lui disant : « Pais, mes agneaux, pais mes brebis[3]. » A cette doctrine si manifeste des saintes Ecritures, telle qu'elle a toujours été comprise par l'Eglise catholique, sont ouvertement contraires les opinions perverses de ceux qui, renversant la forme de gouvernement établie par le Christ Seigneur dans

tolo promissum atque collatum a Christo Domino fuisse. Unum enim Simonem, cui jampridem dixerat : Tu vocaberis Cephas [1], postquam ille suam edidit confessionem inquiens : Tu es Christus, Filius Dei vivi, solemnibus his verbis allocutus est Dominus : Beatus es Simon Bar-Jona, quia caro, et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est, et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam ; et tibi dabo claves regni cœlorum ; et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis [2]. Atque uni Simoni Petro contulit Jesus post suam resurrectionem summi Pastoris et Rectoris jurisdictionem in totum suum ovile dicens : Pasce agnos meos; Pasce oves meas [3]. Huic tam manifestæ sacrarum Scripturarum doctrinæ, ut ab Ecclesia catholica semper intellecta est, aperte opponuntur pravæ eorum sententiæ, qui constitutam a Christo Domino in sua Ecclesia regiminis formam pervertentes, negant solum Petrum præ cæteris Apostolis, sive seorsum singulis sive omnibus simul, vero proprioque jurisdictionis primatu fuisse a Christo instructum : aut qui affir-

[1] S. Jean, I, 42.
[2] Matthieu, XVI, 16-19.
[3] Jean, XXI, 15-17.

son Eglise, nient que Pierre seul, à l'exception des autres apôtres, soit chacun en particulier, soit tous ensemble, ait été investi par le Christ d'une véritable et propre Primauté de juridiction; ou qui affirment que cette même Primauté n'a pas été immédiatement et directement conférée au bienheureux Pierre, mais à l'Eglise, et que c'est par celle-ci qu'elle lui est transmise comme ministre de cette même Eglise.

Si donc quelqu'un dit que le bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été constitué, par le Christ Seigneur, prince de tous les Apôtres et Chef visible de toute l'Eglise militante, ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'une Primauté d'honneur, et non de véritable et propre Juridiction, qu'il soit Anathème.

CHAPITRE II. — De la perpétuité de la Primauté de Pierre dans les Pontifes romains.

Or, ce que le Prince des Pasteurs et le Pasteur suprême des brebis, le Seigneur Christ-Jésus a établi en la personne du bienheureux apôtre Pierre pour le salut éternel et le bien permanent de l'Eglise, il est nécessaire, de par le même auteur, que cela subsiste, à toujours, dans l'Eglise, qui, fondée sur la Pierre, demeurera stable jusqu'à la fin des siècles. Il n'est douteux pour personne, loin de là, c'est un fait notoire dans tous les siècles que le saint et bienheureux Pierre, prince et

mant eumdem Primatum non immediate, directeque ipsi beato Petro, sed Ecclesiæ, et per hanc illi, ut ipsius Ecclesiæ ministro, delatum fuisse.

Si quis igitur dixerit, beatum Petrum Apostolum non esse a Christo Domino constitutum Apostolorum omnium principem et totius Ecclesiæ militantis visibile caput; vel eumdem honoris tantum, non autem veræ propriæque jurisdictionis Primatum ab eodem Domino nostro Jesu Christo directe et immediate accepisse; Anathema sit.

CAPUT II. — De perpetuitate primatus beati Petri in romanis pontificibus.

Quod autem in beato Apostolo Petro, princeps pastorum et pastor magnus ovium Dominus Christus Jesus in perpetuam salutem ac perenne bonum Ecclesiæ instituit, id eodem auctore in Ecclesia, quæ fundata super petram ad finem sæculorum usque firma stabit, jugiter durare necesse est. Nulli sane dubium, imo sæculis omnibus notum est, quod sanctus beatissimusque Petrus, Apostolorum princeps et caput, fideique columna, et Ecclesiæ catho-

chef des apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clefs du royaume; qu'il vit, qu'il préside et juge jusqu'à ce temps et toujours, en ses successeurs les évêques du Saint-Siége romain, fondé par lui et consacré par son sang[1]. C'est pourquoi, quiconque succède à Pierre dans cette Chaire, y reçoit, en vertu de l'institution du Christ lui-même, la Primauté de Pierre sur l'Eglise universelle. L'économie de la vérité subsiste donc, et le bienheureux Pierre, persévérant dans la solidité de la pierre, qu'il a reçue, n'a pas quitté la charge du gouvernement de l'Eglise[2]. Pour cette raison, il a toujours été nécessaire que toute l'Eglise, c'est-à-dire l'universalité des fidèles, répandus en tous lieux, soient en communion avec l'Eglise romaine à cause de sa Principauté prééminente, afin que, en ce Siége, d'où émanent sur tous les droits de la vénérable communauté, comme les membres en la tête, ils ne formassent qu'un seul et même corps[3].

Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ Seigneur lui-même, ou de droit divin, que le bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la Primauté sur

licæ fundamentum, a Domino nostro Jesu Christo, Salvatore humani generis ac Redemptore, claves regni accepit: qui ad hoc usque tempus et semper in suis successoribus, Episcopis sanctæ Romanæ Sedis, ab ipso fundatæ, ejusque consecratæ sanguine, vivit et præsidet et judicium exercet [1]. Unde quicumque in hac Cathedra Petro succedit, is secundum Christi ipsius institutionem primatum Petri in universam Ecclesiam obtinet. Manet ergo dispositio veritatis, et beatus Petrus in accepta fortitudine petræ perseverans suscepta Ecclesiæ gubernacula non reliquit [2]. Hac de causa ad Romanam Ecclesiam propter potentiorem principalitatem necesse semper fuit omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos, qui sunt undique fideles, ut in ea Sede, e qua venerandæ communionis jura in omnes dimanant, tanquam membra in capite consociata, in unam corporis compagem coalescerent [3].

Si quis ergo dixerit, non esse ex ipsius Christi Domini institutione, seu jure divino, ut beatus Petrus in primatu super universam Ecclesiam habeat per-

[1] Voir *Concile d'Ephèse*, act. III. Et S. Pierre Chrysologue, *Lettre au prêtre Eutyches*; parmi celles de S. Léon, n° 25; *Pat. lat.*, t. 54, p. 743.

[2] S. Léon le Grand, *Sermon* III (al. II), c. 3; — *Pat. lat.*, t. 54, p. 146.

[3] S. Irénée, *Adversus hæreses*, l. III, c. 3; *Pat. grecq.*, t. 7, p. 849; — *Epistola Concil. Aquileiensis* (an. 381), ad Gratianum imper. c. IV; — dans S. Ambroise, épître XI.

l'universelle Eglise; ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre dans cette même Primauté, qu'il soit Anathème.

CHAPITRE III. — De la nature et du caractère de la Primauté du Pontife romain.

C'est pourquoi, appuyés sur les témoignages manifestes des Saintes-Lettres, et fermement attachés aux Décrets formels et certains tant de nos prédécesseurs, les Pontifes romains, que des Conciles généraux, nous renouvelons la définition du Concile œcuménique de Florence, en vertu de laquelle tous les fidèles du Christ sont obligés de croire que le Saint-Siége Apostolique, et le Pontife romain, ont la Primauté sur le monde entier; que le même Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le vrai Vicaire du Christ, le chef de toute l'Eglise, le père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui a été confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle, ainsi qu'il est contenu dans les actes des Conciles œcuméniques et les saints canons.

Nous enseignons donc et nous déclarons que l'Eglise romaine, par l'institution du Seigneur, a la Principauté du pouvoir ordinaire sur toutes les autres Eglises, et que ce pouvoir de juridiction du Pontife romain, vraiment épiscopal, est

petuos successores; aut Romanum Pontificem non esse beati Petri in eodem primatu successorem; anathema sit.

CAPUT III. **De vi et ratione primatus romani Pontificis.**

Quapropter apertis innixi sacrarum litterarum testimoniis, et inhærentes tum Prædecessorum Nostrorum, Romanorum Pontificum, tum Conciliorum generalium disertis, perspicuisque decretis, innovamus œcumenici Concilii Florentini definitionem, qua credendum ab omnibus Christi fidelibus est, Sanctam Apostolicam Sedem, et Romanum Pontificem in universum orbem tenere primatum, et ipsum Pontificem Romanum successorem esse beati Petri principis Apostolorum, et verum Christi Vicarium, totiusque Ecclesiæ caput, et omnium Christianorum patrem ac doctorem existere; et ipsi in beato Petro pascendi, regendi et gubernandi universalem Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse; quemadmodum etiam in gestis œcumenicorum Conciliorum et in sacris canonibus continetur.

Docemus proinde et declaramus Ecclesiam Romanam, disponente Domino, super omnes alias ordinariæ potestatis obtinere principatum, et hanc Romani Pontificis jurisdictionis potestatem, quæ vere episcopalis est, immediatam

immédiat; que les pasteurs et les fidèles, tant isolément et à part que tous ensemble, quels que soient leur rite et leur dignité, lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers, de sorte que, gardant l'unité soit de communion, soit de profession d'une même foi avec le Pontife romain, l'Eglise du Christ est un seul troupeau sous un seul Pasteur suprême. Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont nul ne peut dévier sans perdre la foi et le salut.

Mais loin que ce pouvoir du Souverain-Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les Evêques qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux Apôtres[1], paissent et régissent, comme vrais pasteurs, chacun le troupeau particulier qui lui est assigné, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel Pasteur, selon la parole de saint Grégoire le Grand : « Mon honneur est l'honneur de l'Eglise » universelle. Mon honneur est la force solide de mes frères. » Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne » lui est pas refusé[2]. »

esse; erga quam cujuscumque ritus et dignitatis pastores atque fideles, tam seorsum singuli quam simul omnes, officio hierarchicæ subordinationis, veræque obedientiæ obstringuntur, non solum in rebus, quæ ad fidem et mores, sed etiam in iis, quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent; ita ut custodita cum Romano Pontifice tam communionis, quam ejusdem fidei professionis unitate, Ecclesia Christi sit unus grex sub uno Summo Pastore. Hæc est catholicæ veritatis doctrina, a qua deviare salva fide atque salute nemo potest.

Tantum autem abest, ut hæc Summi Pontificis potestas officiat ordinariæ ac immediatæ illi episcopalis jurisdictionis potestati, qua Episcopi, qui positi a Spiritu Sancto in Apostolorum locum successerunt, tanqam veri Pastores assignatos sibi greges, singuli singulos, pascunt et regunt, ut eadem a supremo et universali Pastore asseratur, roboretur ac vindicetur, secundum illud sancti Gregorii Magni : Meus honor est honor universalis Ecclesiæ. Meus honor est fratrum meorum solidus vigor. Tum ego vere honoratus sum, cum singulis quibusque honor debitus non negatur[2].

[1] *Concil. Trid.*, sess. XXIII, c. 4.

[2] S. Grégoire le Grand, *Epist.* ad Eulog. Alexand., l. VIII, x., 30; *Pat. lat.*, t. 77, p. 933.

De ce pouvoir suprême du Pontife romain, de gouverner l'Eglise universelle, résulte pour lui le droit de communiquer librement dans l'exercice de sa charge avec les pasteurs et les troupeaux de toute l'Eglise, afin qu'ils puissent être instruits et dirigés par lui dans la voie du salut. C'est pourquoi nous condamnons et réprouvons les maximes de ceux qui disent que cette communion du Chef suprême avec les pasteurs et les troupeaux peut être licitement empêchée, ou qui la soumettent au pouvoir séculier, prétendant que les choses établies par le Siége Apostolique ou en vertu de son autorité pour le gouvernement de l'Eglise, n'ont de force et d'autorité, que si elles sont confirmées par l'agrément de la puissance séculière.

Et comme le Pontife romain, par le droit divin de la Primauté apostolique, est préposé à l'Eglise universelle, nous enseignons aussi et nous déclarons qu'il est le juge suprême des fidèles[1], et qu'on peut recourir à son jugement dans toutes les causes qui sont de la compétence ecclésiastique[2]; qu'au contraire le jugement du Siége apostolique, au-dessus duquel il n'y a point d'autorité, ne peut être réformé par personne, et qu'il n'est permis à personne de juger son jugement [3]. Ceux-là donc dévient du droit chemin de la

Porro ex suprema illa Romani Pontificis postestate gubernandi universam Ecclesiam jus eidem esse consequitur, in hujus sui muneris exercitio libere communicandi cum pastoribus et gregibus totius Ecclesiæ, ut iidem ab ipso in via salutis doceri ac regi possint. Quare damnamus ac reprobamus illorum sententias, qui hanc supremi Capitis cum pastoribus et gregibus communicationem licite impediri posse dicunt, aut eamdem reddunt sæculari potestati obnoxiam, ita ut contendant, quæ ab Apostolica Sede vel ejus auctoritate ad regimen Ecclesiæ constituuntur, vim ac valorem non habere, nisi potestatis sæcularis placito confirmentur.

Et quoniam divino Apostolici primatus jure Romanus Pontifex universæ Ecclesiæ præest, docemus etiam et declaramus, eum esse judicem supremum fidelium [1], et in omnibus causis ad examen ecclesiasticum spectantibus ad ipsius posse judicium recurri [2]; Sedis vero Apostolicæ, cujus auctoritate major non est, judicium a nemine fore retractandum, neque cuiquam de ejus licere judicare judicio [3]. Quare a recto veritatis tramite aberrant, qui affir-

[1] Pie VI, Bref *Super soliditate* du 28 novembre 1786.

[2] *Concile général* de Lyon II; dans *Summa Conc.* de Bail, t. I, p. 325.

[3] Nicolas I, *Lettre* à l'empereur Michel.

vérité, qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des Pontifes romains au Concile œcuménique, comme à une autorité supérieure au Pontife romain.

Si donc quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que la charge d'inspection ou de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise universelle, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers; ou qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême; ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat, soit sur toutes les Eglises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles, et sur chacun d'eux; qu'il soit Anathème.

CHAPITRE IV. — Du Magistère infaillible du Pontife romain.

Or, dans cette même Primauté Apostolique, que le Pontife romain, comme successeur de Pierre, prince des Apôtres, possède sur toute l'Eglise, est compris aussi le suprême pouvoir du Magistère, selon que le Saint-Siége l'a toujours tenu, que l'usage perpétuel de l'Eglise le prouve, et que les Conciles œcuméniques eux-mêmes, ceux surtout dans lesquels l'Orient se réunissait à l'Occident dans l'union de la foi

mant, licere ab judiciis Romanorum Pontificum ad œcumenicum Concilium tanquam ad auctoritatem Romano Pontifice superiorem appellare.

Si quis itaque dixerit, Romanum Pontificem habere tantummodo officium inspectionis vel directionis, non autem plenam et supremam potestatem jurisdictionis in universam Ecclesiam, non solum in rebus, quæ ad fidem et mores, sed etiam in iis quæ ad disciplinam et regimen Ecclesiæ per totum orbem diffusæ pertinent; aut eum habere tantum potiores partes, non vero totam plenitudinem hujus supremæ potestatis; aut hanc ejus potestatem non esse ordinariam et immediatam sive in omnes ac singulas Ecclesias, sive in omnes et singulos pastores et fideles; anathema sit.

CAPUT IV. — De romani pontificis infallibili Magisterio.

Ipso autem Apostolico primatu, quem Romanus Pontifex tanquam Petri principis Apostolorum successor in universam Ecclesiam obtinet, supremam quoque magisterii potestatem comprehendi, hæc Sancta Sedes semper tenuit, perpetuus Ecclesiæ usus comprobat, ipsaque œcumenica Concilia, ea imprimis, in quibus Oriens cum Occidente in fidei charitatisque unionem conve-

et de la charité, l'ont déclaré. C'est ainsi que les Pères du 4e Concile de Constantinople, marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, ont émis cette solennelle profession de foi : « Le salut est avant tout de garder la règle de la vraie foi. Et » comme la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ disant : » Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise[1], ne » peut être oubliée, cette parole a été vérifiée par les faits ; » car, dans le Siége Apostolique, la Religion catholique a tou- » jours été conservée immaculée, et la sainte doctrine tou- » jours enseignée. Désirant donc ne nous séparer en rien de » sa foi et de sa doctrine, nous espérons mériter d'être dans » l'unité de communion que prêche le Siége Apostolique, en » qui se trouve l'entière et vraie solidité de la Religion chré- » tienne[2]. » Avec l'approbation du 2e Concile de Lyon, les Grecs ont professé : « Que la sainte Eglise romaine a la souve- » raine et pleine Primauté et Principauté sur l'Eglise catho- » lique universelle, Principauté qu'elle reconnaît en toute » vérité et humilité avoir reçue, avec la plénitude de la puis- » sance, du Seigneur lui-même dans la personne du bienheu- » reux Pierre, prince ou chef des Apôtres, dont le Pontife ro- » main est le successeur : et, de même qu'elle est tenue plus » que toutes les autres de défendre la vérité de la foi, de

uiebat, declaraverunt. Patres enim Concilii Constantinopolitani quarti, majorum vestigiis inhærentes, hanc, solemnem ediderunt professionem : Prima salus est, rectæ fidei regulam custodire. Et quia non potest Domini nostri Jesu Christi prætermitti sententia dicentis : Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam[1], hæc, quæ dicta sunt, rerum probantur effectibus, quia in Sede Apostolica immaculata est semper catholica reservata religio, et sancta celebrata doctrina. Ab hujus ergo fide et doctrina separari minime cupientes, speramus, ut in una communione, quam Sedes Apostolica prædicat, esse mereamur, in qua est integra et vera christianæ religionis soliditas[2]. Approbante vero Lugdunensi Concilio secundo, Græci professi sunt : Sanctam Romanam Ecclesiam summum et plenum primatum et principatum super universam Ecclesiam catholicam obtinere, quem se ab ipso Domino in beato Petro Apostolorum principe sive vertice, cujus Romanus Pontifex est successor, cum potestatis plenitudine recepisse veraciter et humiliter recognoscit ; et sicut præ cæteris tenetur fidei veritatem defendere, sic et, si quæ de fide sub-

[1] Matthieu, XVI, 18.

[2] Tiré de la formule du Pape S. *Hormisdas*, telle qu'elle a été proposée par *Adrien II* aux Pères du 8e Concile général, 4e de Constantinople, et souscrite par eux en 869.

» même, lorsque s'élèvent des questions relativement à la » foi, ces questions doivent être définies par son jugement.» Enfin, le Concile de Florence a défini : « Que le Pontife romain » est le vrai Vicaire du Christ, la tête de toute l'Eglise, et le » père et docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui, dans la » personne du bienheureux Pierre, a été remis, par Notre-» Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître [1], de con-» duire et de gouverner l'Eglise universelle. »

Pour remplir les devoirs de cette charge Pastorale, nos Prédécesseurs ont toujours travaillé sans relâche à propager la doctrine salutaire du Christ parmi tous les peuples de la terre, et ont veillé avec une égale sollicitude à la conserver pure et sans altération, partout où elle a été reçue. C'est pourquoi les Evêques de tout l'univers, tantôt isolés, tantôt réunis en synodes, suivant la longue coutume des Églises [2] et la forme de l'antique règle [3], ont toujours eu soin de signaler à ce Siége Apostolique les dangers qui se présentaient surtout dans les choses de foi, afin que les dommages portés à la foi trouvassent leur souverain remède, là où la foi ne peut éprouver de défaillance [4]. De leur côté, les Pontifes romains, selon que le

ortæ fuerint quæstiones, suo debent judicio definiri. Florentinum denique Concilium definivit : Pontificem Romanum, verum Christi Vicarium, totiusque Ecclesiæ caput et omnium Christianorum patrem ac doctorem existere; et ipse in beato Petro pascendi, regendi ac gubernandi universalem Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse.

Huic pastorali muneri ut satisfacerent, Prædecessores Nostri indefessam semper operam dederunt, ut salutaris Christi doctrina apud omnes terræ populos propagaretur, parique cura vigilarunt, ut, ubi recepta esset, sincera et pura conservaretur. Quocirca totius orbis Antistites nunc singuli, nunc in Synodis congregati, longam Ecclesiarum consuetudinem [2] et antiquæ regulæ formam sequentes [3], ea præsertim pericula, quæ in negotiis fidei emergebant, ad hanc Sedem Apostolicam retulerunt, ut ibi potissimum resarcirentur damna fidei, ubi fides non potest sentire defectum [4]. Romani autem Ponti-

[1] Voir Jean, XXI, 15, 17.

[2] S. Cyrille d'Alexandrie, *Lettre* au Pape S. Célestin ; dans *Pat. grecque*, t. 77, p. 79.

[3] S. Innocent I, *Lettre* aux Pères du Concile de Carthage et à ceux de Milet, en 416 ; parmi les *Lettres* de S. Augustin, n. 181 et 182, *Pat. lat.*, t. 33, p. 780, 784.

[4] Voir S. Bernard, *Lettre* n° 190, parmi les *traités*; dans *Patr. lat.*, t. 182, p. 1053.

leur conseillait la condition des temps et des choses, tantôt en convoquant des Conciles œcuméniques, tantôt en demandant l'avis de l'Eglise dispersée dans l'univers, tantôt par des Synodes particuliers, tantôt en employant d'autres secours que la Providence leur fournissait, ont défini qu'il fallait tenir tout ce que, avec l'aide de Dieu, ils avaient reconnu conforme aux Saintes Ecritures et aux Traditions apostoliques. Le Saint-Esprit n'a pas, en effet, été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses Révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement, et exposassent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. Tous les vénérables Pères ont embrassé, et tous les saints Docteurs orthodoxes ont vénéré et suivi leur Doctrine apostolique, sachant parfaitement que ce Siége de Pierre reste toujours exempt de toute erreur, selon cette divine promesse du Seigneur notre Sauveur, faite au Prince de ses disciples : « J'ai prié pour toi, afin » que ta foi ne défaille pas; et toi, lorsque tu seras converti, » confirme tes frères [1]. »

Ce don de la vérité et de la foi qui ne faillit pas a donc été divinement accordé à Pierre et à ses successeurs dans cette Chaire, afin qu'ils s'acquittassent de leur charge éminente

fices, prout temporum et rerum conditio suadebat, nunc convocatis œcumenicis Conciliis aut explorata Ecclesiæ per orbem dispersæ sententia, nunc per Synodos particulares, nunc aliis, quæ divina suppeditabat providentia, adhibitis auxiliis, ea tenenda definiverunt, quæ sacris Scripturis et apostolicis Traditionibus consentanea Deo adjutore cognoverant. Neque enim Petri successoribus Spiritus Sanctus promissus est, ut eo revelante novam doctrinam patefacerent, sed ut eo assistente traditam per Apostolos revelationem seu fidei depositum sancte custodirent et fideliter exponerent. Quorum quidem apostolicam doctrinam omnes venerabiles Patres amplexi et sancti Doctores orthodoxi venerati atque secuti sunt, plenissime scientes, hanc sancti Petri Sedem ab omni semper errore illibatam permanere secundum Domini Salvatoris nostri divinam pollicitationem discipulorum suorum Principi factam : Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos [1].

Hoc igitur veritatis et fidei nunquam deficientis charisma Petro ejusque in hac Cathedra successoribus divinitus collatum est, ut excelso suo munere in

[1] Voir S. Agathon, *Lettre* à l'empereur Constantin Pogonate, approuvée par le 6e Concile général, 3e de Constantinople, en 686.

pour le salut de tous; afin que tout le troupeau du Christ, éloigné par eux du pâturage empoisonné de l'erreur, fût nourri de la céleste Doctrine; afin que, toute cause de schisme étant enlevée, l'Eglise fût conservée tout entière dans l'unité, et qu'appuyée sur son fondement, elle se maintînt inébranlable contre les portes de l'Enfer.

Or, à l'époque où nous sommes, où l'on a besoin plus que jamais de la salutaire efficacité de la charge Apostolique, et où l'on trouve tant d'hommes qui cherchent à rabaisser son autorité, Nous pensons qu'il est tout à fait nécessaire d'affirmer solennellement la prérogative que le Fils unique de Dieu a daigné joindre au suprême office Pastoral.

C'est pourquoi, Nous attachant fidèlement à la Tradition qui remonte au commencement de la foi Chrétienne, pour la gloire de Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la Religion catholique et le salut des peuples chrétiens, Nous enseignons et définissons, avec l'approbation du Sacré Concile, que c'est un dogme divinement révélé : Que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex Cathedrâ*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité Apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise

omnium salutem fungerentur, ut universus Christi grex per eos ab erroris venenosa esca aversus, cœlestis doctrinæ pabulo nutriretur, ut sublata schismatis occasione Ecclesia tota una conservaretur atque suo fundamento innixa firma adversus inferi portas consisteret.

At vero cum hac ipsa ætate, qua salutifera Apostolici muneris efficacia vel maxime requiritur, non pauci inveniantur, qui illius auctoritati obtrectant; necessarium omnino esse censemus, prærogativam, quam unigenitus Dei Filius cum summo pastorali officio conjungere dignatus est, solemniter asserere.

Itaque Nos traditioni a fidei Christianæ exordio perceptæ fideliter inhærendo, ad Dei Salvatoris nostri gloriam, religionis Catholicæ exaltationem et Christianorum populorum salutem, sacro approbante Concilio, docemus et divinitus revelatum dogma esse definimus : Romanum Pontificem, cum ex Cathedra loquitur, id est, cum omnium Christianorum Pastoris et Doctoris munere fungens, pro suprema sua Apostolica auctoritate doctrinam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit, per assistentiam divinam, ipsi in beato Petro promissam, ea infallibilitate pollere, qua divinus Redemptor

dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise.

Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit Anathème.

Donné à Rome, dans la session publique célébrée solennellement dans la basilique Vaticane, l'an 1870 de l'incarnation du Sauveur, le 18 du mois de juillet, l'an 25 de notre pontificat.

Ainsi est-il. JOSEPH,

Évêque de Saint-Hippolyte, Secrétaire du Vatican.

Ecclesiam suam in definienda doctrina de fide vel moribus instructam esse voluit; ideoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse.

Si quis autem huic Nostræ definitioni contradicere, quod Deus avertat, præsumpserit : anathema sit.

Datum Romæ, in publica Sessione in Vaticana Basilica solemniter celebrata, anno Incarnationis Dominicæ millesimo octingentesimo septuagesimo, die decima octava Julii.

Pontificatus Nostri anno vigesimo quinto

Ita est

JOSEPHUS

Episcopus S. Hippolyti Secretarius Concilii Vaticani.

De l'ordre de notre Saint-Père et Seigneur dans le Christ, par la divine Providence Pie Pape IX, l'an 1870 de la nativité du Seigneur, induction XIII, le 18 juillet, 25e année du pontificat du même très-saint Seigneur, la présente Constitution apostolique a été affichée et publiée aux portes des Basiliques de Saint-Jean de Latran, du prince des Apôtres, de Sainte-Marie-Majeure, de la Chancellerie apostolique, de la grande Curie innocentienne et dans la place du Champ-de-Flore, par moi Aloisius Serafini, courrier apostolique.

PHILIPPE OSSANI,

chef des courriers.

De mandato SS mi in Christo Patris et Domini Nostri divina Providentia PII PP. IX, anno a Nativitate Domini MDCCCLXX, Indict. XIII, die vero XVIII Julii, Pontificatus ejusdem SSmi Domini Nostri anno XXV, præsens Constitutio Apostolica affixa et publicata fuit ad valvas Basilicarum S. Joannis in Laterano, Principis Apostolorum, et S. Mariæ Majoris, Cancellariæ Apostolicæ, ac Magnæ Curiæ Innocentianæ, atque in Acie Campi Floræ per me Aloisium Serafini Apost. Curs.

PHILIPPUS OSSANI, *Magist. Curs.*

Allocution du Saint Père après la proclamation.

« L'autorité du Souverain Pontife est grande, mais elle ne » détruit pas, elle édifie. Elle n'opprime pas, elle soutient et » très-souvent elle défend les droits de ses frères, c'est-à- » dire les droits des Evêques. Que si quelques-uns n'ont pas » bien voté avec nous, qu'ils sachent qu'ils ont voté dans le » trouble, et qu'ils se rappellent que le Seigneur n'est pas » *dans le trouble.*

» Qu'ils se souviennent aussi qu'il y a peu d'années ils abon- » daient dans notre sens et dans le sens de cette vaste assem- » blée. Quoi donc ? *Ont-ils deux consciences et deux volontés sur* » *le même point ?* A Dieu ne plaise ! Nous prions donc le Dieu » qui seul fait les grandes merveilles, d'illuminer leur esprit » et leurs cœurs, afin qu'ils reviennent au sein de leur Père, » c'est-à-dire du souverain Pontife, Vicaire indigne de Jésus- » Christ, afin qu'il les embrasse et qu'ils travaillent avec nous » contre les ennemis de l'Eglise de Dieu. Fasse, oh ! fasse » Dieu qu'ils puissent dire avec Augustin : « *Mon Dieu, vous* » *nous avez donné votre admirable lumière, et voici que je* » *vois.* »

« Ah ! oui, que tous voient ! Que Dieu répande sur vous ses » bénédictions [1]. »

En admirant la mansuétude de cette allocution on doit remarquer la gravité des paroles, où Pie IX reproche aux évêques, déserteurs du Concile, le trouble dans lequel ils sont eux-mêmes et qu'ils ont semé autour d'eux. Rien, au reste, de

[1] Magna est auctoritas in summo Pontifice, sed auctoritas hæc non destruit, sed ædificat ; non opprimit, sed sustinet, et sæpe sæpius jura defendit fratrum, nempe jura episcoporum. Quod si aliqui non senserunt bene nobiscum, sciant ipsi quod judicaverunt in commotione, sed meminerint « Non in commotione Dominus. »

Meminerint quod paucis abhinc annis abundarunt in sensu nostro et in sensu hujus amplissimi concessus. Quid ergo ? sunt duæ conscientiæ ? sunt duæ voluntates in eodem argumento ? Absit ! Rogamus ergo Deum, ut ille qui facit mirabilia magna solus, ipse illuminet sensus et corda eorum, et omnes redeant ad sinum Patris id est summi Pontificis, Vicarii indigni Jesu Christi, ut eos amplectatur et laborent nobiscum contra inimicos Ecclesiæ Dei. Faxit ! faxit Deus ut cum Augustino dicere possint : « *En admirabile lumen tuum dedisti nobis, et ecce video.* »

Ah ! videant omnes ! Deus vos benedicat !

plus mérité que le reproche d'avoir *deux consciences* et *deux volontés*; car les plus fougueux d'entre eux avaient déjà soutenu dans leurs écrits cette infaillibité qu'ils combattent à outrance, et l'avaient même consacrée dans leurs Synodes particuliers, comme l'a constaté Mgr Delalle, dans le *mandement* que nous avons cité [1].

Il nous reste maintenant à faire connaître les noms des prélats qui ont voté le *placet* au Concile, de ceux qui ont voté *non placet*, de ceux qui pour causes légitimes étaient *absents*, et de ceux qui, d'après leur protestation de ne pouvoir adhérer au Concile, se sont *abstenus*. Ce sont des notes qu'ils ont eux-mêmes affichées à leurs noms.

XI

Nom de tous les prélats français qui composaient le Concile avec la qualification de leur vote, selon l'ordre des provinces ecclésiastiques.

Province d'Aix.

Aix. — Mgr Chalandon, absent.
Ajaccio.—Mgr de Cuttoli, **abstenu.**
Digne. — Mgr Meyrieu, *placet.*
Gap. — Mgr Guilbert, **abstenu.**
Fréjus. — Mgr Jordany, *placet.*
Marseille. — Mgr Place, **abstenu.**
Nice. — Mgr Sola, **abstenu.**

Province d'Alby.

Alby. — Mgr Lyonnet, absent.
Cahors. — Mgr Grimardias, **abstenu.**
Mende. — Mgr Foulquier, *placet.*
Perpignan. — Mgr Ramadié, **abstenu.**
Rodez. — Mgr Delalle, *placet.*

Province d'Auch.

Auch. — Mgr Delamarre, absent.
Aire. — Mgr Epivent, *placet.*
Bayonne. — Mgr Lacroix, *placet.*
Tarbes. — Mgr Pichenot, absent

Province d'Avignon.

Avignon. — Mgr Dubreuil, *placet.*
Montpellier. — Mgr Lecourtier, absent.
Nîmes. — Mgr Plantier, absent.
Valence. — Mgr Gueullette, **abstenu.**
Viviers. — Mgr Delcusy, *placet.*

Province de Bordeaux.

Bordeaux. — Cardinal Donnet, *placet.*
Angoulême. — Mgr Cousseau, *placet.*
Agen. — Vacant.
La Rochelle. — Mgr Thomas, **abstenu.**
Luçon. — Mgr Collet, **abstenu.**
Périgueux. — Mgr Dabert, *placet.*
Poitiers. — Mgr Pie, *placet.*
La Réunion. — Mgr Maupoint. *placet.*
Guadeloupe. — Mgr Reyne, *placet.*

Province de Besançon.

Besançon. — Cardinal Mathieu, **abstenu.**
Bellay. — Mgr de Langalerie, *placet.*

[1] Voir, ci-dessus, p. 10.

Metz. — Mgr Dupont des Loges, **abstenu.**

Nancy. — Mgr Foulon, **abstenu.**

Saint-Dié. — Mgr Caverot, *placet.*

Strasbourg. — Mgr Raess, absent.

Verdun. — Mgr Hacquart, absent.

Province de Bourges.

Bourges. — Mgr La Tour d'Auvergne, *placet.*

Clermont. — Mgr Féron, absent.

Le Puy. — Mgr Le Breton, *placet.*

Limoges. — Mgr Frochard, *placet.*

Saint-Flour. — Mgr Pompignac, absent.

Tulle. — Mgr Bertrand, *placet.*

Province de Cambrai.

Cambrai. — Mgr Régnier, *placet.*

Arras. — Mgr Lequette, *placet.*

Province de Chambéry.

Chambéry. — Cardinal Billet, absent.

Annecy. — Mgr Magnin, *placet.*

Saint-Jean-de-Maurienne. — Mgr Vibert, *placet.*

Tarantaise. — Mgr Gros, *placet.*

Province de Lyon.

Lyon. — Mgr Ginoulhiac, **abstenu.**

Autun. — Mgr de Marguerie, **abstenu.**

Dijon. — Mgr Rivet, **abstenu.**

Grenoble. — Mgr Paulinier, absent.

Langres. — Mgr Guerrin, *placet.*

Saint-Claude. — Mgr Nogret, *placet.*

Province de Paris.

Paris. — Mgr Darboy, **abstenu.**

Blois. — Mgr Pallu du Parc, *placet.*

Chartres. — Mgr Regnault, *placet.*

Meaux. — Mgr Allou, *placet.*

Orléans. — Mgr Dupanloup, **abstenu.**

Versailles. — Mgr Mabile, *placet.*

Province de Reims.

Reims. — Mgr Landriot, *placet.*

Amiens. — Mgr Boudinet, *placet.*

Beauvais. — Mgr Gignoux, *placet.*

Châlons. — Mgr Maignan, **abstenu.**

Soissons. — Mgr Dours, **abstenu.**

Province de Rennes.

Rennes. — Mgr Saint-Marc, absent.

Quimper. — Mgr Sergent, *placet.*

Saint-Brieuc. — Mgr David, **abstenu.**

Vannes. — Mgr Bécel, absent.

Province de Rouen.

Rouen. — Mgr le cardinal Bonnechose, *placet.*

Bayeux. — Mgr Hugonin, **abstenu.**

Coutances.—Mgr Bravard, **abstenu.**

Evreux. — Mgr Grolleau, absent.

Séez. — Mgr Rousselet, *placet.*

Province de Sens.

Sens. — Mgr Bernardou, *placet.*

Moulins. — Mgr de Dreux-Brézé, *placet.*

Nevers. — Mgr Forcade, *placet.*

Troyes. — Mgr Ravinet, *placet.*

Province de Toulouse.

Toulouse. — Mgr Desprez, *placet.*

Carcassonne. — Mgr de la Bouillerie, *placet.*

Montauban. — Mgr Doney, absent.

Pamiers. — Mgr Belaval.

Province de Tours.

Tours. — Mgr Guibert, absent.

Angers. — Mgr Freppel, *placet.*

Laval. — Mgr Wicart, *placet.*

Le Mans. — Mgr Fillon, *placet.*

Nantes. — Mgr Fournier, absent.

Algérie.

Alger. — Mgr Lavigerie, absent.

Constantine. — Mgr Las Cases, **abstenu.**

Oran. — Mgr Callot, **abstenu.**

Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, *placet.*

Mgr La Carrière, ancien évêque de La Guadeloupe, *placet.*

Mgr Gazailhan, ancien évêque de Vannes, *placet*.

Mgr Maret, évêque de Sura, abstenu.

On voit là que les abstentions s'élèvent à 25, qui est précisément le chiffre des Evêques français qui ont répondu par un *non placet* dans la Congrégation du samedi 16 juillet.

En définitive voici le nombre de tous ceux qui ont voté *pour* ou *contre*.

Cardinaux		42	4
Patriarches		6	2
Primats		6	2
Archevêques		77	17
Evêques		362	47
Abbés et généraux d'ordre		40	1
	Pour	523	Contre 73

Aussi l'opposition que l'on disait réunir :

Au commencement		120
Est tombée le 13 juillet	à	91
— le 17 juillet	à	73
Dans la lettre de protestation		53

Les 2 évêques qui ont voté *non placet* sont :

Mgr Riccio, évêque de Cujazzo, royaume de Naples;
Mgr Fitzgerald, évêque de Litlerock, Amérique.

On lit dans la *Civiltà cattolica* :

Il sera agréable à nos lecteurs d'avoir sous les yeux le tableau des orateurs qui ont pris la parole au Concile sur le 4e chapitre (le *chapitre relatif à l'infaillibilité*), et de ceux qui y ont renoncé :

Juin —	Rapporteurs —	Orateurs —	Orateurs renonçant à la parole
15	1	2	»
18	»	3	»
20	1	4	»
22	»	7	»
23	»	5	»
25	»	6	2
28	»	6	»
30	»	6	2
Juillet			
1	»	6	»
2	»	9	14
4	»	2	42
11 séanc.	2	56	60

Ainsi la discussion sur ce seul chapitre a pris 11 séances, où on a entendu 56 orateurs et deux rapports faits au nom de la commission; 60 orateurs inscrits ont renoncé à la parole. Ajoutons que dans la discussion générale du *schema* qui a rempli 14 séances, on a entendu 65 Pères, qui pour la plupart ont traité d'une manière générale la question qui est l'objet de ce 4e chapitre. Il y a donc eu plus de 100 discours sur cette question de l'infaillibilité pontificale. On sait aussi qu'avant la discussion plus de 100 Pères ont envoyé par écrit leurs observations sur ce chapitre.

Ces observations ont toutes été imprimées et réunies en un *gros volume dont chaque Père a reçu un exemplaire.* Et l'on n'en dira pas moins qu'on n'a pas mûrement délibéré et que la discussion n'a pas été libre !

En dernière analyse en ce qui concerne la France :

Evêques.	87
le 13 juillet, opposants.	35
Du 13 au 18, soumis. . . , ...	20
Jusqu'à ce jour, non soumis.	15

Le Concile n'est pas suspendu ; des congés ont été donnés à ceux qui en avaient besoin; les travaux continuent par ceux qui sont restés à Rome, et les absents devront de nouveau se réunir à leurs collègues le 11 novembre prochain.

XII

CANONS du Concile d'Ephèse contre les Evêques qui ont abandonné le Concile, et n'ont pas pas voulu accepter ses décisions.

Nous avons publié la protestation des 53 évêques qui ont refusé d'assister à la dernière séance du Concile, et déclaré qu'ils ne pouvaient pas dire *placet* sur les canons qui y étaient proposés. On se demande naturellement ce qu'ils vont faire après la proclamation du dogme. Quelques-uns se sont soumis, d'autres n'ont pas encore rendu publique leur soumission. Nous espérons bien que tous soumettront leur raison particulière au témoignage de foi qu'ont rendu la grande majorité des évêques à la révélation du Christ, qu'ils sont divinement chargés de conserver.

Cependant il ne sera pas inutile de rappeler que la fuite du

Concile et le refus de se soumettre ne sont pas nouveaux dans l'Eglise.

L'an de J.-C. 415 fut assemblé le Concile d'Ephèse, contre Nestorius qui ne voulait pas reconnaître la divinité de Jésus-Christ; 200 évêques environ y étaient assemblés, sur ce nombre 30 abandonnèrent les assemblées. Voici dans quels termes en parle un historien.

« Quelques évêques, au nombre de 30 environ, abandonnè-
» rent le Concile d'Ephèse, et furent ainsi connus pour avoir
» les opinions de Nestorius et de Celestius; ils s'enfuirent ne
» voulant pas condamner Nestorius de concert avec les Pères.
» Le Saint Synode les priva de toute communion Ecclésiasti-
» que, et leur enleva toute charge du Sacerdoce. C'est là le
» but du canon suivant [1].

CANON I. — Que ceux qui pensent comme Celestius et ses complices soient déposés.

« Or, parce qu'il fallait que les absents du saint Concile, et
» ceux qui demeurent dans les villes et les provinces, pour
» quelque empêchement soit ecclésiastique, soit corporel,
» n'ignorassent pas ce qui a été décidé sur eux, nous signi-
» fions à votre sainteté et à votre affection, que si quelque
» Métropolite de la province, ayant délaissé le saint et œcu-
» ménique Concile, ou s'est joint à leur défection, ou s'y
» joindra dans la suite, soit qu'il pense ou qu'il doive penser
» comme Celestius, celui-là (ce métropolite) ne pourra plus
» rien faire contre les évêques de la province, en tant que
» déjà en ce moment il a été constitué par le Synode séparé
» de toute communion ecclésiastique, et devient tout à fait
» nul; mais il sera soumis aux évêques de cette province et
» aux métropolites voisins qui pensent droitement, pour qu'il
» soit tout à fait déchu de l'ordre épiscopal. »

[1] A Synodo Ephesina recesserunt quidam numero circiter triginta, qui deprehensi sunt Nestorii atque Cœlestii sensa tenere. Fugerunt autem, nolentes una cum patribus Nestorium condemnare, quos sancta Synodus omni ecclesiastica communione privavit, et Sacerdotii omne munus ademit. Hic est scopus hujus canonis. (Dans Bail, *Summa conciliorum*, t. I, p. 94; in-fol. Parisiis, 1659.)

CANON. I. — *Ut qui cum Celestio, aut complicibus sentiant, deponantur.*

Quoniam autem opportebat et absentes a sancta Synodo, morantesque in urbibus et provinciis ob aliquod impedimentum, seu Ecclesiasticum, sive corporeum, non ignorare quæ de ipsis sunt constituta, significamus sanctitati vestræ ac dilectioni, ut si quidam metropolita provinciæ, derelicta sancta et œcumenica Synodo, aut accessit ad illorum defectionis consessum, aut accideret in posterum, seu cum Celestio sensit, aut sentiet, ipse nihil amplius poterit agere adversus provinciæ Episcopos, ut qui jam a Synodo totius Ecclesiasticæ communionis expers sit factus, et prorsus inutilis. Sed et ipsis episcopis illius provinciæ, circumque viciniis metropolitis recta sentientibus subjacebit, ut omnino dejectus sit a sede Episcopatus (*Concil. Ephesinum*, cap. I; *ibid.*, p. 93.)

CANON II. — Ceux qui ont adhéré et ceux qui se sont séparés du Concile, sont déposés.

« Que si quelques évêques des provinces se sont séparés du » saint Concile, ou ont adhéré à ceux qui s'en sont séparés, ou » ont essayé d'y adhérer, ou même si après avoir souscrit à la » déposition de Nestorius, ont de nouveau donné leur con» sentement à la défection, il a plu au saint Synode qu'ils » sont tout à fait séparés du Sacerdoce et qu'ils sont déchus » de leur grade. »

CANON II. — *Qui deficientibus a Synodo adhæserunt Sacerdotio privantur.*

Si qui autem provinciales episcopi a sancta Synodo defecerunt, vel deficientibus adhæserunt, aut adhærere tentarunt, vel etiam postquam subscripserunt Nestorii depositioni, rursus ad defectionis consensum nihilominus recurrerunt, istos placuit sanctæ Synodo penitus alienos esse a Sacerdotio, graduque cecidisse (*Ibid.* p. 94).

CANON III. — Tous les prêtres qui ont été séparés du Sacerdoce par Nestorius, sont rétablis dans leur dignité.

« Que s'il y a dans les villes ou les régions des Clercs qui » ont été déposés du Sacerdoce par Nestorius ou ses adhérents, » parce qu'ils pensaient droitement, nous avons jugé juste » qu'ils soient rétablis dans leur grade. En somme, nous ju» geons que les Clercs, qui adhèrent au Concile orthodoxe » œcuménique, ne doivent être soumis en aucune manière » et pour aucune raison aux Evêques qui se sont séparés ou » qui se sépareront.

CANON III. — *Restituuntur, qui a Nestorio sunt sacerdotio prohibiti.*

Si quis vero ex Clericis, in singulis urbibus aut regionibus a Nestorio et conspirantibus, sacerdotio prohibiti sunt, quod recte sentirent, justum putavimus hos quoque proprium gradum accipere. In summa autem, clericos

orthodoxæ et œcumenicæ Synodo consentientes jubemus, eis qui defuerunt aut defecturi sunt Episcopis, nullo pacto aut ratione subjectos esse debere. (*Ibid.*)

CANON IV. — Ceux qui pensent comme Nestorius ou Celestius sont déposés par le Synode.

« Que si quelques-uns des Clercs font défection et osent, soit » en particulier, soit en public, penser comme Nestorius ou » Celestius, il a été défini par ce saint Concile, qu'ils seront » aussi déposés. »

CANON IV. — *Qui cum Nestorio aut Cœlestio sentiunt, deponantur a Synodo*

Si qui autem clericorum defecerint et ausi fuerint, vel privatim vel publice, quæ sunt Nestorii aut Celestii sapere, sancitum est a sancta Synodo istos quoque depositos esse. (*Ibid.*)

CANON V. — Que ceux que le saint Concile a condamnés ne doivent pas être rétablis. — Puis suit le texte du canon, etc.

CANON V. — *Quos sancta Synodus condemnavit restitui non debere.*

CANON VI. — Contre les pertubateurs des faits qui ont été accomplis dans ce Synode.

« Egalement, que s'il y a quelques-uns qui veuillent défaire » quelqu'une des choses qui ont été faites par le saint Concile » d'Ephèse, le même saint Concile a décrété, s'ils sont Evê- » ques ou Clercs, qu'ils sont déchus de leur grade, et s'ils » sont laïques ou autres qu'ils soient privés de la com- » munion. »

CANON VI. — *Contra turbatores gestorum in Synodo.*

Similiter autem, et si qui velint ea quæ de singulis per sanctam Synodum gesta sunt Ephesinam, quocumque modo movere, sancta Synodus ipsa decrevit, siquidem Episcopi aut clerici fuerint, eos omnino a proprio cadere gradu; sin vero laici, aut alii, sine communione permaneant. (*Ibid.*)

Nous finissons par une dernière remarque c'est que, quoique leur nom ne soit pas prononcé par les Pères du Concile d'Ephèse, leur sentence atteint non-seulement les évêques et les laïques, mais encore les *matriarches*, qui à Paris et à Rome, ont soutenu avec chaleur les prélats, qui ne voulaient pas de l'infaillibilité pontificale.

A. Bonnetty.

Archéologie biblique.

DÉCOUVERTE

Du tombeau des Maccabées, des Couteaux en silex qui ont été déposés dans le tombeau de Josué, et des fouilles qui se sont faites à Jérusalem.

Les découvertes qui se sont faites, depuis environ 30 ans, en Orient, terre classique de la Bible, sont étonnantes. On dirait que la voix d'Ezéchiel a parlé à tous les morts, et leur a dit : « Levez-vous, venez témoigner pour l'Eglise de Jého- » vah, et de son fils Jésus. » Et les morts secouent leur suaire millenaire. La vieille Babylone, la pénitente Ninive, la mystérieuse Egypte renaissent tous les jours et rendent leur témoignage en faveur de la Bible. La Palestine, cette *terre promise* et livrée à Israël, est fouillée en ce moment dans tous les sens, et elle se montre, comme elle est racontée dans la Bible.

Les *Annales* ont consigné dans leurs pages toutes ces découvertes; plusieurs des plus importantes ne se trouvent que dans leurs pages, et nos lecteurs peuvent se dire les mieux informés de toute cette résurrection de l'histoire primitive.

Nous devons noter que beaucoup de nos lecteurs nous ont fait savoir « que la lecture de ces documents avait dissipé » l'obscurité qui dérobait à leurs yeux la véracité et la divi- » nité de l'Eglise, beaucoup mieux que toutes les apologies » métaphysiques, Aristoteliciennes ou Platonniennes, qui sont » le fond de la plupart des ouvrages de polémique chrétienne. » Ce sont des faits que nous voulons, nous disent-ils ; les rai- » sonnements métaphysiques sont à l'usage de tous, pour peu » qu'ils soient maniés avec adresse. Or, certes, nos adver- » saires ne manquent pas d'adresse. Mais devant les faits, ils » restent sans réponse. »

On ne doit donc pas s'étonner que nous mettions le plus grand soin à recueillir toutes les découvertes qui surgissent

pour ainsi dire tous les jours. Nos lecteurs vont connaître ici trois nouvelles preuves de ce que nous avançons.

I. Découverte du tombeau des Maccabées.

On lit dans la *Bible* :

« En ces jours-là, Mathathias, fils de Jean, fils de Siméon,
» prêtre d'entre les enfants de Joarib, sortit de Jérusalem, et
» se retira sur la montagne de Modin. — Il avait 5 fils, Jean
» surnommé Gaddis; — et Simon surnommé Thasi; — et Judas
» appelé Maccabée; — et Eléazar, surnommé Abaron; — et
» Jonathas surnommé Apphus.

« .... Et les hommes que le roi Antiochus avait envoyés vin-
» rent pour forcer ceux qui s'étaient retirés dans la ville de
» Modin, de sacrifier et de brûler de l'encens, et d'abandonner
» la loi de Dieu...., et Mathathias répondant dit à haute voix :
» Quand toutes les nations obéiraient au roi Antiochus, et
» que tous ceux d'Israël abandonneraient la loi de leurs pères,
» et consentiraient à ses ordonnances, — moi, mes fils et mes
» frères, nous obéirons à la loi de nos pères. — Que Dieu
» nous soit propice. Il n'est pas dans notre usage d'aban-
» donner la loi et la justice de Dieu [1]. »

On sait avec quelle vaillance les glorieux fils de Mathathias résistèrent à toutes les forces du roi de Syrie; quatre de ces héros moururent en combattant; Simon qui resta vainqueur leur éleva un monument qui est décrit en ces termes :

« Simon éleva sur le sépulcre de son père et de ses frères
» un édifice qu'on voyait de très-loin, en pierre polie. — Il
» plaça sept pyramides, l'une contre l'autre, pour son père et
» sa mère et pour ses quatre frères; — et il éleva tout autour de
» grandes colonnes, et sur les colonnes des armes, monument
» éternel, et auprès des armes, des navires sculptés, qui étaient
» aperçus de tous ceux qui naviguaient sur la mer [2]. »

Voici la description qu'en fait Josèphe :

« Simon fit ériger à Jonathas et à son père un magnifique
» tombeau de marbre blanc et poli, qu'il porta à une telle
» élévation qu'on le découvre de fort loin. Il le fit entourer de

[1] Ier *Maccabées*, II, 1-5, 15, 19-21.
[2] *Ibid.*, c. XIII, 27-29.

» portiques, et y fit ériger des colonnes chacune d'une seule » pierre, ouvrage admirable à voir. Il y ajouta sept pyramides, à » ses père et mère et à ses frères, une pour chacun, ouvrage » admirable pour leur beauté et leur hauteur, et qui se sont » conservées jusqu'à nos jours [1]. »

Voici maintenant le récit de la déconverte de ce tombeau.

On écrit de Jérusalem, en date du 2 juillet, au *Journal officiel :*

« M. Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, membre de la Société de géographie de Paris et de la Société impériale des Antiquaires de France, déjà connu par les diverses missions scientifiques qu'il a remplies en Grèce, en Égypte, dans la régence de Tunis et en Palestine, où, en 1863, il avait découvert le site de nombreuses localités antiques échappées aux recherches de ses devanciers, ainsi que le tombeau célèbre de Josué, parcourt depuis trois mois cette dernière contrée avec une mission nouvelle du gouvernement français. Il vient d'explorer à fond la *Samarie,* dont il a visité successivement tous les villages et étudié un grand nombre de ruines qui ne se trouvent marquées sur aucune carte.

» Mais la découverte la plus importante qu'il ait faite en revenant à Jérusalem, est celle du fameux *tombeau des Maccabées,* cherché par les uns à *Souba,* par d'autres à *Kattoul,* par d'autres encore à *El Koubad,* par d'autres enfin à *Lathroun.* Depuis quelques années, le site véritable de *Modin* avait été deviné avec beaucoup de perspicacité par le R. P. Emmanuel Forner, qui, en 1866, avait, en revenant de Lydda, traversé le petit village d'*El Medieh,* et, frappé par la ressemblance singulière qu'offre le nom de ce village avec celui de *Modin,* avait émis la conjecture que cet humble hameau avait conservé le nom et occupait l'emplacement de la célèbre patrie des Maccabées.

» Guidé par cette précieuse indication, M. Guérin s'est transporté à *El Medieh.* Là, il n'a trouvé que des ruines peu importantes; mais les habitants lui ont signalé eux-mêmes sur des collines voisines des ruines bien plus considérables, appelées « *khirbet-el-Medieh* » ou ruines de Medieh. De magni-

[1] Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, c. 6, n° 5.

fiques tombeaux, creusés dans le roc, y sont désignés sous le nom de « *khirbet-el-Yehoud,* » ou tombeaux des Juifs, et les sept plus remarquables ont été dernièrement considérés par un savant qui les a visités, M. Ch. Sandreczki, comme étant ceux des sept Maccabées. Mais M. Guérin, qui les a attentivement examinés dans trois excursions successives faites à El Medieh, déclare qu'à l'entour de ces excavations funéraires, on ne distingue pas la moindre trace du *mausolée en pierres de taille* érigé par Simon sur la tombe de son père, de sa mère et de ses frères. D'ailleurs, chacune de ces excavations renfermait deux cadavres, ce qui ne s'accorde plus avec le chiffre de *sept individus* seulement contenus dans ce tombeau de famille que couronnaient sept pyramides, une en l'honneur de chacun de ceux dont les cendres y reposaient.

» Quant au véritable tombeau des Maccabées, M. Guérin l'a découvert à un kilomètre de là, sur une colline voisine, en pratiquant des fouilles aux deux extrémités d'un édifice rectangulaire en belles pierres de taille, aux trois quarts renversé et n'offrant plus qu'un monceau de débris, à l'exception de quelques arasements encore visibles et d'une *chambre* en partie intacte vers l'est. Cette chambre, qu'il a débarrassée le 27 juin de tous les matériaux qui l'encombraient, et qui est construite avec des pierres du plus bel appareil, recouvrait une *cuve sépulcrale* taillée dans le roc, mesurant 2 mètres de long sur 1 mètre de large, et avait 70 centimètres de profondeur; le fond en était entièrement tapissé de petits cubes de mosaïque, noirs, blancs et rouges. Un rebord, ménagé autour de cette cuve, avait autrefois servi à porter une grande dalle qui formait en même temps le parquet de la chambre et le couvercle de la fosse funèbre.

» Le lendemain 28, M. Guérin a poursuivi ses fouilles au moyen des mêmes fellahs du village d'El Medieh qu'il avait employés la veille, et il a découvert, à 10^{m},50 à l'ouest de cette première chambre, et dans le même alignement, une *seconde chambre* dont un mur seul était encore debout, et qui recouvrait de même une deuxième cuve sépulcrale, mesurant, comme la précédente, 1 mètre de large sur 2 mètres de long, et tapissé pareillement, dans le fond, de petits cubes de mo-

saïque, qui déjà avaient été enlevés en partie par ceux qui jadis avaient violé cette sépulture. L'emplacement des *cinq autres chambres* sépulcrales, qui doivent évidemment recouvrir cinq autres fosses analogues pratiquées dans le roc est encore reconnaissable; mais elles doivent être presque entièrement détruites, à l'exception peut-être des assises inférieures. Chacune de ces chambres était surmontée d'*une pyramide*, et M. Guérin a retrouvé les encastrements très-reconnaissables de deux d'entre elles.

» Le monument tout entier avait la forme suivante. C'était un grand édifice rectangulaire mesurant 28 mètres de longueur sur 6 mètres 50 de large. Il était tourné de l'est à l'ouest et renfermait *sept chambres sépulcrales* contigües et distinctes, couronnées chacune d'une pyramide. Un portique orné de colonnes environnait ce mausolée et rappelait les beaux péristyles des temples grecs. M. Guérin a retrouvé une *dizaine* de tronçons de colonnes ayant appartenu à ce portique, et qui, tous, avaient 47 centimètres de diamètre.

» La découverte de ce monument précieux, dont les débris répondent parfaitement à la description qu'en donnent l'Ecriture-Sainte et l'historien Josèphe, fixe d'une manière définitive au *Kirbet-el-Medieh* l'emplacement de l'antique *Modin*, en même temps qu'il remet en honneur l'un des mausolées les plus célèbres de l'antiquité, et sans contredit le plus national de tous ceux de la Palestine.

» Nous savons par Eusèbe et par saint Jérôme qu'on montrait encore de leur temps, non loin de Lydda, sur la hauteur de Modin, le tombeau des Maccabées[1]. Nous savons aussi par la Sainte-Ecriture et par Josèphe, que ce mausolée était aperçu de la mer. Or, la colline d'El Medieh, que couronne l'édifice rectangulaire fouillé par M. Guérin, n'est qu'à huit kilomètres à l'est de Lydda, et de son sommet on distingue parfaitement la mer. Réciproquement, de la mer on devait voir sans la moindre difficulté un pareil monument, quand

[1] Modeim, vicus juxta Diospolim, unde fuerunt Maccabæi, quorum hodieque ibidem sepulcra monstrantur (S. Jérôm., *de situ et nominibus hebræor*, etc., dans *Pat. lat.*, t. 23, p. 911).

il était encore debout avec ses pyramides et ses portiques.

» Nous souhaitons à M. Guérin de faire de nouvelles découvertes semblables à cette dernière, et nous espérons qu'il nous donnera sur la Samarie et sur la Galilée une étude aussi complète que celle qu'il a publiée naguère sur la Judée.

» Nous apprenons que M. Mauss, l'habile architecte français qui est chargé des réparations de l'église Sainte-Anne, à Jérusalem, et qui a reconstruit la coupole du Saint-Sépulcre, est parti ce matin même pour aller lever le plan du mausolée que nous venons de décrire. »

9. Découverte des Couteaux de pierre qui ont servi à circoncire les Juifs à leur entrée en Palestine[1].

Nous lisons dans le livre de Josué, après que les Israélites avaient passé le Jourdain, c'est-à-dire :

928 ans après le déluge;
41 ans après la sortie d'Égypte;
2 ans du pontificat d'Éléazar;
94 ans de l'âge de Josué;
683 ans de l'empire des Assyriens;
9 ans du règne d'Amyntas;
718 ans avant la fondation de Rome;
1469 ans avant Jésus-Christ[1].

« Alors le Seigneur dit à Josué : Fais-toi des couteaux de
» pierre, et circoncis pour la seconde fois les fils d'Israël. —
» Josué fit ce que le Seigneur lui avait commandé, et circoncit
» les enfants d'Israël en la colline d'*Araloth* (des prépuces)...
» — Et le Seigneur dit à Josué : Aujourd'hui j'ai ôté du milieu
» de vous l'opprobre de l'Egypte; et ce lieu fut appelé *Galgal*,
» jusqu'à ce jour[2]. »

Et puis à sa mort nous lisons :

« Et après cela, Josué, fils de Nun, serviteur du Sei-
» gneur, mourut âgé de 110 ans; — et on l'enterra dans son
» héritage à Thmnath-Saré, qui est situé sur la montagne
» d'Ephraïm, au nord de la montagne de Gaash[3]. »

[1] D'après les *Annales veteris testamenti* du P. Salian, t. II, p. 315, in-fol. Lut., 1641.

[2] Josué, c. V, v. 2, 3, 9.

[3] Josué., XXIV, 29, 30.

C'est ici que finit le texte Hébreu et celui de la Vulgate ; mais les 70 ajoutent :

« Là ils posèrent avec lui, dans le monument où ils l'ensevelirent, les Couteaux de pierre, avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël à Galgala, lorsqu'il les eut fait sortir de l'Egypte, suivant que le Seigneur l'avait ordonné, et ils sont là jusqu'à ce jour [1]. »

M. Cahen, se fiant sur quelques étymologies, a rejeté la traduction des 70 et de la Vulgate, qui disent *couteaux de pierre* et a traduit *couteaux tranchants*. La découverte de ces couteaux prouve la traduction admise par l'Eglise [2].

Découverte des silex taillés ou couteaux de pierre de Josué.

Voici maintenant ce que nous lisons dans les *Mondes* de M. l'abbé Moigno :

Mes lecteurs se souviennent que j'avais pressé M. l'abbé Richard, le célèbre hydrogéologue, de ne pas quitter la terre sainte sans avoir retrouvé les couteaux de pierre que Josué avait fait tailler pour circoncire le peuple hébreu. Après avoir passé le Jourdain, il était venu camper à Galgal, à l'est de la ville de Jéricho ; et ce fut là qu'il reçut de Dieu cet ordre : « *Fais-toi des couteaux de pierre et circoncis pour la seconde fois les enfants d'Israël.* » La Vulgate ne dit rien de plus, mais les Septante ajoutent qu'en enterrant Josué, les enfants d'Israël mirent dans son tombeau les couteaux de pierre qui avaient servi à la circoncision.

Ces silex historiques devaient donc être retrouvés et dans les plaines du Jourdain, à Galgal, et dans le tombeau de Josué. Ce tombeau, M. Victor Guérin, célèbre voyageur français, envoyé en Palestine avec une mission du gouvernement, l'a découvert en 1863, et sa découverte a été reconnue authentique par tous les juges compétents [3]. Après l'avoir rappelée

[1] Καὶ ἐκεῖ ἔθηκαν μετ' αὐτοῦ εἰς τὸ μεμνέιον ἐν ᾧ ἔθαψαν αὐτὸν ἐκεῖ, τὰς μαχαίρας τὰς πετρίνας, ἐν αἷς περιέτεμε τοὺς ὑιοὺς Ἰσραὴλ ἐν Γαλγάλοις, ὅτε ἐξήγαγεν αὐτοὺς ἐξ Αἰγύπτον, κατὰ συνέταξε Κύριος· καὶ ἐκεῖ εἰσιν ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας (*Bible* des 70, édit. de Bâle, in-12, 1550).

[2] Voir la *Bible*, traduite par M. Cahen, Josué, XXIV, 29, 30.

[3] Les *Annales* ont donné l'histoire de cette découverte, ainsi que les gra-

et confirmée, M. de Saulcy, dans son *Voyage en terre sainte*, tome II, p. 237, ajoutait : « Nous avons vu tout à l'heure que » Josué avait fait enterrer, à Tibnef, les couteaux de pierre » dont s'étaient servis les prêtres après le passage du Jourdain. » Ces couteaux doivent être restés dans le tombeau du fils de » Noun,et très-probablement celui-là les recueillera qui se » donnera la peine de les aller chercher. »

A ma prière, M. l'abbé Richard s'est donné cette peine, et il en a été noblement récompensé. Voici ce qu'il m'écrit de Beyrouth en date du 20 juin 1870 :

« Galgala est un petit tertre que les indigènes appellent *Tell-jedjoul*, éloigné de Jéricho d'environ 2 kilomètres. Ce tertre est couvert de pierres parmi lesquelles il s'en trouve une *couverte de croix*. On y voit des débris de mosaïque, et tout autour, sur un rayon de plusieurs kilomètres, des instruments en silex, petits, disséminés sur le sol, quelquefois dans le sol, avec beaucoup de fragments d'instruments... Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et le 3 juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Pasal, prêtre du patriarchat de Jérusalem, et d'un cheik du village d'*El-Birzeih*, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire, et dans les débris dont la chambre funéraire elle-même s'est remplie, à la suite des violations et des recherches dont ces tombeaux ont été l'objet depuis des siècles. Les casiers ou niches, au nombre de 15 autour de la chambre, sont très-étroites, une bière ordinaire devait les remplir. On ne peut donc y pénétrer qu'en se couchant ; c'est mon moukre que je chargeai de cette opération; il a retiré, particulièrement des cases du côté *est*, beaucoup de débris de poteries, et parmi ces débris des silex.

» Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité; ce sont presque tous des couteaux. J'en ai trouvé ensuite dans les terres et pierrailles qui encombrent la chambre funéraire, en dehors de la chambre sous le vestibule et devant le vestibule. Partout où j'ai reconnu des déblais extraits des tom-

vures qui représentent le tombeau, dans leur t. XIV, p. 145 (5ᵉ série), et dans leur nᵒ de mai t. I, p. 391 (6ᵉ série).

beaux, j'ai trouvé des couteaux de pierre... On peut, en outre, affirmer que ces silex ont beaucoup de ressemblance avec ceux trouvés dans les plaines du Jourdain; je suis convaincu de leur identité. »

Voici donc qu'un des faits historiques les plus singuliers de la Bible a reçu la confirmation la plus éclatante, et que nous entrons en possession de silex taillés il y a 3,550 ans [1], plus vieux bien certainement, nous le prouverons jusqu'à l'évidence, que les silex taillés de la vallée de la Somme ou des grottes d'Aurignac. Qui sait même si le spectroscope manié par des mains aussi habiles que celles de M. Sorby ne nous démontrera pas la présence, sur quelques-uns de ces silex, du *sang de la Circoncision*. L'abbé MOIGNO [2].

Nous ajoutons que ce serait là une relique dont on ne saurait contester l'authenticité, et prouverait celle de bien d'autres reliques contestées.

3. Résumé des fouilles et des découvertes qui se sont faites à Jérusalem.

On lit dans le *Journal officiel :*

L'ancienne capitale de la Palestine, le berceau du christianisme, Jérusalem la sainte, est, depuis plus de deux ans, l'objet de fouilles archéologiques des plus importantes. L'intérêt multiple qu'éveillent ces explorations, conduites par le lieutenant de génie anglais, M. Charles *Warren*, nous paraît tel que nous pensons devoir en dire quelques mots à nos lecteurs.

Deux terrains, l'un renfermant le temple des Juifs, placé sur le mont Moriah, et l'autre renfermant un cimetière musulman appelé « El Haram, » (le repos, en hébreu *salim*), ont été explorés jusqu'à ce jour. Le respect extraordinaire des in-

[1] La date du P. Salian porte seulement 3339.

[2] Nous prenons cette occasion pour signaler à nos lecteurs la grande utilité de la Revue de notre savant ami, M. l'abbé Moigno. Tous ceux qui voudront se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font dans toutes les sciences actuelles, les trouveront formulées, expliquées, adoptées ou réfutées dans cette revue qu'on peut dire universelle. Elle paraît tous les 8 jours, rue du Dragon, 32, à Paris, prix : 25 francs pour Paris, 30 pour les départements. — Voir, en outre, la notice sur M. l'abbé Moigno et ses divers travaux dans les *Annales*, t. XVIII, p. 405 (5e série).

fidèles pour les sépultures a rendu les recherches assez difficiles, et M. Warren a dû plonger dans le sous-sol, à l'aide de puits extérieurs, afin de pouvoir visiter les fondations de la mosquée d'Omar, ou dôme du roi, qu'entourent de tous côtés des murs élevés.

Jusqu'à présent, on a réussi à déterminer parfaitement les limites extérieures du temple construit par Hérode, et les communications souterraines qui existaient jadis entre l'édifice et la cité voisine. Ces communications retrouvées semblent justifier cette tradition : que le temple avait été élevé sans bruit ni de marteaux, ni d'outils[1]. Les matériaux ont pu effectivement fort bien arriver par des souterrains qui sont assez spacieux pour donner passage aux chevaux, aux ânes et aux mulets chargés de pierres, de mortier, en un mot de matériaux de construction de toutes sortes[2].

Les « cavernes royales » placées à la tête de la vallée de Josaphat ou du Cédron, explorées presque complétement, démontrent que là avaient existé des carrières et des galeries d'exploitation très-étendues; elles ne représentent pas toutefois le développement en longueur et en surface que les guides supposent, et M. Warren croit qu'on a à peu près tout découvert maintenant sur ce point.

La porte dite de *Damas* a été retrouvée et mise à nu; elle repose sur un calcaire dur très-rocheux, appelé *mezzeh* par les fellahs, et donne accès d'un côté à la ville, et de l'autre à ces carrières d'exploitation, que soutiennent des massifs de pierre laissés en piliers de réserve. On a retrouvé les signaux des ouvriers; sur les murs des carrières, les petites cavités creusées de distance en distance pour leurs lampes; et la suie des luminaires existe encore sur les murs; tout paraît abandonné d'hier, tellement la conservation est complète. Toutefois des éboulements locaux rendent la visite assez dangereuse sans guide.

La position occupée par le temple juif au haut d'une mon-

[1] III *Rois*, VI, 7. Voir une note de M. de Paravey; *Annales*, t. V, p. 152 (4e série).

[2] Voir la découverte des carrières souterraines où les pierres ont été taillées, dans les *Annales*, t. XVI, p. 74 (4e série).

tagne élevée, est des plus pittoresques. Deux ravins l'isolent à droite et à gauche. Le premier est appelé d'un nom grec sans doute, *Tyropéon*, à l'ouest, et le sépare de la montagne de Sion. Le second est celui de l'est, déjà nommé le *Cédron*, — séparant le temple de Gethsemani et le mont des Oliviers. Les deux ravins se réunissent au sud dans un étang appelé *Siloam*. Au nord se trouve l'étang de Bethesda.

Cette position élevée et isolée du temple lui donne le caractère de château fort, inexpugnable, qu'il a eu en réalité dans le passé; des caveaux immenses, des citernes, des fontaines, des magasins permettaient d'accumuler toutes les ressources nécessaires à la vie d'une forte garnison et à une longue résistance en cas d'attaque.

Dans l'exploration par le ravin de Tyropéon, on a trouvé que les fondations du temple reposaient sur la roche dure et solide, à 30 m. 60 au-dessous de la plate-forme actuelle de la colline. Des arches de grandiose construction ont été découvertes, entre autres celle dite de *Wilson*, qui paraît soutenir un viaduc, et des tronçons d'aqueducs très-remarquables ont été mis à nu.

Vers l'étang de Siloam, au sud, on a trouvé la porte *Huldat*, à triple envoussure, et la galerie principale qui y aboutit se branche en trois voies également voûtées et actuellement en voie d'être déblayées. Les murs énormes de l'ancien temple prennent là la direction de la *fontaine de la Vierge*, située à mi-chemin du mur d'El Haram et de l'étang Siloam ci-dessus désignés. Une superbe galerie de 516 mètres conduit à cette fontaine. Quelques-unes des pierres de taille enclavées dans les murs sont de dimensions colossales. L'une d'elles mesure 11 mètres de longueur. En cet endroit le faîte du mur d'El Haram est à 24 mètres de hauteur au-dessus du niveau actuel des débris de toute sorte entassés dans le ravin de Cédron. M. Warren suppose qu'il y a 22 mètres de hauteur de murs enfouis. Josèphe était donc dans le vrai, lorsqu'il écrivait que la hauteur des murs du temple de Jérusalem donnait le vertige. Cette opinion, qualifiée longtemps d'exagérée, devient exacte maintenant. On a trouvé sur les pierres de taille de fondation des signaux nombreux, des lettres, etc.; entre

autres au coin, sur la seconde rangée du mur sud-est, l'inscription suivante :

On remarque d'abord une lettre ressemblant à un T grec ou à une Croix; la seconde lettre est un L majuscule retourné; puis suivent comme deux moitiés de H majuscules, arrêtées un peu au-dessous de la barre transversale.

On trouve de ces signes sur un grand nombre de pierres, quelques-uns gravés, mais la plupart généralement peints en couleur rouge, probablement au pinceau, à en juger par les égouttures de vermillon reconnaissables sur la pierre. La couleur s'efface assez facilement à la main. Ces marques sont évidemment des signaux de carrière ou de maçons, destinés à préparer les assises, et fort analogues à ceux que nous voyons encore aujourd'hui sur les pierres envoyées par les camions des carrières *extra muros* aux chantiers parisiens. Ce qui est digne de remarque, c'est que, si ces signaux sont des lettres, ce ne sont point des lettres *hébraïques* : elles seraient plutôt *phéniciennes*. L'architecte aurait-il été *Hiram*, de Tyr? et le mur trouvé appartiendrait-il alors aux fondations même du temple de Salomon? C'est ce que se demande M. Warren, sans oser rien décider. Un habitant actuel de Jérusalem pense qu'avec la disposition des lettres ci-dessus indiquées on ferait, avec l'alphabet phénicien, le mot *Sceane*. Les signaux seraient alors une espèce de timbre ou de contrôle pour la réception de la pierre marquée.

Les recherches les plus récentes ont amené la découverte de la porte d'*Or* ou de l'*Eternel;* mais l'impossibilité de pouvoir pénétrer par le cimetière musulman oblige M. Warren à faire des fouilles en dehors des murs et à arriver, à l'aide de travaux souterrains, sur ce point. Il y a lieu d'espérer qu'il sera très-intéressant, car il y aura là probablement des notions exactes sur une porte principale du temple ancien.

Histoire primitive.

TABLEAU SOMMAIRE

DE

L'HISTOIRE DU PEUPLE CHINOIS

En rendant compte du *Dictionnaire français-latin-chinois* de M. l'abbé Perny, nous avons promis [1] de faire connaître à nos lecteurs le *tableau* sommaire qu'il a tracé de l'histoire et de la civilisation du vaste empire du Milieu. Nous tenons aujourd'hui notre promesse; nos lecteurs verront combien de personnes se trompent en parlant des Chinois, et combien il y a d'erreurs à rectifier sur leur compte. A. B.

« La Chine est sans contredit le pays de l'extrême Orient le plus mal connu et le plus faussement jugé en Europe. Que de volumes, pourtant, n'a-t-on pas écrits sur cet Empire! Aux yeux du vulgaire européen, le peuple chinois n'est pas seulement une nation bizarre, originale, mais une nation sauvage, barbare. Quel est le touriste qui, après avoir visité les côtes maritimes de la Chine, n'ait pas cédé à la tentation d'ajouter, dans un volume d'*impressions de voyage*, quelques nouveaux traits bizarres, ridicules, de sa façon, au caractère chinois? Ces milliers de volumes populaires ont ainsi accrédité sur le gouvernement chinois, sur son administration, sur le génie et le caractère de ce peuple, une foule de préjugés tous plus sots les uns que les autres. La plupart des voyageurs qui se rendent aujourd'hui en Chine sont imbus d'avance de ces préjugés. Aussi, arrivés en Chine, leur préoccupation est-elle de trouver moyen d'ajouter une nouvelle anecdote à ces mille contes qui circulent sur les Chinois. Les travaux sérieux des Sinologues européens dissiperont ces erreurs ineptement accumulées sur une grande nation.

La Chine est l'Empire le plus vaste, le plus riche, le plus ancien et le plus puissant de ceux qui existent maintenant. Il

[1] Voir *Annales*, N° d'avril, t. I, p. 282.

comprend à lui seul à peu près la moitié de l'Asie. Sa population dépasse celle de l'Europe entière. Sa situation géographique l'a tellement dérobé aux regards de l'Europe qu'en 1220, lorsque Marco-Polo lui révéla la Chine, on refusait toute créance à son ouvrage. On est autorisé à croire que les anciens Romains ont eu connaissance de l'existence des Chinois; mais on sait peu de choses sur les relations de la Chine avec l'Occident à cette époque.

Les Chinois appelent leur Empire le *Royaume du milieu*, c'est-à-dire *Tchong koue*, non parce qu'ils pensent que leur pays soit au centre de la terre; en lui donnant ce nom, ils le jugent par rapport aux pays qui l'entourent [1]. La Chine est aussi le *Royaume fleuri* ou *Royaume des fleurs*, c'est-à-dire *Tchong hoa*. Les Chinois lui donnent encore le nom de *Royaume des Han*, du nom d'une ancienne dynastie. Lorsqu'ils ne prennent pas le titre d'*hommes de l'Empire du milieu*, c'est-à-dire *Tchong koue jen*, ils se donnent celui de *Han jen* (l'homme des Han), qui a quelque chose de plus distingué.

Chaque nation européenne a désigné la Chine par des noms divers. Les Arabes lui donnent celui de pays des *Sin*, les Persans celui de pays des *Tchen*. *Tchen* ou *Sin* serait, selon eux, le fils aîné de Japhet et le plus habile de ses frères. Son père lui aurait donné la Chine en héritage. Les Anciens la désignaient par pays des *Sin* ou des *Sères*; les Sarrazins par celui de *Cathay*. Les Portugais et les Espagnols, qui abordèrent les premiers en Chine, celui de *China*, Chine. Les Chinois ignorent tout à fait les noms que l'on donne en Occident à leur pays.

Situé entre les 18° et 43° de latitude nord, et les 95° et 125° de longitude à l'est de Paris, l'Empire actuel de la Chine est borné au *Nord* par la Tartarie russe; à l'*Est* par la mer Jaune, la mer de Kamtchatka; au *Sud* par la mer de Chine, le royaume d'Annam; à l'*Ouest* par les royaumes de Siam, de Birma-

[1] Il y a quelque lieu de douter de cette explication; en consultant les nombreux articles que M. le chev. de Paravey a publiés dans les *Annales* sur la Chine, il est plus probable que lorsque les Chinois ont pris ce nom, ils habitaient encore le centre de l'Asie. A l'orient et au midi, ils ne sont en ce moment entourés d'aucun pays; ils touchent à la mer. A. B.

nie, du Thibet, le Kokonoor, le pays des Ortous, le désert de *Cha mo* et le Tangut. Dans toute son étendue, l'Empire chinois comprend plus de 723,838 lieues carrées.

Chaque année, on dresse en Chine un recensement sommaire de la population. Tous les cinq ans, ce recensement a lieu par tête et se fait d'une manière exacte. Le sommaire de l'un des derniers recensements généraux que nous avons eu sous les yeux en Chine fait monter la population de l'Empire à un chiffre qui dépasse un peu 400 millions.

Malgré sa civilisation païenne, la Chine serait de tous les pays du monde celui qu'il importerait le plus d'étudier. Cette grande monarchie offre un spectacle que nulle autre n'a présenté encore dans l'histoire. Tous les anciens Empires d'Orient et d'Occident se sont écroulés les uns après les autres, Ces monarchies jadis si florissantes ont tellement disparu de la scène de ce monde qu'on a de la peine à reconstruire aujourd'hui les lambeaux de leur histoire. La Chine seule est demeurée debout avec ses vieilles coutumes et son admirable unité. Douée d'une puissance d'assimilation sans exemple, on peut dire qu'elle a soumis elle-même ses vainqueurs.

Comme monarchie, la Chine pourrait être donnée en modèle à celles de l'Occident. Elle n'est nullement une *autocratie absolue*, comme on se plaît à le répéter mal à propos sous toutes les formes. Le Chef de cette grande nation prend, il est vrai, le titre de *Fils du Ciel* c'est-à-dire *Tien tse*. Ce n'est point par un motif d'orgueil asiatique, mais pour se souvenir et rappeler à son peuple qu'il tient son *mandat* du Ciel, qu'il en est le représentant, qu'il est le gardien des décrets du Ciel et que son mandat de Pasteur des peuples peut lui être enlevé le jour où il cessera de gouverner selon la sagesse d'en haut. Ces doctrines se trouvent enseignées presque à chaque page des *Livres classiques* et des Livres sacrés, ou *Kin*. L'Empire chinois est une immense famille. Le Chef en est le père, le patriarche, le pontife. Le peuple lui donne le titre de *Ta fou-mou* (grand'père-mère). Il donne aussi ce titre sublime et touchant à tous ceux qui partagent, sous lui, le gouvernement de l'Empire, c'est-à-dire, aux Mandarins de tous les degrés. L'ensemble du système du gouvernement, de la législation chinoise, porte

l'empreinte du régime antique des patriarches de l'ancienne loi. L'étude des institutions civiles de la Chine offre à chaque page une ressemblance frappante avec celles de ces patriarches. Comme pontife, le Chef de la nation chinoise adresse des conseils, fait des remontrances à son peuple. Dans les temps de calamités générales, il fait une espèce de confession publique de ses fautes. Chaque année il offre, lui-même, au Ciel les deux grands sacrifices, au nom de la nation, dans le temple du Ciel.

Le code civil chinois, qui remonte à la plus haute antiquité, n'a été augmenté qu'avec une extrême sobriété durant le cours des siècles. L'unité et la stabilité des coutumes mettent heureusement un obstacle à ces perpétuels changements qu'on voit s'opérer dans les codes civils européens. Quiconque a étudié le code chinois le juge, sous bien des points, supérieur à ceux qu'ont élaboré nos modernes législateurs d'Occident.

La Chine est le pays de l'Univers où l'on jouit des plus larges libertés. On y prononce rarement le mot de liberté. Le régime administratif est d'une simplicité digne d'attirer l'attention des hommes d'Etat. En effet, là, on ne connaît point le régime d'une paix qui exige une armée formidable pour se protéger des voisins ou protéger les citoyens les uns contre les autres. Le gouvernement chinois n'a jamais cru qu'il serait d'autant plus riche que le chiffre de sa dette serait plus élevé. Une femme-auteur spirituelle a dit, avec raison, en parlant de certains peuples d'Europe, que leur meilleure constitution serait celle où l'on écrirait : *Tous les citoyens auront une place salariée par l'Etat.* — La moitié de la France ne vit-elle pas ainsi sur l'autre moitié ?

En Chine, c'est tout le contraire. On ne compte que 18 à 19,000 mandarins ou fonctionnaires publics, salariés par l'État, pour un peuple de 400,000,000 d'habitants. Aussi les impôts sont-ils presque nuls dans ce vaste Empire. Les douanes maritimes, les douanes locales d'une province à l'autre, pour les grands produits, un léger impôt foncier, voilà tous les revenus de l'Etat. En Occident, hommes et choses sont matière éminemment imposable et corvéable. La grande industrie des gouvernants en Europe est d'ima-

giner de nouveaux modes de créer quelque impôt. En Chine, rien n'entrave l'élan du commerce entre les parties de l'Empire, et surtout l'esprit d'association qui existe au plus haut degré dans cet Empire. La liberté d'enseignement la plus complète est en vigueur dans la Chine. Sans y être obligatoire, l'instruction populaire y est sans contredit plus répandue que dans aucun pays d'Europe. Le gouvernement chinois ne fait pas la plus petite dépense pour l'enseignement public et l'instruction populaire. Malgré la plus entière liberté, l'enseignement se donne de la manière la plus uniforme dans toute la Chine. Il n'est pas une école qui ne ressemble à l'autre pour la méthode d'enseignement.

Chacun sait que plus un peuple possède une nationalité puissante, vivace, et conserve avec soin ses institutions primitives, plus l'esprit d'observation scientifique s'y développe sous une forme originale. La Chine s'est attachée à perfectionner ses institutions sans tenir compte de celles de ses voisins. Si les fortes et saines pensées que l'Evangile a engendrées partout où il a pénétré sont fécondées un jour par ce rameau si persévérant de la race jaune, la Chine pourrait se voir, à un moment donné, à la tête des nations.

Il n'est pas exact de dire, en parlant de la Chine, avec un docte écrivain [1] « que la civilisation n'y laisse jamais grandir » les ailes de l'esprit pour qu'il s'élève jusqu'aux régions des » jouissances purement intellectuelles; que les facultés inven- » tives y sont remplacées par l'adresse et l'habileté pratiques; » que l'immutabilité des lois y est suppléée par la permanence » du despotisme; que la civilisation y reste à un niveau tou- » jours le même, rarement au-dessous, rarement au-dessus » d'un point désigné. » En effet, les nombreuses productions philosophiques des savants de la Chine contredisent cette assertion. La Chine n'a presque plus rien à inventer, puisqu'elle a inventé et possédé bien avant nous toutes les découvertes modernes, dont nous sommes si fiers. Le despotisme que l'on reproche au gouvernement chinois est tout simplement une preuve de l'ignorance des écrivains européens sur ce qui se passe à la Chine.

[1] Cardinal Wiseman. — *Rapports entre la science et la religion.*

Le caractère fixe et inaltérable d'un grand peuple procure de précieux avantages. Il établit entre le passé et le présent des rapports qui autrement eussent été effacés. En effet, la Chine ne possède-t-elle pas les plus anciens monuments profanes de l'antiquité, ses *kin*, qui sont aux yeux des Chinois ce que sont pour nous nos Livres sacrés? Ne sont-ce pas les Chinois qui ont connu, les premiers, ce fait scientifique de l'aplatissement des pôles? La boussole n'est-elle pas due à un Prince de Chine, célèbre par sa sagesse et son habileté politique, qui vivait 1,200 ans avant notre ère? L'observation des éclipses est-elle nulle part aussi ancienne qu'à la Chine [1]? Ne voit-on pas dans le *Chou kin* [2], que plus de 2,350 ans avant Jésus-Christ les savants chinois avaient une connaissance exacte du cycle, que plus tard on a appelé chez nous la *période julienne?* A cette même époque, ne voyons-nous pas déjà l'agriculture plus en honneur et plus protégée qu'elle ne l'est aujourd'hui chez nous? Qui ignore que la sphère de *Chun* ressemble en tout point à celle de Ptolémée? Peut-on citer un seul peuple qui possède depuis une époque aussi reculée un *Herbier* ou Traité d'histoire naturelle aussi complet et aussi rempli d'observations sagaces, pratiques, que celui de l'Empereur *Yen ty*, auquel la reconnaissance des populations décerna le glorieux titre de Laboureur divin *Chên lông?*

Chez quel peuple ancien les connaissances anatomiques portent-elles un caractère aussi frappant d'observations? La circulation du sang est connue en Chine dès les temps les plus anciens. Les médecins de ce pays n'ont-ils pas calculé avec une justesse merveilleuse la rapidité de la progression du sang dans les artères, à chaque pulsation, et les variations qu'il éprouve suivant les saisons, l'âge, le sexe, le tempérament, le genre de vie, etc.? N'ont-ils pas, avec raison, considéré de tout temps l'art de tâter le pouls comme le signe le plus sûr du diagnostic dans les maladies, art presque encore inconnu chez

[1] Le célèbre astronome Cassini a calculé que la fameuse éclipse, mentionnée comme très-ancienne dans les livres sacrés de la Chine, avait dû avoir lieu le 26 février de l'an 1012 av. J.-C., 400 ans après le déluge et peu de temps après la naissance d'Abraham.

[2] Voy. chap. *Yao tien*.

nous? Les moyens curatifs les plus merveilleux que l'on trouve chez les Chinois ne supposent-ils pas une série d'observations des plus remarquables et des plus précieuses? Les vers à soie ne sont-ils pas connus chez eux depuis plus de 4,000 ans?

Lorsque Leibnitz inventa ses monades, il ignorait que le *livre des changements*, le *Y kin*, qui lui est antérieur de 2,500 ans, contient presque tout son système. La poudre à canon, les lunettes, les puits artésiens, les ponts en fils de fer, l'éclairage au gaz, le papier, l'imprimerie, les feux d'artifice, la porcelaine, le système décimal, l'art de vacciner, de chloroformer, etc., etc., sont connus à la Chine depuis des siècles, tandis que tous ces objets et tous ces arts sont d'une date si moderne chez nous! Notre époque est témoin de deux travaux admirables, gigantesques, le percement de l'isthme de Suez et celui des Alpes. Mais les Chinois n'ont-ils pas depuis des siècles opéré chez eux des travaux non moins prodigieux? Qui ne connaît, au moins de nom, cette fameuse muraille bâtie dans le nord de la Chine, trois siècles avant notre ère, pour la préserver des incursions des Mongols? Elle n'avait pas moins de 800 lieues de longueur et 10 pieds d'épaisseur. Le canal impérial qui relie directement la ville de *Tien tsin* à celle de *Sou tcheou* n'est-il pas une œuvre également colossale? Outre son parcours direct, il établit, par suite de sa jonction habilement ménagée avec plusieurs grands fleuves, une communication totale de 984 lieues. — Ces deux monuments sont les ouvrages les plus prodigieux qui aient été exécutés par la main des hommes. Personne ne niera qu'ils n'effacent toutes les merveilles de l'ancienne Egypte.

Ailleurs, nous avons montré que nul peuple ne possède des travaux scientifiques d'une aussi vaste étendue que les Chinois, témoin leurs immenses *encyclopédies*[1]. Sous le rapport des productions végétales, quel pays peut être mis seulement en parallèle avec la Chine? Que d'immenses richesses dans ce pays, béni du Ciel sous ce rapport! Où trouve-t-on un sol cultivé avec autant d'intelligence et d'activité qu'en Chine? Les Chinois ne pourraient-ils pas nous apprendre leur

[1] Voir l'article *Encyclopédies* dans l'analyse du *Dictionnaire* de M. Perny, nº d'avril, t. I, p. 282 (6ᵉ série).

art de féconder artificiellement cette prodigieuse quantité de fleuves et de rivières qui sillonnent leur vaste pays? La Chine n'est-elle pas le seul empire qui puisse aujourd'hui lier son présent à son passé? Adonnés à l'agriculture, au commerce, à l'étude des lettres, les Chinois, méprisant l'art si perfectionné en Occident de tuer les hommes à la guerre, ne font-ils pas preuve d'un sens aussi exquis qu'humain? Et parce qu'ils n'ont pas encore tous ces engins de guerre et que leur pays n'est pas encore sillonné de railsways, sera-ce un motif pour regarder les Chinois comme un peuple arriéré?

Sans doute, il y a en Chine des abus d'administration. Il y a des mandarins prévaricateurs et oppresseurs des populations qui leur sont confiées. Doit-on juger un pays par les abus que les lois et les institutions réprouvent...?

Et maintenant que manque-t-il à la plus ancienne, à la plus populeuse monarchie de l'univers? Il lui manque la *Lumière*, qui est tout et que rien ne remplace ici-bas. Le fil des traditions primitives a été rompu en Chine. Cet Empire ne posséde plus que des lambeaux décousus de la vérité. Il lui manque la Lumière de Celui qui éclaire tout homme venant en ce monde, de Celui qui seul est la *Voie*, la *Vérité*, la *Vie*. Que cette Lumière pénètre ce grand Corps de nation, et soit acceptée par la Chine, ce vieil Empire, sortant des ombres de la mort, sera rajeuni dans ses institutions antiques. Il entrera, mais seulement à cette condition, dans le grand mouvement des peuples Catholiques et participera à leur vie intellectuelle, morale et religieuse. Parce qu'elle possède de larges lambeaux de la vérité et de la sagesse du monde primitif, la Chine repousse la Lumière qu'elle n'entrevoit encore qu'à travers les préjugés épais de sa vieille doctrine; préjugés que, du reste, le commerce européen avec la Chine a toujours favorisés secrètement et qu'il entretient de la manière la plus éclatante depuis les récents traités avec cet Empire.

L'abbé PERNY,
Missionnaire apostolique des Missions étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie BEAU, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 8. — Août 1870 — Août 1871.

A NOS ABONNÉS

SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

Enfin, après une année de suspension forcée, nous pouvons continuer des relations commencées il y a 40 ans. Mais qui pourra dire les événements ou plutôt les désastres qui se sont accumulés, l'un sur l'autre, pendant ce court espace de temps? Quel Jérémie entonnera des lamentations à la hauteur de ces catastrophes? Nulle langue humaine ne pourra les exprimer. La France envahie; ses armées de 40,000, de 150,000, de 300,000 soldats, courbant le genou, demandant merci au farouche vainqueur, et puis déportés dans les pays lointains; une partie de ses habitants dépouillés, écrasés sans merci... C'est à ne pas y croire; et ce n'est rien encore. Une génération sinistre de Français, apparaissant tout-à-coup, se dresse contre toutes les autres générations; elle s'appelle la force, la force brutale, et règne pendant deux mois dans la capitale de la France, capitale dite des arts, de la civilisation, sur un peuple muet de terreur et atteint subitement de lâcheté. Et dans cette collection de pervers, plus de loi, plus de droit, plus de patrie, plus de Dieu. Et enfin, quand vaincue par une force supérieure, elle est obligée de disparaître, alors, dans sa rage, elle applique à la grande ville le supplice de l'enfer, le supplice du feu; et les palais, les grands édifices, les magasins, les greniers publics, les maisons, brûlent, et brûlent, et brûlent aux yeux de la France, du monde entier, frappé de stupeur!

Voilà les ruines matérielles, mais qui pourra jeter assez d'horreur sur les ruines morales, sur ces assassinats commis sur des hommes qui ne sont pas des ennemis, qui sont désarmés, et auxquels on ne reproche rien?

Dans cette prison *du dehors*, où nous étions tenu, l'assassinat du malheureux Archevêque nous a, par dessus tout, frappé de stupeur.

Cet abbé Darboy, qui était venu à Paris presque à notre sollicitation [1], qui nous avait demandé avec si bonne grâce de collaborer à nos revues [2], et que nous avions vu ainsi planté à Paris, puis germer, se développer, fleurir, enfin s'épanouir dans un éclat prodigieux... Oh ? quand nous le trouvons renfermé dans la cellule étroite et couché sur la paille des prisonniers ; puis nuitamment fusillé comme un déserteur qui a quitté son poste, nous ne pouvions le croire et restions frappé de stupeur... Et les autres victimes ? Cet excellent abbé Deguerry, notre ami depuis 30 ans, bon et poussant la bonté presque jusqu'à la faiblesse, et le père Bourard, qui aimait à venir parler avec nous philosophie, et qui bien souvent a puisé dans notre bibliothèque ! (et ses autres confrères !) et les PP. jésuites et les religieux de Picpus, parmi lesquels nous comptions deux vieux abonnés ! et Mgr Surat, le meilleur et le plus inoffensif des hommes, et tant d'autres victimes ! ! !

L'esprit reste stupéfait à la vue de tant de désastres, et la pensée, découragée et tremblante, se refuse à interroger les desseins de Dieu.

Et maintenant quel sera l'Ezéchiel que Dieu enverra souffler sur ces ossements accumulés et les revêtir de chairs et de muscles ?

Hélas ! ici encore rien, rien ; ni grand, ni petit bruit, qui annonce que les os se soulèvent et commencent à se réunir de nouveau. La force plus forte a écrasé la force moins forte. Pur effet mécanique ; le plateau plus lourd enlève le plateau plus faible de la balance. Dieu n'est aperçu nulle part, nulle part il n'est appelé pour soutenir ou consolider l'édifice, en sorte que l'on peut dire que la France (et les autres gouvernements) sont appuyés seulement sur la pointe d'une baïonnette, laquelle encore est portée par une main fatiguée et tremblante.

[1] Voir *Annales* t. xx, p. 398 (5e série).

[2] Voir son 1er article dans *l'Université catholique*, t. III, p. 468 (2e série)

Tel est l'état de la société actuelle.

Or, quelle est la cause de cette défaillance universelle? Certes, elle n'est pas inconnue des lecteurs des *Annales de philosophie*. On peut dire que dès leur origine elles ont signalé deux causes principales de la décadence matérielle et morale.

I

Tout le monde connaît ce que, depuis près de 300 ans, on enseigne à la jeunesse. Pendant 10 ans plus ou moins de sa première enfance, elle ne vit dans ses classes presque qu'avec des Païens, elle parle leur langue, lit et apprend leurs livres par cœur, a continuellement à la bouche le nom des principaux sages païens, dépouillés de leurs souillures, habillés d'habits chrétiens. On lui fait admirer leurs vertus, le plus souvent faussées et empruntées aux vertus chrétiennes; elle se familiarise avec leurs Dieux tolérants et libertins, leurs Déesses séduisantes et faciles ; elle s'exalte avec les hauts faits de ses héros et de ses guerriers, etc., et dans cet apprentissage d'une autre langue, qui est le type d'un autre monde, aucune mention de nos graves Patriarches, aucune connaissance des chants de nos Prophètes, ni des doctes et suaves écrits de nos Pères, aucune reconnaissance pour les Saints qui ont transformé le monde antique, aucun honneur aux Héros et aux Guerriers de la patrie. La langue même de l'Eglise, réprouvée ou inconnue!

Or, que voulez-vous que devienne une génération élevée dans un tel milieu et avec de tels principes? Elle n'a pu devenir qu'une société païenne, aspirant à une République païenne.

Première origine et cause incessante de nos malheurs et de nos hontes présentes. Un autre enseignement vient compléter celui qui précède.

II

Depuis le commencement du monde et chez tous les peuples, civilisés ou sauvages, l'état, la famille, le prêtre, le jongleur, l'instituteur, le professeur quelconque a donné et donne encore *le Dieu complet* qu'il connaît et tel qu'il le connaît. Ce

n'est que dans les écoles de philosophie récentes qu'on n'enseigne plus le Dieu que l'on connaît. Voyez, voilà un Universitaire ou un vénérable Prêtre qui connait et adore *le Dieu complet*, qu'il a reçu de la tradition et de l'histoire, Dieu un, en trois personnes. Or, ce professeur qui connaît le Dieu complet, parlant à des élèves qui connaissent le Dieu complet, leur enseigne, pendant un, deux ou trois ans, dans son *cours de philosophie*, seul cours de *science* et de *sagesse*, il leur enseigne, dis-je, un Dieu qu'il appelle lui-même *incomplet*, un Dieu *commencé, indéterminé et confus* [1].

Or, que fait-on de ce Dieu incomplet et confus? D'abord on lui coupe la langue et les oreilles; la langue en professant qu'il n'a jamais parlé à l'homme, donné de loi positive, d'enseignement extérieur et positif; et puis on lui coupe les oreilles en prétendant que la prière n'a pas accès auprès de lui, qu'il ne change, ni ne peut changer rien dans sa conduite, lié qu'il est par des lois immuables fondées sur la nature des choses, sur l'ordre nécessaire, etc.

Or, n'est-ce pas là la position de nos sociétés modernes? Et cette position n'est-elle pas logique? Privés de la parole extérieure et positive de Dieu, chacun la cherche et la trouve en soi. « L'idée donnée intérieurement, nous dit un prélat très-» honoré, est le Sinaï sur lequel Dieu nous révèle toute sa » grandeur [2]. » — « Les jugements immédiats de la cons-» cience, dit un professeur de philosophie, ne peuvent être » sujets à l'erreur [3], » et chacun, sans égard aux conditions posées, sans règle définie suit, en croyance et en action, sa propre idée et sa propre conscience. Et voilà comment on est arrivé à l'athéisme de l'Etat, et à la proclamation par le peuple même de se croire Dieu [4].

[1] Voir les *Institutiones philosophicæ* du P. Tongiorgi : *idea Dei indeterminata, inchoata et confusa* ; dans sa *Theol. naturalis*, n° 64, tome III, p. 353, et celles du chan. Sanseverino dans son *ideologia*, n° 86, t. I, p. 165, not. 5.

[2] Voir les textes dans les *Annales* t. XX, p. 383 (5e série).

[3] Le P. Tongiorgi : *judicia immediata conscientiæ errori obnoxia esse non possunt* ; dans *Inst. phil.* t. I, p. 287, n° 451.

[4] Voir l'extrait d'une séance de club dans les *Annales* t. XVIII, p. 472 (5e série).

III

Pendant cette année de repos forcé à Entrevaux (Basses-Alpes), nous nous sommes attachés à examiner la plupart des *cours de philosophie* qui sont le plus en renom chez nous, et bientôt nous donnerons quelques extraits de ces travaux, par l'examen de deux des plus célèbres, celui du P. Tongiorgi et celui du chanoine Sansévérino. Or, dans tous, nous avons trouvé l'aveu que ce Dieu que l'on nous donne est un Dieu *incomplet*, un Dieu *commencé* et *confus*, qui essentiellement n'a rien révélé extérieurement. Or tout est troublé avec ce Dieu incomplet et confus. Les dogmes, la morale ne sont plus que des *convenances* appuyées sur des raisonnements individuels.

On ne saurait dire quel nuage descend sur les yeux, quel doute dans la raison, quelle hésitation, quel trouble dans le cœur, quand on sort de cette lecture. Même après nos 50 années d'études et de croyance, nous ne pouvions nous empêcher de nous demander où nous en étions. On se dit *oui* pour soi, mais qui peut y dire *non* pour les autres? On se sent entouré d'universaux, de l'infini, de l'absolu et d'abstractions; et qu'est-ce que moi, chétif et borné, je puis sonder dans cet océan d'être, et de substance? Que peut vouloir de moi cet infini? Et que puis-je demander à l'absolu? Nous le répétons, c'est à s'y perdre.

Oh! comme au sortir de ces abstractions nous nous mêlions avec une douce jouissance à ce peuple connaissant et adorant le véritable Dieu un, Père, Fils et Saint-Esprit! Nous nous disions, voilà le peuple qui a l'honneur de conserver la tradition du Dieu vivant, adoré dès le commencement du monde; c'est lui qui chante encore l'éternel *Louez* IA (allelu-IA-יה) de la langue primitive hébraïque, le vrai Seigneur, *Kyrie* (Κυριὸς) des Grecs; c'est ce peuple qui lit dans son Église l'histoire véridique des commencements. Il prie avec les paroles mêmes des hommes primitifs, patriarches et prophètes; dans ces chants, que les philosophes dédaignent sous le nom de *Vêpres* ou de *Complies*, ce peuple répete les paroles antiques, d'un grand roi, écrites il y a à peu près 3,000 ans. Nous le soutenons: en réalité, c'est là le peuple sa-

vant, conservant la science antique, et nous nous sommes glorifiés de mêler notre voix à ces grandes voix qui montent vers le ciel depuis le commencement du monde.

IV

Et lorsque nous voyions ces robustes habitants de nos campagnes arriver à la messe, à travers un mètre de neige dont ils portaient encore l'empreinte jusques par-dessus les genoux ; quand nous les entendions chantant d'une voix sonore, pendant des heures entières, les louanges du bienheureux patron ; quand nous voyions nos nerveux mobiles, demandant aux jeunes filles de leur permettre, avant de partir pour la défense de la patrie, de porter à leur place la douce Vierge, sous la protection de laquelle ils voulaient se placer ; quand, d'autres fois, nous voyions se développer la longue et très-longue procession de toutes les mères, de toutes les jeunes filles du pays, nous ne pouvions nous empêcher de nous souvenir, non pas tant des premières jouissances de notre enfance, que du combat philosophique que nous soutenons depuis 40 ans sur l'influence de l'enseignement, qui fait l'homme tel qu'il est.

Car, à coup sûr, si les plus féroces et les plus sataniques des fédérés, si la cohue immonde des pétroleuses, avaient habité ces montagnes, s'ils avaient vécu dans notre ville ou dans nos champs, ils n'auraient pas même eu l'idée des monstruosités qu'ils ont commises. Comme les autres, ils auraient tenu à honneur de venir à travers la neige entendre la messe ; comme les autres, ils auraient chanté à tue-tête, *corde et animo*, les louanges de Dieu et des saints, et nos pétroleuses seraient rentrées le soir dans leur famille, heureuses et fières d'avoir tenu une place dans la belle cérémonie.

Nous ne cesserons donc de répéter à tous les rationalistes laïques, et, hélas ! ecclésiastiques aussi, que c'est l'éducation, l'enseignement, l'exemple, qui font l'homme. Les titres pompeux de Raison personnelle, Lumière naturelle, facultés divines, que l'on a fait raisonner si longtemps dans les classes, et qui maintenant sont descendus dans la rue, ne consistent que dans le choix du bien ou du mal. Quoi que l'on dise, il n'y a dans le monde que l'enseignement positif de Dieu, et l'ensei-

gnement positif aussi de l'antique Satan. Si *Cousin*, si *Renan* étaient nés en Chine ou dans une des îles de l'Océanie, si seulement ils avaient eu le bonheur de naître et de vivre dans nos montagnes, l'un n'aurait jamais fait son livre négatif de l'enseignement du Christ : *Du vrai, du beau et du bien,* et l'autre, son déplorable livre : *la Vie de Jésus.* Ces philosophes ont connu le vrai et le faux, la vérité et l'erreur ; et malheureusement ils ont choisi le faux et l'erreur. L'un a volé les plus belles doctrines de Jésus, sans le nommer ; l'autre s'est efforcé de l'étouffer sous ses dons. Que ceux qui, à un titre quelconque, enseignent la religion naturelle, la raison naturelle, immédiate, personnelle, produits de la *raison seule,* réfléchissent à ces résultats.

V

Le peuple enseigné par la tradition sera toujours le vrai peuple, connaissant et conservant la science, la sagesse, la philosophie, la religion, toutes choses identiques, des temps anciens, réels, historiques. Le Dieu absolu, infini, auquel on a coupé la langue et les oreilles, est le Dieu de ce peuple dit philosophique, ne sachant rien de clair, de sûr et de réel, que S. Paul appelait « le peuple non croyant et contredisant [1]. »

Voilà ouvertement et clairement la vraie cause de l'affaiblissement et de la perte de la religion vraie, historique et traditionnelle, datant du commencement du monde, qui s'appelle maintenant *Christianisme.* A sa place on a enseigné la religion et le Dieu naturels, abstraits, métaphysiques, et c'est le Dieu qui règne en ce moment, c'est la négation du Dieu historique et positif ; c'est le Paganisme moderne, plus impie et plus coupable que le paganisme antique.

VI

C'est contre ces deux enseignements païens que nous continuerons à lutter, autant que nous le pourrons, en prouvant, ce qui commence à être compris, qu'en enseignant le Paganisme, on ne peut que faire des Païens et des païens ne connaissant bien ni les Dieux, ni les hommes du paganisme, que l'on a tous barbouillés de ce *minium* qui rougissait la face de Jupiter capitolin et des Césars au jour de leur triomphe. Nous

[1] Populum non credentem et contradicentem (*Rom.* x, 21, et Isaïe LXV. 2).

prouverons de plus qu'en enseignant un Dieu incomplet et confus, on ne peut faire que des adorateurs incomplets et confus, ne connaissant d'autre Dieu que celui qui parle, dans l'intérieur, directement à eux-mêmes.

L'enseignement doit changer sur ces deux points, si l'on veut véritablement réformer le mal et rendre le véritable Dieu aux hommes et les hommes à Dieu.

VII

En ce qui concerne la théorie traditionnelle des *Annales*, nous avons fait connaître loyalement à nos lecteurs toutes les attaques dont elle a été l'objet. Elles ont été longuement insérées dans nos pages avec les réponses immédiates et entières. Ces attaques se réduisent à deux points essentiels :

1° L'homme peut connaître l'existence de Dieu sans le secours d'une révélation *positive et traditionnelle* de Dieu.

2° La raison, *toute seule*, peut arriver à cette connaissance.

Dans notre cahier de juin, p. 467, nous avons donné le texte de l'amendement proposé au Concile pour faire condamner notre théorie traditionelle, et nous avons dit comment il avait été rejeté unanimement.

Depuis lors, nous avons reçu communication du texte de l'amendement en entier et tel qu'il a été proposé et rejeté par le Concile. De plus, nous avons reçu le texte proposé en faveur de la raison considérée *toute seule*, également proposé et rejeté.

Nous publions ces textes dans ce cahier.

VIII

Ces textes seront-ils reproduits dans les diverses revues et journaux catholiques ? Nous l'espérons.

Dans tous les cas, on verra de quel côté sont la loyauté, la bonne foi... et la vérité.

Et nos abonnés sauront, si quelques-uns en doutaient, qu'ils peuvent suivre sans crainte la voie suivie dans notre apologétique chrétienne.

A. BONNETTY.

Apologétique catholique.

TEXTE

DES AMENDEMENTS CONTRE LE TRADITIONALISME

PROPOSÉS AU SAINT CONCILE DU VATICAN

ET REJETÉS PAR LES PÈRES.

Dans notre cahier de juin [1], nous avons cité la phrase essentielle qui avait été proposée à l'approbation des Pères, et qui était la condamnation expresse et positive du Traditionalisme raisonnable que nous soutenons dans les *Annales* avec le secours des éminents prélats qui, dans les derniers temps, ont défendu avec le plus de science et de vigueur la cause du catholicisme contre les ontologistes et rationalistes de toute sorte. Nous avons dit aussi que cette phrase avait été rejetée à peu près à l'unanimité. Aujourd'hui, nous avons eu communication des cahiers dans lesquels le Concile faisait imprimer tous les amendements proposés par les divers Pères. C'est dans ces cahiers que nous avons pris note de tous les amendements dirigés contre le Traditionalisme, et que nos lecteurs seront bien aises de connaître. Voici le premier :

Corrections du schema *De la foi catholique* proposées aux RR. Pères.

Correction du 1er chapitre [2] proposée par Mgr Maret.

La même sainte mère l'Eglise croit et enseigne que Dieu créateur est l'unique principe et fin de toutes les créatures, sans lequel aucune n'aurait été faite ; *mais* [3] qu'il a créé l'homme à

Emendationes schematis *De fide catholica* RR. Patribus proposita.

Emendatio 1mi capitis [2] à D. Maret.

Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet Deum creatorem, esse unicum creaturarum omnium, sine quo nulla facta est, principium et finis; hominem vero [3] creasse ad imaginem

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 467 (6e série).

[2] Voir le texte de ce 1er chapitre, dans les *Annales*, cahier d'avril, t. I, p. 249, (6e série).

[3] Ce *mais* (vero) est un contre-sens ; *vero* se rapporte à une phrase précédente dont il modifie la portée.

son image et ressemblance, *à cause*[1] de la singulière dignité et excellence de la nature humaine au dessus de toutes les autres créatures de ce monde visible; auquel, *à cause de cela*[2], il a donné le principat du domaine sur elles, non point principalement dans leur usage physique et matériel, par lequel l'homme différerait peu des bêtes dans lesquelles il n'est point d'intellect, mais surtout et principalement dans l'ordre moral, par lequel, au dessus des autres, il est uni avec son créateur, afin qu'il connaisse, loue et révère, en toutes choses, sa toute puissance, sa sagesse, sa bonté et sa providence, et qu'il le serve, et qu'il mérite enfin d'être heureux éternellement en lui.

et similitudinem suam *propter*[1] singularem dignitatem et excellentiam humanæ naturæ supra cæteras omnes hujus adspectabilis mundi creaturas visibiles, cui *idcirco*[2] dedit principatum dominii super illas, non quidem *principaliter* in usu earumdem physico et materiali, quo parum a bestiis, quibus non est intellectus, homo differret, sed maxime et potissimum in ordine morali, quo ille præ ceteris connectitur cum suo creatore, ut illius omnipotentiam, sapientiam, bonitatem et providentiam in rebus omnibus agnoscat et laudet et revereatur, eique serviat et in illo tandem beatus, in æternum esse mereatur.

Nous condamnons donc, rejetons et reprouvons comme fausse, injurieuse au créateur et contraire à la parole de Dieu la *doctrine de ceux qui ont osé enseigner, que l'homme ne peut, par la lumière naturelle de sa raison, à l'exclusion d'une doctrine positive a lui livrée sur la divinité*, connaître certainement par les créatures, le Dieu un et véritable, et l'adorer de ce culte de religion, qui convient à Dieu.

Damnamus ergo, rejicimus et reprobamus tanquam falsam, injuriosam Creatori et contrariam verbo Dei *illorum doctrinam, qui ausi sunt docere, non posse hominem, naturali suæ rationis lumine, citra positivam de divinitate ei TRADITAM doctrinam*, Deum unum et verum ex creaturis certo agnoscere, illumque adorare eo religionis cultu, qui Deum deceat.

Mais nous croyons, et nous professons, avec une souveraine gratitude d'esprit, le suréminent et gratuit bienfait de l'immense bonté divine, par lequel il a ennobli l'homme créé à son image, et l'a élevé à la participation et partage de l'ordre surnaturel; c'est à cause de cet ordre admirable, qu'il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu, par une autre voie, et celle-ci surnaturelle, de révéler aussi au genre

Credimus autem et summa animi gratitudine profitemur, superexcelsum et gratuitum immensæ bonitatis divinæ beneficium, quo hominem ad imaginem suam creatum nobilitavit et evexit ad participationem et consortium ordinis supernaturalis, cujus admirabilis ordinis causa placuit sapientiæ et bonitati Dei, alia quoque, eaque supernaturali via seipsum, et effusæ caritatis suæ æterna beneficia,

[1] A *cause* (propter) est une erreur philosophique et théologique. Cela voudrait dire que la nature de l'homme a été la *cause* de sa ressemblance avec Dieu ; cette dignité est *l'effet* et non la *cause*.

[2] Même remarque sur cet *idcirco*.

humain les éternels bienfaits de l'effusion de sa charité. (Le reste comme dans le *Schema*; voir *Annales* d'avril, t. I, p. 251.)

humano generi etc. (ut in schemate).

Note résumant la discussion à laquelle présidait et que résumait Mgr Gasser, évêque de Brescia.

Cette correction proposée par Mgr Maret a été rejetée presque à l'unanimité. Le concile n'a pas voulu condamner le Traditionalisme modéré, par lequel est admis l'enseignement social provenant de la primitive révélation faite à nos premiers parents par le Dieu créateur, quand leur inspirant l'inspiration de la vie, il leur livra la nourriture de l'intelligence, qui est vérité, c'est-à-dire la connaissance de Dieu.

Hæc emendatio a D. Maret proposita, fere unanimiter rejecta fuit. Concilium noluit condemnare Traditionalismum mitiorem quo admittitur institutio socialis proveniens ex primæva revelatione proto-parentibus facta a Deo creatore, quando illis inspirando spiraculum vitæ ipsis tradidit intelligentiæ pabulum, quod est veritas, nempe Dei cognitio.

Mgr Maret proposa encore cet amendement après que le premier eut été rejeté.

La même sainte mère l'Eglise tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude *par la lumière naturelle de la raison*, c'est-à-dire *par les arguments* métaphysiques, cosmologiques et moraux. — Ou simplement: (Dieu) peut être connu et démontré avec certitude par la lumière naturelle de la raison.

Note, à rejeter et rejetée.

E. S. M. Ecclesia tenet et docet Deum rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine, id est, argumentis metaphysicis, cosmologicis et moralibus, certo cognosci posse. — Aut simpliciter. Naturali rationis lumine certo cognosci et demonstrari posse.

Nota. Rejicienda et rejecta.

Cet amendement qui, comme on le voit, restreignait la lumière naturelle de l'esprit humain dans les arguments métaphysiques, cosmologiques et moraux, fut rejeté presque unanimement par les pères du Concile. A ce compte, il n'y aurait eu que ceux qui pouvaient user de ces arguments qui eussent été favorisés de la lumière naturelle de la raison. On a de la peine à comprendre qu'un tel amendement ait pu être proposé.

De plus, Mgr Maret avait encore demandé d'insérer après le mot *creatis* (dans la 2e ligne du chap. II)[1], les paroles suivantes extraites du premier amendement, paroles directement dirigées contre le Traditionalisme des *Annales*:

[1] Voir *Annales*, ibid, p. 250.

A l'exclusion de toute doctrine enseignée sur Dieu. (Cela sera prouvé dans mon discours public.)

Nota. — Cela est faux, et doit être rejeté, comme contraire à la vérité historique.

P. 9. lib. 5 Post *creatis* addatur : citra quamlibet de Deo traditam doctrinam (id in publica oratione probandum).

Nota. Falsum ac proinde rejiciendum, quod asseritur contra veritatem historicam.

Amendements proposés sur les canons.

Un évêque propose l'amendement suivant sur le 1er canon : *de Dieu créateur de toutes choses* [1].

Ce 1er canon ne paraît pas nécessaire, c'est pourquoi il faut le rejeter.

Primus canon non videtur necessarius, adeoque expurgendus.

Note. Plusieurs évêques s'élevèrent avec beaucoup de force contre cet amendement, qui fut unanimement rejeté.

Un autre évêque voulant faire de la conciliation, proposa l'amendement suivant :

Quant aux Canons, j'approuverais fort, si, en rejetant l'ancienne forme des anathèmes, les erreurs seules étaient condamnées, non les personnes. C'est pourquoi je propose cette forme des canons appartenant au chap. 1er. *Nous rejetons et condamnons les erreurs de ceux*, etc., (au lieu de : *Si quelqu'un nie* etc.

Note. — Rejeté, comme étant une très-mauvaise concession faite aux impies et aux indifférents. Les vérités sont trop diminuées parmi les enfants des hommes; la vérité divine est exclue de toutes les sociétés civiles comme importune; il faut donc l'affirmer avec une voix plus éclatante et montrer l'abîme dans lequel roulent les peuples sans Dieu et sans vérité divine. Fausse est la charité qui trahit la vérité évangélique et laisse les âmes se précipiter vers les tourments de l'enfer.

Quoad canones, maxime arrideret, si, veteri forma anathematismorum relicta, errores non personæ damnarentur; ideo hæc forma canonum ad cap. 1. pertinentium proponitur : Rejicimus et damnamus eorum errores qui etc.

Nota. Respuenda uti concessio pessima impiis et indifferentibus facta; nimis enim diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Veritas divina excluditur ab omnibus societatibus civilibus quia importuna ; affirmanda est ergo altiori voce, et ostendendus omnibus abyssus ad quem ruunt populi sine Deo et veritate divina. Falsa caritas quæ prodit veritatem evangelicam, et animas ad gehennam abire sinit.

Un des prélats voulant aussi faire de la conciliation, avait eu le courage de proposer qu'il fallait rejeter le 2e *canon* [2] *sur la révélation* en entier, et voici la raison qu'il en donnait :

[1] Annales, *ibid.*, p. 260.

[2] *Annales, ibid.*, p. 261.

Canon II. Ce canon paraît devoir être rejeté, parceque celui qui fait profession de croire qu'il n'existe rien en dehors de la matière, nie ouvertement Dieu et ne l'admet pas même de nom. Or la flétrissure de l'anathème est la plus grande peine spirituelle par laquelle quelqu'un est déclaré séparé de la communion avec Dieu, mais pour la guérison du coupable même. Donc cette sorte de peine est tout à fait inutile, c'est pourquoi il ne faut pas l'infliger à celui qui déclare expressement, qu'il n'admet absolument aucune existence de Dieu. — On accorde que le *premier canon* peut être admis, en tant qu'il se rapporte à Dieu, non comme existant, mais comme créateur.

NOTE. On a rejeté cet amendement qui, sous apparence de charité, paraît favoriser le monstre de l'athéisme.

Canon 2. — Obliterandus videtur, quia qui nihil præter materiam existens se credere profitetur Deum aperte negat, nec nomine equidem admittit. Ast anathematis inflictio est maxima spiritualis pœna, qua quis a communione cum Deo declaratur abscissus, sed ad ipsius rei resipientiam. Ergo prorsus inutilis est hujuscemodi pœna, ideoque nec infligenda ei, qui expresse declarat, se nullum prorsus Deum existentem admittere. Primus autem canon subsistere posse conceditur, in quantum ad Deum, non uti existentem, sed uti creatorem refertur.

NOTA. Rejecta fuit hæc emendatio quæ, sub caritatis specie, atheismi portento videtur patrocinari.

Nos lecteurs et presque tous ceux qui s'occupent en ce moment de philosophie savent que la question de la valeur de la raison est réduite à ces termes. La force de la raison n'est pas mise en question, comme le disent tous les adversaires du Traditionalisme. Il s'agit de savoir si elle se forme, si elle agit *seule*, *toute seule*. Tous les Rationalistes disent qu'elle naît dans l'homme *spontanément* ; la plupart des professeurs catholiques le supposent ou le disent. Le P. Chastel, jésuite, le grand inventeur du Traditionalisme absolu par des citations fausses[1], a fait un livre qu'il a intitulé pompeusement : ***De la valeur de la Raison humaine, ou ce que peut la Raison, PAR ELLE SEULE***[2].

Ce livre porte les deux approbations suivantes :

1° J'ai lu l'ouvrage, ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*. Je l'approuve beaucoup ; c'est pourquoi je suis d'avis qu'il doit être publié.

Matth. LIBERATORE, de la comp. de Jésus, un des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*.

2°. J'ai lu avec toute l'attention que j'ai pu le livre ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine*, et qui m'a été donné pour être examiné. Or de

[1] Voir les *Annales* t. v, p. 297 (3e série).
[2] Vol. in-8° de xx-538 pp. Paris Jouby 1854.

même que je n'y ai rien trouvé que je puisse juger digne de censure, par contre j'y ai trouvé un grand nombre de choses dites avec science et sagesse, et opportunes et même nécessaires pour les temps actuels. C'est pourquoi de même que je fais de tout cœur mes compliments à l'auteur, de même je conseille à ceux que cela intéresse de publier cet ouvrage excellent et opportun.

Carol. PASSAGLIA, de la com. de Jésus, professeur au Collége romain.

Nous publions ces approbations pour montrer l'importance qu'on a donnée à cet ouvrage. Bientôt aussi, il fut traduit en italien, et cette *Raison toute seule* est le fondement des *Institutions philosophiques* du P. Liberatore et de la *Civiltà cattolica,* dont il est rédacteur.

Il fallait donc s'attendre que cette doctrine de la *raison, seule et isolée de tout secours,* serait présentée à la consécration du Concile. C'est ce qui est arrivé. Voici donc l'amendement présenté par un des évêques, pour former le 1er *canon.*

Si quelqu'un nie que Dieu un et vrai, créateur du ciel et de la terre, ne peut être connu véritablement et certainement, par l'homme, formé à son image et ressemblance, au moyen des créatures, par la SEULE LUMIERE *de la raison naturelle,* qu'il soit anathème.

NOTE. Amendement rejeté, parce qu'il exclut la lumière qui arrive à la raison, par l'enseignement primitif.

C. 1. Si quis negaverit Deum unum et verum, creatorem cœli et terræ, non posse ab homine, ad imaginem et similitudinem ejus facto, ex creaturis, *solo naturalis rationis lumine,* vere ac certo cognosci; anathema sit.

NOTA. Rejecta, quia excludit lumen quod provenit Rationi per primævam institutionem.

Nous croyons que ces nouvelles lumières sur la question du Traditionalisme des *Annales* seront acceptées par toutes les Revues qui s'occupent de cette question, et que celles qui se sont trop hâtées de trouver la condamnation du Traditionalisme tel qu'il a été exposé dans nos pages, voudront bien reproduire au moins les *corrections* proposées par Mgr Maret, et rejetées par le Concile.

Nous renvoyons pour quelques autres explications aux renseignements que nous avons donnés dans notre cahier de juin, p. 467.

A. BONNETTY.

P. S. — Nous donnerons bientôt des détails très-importants sur les discussions qui ont eu lieu dans le Concile sur le Traditionalisme.



Enseignement catholique.

MANUEL ISAGOGIQUE
SUR LES LIVRES SAINTS DE LA BIBLE

Composé d'après les ouvrages les plus récents et les plus estimés, adapté à l'état actuel de la science biblique et offert à la jeunesse studieuse des Lettres sacrées,

Par Fran. X, CAMINERO MUNOZ,
Prêtre de Valence et docteur en théologie [1].

S'il y a quelque chose de certain, c'est que l'apostasie de plusieurs chrétiens, l'incroyance de la plupart des hommes de notre temps proviennent de l'ignorance où ils sont des véritables enseignements chrétiens. Comment en serait-il autrement ? Le Christianisme est un fait historique qui date du commencement du monde et dont l'histoire est consignée dans les divers livres qui composent ce qu'on appelle la BIBLE. Or, qui enseigne, qui connaît ces livres, dans nos lycées et dans tous nos établissements classiques ? On y enseigne Homère, Platon, Aristote, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, etc., et les élèves qui en sortent connaissent fort bien ces ouvrages et ces auteurs ; mais qui connaît les ouvrages de Moïse, de Samuel, de Job, de David, d'Isaïe, etc., de S. Mathieu, de S. Luc, etc. ? A peine si on a entendu prononcer ces noms. Comment dans cette ignorance pourrait-on connaître l'histoire des rapports de Dieu avec les hommes, comment être persuadé de la réalité des révélations de Dieu et de la vérité du Christianisme ? On a relégué dédaigneusement cette étude à cette petite et très-petite portion des étudiants qu'on appelle les *élèves en théologie*, et l'on en sèvre cette grande portion de l'humanité qui est composée des *laïques*. Ceux-ci n'ont eu,

[1] Manuale isagogicum in *sacra Biblia*; ex recentioribus et præstantissimis operibus collegit, hodierno scientiæ biblicæ statui accommodare tentavit, et sacrarum litterarum studiosæ juventuti offert, Fran.-X. Caminero Munoz, præsbyter Palentinus ac doctor theologus.

Luci-Augusti (Lugo) 1868, typis Soto Freyre, via S. Petri, 31. — Grand in-8°, VIII-766 pp. — On le trouve à Madrid, chez Leocadio Lopez, libraire.

comme modèles à imiter, que des auteurs païens ou une philosophie naturelle et rationnelle; et voilà pourquoi ils sont tombés dans le Paganisme classique et philosophique.

C'est la cause certaine de notre état civil et religieux.

Il est vrai que les livres vraiment utiles manquent, et que la plupart de ceux qui existent sont peu adaptés à nos besoins. Les *Manuels* surtout font complétement défaut.

C'est donc avec une grande sympathie que nous avons lu celui dont nous venons de donner le titre, et nous tenons à en donner une analyse complète. Nos lecteurs y verront l'ensemble de toute l'apologétique chrétienne, et les *Annales* combleront une lacune qui existe encore dans leurs nombreux volumes, celle de faire connaître le titre, le contenu, l'âge, l'auteur de tous nos Livres sacrés.

Voici l'analyse du *Manuel* de M. l'abbé Caminero, qui commence par prouver ainsi l'utilité de cette étude.

Préface.

Dans toutes les contrées de l'Europe, et principalement en Allemagne, paraissent tous les jours des œuvres isagogiques sur la Bible, et des opuscules qui, pour plusieurs causes, ne sont pas faits pour notre Espagne (et nous pouvons dire pour notre France); mais il y en a beaucoup de très-bonnes et très-nécessaires, et qui seraient très-utiles aux étudiants si ces œuvres étaient réunies dans un volume convenable. La plupart de ces œuvres sont écrites en allemand, ou en français; celles qui sont en latin ne contiennent qu'une introduction à l'ancien ou au nouveau Testament, ou ne traitent que de l'herméneutique ou de l'archéologie, ce qui ne constitue nullement une introduction complète, qui est pourtant si nécessaire pour l'instruction scientifique des élèves, ou pour la méthode d'études qui devrait être suivie dans nos séminaires .. Car il ne s'agit plus de répondre aux disciples de Voltaire, mais à la phalange nombreuse des Rationalistes, qui combat contre nous avec des armes plus récentes et plus subtiles, mais non invincibles [1].

Nous disons la même chose pour la France; nos écoles ont un grand besoin d'un semblable ouvrage, et au lieu de consacrer trois ou quatre ans à étudier les inutiles et fastidieuses subtilités d'Aristote, elles feraient mieux de faire connaître les solides et réelles études qui sont comprises dans nos livres sacrés et parfaitement analysées dans ce *Manuel*. On en sera persuadé quand on aura connu le résumé que nous allons en faire.

[1] *Præfatio*, p. v, vi.

Notons d'abord la remarque que fait M. Caminero sur l'usage de la langue latine et sur la manie néfaste qu'ont eue et qu'ont encore les Cicéroniens purs, de mépriser la langue de l'Eglise et d'y avoir substitué de ridicules périphrases latines.

Je me suis peu occupé de l'élégance de la diction, j'ai préféré avoir soin d'exposer clairement et exactement les questions. C'est pour cela que j'ai souvent employé des termes point du tout *classiques*, comme l'on dit; et cela parce qu'il était nécessaire d'exprimer des idées tout à fait ignorées de Virgile, d'Horace et de Cicéron.

Car je ne suis pas de ceux qui croient devoir se servir d'une périphrase ou d'un mot grec, lorsque je puis me servir d'un mot moins classique, ou inventé récemment d'après une locution espagnole légèrement détournée. Une autre manière d'agir dans un ouvrage scientifique n'appartient qu'à ces pédagogues, qui soulèvent le dégoût avec leur *purisme* et leur superstitieuse vénération pour Cicéron.

Au contraire je soutiens avec assurance que la langue latine n'est nullement un idiome mort, qui à cause de cela doit demeurer déterminé et invariable; mais elle est vivante chez un peuple qui occupe le monde entier, à savoir chez l'Eglise catholique qui dans sa liturgie, dans ses documents officiels, dans ses séminaires, se sert de la langue latine. Cette langue donc, comme tous les idiomes vivants, a toujours admis et admettra toujours des mots nouveaux pour exprimer des choses nouvelles [1].

C'est là le langage du bon sens; il est déplorable qu'on ne l'ait pas toujours compris, et que ce soient des Chrétiens, et surtout des Religieux, qui soient venus dire au monde que l'Eglise se servait de mots barbares et qu'elle ne savait pas parler la belle latinité. Hélas ! on ne l'a que trop cru, et c'est là le commun préjugé qui éloigne les élèves classiques, c'est-à-dire tous les hommes de la lecture des offices de l'Eglise et de celle de tous les Pères. Ce mal est incalculable. Heureusement que malgré les efforts des professeurs prêtres et laïques, on revient de ce préjugé funeste, et le livre de M. Caminero en est déjà une preuve très-évidente.

L'ouvrage entier est divisé en 5 *sections*. Nous allons énumérer la plupart des matières qui y sont traitées; on connaîtra ainsi l'importance de l'ouvrage, et l'on pourra juger si ce n'est pas, pour les temps actuels, le meilleur Manuel pour connaître et défendre nos Livres sacrés, qui sont le fondement de nos croyances et les seuls titres authentiques de l'histoire de l'humanité.

[1] *Præfatio*, p. VII.

SECTION Ire. — L'archéologie.

Par l'archéologie, l'auteur comprend la connaissance de l'histoire ancienne de la Bible et de ses rapports avec les autres peuples. Il traite donc en autant de chapitres :

1. Notion sur l'archéologie, ses divisions, son utilité. — 2. Notions géographiques sur les pays qui entourent la Palestine, et qui sont l'Aramée ou Syrie, la Mésopotamie, la Médie, la Perse, la Babylonie, l'Arabie et l'Egypte, avec leurs différents noms bibliques, historiques et modernes (les noms bibliques en caractères hébreux et grecs). — 3. Géographie de la Palestine. — 4. Son hydrographie et son climat. — 5. Divisions de la Palestine à ses diverses époques. — 6. Indication des pays parcourus par l'apôtre S. Paul. — 7. Habitations des Hébreux, leur origine et leurs progrès, art Judaïque. — 8. Des nomades actuels comparés aux Hébreux. — 9. Des troupeaux des nomades, et noms de tous les animaux purs ou impurs dont il est fait mention dans la Bible. — 10. De l'agriculture des Hébreux, de leurs semences et des autres plantes dont parle la Bible. — 11. Arts des Hébreux ; leurs instruments de musique.

Nous ferons remarquer ici que M. l'abbé Caminero, rejetant la funeste théorie païenne, trop hélas ! répandue par nos professeurs de philosophie, que l'homme a été jeté sur la terre sans enseignement divin, admet la notion de sens commun défendue par les Traditionalistes, que nos premiers parents ont reçu immédiatement de Dieu les connaissances qui leur furent nécessaires pour la vie *religieuse, sociale et animale*. Après en avoir donné les preuves sommaires il conclut :

> Toutes ces considérations prouvent invinciblement que le genre humain a été enseigné par Dieu au moins dans ses connaissances principales, qui furent ensuite perfectionnées par l'enseignement paternel, l'expérience et l'étude (p. 40).

Voilà des paroles de bon sens, réelles et vraies. Quand les verrons-nous répétées dans les livres qui disent enseigner la philosophie et la sagesse ?

12. Culture littéraire des Hébreux. Sur l'invention de l'écriture. L'auteur rappelle à propos que tous les peuples l'attribuent à leurs dieux ; et à cette occasion il cite les affi-

nités alphabétiques de tous les peuples données dans le *Dict. diplomatique* inséré dans les *Annales*.

13. Forme extérieure de la poésie des Hébreux; son histoire. — 14. Leur science historique, mathématique et cosmographique. — 15. Leur géographie, chronologie, philosophie; leurs écoles.

Nous devons faire connaître ici ce que dit M. l'abbé Caminero de la philosophie des Hébreux; ces paroles s'adressent à tous les professeurs de philosophie.

Si la Philosophie, comme on le dit communément, est comprise comme *l'étude de la sagesse d'après la seule raison naturelle*, elle ne fut jamais cultivée par les Hébreux, que nous sachions, et il n'en reste aucun livre. La *Sagesse*, pour les Hébreux, est la même chose que la *loi*, la *doctrine révélée*, ce qui est prouvé par une infinité de textes de l'Ecriture tirés principalement des *Psaumes*, des *Proverbes*, de *l'Ecclésiaste*, de la *Sagesse*, de *l'Ecclésiastique*. Il ne faut pas attribuer cela à *l'imperfection de la langue*, comme le disent quelques auteurs, puisque jamais l'imperfection d'une langue n'a été un obstacle à cultiver la philosophie, ce que prouve l'exemple des Chinois; bien plus il y a des livres hébreux qui ont la forme philosophique, comme l'*Ecclésiaste*. Mais il faut chercher une autre raison, celle qu'il n'y avait aucune raison de chercher, *par la seule raison*, la sagesse, qui était déjà connue plus abondamment et plus certainement par l'enseignement divin. En effet les Hébreux apprirent et suivirent le sens commun beaucoup mieux qu'un grand nombre de chrétiens de nos jours. Du reste si vous voulez appeler philosophie la doctrine morale, principalement, qui est enseignée dans les *Proverbes*, la *Sagesse* et *l'Ecclésiastique*, il n'y aura point de dispute entre nous. Voici ce qu'il y a de certain, c'est que les Hébreux ont connu *les choses, qui regardent Dieu, le monde et l'homme*, beaucoup mieux et beaucoup plus profondément que tous les philosophes de l'univers entier, et qu'ils ont attribué ces connaissances point du tout à leur esprit propre, mais à la révélation divine. Que si quelqu'un veut reprocher à celui qui sait guérir la fièvre, et qui la guérit en effet, de ne pas le faire *selon les préceptes de l'art*, celui-là pourra reprocher aux Hébreux, de ne pas avoir eu une *philosophie basée sur la pure raison naturelle*. A nos yeux cet homme nous paraît être fou (p. 61).

Voilà qui est parlé bon sens; mais tous nos professeurs de philosophie diront que ce n'est pas là de la *science* et de la *sagesse*.

M. l'abbé Caminero explique ensuite fort bien comment se conservait la saine doctrine dans les écoles des Hébreux et comment ensuite elle fut souillée par les vaines interprétations des docteurs.

16. Du commerce, des mesures, des poids et des monnaies

des Hébreux; tableau comparatif avec les différents poids et avec les monnaies grecques, romaines, asiatiques, babyloniennes et leur valeur en Espagne et en France. — 17. Des habits et des ornements des Hébreux. — 18. Leurs aliments, breuvages et repas.— 19. Leur société conjugale, paternelle et domestique. — 20. Leurs esclaves; la loi mosaïque défendue contre l'accusation de dureté. — 21. Leurs coutumes dans la conversation ordinaire; défense de la loi concernant les étrangers et les pauvres; les immondices légales. — 22. Les maladies, les possessions. — 23. Leur croyance à une autre vie; leurs sépultures et leurs funérailles.

24. Antiquités politiques, leur loi fondamentale; occupation de la Palestine; droit international. — 25. Forme de la république, autorité des rois; mœurs.— 26. Puissance royale, revenus; épouses; magistrats; régime dans la captivité et sous la domination étrangère jusqu'à la fin de leur république. — 27. Tribunaux, jugements, peines; usure. — 28. Régime militaire.

29. La religion; la première révélée à Adam; révélation Noachide; vocation d'Abraham; que cette élection n'était pas le rejet des autres peuples et la constitution d'un Dieu national; la circoncision.

Nous voudrions pouvoir traduire ici tout ce chapitre que nous recommandons à tous les professeurs de philosophie et de théologie. C'est là enfin la science vraie, sociale, réelle; c'est Dieu, c'est l'homme tels qu'ils sont historiquement, positivement. C'est le seul Dieu avec lequel l'homme a affaire dans cette vie et dans l'autre, et non le Dieu et l'homme philosophiques, Dieu *rien de tout*, comme le disait le regretté père Ventura.

30. Révélation mosaïque; dogmes; vertus théologiques; culte privé; lois des aliments et des purifications.— 31. Culte public; lieux sacrés; sacrifices.— 32. Prêtres; leurs revenus; fêtes; devoirs à l'égard du prochain. — 33. Dernière évolution de la doctrine mosaïque; rien d'étranger n'y a été ajouté des autres religions; ni les leçons des philosophes, ni les sectes juives, ni la doctrine de Platon, n'ont rien introduit de neuf dans les prédications du Christ ou des apôtres, qui en sont fort

éloignés; mœurs des synagogues et extension du Judaïsme à l'époque du Christ.

Nous n'avons pas besoin de faire observer quelle masse, quelle profusion de connaissances solides, vraies, c'est-à-dire historiques, positives, sont traitées dans ces 33 chapitres. Celui qui aura lu et un peu étudié ces 145 pages, qui les comprennent, aura une connaissance sommaire non-seulement des antiquités Bibliques, mais encore de toute l'antiquité Païenne. Il aura, si l'on peut parler ainsi, la lunette, le télescope avec lesquels il pourra étudier, examiner tous les anciens peuples. Quel est celui de nos élèves de philosophie ou de nos savants rationalistes qui peut en dire autant?

SECTION II. — Du canon, du texte et des versions de l'Ecriture sainte.

La Bible est l'histoire la plus ancienne, la plus certaine et la plus complète de l'humanité. Quel est celui des élèves de nos lycées et de tous nos cours de philosophie, qui connaît, seulement de nom, tous les livres qu'elle renferme? Tous les élèves des autres religions connaissent leurs livres religieux. Les professeurs chrétiens seuls suppriment cette connaissance dans ce qu'ils appellent un Cours de philosophie ou de sagesse, et relèguent cette connaissance aux élèves de théologie. Nous croyons, nous, cette connaissance nécessaire à tous, même comme science historique et philosophique. Or, nous ne connaissons pas de livre qui en donne une connaissance plus complète, plus historique, plus scientifique que le livre que nous analysons. Voici le titre des 15 chapitres qui composent cette section.

1. Livre canonique et divin; ses marques; livres proto-canoniques et deutéro-canoniques; doctrine de l'Eglise; les apocryphes. — 2. Le canon hébraïque; s'il admettait comme divins les deutéro-canoniques; doctrine du Christ et des apôtres. — 3. Tradition de l'Eglise sur ces livres; quelques paroles obscures des Pères sur cela; objection des protestants; d'où viennent les hésitations des Pères? — 4. Le canon des Ecritures ne peut être certain sans le jugement de l'Eglise; canons divers; désignation des livres apocryphes, ou perdus. —

5. Du texte original; usage public du Pentateuque; autographe découvert 622 ans avant J.-C.; recension d'Esdras. — 6. Manière ancienne d'écrire le texte; divisions et points; texte massorétique; manuscrits existants; recensions; éditions les plus célèbres; apparats critiques; intégrité. — 7. Histoire, valeur et usage du texte samaritain.

8. Caractère de la langue et du style du N. Testament; autographes; manière d'écrire; *codices* onciaux; divisions; chapitres; versets. — 9. Causes des variantes du N. Testament; leur nombre; principales recensions; famille des codices; principaux manuscrits existant; codex sinaïtique; codex de l'Escurial; éditions du texte grec, d'après M. Tischendorf; apparat et éditions critiques. — 10. Utilité des versions; version alexandrine, son autorité; autres versions grecques anciennes; travaux d'Origène; éditions du texte grec de l'A. Testament. — 11. Nécessité de la version latine; l'*Italique*, faite en Italie non en Afrique; son usage jusqu'au 8e siècle; manuscrits et éditions.

12. Travaux de S. Jérôme, constituant la *Vulgate*; travaux critiques; manuscrits; éditions; soin de l'Eglise pour l'intégrité du texte. — 13. Prééminence de la *Vulgate*; dans quel sens dite authentique; note sur l'opinion du F. Louis de Léon; autres versions latines. — 14. Version syriaque, dite *peschito*; son âge, sa supériorité; éditions; autres versions syriaques; les targums chaldaïques et leur usage; versions samaritaines, égyptiennes, arabes, gothiques. — 15. Versions en langues vulgaires modernes; les Espagnoles; note sur les polyglottes.

M. Caminero oublie de mentionner les versions chinoises, indiennes, et autres faites souvent par les protestants; mais faites aussi en partie par les missionnaires catholiques.

SECTION III.—Liste, âge et matière de tous les livres sacrés.

Cette section comprend les notions historiques nécessaires pour connaître et suivre dans les divers âges et pays le progrès de la Révélation divine, et traite principalement de la crédibilité ou foi historique des écrivains sacrés; ce qui constitue la

base de la défense des livres sacrés. Cette matière est exposée dans les 70 chapitres suivants :

1. Election du peuple hébraïque; le *Pentateuque*; sa division ; matière contenue; son caractère, son but. — 2. Controverses sur l'auteur du Pentateuque; opinions des modernes rationalistes. — 3. Sa défense par des preuves externes, internes et indirectes. — 4. Réponse aux difficultés contre son authenticité.

Nous aurions voulu qu'aux noms de Delaborde et Hougstenberg, M. Caminero eût joint, à côté des *Annales* qu'il cite, le nom de M. Schœbel, dont les articles insérés dans les *Annales* ont paru à part.

5. Défense de la crédibilité du Pentateuque; sa place dans la révélation divine et son importance ; l'épisode de Balaam. — 6. Histoire biblique après Moïse; *Josué* ; réponse aux difficultés qui lui dénient d'être l'auteur de ce livre. — 7. Crédibilité qui lui est due ; réponse aux difficultés. — 8. Le livre des *Juges* ; son époque et son auteur ; réponse à ceux qui prétendent que Samuel n'en est pas l'auteur. — 9. Foi qui lui est due ; le vœu de Jephté ; les prodiges de Samson.

10. Le livre de *Ruth* ; texte, âge, auteur, vérité historique et moralité.

11. Les 2 livres de *Samuel*, 1er et 2e *des Rois* ; âge, auteur; réponse aux objections. — 12. Livres 3 et 4 des Rois; âge, auteur, objections.

13. Livre des *Paralipomènes* ; comparaison avec les *Rois* ; âge, auteur, objections.

14. Les livres d'*Esdras* et de *Nehemias* ; matière ; auteurs, difficultés ; crédibilité. Tableau des rois de Perse, de Cyrus, en 536, à Alexandre, en 330, avant J.-C.

15. Livre de *Tobie* ; qui en est l'auteur ? Texte original et versions ; crédibilité et objections.

16. Le livre de *Judith* ; texte original perdu ; deux versions grecques avec variantes; version de S. Jérôme; son âge ; son auteur ; c'est une vraie histoire ; réponses diverses et très-probantes aux objections.

17. Le livre d'*Esther*, caractère historique ; langue ; auteur ; réponse aux objections ; M. Caminero met en usage les obser-

vations de M. de Paravey et le travail de M. Oppert qui, dans les *Annales*, a prouvé que le roi Assuérus est le Xerxès des Grecs.

18. Les livres des *Maccabées*; âge; auteur; vérité historique; chronologie des rois de Syrie, d'Egypte et des Maccabées.

19. Livres poétiques, *Job*; vérité de l'histoire; unité. — 20. Forme littéraire et but; âge, auteur; inspiration.

21. Les *Psaumes*; auteurs; divisions; inscriptions; autorité.

22. Les *Proverbes* ou paraboles; division; intégrité, autorité; objections.

23. L'*Ecclésiaste*; matière, forme, auteur, style.

24. Le *Cantique des cantiques*; son auteur; son unité; le sens allégorique y est le sens littéral; objections et sentiments divers.

25. Le livre de la *Sagesse*; division; matière; langue; auteur; âge; inspiration; objections.

26. L'*Ecclésiastique*; division; matière; langue; âge; autorité divine; note sur les deux textes grecs et leur traduction. — Auteur, Jesu, fils de Sirach, en hébreu, existant encore du temps de S. Jérôme, traduit en grec par son neveu en Egypte; composé sous le grand prêtre Simon, fils d'Onias; composé vers l'an 280, et traduit vers 230 avant J.-C.; ou, si sous Simon II, vers l'an 180 et 130 avant J.-C.; deux éditions, la Complutense et la Romaine; latine sur le texte grec; dans les anciens manuscrits grecs abrégée; plus complète au texte latin. Version syriaque plus ample, assez corrompue de l'arabe; l'arménienne du 5e siècle, la plus parfaite.

27. Du prophétisme; son ministère; choix et inspiration des prophètes; leur époque; marques qui les faisaient connaître; sujets des prophéties; différences d'avec les divinations païennes.

28. *Isaïe*; abrégé de ses prophéties; leur authenticité. — 29. Réponse aux objections des Rationalistes contre l'unité et l'intégrité; ce qu'il entend par *serviteur de Dieu*; supériorité.

30. *Jérémie*; matière; âge; caractère; différences entre le texte hébreu et la version grecque; leur cause; authenticité. *Lamentations*.

31. *Baruch;* division; langue; authenticité; objections; *Ezéchiel*; son ministère; son authenticité.

32. *Daniel*; note sur l'histoire de la Babylonie contemporaine, complétement éclaircie par M. de Saulcy dans les *Annales*, t. 38 et 39; son ministère; accessoires; importance de la question de son authenticité; état de la question. — 33. Authenticité, tel qu'il est dans le texte hébreu, avec renvoi aux *Annales de philosophie*. — 34. Réponse aux difficultés des rationalistes modernes; authenticité de la partie deutéro-canonique.

Sur le texte de *Daniel*, nous notons que, dans l'édition des 70 faite par de *Magistris* [1], il y a plusieurs variantes importantes que nous avions signalées à M. de Saulcy, et dont nous ne sachions pas que personne ait tenu compte.

35. Les petits prophètes; *Osias* et *Joel*. — 36. *Amos*; *Abdias*; *Jonas*, réalité de son histoire; *Michée*; *Nahum*. — 37. *Habacuc*; *Sophonie*; *Aggée*; *Zacharie*; *Malachie*.

38. Tableau de l'histoire politique des Juifs après les Maccabées jusqu'à la fin de leur république.

39. Les *Evangiles*, leur relation avec l'ancienne loi; origine, nombre, leur accord et leur divinité; manière de les expliquer. — 40. Tableau complet de la chronologie et de l'harmonie des quatre Evangiles.

41. S. *Matthieu*; temps; occasion, but et langue; version grecque; l'*évangile selon les Hébreux*.

42. S. *Marc*, interprète de S. Pierre; lieu, âge, but, intégrité, langue.

43. S. *Luc*; documents dont il s'est servi; occasion et but; lieu et époque. *Actes des apôtres*, but, autorité, matière.

44. S. *Jean*; lieu, époque, but; caractère particulier, intégrité.

45. Les Evangiles et les Actes; leur authenticité, leur inspiration; préliminaires; preuves internes; concordance avec l'histoire contemporaine. — 46. Connaissances exactes de la géographie et de la topographie. — 47. Autres preuves d'après les médailles et les monnaies; le caractère du récit et la langue; conclusion pour les preuves internes.

[1] In-fol. Romæ 1772.

48. Preuves externes; témoignages des auteurs ecclésiastiques du 2e siècle; pères apostoliques; Papias; réfutation des assertions de Renan. — 49. S. Justin; s'il a allégué les évangiles apocryphes; Ignace, Polycarpe, Clément; épître de Barnabas; usage public dans l'Eglise; témoignages des apocryphes.

50. Témoignages des *hérétiques*; les Nazaréens; les Ebionites; Tatien, Théodote, Marcion, Ptolémée et Héracléon; Valentin; sectes des Naaséniens et des Peratares; Basilide; importance de cette preuve.

51. Témoignages des *philosophes* païens, et principalement de Celse; conclusion de cette discussion; complète inspiration des écrivains du Nouveau Testament.

52. Objections des *Rationalistes*; si la mention des miracles nuit à la crédibilité des évangiles; réfutation de l'hypothèse de Renan; des livres apocryphes; Papias.

53. Réfutation de Renan sur les évangiles synoptiques, et principalement S. Luc. — 54. Si S. Luc a été un Ebionite; doctrine économique et politique de S. Luc et du Christ; si S. Luc s'est trompé sur le recensement de Cyrinus; sur la tétrarchie de Lysanias et les rébellions de Théodas. — 55. De l'opposition des Evangiles, sur la double généalogie de Jésus-Christ.

56. Objections contre l'évangile de S. *Jean*. — 57. Accord de la chronologie évangélique avec toute la vie de Jésus-Christ; ordre probable de tous les faits de la dernière semaine de la vie du Christ; réalité de sa résurrection.

58. *Ecrits didactiques* du N. Testament; caractère et authenticité des épîtres de S. Paul; preuves qu'elles donnent de la véracité des Evangiles et de la vérité des miracles; personne de S. Paul; ordre chronologique de ses épîtres. — 59. *Epître aux Romains*; état de l'Eglise romaine; but; matière; importance. — 60. 1re *épître aux Corinthiens*; occasion; prédication de S. Paul; état de cette Eglise; matière, année et lieu; authenticité; importance. — 61. 2e *épître aux Corinthiens*; occasion et but; dogmes contenus; *Epître aux Galates*; occasion et but; doctrine. — 62. *Epître aux Ephésiens*; occasion et but; lieu et année; *Epître aux Philippiens*; prédication de S. Paul à Philippe; occasion; but; matière; lieu et année. —

63. *Epît. aux Colossiens*; lieu, matière; 2 *Epîtres aux Thessaloniciens;* occasion et but; matière; note sur l'opinion de la proximité du jour du jugement. — 64. 2 Epîtres à *Timothée;* année et lieu; matière; authenticité. — 65. *Ep. à Tite*; année, lieu, occasion, matière; *Ep. à Philémon*, *id.*; authenticité. — 66. Epître *aux Hébreux*; écrite aux habitants de Jérusalem; occasion et matière; authenticité; caractères particuliers.

67. Epîtres catholiques ou canoniques; *épître de S. Jacques*, frère du Seigneur; c'est le même que Jacques d'Alphée; authenticité; année, lieu, but, matière; accord avec S. Paul. — 68. 2 *épîtres de saint Pierre*; sa personne; lieu; année; authenticité; matière. — 69. 3 *épîtres de saint Jean*; but, occasion, distinction, matière, authenticité. — *Epître de S. Jude*.

70. L'*Apocalypse*; son authenticité; causes qui l'ont fait regarder comme douteuse; lieu et année; matière; notes sur son explication.

Nous n'avons pas besoin de dire que celui qui aura lu attentivement cette exposition, pourra s'estimer à bon droit connaître sa religion, c'est-à-dire les rapports de Dieu avec les hommes, les devoirs que Dieu leur a imposés, et les immenses récompenses qu'il a attachées à leur accomplissement, en un mot il connaîtra la Religion chrétienne, et sera un chrétien en même temps qu'un homme. Ce sera la véritable *science* et la véritable *sagesse*, la vraie *philosophie*. Hors de là, il n'existe plus ni chrétien, ni homme.

SECTION IV. — De l'inspiration divine de l'Écriture sainte, en 20 chapitres, dont voici les titres :

1. Importance et état de la question sur l'autorité de la Bible; système des protestants supernaturalistes; origine protestante et philosophique du Rationalisme.

Les observations renfermées dans ce chapitre sont tout à fait celles qui conviennent aux temps présents. L'auteur fait remarquer d'abord, que tous les efforts des adversaires de la Bible n'ont qu'un seul but, celui de nier la *révélation externe* que Dieu a faite à l'homme dès le commencement. On voit déjà qu'en cela ils ne font que suivre les préceptes faux et maladroits, donnés depuis longtemps par les professeurs de philo-

sophie, qui cachent, ou nient cette révélation extérieure et positive.

Et d'abord en ce qui concerne les Protestants qui admettent la révélation de quelques livres de la Bible, comme ils n'appuyent cette révélation que sur leur inspiration directe, personnelle, et sur la spontanéité de leur raison, et n'admettent ni l'autorité de la tradition ni celle de l'Eglise, ils retombent dans le Rationalisme pur, lequel en réalité existait avant eux et a été la cause et la base de leur défection.

Cette indépendance de la Raison cachée au fond du Protestantisme fut encore augmentée par le principe fondamental du Cartésianisme, « qu'il fallait commencer par douter de » tout et n'admettre que ce qui était *évident*, de telle sorte que » l'homme ne doit être assujetti qu'à la loi qu'il s'impose lui- » même, ou fondée évidemment sur les principes évidents de » sa Raison personnelle, » principes faux et contraires de tout point à la réalité de la science de l'homme, qui, nécessairement social, est appuyée sur l'enseignement social qui ne commence pas par *l'évidence*. — C'était tout soumettre à la raison humaine, et de là le Naturalisme, le Matérialisme et le Panthéisme. Voici en effet ce qui est arrivé :

Les discussions perpétuelles de la Philosophie, ses innombrables sectes, ses théories trop compliquées et nuageuses, l'abus sempiternel de l'abstraction, et les autres ingrédients soit naturels, soit supposés, soulèvent l'estomac de ceux qui sont appliqués aux sciences mathématiques et naturelles; en conséquence ils rejettent la religion et la philosophie, parce qu'ils croient que la religion est fondée sur la philosophie et par conséquent, comme celle-ci dénuée de toute solidité (n° 605).

Ces paroles, mieux que tous les traités communs d'apologétique, exposent la véritable cause de la perte de la foi, dans la société chrétienne. On donne la révélation du Christ comme fondée sur la Philosophie, cette vieille radoteuse, baffouée même par les philosophes païens [1], et c'est ainsi que les hommes du sens commun ont rejeté en bloc l'une comme l'autre. M. l'abbé Caminero fait encore mieux ressortir cette vérité, en continuant :

En effet la Philosophie se présente elle-même comme la *science de la sagesse*,

[1] Voir le texte de Cicéron appelant Socrate le Bouffon d'Athènes ; dans *Annales* t. XI, p. 426 (5e série).

c'est-à-dire comme donnant les *premiers principes et les raisons dernières, tout à fait les dernières*, comme le dit un certain philosophe, sur toutes les choses, Dieu, l'homme, toute la nature, et tout cela avec le *secours de la seule raison* (n° 605).

Ce *quelqu'un*, dont on parle ici, est le P. Tongiorgi, jésuite, qui dans ses *Institutiones philosophicæ* donne cette définition de la philosophie [1]. Nous comptons dans un prochain cahier examiner quelques-unes des thèses de cet ouvrage très-répandu, et en montrer *l'absurdité*. Nous demandons pardon de ce terme appliqué aux opinions de ce grave religieux, mais c'est lui-même qui nous en donne l'exemple en l'appliquant au Traditionalisme de « M. de Bonald, de M. Bonnetty, et du P. Ventura » (*sic*) [2]. » M. l'abbé Caminero montre les conséquences logiques de cette orgueilleuse définition de la philosophie.

Le sens commun enseigne et la nécessité logique pousse à placer cette Philosophie au dessus de toutes les sciences, à lui subordonner toutes les autres, et à régler les notions, les devoirs, les relations, la vie entière d'après les préceptes de la Philosophie, or qu'est-ce autre chose que le Rationalisme ? Si donc la notion de la Philosophie reçue communément, (même par les chrétiens et les supernaturalistes), est vraie, l'homme ne croit donc rien, ne fait donc rien *raisonnablement*, *sagement* ou *philosophiquement*, avant d'avoir acquis la science philosophique ; personne n'a le droit de croire quelque vérité ou d'imposer quelque devoir à un homme *qui n'est pas encore philosophe*. Comme donc la Philosophie doit tenir le premier rang, et que les autres enseignements ne sont appuyés, pour avoir quelque valeur, que sur la seule évidence qu'elle produit elle-même, il s'ensuit nécessairement cette disposition de l'esprit signalé ci-dessus, et poussant presque nécessairement au Rationalisme (n° 605).

Nous ne croyons pas qu'on puisse rien objecter de rationnel à cette démonstration. Tranchons le mot, il s'ensuit logiquement que c'est la Philosophie enseignée dans les écoles, qui a créé et qui propage encore le Rationalisme.

M. l'abbé Caminero montre, comme nous, la fausseté et le fantastique de cette Philosophie, et la vérité et réalité de l'enseignement social.

Or tous ces principes sont propres aux *philosophes*, et non pas aux *hommes* ; car ceux-ci spontanément et naturellement croient aux hommes et à l'histoire ; ils admettent les devoirs et les vérités qu'on leur a apprises, *jusqu'à ce*

[1] Philosophia recte definitur : scientia quæ de ultimis rerum omnium (?) rationibus universim disceptat (*Inst. philo.*, t. I, p. 11).

[2] Traditionalismus refellitur. *Propositio* 1ª absurda asseritur, etc.; *Propositio* 2ª : absurdum est pariter, etc. (*ibid.*, t. III, p. 250, 252).

qu'on leur en démontre évidemment des contraires. La Philosophie elle-même est fondée, bien loin qu'elle en soit la base, sur cette condition naturelle (c'est-à-dire sociale) des hommes, et sur les notions élémentaires enseignées à tous les hommes sans exception par l'enseignement maternel, et ne peut enseigner rien de contraire à cet enseignement, à moins de se juguler et de se réduire à rien (n° 606).

Voilà encore des vérités fondamentales, réelles, et d'une importance capitale. Le docte apologiste continue :

C'est pourquoi l'obéissance à la Tradition universelle, dans laquelle fut assurément comprise la foi en Dieu et en l'ordre surnaturel, aux notions communes contenues dans le langage même, *précède la Philosophie même et lui impose la loi.* Cette loi, quand elle devient philosophique, pèche contre la nature des hommes (n° 606).

Voilà encore des vérités palpables et tangibles si on peut dire. Quand est-ce que les professeurs de philosophie les comprendront?

Une seule chose reste à la Philosophie ; distinguer exactement et expliquer, et non pas torturer ou détruire, les notions communes ; appliquer droitement, suivant les circonstances, les facultés naturelles des hommes, et enfin rejeter seulement, lorsqu'elle *démontre* qu'il y a quelque chose de faux, le témoignage des hommes, l'histoire, les traditions universelles (n° 606).

On voit combien ces réflexions sont sages, naturelles, rationnelles, scientifiques, réelles. Nous ajoutons, on voit combien elles sont conformes à toutes les idées que nous avons depuis si longtemps émises dans les *Annales*. Il nous est doux de les voir ainsi adoptées par un homme du mérite de M. l'abbé Caminero, et répandues dens l'enseignement de l'Escurial et de beaucoup d'autres établissements en Espagne. C'est là le véritable progrès. Mais en France il n'en est pas ainsi ; un professeur succède à un autre professeur, exactement comme une roue inintelligente s'engrène dans la roue qui la précède, et qui tourne, tourne, s'agite sans avancer d'une ligne. C'est là le progrès dans notre enseignement classique et philosophique ! — Poursuivons l'exposé de l'enseignement de notre apologiste.

2. Doctrine catholique sur l'inspiration des livres bibliques ; controverses intérieures ; principaux principes à rejeter. — 3. Les choses et les sentences et non les mots sont inspirés ; dans quel sens Dieu est l'auteur des Ecritures. — 4. Réfutation de l'opinion qui soutient que les choses dogmatiques et

morales, et non les historiques et autres, ont été inspirées. — 5. De l'inspiration ; fondements bibliques de cette foi de l'Eglise. — 6. Argument tiré de cette doctrine superéminente. — 7. Nouvelle preuve de l'origine divine de l'Ancien Testament, tirée de la méthode traditionnelle ; démonstration par la méthode du syllogisme ; ce syllogisme est aussi formulé :

Majeure. — Il existe certainement dans le monde une vérité religieuse enseignée par Dieu aux hommes.

Mineure. — Or dans aucun des livres de tous les peuples, il ne se trouve plus de ressemblance ou plus d'apparence de vrai que dans l'Ancien Testament, et dans sa partie principale qui est le Pentateuque.

Conclusion. — Donc l'Ancien Testament, et principalement le Pentateuque, contiennent un enseignement divin.

Voilà, en effet, la question essentielle, principale qui doit être posée devant des hommes réels et raisonnables. Elle mérite le nom de science, de sagesse, de philosophie, bien mieux que toutes les questions oiseuses de définitions, abstractions, essence, matière, forme syllogismes in *baroco* et in *barbaro*, posées par toutes nos cours de philosophie aristotélicienne et platonicienne.

C'est là la méthode des Bonald, des de Maistre, des Lamennais, sauf ses exagérations, des Gousset, des Salinis, des Gerbet, des Parisis, des Doney, que les Aristotéliciens ont combattue et vouée au mépris ou à la haine des ennemis du Christ, en leur reprochant d'être *ennemis de la raison, et de l'ordre naturel.* Quand est-ce que ces métaphysiciens, ces visionnaires et *voyeurs de Dieu,* comme les appelait Grégoire IX, reviendront au réel et au sens commun ? — Voici, en attendant, comment procède M. l'abbé Caminero.

8. Démonstration de la proposition *majeure* par l'histoire universelle. Réponse aux difficultés.

C'est là que sont résumées les principales réalités de toute l'histoire du genre humain et prouvées par quatre grands faits.

1er *Fait.* Croyance au monothéisme que l'on trouve partout dans les premiers commencements des anciens peuples.

2° *Fait.* Toutes les nations sont devenues plus superstitieuses, à mesure qu'elles se sont avancées en âge et en civilisation.

3° *Fait.* L'existence des sacrifices chez tous les peuples, pour expier les forfaits, ou demander des grâces ; coutume ridicule, et inconcevable, de croire expier par la mort d'un homme ou d'un animal, s'il n'y a pas eu prescription supérieure.

4° *Fait.* Dans toutes les histoires fabuleusement fausses de tous les peuples, il y a partout et toujours quelques traces reconnaissables des récits bibliques.

Ici encore l'auteur renvoie au célèbre historien Cantu, et aux *Annales de philosophie*, et à nos recherches réelles sur la *religion des Romains*.

Dans sa réponse aux objections, il combat les idées innées, il réfute la fausse traduction donnée innocemment par toutes les philosophies du texte : *La lumière de votre visage a été imprimée sur nous* [1], et il prouve que la prétention de connaître les vérités naturelles, sans le secours d'aucun enseignement, est socialement fausse.

9. Démonstration de la proposition *mineure*; tableau abrégé de cette preuve.

Tous les livres sacrés des nations renferment des restes précieux des enseignements primitifs ; mais ces notions des livres des nations ne peuvent s'y reconnaître qu'à l'aide des enseignements positifs donnés par la Bible. Par eux-mêmes ces livres, n'ont pas de date certaine; 2° leur origine est fabuleuse : ceux des Chinois ont été donnés par une tortue ; ceux des Chaldéens, par un homme-poisson, et ceux des Grecs et Romains par les fabuleux Jupiter, Saturne ; 3° ils contiennent le panthéisme, ou le dualisme, ou le polythéisme.

La Bible seule a une date certaine et ne renferme aucune absurdité philosophique.

10. Principal argument des Rationalistes ; de l'ordre surnaturel, et de sa relation avec l'ordre naturel ; l'ordre surnaturel peut exister, et existe en effet ; si l'on croit encore aux miracles ? — 11. De l'argument déduit de la *Geogonie* contre l'ins-

[1] Psaume IV, 7.

piration de la Genèse; notes pour en prouver la faiblesse. — 12. Histoire de la création Mosaïque, interprétée d'après la science actuelle. — 13. Observations géologiques et paléontologiques pour l'intelligence de la Création et la réfutation des objections qu'on oppose au récit de la Genèse; tableau des couches géologiques. — 14. Le Déluge universel est un fait historique, et n'est en opposition à aucune science. L'auteur y soutient que *l'arche s'est arrêtée*, non dans l'Arménie actuelle, mais dans l'Airyatha, le mont Merou des Indiens, l'Albordj des Perses, c'est-à-dire sur le plateau de Pamer dans la petite Boukarie [1]. — 15. Si la tentation d'Eve, la theophanie ou apparition de Dieu, l'histoire des géants etc., sont des mythes? — 16. Si les hommes ont pu provenir d'une seule origine, et si le progrès des sciences peut en démontrer l'impossibilité? Les *Annales* y sont citées avec Wiseman, Cantu, etc.

17. Solution de diverses difficultés concernant la fraternité de tous les hommes. — 18. Défense de la table généalogique, donnée au chap. X de la Genèse et explications diverses. On y cite encore les divers travaux des *Annales*, à côté de la dissertation de Dankius. — 19. Autres objections, contre la chronologie de la Genèse tirée des autres chronologies; tableau chronologique de la monarchie des Hébreux, et de celle des Egyptiens.

En ce qui concerne la Chine, l'Auteur regarde comme à peu près démontrée l'identification qu'a faite M. de Paravey dans les *Annales* de *l'Adam* de la Bible avec le *Hoang-ti* des Chinois [2]; pour les Assyriens on y suit M. Oppert; on y donne la chronologie des rois, d'après M. de Saulcy, M. de Rougé, M. Oppert, dont les travaux ont été consignés dans les *Annales* [3].

— 20. Réponse aux diverses objections astronomiques, géologiques contre l'antiquité biblique des hommes, et explications d'après Letronne, Biot, Arago, Humboldt, Wiseman,

[1] Voir dans les *Annales* la dissertation de M. de Paravey : *Du plateau culminant du monde ou du plateau de Pamer et de ses 4 fleuves, comme étant le lieu de l'Eden et du mont Merou des Indiens* ; on y trouvera tous les textes chinois, indiens etc. t. xv, p. 215 (2e série).

[2] Voir *Annales* t. xvi, p. 134 (2e série).

[3] Voir les *tables générales* des 4e et 5e séries.

Paravey, *Annales*, Vogt, Lyel, Quatrefages, Beaumont, etc.

Par ce simple exposé, on voit quelle grande science réelle, positive, et appliquable se trouve dans le *Manuel* de M. l'abbé Caminero.

SECTION V. — Herméneutique ou exégèse biblique, en 12 chapitres.

— 1. Herméneutique biblique générale et chrétienne-catholique ; motifs de l'herméneutique catholique; doctrine du concile de Trente; réponse aux objections des protestants.

Herméneutique et exegèse sont deux mots grecs qui signifient interprétation, éclaircissement, exposition : l'usage entend par *herméneutique* la science qui donne et confirme les règles de bien interpréter, et par *exégèse* l'interprétation même. Une bonne exégèse biblique sera donc l'explication du sens des SS.Livres, selon les règles d'une science herméneutique, qui se sert de tous les secours qui peuvent l'aider.

— 2. Règles de l'herméneutique chrétienne, selon le caractère divin de la Bible; objections des Rationalistes; leurs principaux systèmes d'exégèse. Là sont réfutés Semler, Kant, Paulus, Strauss, Renan, etc.; on leur dit : « Le sens métaphysique peut » ignorer et nier le suprême domaine de Dieu sur l'univers et » l'histoire humaine; mauvais et très-mauvais métaphysicien, » quoi qu'il en croie; car il n'a été amené à ses hypothèses » et à ses négations que par ses préjugés métaphysiques. »

— 3. Notions diverses sur les sens de la sainte Ecriture; s'il y a, et jusqu'à quel point, un sens mystique et typique. — 4. Règle générale de l'herméneutique; façons de parler; utilité de la connaissance des langues bibliques, surtout de l'hébreu. — 5. Utilité de la langue chaldaïque, syriaque, arabe; leur emploi critique ; de la langue grecque; secours des anciennes versions en cette langue, surtout de l'alexandrine; quelques exemples.

— 6. Ce qui convient à ceux qui ignorent ces langues; principaux idiotismes de la version latine Vulgate. — 7. Sur le contexte des livres saints ; mode et utilité de les connaître ; lieux parallèles : leurs classes, usages, règles à suivre. — 8. Des textes qui paraissent contraires ; leurs causes, et leur explication.

—9. De la condition externe de l'auteur biblique qui parle; comment la connaître; son utilité; de la condition interne, du motif de ses paroles; règles à observer; comment les connaître; des dispositions de l'esprit; du caractère personnel de l'écrivain. — 10. De la culture de son esprit, et de son influence sur ses écrits; raisons générales; figures, allégories, symboles; types, sentences, emphases, ou expressions. — 11. Citations de l'Ancien Testament dans le Nouveau, classes diverses et exemples; diverses espèces de prophéties, histoire concernant le Messie; comment les connaître, principes et règles des interprétations prophétiques. — 12. Principe universel de l'herméneutique générale chrétienne-catholique; derniers avertissements aux étudiants.

Conclusion.

Telles sont les questions traitées dans le *Manuale isagogycum in sacra Biblia* de M. l'abbé Caminero.

Toutes les personnes un peu versées dans l'étude des livres sacrés trouveront qu'il est difficile d'être plus complet, plus méthodique; toutes les personnes qui gémissent sur l'ignorance où se trouve plongée la génération actuelle concernant les rapports de Dieu avec les hommes, tous ceux qui en cherchent les remèdes, penseront avec nous qu'il est difficile de trouver dans un seul volume de 700 pages, plus de lumières, plus de documents, en un mot plus de science réelle, concernant la destinée humaine. Nous formons des vœux pour que ce volume soit mis entre les mains des professeurs et des élèves; nous espérons même qu'il sera bientôt traduit en français; il le mérite autant et peut-être plus que les travaux des éminents espagnols Balmès et Donoso Cortès. Donc nous nous estimons heureux de voir comment les travaux des *Annales* ont été utilisés pour la défense de la religion de notre Christ, le seul et réel professeur de la sagesse, et médiateur entre Dieu et l'homme, pour toutes les choses qu'il faut croire et pratiquer.

A. Bonnetty.

Enseignement catholique.

TABLEAU

Faisant connaître les livres, les auteurs, le nombre des chapitres et des versets, et le caractère de tous les livres de la Bible.

Nous empruntons au *Manuel* de M. l'abbé Caminero le tableau suivant, que nous croyons très-utile pour tous ceux qui ont à citer les livres de la Bible. L'auteur et la date de leur composition sont toujours d'une grande importance, pour connaître l'histoire de notre humanité.

Livres de l'Ancien Testament.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	CARACTÈRE.
1 Genèse.	Moïse (et les	Après la sor-	50	1530	Historique.
	documents plus	tie d'Egypte	40	1211	
2 Exode.	anciens dont	(vers 1480	40	1261	Hist. et légal.
	il s'est servi).	av. J.-C.).	27	858	id. id.
3 Lévitique.	id.	id.	36	1288	id. id.
4 Nombres.	id.	id.	34	959	id. id.
5 Deutéronome.	id.	id.	24	658	Historique.
6 Josué.	Josué ?	1455 av. J. C.?	21	618	id.
7 Juges.	Samuel?	1100—1050.	4	85	id.
8 Ruth.	id.	id. id.	31	811	id.
9 1er des Rois.	id.	id. id.	24	695	id.
10 2e des Rois.	Id. Nathan, Gadus	id. 1000.	22	817	id.
11 3e des Rois.	Jérémie?	628—560 ?	25	719	id.
12 4e des Rois.	id.	id. id?	29	940	id.
13 1er des Paralip.	Esdras?	458—440 ?	36	822	id.
14 2e des Paralip.	id. ?	id. id?	10	280	id.
15 Esdras.	Esdras.	id. id.	13	404	id.
16 Néhémias.	Néhémias.	430 ?	14	298	Biographique.
17 Tobie.	Tobie?	7e siècle.	16	336	Historique.
18 Judith.	.....	.....	16	275	id.
19 Esther.	Mardochée?	480—460 ?	42	1070	Poético-didac-
20 Job.	Job?				tique.
21 Psautier.	David et autres.	Av. les Mac.	150	2549	id. id.
22 Proverbes.	Salomon.	1002—967.	31	915	id. id.
23 Ecclésiaste.	id.	id. id.	12	222	id. id.
24 Cant. des cant.	id.	id. id.	8	116	id. id.
25 Sagesse.	.....	247—221	19	439	id. id.
		ou 170—116.			id. id.
26 Ecclésiastique.	Jésus de Sirach.	280 ?	51	1592	
27 Isaïe.	Isaïe.	759—696.	66	1293	Prophétique.
28 Jérémie.	Jérémie.	628—560.	52	1363	id.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	CARACTÈRE.
29 Baruch.	Baruch.	560 ?	6	213	Prophétique.
30 Ezéchiel.	Ezéchiel.	603—576.	48	1272	Id.
31 Daniel.	Daniel.	603—536.	14	531	Id.
32 Osée.	Osée.	786—730.	14	198	Id.
33 Joël.	Joël.	874—829 ou 786—730.	3	73	Id.
34 Amos.	Amos.	825—760.	9	147	Id.
35 Abdias.	Abdias.	800 ?	1	21	Id.
36 Jonas.	Jonas.	800 ?	4	48	Id.
37 Michée.	Michée.	750—720.	7	104	Id.
38 Nahum.	Nahum.	Vers 700.	3	47	Id.
39 Habacuc.	Habacuc.	620 ?	3	56	Id.
40 Sophonie.	Sophonie.	641—610.	3	53	Id.
41 Aggée.	Aggée.	Vers 500.	2	38	Id.
42 Zacharie.	Zacharie.	Id.	14	211	Id.
43 Malachie.	Malachie.	Vers 450.	4	55	Id.
44 1er des Maccabées.	.....	Vers 190.	16	929	Historique.
45 2e des Maccabées.	Neveu de Jason.	Vers 100.	15	558	Id.

Le nouveau Testament.

LIVRES.	AUTEURS.	ÉPOQUE.	CHAP.	VERS.	LIEU.
1 Evang. s. Matth.	Matthieu.	Vers 40.	28	1070	Palestine.
2 Evang. s. Marc.	Marc.	Vers 50.	16	677	Rome.
3 Evang. s. Luc.	Luc.	Ap. 63, av. 67.	24	1141	Achaïe ?
4 Evang. s. Jean.	Jean.	70—80?	21	879	Ephèse.
5 Actes des apôtres.	Luc.	63—67.	28	1004	Achaïe ?
6 Ep. aux Romains.	Paul.	58.	16	433	Corinthe.
7 1re aux Corinth.	Id.	56—57.	16	437	Ephèse.
8 2e aux Corinth.	Id.	57.	13	255	Macédoine.
9 Aux Galates.	Id.	54.	6	149	Ephèse.
10 Aux Ephésiens	Id.	63.	6	155	Rome.
11 Aux Philippiens.	Id.	63.	4	104	Id.
12 Aux Colossiens.	Id.	63.	4	95	Id.
13 1re aux Thessalon.	Id.	53.	5	88	Corinthe.
14 2e aux Thessalon.	Id.	54.	3	46	Id.
15 1re à Timothée.	Id.	55 ?	6	113	Macédoine ?
16 2e à Timothée.	Id.	66 ?	4	83	Rome.
17 A Tite.	Id.	56 ?	3	46	Ephèse ?
18 A Philémon.	Id.	63.	1	25	Rome.
19 Aux Hébreux.	Id.	63.	13	303	Rome ?
20 Ep. s. Jacques.	Jacques le M..	Avant 40.	5	108	Jérusalem.
21 1re ép. s. Pierre.	Pierre.	65—67.	5	105	Rome.
22 2e ép. s. Pierre.	Id.	Vers 68.	3	61	Id.
23 1re ép. s. Jean.	Jean.	Vers 80.	5	105	Ephèse.
24 2e ép. s. Jean.	Id.	90—100 ?	1	13	Id.
25 3e ép. s. Jean.	Id.	90—100 ?	1	15	Id.
26 Ep. s. Jude.	Jude.	Vers 69.	1	25	..... ?
27 Apocalypse.	Jean.	Vers 96?	22	540	Patmos.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

LXVII.

8e *année après Notre-Seigneur Jésus-Christ.*
24e *année de la B. Vierge Marie.*
4e *année du pontificat de Jésus,* à Jérusalem.
10e *année de Quintilius Varus,* président de la Syrie.
9e *année d'Archélaüs,* ethnarque de la Judée, de l'Idumée et de Samarie.
8e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée.
8e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconite et de l'Auranite.
760e *année de Rome: M. Furius Camillus,* et *Sextus Nonius Quintillianus,* consuls. — Ils abdiquent : A partir de juillet, *L. Apronius* et *A. Vibius Habitus,* consuls.
51e *année du règne d'Auguste.*

I. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

Toujours silence des Évangiles sur la vie que mènent Jésus et la sainte Famille à Nazareth.

Les Manichéens rédacteurs, vers le 6e siècle, de l'*Evangile de saint Thomas* ont inséré ce détail :

« Le temps des semailles étant venu, l'enfant Jésus alla avec » son père pour semer du blé dans leur pays, et tandis que » Joseph semait, l'enfant prit un grain de froment et le » mit en terre, et ce grain seul produisit 100 mesures de blé, » et ayant réuni tous les indigents du village, il leur distribua » du blé, et Joseph emporta ce qui lui resta [2]. »

[1] Voir le dernier article au N° de juin, t. I, p. 432 (6e série.)
[2] Dans *Apocryphes*, de Migne, t. I, p. 1145.

D'après l'*Évangile* gnostique et plus moderne *de la Nativité de Marie*, Jésus aurait été alors à Jéricho, et allant vers le Jourdain, passa devant une caverne, où se trouvait une lionne avec ses petits; Jésus y entra en présence du peuple, « et lors- » que les lions virent Jésus, ils coururent au-devant de lui, et » ils l'adorèrent. » Jésus était assis dans la caverne; — les lionceaux se roulaient à ses pieds, jouant avec lui et le caressant, et le peuple qui se tenait au loin, ne voyant pas Jésus, disait : s'il n'avait pas fait de grandes fautes, lui ou ses parents, il ne se fût pas livré aux lions. — Et quand le peuple était dans ces pensées et qu'il était saisi de douleur, voici que tout d'un coup Jésus sortit de la caverne, et les lions le précédaient, et les petits lionceaux jouaient à ses pieds. Les parents de Jésus, la tête baissée, se tenaient au loin, observant ce qui se passait; le peuple se tenait de même éloigné; à cause des lions, il n'osait pas approcher.

« Jésus passa le Jourdain avec les lions, en présence de tout » le peuple, et l'eau du Jourdain se sépara à sa droite et à sa » gauche. Et alors il dit aux lions de manière à être entendu de » tous : «Allez en paix, et ne faites de mal à personne, mais que » nul homme ne vous nuise jusqu'à ce que vous soyez reve- » nus à l'endroit d'où vous êtes sortis. » Et les lions lui » rendant hommage, non-seulement par leurs cris, mais en- » core par l'attitude de leur corps, revinrent dans leur retraite, » et Jésus retourna vers sa mère[1]. »

Il faut noter ici la naissance de saint Denys l'aréopagite qui dit lui-même qu'à la mort du Christ, il était âgé de 25 ans[2].

II. Événements politiques.

A Rome Auguste cesse d'assister aux séances du Sénat, où il donnait le dernier son avis. — Il permet de décider la plupart des affaires en son absence. — Il s'abstient de nommer les magistrats, comme l'année précédente, et présente seulement au peuple ses candidats. — Pour surveiller la guerre de Dalmatie et de Pannonie, il se transporte à Ariminum. —

[1] *Evangile de la Nativité de Marie*, c. xxxv, dans *Apocryphes*, t. I, p. 1083.

[2] S. Denys, *Lettre* VII à *Polycarpe*, et le *Comm.* de S. Maxime sur sa VIIe *Lettre*, ainsi que la *Note* de Lansselius dans *Patrol. grecque*, t. III, p. 1082, et t. IV, p. 542.

Vœux et sacrifices à son départ et à son arrivée. — Cette guerre finit par la soumission de Baton, qui avait été l'âme de toute cette révolte. Quand il se présenta Tibère lui dit : « Quel motif vous a poussés à vous révolter et à nous faire si » longtemps la guerre? — Il répondit : c'est vous qui en êtes la » cause; vous envoyez pour garder vos troupeaux, non des » chiens et des bergers, mais des loups[1]. »

Germanicus apporte la nouvelle de la paix à Rome, et reçoit les honneurs du triomphe.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Les Juifs fatigués de la tyrannie d'Archélaüs députent à Rome pour se plaindre, voici ce qu'en dit Josèphe :

« Lorsque Archélaüs fut en possession de son Ethnarchie, » son souvenir et son ressentiment des troubles passés firent » qu'il traita très-durement non-seulement les Juifs, mais » aussi les Samaritains. Les uns et les autres, ne pouvant le » souffrir plus longtemps envoyèrent, en la 9e année de sa » domination, des ambassadeurs à Auguste[2]... Et se portèrent » d'autant plus hardiment à lui en faire des plaintes qu'ils » savaient qu'il lui avait expressément recommandé (en lui » donnant son Ethnarchie) de gouverner ses sujets avec toute » sorte de bonté et de justice[3]. »

V. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Analyse historique et philosophique des écrits composés, cette année, par Ovide.

Fastorum *liber II.* — **Februarius,** *Février.*

Nous avons déjà dit que, primitivement, le mois de février était le dernier de l'année romaine, et que ce furent les Décemvirs qui, en 303 de Rome, le placèrent le 2e de l'année. Son nom signifie *expiation, purification.* Les Romains tenaient ce

[1] Dion, *Hist. Rom.*, l. LVI, c. 16; traduct. franç., t. VII., p. 47.
[2] Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. II, c. 11,
[3] *Ant. judaïq.*, l. XVII, c. 15,

nom des Sabins, chez lesquels, dit Varron, « *februum*, signifie » *purification*, et nous avons retenu ce mot dans nos rites sa- » crés [1]. » Rien de lugubre comme ce mois, et toutes les fêtes qui s'y célébraient, comme nous allons le voir. Il y avait 19 jours sur 28 qui étaient néfastes ou consacrés à des fêtes expiatoires, et ce nom sinistre de *februa* resta attaché à presque tous les objets du culte.

« Nos ancêtres, dit Ovide, appelèrent *februa* toutes les ex- » piations. Maintenant encore, nous avons plusieurs preuves » de la signification de ce mot. Les pontifes demandent au roi » (des sacrifices) et au flamine, des laines qui, dans l'antique » langue, sont appelées *februa*. Les gâteaux pétris de far et de » sel, que le licteur porte pour purifier certaines maisons, sont » appelés *februa*. On appelle *februa* le rameau qui, détaché de » l'arbre pur (le pin), ceint les chastes fronts de nos prêtres. » J'ai vu moi-même une flamine demandant la *februa*, et pour » *februa*, on lui donne une branche de pin. En un mot, tout » ce que nous employons pour *purifier* nos âmes, s'appelait » *februa* chez nos aïeux aux longues chevelures [2]. »

Februa Romani dixere piamina patres,
Nunc quoque dant verbo plurima signa fidem.
Pontifices ab Rege petunt, etc. (*Fastes*, II, 19.)

On voit quelle immense popularité avait le mot d'*expiation* ou *purification*, et l'étude que nous avons faite prouve combien de fois le Sénat, les consuls, les généraux décrétaient des expiations. Les Romains tenaient ces pratiques des Sabins, et les Sabins, des Pélages. On se demande naturellement de quelle immense faute avaient conservé le souvenir ces peuples qui pratiquaient de telles purifications, et on ne saurait en trouver d'autre raisonnable, que la faute originelle qui avait tout vicié. De là, la terreur profonde que l'on trouve chez toutes les na-

[1] Februum Sabini purgamentum, et id in sacris nostris verbum (Varro, *de lingua latina*, l. VI, c. 9, n. 13, p. 77, édit. Mueller, Lipsiæ, 1833). — In eorum enim sacris, liba cum sint facta, incerni solent farris semina, ac dicere se ea *februare*, *id est pura facere*. (*De vita pop. Rom.*, l. I, dans Nonius.)

[2] Les anciens Romains, comme les Gaulois, ne coupaient pas leurs cheveux; ce n'est qu'en l'an 454, qu'ils commencent à se tondre, d'après Pline (VII, 39); mais les vieux Romains conservèrent l'ancien usage, Caton en particulier, qu'Horace appelle *intonsus Cato* (II *od.* XV, 11.)

tions païennes; c'est là toute une religion. Mais on n'en dit rien dans nos éducations classiques. Le nom de *février* ne dit plus rien. L'enseignement fondé sur la seule raison naturelle efface toutes les traditions. Cet enseignement n'a et ne peut donner qu'une religion naturelle, sans tradition, et, par conséquent, sans souvenirs. — C'est là que nous en sommes.

Ovide, oubliant l'origine que vient d'indiquer Varron, ne fait remonter ces pratiques qu'aux Grecs, et cite les principaux personnages fabuleux qui furent soumis aux purifications. Séparé ainsi de la tradition, il ne peut comprendre que l'eau puisse effacer ces fautes.

« Ah ! trop faciles, vous qui pensez que ces déplorables » crimes de l'assassinat puissent être effacés par l'eau des » fleuves. »

Ah ! nimium faciles, qui tristia crimina cædis,
Fluminea tolli posse putetis aqua (II, 45) !

Ovide a raison, si l'on sépare cette coutume générale de la tradition qni a toujours uni à la purification la confession de la faute et le repentir de l'avoir commise, rien de plus futile que cette coutume ; mais quand on sait que l'eau est le symbole le plus naturel de l'effacement d'une souillure, alors on comprend cet usage, qui, déjà pratiqué chez les Juifs et les Egyptiens, a été universel et est encore conservé avec une explication plus élevée par l'Eglise.

Arrivons à l'exposition des fêtes.

1er jour de février (*Calendæ februariæ*), jour néfaste.

Ovide nous apprend qu'en ce jour un temple nouveau avait été consacré à *Junon Sospita*; temple, dit-il, disparu depuis longtemps. — Elien nous donne sur ce temple un détail qu'il est bon de consigner ici.

« Dans un bois, près du temple, était une caverne en forme » de puits, retraite d'un Dragon. Des vierges sacrées entrent, » en des jours déterminés, dans ce bois, portant des gâteaux » dans leurs mains, et ayant les yeux bandés. Un esprit divin » les conduit directement à la caverne, et elles avancent peu à » peu, comme si elles voyaient. Si elles sont vierges, le dra- » gon reçoit les mets purs et convenables à l'animal ami de » Dieu ; si elles ne sont pas vierges, les mets restent sans être

» touchés, le Dragon reconnaissant et devinant la corruption. » Alors les fourmis emportent hors du bois les mets laissés » par les vierges corrompues, pour expier ce lieu. Puis les ha- » bitants recherchent ce qui s'est passé ; les jeunes filles qui » étaient entrées sont examinées, et celle qui est convaincue » d'avoir perdu sa pudeur, est punie par la loi portée à cet » effet. — C'est ainsi, ajoute Elien, que je démontre que les » Dragons ont le don de la divination [1]. »

Properce, contemporain d'Ovide, en parle ainsi :

« Les jeunes filles chargées de ces fonctions sacrées pâlissent » quand elles sentent que leurs mains tremblent au contact » de la bouche du Serpent. Celui-ci saisit les mets présentés par » la vierge ; les corbeilles tremblent dans les mains des jeunes » filles. Si elles ont été chastes, elles retournent dans les em- » brassements de leurs parents, et les agriculteurs crient : l'an- » née sera fertile. »

Si fuerint castæ, redeunt in colla parentum,
Clamantque agricolæ : fertilis annus erit (Prop. IV *Eleg.* VIII, 13).

Toute la science païenne antique ou moderne ne saurait expliquer les rapports, on peut dire universellement constatés du Serpent avec la femme [2]. La Bible seule nous en donne une explication.

S'il faut en croire une relation conservée par S. Prosper, cette visite au serpent de Lavinium serait devenue, vers la fin du Paganisme, un vrai sacrifice de vierges offertes au Serpent. Un moine très-connu, dit-il, du patricien Stilicon, descendit dans la caverne et brisa la machine, à l'aide de laquelle les prêtres païens faisaient croire que c'était le dragon qui les immolait [3].

Le même jour, les Romains allaient en procession et en grande pompe à la place auprès du Capitole, où l'on prétendait que Romulus avait établi un asile pour tous les criminels qui voudraient s'unir à lui [4].

[1] Elien, *de la nature des animaux*, XI, 16 ; dans l'édit. de Didot, p. 193.

[2] Voir les traditions recueillies sur ce fait dans les *Annales*, t. IV, p. 59 (1re série).

[3] Voir S. Prosper *De promissionibus*, pars III^a, c. 38, n. 43 ; *Patr. lat.*, t. 51, p. 855.

[4] Voir Tite-Live, *hist.*, l. I, c. 8, et Denys d'Halicar. *Antiq. rom.*, l. II, c. 6.

Festus cite aussi pour ce jour la célébration des *Lucaria*, pour conserver le souvenir que c'était dans un *lucus* que s'étaient cachés les Romains, après la bataille contre les Gaulois[1].

Le 2 février (IV *Nonas februarias*), néfaste.

Le 3 février (III *Nonas februarias*), néfaste; Sénat légitime. Souvenir du fabuleux Arion, qu'un dauphin, attiré par la douceur de ses chants, reçut sur son dos et porta dans sa patrie.

Le 4 février (*Pridie nonas februarias*), néfaste. Jeux gothiques, pendant 6 jours, pour rappeller la victoire remportée sur les Goths (Cal. de *Constant.*).

Le 5 février (*Nonæ februariæ*). Fête pour rappeler le souvenir du jour où l'on donna à Auguste le titre de *Père de la Patrie*. Et, à ce propos, Ovide prostitue de nouveau à Auguste le nom de Dieu : « Ce nom t'a été donné en ce jour, mais depuis » longtemps, tu étais le Père de l'univers. Tu as sur la terre » le nom que Jupiter a dans les cieux ; tu es le Père des hom- » mes, et Jupiter est le père des dieux. »

..... Jam pridem tu Pater orbis eras.
Hoc tu per terras, quod in æthere Jupiter alto,
Nomen habes, hominum tu pater, ille Deûm (II, 130).

Puis éloge obséquieux de l'exilé en faveur d'Auguste, qu'il met fort au-dessus de Romulus, à qui il dit en finissant : « Ton » père te fit Dieu, et Auguste a fait son père Dieu. »

Cœlestem fecit te pater ; ille patrem (II, 144).

Le 6 février (VIII *idus febru.*), néfaste.

Le 7 février (VII *idus febru.*), néfaste.

Le 8 février (VI *idus febru.*), néfaste. — A propos du lever de l'Ourse, Ovide raconte de nouveau la fable de Callisto, trompée par Jupiter, que Diane chasse de sa présence, et qui est métamorphosée en ourse.

Le 9 février (V *idus febru.*), néfaste.

Le 10 février (IV *idus febru.*), néfaste.

Le 11 février (III *idus febru.*); néfaste ; jeux *Genialici* (Cal. de *Constant.*).

Le 12 février (*Pridie idus febru.*), néfaste.

[1] Festus au mot *Lucaria*.

Le 13 février (*idus februarii*). — Sacrifice à la déesse *Faune*, à la pointe de l'île du Tibre. — Jour néfaste et noir en souvenir de la mort des 306 *Fabiens* qui, en 276 de Rome (477 av. J.-C,), périrent tous en défendant Rome contre les Veïens, Ce fait était célèbre à Rome. La porte Carmentale par laquelle ils étaient sortis, prit le nom de *Scelerata*. « Qui que » vous soyez, craignez d'y passer ; elle est de mauvais au- » gure. »

Ire per hanc noli, quisquis es, omen habet (II, 202).

Ils y périrent tous, à l'exception d'un seul, enfant encore, qui perpétua leur race, et donna naissance à ce grand Fabius qui vainquit Annibal.

C'est là un fait héroïque, dont on meuble encore notre mémoire dans les classes. Eh bien, il est très-douteux, et probablement légendaire ; Tite-Live [1], Aulugelle [2] le relatent, mais Denys d'Halicarnasse le raconte d'une manière différente [3]. Festus dit que les Fabiens avaient avec eux 5,000 hommes [4]; Denys leur en donne 4,000. Valère Maxime, contemporain de Tite-Live et de Denys, et Plutarque, dans son *Recueil des beaux faits des Romains*, n'en disent mot. Comment croire, en effet, que ,sur les 306 Fabiens, un seul eut des enfants, ou laissé sa femme enceinte? Les Romains ajoutaient à cette légende, que le premier Fabius, compagnon de Remus, était né d'Hercule et d'une nymphe [5]. — On n'était pas même certain du jour ; car Tite-Live place ce combat au XV des calendes sextiles ou 18 juillet [6]. — Jeux (Cal. de *Constant.*).

Le 14 février (XVI *Calend. Martias*), néfaste.

A propos des constellations du serpent, du corbeau et de la coupe qui paraissent cette nuit, Ovide raconte une fable sur le corbeau, que l'on sait être un des grands prophètes des Romains. Les augures comptaient jusqu'à 64 inflexions à son vol, et ces inflexions ont souvent décidé du sort de ce peuple,

[1] Tite-Live, II, 48-50.
[2] Aul. Gel. *Noctes atti.* XVII, 21.
[3] Denys, *Ant. Rom.*, IX, 15-22.
[4] Festus au mot *Fabii*.
[5] Putarque, *Vie de Fabius Maxi.*, c. I, n. 1.
[6] Tite-Live, VI, 1.

éminemment superstitieux[1].

Le 15 février (XV *Calend. Martias*) ; néfaste au matin.

Fête des *Lupercales* et de *Faune* aux deux cornes, pendant laquelle les prêtres luperques couraient nus les rues de Rome, armés de lanieres de cuir dont ils frappaient les femmes qui, elles-mêmes, allaient au devant de leurs coups, une des fêtes les plus immondes et les plus inexplicables de Rome.

Ecoutons l'explication d'Ovide ; d'abord voici les traditions :

C'est en Arcadie qu'il place l'origine du culte de Pan. — Evandre l'introduit en Italie. Ces cultes et ces cérémonies viennent des Pelages :

Inde Deum colimus, devectaque sacra Pelasgis (II, 281).

Ceci nous démontre déjà une origine orientale. Voyons les cérémonies :

Après l'immolation de 2 chèvres blanches, deux jeunes gens de naissance distinguée se présentaient ; on leur teignait le front de sang tiré avec un couteau ; puis on l'essuyait avec de la laine trempée dans du lait. Ces flocons de laine avaient été donnés par le flamine Dial et le roi des sacrifices. On coupait ensuite en longues bandes la peau des victimes, et les Fabiens, ministres de cette expiation, couraient par la ville nus, armés de ces courroies, et, « ils couraient nus, dit Ovide, » parce que Pan se plaît à courir ainsi sur le haut des mon- » tagnes (II, 287.) »

Il en donne une autre origine :

« Au commencement, les hommes sauvages vivaient en » plein air, tout nus. Maintenant les Luperques nus sont les » monuments de ce vieil usage, et nous rappellent les richesses » antiques. »

Nunc quoque detecti referunt monumenta vetusti
Moris, et antiquas testificantur opes (II, 301).

Ces sauvages nous paraissent un peu dénudés de richesses.

Ovide donne pour 3e raison une aventure graveleuse du dieu Faune, qui voulant surprendre Olympe, femme d'Hercule,

[1] Voir Aldrovandus, *sur les auspices et les augures des corbeaux*, dans *Ornithologia*, t. I, p. 709, in-fol.

fut fort attrapé de mettre la main sur Hercule lui-même, qui avait changé d'habits avec sa femme.

« Le dieu trompé par l'habillement n'aime pas les habits » qui trompent ainsi les yeux, et il n'appelle que des hommes » nus à ses cérémonies sacrées. »

Veste Deus lusus, fallentes lumina vestes,
Non amat, et nudos ad sua sacra vocat (II, 357).

Quel abus des mots, *deus*, *sacra*, et de quelles inepties obscènes les Romains sanctifiaient le souvenir ?

Il y a cependant quelques remarques à faire sur le récit » d'Ovide : Hercule et Omphale, dit-il, étaient couchés dans » des lits séparés, parce qu'ils se préparaient quand le jour se » lèverait, à faire à l'inventeur de la vigne des sacrifices » pieux, qu'ils devaient offrir avec pureté. »

Causa ; Repertori vitis pia sacra parabant,
Quæ facerent pure, cum foret orta dies (II, 329).

Cette pureté du corps requise pour le service direct de la Divinité était une des prescriptions de l'ancienne loi [1] ; aussi elle était observée dans presque toute l'antiquité.

Demosthène nous a conservé la formule du *serment* de la prêtresse de Bacchus.

« Je suis sainte et sans tache, exempte de toute pollution et » de toute communication avec un homme ; je célèbre les cho- » ses divines et les Io-bacchiens à Dionysus, au temps accou- » tumé et selon le rit de mon pays. »

Ορκος γεραρῶν.—Αγιστεύω καὶ εἰμὶ καθαρὰ καὶ ἁγνὴ ἀπὸ τῶν ἄλλων τῶν οὐ καθαρευόντων, καὶ ἀπ' ἀνδρὸς συνουσίας, καὶ τὰ θεόγνια, καὶ Ἰοβάκχεῖα γεραίρω τῷ Διονύσῳ, κατὰ τὰ πάτρια καὶ ἐν τοῖς καθήκουσι χρόνοις [2].

Et ailleurs :

« Je pense que celui qui veut entrer dans les temples, toucher » les bassins et les corbeilles sacrées, et présider aux séries des » choses divines doit être chaste pendant quelques jours. »

'Εγὼ μὲν γὰρ οἶμαι δεῖν τὸν εἰς ἱερὰ εἰσιόντα, καὶ χερνίβων καὶ κανῶν ἁψόμενον, καὶ τῆς πρὸς τοὺς Θεοὺς ἐπιμελείας προστάτην ἐσόμενον, προειρημένων ἡμέρων ἀριθμὸν ἁγνεύειν (*Disc.* III *contre Androtion* ; *ibid.*, p. 428).

[1] *Exode*, XIX, 15.

[2] Démosthène, IX *discours pour Néère*, dans *Œuvres*, t. III, p. 528, in-fol., Basle, 1572).

Tibulle[1] et Properce[2] constatent la même retenue.

A Epidaure sur le temple d'Esculape on lisait :

« Que ceux qui entrent ici soient chastes[3]. »

Hérodote[4] et Chérémon[5] nous apprennent que les Egyptiens s'abstenaient de tout commerce charnel avant d'offrir les sacrifices.

C'est un des préceptes de Pythagore[6].

Alexandre Sévère sacrifiait tous les jours dans la chapelle de ses Dieux domestiques, s'il n'en était empêché par quelque impureté[7].

On voit donc que lorsque l'Eglise catholique prescrit la pureté a ses prêtres, et à ses religieux et religieuses, et défend les noces pendant l'avent et le carême, elle ne fait que conserver une loi humaine remontant à la loi divine donnée à l'homme dès les commencements.

Une quatrième raison de la nudité des prêtres serait, d'après Ovide, pour rappeler le souvenir de certaines courses que Romulus et Remus faisaient tout nus, à travers les champs et les bois, après avoir offert un sacrifice à Faune. — Sacrifice et courses légendaires. — Toujours le vide et l'inconnu dans la religion païenne.

Quant aux coups de lanières que les jeunes romaines allaient demander aux Luperques, voici l'explication fabuleuse qu'en donne Ovide :

« Du temps de Romulus, les épouses devenaient rarement » mères ; elles s'adressent à la grande Junon dans un bois qui » lui était consacré ; tout à coup la cime de la forêt s'agite avec » un bruit épouvantable, et la Déesse fait entendre cet oracle :

[1] Tibulle, I *Eleg.*, I, 13.

[2] Properce, II *Eleg.*, XXXIII, 5.

[3] « Il faut qu'il soit chaste, celui qui entre dans le temple saint; la chasteté » consiste à penser des choses saintes. »

Ἁγνὸν χρὴ νηοῖο θυώδεος ἐντὸς ἰόντα
Ἔμμεναι, ἁγνείη δ'ἐστὶ, φρονεῖν ὅσια (dans Clém. d'Al. *Strom.*, V, 1 ; dans *Patr. grecque*, t. IX, p. 28).

[4] Hérod., II, c. 37.

[5] Chérémon dans Porphyre, *de l'abstin*, IV, 6 (*Frag. phil. græc.*, t. III, p. 497.)

[6] Dans Diog. Laer., l. VIII, p. 222 ; in-fol., Londres, 1664.

[7] Lampride, *vie d'Alex. Severe*, ch. 19.

» *qu'un bouc féconde les femmes du Latium*. On fut consterné » de la réponse. Mais un augure, venu d'Etrurie, immole un » bouc et ordonne aux femmes de se laisser frapper avec les » lanières faites de sa peau [1]. » Et voilà comment elles devinrent mères, et pourquoi, au siècle d'Auguste, elles continuent de se faire frapper à coups de lanières par des hommes nus !

Il faut noter que les Romains qui célébraient ces orgies appartenaient aux premières familles, et formaient trois colléges de prêtres, les Fabiens et les Quintiliens, très-anciens, auxquels Auguste joignit les Juliens, en souvenir de son oncle.

Le 16 février (XIV *Calend. Mart.*). Jour mixte.

Le 17 février (XIII *Calend. Mart.*). — Néfaste au matin. — Les Quirinales.

Fête de Quirinus. — C'est le nom donné à Romulus, déifié soit, dit Ovide, parcequ'il porta dans ces lieux la haste que les Sabins appellent *Quiris*, soit parce que les *Quirites* lui donnèrent leur nom, soit enfin parce qu'il réunit les peuples de *Cures* aux Romains, — Légende de Mars enlevant son fils dans les cieux. — Légende de Proculus, à qui Romulus apparaît, et à qui il donne mission d'aller consoler les Romains, et de leur ordonner de lui élever des temples comme à un Dieu.

Mais le même jour était célébrée la fête des *Fornacales*, dite aussi fête des *Fous*. Les premiers Romains n'ayant pas l'usage des meules, faisaient d'abord torrifier les grains dans un four, *fornax*. De ce *fornax* ils firent une Déesse qui aurait appris à cuire le pain dans les fours; cette fête était de plus appelée fête des *Fous*, en ce que quelques-uns laissaient brûler leurs grains, ou bien parce que ceux qui ne savaient pas à quelle curie ils appartenaient venaient ce jour-là sacrifier à Quirinus.

Le 18 février (XII *Calend. Mart.*), jour faste et comices.

Fêtes des *Ferales* ou du culte des morts; ces fêtes duraient 12 jours, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois; elles étaient appelées *Ferales*, parce que les Romains portaient (*ferebant*) des présents sur les tombeaux de leurs parents.

« Il faut honorer les tombeaux; apaisez les âmes de vos

[1] *Fastes*, II, 430-450.

» pères, portez sur leurs foyers éteints de légères offrandes. »

> Est honor et tumulis ; animas placate paternas;
> Parvaque in exstinctas munera ferte pyras (II, 533).

Les Romains plaçaient sur une tuile quelques fleurs, dans un vase grossier des fruits, quelques grains de sel, du pain trempé dans du vin, des violettes, des lentilles, puis des prières en paroles consacrées. C'est Enée, d'après Ovide, qui aurait apporté cet usage de l'Orient; Macrobe en attribue l'établissement à Numa [1]; Diodore l'attribue à un ancien roi *Pluton*, qui pour cela avait été appelé Dieu des enfers [2].

Les prières et les offrandes aux morts sont de toute antiquité. L'Ecriture les mentionne; *Jérémie* parle du festin de deuil [3]; Baruch, des repas offerts aux morts [4] : « Mettez votre pain et » votre vin sur le tombeau du Juste, dit Tobie [5]. »

Le Sage dit « qu'il vaut mieux aller au repas qui se fait » après les obsèques, qu'à celui qui se fait à la naissance [6]. »

On connaît le culte et les offrandes que les Chinois rendent aux morts; et celui, égal ou plus grand encore, que leur rendaient les Egyptiens; c'est de ce culte que proviennent les apothéoses des empereurs chez les Assyriens, les Perses, et, à cette époque même, celle des Empereurs romains, divinisés vivants et morts. C'étaient des excès d'orgueil d'une part, et de bassesse de l'autre.

Quand donc l'Eglise catholique fête les morts, elle ne fait que conserver une croyance universelle; mais seule elle l'a conservée intègre et raisonnable. Chez elle, l'apothéose des morts n'est plus que le souvenir honorable de leur vie, et leur culte se réduit à des prières.

Il faut noter en dernier lieu que, pendant ces fêtes des morts, il était défendu de se marier. — Les dieux devaient se cacher au fond de leurs sanctuaires; les foyers sacrés rester sans feu. « Car alors les âmes légères et les corps défunts errent autour

[1] Macrobe, *Satur.* I, 13.
[2] Diodore, *Bibl. hist.*, l. v, c. 69.
[3] Jérémie, XVI, 7.
[4] Baruch, VI, 26.
[5] Tobie, IV, 18.
[6] *Proverbes*, XXXI, 6; *Eccles*. VII, 3.

» de leurs sépulcres, et leur ombre se repaît des mets qu'on » lui a offerts. »

Nunc animæ tenues, et corpora functa sepulchris
Errant; nunc posito pascitur umbra cibo (II, 565).

Pendant ces jours des *Feralia*, on sacrifiait à la déesse *Muta* ou *Tacita*, sur laquelle Ovide raconte un trait de la religion romaine, d'une telle puérilité, qu'on a de la peine à en croire son témoignage.

« Voilà qu'une vieille, chargée d'années, au milieu de » jeunes filles, célèbre les rites en l'honneur de *Tacita*, tout en » ayant de la peine à se *taire* elle-même. Avec 3 doigts, elle » place 3 grains d'encens sous le seuil, par où une petite sou- » ris s'est fait une voie secrète. »

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit Tacitæ; vix tamen ipsa tacet:
Et digitis tria tura tribus sub limine ponit,
Qua brevis occultum mus sibi fecit iter (II, 571),

» Elle attache ensuite des fils enchantés avec du plomb noir, » et roule dans sa bouche sept fèves noires, puis elle fait rôtir » au feu une tête de *Mœna* (petit poisson), bien cousue, qu'elle » a enduite de poix, et traversée d'une broche d'airain. »

Tum cantata ligat cum fusco licia rhombo,
Et septem nigras versat in ore fabas:
Quodque pice adstrinxit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mænæ torret in igne caput (II, 575).

» Elle verse aussi du vin, et ce qui en reste, elle le boit, » elle et ses compagnes, mais beaucoup plus elle-même. »

Vina quoque instillat. Vini quodcunque relictum est,
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa, bibit (II, 579).

» Nous avons enchaîné les langues hostiles et les bouches » ennemies, dit-elle en s'en allant, et la vieille sort tout à fait » ivre. »

Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus (II, 581).

Ovide répond à ceux qui lui demandent quelle est cette déesse *Tacita* ou *Muta* du silence, et il raconte que la nymphe Juturne se cachait pour échapper à Jupiter. Celui-ci demanda aux nymphes, en termes d'une inconcevable effronterie

..... Nam quæ mea magna voluptas,
Utilitas vestræ magna sororis erit (II, 593),

de ne plus l'aider à se cacher. Toutes promettent, mais une

d'elles, nommée *Lalaria* ou *Lara*, avertit Juturne, et de plus Junon ; Jupiter lui fait arracher la langue, et ordonne à Mercure de la conduire aux enfers. Celui-ci la viole dans le chemin, et elle met au monde deux jumeaux, qui deviennent « les dieux *Lares*, qui veillent toujours à la garde de notre » ville. »

Et vigilant nostra semper in urbe Lares (II, 616).

On se demande s'il est vrai que le peuple romain fût abruti au point de croire à ces absurdités.

Le 19 février (XI *Calend. Mart.*), jour comitial.

Fête des Charisties. Tous les parents se réunissaient en ce jour, mais on éloignait ceux qui, par quelques crimes ou par quelques défauts de caractère, eussent troublé cette fête de famille.

Le 20 février (X *Calend. Mart.*), jour comitial.

Fête des Terminales ou *du dieu Terme*. Les propriétaires dont il partageait les champs, venaient lui offrir les prémices des fruits et des rayons de miel, et une libation de vin ; c'était le rite antique établi par Numa[1], qui proscrivit les sacrifices sanglants ; dans la suite on lui sacrifiait un agneau ou une truie, et l'on récitait une prière très-longue, d'après Ovide (II, 659).

Le 21 février (IX *Calend. Mart.*), jour faste. Les *Ferales*, d'après le cal. d'Auguste.

Le 22 février (VIII *Calend. Mart.*), jour comitial.

Le 23 février (VII *Calend. Mart.*), néfaste au matin. Fête des Terminales, d'après le cal. d'Auguste.

Le 24 février (VI *Calend. Mart.*), jour néfaste. — Le *regifugium*.

Fête en souvenir de la *fuite du roi* Tarquin, et à ce sujet Ovide raconte la violence faite à Lucrèce et l'exil des Tarquins.

Le 25 février (V *Calend. Mart.*), comices.

Le 26 février (IV *Calend. Mart.*), jour mixte. — Jour égyptiaque, et lotion de la mère des Dieux (sous Constantin).

Le 27 février (III *Calend. Mart.*), jour néfaste au matin.

Fête des *Equiries*, consistant en de grandes courses de chevaux (*equi*), instituées, dit Ovide, par Romulus, en l'honneur

[1] D'après Denys d'Hali., l. II, c. 21, n. 2.

de Mars. — Jour natal de Constantin (cal. sous Constant).

Le 28 février (*Pridie Calend. Mart.*), comices.

Fête des jeux *Tauriliens* ou des *Taureaux*, dites aussi *Boalia* et *Bapetii*; fêtes établies par Tarquin, en l'honneur des Dieux infernaux, pour faire cesser une maladie qui faisait périr les femmes enceintes pour avoir mangé de la chair de taureau [1]. Mais Varron en donne une autre origine un peu trop puérile[2].

Comparaison avec les Fêtes chrétiennes de février.

1er *Février*. — Souvenir de S. Ignace, évêque d'Antioche.

Nous sommes en l'an 107, un siècle à peine, depuis que Celui qui, en ce moment, n'a que 8 ans, a été crucifié comme un vil criminel. Alors régnait sur tout l'univers, Trajan, un des bons empereurs de Rome, grand prêtre, conservateur des vieilles inepties de la religion païenne, Dieu lui-même, et recevant tous les honneurs divins. Il a déjà entendu parler des chrétiens, et Pline le jeune, dans une lettre célèbre, lui a appris qu'ils n'étaient coupables d'aucun crime. Le bon empereur lui a répondu : « Il ne faut pas les rechercher; s'ils sont » dénoncés et convaincus ; il faut les punir [3]. » Il arrive à Antioche, le 7 janvier 107, et là, apprend qu'il y a un grand nombre de chrétiens ; il ordonne de faire venir devant lui leur chef, Ignace, petit vieillard, qui avait succédé à S. Pierre dans l'épiscopat de cette ville.

Or, voici ce que l'Eglise, qui seule conserve la véritable histoire de l'humanité, nous rappelle pour constater le vrai progrès des esprits. — Ecoutons ce mémorable dialogue :

Le divin Empereur : « Qui es-tu, *Caco-daimon* (mauvais » daimon), qui t'efforces de transgresser nos ordres, et le » persuades aux autres, pour les faire périr misérablement? » —*Ignace à l'Empereur-Dieu* : « Personne n'appelle Théophore » (*portant Dieu*) mauvais Daimon, car ces Daimons se sont » éloignés des serviteurs de Dieu ; que si tu m'appelles *mau-*

[1] Festus au mot *Tauriludi*.

[2] Varro, *ibid.*

[3] Voir Pline, *Epist.*, l. x, n. 97, et la réponse de Trajan : Conquirendi non sunt ; si deferantur et arguantur, puniendi sunt (*ib.* n. 98), et dans *Pat. grecque*, t. v, p. 993.

» vais contre les Daimons, parce que je suis leur ennemi, j'y » consens. Car, comme j'ai le Christ, Roi du Ciel, je détruis » leurs embûches. — *Trajan* : qui est le *porte-Dieu*? — *Ignace*: » celui qui a le Christ dans son esprit. — *Trajan* : ainsi nous » ne te paraissons pas avoir dans nos esprits les Dieux, dont » nous nous servons contre nos ennemis? — *Ignace*: tu te » trompes en appelant dieux les Daimons des nations; car il » n'y a qu'un *Dieu*, qui a créé le ciel, la terre, la mer, et tout » ce qu'ils contiennent, et qu'un seul Christ, *Jésus*, fils unique » de Dieu, dont je désire posséder la royauté. — *Trajan* : tu » parles du Crucifié sous Ponce-Pilate ? — *Ignace* : oui, celui » qui a crucifié ma désobéissance avec celui qui en est l'au- » teur, et qui renverse l'erreur et la méchanceté des Daimons » sous les pieds de ceux qui le portent dans leur cœur ? — » — *Trajan*: tu portes donc le Crucifié dans ton cœur ? — » *Ignace* : oui, car il est écrit : j'habiterai et me promènerai » au milieu d'eux. »

Le bon empereur prononça cette sentence :

« Nous ordonnons qu'Ignace, disant qu'il porte en lui le » Crucifié, soit enchaîné par des soldats, et conduit à la grande » Rome, pour être la pâture des bêtes pour le plaisir du » peuple [1]. »

Tels furent les ordres de l'empereur. Mais déjà tous ses Dieux étaient sous les pieds des fidèles du Christ. En effet, durant le voyage d'Ignace à Rome, dans toutes les villes où il touche ou qui apprennent son passage, Séleucie, Smyrne, Troade, Philadelphie, Neapolis, Philippes , Ephèse, Magnesie, Tralles lui députent les principaux de leurs habitants, lui offrant des rafraîchissements et des larmes; enfin il arrive à Rome, où déjà il y avait tant de chrétiens que, craignant qu'ils n'obtinssent sa grâce dans le cirque, il leur avait écrit une admirable lettre, où il les conjurait de ne pas mettre obstacle à la palme de son martyre. On peut remarquer dans cette lettre les paroles suivantes qui sont d'un monde nouveau :

« Je crains que votre charité ne me nuise; il vous est facile de faire ce que vous voulez; mais il m'est difficile à moi d'atteindre Dieu, si vous cherchez à me sauver... Laissez-moi devenir la pâture des bêtes, c'est en passant par

[1] Voir *Actes* de son martyre dans *Pat. grecque*, t. v, p. 981.

elles que j'atteindrai Dieu. Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu sous leurs dents pour devenir le pain immaculé du Christ... C'est le pain de Dieu que je veux, ce pain céleste, ce pain de vie, ce pain *qui est la chair de Jésus-Christ*.... Ma boisson, c'est le *sang de Dieu*, ce sang qui est charité incorruptible et vie éternelle. »

Smyrne, le 9 des calendes de septembre (24 août 107) [1].

Arrivé à Rome, Ignace fut immédiatement jeté aux bêtes, qui le dévorèrent promptement.

Ceci se passait le 13 des calendes de janvier (20 déc. 107 — 859 de Rome), sous le combat de Licinius Sura III et de Sosius Senecio IV, ou, en réalité, après leur démission, sous Suranus II et Julius Servilius Ursus Servianus, la 10e année de l'empereur César Nerva Trajan, *Optimus, Augustus, Pius, Pontifex maximus*.

Voilà le changement qu'avait opéré en l'espace de 100 ans, le petit Enfant, âgé en ce moment de 8 ans ; voilà les réformes qu'il avait achevées dans les esprits et les cœurs, les progrès qu'il avait fait faire à la raison humaine ; voilà l'histoire réelle de l'humanité.

Mais quel est le professeur ou l'écrivain qui enseigne cela dans son école ou ses livres ? Nous sommes revenus à l'ignorance que chantait Ovide.

Le 2 février. — L'Eglise consigne, dans ses immortelles Annales, deux souvenirs. Le premier, c'est que Jésus, le fils de Dieu, le vrai libérateur de l'homme, voulut être présenté à Dieu dans son temple, pour prouver que toute créature, et surtout que tout homme lui appartient ; et pour preuve de cette sujétion, il donne un gage de rachat, deux colombes et deux passereaux. C'était la loi antique, non pas seulement inventée par Moïse, mais déjà connue et pratiquée par Abraham. L'univers entier l'a pratiquée, indignement interprétée par les sacrifices humains, et conservée dans les sacrifices d'animaux. — Dans l'Eglise, ce sacrifice n'est pas interrompu, il est élevé et glorifié, car elle dit :

« En éloignant les ombres des victimes charnelles, nous » t'apportons, Père Souverain, comme gage de notre servitude » suppliante, une hostie spirituelle qui, par un admirable et » ineffable mystère, est toujours immolée, et est toujours of-

[1] Voir sa *lettre aux Romains*, dans *Pat. grecq.*, t. v, p. 686.

» ferte la même ; étant en même temps et l'offrande des Ado-
» rateurs et la récompense du Rémunérateur, par le même Jé-
» sus-Christ[1]. »

Et c'est ainsi que sont continués les jours anciens, et que l'humanité est une. Mais qui parle de cela dans les classes? Ce n'est pas de la Philosophie !

Le second souvenir, c'est celui de la Mère du Christ qui, quoique non atteinte par la loi, vient se purifier après son enfantement. C'est encore une loi antique, que nous venons de voir conservée dans les hommages rendus à la chasteté, et chantée par les poètes les plus lubriques de cette époque[2].

Dans cette fête, il y a une pratique particulière, celle de bénir et de faire des processions avec des Cierges. C'est encore une pratique antique. Mais elle n'est pas vide de sens, comme la fête des lanternes des Chinois.

« Seigneur Jésus-Christ, dit l'Eglise, accordez-nous que, en
» souvenir de ces lumières qui chassent les ténèbres, aussi nos
» cœurs, éclairés par la lumière du S. Esprit, évitent l'aveu-
» glement de tous les vices, afin que l'œil de notre esprit étant
» purifié, nous puissions voir ce qui vous est agréable et utile
» à notre salut ; de manière qu'après les ténébreuses difficultés
» de ce siècle, nous méritions d'arriver à la lumière qui ne
» s'éteint jamais[3]. »

Le *même jour*, souvenir de *Corneille*, le capitaine de la cohorte italique, qui fut le premier des Gentils, entré dans l'Eglise, et baptisé par S. Pierre, qu'il emmena avec lui à Rome et peut-être en Angleterre[4].

Le 3 *février*.—Souvenir de S. Celerin, lecteur de l'église de Carthage, au 3e siècle.

Le 4 février. —Souvenir de Phyléas, évêque de Thmuis en Egypte, et martyr au 4e siècle; de S. Isidore, évêque de Peluse, dont les écrits continuent l'histoire et la littérature du 5e siècle; et du B. Raban Maur, archevêque de Mayence, au 9e siècle.

[1] *Secrète* de la messe du jour.

[2] Voir ci-dessus, p. 131.

[3] 2e *oraison* de la bénédiction des cierges.

[4] Voyez *Actes des Apôtres*, c. x, 11, et les importantes conjectures de Bianchini dans Anastase; *Patr. lat*, t. 127, p. 1027.

Le 5 *février*. — Souvenir de Ste Agathe.

Nous sommes au 3e siècle, l'empereur Dèce publie l'édit de persécution. Il y avait à Catane, une jeune fille, d'une famille noble. Le gouverneur Quintien la presse de sacrifier aux dieux de l'empire. — « Je fais si peu de cas de tes dieux, répond » Agathe, que je croirais te faire injure en disant que tu res- » sembles à Jupiter, et déshonorer ta femme en la croyant » semblable à Vénus. » — Quintien la fait souffleter, puis ordonne de lui couper les mamelles, et elle meurt de ces tourments. Mais on voit que les Dieux et les Empereurs sont vaincus même par les jeunes filles.

Le 6 *février*. — Souvenir de S. Amand, qui porte la civilisation à Mastrict, au 7e siècle.

Le 7 *février*. — Souvenir de S. Romuald, fondateur de l'Ordre des Camaldules, au 10e siècle.

Le 8 *février*. — Souvenir de S. Jean de Matha, fondateur de l'Ordre de la rédemption des esclaves, au 12e siècle.

Le 9 *février*.—Souvenir de Ste Apollonie, martyre à Alexandrie, au 3e siècle.

Le 11 *février*. — Souvenir de S. Saturnin et de ses compagnons, martyrs en Afrique, au 4e siècle.

Le 18 *février*. — Souvenir de S. Léon, martyr, à Patare, en Lycie. « Dis seulement : les Dieux sont grands, lui dit le Juge, » et je te délivre. » — « Oui, ce sont de grandes idoles, répond » Léon, et fort propres à faire périr ces âmes qui croyent autre » chose. » — Alors le Juge menace de le tourmenter : « Je te » trouve bien timide, répond Léon ; tu menaces continuelle- » lement, et tu n'exécutes rien. » — Il est traîné sur des pierres jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le 19 *février*. — Martyrs en Palestine sous les Sarrasins, au 6e siecle.

Le 20 *février*. — Souvenir de Sadoth, évêque de Séleucie, en Perse, et de 128 de ses compagnons, martyrs, au 4e siècle.

Le 22 *février*. — Souvenir de l'épiscopat de S. Pierre à Antioche, sous le nom de *chaire de S. Pierre*, au 1er siècle.

Le 22 *février*. — Souvenir de S. Papias, évêque à Hieraple, en Phrygie, disciple des apôtres, et dont les écrits sont un des plus anciens monuments chrétiens.

Le 23 *février*. — Souvenir de S. Serein, martyr à Sirmich, en Pannonie; au 4e siècle.

Le 24 *février*. — Souvenir de S. Ethelbert, roi de Kent, en Angleterre, au 6e siècle.

Que l'on compare maintenant, seulement sous le point de vue humanitaire ou de la civilisation, ces souvenirs et ce culte avec celui de Pan, de Cibèle, de Mars, de Vénus, que nous avons vu vivant chez les Romains.

A ces souvenirs ajoutons encore quelques traits. Nous avons parlé des *folies des Lupercales*; il faut avouer que le souvenir et le culte n'en ont jamais tout à fait disparu parmi les chrétiens; il en reste des traces incontestables dans les *folies du Carnaval*. Mais encore quelle différence avec les Lupercales? Aucun des chrétiens ne croit honorer Dieu dans ces folies, et aucun n'oserait y paraître nu. Le masque dont ces hommes couvrent leur visage est encore un hommage rendu au Christianisme.

Nous avons vu de quelle sorte étaient les *februa*, ou purifications païennes du mois de février, l'Eglise a aussi ses purifications pendant ce mois. Mais quelle différence? D'abord, elle a la *cérémonie des Cendres*; elle y appelle ses enfants pour les faire souvenir de la tradition primitive, qui apprend que l'homme a été formé de la terre; nous avons vu que les auteurs païens, et Ovide en particulier, en avaient conservé le souvenir [1]. Aussi l'Eglise appelle les hommes, leur met de la cendre sur le front en leur disant :

« Souviens-toi, homme, que tu es poussière, et que tu re-
» tourneras en poussière [2]. »

Et à ce propos, elle donne la vraie origine du mal sur la terre par la prévarication d'Adam, rappelle la pénitence des Ninivites, l'humble confession du Publicain; et, empruntant les paroles antiques de David, elle dit :

« Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon l'amour que vous
» portez à votre peuple; venez à nous pour nous sauver [3]. »

Puis l'Eglise ouvre la 40e du Carême, en continuant en ce

[1] Voir les textes dans *Annales*, t. I, p. 236 (6e série).

[2] Voir le *Missel* au *jour des Cendres*.

[3] *Psaume*, CV, 4; office du *mercredi* des Cendres.

siècle de dire les paroles d'un prophète qui, dans la même intention que l'Eglise, s'écriait, il y a près de 3000 ans :

« Faites retentir la trompette en Sion ; ordonnez un jeûne » saint ; publiez une assemblée solennelle ; faites venir tout le » peuple ; avertissez-le qu'il se purifie ; assemblez les vieil» lards ; amenez même les enfants et ceux qui sont encore à » la mamelle ; que l'époux sorte de sa couche, et l'épouse de » son lit nuptial ; que les prêtres et les ministres du Seigneur, » prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes et » s'écrient : Pardonnez, Seigneur ; pardonnez à votre peuple, » et ne laissez pas tomber votre héritage dans l'opprobre, en » l'exposant aux insultes des nations ; souffrirez-vous que l'é» tranger dise de nous : où est leur Dieu[1] ? »

Voilà des paroles dignes des hommes, et nous osons dire dignes de Dieu. Or, c'est de l'histoire, c'est l'histoire de l'humanité que l'Eglise rappelle et continue. Qu'on compare cette purification avec celle des Galles, des Lupercales, de la grande mère des Dieux. Mais, grâce à nos maîtres, nous sommes tous Philosophes, et il n'y a pas trace de cela dans nos *livres de sagesse et de philosophie.*

C'est comme au temps d'Ovide ! !

A. BONNETTY.

[1] Joel, chap. II.

Études bibliques.

LA TRIBU DES RÉCHABITES RETROUVÉE.

Nouveaux renseignements.

Pour bien établir la question, nous devons d'abord résumer ce que nous avons dit dans une notice précédente [1].

Les Réchabites forment une tribu descendant de Jéthro, beau-père du grand législateur des Hébreux. Cette famille Madianite se fixa avec eux dans la Terre-Promise. Elle a pris son nom de Réchab, père de Jonadab un de ses chefs qui, sous le règne de Jéhu, roi d'Israël (884 avant Jésus-Christ), lui ordonna de continuer perpétuellement à mener un genre de vie nomade, comme en Arabie. Quand Nabuchodonosor vint mettre le siége devant Jérusalem (605 avant Jésus-Christ), sous le règne de Joakim, roi de Juda, les Réchabites cherchèrent un refuge dans cette capitale. Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans Jérémie.

Le prophète, après les avoir introduits dans une des chambres du temple, avec plusieurs personnages Juifs, par ordre du Seigneur, fit placer devant eux des coupes pleines de vin, puis il dit aux Réchabites : Buvez du vin.

« Ils répondirent : Nous ne boirons pas de vin, parce que Jonadab fils de Réchab, notre père, nous a fait ce commandement : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants ; et vous ne bâtirez point de maisons, vous ne semerez aucune semence, vous ne planterez point de vignes, et vous n'en aurez point ; mais vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre dans laquelle vous êtes étrangers. Nous avons donc obéi à la voix de Jonadab, fils de Réchab, notre père, dans toutes les choses qu'il nous a commandées... »

Alors Jérémie reproche aux Juifs d'avoir désobéi aux ordres du Seigneur, tandis que les enfants de Jonadab ont été si fidè-

[1] *La tribu des Réchabites et celle des Ismaélites retrouvées en Arabie*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne de Janvier* 1870, t. I, p. 62 (6e série).

les aux préceptes de leur père ; il leur annonce que Dieu, pour les punir, fera tomber sur eux tous les maux qu'il avait prédits, mais il s'adresse à la maison des Réchabites en ces termes :

« Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au commandement de Jonadab, votre père,... jamais il ne manquera d'y avoir quelqu'un de la race de Jonadab, fils de Réchab, qui se tienne en ma présence tous les jours [1]. »

Cette promesse solennelle de Jérémie, on pensait qu'elle voulait dire que les descendants de Réchab serviraient toujours Jéhovah dans le temple de Jérusalem. Or le temple étant détruit, la promesse du Seigneur n'avait plus lieu d'être exécutée. Cette interprétation, jointe au manque de renseignements sur les Réchabites, portait à croire jusqu'à présent que cette tribu était éteinte. Mon opinion est qu'il faut entendre les paroles du prophète dans le sens littéral, dans le sens le plus large, c'est-à-dire que Dieu promettait à la race de Jonadab qu'elle subsisterait toujours ; et l'exactitude de cette nouvelle interprétation je l'ai prouvée par l'existence actuelle des Réchabites.

En effet, un intrépide investigateur de la Terre-Sainte, M. Pierotti, a eu l'heureuse chance de retrouver les Réchabites, le 30 novembre 1860. Ils étaient alors campés près d'Aimèh, village arabe situé à 9 lieues au sud-est de la mer Morte. M. Pierotti s'est entretenu pendant une journée avec Jacoub, le chef du camp, et avec quatre de leurs anciens, et il a consigné cette conversation dans une brochure pleine d'intérêt [2].

On y voit que ces Arabes lui ont déclaré être les descendants de Jonadab, fils de Réchab, et vivre selon ses institutions marquées dans Jérémie. Leur langue est l'hébreu, quoiqu'ils parlent habituellement l'arabe, comme tous les Bédouins. Ils ont le *Pentateuque*, et prient avec les *Psaumes* de David. Ils sont circoncis. Le jour du Sabbat, ils se réunissent pour

[1] *Jérémie*, XXXV, 18.

[2] *Les Réchabites retrouvés par le Dr Pierotti*, *Lausanne*, 1868, *chez Howard et Delisle* ; j'en ai donné un extrait dans les *Annales de Phil. Chrét.* de Janvier 1870.

l'exercice du culte; ils ont des jeûnes, des sacrifices, et célèbrent la Pâque. Les personnages bibliques, tels que David, Salomon, Elie, Elisée, Samuel, Jéhu, Isaïe, Jérémie, ne leur sont pas inconnus. M. Pierotti a causé avec un de leurs Rabbins, et il a constaté qu'ils suivent la religion des prosélytes Juifs et qu'ils observent même les lois civiles de Moïse. De ces données, j'ai conclu que les Réchabites dont parle Jérémie subsistent encore, et que, par conséquent, la promesse que leur fit ce prophète doit recevoir l'interprétation littérale signifiant que leur tribu existera toujours. C'est une prédiction dont on ignorait l'accomplissement permanent.

Mais plusieurs ecclésiastiques, dont l'opinion fait autorité, après avoir reconnu que la notice précédente énonce un fait très-intéressant, m'ont observé que la découverte de M. Pierotti pourrait cependant ne point paraître certaine aux yeux de quelques-uns, son témoignage étant isolé; on sait l'adage: *Testis unus, testis nullus*. Pour répondre à cette objection, je vais rapporter ici les nouveaux renseignements que j'ai pu me procurer sur cette tribu arabe dont la destinée est si singulière, puis je refuterai certaines erreurs dont elle a été l'objet.

I.

Dans la notice précitée, j'ai indiqué M. Wolff comme ayant rencontré les Réchabites, il y a un peu plus de quarante ans. Je crois utile de transcrire le passage de son *Journal* imprimé en 1829 (II, 334) et rapporté dans le *Dictionnaire de la Bible* édité par William Smith à Londres, en 1863.

« Les Juifs de Jérusalem et de l'Yémen dirent à Wolff qu'il trouverait les Réchabites dans le voisinage de la Mecque. En arrivant près de Senaa il se trouva en contact avec une tribu, les Béni-Khaibr, qui se donnaient eux-mêmes pour les descendants de Jonadab. Wolff conversa avec l'un d'eux nommé Mousa (Moïse), il raconte ainsi son dialogue: Je lui demandai: Quels sont vos ancêtres? Mousa répondit: « Je vais vous le faire voir. Et il se mit à lire dans une Bible arabe les paroles de Jérémie, chapitre xxxv. Ensuite il sortit en disant: Venez et vous nous trouverez au nombre de 60,000; vous voyez que les paroles du prophète se sont ac-

complies ; que Jonadab, fils de Réchab, ne manquera jamais d'hommes pour se tenir en la présence du Seigneur. Dans un *Journal* plus nouveau (1839, page 389), Wolff mentionne une seconde entrevue avec Mousa, et décrit la tribu comme strictement attachée à son ancienne règle. Cette fois il leur donne le nom de Béni-Arkhab. »

On le voit, ces renseignements quoique très-succincts s'accordent bien avec ceux de M. Pierotti. Il est vrai que M. Wolff nomme les Réchabites Béni-Khaibr et Béni-Arkhab, mais est-il étonnant qu'il ait mal entendu un nom propre ou qu'il l'ait écrit d'une manière incorrecte ?

Un autre témoignage corrobore celui de M. Pierotti. C'est M. Gérardy Saintine, chancelier du Consulat général de France à Jérusalem, en 1857, qui nous l'offre en ces termes :

« On rencontre encore dans le désert oriental, vers le pays du Hedjaz, quelques faibles tribus errantes, confondues de mœurs et de langue avec les autres Bédouins, mais qui sont restées attachées à la foi hébraïque. Ce sont les descendants de la secte *Rekhabite*, fondée par Jonadab, fils de Rékhab, l'ami de Jéhu. Aujourd'hui, comme au temps où Jérémie proposait leur fidélité en exemple aux fils infidèles d'Israël, ils continuent à vivre sous des tentes, regardant comme une transgression de la loi d'avoir des maisons, de boire du vin, de se livrer à l'agriculture. Pasteurs obstinés comme les anciens Hébreux, ils ont conservé intact le véritable caractère national ; ils n'ont en rien modifié les instincts de leur race, et, fiers d'une constance de 38 siècles, ils se vantent d'être les fils du beau-père de Moïse, de Jéthro, le grand-prêtre de Madian [1]. »

Ceci est clair et positif.

Le R. P. Philpin de Rivière, prêtre très-érudit de l'*Oratoire* de Londres, vient de m'écrire qu'il a lu dernièrement deux passages relatifs aux Réchabites. Dans le premier, un voyageur parlait d'eux comme étant campés à quatre journées de la mer Morte ; dans le second, on faisait mention d'un chef Réchabite qu'un autre voyageur a rencontré dans les environs d'Alep, menant une vie quelque peu civilisée avec sa suite. Le R. P.

[1] *Trois ans en Judée* par Gérardy Saintine, Paris, 1860, chez Hachette.

Philpin, ne s'occupant pas alors de la question que je traite, ne peut préciser davantage ses souvenirs.

Du reste, le silence des narrateurs au sujet des Réchabites ne doit pas nous surprendre. Ces derniers, en effet, n'ont point de demeure fixe; ils s'approchent peu des villes, et ils parcourent continuellement les immenses déserts de l'Arabie que les Européens visitent très-rarement, car on ne peut le faire sans s'exposer à beaucoup de fatigues et de dangers. En outre, ces nomades sont confondus à l'extérieur avec tous les autres Bédouins, comme ils l'ont dit eux-mêmes à M. Pierotti; plusieurs voyageurs ont donc pu les voir sans les distinguer.

M. Pierotti ne se contente pas de nous faire connaître ce qu'il a constaté par lui-même, mais il y ajoute, pour soutenir son dire, les assertions de plusieurs autres témoins oculaires comme lui. Je crois utile de le citer.

« Demeurant à Bethléem en 1857, je fis connaissance avec Saphi, chef valeureux d'une tribu nomade, appelée Béni-Taamry, qui a ses tentes dans le désert de Juda. Ce fut lui qui me raconta ce que je vais écrire : Je me sers de ses propres paroles :

« Il y a deux autres tribus (de Bédouins) qui habitent le désert, les Béni-Ruchab et les Arkhab. Les Ruchab ont de fort belles juments; ils sont puissants et nombreux; ils prient Dieu sans être ni musulmans, ni chrétiens; quelques-uns les appellent *Yahoudi* (juifs); ils sont braves dans les combats, forment alliance et sont fidèles; ils ne prennent pas de femmes dans les autres tribus, et ne permettent à aucune des leurs de s'éloigner. Ils ne sèment pas, et comme ils sont riches en toutes sortes de bestiaux, ils les vendent pour acheter du pain et tout ce qui leur est nécessaire, mais souvent ils font comme nous, ils *gagnent* (sous-entendu, à main armée) leurs provisions. Nous mangeons ce qui nous tombe sous la main, mais eux non; le samedi ils ne travaillent pas et prient dans une langue qui n'est pas la nôtre, on dit que c'est celle des Juifs. Ils habitent à l'orient de Kérab, aussi vers la mer Rouge, et changent souvent. Ils se sont quelquefois montrés au sud de la mer Morte pour échanger des marchandises avec les cultivateurs de la campagne d'Hébron. Tout ce que je vous dis des

Béni-Réchab je l'ai vu moi-même étant avec les Bédouins d'El-Hedjaz.... »

« En 1839, je trouvai à Hébron un Santon (saint musulman) nommé Daoud qui habitait aux environs d'Ascalon, homme d'esprit et d'agréable conversation. Interrogé par moi sur les Béni-Réchab il satisfit à tous mes désirs; mais je trouve inutile de reproduire ici toutes ses informations, parce qu'elles ne diffèrent en rien de celles qui m'ont été déjà données par le cheik Saphi; je répèterai pourtant son discours sur celles qu'il m'a données en plus.

» J'ai vu, dit Daoud, et je me suis arrêté un jour avec un petit nombre de Béni-Réchab que je trouvai au nord de la mer Rouge, entre Wadi (vallée)-el-Djérah et Djebel (montagne)-el-Odjmeh, lorsque j'allais à Djeddà pour visiter la Mecque. Ils furent hospitaliers envers moi et ma compagnie. Le motif de leur séjour en cet endroit était d'échanger des bestiaux, des peaux, de la laine, des aromates, contre des armes, du plomb, de la poudre, de la toile, des mouchoirs, du café, du tabac, du grain, etc. Quelle belle race! La bénédiction de Dieu est sur eux, sur leurs juments, sur leurs troupeaux et sur leurs femmes; on voit qu'il ne leur manque ni pain, ni viande, ni lait, ni vêtements. Leurs tentes les abritent bien du soleil et des rosées, rien ne leur manque. Ils sont une race de *Yahoudi* (Juifs); ils n'obéissent pas au prophète (Mahomet), mais ils respectent les Musulmans. Du reste, ils sont forts, comptant environ 15,000 hommes en état de porter les armes; parmi eux il y a beaucoup de cavaliers qui montent bien et ont des juments et des chevaux de première race. Ce sont les Béni-Réchab qui combattirent contre le prophète Mahomet et contre Omar. Allah (Dieu) ne permit pas qu'ils fussent subjugués, et ainsi ils restèrent fidèles à leurs croyances. Ils prient Dieu avec des livres et sans livres, se tournent en priant vers le *Garb* (ouest, et par conséquent vers Jérusalem). Ils connaissent *El-Kods* (la Sainte ou Jérusalem), *Kubbet-es-Sakrah*, (la coupole de la roche sacrée, c'est le rocher du mont Moria sur lequel était placé l'autel des holocaustes, et que l'on voit encore sous le dôme de la mosquée d'Omar bâtie sur l'empla-

cement du temple judaïque), *Medjed-el-Khalil* (la mosquée de l'ami de Dieu, c'est-à-dire d'Abraham, à Hébron), les *Nébi* (prophètes) Jacob, Ismaël, Mousa (Moïse), Daoud (David), sultan Soliman (le roi Salomon), Samuel, Jérémie, etc. Les Béni-Réchab n'ont jamais revu le *Haram-es-Chérif* (le lieu sacré et très-illustre, c'est la mosquée d'Omar, à Jérusalem) depuis que les *Nasara* (chrétiens) y entrèrent. Ils vont quelquefois à *Bahr-el-Louth* (la mer de Loth ou mer Morte) pour faire des provisions de soufre et de sel....

» Le R. P. Trifone, Franciscain, qui vint en Palestine en 1806 et y mourut en 1856, (continue M. Pierotti), me répéta plusieurs fois qu'il savait que les Béni-Réchab existaient, et me raconta sur leur manière de vivre des détails qui correspondent avec ceux du Cheik Saphi et du Santon Daoud. Lui-même ne les avait pas vus, mais il en avait entendu parler par les Bethléémites. Beaucoup d'entre-eux, ouvriers en nacre de perle, qui se rendent par la péninsule Siniaca sur le bord oriental de la mer Rouge, ont quelquefois rencontré les Béni-Réchab ; bien que dans leurs rapports il se mêle l'exagération et la fable, on y trouve cependant des preuves irrécusables de l'existence de cette tribu, et c'est à elle que, quelquefois, ils achètent leurs marchandises. De Jérusalem, j'écrivis à M. Odescalchi, naturaliste distingué, qui habitait au Caire et qui, chaque année, faisait un voyage à la mer Rouge et dans la péninsule Siniaca, pour chercher des insectes, etc., ce qui le mettait en constante communication avec les nomades ; je le priai de prendre des informations sur les Béni-Réchab. Il m'assura qu'ils existaient et étaient les vrais descendants de Jonadab [1]. »

Récapitulons. Nous avons donc, au moins, quatre témoignages (dont les deux premiers très-explicites) qui, sans s'être concertés, s'unissent pour confirmer celui de M. Pierotti sur l'existence actuelle des Réchabites. Pourquoi en douterait-on maintenant? On ne peut plus dire : *Testis unus, testis nullus.* Or, je le répète, l'existence de cette tribu de Bédouins prolongée jusqu'à nous, par une faveur si extraordinaire de la Providence, n'est autre chose que l'exécution constante de cette prophétie annoncée par Jérémie à ces mêmes Réchabites :

[1] *Les Réchabites retrouvés*, par E. Pierotti, p. 32, 52 et 56.

« Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez obéi au » commandement de Jonadab, votre père, jamais il ne man» quera d'y avoir quelqu'un de la race de Jonadab, qui se » tienne en ma présence tous les jours. »

Dans le dialogue précité de M. Wolff avec les Réchabites, on a pu observer qu'ils interprètent ces paroles de Jérémie dans le même sens que moi, et qu'ils donnent leur propre existence comme une marque qu'elles se sont accomplies.

Si nous avions besoin de nouvelles preuves pour croire que les prophéties de la Bible n'ont jamais manqué de se vérifier, nous en trouverions une dans le sujet qui nous occupe.

Les Réchabites ont été constamment fidèles aux préceptes de leur père, et la protection dont le Très-Haut a promis de les en récompenser les soutient toujours depuis 25 siècles. Les descendants de Jonadab, fils de Réchab, forment encore une tribu nombreuse et prospère (ils se disent 40,000 hommes, pour le moins); sans villes pour se garantir, et menant un genre de vie qui paraît si peu favorable à une longue existence, ils ont été conservés jusqu'à nos jours, au milieu des guerres et des fléaux qui ont détruit tant de nations.

Les Juifs, au contraire, ont été souvent rebelles aux ordres de leur Dieu; aussi les calamités dont les menaçaient Jérémie et d'autres prophètes, sont tombées sur eux et les accablent encore. Ce peuple déicide est maintenant en petit nombre et dispersé parmi toutes les nations, depuis 18 siècles, il vit comme exilé dans sa patrie ; de sorte qu'elle se vérifie à la lettre cette prédiction de Moïse : « Le Seigneur les a chassés de » leur pays dans sa colère, et il les a rejetés en la terre étran» gère, comme on le voit aujourd'hui [1]. »

II.

On a commis plusieurs erreurs à propos des Réchabites.

La première c'est d'avoir interprété généralement la prophétie du ch. XXXV de Jérémie : *Non deficiet vir de stirpe Jonadab, stans in conspectu meo cunctis diebus*, en ce sens trop exclusif qu'ils serviraient toujours dans le temple de Jérusalem. Cette interprétation, admise par la *Paraphrase chaldaïque*, a porté Scaliger à voir faussement dans les Réchabites l'origine de

[1] *Deuter.*, XXIX, 28.

l'institution des *Assidéens*, sectaires juifs, qui ne s'éloignaient jamais du temple où ils offraient tous les jours des victimes par les mains des prêtres [1].

Le P. Carrières, néanmoins, et surtout Vatable, se rapprochent du vrai sens en déclarant que Dieu assure aux descendants de Jonadab qu'il les aura toujours pour agréables, et qu'il les protégera particulièrement, *quamdiù vixerint*. Mais la constatation de leur existence actuelle nous montre bien qu'il faut adopter le sens littéral selon lequel le Seigneur leur promet qu'ils subsisteront toujours.

Quant à la protection spéciale de Dieu sur les Réchabites pour leur prospérité temporelle, elle est attestée non-seulement par le témoignage de M. Pierotti que j'ai rapporté, mais encore par les autres Arabes qui l'ont remarquée sans en connaître la cause. Un bédouin musulman, le chef Daoud, ne lui disait-il pas : « La bénédiction de Dieu est sur eux et sur leurs » troupeaux, rien ne leur manque. Dieu n'a pas permis qu'ils » fussent subjugués. »

Quoique Jérémie n'en parle point d'une manière positive, on pense communément qu'un certain nombre de Réchabites aidaient les Lévites dans le temple pour des fonctions inférieures, telles que celles de portiers, de chantres ou de scribes. Hégésippe, cité par Eusèbe, raconte que lorsqu'on conduisait saint Jacques au supplice, après qu'il eût confessé sa foi avec courage sur les degrés du temple, un des prêtres de la race des Réchabites cria aux Juifs qui voulaient le lapider : « Qu'allez-vous faire ? le juste prie pour vous [2]. » Il faut convenir que l'expression de prêtres n'est point exacte ici, car, d'après la loi, les Réchabites ne pouvaient être ni prêtres ni lévites ; mais Hégésippe, sans distinguer, aura appliqué le nom de prêtres à tous ceux qui servaient dans la maison du Seigneur, même dans un rang subalterne. Malgré cette inexactitude d'expression, son récit sert à constater que des Réchabites ont rempli leurs fonctions de ministres inférieurs dans le temple de Jérusalem jusqu'à sa destruction. Il est probable, et c'est l'opinion de Grotius, qu'à cette époque ils se retirèrent

[1] Scaliger, *Elencho Trihœres.*, XXIV.

[2] Hegesipp. Euseb. *Hist. Ecclés.* II, 32. *Pat. grecq.*, t. 20, p. 202.

auprès de leur tribu qui, depuis 3,000 ans, mène une vie errante dans les déserts et les oasis de la triple Arabie.

Une autre erreur, au sujet des Réchabites, est celle que saint Jérôme a accréditée en s'exprimant ainsi :

« Notre fondateur Elie, notre Elisée, nos chefs les fils des pro-» phètes, qui habitaient dans les champs et les solitudes... De » leur nombre sont les fils de Réchab, qui ne buvaient ni vin » ni bière, qui habitaient sous les tentes, et qui sont loués de » Dieu par la bouche de Jérémie [1]. »

Dom Calmet a adopté l'opinion de saint Jérôme en ces termes : « On les regarde (les Réchabites) comme les imitateurs de la vie des Prophètes, et les modèles que se sont proposés les Esséniens et les Thérapeutes, parmi les Hébreux, et les Solitaires dans l'Eglise chrétienne. L'amour et l'estime que nous avons pour l'état que nous professons doit nous rendre précieux tout ce qui y a du rapport. Il nous est glorieux de trouver dans ce qu'il y a de plus saint et de plus distingué dans l'Ancien Testament, dans les Elie, dans les Elisée, dans les enfants des prophètes, dans les *Réchabites* et dans saint Jean-Baptiste, l'origine de notre Institut et les premiers chefs de notre profession [2]. » Le dictionnaire de Trévoux, Mgr Mislin [3], l'abbé Glaire et beaucoup d'autres, ont suivi ce même sentiment que le savant Père Millet a récemment affirmé de cette manière : « Les Juifs eurent des *Réchabites*, des Nazaréens, des vierges consacrées, des colléges de prophètes, préludes manifestes des corporations monastiques sous la loi nouvelle [4]. »

Jahn met avec raison les Réchabites au nombre des prosélytes juifs ; néanmoins il se trompe en pensant que tout en adorant le vrai Dieu, ils n'observaient nullement la loi Mo-

[1] Noster (monachorum) princeps Elias, noster Elisæus, nostri duces filii prophetarum qui habitabant in agris et solitudinibus... De his sunt et illi filii Rechab, qui vinum et siceram non bibebant, qui morabantur in tentoriis, qui Dei, per Jeremiam, voce laudantur. Hieron. *Epist.* 58 (alias 13) *ad Paulinum* dans *Patr. lat.* t. 22, p. 583.

[2] *Bible de Vence, Dissert. sur les Réchabites.*

[3] *Les Saints-Lieux*, 2, 18.

[4] *Economie de la Providence divine* par le R. P. Millet, note p. 86, Paris, 1860. A. Le Clere.

saïque [1]. Quant à Bergier, dans son *Dictionnaire de Théologie*, il a parlé assez exactement des Réchabites; seulement il croyait que cette tribu était éteinte. Mais il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque saint Jérôme, — ses expressions en font foi — supposait déja, en 395, qu'elle ne subsistait plus de son temps. Si l'illustre solitaire de Bethléem avait bien connu les Réchabites, il ne les aurait pas indiqués comme les disciples des prophètes et les prototypes des moines chrétiens, car rien n'est plus faux que cette assertion.

On ne peut d'abord la prouver par aucun texte de l'Ecriture-Sainte; de plus les faits la contredisent. M. Pierotti a appris des Réchabites eux-mêmes leur genre de vie, lequel, soyons-en certains, a peu changé depuis l'époque de Jérémie, et le récit qu'il en donne ne saurait nullement faire soupçonner qu'ils sont les moines de l'ancienne loi, et qu'ils sont astreints aux trois vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme le pensent Dom Calmet et Mgr Mislin. Ils ne pratiquent pas la pauvreté, puisqu'ils ont de nombreux troupeaux, des tentes bien garnies, et que — comme disait le chef Daoud — rien ne leur manque (sous-entendu de ce qui est nécessaire aux Bédouins, lesquels se contentent de peu). Ils ne gardent point le célibat, car nous savons qu'ils sont mariés.

Il ne faut donc pas confondre les Esséniens et les Thérapeutes, sortes de moines du Mosaïsme, avec les Réchabites qui ne font aucun vœu, mais qui sont astreints simplement à l'obéissance que tout membre d'une tribu arabe doit à son chef. Remarquons seulement que les liens de l'autorité paternelle, dont le chef de tribu est éminemment le dépositaire, sont beaucoup plus resserrés chez les Orientaux que parmi nous.

Jonadab, en ordonnant à ses descendants d'habiter toujours sous les tentes, ne leur a donc pas imposé une règle dans l'ordre religieux, mais uniquement dans l'ordre civil; pour mieux dire, il ne leur a point prescrit un genre de vie nouveau, il n'a fait que leur recommander de continuer toujours la vie pastorale et nomade qu'ils avaient déjà l'habitude de mener, comme Abraham et les autres patriarches, comme tous les Arabes habitants des déserts. Il y a ajouté, il est vrai, la

[1] *Script. S. Curs. Compl.*, t. II, *Arch. Bib.* § 313, p. 1296.

prohibition de bâtir des maisons, de cultiver la terre, de planter des vignes ou d'en posséder, et même de boire du vin, c'était sans doute pour qu'ils fussent moins tentés de transgresser ses ordres.

Aussi, notons-le bien, le Seigneur, par la bouche de Jérémie, ne loue pas les Réchabites à cause de leurs vertus religieuses, quoi qu'en dise Mgr Mislin, mais pour avoir obéi si exactement et si longtemps (300 ans) aux préceptes de leur père. A une vertu de l'ordre naturel, la piété filiale, Dieu promet une récompense de l'ordre temporel, la prospérité, et, qui plus est, la perpétuité de la race de Réchab. C'est ce qu'avait bien compris le docte Altingius lorsqu'il assurait que les descendants de Jonadab devaient exister encore. Voici, en effet, comme il s'exprime dans son *commentaire* sur le verset 19 du ch. XXXV de Jérémie :

« Il ne promet pas seulement la longévité à ceux qui lui » obéissent, comme dans le 4e précepte, que les prosélytes » avaient de commun avec les Israélites, mais spécialement, » que la postérité de Jonadab ne périrait pas, et qu'elle rece- » vrait sa place dans l'Eglise de Dieu, ainsi que la participa- » tion à ses faveurs, non comme les prêtres et les lévites, » mais comme les Israélites et les étrangers. *C'est pourquoi* » *la postérité de Jonadab doit encore exister*, et l'espérance de » son rétablissement persiste comme celui des Israélites, et » de la même manière : c'est-à-dire qu'ayant souffert avec eux » l'exil, après un long délai elle sera rétablie. A la vérité on ne » connaît pas aujourd'hui cette famille ; mais il ne faut pas » conclure de l'ignorance » des hommes à la négation d'une » chose [1]. »

[1] Non tantum longævitatem obedientibus promittit, ut in præcepto quarto, quam proselyti juxta cum Israelitis habebant promissam ; sed, singulatim, non perituram posteritatem Jonadabi, et habituram locum in Ecclesiâ Dei, atque admissionem ad gratiosam fruitionem Dei, non ut sacerdotes et levitæ, sed ut alii Israelitæ et peregrini. *Adeòque debet adhuc superesse posteritas Jonadabi*, et illi spes restitutionis cum Israelitis manet, sed eodem modo : ut pariter exilii consortes sint, post longam interruptionem restituendi. Equidem non agnoscitur hodie illa familia ; sed ab ignorantia hominum ad negationem rei non valet consequentia. *Moses et Aaron* Goodwini, *Dissert. de Rechab*, Lugduni Batav. 1723.

Cette intuition d'Altingius, à une époque déjà loin de nous, où les Réchabites passaient pour ne plus exister, est très-remarquable et se trouve vérifiée aujourd'hui par les faits. Nous voyons donc ici, non pas sur un individu mais sur une tribu entière, la réalisation de la bénédiction promise par Jéhovah à ceux qui observeraient avec fidélité son quatrième commandement : « Honore ton père... afin que tu » vives longtemps, et que le bien soit avec toi sur la terre[1]. »

Cette bénédiction a été octroyée aux Réchabites dans sa plus grande étendue, par un privilége extraordinaire dont on n'a pas, je crois, d'autre exemple dans le monde.

Quant à l'état des Réchabites au point de vue spirituel, il est le même que sous la loi de Moïse ; le Christianisme ne leur a pas été promulgué. Ils conservent, avec la Bible, leur antique religion, celle des prosélytes Juifs, et ils ont des Rabbins, nommés Khakham, pour l'exercice du culte. En lisant leur dialogue avec M. Pierotti, (que j'ai rapporté dans les *Annales de Philosophie de Janvier* 1870), on a pu observer leur ferme confiance dans la permanence de leurs institutions et dans la protection du Très-Haut, leur foi robuste à leur religion, ainsi que leur vif attachement à ses préceptes ; espérons que la divine Providence lèvera un jour le voile épais qui couvre leurs yeux et les éclairera de la lumière Evangélique.

L'ABBÉ LAURENT DE SAINT-AIGNAN,
Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, et membre de la Société asiatique de Paris.

(1) Honora patrem tuum... ut longo vivas tempore et bene sit tibi in terrâ (*Deuter*. 5, 16).

Enseignement catholique.

ACTES DE SA SAINTETÉ PIE IX

I

Lettres apostoliques *Postquam Dei munere* **portant suspension du Concile du Vatican.**

Après que, par la bonté de Dieu, il nous a été permis de célébrer, l'an dernier, le Concile œcuménique du Vatican, nous avons vu, par la vertu et la sollicitude des Pères, qui de toutes les parties du monde s'étaient assemblés en grand nombre, les affaires de ce grand et sérieux ouvrage procéder de telle manière, que nous avions l'espoir certain d'en voir ressortir heureusement les fruits que nous désirions grandement pour le bien de la Religion, de l'Eglise de Dieu et de la Société humaine. En effet, déjà dans les 4 sessions publiques et solennelles qui ont eu lieu, ont été publiées et promulguées par nous, avec l'approbation du sacré Concile, des Constitutions salutaires et opportunes pour la cause de la foi; d'autres questions se rapportant à la cause de la foi et de la discipline ecclésiastique avaient été soumises à l'examen des Pères, pour être sanctionnées et promulguées bientôt par la suprême volonté de l'Eglise enseignante.

Nous espérions que ces travaux progrésseraient par l'étude

PIUS PP. IX

Ad futuram rei memoriam.

Postquam Dei munere œcumenici Vaticani Concilii celebrationem inire anno proxime superiori Nobis datum est, vidimus sapientia, virtute ac sollicitudine Patrum, qui ex omnibus orbis terrarum partibus frequentissimi convenerant, maxime adnitente, ita res gravissimi hujus et sanctissimi operis procedere, ut spes certa Nobis affulgeret eos fructus, quos vehementer optabamus, in religionis bonum et Ecclesiæ Dei humanæque societatis utilitatem ex illo fore feliciter profecturos. Et sane jam quatuor publicis ac solemnibus sessionibus habitis salutares atque opportunæ in causa fidei Constitutiones a Nobis, eodem sacro approbante Concilio, editæ ac promulgatæ fuerunt, aliaque tum causam fidei tum ecclesiasticæ disciplinæ spectantia ad examen a Patribus revocata, quæ suprema docentis Ecclesiæ auctoritate brevi sanciri ac promulgari possent. Confidebamus istiusmodi labores, communi fraternitatis

et le zèle de la fraternité commune et pourraient être menés à la fin désirée avec facilité et profit. Mais tout à coup la sacrilége invasion de cette ville, de notre Siége et des autres états de notre domination temporelle qui ont été violés avec une perfidie et une audace incroyables contre tout droit, et contre les droits indubitables de notre Principat civil, et contre celui du Siége apostolique, cette invasion, disons-nous, nous a jetés dans la triste condition d'être tout à fait placés, Dieu le permettant dans ses insondables jugements, sous une domination et un pouvoir hostiles.

Dans ce triste état des choses, comme nous sommes empêchés de plusieurs manières dans ce libre et facile usage de la suprême autorité qui nous a été conférée par Dieu, et comme nous comprenons très-bien que la liberté, la sécurité et la tranquillité nécessaires ne peuvent exister ni durer pour les Pères du Concile du Vatican, pour traiter convenablement les affaires ecclésiastiques tant que l'état actuel de cette ville subsistera, et, comme en outre les besoins des fidèles, au milieu des calamités et mouvements connus de l'Europe, ne permettent pas que tant de pasteurs soient séparés de leurs églises, — pour tous ces motifs, Nous, considérant avec la plus grande douleur d'esprit, que le Concile du Vatican ne pourrait, dans l'état des choses, tenir ses séances, après y avoir

---

studio ac zelo, suos progressus habere, et ad optatum exitum facili prosperoque cursu perduci posse; sed sacrilega repente invasio hujus almæ Urbis, Sedis Nostræ, et reliquarum temporalis Nostræ ditionis regionum, quæ contra omne fas civilis Nostri et apostolicæ Sedis Principatus inconcussa jura incredibili perfidia et audacia violata sunt, in eam Nos rerum conditionem conjecit, ut sub hostili dominatione et potestate, Deo sic permittente, ob inperscrutabilia judicia sua, penitus constituti simus.

In hac luctuosa rerum conditione, cum Nos a libero expeditoque usu supremæ auctoritatis Nobis divinitus collatæ multis modis impediamur; cumque probe intelligamus minime ipsis Vaticani Concilii Patribus in hac alma urbe prædicto rerum statu manente, necessariam libertatem, securitatem, tranquillitatem suppetere et constare posse ad res Ecclesiæ Nobiscum rite pertractandas; cumque præterea necessitates fidelium, in tantis iisque notissimis Europæ calamitatibus et motibus, tot Pastores a suis Ecclesiis abesse haud patiantur; idcirco Nos, eo res adductas magno cum animi Nostri mœrore perspicientes, ut Vaticanum Concilium tali in tempore cursum suum omnino

mûrement réfléchi, de notre propre mouvement, en vertu de notre volonté apostolique, par la teneur des présentes *Nous suspendons et déclarons suspendue* le célébration du Concile du Vatican jusqu'à un temps meilleur et plus commode à déterminer par ce Saint-Siége; tout en priant Dieu, auteur et vengeur de son Eglise, pour que, après avoir éloigné tous les empêchements, il rende bientôt la liberté et la paix à sa très-fidèle Epouse.

Mais, parce que plus l'Eglise est affligée de grands et graves périls et maux, plus il faut insister par demandes et par prières nuit et jour, auprès de Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, père des miséricordes, Dieu de toute consolation, nous voulons et ordonnons que les choses qui ont été disposées et établies par Nous, dans les lettres apostoliques du 11 avril 1869, par lesquelles nous avons accordé à tous les fidèles du Christ une indulgence plénière en forme de Jubilé à l'occasion du Concile œcuménique, demeurent dans toute leur force, fermeté et vigueur, d'après le mode et la raison prescrites par les mêmes lettres, de même que si la célébration de ce même Concile continuait. (Suivent les formules finales).

Donné à Rome auprès de S. Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 20 octobre 1870, le 25e de notre pontificat.

---

tenere non possit, prævia matura deliberatione, motu proprio, ejusdem Vaticani œcumenici Concilii celebrationem, usque ad aliud opportunius et commodius tempus per hanc Sanctam Sedem declarandum, Apostolica auctoritate, tenore præsentium suspendimus, et suspensam esse nunciamus, Deum adprecantes auctorem et vindicem Ecclesiæ suæ, ut submotis tandem impedimentis omnibus Sponsæ suæ fidelissimæ ocius restituat libertatem ac pacem.

Quoniam vero quo pluribus et gravioribus periculis malisque vexatur Ecclesia, eo magis instandum est obsecrationibus et orationibus nocte ac die apud Deum et Patrem Domini Nostri Jesu Christi, Patrem misericordiarum et Deum totius consolationis, volumus ac mandamus, ut ea quæ in apostolicis litteris die 11 aprilis anno proxime superiori datis, quibus indulgentiam plenariam in forma Iubilæi occasione œcumenici Concilii omnibus Christifidelibus concessimus, a Nobis disposita ac statuta sunt, juxta modum et rationem iisdem litteris præscriptam, in sua vi, firmitate et vigore permaneant, perinde ac si ipsius Concilii celebratio procederet...

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die 20 octobris anno MDCCCLXX.

Pontificatus Nostri anno vigesimoquinto. N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

II

Nous ne pouvons que mentionner ici les Lettres apostoliques, *Respicientes ea omnia*, du 1er novembre 1870 par lesquelles sont excommuniées « toutes les personnes même celles » de la plus grande dignité qui ont accompli l'invasion, l'u- » surpation, l'occupation de nos provinces et de notre ville et » leurs mandants, fauteurs, aides, conseillers et adhérents, etc. »

III

Jugement de S. S. Pie IX sur la question de l'Infaillibilité pontificale, sur la question des Classiques et celle du Libéralisme catholique.

Tous nos lecteurs connaissent le grand nombre d'adresses et d'adhésions portées, on peut dire, de tous les coins de la terre, et qui viennent consoler le cœur du Saint Pontife de tant de défaillances et d'apostasies. Ils savent aussi avec quelle force, quelle sagesse, on peut dire presque surhumaine, l'auguste vieillard répond aux nombreuses députations qu'il admet en sa présence. Les *Annales* ne peuvent insérer toutes ces réponses. Il y en a cependant quelques-unes qui touchent aux questions que les *Annales* ont souvent traitées, et qu'elles doivent par conséquent consigner dans leurs pages. Voici deux extraits dont nos lecteurs reconnaîtront la grande importance. Le premier regarde l'Infaillibilité pontificale. Voici quel est le jugement porté par Pie IX et que nous trouvons dans une lettre publiée par le journal l'*Univers*[1].

Rome, 25 juillet 1871.

Recevant la députation de l'*Académie de la religion cathoque*, Pie IX ne s'est pas contenté de louer le zèle et la bonne doctrine des membres de cette académie ; il a voulu leur indiquer la direction que doivent en ce moment prendre leurs travaux. Voici, d'après *la Voce della verità*, un résumé de ce discours de Sa Sainteté :

» Dans la variété des questions qui surgissent, il importe » surtout de repousser les tentatives de ceux qui cherchent à » fausser l'idée de l'Infaillibilité pontificale. Entre les erreurs » répandues à ce sujet, l'une des plus venimeuses est celle qui » représente l'infaillibilité comme renfermant le droit de dé-

[1] *Univers*, du 30 juin.

» poser les souverains et de délier les peuples de l'obligation
» de leur rester fidèles. Ce droit a été, en des circonstances
» suprêmes, exercé par les souverains Pontifes, mais il n'a
» rien de commun avec l'infaillibilité. Sa source n'était pas
» l'*infaillibilité*, mais l'*autorité* pontificale. D'après le droit
» public alors en vigueur et par l'accord des nations chrétien-
» nes qui voyaient dans le Pape le juge suprême de la chré-
» tienté, cette autorité s'étendait jusqu'à juger, même civile-
» ment, les princes et les Etats. La situation présente est tout
» autre ; la mauvaise foi seule peut confondre des choses et
» des temps si divers, comme si le jugement infaillible sur un
» point de la Révélation avait quelque affinité avec un droit
» que les Papes, sollicités par le vœu des peuples, ont dû
» exercer lorsque le bien commun l'exigeait. Le dessein de
» ceux qui répandent une idée aussi absurde et à laquelle nul
» ne songe aujourd'hui, le souverain Pontife moins que per-
» sonne, est assez clair. On cherche des prétextes, même les
» plus frivoles, les plus éloignés du vrai, pour exciter les prin-
» ces contre l'Eglise. »

Sa Sainteté a ajouté :

« Quelques-uns voudraient m'entendre expliquer et éclaircir
» la définition conciliaire ; je ne le ferai pas ; elle est claire par
» elle-même et n'a besoin ni de commentaires ni d'explica-
» tions. Il suffit de lire avec un esprit sincère le décret ; son
» vrai sens se présente facile et tout naturellement. Mais vous,
» avec votre doctrine et votre talent, vous n'en devez pas
» moins combattre ces erreurs, qui peuvent tromper les gens
» sujets à tomber dans l'illusion et égarer les ignorants. »

L'*Univers* ajoute à ces paroles :

« Le sophisme que le Saint-Père a signalé dans ce discours a été avant et pendant le concile l'un des grands arguments des catholiques libéraux, et aujourd'hui, en Allemagne, Dœllinger et ses partisans, à la suite de M. de Bismark et de ses journaux, ne cessent de le reproduire ! Reproduiront-ils aussi les paroles de Pie IX, ou imitant les *Annales d'Orléans*, prendront-ils le parti de les supprimer ? »

IV

Dans la même lettre on lit un autre extrait d'un discours

où Pie IX parle de l'enseignement classique en des termes tels que les *Annales* en ont toujours parlé. Voici l'extrait de la même lettre :

« Recevant les maîtres et les élèves *des écoles libres* fondées » récemment à Rome, pour combattre les doctrines des nou- » velles écoles italiennes et remplacer le Collége romain suppri- » mé, le Pape, après avoir loué ces maîtres de leur dévoue- » ment et ces élèves de leur zèle, a éclairé d'un mot la longue » controverse *des classiques.* Faisant voir comment les sources » de l'intelligence et de la volonté sont troublées aujourd'hui » parmi les hommes, il a dit qu'il fallait les purifier *en y » introduisant abondamment l'enseignement chrétien*, et s'est plu » à insister sur la nécessité d'étudier les *auteurs ecclésiasti- » ques grecs et latins* des beaux temps de la littérature chré- » tienne. »

Nous espérons que ces paroles produiront quelques effets sur tous ceux, prêtres et laïques, qui sont chargés de l'enseignement et qu'enfin ils sortiront de leur léthargie, et en voyant ce qu'a produit l'enseignement commun s'empresseront de le transformer radicalement.

V

Un troisième jugement, porté par le Saint-Père, regarde la grande question, qui divise si malheureusement les chrétiens, celle du *libéralisme catholique.* Cette question a été très-mal et très-dangéreusement posée. Au lieu d'aller aux Rationalistes, et de leur dire : « Nous sommes libéraux, nous » aussi, comme vous, » il fallait toujours et constamment changer la question et leur dire : « Vous n'êtes pas libéraux ; c'est » nous seuls qui sommes véritablement liberaux, de la liberté » que nous a donnée le Christ : *Christus nos liberavit* [1]. » Au lieu de cela, on a donné la main aux Rationalistes, qui l'ont reçue avec ardeur, et ont formé le parti de ces catholiques, qui, tous, dans les questions de l'infaillibilité, des classiques et de la politique, se sont dressés plus ou moins arrogamment contre l'Eglise.

Voici donc en quels termes S. S. Pie IX a parlé du libéralisme catholique dans le discours adressé à la députation

[1] S. Paul, *aux Galates*, v, 1.

française reçue le dimanche 18 juin dans le Vatican :

« Je ne puis dire combien de sentiments se réunissent en ce » moment dans mon cœur! Je me rappelle les grands bien- » faits de la France. Je me rappelle ce que la France souffre. » Je n'ai pas besoin de rappeler ce que je souffre moi-même... » Pauvre France! J'aime la France, elle est toujours imprimée » dans mon cœur. Je prie tous les jours pour elle, principa- » lement à ce grand saint sacrifice de la messe; elle est tou- » jours présente dans mes pensées. Je l'ai toujours aimée et » je l'aimerai toujours!...

» Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent » ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'em- » pêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce *mélange* » *des principes*. Je dirai *le mot* et *je ne le tairai pas :* ce que je » crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune » de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la » terre. Non, ce n'est pas cela, ce que je crains, c'est cette » malheureuse politique, *ce libéralisme catholique qui est le* » *véritable fléau*. Je l'ai dit plus de quarante fois, je vous le » répète à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce » jeu... Comment dit-on en français? Nous l'appelons en ita- » lien *altalena*. Oui, justement, ce jeu de *bascule* qui détrui- » rait la Religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire » ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés; mais » pour cela, il n'est pas besoin de partager leurs opinions. » Mais je ne veux pas prolonger mon discours: mes forces ni » mon âge ne me le permettraient pas [1].»

Les *Annales religieuses d'Orléans* ont reproduit ce discours de Pie IX, mais en ont retranché les mots essentiels sur le libéralisme catholique, et c'est à cela que se rapportent les paroles de l'*Univers* citées ci-dessus.

A. B.

[1] *Univers* du 26 juin.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. — *Condamnation d'une dissertation du P. de Buck, jésuite. Décret général pour ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et l'archéologie sacrée, et traitent des Saints, qui sont en possession d'un culte public reconnu et approuvé par le Saint-Siége.*

Le R. P. Victor de Buck, de la Société de Jésus, a publié dans le 12e vol. des *Actes des Saints* de la collection des *Bollandistes*, au 29 octobre, un commentaire sur sainte *Eusébie*, née à Bergame, vierge et martyre, dans lequel, il a rassemblé un grand nombre de documents par lesquels il prétend démentir le martyre, non-seulement de sainte *Eusébie*, mais encore des SS. *Domnus* et *Domnion*, et des autres martyrs de Bergame. Or, comme ces SS. Eusébie, Domnus et Domnion, sont comptés parmi les patrons secondaires de la ville et sont honorés par les habitants avec un grand sentiment de dévotion et de piété, pour éviter le scandale que cette opinion (du P. de Buck) doit porter parmi les fidèles surtout à Bergame, le R. Pierre *Alois Speranza*, évêque de Bergame, a adressé une humble supplication à la congrégation des Rites, en la priant d'entreprendre elle-même l'examen de cette affaire et de décerner ce qu'il fallait penser de cet écrivain Bollandiste. Sur les instances donc du susdit R. évêque, son É. R. le cardinal Charles Sacconi, désigné rapporteur de cette affaire, dans les comices ordinaires, tenues ce jour même au Vatican, a proposé la discussion du doute suivant : à savoir : Si les arguments apportés par le P. de Buck sont probants dans ce cas ?

Or, les TT. RR. Pères, préposés à la défense des Rites sacrés, quoiqu'ils eussent devant les yeux la réelle utilité, que la grande collection Bollandiste apporte à l'Eglise contre les attaques des hétérodoxes sur le culte des Saints, cependant, après avoir mûrement pesé tous les nombreux documents produits pour l'éclaircissement de cette question, ont émis cette décision, à savoir : « Les arguments apportés par le P. de Buck contre la tradition qui » regarde les SS. Martyrs dont il s'agit, ne prouvent rien. » — Le 20 août 1870.

Une relation fidèle de ce qui s'était passé ayant été faite par le secrétaire de la même congrégation à Notre-Seigneur le Pape Pie IX, Sa Sainteté a daigné approuver et confirmer la sentence de la S. congrégation. Elle a de plus prescrit « pour tous ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et » l'archéologie sacrée, que lorsqu'il s'agit de Saints ou de bienheureux, qui, » avec l'approbation du Saint-Siége, sont en possession d'un culte public ecclé- » siastique, qu'ils se conduisent avec prudence, et aient toujours devant les » yeux les règles données par Benoit XIV dans ses lettres apostoliques sur la » nouvelle édition du *Martyrologe romain*, n. 2 et 18; dans le traité : *de la* » *Béatification et Canonisation des serviteurs de Dieu*, l. IV, par. 2, c. 17, n. 9 » et 10; c. 13, n. 7 et 8, où il s'agit du Bréviaire romain. »

Le 1er septembre 1870. — Signé : C. Patrizi.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprim. Beau, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 9. — Septembre 1871.

Philologie catholique.

LA SCIENCE DU LANGAGE

Par Alfred GILLY,
Docteur en théologie et en droit canon, Directeur au grand séminaire de Nimes [1].

1. Observations préliminaires.

M. l'abbé Gilly a mis pour épigraphe à son livre : « *La science » du langage intéresse à un égal degré la théologie, la philoso- » phie et la philologie* [2]. Nous aimons cette sentence, et nous lui donnons même une extension et une importance beaucoup plus grandes qu'on ne lui en donne communément. Car de même que c'est par son Verbe, ou par sa Parole que Dieu a créé toutes choses, *per ipsum omnia facta sunt* [3], c'est aussi par la Parole que la Société humaine a été constituée et par elle qu'elle subsiste ; c'est par la Parole que l'homme est élevé, que les lois sont faites et connues, les ordres hiérarchiques constitués, toutes les sciences apprises, enseignées et perpétuées. « *Sans elle rien n'a été fait* de tout ce qui a été fait, *et sine ipso factum nihil quod factum est* [4]. » Ce pouvoir de la Parole est si grand, que s'il était possible de dire que l'homme est une *participation réelle* de Dieu, c'est par la Parole qu'il aurait cet immense privilége ; car le *verbe aussi est en lui* (*Verbum erat apud Deum*.

C'est là un fait général, historique, nécessaire.

Cependant la question de l'origine de la Parole est une de celles qui ont été le plus obscurcies, le plus falsifiées. Les auteurs, même catholiques, n'ont envisagé cette question que

[1] Vol. in-8° de 276 pages, à Paris, chez Douniol, lib.
[2] *Journal des savants*, octobre 1862.
[3] Jean, I, 3.
[4] *Ibid.*

sous le rapport de l'origine des mots, et non sous celui de l'origine des choses, c'est-à-dire des croyances, des lois, des règles imposées à l'homme. En attribuant à l'homme l'origine du langage, ils n'ont pas fait attention qu'ils lui attribuaient en même temps l'origine, non pas seulement des sciences, ce qui est vrai jusqu'à un certain point, mais l'origine des dogmes, des règles morales, c'est-à-dire de ce qu'il devait *croire et faire*. Or lui donner cette prérogative c'est en réalité le faire maître de lui-même; il devient son origine, son principe; ce qui dans la réalité des termes ne convient qu'à Dieu seul.

Depuis longtemps nous désirions mettre sous les yeux de nos lecteurs les différents systèmes sur l'origine du Langage, inventés par la science moderne. Nous désirions surtout leur faire connaître les opinions de ces grands savants allemands, dont on vante tant la sagacité, les travaux, les investigations et les inventions modernes. Le livre de M. Gilly nous en fournit l'occasion et les matériaux ; car comme on va le voir, M. l'abbé Gilly connaît les derniers travaux de ces fameux linguistes et philologues, et le plus souvent, fasciné par leur sagacité, il se laisse éblouir par tant de lumières, et cherche dans tout son livre à montrer que la Bible est tout à tait d'accord avec eux, et que leurs célèbres élucubrations ne sont que des illustrations (terme reçu) de la Révélation divine.

C'est donc le dernier mot de la science moderne sur l'origine du langage que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Et, dans cette origine du langage, nous rechercherons surtout l'origine des dogmes et des croyances, c'est-à-dire de la Religion chrétienne, qui date aussi de l'origine des choses.

Nous avons appris à nos lecteurs que le sacré Concile de Latran n'a pas voulu décider s'il y avait eu une Révélation positive faite au commencement, croyant la chose suffisamment établie par les textes de la Bible, et laissant à la science le soin d'exposer, de discuter, d'éclaircir cette question[1]. C'est donc suivre son esprit et sa direction, que de chercher à traiter à fond cette question, historiquement et philologiquement.

[1] Voir notre cahier de juin, t. I, p. 449 (6e série).

Mais pour mieux nous guider dans une matière singulièrement obscurcie, nous allons d'abord citer ce que la Bible nous dit sur l'origine de la Parole, et l'origine des croyances, et sur le mode et la manière par lesquels nous avons eu cette connaissance. Pour les croyants à la Bible, ce sera un guide assuré ; pour les autres, ce sera un simple document historique, une théorie que personne ne doit sagement dédaigner.

2. Notions données par la Bible sur l'origine du langage et des croyances.

Au 3e verset, chap. I, de la *Genèse*, nous lisons ce texte sublime aux yeux même des païens[1] :

« Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. »

Par la même expression renouvelée 7 fois, furent créés le firmament, les eaux, les plantes, le soleil, les animaux peuplant les eaux et les airs, et ceux de la terre.

Or que peut signifier cette expression *dit*, quand il n'y avait aucun être qui pût écouter ou entendre ?

Il y a des philosophes chrétiens, qui, posant là dès le commencement le principe rationaliste que toute *révélation* est intérieure, disent qu'il ne faut entendre par cette expression que la *volonté intérieure* de Dieu.

Ils détruisent ainsi le sens direct de la Bible, et introduisent une théorie, qui contredit et annule la théorie la plus profonde et la plus belle de toute la théologie chrétienne, celle du Verbe, véritable personne.

En effet, d'après la vraie théologie, et même d'après la philosophie la plus sublime, Dieu en lui-même et dans sa Nature, est immuable, n'agit pas, ne communique rien, ni à qui que ce soit ; la Nature divine *n'engendre ni n'est engendrée* (nec generat, nec generatur), comme le dit le saint Concile de Latran[2]. Elle n'agit pas, elle émane, et cette émanation se termine par les trois Personnes divines. On ne peut pas même

[1] Voici les paroles du rhéteur Longin :

« Le législateur des Juifs, homme non ordinaire, ayant conçu selon sa dignité la puissance de Dieu, l'a exprimée magnifiquement, en disant au commencement de ses lois : Dieu dit : quoi ? *Que la lumière soit et la lumière fut* (*Traité du sublime*, texte grec, édit. Egger, IX).

[2] Voir le texte et ceux des pères et des théologiens sur ces définitions, dans les *Annales*, t. XIII, p. 308 (3e série).

dire que la Nature divine leur est communiquée; elle leur est commune, mais non communiquée.

Voilà la notion la plus sublime, que l'homme puisse imaginer sur la Nature divine; et l'on ne saurait assez s'étonner de voir tant d'auteurs chrétiens et philosophes dire à chaque instant que Dieu communique à l'homme, et l'être, et la raison, mais à divers degrés, etc., etc. La Nature divine est incommunicable absolument.

Ce sont les Personnes divines qui agissent, c'est le *Père*, qui est le principe, le créateur de toutes choses; mais il n'agit pas seul et directement, c'est par son *Fils* qu'il agit, et ce fils c'est son Verbe ou sa Parole, par lequel il a fait et fait toutes choses (*per ipsum omnia facta sunt*); du Père et du Fils procède la 3e Personne, l'Esprit, qui est l'union, l'amour du Père et du Fils, et de toutes choses.

C'est là la doctrine révélée dans la Bible, exposée par les Pères, conservée par l'Église qui a toujours condamné tous les systèmes philosophiques, toutes les subtilités païennes ou chrétiennes, qui ont voulu la contredire.

Nous proposons cette théorie à tous nos philosophes qui l'ignorent; et cependant il ne serait pas difficile de prouver que toutes leurs théories les plus sublimes la confirment, bien loin de la contredire.

Cela étant, il n'est pas difficile d'expliquer le texte qui fait *parler* Dieu, à un moment où il n'y avait personne qui pût entendre sa parole. Au lieu de traduire *Dieu dit*, on n'a qu'à traduire *Dieu Verba*, expression identique, mais que nous voudrions introduire, parce qu'elle exprime mieux, que c'est par le Fils ou la Parole, que le Père créa toutes choses.

Les 7 premières paroles prononcées par Dieu le Père, sont donc complétement théologiques et souverainement philosophiques.

La 8e Parole révèle quelque chose de nouveau.

» Dieu *verba* ensuite : Faisons l'homme à notre image et à » notre ressemblance [1]. »

On se demande naturellement à qui a pu s'adresser cette parole *faisons*, alors que l'homme n'était pas créé, et qu'il

[1] *Genèse*, I, 26.

n'y avait personne avec qui il fut possible de parler! Mais la réponse est facile, il n'y avait pas seulement une Personne, il y en avait trois, et la seconde c'est-à-dire le Verbe, a pu et dû *Verber* avec elles pour faire le chef-d'œuvre de la création, l'Homme. Pour les croyants à la Bible, cette explication est de foi, et certaine; pour les incroyants nous leur demandons, s'il est possible d'imaginer une théorie plus digne de l'homme, plus explicative même de la création; ajoutons plus philosophique.

En effet c'est là qu'on trouve plus complète, plus intelligible que dans Platon cette théorie de *l'amour*, qui perfectionne, adhère, joint et harmonise toutes choses. Après Platon nous disons donc: oui, c'est l'amour qui préside à l'univers entier, qui, mieux que les atomes crochus d'Epicure et de Lucrèce explique l'existence du monde; c'est dans l'amour que réside, et par l'amour que s'explique la force d'attraction des atomes, et la force de précipitation et d'adhésion des infiniment petits de nos chimistes modernes, et cet amour nous le trouvons dans notre Bible sous la forme de la 3e Personne, l'Esprit ou l'Amour.

C'est là aussi que l'on peut trouver cette théorie d'Aristote qui, élevant Dieu fort au-dessus du monde, nie la Providence, et aussi ces émanations orientales, qui sont fausses parce que, comme l'émanation chrétienne, elles ne sont pas terminées aux Personnes divines; oui, Dieu, en tant que Nature, ne s'occupe pas des affaires humaines, il n'est pas Providence, et comme le veulent les Renans anciens et modernes, et la prière n'approche pas de cette Nature. Dans son incompréhensible éternité, elle EST; c'est tout ce que nous en savons, tout ce que nous en pouvons dire. C'est l'inconnue, des Néoplatoniciens [1] anciens et des premiers pères. Cette Nature, comme nous l'avons dit, n'engendre, ni n'est engendrée; elle ne fait ni n'est faite, elle ne voit ni n'est vue. Répétons : elle EST, et ne disons pas autre chose.

Mais il en est autrement des Personnes; elles ont créé et

[1] Voir la traduction d'un extrait inédit du philosophe platonicien Herennius sur l'être-Un, dont on ne peut parler ni par affirmation, ni par négation; dans les *Annales*, t. v, p. 429 (3e série).

conservent, elles sont Providence et Amour; leur oreille est toujours ouverte à la prière, et leur amour toujours incliné à nous exaucer.

Continuons à connaître leur rapport avec les hommes dans la Bible, — croyance pour les uns, théorie philosophique, offerte aux autres.

« Le Seigneur Dieu forma l'Homme du limon de la terre, et » il répandit sur son visage un souffle de vie; et l'Homme eut » une âme vivante [1]. »

Et c'est ainsi que fut formée cette Créature composée d'un corps matériel, et d'une âme vivante. Ici nous devons remarquer en passant que le corps a existé avant l'âme. Ce qui met à néant cette théorie, qu'un Philosophe trop vanté a émise dans un livre lourd quoique bien vide, que *c'est l'âme qui forme le corps*. C'est dans les épines Aristotéliciennes que l'on a puisé cette théorie. Quoique l'on puisse entendre des mots inexpliqués *forme* et *matière*, nous sommes bien assuré que jamais on n'a pu prétendre que le corps d'Adam n'avait pas d'existence alors que Dieu ne lui avait pas encore insufflé son âme.

Voilà donc l'Homme créé par le Verbe, et le Verbe va immédiatement lui parler, c'est-à-dire *Verber* avec lui.

Or c'est ici que se présente à nous la question la plus importante, nous oserions dire la seule question capitale, sur laquelle reposent toute la Théologie et toute la Philosophie. Il s'agit en effet de savoir si le Verbe révéla, signifia, imposa, fit connaître à l'homme *ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire*, et si cette révélation eut lieu en paroles extérieures, positives; — ou bien si le Verbe donna seulement à Adam la faculté intérieure d'inventer sa langue, et avec cette langue de formuler, toujours d'après ses seules facultés intérieures, ce qu'il devait *croire ou faire*. En sorte que ses descendants n'ont reçu que la communication des impressions personnelles de ce premier père du genre humain.

Là est bien toute la question, philosophique et théologique actuelle.

Pour éclaircir cette question, consultons encore ce que

[1] *Genèse*, II, 7.

nous dit la Bible, révélation de Dieu pour les croyants, théorie philosophique ou document historique pour les autres.

Et d'abord dès que l'homme fut créé, avant de lui donner une Compagne, Dieu lui imposa une loi.

« Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin » d'Eden, pour le cultiver et le garder; — et le Seigneur fit » à l'homme *un commandement*, lui disant : Tu peux manger » de tous les fruits du jardin; — mais ne mange pas de l'Ar- » bre de la science du bien et du mal; car, au jour où tu en » mangeras, tu mourras de mort[1].

» Et immédiatement après Dieu emmène tous les animaux » devant Adam, afin qu'Adam vit comment il les nom- » merait, et le nom qu'Adam donna à chaque animal est » son propre nom[2]. »

Ici deux faits essentiels nous sont offerts : le Verbe *verbifie* à Adam, et Adam *verbifie* à son tour.

Or, il s'agit de savoir si c'est par une révélation intérieure ou extérieure que le *Verbe* parle, et en second lieu quel était ce langage : il s'agit de savoir si c'est le Verbe qui donna le langage à Adam, ou si c'est Adam qui l'inventa et le donna au Verbe. C'est là la question importante.

Avant de l'examiner à fond, continuons à enregistrer les paroles que la Bible nous cite, comme ayant été échangées entre Dieu et l'Homme.

Après qu'Adam eut donné son nom aux animaux, Dieu créa la femme pour être son aide et sa compagne, et en la voyant, Adam dit :

« Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair de ma » chair, etc. »

Et alors Dieu parle à son tour :

Dieu les bénit et leur dit : « Croissez et multipliez-vous ; » remplissez la terre et vous l'assujettissez; dominez sur les » poissons de la mer, les oiseaux du ciel, et sur tout animal » qui se meut sur la terre. »

Dieu dit encore :

[1] *Genèse*, II, 15-17.
[2] *Genèse*, II, 19.
[3] *Genèse*, II, 23.

« Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues
» sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et
» tous les arbres fruitiers qui ont leur semence en eux-mêmes,
» pour servir à votre nourriture [1]. »

Voilà les rapports que la *Genèse* nous dit avoir eu lieu entre le Verbe et l'Homme avant la chute. Or, notons soigneusement que dans cet état d'innocence parfaite, l'homme n'avait pas *la science du bien et du mal*, et qu'il lui était même défendu d'y toucher ; — et c'est en cet état que les théologiens et les philosophes anti-traditionalistes lui attribuent l'invention de la langue, et avec la langue la connaissance complète de toutes choses, et en particulier du dogme et de la morale, c'est-à-dire *du bien et du mal.*

Telles furent les paroles prononcées par le Verbe et par Adam, avant la chute.

Examinons maintenant quelles furent les paroles prononcées par le Verbe et par Adam après la chute.

La Bible parle d'abord du colloque du Serpent avec la Femme.

Il dit à la femme : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de
» manger du fruit de tous les arbres de ce jardin? — La
» femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres de
» ce jardin, — mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu
» du jardin, Dieu nous a *commandé* de n'en point manger et
» de n'y point toucher, de peur que nous ne mourrions. —
» Le serpent répondit à la femme : Assurément, vous ne
» mourrez point de mort, car Dieu sait que le jour où vous
» aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et *que vous*
» *serez comme des Dieux*, connaissant le bien et le mal [2]. »

Ici nous demanderons aux théologiens anti-traditionalistes, qui prétendent que ce n'est qu'intérieurement que Dieu a parlé à l'homme, si c'est aussi intérieurement que le Serpent parla à la femme.

Mais écoutons maintenant le colloque entre Dieu et l'Homme après la chute :

« Et ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui s'avançait

[1] *Genèse*, I, 28. 29.
[2] *Genèse*, III, 1-5.

» dans le jardin, à l'heure du jour où s'élève un vent doux, et » ils se cachèrent parmi les arbres, pour éviter la présence de » Dieu. — Mais le Seigneur Dieu appela Adam et lui dit : Où » es-tu ? — Adam répondit : j'ai entendu votre voix dans le » jardin et, comme j'étais nu, j'ai été saisi de crainte et je me » suis caché. — Alors, Dieu lui dit : Qui t'a appris que tu » étais nu ? Tu ne peux le savoir, à moins que tu n'aies » mangé du fruit de l'arbre, dont je t'avais *défendu* de manger. » —Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour » compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai » mangé [1]. »

On sait ce que Dieu dit au serpent et à la femme ; quant à Adam, il dit :

« Voici Adam *devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le* » *mal* ; maintenant donc craignons qu'il n'avance la main et » ne prenne aussi de l'Arbre de vie, et qu'il n'en mange, et ne » vive éternellement ; — et le Seigneur Dieu le mit hors du » jardin de délices, pour qu'il labourât la terre, d'où il avait » été tiré [2]. »

Tel est le tableau complet que la *Genèse* nous offre des premiers rapports de Dieu avec l'Homme.

Mais ce n'est pas le seul enseignement que nous donne la Bible.

Elle vient de nous dire que Dieu a parlé à l'Homme. On se demande ce qu'il lui a dit, et comment, par quelle voie il lui a parlé.

Les ontologistes, les philosophes, tous les rationalistes, prétendent que ce dialogue si explicite, s'est fait pourtant par une communication intérieure. Au lieu de *discours*, il faut dire *inspiration* ; au lieu *d'ordre intimé* extérieurement par Dieu, il faut dire *vue spontanée* de l'homme seul, *convenance* qu'il a trouvée, en sorte que c'est l'homme lui-même qui d'abord aurait trouvé qu'il *n'était pas convenable* qu'il mangeât du fruit défendu. On se demande si ce n'est pas là détruire la Bible, et comment l'homme aurait été coupable quand, peu après, sa propre raison aurait trouvé *convenable* qu'il en man-

[1] *Genèse*, III, 8.
[2] *Genèse*, III, 22, 23.

geât. Cela déjà ruine de fond en comble ce système tout rationaliste.

Et malheureusement un grand nombre de théologiens et toutes nos philosophies chrétiennes sont fondées sur cette théorie.

Mais il nous faut noter ici que la Bible nous fournit encore des documents un peu plus explicites sur les communications que Dieu fit à l'homme, et la manière dont elles lui furent faites.

3. Comment Dieu parla à l'homme d'après l'*Ecclésiastique*.

L'*Eclésiastique* rappelle d'abord la création de l'homme et de la femme, puis il continue :

« Dieu leur donna un conseil, et une langue, et des yeux, » et des oreilles, et un cœur capable de penser, et il les remplit » de la discipline de l'intellect. Il leur créa la science de » l'esprit, il remplit leur cœur de sentiment, et *leur montra* » *les biens et les maux ;* — il posa son œil sur leur cœur, pour » leur montrer les magnificences de ses œuvres, — afin qu'ils » célébrassent le nom de sa sainteté, qu'ils le glorifiassent » dans ses merveilles, et qu'ils racontassent les magnificences » de ses œuvres [1]. »

Voilà bien les dons intérieurs faits à l'homme, les facultés données à sa nature, le but et l'emploi de ces facultés. Mais ce n'est pas tout, les théologiens rationalistes s'arrêtent là et disent : c'est avec ces facultés que l'homme a vu, connu, formulé ses devoirs envers ses semblables, envers lui-même, envers Dieu. C'est la division de la morale dite naturelle dans tous les *cours de philosophie*. Mais l'écrivain sacré, qui n'est ici (3 siècles avant J.-C.) que le conservateur et non l'inventeur d'une théorie nouvelle, ajoute ces documents que nos ontologistes suppriment :

« Il leur ajouta la discipline, et leur donna en héritage la » loi de la vie ; il fit avec eux un testament éternel, et leur » montra sa justice et ses jugements. — Et leur œil vit les ma- » gnificences de sa gloire, et *leurs oreilles entendirent l'honneur*

[1] *Ecclésiastique*, XVII, 9-11.

» *de sa voix*, et il leur dit : gardez-vous de tout ce qui est
» inique [1]. »

Voilà les textes que tous les ontologistes divers passent sous silence; nous les avons cités bien des fois, et aucun n'a jamais consenti à les faire connaître [2]. Et, en effet, ces textes nous apprennent que ce n'est pas l'homme qui, dans sa nature ou dans sa raison, a trouvé ce qu'il devait croire ou faire. C'est Dieu qui le lui a imposé. 1° *Il leur a donné la discipline*, c'est-à-dire les préceptes qu'il devait suivre.—2° Il leur donna *en héritage la loi de vie*; ce n'est certes pas la vie matérielle donnée dans son estomac, mais la vie morale ou les préceptes qui constituent la vie morale.—3° Et il fit avec *eux un testament éternel*; or, le testament ou l'alliance comporte des stipulations et des obligations réciproques.—4° Il leur montre *sa justice et ses jugements*; l'homme ne les connaît donc pas par le bon usage de ses facultés, c'est Dieu qui les lui *montre*;—et c'est alors 5°, qu'ils *voient* les magnificences de sa gloire. Tout cela montre une action extérieure, sensible, positive, et afin qu'aucun doute ne restât, que ce fut là une révélation positive, extérieure, l'écrivain ajoute : 6° *et leurs oreilles entendirent l'honneur de sa voix*. Il est, ce nous semble, impossible d'être plus explicite et plus positif.

Nous devons ajouter encore le texte suivant du même auteur sacré :

« Dieu, dès le commencement, a créé l'homme, et il l'a
» laissé dans la main de son propre conseil. »

Quelques-uns en tirent la conséquence que l'homme a dû trouver par lui-même ce qu'il devait croire et faire; mais ils falsifient encore ce texte en supprimant les paroles suivantes qui disent :

« Il ajouta ses commandements et ses préceptes. — Si tu
» veux garder ces commandements et suivre à jamais la foi
» jurée, ils te conserveront. Il a mis devant toi l'eau et le
» feu; étends les mains vers ce que tu voudras. Devant

[1] *Ecclés.*, XVII, 12-17.

[2] Voir nos discussions avec M. l'abbé Maret, et en particulier *Annales*, t. I, p. 360, 364 (4e série) et t. XX, p. 402 (5e série).

» l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal. Il lui sera » donné ce qui lui a plu [1]. »

On ne saurait dire plus clairement que l'homme n'a pas été créé avec la mission de se donner ce qu'il devait croire ou faire, mais qu'il a reçu positivement de Dieu, dogme et morale nécessaires. C'est la thèse des *Annales* et des traditionalistes.

Voilà les faits révélés que nous offrons aux philosophes chrétiens, et la théorie philosophique que nous offrons aux incroyants. Il nous semble qu'il est difficile d'en trouver une plus claire, plus positive, plus admissible.

On voit que Dieu a créé l'homme non parfait, comme le disent quelques théologiens, mais complet. Il a dû être tout d'un coup, ce qu'est un homme âgé, par exemple, de 30 ans, c'est-à-dire avoir une langue, donnée de Dieu; ce qui ne constitue pas un don surnaturel, mais un don naturel, nécessaire à sa nature, de même que le père a donné sa langue à son fils; Dieu lui a donné de plus une âme intelligente, de manière à pouvoir comprendre ce qu'on lui disait d'intelligible, et répondre à celui qui lui parlait.

Quelle était cette langue? On n'en sait rien, et c'est bien en vain qu'on la cherche; elle a subsisté unique jusqu'à la confusion de Babel, et à peine si on peut former quelques conjectures sur quelques mots qui se seraient conservés. Mais il n'est pas nécessaire de le savoir. Elle a été, cela suffit.

De ces divers textes de la Bible nous avons tiré la conséquence que les rapports de Dieu avec Adam avaient été *extérieurs*, *explicites*, et que cette révélation avait été *positive*, ce que nient tous les anti-traditionnalistes. Or, est-ce là une explication qui nous soit personnelle? N'est-elle donnée par aucun père de l'Église? Au contraire, un des pères les plus célèbres de l'Église, saint Augustin, qui a résumé on peut dire en ses écrits les sentiments des plus anciens pères, a traité

[1] Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. Adjecit mandata et præcepta sua : si volueris mandata servare, conservabunt te, et in perpetuum fidem placitam facere; apposuit tibi aquam et ignem, ad quod volueris, porrige manum tuam; ante hominem vita et mors, bonum et malum, quod placuerit ei, dabitur illi (*Eccli.*, xv, 14-18).

cette question *ex professo* dans un de ses écrits. Voici ses paroles :

« *Comment Dieu a parlé à l'homme?* — On peut aussi de-
» mander comment Dieu a parlé à l'homme qu'il a fait, cer-
» tainement déjà *doué de sentiment* et d'*esprit*, afin qu'il pût
» l'entendre et le comprendre quand il parlait. Car il n'aurait
» pu *recevoir* autrement le précepte, dont la transgression
» l'aurait rendu coupable, s'il ne comprenait l'avoir reçu
» (*celui-là reçu*). *Comment donc Dieu lui a-t-il parlé?* Est-ce
» *intérieurement* dans l'esprit selon l'intellect, c'est-à-dire,
» afin qu'il comprît sagement la volonté et le précepte de
» Dieu, *sans aucuns sons corporels*, ou similitude de choses cor-
» porelles? Je *ne crois point que Dieu ait ainsi parlé au*
» *premier homme*. Car l'Écriture raconte des choses telles, que
» nous devons plutôt croire, que Dieu parla à l'homme dans
» le Paradis, *comme peu après il parla aussi aux Patriarches*,
» à Abraham, et à Moïse, c'est-à-dire *sous certaine forme cor-*
» *porelle*. C'est de là qu'il est dit qu'ils *entendirent* sa voix,
» tandis qu'il se promenait vers le soir dans le Paradis, et ils
» se cachèrent [1]. »

Nous avons cité ce texte *cinq* fois déjà dans les *Annales*, aucun des anti-traditionalistes ne l'a mentionné ou n'y a répondu. Et en cela, ils ont trompé sciemment leurs lecteurs. Car ils l'ont connu. La *Civiltà*, cette revue romaine qui se pose comme le dépositaire et le dispensateur de la science vraie, le connait; car nous l'avons opposé à une de ses attaques, mais elle n'a jamais voulu le faire connaître à ses lecteurs. Que l'on voie et que l'on juge.

Mais il y a encore une question essentielle que nous avons à peine indiquée, et qui cependant est capitale dans cette thèse.

Les anti-traditionalistes et les rationalistes de toute sorte veulent qu'Adam ait *inventé le langage*, et que par la force

[1] S. Aug. de *Genesi ad litteram*, l. VIII, c. 18, n. 37, dans *Patrol. latin.*, t. 34, p. 387. Ce texte est cité dans les *Annales*, t. VII, p. 110, répété t. VIII, p. 381, t. XVII, p. 376 (4e série), t. XVI, p. 63 (5e série) et t. I, p. 35 (6e série), mais aucun des anti-traditionalistes n'a jamais consenti à le citer.

[2] Voir la traduction d'un article contre les traditionalistes dans *Annales*, t. I, p. 30 (6e série).

seule de ses facultés naturelles, de sa raison native, il ait trouvé les dogmes et les règles morales, naturelles. Or, il faut remarquer que ces dogmes et cette morale, il ne les aurait inventés qu'après sa chute, puisque auparavant ses yeux n'étaient pas ouverts, et, comme dit la Bible, il n'avait pas encore touché à l'arbre de la science du bien et du mal. La morale et la religion naturelle nous viendraient donc d'Adam tombé, par conséquent sujet à se tromper, ayant sa nature *débilitée et courbée,* comme dit un Concile[1]; c'est là la Religion naturelle que ses enfants ont dû suivre. Ce sont là les commandements de Dieu, leur aurait-il dit, et c'est moi seul qui vous le déclare et qui vous les impose. De là toutes les conséquences funestes, et cependant logiques, que nous voyons appliquer sous nos yeux; car comme chaque homme a la même illumination intérieure, qui illumine tout homme venant en ce monde, selon l'interprétation des ontologistes, tout homme a pu et dû l'interpréter d'après cette lumière personnelle, et non d'après la lumière personnelle d'Adam.

Cela est logique et pratique, comme nous le voyons.

Ce n'est pas tout, cette théorie contredit l'histoire même du Christianisme et en renverse le fondement. C'est une vérité historique et on peut dire de foi, que le Christianisme date du commencement du monde. Sur cela saint Augustin est encore un témoin explicite et sûr.

« Cette chose même, nous dit-il, que nous appelons *Religion chrétienne,* existait chez les anciens, et n'a jamais cessé » d'exister depuis le commencement du genre humain, jusqu'au moment où le Christ lui-même vint, dans la chair; » ce qui fit que la vraie Religion, qui déjà existait, commença » d'être appelée la religion Chrétienne[2]. »

Saint Epiphane confirme la même croyance[3]. Ces textes répétés si souvent n'ont jamais été cités par aucun des anti-traditionalistes.

[1] Attenuatum et inclinatum. *Concile de Trente,* ss. VI, c. 1.

[2] S. Aug. *Retrac.* l. I, c. 13, n. 3; t. I, col. 603; édit. Migne; cité dans les *Annales,* t. XI, p. 219 (3e série), où se trouve le texte; répété t. XX, p. 132 (4e série) et t. XVIII, p. 348 (5e série).

[3] Voir son texte, t. XX, p. 131 (4e série).

Cela étant, si la Religion, dite naturelle, n'était que le produit des facultés intérieures de l'homme, que la vue de son intelligence, le résultat de sa raison, il s'en suivrait évidemment que le Christianisme aurait été d'abord l'enseignement personnel d'Adam, le produit de la raison humaine, et que ce n'est qu'à la venue du Christ, qu'il devrait s'appeler Christianisme.

Nous cherchons en vain ce que les anti-traditionalistes peuvent répondre à cela.

4. Théories anti-bibliques de M. l'abbé Gilly.

Nous venons d'exposer ce que la Bible nous dit des premières paroles que Dieu a prononcées à l'homme et des premiers dons et enseignements qu'il lui a donnés, Comme nous l'avons dit, ces notions doivent être acceptées par tous ceux qui croient à la Bible; quant à ceux qui n'y croient pas, ils doivent les recevoir comme des théories inventées par Moïse et par l'auteur de l'*Ecclésiastique*, et dignes à ce sujet de leur attention, comme le produit des plus anciens linguistes.

Voyons maintenant comment M. l'abbé Gilly expliquera ces notions Bibliques, et cherchera à les faire accorder avec les théories des récents linguistes, et avec les observations de l'expérience.

Nous le suivrons dans ses divisions diverses :

PRÉFACE.

« L'histoire, dit-il, nous montre des nations dont la parole » subjugue des nations à leurs pensées... On dirait que les » nations sont constituées comme les individus ; elles s'émeu- » vent nécessairement à la voix d'un peuple qui parle ; elles » s'émeuvent à ses idées, et s'en laissent compénétrer insen- » siblement (p. 2). »

Nous prenons acte de ces paroles, qui confirment pleinement ce que nous avons établi, que c'est par la parole, par l'enseignement, que les individus comme les peuples sont formés et reçoivent la vérité ou l'erreur.

M. Gilly examine ensuite quelles sont les idées, nous dirions les croyances, qui sont inventées par la parole, et les réduit à trois : 1° le *polythéisme*, 2° le *panthéisme*, masque de l'athéisme, et le *monothéisme*, et il dit à ce sujet :

« L'influence des peuples Polythéistes n'est qu'une *prépara-*
» *tion nécessaire* au mouvement vigoureux qui doit partir des
» plaines de l'Assyrie; elle ouvre la voie par où le *Mono-*
» *théisme* s'élance à la conquête du monde (p. 3). »

Ici M. l'abbé Gilly est en pleine opposition avec la Bible, qui dit expressément que le Monothéisme a été la première croyance des peuples, et avec toute la science moderne, qui, en pleine Académie, est convenue, d'après les monuments les plus positifs et les plus récents de l'histoire, que le Monothéisme a été la croyance primitive de tous les peuples [1].

« Lisons ces choses dans l'histoire, dit M. l'abbé Gilly (p. 4),» et il cite l'Egypte et la Chaldée, comme ayant produit à divers moments une des grandes manifestations du *Polythéisme*, dans les âges les plus reculés de l'humanité. Et ici il oublie, non-seulement la Bible, mais encore les travaux des Egyptologues modernes les plus célèbres, qui montrent le *Monothéisme* comme premier en Egypte et comment insensiblement il dégénéra en *Polythéisme* [2].

M. Gilly montre ensuite le Monothéisme témoignant de son existence, et venant se faire accepter par la bouche d'Abraham, de Moïse, etc., et il oublie encore la Bible, comme livre inspiré ou comme simple histoire antique, nous donnant Noé et ses fils, et plus anciennement Adam et ses descendants, et Dieu se révélant à l'homme, et plaçant ainsi le *Monothéisme* comme la 1e et non la 2e ou 4e *idée*, selon l'expression rationaliste de M. l'abbé Gilly.

M. l'abbé Gilly continue:

En Égypte comme au retour dans la Terre promise, le peuple hébreu ne devait pas viser à faire des conquêtes spirituelles en communiquant ses idées aux peuples qui l'entouraient. *Ce n'était pas le moment de propager la Révélation* : il fallait avant tout la conserver dans le sein du peuple auquel elle avait été confiée. Le peuple monothéiste ne *devait donc point parler à cette époque*. Il devait, au contraire, se recueillir en lui-même : ses conducteurs devaient le contenir par les liens de l'unité; il n'était pas prêt à la propagande;

[1] Voir les discussions au sein de l'académie, *Annales*, t. XIX, p. 280; XX, 199 (4e série); XIX, 374 (5e série).

[2] Voir les articles cités ci-dessus, et en particulier la dissertation de M. Robiou : *Comment l'Egypte passa du monothéisme au polythéisme*; dans les *Annales*, t. XIX, p. 290 (5e série).

la diffusion de la Révélation n'était pas dans les desseins de Dieu; elle eût été un mal, semble-t-il, plutôt qu'un avantage (p. 6). »

Ces paroles ont bien le droit de nous étonner. Si jamais le *Monothéisme* a été prêché d'une manière retentissante et terrible, c'est bien lorsque Moïse, au nom de son Dieu, est venu demander au *Pha-raon*, qui régnait alors, de laisser partir son peuple, et l'a forcé, par des prodiges qui atteignirent tout le monde, de céder à cet ordre de Dieu. M. Gilly oublie encore ici la Bible et l'histoire.

Il oublie encore la Bible et l'histoire, quand il dit:

« Les Grecs avaient développé leur génie oriental jusqu'aux » dernières limites, où pouvait prétendre une civilisation, *pure-* » *ment humaine* (p. 9). »

Appeler *purement humaine* la civilisation d'un petit peuple *sorti de l'Orient*, comme il en convient, venu d'Egypte ou de Phénicie, fils de *Javan*, peuple qui dans ses légendes, s'avoue lui-même instruit par les Dieux, c'est, nous le disons encore, forger une histoire à plaisir.

« M. l'abbé Gilly va, dit-il, examiner à fond les problèmes » philologiques les plus considérables, la diversité, l'unité » primitive et la confusion des langues; les causes qui l'ont » produite; les caractères de la langue du premier homme, » l'origine du langage, les classifications ethniques, le rapport » des doctrines religieuses des peuples avec les diverses for- » mes des langues qu'ils ont parlées.

» A côté des données de la science, nous placerons les don- » nées de la Révélation (p. 17). »

Nous aimons cette méthode: nous allons examiner comment M. l'abbé Gilly l'a suivie, et si dans le fond il n'a pas sacrifié les données les plus positives de la Révélation et de l'Histoire aux oppositions fausses et anti-historiques *d'une science de faux nom* [1], comme dit l'Apôtre.

I. Diversité des langues.

M. l'Abbé Gilly divise la matière des recherches qu'il va faire en langues, dialectes et idiomes.

Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par ces expressions,

[1] Oppositiones falsi nominis scientiæ (S. Paul, *Tim.*, vi, 20).

il donne un aperçu de ce que disent les divers auteurs du nombre de ces langues, dialectes et idiomes dans les diverses parties du monde, et il arrive à compter, d'après Bopp, Grimm et Muller, 4 souches de langues : la *Sémitique*, l'*indo-Germanique*, la *Touranienne* et la *Monosyllabique*, ou bien avec Ewald il indique 4 familles, langues du *Nord*, langues du *Centre*, langues *Indo-Européennes*, langues *Sémitiques*, auxquelles il faut ajouter le Copte, pour les langues *africaines*.

« Mais toutes ces langues ont-elles pu à un moment donné » constituer une même langue, la langue d'un seul et même » peuple primitif (p. 25) ? »

C'est ce qu'enseigne la Bible, et c'est cette possibilité que veut essayer de prouver M. l'abbé Gilly, en la faisant concorder avec les systèmes des divers linguistes modernes, œuvre très-louable sans doute, s'il peut la mener à bonne fin.

II. Causes de la diversité des langues.

M. l'abbé Gilly expose ici les systèmes des principaux linguistes. Les uns s'attachant aux *relations grammaticales* des langues, et croyant être arrivés à l'impossibilité de concilier deux grammaires données, en concluent l'impossibilité d'une origine commune. Mais, comme le dit l'auteur, « ce système » contredit l'histoire, l'ethnographie, la physiologie, en un » mot des vérités de toute nature (p. 36). »

D'autres linguistes, consultant les *relations lexicographiques* des langues, pensent qu'elles peuvent être ramenées à l'unité. Il y a là trois théories.

1re *théorie*. Un homme qui compte parmi les premiers linguistes, de notre époque, M. *Max Muller*, pense que la diversité des langues peut être expliquée par la formation même du langage et par le développement qui provient de changements de formes et non de changements substantiels. Il faut l'écouter, il y a là plus de vérité que ne le croit M. l'abbé Gilly.

« Rien de nouveau, dit-il, n'a été ajouté à la substance du langage. Aucune nouvelle racine, aucun nouveau radical n'a été inventé par les générations subséquentes, tout comme aucun nouvel élément n'a été ajouté au monde que nous habitons. Nous pouvons dire en un sens, et en un sens très-juste, que nous avons à notre usage les *mêmes mots* qui sont *sortis de la bouche du*

fils de Dieu lorsqu'il donna des noms *à tous les animaux, aux oiseaux de l'air et aux bêtes des champs* (p. 39).

Cette théorie nous paraît la plus rapprochée de la vérité, avec les modifications dont nous parlerons plus loin. M. l'abbé Gilly, tout en la trouvant incomplète, convient que les développements du langage appartiennent beaucoup plus à l'histoire qu'à la nature (p. 42).

La 2e *théorie*, ayant pour base une famille intermédiaire de langues disparues, approche, dit-il, de la solution sans la compléter.

La 3e *théorie* fondée sur le retour aux éléments primordiaux du langage peu à peu altérés et modifiés, apporte encore quelque clarté; mais elle est rejetée par M. l'abbé Gilly. Il dit même qu'il est à regretter que le zèle pour la défense de la foi y ait entraîné certains apologistes plus loin qu'ils ne devaient (p. 46). On reconnaît cependant que ces travaux ont eu leur utilité en réunissant un grand nombre de matériaux précieux. — Mais le problème de la diversité des langues n'était pas résolu et alors M. Gilly examine l'état des travaux actuels sur cette question.

III. Résultats actuels des travaux linguistiques.

M. l'abbé Gilly constate ici le retour de la science à l'hypothèse de l'unité primitive et nomme les divers Linguistes qui l'adoptent plus ou moins. Parmi ces linguistes, il en cite un dont l'ouvrage : *La confusion des langues à Babel* [1], nous paraît trop important pour que nous ne devions pas consigner ici la courte notice que M. l'abbé Gilly nous en donne :

Cet ouvrage, d'une médiocre étendue (1 vol. in-8°, 250 p.), contient l'exposition et la réfutation des principales objections qui ont été faites contre la *vérité du récit Mosaïque*. Aussi habile philologue que savant consciencieux, linguiste et théologien, versé dans la littérature des Pères, et au courant des travaux philologiques les plus récents, initié aux découvertes scientifiques des temps modernes, M. Kaulen résume dans son ouvrage des recherches patientes et laborieuses. Il rapproche les conclusions de l'esprit de l'homme des enseignements de l'Esprit de Dieu ; il montre les diverses phases du langage dans leur relation avec le but économique du salut ; il oppose, comme le fai-

[1] *Die Sprachverwirrung zu Babel*, etc., von Franz Kaulen. Mainz, Kircheim, 1861. — Il serait à désirer qu'un tel ouvrage fût traduit en français.

sait naguère un artiste français, M. Flandrin, à Saint-Germain des Prés, le miracle de la confusion des langues au miracle de la Pentecôte; il insinue par là que la science a tout à gagner à redevenir chrétienne, et il complète les connaissances imparfaites, obscures et stériles de la science naturelle, par les données générales, lumineuses et fécondes de la science divine (p. 51).

M. l'abbé Gilly montre ensuite M. Renan en France et M. Pott en Allemagne comme chefs de l'école qu'il résume en ces termes :

Il existe, disent-ils, une diversité infinie dans la forme extérieure (le lexique) et dans la forme intérieure (la grammaire) des langues. Cette diversité produit l'irréductibilité des langues; donc elles sont génétiquement distinctes (p. 59).

M. Gilly s'attache à montrer que cette conclusion est évidemment forcée et s'accorde mal avec les faits. Après être entré dans des détails très-curieux et très-étendus sur la formation extérieure et intérieure des langues, il arrive à cette conclusion, quant à leurs formes extérieures.

De ces considérations sur les modifications que peut subir la forme extérieure des langues sous le rapport du *lexique*, découlent deux conclusions dont l'une se rattache indirectement, et l'autre directement à notre thèse : 1° C'est à l'étude des racines qu'il faut avoir recours pour juger la question de l'affinité ou de la diversité des langues ; 2° il n'est pas prouvé que la diversité des formes extérieures des langues provienne de la diversité génétique de ces mêmes langues, et, de plus, les conquêtes positives de la philologie nous font légitimement espérer que la science reconnaîtra un jour l'identité des racines de toutes les langues du globe (p. 68).

Et après une nouvelle étude sur la forme intérieure ou grammaticale des langues, il arrive à cette autre conclusion :

Nous pouvons donc tirer de l'examen des langues, *sous le rapport grammatical*, deux conclusions analogues à celles que nous avons tirées de leur examen sous le rapport *lexicographique* : 1° la question de l'unité ou de la pluralité d'origine des langues ne peut être résolue que par l'étude des *racines*, puisque les racines seules nous offrent les éléments primordiaux et essentiels du langage, en dehors de toutes ses modifications historiques ; 2° comme de telles études n'ont été faites jusqu'à présent que sur un nombre de langues relativement très-restreint, il s'ensuit qu'au lieu d'être en droit de nier, *au nom de la science*, l'unité originelle du langage, on peut légitimement supposer que les progrès de la science feront de ce fait une thèse certaine (p. 83).

IV. Sur la diversité des formes intérieures des langues.

M. l'abbé Gilly, après avoir exposé les diverses opinions sur la formation intérieure des langues, en conclut qu'aucune

d'elles n'empêche qu'il n'y ait eu primitivement une seule langue.

Que divers peuples aient exprimé leurs idées chacun d'après un ordre de catégories formées selon leur mode d'aperception, ou leur mode conventionnel d'expression, que par conséquent la *forme intérieure* des langues varie suivant ces principes internes de formation, si la science arrive à prouver que la matière de la langue, c'est-à-dire les *racines*, est la même chez tous les peuples, il sera certain que l'expression du génie des différents peuples que nous trouvons dans les diverses langues, est un fait qui a succédé à un ordre primitif dans lequel il n'y avait qu'un seul peuple et qu'une seule langue (p. 91).

De là il en tire légitimement les deux conclusions suivantes :

1° C'est à l'étude des *racines* qu'il faut demander des conclusions sur l'unité ou la pluralité des langues; 2° les résultats obtenus par ce procédé permettent d'espérer que lorsque les racines seront mieux connues, la science affirmera sans crainte l'unité originelle du langage (p. 92).

V. Exposé et défaut de l'hypothèse de l'auteur.

M. l'abbé Gilly propose ici une *hypothèse* qu'il croit pouvoir servir à résoudre le problème de l'unité primitive des langues, parce que, dit-il, « elle s'affirme comme un fait historique » (p. 96). »

Malheureusement nous croyons que cette hypothèse historique est loin d'être prouvée. Il nous semble, au contraire, qu'elle offre des inconvénients plus dangereux peut-être que ceux de ses adversaires. Car cette hypothèse ne tend à rien moins qu'à faire du premier homme, personnellement, l'initiateur, le législateur de la race humaine, c'est-à-dire une espèce de Dieu, connaissant le bien et le mal, ce qui est tout à fait contraire au texte de la Bible, système offensant pour ses descendants qui ne doivent dépendre, pour le bien et le mal, que de Dieu. Adam a été le médiateur, mais non l'inventeur, le législateur. Que nos lecteurs veuillent étudier attentivement l'exposé de ce systeme.

L'expérience et la foi nous enseignent que la nature de l'homme, essentiellement, est la même en ce moment qu'elle a été constituée par Dieu dès sa création. Or, que voyons-nous dans l'homme actuel ? Il naît, il est conservé, élevé par quelqu'un. Ce quelqu'un lui parle, et c'est là l'origine de la langue qu'il parle. Il faut en conclure que quelque chose de semblable s'est passée pour le premier homme et c'est, en effet, ce

que nous avons vu, que nous dit la Bible. Or, c'est tout le contraire qui se serait passé d'après M. l'abbé Gilly. Ecoutons ses paroles.

On remarque dans l'enfant et dans le sauvage l'existence d'une *sympathie* réelle entre le corps et l'âme; on en conclut à la *dépendance* de l'un et de l'autre qui a dû être encore beaucoup plus intime et plus féconde chez l'homme primitif, et se manifester principalement dans les organes de la respiration et de la voix. On constate la propriété *qu'ont les objets de résonner lorsqu'ils sont frappés*; on en conclut que l'homme primitif a *reçu de la nature un choc tel*, que la *répercussion* produite dans son esprit a causé naturellement une *expression phonétique* (p. 96).

Ainsi ce n'est plus Dieu qui, en créant l'homme à l'âge adulte, l'a créé complet et en état d'entendre celui qui devait lui parler. L'homme ne savait rien, les organes si parfaits de la voix étaient inertes. Si lors de cette création il avait existé un pré-adamite âgé de 30 ans et qui eût parlé, le nouvel homme, supposé créé parfait à l'âge de 30 ans aussi, n'aurait pu répondre à ce pré-adamite. Pour émettre un son, une expression phonétique, un mot, il aurait eu besoin que la nature opérât sur lui, quoi ? *un choc*. C'est le choc de la nature qui est venu compléter cette œuvre prétendue parfaite que Dieu aurait façonnée de ses mains.

On reste stupéfait quand on voit un prêtre lisant dans un livre révélé, que Dieu *parla* au premier homme et lui donna immédiatement des préceptes, nous offrir *un choc* pour premier instituteur de la parole humaine. Mais M. l'abbé Gilly cite-t-il quelque preuve, quelque tradition, quelque vestige de cet étrange enseignement ? Non. Il se hâte de nous dire de ne pas lui en demander ; il n'y en a pas.

On a soin de reconnaître que c'est là une propriété dont la *disparition* a dû arriver à un moment assez rapproché de son premier exercice. On arrive dans les deux cas à constater l'existence originelle de *l'union organique de l'âme et du corps* et les opérations de l'un et de l'autre beaucoup plus intimes que celle que nous observons aujourd'hui (p. 96).

Ainsi cette propriété première a disparu, et on en chercherait vainement un vestige aujourd'hui. Voilà l'état du premier homme, voilà la première origine du langage. Nous allons voir dans quel abîme cette théorie conduit M. l'abbé Gilly, dévoyé en cela par les penseurs allemands.

Et, en effet, nous le voyons tout d'abord citer Steinthal à

qui il a emprunté sa théorie de l'intuition, donnant *un son* :

A l'origine de l'humanité, l'âme et le corps étaient dans une telle dépendance l'un de l'autre, que tous les mouvements de l'âme avaient leur écho dans le corps, principalement dans les organes de la respiration et de la voix. Cette sympathie du corps et de l'âme, qui se remarque encore dans l'enfant et dans le sauvage, était intime et féconde chez l'homme primitif; *chaque intuition éveillait en lui un accent et un son* (p. 97).

C'est à M. Muller qu'il emprunte la théorie de la nature, donnant *un choc* :

C'est une loi de la nature que tous les objets qu'elle *renferme résonnent lorsqu'ils sont frappés*. Chaque substance a un son particulier : nous pouvons conclure à la perfection et à la valeur plus ou moins grande des métaux, d'après la nature de leurs vibrations, et comme d'après la réponse qu'ils donnent : l'or résonne autrement que le cuivre, qui résonne lui-même autrement que la pierre; et d'ailleurs des percussions diverses produisent différents sons. Un fait analogue s'est produit par rapport à l'homme, l'œuvre de la nature la mieux organisée (p. 98).

C'est encore à M. Muller qu'est empruntée la théorie que cette force de la nature qui a créé le langage, a complétement disparu.

La faculté créatrice qui donnait à chaque conception, lorsqu'elle perçait pour la première fois à travers le cerveau, une expression phonétique, *s'est éteinte* lorsque le but a été obtenu (p. 99).

Ainsi nulle trace, nulle preuve d'une faculté aussi immense et qui égalait l'homme à Dieu comme nous allons le voir; car tout en disant qu'il n'examine pas la valeur de ces assertions, M. Gilly en tire la conclusion suivante :

L'union de l'âme et du corps et leurs relations avec le monde physique étaient dans un état de perfection telle, qu'il en résultait la production d'une expression phonétique (c'est-à-dire d'une parole) complétement en harmonie avec les influences du monde extérieur et avec les modifications de l'un et de l'autre (p. 99).

C'est là la base de la science parfaite de l'homme ; au moyen de ce choc de la nature et de sa répercussion dans l'âme, l'homme, comme on va le dire plus explicitement, connaissait totalement et intimement toute la nature. Ce n'est pas assez, c'est ainsi qu'il connut ce qu'il appelle la Cause, c'est-à-dire Dieu.

Pourquoi ces répercussions de l'univers sur l'organisation humaine? Cet être qui peut penser, même en faisant abstraction du monde sensible, a-t-il avec son Créateur des relations *moins intimes qu'avec les choses extérieures?* Une réponse affirmative à cette dernière question serait l'induction naturelle et la déduction logique des données de la science. Il est impossible, en effet que l'auteur de toutes choses, en donnant à une créature privilégiée des fa-

cultés si admirables d'apperception et de reproduction articulée, *l'ait laissée inaccessible à son action personnelle et comme nécessaire*. Il est de la créature ainsi formée de *correspondre avec la Cause d'une manière* au moins aussi parfaite qu'elle correspond avec les créatures qui l'environnent (p. 100).

Ainsi c'est sur ce choc et sa répercussion que sont fondées et nées les relations du Créateur et de l'Homme ; c'est ainsi qu'il a correspondu avec sa Cause ; et cette correspondance a été aussi parfaite que celle qu'il avait avec les créatures, qu'il connaissait dans leur essence intime.

Il y a plus encore, M. l'abbé Gilly ajoute que ces rapports, de l'homme avec sa cause, c'est-à-dire avec Dieu, furent libres.

On comprend toutefois, par une étude des facultés humaines et de la liberté qui est leur couronnement, que ces *rapports*, pour avoir été comme nécessaires au commencement, n'en étaient pas moins *essentiellement libres dans leur cause* (p. 101).

Ainsi Dieu n'a rien dit, rien prescrit, rien révélé à l'homme. Ce que la Bible en dit est un conte hors de propos. Celui-ci, par le choc, avait connu toutes les créatures et par conséquent du même choc connu Dieu, et il était libre d'avoir des rapports avec lui ou de ne pas en avoir. Le devoir dépendait du choc de la nature et de la volonté de l'homme.

Et c'est un prêtre qui est obligé de croire qu'il y a toujours eu un Médiateur entre l'homme et Dieu, c'est un professeur de théologie qui vient nous dire que c'est ainsi que les choses se sont passées au commencement; ce dont il avoue qu'il ne reste pas trace !

Or, qui a rompu cette correspondance parfaite, ces relations de la créature avec le créateur; c'est le péché.

Or, comme notre être entier se manifeste dans le langage, il s'ensuit que le péché, s'il a existé, a dû *exercer son influence sur le langage primitif*. Les idées de l'homme, ses modes d'appréhension ne répondant plus désormais qu'imparfaitement à la réalité, le mot, l'expression ne devait plus être *l'image complète de l'idée, de la perception* (p. 102).

C'est parce que l'expression ne fut plus alors l'image complète de l'idée, que l'homme cessa d'être le grand-prêtre de la création.

L'homme n'était plus ni le roi, ni le *grand prêtre* de la création, destiné à offrir à Dieu *un sacrifice de louanges par la réunion, qu'il présentait en lui, et qu'il avait en lui même le pouvoir de réaliser, de toutes les créatures* (p. 102).

M. l'abbé Gilly établit ici l'homme grand-prêtre de la création, et à ce titre *chargé* d'offrir à Dieu le sacrifice de louanges.

Or, le sacrifice offert à Dieu ne fut pas son obéissance au précepte donné par le Créateur de ne pas toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Ce sacrifice consista, en la réunion volontaire, en lui-même, de toutes les créatures.

De plus, l'office du grand-prêtre ne consiste pas seulement à offrir des sacrifices, mais à enseigner aux autres ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. M. l'abbé Gilly passe cette fonction sous silence, mais il suppose que l'homme l'apprit comme le reste du choc de la nature.

Quand nous exposons ces principes, nous nous demandons si celui qui les a formulés est un philosophe, un linguiste, à plus forte raison, un chrétien et un prêtre. M. Gilly en semble un peu confus, aussi cite-t-il en note, comme auteur premier de cette théorie, l'allemand Kaulen [1]. Ceci nous fait douter du mérite de cet auteur, dont M. l'abbé Gilly a fait l'éloge si grand, que nous avons cité. Il avoue, au reste, que cette théorie est obscure et contredite par d'habiles linguistes. Mais il va venir la compléter.

Nous allons, dit-il, essayer de lui concilier un caractère de vérité plus grand, en rapprochant les divers faits racontés par Moyse, des enseignements de la philologie et de l'histoire (p. 104).

C'est là aussi que nous allons le suivre, curieux de connaître comment il pourra opérer cette grande conciliation.

VI. De la confusion des langues à Babel.

En parlant de la confusion des langues et de la dispersion des peuples, la Bible fait dire à Dieu : « Descendons et con- » fondons en ce lieu leur langue, » et ajoute : » la terre était » auparavant d'une seule langue et des mêmes discours [2]. »

Ce sont ces mots que M. l'abbé Gilly veut expliquer. D'abord il rejette l'opinion qui fait intervenir Dieu directement, comme l'auteur immédiat des dissensions entre les constructeurs de Babel. Et ajoute : « Il serait difficile d'accorder cela

[1] Kaulen, *die Sprachverwirrung*; Zwœlftes Kapitel, s. 139.

[2] Descendamus et confundamus ibi linguam eorum... erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem (*Gen.*, XI, 7).

» avec la liberté humaine (p. 110). » Nous avouons ne pas comprendre comment la liberté humaine aurait été compromise, parce que Dieu aurait directement, et par punition, diversifié la langue des hommes. Il leur a infligé bien souvent d'autres châtiments, sans que cela touchât à la liberté humaine.

M. Gilly rejette encore sans discussion l'opinion de Philastre[1], « qui voulait que l'intelligence eût été communiquée » aux hommes par le don des langues (p. 110). »

On voit comment M. Gilly se prépare à nier l'intervention directe de Dieu dans la question des langues. C'est ainsi que perce déjà le système que l'invention des langues et leur diversité à Babel sont l'œuvre de l'homme seul. Et ainsi sont supprimés ou allégorisés ces deux mots si précis et si expressifs de la Bible qui fait dire à Dieu : descendons, *descendamus*, et confondons, *confundamus*. Pour préparer ce résultat anti-biblique, M. Gilly suppose sans preuve que l'unité des langues, avant Babel, est une preuve qu'il y avait aussi unité de pensée.

« Il y avait sur la terre unité dans la manière de penser et » dans la direction de l'esprit ; et il y avait aussi unité dans » l'expression phonétique de la pensée (p. 112). »

Ainsi tous ces hommes qui avaient abandonné Dieu, qui étaient tombés dans un désordre tel que Dieu se décida à les détruire, ils avaient tous la même direction d'esprit, pensaient tous de même, et cela est dit des descendants de Sem, comme de ceux de Caïn, de Noë le juste comme de tous les impies ! M. Gilly suppose donc que Noé prêcha pendant cent ans les hommes de son temps, tout en ayant avec eux la même direction d'esprit et les mêmes pensées. C'est à ne pas y croire !

L'auteur examine ensuite les diverses circonstances de la construction de la tour de Babel, et explique l'action des hommes et de Dieu en ces termes.

L'heure de la *naissance du Paganisme avait sonné* : car le principe du Paganisme est la négation du Dieu vivant et personnel, le mépris du salut qu'il

[1] Philast. *Hær.* 56. Note de M. Gilly. — Mais on ne trouve rien de semblable dans ce chap. *Patr. lat.*, t. XII, p. 1170.

prépare, joints à l'idée que l'humanité peut se suffire à elle-même et trouver son salut dans son propre fond. Laisser les hommes dans cet état, c'était donc favoriser *l'absorption de la Révélation par le Paganisme* (p. 118).

Il est douteux que le Paganisme ait commencé à Babel ; il y eut une révolte contre Dieu, un essai de se suffire à soi-même, et non défiguration de Dieu. On n'adora pas la Nature, un peu plus tard on adora Nemrod. Seulement notons ces mots, c'était favoriser l'absorption de la *Révélation* par le Paganisme. C'est bien à tort que M. l'abbé Gilly prononce le mot de *Révélation ;* on sait qu'il n'admet d'autre révélation que le choc de la Nature.

Il mène au contraire à la négation de cette Révélation, quand il ajoute : « Il n'est pas dit que Dieu ait fait un acte » particulier, pour confondre la langue des peuples; pour lui, » *vouloir*, c'est pouvoir et *agir* (p. 120). » — Toute intervention positive et extérieure du Verbe est ainsi éliminée.

VII. Réalité de l'existence de Babel.

Ici l'auteur refute M. Renan et les autres auteurs qui ne veulent reconnaître qu'un *mythe* dans le récit de Babel; il en prouve la réalité historique :

1° Dans la généralité des traditions des peuples;

2° Dans le nom même de Babel et dans celui de *Borsippa*, inscrit sur ses ruines et qui signifie *confusion* [1];

3° Enfin, dans la découverte récente faite des ruines de la tour, dont les assises et la construction s'accordent avec le récit de la Bible et en démontrent la réalité.

VIII. Causes possibles de la diversité des langues.

M. l'abbé Gilly passe à l'étude des langues formées à Babel. Ces langues existent encore. En les étudiant, le philologue les a toutes réduites à certaines catégories qu'on a appelées *langues mères*. Il s'agit de savoir si l'on peut trouver dans le récit de Moïse les *causes* de ces formations, et les principes selon lesquels elles ont été dirigées (p. 136).

Cette diversité peut provenir :

1° Du phonetisme, c'est-à-dire de la forme extérieure que revêt le mot pour signifier l'idée;

[1] Voir la traduction de cette inscription de la tour de Babel dans nos *Annales*, t. XIV, p. 345 (4e série).

2° Ou du rapport du mot avec l'objet de la pensée;

3° Ou de l'appareil grammatical, ou forme intérieure du langage.

Or, après un examen assez détaillé, M. Gilly conclut que ces influences n'ont agi sur le langage que d'une manière secondaire, et qu'il a fallu une *cause spirituelle et religieuse* pour amener les diversités des langues.

Dans ces considérations M. l'abbé Gilly commence à la suite des deux philologues allemands et français à introduire dans la formation des langues un nouvel élément, celui du *génie particulier de chaque peuple*, et puis il pose cette question :

« Est-ce le génie de la nation qui a précédé le génie de » la langue, ou bien est-ce le génie de la langue qui a précédé » historiquement le génie de la nation (p. 150)? »

Et c'est ce problème qu'il va chercher à résoudre.

IX. Qu'est-ce qui a précédé du génie de la langue ou du génie de la nation?

Pour cela M. l'abbé Gilly examine d'abord ce qu'on entend par *peuple*. Il en donne la définition suivante :

« Un peuple est un ensemble d'individus habitant un même » pays, ayant les mêmes habitudes et parlant la même » langue (p. 152). »

Il trouve avec raison cette définition incomplète, comme s'appuyant trop sur le fait et étant trop *objective*, et cherche un autre principe de nationalité.

« Ce principe, dit-il, sera évidemment un principe *subjectif*. » Il apparaît à Schelling, comme résidant *dans la conscience* » des individus groupés, en nation ; son résultat est la con- » viction, l'idée subjective qu'ils forment, un seul peuple » (p. 153). »

D'après ce principe, M. Gilly arrive à cette définition bizarre qu'il corrigera plus tard : « Un peuple est un groupe » d'individus qui croient former un seul peuple (*ib.*). » Et sur cela, il se propose de chercher comment se forment les peuples. Immédiatement il se précipite avec bonheur dans les bras du plus dangereux ennemi du Christianisme en Allemagne, en ces termes :

« Schelling se pose cette question (la formation des peuples). » Nous allons le suivre, trop heureux de profiter des lumières » d'un tel homme, qui, malgré ses doctrines panthéistiques, » nous met à cet égard sur la voie de la solution demandée » (p. 155). »

Voyons cette solution, elle est curieuse; après quelques considérations, M. l'abbé Gilly l'expose en ces termes :

« D'où il suit que la division de l'humanité en nationalités » (ou peuples) parfaitement caractérisées a dû être amenée » par un principe *intérieur*, ayant son siége au sein même » de l'humanité (p, 156). »

Ainsi voilà l'action directe, immédiate, extérieure de Dieu, exclue de Babel. C'est dans l'humanité qu'il faut chercher la cause de la division de l'humanité et par conséquent de la confusion des langues. Or, quel acte a pu faire sortir cette confusion du sein de l'humanité?

« Nous devons, dit M. l'abbé Gilly, conclure avec Schelling, » que la formation des peuples, portant avec elle la division » essentielle des langues, a dû provenir d'*une crise spirituelle* » qui s'est opérée dans l'intérieur de l'humanité (p. 158). »

Or, quelle a été cette crise? Voici :

« Il s'en suit que la formation des peuples divers sur la terre » a pour cause la disparition au moins partielle du *Mono-* » *théisme*, et son remplacement par le *Polythéisme*. C'est la » conclusion de Schelling (p. 159). »

On comprend très-bien cette conclusion dans la bouche de Schelling. Elle a l'avantage de faire disparaître l'action directe de Dieu, dans la confusion des langues, de contredire le récit de la Bible, et de n'attribuer qu'à l'homme le fait de la confusion et de la dispersion. Mais on est à bon droit étonné qu'elle soit adoptée par M. l'abbé Gilly.

Or elle repose sur des suppositions tout à fait inexactes. D'abord comme nous l'avons dit, il n'est pas prouvé que le Polythéisme n'ait pas été une des causes du déluge; en second lieu rien ne prouve que les enfants de Noé eussent dès Babel abandonné le Monothéisme et aient à cette heure même passé au Polythéisme. Toutes les histoires, toutes les traditions post-diluviennes, tous les documents récemment découverts

prouvent au contraire que les premiers fondateurs des divers peuples ont porté avec eux le Monothéisme et ne sont descendus que peu à peu dans le Polythéisme [1].

Mais Schelling n'a pas parlé de cela, et dès lors il ne doit pas en être question !

M. l'abbé Gilly tire de tout cet exposé une définition nouvelle des peuples, et cette fois-ci complète :

« Nous pouvons dire à présent : un peuple est un groupe » d'individus dont les liens sont formés et conservés dans » l'unité, par les *convictions* les plus essentielles à leur con- » stitution politique et sociale (p. 159). »

Cette nouvelle définition amène cette conclusion :

« La dispersion des peuples, la formation de peuples nou- » veaux devait donc amener la formation de langues nouvelles » procédant *médiatement* des idées subjectives des peuples » ainsi formés, et *immédiatement* des nationalités constituées » par les idées subjectives (p. 160). »

Ainsi la confusion des langues en dernière analyse provient des idées subjectives, ou des idées personnelles et intérieures de l'homme. Ce n'est pas Dieu qui l'a opérée pour confondre l'orgueil de l'homme; au contraire l'homme peut s'attribuer l'origine et par conséquent la formation complète des langues diverses, et avec les langues, des lois, des règles qu'elles expriment. Dieu y reste complétement étranger.

Cependant M. l'abbé Gilly fait intervenir Dieu et lui attribue même un *miracle* à l'occasion des langues, mais on ne devinerait jamais en quoi et pourquoi il amène cette intervention. La Bible fait descendre Dieu et lui fait dire : « Confondons leur » langue, *confundamus linguam eorum*. » M. l'abbé Gilly au contraire le fait intervenir pour avoir empêché jusqu'alors que les langues ne fussent pas confondues; il lui fait dire, depuis la création jusqu'à Babel : « Ne confondons pas leur langue, *non* » *confundamus*. Voici son texte : »

» Les mêmes causes qui agissent aujourd'hui comme prin- » cipes d'altération sur les langues parlées, ont dû agir sur la

[1] Voir en particulier le grave travail de M. Robiou sur le *passage du Monothéisme au Polythéisme* chez un des plus anciens peuples, les Egyptiens; *Annales*, t. XIX, p. 280 (5e série).

» langue du paradis. Mais il entrait dans le plan divin de la » régénération et du salut, de conserver l'unité de peuple, et » par elle l'unité de langage (p. 168).

Ainsi, dès que Dieu n'intervint plus pour empêcher la confusion des langues, cette confusion se fit naturellement, et c'est cette abstention de Dieu que M. l'abbé Gilly appelle plusieurs fois un *miracle*. Voici ses paroles :

Le *miracle* de Babel consiste donc :

1° Dans la confusion, dans la perturbation de la *forme intérieure des langues*, la matière restant la même ;

2° Dans l'*instantanéité* de cette confusion, qui se serait opérée sans doute si l'action providentielle de Dieu n'eût suspendu pendant longtemps les effets de la déchéance primitive, mais qui, selon le cours ordinaire des choses, aurait exigé un temps considérable pour s'accomplir telle qu'elle existe aujourd'hui.

3° La cause première et principale de cette confusion est un élément spirituel et religieux, le passage de l'*humanité du Monothéisme, qu'elle repoussait, au Polythéisme*, qu'elle embrassait (p. 170).

Que nos lecteurs nous disent s'il y a la trace de ce que dit la Bible sur la manière dont s'est opérée cette confusion.

A. Bonnetty.

(*La suite au prochain numéro.*)

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS; FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Analyse historique et philosophique des écrits composés, cette année, par Ovide.

Fastorum *liber III.* — **Martius.** *Mars.*

Le 1er Mars (*Calendæ Martiæ*) jour néfaste au matin.

Ce mois est consacré au dieu Mars. Ovide raconte la fable de la vestale Ilia, qui donne naissance à Romulus et à Rémus. — Ils se croient fils de Mars, et Romulus fait commencer l'année par le mois consacré à son père, alors l'année n'était composée que de 10 mois. — Il en existe des preuves dans les cérémonies pratiquées ce jour-là.

La maison des Flamines, celle du Roi des sacrifices et les autels de Vesta sont ornés de guirlandes de laurier.—On renouvelle le feu du temple de Vesta. — C'est à ce jour que les Magistrats entraient en charge, jusqu'à la fin de la 2e guerre punique. — Numa ajouta deux mois, mais c'est le dieu César qui régla définitivement l'année.

« L'ordre des temps était encore incertain lorsque César au » milieu de ses occupations en prit soin. Ce Dieu, auteur d'une » si illustre race (auteur indirect; car il n'eut point de fils) ne » crut pas que ce soin fut au-dessous de ses devoirs. Il voulut » connaître d'avance le Ciel qui lui était promis, et ne pas entrer, Dieu hôte nouveau, dans une habitation inconnue. »

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 123.

Sed tamen errabant etiamnum tempora; donec
Cæsaris in multis hæc quoque cura fuit.
Nam hæc ille Deus tantæque propaginis auctor
Credidit officiis esse minora suis;
Promissumque sibi voluit prænoscere cœlum,
Nec Deus ignotas hospes inire domos (*Fastes* III, 155).

En ce jour commençait la *fête des Matronales*, pendant lesquelles les femmes, en l'honneur du dieu Mars, célébraient des espèces de *Saturnales*, fête encore dont les Romains ignoraient l'origine. Ovide en indique cinq : 1° Parce que les femmes Sabines firent cesser la guerre entre leurs pères et leurs époux; 2° afin que le dieu, le fabuleux Mars leur accorde la fécondité de la fabuleuse Ilia; — 3° parce que c'est au mois de mars que la terre devient féconde; — 4° parce qu'en ce mois on dédia un temple à la fabuleuse Junon-Lucine; — 5° parce que l'inconnu Mars, étant fils de l'inconnue Junon-Lucine, les femmes le priaient d'intercéder auprès de sa mère pour avoir un heureux accouchement. — Alors les femmes se rendaient dans les temples de Mars et de Junon, formaient des danses publiques revêtues d'habits d'hommes. C'était une espèce de carnaval féminin. — Ce carnaval dura plus ou moins jusqu'à l'an 692 où le Concile de Trulle le proscrivit, ainsi que les autres cérémonies païennes, dans son 62° canon [1].

On doit remarquer ici qu'Ovide donne aux Sabines l'épithète d'*œbalides*, parce que les Sabins étaient regardés comme descendants d'*Œbalus*, petit-fils de Lacédémon, roi de Sparte [2]. Justin confirme cette origine orientale en disant qu'une colonie Spartiate vint s'établir en Italie [3]. Or, on sait que les Juifs se disaient parents des Spartiates [4].

Le même jour, les Romains célébraient la fête des *Anciles*, dite aussi des *Saliens, jeux de Mars*, et *Mamurales*.

Voici les détails de cette fête :

« Les Saliens, dit Denys d'Halicarnasse, avaient coutume » d'aller ce jour-là par la ville en dansant, de parcourir le

[1] Voir *Summa Conciliorum*, de Bail, t. 1, p. 218.
[2] Pausanias, *Lacon.*, c. I, n° 3.
[3] Justin, *histor.* III, 4.
[4] Voir *Annales*, t. V, p. 15 et IX, p. 289 (5° série.).

» Forum, le Capitole et plusieurs autres lieux, tant publics » que particuliers, portant sur des tuniques de diverses cou» leurs, des baudriers d'airain, par dessus lesquels ils ont des » trabées, ou des robes rayées d'écarlate, et relevées avec des » agrafes. Ils ont des bonnets élevés et terminés en pointe, un » glaive au côté, une lance ou une baguette de la main droite, » et de la gauche un *bouclier appelé ancile*.... Ils dansent ainsi » au son de la flûte et chantent d'anciens vers. Outre les bou» cliers, leurs esclaves en portent un grand nombre d'autres » enfilés à des baguettes[1]. »

C'était là un second carnaval. On se demande ce qui devait advenir, quand les danseurs rencontraient les dames romaines célébrant aussi leurs saturnales.

Notons de plus que les Saliens n'étaient pas de la lie du peuple; ils ne pouvaient être tirés que de l'ordre des Patriciens[2].

Or sachons que c'était encore une fête dont on ignorait complétement l'origine :

« Qui me dira, s'écrie Ovide, maintenant pourquoi les » Saliens portent les armes célestes de Mars, et chantent Ma» murius ? »

Quis mihi nunc dicat, quare cœlestia Martis
Arma ferant Salii, Mamuriumque canant (III, 259) ?

C'est la fabuleuse nymphe Égerie qui le lui apprend.

Et à ce propos Ovide raconte que Numa possédait l'art d'attirer la foudre. On désirerait bien savoir par quels moyens; mais ici encore ignorance complète. Ovide nous dit seulement qu'il existait deux divinités champêtres *Faunus* et *Picus;* que, par les conseils d'Égerie, Numa trouva moyen de les enivrer; que, dans cet état, il les enchaîna et ne les délivra que contre la promesse qu'ils lui révèleraient ce secret; qu'ils le lui apprirent, mais qu'il est défendu aux mortels de le savoir.

Quaque trahant superis sedibus arte Jovem,
Scire nefas homini (III, 324).

[1] Voir Denys d'Halic., l. II, c. 18, et une planche dans *Ant. expl.* t. IV, part., 2e, pl., 22.
[2] Cicéron, *Pro domo sua*, c. 14.

Quoi qu'il en soit, Jupiter est forcé de descendre des cieux, et c'est pour cela qu'on l'invoque sous le surnom d'*Elicius* ou de l'*appelé*. — Numa le supplie de lui apprendre les moyens d'expier la foudre, *piamina fulminis*. Voici le colloque :

« *Jupiter :* Coupe la tête. — *Numa :* J'obéirai, je couperai » la tête d'un oignon sorti de mes jardins. — La tête d'un » homme. — Oui, ses cheveux. — C'est une âme que je veux. » — Oui, celle d'un poisson. »

> Cæde caput, dixit. Cui Rex : parebimus, inquit;
> Cædenda est hortis eruta cepa meis.
> Addidit hic : hominis. Summos, ait ille, capillos.
> Postulat hic animam; cui, Numa : piscis, ait (III, 339).

Après ce drolatique colloque, Jupiter se mit à rire et lui dit :

« Eh bien ! rends avec ces objets mes traits obéissants, ô » homme, vraiment digne de converser avec moi. »

> Risit, et : his, inquit, facito, mea tela procures,
> O vir, colloquio non abigende meo (III, 343).

Et pour preuve de ce qu'il dit Jupiter promet à Numa de lui envoyer le lendemain un gage ostensible.

« Le lendemain le peuple s'assemble et en plein jour, trois » fois le tonnerre se fait entendre, trois fois les éclairs sillon- » nent un ciel sans nuage. »

> Ter tonuit sine nube Deus, tria fulgura misit (III, 369).

« Croyez ce que je vous dis : Ce sont des choses étonnantes, » mais réelles. »

> Credite dicenti; mira, sed acta, loquor (III, 373).

« Et voilà qu'un bouclier tombe doucement balancé par un » souffle léger :

> Ecce levi scutum versatum tenetur aura (III, 373).

On l'appelle *ancile*, « parce qu'il est également taillé de » toutes parts et qu'aucun angle n'y blesse les yeux. C'est à ce » bouclier que les Romains croient attaché le sort de l'em- » pire. »

> Tum memor imperii sortem consistere in illo (III, 379).

Et ils en firent faire plusieurs pour qu'on ne pût pas reconnaître le véritable, par un certain *Mamurius*, dont le nom est célébré par les Saliens.

Il faut noter que pendant la fête des Saliens qui durait plu-

sieurs jours[1] et tant que les boucliers n'étaient pas renfermés, l'épouse du flamine de Jupiter ne pouvait prendre soin de sa chevelure, et les mariages étaient défendus.

« Si quelqu'un veut se marier, dit Ovide, quelqu'empressés » qu'ils soient tous deux, qu'ils diffèrent. Ce petit retard ren- » ferme de grands avantages. »

Nubere si qua voles, quamvis properabitis ambo,
Differ; habent parvæ commoda magna moræ (III, 393).

De plus Suétone nous apprend que jusqu'à Othon la vénération des boucliers faisait trembler les Romains.

« Othon, dit-il, commença son expédition (contre Vitellius) » intrépidement et la mena avec précipitation, sans tenir » aucun compte des religions, les Anciles étant sortis de leurs » places et non encore rentrés ; ce qui dès l'antiquité a été re- » gardé comme de mauvais augure. »

Expeditionem autem impigre, atque etiam præpropere inchoavit, nulla, ne religionum quidem cura, sed et motis necdum conditis ancilibus, quod antequitus infaustum habetur (Suét., *Othon*, c. VIII).

Le grave Tacite, 100 ans après le Christ, note encore :

« Lorsque Othon voulut partir, quelques-uns lui opposè- » rent le retard que lui imposait la religion des Anciles, qui » n'étaient pas encore renfermés. »

Fuere, qui proficiscenti Othoni moram, religionemque nondum conditorum Ancilium, adferrent (Tac., *hist.* I, 89).

D'ailleurs chacune de ces journées se terminait par un grand repas offert aux *Saliens*, tellement copieux et on peut dire désordonnés, qu'ils passèrent en proverbe : on connaît le chant d'Horace :

« Maintenant il faut boire et d'un pied léger frapper la terre ; » c'est le moment, amis, de charger la table des Dieux de mets » dignes des Saliens. »

Nunc est bibendum, tunc pede libero
Pulsanda tellus; nunc Saliaribus
Ornare pulvinar Deorum
Tempus erat dapibus, sodales (*Hor.* I *Od.* XXXVII, 1).

[1] Denys, l. II, c. 18. — M. Desobry dit 14 jours (*Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 109). — M. de Golbéry dans sa trad. de Suétone met tout le mois (*Othon*, note 38), ainsi que M. Burnouf (trad. de Tacite, *hist.* I, 89). Nous ne savons où ces auteurs ont pris ces dates qui nous paraissent erronées.

« Mon cheval, dit Apulée, avait tellement bu, et tout seul, » qu'on aurait cru qu'il avait fait un repas de Saliens. »

Ut equus meus tanta copia, et quidem solus, potitus, Saliares cœnasse cœnas crederes (Apul. *Asin. aureus*, l. IV, t. I, p. 347, in-8°, Lug. 1614).

Une lettre d'Auguste nous le montre tout soucieux de voir Claude, voulant présider un de ces festins.

« Je ne désapprouve pas, qu'aux *jeux de Mars*, il préside au » repas des prêtres, s'il consent à suivre les avis du fils de » Silanus, son parent, pour l'empêcher de rien faire, qui puisse » être remarqué et tourné en ridicule. »

Curare eum ludis Martialibus triclinium sacerdotum, non displicet nobis, si est passurus se a Silani filio, homine sibi affino admoneri, ne quid faciat, quod conspici et derideri possit (Suét., *Claudius*, c. IV).

On voit ainsi quelle était cette fête des Saliens, et comment c'était un mélange de sotte superstition, de puérilités et d'obscénités.

Le 2 mars (VI *Nonas mart.*), jour néfaste.

Jour de la naissance de Mars, d'après le cal. de Constant.

Le 3 mars (V *Nonas mart.*), Comices. — Sénat légitime et jour égyptiaque (Cal. de Constant).

Le 4 mars (IV *Nonas mart.*), Comices.

Le 5 mars (III *Nonas mart.*), Comices. — Navigation d'Isis (Cal. de Constant).

Le 6 mars (*Pridie Non. mart.*), néfaste au matin.

Fête rappelant le souvenir du jour où Auguste reçut le titre de *grand Pontife*. On visitait alors le sanctuaire de Vesta dans le palais d'Auguste. Ovide ne manque pas à cette occasion de chanter sa divinité.

« L'honneur Pontifical a été ajouté aux innombrables titres » de César, et c'est celui qu'il a le plus aimé de mériter; les » Divinités sont honorées par les feux éternels de l'éternel César, et vous voyez réunis les deux gages de l'empire. »

Cæsaris innumeris, quem maluit ille mereri,
Accessit titulis Pontificalis honos;
Ignibus æternis æterni numina præsunt
Cæsaris : imperii pignora juncta vides (III, 419).

Le 7 mars (*Nonæ martiæ*), jour faste.

Fête de Ve-Jovis, ou du petit Jupiter. Ovide ne sait comment

expliquer cette fête, qui rappelle, dit-il, la consécration de ce temple de Jupiter. Comme les gens de la campagne appellent ve-grands (*ve-grandia*) les productions chétives et faibles de la terre, ainsi on a donné le nom de *Ve-Jovis* au Jupiter enfant et faible, dont la main ne fut armée de la foudre qu'après la bataille des Géants; il y trouve une ressemblance avec les faibles commencements de Rome sous Romulus.

Ce même jour étaient célébrées les *Junonalia* ou fête de *Juno Regina*. Cette Junon était la divinité protectrice de Veies; quand le dictateur M. Furius Camillus l'attaqua (359 de Rome — 393 av. J.-C.), il lui adressa cette évocation :

« Reine Junon, qui maintenant habites Veies, je te prie de » nous suivre vainqueurs dans notre ville, bientôt la tienne, » où te recevra un temple digne de ta grandeur[1]. »

Quand certains prodiges eurent lieu, l'an 545, c'est à cette Junon qu'on eut recours, et on fit des processions publiques où 27 jeunes filles chantaient d'anciennes hymnes; mais déjà de son temps, Tite-Live appelle ces cérémonies, « louables » peut-être à cette époque pour des esprits grossiers, mais re- » poussantes et inconvenantes, si on les répétait[2]. »

Le 8 mars (VIII *Idus mart.*), jour faste.

Le 9 mars (VII *Idus mart.*), Comices. — On agite les boucliers anciles (Cal. de Constant).

Le 10 mars (VI *Idus mart.*), Comices.

Le 11 mars (V *Idus mart.*), Comices.

Le 12 mars (IV *Idus mart.*), Comices.

Le 13 mars (III *Idus mart.*), jour mixte. — Consacré à Jupiter agriculteur; distribution au peuple (Cal. de Constant).

Le 14 mars (*Pridie Idus mart.*), jour néfaste au matin.

Equiries d'après le Cal. d'Auguste. — Sénat légitime et fête des *Mamurales* (Cal. de Constant).

Le 15 mars (*Idus mart.*), néfaste au matin.

Fête d'*Anna Perenna*, pendant laquelle le peuple se répandait sur les bords du Tibre, et là en plein air ou sous des tentes, se livrait à toutes sortes d'amusements et principalement à

[1] Tite-Live, *Hist. Rom.*, l. v, c. 21; t. II, p. 163, édit. Lemaire.

[2] Illa tempestate, forsitan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum, si referatur (*Ibid.*, l. xxvii, c. 37; t. v, p. 304).

boire. « Échauffés par le soleil et le vin, ils se souhaitaient au- » tant d'années qu'ils buvaient de coupes. »

Sole tamen vinoque calent; annosque precantur,
Quot sumant Cyathos; ad numerumque bibunt (III, 531).

Ovide même note les désordres qui s'en suivaient.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on ne connaissait pas quelle est cette Anna Perenna, dont on célébrait la fête. — Ovide dit d'abord qu'on croyait que c'était la fabuleuse *Anne,* sœur de Didon, qui, chassée de Carthage, s'était réfugiée chez Enée, et qui, pour éviter la jalousie de *Lavinie*, se noya dans le fleuve Numice; — puis, qu'on croyait que c'était *la lune*, ou *Thémis*, ou la vache *Io*, ou la *nymphe* qui donna les premiers aliments à Jupiter. Enfin que c'était une *vieille* qui distribua des vivres au peuple retiré sur le mont Sacré.

Il remarque que les jeunes filles y chantaient des chansons obscènes, et proféraient des paroles licencieuses.

Nunc mihi, cur cantent, superest, obscæna puellæ
Dicere : nam cœunt, certaque probra canunt (III, 675).

La raison en est une aventure graveleuse de cette *Anne* avec le dieu Mars.

On célébrait encore ce jour le souvenir de *l'assassinat de César*, qui, dit Vesta, d'après Ovide, ne fut « tué qu'en appa- » rence; son vrai corps fut porté par elle dans les cieux. »

Ipsa virum rapui, simulacraque nuda reliqui;
Quæ cecidit ferro, Cæsaris umbra fuit (III, 701).

Aussi un décret du Sénat avait donné à ce jour le nom de *parricide*; et aucune réunion du Sénat ne pouvait avoir lieu. Ovide nous a déjà dit que Vénus avait enlevé l'âme de ce corps, laquelle était devenue Dieu en chemin[1].

Le 16 mars (XVII *Calend. april.*), jour faste.

Le 17 mars (XVI *Calend. april.*), néfaste au matin.

Le 18 mars (XV *Calend. april.*), Comices.

Fête des *Libérales* ou *Bacchanales,* consacrées à Bacchus.

Les Bacchanales sont célèbres par l'association secrète qui avait envahi Rome et l'Italie, et qui découverte et exterminée l'an 566, par le consul Posthumius[2], prouva qu'il y avait une telle perversité, et qu'il s y passait de telles choses,

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 337 (6e série).
[2] Voir le récit de Tite-Live dans le l. XXXIX, c. 8-17.

que Varron avoue qu'il n'y avait que des gens frappés de folie qui eussent pu se livrer à de tels excès[1]. — Ces fêtes furent proscrites, mais elles furent rétablies par Jules César[2] dans des conditions plus honnêtes, et ce sont ces nouvelles fêtes sur lesquelles Ovide donne les détails suivants:

Une vieille femme couronnée de lierre invite le peuple à acheter des gâteaux. C'est en souvenir de ce que Bacchus au retour de l'Inde offrit le premier du cinnamone, de l'encens et les entrailles roties d'un bœuf à Jupiter, et parce que Bacchus aime le miel, qu'il a le premier découvert; — grotesque aventure du vieux Silène, piqué par les abeilles; — c'est une femme parce que Bacchus anime ses prêtresses. — Vieille elle était, parce que les vieilles aiment le vin.

C'est en ce jour et au milieu de ces fêtes que les Romains *donnaient la toge* à leurs fils. Ovide en donne quatre raisons : 1° parce que ce Dieu est toujours jeune; 2° parce qu'on l'appelait Père ; 3° parce que ces enfants prenaient le vêtement libre; 4° parce que c'était ce jour que le peuple, venant de la campagne, rendait la cérémonie plus imposante.

Une grande procession avait lieu aussi au temple de Castor et Pollux.

Le 19 mars (XIV *Calend. april.*), jour néfaste.

Fête des *Quinquatries*; elles duraient 4 jours comme l'indique leur nom[3], et étaient consacrées à Minerve, en tant que Déesse des arts et de la guerre; le 1er jour était celui de sa naissance, et se passait en sacrifices, il etait défendu de donner des combats de gladiateurs, les artistes et tous les artisans la fêtaient comme leur patronne; les autres jours, elle était honorée comme guerrière par les sanglants combats de gladiateurs dans le cirque et par les luttes littéraires des orateurs et des poëtes[4]. — La fête était terminée par les lustrations ou purifications des trompettes, dont on se servait dans les cérémonies sacrées.

[1] Sic bacchanalia summa celebrantur insania; ubi Varro ipse confitetur a bacchantibus talia fieri non potuisse, nisi mente commota (Varro, dans *de civit. Dei*, l. vi, c. 9; *Pat. lat.*, t. 41, p. 187).

[2] D'après Servius, *Eglog.* vi, v. 29.

[3] Varro, *de Lingua lat.*, l. vi, n. 14.

[4] Suétone, *Vie de Domitien*, c. iv.

C'est aussi le jour où les écoliers apportaient à leur maître le prix de ses leçons, que l'on appelait le *minerval*[1].

Le 20 mars (XIII *Calend. april.*), Comices.

Le 21 mars (XII *Calend. april.*), Comices.

Le 22 mars (XI *Calend. april.*), jour néfaste,

En ce jour commençaient les fêtes des *Galles*, prêtres de Cybèle ou de la Mère des dieux. Nous en parlerons plus au long, ainsi que du culte de cette Déesse au 5 du mois d'avril. Voici comment on se préparait *au lavage de cette déesse* qui avait lieu le 27 de ce mois. Les Galles coupent un pin, qu'ils portent dans le temple de Cybèle. Cette cérémonie existait encore du temps d'Arnobe (en 404), qui disait :

« Que signifie ce pin que vous introduisez dans le sanc-
» tuaire de la Mère des dieux ? »

Quid enim sibi vult illa pinus, quam semper statis diebus in Deum Matris intromittitis sanctuario (Arnob., *Adversus gentes*, v, 16; *Pat. lat.*, t. v, p. 112).

Le 23 mars (X *Calend. april.*), jour néfaste au matin.

Les Galles célèbrent la *tubilustrium*, ou purification de leurs trompettes.

Le 24 mars (IX *Calend. april.*), jour faste.

Fête du sang, où les prêtres Galles mutilaient les jeunes gens qui entraient dans leur collége de prêtres de Cybèle.

« C'est en ce jour, disait Tertullien, que votre très-saint l'Ar-
» chigallus (ou chef des Galles) ordonnait, selon l'antique cou-
» tume, de faire des libations d'un sang impur, en se mutilant
» et lacérant les bras, pour le salut de l'empereur Marc (Aurèle),
» mort depuis plusieurs jours. »

Archigallus ille sanctissimus, die nono calend. april., quo sanguinem impurum, lacertos quoque castrando libabat, pro salute imperatoris Marci jam intercepti, solita æque imperia mandavit (Tertul., *Apologet.*, c. xxv; *Pat. lat.*, t. I, p. 425).

Le 25 mars (VIII *Cal. april.*), Comices.

En souvenir de la cruelle fête de la veille, les Galles célébraient les *hilaria* ou fêtes joyeuses, qu'Hérodien, à la fin du 2e siècle, décrit ainsi :

[1] S. Jérôme, *Comm. in Epis. ad Ephesios*, l. III, c. 6. *Pat. lat.*, t. 26, p. 540.

« On portait devant la Mère des dieux, Cybèle, tout ce que » l'on avait de plus précieux. Alors on a une liberté entière à » faire toutes les folies et toutes les extravagances qui passent » dans l'esprit; on se déguise chacun à sa fantaisie et il n'est di- » gnité si considérable, personnage si sérieux dont on ne puisse » prendre l'air et le costume [1]. »

Le 26 mars (VII *Calend. april*), Comices.

C'était un jour de repos, après les saturnales de la veille.

Le 27 mars (VI *Calend. april.*), jour néfaste le matin.

Fête de *lavatio Matris Deorum*, lavage de la statue de Cybèle, la Mère des dieux, que les Galles, ses prêtres, portaient en grande pompe hors de la porte Capene, et lavaient dans les eaux de l'Almon. Comme nous l'avons dit, nous en parlerons plus au long, au 5 d'avril, aux *Mégalesies*, ou grande fête de la Mère des dieux.

Le 28 mars (V *Calend. april.*), Comices.

Le 29 mars (IV *Calend. april.*), Comices.

Le 30 mars (III *Calend. april.*), Comices.

Sacrifices faits à Janus, à la Concorde, au Salut public et à la Paix [2].

Le calendrier d'Auguste note que l'on célébrait à Rome le souvenir, que c'était à ce jour que Jules César s'était rendu maître d'Alexandrie [3]; grâce aux secours que lui amena Hircan, le grand-prêtre des Juifs [4].

Le 31 mars (*Pridie calendas april.*), Comices.

Ce dernier jour finissait par un sacrifice à la Lune, et dont voici l'origine. Un Sabin habitant de Corie avait une vache magnifique; un devin prophétisa que celui qui sacrifierait cette vache à Diane sur le mont Aventin deviendrait célèbre, et que sa ville serait la capitale de toute l'Italie. Le Sabin part pour Rome; mais un esclave avait entendu l'oracle et court en avertir le roi Servius. Quand le Sabin se présenta pour im-

[1] Hérodien, *Vie de Commode*, p. 29, trad. de Mougault, in-12, Paris, 1784. — Voir ce qu'en dit Julien, 5e *Discours* sur la Mère des dieux, t. II, p. 20 de la trad. de Tourlet.

[2] Ovide, *Fastes*, III, 881.

[3] Voir ce calendrier dans Neapolis *in Fastis Ovidianis*, in-fol., 1735, et dans la trad. de Bayeux, t. I, p. XIX.

[4] Voir les textes, *Annales*, t. IX, p. 275 (5e série).

moler la vache, le pontife Cornelius l'avertit qu'on ne peut sacrifier sans se laver dans le Tibre; pendant qu'il y va, le romain sacrifie la génisse, et voilà pourquoi Rome devint la maîtresse de l'Italie, et pourquoi on voit des cornes de bœuf dans le vestibule du temple de la Lune[1].

Jour natal ou inauguration de Constantin (aut. de Constant.)

Comparaison avec les fêtes chrétiennes de Mars.

Dans les personnages dont le souvenir est conservé par l'Église, nous avons noté principalement ceux qui avaient civilisé les divers peuples barbares. A la suite des invasions, il s'était fait un mélange effroyable du Paganisme romain et des croyances féroces des peuples du Nord. Les évêques, qui ont remplacé ces croyances par les croyances chrétiennes, les seules primitives, ont été les propagateurs de la civilisation et les bienfaiteurs de l'humanité.

Le 1er *jour de mars.* — Souvenir de S. Swidbert, apôtre de la Frise, au 7e siècle.

Le même jour. — S. Léon, apôtre des Basques, au 9e siècle.

Le 2 *mars.* — S. Ceadde, évêque de Lichfeld, en Angleterre, au 7e siècle.

Le 3 *mars.* — Souvenir de S. Guinole, en Bretagne, au 5e siècle. — Souvenir de Ste Cunégonde, impératrice en Allemagne, au 11e siècle.

Le 6 *mars.* — Souvenir de S. Chrodegang, évêque de Metz, au 8e siècle.

Le 7 *mars.* — Souvenir de S. Thomas d'Aquin, qui seul nous a conservé toute la science philosophique et théologique, au 13e siècle.

Le même jour, l'Église nous rappelle une lutte et une victoire célèbre du Christianisme contre les Empereurs et les Dieux païens. C'était en 203, la 11e année du règne du divin empereur Sévère, dominateur du monde. Le proconsul Minucius Firmianus gouvernait l'Afrique, il avait au-dessous de lui le procurateur Hilarien.

Celui-ci fait arrêter deux esclaves, Révocat et Félicité, celle-ci

[1] Plutarque, *Quest. Rom.*, n° 4; d'après Juba et Varron.

enceinte de 8 mois; avec eux deux hommes libres Saturnin et Secondule, seulement cathécumènes, et une jeune dame de 22 ans, Perpétue, ayant un enfant à la mamelle et d'une famille noble; c'est elle qui nous a conservé dans un style, d'une noblesse inconnue aux auteurs classiques, l'histoire de ces martyrs.

Nous en citons les traits suvants qui nous montrent l'esprit humain déjà transformé par le Christ, et les Esclaves même vainqueurs des Césars.

« Le procurateur Hilarien qui tenait le droit du glaive, me » dit : Sacrifie pour le Salut des Empereurs, — et moi je ré» pondis : je ne sacrifierai point; — et Hilarien me dit : Tu es » donc chrétienne? — je répondis : je suis chrétienne... Le » proconsul, après l'interrogatoire, rendit sa sentence, et » nous condamna tous aux bêtes.

Cependant Félicité accouche dans la prison et dans son travail elle pousse quelques plaintes, un des gardiens lui dit : « Si tu te plains de la sorte en ce moment, que feras-tu quand » tu seras exposée aux bêtes, que tu as méprisées en ne vou» lant pas sacrifier? — Elle répondit : maintenant c'est moi » qui souffre ce que je souffre, mais là il y aura un autre en » moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour » lui[1]. » — Et ils sont tous dévorés par les bêtes.

Le 9 *mars*. — Souvenir de S. Pacien, évêque de Barcelone, en Espagne, et de S. Grégoire de Nysse, en Cappadoce ; deux docteurs du 4e siècle.

Le 10 *mars*. — Souvenir des 40 soldats de cette légion Mélitine, dite la *foudroyante*, qui, sommés de sacrifier au divin Licinius, refusent en disant : « Vous savez que nous ne som» mes pas des lâches, ni très-amateurs de la vie. Aussi nous ne » faisons pas plus de cas des maux passagers, que vous pouvez » nous faire souffrir, que des biens périssables que vous nous » offrez. Nous sommes prêts à mourir pour le Dieu que nous » servons, par tels supplices que vous voudrez (4e siècle.). »

Le 11 *mars*. — S. Sophrone, patriarche de Jérusalem, 6e siècle.

Le 12 *mars*. — S. Grégoire le Grand, pape, qui envoie des

[1] Voir les actes, dans *Pat. lat.*. t. III, p. 32, 47.

apôtres en Angleterre, et renouvelle le monde par ses écrits, au 6e siècle.

Le 13 *mars*. — Souvenir de S. Nicéphore, patriarche de Constantinople, au 3e siècle.

Le 14 *mars*. — Souvenir de la B. Mathilde, reine d'Allemagne, mère de l'empereur Othon, au 10e siècle.

Le 17 *mars*. — Souvenir de S. Patrice, l'apôtre de l'Irlande, au 4e siècle, et de Joseph d'Arimathie, qui eut l'honneur de prêter son tombeau à Jésus-Christ, 1er siècle.

Le 18 *mars*. — Souvenir de S. Cyrille, évêque de Jérusalem, qui y soutient les chrétiens contre Julien, 4e siècle,

Souvenir de S. Edouard, roi d'Angleterre et martyr, 10e siècle.

Le 19 *mars*. — Souvenir de S. Joseph, époux de la Vierge, et père-gardien de l'Enfant Jésus, 1er siècle.

Le 20 *mars*. — Souvenir de S. Joachim, père de la B. Vierge Marie.

Le 21 *mars*. — Souvenir de S. Benoit, patriarche des moines d'Occident, au 5e siècle.

Le 23 *mars*. — Souvenir de S. Victorien, proconsul d'Afrique et martyr, sous les Vandales, au 5e siècle.

Le 24 *mars*. — Fête de l'Annonciation de la Ste Vierge, en souvenir du jour où l'ange Gabriel la salua de cette salutation que nous recitons encore, et qui lui annonça que Dieu l'avait choisie pour être la Mère de ce Messie, qui a changé le monde.

Le 27 *mars*. — Souvenir de S. Rupert, évêque de Worms, au 7e siècle.

Le 30 *mars*. — Souvenir de S. Jean Climaque, abbé du mont Sina et père de l'Eglise grecque, au 6e siècle.

Que tout lecteur compare ces fêtes et ces souvenirs avec les fêtes et souvenirs païens, et qu'il nous dise de quel côté se trouvent conservées la dignité de l'homme et la dignité de Dieu.

A. BONNETTY.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre V.

Pour bien nous rendre compte de l'esprit de suite, de la marche progressive et de l'unité historique qui règne dans les trois chapitre XV, XVI, XVII, retraçons-en l'ensemble.

Jehovah apparaît à Abraham qui est inquiet de ce que la promesse de Dieu, de rendre sa postérité comme la poussière de la terre [2], reste si longtemps sans recevoir un commencement de réalisation, puisque, déjà vieux, il n'a pas encore d'enfant. « Je marche sans enfants, dit-il à Dieu; «vois, tu ne » m'as pas donné d'enfants [3]. » Alors Jehovah lui promet positivement qu'il aura un fils, et Abraham croit à Jehovah qui le lui impute à justice [4], » c'est-à-dire que dès ce moment le patriarche prend rang au nombre des justes. Aussi Dieu conclut ensuite avec cet homme juste une alliance formelle, et l'instruit en termes précis du sort de sa descendance, de sa captivité, de son exode et de son entrée en possession de la Terre promise. C'est là que se termine le chap. XV. Puis, nous voyons que Sara, restant toujours stérile, persuade Abraham de prendre pour femme Hagar, ce qui est absolument conforme aux mœurs et à l'esprit de l'Orient d'alors, comme de l'Orient d'aujourd'hui. Il a toujours été égaré dans la voie des sens. Abraham « écouta la voix de » Saraï. » En quoi sans doute il avait tort, comme en plusieurs autres choses. Mais il pouvait le faire sans manquer à sa foi en la parole de Dieu, qui lui avait promis un fils. En effet, il ne lui avait pas été dit que ce fils devait naître de Sara, et, à défaut d'enfant de Sara, celui de tout autre femme

[1] Voir le dernier article au cahier de juin, t. I, p. 405.
[2] *Gen.*, XIII, 16.
[3] *Ib.*, XV, 2-3
[4] *Ib.*, XV, 6.

était, dans les idees du temps, parfaitement apte à être l'héritier légitime. Il n'y a ici rien à reprendre en Abraham, en tant qu'homme de foi, qu'une erreur ou une méprise sur la promesse que Dieu lui avait faite, et cette erreur, si l'on pèse tout, le long séjour d'Abraham en la terre de Canaan [1], son âge avancé [2], et enfin les mœurs du temps, cette erreur n'a pas l'importance morale qu'elle aurait chez nous.

En tout cas, il faut admirer la fidélité scrupuleuse avec laquelle l'auteur rapporte le mal comme le bien dans la vie de cet élu de Dieu, et cette fidélité historique, on peut la constater partout et toujours chez l'auteur du Pentateuque, même quand il s'agit de lui-même. Il en est ainsi pour tous les écrivains sacrés. Jamais ils ne taisent, comme le font si souvent les historiens humains [3], le mal que commettent les hommes, quelle que soit d'ailleurs la sainteté du caractère dont ces personnes se trouvent revêtues, encore moins l'excusent-ils [4]. C'est que leur œuvre n'a pas pour but la glorification des hommes, mais la manifestation de la gloire de Dieu.

Cependant malgré le cachet de vérité historique qui est imprimé en chaque ligne de ce chapitre XVI, Hartmann y voit un mythe [5]. Comment l'y voit-il? Comme l'homme vulgaire qui flaire un conte pour l'*attraper* dans tout ce qui dépasse ses idées sur Dieu et sur les destinées de l'homme. Le nom seul de בְּאֵר לַחַי רֹאִי *Ber lachai roi* « le puits du voyant vivant [6], » le puits de celui qui voit Dieu et reste en vie, puits qui « est » entre Cadesch et Bared, » je dis ce nom seul suffit pour constater l'authenticité du récit. Les noms propres du Pen-

[1] *Genèse*, XVI, 6.

[2] *Ib.*, 16.

[3] Beaucoup d'historiens catholiques sont affectés de cette infirmité. Ils ont plus de zèle que de lumière; pour rien au monde, ils n'écriraient la vérité quand il s'agit, par exemple, des crimes de personnages d'un caractère sacré. Il leur faut le demi-jour.

Ils croiraient desservir la cause de l'Église. — Eh bien, il faut le dire, et le dire le plus haut possible, ils se trompent grossièrement; leur déguisement de la vérité historique nuit plus à l'Église que les crimes qu'ils taisent.

[4] Voy. l'excellente dissertation de Hengstenberg, sur la non-sainteté des personnes sacrées (*Beitrage*, t. III, 526-544).

[5] Hartm., *Hist. Krit. Forsch*, s. 411sq.

[6] *Genèse*, XVI, 14.

tateuque sont des témoins incorruptibles de sa vérité historique. On ne saurait en citer un seul d'arbitraire; tous ont leur raison historique, et prétendre, comme le fait Hartmann, que le nom de ce puits n'est significatif ou important qu'en apparence, c'est se moquer de l'histoire, ou n'en avoir pas la moindre idée. S'il est sans importance, pourquoi donc la critique rationaliste a-t-elle essayé d'en changer la ponctuation, afin de lui donner un autre sens? Pourquoi a-t-elle essayé d'écrire באר לחי ראי *Ber lechi roi* « le puits de la mâchoire » superbe, » ou « le puits du rocher qu'on voit au loin, » selon Bohlen [1], qui suit Michaélis? Mon Dieu, c'est parce que l'histoire d'Abraham gène les rationalistes plus que l'histoire de Samson [2]. Mais ce qui est écrit est écrit et il est plus « aisé que le ciel et la terre passent qu'un seul petit trait de » la loi manque d'avoir son effet [3]. »

Cependant Sara devient jalouse du bonheur de Hagar, et Abraham qui, peu charitablement, abandonne sa servante à l'humeur de sa femme, devient ainsi la cause qu'elle s'enfuit dans le désert. C'est là que se passe cette histoire, qui se résume dans le nom du « puits du vivant qui (me) voit; » et comment ce nom ne serait-il pas authentique! Il l'est pour le fond, parce que c'était une croyance généralement admise dans l'antiquité, chez les Orientaux, comme chez les Egyptiens et chez les Grecs [4], que celui qui avait vu Dieu, mourait. Sans sortir des livres historiques de la Bible, on peut en voir deux autres exemples dans l'histoire de Gédéon [5] et dans celle de Samson : « Nous allons mourir, dit le père de Samson à » sa femme, car nous avons vu Dieu. » Puisque donc le nom de ce puits a une base historique, pourquoi, je vous le demande, pourquoi ne serait-il pas authentique quant à la forme? Nos critiques ne donneront jamais la raison véritable de leur répugnance d'admettre ce nom; nous allons donc la dire en leur lieu et place. Il leur répugne d'avouer ce nom, parce qu'il

[1] *Die Genesis*, s. 188.
[2] Voir *Jud.*, xv, 19.
[3] Luc, xvi, 17.
[4] Pausanias, v, 32.
[5] *Jud.*, vi, 22, 23; — xiii, 21, 22.

perpétue la vie d'une créature humaine, modèle de foi et de soumission, et que la foi et la soumission sont ce qu'ils détestent le plus.

Cependant Hagar s'en revient auprès de sa maîtresse, et met au monde un fils, auquel Abraham donne le nom d'*Ismaël*, c'est-à-dire un nom qui est un autre monument de la réalité de l'histoire de Hagar, car Ismaël veut dire « Dieu » écoute [1]. » Mais Ismaël est-il l'héritier que Dieu a promis au patriarche? Le chap. XVI n'en dit rien, et le chap. XV ne peut nous fixer à cet égard. C'est donc le chap. XVII qui nous le dira. En effet, 13 ans après la naissance d'Ismaël, Abraham, âgé de 99 ans, est visité d'une nouvelle apparition de Jehovah, qui lui renouvelle ses promesses et change son nom d'Abram, *père sublime*, en celui d'Abraham, *père d'une multitude*. Le premier nom rappellerait, suivant Philon [2], des occupations du patriarche dont il aurait pris le goût parmi ses compatriotes les Chaldéens et qui se rapportent à la contemplation des astres; le second est expliqué par le texte même [3]. Puis, afin qu'il y ait un signe de l'alliance perpétuelle, qui n'est plus seulement entre Jehovah et Abram, comme au chap. XV, mais entre Jehovah et Abraham et ses descendants [4], Dieu institue la circoncision [5].

Ici le critique nous arrête pour nous dire que la circoncision n'est pas d'origine hébraïque, mais d'origine égyptienne. Et pourquoi? parce que Hérodote dit que « les Egyptiens et les » Ethiopiens sont les seuls hommes qu se fassent circoncire » de temps immémorial » et que « les Phéniciens et les » Syriens de la Palestine (les juifs) conviennent eux-mêmes » qu'ils ont appris la circoncision des Egyptiens [6]. » Mais pour avoir raison contre notre texte, il faudrait savoir si le temps immémorial d'Hérodote remonte au delà du temps d'Abraham,

[1] *Genèse*, XVI, 11.
[2] Philo, *de Gigantibus*, p. 292, éd. Morel.
[3] *Gen.*, XVII, 5.
[4] *Ib.*, 7.
[5] *Ib.*, 10-13.
[6] Herod., II, 104.

et ensuite, si la seconde assertion ne provient pas chez Hérodote de l'erreur des Grecs, entretenue par les Egyptiens, suivant laquelle les Juifs descendaient des Egyptiens [1] ?

La preuve du temps immémorial des Egyptiens qu'allègue Hérodote, qui vivait au 5e siècle avant notre ère, n'est pas recevable contre notre texte, car nous pouvons lui opposer celle du temps immémorial bien plus positif de Sanchoniathon, qui vivait 12 siècles avant Jésus-Christ, et à la science historique duquel Porphyre, dont l'autorité ne peut être suspecte à nos adversaires, donne les plus grands éloges. Or, que dit Sanchoniathon touchant la circoncision ? En attribue-t-il l'origine aux Egyptiens ? Il n'y songe pas ; il l'attribue à *Cronos*, du moins c'est ainsi que le nom a été rendu par Philon de Byblos qui a traduit en grec la « théologie phénicienne. » Ce Cronos immola en holocauste à son père *Uranus* son fils unique ; il se circoncit, et obligea tous ses alliés à en faire autant : καὶ τὰ αἰδοῖα περιτέμνεται, ταὐτὸ ποιῆσαι καὶ τοὺς ἅμ'αὐτῷ συμμάχους καταναγκάσας [2]. Sanchoniathon, tout en employant d'autres noms, confirme donc pleinement notre texte, et cela nous dispense de prouver autrement l'erreur de la seconde assertion d'Hérodote. Elle paraît provenir d'ailleurs, comme nous l'avons dit, de l'opinion où étaient les Grecs que les Juifs, ainsi que beaucoup d'autres peuples, descendaient des Egyptiens. D'une fausse prémisse, Hérodote a conclu à faux, ou bien on l'a mal renseigné. Si les Phéniciens, et par suite leurs voisins les Juifs, avaient appris la circoncision des Egyptiens, personne, on en conviendra, n'était mieux placé pour nous le dire que Sanchoniathon, — supposé que ce personnage soit historique.

Mais quand même il serait vrai qu'Abraham eût emprunté la pratique de la circoncision aux Egyptiens, ce que Vatke lui-même met en doute [3], est-ce que cela porterait préjudice à l'authenticité de notre récit ? Pas le moins du monde. En effet, ce n'est pas la circoncision en elle-même qui est ici la

[1] Diod. Sic., I, 28 ; — Strab., *Géogr.*, l. XVI, c. 2, § 20. ; XVII, c. 1, § 24.

[2] Orellius, *Phœnicum Theologia ex Sanchoniath.* p. 36. *Frag. hist. græc.* t. III p. 569. — *Gen.*, XVII, 24-27.

[3] *Die Relig. des A.-T.*, I, 382, 682.

chose importante comme elle l'était chez les Egyptiens où on la pratiquait purement et simplement par principe de propreté [1]; c'est son application symbolique à l'alliance de Jehovah avec Abraham et avec sa postérité. La circoncision est le *signe* de cette alliance, elle n'est pas l'alliance elle-même [2]: c'est la figure d'un sacrement, et ainsi elle échappe à toute analogie avec la circoncision païenne.

Après l'institution religieuse de la circoncision, Dieu révèle au patriarche centenaire que c'est Saraï, dont il change le nom en Sara (*princesse*), qui sera la mère du peuple élu et qu'elle enfantera un fils qu'on nommera *Isaac*. Voilà l'héritier promis, au v. 4 ch. xv, et c'est en cet enfant et non en Ismaël que se continuera la transaction solennelle, l'alliance religieuse que Jehovah a faite avec le peuple qu'il s'est élu en Abraham [3].

On le voit : l'histoire du chap. xvii marche, par le chap. xvi, à l'accomplissement des prémisses du chap. xv, et ainsi l'esprit de suite, la marche progressive de la narration et l'unité historique de ces chapitres demeurent à tout jamais des faits acquis.

Cependant malgré l'enchaînement incontestable de ces trois chapitres, la critique rationaliste ne se rend pas ; elle prétend prouver son hypothèse des fragments par le chap. xvii, où le nom d'Elohim est employé, non pas toujours, *gleichbleibend*, comme le dit Vater [4], mais d'une manière de beaucoup prépondérante. Cela doit être.

La critique qui veut faire du chap. xvii un fragment élohiste est mal fondée, par cela seul que le nom de Jehovah s'y trouve dès l'abord, dans le premier verset. C'est d'une importance extrême. En effet, comme tout le reste du chapitre découle de cette apparition de Jehovah, marquée dès le 1er verset, l'auteur nous dit ainsi fort clairement que, quel que soit le nom qu'il y attribue à Dieu, c'est Jehovah qu'il faut entendre. Le nom de Jehovah, dit Hengstenberg [5], accompagne ici taci-

[1] Herod., ii, 37.
[2] Gen., xvii, 11.
[3] Ib., xvii, 19, 21.
[4] Commentar. etc., iii, 428.
[5] Beiträge Z. Einl., ii, 347.

ment le nom d'Elohim. Puis, l'auteur, en plaçant ainsi le nom de Jehovah au début, indique suffisamment qu'il entend rattacher le chapitre, dans l'unité de ce nom, aux chapitres qui précèdent. Enfin, il n'y a pas que les noms de Jehovah et d'Elohim qui se trouvent employés ici ; il y a aussi le nom d'El Schaddaï. Notre chapitre ne serait-il pas aussi un fragment d'un sectateur quelconque d'El Schaddaï? Pourquoi non? Ewald donne bien quatre auteurs à la Genèse, sans compter un cinquième qu'il nomme le Deutéronomiste, puis les autres. Nous voilà en pleine *mosaïque*.

On ne peut cependant se méprendre sur le dessein de l'auteur. Pour qu'on ne pût détacher ce chapitre des chapitres qui précèdent, il lui suffisait de l'introduire par le nom de Jehovah ; voilà la chaîne formée. Mais ensuite ce nom n'était plus de mise. Qu'on y regarde de près. De quoi s'agit-il dans ce chapitre? Du plein et entier accomplissement de l'alliance conclue? Non, il ne s'agit encore que du commencement de cet accomplissement. Donc, le rapport qui domine ici c'est le rapport de l'avenir. La réalisation pleine et entière du pacte reste réservée à une autre époque, et c'est alors aussi et alors seulement que le nom de Jehovah éclatera et prédominera à tout jamais. Dieu a déjà fait choix d'une race privilégiée et il s'est manifesté au représentant de cette famille choisie comme le Dieu vivant et personnel, comme Jehovah ; il est préférablement Jehovah pour lui par rapport aux autres races; Abraham le sait, et sa réponse au roi de Sodome [1], en est la preuve. Néanmoins Dieu en qui Abraham croit comme en Jehovah ne saurait être déjà le Jehovah réalisé dans l'histoire. Ce serait une confusion historique que d'attribuer au temps de la promesse un nom qui est le caractère essentiel du temps de l'accomplissement. L'auteur s'est gardé de faire cette confusion. Ici où prédomine le rapport d'avenir, il a judicieusement caractérisé ce rapport par les noms d'El Schaddaï ou d'Elohim, et qu'il a agi ainsi de propos délibéré, c'est ce qu'il nous dit clairement dans les passages de l'Exode VI, 3, 4, qui se rapportent, on peut dire textuellement, au v. 1, 7, 8 du chapitre dont nous parlons.

[1] *Gen.*, 22. XIV.

Chapitre VI.

La critique avoue que les chap. XVIII et XIX font un tout bien uni, mais elle met moins de bonne grâce à reconnaître qu'ils sont en rapport d'unité avec le texte qui précède. Toutefois elle n'ose pas nier, et dès lors il ne faut pas trop regarder à sa mauvaise humeur. Il serait en effet impossible de contester le rapport que présente le contenu principal de ces chapitres, la destruction de Sodome, avec le v. 13 du chap. XIII, où il est dit que « les habitants de Sodome étaient méchants et de très-grands » pécheurs envers Jehovah. » C'est un point de rattache des plus solides, — et il n'y a pas que celui-là. On lit au chap. XVII, v. 21 : « J'établirai mon alliance avec Isaac que Sara t'enfan- » tera, l'année prochaine, en cette même saison, » et au chap. XVIII, v. 10 : « Je reviendrai chez toi, dans un an, à la même » époque; alors ta femme Sara aura un fils. » La marche progressive du récit ne saurait être mieux marquée : elle *enfantera* — elle *aura* enfanté. Evidemment, il n'y a pas de solution de continuité entre les deux chapitres. Un aveugle verrait cela. Sous le rapport de l'unité de rédaction notre texte est donc en règle.

Il l'est encore sous le rapport de l'emploi des noms de Dieu. Le nom de Dieu qui prédomine dans les deux chapitres est celui de Jehovah ; celui d'Elohim ne se trouve qu'au v. 29 du chap. XIX. Cela embarrasse beaucoup ceux qui disent que ces chapitres constituent un document jehoviste. Je me trompe ; ils ne sont pas embarrassés pour si peu ; ils déclarent intrépidement que le verset élohiste est intercalé [1]. Oui, mais la grammaire, messieurs, la grammaire! Est-ce que le futur converti en passé par le ו conversif qui commence le v. 29 ne signifie rien? Cette construction signifie, si je ne me trompe, que le dit v. 29 se rattache si intimement au v. 28, que la supposition d'une interpolation devient inadmissible. Ah ! s'il n'y avait pas le ו conversif ! Mais il y a le vav conversif, c'est-à-dire un fait grammatical qui constitue un rapport de diction si étroit entre les deux versets que la main qui a tracé le v. 28 a écrit du même trait le v. 29. Lisons : « .... Il (Abraham) vit une fumée s'élever de la terre, sembla-

[1] Gramberg, *Libri Geneseos sec. fontes*, etc., p. 44.

» ble à une fournaise. Or lorsqu'Elohim fut détruisant — בְּשַׁחֵת יְיָ — les villes... Elohim pensa à Abraham, etc. » La liaison est évidente; le verset n'est donc pas isolé. Et sur quoi alors fondez-vous votre interpolation? Sur le nom d'Elohim? Mais ce nom est ici à sa place. L'auteur a voulu rappeler que la destruction des villes maudites et le salut de Lot avaient une raison *surnaturelle*, et pour exprimer cette pensée, le nom d'Elohim suffisait. L'emploi du nom de Jéhovah aurait eu ici un caractère emphatique qui aurait dépassé l'intention de l'auteur et nui à la fine simplicité de son style historique. Il paraît que l'auteur de la Genèse savait l'hébreu mieux que nos critiques.

Était-il aussi historien véridique? La vérité historique du contenu de ces deux chapitres est-elle inattaquable? Écoutons d'abord les objections, bien qu'elles soient de la plus désespérante vulgarité.

« Le caractère mythique du récit que contient le chapitre xviii ne saurait être méconnu un seul instant. La remarque seule que les trois voyageurs ont accepté et mangé le repas hospitalier qui leur fut offert, cette remarque seule suffit pour révéler ici au regard le plus rapide l'invention d'une imagination poétique. Puis, il est contraire à la vérité historique de supposer que Jéhovah soit descendu de son siége auguste sur la terre pour s'informer en quelque sorte sur les lieux mêmes, si la clameur qu'ont soulevée les crimes de Sodome et de Gomorrhe est ou non fondée. Est-ce que par de pareils récits l'idée que nous nous faisons de l'omniscience de l'Éternel n'est pas ravalée aux proportions étroites de la sphère des êtres mortels [1]? »

Voilà ce que dit M. Hartmann, et des remarques analogues lui viennent sous sa plume, chaque fois que l'auteur nous montre Dieu se manifestant d'une manière qui n'entre pas dans la tête de ce professeur en théologie.

Comment peut-on soutenir, sans être aveuglé par d'étranges préoccupations, que la Genèse appauvrit l'idée de Dieu et qu'elle nous donne de lui des notions indignes? Où donc l'auteur de ce livre divin fait-il jouer à Dieu le rôle d'un être mortel? L'auteur de la Genèse se sert de la langue humaine et nous parle humainement, parce qu'il est homme; s'ensuit-il que les actions de Dieu qu'il nous peint avec cette langue, la seule qui était à sa disposition et la seule que nous puissions comprendre, soient, dans son idée, comme celles d'un homme? Où veut-il faire naître cette idée dans le lecteur? Qu'on nous

[1] Hartmann, *Hist. k. Forsch.*, s. 414.

montre un seul passage dans le Pentateuque qui parle des actions de Dieu, où ces actions ne soient empreintes d'un cachet surhumain, malgré la langue, instrument toujours imparfait, qui les exprime. Le tout est de bien lire cette langue. Si nos critiques le savent, on peut dire que c'est encore leur secret; ils ont garde de nous le révéler. Ainsi, ils traduisent Genèse III, 8 : « Et ils entendirent la voix de Jehovah Elohim qui se pro» menait dans le jardin, à la chute du jour, » faisant rapporter « qui se promenait [1], » à Jehovah Elohim. J'ai toujours véhémentement suspecté cette promenade de Dieu, et allant aux sources, c'est-à-dire au texte, j'ai, en effet, trouvé qu'il n'en est pas question. Il y a : « Ils entendirent la voix de Jehovah » Elohim se répandant ou parcourant le jardin au souffle du » jour, קול־מתהלך בגן לרוח היום. »

Ainsi il n'y a pas ici de Dieu promeneur sous je ne sais quelle forme physique; c'est *sa voix* qui parcourt, qui se répand ou qui se promène dans le jardin, et cela rend au récit toute la couleur spiritualiste que le Dieu promeneur lui avait enlevée.

Il en est ainsi de tous les autres passages qui semblent se rapporter à une apparition physique de Dieu; partout cette prétendue apparition physique, si l'on regarde de près le texte, nous échappe et s'évanouit dans le domaine de l'insaisissable. Tout se réduit à la *voix* ou au *regard* de Dieu, et s'il est dit que Jehovah *sentit* (וַיָּרַח) l'odeur agréable, etc. [2], le verbe « sentir » ריח, est ici, comme dans les passages analogues [3], synonyme d'*accueillir* קַבֵּל.

Ces remarques faites, revenons au chap. XVIII. Y est-il parlé d'apparition physique de Dieu? Je ne le pense pas. Dieu s'est révélé à Abraham comme à d'autres personnages bibliques avant et après lui, mais quant à son apparition personnelle ou anthropomorphe de Dieu, le texte ne nous autorise nullement à l'affirmer. Ce n'est pas Jehovah en personne qui est l'hôte d'Abraham et qui mange des mets que le patriarche a fait préparer. Abraham, assis à l'entrée de sa tente, lève les

[1] Walch, *Mart. Luthers sämtliche Schriften*, vol. XXII, s. 27.
[2] *Gen.*, VIII, 21.
[3] *Lév.*, XXVI, 31; — I *Reg.*, XXVI, 19. *Amos*, V, 21.

yeux et voit trois hommes. Il court au devant d'eux, s'incline à terre et dit : « Adonaï, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, etc. » Rien n'indique ici qu'Abraham croit s'adresser à Dieu. אֲדֹנָי Maître ou Seigneur ne s'adresse jamais à des hommes, il faudrait qu'il y eut אֲדֹנִי ; Abraham sait donc qu'il s'adresse à des êtres surnaturels. Mais entre Dieu et les hommes, il y a les anges...et les anges sont de simples créatures. Ils ont donc un corps, un de ces corps spirituels, dont parle S. Paul [1].

Toute créature a un corps; Dieu seul n'en a pas, parce qu'il est Esprit, absolument parlant. Il a une forme [2]. Soit, me dira-t-on, Dieu n'est pas un corps, mais un pur Esprit; mais ne peut-il pas prendre un corps, s'il le veut, et n'en a-t-il pas pris ici, du moins dans l'opinion de l'auteur, puisque le verset 13 porte : *Jehovah* dit à Abraham. Quant au premier point, écoutez cette parole de S. Augustin : « Dieu qui » est invisible, incorporel et immuable par sa nature, est assez » puissant pour se rendre visible aux yeux des hommes, non » par soi-même, *non per id quod est*, mais par le ministère de » quelqu'une de ses créatures, *sed per aliquid quod sibi subditum* » *est* [3]. » Aussi S. Paul dit que la loi a été donnée par le ministère des Anges (*Gal.*, III, 19), et c'est toujours aux Anges que S. Etienne attribue l'apparition de Dieu [4].

Et, quant au second point, je ne vois pas que l'auteur ait pensé que ce fut Dieu *en personne* qui parla à Abraham.

L'auteur pouvait employer l'expression directe, parce que ces anges étaient les messagers de Jehovah ; il y a là une identification analogue à celle qui existe entre tout ambassadeur et le roi qu'il représente. Quoique l'ambassadeur ne soit pas le roi, il est censé être lui; il est en son lieu et place, et il a mission de parler comme parlerait le roi lui-même. La substitution des noms ne saurait donc être ici aucun argument valable pour soutenir la thèse de l'apparition personnelle et physique de Dieu. Il en est d'elle comme en plusieurs

[1] I *Ad Corinth.*, c. XV, 40, 44.

[2] *Ad Philipp.*, II, 6.

[3] August. *De Civit. Dei*, l. XVI, c. 29. V. aussi *De Trinitate*, l. III, c. XI, col. 805.

[4] *Act.* VII, 30, 35, 38, 53.

autres endroits de l'Ecriture ; il suffit de citer ce passage du livre des Juges :

« Gédéon ayant vu que c'était un ange de Jehovah dit : Ah !
» Adonaï Jehovah, j'ai donc vu face à face un ange de Jeho-
» vah. *Jehovah* lui dit : Sois en paix, etc. [1]. »

Ainsi la véracité de l'auteur de la Genèse ne saurait recevoir aucune atteinte de l'argument de l'apparition physique de Dieu, attendu qu'il ne dit pas un mot qui nous autorise à penser qu'il ait voulu parler d'une telle apparition. Voyons maintenant si nos critiques ont raison d'attaquer la vérité historique de ces chapitres pour ce qui est relatif à la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Car il n'est pas nécessaire d'insister, je pense, sur la légèreté de la critique qui veut trouver une contradiction entre le passage du ch. XVIII, qui se rapporte au nom d'Isaac, et ceux des chap. XVII et XXI, qui ont trait au même sujet.

Il n'y a rien dans ces récits qui puisse indiquer à l'œil le plus attentif qu'ils aient été faits après coup pour expliquer le nom d'Isaac. L'auteur de la Genèse est étymologiste, et on a voulu en tirer la conséquence de la non-authenticité de la Genèse. Mais cet argument est fait à l'étourdi, car on voit aisément que, si l'auteur du Pentateuque est étymologiste, il ne l'est cependant jamais à notre manière. Il l'est en quelque sorte sans le savoir, par la simple énonciation des faits historiques. Nous procédons plus savamment, mais aussi Dieu sait combien souvent nous donnons dans le faux. Quant au nom d'Isaac, l'auteur nous en montre l'origine dans un fait qui est trop naturel pour n'être pas vrai. Dieu promet un fils à Abraham, mais la femme du patriarche a 90 ans. Comment s'étonner qu'Abraham ait ri וַיִּצְחָק [2] ? Comment ne rirait-il pas d'étonnement, celui à qui la naissance d'un enfant serait annoncée à l'âge de 100 ans ? De là le nom d'Isaac יִצְחָק *Itschak* (On rit) [3].

Il est tout aussi naturel que Sara ait ri à son tour, quand elle entendit les anges renouveler la promesse de Dieu [4], et

[1] *Jud.*, VI, 22, 23.

[2] *Gen.*, XVII, 17.

[3] *Id.*, 19.

[4] *Id.*, XVIII, 10, 11, 12.

qu'elle ait dit à la naissance du fils promis : « Dieu m'a donné » à rire ; qui l'entendra rira de moi ou plutôt avec moi לִי, » s'é- » tonnera comme moi, admirera avec moi, *mirabitur me*[1]. » Et elle explique la raison de ce rire. Ainsi les trois récits sont entre eux dans un rapport si étroit, le dernier explique si bien ceux qui précèdent et dont il est le complément, que oute cette histoire en reçoit le cachet de la plus franche vérité. Comment il est possible que de Wette[2] y trouve de la contradiction, c'est ce qui me reste à comprendre.

Quant à l'histoire de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, Hartmann[3] la traite de mythe, Bohlen[4] y voit une légende, de Wette[5] dit que c'est une fiction ; voilà du choix. Hartmann veut que le caractère mythique du récit soit évident par la peinture exagérée des violences et des méchancetés des habitants de Sodome ; Bohlen explique l'origine de ce qui selon lui est une légende par des révolutions volcaniques du sol où l'on place la Pentapole ; de Wette constate la prétendue fiction par une prétendue copie du fait raconté dans le livre des Juges, ch. XIX, 22-25.

On peut répondre à Hartmann qu'il est difficile d'exagérer des abominations telles que commettaient les gens de Sodome et des autres villes, et dont les Cananéens, comme nous le voyons par *Lévitique*, XVIII, 3, 21-27, étaient coutumiers. Leur crime était donc vraiment trop affreux[6], pour qu'on pût l'exagérer encore. D'ailleurs la prostitution dans sa forme la plus bestiale a toujours fait partie du culte religieux dans toute la Syrie et l'infamie de ces mœurs s'est perpétuée dans ces contrées jusqu'après l'ère chrétienne. Qu'on lise ce que disent à ce sujet Pline, Lucien, Dion Cassius, Eusèbe et Macrobe, et l'on verra que la voix de l'histoire profane est unanime pour absoudre de toute exagération le récit de l'écrivain de la Genèse. Ce que dit Eusèbe[7] d'un lieu dans le Liban, nommé

[1] *Genèse*, XXI, 6, 7.
[2] *Beitr. zur Einl. in d. A.-T.*, 86 s.
[3] Ouv. cité p. 416.
[4] Ouv. cité p., 202 s.
[5] Ouv. cité p. 91 s.
[6] *Gen.*, XVIII, 20.
[7] Euseb., *De vita Constantini*, lib. III, c. 55.

Aphaca, qu'il appelle une « *schola nequitiæ,* » pour tous ceux qui veulent corrompre leur corps par les actes de la plus infâme luxure, nous fait assez comprendre que, par rapport à Sodome comme partout ailleurs, notre texte se tient strictement sur le terrain de l'histoire positive.

Que répondrons-nous à Bohlen ? Nous lui répondrons que le caractère de la légende est impossible à admettre pour le récit de la destruction de la Pentapole, attendu qu'il n'y a aucun événement qui se présente avec des contours plus arrêtés que celui-ci. Ce n'est pas ainsi que procède la légende; elle est vague, indécise à plusieurs aspects et produit sur nous je ne sais quel effet de mirage. Qu'on me montre une légende qui ne varie pas dans les termes, et par suite aussi dans l'exposition du fait qui lui sert de canevas. Le récit de la Genèse, au contraire, a le caractère du type; il est frappé au coin de la réalité avec tant de précision, que tous les auteurs bibliques et autres, qui ont parlé de ce même événement, ont employé, pour peindre le désastre, les termes qu'il emploie. C'est une preuve sans réplique de l'authenticité de ce document. S'il n'y avait eu primitivement qu'un phénomène volcanique et que ce phénomène eût servi de motif à une légende d'un contenu analogue à notre récit (ce qui est déjà absurde à supposer, attendu qu'un fait de l'histoire naturelle ne saurait jamais servir de base à un fait qui a ses racines dans l'ordre moral), le caractère légendaire de l'événement apparaîtrait par des variations de récit dans les livres bibliques des temps postérieurs.

Or, nulle part dans ces livres on ne rencontre à ce sujet trace d'une variante quelconque; il y a partout le rapport le plus étroit ou même identité littérale avec le texte de la Genèse. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer Isaïe III, 9 avec Genèse XIX, 4, 5; Psaume XI, 6 avec Genèse XIX, 24; saint Luc XVII, 29 avec le même passage; puis, Isaïe XIII, 19, Jérémie XLIX, 18, Amos IV, 11, II Epit. de saint Pierre II, 6, avec Genèse XIX, 25.

On le voit, les péchés de Sodome, la pluie de feu et de soufre, le bouleversement de la ville, se retrouvent dans tous ces textes et dans d'autres, et cette concordance dans les termes

exclut tout travail de l'esprit légendaire et par conséquent la légende aussi. Pourtant, dira-t-on, ce passage du récit: « La » femme de Lot ayant jeté un regard en arrière, devint une » colonne de sel [1], » ce passage n'est-il pas à lui seul la preuve que c'est à une légende que nous avons affaire ici? — Non, certes; car il est évident, par l'allégorie qu'établit Jésus-Christ [2] à ce sujet que le fait est réel, puisque l'allégorie suppose toujours la réalité de la chose qui est son fondement; puis, que le fait est réel en ce sens que la femme de Lot partagea par ses retards le sort de toute la contrée qui fut changée en « soufre et sel [3]. » Ce n'est pas à une métamorphose dans le sens païen qu'il faut penser ici; le paganisme aboutit toujours au naturalisme, la nature est sa fin. Dans la Bible, au contraire, la nature n'est jamais qu'un moyen ou instrument, ou un terme de comparaison. La femme de Lot ne devint pas plus une colonne de sel dans le sens littéral du mot qu'Ismaël ne devint un homme *onagre* [4] ou une *pierre* [5], quoique le texte s'exprime ainsi. Si on lit notre texte comme il faut le lire, avec une attention intelligente, le passage précité n'offre plus l'ombre d'un doute. Le pays est bouleversé par le feu, tous les abitants périssent sous une pluie de soufre; la femme de Lot périt comme les habitants, elle est instantanément enveloppée d'une couche de soufre (car le mot מֶלַח *melach* signifie aussi bien *soufre* que *sel*) et, apparaissant comme une pétrification cristaline ou saline, le texte peut dire, tout en restant dans le vrai, qu'elle devint une colonne de sel, *netsib melach*.

Voilà pour Bohlen. Quant à de Wette qui traite notre récit de fiction à cause de l'analogie que présente l'événement qui arriva à Sodome avec celui qui eut lieu à Guibea [6], on est en droit de lui dire qu'il pousse le respect du *non bis in idem* jusqu'à la superstition. Il n'y avait pas que les gens de Guibea qui pratiquassent le péché contre nature; ce crime était passé dans les mœurs des habitants du Canaan, et nous l'avons déjà fait

[1] *Genèse*, XIX, 26.
[2] Luc, IX, 62; XVII, 29-32.
[3] *Deuter.*, XXIX, 22.
[4] *Gen.*, XVI, 12.
[5] I *Reg.*, XXV, 37.
[6] *Jud.*, XIX, 14.

voir par les témoignages de l'histoire profane. Mais en dehors de l'action criminelle des gens de Sodome et de ceux de Guibea, tout n'est-il pas différent d'ailleurs dans les deux histoires? Qu'on lise les deux récits. Cette simple lecture suffit pour confondre de Wette, et pour faire voir que s'il y a des fictions quelque part, elles hantent le cerveau de certains critiques *libres*. La première pensée qui vous vient en lisant l'événement raconté dans le livre des Juges, et cette pensée est aussi judicieuse qu'elle est simple, c'est que cet événement est un témoignage de la vérité historique de celui que la Genèse rapporte des gens de Sodome.

Charles SCHŒBEL.

Archéologie catholique.

LES COUTEAUX SILEX DE JOSUÉ

EXPOSÉS

Devant l'Association scientifique d'Edimbourg
Et devant l'Académie des sciences de Paris.

Dans notre cahier de juillet 1870 [1], nous avons cité la lettre par laquelle M. l'abbé Richard annonçait qu'il avait fait des fouilles dans le tombeau de Josué, et qu'il avait trouvé les couteaux de pierre qui, d'après la Bible, avaient servi à circoncire les Israélites à leur entrée dans la Terre Sainte. Depuis cette époque, M. l'abbé Richard est arrivé à Paris, avec ces couteaux. Nous les avons vus et touchés avec une grande satisfaction, dans le cabinet de M. l'abbé Moigno. Avant d'en dire notre avis, nous devons faire connaître à nos lecteurs comment ils ont été appréciés devant les grandes Assemblées scientifiques d'Angleterre et de France.

1. Couteaux silex de Josué devant l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

Cette association s'est réunie cette année à Edimbourg, le 2 août, et là, on peut le dire, se trouvaient présents les savants les plus distingués de notre époque. M. l'abbé Moigno y fut invité, et alors il eut l'heureuse idée de s'y faire accompagner par M. l'abbé Richard, accompagné lui-même, comme on le pense bien, de ses couteaux historiques. C'est dans une des séances que M. l'abbé Richard a exposé ses documents, qui ont bien vivement intéressé l'assemblée, surtout les géologues, dont elles renversaient de fond en comble les systèmes sur l'antiquité de l'homme sur la terre.

Voici ses paroles, que nous empruntons aux *Mondes*, du 31 août dernier.

« Ce fut au pied du Sinaï *biblique*, que je trouvai le plus grand des ateliers de silex que j'aie encore vu avec les spécimens

[1] Voir ci-dessus, p. 72.
[2] *Mondes*, t. XXV, p. 849.

les plus remarquables, et surtout des pointes de flèche extrêmement fines. La plus jolie a été trouvée dans l'Ouadi-Féran, au centre même des montagnes sinaïtiques.

» Vinrent ensuite plusieurs instruments trouvés en Palestine, à Elbireh, à Tibériade et entre le mont Thabor et le lac de Tibériade ; sur un plateau élevé de plus de 250 mètres au-dessus du Jourdain, dans un champ cultivé, une hache semblable, quant à la nature du silex et à sa forme, à celles de la Somme (France).

» Mais les instruments qui méritent, je pense, la plus grande attention sont ceux que j'ai trouvés sur les bords du Jourdain, à Galgal, lieu où, d'après la Bible, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncire le peuple d'Israël et dans le tombeau que la science archéologique regarde aujourd'hui comme le tombeau de Josué. J'ai trouvé ces instruments, soit dans le tombeau même de Josué, dans la chambre sépulcrale intérieure, soit dans le vestibule, mêlés à des débris de poterie, à de la terre, etc. [1].

» J'en ai trouvé aussi dans le champ qui est devant le tombeau et jusque sous un grand chêne vert éloigné de la tombe de Josué d'environ 70 à 80 mètres ; ils auraient ainsi été disséminés quand on a fouillé et violé le tombeau.

» C'est la forme communément appelée *couteaux*, qui domine dans ces instruments ; quelques-uns, comme on peut s'en convaincre, sont encore très-tranchants. Il y a cependant des scies, des pièces plates et arrondies, etc. La plupart sont du silex ; il y en a aussi en calcaire blanchâtre qui semble avoir passé au feu.

» J'ai l'espoir, continue M. l'abbé Richard, que ces *instruments du tombeau de Josué* et ceux dont j'ai parlé d'abord intéresseront les amateurs si nombreux et si éclairés de l'archéologie humaine, que l'Association compte dans son sein ; et en les soumettant à votre appréciation, je viens vous apporter, non pas des idées préconçues, non pas des théories, mais des faits, de simples faits historiques et archéologiques.

[1] Les *Annales* ont parlé de la découverte du tombeau de Josué et donné deux gravures qui présentent l'extérieur et l'intérieur de ce tombeau dans le t. XIV, p. 145, 146, 148 (5ᵉ série). Voir aussi le t. I, p. 391 (6ᵉ série).

» C'est un fait historique que la fabrication de couteaux de pierre pour la circoncision des enfants d'Israël à Galgal, non loin des bords du Jourdain. C'est un fait historique que le tombeau de Josué, élevé non loin de Sichem, longtemps oublié ou perdu, a été retrouvé, et que ses restes ont été vus et décrits par MM. de Saulcy, Guérin, etc. C'est un fait historique, attesté par la version authentique des Septante [1], qu'un certain nombre de couteaux de pierre de Galgal ont été projetés dans le tombeau de Josué au moment de sa sépulture.

» M. de Saulcy, dans son voyage en Palestine, n'avait pas hésité à dire dans sa confiance absolue au récit des Livres saints, que ces couteaux de pierre devaient exister encore dans le tombeau retrouvé de Josué [2]. M. l'abbé Moigno, mon illustre ami, dans son journal les *Mondes*, avait rappelé l'affirmation de M. de Saulcy, et m'avait vivement pressé d'aller, pendant que j'étais en Palestine, chercher ces silex. J'y suis allé, et je les ai trouvés [3].

» Quant aux conclusions que l'on peut tirer de mes instruments, aux arguments qu'ils peuvent apporter ou aux objections qu'ils fourniront contre les théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques ou biologiques modernes, je les laisse de côté.

» Si mes silex *historiques* ressemblent, à s'y méprendre, par leur nature et leur forme, aux silex que l'on veut être essentiellement *préhistoriques*, je pourrai le regretter au point de vue des illusions que cette coïncidence peut faire évanouir, mais la vraie science doit accepter les faits et reconnaître l'identité des silex *préhistoriques* et des silex *historiques*.

» Si j'ai découvert, non-seulement dans des terrains récents, mais à la surface du sol, des silex taillés que l'on croyait caractéristiques des terrains *miocène*, *pliocène*, *éocène* et *quaternaires*, ce n'est pas ma faute (applaudissements et rires

[1] Voir le texte des Septante dans les *Annales*, au cahier de juillet ci-dessus, p. 71.

[2] Voir cet extrait de l'ouvrage de M. de Saulcy dans les *Annales*, t. XIV, p. 145 (5e série).

[3] Voir cette lettre de M. l'abbé Moigno et la réponse de M. l'abbé Richard, dans les *Annales* ci-dessus, p. 71.

approbatifs) et il faudra se résigner à revenir sur des conclusions par trop hâtives.

» En résumé, Messieurs, si les instruments trouvés par moi et mis sous vos yeux contrarient les jugements et les conclusions de plusieurs des honorables membres de l'Association britannique, je leur en demande pardon, mais le vieil adage l'a dit : *Il n'y a rien de plus inexorable que les faits.* » (Applaudissements.)

2. Discours de M. l'abbé Moigno devant l'Assemblée.

« J'ai cru, dit M. l'abbé Moigno, devoir prendre aussi la parole et je me suis exprimé en anglais, à peu près dans ces termes :

» Je tiens essentiellement à ajouter un mot à ce que vous a dit mon ami M. l'abbé Richard, et à la discussion que les silex taillés apportés par lui vont soulever.

» J'ai employé les neuf mois des douloureux et périlleux loisirs que la guerre prussienne et civile nous ont faits dans Paris, à étudier à fond la question grave, solennelle de l'antiquité indéfinie ou très-reculée de l'homme, en tant que démontrée par la découverte de restes humains ou d'industrie humaine trouvés dans le sol à des profondeurs plus ou moins grandes.

» J'ai lu attentivement, ou plutôt j'ai étudié de la manière la plus approfondie tout ce qui a été publié sur ce sujet : les ouvrages ou les mémoires de Lyell, de sir John Lubbock, du docteur Evans, de Preswick, de Pengelliy, de Buchner, de Vogt, de Desor, de Mortillet, de l'abbé Bourgeois, etc. D'ailleurs, déjà, depuis longues années, je me tenais parfaitement au courant de tout ce qui était écrit sur ces matières; or, je me fais un devoir d'honnête homme, de savant et de chrétien, de déclarer solennellement, avec cette courageuse et patiente étude, qu'aucune des découvertes, qu'aucun des faits mis en avant, souvent avec beaucoup de passion, n'ont la portée qu'on leur attribue; que non-seulement l'existence de l'homme dans les âges *pliocène, éocène, miocène,* comme M. le docteur Evans l'a déjà affirmé avec tant d'autorité, n'est nullement démontrée; mais que les terrains *quaternaires* dans lesquels on a

trouvé des débris humains ou des restes d'industrie humaine, sont certainement des terrains de transport, ou des terrains meubles sur pente, comme l'affirme notre illustre géologue M. Elie de Beaumont; que le sol des cavernes à stalagmites, comme la célèbre caverne de Torquay, qui préoccupe tant l'attention de l'Association britannique, a été remanié par les eaux ou par d'autres agents naturels, de telle sorte que les couches de limon primitives naturellement et primitivement superposées aux stalagmites aient glissé sous les stalagmites, etc; mais encore que la géologie devrait rester entièrement étrangère à l'archéologie ou à la paléontologie humaine, parce que son œuvre avait cessé quand l'homme est apparu sur la terre.

» J'ajoute, en priant qu'on me pardonne mon excès de liberté ou de hardiesse, que la question de l'antiquité de l'homme, dans ses rapports avec la géologie et la paléontologie, en est juste au point où se trouvait cette même question d'antiquité : premièrement, dans ses rapports avec l'histoire de l'astronomie indienne telle que la faisait l'infortuné Bailly, au moment où Laplace éclaira d'une lumière si brillante les rêveries de son illustre confrère; secondement, dans ses rapports avec la découverte des zodiaques de Denderah et d'Esné, sur lesquels notre immortel Champollion, émule glorieux et continuateur heureux de Thomas Young, lut le nom de *Cæsar Autocrator* [1]. La valeur apparente des arguments en faveur de l'existence de l'homme, de longs siècles avant l'époque assignée par la sainte Bible à la création d'Adam, époque que, du reste, il est impossible de fixer, et que l'on peut faire remonter peut-être à 8,000 ans, est aujourd'hui à son maximum; elle diminuera de plus en plus jusqu'à s'évanouir. Alors, et ce bienheureux moment est appelé, j'en suis sûr, par les vœux ardents de l'immense majorité de l'Association britannique et des savants de l'Ecosse, la science, devenue adulte et vraie, sera *parfaitement d'accord avec la Révélation*; la raison se déclarera non pas vaincue, mais illuminée et soumise par la foi.

[1] Voir dans les tables des 1re et 2e série des *Annales*, t. XII et XIX, les mots Zodiaques, Denderah, Champollion et la *planche* III, t. VII, p. 80, où se trouve en égyptien le mot *autocrator*.

» Je tiens à ajouter que je n'entends nullement retarder la science dans ses élans; je lui laisse toute sa liberté. La foi sincère n'a jamais cessé de lui dire : « Vous êtes une sœur, » croissez et progressez sans cesse. » Personne ne l'a plus aimée que moi et n'a plus encouragé ses progrès. Je lui rappelle seulement ce qui lui est déjà arrivé; je lui prédis ce qui lui arrivera encore. C'est-à-dire que, lorsqu'elle aura assez grandi, que la lumière se sera faite pour elle entièrement, qu'elle sera arrivée à l'état de science complète, elle sera d'elle-même en accord parfait avec la Révélation.

« Je suis heureux de pouvoir dire que ces paroles si nettes ont été couvertes d'applaudissements, elles étaient un des buts principaux de mon voyage. C'était un grand chagrin pour moi que de voir la *libre-pensée* se faire jour de plus en plus au sein de l'Association britannique. »

3. Les couteaux silex de Josué devant l'Académie des sciences de Paris.

« C'est le 29 du mois d'août que M. l'abbé Richard a présenté ses silex à l'assemblée de l'Académie des sciences, et voici le compte-rendu qui en a été fait dans le *Moniteur universel*.

« Les voyages faits dans un but scientifique sont rarement infructueux; souvent ils conduisent à des résultats très-satisfaisants. Le résumé suivant d'une relation lue à l'Académie par M. l'Abbé Richard en est une preuve. Après avoir assisté à l'inauguration du canal de Suez, le savant abbé voulut remonter le Nil jusqu'à l'île de Philæ. Quoique dans les voyages, son principal but soit l'étude des sources d'eau et des courants souterrains, l'idée de découvrir des silex taillés l'abandonne rarement, surtout depuis qu'il a remarqué que c'est dans un rayon très-rapproché des sources et des fontaines que l'on doit particulièrement chercher les ateliers d'instruments de pierre.

Ce fut dans le voisinage du Caire, sur la route de la forêt pétrifiée, qu'il trouva les premiers spécimens. Ces instruments sont d'une grande dimension; ils ont de 25 à 30 centimètres de longueur; ils sont en grès éruptif. Ce grès est de la même nature que celui des arbres pétrifiés. Les éruptions grésoïques qui ont formé plusieurs monticules coniques ont dû être ac-

compagnées d'éruptions aqueuses; et c'est à ces *éruptions d'eau chaude* qu'il faudrait attribuer la pétrification de cette immense forêt dont les arbres entiers gisent à la surface du sol. D'autres instruments furent trouvés dans les environs de l'ancienne Thèbes, et en face d'Assouan, dans l'île d'Eléphantine. Tout à côté du nilomètre, M. Richard a recueilli une pièce d'une forme spéciale; elle est percée et d'une nature syénitique.

Mais c'est au pied du Sinaï biblique que le plus grand nombre des ateliers de silex fut trouvé. Il y a des *marteaux*, des *nuclœi*, des *pioches* et des *flèches*. Une flèche des plus élégantes a été trouvée dans l'Ouadi Ferais, au centre des montagnes sinaïtiques.

Parmi ces instruments, il en est qui méritent une attention toute particulière: ce sont ceux recueillis à Galgal, sur les bords du Jourdain et au tombeau de Josué. Il est écrit dans la Bible, à la fin du livre de Josué [1], que Dieu ordonna à ce chef du peuple d'Israël de faire des couteaux de pierre pour circoncire les Hébreux. La version des *Septante* ajoute que Josué conserva ces couteaux, et qu'après sa mort, on les mit dans son tombeau. Les traducteurs des *Septante* affirment que ces couteaux y étaient de leur temps. Or, M. Guérin, envoyé en Palestine par le gouvernement français, en 1863, retrouva ce tombeau, longtemps oublié ou perdu, et en établit l'authenticité dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1865.

M. de Saulcy, dans son *Voyage en Palestine,* reconnaît les caractères d'authenticité donnés par M. Guérin, et déclare nettement que les couteaux mis dans le tombeau de Josué doivent y exister encore.

Etant en Palestine, M. l'abbé Richard a été visiter à Tibney le tombeau de Josué, après avoir vu Galgal; il a trouvé, tant à Galgal que dans le tombeau, un grand nombre d'instruments. Ce sont généralement des couteaux; quelques-uns sont encore très-tranchants. Il y a aussi des scies et des pièces plates, allongées ou arrondies.

Quant aux conclusions que l'on peut tirer de la découverte

[1] Ou plutôt au commencement, ch. v, v. 2, 3, 9.

de ces instruments, les arguments et les objections qu'ils peuvent fournir aux théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques modernes, l'auteur déclare laisser ce soin à d'autres savants; il se contente d'exposer les faits et de les soumettre à l'appréciation de l'Académie et de tous les savants qui s'occupent de cette grave question.

Il importe de faire attention à la ressemblance parfaite qui existe entre les silex du tombeau de Josué (appelés *historiques*) et les silex que l'on veut être *préhistoriques*. Cette identité est un fait. Il faut encore ajouter que le savant voyageur a trouvé entre le mont Thabor et la mer de Tibériade, sur un plateau élevé d'environ 300 mètres au-dessus du niveau du Jourdain, dans des terrains non-seulement récents, mais à la surface du sol, une hache et d'autres pièces regardées comme essentiellement caractéristiques des terrains miocènes, pliocènes, éocènes et quaternaires. A cette occasion, M. Richard émet la pensée suivante : c'est qu'on veut généralement établir l'âge des silex taillés par les terrains ; il lui semble que c'est le contraire qu'il faudrait faire ; ce sont les silex taillés qui doivent donner la date des terrains, comme les fossiles donnent la date des roches. En terminant, l'auteur exprime l'espoir que le temps viendra, et ce temps peut être peu éloigné, où la science sera d'accord avec la Bible *sur l'origine et l'âge de l'homme dans le monde*, comme il y a accord maintenant sur l'antiquité des monuments égyptiens, des temples de Denderah, etc. »

4. Conclusions.

Comme nous l'avons dit, il nous a été donné de toucher les silex de Josué ; sur cette vue et sur le récit de M. l'abbé Richard et de M. l'abbé Moigno, nous avons fait les observations suivantes, qui ont éte approuvées de ces deux savants géologues.

A l'époque où l'officine de ces silex était en grande activité au pied de Sinaï et où l'on en avait tant de spécimens à Galgal, l'usage du fer était connu depuis longtemps, en Egypte et ailleurs. Dès l'an 688 du monde, la *Genèse* nous montre Tubal-Caïn, habile à travailler le fer et l'airain [1], et

[1] *Genèse*, IV, 22.

l'on peut voir dans les *Annales* le solide article de M. l'abbé de Barral, prouvant qu'avant Tubal-Caïn l'usage du fer existait déjà [1]. Au pied du Sinaï Moïse nous montre les Israélites connaissant très-bien l'usage du fer et les menace en leur disant : « Je vous donnerai des cieux comme du fer [2]. » Il nous apprend de plus que les peuples de Chanaan avaient l'usage de tous les métaux. Après une victoire sur les Madianites, Moïse dit : « que l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le » plomb... soient purifiés par le feu [3]. » Josué parle des *chariots de fer* des Chananéens [4].

Vers cette même époque, Job savait que le fer *était tiré de la terre* [5] et de plus qu'on écrivait avec un stylet de fer sur le plomb et sur la pierre [6].

Si donc à cette époque on trouve au Sinaï et à Galgal des couteaux, des pointes de flèche, des haches de pierre, ce n'est pas une preuve que le fer n'existait pas ; il ne formait pas un *âge préexistant* à celui du bronze ou du fer, mais c'était une industrie parallèle et contemporaine de l'usage du fer. La raison est facile à deviner.

Les Israélites avaient emporté peu d'ustensiles d'Egypte ; au Sinaï, il n'y avait pas de mines de fer, ils n'avaient pas le temps ou la facilité de le préparer. Les hommes riches seuls ou les pères de famille devaient avoir des couteaux de fer ou d'acier, mais les enfants, les femmes et toute la population qui y prit naissance, manquaient nécessairement de couteaux pour leur usage particulier ; ayant trouvé là des silex en abondance, ils les transformèrent en couteaux. Et, en effet, ces couteaux de pierre remplaçaient parfaitement le couteau de fer, pour les usages ordinaires de la vie, pour couper les légumes, les viandes, les divers objets du ménage. Voilà l'explication de ces innombrables couteaux de silex, trouvés en Egypte, au Sinaï, en Palestine.

Et cette explication s'applique forcément aux autres pays où

[1] *Annales*, t. XIX, p. 198 (5e série).
[2] *Lévitique*, XXVI, 19.
[3] *Nombres*, XXXI, 22.
[4] Josué, XVII, 16.
[5] Job, XXVIII, 2.
[6] Job, XIX, 24.

l'on a trouvé les couteaux silex. Ils ne prouvent pas qu'il n'y eut pas des couteaux de fer; ceux-ci, si on n'en trouve pas, c'est qu'ils ont pu être rongés par la rouille; c'est que aussi quelques tribus ayant émigré dans des terres auparavant inhabitées, ne pouvant y trouver des mines de fer ou du fer préparé, alors avaient recours aux silex dont la matière était toute prête. Quand les habitants des *cités lacustres* de la Suisse et d'ailleurs se servaient d'instruments en pierre, cela ne prouve nullement qu'en Egypte, en Palestine, en Assyrie, on ne connût pas le fer et l'acier. L'âge de pierre, comme l'âge d'airain et l'âge de fer, étaient donc *contemporains*, et en ce moment même on sait qu'il y a des tribus, dans l'Océanie et ailleurs, qui ne connaissent que des instruments de pierre.

Voilà la vérité sur les différents âges que l'on a voulu superposer l'un sur l'autre dans l'humanité, pour contrarier la Bible.

Ajoutons, en dernier lieu, que l'existence des peuples *Chalybles* ou connaissant la préparation de l'*acier* (*Chalybs*) se perd dans la nuit des temps. Ils sont nommés déjà dans *Orphée* [1], dans *Homère*, qui les appelle *Halizones*, d'après Etienne de Byzance [2]. *Callimaque* les maudit, comme ayant les premiers tiré le fer de la terre [3], ce que *Catule* traduisait aux Romains [4], et *Strabon* dit que ceux qu'on appelle *Chaldéens* étaient autrefois appelés *Chalybes* [5].

Or, les Chalybes sont placés à l'est du Pont-Euxin, dans le pays qui fut habité par les descendants de *Tubal*, le père de ce *Tubal-Caïn* que la Bible nous a cité comme travaillant le fer [6].

Toutes ces citations nous paraissent prouver assez clairement que les âges de pierre, de bronze et de fer ont été simultanés.

A. BONNETTY.

[1] Orphée, *Argonautiques*, v. 739.

[2] Homère, *Iliad.*, II 857; Etienne, au mot *Chalybes*. Voir aussi Eustathe sur Denys, v. 767, dans *Geog. vet.*, t. II, p. 250, édit. Didot.

[3] Callimaque, *Fragment*, 509, p. 320, édit. de Blomfield.

[4] Catule, *de Comâ Berenicis*, *Carmen* LXVI, 48.

[5] Strabon, *Géog.*, l. XII, p. 548.

[6] Voir la carte de l'Asie-Mineure de d'Anville et celle de la dispersion des peuples dans Bochart, *Geog. sacra*. Carte 1; in-fol. Lug. Bat., 1707.

Enseignement catholique.

CONDAMNATION PAR MGR MARET DE SON LIVRE :

DU CONCILE GÉNÉRAL ET DE LA PAIX RELIGIEUSE

ET

Défense contre les attaques d'un Rationaliste sur sa soumission.

Les *Annales* ont longuement signalé[1] les nombreuses erreurs qui se trouvaient dans cet ouvrage de Mgr Maret. Aussi c'est avec empressement qu'elles insèrent la condamnation suivante qu'il vient d'en faire.

« Adhæsionem *puram ac simplicem* quam Constitutioni dogmaticæ, in sessione publica concilii Vaticani die 18 julii *præcedentis* anni habita, prolatæ et a Summo Pontifice confirmatæ, antea præbui renovans, quidquid in opere meo : *Du Concile général et de la paix religieuse. — Le Pape et les évêques*, huic Constitutioni et ante actarum Synodorum, romanorumque Pontificum definitionibus et decretis adversatur, prorsus rejicio ; insuperque *declaro quod* opus meum venale esse desinet. »

Renouvelant l'adhésion pure et simple que j'ai déjà donnée à la Constitution dogmatique proclamée dans la session publique du Concile du Vatican du 18 juillet de l'année précédente, et confirmée par le Souverain Pontife, je rejette absolument tout ce qui, dans mon ouvrage : *Du Concile général et de la paix religieuse*, — *le Pape et les évêques*, est contraire à cette Constitution et aux définitions et décrets des Conciles précédents et des Pontifes romains. Je déclare, en outre, que mon ouvrage cesse d'être en vente.

Le latin de cette déclaration pourrait être meilleur ; mais l'acte en est souverainement louable, et l'on assure que S. S. Pie IX en a fait témoigner sa satisfaction à l'auteur.

Mais tandis que les vrais catholiques et on peut dire toute l'Église se réjouissent de cet acte, et trouvent tout naturel qu'un évêque se soumette, non point à la parole ou à l'opinion d'un homme, mais à la parole de Dieu même dont cet homme est le dépositaire et le gardien, ceux malheureusement en si grand nombre, qui n'ont pas été instruits de cette coordination des vérités de dogme et de morale, mais auxquels on n'a appris que cette Philosophie qui fait naître et conserver

[1] *Annales*, t. xx, p. 371 et 420 (5e série).

a vérité dans la seule raison humaine; ceux-là blâment et raillent Mgr Maret de ce qu'il se soumet, croient-ils, à un autre homme, qu'ils regardent comme un simple Philosophe et Rationaliste, comme eux. Ils trouvent là malheureusement Mgr Maret, qui leur a dit que la raison humaine est un *écoulement de la substance divine, une participation à la raison divine*, que la conscience humaine est le Sinaï où Dieu fait entendre sa voix à l'homme et lui enseigne ses devoirs[1]. Ce sont ces principes que nous avons critiqués, et qui au fond sont ceux de toutes les Philosophies, qui séparent complétement la Philosophie, parlant au nom de la seule lumière naturelle, de la Théologie, parlant au nom de la lumière, enseignée, traditionnelle.

Voici donc maintenant la lumière naturelle, prétendue seule, donnant ses leçons à la lumière révélée, et cela dans l'école la plus nombreuse, la plus répandue de notre France. Nous voulons parler d'un article insultant publié par le *Siècle*[2]. On le trouvera instructif dans ce combat de la Raison, s'appuyant sur la nature supposée seule, contre la Raison, se fondant sur la Révélation et l'enseignement traditionnel :

Et maintenant, monseigneur Maret, évêque de Sura *in partibus*, chanoine du chapitre de Saint-Denis, ancien doyen de la Sorbonne et professeur de dogme : A genoux ! à genoux aux pieds du Saint-Père !

Vous avez publié, quelques mois avant le Concile, un livre où vous avez mis toute votre âme et toute votre raison de prêtre, une raison mûrie par cinquante ans d'études théologiques : *Vous avez commis un crime!*

Vous avez avancé, dans la droiture de votre cœur et dans la sincérité de vos procédés dialectiques, que deux et deux font quatre et que le pape ne saurait être infaillible : *Vous avez commis un crime!*

Si le *Siècle* savait que tant qu'un dogme n'est pas défini, il est permis non-seulement à tout évêque, mais à tout laïque de le combattre, il ne dirait pas que Mgr Maret *a commis un crime*. — 1re erreur du *Siècle*.

Vous avez cru à la *souveraineté de la raison humaine*, éclairée par la justice et la science : *Vous avez commis un crime!*

Non, Mgr Maret n'a pas cru à *la souveraineté de la Raison humaine*. Dans sa pensée, il ne l'a jamais crue supérieure à la Révélation de Dieu, conservée par l'Église. Il a seulement

[1] Voir les textes, dans les *Annales*, t. xx, p. 375, 383, 348 (5e série).
[2] Voir le *Siècle* du 17 septembre 1871.

exagéré sa puissance à faire tout accorder avec les croyances chrétiennes. Surtout, il a négligé, pour ne pas donner prise aux attaques rationalistes, d'indiquer quelle est son origine et sa formation. Aussi il peut justement demander au *Siècle* quelle est cette *justice* et cette *science* qui doivent éclairer la raison. Faut-il dire que ce sont celles du *Siècle* et de son rédacteur? Mais tout le monde n'accorde pas cela. Alors que deviennent la justice et la science des autres? Ils ont *leur* raison éclairée de *leur* justice et de *leur* science. Ils ont donc le droit de parler au *Siècle*, comme il parle à Mgr Maret, et de lui dire : en contredisant ma Raison souveraine, vous commettez un crime. — 2° erreur du *Siècle*.

La *raison* est diabolique, la *science* est diabolique, la *justice* est diabolique : il n'y a de saint que la *foi*, il n'y a de sacré que l'*ignorance*,

A genoux, évêque de Sura, *théologien de Satan*, fauteur des plus abominables hérésies!

On vous épargne le cierge de six livres et la corde au cou, mais il faut faire tout haut votre *meâ culpâ* :

Que l'on fasse bien attention que ces ignobles lignes ne s'adressent pas seulement à Mgr Maret, mais encore à tous les évêques qui ont adhéré au Concile, à tous les catholiques qui en ont accepté la définition, à tous ceux même qui n'admettent pas les définitions du *Siècle*.

Ces injures sont faites, comme on le voit, au nom de cette Raison naturelle, Science naturelle, Justice naturelle, les seules que connaisse la Philosophie séparée de la Théologie. Le *Siècle* ne parle là qu'au nom de cette Raison, prétendue seule.

Nous espérons que cela fera réfléchir les professeurs chrétiens qui ont fait cette séparation, et qui continuent à la faire encore. Car qu'ils y fassent attention, le *Siècle* parle à 100,000, à 150,000 disciples; il dissémine cette Philosophie personnelle dans les masses, qui, logiciens impitoyables, en font l'application immédiate. En effet, nous venons de les voir les *théologiens de Satan;* et nous subissons leurs œuvres. Or, il n'y en a pas un seul, qui ne crut, comme le *Siècle*, à sa propre Raison, à sa propre Science, et à sa propre Justice.

Ah! c'est que dans chacun d'eux a passé le principe délétère que la Raison humaine est une participation de la Raison divine, et que l'homme a la Vision directe de l'infini et de la

vérité; ils n'en savent pas la formule, mais ils l'appliquent tout naturellement.

Ici le *Siècle* cite la rétractation de Mgr Maret mise ci-dessus, puis il continue :

C'est bien, mon fils; relevez-vous, embrassez-moi et allez en paix! votre péché vous est pardonné.

Le *Siècle* croit dire une grosse injure, dans cette sotte raillerie. Elle n'a de raison qu'en supposant que personne ne peut se tromper, et que c'est une chose honteuse de reconnaître son erreur. Jusqu'à présent il était passé en proverbe, que tout honnête homme s'honorait en reconnaissant son erreur. Maintenant le *Siècle* enseigne à ses disciples d'abord que personne ne peut se tromper, et que lorsqu'on se trompe, il faut obstinément rester dans son opposition à la vérité; — il continue.

Un homme s'arrachant les entrailles et le cœur, est-ce un spectacle plus lamentable que celui de ce *savant* supprimant, par un sot esprit d'obéissance, le livre, fruit de ses méditations et de ses veilles? Certes, des rétractations de cette nature ne sont point nouvelles dans l'histoire ecclésiastique; mais il faut avouer qu'elles contrastent singulièrement avec les *tendances du génie moderne*. C'est à ce point que, loin de songer à les admirer comme autrefois, on se demande quelle est la plus digne de pitié, ou de l'*imbécillité* qui les exige, ou de la *faiblesse* qui les consent.

Castagnary.

Certes, ces paroles ont dû être bien pénibles à Mgr Maret. Ce compliment à sa *science* fait au moment même où il reconnaît qu'il s'est trompé, la qualification de *faiblesse* appliquée à son devoir d'évêque, de chrétien et même d'honnête homme, et surtout la grossière injure d'*imbécillité* jetée à Celui qu'il fait profession de respecter et de suivre, ont dû lui causer de cuisants remords d'avoir composé l'ouvrage, qui a pu être l'occasion de semblables injures.

Mais il nous semble que Mgr Maret, et tous les professeurs et auteurs qui posent en principe que la Raison humaine est une participation de la Raison divine, et que seule, elle peut arriver à connaître le Dieu naturel, les dogmes et les pratiques de la religion naturelle, doivent voir où conduisent logiquement ces principes.

Quant au *Siècle* et à *M. Castagnary* qui a signé l'article, nous voudrions bien qu'ils nous définissent ce que c'est que

le *Génie moderne*. En fait de dogme et de morale, ce qu'il a conservé de bon, c'est le Christianisme qui le lui a appris. La preuve, c'est que, si M. Castagnary était né dans l'Inde ou dans l'Océanie, son *Génie* serait de vouloir mourir tenant entre les mains la queue d'une vache, ou d'adorer le Manitou que lui montre le jongleur. Le Génie moderne est un Christianisme travesti.

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. *Ouvrages mis à l'index.*

Par décret du 6 septembre 1870 ont été mis à l'index les ouvrages suivants

La figlia di Maria, Bozzetto Sociale di Tito Strocchi Lucca, 1869.

Cenni biografici, del Dottore Ferdinando Boccalari. Bologna, 1869.

Saggi filosofici, di Antonio Lonigo, 2ᵉ ediz., e Poesie varie inedite dello stesso Autore. Firenze, 1869.

Itinerario di Dante Alighieri, per Enrico Croce. Livorno, 1869.

La Scienza della Ragione, per Stefanoni Luigi. Milano, 1862. — *Décret du S. Office du* 12 *janvier* 1870.

La Rivelazione della Ragione, Trattato fisiologico popolare di Padre Pietro da Milano Pedra Pietro. Milano, 1866. —*Décret du S. Office du* 17 *février* 1870.

Le Psicopatie contagioce, Saggio nosologico del Dott. Bianco Giuseppe di Fossano. Torino, 1868. — *Décret du S. Office du* 15 *juin* 1870.

Alleanza Monteistica universale (cum appendice seorsum edita, p. 14). Firenze, 1870.

Annuaire de l'Institut Canadien pour 1869. Montréal, 1870. — *Décret du S. Office du* 31 *août* 1810.

O Papa-Rei e o Concilio, par Manuel Nunes Giraldes, etc. — C'est-à-dire *le Pape-Roi et le Concile*, par Emmanuel Nunes Giraldes, Professeur de droit politique et de droit ecclésiastique à l'Université de Coïmbre. Lisbonne, 1870.

Die Theologie des Leibnitz, etc. En latin : *Theologia Leibnitii* ex universis editis, multisque nundum editis fontibus, cum speciali respectu ad ecclesiastica hujus temporis adjuncta, nunc primum integre exposita a Dre A. Pichler, præfecto bibliothecæ publicæ imperialis Petropoli ac socio correspondente Monacensis Scientiarum Academiæ, *Pars Secunda*, 1870. — La 1ʳᵉ partie déjà condamnée le 12 juin 1869.

Die wahren Hindernisse. En latin : *Vera impedimenta et conditiones fundamentales integræ reformationis Ecclesiæ catholicæ*, in primis in Germania, expensa a Dre A. Pichler. Lipsiæ, 1870.

L'Auteur de l'ouvrage prohibé par décret du S. Office du 17 janvier 1866, intitulé : *Problemi fondamentali di Teologia Cristiana*, per Mariano Maresca, a réprouvé son ouvrage et s'est humblement soumis.

BIBLIOGRAPHIE.

BIBLIOTHECA HISTORICA MEDII ÆVI. — *Wegweiser durch die Geschichtswerke des Europaischen Mittelalters von 375-1500. Wols tandiges Inhaltsverzeichniss zu Acta Sanctorum des Bollandisten. Anhang Quellenkunde fur die Geschichte des Europaischen Staaten wahrend des Mittelalters*, von August. POTTHAST. Berlin, Kastner, 1802, gr. in-8° de VIII-1012 p. — *Supplément nedst einer zeitfolge der Romische Popste, dev Deutschen Kaiser und Konige, sowie sammtlicher Deutschen Bischese*, v., A.-P. Berlin, Weter, 1808, gr. in-8° de IV-456 p.

L'étude de l'histoire du moyen âge, d'après les sources, a fait de notre temps des progrès considérables. Outre qu'un grand nombre de chroniques inédites ont été mises au jour, celles qui ne l'étaient plus ont été reproduites avec plus de fidélité d'après les manuscrits. Eparses dans des collections souvent peu accessibles ou dans des publications individuelles, ces sources n'étaient connues que d'un petit nombre de bibliographes spéciaux. Bien qu'il ne soit point e premier essai de ce genre, le travail de M. Potthast comble une véritable lacune. Nous serions heureux si la description que nous allons donner de tout ce que renferme cet important répertoire pouvait suggérer à ceux qui s'occupent sérieusement de l'histoire du moyen âge la pensée de se le procurer.

Il se compose de trois parties :

La 1re *partie* offre l'indication bibliographique des recueils et des mélanges dans lesquels se trouvent imprimés les histoires du moyen-âge (de l'an 315 à 1500) : d'abord les recueils généraux, puis les ouvrages spéciaux à diverses contrées, enfin les mêmes publications rangées alphabétiquement. On trouve dans cette dernière table le contenu de toutes les collections un peu importantes, tantôt par ordre chronologique ou de tomaison, tantôt par ordre alphabétique des auteurs, suivant que l'un ou l'autre mode peut mieux faciliter les recherches ; on remarquera à l'article MIGNE une bonne table des auteurs renfermés dans le *Patrologiæ cursus completus*, avec renvois aux 217 volumes de la série latine. Le déplorable accident arrivé à ce monumental ouvrage ne le rend que plus précieux. Et nous sommes heureux de constater fréquemment l'usage qu'en font les étrangers dans leurs ouvrages. Le dernier exemple nous est fourni par une monographie toute française par le sujet : *Forschungen zur Geschichte des Abtes Hugo I von Cluny* (1049-1109), qui a pour auteur le docteur Richard LEHMANN (Gottingen, 1869, in-8° de 113 p.).

Dans sa 2e partie, M. Potthast donne l'énumération alphabétique de tous les auteurs qui ont écrit, en n'importe quelle langue, l'histoire du moyen âge, ainsi que des ouvrages ou opuscules historiques dont l'auteur n'est pas connu ou qu'il y avait utilité à ne pas mettre sous son nom. Pour chaque auteur on trouve énumérés, encore par ordre alphabétique, ses divers travaux historiques, parfois avec une note biographique ou littéraire, puis invariablement l'indication des manuscrits qui en existent à la connaissance de M. Pot-

thast, des éditions, des traductions et des ouvrages à consulter. Ce qu'il a fallu de patience pour classer cette multitude de détails, on ne saurait l'apprécier sans avoir étudié soi-même la bibliographie du moyen âge. Cette partie est d'un secours inappréciable : grâce à elle on peut rapidement constater si une chronique est inédite ou si elle a été publiée, où et par qui, des renvois multipliés permettent de retrouver un ouvrage sous quelque variété de dénomination qu'il se cache.

La 3e partie n'est, à proprement parler, qu'un dédoublement de la seconde; l'auteur y a réuni les articles de celle-ci qui commençaient par les mots : *Acta*, *Elogium*, *Gesta*, *Historia*, *Inventio*, *Legenda*, *Martyrium*, *Miracula*, *Oratio*, *Revelatio*, *Translatio* et *Versus*, c'est-à-dire les articles essentiellement biographiques, soit d'auteurs connus, soit anonymes. On trouve donc ici un catalogue alphabétique des saints, bienheureux et autres personnages plus ou moins célèbres du moyen âge avec l'indication des écrits de tout genre dont ils ont pu être l'objet. Le recueil infiniment précieux des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, qui forme présentement 60 volumes in-folio, s'y trouve complétement analysé page par page. On ne possédait aucune table en ce genre et celle de M. Potthast est destinée à abréger singulièrement les recherches. Les mêmes qualités la distinguent que les précédentes.

Nous ne sommes point au bout du volume, et il nous reste à y signaler un important *appendice* : c'est une classification des États de l'Europe conformément à son histoire au moyen âge, avec indication pour chacun d'eux des auteurs et opuscules qui lui sont relatifs. Grâce à cette table et aux références qu'elle donne aux précédentes, on aperçoit d'un coup-d'œil quelles sources il faut consulter sur un point d'histoire même particulier.

Les divisions que nous venons d'énumérer sont celles de la *Bibliotheca* publiée en 1862. Six ans après, l'auteur a eu la matière d'un volumineux *Supplément*, qui a paru il y a un peu plus d'un an. Ce volume complémentaire offre les mêmes divisions que celui auquel il se rapporte. Il est toutefois à remarquer que les suppléments proprement dits ne comprennent que 186 pag. sur 456. Voici ce qu'offre la suite, en une série d'appendices des plus utiles. D'abord un catalogue alphabétique complet des noms des saints, avec indication de leur qualité distinctive et du jour de leur mort, puis une autre table chronologique des Papes, avec mention des empereurs et des rois des Romains correspondants, enfin les listes chronologiques des titulaires des différents siéges épiscopaux de l'Allemagne. Il faut remarquer, à l'égard de cette dernière, qu'elle renferme un certain nombre d'évêchés français que voici : Belley, Besançon, Cambray, Metz, Strasbourg, Toul, Verdun. Signalons encore une liste des féries et des fêtes dont on rencontre la mention dans les chartes du moyen âge.

Le substantiel répertoire de M. Potthast méritait une analyse un peu détaillée, nous ne nous flattons pas cependant d'avoir épuisé son contenu. Bien qu'il soit rédigé en allemand, il ne laissera pas d'être d'un usage facile et fructueux à ceux qui ignorent cette langue : la plus grande partie des renseignements sont en latin et la lecture des notes n'est nullement indispensable, souvent même, disons-le, peu profitable. Les suppléments successifs (parfois au nombre de trois) qu'il a faits à son travail primitif nécessiteraient assuré-

ment une nouvelle édition, dans laquelle ils devront être tous fondus. Mais telle qu'elle est sa *Bibliotheca historica medii ævi* est destinée à rendre de grands services et il serait à désirer qu'il se produisit souvent des bibliographies faites avec autant d'intelligence et d'un si fréquent usage.

L'abbé C.-V.-I. CHEVALIER.

RÉPERTOIRE DES SOURCES HISTORIQUES DU MOYEN AGE.

M. l'abbé Chevalier vient de nous faire connaître la valeur de l'ouvrage de M. Potthast, mais il nous en fait connaître en même temps l'imperfection en ce que sa *Bibliotheca* ne mentionne que les ouvrages qui ont paru de 315 à 1509. On voit quelle immense lacune de 1314 ans existe, et combien il est utile, nous osons dire indispensable, de la voir combler. Or, c'est ce que vient de se proposer la *Société bibliographique*, en publiant l'ouvrage dont nous venons de donner le titre, et elle en a confié la rédaction à M. l'abbé Chevalier lui-même. Il était impossible de faire un meilleur choix.

Voici le programme que cette Société publie et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs : A. B.

« Notre siècle est, comme on l'a dit, le siècle de la critique. Mais, si toutes les sciences ont été de nos jours agrandies et éclairées, l'histoire est peut-être celle qui a reçu les plus utiles, les meilleurs développements. On ne veut plus aujourd'hui se contenter de documents de seconde ou troisième main ; on s'obstine généreusement à remonter aux sources. Excellente tendance, d'ailleurs, et qui n'a qu'un défaut : celui d'être souvent difficile à satisfaire. Les sources de l'histoire du moyen âge sont, en effet, tellement abondantes, tellement nombreuses, et parfois tellement secrètes, que les plus hardis investigateurs se découragent et renoncent à les trouver. Sur chaque fait de nos longues annales, il y a presque toujours à consulter vingt textes différents. Où sont ces textes ? Sont-ils inédits ? Et s'ils ne le sont pas, qui les a publiés ? A quelle condition faut-il ajouter le plus de confiance ? Que renferment ces immenses Recueils de Bénédictins, ces *Amplissimæ collectiones*, si précieuses sans doute, mais d'un usage si peu familier à la plupart de nos érudits ?

» Tant de difficultés devaient préoccuper la *Société bibliographique*, qui veut, avant tout, montrer aux travailleurs le chemin des sources. Elle espère atteindre ce but, dans le domaine historique, par la publication d'un *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Et le moyen âge, tel que nous l'entendons, s'étend depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'aux premières années du 16e siècle.

» Quelques mots sur le plan de l'ouvrage.

» La forme du *Dictionnaire* est la plus commode et la meilleure : c'est celle que nous adoptons.

» Notre *Répertoire* comprendra, par ordre alphabétique, l'indication de tous les auteurs et de tous les écrits anonymes sur toute l'histoire du moyen âge. A la suite du nom de l'auteur, on trouvera les dates extrêmes de sa vie, puis la liste critique de ses productions historiques. Chacune d'elles sera accompagnée du signalement exact de tous les manuscrits qu'on en connaît, de toutes les éditions et traductions qui en ont été faites, des ouvrages spéciaux à consulter.

Indépendamment de cette table générale, qui forme le noyau de l'ouvrage, on trouvera, *à leur place alphabétique*, les tables particulières que nous allons indiquer, et qui achèveront de jeter la lumière sur les plus obscures recherches. Au mot de chaque pays ou de chaque ville importante : *France*, *Angleterre*, *Normandie*, *Paris*, nous indiquerons les principaux ouvrages à consulter sur l'histoire de cette ville ou de ce pays. Au mot *Spicilegium*, par exemple, et à tous les mots par lesquels commencent les titres de nos grandes Collections, nous donnerons la *table* des écrits historiques renfermés dans ces Recueils. Au mot *Conciles*, nous fournirons la liste de tous les Conciles tenus depuis la fondation de l'Église jusqu'à l'an 1500, avec le renvoi aux grandes collections qui en offrent le texte. Au mot *Saint*, on trouvera le catalogue des saints dont la fête figure dans les documents du moyen âge, suivi d'un autre catalogue des *fêtes* et *féries* qui servent à la chronologie de cette même époque. Aux mots *Pape*, *Allemagne* (empereurs d'), *France* (rois de), *Patriarches*, *Evêques* français, etc.. on trouvera des listes complètes, empruntées à l'*Art de vérifier les dates* rectifié, au *Gallia Christiana*, etc.

» La Société bibliographique n'entend rien négliger pour faire de cet ouvrage un véritable *Manuel bibliographique de l'histoire du moyen âge*. Elle est même toute disposée à adopter telle addition utile qu'on voudrait lui proposer.

» L'ouvrage sera publié par M. l'abbé C.-U.-J. *Chevalier*, membre de la Société bibliographique, éditeur des Cartulaires de N.-D. de Léoncel, de Montélimar, etc., sous la direction d'un comité composé de MM. Anatole de Barthélemy, Boutaric, et Léon Gautier, membres du Conseil de la Société.

» Il formera un volume grand in-8° compact, à deux colonnes, qui paraîtra en quatre fascicules. Le prix de ce volume est fixé à 20 fr. Pour MM. les Membres de la Société bibliographique, le prix ne sera que de 13 fr. 50.

» On souscrit à l'adresse de M. de Graët, agent de la Société, rue du Bac, n° 77.

OU EN SOMMES-NOUS ? — Étude sur les événements actuels (1870-1871), par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie, in-8° de 384 p., à Paris, librairie Gaume frère, et Duprey.

DÉMONSTRATION DE L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DU LÉVITIQUE ET DES NOMBRES, par Charles Schœbel, in-8°, 132 p. Paris, librairie orientale de Maisonneuve.

DÉMONSTRATION DE L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DE L'EXODE, par Charles Schœbel, in-8° de 102 p. Paris, librairie orientale de Maisonneuve.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprim. Beau, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 10. — Octobre 1871.

Philologie catholique.

LA SCIENCE DU LANGAGE

Par Alfred GILLY,
Docteur en théologie et en droit canon, Directeur au grand séminaire de Nîmes.

2e ARTICLE [1].

10. Du caractère de la langue primitive.

Après avoir admis que l'unité de la langue primitive fut rompue par l'action naturelle de l'homme, M. l'abbé Gilly cherche à deviner quels ont dû être les caractères de cette langue. Il renonce à bon droit à retrouver toute la langue primitive; mais en se restreignant à rechercher seulement quels ont dû être les caractères essentiels de cette langue, il se laisse aller à la théorie allemande de Renan, que l'homme a inventé le langage. Ainsi il cite ce texte de M. Renan :

« Il faut admettre, chez les premiers parlants, un sens spé-
» cial de la nature, qui donnait à tout une signification,
» voyant l'âme dans le dehors, et le dehors dans l'âme
» (p. 178). »

Nous avouons ne pas comprendre ce que c'est que voir l'âme dans le dehors et le dehors dans l'âme, et nous ne savons si M. Renan et M. l'abbé Gilly l'ont compris. Au lieu de ce *sens spécial* qu'ils ne définissent pas, qu'ils avouent avoir été perdu à jamais, nous trouvons plus clair et plus compréhensible de mettre l'enseignement direct de Dieu, qui, en créant le corps complet, créa aussi l'âme complète. M. l'abbé Gilly conclut « que la langue primitive a dû avoir *pour carac-*

[1] Voir le 1er article ci-dessus; p. 165.

» *tère,* une relation organique entre l'expression phonétique » de l'idée et l'idée elle-même (p. 180). »

Nous allons voir quelles conclusions il va tirer de cette théorie.

11. Action de Dieu supprimée et remplacée par celle de l'homme.

Nous avons exposé les preuves de l'intervention directe, personnelle de Dieu dans la manière dont les premières communications de Dieu avec le premier homme ont eu lieu. Elle a été extérieure et positive. S. Augustin nous l'a expliqué en termes clairs et précis [1].

Voyons maintenant comment M. l'abbé Gilly supprime cette action de Dieu et la remplace par l'action de l'homme.

Ce n'est pas directement que M. l'abbé Gilly la supprime ; mais il la dénature en changeant la signification des termes, qu'il torture pour les faire passer de l'*objectivisme*, selon son expression, au *subjectivisme*, transformant ainsi l'histoire en métaphysique. — Nous en détachons les principes qui lui servent de base.

La première erreur de M. l'abbé Gilly est sur la science de l'homme primitif. Voici sa théorie :

« L'homme était *le plus grand savant dans tous les ordres* » que la terre eut jamais porté : ses inductions étaient instan» tanées, ses déductions naturelles et promptes. La perfec» tion de sa nature et les dons surnaturels, qui l'avaient enno» bli, en faisaient l'*homme parfait,* l'homme par excellence » (p. 184). »

Ainsi M. Gilly constitue l'homme *parfait,* et il cite en note, à l'appui de cette qualité suprême, les PP. jésuites Kleutgen, Chastel, nos contemporains, et le P. jésuite Suarez, et puis S. Thomas [2], et après eux, et pour leur prêter appui, Stheinthal [3].

Malgré l'autorité de ces noms, dont nous ne voulons pas

[1] Voir ci-dessus, p. 177.

[2] Kleutgen, *die Theol. der Vorzeit,* 2 Bd., p. 517. — Chastel, *de l'Origine des Connaissances humaines, d'après l'Écriture sainte,* 1852, p. 80 et suiv. — Suarez, *de Opere* VI *dierum,* l. III, c. 6, 9, 10. — S. Thomas, *Summa,* 1a p. q. 94, a. 3.

[3] Stheinthal, *Zeitsch. fur Volkerps. und Sprachwiss.* I, s. 424.

discuter en ce moment les textes, nous n'hésitons pas à dire que c'est contre le récit de la Bible, et contre toutes les données de la philosophie, que l'homme est présenté comme *parfait;* c'est *complet* qu'il faut dire, ce qui est bien différent.

En effet, comment accorder cette perfection avec ce que dit la Bible, que l'homme n'avait d'abord la science ni du bien ni du mal? Est-ce que cette connaissance n'est pas essentielle, et nous pouvons dire la condition première de la perfection? En second lieu, comment accorder le titre de parfait à un être qui, presque dès l'instant de sa création, tombe dans la plus grave, et nous pourrions dire la plus sotte des imperfections. Le titre de parfait ne convient qu'à Dieu, c'est un de ses attributs incommunicables.

M. l'abbé Gilly donne encore à l'homme un attribut divin quand il dit :

« Il avait, par ses dons surnaturels, des notions claires et » sûres sur *l'essence des choses* (p. 184). »

L'essence des choses! Les scholastiques disent que l'essence des choses c'est *la substance même de Dieu.* Nous avons combattu cette théorie, que nous croyons entachée de panthéisme[1]. Celui-là seul qui a opéré la création en connaît l'essence.

De cette perfection supposée de l'homme, M. l'abbé Gilly, appuyé ici sur Renan, tire une conséquence que nos lecteurs trouveront au moins singulière.

« Au Paradis, écouter et comprendre n'étaient pas deux » opérations particulières. Le *parlé* était aussi clair à l'audi- » teur que ses propres pensées ; il l'appréhendait par un seul » et même acte, parce que la parole était originellement » l'expression immédiate et organique de la pensée; elle *ne* » *contenait ni plus ni moins que ce qui était dans l'esprit de* » *l'interlocuteur* (p. 190). »

Ainsi il faut entendre, Bibliquement, que lorsque Dieu ordonna à Adam de ne pas manger du fruit défendu, cet ordre était déjà dans l'esprit d'Adam, Philosophiquement, il faut conclure que la conversation entre Adam et Eve dut être

[1] Voir la refutation de cette thèse de la *Philosophie de Soissons*, dans les *Annales*, t. II, p. 133; IV, 128, et l'origine de cette théorie païenne, p. 311 (4e série).

singulièrement amusante, dès lors que l'un ne disait que ce que l'autre avait déjà dans son esprit! Un mauvais plaisant trouverait là une des raisons pour lesquelles la femme écouta si facilement le Serpent; à coup sûr, celui-ci lui dit quelque chose de nouveau, quelque chose qu'elle n'avait pas déjà dans l'esprit. C'est en quelque sorte supprimer la dualité personnelle pour ne faire qu'une unité monstrueuse.

Pour nous, nous attachant à des considérations de bon sens humain, nous dirons que l'homme et la femme, en souvenir des instructions de Dieu, à la vue des merveilles de la nature, durent avoir des impressions diverses qu'ils se communiquèrent mutuellement. L'un devait insister sur la bonté de Dieu, qui les avait créés et leur avait fait une position si belle; l'autre admirer la beauté de la création nouvelle. Adam pouvait indiquer à Eve le merveilleux éclat de la rose, et Eve la beauté suave et douce de la violette. Certes, la variété et la nouveauté ne pouvaient manquer à cette conversation.

Voilà ce qui ressort naturellement du récit Biblique. Quant au récit Philosophique, celui-ci se dérobe adroitement à la discussion : il a forgé cette infusion, cette compénétration de la parole primitive; mais il ajoute en même temps que cette parole, cet état, cette perfection n'existent plus. Inutile donc de discuter sur cela.

Et cependant voulons-nous nier qu'il n'y eut un état de perfection pour le premier homme? Nullement, mais ce n'est pas celui que M. Gilly, à la suite de Renan, de Schelling, de Steinthal, des PP. jésuites Kleutgen, Chastel, Suarez ont rêvé. C'est Dieu lui-même qui nous l'indique quand il dit à Abraham : « Marche devant moi, et sois parfait : *Ambula coram me et esto perfectus*[1]. » Cette perfection consistait à marcher dans la voie que Dieu lui avait tracée, à se soumettre à la *discipline* indiquée par l'*Ecclésiastique*; à suivre la loi de la vie (*legem vitæ*); à être fidèle à l'alliance, (*testamentum æternum*) : toutes choses qu'il avait reçues de vive voix (*honorem vocis*).

Ce mode de perfection n'a pas disparu; il existe encore, et tout homme peut y parvenir. C'est là en quoi consiste cette voie du progrès, tant vantée avec raison.

[1] *Genèse*, XVII, 1.

Dans ce chapitre M. l'abbé Gilly cite le texte: « *Dieu dit:* » que la lumière soit, etc., (p. 194), » et ne veut reconnaître dans cette parole que l'idée que Dieu avait dans sa pensée. Il supprime ainsi cette belle expression que Dieu *verba*, c'est-à-dire que c'est par son *Verbe* qu'il fit la lumière. Il jette au vent cette parole de son Evangile que c'est « par le Verbe que » toutes choses ont été faites, *per ipsum omnia facta sunt*, » et que rien n'a été fait sans lui, *et sine ipso factum est nihil* [1]. Cette magnifique théorie du Logos, que Platon entrevoyait, et que saint Jean nous donne compléte, M. l'abbé Gilly la supprime et transforme le *Verbe* en *idée* et en *pensée*. On ne saurait mieux annihiler la croyance de l'Eglise.

12. S'il est vrai que la théorie de M. Gilly soit conforme à la Bible.

Nous avons exposé jusqu'ici la théorie que M. l'abbé Gilly a formulée; et nous avons vu combien elle est opposée aux enseignements bibliques. M. l'abbé Gilly trouve au contraire qu'elle lui est conforme. « La révélation, dit-il, a établi sa » conformité avec la science, dans les questions qui précèdent » (p. 208.) »

Nos lecteurs ont à juger si cette assertion est vraie.

M. Gilly va continuer à montrer cette conformité à sa manière, et pour cela il se propose d'abord d'examiner l'utilité « du langage pour le premier homme et les services qu'il en » recevait (p. 209). » Et tout d'abord il donne une définition incomplète du langage en disant:« Le langage est la ma- » nifestation de l'esprit qui pense, opérée par le sujet pensant » au moyen de sons articulés (*ib.*). » Dans cette définition, on oublie précisément ce qui est à prouver, à savoir si ce langage n'est pas le produit, le résultat, non pas seulement de la pensée intérieure, mais en outre d'un autre langage qui a été communiqué. Dans les organes humains on supprime l'organe de l'*ouie*. Le langage, produit unique de la pensée, cela ne peut se dire que du Verbe de Dieu. Sans y faire attention, M. l'abbé Gilly, comme nous l'avons dit, fait de l'homme un Dieu.

Et cependant il faut avouer que M. l'abbé Gilly n'a pas

[1] S. Jean, c. I.

oublié l'*oreille*, et il en parle ainsi: « Les échos de son âme » formée à l'image de Dieu répétaient la louange de Dieu » que chantaient *à ses oreilles* la nature et ses divers règnes » (p. 211). » Seulement il oublie, simple inadvertance, que la nature ne chante ni ne parle. Ce n'est pas la nature qui prête sa voix à l'homme, c'est l'homme qui fait parler la nature. « Bénissez Dieu, toutes les œuvres de Dieu, » leur disent Daniel et le Psalmiste [1].

M. l'abbé Gilly en convient quand il dit: « Tandis que sa » pensée reconnaissante et aimante lui servait à être le pontife » des natures spirituelles, sa parole le rendait le pontife des » natures corporelles et spirituelles (p. 212). » C'est bien dit pour les natures corporelles; mais nous ne savons comment il prouverait qu'Adam fut le pontife des anges. Ceci, ce nous semble, dépasse sa juridiction. Au reste la conséquence rentre assez dans la théorie de M. Gilly; la nature ayant donné le premier choc à l'homme et la parole n'étant que la répercussion de ce choc, c'est en réalité la nature qui parle.

Ici M. l'abbé Gilly cite le célèbre texte de l'*Ecclésiastique* sur les dons que Dieu a faits à l'homme: « Il lui a donné, » est-il dit, pouvoir sur toutes les choses qui sont sur la » terre [2]. » Mais quant au texte du v. 11, où il est dit *que l'homme entendit l'honneur de la voix de Dieu*, M. Gilly le supprime dans tout le cours de son livre, comme l'ont fait Mgr Maret, et les PP. jésuites, Chastel, Kleutgen, la *Civiltà* et tous les ontologistes.

M. Gilly a déjà posé en principe que l'homme a été créé *parfait* par Dieu lui-même. Or, voici qu'il nous apprend que l'homme n'était pas parfait, et que c'est par un acte de sa volonté qu'il y est arrivé. « Aussi est-ce la volonté que l'homme » me avait d'atteindre sa perfection qui le détermina à parler, » et le premier langage que l'on entendit sur la terre fut la » prière d'amour de l'homme uni à son Dieu qui lui manifes- » tait son amour (p. 213). » Notons de plus ici que la Bible nous dit au contraire que la première parole entendue sur

[1] Benedicite, omnia opera Domini, Domino (Daniel, III, 57. — Benedicite Domino, omnia opera ejus (*Psal.*, CII, 22).

[2] *Eccli.*, c. XVII, v. 2.

la terre fut celle du Verbe, et que c'est le Verbe qui le premier parla à l'homme.

Voici encore une nouveauté :

« La parole, telle qu'elle était au Paradis, emportait avec » elle toute l'âme du premier homme, pour la mettre dans » l'âme de la première femme.... L'univers entier passait » d'une âme à l'autre par le langage, et il y passait en y apportant cette grande voix de la création qui chante la gloire de » son auteur (p. 215). »

Nous avouons encore médiocrement comprendre comment une âme peut passer tout entière dans une autre; c'est encore une de ces facultés que la nature humaine a perdues, et de plus comment l'univers put passer d'une âme dans l'autre. Ce sont là des phrases emphatiques, creuses, et qui tendraient à supprimer les personnalités pour faire une espèce d'unité panthéistique. C'est du Schelling, du Renan, du Stheinthal, du Maret et du Chastel; mais à coup sûr ce n'est pas de la science, ce n'est pas de la Bible.

13. Si l'ensemble des connaissances humaines a pu seul faire connaître Dieu, et si l'homme est l'auteur de la vie spirituelle?

M. l'abbé Gilly commence par cette assertion :

« Tous les secours que l'homme recevait du langage étaient » merveilleusement servis par les facultés du premier homme, » et par les connaissances suréminentes qu'il possédait sur » lui-même, sur le monde, *et sur Dieu* (p. 217). »

Nous appelons l'attention sur ces trois mots : *et sur Dieu.* D'où lui venaient ces connaissances suréminentes ? On n'a parlé jusqu'à présent que des facultés de l'homme avec lesquelles, par le moyen du choc de la Nature, l'homme avait inventé le langage, s'était connu lui-même et avait connu l'*essence de toutes choses?* Est-ce que par hasard l'essence de Dieu serait comprise *dans ces choses?* C'est ce que semble admettre M. l'abbé Gilly, car il continue :

» Rappelons ici quelques principes de l'école sur la connaissance intellectuelle. Ils nous montreront comment cette » parole primitive, *dont le facteur était l'ensemble des connais-» sances humaines,* était capable de produire les effets que

» nous venons d'analyser, et de répondre à la dignité du pre-
» mier homme, pontife de la création, être *social*, *auteur* et
» propagateur de la vie matérielle et spirituelle qu'il possé-
» dait avec une telle plénitude (p. 217). »

Comme on le voit, c'est l'*ensemble des connaissances humaines* seules, c'est-à-dire la répercussion du choc de la nature, qui lui a donné la connaissance de Dieu. Nous, nous disons que le premier homme n'a connu de Dieu que ce que Dieu lui a révélé par son Verbe. Car « personne ne connaît le » Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le ré» véler [1]. »

M. Gilly appelle ici le premier homme « *être social, auteur* » et propagateur de la vie matérielle et spirituelle. » Nous nions d'abord que le premier homme fut un *être social*, si, comme l'assure M. Gilly, il était *seul* sans rapport avec personne, sans *société avec Dieu*, qui seul existait d'abord avec lui. Mais nous nions surtout qu'il ait été l'*auteur de la vie spirituelle*. Cette qualification n'appartient qu'à Dieu. L'homme en a été le *propagateur* après l'avoir reçue de Dieu, « il lui » donna, *par ses oreilles, la loi de la vie*, nous dit la Bible, et l'homme la transmit à ses enfants : ainsi le *propagateur*, oui; mais l'*auteur*, non. On le voit toujours, c'est l'homme que M. Gilly glisse à la place de Dieu.

M. l'abbé Gilly dit encore :

« La même essence est dans le Père, qui est dans le Fils, ou,
» pour mieux dire, elle est, comme Père, la connaissance gé-
» nératrice, le dire, τὸ *dicere*, et comme Fils la connaissance
» engendrée, le Verbe (p. 218). »

Ce Père qui est dans le Fils nous paraît peu orthodoxe. M. Gilly rectifie cette expression, mais par des termes encore plus inexacts; car nous ne croyons pas que jamais aucune théologie ait appelé le Père du nom de *dire*. Ce *dire* est le même mot que le *Verbe;* c'est donc confondre ou plutôt unifier le Père avec le Fils, grosse erreur théologique. L'orthodoxie dit que le Père agit par le Fils, *per ipsum omnia facta sunt*, et harmo-

[1] Neque Patrem quis novit nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare (Matth., XI, 27).

nise par le Saint-Esprit. Cela est loin de la tautologie de M. l'abbé Gilly.

M. l'abbé Gilly interpétant la scholastique à sa manière lui fait dire : « Aussi l'école s'est-elle complu à répéter, avec » *Aristote*, que notre nature intellectuelle, c'est-à-dire le prin- » cipe indestructible et immortel de notre être, *peut tout de-* » *venir* (p. 222). » Hegel a posé ce principe, flétri récemment par le Concile, que Dieu est *le devenir de tout* [1]. Mais n'est-ce pas encore plus faux et plus erroné de dire que c'est l'*homme qui peut tout devenir*. M. Gilly au reste complète sa pensée en ajoutant que « la faculté même de percevoir les » objets extérieurs suppose en l'homme une perfection, » qu'avec beaucoup de raison on peut nommer *une certaine* » *plénitude de l'être* (p. 223). »

M. l'abbé Gilly a-t-il bien compris la signification de ces mots : l'homme *peut tout devenir ;* l'homme a la *plénitude de l'être ?* Plénitude de l'Etre, mais c'est le nom propre et incommuniquable de Dieu. C'est faire de l'homme un Dieu, que de dire encore : « L'esprit de l'homme est comme une mer où » aboutissent toutes les perfections (p. 223). » — *Toutes les perfections,* rien que cela ? Quel attribut plus grand peut-on donner à Dieu ?

Voilà où l'on aboutit lorsqu'on prend pour guides les principes nuageux, et vides au fond, de cet *Aristote,* que quelques personnes ont substitué, jusqu'à un certain point, à l'Evangile, et que l'on s'efforce de diviniser de nouveau, dans nos écoles malgré les malédictions que les Conciles et les Pères ont lancées contre ce païen [2].

Identifier l'homme connaissant avec la chose connue, comme le fait M. l'abbé Gilly, n'est-ce pas la confusion de Babel, réalisée parmi nous ?

Et ici pour appuyer sa théorie, M. Gilly, qui n'a pas cité le texte de l'*Ecclésiastique,* ni celui de saint Augustin, *comment Dieu a parlé à l'homme,* emprunte au P. Chastel un texte de

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 261 (6e série).

[2] Voir la liste de ces Pères et leurs textes dans les *Annales*, t. XVII, p. 185 et suiv. (4e série).

saint Grégoire de Nysse, qu'il torture pour le faire entrer dans ses vues.

14. Fausse interprétation donnée à un texte de S. Grégoire de Nysse.

Avant d'en parler, nous devons signaler et stigmatiser autant qu'il est en nous cette manière déloyale, et nous pouvons dire falsificative au premier chef, qui consiste à prendre des lignes séparées par des pages entières, les joindre les unes aux autres, sans les séparer par des points, et à les donner comme le texte de l'auteur que l'on allègue. Croirait-t-on, par exemple, que M. Gilly cite sous les mêmes guillemets, en 43 lignes sans solution, le texte de saint Grégoire qui en comprend 239? Non, jamais nous ne consentirons à appeler honnêtes de pareilles citations.

Venons maintenant à l'opinion de saint Grégoire; au lieu de cette théorie complète que l'homme a inventé le langage il se trouve, si on lit les 239 pages in-fol. de ce 12e *discours contre Eunomius* [1], que la question même, telle qu'elle est discutée en ce moment, n'y est pas même posée. Que voulait en effet Eunomius? « Entrant dans l'arène contre la divinité du » Fils de Dieu, en vibrant contre lui la *lance d'Aristote* (Ἀριστοτελικὴν αἰχμὴν) » selon l'expression de saint Grégoire (p. 1119), il développait cette théorie :

« Voici ce que dit ce nouvel explicateur des documents sa-» crés : Dieu a nommé le germe, l'herbe, le foin, les semen-» ces, le bois et tout le reste, *avant la formation de l'homme*, à » mesure qu'il les amenait à la création par son ordre [2]. »

C'est ainsi que de cette théorie des noms imposés aux choses *avant la création de l'homme*, les Eunomiens formaient une objection contre la divinité du Fils.

» Ces hérétiques, visant à ce but impie, pour mieux arriver » à la négation de la divinité du Fils unique affirment que

[1] Œuvres de S. Grégoire de Nysse dans *Patr. grecque*, t. 45, p. 910.

[2] Τοῦτο γάρ φησιν ὁ νέος ἐξηγητὴς τῶν μυστικῶν διδαγμάτων, ὅτι βλάστην, καὶ βοτάνην, καὶ χόρτον, καὶ σπέρμα, καὶ ξύλον, καὶ τὰ τοιαῦτα κατωνόμασε πρὸ τῆς τοῦ ἀνθρώπου κατασκευῆς ὁ Θεός, ἐν τῷ παράγειν εἰς κτίσιν τὰ γεγονότα διὰ προστάγματος (p. 976).

» la *non-génération* (ἀγηννησία) n'est pas l'essence du Père » mais, déformant ce mot, ils assurent que la Non-génération » est l'essence même de Dieu, afin que, par son opposition avec » ce qui est engendré, ils établissent la diversité de nature par » la diversité des noms (p. 918) [1].

» Ils disent en outre que la divine nature n'est autre chose » que la Non-génération (*Agennesia*) même... Si donc l'*Agennesia* est la véritable Déité, celui à qui ce nom ne convient » pas, rien de ce qui exprime la Déité ne saurait être trouvé » en lui [2].

Et ailleurs :

» Le but du combat dirigé contre nous est de démontrer que » le mot *Agennesia* n'a pu être inventé par les hommes, mais » *qu'il existait avant notre création* (p. 966); ils ajoutent que le » *nom* est la même chose, que le *sujet*, auquel il s'applique » (p. 967). »

Telle était la théorie d'Eunomius.

» Ils dilatent leur bouche contre l'ineffable puissance, en » mesurant la nature ineffable sous une seule appellation, et » constreignant la nature de Dieu par le nom de *Agennesia*, afin » que par la voie de ce blasphème ils s'ouvrent une voie con- » tre l'Unique engendré (p. 951). »

C'est là seulement ce que veut combattre saint Grégoire, et, pour y parvenir, il veut prouver que le mot *Agennesia* n'a pas été inventé par Dieu lui-même, avant la création, pour nommer sa propre essence ; mais que ce sont les hommes qui ont inventé ce mot. On voit qu'il suffisait de dire que ce sont les hommes qui en ont fait l'application à Dieu. C'est ce qu'il dit ouvertement.

« Si donc Dieu a imposé les noms aux choses, suivant que » ce nouvel expositeur de l'histoire divine, l'explique, en nom- » mant le germe, l'herbe, le bois, le fruit, il est nécessaire » que Dieu ne les ait nommés que selon la complexion des syl-

[1] *Oraison*, 12e p. 918.

[2] Καὶ διὰ τοῦτο λέγουσι μηδὲν ἕτερον εἶναι τὴν Θείαν φύσιν, πλὴν τὴν Ἀγεννησίαν αὐτὴν.... οὕτως εἴπερ Ἀγεννησία ἐστὶν ἡ ἀληθινὴ Θεότης, ᾧ τὸ ὄνομα τοῦτο μὴ πρόσεστιν, οὐδὲ ἄλλο τι τῶν τὴν Θεότητα χαρακτηριζόντων τούτῳ πάντως ἐφευρεθήσεται (p. 930).

» labes, dont les unes sont formées par les lèvres, les autres » par la langue [1]. »

Il répondait encore:

« Je dis que les hommes sont les maîtres de la confection des » noms, accommodant selon leur volonté et le jugement de » chacun, convenablement, les appellations au sujet (p. 959); » car les noms n'affectent pas la nature, mais l'opération » (p. 962). Les hommes n'ont ni nommé, ni scruté la nature » divine elle-même, qui est au-dessus de tout nom (p. 946). »

On voit donc que saint Grégoire, dans le fond, nie que les noms aient été appliqués aux choses avant la création de l'homme et qu'Eunomius a tort d'appliquer le mot *Agennesia* à la Déité même.

Continuons sa réponse tronquée par M. l'abbé Gilly :

« Ce serait une puérilité, une niaiserie digne des Juifs, que » de se figurer Dieu comme un maître qui a fait épeler à l'hom- » me les noms destinés à former son langage. Les idées chré- » tiennes sur Dieu et ses perfections, sur le simple acte de sa » volonté qui a tiré l'univers du néant, répugnent à une con- » ception semblable (p. 991). »

C'est par ces 5 lignes que, sans en avertir, M. Gilly analyse les 53 lignes du texte, où saint Grégoire demande « si Dieu a » révélé les mots hébraïques *hyphi, nebel, in* et d'autres sem- » blables. Est-ce que, dit-il, Dieu a imposé ces appellations et » ces dénominations, et, dès le commencement, a-t-il prescrit » que ces choses fussent faites et nommées ainsi? De telle sorte » que cette semence fut appelée *froment*, et la moelle du fro- » ment appelée *farine* (p. 991)? »

Voilà ce que saint Grégoire a appelé puérilité et niaiserie.

Mais qui a jamais attribué à Dieu cette fonction puérile de magister? Saint Augustin nous explique cela: « Dieu a créé

[1] Εἰ τοίνυν ὁ Θεὸς τὰ ὀνόματα τοῖς πράγμασι τίθεται, καθὼς ὁ νέος τῆς θείας ἱστορίας ἐξηγητὴς διεσάφησε, βλάστην, καὶ βοτάνην, καὶ ξύλον, καὶ καρπὸν ὀνομάζων, ἀνάγκη πᾶσα μὴ ἄλλως τούτων ἕκαστον εἰπεῖν αὐτὸν, ἢ ὡς λέγεται, κατὰ τὰς τῶν συλλαβῶν φημὶ συμπλοκὰς, ὧν αἱ μὲν διὰ χειλῶν, αἱ δὲ διὰ γλώσσης, etc. (p. 977).

» l'homme dans un état tel qu'il pouvait immédiatement com-
» prendre celui qui lui parlait et lui répondre [1]. »

Adam créé en l'âge viril, était, comme est sous nos yeux un homme de 20 ans, qui, tant qu'il est seul, ne parle pas, mais dès qu'on lui parle a de quoi comprendre et répondre. Tel fut Adam. C'est au reste ce que fait entendre saint Grégoire quand il ajoute: « Comme Dieu a donné aux animaux la faculté » de se mouvoir, il a communiqué à la nature humaine la » faculté de parler et d'articuler (*ib*). » Cela est vrai et se comprend. Mais quand de la faculté de parler il conclut: « Le » langage est donc une invention de notre esprit, » ce père confond évidemment la faculté de *parler* et la faculté d'*inventer*. Pour *parler* il faut savoir une langue; pour l'*inventer* il faut tâtonner. C'est le choc de la nature, inventé par M. Gilly, qui, dans ce cas, aurait fait l'office de maître faisant épeler l'homme. Et voilà où est le cas de puérilité et niaiserie juive.

Sous nos yeux, les enfants ont la faculté d'apprendre le langage qu'on leur enseigne, mais non celle de l'inventer. Ici le saint Père ajoute en preuve une erreur: « Car, dit-il, de » même qu'au commencement, lorsque l'humanité toute en- » tière parlait la même langue, la sainte Ecriture ne fait pas » le moins du monde mention d'un enseignement divin du » langage (p. 995). »

C'est là une assertion inexacte. La sainte Ecriture dit expressément que Dieu donna au premier homme une langue, que l'homme entendit l'*honneur de sa voix*, et nous rappelle quelques-unes des paroles qu'il échangea avec l'homme. Dieu ne se servit pas des paroles que l'homme aurait inventées, c'est l'homme qui se servit de la langue que Dieu lui donna quand il le créa: *tout formé*.

Saint Grégoire ajoute, d'après M. Gilly :

» Ainsi, lorsque l'humanité a été forcée de se diviser en » plusieurs branches, à cause de la multiplicité des langues » qu'elle a parlées, il n'est pas dit que Dieu ait établi une loi » d'après laquelle *telle branche devait adopter tel langage déterminé* (p. 226). »

[1] Voir le texte de S. Augustin, ci-dessus p. 177.

Ce texte analysé de saint Grégoire, est encore inexact, car Dieu en divisant les hommes par langues leur a par là même imposé la nécessité de se réunir selon ces diverses langues. Cela va de soi, et c'est une loi de nécessité.

Après avoir ainsi longuement réfuté toutes les arguties d'Eunomius, saint Grégoire se tourne contre le véritable magister et auteur de sa vaine argumentation et il s'écrie :

« Qu'il se taise donc son porte-drapeau et souteneur de » dogmes, cet Aristote, dont il dit que l'opinion est semblable » à la sienne et s'accorde avec ses explications [1]. »

Ici avec une légèreté sans égale, M. l'abbé Gilly ose dire :

« L'opinion de l'innéité du langage a été l'opinion domi- » nante du paganisme, du judaïsme et des docteurs chrétiens » (p. 226). »

Voyons pour le *Paganisme.* Pour toute preuve M. Gilly dit :

« En appelant l'homme *animal logique et politique,* les Grecs » indiquaient que le langage est essentiel à sa nature (p. 226). » Sans doute le langage est essentiel à la nature de l'homme; mais quand est-ce que cela a voulu dire que le langage était de son invention, et non donné par Dieu lui-même, comme tout le reste de sa nature? La qualification de *politique* ou *social* est une preuve très-absolue que l'homme n'a jamais été seul, et qu'il a été dès l'abord en société avec quelqu'un.

Pour le *Judaïsme.* Ceci dépasse toutes les permissions. Comment ? La Bible professe que c'est Dieu qui a donné à l'homme la langue, et les règles de la vie en lui faisant entendre *l'honneur de sa voix*; elle professe que dès le commencement Dieu *parla* à Adam, qu'Adam et Eve *entendirent sa voix* dans le jardin, et vous dites que les Juifs professent que c'est l'homme qui a inventé le langage? Ainsi Dieu se serait servi du langage inventé par l'homme pour parler avec lui, en sorte que ce serait l'homme qui aurait appris à Dieu à parler. En ce cas l'homme aurait pu dire légitimement ce que la Bible met dans la bouche des impies : *mes lèvres sont à moi* [2]; et alors il

[1] Σιγάσθω καὶ ὁ προστάτης αὐτοῦ καὶ σύμμαχος τῶν δογμάτων Ἀριστοτέλης, οὗ τὴν δόξαν ἐν τοῖς ἐφεξῆς φησί, τοῖς τῆς ἐπινοίας λόγοις συμφέρεσθαι (p. 1047).

[2] Labia nostra a nobis sunt; quis noster Dominus est (*Psal.*, XI, 5)?

aurait pu légitimement ajouter: *qui est notre maître?* — Non, on ne conçoit pas une pareille assertion. — M. Gilly cite pour toute preuve la paraphrase chaldaïque d'Onkelos, qui traduit le *animam viventem* de la Genèse (II, 7) par *animam loquentem*. Mais cela prouve au contraire que c'est Dieu qui a donné à l'homme la langue qu'il a parlée, et qu'elle n'est le fruit ni du choc de la nature, ni de la répercussion de l'âme humaine. Expressions barroques et qui en réalité ne disent rien.

Quant aux *docteurs chrétiens*, nous avouons que nous nous trouvons dans une grande perplexité. Nous avons établi, par la Bible, que Dieu avait créé l'homme dans un état complet, capable de comprendre au premier instant celui qui lui parlait et de lui répondre dans la même langue; jusqu'à présent nous avons combattu M. Gilly, disant que la nature seule chanta, comme il dit, à Adam, par un choc, et que Adam parla par la répercussion de ce choc. Il n'a reconnu aucune intervention positive de Dieu.

Or voici que toute cette théorie nous échappe, et M. Gilly nous en présente une autre qui est précisément la nôtre. Ecoutons:

Frassen, docteur de Sorbonne, exprime cette opinion: « Nos premiers parents, dit-il, ont, à l'instant de leur » création, reçu de Dieu la langue en même temps que l'in» telligence, » et il appelle insensée, pour ne pas dire impie et » hérétique, l'opinion de ceux qui prétendent que l'homme » est arrivé aux sons articulés par des sons inarticulés, et au » langage par la réunion des mots formés peu à peu (p. 227)[1]...

Pour le coup nous voilà d'accord; cela est clair et il eût été à désirer que M. l'abbé Gilly s'en tînt là. Mais voilà qu'il va nous échapper encore, par une de ces formules Aristotéliciennes par lesquelles on dit oui et non en même temps. « Le » langage, dit-il avec M. Kaulen, est *in potentia* une des » perfections innées de l'homme, et *in actu* une activité libre » (p. 229)[2]. » En dépouillant cette phrase de la forme Aristotélicienne, elle veut dire: Dieu donna à Adam la faculté de parler, mais c'est Adam qui, par sa volonté libre, a créé le langage.

[1] M. Gilly renvoie au P. Chastel, de l'*Origine des Connais*, p. 109.
[2] *Die Sprachw.*, p. 224.

C'est ce qu'il avoue : « Le langage, ajoute-t-il, a donc été » en partie un don de Dieu fait à l'homme dans l'acte même » de la création (p. 229). » Ainsi, ajoutons-nous, la faculté de produire une chose est identifiée à la chose même produite. C'est de l'Aristote et du Kaulen; mais nous ne retrouvons plus l'opinion précitée de Frassen, « que nos premiers parents, » lors de leur création, ont reçu de Dieu le langage en même » temps que l'intelligence; « et quand M. Gilly ajoute : « Par » là s'explique tout ce que rapporte la Genèse de l'état primi- » tif de l'homme au paradis (*ib*), » nous lui ferons observer que toute cette théorie nuageuse est en opposition directe avec le récit si clair de la Genèse. De la théorie de M. l'abbé Gilly il n'y a qu'une conclusion à tirer : Dieu a donné à l'homme (*in potentia*) la faculté de parler; mais c'est l'homme qui a créé (*actu*) le langage, et toutes les règles, croyances et sciences renfermées dans le langage. Que l'on vienne dire que c'est là ce qu'a voulu dire la Bible et le Frassen cité par M. Gilly!

Nous devons faire observer en outre qu'en parlant des docteurs chrétiens M. l'abbé Gilly ne cite que Frassen, le P. Chastel et le docteur Grimm, *Urspr. der Spr.*, et passe sous silence M. de Bonald, M. de Maistre et toute l'Ecole traditionaliste; mais il en parlera un peu plus loin et nous verrons.

15. Les philosophes traditionalistes et rationalistes sur le langage.

Nous savons jusqu'à présent quelle est la part de Dieu et celle de l'homme dans le langage. Dieu lui donna la faculté, la capacité de parler ; mais c'est l'homme, qui, excité par le choc de la nature, a inventé le langage. M. Gilly fait dire cela sans réticence à saint Grégoire et le répète avec lui.

Dans ce chapitre il examine les opinions de ceux qui l'ont attribué à l'homme, *en dehors de la révélation*, et de ceux qui l'ont attribué *à la révélation*. Il fait d'abord observer que la plupart des philosophes anciens et modernes font des premiers hommes *mutum et turpe pecus*, sans faire attention, que lui-même, avant le choc de la nature, en avait fait un *mutum animal*, qui s'est donné le langage par sa propre volonté et liberté.

Il cite ensuite la théorie suivante de M. Renan [1]:

« L'homme produit en un sens tout ce qui sort de sa » nature ; il y dépense de son activité; il fournit la force brute » qui amène le résultat. Mais la direction de cette force ne lui » appartient pas ; il fournit la matière, et la force vient d'En-» Haut. Le véritable auteur des œuvres spontanées de la con-» science, c'est la nature humaine, ou, *si l'on aime mieux*, la » cause supérieure de la nature. A cette limite, *il devient in-» différent*, d'attribuer la causalité à Dieu ou à l'homme. Le » spontané est à la fois divin et humain (p. 235). »

M. l'abbé Gilly, qui a déjà admis la théorie de Schilling, se donne à celle de M. Renan en ces termes :

« Oui, sans doute en entendant le mot *spontané* dans le sens » que lui donne ce passage, et sans les malheureuses restric-» tions que nous avons *soulignées*, on peut et l'on doit admet-» tre que le langage est l'œuvre *spontanée* de la nature hu-» maine, dirigée par la Cause supérieure de laquelle elle pro-» vient avec la plénitude de son organisation et de ses facul-» tés. Ainsi comprise, la solution de M. Renan ne diffère pas » de celle que nous avons proposée (p. 234). »

Ainsi pourvu que l'on admette une Cause, qui a créé l'homme et lui a donné ses facultés, on doit attribuer à l'homme l'invention du langage. En ces termes, c'est-à-dire pourvu qu'on ne nie pas Dieu et sa Providence, on est d'accord avec M. l'abbé Gilly.

Dans ces termes, ajouterons-nous, nous ne savons pas pourquoi il réfute Grimm, « qui, dit-il, fait du langage l'œuvre » unique de l'homme, une œuvre se développant peu à peu, » et Steinthal, qui dit que « le langage naît dans l'âme d'une » manière nécessaire et pour ainsi dire aveugle (p. 235). Est-ce que ces auteurs nient Dieu ou sa Providence et son action sur l'homme? Sont-ils tous les deux athées, niant une Cause supérieure? L'opinion de ces auteurs est-elle différente de cet *spontané*, apanage de la création ou de l'existence de l'homme? Que nos lecteurs nous le disent.

Nous croyons donc que M. Gilly les réfute très-mal quand

[1] *De l'Origine du langage*, pp. 79, 80, 239.

il dit : « A ce sujet nous ferons donc deux réflexions : 1° Des » faits prouvent qu'une société ne peut pas exister *longtemps* » sans un certain langage (p. 238). »

Ainsi une *société*, notez ce mot, pourrait et a pu subsister *quelque temps* sans un certain langage, et pour preuve, il apporte d'après le P. Chastel l'exemple des deux enfants qui, trouvés dans les forêts de Châlons-sur-Marne[1] et privés *de toute communication* avec la société, étaient parvenus à se comprendre (p. 238). Ces assertions sont tout à fait fausses, car ces enfants avaient été d'abord reçus, nourris, mis sur pied par quelqu'un, et ils en avaient entendu le langage. Car on n'a pu les livrer à eux-mêmes qu'à l'âge de 4 ou 5 ans, et même plus : plus jeunes ils seraient morts. Le langage quelconque qu'ils avaient était un reste de celui qu'ils avaient entendu. Il faut être le P. Chastel et M. l'abbé Gilly, pour trouver là une preuve qu'une société a pu exister *quelque temps* sans langage. Qu'on lise l'histoire authentique de ce Gaspard Hauser, séquestré, mais non isolé de toute société, et l'on verra ce qu'il était à l'âge de 17 ans[2].

Il en est de même des sourds-muets. Nous n'acceptons pas le témoignage de personnes élevées par la société ; ce ne sont pas là des êtres *seuls*, des êtres non enseignés.

Et ici nous allons transcrire un passage où M. Gilly prouve avec une clarté parfaite et sans faire intervenir le choc de la nature, que l'*homme n'a pas inventé le langage* (sic).

« 2° L'isolement du premier homme le mettait dans l'impos- » sibilité de créer un langage intelligible à des êtres futurs. » Et quant au fait de cette création, il est combattu par des » preuves très-importantes. La révélation nous apprend que » Dieu *avait créé l'homme parfait*[3]. Or à cet état de perfection » appartient sans doute la possession du langage (p. 239). »

[1] Racine, *Epîtres sur l'homme*, ép. II. — Chastel, *de la Valeur*, etc., p. 72.

[2] Voir *Annales*, t. I, p. 77 (6e série). — Nous donnerons bientôt l'histoire entière du *Sauvage de l'Aveyron*, qui nous dira ce que l'homme est par lui-même.

[3] עשה האלוים אתהאדם ישר. Creavit Deus hominem rectum (*Eccl.*, VII, 30). — Ici nous avertissons M. Gilly qu'il a laissé deux fois dans son texte un ס *s*, au lieu de ם *m*.

Et d'abord faisons observer que M. l'abbé Gilly donne une fausse traduction du texte hébreu qu'il cite en note. Le mot ישר n'a jamais voulu dire *parfait*, mais *droit*, et c'est ce qu'explique très-bien l'Ecclésiaste qui ajoute : « et il s'est » embrouillé dans une infinité de questions. Qui est le savant » sur ces choses, et qui connaît la solution du Verbe [1] ? »

M. Gilly continue :

« Ajoutons qu'il eût été fort difficile à Adam d'arriver à » *inventer le langage* dans l'espace de temps qui a séparé sa » création de celle de sa compagne. Dans les desseins de Dieu, » il n'était pas bon que l'homme fût seul, ce qui a permis à » de grands théologiens d'enseigner qu'Eve fut créée le 6e jour » avec Adam. Or, quelles que fussent les perfections du pre- » mier homme, il lui eût été impossible d'inventer en quel- » ques instants un langage tel que celui qu'il parle en contem- » plant l'os de ses os et la chair de sa chair (p. 240). »

Ainsi il est bien entendu : *Adam n'a pas inventé le langage*, et M. l'abbé Gilly est d'accord avec la Bible, avec saint Augustin et avec toute l'école traditionaliste.

Eh ! bien, vous vous trompez. Ecoutez cette phrase qui suit et comprenez-la si vous le pouvez :

« L'opinion opposée à celle de l'*invention humaine du lan-* » *gage* est celle de sa révélation divine. Cette dernière semble » devoir son origine à la merveilleuse organisation du lan- » gage, qui a fait croire à l'*impossibilité de son invention* » (p. 241). »

Ainsi l'homme n'a pas pu inventer le langage, mais il ne faut pas croire à l'impossibilité de son invention. Faites accorder cela, si vous le pouvez. On poursuit :

« Cette opinion avait cours chez les Grecs et chez les Hé- » breux ; dans l'Église, elle a été produite pour la première » fois, par Eunomius, qui a été réfuté aussitôt par S. Grégoire » de Nysse (p. 241). »

Voilà les Grecs mis avant les Hébreux, et les Hébreux exclus de l'Église ; car c'est Eunomius qui le premier dans l'Église, a cru à la tradition divine du langage. Continuons :

[1] Et ipse se infinitis miscuit questionibus. (Quis talis ut sapiens est ? Et quis cognovit solutionem verbi (Ibid.) ?

« Bien qu'elle n'ait point été partagée par les savants les plus
» distingués, qui ont vécu au sein de l'Église, elle a été reproduite sous une autre forme, par M. de Bonald, adoptée
» et défendue par M. de Maistre, La Mennais, Gioberti, et
» l'école des Traditionalistes, contre laquelle s'est formée une
» école nombreuse de théologiens catholiques (p. 242). »

Nous ne voulons pas ici montrer à M. Gilly qu'il range sous la même bannière des auteurs qui ont des théories très-diverses. Mais nous ne pouvons nous empêcher de lui reprocher de suivre cette école nouvelle qui, après avoir profité des immenses services que M. de Bonald a rendus à l'Église par ses admirables ouvrages, s'est ruée sur lui. Deux choses lui ont été reprochées : 1° sa théorie que l'homme est une *intelligence servie par les organes*, ce qui, sans vouloir discuter, est au moins plus intelligible que la vieille formule que l'on veut rajeunir : que l'*âme est la forme du corps*. Nous ne discutons pas ces théories, nous les citons : M. l'abbé Gilly ne les cite pas non plus. Mais 2° il reproche à M. de Bonald cette proposition : « *L'homme a besoin de signes ou de mots pour penser comme pour parler*[1] (p. 242). »

Ces mots renferment toute la théorie contre laquelle ont été écrits récemment des volumes, et construits presque tous les *cours de philosophie*, et principalement ceux des Pères Jésuites, à commencer par le P. Chastel.

Or cette théorie tant vilipendée a pour elle d'abord S. Thomas, copiant Aristote et tous les Aristotéliciens, qui disent unanimement : « L'âme est une table rase au commencement, et toute connaissance (*cognitio*) a son commencement par le sens[2]. » Si c'est le *sens*, c'est-à-dire la vue ou l'ouïe qui donnent la connaissance, à coup sûr l'âme a besoin d'un *signe*. Cela est évident.

Mais ce n'est pas tout; cette théorie si honnie est la théorie même de M. l'abbé Gilly. Citons ses paroles déjà citées :

« L'homme primitif a reçu de la nature un choc tel que la

[1] M. Gilly ne prend pas la peine de citer, il met *Recherches philosophiques* et passim. Il est probable qu'il ne les a pas lues.

[2] Voir tous les textes que nous avons cités souvent et principalement t. XVII, p. 372 (4e série).

» répercussion produite dans son esprit a causé naturelle-
» ment une expression phonétique (p. 96). »

Ce choc de la nature n'est-ce pas la théorie même de M. de Bonald exigeant *un signe extérieur* pour formuler, déterminer, et pour ainsi dire corporer la pensée. Nous voudrions bien savoir ce que répondent à cela tous les zoïles de M. de Bonald.

Suivons maintenant M. Gilly; que nous dit-il?

« L'enfant pense, bien que d'une manière *imparfaite;* il
» juge, il compare, il se rappelle (p. 243). »

Nous voudrions bien qu'il nous dit ici ce que c'est que penser d'*une manière imparfaite.* En bonne raison, on pense, ou l'on ne pense pas. Cela n'admet pas de plus ou moins. Sans doute l'enfant juge, compare, mais n'est-ce pas sur des signes, avec des signes, *Cognitio a sensu?* Sans doute l'enfant est vivant, intelligent; mais est-ce bien encore l'homme social, tel que Dieu l'a fait? M. Gilly avoue que non. Mais ici il revient à l'hypothèse de cette puissance originelle, qu'il avoue être perdue.

« Si l'homme naissait actuellement avec la perfection origi-
» nelle que le premier homme possédait au Paradis, il trouve-
» rait, dans son organisme, le moyen d'unir ses idées à un son,
» et formerait une expression *pathognomique* de ses idées;
» mais l'union organique entre les idées et leur expression
» phonétique est actuellement perdue (p. 243). »

Eh bien! arrêtons-nous ici. Mettons à l'écart ce qu'a fait le premier homme, et comme il s'agit de l'homme actuel posons en fait qu'il lui est impossible d'unir, *seul,* ses idées à un son; c'est-à-dire d'inventer le langage, sans qu'un autre, c'est-à-dire sans que la société lui donne le mot, ou le signe à joindre aux idées; et c'est alors que, pour nous servir de l'expression de M. l'abbé Gilly, sa pensée cesse d'être *imparfaite.*

M. de Bonald n'en dit pas davantage, ni les Traditionalistes non plus. L'homme actuel ne peut inventer le langage. Il est donc forcément enseigné, c'est-à-dire qu'il est forcément *social,* et sa raison n'a jamais été *seule;* ce que prétendent tous les rationalistes et semi-rationalistes, et en particulier M. l'abbé Gilly; et quand il vient nous dire : . . . .

« Il est tout à fait faux de dire que l'homme apprend d'abord » à penser par le moyen des mots, qu'il entend (p. 244), » nous n'avons qu'à lui opposer sa parole : il *pense imparfaitement*, ce qui, en réalité, n'est pas penser; car la pensée est ou n'est pas.

16. Accord de la Linguistique avec l'Ethnographie et l'Histoire.

M. Gilly signale ici l'écueil où viennent se briser plusieurs linguistes pour n'avoir pas cherché à faire accorder leurs systèmes avec l'ethnographie et l'histoire, puis par des considérations très-justes, il montre comment les Phéniciens, *sémites* par le langage, sont *couschites* par l'origine. Ce chapitre est un des meilleurs de l'ouvrage, et prouve que tout ce que la philologie a constaté dans les diverses langues s'accorde parfaitement avec le récit de Moïse.

17. Erreur capitale sur les langues qui seraient essentiellement Monothéistes, Panthéistes ou Athées.

M. l'abbé Gilly termine les longues confusions de tout son livre sur les langues par une confusion plus grande encore.

S'il y a une chose bien connue, c'est que toutes les langues peuvent chanter les louanges d'un seul Dieu. La diversité des croyances provient des diversités de l'éducation. Prenez le fils d'un Sémite à sa naissance, confiez-le à un Chinois, il revêtira la forme et la croyance de l'enseignement Chinois. Par contre, prenez un enfant chinois et confiez-le à une famille Sémite, ou chrétienne, il deviendra juif ou chrétien. Ceci est une vérité que l'on peut dire physique, palpable pour ainsi dire. Les langues se prêtent indifféremment à toutes les verités et à toutes les erreurs. Eh bien ! M. l'abbé Gilly veut prouver qu'il y a des langues essentiellement *monothéistes*, ou *panthéistes*, ou *athées*.

1° Et d'abord il vient dire « que la langue des *Sémites* est » l'œuvre d'une *intelligence essentiellement monothéiste*... Car la » fluidité de la conjugaison exprime l'existence multiple et la » succession des *êtres finis*, et l'absence de temps et de modes » bien accentués, l'existence une et toujours identique à elle- » même de l'*Etre infini* (p. 263). » Cette langue était seule propre à célébrer ce Dieu, que le Sémite voyait dans la *majesté de*

son désert (p. 263), comme l'a dit M. Renan. M. Gilly oublie, comme M. Renan, que les Sémites n'ont été qu'en partie Monothéistes ; il oublie que le peuple et lui-même était sans cesse porté au Polythéisme, et qu'il appliquait sa langue à chanter Baal et Moloch. Avec M. Renan il célèbre « la clarté merveil- » leuse avec laquelle la race sémitique aperçut tout d'abord » la distinction du moi, du monde et de Dieu (p. 265). » En sorte que les autres enfants de Noé, dès le commencement, n'avaient point fait cette distinction, et tout cela est attribué à la langue. Or comme il nous a dit que c'est le Génie des peuples qui a formé les diverses langues, il s'ensuit que les Génies des peuples ont été essentiellement créés différents. Nous demandons où nous en sommes, avec ces principes ?

2° Les hommes, d'après M. l'abbé Gilly, ont une seconde langue, la *langue Panthéiste*, c'est la langue Indienne ; et le Panthéisme qu'elle exprime n'est pas une erreur provenant d'un enseignement égaré ; non. « On connaît, dit M. l'abbé » Gilly, la nature panthéistique de l'esprit indien (p. 266). » C'est par sa nature que l'esprit indien est Panthéiste !

En vain nos missionnaires et nos religieuses rendent Monothéistes tous les enfants qu'ils élèvent : leur nature est Panthéiste. En vain les missionnaires ont traduit en indien nos livres chrétiens, ont composé en indien des livres monothéistes : cette langue est essentiellement Panthéiste. En vain, des Brames ont publié des ouvrages pour prouver que les Vedas primitifs enseignaient le Monothéisme[1]. En vain cette opinion prévaut au milieu des discussions solennelles de nos académies[2], non, M. l'abbé Gilly déclare *l'esprit indien d'une nature panthéiste*, et c'est un *reflet de Panthéisme que nous renvoie la forme de cette langue* (p. 268).

3° Mais rien n'est comparable, nous pourrions dire rien n'est plus inique et plus erroné que la notion que nous donne M. l'abbé Gilly, sur la langue et l'esprit des Chinois. « La *forme*, » entendons bien, la *forme de l'esprit chinois est athée* (p. 270),

[1] Voir la dissertation de Brame Ram-Mohun-Roi, insérée dans les *Annales*, t. IX, p. 421 (1re série).

[2] Voir cette discussion dans les *Annales*, t. II, p. 289, et t. XIX, p. 374 (5e série).

» et la forme de sa langue nous révèle à son tour cet antique » athéisme dans lequel les peuples de l'extrême Orient dor- » ment comme en un éternel sommeil (p. 268). » Examinons ces assertions.

Théologiquement. M. l'abbé Gilly doit croire que les Chinois sont fils de Noé, et qu'ainsi comme Noé, ils croyaient en un seul Dieu, et dès lors M. l'abbé Gilly doit professer que leur esprit a donc été primitivement Monothéiste.

Historiquement. Les esprits les plus éminents ont trouvé dans leurs livres des preuves écrites en leurs caractères hiéroglyphiques, que longtemps ils ont cru en un seul Dieu. Les *Annales* ont donné tout au long les textes authentiques, extraits des livres sacrés chinois et des livres classiques, qui prouvent ce Monothéisme primitif[1].

Scientifiquement. Il n'y a pas de peuple qui ait plus écrit sur toutes sortes de sujets et en particulier sur la métaphysique. Leurs livres sont remplis des plus anciennes traditions, des plus beaux principes de religion, de morale et de gouvernement.

Que l'on fasse attention qu'il ne s'agit pas ici de savoir si de nombreuses erreurs sont répandues chez les Chinois, mais de savoir si la nature de *leur esprit et de leur langue est essentiellement athée*, comme le soutient M. l'abbé Gilly. Au reste la chose est trop singulière pour que nous ne devions pas transcrire ici ses propres paroles. Voici ses expressions:

La forme du Chinois nous révèle-t-elle à son tour cet *antique Athéisme* dans lequel les peuples de l'extrême Orient dorment comme en un *éternel sommeil*? Assurément; et voici en abrégé les principaux traits de cette forme de langage.

Ailleurs, nous avons trouvé des formes grammaticales. Ici elles sont totalement absentes. Que s'ensuit-il? Le Chinois ne répond pas aux *catégories réelles* des choses, puisque c'est par les formes grammaticales que les catégories trouvent leur expression dans la parole. Le Chinois n'a pas de classes de mots déterminées, de sorte que les mots sont sans vie, sans mouvement, sans couleur et sans force. Le Verbe, le Substantif, l'Adjectif n'ont pas d'existence propre, et quand, en les parlant, on leur donne une existence, cette existence est purement subjective; elle ne répond à rien *dans la réalité des choses* (p. 268).

[1] Voir les *Vestiges de la Religion chrétienne trouvés dans les anciens livres chinois*, ouvrage du P. Prémare, *Annales*, t. xv, xvi, xviii et xix (2e série), et surtout t. iii, p. 183, 375, et l'hymne monothéiste, t. xviii, p. 181 (5e série).

On peut dire ici qu'il y a autant d'erreurs que de phrases. Il est faux que le Chinois *manque de formes grammaticales*, en tant que celles ci donnent le moyen de se faire comprendre. Le Chinois se comprend et se fait comprendre aussi bien que tout autre peuple. Seulement ces formes sont différentes de celles des autres peuples. Le peuple qui écrit des *dictionnaires*, en 130 vol. [1], des *encyclopédies* de 22,877 vol. [2], ne manque pas de formes pour se faire entendre.

Il est également faux que le Chinois n'ait pas de *catégories réelles;* c'est tout le contraire. Il est le seul peuple qui ait réduit toutes choses connues sous des catégories d'une justesse, d'une finesse excessives. Les *racines* chinoises sont toutes des catégories; quelques-uns de leurs *dictionnaires* sont rangés par catégories : Dieu, animaux, plantes, etc. [3].

Il est faux encore que la langue ne représente pas la *réalité des choses*. Il faut dire au contraire que c'est la seule langue qui représente la réalité des choses, dans son écriture. Pour toutes les langues alphabétiques, les mots sont des lignes ou courbes, auxquels sont attachés des sons qui par des conventions représentent les choses. Mais ces lignes et ces courbes ne disent, ne représentent rien. C'est de ces mots que l'on peut dire qu'ils ne représentent en rien les réalités des choses. Dans le chinois au contraire, le mot distingué de tout autre par une accentuation musicale, perdue chez nous, offre à l'esprit la chose même. Les linéaments du mot *bouche* ne représentent rien dans nos langues; le mot *kheou* 口 chinois présente la réalité de la *bouche*. L'écriture *Dieu* ne représente rien et n'a d'image que dans notre esprit; le *Thien* 天 chinois offre la forme *grand* 大 *ta*, qui jointe à l'*unité* 一 *i*, représente *Seul-Grand*; ce qui désigne naturellement *un* ou *Seul-Grand* [4]. Voilà ce que ne sait pas M. l'abbé Gilly. Continuons :

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 66, (5e série).

[2] Voir *Annales*, t. I, p. 283 (6e série).

[3] Voir *Annales*, t. XVII, p. 63 (5e série).

[4] Voir les admirables définitions que donnent les *Dictionnaires chinois* du mot *Taï-i*, le GRAND UN, dans *Annales*, t. XVII, p. 71 (5e série).

Le manque d'*objectivité* est surtout frappant dans le verbe; on peut dire que le verbe n'existe pas dans cette langue. Il est vrai qu'elle donne à certains mots une forme verbale, mais elle circonscrit son action dans d'étroites limites, et ne lui permet pas de communiquer cette plénitude de vie qui, dans les autres systèmes de langage, se transmet par le verbe à la *proposition*.

Aussi, bien souvent le verbe devient-il inutile; car il suffit au Chinois d'énoncer la convenance ou la disconvenance métaphysique du sujet et de l'attribut, et il sait se passer pour cela du verbe, qui *constitue cependant l'unité de la proposition*. Voilà pourquoi la proposition du chinois, privée d'unité, ne connaît aucun de ces enroulements synthétiques qui *forment le discours*. Il ne peut suivre sa pensée dans ses nuances et dans son étendue. Obligé de la revêtir d'une expression uniforme et invariable, la vie manque au début de son *discours*; il s'arrête essoufflé.

Et maintenant, est-ce que cette forme de langage n'est pas en harmonie avec cette *forme de l'esprit athée du Chinois*, qui fait du *vide* la première cause, du *néant* la fin suprême; qui nie les plus hautes réalités, *Dieu et l'âme;* qui ne voit partout que des *fantômes* sans corps, menés par le hasard; de cet esprit enfin qui renferme sa vie dans une abstraction universelle (p. 269).

Constituer l'unité de la proposition? Ce qui veut dire se faire comprendre : nous dirons à notre tour, comprend-t-on qu'on puisse dire cela d'un peuple de 400,000.000 d'individus, dont la chronologie et l'histoire remontent à des temps qui touchent au déluge? Il n'a donc jamais formé de discours, ce peuple, le plus discoureur, le plus écrivassier qui existe! Celui qui s'arrête ici essouflé est celui qui veut suivre M. l'abbé Gilly dans les enroulements synthétiques et analytiques de sa pensée.

Nous avouons que nous sommes confondus devant une accusation si outrageante, si générale, portée par un écrivain contre toute une grande portion de l'humanité, contre des hommes qui, après tout, sont des frères, ayant la même origine, le même père, qui est Dieu, et tout cela sans citations, sans preuves, sans distinguer les anciens des modernes, sans avoir étudié leurs livres; non, ceci dépasse l'erreur des *climats* des philosophes du 18e siècle, des *races diverses* de nos incrédules actuels. Car aucun ne va jusqu'à dire : c'est Dieu qui a créé l'esprit des hommes, et il y en a auxquels il a donné une forme athée, ou panthéiste, ou monothéiste. Voilà où l'on arrive, quand, niant que l'homme ait été enseigné, on lui attribue l'invention du langage, et d'avoir connu, par le choc de la création, le moi, le monde et Dieu. Voilà où

l'on arrive quand on se sépare de cette école Traditionaliste, qui, ici, explique les erreurs, en montrant qu'elles sont un oubli, ou un travestissement de la vérité, opéré par un enseignement trompeur.

Si M. l'abbé Gilly avait su le voir, il aurait reconnu que la langue chinoise, comme toutes les autres, est composée de racines et de terminaisons qui les différentient. Seulement, tandis que les peuples d'Occident disent :

ed-ê, mang-e, le chinois (par supposition) dit : ê
vad-è, march-e è
pon-é, pos-e é
can-e, chant-e e,

et donnent une articulation différente à la racine, les Chinois, tout en écrivant la racine, ne prononceraient que la terminaison *e*, mais en lui donnant une intonation musicale, différente *ê è é e*, intonation qui pourrait bien être un reste de cette langue primitive, toute musicale, que les païens ont appelée *langue des dieux* et que nous nommons encore *la poésie*. Mais on comprend d'abord que lorsque une portion du peuple de Babel disait *ê* pour dire *mange*, ou *è* pour dire *marche*, ou *é* pour dire *pose*, ou *e* pour dire *chante*, toute entente a été impossible ; puis il est évident que ce n'est, ni le péché, ni le génie des peuples qui ont opéré cette transformation. Dieu a dû lui-même descendre et confondre la langue, *descendamus et confundamus*, » comme dit la Bible, et c'est ce que nie M. l'abbé Gilly.

Conclusion.

M. l'abbé Gilly finit en conseillant aux philologues modernes de s'attacher un peu plus à la Bible, s'ils veulent éviter l'erreur : « Car, dit-il, Moïse leur traçait dans ses *affirmations* » *claires*, dans ses enseignements aussi simples que majes- » tueux la véritable voie du progrès... La Révélation leur offre » l'élévation de ses points de vue, la sûreté de ses déductions, » *la précision même de ses termes* (p. 271). » C'est ce que nous disons à M. Gilly, qui, comme on l'a vu, a éloigné et transformé les affirmations les plus claires, les termes les plus précis de la Bible. Il résulte en effet de sa théorie :

1° Que Dieu ne s'est jamais manifesté extérieurement, po-

sitivement à l'homme, par quelque forme corporelle, ange ou homme, comme le dit S. Augustin ; de là la négation de toute communication extérieure de Dieu ; et cela mène directement à nier que le Fils même ait apparu dans la chair ; — et c'est l'erreur la plus générale de notre siècle ;

2° Que l'homme, s'étant donné à lui-même le langage, s'est donné tout ce qui est contenu, exprimé par le langage, c'est-à-dire ses croyances et sa règle de conduite, le dogme et la morale ; — et c'est en effet l'erreur qui aboutit encore à la négation du Fils de Dieu, du Verbe divin, et qui constitue l'immense hérésie du Naturalisme.

Et c'est là en effet la grande erreur de notre époque, qui s'est mise à la place du Christianisme !!

A. BONNETTY.

Histoire ecclésiastique.

LE SIXIÈME CONCILE
ET LE PAPE HONORIUS.

Préambule.

Dans les 14 articles qu'il a publiés en 1859 dans les *Annales* [1] sur les huit premiers Conciles généraux, M. Dumont avait donné sur le VIe Concile des détails qui ne laissaient aucun doute sur l'orthodoxie d'Honorius. Les dernières attaques contre ce Pontife ont remis cette question en lumière, M. Dumont s'est remis à l'étudier, a trouvé de nouvelles preuves, et avec une ardeur toute juvénile, il repousse les nouvelles attaques gallicanes. Quoique ces fausses doctrines aient été solennellement condamnées dans le récent Concile du Vatican, on ne lira pas sans fruit la réfutation historique des fausses allégations amassées dans les deux volumes de Mgr Maret, et de plusieurs autres [2]. A. B.

I.

Le Gallicanisme a fait feu des quatre pieds pour traîner encore son étendard détraqué et renouveler d'attaques contre l'*infaillibilité* de saint Pierre, qui vient d'infliger une irréparable déroute aux *Libertés* organiques de 1682, en dépit de Bossuet et de ses plus fameux sectateurs, Bausset, La Luzerne, Du Voisin, Portalis. Mais le plus curieux a été de voir un théologien très-peu latin, coiffé docteur de Sorbonne par la faveur de l'Université [3], sortir du diocèse schismatique de Sura, armé en guerre de deux épais volumes, soutenus d'*observations* et d'*avertissement*, toute *la glose d'Orléans*, comme autant de bombes et de pétards à repousser du Concile un *romanisme insensé*. On connaît ces *gravités* postiches de Césariens déguisés; c'est toujours au fond même tactique et même but. Nous n'avons pas oublié le mot si expressif du premier Bonaparte: *Je suis à cheval sur les quatre articles* [4]. Ce fut toutefois une

[1] Voir *Annales*, t. VI, VII, VIII, IX (4e série).

[2] Nous avons donné dans le précédent cahier ci-dessus p. 236 la rétractation louable que Mgr Maret vient de donner de ces deux volumes. Ceci était écrit avant cette rétractation. A. B.

[3] Voy. les *Annales de philosophie chrétienne*, 1850, t. I, p. 360 (4e série).

[4] Mot cité à la Chambre des députés, séance du 26 mai 1826, par M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre de l'instruction publique.

mince consolation à Sainte-Hélène d'avoir ramené la religion de Louis XIV et de Bossuet, dont il avait recueilli l'héritage par son évêque de Nantes, Du Voisin, « son oracle, son flambeau, » le même qui conseillait à Marie-Louise, dont il était le confesseur, « de ne pas faire maigre à la table de l'empe- » reur, où elle ne commandait pas. Soumettez-vous, disait ce » prudent prélat à l'impératrice, ne provoquez pas un scan- » dale. Votre premier devoir est de le faire respecter. Ce fut » la même chose pour une communion publique que plu- » sieurs personnes avaient mise en tête de Marie-Louise au jour » de Pâques. L'évêque de Nantes, ajoutait l'auguste domina- » teur, avait vécu avec Diderot, au milieu des incrédules et » toujours *convenablement*; aussi avait-il *réponse à tout*. » Le despote Corse, il est vrai, se montrait « assez content du vieux » clergé; » mais il voyait d'assez mauvaise humeur les jeunes prêtres « élevés dans une doctrine *sombre* et *fanatique*. Il n'y » avait rien de gallican dans le nouveau clergé [1]. » La captivité de Pie VII à Fontainebleau, sous la garde de quatre geoliers évêques, dont l'un était Du Voisin, n'a pas peu contribué à dessiller les yeux. Le jeune clergé s'est bien fortifié depuis dans le *fanatisme*; on ne le ramènera pas à tenir la bride au cheval de Bonaparte.

C'est donc en vain qu'une petite catégorie de théologiens libéraux veut s'ériger en oracles [2]. Il y avait dans un très-médiocre municipe, où l'on jouait au club comme partout, en 1848, un artisan, qu'on ne pouvait appeler un ouvrier, étant fainéant de son métier, qui pérorait du haut de l'estrade oratoire devant une assistance venue pour s'amuser; il termina grotesquement sa tirade politique par ces mots: *C'est nous qui sera les maîtres.* Nos. susdits théologiens sont plus corrects et moins naïfs, mais leurs manœuvres et brochures indiquent clairement leur visée. Ce serait par une sourde lutte

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. v, p. 152.

[2] On prête à l'un d'eux, très-éminent à parler le latin mieux que le français, une idée qu'on ne prêterait certainement à Mgr l'évêque de Nîmes, celle d'imposer universellement, — s'il était pape, — le *Bréviaire de Paris*. Le plus simple fidèle peut lui apprendre qu'en pareil cas, dont Dieu nous préserve, il penserait tout autrement sur ce sujet et sur beaucoup d'autres.

de transférer l'*infaillibilité* du Pape au corps épiscopal constitué en Concile général et périodique sous la sauvegarde et faveur des gros et menus Césars, pour se rendre ainsi *maîtres* dans l'Eglise. C'est pourquoi ils ont commencé par rabaisser la Papauté au moyen de la vieille histoire d'Honorius vitupéré par le 6e Concile. Car ils sont forts comme des Turcs sur l'histoire ecclésiastique. C'est à peu près tout ce qu'ils en savent comme tout le monde; il ne leur en faut pas davantage. Ils pensent avec une poignée de poussière jetée en l'air envelopper le Vatican et troubler la confiance des fidèles. Cela est ridicule; et à l'examen le fameux 6e œcuménique perd même beaucoup de sa réputation, comme on va le voir; car puisque on discute un Pape, on peut parfaitement discuter un Concile.

Il est à noter d'abord que l'Occident eut fréquemment des Synodes romains et provinciaux, dont l'utilité suffisait si bien à la foi droite et ferme des Eglises latines, qu'on ne songea pas à un Concile œcuménique avant le 12e siècle (Latran 1123). L'Orient se comportait tout autrement; l'esprit grec y dominait. Les anciens Hellènes s'étant lassés de la royauté, en dépit d'Homère, l'invention de la république fit naître chez eux l'invention de la philosophie, dont ils se laissèrent embabouiner par les *sept sages*; et quand ils eurent reçu avec une merveilleuse ardeur la prédication de l'Evangile, leur curiosité qui s'était si longtemps amusée aux Ergo-gluc des sophistes et à leurs systèmes touchant l'origine du monde, ne tarda pas de questionner la doctrine chrétienne, et de pointiller sur les conditions du salut. Un mot hasardé faisait bientôt une dissidence, toujours opiniâtre et violente chez des esprits frivoles; cela seul suffirait à justifier le bon pape Honorius, qui redoutait avec trop de raison un terme nouveau comme un germe d'hérésie.

Ceux qui savent que l'abbé Gratry fut un philosophe lauréat de l'Université en 1822, où régnait alors l'empirisme de l'abbé de Condillac, ne seront pas surpris de l'ignorante et fougueuse étourderie, que le gallicanisme d'Orléans a soufflé à cette cervelle académique et mathématique. De même la subtilité dogmatique des Grecs les poussait sans cesse aux hérésies, dont ils ne pouvaient se tirer que par des Conciles œcu-

méniques. Ils n'en eurent pas moins de huit en 600 ans; et tout en s'expurgeant ainsi solennellement de ces dangereuses absurdités, ils ont fini par le schisme, suivi de la servitude sous des maîtres étrangers ; et ce châtiment, ils ne le comprennent pas encore. Pendant notre expédition de Sébastopol, où il eût mieux valu cent fois jeter 20,000 hommes en Ukraine, soulever, délivrer la Pologne, frapper au cœur le Moscovite, tartare et non slave, comme il prétend, les Grecs se plaisaient journellement à répandre le bruit que nous étions battus; les Catholiques d'Orient si aimés, si respectés du bon Abdul-Aziz et des Turcs, n'ont pas d'ennemis plus haineux que les Grecs.

C'était le signe le plus funeste pour l'Eglise orientale que d'avoir dans son clergé tant d'esprits téméraires, le plus souvent médiocres, aheurtés à expliquer l'adorable mystère de l'Incarnation. La divinité déniée au Fils de la Vierge immaculée, puis au Saint-Esprit par un Arius et un Macédonius, le même blasphème reproduit par un Nestorius, qui distinguait deux personnes en N. S.; ensuite la confusion des deux natures par la contradiction d'un Eutychès, tels étaient les sujets de controverse, qui troublaient ces chrétiens d'Orient, nonobstant les décisions de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Calcédoine fidèlement gardées en Occident. Moins de 200 ans après, un Théodore, évêque de Pharan, renouvelait avec d'autres termes l'erreur des Eutychéens ou *Monophysites* en professant une *seule volonté* dans le Fils de Dieu fait homme, ce qui annulait en lui la nature humaine, sans laquelle évidemment il ne pouvait plus être sauveur. Cette puérile chicane fit de nombreux sectaires, qui se disaient eux-mêmes *Monothélites*. Constantin Pogonat, le plus estimable sans comparaison des princes du bas-empire, demanda au Saint-Siége un Concile général à Constantinople contre cette pernicieuse nouveauté ; la condamnation en fut d'abord prononcée, selon la coutume, à Rome par un synode de 125 évêques et portée à Constantinople par trois légats du Pape, deux prêtres et un diacre, accompagnés de trois évêques, députés du synode.[1].

[1] Un soi-disant historien, Le Beau, qui étudiait comme un rhéteur et écrivait comme un grammairien, a donné un petit tour de gallicanerie au Synode romain, où le pape S. Agathon ne se serait pas permis de prononcer puisqu'il

Le Concile s'assembla en 680 le 22 novembre[1], au palais impérial, dans la Basilique appelée *Trullus* (Dôme); Constantin y assista entre les légats et les députés synodaux d'un côté et les grands officiers de l'autre, qu'il avait désignés pour *juges* du Concile, c'est-à-dire pour maintenir l'ordre, comme cela se pratiquait en Orient. On peut même dire que ce fut lui qui présida et dirigea toutes les délibérations avec une pieuse habileté, fort à propos pour les 166 évêques qui s'y trouvèrent: et afin qu'on ne s'étonne pas de cette remarque, il faut savoir que 43 d'entre eux signèrent sans hésiter, quelques années après, le conciliabule *Quinisexte* sous le fantasque Justinien II, indigne fils de Constantin.

II

Les légats demandèrent d'abord que Macarios, patriarche d'Antioche, exposât l'opinion de son parti, ce qu'il fit assez *fièrement* en produisant diverses pièces à l'appui, le 5e Concile, et les adhésions des derniers patriarches de Constantinople depuis Sergius au Monothélisme. Il eut même le front de nommer le pape Honorius comme fauteur de l'hérésie, s'il fallait s'en rapporter aux *actes du* 6e *Concile,* ce qui est très-douteux, personne ne paraissant y avoir pris garde, pas même les légats ni même les députés synodaux; or le silence des six envoyés romains eût été inexcusable, car ils n'avaient pas seulement à réclamer pour Honorius, mais à rappeler et faire recevoir la condamnation portée en 649 contre le Monothélisme par le pape Martin 1er, jugement solennel, dont il est étrange, on peut dire, scandaleux de ne pas trouver la moindre mention au 6e Concile, quand tout l'empire savait la persécution qu'avaient subie jusqu'au martyre pour cette cause, ce saint pape et S. Maxime Homologète, de la part du tyran Constant II, le père de Constantin Pogonat.

Le 3e jour, les saints Évangiles étant placés, selon l'usage,

s'agissait d'un Concile œcuménique, mais simplement de *faire élire ses légats* et de « préparer les matières qui seraient agitées au Concile. » (*Hist. du Bas-Empire,* liv. LXI.) On ne peut pas mentir plus niaisement.

[1] Labbe, *Vita Agathonis papæ*, t. VI, p. 571, et *Pat. lat.*, t. 128, p. 814.

au milieu de l'assemblée, le conseiller d'État Paulus[1] dit : « Voici le 5e Concile ; et la lecture à peine commencée, les lé- » gats, qui auraient été si coulants sur Honorius, interrompi- » rent par ces mots : cela est faux. » On trouva en effet trois cahiers intercalés, sans pagination, contenant une lettre de Mennas au pape Vigile et deux de Vigile à Justinien Ier et à l'impératrice Théodora, trois documents forgés par les monothélites. Le pieux prince Constantin s'en assura lui-même[2]. Dans la 4e *action* ou session, l'on entendit avec acclamation, « comme l'oracle du Saint-Esprit, l'épître dogmatique du pape » Agathon, puis la Synodique des 24 évêques réunis à » Rome ; ce sont eux qui définissent l'autorité pontificale : une » lumière conservée et transmise des apôtres Pierre et Paul » jusqu'au pape Agathon sans aucun nuage, ni souillure, ni » altération, tous leurs successeurs ayant manifesté la vérité » intacte et pure. » Le *Symbole* de Nicée y est répété ; mais la sournoiserie des Pères du 6e Concile n'a pas manqué d'en retrancher le *Filioque* dans sa copie, quoique cette addition touchant la procession du Saint-Esprit fût l'œuvre solennelle d'un Concile grec, le 2e œcuménique[3]. Le lendemain, 12 décembre, Macarios, après avoir débité son plaidoyer doctrinal, qu'on avait écouté patiemment, fut confondu à la vérification des textes, qu'on reconnut *tronqués*, et l'empereur défendit à Georges, patriarche de Constantinople, de recevoir dans son église ce sectaire ni ses partisans[4].

Ici commence une trop juste méfiance à l'égard des *actes* du 6e Concile et de l'assemblée elle-même. A leur compte, il y aurait eu 17 ou 18 sessions du 7 novembre 680 au 16 septembre 681 ; *la Vie de S. Agathon*, notice contemporaine et l'une des meilleures qu'ait recueillies Anastase le Bibliothécaire, pour son *Liber Pontificalis*, pose d'autres dates et réduit

[1] Paulus Ἀσεχρετη, Ἀσεχρετις, καὶ βασίλικος σεχρετάριος. On a grécisé ainsi dans la langue du Bas-Empire le terme *Secretarius* et l'on a transformé en adjectif l'expression : *à Secretis* (Labbe, t. VI, p. 627 et 629, passim).

[2] *Ibid.*, p. 630 et *Vita Agath.*, p. 571, et *Pat. lat.*, *ibid.*

[3] Labbe, t. VI, p. 620 et suiv. L'épître de S. Agathon ne remplit pas moins de 24 colonnes, la sydonique en tient six ; le *Flioque* manque à la page ou colonne 681.

[4] *Vita Agath. papæ.*

de beaucoup la durée du Concile, qui aurait fini le jour de Pâques, 881, par la session 11e, après laquelle, en effet, l'empereur ne reparut plus. La mention de tous les hauts fonctionnaires présents cesse aussi dans les *Actes* suivants, les délibérations auraient continué devant quatre grands officiers « délégués, » dit expressément le procès-verbal de la 12e session; particularité fort singulière, la présence du prince n'étant jamais indispensable, et les *juges* du Concile n'y siégeant jamais par délégation. Le Concile était bien réellement terminé pour l'empereur; mais il est vraisemblable qu'il laissa la basilique du *Dôme* et les quatre grands officiers à la disposition des vénérables Pères, tant que ceux-ci auraient quelque sujet à traiter. Voici d'ailleurs d'autres contradictions plus graves encore.

Le Concile interrompu deux mois, sans cause connue, s'était rouvert le 12 février 681, et le 13 à la 7e session on avait vérifié les textes des Pères de l'Église, Grecs et Latins, touchant les *deux volontés;* le 14, à la session 8e, on avait relu la Synodique romaine, et Macarios résistant opiniâtrement aux exhortations du Concile, du Sénat et de l'empereur, celui-ci avait présenté à relire en confrontation la profession de foi de Macarios, souscrite de sa main avec une autre signature au-dessous, qui était celle de l'ex-patriarche Théodore de Constantinople. Alors le nouveau patriarche Georges, interrogé s'il embrassait la foi qu'enseignait le Saint-Siége par l'épître d'Agathon, avait demandé qu'on lui laissât le loisir d'en prendre connaissance à part lui dans une lecture réfléchie, et le dimanche 17 février, il avait dans la chapelle du palais professé les *deux natures* et les *deux volontés*, puis anathématisé les fauteurs de la doctrine contraire. Le 25 février, en présence de Georges et de son clergé, déclarant leur adhésion à la foi romaine, on fit venir Macarios, exclu depuis 11 jours; on l'exhorta, on le somma; mais persistant dans « sa perfidie » il s'était vu ôter l'*orarium* du cou, sur l'ordre du Concile et de l'empereur, ce que Basile, évêque de Gortyne, exécuta vivement; puis on avait anathématisé, expulsé de la salle et du siége d'Antioche le Sectaire avec son disciple et complice Stéphane, que les clercs romains prirent aux cheveux pour l

mettre dehors[1]. Les *Actes* passent tout cela sous silence, et se contentent de ne plus dire Macarios présent à partir de cette 9e session.

Enfin après les 10e et 11e employées à vérifier lès textes cités par le Pape, à lire le Synode du patriarche de Jérusalem, Sophronius, et à réunir sous un même anathème les écrits de Macarios et de ses devanciers nommés dans l'épître pontificale, la tâche du Concile étant accomplie, tous les évêques séants avec le patriarche Georges et l'empereur, le jour de l'Octave de Pâques, nonobstant la date du 20 mars, où les *Actes* placent leur session 11e, assistèrent à la messe, célébrée en latin dans l'église de Sainte-Sophie par le délégué synodique, Jean, évêque de Porto, depuis Jean V, au milieu des acclamations latines et de la joie du peuple plus chrétien que ses pasteurs[2]. Les réunions suivantes ne furent plus évidemment des sessions régulières. Les ménagements envers Macarios et Théodore, les deux principaux fauteurs des opinions *cacodoxes* (expression du Concile), et une secrète rancune contre Église latine, c'est-à-dire le Saint-Siége, dont on avait senti l'irrésistible autorité dans l'Épître dogmatique d'Agathon, sont la seule et véritable explication de cette opiniâtreté délibérative et des témérités insensées qui s'en suivirent. Baronius rejette absolument comme supposées la 12e session et les suivantes, attribuant tout ce fatras à Théodore qui remonté sur le siége patriarchal au moyen d'une rétractation si facile aux Grecs, aurait effacé son nom pour y mettre celui d'Honorius. Baronius s'est trompé, le nom de Théodore se trouve une fois seulement et incidemment dans la 14e session, échappant au milieu d'une masse indigeste de menus détails à l'attention de l'assemblée elle-même[3]; Théodore noté d'hérésie n'est donc pas l'auteur dés derniers actes trop véritables du 6e concile pour l'honneur des assistants.

Les hétéroclites Pères étaient désormais à l'aise; plus d'empereur présent; il eût été contre la dignité et la prudence aux légats d'y venir, bien qu'ils aient achevé l'année à Cons-

[1] *Vita Agathonis*, dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 811.
[2] *Ib.*
[3] Labbe, t. VI, p. 982.

tantinople. Leurs noms ne figurèrent pas moins au protocole des *Actes*, où l'on n'aurait pas osé inscrire celui de Constantin. On reçut de la part de l'empereur plusieurs papiers réunis par Macarios; rien ne ressemble mieux à une ruse concertée, et peut-être l'empereur en cette circonstance manqua-t-il de pénétration ; il paraissait, par cette intervention sans conséquence à ses yeux, autoriser une manière de conciliabule. La défiance était plus que jamais nécessaire envers un faussaire convaincu et dégradé. Parmi ces papiers se trouvait encore le faux Concile 5e, qu'on jugea inutile de relire, mais on lut avidement un autre *tome*, qui contenait une lettre de Sergius de Constantinople au pape Honorius et la réponse ou *première* lettre du pape. D'où venaient ces papiers? Pourquoi Macarios avait-il attendu jusque là, lui qui avait toujours affecté d'appuyer sa cause du nom d'Honorius? C'eût été la première réflexion d'hommes sages et une raison de rejeter comme apocryphes de pareils documents; en sorte que si cette lettre eût contenu une hérésie, on pourrait en affirmer absolument la fausseté, sur ce seul motif.

III.

Ceux qui tiendraient à lire la lettre d'Honorius, la trouveront dans le VIe tome de Labbe et plus commodément dans le livre : *du Pape* [1]. En s'abstenant des termes précis qui se posaient déjà comme points de doctrine, Honorius espérait prévenir une résistance, qui pouvait devenir une hérésie formelle. Une semblable appréhension avait indisposé saint Jérôme contre l'expression des *trois hypostases*, sur quoi il avait consulté le Pape saint *Damase*, par cette lettre demeurée célèbre comme profession de foi à l'*Infaillibilité* pontificale [2]. La réserve d'Honorius ne favorisait pas plus le *Monothélisme* que celle du Concile de Calcédoine n'avait autorisé les *Trois Chapitres*, en s'abstenant d'en condamner les auteurs. La manie

[1] *Concil.*, t. VI, 928 : De Maistre, *du Pape*, I, 15, en s'abstenant d'en condamner les auteurs; le docteur Reinerding, *Beitrage zur Honorius und Liberius* (1865, Munster) défend vigoureusement les deux lettres d'Honorius, contre le docteur Héfélé, aujourd'hui évêque *inopportun*. — Elle est aussi dans la *Pat. lat.*, t. 80, p. 470.

[2] Hier. *epist.*, 57 (15, *Pat. lat.* t. 24, p. 355); Labbe fait lui-même cette remarque.

théologique des empereurs Byzantins, qui n'avaient aucun l'intelligence et la droiture de Constantin Pogonat, ayant obligé les papes Jean IV, Théodore et Martin Ier de condamner l'*Ecthèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant II (639, 648), — l'hérésie éclata; mais parce que la fourberie des sectaires, abusant de la charitable prudence d'Honorius, comme d'une concession, affecta hypocritement de s'en prévaloir; parce que Théodore, alors patriarche de Constantinople, et Macarios d'Antioche voulaient pour l'*honneur du siège apostolique* garder le nom seul d'Honorius dans les diptyques en y effaçant celui du pape sant Vitalien; parce que Constantin s'y refusa pour maintenir également les deux noms [1]; parce que enfin Macarios, dans toutes ses contestations, prétendait s'appuyer d'Honorius, ce n'était pas une raison de s'en prendre à ce bon Pape.

On savait très-bien que dès 641, son second successeur Jean IV avait dénoncé la mauvaise foi du patriarche Pyrrhus et autres sectaires, qui s'efforçaient de tirer à leur sens la lettre d'Honorius; on avait de plus les apologies de saint Maxime et ses deux lettres à un prêtre et un laïque, où il disait le *grand* et le *divin* Honorius [2].

Ceci entendu, il est clair que le Concile fini, les évêques, qui n'avaient plus qu'à regagner leurs diocèses, ne restaient pas à Constantinople sans quelque motif convenu; pas un seul n'en était parti et ils avaient prolongé leurs réunions uniquement sur les communications de Macarios, détenu au patriarchat; ce qui ne leur rendait pas le moindre droit de délibération solennelle. Leur prétendue 12e session commençait donc un véritable *conciliabule*. Non contents d'avoir lu, ils voulurent collationner les copies, qu'ils avaient sous les yeux, avec les exemplaires de la bibliothèque patriarchale, qui étaient les pièces originales : il y avait conséquemment le texte latin de la lettre d'Honorius. On savait donc que la bibliothèque la pos-

[1] Labbe, VI, p. 598; *Epist. Constantini ad Donum papam.*

[2] Labbe, t. V, p. 1758, *Epist. Joannis papæ IV.* Plus tard Anastase le Bibliothécaire affirmait que, si l'on voulait rassembler tous les témoignages en faveur d'Honorius, « le papier manquerait plutôt que le discours. » *Ib.*, p. 1767, et *Pat. lat.*, p. 702.

sédait; et pourquoi, pendant le Concile, n'y avait-on pas songé, sinon parce que la réponse d'Honorius ne présentait aucun sujet d'examen? Néanmoins, nos brouillons prélats, après avoir pris six jours de relâche et de réflexion, rentrèrent en 13ᵉ session, tumultuaire comme la 12ᵉ, car ils n'avaient pas de président, à moins que ce ne fût le patriarche Georges, leur complice; et ils se mirent à *exécrer*, anathématiser les hérétiques Cyrus, Pyrrhus, Paulus, Petrus, Théodore de Pharan, « comme avait fait le sanctissime et béatis» sime Agathon, *et, avec eux ensemble*, ce que sans doute » le page Agathon avait oublié, ils rejetèrent de l'Eglise » catholique de Dieu Honorius, naguères Pape de l'antique » Rome, pour avoir suivi *en tout* et confirmé par ses écrits » les dogmes impies de Sergius [1]. » Jamais homme ne fut jugé plus lestement; c'était une insolence non pareille.

On s'est ingénié à séparer respectablement Honorius des *autres* hérétiques par une petite distinction grammaticale, que les textes contredisent. C'est un ménagement très-gratuitement prêté, comme on voit, à ces étranges personnages; bien loin de garder quelque convenance, il leur a plu, comme des grimauds en débandade *incaguant* de loin la férule, de répéter, de rengréger leur indécente sottise [2]. Ils ne s'en tinrent pas là, et sur leur ordre le bibliothécaire leur apportant toutes les pièces du même temps relatives à la question, il s'y

[1] Labbe, VI, p. 943.

[2] *Ib.* Πρὸς τούτοις δὲ συνεκβληθῆναι.... καὶ συναναθεματισθῆναι. A la 16ᵉ session, Georges proposant un anathème général, le zèle orthodoxe du conciliabule décida autrement et prononça : « A Théodore de Pharan hérétique, anathème; à Sergius hérétique, anathème; à Cyrus hérétique, anathème; à Pyrrhus, à Paulus, à Petrus, à Macarius, de même (Labbe, VI, » p. 1009.) »

A la 18ᵉ session, après les signatures apposées, dernière lecture de la définition, acclamations à l'empereur, confirmation des anathèmes à Théodore de Pharan, *à Sergius et Honorius*, (p. 1043); ce qui n'empêche pas les savants et vénérables pères d'acquiescer dans le *prosphonétique* ou discours acclamatoire aux injonctions de l'empereur et d'Agathon, le *Pontificalissime* de l'antique Rome et l'*Apostolique sommité*; puis ils rappellent Arius condamné à Nicée, et Macédonius à Constantinople, dans le Concile convoqué par Théodose, Damase, S. Grégoire de Nazianze et Nectarius, double bévue, digne d'un conciliabule.

trouva une seconde lettre d'Honorius; ils brûlèrent tout. De Maistre ne doute pas qu'ils aient forgé cette lettre, qui « n'était pas encore faite, » dit-il, autrement ils l'eussent condamnée avec la première. C'est leur supposer trop de réflexion; les deux fragments qu'ils en ont cités seraient au moins d'un sens équivoque, tandis qu'Honorius s'y exprime clairement. D'un autre que lui, ils n'y auraient rien vu à reprendre [1].

La 14e session, qui nous révèle à fond la fourberie grecque, est encore une preuve qu'il n'y avait plus de Concile; l'assemblée n'aurait su que faire si le primicier des notaires ou copistes du patriarche n'avait eu l'idée saugrenue de rappeler l'exemplaire faux du 5e Concile, dont les légats avaient empêché la lecture aux séances régulières. On décida de le relire « pour connaître *plus exactement* si cet écrit était faux comme » ils l'avaient affirmé [2]. » Or, les légats présents l'auraient empêché de nouveau, à plus forte raison sans tolérer cette frasque d'outrecuidance; rien n'atteste mieux qu'ils n'étaient plus là, et que les procès-verbaux du conciliabule, qui les nomment jusqu'à la fin en tête des assistants, mentent effrontément. Alors Macrobios, évêque de Séleucie d'Isaurie, raconta qu'il lui était venu entre les mains un exemplaire semblable d'un Philippe, maître de la milice impériale, lequel l'avait reçu de l'abbé Stéphane, disciple de Macarios, et que cette frauduleuse copie était de la main du même Georges, qu'il voyait habituellement à Antioche, occupé chez le métropolitain à pareille besogne. On sut donc ainsi que Macarios tenait une fabrique de faux actes. Le moine interrogé, et ensuite, sur son indication, un certain prêtre Constantin, qui possédait la langue et l'écriture latine, il résulta de leurs aveux très-circonstanciés, que Théodore, alors patriarche, de concert avec Macarios, avait dressé à cette industrie le diacre Sergius Antipisidias, pour multiplier en latin comme en grec les copies frauduleuses du 5e Concile, et que ces volumes se vendaient chez un libraire ou calligraphe, nommé aussi Théodore, qui tenait sa boutique (τὸ ἐργαστήριον) près de l'église

[1] Lab., VI, p. 968.
[2] Ib., p. 975.

Saint-Jean-Saint-Phocas [1]. Le diacre Antipisidias confirma ces détails, ajoutant qu'à une époque déjà éloignée, sur l'ordre d'un Paulus, patriarche de Constantinople, il avait écrit une copie latine du même recueil falsifié, obéissant à son supérieur *comme un serviteur et sujet* (ὡς δοῦλος καὶ ὑποκείμενος). Tous ces faux et ces faussaires furent frappés de l'anathème.

On procura le sujet d'une 15ᵉ séance à nos terribles orthodoxes, en leur dénonçant un ridicule personnage, qui doit à propos figurer ici pour la satisfaction de notre ingénieux et excellent ami M. Louis Veuillot, qui l'a plaisamment vulgarisé. C'est *Polychronius;* ce prêtre monothélite prétendait confirmer l'hérésie par la résurrection d'un mort, et 166 évêques passèrent gravement une heure ou deux à regarder ce fanatique imbécille agenouillé à l'oreille d'un cadavre; cette momerie n'eut d'autre effet que la condamnation du fou hypocrite [2].

Le conciliabule finit comme il avait commencé, en profitant bravement de l'indifférence publique pour satisfaire son entêtement schismatique; il retrancha de son symbole écrit et récité le *Filioque* par une équivoque formule, qui niait implicitement que le *Saint-Esprit* procède du *Fils* comme du *Père;* et il s'acharna contre le pape Honorius, jusque dans ses *acclamations*, dans l'édit impérial, et la lettre synodique destinée au pape Agathon, où il est dit : « Nous avons condamné » Sergius, *Honorius*, Cyrus et les autres, selon la sentence » portée sur eux par vos lettres sacrées [3]. » On pense bien que toutes ces effronteries ne furent point envoyées à Rome.

Voilà l'exacte vérité. Le 6ᵉ Concile d'ailleurs eût-il siégé régulièrement jusqu'à la fin, et Dieu a permis qu'on le crût pour l'épreuve de plusieurs. Tels étaient au fond du cœur les sentiments de ces Grecs, qui se dévoilèrent dès qu'ils furent laissés à leur prudhommie. Rien ne les excuse; ils n'avaient

[1] Lab. t. VI, p. 983. Le prêtre latiniste termine ainsi sa déposition : « Ces choses, messieurs, se sont passées en vérité (Ταῦτα, δέσποται, ἀληθείᾳ οἶδα » γεγενῆσθαι). »

[2] Lab., VI, p. 998.

[3] *Ib.*, Sess. 16 à 18, p. 1043, 1047, 1054, 1074; et dans l'*édit* prétendu de l'empereur, Ηδικτον, mot grécisé, comme pour rendre l'insulte plus piquante, p. 1086 : ἔτι δὲ καὶ Ονώριος.... ὁ τῆς αἱρέσεως βεβαιωτῆς.

ni motif ni droit d'examiner les lettres d'Honorius; le juger et le condamner c'était un attentat contre l'infaillibilité doctrinale des Papes et le respect qui leur est dû. Aussi les vrais fidèles ont toujours défendu Honorius; mais pour les bas instincts de la pauvre humanité, si heureuse de contester l'obéissance, quelle bonne fortune qu'un Concile œcuménique si osé! Tous les esprits rétifs, gallicans en tête, en ont fait un grand fracas, et, comme il arrive toujours, le commun des croyants, qui ne sait ni ne réfléchit, a cru sage, pour ne pas heurter les protestants et les philosophes, de leur livrer Honorius, dans l'*intérêt* même de la foi.

Un jour que j'allai voir Lacordaire encore simple abbé : « Il sort de chez moi, me dit-il, deux chanoines de Beauvais, » qui m'ont raconté comment leur évêque, M. Feutrier, après » l'ordonnance rendue en 1829 contre les Jésuites, en expli» quait l'utilité dans le cours de sa visite pastorale; il avait » ainsi *sauvé la religion pour dix ans*; et, ajoutait Lacordaire, » il aurait rencontré *Notre-Seigneur* sous sa patte, il l'aurait » jeté à l'eau en lui disant : *je sauve votre religion.* »

IV.

C'était saint Grégoire de Nazianze, qui avait préparé la place au 2e Concile œcuménique. Pendant plusieurs années, une maison, dont il fit depuis l'église d'Anastasie, lui suffisait pour réunir ce qui restait de fidèles à Constantinople; il avait, à travers les insultes et les violences des Ariens, si bien défendu et propagé la doctrine catholique, que toute la ville le demandait pour évêque. Il l'était de fait et n'ayant pas même pris possession de l'évêché de Sasimes, la très-petite irrégularité de sa situation se pouvait aisément lever par le Concile assemblé en 381. Une opposition se déclarant, il offrit de se retirer pour le bien de la paix; le Concile n'eut pas honte d'accepter et d'élire à sa place le préfet Nectarius, non même baptisé, de nulle aptitude et libertin. On ne s'étonnera pas, après ce scandale, que saint Grégoire ait pris les Conciles en aversion; il connaissait en outre ceux de Séleucie et d'Arimimum. « Je fuis, écrivait-il, les assemblées d'évêques, parce que » le mal s'en est accru; ce sont disputes opiniâtres, ambitions » inexplicables. Celui qui s'élève contre les fautes se verra plu-

» tôt accusé qu'il ne comprimera la perversité d'autrui [1]. » Qu'eût-il pensé du 6e œcuménique? Trois cents ans de plus sur des abus passés en usages et en droit; un Théodore, déposé pour hérésie puis rétabli après la mort de Georges, sans autre formalité qu'une rétractation; le conseiller d'Etat Paulus, quittant, comme Nectarius, son haut emploi pour le patriarchat [2], disent assez ce que les fonctions saintes couvraient d'incapacité, d'insouciance, quel fonds d'ignorance théologique portait avec soi une assemblée ecclésiastique et quelle servilité l'orgueil de l'épiscopat grec imposait au clergé inférieur.

Nous en avons eu déjà pour exemple le diacre Antipisidias; c'est ici le lieu d'en citer un autre encore et d'apprécier au juste le seul document authentique contemporain, qui affirme la condamnation d'Honorius. Il s'agit du très-mince écrit d'un témoin, que j'avais d'abord cru dupe des faussaires, mais qui n'a été qu'un menteur dans le peu qu'il a dit et bien davantage en taisant ce qu'il devait dire, personne ne s'étant vu mieux placé pour savoir. Il avait débuté dans son office de

[1] S. Grég. Naz., *Epist. Posthumiano, Saturnino, Procopio, orat.* 3, *de pace*, *Orat.* ad 150 episcopos. Je n'ai à ma disposition qu'une méchante traduction latine.

Voici un peu plus au long l'extrait de ces lettres :

Lettre à Posthumianus :

« On assemble de nouveau les évêques, je ne sais pour quelle cause, e
» comment ils sont réunis (lettre 173, dans *Pat. grèq.*, t. 37, p. 283). »

Lettre à Saturninus :

« Défends intrépidement la concorde commune, puisque les évêques s'as-
» semblent de nouveau; car il est de nouveau à craindre que nous ne soyons
» aussi couverts de confusion, si le Synode a une fin sinistre comme le pré-
» cédent (lettre 132, *ib.*, p. 227). »

A Procope :

« S'il faut que je te dise la vérité, je suis tout à fait disposé à fuir toute réunion d'évêques, parce que je n'ai vu aucune heureuse et fructueuse issue à aucun Concile, ni qui eût mis fin à quelque mal, mais au contraire ils l'ont plutôt causé et augmenté. Car ce sont toujours des disputes et des envies de dominer, et je t'en prie ne me regarde pas comme colère ou fâché quand j'écris ces choses, on ne saurait les expliquer en paroles (lettre 130, *ib.*, p. 225). A. B.

[2] Le diacre Agathon mentionne Paulus consacré de laïque-patriarche comme chose toute simple, *Epilogue*. Labbe, VI, p. 1403.

lecteur, à la session 11e du 6e Concile par la longue synodique de Sophronius de Jérusalem [1]; il demeura en exercice jusqu'à la 18e et dernière session du conciliabule. Il avait ensuite, comme adjoint du conseiller Paulus depuis patriarche, transcrit et mis en tomes les actes du Concile par ordre de l'empereur et copié la définition dogmatique pour les cinq patriarchats avec l'édit impérial, où Honorius se trouvait également noté d'hérésie [2], par les falsifications du conciliabule. Lorsque 32 ans plus tard, devenu diacre, second chancelier et protonotaire ou premier écrivain du patriarchat, il s'avisa de prendre la plume en son propre nom; ce fut simplement pour ne pas laisser dans l'oubli la bizarre anecdote que voici.

L'aventurier Bardane Philippicus, monothélite, s'étant saisi du pouvoir (en 711) après le meurtre de Justinien II, ôta du vestibule du palais le tableau du 6e Concile, en brûla publiquement les actes, remit dans les diptyques les noms de Sergius et des autres chefs de la secte, en y ajoutant celui d'Honorius. Au bout d'un an, un autre aventurier, Anastase II, qui professait l'orthodoxie, ayant renversé Bardane, rétablit les choses comme devant, et le patriarche de Constantinople, Jean, poussé par l'apocrisiaire romain, écrivit au Pape Constantin pour lui demander pardon d'avoir obéi à Bardane, affirmant du reste avoir conservé les actes [3] du Concile écrits de la main de Paulus. Mais cette lettre recueillie par le diacre Agathon, comme pièce justificative, ne rend pas le récit moins louche. Comment le patriarche avait-il conservé les actes, que Bardane avait brûlés? Car le diacre n'avait pas fait une copie de réserve, il n'aurait pas manqué de le dire. Par quel ordre le nom d'Honorius était-il supprimé des diptyques? Cela ne peut s'imputer à Pogonat ni à Justinien. Pourquoi le diacre passe-t-il sous silence d'autres choses bien plus intéressantes, le

[1] Labbe, VI, p. 851.

[2] *Ib.*, p. 1019. Cette définition lue à l'empereur par Agathon et transportée de la session 11e à la 18e par le conciliabule, explique ainsi les deux natures : *Verbo operante quod Verbi est et corpore exsequente quod corporis est*, (p. 1028.) et Honorius avait écrit : *In uno Christo utrasque naturas : divinam quæ Dei sunt operantem et humanam quæ carnis sunt exsequentem* (p. 969.)

[3] *Ib.*, p. 1406.

voyage du pape Constantin à Constantinople, 710, et la respectueuse magnificence de la réception, la missive de Bardane à Rome sans réponse, la joie qu'on y montre de sa chute et les six Conciles exposés en tableau dans l'église de Saint-Pierre [1] ?

L'anecdote oiseuse, relevée dans l'unique but de nous faire croire le 6e Concile complétement régulier et Honorius véritablement condamné, ne prouve autre chose que la fourbesque obstination des évêques du 6e Concile et le complet aplatissement de la conscience d'un pauvre clerc sous les volontés de ses supérieurs. La mémoire d'Honorius s'est trouvée ainsi en butte à une double persécution, la censure d'une assemblée qui paraissait orthodoxe et la faveur hypocrite des Monothélites. Cette sournoise *hargnerie* ne pouvait venir que des Grecs et dura jusqu'à ce que les Iconoclastes eussent remplacé les Monothélites; car il fallait toujours aux Grecs quelque hérésie. L'érudition protestante et gallicane s'est donné à cœur joie de rafraîchir ces vieilles calomnies.

Supposez, au reste, que l'orthodoxie grecque procédant régulièrement jusqu'à la fin du Concile, eût condamné le Pape, la conséquence ne serait pas autre ni plus respectablement fâcheuse; c'est pourquoi précisément Dieu a permis qu'on ne se soit pas aperçu des deux périodes différentes de l'Assemblée, et qu'on ait cru l'insolent anathème parti d'une séance régulière, parce que la régularité n'y fait rien, qu'il n'y a point de compétence pour prévariquer et qu'il suffisait d'un peu de foi et de bon sens pour s'abstenir d'une si grossière bravade. Maintenant quelques détails achèveront de montrer la très-mince valeur de ce Concile, qui fournit aujourd'hui encore à l'esprit de contradiction contre Rome tant de chicanes ignares et audacieuses.

On considère d'habitude les Conciles œcuméniques comme délibérant et surtout décrétant sous l'inspiration du Saint-Esprit. Les Pères du 6e se disent eux-mêmes les *organes* du Saint-Esprit [2]. Aussi, nonobstant ces *clameuses* et injurieuses dissidences du célèbre Concile de Calcédoine, j'avais autrefois étudié très-révérencieusement le 6e Concile, ne concevant la

[1] Labbe, t. VI, p. 1395, *Vita Constantini papæ*.

[2] Lab., VI, p. 1051.

condamnation d'un Pape que par une falsification de textes, et j'en avais cherché les indices dans tous les documents. L'erreur de Baronius reconnue sur ce point, et une révision très-circonspecte de mon premier travail, m'ont fait comprendre d'abord que s'il importe à tout chrétien, d'invoquer sans cesse le Saint-Esprit, comme l'Eglise nous le recommande, c'est que l'inspiration reste toujours personnelle, jamais générale, puisque le Concile réuni en ce moment à Rome par un Pape si aimé, si vénéré, compte quelques opposants, qui n'ont trouvé que ce moyen de se faire remarquer; ensuite que le Saint-Esprit, qui passe si facilement par-dessus la supériorité morale de la minorité la plus transcendante, amène la majorité au sentiment vrai, à travers toutes les divergences. Non pas cependant que le grand nombre doive toujours avoir raison, il y a trop d'exemples du contraire pour le malheur du *suffrage universel*; cela est réservé seulement aux Conciles œcuméniques. Et comment savons-nous qu'un Concile est œcuménique.? Quelle marque certaine avons-nous de l'œcuménicité? Pas d'autre que l'approbation du Pape. Cherchez hors de là, vous ne trouverez rien. Il faut de plus tenir pour assuré que l'Eglise romaine ne reçoit des Conciles que ce qui ne contredit en rien les décrets pontificaux, d'autant qu'elle s'est toujours défiée des Grecs, pour leur prestesse « à retrancher, » changer, ajouter aux textes des Conciles soit en l'àbsence des » évêques étrangers, soit à la dérobée, soit en dehors, soit » après [1]. »

On ne met pas en doute que le 6e ait été confirmé par le Saint-Siége et accepté dans tout l'Occident; quelle preuve en donne-t-on? Uniquement les cinq lettres de saint Léon II, qu'on cite sans cesse à la légère, sur la foi d'autrui; que Labbe n'estime pas authentiques et dont aucune ne supporte l'examen. Il est clair d'abord que les légats et les députés du synode romain ne rapportèrent que le vrai Concile, le texte

[1] Anastasius, *Præfat. septimæ et octavæ Synodi* (Labbe, t. VII, p. 29 et VIII, p. 973, et dans *Pat. lat.*, t. 129, p. 190 et 195). S. Gélase et S. Grégoire Ier n'entendaient recevoir Calcédoine et tous les autres Conciles *pleiniers*, — que dans leur conformité à l'enseignement apostolique. *Voy.* encore le même Anast. exigui. *Epist. Joanni Levitæ*. Lab., V, p. 1770.

grec des 11 sessions, sans avoir eu peut-être connaissance des suivantes ou du moins très-certainement de l'objet de ces conférences clandestines. Secondement, quand ils revinrent, saint Agathon ne vivait plus [1]; il y eut une vacance de six mois et saint Léon II ne siégea pas un an [2]. L'indéchiffrable chronologie de ce court pontificat suffirait à rendre ses cinq lettres suspectes; la 4e, la seule qui ne nomme pas Honorius, s'adresse à un comte d'Espagne Simplicius, dont l'existence n'a pas laissé de trace; la 1re répondait, selon ses propres dates en mai à deux lettres impériales, reçues en juillet, qui notifiaient le Concile et la condamnation de Macarios, sans nommer nul autre; en sorte que le nouveau Pape non encore intronisé aurait semblé dire au prince: « Vous êtes trop bon de taire » Honorius, de qui je tiens aujourd'hui la place; je ne ferai » pas scrupule, comme vous, de le maudire [3]. »

La 2e lettre aux évêques d'Espagne, la 3e à Quiricus, archevêque de Tolède, mort depuis *sept* ans, et la 5e au roi Erwig, disent la même chose. La *définition*, l'édit impérial et l'acclamation, *ce qui signifie prosphonétique*, comme on a grand soin d'en avertir, doivent accompagner ces missives; et le roi Erwig et les évêques n'auraient pas témoigné le moindre étonnement d'un Concile condamnant un Pape d'hérésie? Tout cela est absurde et démenti en outre par le fait du 14e Concile, 684, de Tolède [4], lisant et acceptant très-simplement, non quelques pièces, mais les actes complets du 6e œcuménique, expédiés dans le texte original par saint Léon II, car il n'y eut pas de traduction latine avant la fin du 9e siècle; c'est celle que nous avons de la main d'Anastase le Bibliothécaire. Et voici tout à point, pour finir, un document heureusement retrouvé par M. Jules Tailhan; c'est la réponse du 6e Concile de Tolède (638) à une *décrétale* sévère d'Honorius. l'année de sa mort. Cette réponse écrite par saint Braulion, évêque de Saragosse, disciple de saint Isidore de Séville, atteste

[1] Mort le 10 janvier 682.

[2] 17 Août 682, — 28 juin 683.

[3] Const. *epist.*, (Lab. VI, p. 1099-1105,) Leon. *epist ad imperat.*, p. 1100; et dans *Pat. lat.*, t. 96, p. 384.

[4] Lab., VI, p. 1246-50, 1279.

éloquemment l'autorité absolue du Saint-Siége et la foi profonde de l'épiscopat espagnol dévoué à ce bon Pape comme à saint Pierre même [1]. Il ne nous est parvenu aucun indice que le 6e œcuménique ait eté notifié à l'église de Gaule; mais on sait par la biographie de saint Bertulf que Honorius y était aimé, vénéré; on y méprisait volontiers les Grecs, et des *huit* Conciles œcuméniques d'Orient on n'a jamais eu en considération que les *quatre* premiers.

EDOUARD DUMONT.

[1] *Univers*, 14 mai 1870.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Fastorum *Liber II.* — **Aprilis,** *Avril.*

Dans un long commentaire Ovide cherche à prouver que ce mois est consacré à Venus, et la principale raison qu'il en donne, c'est que ce mois est dédié à César, et que pour cela il faut qu'il appartienne à la fondatrice de sa race.

Si qua tamen pars te de Fastis tangere debet
Cæsar, in Aprili, quod tenearis, habes.
Hic ad te magna descendit origine mensis
Et fit adoptiva nobilitate tuus (*Fastes*, IV, 19);

et pour preuve il raconte la généalogie fabuleuse de tous les rois depuis Enée jusqu'à Romulus[2], et les différents commerces que toutes les mères des Romains ont eus avec les Dieux; puis identifiant Venus avec toutes les générations terrestres et célestes, il va jusqu'à dire que Venus « a donné naissance à » tous les Dieux, liste longue à énumérer ;

Illa Deos omnes, longum enumerare, creavit (IV, 95).

» c'est elle qui a rassemblé et uni tous les esprits barbares des » hommes, et appris à chacun à se joindre avec sa pareille. »

Illa rudes animos hominum contraxit in unum
Et docuit jungi cum pare quemque sua (IV, 97).

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus p. 196.

[2] Voir dans Bochart la curieuse dissertation intitulée : *De quæstione num Æneas unquam fuerit in Italia,* où il prouve en 14 p. in-fol. qu'il est impossible qu'Énée soit venu en Italie. *Phaleg.*, p. 1063 ; Lug. Bat. 1707.

On voit toujours l'état sauvage mis en tête des commencements. Venons maintenant aux fêtes.

1er avril (*Calendæ Aprilis*). — Jour néfaste. — (*Calend. de Constantin*) Jeux et sénat légitime,

Lavage de la statue de Vénus. Ovide décrit ainsi cette fête:

« Honorez suivant les rites la Déesse, mères du Latium,
» jeunes épouses, et vous toutes, qui ne portez ni bandelettes,
» ni longs vêtements (les courtisanes).

> Rite deam Latiæ colitis, matresque, nurusque,
> Et vos, quis vittæ longaque vestis abest (IV, 133).

» Détachez de sa statue de marbre ses colliers d'or; ôtez tous
» ses ornements; il faut laver la Déesse tout entière; rendez
» ensuite à son cou bien séché ses ornements d'or; puis don-
» nez-lui de nouvelles fleurs et de nouvelles roses.

> Aurea marmoreo redimicula solvite collo;
> Demite divitias; tota lavanda Dea est.
> Aurea siccato redimicula reddite collo;
> Nunc alii flores, nunc nova danda rosa est (IV, 136).

Les dames romaines devaient aussi se laver elles-mêmes sous l'ombrage des myrtes; c'était Vénus qui l'ordonnait; c'était certain,

> Causaque, cur jubeat, discite, certa subest (IV, 140);

parce qu'elle s'était cachée sous des myrtes pour se dérober aux yeux des Satyres, un jour où elle se lavait.

Une cérémonie obscène se passait encore dans le temple de la *Fortune virile*. Les jeunes filles s'y dépouillaient de tout vêtement, et celles sur le corps desquelles se trouvait quelque défaut offraient à cette Divinité un peu d'encens, et alors ces défauts n'étaient pas perceptibles aux yeux des hommes.

> Ut tegat hoc, celetque viros, Fortuna virilis
> Præstat, et hoc parvo ture rogata facit (IV, 140).

Et, à cette occasion, Ovide constate l'existence d'une Vénus pudique, la Vénus *Verticordia*, protégeant les mœurs et changeant les cœurs corrompus, témoignage que nous avons déjà cité [1].

Le 2 avril (*IV nonas Aprilis*). — Comices permis.

A l'occasion du lever des Pléiades, Ovide observe qu'il y en avait 7, mais qu'on n'en nommait que 6, parce que 6 seule-

[1] Voir *Symboles*, t. I, p. 180 (6e série).

ment de ces Nymphes avaient subi des rapports avec les Dieux.

Seu quod in amplexum sex hinc venere Deorum (IV, 172).

Le 3 avril. (*III nonas Aprilis*). — Comices. (Calend. de Constantin). Naissance de Quirinus, distribution au peuple. Jour Egyptiaque.

Le 4 avril. (*Pridie nonas Aprilis*).— Comices.

C'est en ce jour que Tite Live[1] et le calendrier d'Auguste mettent le commencement des grands jeux, dits pour cela *Megalenses*, ou *Megalesia*, célébrés en l'honneur *de la Grande Mère des Dieux*, ou Cybèle dite aussi, *Ops*, *Rhea*, *Dindymène*, *Bérécynthe*, *bonne Déesse* et quelquefois *Vesta*. Ovide ne les fait commencer que le lendemain 5 avril. Ces jeux duraient 7 jours, du 4 au 10. Nous allons d'abord énumérer ces 7 jours avec les notes données par les calendriers, puis nous parlerons des jeux et de la Grande Mère des Dieux.

Le 5 avril. (*Nonæ Aprilis*). — Jeux.

Le 6 avril. (*VIII idus Aprilis*). Jour néfaste au matin; — jeux.

Dans la continuation des jeux de Cybèle, on célébrait aussi la fête de *la Fortune publique;* on se rendait à son temple érigé sur le Quirinal par un vœu du consul Sempronius, dans un combat contre Annibal.

Le 7 avril. (*VII idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux. (Calendrier de Constantin) Naissance de Castor et Pollux; distribution au peuple.

Le 8 avril. (*VI idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux.

Dans ces jeux on célébrait aussi le souvenir de la victoire remportée par Jules César en Afrique sur Scipion et Juba, derniers défenseurs de Pompée.

Le 9 avril. (*V idus Aprilis*). Néfaste au matin. — Jeux.

Le 10 avril. (*IV idus Aprilis*). Néfaste, jeux dans le cirque. (Calendrier de Constantin) Naissance de Sévère. Distribution.

1. Célébration des grands jeux et de la fête de la Mère des dieux, Cybèle.

Ces jeux n'étaient pas saints et sacrés seulement aux yeux

[1] Tite-Live, *Hist.*, l. XXIX, c. 14; voir la note qui y est jointe.

du peuple; ils étaient regardés tels par ceux qui gouvernaient l'état. Voici l'hommage que leur rend Cicéron, 149 ans après l'arrivée de Cybèle à Rome, dans le discours prononcé devant le Sénat, sur les réponses des Aruspices :

« Que dirai-je de ces jeux *Megalesiens*, que nos ancêtres ont » célébrés sur le Palatin, devant le temple, en présence même » de la Grande Déesse? Jeux regardés, d'après l'usage et leur » institution, comme les plus chastes, les plus solennels, les » plus religieux. »

Qui sunt more institutisque maxime casti, sollemnes, religiosi (*De harus. Responsis*, c. 12).

C'était l'Édile curule qui les inaugurait, et Cicéron en parlant du soin qui présidait à cette inauguration, nous montre, une fois de plus, comment les fiers Romains étaient courbés et régis par les plus pitoyables superstitions. Voici ses paroles :

« Si un danseur s'arrête, si le joueur de flûte se tait subitement, si le jeune enfant ayant père et mère ne touche pas » de sa main la terre, ou quitte le brancard ou les guides, si » l'Édile se trompe d'un mot ou sur l'emploi du *simpulum* [1], » les jeux ne sont plus selon les Rites : il faut expier ces » erreurs, et on apaise les esprits des dieux immortels, en » recommençant les jeux[2]. »

Si ludius constitit, aut tibicen repente conticuit, aut puer ille patrimus et matrimus si terram non tenuit, aut tensam aut lorum omisit, aut si ædilis verbo, aut simpulo aberravit, ludi sunt non rite facti, eaque errata expiantur, et mentes Deorum immortalium, ludorum instauratione, placantur (Cic., *ibid.*, c. 11).

Il continue :

« La Religion de ces jeux est si grande, qu'elle ne s'est établie dans cette ville qu'après avoir été recherchée aux extrémités du monde, les seuls qui ne soient pas appelés d'un » nom latin, afin qu'il fût établi, par le nom même, que c'est » une Religion tirée de l'étranger et reçue sous le nom de la » Grande Mère. »

Ludos eos, quorum religio tanta est, ut ex ultimis terris arcessita in hac urbe consederit, qui uni ludi ne verbo quidem appellantur Latino, ut vocabulo

[1] Cueiller à sacrifices.

[2] Voir ce que Cicéron en a déjà dit, dans *Annales*, t. XIII, p. 47, et ce que Plutarque a dit de la peur des Daimons, *Ibid.*, t. v, p. 336 (5e série).

Ipso et appetita religio externa, et Matris Magnæ nomine suscepta declaretur (*Ib.*, c. 12).

Maintenant écoutons Ovide qui va faire la description de la fête :

« La flûte recourbée de Bérécynthe se fait entendre, c'est » l'annonce des fêtes de la Mère de l'Ida. On verra courir ces » prêtres demi-hommes, frappant leurs tambours retentis» sants, et l'airain repoussé par l'airain fera résonner ses tin» tements. La Déesse assise est portée sur la tête de ses prêtres, » et traverse les rues de la ville au milieu d'hurlantes accla» mations... Le théâtre s'ouvre; les jeux vous appellent; arri» vez, Romains, que les tribunaux cessent leurs litigieux com» bats. »

Protinus inflexo Berecynthia tibia cornu
Flabit, et Ideæ festa parentis erunt....
Scena sonat, ludique vocant; spectate, Quirites;
Et fora Marte suo litigiosa vacent (IV, 181-87).

Tel est le programme de la fête. Et voici l'explication qu'en donne la nymphe Erato à Ovide qui l'interroge :

« Pourquoi la Déesse aime-t-elle le bruit que l'on fait autour » d'elle? — C'est en mémoire de l'action de Rhea, qui pour » empêcher le dieu Saturne de dévorer le dieu Jupiter qui » venait de naître, lui fit avaler une Pierre, et pour empêcher » le vieux Dieu d'entendre les cris du petit Dieu, qui venait de » naître, ordonna aux Curètes et aux Corybantes de faire un » bruit continuel. Ceci est certain. L'antiquité a toujours été » regardée comme un grand témoin; gardez-vous d'ébranler » la croyance reçue. »

. . . . Pro magna teste vetustas
Creditur; acceptam parce movere fidem (IV, 203).

« Pourquoi voit-on près d'elle des lions traînant son char? » — C'est parce qu'on croit qu'elle a amoli la férocité pri» mitive. »

Desieram; cœpit : feritas mollita per illam
Creditur; id curru testificata suo est (IV, 217).

« Pourquoi porte-t-elle une couronne de tours? — Parce » qu'elle a donné des tours aux villes de Phrygie. »

« Pourquoi ses prêtres se mutilent-ils? — En souvenir du jeune Athys, amant de la Déesse, qui lui manqua de fidélité pour la Nymphe Sagaris. La Déesse la fit périr. Athys désolé

se mutila lui-même. « Les prêtres efféminés de la Déesse sui-
» vent ce furieux exemple, et se mutilent en secouant leur
» chevelure: »

Venit in exemplum furor hinc, mollesque ministri
Cædunt, jactatis vilia membra comis (IV, 242).

Ici Ovide cache une action honteuse de sa Déesse. Car Lucien assure que c'est elle-même qui mutila son favori [1].

Ajoutons en dernier lieu que pendant ces fêtes les Romains se donnaient réciproquement des repas en souvenir de ce que la Déesse avait changé de demeure de Pessinonte à Rome. Cette coutume n'était pas ancienne, elle est une preuve de la piété de Cicéron: « C'est moi, dit-il, qui pendant ma ques-
» ture ai établi ces réunions, dans les fêtes Idéennes de la
» Grande Mère. »

Sodalitates autem, me quæstore, constitutæ sunt sacris Idæis Magnæ Matris acceptis (Cic., *Cato major.*, c. 13).

3. Patrie de la Déesse. — Son arrivée à Rome.

Ovide continue à interroger Erato, et lui dit: « D'où cette
» Déesse est-elle venue parmi nous? »

Jusqu'à présent la Nymphe n'a répondu que par des fables, mais ici Ovide nous fait entrer dans l'histoire Romaine réelle.

L'an 548 de Rome, la 3e année du pontificat d'Onias III à Jérusalem, l'an 204 avant J.-C. sous le consulat de P. Scipion, dit peu après l'Africain, et de P. Licinius Crassus, peu de temps après qu'Hannibal avait apparu aux portes de Rome, et lorsqu'il campait encore au milieu de l'Italie, voici quelle était la croyance et la pratique religieuse des Romains, et quel secours ils appelèrent contre le terrible Hannibal, d'après le grave Tite-Live.

« En ce moment une soudaine Religion s'empara de la ville,
» parce que, comme des pierres étaient tombées du ciel, on
» trouva dans les livres Sibyllins, que l'on avait consultés,
» cette réponse: « Comme c'est un ennemi étranger qui a
» porté la guerre en Italie, il pourrait être vaincu et chassé de
» l'Italie, si la Mère Idea était apportée de Pessinonte à Rome.»

Quandoque hostis alienigena terræ Italiæ bellum intulisset, eum pelli Italia vincique posse, si Mater Idæa et Pessinunte Romam advecta foret (Tite-Live. l. XXIX, c. 10).

[1] Lucien, *de la Déesse de Syrie*, c. XV; t. IX, p. 77, Bipont.

Ovide donne à la Sibylle une réponse un peu différente :

« La Mère est absente. Romains, j'ordonne que vous cher-
» chiez la Mère ; quand elle viendra, qu'une main chaste la
» reçoive. »

Mater abest; Matrem jubeo, Romane, requiras.
Cum veniet, casta est accipienda manu (iv, 259).

Aussitôt cinq des principaux personnages de Rome sont nommés pour aller chercher la Mère :

M. Valerius Lovinus, deux fois consul.

M. Cæcilius Metellus, préteur.

Ser. Sulpicius Galba, édile.

Cn. Tremellius Flaccus, préteur.

M. Valerius Fulto, préteur[1].

On voit que la chose est grave. Les députés partent avec cinq galères pour marquer leur dignité et la majesté du peuple romain. En passant à Delphes, ils consultent encore Apollon, qui parle comme la Sibylle. Pessinonte est une ville de Phrygie, touchant presque au Pont-Euxin. Attale, qui en était roi, refuse d'abord de livrer la Mère. Mais la terre tremble, et du fond de son sanctuaire la Mère crie :

« J'ai voulu moi-même être demandée ; envoyez-moi, puis-
» que je le veux. Rome est le lieu choisi, où tout Dieu doit
» aller. »

Ipsa peti volui, ne sit mora; mitte volentem.
Dignus Roma locus, quo Deus omnis eat (iv, 269).

Et alors les députés reçoivent la Déesse, et partent pour Rome.

Pendant ce temps de nouvelles terreurs s'emparent du peuple romain.

« On disait parmi le peuple, qu'on avait vu deux soleils qui
» avaient lui pendant la nuit, et qu'à Setia (sur la voie Appien-
» ne) on avait vu un flambleau se diriger d'orient en occi-
» dent; qu'à Terracine, une porte, et à Anagna, une porte et
» plusieurs endroits d'un mur avaient été frappés de la fou-
» dre ; qu'à Lanuvium dans le temple de Junon Sospita, on
» avait entendu un bruit d'un éclat horrible. »

Duos soles visos, et nocte interluxisse; et facem Setiæ ab ortu solis ad occidentem porrigi visam; Tarracinæ portam, Anagniæ et portam et multis

[1] Tite-Live, l. xxix, c. 11.

locis mutum de cœlo tactum; in æde Junonis Sospitæ Lanuvii cum horrendo fragore strepitum editum (Tite-Live, *ibid.*, c. 14).

Pour conjurer ces prodiges, le Sénat ordonne une supplication[1] d'un jour et une neuvaine de sacrifices. Mais Fulto, un des députés, arrive annonçant le prochain retour de la flotte qui apporte la Déesse. Il s'agit alors de choisir quel était le meilleur citoyen qui devait la recevoir. Le choix unanime du Sénat et du peuple tombe sur le jeune Scipion Nasica.

« Quand on sut que la Déesse était arrivée à l'embouchure » du Tibre, Scipion, l'ordre des chevaliers, l'auguste Sénat, » confondus avec le peuple, tous accoururent au devant de la » Déesse. L'on y voit aussi les mères, leurs filles et leurs brus » et les Vestales. Mais le vaisseau avance lentement, et puis » s'arrête tout à coup. Alors une Vestale Claudia Quinta, que » l'on soupçonnait d'avoir manqué à ses vœux, implore la » Déesse et la conjure de faire apparaître son innocence en se » laissant entraîner par elle. En effet, elle tire la corde par un » léger effort, la Déesse est remuée; elle suit son guide, et la » justifie en la suivant. »

Mota Dea est; sequiturque ducem, laudatque sequendo (IV, 327).

Alors Nasica reçoit la Déesse des mains de ses prêtres, et la porte à terre. Les premières matrones de la ville la prennent et se la passent de main en main, et à travers tous les habitants de Rome, à travers les autels posés devant toutes les portes par où on passait, et la fumée de l'encens, avec des prières demandant qu'elle voulût bien être propice dans la ville où elle entrait, on porta la Déesse dans le temple de la Victoire, sur le Palatin[2].

3. Cette Grande Déesse était une petite Pierre.

Dès cette époque, tous les ans, le 5 du mois d'avril, les Quindecemvirs, gardiens des oracles de la Sibylle, ouvraient la procession qui se rendait à la porte Capène, et là le plus âgé d'entre eux lavait la Déesse et tous les instruments de son culte dans les eaux de l'Almon.

Or, quelle était cette statue de la Déesse Grande Mère des

[1] Voir la description d'une supplication par Lucain, dans *Annales*, t. IX, p. 127 (5e série).

[2] Abrégé de Tite-Live, l. XXIX, c. 14.

Dieux. C'était une PIERRE. Ovide n'a pas osé le dire. Mais Tite-Live le premier nous l'apprend.

« Attale, dit-il, reçut avec bonté tous les députés et les con- » duisit à Pessinonte en Phrygie et leur livra la *Pierre* sacrée, » que les habitants disaient être la Mère des Dieux.

Is legatos comiter acceptos Passinuntem in Phrygiam deduxit, sacrumque iis Lapidem, quam Matrem Deûm esse incolæ dicebant, tradidit (Liv. XXIX, 11).

C'était bien en effet une Pierre, que les magistrats et le peuple Romain avaient reçue pour sauveur et que, tous les ans, ils allaient laver en grande pompe, dans les eaux de l'Almon. Oh! comme les pauvres Juifs qui habitaient ce quartier [1] devaient rire, en voyant le grotesque lavage de cette grotesque Déesse !

Mais ce n'est pas ce que pensaient les graves Romains, dominateurs du monde.

A l'époque où nous sommes, à l'époque de cette civilisation romaine, que l'on nous fait tant admirer dans nos classes et par suite dans toute notre littérature, le divin Auguste, dit de lui-même dans ses *Mémoires*:

« J'ai élevé un temple à la Grande Mère, dans mon palais, » après l'avoir déplacée du temple de la Victoire, où elle était » restée jusque-là. »

Ædem Matris Magnæ in palatio feci (*Insc. d'Ancyre*[2]).

Et de plus, Ovide nous apprend « qu'il obligea les dames » romaines et leurs brus à chanter dans ces cérémonies des » hymnes à la louange de la Déesse, couronnée de tours: »

Ipse quoque Ausonias Cæsar matresque nurusque
Carmina turrigeræ dicere jussit Opi (*Trist.*, II, 23).

Tous les auteurs qui suivent racontent le fait et ces cérémonies, sans hésiter, sans aucun mot de blâme.

Vers l'an 50 avant notre ère, Lucain mentionne ce lavage dans la description d'une supplication :

Et lotam parvo revocant Almone Cybellen (*Phars*,, I, 600).

Vers 80, Martial cite ce lavage et appelle la Déesse un *morceau de fer*.

Phrygiæque Matris Almo qua lavat ferrum (III *Epig.*, XLVII, 2).

[1] Voir *Annales*, t. XII. p. 15 (5e série).

[2] Colonne IV, l. 8, texte latin; col. X, l. 13, texte grec, édit. Monnsen ; Berlin, 1865.

Vers 118, Appien appelle cette statue « *Bretas*, quelque » chose tombée du ciel, ἐξ οὐρανοῦ τι [1]. »

Au 2e siècle, Herodien lui donne le nom de Simulacre, sur lequel il ne connaît rien.

« Quant au simulacre de la Déesse, que l'on croit tombé du » ciel, on ne sait ni de quelle matière il est, ni par qui il a été » fabriqué, et l'on croit qu'il n'a pas été fait de main d'hom- » me [2]. »

A la fin du 3e siècle, Lampride appelle cette statue le type de la Mère (*Matris typum*), et raconte qu'Héliogabale le fit transporter dans son palais, ainsi que tous les autres Dieux afin que sa statue propre fût seule adorée dans Rome [3].

Vers 300, Servius met cette Pierre « au nombre des 7 choses » fatales, d'où dépendait le salut de l'empire [4]. »

On comprend que les chrétiens, comme les Juifs de la porte Capène, durent se moquer de cette Déesse et du lavage qu'on lui imposait :

« Les païens, disait Tertullien au 2e siècle en comparant ces » eaux à celles du baptême, honorent leurs Dieux par des la- » vages,... mais ils se mentent à eux-mêmes par des eaux » vides d'efficacité. »

Ipsos etiam Deos suos lavationibus efferunt,.. sed viduis aquis, sibi mentiuntur (*de Baptismo*, c. 5. *Pat. lat.* t. I, p. 1204).

Au commencement du 4e siècle, Arnobe nous montre ce lavage imperturbablement célébré, et dit aux prêtres et aux magistrats païens encore en fonction :

« C'est aujourd'hui le lavage de la Mère des Dieux ; car vos » Dieux se salissent, et il faut de l'eau pour laver leurs souil- » lures, avec l'aide de l'antique friction de la cendre. »

Lavatio Deûm Matris est hodie. Sordescunt enim Divi, et ad sordes eluendas laventibus aquis opus, atque adjuncta antiqua cineris frictione (Arnob., *Adversus Gentes*, l. VII, c. 32; *Pat. lat.*, t. V, p. 1262).

Aucun auteur païen n'avait osé faire la description de cette Pierre, c'est Arnobe qui, le premier, la décrit ;

« Si les histoires disent vrai et ne rapportent aucunes faus-

[1] Appien, *Guerre d'Annibal*, c. 56.
[2] Herodien, *Commode*, I, 11.
[3] Lampride, *Heliogabale*, c. 3.
[4] Servius, *Æneid.*, VII, 188.

» setés dans le récit des faits, on n'apporta rien autre chose de » la Phrygie, envoyée par le roi Attale, qu'une Pierre peu » grande, qui pourrait être portée par une main humaine » sans faire sentir son poids; d'une couleur sombre et noire, » raboteuse, irrégulière par ses angles, Pierre que nous voyons » tous aujourd'hui même placée dans sa statue en place de » bouche, raboteuse et rugueuse, et donnant ainsi à la statue, » par cette ressemblance, une figure moins déterminée. »

Si verum loquuntur historiæ, neque alias inserunt rerum conscriptionibus falsitates, allatum ex Phrygia nihil quidem aliud scribitur, missum rege ab Attalo, nisi Lapis quidam non magnus, ferri manu hominis sine ulla impressione qui posset, coloris furvi atque atri, angellis prominentibus inæqualis; et quem omnes hodie ipso illo videmus in signo oris locum positum, indolatum et asperum, et simulacro faciem minus expressam simulatione præbentem (Arnob., *Adv. gentes*, l. VII, c. 46 (*alias*, 49); *Pat. lat.*, t. v, p. 1284).

Arnobe continue;

« Que dirons-nous maintenant? Quoi? Cet Hannibal carthaginois, ennemi puissant et fort, sous la main duquel la république romaine menacée et en péril trembla, et sa grandeur » fut ébranlée, c'est une Pierre qui le chassa de l'Italie, une » pierre le brisa, une pierre le rendit fuyard et timide, et tout » à fait différent de lui-même?... Quel homme croira jamais » qu'une Pierre prise par terre, douée d'aucun sentiment, » d'une couleur fuligineuse, et d'un corps noir, a été la Mère » des Dieux? »

Quid ergo dicemus? Hannibalem illum pœnum, hostem potentem ac validum, sub quo anceps et dubia res romana contremuit, et magnitudo trepidavit, Lapis ex Italia depulit, lapis fregit, lapis fugacem ac timidum, suique esse dissimilem fecit?... Et quis hominum credat, terra sumptum Lapidem, sensu agitabilem nullo, fuliginei coloris atque atri corporis, Deûm fuisse Matrem (Arn., *ibid.*, c. 47).

Vers la même époque, Prudence décrit encore et la cérémonie et la Pierre.

« Je sais que vos sénateurs revêtus de la toge marchent nu » pieds devant le char; dans la fête de la Mère d'Ida. Une » Pierre noire, en forme de bouche, traînée sur un char, est » assise, renfermée dans un coffre d'argent quand vous la portez pour la laver, déchirant vos pieds dont vous avez ôté les » chaussures et arrivant ainsi au ruisseau de l'Almon. »

Nudare plantas ante carpentum scio

Proceres togatos, Matris Ideæ sacris.
Lapis nigellus, evehendus essedo,
Muliebris oris, clausus argento, sedet;
Quem dum ad lavacrum præeundo ducitis,
Pedes remotis atterentes calceis
Almonis usque pervenitis rivulum
(Prud., *Perist.*, hymn. x; *Pat. lat.*, t. 60, p. 457).

A la fin du 4e siècle, cette mascarade durait encore et elle passionnait, par ses chants obscènes, le grand Augustin :

« Et moi aussi, à l'âge de l'adolescence, j'assistais à ces spec-
» tacles, à ces sacriléges parades. Je prenais plaisir à ces fureurs
» étranges, à ces concerts, à ces jeux infâmes, célébrés en
» l'honneur des Dieux et des Déesses. Au jour de l'ablution
» solennelle de la Vierge céleste, et de la Bérécynthe Mère de
» tous, en public devant sa litière, les plus vils histrions chan-
» taient de telles obscénités qu'il eût été honteux de les enten-
» dre, non pas à la Mère des Dieux, mais à la mère d'un séna-
» teur, mais à la mère d'un citoyen honnête, que dis-je? l'un
» de ces bouffons en eût rougi pour sa mère [1]. »

Veniebamus etiam nos aliquando adolescentes, ad spectacula, ludibriaque sacrilegiorum; spectabamus arreptitios, audiebamus symphoniacos, ludis turpissimis, qui Diis Deabusque exibebantur oblectabamur, cœlesti Virgini et Berecynthiæ Matri omnium; ante cujus lecticam, die solemni lavationis ejus, talia per publicum cantitabantur a nequissimis scenicis, qualia, non dico Matrem deorum, sed matrem qualiumcumque senatorum, vel quorumlibet honestorum virorum, imo vero qualia nec matrem ipsorum scenicorum deceret audire (Aug., *de Civ. Dei*, II, 4; *Pat. lat.*, t. 41, p. 50).

Maintenant nous adressons une question toute psychologique aux grands admirateurs de la civilisation païenne, et de la force naturelle de la Raison seule :

Cette civilisation et cette Raison étaient-elles tombées dans l'abrutissement et dans l'idiotisme, pour regarder comme Déesse une Pierre de figure informe, ou bien n'étaient-elles pas sous l'influence d'un mauvais Daimon, qui les aveuglait?

Car notons comme nous allons le voir bientôt, que tous les peuples ont regardé la Pierre comme un dieu. Voilà la question : Pauvre raison humaine *seule* :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses (*Lamartine*)

[1] S. Aug., *Cité de Dieu*. l. II, c. 4; t. I, p. 69, trad. Moreau.

4. Conjectures sur l'origine de l'adoration des Pierres. — La Pierre de Jacob ou de Beth-el.

Or, quel événement a pu faire que des hommes sensés aient pu prendre une *Pierre* pour une Divinité? Quand est-ce qu'a pu commencer un pareil culte? Tous les auteurs latins ou grecs n'en savent rien. Nous n'en savons rien non plus. Cependant on peut former quelques conjectures. — Posons un point de repère :

2276 ans, après la Création du monde.
620 ans, après le déluge;
138e année, d'Isaac;
78e année, d'Esaü et de Jacob;
345e année, de l'empire Assyrien;
15e année, du roi Belochus l'Ancien;
1025 ans, avant la fondation de Rome;
1777 ans, avant Jésus-Christ[1].

Voici ce qui se passait dans un désert de la Palestine, à 12 milles au nord de Jérusalem.

« Or Jacob, parti de Bersabée (pour se soustraire à la co- » lère de son frère Esaü), poursuivait son chemin vers Haram; » il arrive en un lieu où il voulait se reposer, après le cou- » cher du soleil; il prit des Pierres qui étaient là et les mit » sous sa tête, et dormit en ce même lieu[2]. »

C'est alors qu'il vit en songe cette échelle mystérieuse qui touchait de la terre au ciel, des anges qui descendaient et remontaient, et au haut de l'échelle Dieu qui lui renouvela les promesses faites à Abraham.

« Quand Jacob fut éveillé de son sommeil il dit : Véritable- » ment Jéhovah est en ce lieu et je ne le savais pas. — Et plein » d'effroi il dit : Que ce lieu est terrible! C'est ici la Maison » d'Elohim (*Beth-el*) et la porte du ciel. — Et Jacob se levant » le matin prit la *Pierre* (אבן *aben*) qu'il avait mise sous sa tête, » l'érigea debout comme un autel (מצבה *Metzabeh*[3]), et répandit » de l'huile sur son sommet, et appela ce lieu *Beth-el* (maison » de Dieu). Or Lusa était auparavant le nom de la ville[4]. »

[1] D'après le P. Salian, *Ann. vet. test.* t. I, p. 312; et 2937, période julienne, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

[2] *Genèse*, XXVIII, 10, 11.

[3] Le *Metzabeh* était un autel d'une seule pierre, à la différence du *Mizbeahh*, autel de plusieurs pierres, Yarihh; texte, dans Drach, *Harm.* etc. t. II, p. 442.

[4] *Genèse*, XXVIII, 16-19.

Puis Jacob demande à Dieu de le ramener un jour auprès de son père, et lui fait ce vœu :

« Cette Pierre que j'ai élevée comme un *Metzabeh* sera la » maison d'Elohim, et tout ce que vous me donnerez, je le » dîmerai, et vous le donnerai en dîme[1]. »

Après que Jacob eût servi 20 ans son beau-père Laban, Dieu lui apparaît en songe et lui dit :

« Je suis El de Beth-el où tu as répandu de l'huile sur le » *Metzabeh*, et tu m'as fait un vœu. Lève-toi maintenant, sors » de cette terre, et retourne dans la terre de ta naissance[2]. »

Rachel emporte les *théraphim*[3] de son père. Laban poursuit Jacob, et après quelques explications fait alliance avec lui.

« Et en ce lieu Jacob prit une *Pierre* (aben) et l'éleva en autel » (*metzabeh*), et Jacob dit à ses frères : « Prenez des pierres, et ils » apportèrent des pierres, et ils en firent un monceau (גל *gal*), » et mangèrent sur le monceau ; et Laban l'appela le monceau » (יגר *ighar*) du témoignage (שהדותא *sahaduta*), et Jacob l'ap- » pela גלעד *galghed*, — et Laban dit : Ce *gal* est témoin entre » moi et toi aujourd'hui. C'est pourquoi il l'appela *galghed* — » et מצפה *miszpha* (observatoire), parce qu'il dit : Que Jéhovah » observe entre moi et toi, lorsque nous serons séparés, » l'homme de l'ami. Si tu affliges mes filles, et si tu reçois des » femmes au-dessus de mes filles, aucun homme n'est avec » nous ; mais vois, *Elohim* est témoin entre moi et toi ; et » Laban dit à Jacob : Voilà le monceau (*gal*) et voilà l'autel » (*metzabeh*) que j'ai posé entre moi et toi. Ce *gal* est témoin ; » ce *metzabeh* est témoin. Si moi je ne passe pas vers toi ce » *gal*, et si toi tu ne passes pas ce *gal* vers moi et ce *metzabeh*, » pour le mal, le Elohim d'Abraham et le Elohim de Nachor » jugera entre nous, Elohim de leur père.— Et Jacob jura dans » la crainte de son père Isaac ; et Jacob immola une victime » sur la montagne, et appela ses frères pour manger du pain, » et ils mangèrent du pain[4]. »

[1] *Genèse*, XXVIII, v, 22.

[2] *Genèse*, XXXI, 13.

[3] On ne sait pas au juste ce que c'étaient que ces Théraphim. Le contexte fait voir que ce ne sont pas des idoles, mais des amulettes superstitieuses pour consulter Dieu. On va voir en effet que Laban invoque Elohim.

[4] *Genèse*, XXXI, 45-54.

Ce texte est remarquable en ce qu'il renferme l'érection de la Pierre, la presence de Dieu avec cette Pierre, sa consécration avec l'huile, le monceau de Pierres servant de témoignages, le serment devant la pierre ; toutes choses que nous allons voir pratiquer longtemps après chez toutes les nations. Il faut nous en souvenir.

Voilà donc ce que c'était que *Beth-el* pour les Sémites, la maison de El (ou de Dieu).

On comprend combien ce lieu dut devenir un souvenir et un objet de culte. Quant à la Pierre elle-même, elle fut transportée plus tard à Jérusalem, et les Rabbins n'ont cessé d'en dire des merveilles, comme nous le dirons plus loin.

Outre l'adoration des Pierres, leur *consécration par l'huile* fut mise, plus tard, en usage dans toute l'antiquité païenne. Prenons date de l'origine de cet usage.

Jacob avait consacré par l'huile la pierre de Beth-el : c'est avec l'huile que Moïse ordonne de consacrer : 1° les autels [1]; 2° le tabernacle et tout ce qui servait à son usage [2]; les prêtres, Aaron et ses enfants : « Tu oindras Aaron et ses en- » fants, et tu les consacreras, afin qu'ils remplissent les fonc- » tions de mon sacerdoce [3]; » — 4° les prophètes [4]; — 5° les rois [5].

Delà la coutume chez les Hébreux de se frotter d'huile ou de parfums; delà cette menace, « vous aurez des olives et vous » ne vous frotterez pas de leur huile [6]. » De plus, l'huile était employée à embaumer les morts.

Prenons aussi note du *lavage des personnes et des choses consacrées*, et leurs purifications avec des parfums.

« Jehova parla à Moïse, disant :

» Tu prendras l'huile de l'onction, pour en oindre le ta- » bernacle et tout ce qui y sera, pour le sanctifier, — l'autel » des holocaustes et tous les vases, — le bassin avec sa base.

[1] *Exode*, XXIX, 36.
[2] *Ibid.*, XXX, 26 ; XL, 9; *Levit.*, X, 11 ; *Nom.*, VII, 1, 10, 88.
[3] *Levit.*, VIII. 14 ; *Nom.*, III, 3; *Exod.*, XXVIII, 41.
[4] III *Rois*, XIX, 16.
[5] I *Rois*, IX, 16.
[6] *Deut.*, XXVIII, 40.

» Tout sera consacré par l'huile de l'onction et sera d'une
» sainteté inviolable.

» Tu feras venir Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle
» du témoignage, et après qu'ils auront été purifiés dans
» l'eau, — tu les revêtiras des vêtements sacrés; tu les oin-
» dras et les sanctifieras afin que leur onction serve à un
» sacerdoce perpétuel [1]. »

Et puis la cérémonie de l'installation :

« Et quand tu auras lavé d'eau le père et le fils..., tu met-
» tras la tiare sur sa tête, et tu appliqueras la lame sainte
» sur sa tiare, — et tu repandras sur sa tête l'huile d'onction
» et ainsi il sera consacré [2]. »

Cette huile et ce parfum étaient si précieux, qu'il était défendu aux particuliers d'en composer, de s'en servir pour l'usage ordinaire et de le donner aux étrangers [3].

5. Dieu lui-même est appelé Pierre dans la Bible.

Tous les auteurs qui ont parlé de l'adoration des Pierres ont plus ou moins trouvé en elles l'adoration des symboles de la nature et surtout de la génération. Nous n'avons pas à les contredire, mais nous croyons que ce sont là des explications d'une religion déjà établie, plutôt qu'une indication de son origine. Il y a une explication et une origine négligées par presque tous les auteurs, et que nous tenons à constater.

Jusqu'ici nous avons parlé, d'après Jacob, de la Pierre *Aben*, c'était la *Pierre parfaite*, telle qu'elle était préparée dans la carrière pour être mise en construction; métaphoriquement on donna ce nom au *fils*, qui est le soutien de la famille. Une partie de la famllie sémitique en retranche le *a* initial et en fait son *ben* ou *fils de*. Les Romains admettaient cette métaphore :

« Les pères, dit Plaute, sont les maçons des enfants, et
» construisent ainsi le fondement de la famille. »

Primundum parenteis fabri liberum sunt,
Et fundamentum substruunt liberorum (*Mostel*. act. I, s. 2, 39).

[1] *Exode*, XL, 9-13.
[2] *Exode*, XXIX, 4-7.
[3] Voir Scachus, *Sacrorum elaeochrismatum myrothecium sacro-propharum*, c. XXII, p. 200; *Romæ*, 1625, in-4°.

Mais la *pierre* avait encore un nom chez les Semites, celui de *tsour* צור; c'était la pierre non polie, la pierre brute et solide. Or Dieu est encore appelé de ce nom chez les Semites.

Et d'abord, c'est Moïse qui, environ 1480 ans avant J.-C., dans le célèbre cantique qu'il prononce avant sa mort, s'exprime ainsi :

« Les œuvres de la *Pierre* (צור tsour) sont parfaites et toutes » ses voies sont justes [1]. — Le peuple bien aimé s'engraissa et » se révolta, appesanti, rassasié, enivré il a délaissé Elohim, » qui l'a créé et outragé la *Pierre* de son salut (15). — La » *Pierre* qui t'a engendrée, tu l'as oubliée (18), — et parlant » des dieux madianites : leur *pierre* les a vendus (30). — Car » notre *Pierre* n'est par comme leur *Pierre*, nos ennemis en » sont juges (31). »

Environ 500 ans après, le roi David ne se sert pas d'autre terme pour parler de Dieu. « Elohim est ma *Pierre*, je mets » mon espérance en lui (II *Rois*, XXII, 3). — Qui est notre » *Pierre*, si ce n'est Elohim (32)? — Vive Jehovah, et bénie » (soit) ma *Pierre*, et qu'il soit exalté Elohim, la *Pierre* de » mon salut (47). »

Et dans les *Psaumes* :

« Elohim... est ma *Pierre*, mon salut et ma gloire (LXI, 2). » Ma chair et mon cœur ont défailli; la *Pierre* de mon cœur » et ma part c'est Elohim, à jamais (LXXIII, 25). — Ils se sont » souvenus que Elohim est leur *Pierre ;* El, le très-haut, leur » redempteur (LXXVII, 39), — David m'invoquera : mon » père, mon Elohim, la *pierre* de mon salut (LXXX, 26). — » Elohim est la *pierre* de ma confiance (XCIII, 22). Venez, » chantons un hymne à Jéhovah, rejouissons-nous devant la » *Pierre* de notre salut (XCIV, 1). »

Or, en parlant de la pierre brute et solide, *tsour*, David n'oublie pas la pierre polie et travaillée, *aben*, qui doit être le fondement d'un grand édifice futur.

« La Pierre (*aben*), qu'avaient rejetée les architectes, est de- » venue la tête dè l'angle. C'est l'œuvre de Jehovah. Elle est » admirable à nos yeux. Voilà le jour que Jehovah a fait. Li-

[1] *Deuteronome*, XXXII. 4.

» vrons-nous à l'allégresse en ce jour. Je t'en conjure, Jehovah, sauve-nous maintenant. Je t'en conjure, Jehovah, sois-» nous propice maintenant. Béni celui qui vient au nom de » Jehovah (*Psau.*, CXVII, 22-26). »

Environ 4 siècles après (759) av. J.-C.), Isaïe fait dire à Dieu cette promesse :

« Je vais poser pour fondement à Sion une *Pierre* (aben), » pierre préparée, angulaire, précieuse, fondée solidement. » Celui qui croit en elle ne sera pas confondu (XXVIII, 16). »

Puis il revient à la pierre brute et solide.

« Tu as oublié Elohim ton salut et la *pierre* (tsour) de ta » force (Isaïe XVII, 10). — Confiez-vous à Jehovah à jamais. » parce que en Iah-Jehovah est la *pierre* des siècles (XXVI, 4).— » Ecoutez-moi, vous qui suivez la justice, cherchant Jehovah, » regardez à la *pierre* dont vous avez été taillés, et au creux » de la carrière d'où vous avez été tirés (LI, 1). »

A cette époque (736 av. J.-C.) Teglat Phalasar s'empare des 3 tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, et les emmène captives au delà de l'Euphrate. — 1re captivité, et dispersion de la langue Sémite et du nom *Pierre-Dieu* en Asie.

Peu de temps après (717 av. J.-C.) Salmanassar s'empar ede Samarie et transporte au delà de l'Euphrate les restes des autres tribus d'Israël. — 2e captivité et dispersion de la langue Sémite et du nom de *Pierre-Dieu* en Asie. C'est là que se trouve Tobie qui dit à ses frères : « Dieu vous a dispersés parmi les » nations, qui l'ignorent, afin que vous leur racontiez ses » merveilleuses actions, et que vous leur appreniez qu'il n'y » a de Tout-puissant que lui [1]. »

En 602 av. J.-C., Nabuchodonosor prend Jérusalem, et en emmène captive la tribu de Juda, et parmi ces captifs se trouve Daniel, qui devient bientôt le préfet de l'empire d'Assyrie, et sous lesquels les Juifs ont une grande influence dans ce vaste empire. — 3e captivité, 3e propagation de la langue Sémitique et du nom de *Pierre* donné à Dieu.

En 584 av. J.-C., Nabuchodonosor assiége de nouveau Jérusalem, la prend, brûle le temple. Les Juifs de Jérusalem et de

[1] Tobie, XIII, 4.

la Judée sont emmenés captifs au delà de l'Euphrate, et dispersés de tous côtés, jusqu'aux extrémités de l'Asie, et ainsi finit le royaume de Juda. — 1° captivité, 4° propagation de la langue Sémitique et du nom de *Pierre* donné à Dieu.

Vers 520 av. J.-C., Zacharie annonce la prochaine arrivée de la Pierre précieuse.

« Ecoute maintenant, Josué, grand prêtre, toi et tes amis » qui habitent avec toi, parce que tous sont prophétiques. » Voilà que j'amène mon serviteur, le rejeton; voilà la *Pierre* » (aben) que j'ai mise en présence de Josué; sur cette pierre, » sept yeux. Voilà que j'y grave une gravure, dit Jehovah » tsabaoth (des armées) : J'effacerai l'iniquité de la terre en ce » jour [1]. »

Vers 478 av. J.-C., une juive, Esther, épouse Assuérus, le Xerxès des Grecs. Grande influence des Juifs sous ce règne, et par conséquent mélange des idiomes et propagation du *Dieu-pierre* dans l'empire [2].

Et maintenant arrêtons-nous et réfléchissons sur l'ancienneté et la grande diffusion de la famille et de la langue Sémitique dans tout l'Orient. Partout était donné au vrai Dieu le nom de *Pierre*. On comprend alors comment les peuples ont pu prendre les *pierres* pour leur Divinité. Ils ont dû surtout reconnaître Dieu lorsque ces *pierres* étaient tombées du ciel. Delà l'adoration des nombreux *Betyles*, dont le nom même semble bien venir de la pierre de *Beth-el*.

Ceci nous semble une explication plus probable, plus positive que celle des *pierres génératrices*, inventées à grand'peine par les mythologues récents. Les anciens n'y avaient pas songé et ils reconnaissaient qu'ils adoraient ces *pierres* sans pouvoir en découvrir la raison. C'est ce qu'avoue en particulier Tacite, à propos de la *Pierre Venus* de Paphos.

Quand Titus allant assiéger Jérusalem passa par l'île de Chypre, il voulut voir cette statue et en connaître l'origine. Tacite dit à ce sujet :

« La Déesse n'est point représentée sous la figure humaine,

[1] Zacharie, III, 8.

[2] Voir le *Comm. du livre d'Esther d'après les inscriptions Perses* par M. Oppert, *Annales*, t. VII, p. 7 (5e série).

» c'est un bloc circulaire qui, s'élevant en forme de borne,
» diminue sensiblement de sa base au sommet. *La raison de*
» *cette forme est ignorée.* »

Simulacrum deæ non effigies humana; continuus orbis latiore exitio tenuem in ambitum, metæ modo exurgens; et *ratio in obscuro* (Tac., *Hist.*, II,).

La raison en est ignorée, dit Tacite, et c'est en effet ce que constatent tous les mythologues qui se sont occupés de ces *pierres* adorées par presque tous les peuples connus, comme nous allons le voir.

C'est aussi à la famille Sémitique que l'on rattache la Phrygie, patrie de la *pierre Cybèle*[1], et parmi toutes ces populations de l'Asie-Mineure qui, au temps de Strabon, gardaient encore leur idiome naturel[2].

Nous n'avons point à discuter toutes les origines des Divinités anciennes, mais nous croyons que rien ne prouve l'assertion absolue de M. Maury, que la légende de Cybèle n'est que « l'expression des principaux phénomènes naturels qui se » rattachent à l'influence du soleil sur la terre, à la production » des êtres, à la succession des saisons[3]. » Ce sont là des combinaisons savantes qui sont démenties par l'état inculte qu'il décrit lui-même de ces temps et de ces contrées.

Nous croyons plus probable l'origine du Dieu *Pierre*, que nous indiquons ici.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'existe pas un seul mot sur les difficultés de l'origine et des attributs de Cybèle dans toutes nos *Mythologies classiques*. On ne trouve pas même le nom de *pierre* dans l'*appendice* du P. Jouvency ou du P. Pomey. En vain Tite-Live, Arnobe, Prudence, S. Augustin parlent de cette *pierre* de Pessinonte, qu'ils ont vue de leurs yeux; ces Révérends Pères n'en disent pas un mot. En vain Diodore parlant de la Cybèle Ida, dit que c'était une *pierre*, en vain Claudien l'appelle *religiosus silex*[4], cette faiblesse de la religion

[1] D'après M. Lassen, dont l'opinion est discutée par M. Maury, *Religions de la Grèce*, t. I, p. 34.

[2] Maury, *ibid.*, t. III, p. 28, 78; et Strabon, XIII, p. 651.

[3] Maury, *ibid.*, t. III, p. 90.

[4] Claud., *De raptu Proserpinæ.*, I, 199.

grecque est passée sous silence; on aurait craint de rendre la religion païenne ridicule. Cybèle, dans le *Panthéon* du P. Pomey, est une belle déesse montée sur un char et traînée par des lions[1]. Bien plus c'est à la Cybèle Idéenne qu'il attribue le récit de Tite-Live sur l'arrivée de Cybèle de Pessinonte en passant sous silence le nom de *Pierre*, qui aurait été si mal sonnant appliquée à une Divinité païenne[2]. L'*Abrégé de la mythologie, ou introduction aux cours d'histoire à l'usage de la jeunesse chrétienne* donnée par les PP. Jésuites, pour être enseignée dans les pensionnats des garçons et des demoiselles, après l'avoir décrite comme une grande reine, ajoute : « On » portait sa statue en pompe sur un char brillant, et on alla » la laver en cérémonie dans les eaux du fleuve Almon[3]. »

Dans le prochain article nous ferons la revue des différents peuples qui ont adoré ces pierres, et quelle assimilation il peut y avoir entre ces pierres et la Pierre de Jacob.

A. Bonnetty.

[1] Voir la belle gravure jointe à l'édition d'Amsterdam, 1757, p. 143.

[2] *Ibid.*, p. 146.

[3] 5e Édition à Paris, chez Poussielgue Rusand.



Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre VII.

Le critique fait de fortes objections contre l'unité et l'authenticité du chap. XX. C'est d'abord l'enlèvement de Sara par l'Abimélech philistin, histoire qui ressemble beaucoup à celle du chap. XII. Mais si elle ne fait que lui ressembler beaucoup, elle n'est donc pas la même? L'aveu nous suffit. D'ailleurs est-il donc si étrange que dans des circonstances semblables on éprouve des choses semblables? Ou prétendez-vous nier qu'il puisse exister dans la vie d'un homme des positions tellement analogues qu'elles en paraissent presque identiques? Ce serait nier l'expérience, et c'est à elle que je vous renvoie. Puis, comme dans la chap. XX, c'est le nom d'Elohim qui est employé et que dans l'autre, c'est le nom de Jehovah, Vater [2] en conclut qu'il est vraisemblable que ces deux chapitres sont de la main d'auteurs différents. Vraisemblable! Mais nous ne voulons pas le vraisemblable, nous voulons le vrai. Si vous ne pouvez pas renverser l'authenticité du Pentateuque avec la vérité, laissez-nous tranquilles avec votre vraisemblance. D'ailleurs votre vraisemblable manque de vraisemblance, quoique vous y poussiez de toutes vos forces en pratiquant, dites-vous, l'impartialité jusqu'au scrupule [3]. Le nom de Jehovah se trouve dans le chap. XX, tout comme il se trouve dans

[1] Voir le précédent article au dernier N°, ci-dessus, p. 210.

[2] *Commentar über den Pent.* III, 430.

[3] C'est M. Kuenen qui dit cela dans son « *Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament*, p. 24. Il est possible que le prof. hollandais croie cela réellement; mais son livre que M. Renan nous a tant vanté, nous l'avons lu et nous y avons vu reproduite, condensée et augmentée, toute la critique à courte vue, quoique très-érudite d'ailleurs, des écrivains que nous combattons.

le chap. XII, et si l'on veut se donner la peine de comparer les deux passages de ces deux chapitres, où apparaît le nom de Jehovah et méditer leur contenu, on verra qu'il y a là identité de rapport, laquelle identité prouve l'identité de l'auteur. C'est absolument le même ordre d'idées. Lisez le chap. XII depuis le verset 10 jusqu'au verset 17 : « *Jehovah* affligea en- » suite Pharaon et sa maison de grandes plaies, à cause de » Saraï, femme d'Abram ; » puis lisez le chap. XX jusqu'au verset 18 : « *Jehovah* avait frappé de stérilité toute la maison » d'Abimélech, à cause de Sara, femme d'Abraham. »

Si l'on veut raisonner ici, comme le fait Vater, par la supposition d'une interpolation, on tombe dans le plus criant arbitraire, et l'on rend le récit inintelligible. En effet, on ne saurait comprendre le v. 17 sans le v. 18, et si on retranche aussi le v. 17, cette histoire n'est plus qu'un fragment d'histoire ; elle est tronquée. Le v. 17 est, on peut le dire, annoncé dans le v. 7 ; il est, pour m'exprimer ainsi, la moralité du morceau. Nos critiques qui procèdent brutalement, la hache à la main, ne voient que ce qui les gêne et le nom de Jehovah les gêne beaucoup. Ils s'accommodent volontiers de celui d'Elohim, car comme la science linguistique n'est pas encore parvenue à le définir nettement, ils se croient libres d'en faire le dieu de leur fantaisie. Pour Jehovah cela n'est pas possible ; tout le monde sait positivement que c'est Celui qui Est.

Quant à l'emploi du nom d'Elohim dans tout le reste du récit, il est amplement justifié. Abimélech ne connaît pas Dieu comme Jehovah, et l'auteur rapporte les faits non à son point de vue, mais tels qu'ils se sont passés. Là où c'est lui qui parle, il met Jehovah, v. 18, mais là où c'est Abimélech qui agit, il met Elohim. Rien de plus conforme à la vérité historique. — Mais Abraham ! Abraham ne dit-il pas aussi Elohim ? — Sans doute, et c'est ce qu'il faut admirer. La charité d'Abraham nous est déjà connue par son intervention auprès de Dieu en faveur de Sodome [1] et par ce passage du chap. XIX, où il est dit qu'il se rendit de bon matin à l'endroit où il avait intercédé pour la ville qui ne comptait pas dix justes dans son

[1] *Genèse*, XVIII, 23-32.

sein, et qu'il regarda vers Sodome et Gomorrhe [1], avec l'espoir sans doute, que Dieu aurait fait grâce aux villes pécheresses. Eh bien, ici devant Abimélech, le patriarche obéit à un sentiment analogue. Il se sert du nom d'Elohim pour s'accommoder au point de vue religieux du Philistin, qui, comme le dit fort bien Hengstenberg, n'aurait rien compris au nom de Jehovah. Cette concession n'était ni une faiblesse ni une faute, car Abimélech, plusieurs passages du chapitre en font foi, n'était pas plus un païen proprement dit que Melchisédeck. La notion de Dieu comme Elohim était la base de sa religion, comme elle était celle de la religion d'Abraham, seulement Abraham avait fait des progrès dans la science de Dieu qui l'élevaient bien au-dessus du point de vue religieux de la généralité des autres croyants. Sa charité consistait donc à ne pas se prévaloir de son privilége devant Abimélech, mais à se placer avec lui sur le terrain qui leur était commun, et où il était sûr de ne pas l'humilier et d'être compris par lui.

On le voit; les partisans de la composition par documents ou par fragments, les Jehovistes et les Élohistes, ne sortent pas d'une position qui commence, ce me semble, à être désespérée [2]. Le sol se dérobe sous leurs pieds, et c'est en vain que leurs mains s'étendent pour saisir un appui qui puisse les retenir au-dessus de l'abîme. A chaque essai qu'ils font pour dérober au Pentateuque la gloire de son authenticité, le *livre* divin les couvre de confusion en les convainquant d'aveuglement. Ils se sont accrochés à l'âge de Sara, pour trouver invraisemblable qu'Abimélech ait pu songer à enlever sa femme à Abraham. Quelle objection futile! Pour la même raison il faudrait donc alors aussi biffer l'histoire du chap. XII; car à la cour du Pharaon, Sara était déjà sexagénaire. Mais qu'y a-t-il donc de si invraisemblable, M. Kuenen, qu'une femme conserve sa beauté et ses grâces « malgré son âge fort respectable » et jusque dans l'âge le plus avancé? L'histoire, et l'histoire de France toute la

[1] *Genèse*, XIX, 27, 28.

[2] Kuenen prétend que cela est vrai à l'égard de ceux qui défendent l'authenticité du Pentateuque (*Ouvr. cit.*, p. 72), mais les résultats qu'il obtient par ses procédés critiques démontrent qu'il se fait illusion.

première, nous en montre plus d'un exemple. Cherchez bien et vous les trouverez.

Une autre objection qu'on veut faire valoir contre l'authenticité de ce chapitre, c'est le titre de *Nabi* נָבִיא, attribué à Abraham au verset 7. Ils ignorent ou feignent d'ignorer que ce mot, qui désigne un homme qui a reçu et répand la révélation de Dieu, est de la plus haute antiquité [1], et que par là son emploi prouve ici précisément le contraire de ce que la critique rationaliste veut qu'il prouve. Quand la fonction d'enseignement religieux perpétuel, qui constitue l'attribution propre au *nabi* ou *interprète*, déchut du rang qu'elle avait occupé autrefois, parce que « la parole de Jehovah était rare en » Israël » et que « les prophéties n'étaient pas répandues [2], » le nom qui désignait cette fonction tomba en désuétude et fut remplacé par רֹאֶה *roé*, voyant, qui ne désigne qu'une vocation accidentelle. Le grand restaurateur et réformateur de la vie religieuse en Israël, Samuel, reconstitua pour les *voyants* les fonctions de *nabi*, et fit revivre le mot [3].

C'en est assez sur le chap. XX; passons au chapitre suivant.

Le chap. XXI, selon de Wette [4], est une amplification poétique et en outre un fragment, *Bruchstück*. Et pourquoi? Parce qu'il donne du nom d'Isaac une dérivation qui est inconciliable avec celle que donnent les chap. XVII et XVIII. L'assertion manque de justesse. Le passage incriminé du chap. XXI est en tout point l'accomplissement de ce que nous lisons dans le chap. XVII. On s'en convaincra, si l'on veut comparer XXI, 5 avec XVII, 17, et XXI, 3 avec XVII, 19. Il en est de même des paroles de Sara, v. 6; on n'en comprendrait pas aisément le sens, si l'on ne se reportait à ces paroles du chap. XVII: « Abraham *rit*... » Dieu dit: ... Sara t'enfantera un fils, tu le nommeras *Isaac* [5]. » Quant au chap. XVIII, il n'y est pas question du nom d'Isaac, et ainsi la dérivation de ce nom qui ne s'y trouve pas ne saurait être inconciliable avec celle que donne le chap. XXI.

[1] Hævernick, *Hist. krit. Einl.*, I, 1, s. 56.
[2] I *Reg.*, III, 1.
[3] I *Reg.*, IX, 9.
[4] *Beitrage z. Einl.*, II, 87 seqq.
[5] V. 17, 19.

Ce qui est plus clair que les raisonnements toujours passablemen embrouillés de Vater et de De Wette, c'est que ce chapitre est la continuation historique du chapitre précédent; les élohistes chercheront en vain à l'en détacher. Il est vrai que c'est le nom d'Elohim qui y est le plus employé, mais le nom de Jehovah aussi s'y trouve; il encadre tout le morceau, et le contexte démontre sans réplique qu'on ne saurait l'en détacher sans mutiler ce chapitre.

La connexion du chap. XXI avec le chap. XVIII est visible dès le v. 1. « Je reviendrai chez toi dans un an, à la même époque, alors ta femme Sara aura un fils. » — « Jehovah pensa à Sara, comme il avait dit, et il fit à Sara selon sa parole [1]. » C'est Jehovah qui avait donné la promesse, le nom de Jehovah devait donc aussi se trouver dans l'accomplissement. Il devait y revenir d'autant plus que par cette naissance d'Isaac les destinées de perpétuité de la race élue se trouvaient assurées, et par elle, le règne de Dieu comme Jehovah. En une telle occurrence, le nom d'Elohim aurait été déplacé. Dans le v. 2, au contraire, ce nom devait être employé préférablement à Jehovah, parce qu'il s'agit de bien marquer la différence qu'il y a entre la promesse infaillible de *Dieu* et les promesses des *hommes*. Le terme d'Elohim, par sa généralité même, est ici ce qu'il y a de plus expressif [2], et quant au v. 4, l'emploi de ce nom se justifie par le rapport avec chap. XVII, 9, où le nom d'Elohim, comme nous l'avons vu, s'explique par la réserve de l'avenir. Elohim (il faut sous-entendre Jehovah) avait institué la circoncision « et Abraham circoncit son fils Isaac à l'âge de 8 jours, comme Elohim lui avait ordonné [3]. » Dans le v. 6 : « Et Sara dit: *Elohim* m'a donné à rire, » le nom d'Elohim se justifie par une raison analogue à celle du v. 2. Il importe à l'auteur de faire sentir que l'origine du rire de Sara est *surnaturelle*, et pour cela le mot Elohim était le plus convenable et le seul nécessaire.

Puis vient l'épisode de Hagar, où le nom d'Elohim et l'expression d'ange d'Elohim ont aussi leur convenance spéciale.

[1] *Genèse*, XVIII, 10; XXI, 1.
[2] Hengstenberg, *Beitrage*, etc., II, 354.
[3] XVII, 12; XXI, 4.

D'abord, il est vrai, ces termes pourraient surprendre, parce que dans l'autre épisode de Hagar, celui du chap. xvi, on lit constamment Jehovah et l'ange de Jehovah. Mais l'intention de l'auteur se révèle dès qu'on examine la chose de près. La position de Hagar et de son fils a changé du moment de la naissance d'Isaac. Dès que Dieu a dit à Abraham : « C'est par » Isaac que se nommera ta postérité [1], » Hagar et Ismaël, qui jusque là pouvaient se regarder comme faisant partie de la famille élue, la famille de Jehovah, rentrent dans l'humanité générale, celle qui ne connaît Dieu que comme Elohim. Le v. 9 nous donne à entendre que cette séparation extérieure avait encore un autre motif, on ne sait précisément pas lequel, car le terme מְצַחֵק est susceptible d'un certain nombre d'interprétations. Ce qu'il rend évident, toutefois, c'est qu'Ismaël était déjà séparé intérieurement de son frère avant de l'être de fait, et la science de saint Paul qui dit qu'Ismaël *persécutait* Isaac [2] ne permet là-dessus aucun doute, à moins qu'on ne pense avec Bohlen, que saint Paul est allé trop loin en rendant le terme hébreu par ἐδίωκε *persequebatur*. Pourquoi ? Serait-ce parce que lui, Bohlen, sait mieux l'hébreu que Paul le savant Hébreu ? Remarquons d'ailleurs que la tradition judaïque justifie l'interprétation de saint Paul. Elle dit : « Et il » arriva qu'Isaac, âgé de 5 ans, étant assis à l'entrée de la tente, » Ismaël vint se placer vis-à-vis de lui, et banda contre lui son » arc armé d'une flèche, pour l'en frapper [4]. »

Le récit de l'expulsion d'Ismaël est suivi de l'épisode de la transaction d'Abraham avec Abimélech. Le nom d'Elohim doit y trouver sa place à cause d'Abimélech, et, enfin, dans le v. 33, le « Jehovah » est justifié par l'acte de religion d'Abraham : « Il invoqua le *nom* de Jehovah. »

Ainsi, le chap. xxi ne donne non plus aucune prise à ceux qui veulent disjoindre le Pentateuque sous prétexte de rédacteurs élohiste et jehoviste. L'emploi des noms d'Elohim et de Jehovah y est fait avec une intelligence si consommée, que

[1] *Genèse*, xxi, 12.
[2] *Gal.*, iv, 29.
[3] *Die Genesis hist. u. krit. erl.*, p. 225.
[4] Le *Yaschar*, dans le *Dict. des Apocryph.*, ii, col. 1135.

l'identité de l'auteur en jaillit comme la lumière du soleil.

Cependant ce chapitre ne fournirait-il pas quelques indices qui pussent autoriser la critique à lui contester son caractère de vérité historique? La critique rationaliste, on le pense bien, en relève plusieurs, mais c'est absolument sans aucune raison solide. Elle argue, p. ex., de ce que le même Abimélech, que nous voyons conclure ici une transaction avec Abraham, reparaît longtemps après en relation avec Isaac et cela dans des circonstances analogues. Analogues, tant que vous voudrez, mais identiques, non. On conçoit que la position particulière d'Abraham et d'Isaac, au milieu d'un pays où ils étaient, politiquement parlant, comme des étrangers, devait produire une grande ressemblance dans leurs rapports avec les indigènes. La vie du père se répétait ainsi en quelque sorte dans celle du fils. Mais à part cette identité générale, tout est différent dans la vie des deux patriarches.

Quant à l'Abimelech, qui a des rapports avec Isaac, il peut fort bien être identique avec celui d'Abraham, et on ne comprend vraiment pas comment Schumann peut dire à ce sujet: *Hæc omnia non poteris explicare nisi mythi.* Entre les relations que l'Abimélech eut avec Abraham et celles que le chap. XXVI lui attribue avec Isaac, il n'y a certainement pas un espace de temps qui dépasse 70 années. Si donc le roi philistin était jeune au temps d'Abraham, comme rien absolument ne l'empêche de supposer, il était fort vieux au temps d'Isaac, comme cela paraît d'ailleurs résulter du texte, puisque ce n'est pas le roi qui demande la femme d'Isaac, mais bien les gens de l'endroit[1]. Puis, si l'âge de l'Abimélech vous fait obstacle pour croire à la vérité historique de ces récits, qu'est ce qui vous empêche de penser que le roi du temps d'Isaac est le fils du roi du temps d'Abraham? Ce n'est pas le nom, assurément, puisque nous avons déjà vu qu'Abimélech n'est pas plus un nom propre que Pharaon. Candace, Adonizedek, ou Dauphin; c'est un nom commun qui s'applique à tous les rois philistins.

La vérité historique de notre chapitre n'est donc pas infirmée par l'argument d'Abimélech, et à notre tour nous ne

[1] *Genèse*, XXVI, 7, 10, 11.

voulons pas nous refuser la satisfaction de produire une preuve de cette vérité. Elle est dans les formalités du serment que se prêtent Abraham et Abimélech. Ces formalités ont un caractère de haute antiquité qui saute aux yeux. D'ailleurs la preuve que cette représentation symbolique du serment a réellement existé et que la science historique de l'auteur est de bon aloi, c'est que le mot שבע *scheba*, sept, a pris de la formalité de présenter 7 choses pour rendre la promesse corporelle, la signification de *jurer* et que cette signification s'est perpétuée dans la langue. Comment expliquerait-on que *sept* est synonyme de *jurer*, si l'acte symbolique qu'expose notre récit n'était pas historique? Qu'on le lise; on verra qu'il rend témoignage par lui-même et que son témoignage est irréfragable. « Abraham mit à part 7 jeunes brebis. Abimélech dit a » Abraham : Que signifient ces 7 brebis que tu as mises à » part? Celui-ci répondit : C'est pour que tu acceptes ces *sept* » brebis de ma part, afin qu'elles me soient un témoignage » que j'ai creusé ce puits. *C'est pourquoi* עַל־כֵּן *l'on nomma cet* » *endroit Beer-Schéba* (*puits des sept*), car c'est là qu'ils *jurè-* » *rent* נִשְׁבְּעוּ [1] tous deux. » Cette coutume, de présenter 7 objets en témoignage du serment, ne se trouve plus consignée dans la suite des histoires bibliques; mais cela ne saurait servir de thème d'objection, car son existence nous est affirmée d'autre part. Herodote nous dit qu'elle faisait partie des mœurs religieuses des *Arabes* [2], et les Arabes sont, par Ismaël, des Abrahamides [3].

Ce qu'on pourrait cependant objecter encore, et c'est une objection qu'il faut prévoir, c'est que le fait particulier de ce serment ne saurait donner à notre chapitre un caractère historique bien certain, puisqu'il résulte du texte même qu'Abimélech ignorait cette coutume. En effet, « Abimélech dit à » Abraham : Que signifient ces 7 brebis que tu as mises à » part [4]. » Si Abimélech qui demeurait dans le pays, pourrait-

[1] Littéralement : ils septifièrent.

[2] Herod., III, 8.

[3] Il va s'en dire que cette descendance ne s'applique pas à la totalité des habitants de l'Arabie, mais seulement au noyau qui a constitué l'Islam.

[4] *Genèse*, XXVI, 29.

on dire, ne connaissait pas cette manière de conclure une transaction, il est manifeste que tout le passage qui s'y rapporte est une interpolation faite par une main ignorante ou distraite. Oui, à moins que ce ne soit une nouvelle preuve de la science historique de l'auteur; et c'est précisément cela. La science moderne, qui est bonne à quelque chose, a mis en lumière [1], que les Philistins étaient une race indo-européenne, de la famille pélasgique, et leur immigration dans le pays, qui a pris d'eux le nom de Palestine, paraît correspondre à l'époque d'Abraham. Or, comme les cérémonies de transaction que relate notre chapitre étaient un trait de mœurs sémitiques, Abimélech pouvait adresser à Abraham la question précitée, et de ce qu'il le fait effectivement, le caractère de vérité historique de tout le récit reçoit la confirmation la plus éclatante.

Charles SCHŒBEL.

[1] V. Hitzig, *Urgeschichte u. Mythologie der Philistaer.*

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE-ROME. *Bref de S. S. Pie IX donnant à M. l'abbé Moigno le titre de Docteur en sacrée théologie.*

C'est avec empressement que nous publions le bref suivant. Nous félicitons M. l'abbé Moigno du titre honorifique dont le Saint-Père a bien voulu le gratifier. Jamais titre n'a été si bien mérité. Après cela notre ami peut être facilement consolé des oublis et des dédains d'autres personnes, qu'il est inutile de nommer.

A notre cher fils François Moigno, *prêtre français*, Pie IX souverain pontife.

Les pontifes romains, appréciateurs et promoteurs les plus certains de la vertu et de la science vraie, n'ont jamais manqué d'accorder les principaux témoignages de leur bienveillance paternelle à ceux chez lesquels le mérite d'un savoir éminent s'unit à une piété exemplaire, à une foi inébranlable, à un sincère dévouement à ce Saint-Siége Apostolique. Ce bel éloge, très-cher fils, vous revient certainement puisque, en même temps que l'éclat de votre renommée attire sur vous les regards de tous les savants, non-seulement de la France, mais des autres nations, vous réalisez par votre religion, votre intégrité, votre soumission à la chaire de Saint-Pierre, ce qu'on peut attendre d'un ecclésiastique et d'un homme sage.

Aussi, comme vous nous avez adressé l'humble prière de vous conférer, quoique vous n'ayez pas suivi dans le collége de Saint-Thomas d'Aquin des frères prêcheurs les cours ordinaires de théologie, le diplôme de *Docteur dans cette faculté*, nous qui savons de bonne source que, jeune encore, vous avez par des exercices publics prouvé toute votre valeur dans ces mêmes sciences, nous exauçons volontiers votre vœu.

Les choses étant ainsi, très-cher fils, vous absolvant et vous tenant pour absous, à cette fin seulement, de toute excommunication. suspension, interdit et autres sentences ecclésiastiques, si tant est que vous les ayez encourues, de quelque manière et pour quelque cause qu'elles aient été prononcées, nous vous créons, constituons, déclarons par ces lettres, de notre autorité apostolique, *Docteur en sacrée théologie*; nous concédons et permettons que vous soyez appelé de ce nom dans les diplômes ou actes quelconques. C'est pourquoi, cher fils, tous droits, privilèges, prérogatives et indults, de quelque nom qu'on les désigne, de quelque autorité Apostolique, Impériale ou Royale qu'ils émanent, dont par droit ou par coutume usent et jouissent, ou peuvent, pourront user et jouir ceux qui après avoir fait l'épreuve solennelle de leur érudition dans une université quelconque ont obtenu le grade de Docteur, par notre autorité apostolique, nous vous les déférons, attribuons et octroyons. Toutes ces choses, nous vous les concédons et accordons, décrétant que nos présentes lettres Apostoliques soient et doivent être tenues pour fermes, valides et efficaces, qu'elles sortissent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, qu'elles vous assurent en toute circonstance les titres, droits et priviléges ci-dessus

mentionnés, et qu'ainsi soit prononcé par tous juges ordinaires ou délégués, même par les auditeurs des causes du Sacré-Palais et les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, enlevant à tous et à chacun d'eux toute faculté de juger et de définir autrement; les obligeant à juger et à définir d'une manière conforme, déclarant d'avance nul et de nul effet tout ce qui serait tenté de contraire par qui et par quelqu'autorité que ce soit, sciemment ou par ignorance.

Et cela nonobstant les conditions apostoliques, ou les décrets universaux ou spéciaux des conciles généraux, provinciaux, synodaux, ou les règlements et usages de quelqu'Université que ce soit, de notre chère ville de Rome ou d'ailleurs, même corroborés par serment, ou par confirmation apostolique. Nous dérogeons pour cette fois seulement et par mention expresse à tous les indults et lettres apostoliques accordés à ces mêmes Universités, à leurs recteurs, présidents, maîtres, élèves, procureurs, accordés, confirmés ou renouvelés par qui ce soit, en ce qu'ils auraient de contraire à nos présentes lettres, leur laissant sur tout le reste leur force et leur valeur. Mais nous voulons qu'avant que vous puissiez jouir du bénéfice de notre présente concession, vous fassiez, en présence d'un personnage revêtu d'une dignité ecclésiastique, profession de foi catholique, conformément aux articles prescrits par le Saint-Siége, et que vous prêtiez le serment accoutumé de fidélité qui nous est due.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 11 octobre de l'an 1871, de notre pontificat, le 26e.

Pour Monseigneur Caro Paracciani Clarelli.
F. Profili, substitut.

Les formalités désignées ici ont été remplies entre les mains de Monseigneur Chigi, nonce apostolique, et dans sa chapelle privée. A. B.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprim. Beau, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 11. — Novembre 1871.

Documents historiques.

LA LITTÉRATURE, L'HISTOIRE ET LA CIVILISATION DES JAPONAIS

DISCOURS PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU COURS DE JAPONAIS

A l'École spéciale des langues orientales.

I

Messieurs,

Les sympathiques encouragements que vous avez bien voulu me donner l'année dernière à la séance d'inauguration de ce Cours, m'ont engagé à consacrer la première leçon de la nouvelle année scolaire à quelques considérations sur *l'idiome* que je suis chargé d'enseigner ici. Un exposé de ce genre me paraît être une utile introduction à l'étude parfois aride des langues parlées par des peuples aussi éloignés de nous par la distance géographique que par les mœurs, les coutumes et la manière d'envisager le progrès. La bienveillance que vous m'avez accordée une première fois me fait espérer que vous voudrez bien m'honorer aujourd'hui de la même faveur.

La langue japonaise est encore peu répandue, et l'on ne compte en Europe qu'un bien petit nombre de savants qui en aient acquis une véritable intelligence. Ceux d'entre vous qui m'ont fait l'honneur d'assister assidûment à mes leçons, savent que cela tient surtout à l'extrême complication de l'écriture des habitants de l'extrême Orient. Ces insulaires se servent en effet d'un système graphique infiniment plus varié que celui des autres peuples. D'abord l'écriture figurée des

Chinois, écriture qui ne comprend pas moins de 80 à 100,000 signes, dont un dixième est d'un usage journalier, ne forme encore qu'une partie constitutive de l'écriture japonaise. Les signes syllabiques, qui en complètent le paradigme, sont, il est vrai, d'une simplicité relative réelle, mais encore faut-il évaluer leur nombre à un millier de caractères. Si vous ajoutez à cela que, dans une foule de livres, et dans la pratique, les indigènes préfèrent aux formes correctes et classiques de tous ces signes des formes tachygraphiques, aussi cursives que capricieuses, on pourra dire avec raison que le nombre des types de l'écriture japonaise est infini. En d'autres termes, l'écriture japonaise est à l'écriture chinoise, au point de vue du déchiffrement, ce qu'est l'écriture des notaires du 17e siècle à l'écriture régulière de nos livres imprimés, avec cette différence que chez nous on n'est en prise qu'à un alphabet d'une vingtaine de lettres, tandis qu'au Japon on est en présence d'un tohu-bohu de mille et mille signes plus compliqués les uns que les autres.

Ce système d'écriture présente, je l'avoue, des difficultés qui seraient de nature à désespérer les travailleurs les plus laborieux, s'il n'était possible de déterminer, entre tous les signes qui le composent, certains traits de ressemblance permettant de les répartir en un nombre relativement restreint de classes mnémoniques, et si, par un enseignement méthodique, on n'arrivait à rendre toute espèce de confusion impossible.

Nous aborderons ensemble ces difficultés qui, il y a quelques années encore, étaient réputées insurmontables parmi les orientalistes les plus érudits; et vous arriverez comme moi, au fur et à mesure de nos progrès, à rechercher même les complications calligraphiques qui vous auront effrayés à vos premiers débuts.

A part son écriture, la langue japonaise, quoi qu'on ait pu dire, n'est pas plus difficile à apprendre que n'importe quelle langue européenne à construction inverse. Dans les premiers temps, un Français surtout éprouve quelque gêne à construire une phrase juste au rebours de ce qu'il a coutume de faire; il est contrarié, par exemple, pour exprimer cette pensée : « Quand je serai dans la capitale du Japon, » d'être obligé de

transposer tous les mots, et de dire « Japon du capitale dans être quand. » Au bout de quelques mois de pratique c'est notre propre construction qui nous étonne. Je n'avais encore vécu que deux ou trois mois parmi mes Japonais que j'étais souvent tenté de parler français à reculons. Vous arriverez facilement à ce résultat.

Quant à la multiplicité des dialectes japonais dans une même ville, multiplicité dont on a fait grand bruit, il est de mon devoir de vous expliquer ce qui a porté nos voyageurs à y croire, et certains compilateurs à en faire l'objet de plus ou moins agréables tirades. A en croire ces personnes venant de loin, on parlerait au Japon autant de langues différentes qu'il y a de rangs chez les personnes à qui l'on est dans le cas de s'adresser. Ce qui arrive au Japon arrive également parmi nous, et cependant personne ne s'avisera de dire que l'on parle cinq langues différentes à Paris, parce que pour exprimer la même idée l'on dira, suivant les circonstances : « Daignez me faire l'honneur de venir ici, » ou « veuillez » prendre la peine de venir ici, » ou « veuillez venir ici, » ou » venez ici, » ou « ici vite ! » Vous comprenez maintenant pourquoi vous aurez à apprendre quatre ou cinq langues avant de pouvoir bien parler à tous les Japonais.

Pour acquérir une solide connaissance de la langue du Nippon, vous serez dans l'obligation d'apprendre le Chinois; car ces deux idiomes ne marchent pas l'un sans l'autre. La langue de Confucius vous sera aussi indispensable que la langue de Mahomet pour les personnes qui veulent bien connaître le turc, le persan, le malay ou l'hindoustani. Mais je m'empresse de vous assurer que l'un et l'autre se prêtent un mutuel appui; et, ce ne serait pas trop s'avancer que de dire qu'il est plus facile d'étudier ces deux langues à la fois que le Chinois isolément. Ce qu'on redoute le plus, quand on apprend deux langues en même temps, c'est la confusion. Or je vous laisse à juger si la confusion est possible. Le Chinois est une langue essentiellement monosyllabique et primitive s'il en fût jamais ; quand elle est prononcée doucement, on croirait entendre les premiers cris de l'homme et des animaux à l'époque de la création ; un chat se dit *miao*, un tigre *hou*, un

aboiement *ouo*. Rien de plus simple. Au Japon, c'est tout l'opposé. Au lieu du simple monosyllable *ngo* pour signifier « nous, » on dira *watakousidomo*. Les noms propres des deux pays présentent une opposition encore plus frappante. Chacun de nous connaît le nom du principal ministre actuel de l'empereur de Chine, le prince *Kong*. Rapprochez ce nom de celui du fameux ministre japonais *Hô-syô-zi-nyoû-dô-saki-no kwan-bakou-daï-syô-daï-zin*. La confusion entre les deux langues prouverait évidemment une bien courte mémoire.

Il ne faut pas vous étonner de ce que le Japonais ne ressemble pas au Chinois. Les insulaires du Nippon se croient différents à tous égards du reste du monde. Cette pensée touchant l'originalité de leur race ne les abandonne nulle part, pas même en Europe. Je trouvai un jour sur l'éventail fraîchement décoré de peintures d'un des lettrés de la dernière ambassade de Taï-koun, deux vers japonais ainsi conçus :

« Tout, dans le monde européen, est à mes yeux extraordi-
» naire et étranger pour moi.
» La lune seule est la même qu'au Japon. »

C'est qu'en effet tout, dans les mœurs de ces singuliers insulaires, semble imaginé à l'opposé de ce que nous connaissons en Occident. Ils sont à l'antipode de notre civilisation. Nous écrivons de gauche à droite et horizontalement, ils écrivent de droite à gauche et verticalement [1], si bien que leurs livres commencent là où finissent les nôtres. Nous enlevons notre chapeau pour témoigner notre respect à quelqu'un, ils ôtent leurs pantoufles ; nous nous levons pour recevoir nos hôtes, ils s'empressent de s'accroupir en les apercevant. Nous ôtons nos paletots dans les antichambres, ils ôtent leurs pantalons. Pour nous désigner nous-mêmes nous montrons du doigt notre estomac ; ils montrent leur bout du nez. Nous estimons les dents blanches, ils tiennent à honneur de noircir celles de leurs femmes afin, disent-ils, qu'elles ne ressemblent pas aux femelles des animaux. Nos dames se baignent dans de petites salles scrupuleusement dérobées aux regards indiscrets ; les dames du Nippon pren-

[1] Comme les anciens Chaldéens. C'est le mode d'écriture que Eustathe de Thessalonique appelait χαμαιφορον. — A. B.

nent leur bain en pleine rue sur le devant de leur porte. Les femmes enceintes choisissent chez nous des vêtements larges et commodes; c'est seulement dans cette situation que les Japonaises prennent des corsets étroits qu'elles resserrent autant qu'elles peuvent. Dans les duels, chacun des champions s'expose chez nous à recevoir la mort de la main de son adversaire; chez eux, chaque adversaire connaît d'avance le dénoûment de la rencontre, car il appartient à chacun de se donner la mort, ce qu'il ne saurait se dispenser d'exécuter de la meilleure grâce du monde. On trouve même à Yédo d'excellents maîtres de maintien pour ces solennelles circonstances. Enfin il n'est pas jusqu'au papillon qui ne passe au Japon pour un emblème de la fidélité conjugale et qui ne soit choisi pour l'image allégorique d'un jeune époux exemplaire.

La littérature japonaise ne se signale pas par moins d'originalité que les mœurs et les coutumes de ces singuliers insulaires. J'ai eu l'occasion, l'année dernière, de vous rappeler que cette littérature méritait d'être placée au premier rang, non moins par sa surprenante richesse que par sa valeur réelle. Je dis sa valeur réelle, parce qu'il existe en Asie des contrées où l'on a écrit un nombre formidable de livres, mais où la science européenne n'a guère qu'à glaner. Il est plus intéressant d'avoir appris, par les écrits de l'évêque Pallegoix, qu'on cite 20,000 ouvrages étendus chez les Siamois que d'en entreprendre la lecture. Les recueils tibétains *Kandjour* et *Dandjour* qui ne comprennent pas moins de 1,392 volumes, renfermant 1,023 traités, méritent plus d'être cités pour cette particularité que pour leur contenu. C'est une justice à rendre aux lettres chinoises, et bientôt aussi, je l'espère, aux lettres japonaises, qu'elles sont à une foule d'égards dignes de l'attention de l'Europe. Vous trouverez dans les monuments écrits des deux grands peuples de l'extrême Orient plus d'une œuvre susceptible d'être traduite et même d'agrandir le champ déjà si vaste de nos connaissances scientifiques et littéraires.

J'ai demandé à mes amis de Yédo et à quelques Européens qui habitent le Nippon, avec lesquels j'entretiens des relations suivies, une assez longue série d'ouvrages japonais qui manquent dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe;

car je dois vous avouer que nos collections publiques sont encore bien pauvres en ce qui concerne la littérature du Japon. La plupart des voyageurs qui seraient à même de se procurer des ouvrages précieux à Nagasaki et dans les autres ports ouverts au commerce, ont presque toujours la malheureuse idée de n'acheter que des recueils d'images ou de caricatures, sans songer qu'ils ont sous la main des livres dont la traduction serait pour nous d'une valeur incalculable. Les tristes événements politiques qui se sont produits depuis l'année dernière dans les mers de l'Asie orientale et la révolution prématurée qui a éclaté au sein même du Nippon, ont rendu les communications avec l'intérieur du pays extrêmement difficiles. Je n'ai donc pu acquérir qu'un petit nombre des ouvrages qui m'étaient promis.

Il serait fort à désirer que les gouvernements européens, amis des lettres, intervinssent pour obtenir, par l'intermédiaire de leurs agents, les principaux ouvrages que nous désirons avec tant d'ardeur. Quoi qu'il en soit, parmi le petit nombre de volumes que j'ai reçus cette année et que je vous communiquerai, vous trouverez d'utiles secours pour le succès de vos études et pour le développement de nos connaissances relatives au Japon. Vous serez en outre surpris, comme je l'ai été moi-même, de l'activité intellectuelle et de l'érudition consciencieuse des écrivains du Nippon. Je ne crains plus aujourd'hui d'affirmer que d'ici peu d'années les études japonaises offriront aux Sinologues et aux Indianistes un concours dont il ne sera plus guère possible de se passer, aux uns pour la critique des plus célèbres monuments historiques du Céleste-Empire, aux autres pour l'exégèse de la plus belle, de la plus grandiose des doctrines religieuses du monde asiatique : le Bouddhisme.

II.

L'enseignement des langues orientales a été longtemps en butte à de regrettables préjugés. Aujourd'hui personne ne doute plus de l'intérêt qui s'attache à l'étude des langues sémitiques et indo-européennes. On n'accorde pas la même confiance aux idiomes de l'extrême Orient. Il est cependant incontestable qu'en dehors de leur haute importance politique

et commerciale, ils méritent toute notre sollicitude. Nulle part plus qu'en cet Orient lointain, nous ne rencontrerons de curieux phénomènes ethnographiques à approfondir, nulle part nous n'aurons à dévoiler une civilisation plus originale et plus extraordinaire, nulle part nous ne découvrirons autant de faits curieux pour résoudre les plus grands problèmes de la philosophie, de la morale et de l'histoire. J'essaierai de le démontrer en ce qui concerne la langue japonaise.

Comprise dans sa belle et large expression, la linguistique est une science qui sert non-seulement à expliquer diverses manifestations de l'esprit humain, mais encore à projeter la lumière sur les périodes les plus incertaines de l'histoire, parfois même sur les périodes inconnues des âges anté-historiques. Aussi loin que la pensée peut pénétrer dans l'obscurité des siècles, elle aperçoit au cœur de l'Asie une race nombreuse et énergique qui se répand bientôt en une foule d'essaims et poursuit ses étonnantes migrations à l'est et à l'ouest jusqu'aux rivages du Pacifique et de la mer Noire. Cette race, à laquelle l'infortuné Bailly attribuait les premiers progrès de la civilisation, est encore très-imparfaitement étudiée et plus mal définie qu'aucune autre par les philologues : on la désigne communément sous les noms de *race tartare*[1] ou *touranienne*[2]. Le type anthropologique de tous les membres de cette grande famille désunie ne laisse guère de doute sur la communauté de son origine. La linguistique au contraire ne répond pas d'une manière satisfaisante à la conviction des ethnographes. On reconnaît bien dans tous les rameaux du groupe tartare une remarquable similarité de grammaire; mais les mots employés chez les uns et les autres n'offrent que de fort rares ressemblances. Comment expliquer cependant que les enfants d'une même mère aient jamais pu oublier le langage de leur berceau, et cela à un tel point que les mots les plus usuels aient perdu toute espèce de ressemblance chez des tribus souvent limitrophes?

On peut jusqu'à un certain point se rendre compte de cette

[1] Dénomination adoptée par Abel-Rémusat.

[2] Dénomination adoptée par MM. Bunsen et Max-Mueller.

étrange anomalie, par le caractère nomade des nations tartares qui, en les entraînant sans cesse dans de nouveaux climats, les place en contact avec des civilisations étrangères auxquelles elles empruntent tout jusqu'à l'expression de leur pensée. Il est néanmoins probable que ce contact ne produit que des altérations de langage et non des transformations radicales; mais ces altérations sont si fréquentes qu'il est bientôt fort difficile de distinguer ce qui reste de primitif dans des idiomes ainsi profondément modifiés. L'étude du Japonais permettra, je l'espère, de débrouiller ces obscures questions de linguistique et par suite d'ouvrir la voie dans laquelle doivent être dirigés définitivement les travaux sérieux sur la philologie de l'Asie centrale. Seule, l'ancienne langue des Japonais s'est maintenue pure de tout mélange étranger et a conservé dans ses radicaux les éléments primitifs du langage des peuples Tartares.

Pendant longtemps les Orientalistes n'ont vu dans l'idiome des insulaires du Nippon qu'un ensemble de mots pour la plupart longs et compliqués, où l'on n'apercevait aucune affinité avec les mots des autres langues connues. La linguistique faisait des Japonais une nation absolument séparée du reste du monde : le type protestait, et la vérité ne se faisait point jour. Quelques essais analytiques ont bien été tentés, dans ces derniers temps, sur le Vocabulaire japonais, dans l'espérance d'atténuer cette inexplicable contradiction; mais l'insuffisance et l'imperfection des matériaux mis en œuvre ont empêché d'obtenir les résultats qu'on était en droit d'attendre. Les recherches minutieuses nécessitées pour le classement des mots dans mon *Dictionnaire japonais*, et l'examen de plusieurs anciens textes que j'ai eu la bonne fortune d'entreprendre avec l'aide des lettrés de l'ambassade de Taï-Koun, m'ont fait entrevoir, dans le système de composition des mots japonais, des éléments essentiellement primitifs, qui paraissent avoir échappé aux Grammairiens, et avec lesquels on doit arriver à la solution du problème qui a si fortement intrigué et préoccupé en vain les linguistes du commencement de ce siècle.

J'ai demandé à Yédo plusieurs ouvrages sur la langue *Yamato* que parlaient les ancêtres des Japonais actuels, et dont on se

sert encore à la cour du souverain pontife de Myako. J'ai la ferme conviction qu'avec ces nouveaux secours le *Vocabulaire des insulaires de l'extrême Orient cessera de demeurer étranger à tous les idiomes parlés sur le continent asiatique*. Ceux d'entre vous qui voudraient se consacrer à ces investigations, trouveront dans l'étude comparée *du chinois et du japonais* des faits inaperçus, et dont ils pourront tirer d'inappréciables conséquences philologiques.

III.

Est-ce à dire pour cela que le Japon perdra de cette originalité qui stimule si justement le zèle des Orientalistes; et que, du moment où l'on aura découvert des titres inconnus de parenté entre ses habitants et les indigènes de la Chine, le vif intérêt qui s'attache à son histoire en sera quelque peu diminué? Assurément non. La séparation du rameau Japonais de la grande souche Tartare remonte très-probablement à des temps fort reculés et antérieurs à la fondation des principaux empires du continent asiatique dont l'existence nous est signalée par l'histoire. La civilisation des indigènes du Nippon, antérieure de plus de *six siècles* à l'ère chrétienne, date d'une époque où l'existence même de la terre ferme n'était plus soupçonnée dans les îles de l'extrême Orient. De là vient que les doctrines de Confucius et de Bouddha, qui laissèrent une empreinte si profonde sur l'esprit des nations indo-chinoises, furent impuissantes à déraciner du cœur des Japonais le culte des *Kamis*, c'est-à-dire le culte des Dieux indigènes, et partant le culte de la patrie, ou, pour me servir d'un mot cher à notre époque, le culte de la nationalité. C'est ce qui fait enfin qu'il a toujours répugné aux lettrés du Nippon d'admettre pour leurs ancêtres une provenance continentale, et au peuple de l'Archipel de croire même à leur identité de nature avec les hommes des autres contrées du globe. « Nous appartenons, » disent-ils, à une race infiniment pure et supérieure, à laquelle les Dieux ont accordé *le privilége* de posséder une » âme immortelle. »

En dehors des considérations que je viens de vous soumettre, l'origine de la nation japonaise soulève une foule de questions dignes, à tous points, d'exciter la juste curiosité des ethno-

graphes et des linguistes. A côté du type tartare, qui nous paraît incontestable, nous trouvons d'autres types qui se présentent à nous comme autant de piquantes et indéchiffrables énigmes. Comment expliquer cette diversité si étrange qui se remarque tout d'abord dans les traits et la physionomie des insulaires du Japon : chez les uns, les caractères nettement apparents de la race Chinoise, les yeux bridés, le nez épaté, les pommettes saillantes; chez d'autres, un visage qui rappelle la race de tout temps errante et vagabonde de la Polynésie [1]; chez d'autres enfin, une blancheur de peau et des traits où, comme l'a parfaitement dit notre savant anthropologue M. de Quatrefages, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître des membres de la race Caucasienne [2], à laquelle nous appartenons.

Que ne peut-on supposer, en effet, lorsqu'il s'agit d'un peuple doué, depuis des milliers d'années, d'une activité parfois fiévreuse, et cependant toujours soutenue, d'un peuple placé par la Providence dans une situation géographique propice, s'il en fût jamais, pour ouvrir des issues à cet insatiable besoin d'expansion? Le peuple japonais a été, de tout temps, un peuple essentiellement curieux et avide de savoir, intelligent, laborieux, énergique. Le sol de la patrie fut bientôt trop étroit pour le contenir et assurer la subsistance à ses habitants. Si les lois despotiques des Taïkouns ont retenu pendant plusieurs siècles prisonniers, dans l'empire des îles, des sujets domptés dans leurs instincts colonisateurs, il n'en a très-probablement pas été de même des anciens habitants. Pour ceux-là, il y avait aux quatre horizons l'Océan et la liberté!

Vous voyez, messieurs, combien la connaissance du Japonais permet d'aborder de curieuses questions ethnographiques. L'histoire indigène qui, *à priori*, semble n'avoir qu'un médiocre intérêt pour l'Europe, dont le contact avec le Japon ne remonte guère au delà de la seconde moitié du 16e siècle, ne manquera cependant pas d'attrait pour ceux qui voudront

[1] Cf. Olyphant, *la Chine et le Japon*, traduction de M. Guizot, t. II, p. 159; Kæmpfer, *Histoire du Japon*, t. I, p. 148.

[2] Cf. le marquis de Moges, *Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon*, p. 310.

en faire une étude spéciale. N'en doutez pas : le beau, le bien, le vrai, sont de tous les temps et de tous les pays. Cette trinité morale s'est manifestée partout où il y a eu de nobles cœurs, c'est-à-dire partout où l'homme a vécu en famille et en société. Il suffit, pour la découvrir, de se reporter, non point à ces heures de crépuscule où les civilisations vieillies se vautrent mollement dans les ornières de l'égoïsme et du vice, mais à l'heure pure du berger, qui luit, également brillante, pour tous les peuples naissants, alors qu'ils s'engagent, pleins de foi et d'espérance, dans les sacrés sentiers de la fraternité, du progrès et de la civilisation. C'est seulement en remontant à ces âges heureux qu'on peut trouver la raison d'être, la justification de coutumes antiques dont le sens se dénature si vite avec le temps, et qui excitent la critique des esprits légers et superficiels. Ces coutumes, toutes patriarcales à l'origine, deviennent les bases d'un édifice tyrannique qui se construit lentement; et il faut alors traverser de longs siècles rougis par le sang d'innombrables victimes, pour arriver à cette heure tout à la fois glorieuse et fatale où l'on entend sonner le tocsin de la délivrance.

Il m'appartient ici, en vous invitant à l'étude d'un des plus féconds idiomes de l'Orient, de relever à vos yeux une belle civilisation trop longtemps incomprise et méconnue, et de vous convier à dissiper avec moi les préjugés communément répandus sur son compte.

IV.

L'histoire du Japon nous fait assister à plus de *vingt-cinq siècles* de la vie politique et sociale d'une grande nation, et nous offre l'exemple peut-être unique d'une monarchie puissante, de tous temps soumise à une seule et même dynastie de princes. Aussi l'empereur de Chine Taï-tsoung, recevant au 10e siècle un bonze venant du Japon, et apprenant de lui les principaux rouages du gouvernement de ce pays, ne put-il s'empêcher de pousser un soupir, et s'adressant à un de ses ministres, de lui dire avec un accent d'admiration : « Chez » les barbares de ces îles, le pouvoir se perpétue indéfiniment, » et les magistrats, par ce même principe d'hérédité, se suc- » cèdent sans interruption. N'est-ce pas la véritable voie de

« l'antiquité [1] ? » C'est que nulle part plus qu'au Japon, l'organisation politique n'est aussi fortement identifiée aux sentiments religieux et populaires, et que toute révolution dans l'organisation suprême de l'Etat serait la négation des dogmes sur lesquels repose la croyance indestructible du peuple dans la supériorité de sa nature et de ses destinées.

Parmi les membres de la récente ambassade du Taïkoun, il y avait des hommes qu'on appellerait en Europe des libres-penseurs, et même des athées. Par une étrange, mais bien explicable contradiction avec eux-mêmes, ils professaient, en dehors de leurs idées indépendantes, un profond respect pour le culte de leurs pères et se refusaient à toute critique de leur religion nationale. « Le culte du Kami, me disait l'un d'entre » eux, est au-dessus de toute religion ; c'est l'amour de notre » patrie, c'est la foi la plus indestructible dans la sainteté de » son origine et la grandeur de ses destinées futures. » Puis un autre ajoutait : « Nous avons, au Japon, une religion » comme celles que vous pratiquez en Europe : elle fourmille » d'absurdités et s'entoure de jour en jour de nouvelles pra- » tiques ridicules. Chacun est libre de l'embrasser et d'y » croire. Mais nul ne peut se dispenser, et nul dans tout notre » empire ne se dispense de vénérer les enseignements de » notre religion nationale des Kamis [2]. »

V.

Il faut donc, en étudiant cette curieuse doctrine de la piété politique, séparer le sentiment supérieur qui garantit sa perpétuïté des légendes singulières dont on a bigarré son berceau. Ces légendes méritent cependant notre attention, tant par le tour aimable avec lequel les écrivains indigènes ont su les raconter, que par leur originalité qui les fait contraster avec les légendes cosmogoniques des autres peuples. D'accord en cela avec les travaux les plus remarquables de la géologie

[1] Voy. nos *Notices sur les îles de l'Asie orientale*, extraites d'ouvrages chinois et japonais, et traduites pour la première fois sur les textes originaux, dans le *Journal asiatique* de 1861.

[2] Nous n'avons pas besoin de protester contre le jugement sommaire de ce brave japonais. Il n'avait lu ni notre symbole ni notre catéchisme. — A. B.

moderne, ils attribuent au monde une antiquité des plus reculées. Rien ne leur paraît plus propre à donner une idée de cette antiquité incalculable que de dire, comme les Indiens, qu'elle remonte à des centaines de mille millions d'années. Le Chaos, suivant les écrivains indigènes, avait la forme d'un œuf dans lequel étaient renfermés les germes de tous les êtres[1]. Au moment de la création, la matière subtile s'en dégagea et forma le ciel; la matière lourde s'abaissa et forma la terre; les eaux se répandirent alors de toutes parts, et au milieu d'elles un monceau de matière compacte surnagea, semblable à un poisson. Ce fut le Japon. Puis il apparut au milieu des éléments une chose semblable à un roseau, qui bientôt se transforma en un grand Génie. Ce fut le premier des Dieux célestes, *Kouni-Toko-Tatsino-Mikoto* (l'Auguste perpétuellement debout dans l'empire).

A ce père de tous les Dieux succédèrent successivement deux autres Génies qui naquirent d'eux-mêmes, et qui étaient tous des mâles. Sous le quatrième Génie seulement apparut la *femme*; et à partir de cette époque les Dieux et les Déesses obtinrent des descendants par une contemplation mutuelle. Ce ne fut qu'à la 7e génération que le Dieu *Isa-Nagino-mikoto* (l'Auguste qui a trop *accordé*) commença à connaître son épouse *Isa-Nami-no-mikoto* (l'Auguste qui a trop *excité*)[2]. Dès-lors les Dieux perdirent leur nature céleste, et commencèrent une seconde dynastie, qu'on nomme la *dynastie des génies terrestres*. C'est du 5e et dernier demi-dieu de cette dynastie que naquit *Zin-mou* (le divin guerrier), le premier empereur du Japon et le chef de la grande race de princes qui occupe depuis l'an 660 avant J.-C. le trône du Japon. Voilà ce qui explique le prestige qui entoure les souverains pon-

[1] Voir les textes sur le chaos chez les auteurs grecs et latins, dans les *Annales de Philosophie*, t. I, p. 231 (6e série).

[2] Nous prions nos lecteurs de remarquer la signification de ces noms et de les comparer avec le nom de *Hoang-ti* (le seigneur rouge) et de sa femme *Loui-tsou* (celle qui entraîne les autres dans son propre mal, grande aïeule). Voir les textes dans les *Annales*, t. XVI, p. 138 (2e série). Voir en outre l'article de M. de Rosny sur *les Temps anté-historiques chez les Japonais* (*Annales* t. XVI, p. 64) (4e série). A. B.

tifes de Myako, et ce qui fait que les Taïkoun ou souverains temporels, tout en ayant accaparé entre leurs mains les rênes du gouvernement, ne peuvent s'empêcher de consulter les Mikado dans les circonstances exceptionnelles, et de leur reconnaître, au moins en apparence, le titre et les prérogatives inhérents à la puissance suprême.

Durant toute cette longue succession de règnes, nous voyons apparaître une foule de grandes figures qui rappellent ce que l'Europe ancienne et moderne a de plus célèbre dans ses annales. *Zin-mou*, fils des derniers Dieux, fut le glorieux fondateur de la monarchie; l'impératrice *Zin-kô* (la divine impératrice) cherchant à cacher la mort de son époux et régnant à sa place, ne le cède en rien à Sémiramis par sa valeur guerrière et son audace; *Bou-rets* (l'impétuosité militaire) n'a pas été dépassé par Néron pour le raffinement de ses cruautés et de ses débauches; l'impératrice *Gen-syô*, tout à la fois protectrice des lettres et législatrice, fut pour l'Archipel une autre Catherine II; le *Syô-goun* (généralissime) *Taï-kô*, deux fois vainqueur du roi de Corée et du Fils du Ciel lui-même, qui avait envoyé les forces de la Chine au secours des Coréens, rappelle sous plus d'un rapport Napoléon *premier*; et ses victoires, qui menaçaient de conduire à la conquête de l'empire chinois tout entier, si *Taï-kô*, en mourant, n'avait rappelé ses troupes au Japon, sont d'autant plus remarquables que le fameux empereur mongol, *Koubilaï-khan*, ne réussit qu'à faire exterminer ses troupes lorsqu'il voulut, avec plusieurs centaines de mille hommes et d'innombrables vaisseaux, tenter l'annexion du Japon.

Je ne prolongerai pas davantage l'énumération des grands règnes de l'histoire du Nippon : elle m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à vous faire remarquer que les Japonais sont peut-être les seuls peuples du monde qui n'aient jamais été l'objet de sérieuses défaites et dont aucune partie du territoire national ne soit jamais tombée sous la domination étrangère.

VI

Vous verrez, je l'espère, comme moi, dans cette particularité et dans plusieurs autres que je me suis plu à vous signaler

l'année dernière, une preuve de l'étonnante énergie et des instincts progressifs d'un peuple placé par la Providence dans une situation géographique qui, en expliquant d'une part son passé, nous fait présager ses grandes destinées dans l'avenir.

Ceux d'entre vous qui se proposent d'habiter le Japon pendant un temps plus ou moins considérable, reconnaîtront les rares aptitudes de ce peuple pour tout ce qui touche au développement matériel et moral de l'humanité. Ils verront combien les Japonais sont ardents à saisir les occasions d'instruction, même les plus insignifiantes, et combien ils seront disposés, lorsque les *daï-myô* auront enfin reconnu la supériorité militaire de l'Europe et cessé leurs taquineries politiques, à prendre part à tous nos projets, non-seulement pour ce qui concerne leur propre pays, mais pour tout le reste du monde. Avant les tristes événements qui ont mis la guerre civile au cœur du Japon, la marine japonaise s'accroissait chaque année de nouveaux navires à vapeur qui ne craignaient pas de traverser, avec un équipage uniquement composé d'indigènes, les vastes et dangereuses plaines de l'Océan Pacifique et d'aborder en Californie, à l'admiration des habitants et des marins du Nouveau-Monde ; il avait été même décidé à Yédo qu'une petite escadre indigène entreprendrait un voyage d'exploration autour du monde ; ce voyage était commencé lorsque les exigences de la politique forcèrent le Taïkoun à faire rentrer ses vaisseaux dans ses ports. Le sentiment qu'ils doivent participer à tout ce qui se fait d'important sur la terre est tellement enraciné dans l'esprit des Japonais que, lors de la dernière guerre contre la Russie, le Taïkoun fit notifier aux cours de France et d'Angleterre que, jusqu'à plus ample informé, il entendait s'abstenir de toute intervention armée et être placé au nombre des États neutres. Ce qui d'ailleurs ne plut pas à tous les insulaires du Nippon ; car un des membres de la dernière ambassade, se trouvant à Pétersbourg, me dit un soir, devant une réunion nombreuse de ses compatriotes : « Le Taïkoun a commis une grande faute en n'offrant pas de » participer par un contingent d'une vingtaine de mille » hommes à la dernière guerre de Russie. Après la prise de

» Sévastopol, il aurait bien fallu placer le Japon au niveau » des puissances européennes et l'autoriser à prendre place » au Congrès de Paris. En un clin d'œil, nous aurions progressé » d'un demi-siècle. »

Contrairement à ce qui arrive chez les autres nations asiatiques, où l'orgueil national rend les indigènes et leur gouvernement aveugles sur la supériorité de l'Europe, on trouve les Japonais toujours disposés à reconnaître les progrès qu'il leur reste à accomplir. Ils ne vous feront pas de concession si vous voulez nier ou attaquer leur aptitude à acquérir de la supériorité dans n'importe quelle branche des connaissances humaines. Devant une telle supposition, vous les verrez se dresser fièrement et vous repousser de leur mépris. Mais si au contraire vous leur parlez de n'importe quelle invention qu'ils ignorent *encore*, de n'importe quelle institution qu'ils ont *encore* à introduire dans leur pays, de n'importe quelle science ou quelle industrie où ils sont *demeurés* dans un état d'infériorité regrettable, ils vous écoutent, vous pressent de questions, vous demandent des conseils, vous remercient ardemment de votre dévouement pour leur chère patrie. Parlez à des Musulmans, à des Indiens, à des Chinois, de nos chemins de fer, de nos grandes usines, de toutes nos découvertes récentes qui changent de jour en jour la face du globe ; les uns, les Arabes, par exemple, ne comprenant rien à votre admiration et à votre enthousiasme, croiront vous avoir tout dit en vous répondant : Dieu est grand ! Les autres, les Chinois, si vous voulez, quand vous leur direz avec quelle vitesse nos locomotives parcourent l'espace et portent partout le commerce et la richesse, ils vous répondront que l'empereur de Chine en possède qui vont bien plus vite, mais qu'il n'en fait pas usage parce que Confucius ne dit pas d'en faire usage. Les grandes époques de l'histoire des nations musulmanes et surtout des Indiens et des Chinois, appartiennent à l'histoire ancienne : ils ont fourni leur contingent à l'œuvre de la civilisation il y a des centaines et des milliers d'années. La splendeur de leurs antiques annales les sollicite à regarder sans cesse en arrière : ils ont eu le sort de la femme de Loth. Les Japonais au contraire ne veulent voir dans le passé que les

titres venant de la noblesse de leur origine : à cela près le pass n'est plus rien pour eux ; le présent est le début d'une ère féconde ; l'avenir leur appartient.

Tout est à faire au Japon et demande à y être fait. C'est là le meilleur garant de l'importance de nos relations les plus prochaines avec cet empire de l'extrême Asie. Au commencement de ce siècle, les médecins seuls étaient certains d'être bien accueillis à Nagasaki et par suite à Yédo. Le diplôme de docteur était un passe-port presque toujours sûr dans toute l'étendue du Nippon. Tandis qu'on persécutait les missionnaires du Christ, on tendait une main amie aux disciples d'Esculape ; et, au lieu du supplice que les apôtres de l'Evangile rencontraient partout sur leurs pas, les propagateurs de la thérapeutique n'avaient guère à redouter qu'un brevet *ad vitam* de médecin de l'empereur.

VII

Aujourd'hui les conditions d'accueil sont, pour les Européens, infiniment plus nombreuses que par le passé : quiconque possède de solides connaissances scientifiques ou industrielles est sûr d'y être reçu en bienfaiteur. Je ne veux pas dire que les médecins n'aient point encore la préférence. On aime mieux y mourir suivant les règles savantes de la médecine occidentale, qu'après avoir passé par les mains des docteurs indigènes de l'école chinoise ou des sorciers. Ces derniers sont pourtant les gens les plus inoffensifs du monde ; dans leurs consultations, ils se bornent à vous mettre de profil, les yeux fixés sur l'extrémité des narines, les mains placées en croix, les jambes droites et roides ; et quand ils vous ont bien inspecté dans cette posture pendant une petite demi-heure, ils ont tout appris sur votre visage, dans votre physionomie ; une tisane d'eau de puits et quelques paroles cabalistiques composent leur ordonnance. Ils obtiennent souvent d'heureux résultats. Mais encore une fois, les Japonais préfèrent en finir de la vie suivant les règles de l'art.

Dans ces derniers temps, des médecins hollandais et français ont établi au Japon plusieurs cliniques, et ont initié les indigènes aux pratiques de la dissection. Les premiers résultats

obtenus ont été excellents ; et les médecins de l'ambassade du Taïkoun ont montré, pendant leur séjour en Europe, combien ils avaient été prompts à se mettre au courant, non-seulement des principes de la physiologie, mais encore des procédés les plus délicats de la chirurgie moderne. Plusieurs opérations, faites par eux dans nos hospices, ont excité l'étonnement et l'admiration de nos praticiens les plus distingués. Je leur ai cependant entendu souvent exprimer le regret qu'il n'allât pas dans leur patrie un plus grand nombre de docteurs et d'étudiants en médecine, qui y trouveraient des positions à la hauteur de leurs espérances.

Après la médecine, ce sont les sciences exactes et naturelles qui intéressent au plus haut degré les insulaires de l'extrême Orient. Plusieurs observatoires ont été fondés dans les villes principales de l'empire ; mais on y manque encore de beaucoup d'instruments de précision, que les opticiens indigènes ne parviennent pas à construire avec la perfection obtenue de nos jours en France et en Angleterre. Ensuite, le personnel instruit de ces établissements est insuffisant. L'intention du gouvernement du Taïkoun est d'associer aux astronomes de l'État les étrangers habiles qui se décideraient à aller habiter le Nippon, et de favoriser les fabricants d'instruments d'optique qui voudraient contribuer au renouvellement du matériel des observatoires impériaux.

Je ne parlerai pas des *études mathématiques*, les Japonais professant sur leur compte les préjugés des Chinois à notre égard. Ils soutiennent qu'ils nous sont supérieurs, en beaucoup de points, en algèbre et en géométrie. Il est fort probable que leurs prétentions sont mal fondées. Cependant, je crois devoir garder quelques réserves qui résultent de la valeur des connaissances mathématiques qu'on ne peut guère s'empêcher d'accorder à un peuple qui a pu traduire des ouvrages tels que la *Mécanique céleste* de Laplace, etc.

En fait de *botanique*, on possède, au Japon, des connaissances avancées. Les éléments de cette science, telle qu'on la comprend en Europe depuis Linné et les Jussieu, ont été introduits à Owari par le célèbre voyageur M. de Siebold, qui a institué dans cette ville une Société des Amis de la nature, autour de

laquelle se sont groupés tous les naturalistes éclairés de l'empire. La botanique industrielle les intéresse vivement; et les docteurs de l'ambassade du Taïkoun m'ont plusieurs fois répété qu'ils ambitionnaient pour Yédo un cours de chimie organique et de botanique appliquée.

Puisque j'ai prononcé le mot de *chimie*, je m'empresserai d'ajouter que peu de sciences les préoccupent aujourd'hui à un aussi haut point que la *chimie* et la *physique*. Ils ont acquis en Hollande, en France et en Angleterre, de nombreux ouvrages sur ces deux grandes sciences, et ils ont l'intention de les populariser chez leurs compatriotes, au moyen de traductions. Ils se sont également procuré plusieurs importantes collections des substances nécessaires pour les opérations auxquelles ils se proposent de se livrer. Mais ils ont reconnu que les progrès qu'ils avaient en vue ne se réaliseraient qu'autant que des Européens auraient établi dans les ports ouverts des manufactures de produits chimiques tout à la fois purs et abondants. Un négociant japonais, avec lequel je suis en relations, a fondé à Yoko-hama un établissement de substances pharmaceutiques, encore très-imparfaitement assorti, mais qui n'en a pas moins valu une énorme fortune à son propriétaire.

Les sciences *industrielles* sont depuis plusieurs siècles cultivées avec ardeur chez les Japonais, et personne n'ignore qu'en certains cas ils ont obtenu une véritable supériorité, non-seulement sur tous les Asiatiques, mais sur les Européens eux-mêmes. Il suffirait, au besoin, pour venir à l'appui de mon observation, de citer, entre beaucoup d'autres produits qu'on leur doit, les armes blanches qui laissent fort loin en arrière celles des meilleures fabriques de la Prusse, et jusqu'aux anciens Damas. Bien que la plupart des articles japonais qui viennent en Europe soient de qualité inférieure, nos négociants ne doutent plus guère de la rare aptitude des insulaires de l'extrême Orient pour les arts mécaniques; et nous savons, de source sûre, que dans les villes impériales, notamment à Ohosaka et à Myako, il existe des manufactures montées sur une assez grande échelle pour produire dans une proportion considérable, et, bien que le salaire soit relative-

ment assez élevé dans ces localités, à des conditions de bon marché extrêmement avantageuses. Malheureusement, les relations entre ces principaux centres de production et les ports ouverts aux Européens sont encore difficiles, pour ne pas dire absolument impossibles. Les événements qui sont venus plonger le Japon dans une affreuse crise intérieure, ont seuls retardé l'ouverture définitive de l'empire, qui avait été resolue en principe dans le Conseil suprême du Gotairô. Nous avons cependant lieu de croire que cette tourmente politique ne sera pas de longue durée, et que l'ouverture de la grande île de Nippon, au lieu d'avoir lieu lentement, en quelque sorte ville par ville, se fera avec une promptitude et une libéralité dont nos négociants retireront les meilleurs avantages. Les premiers commerçants qui sont venus se fixer à Nagasaki et à Kanagawa ont fait en quelques mois des fortunes prodigieuses; ceux qui sont arrivés plus tard ont eu garde d'abandonner un sol resté encore aussi productif. Lors de la prochaine restauration de la tranquillité au Japon, les conditions seront plus durables et plus avantageuses qu'elles ne l'auront jamais été jusqu'alors.

VIII

La révolution qui s'accomplit en ce moment dans le Nippon tire sa source de l'incompatibilité absolue qui existe entre les lois fondamentales de cet empire et le principe de libre intervention admis par les puissances occidentales. Nous affirmons, non sans quelque raison, il faut le dire, notre droit d'aller partout et au besoin de briser les barrières qui s'opposent à notre passage. Le souverain pontife de Myako, ou son entourage, car sa sainteté japonaise ne parle pas, on la fait parler, proclame son droit de nous fermer les portes de ses Etats, et si nous les franchissons, de nous châtier et de nous expulser. Il en résulte une de ces grosses difficultés politiques qu'on cherche en vain à dénouer pacifiquement, mais qui se tranchent par la force. Toute tentative de conciliation ayant échoué et les négociations devenant impossibles, il est arrivé ce qu'il arrive toujours lorsqu'on ferme les oreilles à la raison : la voix du canon parvient seule à se faire entendre. Voilà ce qui explique le commen-

cement des hostilités entre les Anglais et la cour de Myako.

IX

Personne n'ignore plus aujourd'hui qu'il existe au Japon deux souverains, l'un nominal, l'autre effectif. Le *Mikado*, ou souverain pontife, descendant des anciens Dieux du pays, est relégué, comme le furent ses ancêtres depuis plusieurs siècles, dans un magnifique palais à *Myako*, où rien ne lui manque pour charmer ses loisirs et oublier la nullité de son rôle politique. Dans un pays où la monogamie est de principe, sa sainteté japonaise écoule doucement ses jours, au milieu d'un modeste harem de 144 femmes, parmi lesquelles 12 épouses figurent les 12 signes du Zodiaque qui révolutionnent autour de lui, c'est-à-dire autour du soleil, car le Mikado est l'image terrestre de Dieu Solaire, tandis que les 132 autres femmes, servantes des 12 premières, représentent les étoiles qui brillent pêle-mêle dans ce firmament, qu'on appelle Myako.

Au milieu de ce paradis, entouré de solides clôtures, et dont l'entrée est sévèrement interdite au commun des mortels, le pontife n'apprend des choses de ce monde que celles que le temps a rendu dignes des échos de cette sainte demeure : en fait de nouvelles, on n'en reçoit guère de plus fraîches que celles que l'on racontait ailleurs il y a une cinquantaine d'années ; et encore y sont-elles rapportées dans un langage qu'à moins d'être divin comme le Mikado on a beaucoup de peine à comprendre.

C'est dans ce même langage qu'on fit connaître au souverain la demande des Américains à être admis dans plusieurs ports de l'empire. Le Mikado, qui comprit plus ou moins ce dont on voulait lui parler, remua lentement la tête de l'est à l'ouest. Aussitôt les hiérogrammates tracèrent au bas de la supplique ce simple mot *békarazou*, c'est-à-dire « impossible, » d'où l'on comprit que sa sainteté ne consentait pas à l'établissement des étrangers dans les ports de ses Etats.

Voilà comment se traitent les affaires à Myako.

Les empereurs temporels ou *Taïkoun*, jusque dans ces derniers temps, se contentaient de consulter de la sorte le Mikado dans les cas extraordinaires, se réservant la faculté d'interpréter à leur gré la réponse du pontife ou même de la reléguer

dans les cartons du ministère, quand cela leur paraissait préférable. C'est ce qui eut lieu lors de l'ambassade du commodore Perry au Japon, et lors de la conclusion des différents traités avec les puissances européennes, traités qui étaient la conséquence naturelle des concessions obtenues par la mémorable expédition américaine à Yédo.

X

Toutefois l'établissement des Européens au Japon devait avoir nécessairement pour résultat très-prochain d'ébranler l'édifice politique si habilement construit par les Taïkouns. Les princes féodaux qui avaient vu, au moyen de cette politique, leur puissance diminuer de jour en jour et se réduire bientôt à une espèce de servitude déguisée, ne pouvaient manquer de profiter d'une violation aussi flagrante des lois que l'admission des étrangers dans les ports, pour chercher à reconquérir leur antique indépendance. Pour cela il n'y avait qu'un moyen : restaurer ou feindre de restaurer l'autorité méconnue des Mikados. C'est en effet ce qui eut lieu ; et aujourd'hui il y a guerre ouverte au Japon, entre le Taïkoun ou empereur temporel et les Daïmyôs, princes feudataires ne relevant d'après la constitution de l'empire que de la personne sacrée du souverain pontife.

L'empereur temporel, placé tout à coup en face d'une formidable rébellion, d'une part, car plusieurs Daïmyos ne comptent pas moins de 30,000 hommes armés à l'européenne, quelques navires et des canons, et, d'autre part, vis-à-vis des puissances occidentales menaçant sans cesse de l'obliger par la force au respect des traités qu'il a signés; l'empereur temporel, dis-je, s'est vu dans la dangereuse et difficile situation d'un prince contraint de demander à mi-voix l'appui des puissances étrangères contre des ennemis qu'il ne peut ouvertement déclarer comme tels, sauf à encourir le mécontentement général de son peuple ; car, je vous l'ai dit, le dévouement des Japonais pour leur religion nationale et pour le Mikado qui en est le représentant, ne saurait admettre de bornes. Si une guerre était déclarée contre le souverain pontife de Myako, vous verriez tous les Japonais, hommes, femmes, vieillards, enfants, prendre les armes et engager la plus

terrible des guerres de religion que l'histoire ait jamais eu à enregistrer.

Je suis heureux de pouvoir le dire ici, les gouvernements européens ont eu la sagesse de ne pas placer la question sur un terrain aussi brûlant. Ils paraissent accorder leur appui au Taïkoun dont ils ne peuvent méconnaître les bonnes intentions, et ne s'attaquent qu'aux Daïmyos qui, flattés en cela dans leur orgueil de petits roitelets, sont bien aises d'avoir affaire, pour leur propre compte, avec les Occidentaux. Nous ne pouvons cependant passer sous silence un événement, dont la responsabilité tombe heureusement toute entière sur la tête seule de l'Angleterre, et que la presse britannique a sévèrement condamné et flétri : la destruction de la grande et magnifique cité de Kagosima, que l'amiral Kuper a réduite en cendres au mois d'août dernier, sans toutefois pouvoir anéantir les travaux de défense qui seuls sont restés debout au milieu de la ville en ruines.

Si l'on considère attentivement, dans ses rapports avec l'histoire du Japon, le mouvement politique qui s'opère en ce moment dans cet archipel, on acquiert la conviction que, malgré la gravité des causes qui l'ont provoquée, il ne peut durer longtemps, surtout si les puissances maritimes de l'Occident fondent leurs espérances de paix sur l'alliance avec le Taïkoun et si elles évitent de motiver toute nouvelle complication dans l'état actuel des choses. Ce n'est plus seulement le commerce européen qui désire l'ouverture définitive du Japon : c'est la plus grande partie les habitants de ce bel empire qui n'ignorent plus la supériorité de notre civilisation sur la leur, et qui éprouve le besoin de se retremper dans notre contact. La connaissance qu'on a acquise au Nippon de la force respective des Etats européens, leur a démontré qu'il existait, en dehors de la Russie et de l'Angleterre, une puissance dont le caractère chevaleresque et désintéressé rend désormais impossible toute conquête importante dans les mers de l'extrême Orient. La France et le nom français sont vénérés au plus haut degré chez les Japonais; et, à la cour du Taïkoun, aussi bien qu'à celles du Mikado et des princes féodaux, on n'ignore point que le drapeau tricolore, qui a été arboré si

glorieusement jusque sur les murs de Péking, métropole du Céleste-Empire, n'abrite jamais ces doctrines égoïstes que l'honneur réprouve; et que, porté partout à l'avant-garde du progrès, il n'est jamais déployé que pour la défense du bon droit, de la morale et de la liberté des peuples.

XI

Le véritable obstacle qui s'oppose à l'alliance sincère et solide des Japonais et des Européens, ce n'est pas l'étroitesse des idées politiques professées à Yédo et à Myako : c'est l'impossibilité où se sont trouvés nos compatriotes de parler et d'entendre la langue des indigènes qu'ils étaient appelés à fréquenter. « Pour arriver à s'aimer, dit un proverbe, il faut » avant tout se comprendre. » Or c'est ce qui a manqué jusqu'à ce jour, non-seulement à nos voyageurs et à nos négociants, mais encore à nos agents diplomatiques, auxquels les interprètes ont presque toujours fait défaut, et qui, lorsqu'ils parvenaient à en découvrir de médiocres, avaient généralement affaire à des gens illettrés et inexpérimentés qui se trouvaient appelés à rendre pour la première fois de leur vie un langage politique dont, le plus souvent, ils ne saisissaient qu'à moitié le sens et la portée, et qu'ils traduisaient par des expressions d'une justesse et d'une clarté également douteuse. Ou bien, il fallait se servir des interprètes indigènes qui, en admettant qu'ils fussent toujours parfaitement maîtres de nos langues, se croyaient constamment obligés de modifier ce qu'ils avaient à interpréter, afin de ne pas trop déplaire à leurs supérieurs. Des faits de ce genre sont constamment signalés par nos diplomates qui savent trop bien de quel poids peut peser dans le succès ou l'insuccès d'une négociation, l'habileté ou l'ignorance d'un secrétaire-interprète.

Le gouvernement appelle donc de tous ses vœux les personnes laborieuses qui se seront adonnées à l'étude du japonais et qui auront acquis une certaine pratique de cette langue. L'expérience a démontré, pour le chinois par exemple, que ceux qui avaient cultivé cet idiome en suivant les cours de Paris, acquéraient une véritable supériorité en Chine sur ceux qui avaient commencé à travailler en débarquant dans ce pays. J'ose affirmer qu'il en sera de même pour le japonais,

et que les travailleurs zélés qui auront surmonté dans cette École les principales difficultés de l'écriture et de la grammaire, n'auront besoin que de quelques mois pour obtenir au Japon une perfection qu'il est extrêmement difficile d'acquérir, aujourd'hui surtout, en cherchant, à Kanagawa où à Nagasaki, un enseignement qu'ils auraient pu se procurer aisément et sans dépenses en Europe.

Mon intention est de suivre, durant le cours de mes leçons, une méthode tenant tout à la fois de celles qui portent les noms de MM. Robertson et Ollendorff, et qui ont été si heureusement appliquées à l'étude de l'anglais et de l'allemand. Nous n'aborderons jamais de nouvelles difficultés, sans nous être parfaitement rendus maîtres de celles que nous aurons antérieurement rencontrées, et j'aurai soin que vous retrouviez sans cesse, dans nos exercices, l'application des règles qui vous auron été expliquées dans les exercices précédents.

J'espère, en suivant cette méthode rationnelle et essentiellement pratique, vous rendre aussi agréable que possible, l'acquisition d'une langue importante qui, comme nous l'avons vu, mérite à tous points de vue votre zèle et votre sollicitude.

LÉON DE ROSNY,
Professeur de japonais à l'École spéciale
des langues orientales.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre VIII.

C'est le chapitre XXII que les partisans des documents élohistes et jehovistes considèrent comme une preuve définitive de la composition fragmentaire de la Genèse; c'est par ce chapitre qu'ils se croient sûrs de remporter une victoire complète [2]. Eh bien, nous sommes fâchés de leur faire de la peine, mais, franchement, si le succès de leur système dépend de ce chap. XXII, les voilà condamnés à n'en avoir jamais. Voyons.

Le chapitre traite de l'épreuve que Dieu impose à Abraham en lui ordonnant le sacrifice de son fils Isaac, et l'on y trouve l'emploi du nom d'Elohim et celui du nom de Jehovah. La critique rationaliste [3] veut que le nom de Jehovah doive seul être employé ici, mais la raison qu'elle donne de cette prétention n'est pas très-convaincante. Elle dit, « il fallait que le » chapitre commençât avec le nom de Jehovah, parce qu'il y » règne le rapport le plus étroit entre le Dieu d'Israël et Abra- » ham son élu. » Le Dieu d'Israël! Attendez donc qu'il y ait un Israel; nous n'y sommes pas encore.

Entrons dans les vues de l'auteur, au lieu de lui imposer les nôtres. Alors nous verrons que les deux noms de Dieu, tels qu'il les a employés dans ce chapitre, témoignent du discernement profond qu'il avait de ces noms divins. Il commence par le nom d'Elohim et il l'emploie jusqu'où? Jusqu'au moment où « Abraham tendit la main, prit le couteau pour immoler son

[1] Voir le précédent article au dernier N° ci-dessus, p. 314.

[2] D'après Kuenen (ouvr. cit., p. 106) nous n'avons pas ici un document élohiste, et d'après Noeldeke (ouvr. cit., p. 23), ce document appartient pour sûr, *sicher*, à l'auteur élohiste. On voit que la victoire de ces messieurs est complète dans la confusion.

[3] Hartmann, *Hist. krit. fouch.*, s. 137.

fils [1], » c'est-à-dire jusqu'au moment où l'épreuve se termine par la victoire entière et complète de la foi du patriarche. « Alors » l'ange de *Jehovah* cria vers lui du ciel, et dit : Abraham [2] ! » Sentez-vous maintenant la haute raison qui a guidé l'auteur dans l'emploi des noms divins ? Dieu est Elohim pour Abraham tant que l'épreuve dure ; le mérite hors ligne de la foi du patriarche est là. Si en ces moments Dieu avait déjà été pour lui Jehovah, absolument parlant, qui ne voit que la valeur morale de son sacrifice se serait trouvée fort amoindrie par cette certitude. A Jehovah, au Roi éternel, il ne pouvait rien refuser ; la crainte à défaut d'amour ne le lui aurait pas permis ; mais obéir à Elohim, à l'idée pure et simple de Dieu, voilà la foi poussée jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à une abnégation si parfaite qu'aucun saint n'a jamais pu la surpasser, ni ne la surpassera jamais. Aussi Dieu se nommera désormais à tout jamais : *le Dieu d'Abraham*. On dirait que cette foi admirable fit l'admiration de Dieu même, car rien de plus solennel que le début des paroles avec lesquelles il renouvelle au patriarche toutes les promesses antérieures : « Je jure par moi-même, » paroles de Jehovah, que puisque tu as fait cette chose et que » tu n'as pas refusé ton fils unique, je te bénirai, etc. [3]. » Le hasard de la compilation, ou, si vous voulez, l'intelligence d'un compilateur, n'aurait jamais créé un récit pareil. Puis on voit bien par le nom de מֹרִיָּה *Morijah*, qui est au verset 2, que l'auteur de la première moitié du chapitre, la partie élohiste, est le même que celui de la seconde, la partie jehoviste. En effet, ce nom, qui est là par anticipation, est expliqué par la transcription יְהֹ יִרְאֶה *Jehovah jiré* le Seigneur verra) qui se trouve au verset 14. מוריה, comme le dit fort bien Fuller [4], est composé du participe de la conjugaison passive hophel du verbe ראה, מראה, forme tant soit peu anormale, et de יה abréviation de יהוה, qu'on trouve déjà à l'état séparé et comme mot indépendant dans un autre endroit

[1] *Genèse*, XXII, 10.
[2] *Ibid.*, v. 11.
Ibid., v. 16-18.
[4] Nicol. Fuller, *Miscellaneorum Theolog.*, l. II, c. 14.

du Pentateuque [1], de sorte que מריה est pour מראה יה *Dominus conspicuus factus*, c'est-à-dire ce qui est fait voir de Jehovah, ce qui est montré de Jehovah, en français : l'apparition de Jehovah [2]. Ainsi donc le nom de Jehovah, comme le prouve le mot Morijah, se trouve dans la partie de notre chapitre que la critique adverse considère comme un fragment élohiste, et la voilà battue sur le terrain qu'elle s'était choisi elle-même pour contester l'authenticité de cette section de la Genèse. C'est jouer de malheur.

Cependant, nos critiques reviennent à la charge : ne pouvant entrer par la porte, ils tâchent d'enjamber la fenêtre. Il faut absolument que ce chapitre soit un composé hétérogène, et ils se sont dit : si nous pouvions faire flèche du נאם יהוה *neoum Jehovah* discours ou paroles de Jehovah [3]. C'est cela, c'est une interpolation, attendu que cette locution ne date que du temps des prophètes [4], appartient *entièrement* aux prophètes [5]. Est-ce bien vrai ? En un certain sens, oui. Car le terme *neoum* ne se trouve pas et ne peut se trouver que dans des passages qui contiennent des révélations, dans des discours prophétiques. Mais ce n'est pas ce que veulent dire nos critiques. Ils veulent trouver des raisons pour discréditer l'antiquité de notre texte. Mais ne prennent-ils pas leur désir de trouver quelque chose pour la trouvaille même ? *That is the question*. Or, il arrive que le mot *neoum* est si antique dans la langue hébraïque, qu'on ne sait plus même en indiquer la racine. Cela serait-il possible, si son emploi était d'une date comparativement récente, si la locution précitée n'avait été créée qu'à l'époque des prophètes ? Non, évidemment. Puis, cette formule se trouve Nombres XIV, 28, où certainement elle n'est pas interpolée, preuve qu'elle ne l'est pas non plus ici. C'est une formule sacrée, comme qui dirait liturgique, qui a existé de tout temps. Aussi, là où on la trouve employée dans

[1] *Exode*, XV, 2.
[2] V. Hengstenberg, *Beiträge*, etc., II, 262 sqq.
[3] V., 16.
[4] Ewald, *Composit. der Gen.*, 74.
[5] Bohlen, *die Genesis*, s. 236.

les prophètes, elle l'est par imitation du passage de la Genèse dont il s'agit ici. C'est ce qu'il faut prouver.

Personne ne saurait nier que le *neoum Jehovah* dans les prophètes ne soit d'un temps postérieur au *neoum de Bileam fils de Béor* [1]. Or ce passage est de son côté évidemment postérieur au *neoum Jehovah* de notre chapitre, parce que le *neoum* s'y rapporte à un homme, tandis qu'il est constant, par son emploi ordinaire, qu'il s'applique constitutivement à Jehovah, qu'il s'est établi dans la langue, dès le principe, accolé au nom immuable de Jehovah. Le *neoum de Bileam* est donc une anomalie, que dans toute la Bible, on ne rencontre plus que deux fois, savoir II *Rois* XXIII, 1 et *Proverbes* XXX, 1. L'anomalie suppose la règle, le type, et ce type, c'est dans notre chapitre qu'il apparaît le premier. Donc, il est contemporain au reste du texte.

La critique rationaliste n'est pas plus heureuse dans les efforts qu'elle fait pour établir que la locution בי נשבעתי « j'ai juré par moi-même [2], » est, elle aussi, un produit de l'époque des prophètes. Si on l'écoutait, toute la langue hébraïque y passerait et ne serait plus qu'une création du temps des rois, une langue moderne. C'est ainsi que le Pentateuque disparaîtrait tout seul de lui-même. Mais la locution précitée est parfaitement à sa place ici et elle a toujours occupé cette place, puisque le fait qu'elle exprime est rappelé par tant d'autres textes du Pentateuque [3], qui, si cette locution était interpolée, seraient interpolés à leur tour, ce que personne qui sait lire ne saurait supposer. D'ailleurs puisque Jehovah jurait, par qui voulez-vous qu'il jurât, si ce n'est par lui-même? *Quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum* [4].

Enfin Bohlen, qui est le casse-cou de la critique, a essayé de rendre suspecte l'authenticité de la généalogie qui termine le chapitre. Ce qui le choque, c'est que le nombre des fils de Nahor est de douze. S'ils étaient onze ou treize, il ne

[1] *Num.*, XXIV, 3, 15.
[2] *Gen*, XXII, 16.
[3] Voir *Genèse*, XXIV, 7; XXVI, 3; *Exod.*, XXXII, 13; XXXIII, 1; *Num.*, XXXII, 11, etc.
[4] *Ad Hebræos.* c. VI, 13.

dirait rien ; mais ils sont douze. Il ne laissera jamais passer ces douze garçons; c'est fait exprès, c'est un arrangement symétrique avec les douze fils de Jacob [1]; le doute n'est pas possible.— Je vous prie de me dire ce qu'ont de commun les douze fils de Nahor avec les douze fils de Jacob? D'ailleurs sont-ce bien douze fils? Est-on bien sûr que Maacha soit un garçon? Quand on aura découvert le sexe de Maacha מַעֲכָה, nous verrons ce que nous aurons à répondre. En attendant, indiquons, pour aider dans ces recherches, III Rois XV, 10. Puis, dit notre critique, de tous ces noms, il n'y a de connus que fort peu, donc les autres sont inventés et placés là au hasard *aufs Gerathewohl*. Il nous semble que l'obscurité historique de ces noms est bien plutôt un argument en faveur de leur authenticité et de la véracité de l'auteur. Quel intérêt pouvait-il avoir à entasser des noms fautifs et qui ne disaient rien à personne? Aucun, évidemment. Donc, s'il rapporte ces noms, c'est pour nous dire, purement et simplement, ce qui « fut annoncé à » Abraham [2]. »

Nous arrêterons-nous à combattre la critique qui dénie au récit du sacrifice d'Abraham son caractère historique et le traite de légende? Mais l'offrande des premiers-nés se trouve comme loi religieuse chez tous les peuples de l'antiquité. Comment Abraham ne l'aurait-il pas connue et pratiquée? Abraham devait y satisfaire; il devait sacrifier ce qu'il avait de plus cher, son fils unique.

Mais il ne devait pas faire ce sacrifice de lui-même, de son propre mouvement, et la raison, quand on se place comme nous le faisons dans tout le cours de notre travail, sur le terrain du Pentateuque lui-même, est, parce qu'en Abraham s'était conservée la connaissance du vrai Dieu, et, par suite, celle des vrais rapports de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu. Dès lors, Abraham agissait suivant les vues, suivant les ordres de Dieu. Or, la loi écrite n'existant pas encore, ces ordres devaient être de communication directe entre Dieu et ses vrais adorateurs : Dieu se communiquait donc à Abraham de la bouche à la bouche, pour ainsi dire,

[1] Bohlen, *Die Genesis hist. u. krit. erläutert*, s. 236.
[2] V. 20.

ou, pour parler plus exactement, par le ministère des anges. C'est ainsi qu'il avait éprouvé la foi d'Abraham, et l'ayant trouvée ferme, il la lui avait imputée à justice [1], l'avait déclaré juste.

L'épreuve subie laissait cependant encore place à une plus grande épreuve, et cette épreuve, définitive de sa nature, devait consister à demander à Abraham le sacrifice de son enfant. Mais pourquoi le sacrifice de son enfant? Pourquoi pas le sacrifice de lui-même? Parce qu'il l'avait déjà accompli par sa foi. La foi est le sacrifice de notre être à l'Etre par excellence, mais ce sacrifice, tout réel qu'il est, à besoin d'une consécration suprême, et cette consécration suprême, c'est la douleur. La foi qui n'a pas reçu la consécration de la douleur, est en quelque sorte une foi non confirmée. Cette dernière épreuve ne pouvait donc pas être épargnée à Abraham, et comme sa foi était grande, il fallait que l'épreuve fût grande aussi. C'est pourquoi Dieu devait lui demander le sacrifice de son fils unique. Mais comme la mort de l'enfant ne pouvait en rien satisfaire la justice de Dieu, la victime n'étant pas d'un prix infini, le sacrifice ne devait pas s'accomplir. Dieu, en cette circonstance, devait empêcher l'effusion d'un sang inutile. L'immolation du cœur d'Abraham à la volonté de Dieu était complète et entière, cela suffisait aux desseins de Dieu sur Abraham et en lui sur toutes les nations de la terre.

C'est ainsi que la vérité objective ou historique de ce récit se trouve justifiée par des raisons de l'ordre le plus élevé, qui sont aussi les raisons les plus solides et les seules vraiment satisfaisantes pour l'explication de l'histoire de l'homme en général.

Nous pourrions passer maintenant au chap. XXIII, s'il ne fallait encore dire quelques mots de la raison que donne Hitzig [2], pour déclarer interpolé le passage qui va du v. 15 au v. 18. Il est vrai qu'elle ne mérite guère d'être relevée, tant elle est absurde. N'est-ce pas, en effet, une absurdité que d'avancer : Ce passage est une interpolation, parce que l'ange qui parle ici pour la seconde fois aurait fort bien pu dire

[1] *Gen.*, XV, 6.

[2] Hitzig, *Bergriff der Kritik*, s. 167 sqq.

tout cela d'abord, d'un seut trait, à la suite du v. 12. Pour sentir l'extrême faiblesse de cette objection, on n'a qu'à se l'imaginer érigée en principe, en maxime [1]. Qu'en résulterait-il? Il en résulterait qu'il n'y aurait plus d'histoire possible. S'il faut tout dire en une seule fois, il faut donc faire aussi tout en une seule fois, et alors la succession des choses, le temps même n'existe plus. On voit à quelles aberrations une telle maxime nous conduirait.

D'ailleurs, on ne saurait l'appliquer à notre récit. L'ange ne pouvait pas tout dire d'abord et en une seule fois. L'économie de l'histoire ne le permettait pas. Au moment où Abraham va sacrifier son fils, l'ange lui dit de ne pas le faire, qu'il a donné de sa soumission aux volontés de Dieu la preuve la plus évidente : « Je sais maintenant, lui dit-il, que tu as la » crainte de Dieu (*iré Elohim ata*), que tu es un homme » pieux. » Puis Abraham sacrifie un bélier en place de son fils. L'acte religieux accompli, l'ange confirme à Abraham toutes les promesses antérieures, et c'est ainsi que l'histoire finit, et qu'elle finit bien. Qu'on place le passage 15-18 à la suite du v. 12, et l'on verra qu'elle perd la belle ordonnance qu'elle a; et si on l'ôte tout-à-fait, puisque c'est une interpolation, au dire de la critique, alors l'histoire d'Abraham est tronquée. En effet, si l'acte que le patriarche accomplit ici fait essentiellement partie de son histoire, comment cette révélation n'en ferait-elle pas partie au même titre? Elle couronne l'œuvre.

Chapitre IX.

La critique ne pouvait pas ne pas faire l'essai de mordre aussi sur le chap. XXIII, qui contient l'histoire de l'acquisition que fait Abraham, des indigènes du Canaan, d'un terrain de sépulture pour Sara, qui vient de mourir. Elle voit dans cet acte l'effort de l'auteur pour donner aux Israélites un droit naturel sur la possession du Canaan [2]. Tel ne pouvait être son dessein et cela pour de très-bonnes raisons. D'abord, il ne tombe pas sous le bon sens qu'il ait pu croire qu'un étranger

[1] Ranke, *Untersuch.* etc., I, l. 211.
[2] Voir Ewald, *Composit. der Gen.*, s. 216 sqq.

qui achète une propriété dans un pays, acquiert par là des droits à la possession de ce pays. S'il l'avait cru, s'il avait pensé que le patriarche avait acquis à sa postérité un titre naturel à la propriété du Canaan, il n'aurait pas dit qu'Isaac, Jacob et ses fils continueraient à être des étrangers et des pèlerins dans ce pays. « Sois un étranger dans ce pays, גר בארץ » dit Dieu à Isaac [1]. » Isaac parlant à Jacob, appelle le Canaan » le pays de ton pèlerinage, ארץ מגריך [2]; »et le Cananéen Hémor presse les fils de Jacob de s'établir à demeure dans le pays, האחזו [3]. « Jacob, est-il dit encore, demeura au pays où son père » avait été un *étranger, au pays de Canaan* [4]. »

On le voit, et rien n'est plus clair : l'acte d'achat d'Abraham n'était nullement, dans l'opinion de l'auteur, un titre pour la postérité du patriarche à la possession du Canaan. Le droit de propriété qu'Israël avait à ce pays était d'une toute autre nature; il avait sa raison d'être dans la promesse de Dieu ; l'auteur le dit, et c'est la deuxième preuve que la pensée de nos critiques n'était pas la sienne. Ne lit-on pas en toutes lettres dans le Pentateuque : « *Je donnerai* ce pays à ta postérité [5]. » « *Je te donnerai et je donnerai* à tes descendants après toi le pays » de ton *pèlerinage*, tout le pays de Canaan, en *possession* לאחזת » perpétuelle [6]. »—« C'est à toi et à ta postérité que *je donnerai* » tous ces pays [7]. »—Lorsque vous viendrez dans le pays de » Canaan, que *je vous donne* pour possession לאחזה?»Nous pourrions augmenter de beaucoup ces citations [8]; mais en voilà assez pour qu'il reste démontré que le vrai titre des Israélites à la possession du Canaan était la *promesse* de Dieu, que cette possession était un *don* de Jéhovah.

Non, l'acte d'achat d'Abraham n'a point la signification d'un titre à la possession de la terre de Canaan; ce n'est pas cette acquisition qui contribue à donner à ses descendants le droit

[1] *Gen.*, XXVI, 3.
[2] *Ib.*, XXVIII, 4.
[3] *Ib.*, XXXIV, 10.
[4] *Ib.*, XXXVII, 1.
[5] *Ib.*, XII, 7.
[6] *Ib.*, XVII, 8
[7] *Ib.* XXVI, 3, 4.
[8] *Lev.*. XIV, 34.

de s'en emparer un jour. Son sens véritable est celui d'être un acte de foi. Abraham, en s'achetant une propriété sépulcrale dans un pays où il restera étranger, témoigne par là de sa foi en la Parole qui le lui a promis pour héritage et de la certitude qu'il a que cette promesse, loin de subir aucune atteinte par sa mort et par celle de ses descendants immédiats, recevra au contraire un commencement d'accomplissement par la présence sur cette terre d'une tombe gardienne des cendres de ceux qui ont reçu la promesse. C'est ce qu'avait très-bien senti Calvin, et il l'exprime par ces belles paroles : « *Præsertim vero in ea terra peculiare et domesticum sibi esse sepulchrum voluit, quæ in hæreditatem promissa erat; ut testatum posteris faceret, nec sua nec suorum morte extinctam esse Dei promissionem : quin potius tunc vigere, et qui luce solis et spiritu communi orbati erant, promissæ tamen hæreditatis semper manere consortes. Ipsis enim tacentibus et mutis clamabat sepulchrum mortem non fuisse obstaculo quominus ejus possessionem adirent* [1]. ».

Passons au chap. XXIV. Ce chapitre a fait naître plusieurs objections; voyons d'abord celles qui tiennent à l'emploi qui y est fait du nom de Jehovah. Quant au récit en lui-même, de Wette [2] dit qu'on pourrait être tenté de lui reconnaître le caractère historique.

Mais ce que la critique trouve étrange, c'est que ceux mêmes qui ne sont pas de la famille élue se servent du nom de Jehovah. Oui, ils se servent du nom de Jehovah ; mais faites y bien attention et vous verrez que ce nom n'a pas pour eux tous la même valeur. D'abord, l'esclave d'Abraham se sert de ce nom parce que son maître s'en sert, par imitation. Il n'en a pas autrement l'intelligence. On le voit bien ; Abraham en lui parlant de Jehovah ajoute à ce nom, par manière d'explication : « le Dieu du ciel et le Dieu de la terre [3]; » puis, l'esclave en se servant du nom de Jehovah, à son tour, y ajoute : « le Dieu de mon maître Abraham [4]. » Quant à Laban, il emploie

[1] Calvini *Commentarii in Libros Mosis*, p. 122, éd. 1667. Amstelod.
[2] *Beiträge*, etc., I, 113.
[3] *Gen.*, XXIV, 3, 7.
[4] *Ib.*, 12, 27, 42, 48.

le nom de Jehovah par ce sentiment d'hospitalité qui est propre aux Orientaux. En effet, Rebecca avait entendu la prière que l'esclave avait adressée à haute voix à Jehovah : « *Béni soit Jehovah*, etc., ברוך יהוה. » « La jeune fille courut et » raconta ces paroles à la maison[1]. » Alors le frère de Rebecca, Laban, courut vers l'homme près de la source, et lui dit : « Entre, homme *béni de Jehovah* ברוך יהוה [2]. »

On s'explique tout aussi bien l'emploi du nom de Jehovah dans les versets 50 et 51. Laban et Bethouel disent Jehovah par condescendance ou par respect pour le messager d'Abraham ; et d'ailleurs pourquoi ce nom n'aurait-il pas exercé sur eux une influence momentanée assez forte pour les empêcher de faire intervenir le nom de leur Dieu qui était une idole ? Est-ce que cela serait impossible ? Souvenez-vous du Centenier, païen comme Laban et Bethouel, et qui « ayant vu » ce qui était arrivé, glorifia *Dieu* : *Videns autem Centurio quod » factum fuerat glorificavit Deum* [3]. »

Ainsi tombent toutes les objections qu'on a élevées contre l'authenticité de ce chapitre sous le rapport de l'emploi du nom de Jehovah. De Wette est-il plus heureux quand il élève des doutes sur la vérité historique de la narration, à cause de l'esprit religieux qui domine tous les personnages qu'elle met en action ? Evidemment non ; car cet esprit religieux, comme le remarque Haevernick[4], en fait au contraire un tableau vraiment fidèle des mœurs de ce temps primitif. Du reste, cet esprit n'est pas uniformement le même chez tous ; il y a des nuances très-marquées, absolument comme cela se voit dans la réalité, et en lisant ce récit, il vous semble que toutes ces figures vivent et agissent. Elles sont peintes avec des couleurs si vraies qu'elles ne peuvent être peintes que d'après nature.

Voyez le vieil esclave comme d'un bout à l'autre du chapitre, il est, qu'on me passe l'expression, pris sur le fait. Abraham veut le faire jurer (remarquez la forme toute particulière du

[1] *Genèse*, XXIV, 27. 28.
[2] *Ibid.*, 27, 31.
[3] Luc, XXIII, 47.
[4] *Handbuch der h. kr. Einl.*, I, II, 346 sq.

serment qu'on ne retrouve plus qu'une seule fois [1]), Abraham veut le faire jurer, qu'il ne prendra point pour son fils une femme des filles des Cananéens, mais qu'il ira la chercher dans la famille du patriarche, à Haran, la ville de Nahor. A cet ordre, l'esclave répond par une objection et ne prête le serment demandé que lorsque son maître a levé ses doutes et qu'il l'a assuré de l'assistance de Dieu dans l'accomplissement de sa mission. Ces rapports du vieux patriarche à son vieux serviteur sont si profondément caractéristiques, qu'ils établissent à eux seuls l'authenticité du chapitre. Puis, suivez l'esclave dans son voyage; voyez-le s'arrêter hors de la ville près le puits d'eau et adresser au Dieu de son maître Abraham la demande, qu'il lui fasse faire la rencontre de la jeune fille qui convienne à Isaac. Il n'attend cependant pas que Dieu le dirige dans le choix qu'il va faire, c'est lui qui trace à Dieu la marche à suivre en cette conjoncture, et cela encore est si naturel, cela peint avec tant de vérité la religion un peu païenne de cet homme, sa foi dans les présages, que le récit en est frappé d'un cachet de réalité inimitable. On peut suivre ainsi la narration pas à pas et en faire l'analyse dans tous ses détails, sans craindre que jamais les caractères cessent de se dessiner identiques à eux-mêmes et toujours par le seul fait de l'action et des événements. Non, l'art, l'imitation, n'auraient jamais écrit ce passage qui achève de peindre l'esclave: « Cet homme la regardait avec étonnement; il se taisait pour » savoir si Jehovah avait fait réussir son voyage ou non [2]. »

Je conclus que le professeur de Bâle, dont les disciples sont nombreux, est non recevable en son hypothèse d'invraisemblance des faits relatés en ce chapitre; qu'en critiquant, par exemple, la prompte résolution de Rebecca d'aller avec l'esclave, il a prouvé qu'il ignorait profondément les mœurs de l'Orient et le privilége de la position particulière de la fille de Bethouel, fils de Nahor, frère d'Abraham, dont la généalogie, donnée déjà au ch. XXII, v. 20-23 et remontant de là au ch. XI, 29, est un point de rattache solide avec tout ce qui précède.

Charles SCHŒBEL.

[1] *Gen.*, XLVII, 27, 31.
[2] *Gen.*, XXIV, 21.

Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI.

Dans ces dernières années, on a publié sur la Terre Sainte en général et sur Jérusalem en particulier, des travaux considérables et nombreux. Qui pourrait s'en étonner? Ces travaux n'ont-ils pas un double attrait? Les uns, les érudits, y retrouvent cette civilisation Judaïque qui a joué un assez grand rôle dans l'ancien monde, et qui a laissé de profondes traces dans les mœurs des Arabes, habitants modernes de cette contrée. Les autres, mus par un sentiment encore plus élevé, le sentiment Chrétien, se livrent à ces études afin de mieux connaître des lieux chers à leur foi, et d'avoir ainsi une intelligence plus précise des faits énoncés dans l'Ecriture-Sainte. Comment, en effet, pourrait-on bien comprendre ces admirables récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, si on ignore l'état ancien et moderne des lieux qui en ont été le théâtre? Quelle noble étude que celle de la Palestinologie! Elle est étroitement liée à celle de la Théologie, la première de toutes les sciences; car il est d'une évidence palpable que le Théologien, pour être complet, ne doit pas laisser de côté la connaissance de la Terre Sainte.

Les savants ouvrages de MM. de Saulcy, Mislin, Guérin, de Vogué, pour ne citer que les plus célèbres en France, renferment de très-intéressants documents, et ont éminemment contribué à projeter la lumière scientifique et archéologique sur les Lieux-Saints. Au nombre des Palestinologues étrangers les plus zélés, on doit compter M. Pierotti, ancien commandant du Génie sarde. Pendant près de huit années (de 1854 à 1861) il a séjourné en Palestine pour étudier sur le sol même l'histoire et l'archéologie bibliques. Grâce à ses connaissances spéciales et à son titre officiel d'architecte-ingénieur de Sorraya-Pacha, gouverneur de Jérusalem, il a pu effectuer

beaucoup de découvertes curieuses, dont il a fait profiter le public.

M. Pierotti s'est appliqué particulièrement à reconnaître la topographie ancienne et moderne de Jérusalem. Outre le vaste plan de cette ville qu'il avait édité, il y a plusieurs années, il vient d'en publier un nouveau que tout Palestinologue devrait avoir dans son cabinet, car on y trouve de précieux renseignements. Pour faire ces importants travaux, il a cherché, interrogé, fouillé le terrain, et il à été bien récompensé de ses efforts persévérants, car il lui a arraché ses secrets et il a élucidé plusieurs points contestés. Le résultat de ses explorations a été développé dans un volume qui n'est que le commentaire de son magnifique plan et que nous allons analyser [1]. Il n'entre point dans notre cadre de faire passer maintenant au crible de la critique les opinions archéologiques de notre auteur; nous avons simplement pour but de les exposer avec autant d'exactitude et de lucidité que possible, en lui en laissant toute la responsabilité.

D'abord, M. Pierotti déclare « que la Bible et Josèphe sont » les *seuls* guides qui l'ont dirigé sur le sol de Jérusalem dans » l'étude de son ancienne topographie. » Ne sont-ce pas là, en effet, les deux sources qui renferment les documents les plus anciens et les plus authentiques sur un tel sujet, et par conséquent les plus sûrs, quoiqu'en disent certains écrivains? Il décrit ensuite la topographie de la capitale Juive aux différentes époques de son histoire avant l'ère chrétienne, en y distinguant les cinq enceintes construites successivement par les Jébuséens, par David, Salomon, Ezéchias et Manassé; puis il commente la topographie de Jérusalem par Flavius Josèphe, et particulièrement les trois enceintes dont cet historien fait mention. Ce livre, comme tous les autres du même voyageur, est composé avec une grande érudition et la sagacité d'un patient investigateur. Aussi nous ne doutons pas que l'auteur atteigne le but qu'il se propose en ces termes : « J'espère que

[1] *Topographie ancienne et moderne de Jérusalem*, par le D. Pierotti, Lausanne, 1870, chez Howard. Pour simplifier, on avertit le lecteur que toutes les citations textuelles faites sans indication sont tirées de cet ouvrage que nous analysons.

» cette publication sera utile à tous ceux qui étudient l'his-
» toire de Jérusalem, la Cité-Sainte, dont les souvenirs seuls
» font encore palpiter le cœur de tous ceux qui donnent à
» l'idée morale et à l'idée religieuse la première place dans
» l'histoire du développement de l'humanité. »

Commençons par reconnaître la ville des Jébuséens.

Pour les lecteurs auxquels manque le plan de M. Pierotti, nous prendrons comme points de repère des lieux bien connus et que l'on trouve sur un plan quelconque de Jérusalem moderne.

I. Jébus.

Les descendants de Juda s'emparèrent de Jébus, mais Josué nous apprend « qu'ils ne purent exterminer les Jébu-
» séens qui l'habitaient, de sorte que les Jébuséens demeurè-
» rent en cette ville avec les enfants de Juda [1]. » Le livre des Juges dit la même chose au sujet des enfants de Benjamin. On ne peut admettre que les Israélites aient habité Jérusalem en s'y mêlant avec les Chananéens leurs ennemis; ce texte nous laisse donc entendre que l'antique Jébus était divisée en *ville haute* et en *ville basse*, qui étaient juxtaposées. Les tribus de Juda et de Benjamin ne purent conquérir la première, car elle était protégée par la citadelle; ils ne se rendirent maîtres que de la ville basse, où ils demeurèrent à côté des Jébuséens. D'ailleurs, cette distinction des deux parties de Jébus nous est clairement marquée par Josèphe dans les lignes suivantes : « Les tribus de Juda et de Siméon assiégè-
» rent Jérusalem, s'emparèrent de la ville basse, et en tuèrent
» tous les habitants; mais la ville haute se trouva si forte,
» tant pour son assiette que pour ses fortifications, qu'elles
» furent contraintes de lever le siége... La tribu de Benjamin,
» dans le partage de laquelle se trouvait être Jérusalem,
» donna la paix aux habitants de cette ville, et se contenta de
» leur imposer un tribut [2]. »

Ici se présente incidemment une question historique qui n'est pas encore éclaircie. Il me semble probable qu'à une certaine époque les Jébuséens reprirent la ville basse sur les

[1] *Josué*, xv, 63; *Juges*, I, 21.
[2] *Ant. Jud.*, liv. v, 2.

tribus de Juda et de Benjamin. Je déduis cette opinion d'un passage de la Bible et d'un autre de Josèphe. Voici ce que mentionne le livre des *Juges* à propos du malheureux lévite d'Ephraïm : « Lorsqu'ils étaient déjà près de Jébus et que le » jour faisait place à la nuit, le serviteur dit à son maître : » Venez, je vous prie, à la ville des Jébuséens et demeurons-y. » Le maître lui répondit : Je n'entrerai point dans la ville » d'un peuple étranger qui n'est pas des enfants d'Israël, » mais je passerai jusqu'à Gabaa [1]. » Si les enfants de Juda et de Benjamin eussent habité encore, à ce moment, la ville basse des Jébuséens, le lévite y aurait trouvé des compatriotes, et n'aurait pas craint de s'y arrêter comme dans une cité ennemie. Josèphe parle dans le même sens : « David, dit-il, » irrité de cette insolence (des Jébuséens), résolut de les » attaquer avec une extrême vigueur, afin d'imprimer par la » prise de cette place la terreur dans toutes les autres qui » voudraient faire résistance. Il se rendit maître de la ville » basse ; mais la grande difficulté était de prendre la forte» resse [2]. »

Puisque, d'après l'historien juif, David a dû s'emparer d'abord de la ville basse, c'est donc qu'elle n'était plus alors entre les mains des enfants de Juda et de Benjamin, ses sujets ; c'est donc que les possesseurs de la ville haute la leur avaient arrachée, comme les Philistins ont recouvré sur les Israélites les villes de Gaza, d'Ascalon et d'Accaron. Adrichomius laisse supposer qu'il admet cette opinion, regardée comme probable par le commentateur du *Cours complet d'Ecriture-Sainte*, mais sur laquelle les auteurs se taisent généralement [3]. On nous dira que si Jérusalem n'avait pas été au pouvoir des Hébreux, David n'y aurait pas apporté la tête du géant Philistin, comme il est marqué dans les *Rois*. A cette faible objection nous pouvons en opposer une autre de même valeur. « Le roi (David) et tous les guerriers qui étaient avec lui mar» chèrent sur Jérusalem, contre les Jébuséens qui habitaient

[1] *Juges*, XIX, 11.
[2] *Antiq. Jud.* liv. VII, ch. 2.
[3] Adrichomius, *Theatr. terræ sanct.*, p. 148.— *Script. S. Curs. Comp. super Jud.*, XIX, 1.

» ce pays [1]. » Ce texte insinue que les Israélites ne possédaient plus alors Jérusalem, puisqu'il semble indiquer les Jébuséens comme seuls habitants de cette terre.

Quoi qu'il en soit, les Jébuséens ne furent expulsés complétement de leur capitale que dans la 8e année du règne de David qui s'empara de la citadelle de Sion, c'est-à-dire de la ville haute (1047 avant J.-C). Les expressions dont la Bible se sert en nous racontant ce glorieux exploit du roi d'Israël montrent aussi que la forteresse des Jébuséens était située sur une élévation. « Les assiégés dirent à David : Vous n'entrerez point » ici que vous n'en ayez chassé les aveugles et les boiteux ; vou» lant dire qu'il n'y entrerait jamais [2]. » Les Jébuséens étaient donc bien convaincus que leur place était inexpugnable, puisqu'ils avaient rangé sur leurs murailles des infirmes pour insulter à David en lui déclarant que des soldats de cette sorte suffiraient pour la défendre. Or Jébus aurait-elle pu être regardée comme imprenable si elle avait été dans un lieu bas et dominé par les collines qui sont sur l'emplacement de Jérusalem. « David avait dit : Quiconque aura frappé le premier » les Jébuséens sera chef et général. Joab, fils de Sarvia, monta » le premier et fut fait général [3]. »

Sur ce passage, M. Pierotti raisonne ainsi : « Donc la parole » *monta* indique que la ville était située sur un lieu élevé. » Ce texte peut-il prouver d'une manière aussi positive que Jébus était sur une éminence ? Je ne le pense pas, car il doit être interprété par celui-ci qui en est corrélatif : « David avait pro» posé une récompense pour celui qui frapperait les Jébuséens, » qui atteindrait les gouttières des terrasses (les terrasses for» ment en Orient les toits des maisons) et chasserait les aveu» gles et les boiteux ennemis de David [4]. » Or, il est évident qu'il faut nécessairement monter pour arriver jusqu'au haut des maisons quand même elles seraient bâties dans une plaine. Le texte précité, auquel M. Pierotti donne plus d'extension qu'il n'en a, n'appuie donc sa thèse que subsidiairement ; en

[1] I *Rois*, XVII, 54 ; II *Rois*, V, 6.
[2] II *Rois*, V, 6.
[3] I *Paral.*, XI, 6.
[4] II *Rois*, V, 8.

nous apprenant que David promit une récompense extraordinaire à celui qui monterait le premier sur les édifices de Jébus, il nous fait connaître que cette ville était extrêmement difficile à prendre, et par conséquent qu'elle devait être sur une élévation.

L'Écriture sainte ne mentionne la position de Jébus que d'une manière indirecte, mais qui cependant ne laisse aucun doute, en marquant ainsi la frontière de la tribu de Juda : « Elle monte par la vallée du fils de Hennom, jusqu'à côté de » Jébus, qui est Jérusalem, vers le midi [1]. » Il est certain que la haute ville était située dans la partie sud-ouest la plus élevée de la Jérusalem actuelle, c'est-à-dire sur le mont Sion; car la conformation du terrain nous montre qu'en toute autre place les Jébuséens n'auraient pu construire une ville assez forte pour résister longtemps, comme ils l'ont fait, aux attaques des enfants de Juda et de Benjamin, et pour oser insulter ensuite David et son armée.

D'après M. Pierotti, le périmètre de l'antique Jébus doit être ainsi tracé : A partir de la porte actuelle de Jaffa, il s'étendait, à l'ouest, jusqu'au cimetière protestant, à l'extrémité méridionale de la colline de Sion ; là il tournait à l'est pour se diriger vers le nord en passant aux Huttes des Lépreux (à côté de la porte actuelle de Sion) ; puis auprès du couvent grec de Saint-Georges-des-Juifs ; et il aboutissait au couvent grec de Saint Jean-Baptiste; de là il rejoignait, au nord, la porte de Jaffa, en suivant la rue du Haram ou de David. M. Pierotti est parvenu à retrouver les restes du mur d'enceinte de la ville haute des Jébuséens, et c'est avec ces données qu'il en a pu reproduire, sur son plan, le contour de la manière que je viens d'indiquer. Voici comment il expose ses preuves.

« En 1838, dit-il, au sud de la forteresse actuelle, Ibrahim-Pacha ordonna la construction d'une caserne, et de vieux ouvriers maçons me racontèrent qu'en creusant pour jeter les murs des fondements, ils trouvèrent au côté ouest un mur des plus anciens, composé de pierres unies solidement par des

[1] *Josué*, XV, 8.

emboitures formées dans la pierre même, où il n'y avait aucun indice de fer, de plomb, ni d'aucune sorte de ciment. Ce mur était d'une telle résistance que l'architecte ordonna d'y appuyer les fondations de la nouvelle construction. Ils m'assurèrent que les pierres imparfaitement équarries n'avaient pas la longueur d'un mètre, et l'épaisseur du mur était d'environ 2 mètres et demi. En 1841, en jetant les fondations de l'église anglaise, on découvrit, à la profondeur d'environ 11 ou 13 mètres, des restes d'un ancien mur semblable à celui dont il est fait mention ci-dessus, de plus le reste d'un conduit fort ancien ; le maître-maçon qui m'informa de tout ceci me dit encore que derrière l'église anglaise (temple protestant), en fouillant la terre amoncelée depuis tant de siècles, il avait remarqué un grand affaissement du terrain ; et j'en comprends bien la raison, parce que le rocher sur lequel furent appuyées les constructions qui constituent la forteresse actuelle, se trouve aujourd'hui à 5 mètres au-dessous du niveau de la rue, tandis que les fondations de l'édifice dont il est parlé furent jetées à 13 mètres de profondeur.

» En 1855, tandis que le couvent arménien bâtissait contre le mur méridional de la ville, tout près de la porte de Sion, je vis au côté oriental quelques restes d'un mur semblable à celui retrouvé dans les fondations de la caserne et de l'église; et je remarquai que le sol dépouillé de terre s'inclinait visiblement vers la vallée centrale. En travaillant au couvent grec appelé Saint-Georges-des-Hébreux, les maçons trouvèrent les restes d'un mur fort ancien, de même travail, dont les pierres avaient la même forme et la même emboîture que celles trouvées au précédent.

» En 1856, lorsque, sur l'extrémité sud du Sion, le cimetière protestant se construisait, on trouva les restes d'un mur très-ancien et un escalier taillé dans le roc, lequel inclinait sensiblement vers la vallée de Hinnom. Cette découverte intéressante me porta à faire un accord avec des paysans de Siloé qui cultivaient les terrains à l'est du sépulcre de David, pour exécuter différentes fouilles qui me firent découvrir un ancien morceau de mur, un reste de conduit et du rocher fortement incliné a l'est. »

Voici ce que M. de Saulcy dit de l'escalier mentionné ci-dessus :

« Il est assez étroit et appliqué contre une enceinte de roc. mais les marches ne paraissent guère usées, et il est évident qu'elles n'ont pas servi habituellement. Je ne saurais mieux faire que de comparer cet escalier à ce qu'en fortification moderne nous appelons un pas de souris. On désigne ainsi les escaliers qui font communiquer le fond des fossés d'une place de guerre avec les ouvrages de défense extérieurs, tels que chemins couverts, réduits, demi-lunes et tenailles. Ajoutons ici que le pas de souris, au lieu d'être appliqué à la contrescarpe, le serait à l'escarpe elle-même. C'est en cela que mon assimilation pèche essentiellement. Quoi qu'il en soit, il est bien certain pour moi que cet escalier a fait partie de l'enceinte jébuséenne, et qu'il est antérieur à la prise de la forteresse de Sion par David. Après avoir bien étudié ce reste curieux de l'enceinte primitive de Siôn, nous quittons le cimetière américain, et nous remontons au-dessus de l'escalier que nous venons d'examiner. Là, nouveau fragment de l'enceinte jébuséenne et fragment incontestable. C'est un large fossé taillé dans le roc vif, avec escarpe et contrescarpe bien conservées sur une certaine étendue. En ce point le fossé fait un coude et il est placé de façon à démontrer que c'était la crête proprement dite et la crête seule de Sion, qui était au sud occupée par les fortifications jébuséennes[1]. »

D'après les données précédentes, on remarquera que la ville haute était de forme oblongue, et que sa muraille devait avoir une différence sensible de niveau avec la ville basse, circonstance qui la mettait en état de défense contre cette dernière placée sur le penchant oriental du mont Sion. La ville entière de Jébus était naturellement fortifiée de trois côtés : à l'ouest, par la vallée de Gihon ; au sud, par celle de Hennom ; et à l'est, par la vallée centrale que Josèphe appelle Tyropéon (vallée des Fromagers). Seul le côté nord de la ville était de plain-pied avec le terrain voisin ; aussi les Jébuséens, comme tout porte à le croire, avaient-ils protégé ce côté en y élevant une forte-

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, I, 102.

resse qui fut restaurée par David et ses successeurs, à la place de la citadelle actuelle, près la porte de Jaffa.

II. Jérusalem à l'époque de David.

Nous lisons dans l'Ecriture-Sainte: « David habita dans la » forteresse (des Jébuséens) et l'appela Cité de David; et il y » bâtit tout autour depuis Mello jusqu'au dedans. Il bâtit aussi » la ville tout autour depuis Mello jusqu'aux environs, mais » Joab répara le reste de la ville[1]. » M. Pierotti interprète ainsi ces deux versets: David fixa sa demeure dans la ville haute, à laquelle il donna son nom; il présida lui-même aux restaurations du mur d'enceinte, en les commençant à Mello, et les continuant tout autour de la forteresse; mais il confia à Joab le soin de diriger les réparations dans la plus grande partie de la ville basse. « David, dit Josèphe, fit entourer de murs la » ville basse, et la réunissant à la ville haute, il n'en fit qu'une » ville dont il donna le commandement à Joab[2]. »

Mello. Voyons ce que c'était; ce point a besoin d'être élucidé. D'après son étymologie, Mello signifie *lieu rempli*. On entend communément par ce nom la vallée profonde qui séparait le mont Sion du mont Moriah, c'est-à-dire cette partie du Tyropéon que David et Salomon firent combler et où fut le Xystus. C'est le sentiment d'Adrichomius, de Barbié du Bocage, de Mgr Mislin, de M. de Saulcy, etc. M. Pierotti a une opinion nouvelle sur Mello. « Je pense, dit-il, que c'était l'ap» pellation générale de chaque grand réservoir artificiel destiné » à recevoir l'eau qui coulait d'un autre réservoir situé dans » une position plus élevée. » Il déclare s'être formé cette appréciation sur le sol même de Jérusalem, en observant, à l'ouest de la ville, la piscine Mamillah qui se remplit encore quelquefois des eaux pluviales qu'elle verse dans la piscine située à l'intérieur de la ville, près la porte de Jaffa. Ce dernier réservoir, nommé Piscine d'Ezéchias et *Birket-hammam-el-Bâtrak* (l'étang du Bain du Patriarche), il le reconnaît pour être le Mello de l'époque de David. Il appuie cette opinion sur celle de plusieurs Rabbins distingués qui lui affirmèrent que

[1] II *Rois*, v, 9; I *Paral.*, xi, 8.
[2] *Ant. Jud.*, vii, 3.

Mamillah est un grand réservoir destiné à recevoir les eaux qui s'écoulent dans un autre réservoir appelé *Mello* ; de plus il la fonde sur les passages suivants de la Bible. Mais pour un objet si peu clair, il vaut mieux reproduire ses arguments d'une manière textuelle:

« Salomon imposa un tribut pour bâtir la maison de l'Éter- » nel, et sa maison, et Millo, et la muraille de Jérusalem [1]. » Ce passage permet de croire que Millo était un quartier de la ville agrandie, qui avait pris son nom du réservoir situé dans son voisinage; de même qu'on peut penser que le grand roi a fait élargir le Millo des Jébusites pour satisfaire aux besoins de la population augmentée, tandis que le verset suivant montre un autre réservoir, un autre Millo différent de celui de David. « Or la fille de Pharaon monta de la cité de David dans la mai- » son que Salomon lui avait bâtie, et ce fut alors qu'il bâtit » Millo [2]. »Les paroles *monta de la cité de David* m'apprennent que le *Millo* en ce cas ne doit pas être confondu avec celui du roi psalmiste, mais que c'était un autre grand réservoir que son fils construisit en dehors des murs occidentaux, à l'extrémité sud de la vallée de Gihon, afin d'augmenter l'abondance d'eau nécessaire à la ville agrandie et à ses nombreux visiteurs. Ce nouvel étang était *Millo* relativement à *Mamillah* située à l'occident de la ville, et encore par rapport aux eaux d'Etham que Salomon fit venir à Jérusalem, lesquelles pouvaient le remplir avec grande facilité, ce qui est évidemment démontré sur la localité, puisque, aujourd'hui même, les eaux d'Etham arrivent sur le Moria, au moyen d'un ancien conduit qui passe à peu de distance nord du Millo de Salomon. La maison qui était destinée à la fille de Pharaon devait être située sur le Sion, vers la partie extrême méridionale, qui est un point plus élevé que la citadelle actuelle où David voulut demeurer; ainsi s'explique pourquoi la Bible se sert de la parole *monta* pour indiquer qu'en partant de la cité de David, l'épouse de Salomon devait monter pour aller à la maison que son époux lui avait fait bâtir. Maintenant les Arabes appellent le *Millo* de Salomon *Birket-es-Soultan* (l'étang du roi).

[1] III *Rois*, IX, 15.
[2] III *Rois*, IX, 24.

» Lorsque Salomon bâtissait Millo et qu'il comblait le creux » de la ville de David [1]. » Ce verset correspond avec les précédents et m'enseigne que le puissant roi fit creuser un nouvel étang dont les pierres et la terre qui en furent extraites ont été employées à égaliser le sol de la ville de David, et je suppose qu'elles ont été spécialement utilisées pour diminuer la grande différence de nivellement qui existait entre la ville haute et la ville basse, auquel le roi psalmiste n'avait fait aucune altération.

» Or, ses serviteurs se soulevèrent et se liguèrent, et tuèrent » Joas dans la maison de Millo, qui est à la descente de Silla [2]. » Millo en ce cas est le même que celui dont il est parlé lorsque David bâtit les murailles de la citadelle des Jébusites, ce qui est assuré par les paroles *qui est à la descente de Silla. La maison de Millo* devait être une habitation du roi, située sur la route qui descendait à Siloé, à proximité du grand réservoir. Je pense que la *descente de Silla* est la route actuelle qui, de la porte de Jaffa, descend jusqu'à la vallée centrale et qui, à l'époque de Joas, était ainsi nommée parce qu'elle conduisait à Siloé.

» Il (Ezéchias) bâtit une autre muraille par dehors; il fit » rétablir Millo dans la cité de David [3]. » Je trouve qu'Ezéchias éleva des murailles au nord de la ville, tant pour enfermer le *Millo*, afin que les ennemis ne pussent profiter de ses eaux, que pour fortifier davantage la ville qui, de ce côté, avait l'abord plus facile. »

Nous lisons dans l'histoire de David que son fils Adonias, ambitionnant le trône, offrit un festin à ses partisans « auprès de la pierre de Zohéleth, qui était voisine de la fontaine » de Rogel [4]. » La position de cette localité est mieux précisée dans ce tracé de la frontière de Benjamin : « Elle descend dans » Geennom (c'est-à-dire dans la vallée d'Hennom), à côté de » Jébus, au midi, et elle vient jusqu'à la fontaine de Rogel [5]. »

[1] III *Rois*, XI, 27.
[2] IV *Rois*, XII, 20.
[3] II *Paral.*, XXXII, 5.
[4] III *Rois*, I, 9.
[5] *Josué*, XVIII, 16.

Notre auteur est convaincu que Zohéleth est le rocher placé dans la vallée de Josaphat, au sud du puits de Job (*Bir-Eyoub*) ou de Néhémie, qui est généralement regardé comme l'ancienne fontaine de Rogel. C'est aussi le sentiment de Mgr Mislin et de M. de Saulcy. Cet érudit voyageur déclare que le mot *Zohéleth* veut dire : « la pierre des choses qui roulent, et qu'il » s'agit d'une pierre qui a roulé sur elle-même à la suite d'un » tremblement de terre [1], » dont il a lui-même constaté les traces palpables dans le profond bouleversement de toute la partie du mont du Mauvais-Conseil qui forme l'angle nord-est de ce pâté montueux. Cette assertion est confirmée par le récit de Josèphe au sujet du sacrilège dont le roi Ozias ou Azarias se rendit coupable en voulant offrir de l'encens dans le temple, et qui lui attira une honteuse punition. « Alors, dit » Josèphe, il arriva un grand tremblement de terre; le haut » du temple s'ouvrit; un rayon de soleil frappa ce roi impie au » visage, et il se trouva à l'instant tout couvert de lèpre. Ce » même tremblement de terre sépara en deux, dans un lieu » proche de la ville nommé Erogé, la montagne qui regarde » l'occident, dont une moitié fut portée à quatre stades de là » contre une autre montagne qui regarde le levant; ce qui » boucha tout le grand chemin, et couvrit de terre tous les » jardins du roi [2]. »

Pendant qu'Adonias conspirait ainsi contre son frère, près de la pierre de Zohéleth, David faisait donner l'onction royale à Salomon en Gihon. En ce moment, tout le peuple, transporté de joie, fêta le jeune monarque au son des flûtes et des trompettes, et la terre retentissait de leurs acclamations. Quand Adonias et ses convives entendirent le bruit des instruments et les cris de la foule, et qu'ils en connurent le motif, ils furent effrayés et prirent la fuite. Ceux qui étudient la topographie ancienne de Jérusalem ne s'accordent pas sur la position de Gihon. M. Pierotti pense, comme Adrichomius, que ce nom désigne les hauteurs du nord-ouest et de l'ouest de la ville, parce que la Bible dit : « Ezéchias boucha aussi le haut canal » des eaux de Gihon, et les conduisit droit en bas, vers l'occi-

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, II, 114.
[2] *Ant. Jud.*, IX, 11.

» dent de la cité de David... Manassé bâtit la muraille en de-
» hors de la cité de David, à l'ouest vers Gihon, dans la vallée,
» et jusqu'à l'entrée de la porte des Poissons [1]. » Il ne comprend pas comment on pourrait interpréter exactement ces deux versets, si Gihon n'était pas le nom des collines occidentales à l'extérieur de la ville, car de toute autre direction, il eût été impossible à Ezéchias de faire descendre les eaux dans Jérusalem à moins d'entreprendre des travaux longs et difficiles. Quant à la porte des Poissons, son nom lui venait sans doute des poissons de mer qui étaient introduits par cette porte dans la ville, et M. Pierotti l'identifie avec la porte actuelle de Jaffa. Il nous raconte agréablement comment il s'y prit pour faire admettre à quelques amis son sentiment sur la position de Gihon.

Un jour, c'était en 1858, il plaça douze de ses ouvriers près du bord oriental de la piscine Mamillah, et, les munissant de deux cors de chasse, il leur ordonna d'en sonner à une certaine heure en poussant des cris. Pour les exciter à bien exécuter leur consigne, il leur promit l'inévitable *bakchis* (pourboire). Aussitôt après, il réunit ses deux incrédules à un déjeuner qu'il avait fait préparer vers le puits de Job (la fontaine de Rogel). On ne manqua pas d'interroger M. Pierotti sur ses travaux de topographie biblique. Lui leur rappela ce qui était arrivé à Adonias et à ses convives sur les lieux mêmes où ils se trouvaient actuellement, tandis que le peuple acclamait Salomon à Gihon; et ils rirent de notre docteur plus que jamais quand il leur affirma que le son du cor et des cris pouvaient s'entendre de la piscine Mamillah à la fontaine de Rogel. Leur hilarité dura peu, car, au moment convenu, les hommes postés à ladite piscine firent résonner les cors et retentir leurs voix glapissantes, (on sait ce que peuvent faire des gosiers arabes). Alors l'amphitryon, affectant de croire à un désordre survenu parmi ses ouvriers, monta à cheval et se rendit en toute hâte sur le lieu d'où venait le bruit. Ses convives firent de même. « Messieurs, leur dit-il, vous êtes venus avec moi
» depuis la pierre de Zohéleth jusqu'à Gihon où Salomon fut

[1] II *Paral.*, XXXII, 30, et XXXIII, 14.

» sacré roi. » Ses amis restèrent stupéfaits et lui témoignèrent leur gratitude pour cette leçon de topographie biblique. Il répéta la même expérience une autre fois, en mettant vingt hommes sur le terrain où sont maintenant les constructions russes, et l'effet fut le même.

La Bible dit : « Ainsi David s'endormit avec ses pères, et il » fut enseveli dans la cité de David [1]. » M. Pierotti pense que les Musulmans indiquent avec exactitude la position du sépulcre de David, sous l'emplacement du Cénacle, au sud de Sion [2].

Décrivons maintenant le périmètre de Jérusalem à l'époque du Roi-psalmiste. Elle se composait : d'abord de la ville haute des Jébuséens, sur le mont Sion, qui fut fortifiée par ce prince et nommée particulièrement la *cité de David,* dont j'ai marqué plus haut les contours; puis de la ville basse, qui fut sans doute agrandie. Cette dernière avait pour limites : à l'ouest, la ville haute; au sud, une ligne partant du cimetière protestant, à l'extrémité méridionale du mont Sion, pour aboutir à la piscine de Siloé : à l'est, une autre ligne allant directement de ce point jusqu'à la maison dite l'hôpital d'Omar, sur la rue nommée de David pendant les croisades; au nord, cette même rue, qu'on appelle actuellement rue du Haram, parce qu'elle conduit de la porte de Jaffa jusqu'au *Haram-ech-chérif* (la mosquée d'Omar).

M. Pierotti nous fait connaître les recherches auxquelles il s'est livré pour tracer le contour de la Jérusalem de David, comme je viens de l'indiquer. Il remarqua que les paysans du village de Siloé, en creusant ou cultivant le sol incliné du mont Sion, retrouvaient des pierres travaillées, tantôt composant un pan de mur solide, tantôt éparses dans la terre, quelques-unes même encore emboîtées au roc qui est assez escarpé sur la vallée de Hinnom et sur celle du Tyropéon. « Les pierres calcaires, dit-il, étaient de différentes dimen-

[1] III *Rois*, II, 10.

[2] M. de Saulcy n'est pas de cet avis; voir ses recherches sur le tombeau de David et sur le tombeau des rois, dans les *Annales de la Philosophie*, t. IV, p. 399; t. V, p. 245 (4e série), et le mot *Saulcy* à la table générale t. XX de la 5e série.

sions, jamais moins d'un mètre de longueur, et le plus grand nombre d'entre elles étaient plus longues. Presque toutes présentaient d'un côté un bossage relevé de 4 à 5 centimètres, entouré d'une bande lisse de 8 à 10 centimètres de large; de chaque côté (à l'exception de celui qui avait le bossage) on y trouvait des trous plus ou moins profonds qui contenaient des emboîtures mutilées de pierre, de fer ou de plomb; il y avait peu d'apparence du ciment qui les attachait. Je désigne ces pierres comme étant des restes de l'enceinte construite par David autour de la ville basse, et comme œuvres des tailleurs de pierre et des maçons que lui envoya Hiram, roi de Tyr. Plus tard, en voyageant dans la Phénicie et y considérant d'anciens travaux de maçonnerie, je vis avec plaisir que je ne m'étais nullement trompé dans mon appréciation des pierres et des restes de murs trouvés dans le terrain cultivé de Sion, qui abonde encore en citernes creusées dans le roc, en restes d'anciens conduits, sans parler d'anciennes monnaies et d'autres objets qui s'y rencontrent en remuant le terrain, choses qui prouvent que cet espace de terrain fut autrefois habité. »

La découverte de travaux Phéniciens sur le Sion vient confirmer le récit de l'Ecriture-Sainte, d'après lequel Hiram, roi de Phénicie, envoya à David des ouvriers constructeurs [1]. Si on s'étonne que le roi de Juda ait demandé le concours d'artisans étrangers, on doit se rappeler que ses sujets étant essentiellement agriculteurs, ils ne devaient pas être capables d'exécuter de grands travaux en maçonnerie. De plus, lisons-nous dans la Bible, lorsque Saül commença à faire la guerre aux Philistins, « on ne trouvait aucun forgeron dans tout le » pays d'Israël [2] » : les tailleurs de pierre ne devaient donc pas y être bien fournis d'instruments; car, depuis cette époque jusqu'à celle où David s'empara de Jébus, il ne s'écoula que quelques années, et encore furent-elles troublées souvent par des guerres.

Notre ardent palestinologue ne se contenta pas des observations que j'ai indiquées, il alla interroger les vieillards de

[1] II *Rois*, v, 11.
[2] I *Rois*, XIII, 19.

Siloé, des octogénaires, qui cultivaient les terrains de Sion, et ils lui certifièrent que, de temps immémorial, on y avait toujours trouvé beaucoup de pierres et des emboîtures de fer et de plomb. Les pierres gisant à une plus grande profondeur, encore attachées au roc, étaient de petits blocs sans bossage, imparfaitement équarris et unis avec des emboîtures de pierre; celles placées plus haut étaient à bossage, comme on l'a déjà dit, et, parmi ces dernières, un grand nombre portait la trace du feu. M. Pierotti voulut faire plus encore. Il s'entendit avec les propriétaires des terrains qui bordent, au nord, la vallée de Hinnom, et à l'ouest, celle de Tyropéon, et leur acheta la permission d'y faire des fouilles. « Je fus heu» reux dans mes recherches, dit-il; en quelques parties je vis » le rocher fort escarpé sur lequel se trouvait appuyé un petit » morceau de mur Jébusite qui soutenait une maçonnerie » phénicienne, et quelquefois seulement des pans de mur » phéniciens. »

Quant à l'enceinte de David dans l'intérieur de la ville actuelle, voici les indications qui ont guidé M. Pierotti. Du côté nord, c'est-à-dire depuis la porte de Jaffa jusqu'à la rencontre du Tyropéon, en réparant l'égout qui longe la rue de David ou du Haram (ancienne descente de Silla, selon lui), il observa qu'un abaissement de terrain se faisait sentir au nord de la ville basse. Il retrouva, sur le côté méridional de cette rue de David, quelques restes d'une muraille phénicienne dans le jardin appartenant à la mission protestante, et même une porte antique qu'il identifie avec la porte Gennath, dont nous parlerons plus loin. Du côté ouest du Tyropéon, le rocher est à pic sur cette vallée profonde.

L'abbé Laurent de Saint-Aignan,
Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et membre de la Société Asiatique de Paris.

Enseignement catholique.

OÙ EN SOMMES-NOUS?

ÉTUDE SUR LES ÉVÉNEMENTS ACTUELS (1870 et 1871).

Sous ce titre, Mgr Gaume vient de faire paraître un de ces livres qui ne se contentent pas, comme tant d'autres, de déplorer nos malheurs, de gémir sur la perturbation des esprits, la perte de la foi, qui ne se contentent pas de maudire les détestables doctrines qui ont envahi la société actuelle et mis le naturalisme à la place du christianisme; mais qui indiquent clairement, pleinement la cause du mal, et le remède qu'il est nécessaire d'y appliquer.

C'est un de ces livres qui, comme le faisaient les Voyants d'Israël, avertissent les rois et les peuples, et cherchent à les ramener à Dieu, leur guide et leur seul sauveur.

L'ouvrage est divisé en 36 chapitres qui en font connaître toute la grande utilité.

1. Raisons de cet essai. — 2 et 3. Où en est l'Église? — 4 et 5. Où en est le pape?— 6 à 9. Le pape est prisonnier : à qui la faute? — 10 à 12. Où en est Rome? — 13 à 16. Où en est la France? — 17. Où en est Paris? — 18 à 22. Où en est l'Europe? — 23 à 31. Où en est le monde? — 32 à 35. Que reste-t-il à faire? — 36. Conclusion.

On voit comment dans ce peu de pages Mgr Gaume embrasse l'universalité des questions qui occupent et troublent le monde entier. A chacune de ces questions, il expose la situation et indique l'origine, les conséquences, les remèdes. Il n'y a rien de vague; c'est précis, c'est historique.

En somme, l'origine du mal, c'est l'éducation.

Le remède du mal, c'est l'éducation.

La base de tous ces raisonnements, c'est que l'homme est

[1] Vol. in-8° de 284 p., à Paris, chez Gaume frères et Duprey, rue de l'Abbaye, 2; prix, 5 fr.

un être enseigné, *docibilis*, principe qu'il faut mettre à la place de celui qui dit à l'homme : *Toute ta science vient de toi, de ta raison seule*. Seule base de tous nos *Cours* de philosophie.

Nous ne pouvons analyser tous ces chapitres, nous préférons en choisir quelques-uns et en donner des extraits par lesquels nos lecteurs pourront juger quel est l'ouvrage entier. Nous choisissons les 3 derniers chapitres traitant de l'éducation, de ses défauts et de ses réformes. Nous sommes heureux de voir Mgr Gaume appuyer de sa grande autorité la plupart des principes émis depuis si longtemps dans ces *Annales*.

« *Réformer*. Avant tout et par-dessus tout, que faut-il réformer ? L'éducation : *L'éducation des classes élevées, qui font les autres à leur image*. Sans cette réforme, toutes les mesures, d'ailleurs nécessaires, que nous venons d'indiquer, seront impuissantes à retarder la décadence du monde. Celui qui réformera l'éducation, écrit Leibnitz, réformera le genre humain, et celui-là seul pourra le réformer. Trois faits incontestables mettent cette vérite dans tout son jour : 1° le mal est dans les âmes ; 2° le mal vient de l'éducation ; 3° le mal est inguérissable dans les générations formées.

» 1° *Le mal est dans les âmes*. Tous les faits extérieurs que nous voyons de nos yeux ont une cause cachée que nous ne voyons pas. Idée, principe, opinion, comme il vous plaira de l'appeler, cette cause existe nécessairement avant le fait qu'elle produit. Avant d'éclore, l'oiseau vit dans l'œuf.

» C'est ce que disait Erasme en parlant de la Renaissance, à laquelle il attribuait avec raison la maternité du Protestantisme : « J'ai pondu l'œuf ; Luther l'a fait éclore : *Ego peperi ovum ; Lutherus exclusit*. » En bien comme en mal, toutes les révolutions existent dans les esprits avant de passer dans les faits : 93 existait en 89, 1830, en 1829 ; 1848, en 1847 ; et 1871, en 1870. L'émeute ne gronde dans la rue que parce que la révolution est accomplie dans les idées.

» Dans ses manifestations matérielles, le mal actuel épouvante le monde ; c'est à bon droit. Il vient de se révéler à Paris par un ensemble de forfaits sans exemple dans l'histoire du genre humain. Donc, le mal qui est aujourd'hui dans les

âmes atteint une profondeur et une étendue jusqu'ici sans exemple (p. 340). »

Après avoir montré l'Internationale englobant le monde, Mgr Gaume continue :

« 2° *Le mal vient de l'éducation.* Prise dans son acception la plus large, l'éducation comprend l'enseignement de l'esprit et du cœur, donné à l'homme pendant et après l'adolescence ; et nous affirmons que le mal comme le bien, tout vient de l'éducation.

» L'homme est un être social, essentiellement enseigné, et c'est sur cet enseignement social qu'est basé tout ce que l'homme possède. En venant au monde, dit le Docteur angélique, l'âme humaine est une table rase, *tabula rasa*, disposée à recevoir tous les caractères qu'on veut y imprimer. C'est un champ tout neuf, où germe, sans obstacle, la semence bonne ou mauvaise qu'on y répand. Rien de plus vrai. Le catholique est catholique, parce qu'on lui a enseigné le catholicisme ; le protestant est protestant, parce qu'on lui a enseigné le protestantisme ; le juif, le mahométan, le païen, sont juifs, mahométans, païens, parce qu'on leur a enseigné le judaïsme, le mahométisme, le paganisme. Tous eussent été autre chose, s'ils avaient reçu un enseignement différent.

» Or, deux enseignements ont été donnés à l'homme. L'enseignement divin et l'enseignement satanique. Dieu a enseigné et Satan a enseigné. Depuis la chute primitive, ces deux enseignements, marchant sans arrêt sur deux lignes parallèles, ont partagé le monde en deux cités. L'enseignement divin a formé la cité du bien ; l'enseignement satanique a formé la cité du mal. Ainsi, bons ou mauvais, tous les hommes sont fils de leur éducation. Il est tellement vrai que tout vient de l'enseignement, que le premier mot sorti de la bouche du Fils de Dieu, lorsqu'il envoya ses apôtres régénérer le monde, est le mot d'enseignement : *Euntes docete.* C'est la contrepartie du premier sophisme qui, au paradis terrestre, causa la chute du monde : *Eritis sicut Dii.*

» Qui fait l'éducation des classes inférieures de la société ? L'enseignement descend, il ne monte pas. Ce n'est ni l'ouvrier, ni le laboureur, ni l'ignorant, ni le prolétaire, qui fait la vie

intellectuelle et morale du patron, du riche, du lettré, du bourgeois. Au contraire, c'est la bourgeoisie ou la classe élevée qui fait l'éducation du peuple. Nous ne parlons pas de l'éducation rudimentaire du premier âge; mais de l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse, qui développe ou qui étouffe l'éducation de l'école et du foyer.

» Comment la bourgeoisie fait-elle l'éducation du peuple? Par les paroles, par les écrits et surtout par l'exemple. Nous disons surtout par l'exemple, car la conduite des supérieurs est l'évangile des inférieurs. Quelle éducation la bourgeoisie de toute l'Europe donne-t-elle aux classes populaires? Quels sont ses discours, ses livres, ses journaux, ses exemples?

» Il est triste, mais il est vrai de le dire : depuis longtemps la bourgeoisie européenne, dans l'immense majorité, n'a laissé ni un blasphème à proférer, ni un scandale à donner. Indifférente et hostile à l'égard de la Religion, se moquant de ses lois, de ses promesses et de ses menaces; ne connaissant d'autres Divinités que la richesse et le plaisir; chaque jour, par son luxe effréné, par ses théâtres, par ses journaux, versant à torrents dans les entrailles du peuple les doctrines les plus subversives de l'ordre social; par le travail du dimanche, dans les ateliers, dans les filatures, dans les usines, dans les manufactures, dans les chemins de fer, constituant des multitudes d'ouvriers et d'ouvrières en dehors des lois chrétiennes : elle a donné au peuple l'enseignement qu'il pratique aujourd'hui.

» A la coalisation de la bourgeoisie pour démoraliser le prolétariat, répond aujourd'hui la coalisation du prolétariat pour exterminer la bourgeoisie. Retournant contre ses maîtres les doctrines qu'il en a reçues, il leur dit :

« Puisque tout finit avec le temps et qu'il n'y a, au-delà du
» tombeau, ni ciel à attendre, ni enfer à craindre, l'enfer et le
» paradis sont sur la terre. Le paradis, c'est la richesse et le
» repos dans le plaisir. L'enfer, c'est le travail et la pauvreté. Il
» y a assez longtemps que vous êtes dans le paradis; à notre
» tour d'y entrer : *Ote-toi de là que je m'y mette*. Vous nous en
» fermez les portes, nous les briserons. Nous saccagerons vos
» palais, nous les brûlerons, et, s'il le faut, nous vous tuerons
» sans pitié. »

» Dans la bouche d'un peuple à qui on a enlevé sa foi, et avec sa foi ses espérances immortelles, unique compensation à ses souffrances, rien n'est plus terriblement logique.

» Sans doute ils sont coupables, affreusement coupables, les malheureux qui marchent à la conquête de la fortune par le pillage, l'incendie, l'assassinat. A moins que le sens moral ne soit éteint chez eux, ils en conviennent, et ils répondent : « Il » est vrai, nous sommes coupables ; mais à qui la faute ? Nous » ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Nous sommes ce » qu'on nous a faits, et ce sont nos maîtres qui nous ont faits » ce que nous sommes. Nos maîtres sont les bourgeois, les » riches, les lettrés. Nourris de leurs doctrines et de leurs » exemples, nous pratiquons ce qu'ils nous ont enseigné. » Exilez-nous, proscrivez-nous, fusillez-nous, vous le pouvez, » mais si vous êtes justes, après avoir fait notre procès, faites-» le à ceux qui nous ont formés. »

» Disons-le nous-même à ceux qui ont besoin de le savoir : Dans la guerre du prolétariat contre la richesse, il faut reconnaître la justice de Dieu. Elle y est, comme elle est dans la tempête qui ravage les campagnes et déracine les forêts. Elle y est, comme elle fut dans l'invasion des anciens barbares, comme elle a été dans les inexplicables victoires de la Prusse [1] (p. 347). »

Mgr Gaume donne ici le programme de l'Internationale et montre dans les trois éléments, dont il se compose, le pur esprit du mal, et il continue à montrer le vice de l'éducation.

« *Revenons à la bourgeoisie*. Toujours et partout les classes élevées font le peuple à leur image, et nous avons vu qu'au tribunal de la justice divine, les classes élevées de l'Europe moderne ont un terrible dossier. Or, ainsi que le prolétaire, le bourgeois, étant un être enseigné, est fils de son éducation.

» Aux reproches mérités qu'on leur adresse, les bourgeois, les lettrés, les hommes qui savent tenir une plume et qui portent des habits de drap, répondent comme le peuple :

« Sans doute, nous sommes très-coupables. La plupart

[1] Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum quæ faciunt verbum ejus. *Ps.* CXLVIII, 8.

indifférents en matière de religion, voltairiens et sensualistes, c'est nous qui avons perverti le peuple. C'est nous, et non pas lui, qui avons inondé l'Europe, et qui continuons de l'inonder de mauvais livres, de mauvais journaux, de mauvaises gravures et de mauvaises pièces de théâtre. C'est de nos rangs que sortent tous les sophistes, négateurs de Dieu, de la religion, de la famille et de la société; tous les orateurs de clubs; tous les organisateurs de sociétés secrètes; tous les dogmatiseurs de la révolte, du pillage et de l'incendie. C'est nous qui avons prêché au peuple la religion naturelle, la morale indépendante et le mépris de l'enfer. En un mot, c'est nous qui, par nos doctrines et par. nos scandales, lui avons arraché ses croyances et ses mœurs : double crime dont aujourd'hui, le pétrole d'une main et le revolver de l'autre, il demande compte à la société telle que nous l'avons faite.

» Nous sommes donc bien coupables, mais à qui la faute? Nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes; nous sommes ce qu'on nous a faits. Fils de notre éducation première, jusqu'à dix ans nous fûmes chrétiens. Comment avons-nous cessé de l'être? Victimes d'une seconde éducation qui a étouffé la première, on nous a fait vivre pendant dix ans au milieu des païens de Rome et d'Athènes.

» Au lieu de nous alimenter du pur froment de la vérité, on nous a nourris de viande creuse et malsaine, de fables, de fausses admirations pour de faux grands hommes, pour de fausses vertus, pour de fausses théories philosophiques et sociales. Le Christianisme ne nous a été administré qu'en doses homéopathiques; et nous avons grandi dans l'ignorance et le mépris des vrais grands hommes, des vraies vertus, des vrais principes religieux, philosophiques et sociaux. Fils de cette nouvelle éducation, *qui n'apprend rien, qui ne sert à rien, qui n'arme contre rien* [1], nous sommes devenus des êtres hybrides, faibles pour le bien et forts pour le mal. »

» Quels sont ces corrupteurs des hommes de la bourgeoisie? Eux-mêmes nous le disent :

[1] Mot d'Alphonse Karr, qui traduit ce vers de Sénèque, parlant des poètes païens et d'Homère en particulier :

Quis ex eis metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frænat ?

« Les maîtres qui nous ont formés et qui forment encore les classes lettrées dans l'Europe entière, sont les hommes avec qui on nous a mis en commerce journalier, intime, obligatoire, pendant les années décisives de la vie; les hommes dont on a fait distiller goutte à goutte dans nos jeunes âmes les idées et les sentiments, et qu'on nous a présentés comme les géants de l'intelligence et souvent comme des modèles de vertus. Enfants, nous les avons admirés, hommes, nous n'avons pu que les imiter; ils nous ont faits à leur image, comme nous avons fait le peuple à la nôtre.

» Etrangers au Christianisme, ces hommes ne se confessaient pas, ne communiaient pas, ne connaissaient ni Jésus-Christ, ni l'Église : et nous le savions. Néanmoins, on nous les donnait pour de très-grands hommes, et nous disions intérieurement : A quoi bon le Christianisme, puisque sans lui on peut être un grand homme? Aux mystiques, la morale de l'Évangile; nous nous contentons de celle de Socrate [1]. Et au sortir des écoles, la première chose que nous avons faite a été d'abandonner le Christianisme comme une inutilité, et, les passions aidant, de le haïr comme une tyrannie.

» Cependant, l'éducation nous mentait. Ces hommes si vantés, ces maîtres demeurés au premier rang de notre

[1] Pour faire bien comprendre la force du raisonnement de ces hommes, nous devons citer la règle suivante formulée en 1591, par les Jésuites et imposée à leurs professeurs.

« Que le professeur de Philosophie morale comprenne bien qu'il n'entre » point dans ses attributions de faire des digressions dans les questions théo» logiques, *surtout celles qui ont été révélées par le Saint-Esprit*, mais » d'expliquer brièvement, doctement et gravement les principaux chapitres de » science morale qui se trouvent dans les 10 livres des *Ethiques* d'Aristote, » tous les jours pendant une heure, et pendant six mois. »

Regulæ professoris philosophiæ moralis. Intelligat sui instituti nequaquam esse in Theologicas quæstiones, *præsertim quæ a Spiritu Sancto revelatæ sunt digredi*, sed breviter, docte et graviter præcipua capita scientiæ moralis, quæ in decem libris *Ethicorum* Aristotelis habentur, explicare per horam quotidie, idque semestri tempore (*Ratio atque inst. studiorum*, in-16, p. 179. Romæ, in collegio societatis Jesu, 1591).

Voir aussi l'édition de Rome de 1616, p. 75, où l'on a supprimé la phrase soulignée ici, mais où l'on a continué à exclure les questions théologiques; ce qui revient au même. A. B.

estime, ne sont autres que les rationalistes, les sensualistes, les républicains et les despotes de l'antiquité gréco-romaine : historiens, rhéteurs, poètes, philosophes, pourceaux du troupeau d'Épicure, qui tous seraient au bagne, s'ils vivaient aujourd'hui. *Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.* Leur esprit est devenu notre esprit, et ils ont fait de nous ce que nous sommes, de vrais Païens.

» Tels ont été nos maîtres ! Nos professeurs en soutane ou toge n'ont été que nos répétiteurs. En voici la preuve : autant de fois que nous l'avons pu, lettrés de toute l'Europe, nous avons honni, chassé, persécuté nos répétiteurs et élevé nos maîtres sur le pavois.

» Enfin, ne pouvant transmettre que ce que nous avons reçu, nous avons écrit, parlé, agi en dehors de l'esprit chrétien. Nos doctrines et nos actions, étrangères et hostiles au Christianisme, ont préparé les révolutions, que les bras du peuple exécutent. Comme ce peuple égaré par nous, par nous perverti, nous devons dire : Punissez-nous, nous, bourgeois voltairiens, écrivains impies et licencieux, artistes obscènes, négateurs de l'ordre religieux et social, apôtres du scandale et adorateurs de la matière ; exilez-nous, fusillez-nous, comme vous fusillez nos victimes. Vous le pouvez ; mais si vous êtes justes, après avoir fait notre procès, faites-le à ceux qui nous ont élevés.

» Bannissez donc de vos écoles ceux qui ont étiolé notre adolescence, en la privant de sa véritable nourriture ; qui l'ont empoisonnée, en nous alimentant de la nourriture des démons : *Cibus est dæmoniorum secularis philosophia, carmina poetarum, rhetoricorum pompa verborum* [1].

» Tout au plus ne les y laissez pénétrer qu'à l'époque où la jeunesse, suffisamment nourrie de Christianisme, n'aura plus rien à craindre de leur contact.

» Telle est la condamnation trop méritée que nous réclamons de votre justice (p. 360). »

Mgr Gaume commence ainsi son 36e et dernier chapitre :

« L'éducation des classes lettrées, cette éducation qui étiole et qui empoisonne, qui n'apprend rien, qui ne sert à rien,

[1] S. Hier., epist. *De duob. filiis.*

qui n'arme contre rien : telle est donc la cause première et toujours agissante du mal dans l'Europe moderne.

» S'obstiner à le contester, aujourd'hui surtout, serait plus qu'insensé : ce serait coupable. Est-il donc permis d'oublier que l'éducation faisant l'homme, et l'homme là société, l'Europe actuelle, dévorée par le Naturalisme païen, est la photographie de son éducation.

» Est-il permis d'oublier que la plus terrible catastrophe de l'histoire moderne, après celle dont nous sommes témoins, la Révolution française de 93, ne fut d'un bout à l'autre, dans ses actes tour-à-tour atroces et burlesques, que la mise en scène des études de collége ?

» Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si vous continuez de semer de l'ivraie, vous récolterez de l'ivraie. Si vous semez du Paganisme, quoi que vous fassiez, vous récolterez du Paganisme. Ni l'exemple des répétiteurs, ni l'orthodoxie de leur doctrine, ni leurs pieuses industries, ni aucuns moyens de juxta-position, ne changeront la nature des choses, et le verre de bon vin se perdra toujours dans le tonneau de vinaigre.

» Il y a quelques années, un homme non suspect donna à cette vérité l'éclat de foudre. C'était en 1850. La Chambre des députés discutait la loi du 15 mars, sur la liberté d'enseignement. Mgr *Parisis*, plaidant contre le monopole universitaire, fit un tableau effrayant de la génération élevée par l'Université. « C'est, disait-il, cette génération qui inonde la France » de doctrines détestables et qui a failli plusieurs fois, notam- » ment aux journées de juin, la faire sombrer dans le sang. »

» Il n'avait pas fini, qu'un député demande la parole : c'était M. *Crémieux*. Monté à la tribune après le digne évêque : « L'honorable préopinant, dit-il, vient d'accuser la génération » élevée par l'Université de corrompre la France et d'avoir » préparé les journées de 1848. Je le prie de dire à la Chambre » par qui avait été élevée la génération qui a corrompu le » 18e siècle et fait 93 ?

» Alors l'Université n'existait pas. Alors il n'y avait pas de » monopole ou, s'il y en avait un, c'était en faveur du clergé. » Jésuites, dominicains, bénédictins, ecclésiastiques séculiers

» et réguliers, toute l'éducation était entre vos mains. Vous » étiez puissants, vous étiez riches et respectés, vous aviez des » hommes capables. Ni la sympathie des familles, ni l'appui » du gouvernement, rien ne vous manquait. Et la génération » sortie de vos mains a fait 93 ! Si l'Université ne fait pas mieux » que vous, elle ne fera jamais plus mal. Cessez donc de l'ac- » cuser. Les anathèmes que vous lancez contre elle tombent » d'abord sur vous. »

» L'argument était sans réplique. Pour être complet, M. Crémieux aurait dû ajouter : Ne récriminons ni contre le Clergé ni contre l'Université. Accusons et réformons un système d'enseignement qui, entre les mains de l'Université, comme entre les mains du Clergé, conduit également à l'abîme (p. 365). »

Mgr Gaume finit son livre en montrant le danger de cette règle de Mgr Dupanloup, qui écrivait en 1852 à ses professeurs.

« Continuons d'enseigner, comme ont enseigné nos pères. »

Nous avons fait remarquer que c'est ce que disent tous les anti-traditionalistes ; nous avons ajouté : « Vous nous con- » duirez, où nous ont conduits vos pères, et à un abîme pire » encore. »

A cette parole de Mgr Dupanloup, Mgr Gaume oppose celle de Pie IX disant récemment, qu'il fallait purifier « les sources » de l'enseignement, en y introduisant *abondamment* l'ensei- » gnement chrétien [1]. »

L'ouvrage est dédié à Mgr Filippi, évêque d'Aquila, un des plus infatigables propagateurs de l'enseignement traditionnel chrétien, dans son diocèse.

A. Bonnetty.

[1] Voir tout ce discours au N° d'août, ci-dessus, p. 160.

Nécrologie.

MORT ET CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE
DE M. LE CHEVALIER DE PARAVEY

Les liens qui nous unissaient avec M. le chev. de Paravey, les nombreux travaux qu'il a insérés dans les *Annales* demandent de nous une notice détaillée. Nous la préparons en ce moment, en interrogeant et classant les matériaux on peut dire immenses qu'il a réunis pendant 60 ans d'un travail opiniâtre et qui n'a fini qu'avec sa vie. Nos lecteurs savent que son but unique était de prouver qu'il n'avait existé qu'une civilisation primitive due à l'enseignement de Dieu, et que toutes les erreurs religieuses, répandues chez les divers peuples, n'étaient que des restes dénaturés, mais reconnaissables des enseignements divins.

En attendant que ce travail soit terminé nous mentionnons ici la cérémonie du dépôt de son corps dans son tombeau; voici la notice insérée dans les journaux.

Le mardi 28 de ce mois, a eu lieu au cimetière de Saint-Germain en Laye, une cérémonie fort touchante. M. le chevalier de Paravey, si connu par ses travaux de linguistique sur tous les peuples de l'Orient, y est mort le 15 mai dernier. Depuis lors son corps était resté provisoirement déposé dans un caveau public. Voulant procéder à une inhumation définitive, Mgr Desflèches, évêque de Sinite, vicaire apostolique du Su-tchuen oriental; Mgr Gaume, protonotaire apostolique; M. l'abbé Perny, missionnaire dans le Su-tchuen oriental; M. l'abbé Dedoue, doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris; M. Bonnetty, un de ses exécuteurs testamentaires, pour rendre hommage à ses travaux, et en souvenir d'une vieille amitié, ont procédé au transfert de son corps dans la tombe qui lui a été préparée et ont répandu sur lui les dernières prières. Sur la pierre funéraire, M. Bonnetty a fait graver l'épitaphe suivante :



Ici repose
Attendant la résurrection
Le Ch. Charles-Hippolyte de Paravey
Né à Fumay (Ardennes),
Le 25 septembre 1787
Mort à Saint-Germain-en-Laye,
Le 15 mai 1871
Agé de 83 ans, 7 mois, 22 jours.

—

Pendant 60 ans, il réunit des documents
Pour défendre la Bible.
Les derniers historiens de l'Eglise
En utilisant ses travaux
Ont honoré à jamais sa mémoire.

Priez pour lui.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes ?

Fastorum *liber IV*. — **Aprilis**. *Avril*.

6. Une idole est établie à Beth-El, qui devient Beth-Aven, ou Maison de mensonge.

En souvenir de l'apparition de Dieu à Jacob, *Beth-el* devint un lieu consacré, non-seulement pour les Juifs, mais pour tous les peuples d'alentour, qui venaient y révérer *Dieu*, appelé *Pierre*, et qui avait dit lui-même qu'il avait été présent à cette *Pierre* [2]. Ils venaient donc y faire des offrandes et y adresser des prières. Bientôt la superstition se mêla aux rites permis. L'an 992 avant J.-C., il se fit un grand changement à *Beth-el*. Les 10 tribus se séparent de Roboam, et élisent pour roi Jéroboam, qui forme le royaume d'Israël. Celui-ci voulant empêcher ses sujets d'aller adorer Dieu dans le temple de Jérusalem, fondé depuis 39 ans, rappelle son peuple à l'ancienne religion de l'Egypte, qu'il avait habitée pendant son exil. La loi disait : « Maudit l'homme qui fait » une *sculpture* (פסל) et une *fonte* (מסכה), pour les adorer [3]. » Mais Jeroboam fait fondre deux veaux d'or, et en établit un au nord, à *Dan*, et l'autre au midi, à *Beth-el*. Il assista à

[1] Voir le dernier article au N° d'octobre, ci-dessus, p. 293.
[2] Voir les textes au N° d'octobre, ci-dessus, p. 306.
[3] *Deut.*, XXVII, 15.

l'inauguration du nouveau culte qui se fit avec une grande pompe, et y établit des prêtres qui n'étaient pas de la tribu de Lévi.

En ce moment Beth-el changea de nom; les Juifs, au lieu de l'appeler *maison de Dieu* (בית־אל), l'appelèrent *maison de néant ou de mensonge* (בית און) *Beth-aven*.

Voilà pourquoi les prophètes maudissent cette ville et le culte qu'on y pratique.

Entendons Osée :

« Si tu es un fornicateur, Israël, que Juda ne fornique pas; » n'entrez pas dans *Ghilghal*, et ne montez pas à *Beth-aven* » (בית און) et n'y jurez pas : Vive Jehovah [1]. »

« Les habitants de Samarie tremblent devant les veaux de » *Beth-aven*.... Elle-même sera conduite en Assyrie, en pré- » sent au roi Tareb.... Les hauteurs (*Bamoth*) *d'Aven*, péchés » d'Israël, seront dévastées, les ronces et les épines monte- » ront sur leurs Metzabeh [2]. »

Et quelque temps après, Amos :

« Voici ce que dit Jehovah à la maison d'Israël : Cherchez- » moi et vous vivrez, et ne cherchez pas *Beth-el*, et n'entrez » pas dans *Ghilghal*, et ne passez pas à Beer-sebah, parce que » Ghilghal émigrera, et Beth-el sera réduit à rien. Cherchez » Jehovah et vous vivrez [3]. »

« Quoique aux jours de nos patriarches, dit le R. Salomon » Yarrhi, ce *Metzabeh* fût agréable à Dieu, il le déteste main- » tenant, parce que les Cananéens en ont fait un culte » idolâtrique [4]. »

Les Juifs seuls vénéraient à Beth-el, le *El*, Dieu de Jacob.

C'est ainsi que *Beth-el* devint dès ce moment le principal siége du culte idolâtrique dans Israël, et parmi les peuples d'alentour. Le nom de *Pierre*, donné à *Dieu*, se conserva, mais mêlé à un culte idolâtrique.

Maintenant sortons de la Judée, et cherchons quels sont les

[1] Osée, IV, 15; V, 9.
[2] Osée, X, 5, 6, 8.
[3] Amos, V, 5.
[4] Voir le texte dans Drach., *Harmonies de l'Eglise et de la Synagogue*, t. II, p. 442.

peuples qui ont continué à donner à Dieu le nom de *Pierre,* et à faire de la *Pierre* une chose toute *divine.*

7. Grande influence de la langue et du peuple Sémitiques pour la propagation des rites religieux.

Nous avons assigné comme une des causes de la propagation de ce nom la grande influence des Semites et surtout de leur langue.

Voici M. Renan qui vient confirmer notre opinion, et qui l'exagère peut-être.

« C'est la gloire de la race Semitique d'avoir *atteint,* dès » ses premiers jours, la notion de la Divinité que tous les » autres peuples devaient adopter, à son exemple et sur la foi » de sa prédication. Cette race n'a jamais *conçu* le gouvernement de l'univers que comme une Monarchie absolue; sa » Théodicée n'a pas fait un pas depuis le *Livre de Job*; les » grandeurs et les aberrations du Polythéisme lui sont toujours restées étrangères. On n'invente pas le Monothéisme.... » Tous les noms par lesquels la race Semitique a désigné la » divinité : *El*, *Eloh*, *Adon*, *Baal*, *Elion*, *Schaddai*, *Jehovah*, » *Allah*, lors même qu'ils revêtent la forme plurielle, impliquent tous l'idée de suprême et incommunicable puissance, » *de parfaite Unité* [1]. »

Et ailleurs :

« Qui osera dire qu'en révélant l'Unité divine et en supprimant définitivement les religions locales, la race Semitique » n'a pas posé la pierre fondamentale de l'unité et des progrès » de l'humanité [2]? »

C'est bien dit, quoiqu'il y ait quelque erreur et un peu d'exagération. Car la race Semitique n'a pas *atteint* la notion de Dieu ; elle l'a *reçue* de son père *Sem* et ce n'est pas de cette race seule que les autres peuples ont appris l'unité divine ; mais de leurs propres ancêtres *Japhet* et *Cham.*

8. De l'adoration de la Pierre chez les Phéniciens, dans l'Asie-Mineure et jusqu'à l'extrême Orient.

Sortant donc de la Judée, nous trouvons à côté d'elle la *Phénicie.*

[1] Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 5, 6. Paris, 1855.
[2] Renan, *ibid.*, p. 8.

Selden prouve que les Phéniciens adoraient d'abord un Dieu unique [1], comme vient de le dire M. Renan. Ils eurent aussi connaissance de la *Pierre de Beth-el*. Ecoutons Bochart.

« Le culte que les anciens Hébreux rendaient au Messie » dans la pierre *Beth-el* de Jacob, et que plus tard on conser- » vait religieusement dans le Saint des Saints du temple, ce » culte ne tarda pas à être imité par leurs voisins de la Phé- » nicie, qui avaient presque une langue commune avec » eux [2]. »

C'est ce que dit aussi M. Renan :

« Quant à la langue des Philistins, il faut avouer que pres- » que tout ce qui nous en reste s'explique par les langues » Semitiques [3]. »

Notons aussi que cette nation fut la plus voyageuse et la plus commerçante de l'antiquité [4].

Or, c'est précisément chez elle que nous trouvons la première mention des *Betyles*, et, sous ce nom, de *pierres animées*. Voici ce que nous dit Sanchoniathon, leur plus ancien historien :

« *Uranus* (le ciel) ayant épousé *Gé* (la terre), sa sœur, en » eut 4 enfants : *Ilus*, qui fut appelé Saturne ; *Betylus* (Βετύλος), » *Dagon* et *Atlas* [5]. »

Et peu après :

« Le dieu Uranus inventa les *Betyles* (Βαιτύλια) pierres » vivantes, par un art audacieux [6]. »

Mais on doute de l'existence de Sanchoniathon, qui, s'il avait existé, ne daterait que du 6e siècle avant nore ère [7], et n'aurait été traduit en grec que par Philon de Biblos, qui

[1] Selden, *De diis Syris*, p. 27 et 196; in-12, Lipsiæ, 1672.
[2] Bochart, *Chanaan*, p. 708; in-fol. Lug. Bat, 1712.
[3] Renan, *Hist. des Lang. Sémit.*, p. 49.
[4] Voir la carte des pays qu'ils ont visités, dans Bochart, *ibid.*, p. 345.
[5] Dans Eusèbe, *Prep. Evan.*, l. I, c. 10, dans *Pat. grec.*, t. XXI, p. 80, où il y a une erreur typographique ; le nom de Ἰλου, *El*, un des noms de Dieu, est traduit par le pronom *illum*.
[6] *Ibid.*, p. 81.
[7] Voir la *Diss.* de O. Muller, dans *Frag. hist. græc.*, t. III, p. 561.

vivait 100 ans après le Christ. C'est de Hiérambalo, prêtre de *Iao* (Jehovah), qu'il aurait tenu ses documents [1].

Nous n'avons pas besoin de faire observer que les noms d'Uranus, Gê, Saturne, etc. sont des noms grecs que Philon a substitués aux noms phéniciens [2]; il n'a conservé que le nom de *Betyle*, connu chez les Grecs, et qui dans Sanchoniathon provenait du *Beth-el* des Juifs.

Or, quel était ce Bétyle? Hérodien va nous le dire :

« Bassien (qui plus tard devint l'empereur Antonin Hélioga-
» bale) était à Emèse, prêtre du soleil, que les Phéniciens
» honorent particulièrement et appellent dans leur langue
» *Heleogabale*. Ces peuples lui ont bâti un temple superbe, où
» l'argent, l'or, et les pierres précieuses brillent de toutes
» parts...... On ne voit point dans ce temple, comme chez les
» Grecs et les Romains, une statue qui représente le Dieu
» qu'on y adore. Il y a seulement une grande *Pierre* noire,
» de la figure d'un *cône*, qu'ils disent être tombée du ciel.
» Lorsqu'on la regarde de près, on y aperçoit quelques
» inégalités, avec des traits mal formés; ils prétendent que
» c'est l'image du Soleil [3]. »

Nous verrons plus tard qu'Héliogabale fit apporter cette Pierre à Rome.

Porphyre nous apprend que le phénicien Pythagore se fit purifier sur la Pierre Keraunia (ou de la foudre) [4].

Remontons maintenant au nord de Beth-el, et pénétrons dans l'Asie orientale; mais souvenons-nous que ces divers peuples vinrent se mêler aux Juifs dans les guerres qu'ils lui firent, et que les Juifs, transportés plusieurs fois en captivité, y portaient leurs livres, leur culte et leur langue [5]. M. Renan

[1] Voir Eusèbe, *Prép. Evang.*, l. I, c. 9; *Pat. grec.*, t. XXI, p. 71; et surtout Bochart, *ibid.*, p. 771, qui cite d'autres auteurs.

[2] Voir les plaintes des Chaldéens contre ce changement des noms, que nous citerons ci-après.

[3] Hérodien, l. V, *Vie d'Héleogabale*, p. 202, traduction de Mongault. Paris, 1784.—Voir la figure de cette Pierre dans Vaillant, *Numism. imper.* et *popul. græc.*, p. 127, et *Nummi imp. præst..*, t. II, p. 285, 288.

[4] Porphyre, *Vie de Pythagore*; sur sa patrie, voir *Annales*, t. I, p. 240 (6e série).

[5] Voir les dates ci-dessus, p. 310.

pense que c'est vers le 6e siècle avant J.-C. qu'il faut placer l'extinction de l'hébreu, comme langue vulgaire. « Mais la » tête de la nation, c'est-à-dire la classe entière, où résidaient » la tradition religieuse et la culture de la langue sacrée, » classe qui fut presque seule emmenée en exil, conserva la » langue sémitique..... L'esprit et la langue de Jérusalem se » conservèrent beaucoup mieux durant la captivité à Babylone » qu'en Judée.... Babylone, ou pour mieux dire les petites » villas groupées autour de cette grande cité, devint dès lors » comme une seconde capitale du Judaïsme, jusqu'au mo- » ment où après la destruction de Jérusalem par les Romains, » elle en devint le centre principal [1]. »

Nous trouvons d'abord le culte des *Betyles* établi sur le Liban.

« Esculape, dit Damascius, monta près d'Heliopolis de Syrie » sur le mont Liban, et y vit plusieurs *Betyles*, dont on ra- » conte des choses merveilleuses [2]. »

Du Liban nous arrivons à Laodicée, où nous trouvons des pierres divines, honorées même après notre ère :

« Héliogabale, dit Lampridius, fit apporter à Rome les » *pierres* qu'on appelle *divines*, du temple de Diane dans » Laodicée, et du sanctuaire, où Oreste les avait placées ; et » l'on rapporte que ce ne fut pas seulement là qu'Oreste posa » ce simulacre de Diane, mais en plusieurs autres endroits [3]. »

« Chez les Syriens, dit Selden, nous trouvons la Mère des » dieux adorée sous la forme de *pierre*. Elle s'appelait *Ammas*, » mot qui vient de אמא aima, *mère*. C'était l'*Adstarte*, déesse » syrienne qui fut d'abord la Mère des dieux et qui reçut » ensuite plusieurs noms [4]. »

Lucien [5], témoin oculaire, décrit les cérémonies de ce culte, ainsi qu'Apulée [6].

Ici nous entrons dans le grand empire des Parthes. Avant

[1] *Histoire des Langues Sémitiques*, p. 134, 136.
[2] Damascius, dans Photius, c. 242; *Pat. grecq.*, t. 103, p. 1274.
[3] Lampridius, *Héliogabale*, c. VII.
[4] Selden, *De Diis Syris*, Syntag. II, c. 2, p. 257 ; in-12., Lips., 1672.
[5] Lucien, *de la Déesse de Syrie*, c. 15.
[6] Apulée *Méta.*, VIII, t. I, p. 266 ; édit. Betolaud; Paris, 1862.

d'y désigner l'adoration des pierres, notons que l'huile y était appelée l'onguent royal, et que celui qui était à l'usage des rois était composé de 25 substances, que Pline nomme fort au long [1].

Un peu plus haut, en *Cilicie*, Lucien nous montre le culte des Pierres établi :

« Tu n'y es plus célèbre, fait-il dire par Mercure à Apollon; » toute *pierre* et tout autel rend des oracles; toute pierre qui » a été ointe d'huile, a des couronnes, et trouve un presti- » digitateur, genre d'hommes qui ne manque pas [2]. »

A notre droite se trouve l'Arménie, et là encore nous trouvons avec le culte de la Cybèle-Pierre, la croyance que les *pierres* ont des vertus toutes divines.

« Près du *Marsyas*, qui baigne la ville d'Apamée et sur le » mont Bérécynthe est une *pierre* appelée *Machera* (couteau- » silex). Si quelqu'un la trouve pendant la célébration des » mystères, de la Déesse, il devient furieux, d'après Aga- » tharcide. *Histoire de Phrygie* [3].

» Dans le *Tigre* on trouve une pierre d'une blancheur écla- » tante, que l'on appelle *Myndan*. Elle garantit des attaques » des bêtes feroces, selon Léon de Bysance, *Traité des* » *fleuves* [4].

» Dans l'*Araxe*, qui sépare l'Arménie de la Médie, on » trouve une *pierre* de couleur noirâtre, nommée *Sicyone*. » Lorsqu'un oracle a ordonné le sacrifice d'une victime hu- » maine, deux jeunes filles posent cette *pierre* sur l'autel des » Dieux préservateurs. A peine le prêtre l'a-il touchée de son » couteau, qu'il en sort une grande quantité de sang, et aus- » sitôt tous ceux qui craignent les Daimons, se retirent avec » des hurlements et reportent la pierre dans le temple; selon » Dorothée, *Livre des pierres* [5].

» On trouve dans l'*Euphrate* une pierre nommée *Astygé* (ou » *Aétite*), que les sages-femmes mettent sur le ventre des

[1] Pline, *Hist. nat.*, l. XIII, c. 2.
[2] Lucien, *Conseil des Dieux*, c. 12, t. IX, p. 188, édit. Bipont.
[3] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 10; livre non de Plutarque, mais que nous citons comme ancien et nommant les auteurs qui ont traité des pierres.
[4] Plut., *ibid.*, c. 24.
[5] Plut. *ibid.*, c. 23.

» femmes, dont le travail est difficile, et qui les fait sur-le-» champ accoucher sans douleur, selon Stobée et Dioscoride.

» Près de ce fleuve sur le mont Drymillus, on trouve une » *pierre* semblable à la Sardoine, que les rois du pays por-» tent sur leurs diadêmes. Jetée dans l'eau tiède, elle guérit » les maux des yeux, selon Nicias, *Livre des pierres*[1]. »

« Dans le fleuve *Tanaïs*, en Scythie, il y a une *pierre* qui » ressemble au cristal, et représente un homme couronné. » Quand le roi du pays est mort, le peuple s'assemble sur le » bord du fleuve, et celui qui trouve cette *pierre* est sur le » champ déclaré roi; selon Ctesiphon et Aristobule, *Livre des » Pierres*[2]. »

« En Scythie et Médie, dit Aristote, le fleuve *Pontus* roule des » *pierres* brûlantes, contraires tout à fait à la nature des char-» bons de bois lesquelles, quand on les agite et les souffle, s'étei-» gnent, mais arrosées d'eau s'embrasent et resplendissent[3]. »

« Dans l'Inde et dans le fleuve *Hydaspe* se forme une *pierre* » appelée *Lychnis*, de couleur d'huile, et très-brillante; on la » trouve au son de la flûte, quand la lune est à son croissant. » Des gens très-riches peuvent seuls en faire usage[4]. »

« Dans le fleuve *Indus*, chez les Ichtyophages, on trouve une » *pierre*, qui, portée par les jeunes filles, les défend de toute » violence contre leur honneur[5]. »

« Dans le Tibet, il y a une pierre appelée *Mani*, d'une grande » splendeur, parce qu'elle est formée de la substance divine » du cristal aqueux et elle est consacrée aux Dieux tibétains. » Elle brille fixée dans un rond au-dessus de leur tête, et cha-» cun des dieux tibétains a son *Mani*... les Tibétains regardent » cette *pierre* comme l'âme universelle, ou la raison divine » elle-même, posée dans la lumière corporelle, et croient que » *Xaca* et les autres divinités voient en elle, le passé, le pré-» sent et le futur[6]. »

[1] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 20.
[2] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 14.
[3] Aristote, *Des Choses merveilleuses*, t. I, p. 1162, in-fol., édition Duval.
[4] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 1.
[5] *Ibid.*, c. 25.
[6] *Alphabetum tibetanum*, p. 284, 285.

Nous ne pousserons pas plus loin nos recherches sur la divinité donnée à la Pierre dans l'Inde ou la Haute-Asie; mais nous devons consigner ici un usage conservé en *Chine* et qui fait retrouver en cet extrême Orient les traditions hébraïques et phrygiennes sur la Pierre.

Nous n'avions trouvé dans aucun livre chinois aucune trace du culte de la Pierre, quand parlant sur cette question avec Mgr Desflèches, évêque de Sinite et vicaire apostolique du Su-tchuen oriental, et avec M. l'abbé Perny, le savant auteur du *Dict. français-latin-chinois*[1], ils nous ont appris que dans plusieurs maisons chinoises, il y a une *Pierre*, placée à côté des autels des ancêtres que l'on appelle *Siao-cheng* (petit Génie), que l'on révère et que l'on redoute à cause de l'Esprit qui l'anime. On trouve aussi dans les campagnes la coutume de former en certains endroits des tas de pierres comme monuments, ce qui rappelle les pierres amoncelées par Jacob quand il jura alliance avec Laban[2], et les *Acervi Mercurii*, que nous allons retrouver chez les Grecs et les Latins.

10. De l'adoration des pierres en Phrygie et dans l'Asie occidentale.

Revenons maintenant sur nos pas, dans l'Asie occidentale, et entrons dans cette Phrygie, d'où est venue à Rome la *Pierre-Cybèle*. Ici encore nous trouvons la langue sémitique et l'adoration des pierres.

« Un grand nombre des noms phrygiens, dit Bochart, sont » aussi phéniciens, témoin le mot *ballen* (roi), qui vient de בעל, » *Baal*, roi[3]. »

Jablonski, après Bochart, a donné un index de la plupart des mots phrygiens, et montré que presque tous s'expliquent par la langue sémitique[4]. Les Juifs ont dû y porter le nom de Pierre donné à Dieu, il n'est donc pas étonnant que nous y trouvions des qualités divines attribuées à la Pierre.

[1] Voir le compte que nous en avons rendu dans les *Annales de Philosophie*, t. xv, p. 324 (5e série).

[2] Voir les textes ci-dessus, p. 306.

[3] Bochart, *De adventu Æneæ in Italia*, dans *Opera*, t. III, p. 1076, et dans *Phaleg.*, ib., p. 427, 429.

[4] Voir son *Lexicon vocum peregrinarum*, p. CXXXVII.

Voici ce que nous trouvons en *Carie*[1] :

« Dans le *Méandre* se trouve une *pierre* qu'on a nommée » par antiphrase *Sophron* (Sage). Si on la jette dans le sein de » quelqu'un, il entre aussitôt en fureur, et tue un de ses pa- » rents. Mais après avoir apaisé la *Mère des dieux* (Cybèle), » il est guéri de sa folie, suivant Démarate et Arché- » laus, Livres des *Fleuves* et des *Pierres*[2]. »

« Près du Méandre sur le mont *Sipyle* est une *pierre* sem- » blable à un cylindre. Lorsque des enfants pieux la rencon- » trent, ils vont la porter dans le temple de la *Mère des dieux*, » et dès lors ils ne commettent aucune impiété ; ils chérissent » leurs parents, d'après Agalarchide, *Livre des Pierres*[3]. »

Au-dessus de la Carie, en *Lydie*, mêmes pierres miraculeuses et même culte de la Cybèle-Pierre[4].

« Il y a dans le fleuve *Sagaris* une pierre appelée *autoglyphe* » (sculptée naturellement) sur laquelle est exprimé le simu- » lacre de la Mère des dieux. Si quelqu'un des *mutilés* (prêtres » de Cybèle) trouve cette pierre, ce qui arrive rarement, il » n'est plus étonné de rien, mais il soutient avec intrépidité » la vue des choses au-dessus de la nature, comme le raconte » Arétaze dans son *Histoire de Phrygie*[5]. »

Et de plus :

« Il y a près de ce fleuve le mont *Balleneum*, qui en langue » phrygienne signifie *royal*... Il y a sur cette montagne une » Pierre nommée *aster*, qui, au milieu de l'automne, a, pen- » dant la nuit, tout l'éclat du feu[6]. »

Autres pierres miraculeuses :

» Près du Pactole est le mont *Tmolus*... il y a une *pierre* » assez semblable à la pierre ponce, mais qu'il est difficile de » trouver, parce qu'elle change de couleur quatre fois le » jour. Elle n'est aperçue que par les jeunes filles, qui n'ont » pas atteint l'âge de raison. Si celles qui sont nubiles la trou-

[1] Voir le Recueil des mots *Cariens*, *ib.*, p. CXLIII et CCCCLXX.
[2] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 9.
[3] *Ibid.*
[4] Voir la langue et les mots *lydiens*, dans Jablonski, p. XLVIII et CXL.
[5] Plut., *Des Fleuves et des monts*, c. 12.
[6] *Ibid.*

» vent, elle les garanti des outrages qu'on voudrait leur faire, » suivant Clitophon [1]. »

11. Sur Orphée le chantre des pierres, des onctions et des parfums.

Nous arrivons maintenant à cette partie de la Phrygie, qui s'appelle la *Troade* [2], où nous trouvons un chantre des Pierres, de leur Onction par l'huile, des Parfums en l'honneur des dieux, des Pierres vivantes et rendant des oracles. Ce chantre c'est *Orphée*.

Et ici nous devons citer l'*Urim* et le *Thummin* que Moïse avait placé sur l'Ephod d'Aaron, et qui étaient une ou deux pierres précieuses, qui rendaient des oracles, en répondant aux questions qu'on leur faisait, ou par le changement successif de leur couleur [3].

Nous avons encore les œuvres d'Orphée. Il s'agit de savoir si elles sont authentiques. Nous devons en parler succinctement.

Et d'abord Cicéron, citant Aristote, nie l'existence d'Orphée [4] ; cela paraît difficile à soutenir d'autant plus qu'on ne trouve nulle part ce texte d'Aristote.

Suidas en compte deux, un en Thrace, l'autre à Crotone [5].

Pindare le fait fils d'Apollon et de Calliope [6]; d'autres de Calliope et d'Œagre, roi de Thrace, d'après ses Argonautes (v. 76) et d'après Diodore [7]; Hygin, le nomme fils d'Apollon [8]; ceci est de la mythologie.

Les marbres de Turin, le font naître sous Ægée, roi d'Athènes (1302 av. J.-C. [9]). Eusèbe, le place 750 ans après Abraham [10].

[1] Plut., *Des Fleuves et des Monts*, c. 7.

[2] Voir un petit opuscule, les *Senites au siége de Troie*, par Benlœw; Paris, 1863.

[3] *Exode*, XXVIII, 30. — Voir les réponses faites à David (I Samuel, XXIII, 9 ; XXX, 7), et ce qu'en dit Josèphe (*Ant. jud.*, III, c. 8, n. 9), et Suidas au mot *Ephod*.

[4] Cic., *De nat. Deor.*, I, 38.

[5] Suidas, au mot *Eudocia*.

[6] Pindare, *Pythiq.*, IV, 314; et ses *Scholies* voir *Frag.*, n° 176, note.

[7] Diod., *Bibl. hist.*, IV, 25.

[8] Hygin, *Fable*, 14.

[9] *Marm. taur.*, l. I, p. 117, et Petit-Radel, *Temps héroïques*, col. XVII, n. 13, d'après Apoll., III, XV, s. 7.

[10] Eusèb., *Chron.*, dans *Pat. grecque*, t. 19, p. 400.

Salian [1] nous donne un point de repère en le faisant naître :

1267 avant Jésus-Christ ;
243 après la loi donnée au Sinaï ;
197 après l'arche déposée à Silo ;
26 du règne de Gédéon ;
510 après l'érection de la pierre de Beth-el.

C'est dans la petite île de Samothrace qu'il prit naissance, mais de là, il descendit vers le midi, et alla se faire instruire en Égypte. Voici ce qu'en dit Diodore.

« Appliqué dès son enfance à l'étude des traditions théolo- » giques, il se rendit en Egypte où il se perfectionna dans ces » connaissances, et il fut le plus grand des Grecs dans la » science des mystères et de la théologie, aussi bien que dans » la poésie et le chant [2]. »

Il parle des rites observés en Syrie et en Egypte [3], et c'est lui qui aurait appris l'astrologie aux Grecs [4].

Il est bien clair, que soit en allant soit en venant, Orphée dut passer par la Phénicie ou la Judée, et surtout par les pays auxquels il emprunta quelques-uns des mystères cruels et extravagants que l'on trouve dans le culte de la Mère des Dieux. Il nous apprend : « qu'il a parcouru des pays im- » menses et des villes nombreuses, pour aller en Egypte et » en Libye révéler aux mortels les paroles des Dieux [5]. » Ceci doit servir à rectifier ce que dit Strabon sur l'origine du culte religieux des Phrygiens.

« Il n'est pas absurde, dit-il, de supposer que de même que » les Phrygiens sont une colonie des Thraces, ils en ont » aussi reçu leurs cérémonies sacrées..... Leurs chants, leurs » rhythmes et leurs instruments, toute leur musique est recon- » nue venir de la Thrace et de l'Asie [6]. »

Venus de l'Asie oui, mais non par le nord, plutôt par l'Egypte, la Palestine, la Babylonie. Quand donc on cite la Samothrace comme l'origine de la religion de la *Mère des dieux*, il

[1] Salian, *Ann. veteris Testamenti*, t. II, p. 437 *bis*.
[2] Diodore, l. IV, c. 25.
[3] *Hymne* 52.
[4] Lucien, *Dial. sur l'Astrologie*, c. 10.
Argon., v. 100.
[6] Strabon, *Geogr.*, l. X, p. 471, 472.

faut entendre seulement qu'Orphée était originaire de cette île.

Trois ouvrages nous restent de lui : les *Pierres*, les *Parfums* et le *voyage des Argonautes*. On en conteste l'authenticité. On les a attribués successivement à Pherecide, à Onomacrite, à Pythagore et même aux premiers chrétiens [1]. Que ces ouvrages aient été supposés ou interpolés, seulement, il est certain qu'ils sont très-anciens, et les premiers qui traitent de ces matières.

En voici une analyse sommaire:

Les pierres. — C'est le plus ancien monument qui nous reste sur les vertus de la Pierre, sur l'affection que Dieu a pour elle, et sur son pouvoir à l'égard de Dieu même. On dirait que depuis que Jehovah avait dit à Jacob : « Je suis El » de Beth-El, où tu as répandu de l'huile sur la pierre [2], » cette parole s'est répandue partout, et que Dieu, si l'on peut s'exprimer ainsi, a été pris au mot.

Ecoutons Orphée : c'est une parole antique et que nous aimons à écouter. Souvenons-nous toujours que dans toutes les langues sémitiques *Pierre* était le nom du *Dieu* véritable.

« Voici le présent sacré, que le fils de *Maia* (Mercure) [3], par » ordre de *Dios* qui chasse tous les maux, est venu apporter » aux hommes, afin que nous eussions un véritable secours » contre nos souffrances. Mortels, recevez-le avec joie... Voici » les faveurs de celui qui connaîtra les vertus de la *Pierre* : » Lorsqu'il répandra ses prières aux pieds des Immortels, elles » parviendront de suite à leurs oreilles bienveillantes; il verra » devant lui s'abaisser la mer tourbillonnante, les voleurs » implacables fuiront devant lui, même quand il voyagera » seul, et ses serviteurs le vénéreront comme leur père et » chériront la maison de leur maître. Quand il voudra savoir, » il connaîtra toutes les pensées les plus secrètes que les hom» mes cachent dans leur esprit; il comprendra tous les cris

[1] Voir un article de M. Egger sur ces œuvres, dans le *Dict. des Sciences philosophiques*, p. 511; chez Hachette. 1848.

[2] Voir ci-dessus, p. 306.

[3] Notons bien que ce n'est pas là le nom phrygien; c'est un nom imposé par les Grecs.

» que jettent dans le ciel les prophètes ailés du grand *Dios*, » les oiseaux dont les chants annoncent l'avenir. Il saura ar- » rêter l'impétuosité du Dragon qui rampe à terre ; il saura » rendre impuissant le dard des reptiles les plus dangereux. » Je lui apprendrai à guérir l'homme frappé d'un coup de la » lune, ou affligé de la grave maladie de l'éléphant (l'épi- » lepsie), à chasser l'âme du mort, qui venant du noir enfer » (αἶδος) vient tourmenter quelqu'un. Bien d'autres présents, » des présents innombrables apportés pour être distribués » sont encore dans la grotte d'Hermès (Mercure), le conseiller » prudent. Celui qui parviendra jusqu'à eux deviendra un » *Demi Dieu* [1].»

Telles sont les vertus des Pierres. Désignons quelques-unes de ces vertus. Orphée les a apprises de *Theodamante*, frère de Laomédon, roi de Troie.

Le cristal.— « Prenez dans vos mains le *cristal* brillant et » flamboyant, rayon de la lumière Divine, le cœur des Im- » mortels en est réjoui dans l'univers entier ; si vous appro- » chez du temple, en le tenant dans vos mains, aucun Dieu » ne repoussera vos vœux [2]. »

La corne de cerf. — « Le cœur des immortels en est ré- » joui... Si tu es chauve, elle te fera croître les cheveux ; car » en la pilant dans de l'huile et se frottant tous les jours les » tempes avec ce mélange, tu sentiras des poils nouveaux » naître aux lieux où tu étais chauve [3]. »

La pierre barbare. — « Polie dans les eaux du divin Eu- » phrate, le Syrien, elle est agréable au fils de Dios *Aigiochus* » (Bacchus), qui, si tu lui fais un sacrifice, te fera récolter » beaucoup de vin [4]. »

L'opale. — « Plaît également aux Dieux... ; elle guérit les » yeux faibles, mélangée avec la myrrhe et la lépidole (le » spath?), elle apprend l'avenir...Ceux qui la portent prennent » aussitôt l'allure généreuse des héros [5].»

[1] *Les Pierres*, trad. en partie de M. Falconnet, dans le *Panthéon littéraire*, p. 55.

[2] *Les Pierres*, n° 1.

[3] *Ibid.*, n° 5.

[4] *Ibid.*, n° 6.

[5] *Ibid.*, n° 9.

L'aimant. — ... « Quelque élevées que soient les demeures » des Dieux, cette pierre fléchit leur âme et les rend favo- » rables, de sorte qu'ils s'empressent de satisfaire nos désirs, » comme s'ils étaient nos parents [1]. »

L'ostrite. — Voici toute la théorie des pierres brutes, des pierres vivantes, des pierres parlantes. Ecoutons ce qu'en dit Orphée :

« Phébus Apollon donna à *Hélénus* une Pierre éclatante, » véritable *siderite*, que quelques hommes ont appelée *ophite*, » sans âme, funeste, froide, raboteuse, solide, noire, épaisse. » De tous côtés elle est rayée circulairement de fibres sembla- » bles à des rides. J'ai appris que pendant trois fois 7 jours, le » fort Hélénus, s'étant éloigné du lit d'une femme, des bains » publics du bel *Adiante* [2], et de nourriture animée. Mais lavant » toujours sa pierre *animée* dans une fontaine intarissable, il » l'habillait de doux vêtements, la réchauffait comme un jeune » nourrisson, et *il apaisa ce Dieu par des sacrifices, comme dans » les vœux;* par ses hymnes puissantes il la *rendit vivante*. Puis » allumant les lampes dans sa maison purifiée, il la nourrit » de ses propres mains, soulevant cette pierre agréable à Dieu, » pareil à une mère qui porterait dans ses bras son petit en- » fant. Et toi, quand tu voudras entendre la voix du Daimon, » fais de même afin que ton esprit soit témoin de ce miracle ; » car si tu la portes profondément dans tes mains, aussitôt tu » entendras le cri d'un enfant pleurant dans le sein de sa » nourrice. Il faut toujours la laver attentivement, de peur » qu'elle ne t'échappe par mégarde ou par frayeur, que tu ne » la laisses tomber à terre, et que tu n'excites ainsi la colère » terrible des Dieux. Interroge-la sur l'avenir elle te dira » toutes choses avec vérité. Puis après que tu l'auras lavée, » approche-la davantage de tes yeux; vois, tu la trouveras » divinement inanimée [3]. »

On ne sait que penser de cette théorie, ou croyance sur cette

[1] *Les Pierres*, n° 10.

[2] Non mouille, non amolli (*Dict.*, de Planche, édit. Pillon) !

[3] *Les Pierres*, n° 11 ; voir le texte dans Lectius, *Poetæ græci veteres*, t. I, p. 527, in-fol.

pierre, mais il est difficile de ne pas y voir quelques traces de la Pierre ointe et agréable à Dieu, de Beth-el.

Les parfums. — Le second ouvrage d'Orphée paraît être ses *hymnes* au nombre de 83, toutes portent le nom d'un aromate, et sont appelées *parfums ;* ces parfums apaisent ou attirent Dieu. Or quelle peut être l'origine de cette croyance ? quelle relation peut-il y avoir entre un parfum et Dieu ? Aucun auteur grec ou romain ne le dit, et cependant c'est un usage général. La plus ancienne mention s'en trouve dans la Bible immédiatement dans la seconde naissance du monde après le déluge.

« Or Noé, sorti de l'arche, éleva un autel (d'une seule » pierre *Metzabeh*) à Jéhovah, et prenant de tous les animaux » et de tous les oiseaux purs, il les fit monter pour être brûlés » sur cet autel, et Jéhovah *en reçut l'odeur en odeur de suavité* » (ניחח ריח) et dit : Je ne maudirai plus désormais la terre à cause des hommes[1]. »

De là, la même expression dans toute la Bible. Les parfums attribués aux divinités sont surtout célèbres chez les Egyptiens qui les composaient de 16 substances aromatiques[2]. C'est là sans doute qu'Orphée en prit le nom et le rite.

A. Bonnetty.

[1] *Genèse*, VIII, 21.
[2] Voir Plutarque, *Isis et Osiris*, c. 81.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

Versailles. — Imprimerie de Beau jeune, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 12. — Décembre 1871.

Exégèse biblique.

DE LA CRÉATION DE L'HOMME
COMME ANDROGYNE
Et de la formation de la Femme
D'après les *Annales chinoises* et celles de tous les anciens peuples.

Après avoir annoncé dans le précédent cahier la mort de M. de Paravey, nous voulons rendre hommage à sa mémoire, en publiant l'article suivant, qui a déjà paru dans la *France littéraire* de Lyon, qui était dirigée par M. Peladan fils. Nous espérons pouvoir publier aussi quelques travaux posthumes de notre savant et regretté ami. A. B.

1. De la création de l'homme et de la femme.

M. de Paravey. Comment était le premier être humain créé par Dieu et comment la femme en a-t-elle été tirée ? Telle est la double question que nous allons tâcher d'éclaircir.

Pour cela, avant d'interroger les livres hiéroglyphiques et les traditions des peuples antiques, nous allons lire la Bible, base de notre foi.

Moïse dit, dans son récit de la création du monde :

« Et Dieu créa l'homme à son image ; il *le* créa à l'image de » Dieu ; *il les créa mâle et femelle* [1]. »

Telles sont les paroles contenues dans le Ier chapitre de la Genèse ; mais dans le IIe il est parlé de la formation de la femme, en ces termes :

« *Et Dieu* (Jéhovah - Elohim) *fit tomber le sommeil sur* » *Adam et il s'endormit. Et il prit un de ses côtés, et il ferma*

[1] Et creavit Deus hominem ad imaginem suam : ad imaginem Dei creavit *illum* ; *Masculum et Feminam creavit eos* (*Genès.*, I, 27).

» *sa place avec de la chair*. Et le Seigneur forma une femme » du côté qu'il avait pris à Adam, et il l'amena devant » Adam. Et Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os et la » chair de ma chair : c'est pourquoi on l'appellera *Virago*, » parce qu'elle a été tirée de l'homme (*Vir*). C'est pourquoi » l'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à son » épouse ; et ils seront *deux* dans une *seule* chair [1]. »

Ces textes sont clairs, car le I[er] chapitre de la Genèse nous montre que le premier être humain fut créé *Androgyne*, et le II[e] nous dit que Dieu sépara la femme de ce premier être. Mais d'où vient cette clarté ? C'est que nous disons *côté*, là où la plupart des auteurs disent *côte*.

Si les traducteurs chrétiens ont fait former Eve d'une *côte* d'Adam, c'est, pensons-nous, parce que par erreur ils ont traduit *côte* au lieu de *côté*. Les souvenirs des temps primitifs s'étant altérés, et le même mot signifiant *côté* et *côte*, il aura été aisé d'adopter par méprise le premier sens au lieu du second; ce sens aura fini par s'accréditer tellement que l'on n'aura plus songé à le discuter, comme on le constate dans presque toute la suite des Pères de l'Église.

Le terme hébreu employé par Moïse peut également se traduire par *côte* et par *côté*. Dans presque toutes les langues, les mots *côte*, *côté* et *coteau* ont dû être synonymes [2]. On voit aisément, dans le français, qu'ils dérivent l'un de l'autre. Nous ne saurions donc être accusé de témérité dans l'opinion que nous soutenons, puisqu'elle s'accorde avec le texte hébreu.

M. Bonnetty. Le mot dont se sert la Bible pour désigner la *côte* est צלע *tselah*. Or il est à noter que c'est dans ce seul endroit de la Genèse que les traducteurs grecs et latins ont donné à ce mot la signification de *côte*, partout ailleurs, ils l'ont traduit par *côté*. Voici les exemples; Moïse dit : « Tu mettras » (les leviers) dans les anneaux qui sont aux *côtés* (צלעת) de » l'arche [3].

[1] La partie soulignée de la citation reproduit le sens du texte hébreu : c'est le verset 21 du chap. II de la Genèse. Le reste est *traduit* d'après la Vulgate (*Genès.*, II, 22-24), sauf pour le mot *costa*, que nous rendons par *côté*.

[2] Voir le *Dict. heptaglotte* de Castel, et ci-après.

[3] *Exode*, XXV, 14.

» Tu feras des traverses de bois de setim pour unir les ais » d'un *côté* (צלע) du tabernacle[1]. »

» Les leviers seront aux deux *côtés* (צלע) de l'autel[2]. »

« Semei suivait David marchant du même *côté* (צלע)[3].

« Salomon mit dans le temple deux portes de bois de setim » sur les *côtés* (צלעים)[4]. »

Or on se demande pourquoi les traducteurs ont pu traduire ce texte de la Genèse par *côte*, tandis que partout ailleurs ils l'ont traduit par *côté?* Nous espérons que la vue de la *planche chinoise* que nous donnons ici, et les citations de tous les auteurs anciens que nous publions, serviront à rectifier un mot, qui a donné sujet à bien de mauvaises plaisanteries.

2. De l'homme Androgyne d'après les livres chinois.

M. de Paravey. D'ailleurs, ce n'est pas seulement avec un mot hébreu de la Bible que notre sentiment s'harmonise, mais avec tout le récit de l'auteur sacré. En effet, Moïse fait d'abord créer l'homme mâle et femelle, dans le chapitre Ier de la Genèse, et, dans le IIe, il raconte que Dieu forma d'un *côté* d'Adam la Compagne qu'il lui destinait.

On conçoit maintenant qu'Eve ne soit pas nommée dans le chapitre Ier de la Genèse, puisqu'elle faisait partie du corps d'Adam dans le temps dont le chapitre fait l'histoire. Il y a certainement des mystères sacrés dans le récit de la formation de la femme. Le côté d'Adam étant inutile à Dieu pour former Eve, puisqu'il avait pu créer Adam auparavant, on conçoit que ce n'est pas sans de grands desseins qu'il a choisi ce mode de création.

Créer les corps de l'homme et de la femme unis l'un à l'autre, pour en tirer Eve ensuite, c'était montrer hautement l'égalité primitivement établie par Dieu dans le couple humain. La théologie enseigne, en effet, que la femme que Dieu donna à Adam pour compagne et pour épouse lui était égale, dans

[1] *Exode*, XXVI, 26.
[2] *Ibid.*, XXVII, 7.
[3] II *Rois*, XVI, 13.
[4] III *Rois*, VI, 31. — Ailleurs on l'a traduit, ce mot, par *claudication*, parce que le boiteux penche d'un *côté*. Voir *Psaum.* XXXV, 15. — Voir ci-près la traduction des Rabbins, p. 431.

l'Éden, puisque ce n'est qu'après la consommation du péché originel que « la femme a été mise sous le pouvoir de » l'homme [1]. »

Sans faire toutes les considérations théologiques qu'un tel sujet comporterait, on peut observer que Dieu, en tirant la femme de l'homme lui-même, a voulu exprimer qu'ils ont été créés l'un et l'autre pour s'unir sous les yeux de Dieu et vivre comme *dans une seule chair*, comme le dit la Bible, de même qu'avant la séparation du premier être, l'homme et la femme vivaient *dans une seule chair*.

Il nous semble que le mode de création dont nous parlons est plus rationnel et par conséquent plus digne de Dieu, que celui qui veut que la femme ait été formée d'*une côte d'Adam*. Il est curieux de voir comment cette dernière opinion a mis à la torture les commentateurs, qui ont voulu la justifier et l'expliquer, presque toujours sans se douter qu'il était aisé de l'abandonner. Qui ne voit d'ailleurs combien il serait difficile d'admettre que la femme ait été formée d'*une côte d'Adam*, alors qu'il est écrit que l'homme *fut créé mâle et femelle?*

Eh bien! ce que nous venons de voir dans la Bible, nous allons l'étudier également dans un de ces antiques livres *hiéroglyphiques* qu'on suppose à tort avoir été composés en Chine, par la raison insignifiante qu'ils y sont aujourd'hui conservés. Le livre chinois *Eul-ya* est une petite encyclopédie. C'est le plus ancien ouvrage en ce genre qui soit connu, car il date certainement de 600 ans avant Jésus-Christ, et même certains auteurs ne craignent pas de dire que sa rédaction remonte à 1,000 ans avant notre ère [2].

Ce livre expose la création à peu près de la même manière que la Bible.

On sait que Moïse fait créer successivement les plantes, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes et enfin l'homme.

Le dictionnaire *Eul-ya* montre aussi, après le *dessèchement de la terre et la création des plantes*, les animaux créés dans le même ordre, mettant les reptiles, par lesquels il débute, au

[1] Sub viri potestate eris (*Genès.*, III, 16).

[2] Il forme dans la littérature chinoise le 8e des petits Kings et le 13e des livres canoniques. A. B.

premier lieu qui est ici le centre, et avant les poissons, qui précèdent les oiseaux.

Voici l'ordre du *Eul-ya* :

1° *Reptiles*, serpents à deux têtes et au centre.

2° *Poissons*, à deux corps unis, ayant un œil chacun.

3° *Oiseaux*, à deux corps unis, ayant une aile chacun.

4° *Quadrupèdes*, à deux corps unis, mais n'ayant que quatre jambes.

3. *L'homme et la femme*, à deux corps unis, mais n'ayant que deux bras et deux jambes.

On reconnaît aisément, à la vue du rapport de la *Genèse* et du *Eul-ya*, que ces livres viennent d'une même source de traditions primitives, avec cette différence que la Genèse a été dictée par l'Esprit-Saint et n'offre par conséquent point de faits altérés ou faux.

Les êtres dont nous venons de parler ont leur type dessiné dans le *Eul-ya*. Puisqu'on leur donne deux corps, il est à supposer qu'il faut les considérer comme ayant un corps mâle et l'autre femelle, car la distinction des sexes est clairement accusée dans le dessin de l'*Androgyne*.

Nous revenons, pour les saisir plus complétement, aux dessins du *Eul-ya*.

On y voit un poisson à double corps, analogue à la *sole* ou à la *plie*, répondant à l'*est* ; un oiseau à double corps, répondant au *sud* ; un quadrupède aussi à double corps, répondant à l'*ouest* ; et enfin un *androgyne*, répondant au *nord*, tandis qu'au centre est un *serpent à deux têtes*, dans le nom duquel entre le caractère *Tchy* 枳 [1], espèce d'oranger, arbre de *Médie* ou de l'*empire du Milieu*, et qui rappelle la pomme indiquée à Eve par le serpent.

C'est le type du Nord [2], c'est-à-dire l'Androgyne, qui doit spécialement fixer notre attention, en voici la description que l'on doit comparer à la planche que nous donnons.

Dans un paysage, dont le premier plan offre deux arbres et

[1] *Dict. chinois* de Deguignes, n. 4144.

[2] Dans les *planisphères* conservés en Chine et au Thibet, au *nord*, dans la voie lactée, et vers le verseau, on voit un astérisme de cinq étoiles, figurant un homme et nommé en chinois *Jin*, c'est-à-dire *l'homme*, comme venu du Ciel.

quelques plantes et dont l'horizon est fermé par des montagnes, on voit marcher un être humain, nu, n'ayant que deux bras et deux jambes, mais dont la tête et le torse font l'effet de deux corps unis, la ligne de suture étant indiquée par un trait noir, qui part des cheveux, au-dessus du front, et partage par le milieu la tête et le torse. La partie droite est virile, car on n'y a pas indiqué de mamelle, tandis que la partie gauche est féminine, puisqu'elle a une mamelle arrondie, comme celle de la femme. En haut et du côté droit de la gravure est une légende en chinois, dont nous interrogerons plus loin les caractères. Le dessin d'*androgyne* que nous venons de décrire est très-précieux à notre avis, comme expliquant et confirmant la Bible et des traditions qu'il est temps d'exposer en les critiquant.

3. M. *Bonnetty*. Texte de la légende chinoise et son explication.

北 *pe*	方 *fang*	有 *yeou*	比 *py*	肩 *kien*	民 *min*
In Boreali	Loco	est	simul-conjunctus	ab humeris	populus

焉 *yen*	迭 *tie*	食 *che*	而 *eul*	迭 *tie*	望 *ouang*
(particula finalis);	vicissim	manducans	et	vicissim	aspiciens.

« Dans la région du nord se trouve un peuple d'hommes » doubles à épaules réunies. Ces hommes (accolés deux à » deux), se nourrissent mutuellement, se regardent mutuelle» ment.

» *Commentaire*. Ces hommes n'ont qu'un demi corps. » Chacun a un œil, un nez, une narine, un bras, une jambe. »

M. de Paravey. ***Min*** veut dire *être humain*, *homme*, *peuple*. Quant à *py-kien*, il signifie *épaules unies* ou *réunies*, ou *unis par les épaules*. N'oublions pas que ces mots se retrouvent textuellement dans Platon, que nous allons citer.

Nous avons voulu connaître l'histoire philologique du son antique *kien* ou *ken*, épaule. Voici les résultats de nos recherches :

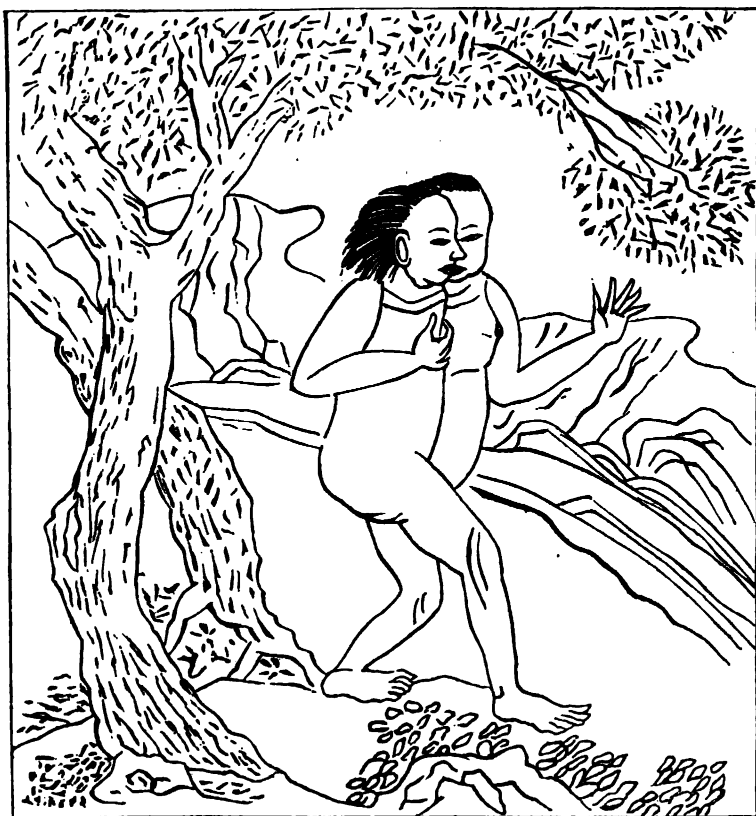
Le caractère *Kien*, qui signifie *épaule*, *clavicule*, *porter*, *supporter*, *pouvoir*, est formé de la clef de la chair, *yo*, et de celle des portes, *hou*.

L'épaule, c'est la chair qui *porte* : l'idée est toute naturelle.

Epaule se dit, en copte, *kenhe;* en sanscrit, *skanda*, abrégé ailleurs en *kendé;* dans l'Australie, *kono*. Le chinois *kien* ou *ken* est donc un mot primitif, puisqu'il a été conservé dans toutes ces langues.

L'hébreu *schekem*, שכם *dos, tertre, épaule*, offre aussi ce son *ken*, avec l'augment *schin* ש.

Epaule se dit ὦμος, en grec; *humerus*, en latin; *hombro*, en portugais, et *omouz*, en turc, langue où *hammal* signifie *porteur, porte-faix*. Chose remarquable, on retrouve en Océanie



Gravure représentant la création de l'homme et de la femme en un seul corps d'après le dict. ***Eul-ya.***

le même mot, puisqu'à Otahiti, nous dit Dumont-d'Urville, *épaule* se dit *ouma*.

Ces mots sont évidemment fort différents de *kien*, mais ils ne s'en rattachent pas moins aux traditions conservées en Chine, par l'intermédiaire du sanscrit.

Dans *hombro*, *humerus* et *femur* se retrouve le mot sanscrit *mérou*, qui a le sens de *cuisse*.

Or, on sait que la cuisse est le soutien du corps, et si le mont *Mérou* a reçu un nom qui signifie *cuisse*, c'est parce qu'il n'est autre que ce fameux plateau de *Pamer*, point culminant du monde, qui paraît, vu sa hauteur, *soutenir* le ciel [1].

Bacchus, qui créa l'*art du vin*, particularité qui prouverait à elle seule qu'il fut un homme des temps primitifs, a été caché, dit-on, dans la *cuisse* de Jupiter, le maître des dieux. Ce récit altéré signifie qu'Adam a été créé vers le mont *Mérou*, *cuisse* ou *soutien* du monde, et qui fut le premier Eden. M. Renan lui-même, s'appuyant sur la science des Allemands et des Anglais, admet ce grand fait, que le mont Mérou a été le premier centre de civilisation, et il rapporte que les Indiens actuels tournent toujours la tête vers l'*Outtara Kourou* [2], ou la contrée du nord, *outtara*, où s'étend le mont *Mérou*, et l'*Upa-mérou* [3], pays situé au-dessus du *Mérou*, pays des *Ariens* ou des *hommes vénérables*, c'est-à-dire des patriarches primitifs, appelés les *cinq Tys*, dans les livres conservés en Chine.

Le *Eul-ya* indique donc l'*Upa-mérou*, en plaçant la création des *Py-kien-min*, ou hommes androgynes, du *côté du nord* (*pe fang*), comme le dit l'inscription de la planche reproduite ici de ce livre antique.

La Chine a encore à nous montrer un souvenir frappant de la formation de la femme, dans un des noms qu'elle donne à Eve.

Nous avons démontré ailleurs l'identité de l'Eve de la Bible avec la *Louy-tsou* des livres chinois, femme d'*Hoang-ty* ou Adam [4].

[1] Voir la dissertation de M. de Paravey sur *le plateau de Pamer et des 4 fleuves*, dans les *Annales*, t. XV, p. 245 (2e série). A. B.

[2] Renan, *Origine du langage*, p. 224.

[3] Renan, *ibid.*, p. 228.

[4] Voir la dissertation spéciale *sur les patriarches antérieurs à Noé*, avec

Par la suite, *Louy-tsou* a été nommée *Sy-ling-chy*, du nom prétendu de son père ou de sa famille.

Dans le Ier chapitre de la *Genèse*, il n'est point fait mention d'Eve, car dans le temps auquel ce chapitre est consacré, elle faisait partie d'Adam, n'ayant point été tirée de son côté. C'est cette origine que nous indique le nom de *Si-ling-chy*.

En effet, ce mot veut dire *Famille du* côteau *d'ouest : chy* 氏 signifiant *famille*, 陵 *ling* signifiant *grande colline, grand amas de terre, montagne de terre*, et 西 *sy* signifiant *occident*.

En Chine, comme partout, les idées de *côté, côte* et *coteau* se sont sans cesse pénétrées. C'est pourquoi nous retrouvons, dans le nom de la famille *Sy-ling*, un souvenir de la formation d'Eve, tirée du côté d'Adam.

Dans le Discours préliminaire du *Chou-king* (p. CXXXI), on voit que *Hoang-ty* épousa *Louy-tsou*, qui est donnée comme fille de *Sy-ling-chy*, ou de la *famille du* côteau *d'ouest*.

Hoang-ty, *l'Athotés* II d'Eratosthène, est auteur du *Nouy-king*, livre de médecine, qui a été amplifié par *Chin-nong*, *l'Athotés* I d'Eratosthène, dans son *Pen-tsao*, livre encore existant et qui est une courte *botanique médicale*.

Louy-tsou est la même que *Pandore*, qui causa des malheurs, comme Eve, et qui fut l'épouse d'*Epiméthée*, le même qu'Adam.

Dans *Louy-tsou*, *tsou* signifie la *grande ayeule*, et *louy* veut dire *impliquant les autres dans ses propres maux*[1]. Ailleurs que dans la Bible, on ne saurait trouver une preuve plus remarquable de la faute de la première femme.

Il est à observer que le caractère *Louy* 嫘 peint en outre les occupations de *Louy-tsou*, car on y voit le caractère champ 田 *tien* et le caractère soie 糸 *my*.

tous les caractères chinois, dans les *Annales*, t. XVI, p. 131 (2e série), et le *tableau* comparatif et synchronique des patriarches et des empereurs chinois, p. 138. — Il faut y noter que la clef 女 que l'on a mise p. 131, ligne dernière, doit être remplacée par 女 clef de la femme. A. B.

[1] Voir *Dict. chinois*, de De Guignes, n. 7796.

Après sa faute, Eve a dû cultiver la terre, et elle a sans doute filé de la soie, car les Chinois la donnent comme la première qui en ait exercé la filature.

M. Peladan. Le caractère *Hoang* (clef 201), dit M. de Paravey, est formé de *Tou, terre* (c. 32) et de *Ho,* feu (c. 86). Or, la terre placée sur le feu prend une couleur rouge brique ou orangé. *Hoang* signifie donc *orangé.*

Hoang, qui entre dans le nom chinois d'Adam *Hoang-ty*, signifie *homme*, en malais.

En portugais, *Hoang* se dit *hoam*, et devient par là voisin du latin *homo* et du français *homme.*

En chinois, *Hoang* se prononce *hroang* et *hroam*. De ces dernières formes d'*hoang* viennent le malais *orang* et le copte *romi*, qui signifient également *homme.*

Les lettres R et D sont presque les mêmes en hébreu, et *orang* ou *oram* a pu se dire *odam* ou *adam*, mot qui signifie *terre rouge*, dans la langue de Moïse[1].

Généralement la couleur de la terre est orangée. Tantôt c'est le rouge qui y prédomine, tantôt c'est le jaune. Ces faits, qui sont connus de tous les peintres de paysages, doivent faire comprendre que le caractère chinois *hoang*, quand il s'applique à la couleur de la terre, ne doit pas toujours se traduire par *rouge* ni par *jaune*, puisque ces couleurs ne sont pas celles que la terre offre le plus fréquemment, mais bien par *orangé*, la couleur la plus souvent revêtue par le sol, car *hoang*, d'après les dictionnaires chinois, désigne la *couleur spéciale de la terre.* Ainsi, pour traduire la première phrase du *Thsien-tseu-wen* ou des *Mille caractères* nous ne dirions pas : *la terre est jaune*, comme l'a fait M. Stanislas Julien[2], mais bien : *la terre est orangée.* Néanmoins, comme il est des terres rouges, telles que celles où surabonde l'oxyde de fer, et d'autres d'un jaune plus ou moins foncé, il est naturel que *hoang* signifie à la fois *orangé, rouge* et *jaune.*

[1] Voir ce texte et l'explication donnée sur *Adam* et *Hoang-ty* avec tous les caractères chinois, dans les *Annales*, t. XVI, p. 115, 130 (2e série), et tout ce qui rappelle *Adam*, dans la *Table générale*, t. XIX, *ib.* A. B.

[2] Le livre des *Mille mots*, traduit par M. S. Julien. Paris, 1864, in-8°, p. 1.

4. Les androgynes dans l'INDE.

M. de Paravey. Si nous interrogeons l'Inde, nous y verrons des rapports frappants avec la Chine, dans les noms donnés à *Siva* ou *Çiva*, dieu guerrier du Nord, ce qui rappelle à la fois que les auteurs chinois attribuent le caractère guerrier aux hommes du Nord, et que l'androgyne du *Eul-ya* représente le nord et le verseau. On donne effectivement à ce Dieu le nom d'*Ardanariça*[1], qui est formé des mots sanscrits : *arda*, demi; *nara*, homme; *iça*, femme[2]. Cette appellation rappelle évidemment l'Androgyne du *Eul-ya*, type de tous ceux dont nous parlent les peuples.

M. Bonnetty. Voici encore une curieuse tradition sur l'homme androgyne, que nous trouvons dans l'*Alphabetum Tibetanum*.

« Porphyre dans son livre *du Styx*[3], décrit, d'après le té» moignage de Bardesane, une statue merveilleuse qui paraît » être la statue de *Brahma*. Voici le texte de Bardesane :

» Les *Brahmanes* disaient qu'il y avait au milieu de la » terre un antre natif d'une immense grandeur, situé sur une » montagne très-élevée au milieu de la terre. Qu'il y avait dans » cet antre une statue de 10 à 12 coudées de haut, étendant » ses mains en forme de croix, dont la face droite était celle » d'un homme et la gauche d'une femme. De même le bras, » le pied et tout le côté droit étaient d'un homme, et tout le côté » gauche d'une femme, de manière que ce mélange de ces » parties causait une grande stupeur à ceux qui les voyaient, » et qui apercevaient unie sur un seul et même corps une si » grande différence dans chaque côté. Ils disaient que sur la » mamelle droite était sculpté le Soleil, et sur la gauche la » Lune, et que sur les deux bras le sculpteur avait figuré un » grand nombre d'anges, et le reste de ce qui est contenu » dans le monde, à savoir : le ciel, les montagnes, la mer, les » fleuves, l'océan, les plantes, les animaux, et enfin tout ce » qui existe dans la nature. Ils disent que Dieu donna cette

[1] Voir le *Dict. Sanscrit* de Burnouf, p. 49.

[2] On signale aussi un dieu, *Arddhanari*, dont le nom signifie *demi-homme* et qu'on représente avec les deux sexes (*Note d'A. P. fils*).

[3] Dans Porphyre, *du Styx*.

» statue à son fils, quand il forma le monde, afin qu'il eut » une copie à imiter [1]. »

Je ne sais, ajoute le frère Georgius, si l'hérétique Bardesane a bien exprimé le sentiment des Indiens; mais sur la foi et l'autorité de nos SS. Pères, il est prouvé que Simon le Mage, Saturnin, Basilides, tous les Gnostiques, Manès, par conséquent Bardesane, ont enseigné que l'homme, dont nous partageons la nature, fut formé par le créateur de ce monde visible à l'exemple et la similitude de je ne sais quel *premier homme*, qu'ils avaient imaginé.

5. Les androgynes dans le Cambodge.

Dans la description chinoise du pays de *Tchin-la* ou du Cambodge, traduite par Abel-Rémusat, on cite un inceste qui causa, par une punition céleste, l'union de deux corps. « En » dedans de la porte Est, dit-on, un habitant séduisit sa sœur » cadette. La chair et la peau des deux coupables s'unirent si » bien qu'elles ne pouvaient se détacher, et après avoir été trois » jours sans manger, ils moururent tous deux. J'ai vu un » homme de la famille Sieï, qui avait demeuré 35 ans dans ce » pays, il m'a assuré avoir été deux fois témoin d'un fait sem- » blable, et que ce prodige était chez eux l'effet de leur appli- » cation à la sainte doctrine de Bouddha [2]. »

6. Les androgynes en Perse.

Les *Parsis* nous représentent le premier couple comme ayant été d'abord créé en un seul être androgyne. Ils appellent le premier homme *Meschia* et la première femme *Meschiané*, et racontent qu'ils avaient été doués du bonheur, mais qu'ils le perdirent pour avoir écouté les perfides conseils d'*Ahriman*. Jusqu'au jour de la résurrection, ces deux personnes doivent porter la peine de leur péché, quoiqu'il ait été racheté dans un sacrifice expiatoire accompli par *Mithra*, dont le nom zend signifie *Logos, Verbe, Parole*, et qui est figuré comme sacrificateur. Mithra est une des trois personnes de la trinité des

[1] *Alphabetum tibetanum*, p. 160, in-4°, Romæ, 1762.
[2] Voir *Notice chronologique sur le pays de Tchin-la* (le Cambodge) *depuis* 616 *jusqu'à nos jours*; dans *Nouv. Mél. asiatiques*, t. I, p. 116.

Perses et le médiateur entre *Ormuzd* et les humains [1]. Nous n'étendons pas plus ces détails, qui ne sont rapportés ici que pour prouver l'identité d'*Adam* et de *Meschia*, celle d'*Eve* et de *Meschiané*, et aussi pour rappeler un frappant exemple de la conservation des traditions primitives chez les peuples payens. Passons donc à l'étude des anciens *Parsis* sur la création de l'homme et de la femme.

Voici ce que dit le *Boun-dehesh* [2], sur l'origine de Meschia et de Meschiané :

« Au bout de 40 [3] ans le corps d'un Reivas, formant une » colonne (un arbre) de 15 ans, avec 15 feuilles, sortit de terre, » le jour Mithra, du mois Mithra. (Cet arbre représentait deux » corps disposés) de manière que [4] l'un avait la main dans » l'oreille de l'autre, lui était uni, lié, faisant un même tout » avec lui. Ils étaient si bien unis [5] tous les deux l'un à l'autre, » qu'on ne voyait quel était le mâle, quelle était la femelle, » et [6] si Ormusd avait d'abord (produit) la main, comme il est » dit, ce qu'il avait donné le premier, de la main ou du corps. » Ormusd dit sur cela qu'il a donné d'abord la main [7], et » ensuite le corps; et qu'après avoir donné (le corps), il y a » mis (la main); qu'il a produit l'action propre (au corps), et » qu'il a donné le corps pour qu'il fasse son œuvre et passe

[1] Voir les beaux travaux de M. Félix Lajard sur *Mithra*.

[2] Les passages du *Boun-dehesh* et du *Vendidad-Sadé* cités par nous sont extraits du *Zend-Avesta*, traduit en français, *par Anquetil-Duperron* (Paris, 1771, 2 v. in-4°, dont le second est divisé en deux parties, qu'on a coutume de relier séparément). Des notes et citations du texte faites par le traducteur nous ne donnons que celles qui se rapportent à notre étude. — Les notes d'Anquetil-Duperron sont ainsi marquées : (A.-D.)

[3] Quelques Parsis prennent les 40 Hivers dont il est parlé dans le *Vendidad* (t. I, p. 278), pour les 40 ans du *Boun-dehesch*, et entendent des *deux corps unis et faisant un même tout* ce qui est dit, dans le premier Ouvrage, de l'union du mâle avec la femelle (A.-D.)

[4] *De manière que la main de l'un était éloignée de celle de l'autre*, lisant *dosch*, au lieu de *gosch; mais l'un était uni, lié à l'autre, etc.* (A.-D.)

[5] Ou, *ce qui avait été fait au milieu de l'un et de l'autre* (ou, *pour les distinguer l'un de l'autre*) *était si bien uni.* (A.-D.)

[6] Ou, *par qui la main d'Ormusd avait commencé* (A.-D.)

[7] Ici la main est nommée pour l'âme, car c'est pour l'âme qu'agit la main.

» (vive) dans cet état. Mais il a donné l'âme d'abord, et ensuite » le corps.

» Lorsque chacun de ces deux (êtres) eut été formé[1] de corps » d'arbre en corps d'homme, la main donnée du ciel y fut » placée, c'est-à-dire l'âme s'y mêla sur-le-champ[2]. »

Dans ce passage du *Boun-dehesch*, la description de l'*androgyne* est évidemment fausse, mais le fait essentiel pour nous c'est l'affirmation que le premier couple humain a formé d'abord un être *androgyne*. Pour la forme qu'il avait, c'est celle qu'on voit dans le dessin extrait du *Eul-ya* que nous considérons comme la plus vraie. Quant au *Reiva* dont parle le livre zend, ce n'est pas une insignifiante rêverie, car le *reiva* est une sorte de *bette*[3], ou *plante à rhubarbe*, nommée *ta-hoang* en chinois, c'est-à-dire *très-rouge, ta* signifiant *grand, très*, et *hoang* voulant dire *couleur propre de la terre*, et par conséquent *orangé, rouge* et *jaune*. Or le caractère *hoang* entre dans le nom chinois d'Adam, *Hoang-ty*. Comme tant d'autres, la fable du *reiva* a donc pour origine un souvenir confus et altéré des rapports suivis de divers hiéroglyphes. Dans le cas dont il s'agit, les caractères dont on s'est inspiré se rapportaient plus ou moins directement à Adam ou *Hoang-ty*.

Voici le passage du *Vendidad-Sadé* où il est fait mention du premier être humain, comme androgyne :

« Ormusd répondit : je lui ai donné 100 (portions) de la lumière » donnée de Dieu. Toute la lumière première, élevée, bril- » lante, a été donnée (au commencement), cette lumière qui » brille en elle-même, en une fois (en même temps) et par » laquelle voient les Astres, la Lune et le Soleil. Alors on au- » rait pris le jour pour une année. Il y avait 7 mois de chaud, » et 5 d'hiver[4]. Après 40 hivers, de *Nérébïé* (homme double),

[1] Ou, (*sortis*) *de l'arbre*. (A.-D.)

[2] *Boun-dehesch*, t. II, p. 376.

[3] Voir, dans les notes ajoutées, par Anquetil-Duperron, au morceau que nous venons de citer, celle qui est relative au *reiva*, p. 376, note 1.

[4] .... Cette phrase : *il y avait sept mois, etc.*, n'est pas dans le *Vendidad sâdé* : elle est tirée du *Vendidad zend et pehlvi* du Guzarate, et de celui du Destour Djamap. (A.-D.)

» naquirent deux personnes distinctes, le mâle et la fe-
» melle [1]. »

7. Les androgynes en Grèce.

M. de Paravey. Maintenant que les traditions orientales ont été entendues écoutons la Grèce.

Avant d'ouvrir le dialogue de Platon intitulé : *Le banquet ou de l'Amour*, il ne sera pas inutile de voir ce qu'Eusèbe de Césarée pensait du récit sur les Androgynes qui s'y trouve contenu. Le chapitre est intitulé : « Comment on dit que la femme » a été tirée de l'homme. »

Après avoir cité le passage de la Genèse (II, 20-22), Eusèbe dit :

« Platon, sans comprendre dans quelle intention ce récit a » été écrit, paraît évidemment en avoir eu connaissance. C'est » dans la bouche d'Aristophane qu'il le met, lequel, à titre » d'auteur comique, était en possession de dire des bouffonne- » ries, et avait peu de respect pour les choses saintes. Voici » comment il le met en scène dans le Banquet [2] : »

Eusèbe cite ensuite deux passages du *Banquet*. Nous en reproduisons plus que lui, voulant montrer tous les endroits qui offrent quelques traits frappants et bons à constater sur les *androgynes*.

« La nature humaine était primitivement bien différente de » ce qu'elle est aujourd'hui. D'abord, il y avait trois sortes » d'hommes, les deux sexes qui subsistent encore, et un troi- » sième composé des deux premiers et qui les renfermait tous » deux : il s'appelait Androgyne; il a été détruit, et la seule » chose qui en reste, est le nom qui est en opprobre. Puis tous » les hommes généralement étaient d'une figure ronde, avaient » des épaules et des côtes attachées ensemble, quatre bras, » quatre jambes, deux visages opposés l'un à l'autre et parfai-

[1] *Nérébïe* désigne ici le mâle et la femelle; *meschia* se prend aussi quelquefois dans les deux sens. A.-D.

J'ai suivi, dans la notice des Ouvrages de Zoroastre (*Journ. des sçav.*, juillet 1762), le sens que le Destour Darab donne à ce passage. Un examen plus réfléchi m'a déterminé pour celui que présente ici ma traduction; et ce sens s'accorde avec le *Boun-dehesch.* (A.-D.)

[2] Eusèbe, *Préparation évangélique*, t. II, p. 267; trad. Seguier de Saint-Brisson.

» tement semblables, sortant d'un seul cou et tenant à une » seule tête, quatre oreilles, un double appareil des organes » de la génération, et tout le reste dans la même proportion... » Leurs corps étaient robustes et leurs courages élevés, ce qui » leur inspira l'audace de monter jusqu'au ciel et de com- » battre contre les dieux, ainsi qu'Homère l'écrit d'Ephialtès » et d'Otos [1]. »

M. Bonnetty. Nous continuons à citer le texte de Platon, supprimé par M. de Paravey, comme renfermant quelques détails intéressants :

« Jupiter examina avec les Dieux ce qu'il y avait à faire » dans cette circonstance. La chose n'était pas sans difficulté. » Les Dieux ne voulaient pas les détruire, comme ils avaient » fait des Géants en les foudroyant ; car alors le culte que les » hommes leur rendaient et les temples qu'ils leur éle- » vaient auraient disparu ; et, d'un autre côté, une telle inso- » lence ne pouvait être soufferte. Enfin, après bien des em- » barras, il vint une idée à Jupiter. Je crois avoir trouvé, dit- » il, un moyen de conserver les hommes et de les rendre » plus retenus, c'est de diminuer leurs forces. *Je les séparerai » en deux ;* par là ils deviendront faibles, et nous aurons » encore un autre avantage, qui sera d'augmenter le nombre » de ceux qui nous servent. Ils marcheront droits, soutenus » de deux jambes seulement ; et si après cette punition leur » audace subsiste, je les séparerai de nouveau, et ils seront » réduits à *marcher sur un seul pied,* comme ceux qui dan- » sent sur les outres aux fêtes de Bacchus [2]. »

Nous avons ajouté cet extrait de Platon, parce que nous trouvons dans un des plus anciens livres chinois, le *Chan-haï-king,* ou *Livre des Montagnes et des Mers,* attribué à *Yeu* et à *Pe-y* (2255 ans av. J.-C.) la figure d'un homme tout nu, n'ayant qu'une seule jambe et qu'un seul bras [3], et d'un homme et d'une femme, portant quelque chose autour des

[1] *Odyssée,* XI, 307.

[2] Platon, *le Banquet,* t. VI, p. 272, trad. Cousin.

[3] *Chan-haï-king,* l. II, n° 13. — Voir la traduction partielle qu'a donnée du 1er livre M. Bazin aîné dans le *Journal asiatique,* t. VIII, p. 337 (3e série), où se trouvent 9 figures de ce livre singulier.

reins, n'ayant aussi qu'un seul bras et une seule jambe réunis, un seul pied, un seul œil et un seul nez [1].

Voir aussi les hommes et femmes d'un seul pied dans le *Pe-py tsueh chou* (livre complet de cent explications), de plus un homme à trois corps et à deux jambes, et un homme et une femme à un seul pied [2].

M. de Paravey. « Après cette déclaration, dit Platon, le Dieu » fit la séparation qu'il venait de résoudre, et il la fit de la » même manière qu'on coupe les œufs quand on veut les » saler, et qu'avec un cheveu on les divise en deux parties » égales. Il commanda ensuite à Apollon de guérir les plaies... » Voilà comment l'amour est si naturel à l'homme; l'amour » nous ramène à notre nature primitive et, de deux êtres, » n'en faisant qu'un, rétablit en quelque sorte la nature » humaine dans son ancienne perfection. Chacun de nous » n'est donc qu'une moitié d'homme, moitié qui a été séparée » de son tout, de la même manière que l'on sépare une plie. » Ces moitiés cherchent toujours leurs moitiés. »

L'orateur du *Banquet* dit, un peu plus loin, que si Vulcain proposait aux personnes qui aiment d'être réunies en un seul corps avec l'être aimé, elles accepteraient ce sort.

« Oui, dit-il, si Vulcain leur tenait ce discours, nous » sommes convaincus qu'aucun d'eux ne refuserait et que » chacun conviendrait qu'il vient réellement d'entendre dé- » velopper ce qui était de tout temps au fond de son âme, le » désir d'un mélange si parfait avec la personne aimée, qu'on » ne soit plus qu'un avec elle. La cause en est que notre » nature primitive était une, et que nous étions autrefois un » tout parfait; le désir et la poursuite de cette unité s'appel- » lent amour. Primitivement, comme je l'ai déjà dit, nous » étions un; mais en punition de notre injustice nous avons » été séparés par Jupiter, comme les Arcadiens par les Lacé- » démoniens [3]. »

On voit que Platon a eu connaissance de la création de

[1] *Chan-haï-king*, n° 19.
[2] *Pe-py*, p. 8.
[3] Platon, *Banquet*, t. VI, p. 272 et 279, trad. Cousin.

l'*androgyne* primitif, et de la révolte des premiers hommes contre Dieu. Ces traits, grâce à des traditions universelles et venues du berceau même de l'humanité, appartiennent au fond commun de toutes les religions. Quant aux détails du récit, il faut avouer que la philosophie a déguisé l'histoire sous l'apparence d'un mythe nébuleux. Il y a plus, parce qu'il place le récit des *androgynes* dans la bouche d'Aristophane, auteur comique, Platon semble se plaire à écrire des divagations, comme quand il donne quatre bras et quatre jambes aux Androgynes et qu'il décrit les singulières manières de se mouvoir que leur forme leur permettait de prendre. La moralité, chose plus grave ! est singulièrement foulée aux pieds dans le *Banquet*, où les vices contre nature, tant celui qui déshonore Socrate que celui qu'on attribue à Sapho, ne sont nullement considérés comme des fautes, tant étaient dissolues les mœurs des Grecs de cette époque !

Malgré ces taches, le récit de Platon est précieux pour nous, puisqu'il nous fournit le témoignage de la Grèce sur l'origine de la race humaine.

Platon dit que « chacun de nous n'est qu'une moitié d'homme, » moitié qui a été séparée de son tout, de la même manière » que l'on sépare une plie (p. 276). » Le poisson dont parle ici Platon, et qu'il nomme ψῆττα, est, comme le veut Blumen-Bach, cité par Wolf, une espèce analogue à la sole et qu'on nomme *plie*[1]. Ce poisson est plat. Il a les deux fosses nasales d'un seul côté et la bouche obliquement placée. On dirait qu'il est à double corps, comme on le dit des androgynes. Chose singulière ! le *Eul-ya* donne la *plie* à double corps comme le type des poissons d'abord créés[2].

Platon joint ses androgynes par les *épaules* et les *côtés*. Nous retrouvons ici la mention des *côtes*, par lesquelles étaient liés les deux premiers êtres humains, et des *épaules*, par lesquelles ils étaient également unis; et cette dernière mention rappelle très-clairement l'androgyne du *Eul-ya*.

M. Bonnetty. Il faut convenir que ces idées de Platon sont singulières, à cause de leur ressemblance avec les croyances

[1] Voir la note de Cousin sur la plie, t. VI, p. 438-39.

[2] Voir la figure à la même page que celle de l'androgyne dans le *Eul-ya*.

de l'Orient. Mais il faut se souvenir de ce que dit M. Cousin, que « les traditions de l'Orient étaient pour ainsi dire » l'étoffe de la pensée de Platon [1]. »

Aristote, plus positif que Platon, ne fait mention que de ces individus hors nature, qui ont les deux sexes, dont l'un est toujours nul [2].

Diodore fait de l'Hermaphrodite un dieu fils de Mercure (*Hermès*) et de Vénus (*Aphrodité*), et ajoute : « Quelques-uns » prétendent que ce Dieu se montre aux hommes à certaines » époques; son corps est un mélange d'homme et de femme... » D'autres considèrent ces productions comme des monstruo- » sités rares, et qui présagent tantôt des biens, tantôt des » maux [3]. »

Ovide ajoute quelques détails à cette légende de Diodore : Il dit qu'Hermaphrodite enflamma tellement d'amour la nymphe Salmacis qu'elle obtint des Dieux de ne former qu'un corps avec lui, et de plus que ceux qui se baigneraient dans la fontaine, à laquelle elle donna son nom, subiraient la même métamorphose [4].

On se demande où ces différents auteurs avaient puisé toutes ces légendes et ce qu'il faut en penser?

Au reste un historien latin, Aulu-Gelle, va nous donner quelques indications sur les sources probables où Platon a puisé :

« En revenant de Grèce en Italie, dit-il, je trouvai à Brindes » une collection de livres grecs, remplis de merveilles, de » fables, de récits inouïs, incroyables, dont les auteurs étaient » anciens et d'une autorité considérable. Ce sont : *Aristée* de » Proconnèse (qui vivait 540 ans avant J.-C., et qui avait com- » posé une histoire de la naissance des dieux, et une histoire » des Arimaspes); —*Isigonus* de Nicée; *Ctésias* (vivant 300 ans

[1] Cousin, notes sur *Phèdre*, dans œuvres, t. VI, p. 154, et dans *Frag. sur la Philosophie ancienne*, p. 141.

[2] Arist., *de la génération des animaux*, l. IV, 4; édit. Duval, t. I, p. 1124. — Voir aussi Hippocrate, *De ratione victus*, section IV, l. I, p. 15, in-fol. Francofurti, 1595.

[3] Diodore, *Bibli.*, l. IV, c. 6.

[4] Ovide, *Meta.*, IV, 285 et suiv. et d'autres transformations, VIII, 305.

» avant J.-C.);—*Onesicrite* (habile navigateur qui suivit Alexan-
» dre en Orient, et en avait raconté la vie); *Polystephanus* et
» *Hégésias* [1].

Or voici ce que racontaient ces auteurs :

« Dans les régions septentrionales se trouvent des hommes » qui n'ont qu'un œil au milieu du front et que l'on appelle » *Arimaspes*. C'est ainsi que les poètes représentent les Cyclo- » pes. Il y a encore dans ces mêmes contrées une race d'hom- » mes qui marchent avec une grande vitesse; mais au lieu » d'avoir les pieds tournés en avant comme les autres hommes, » ils les ont tournés en arrière. A l'extrémité du monde est » un pays appelé Albanie (blanche) où naissent des hommes » dont la chevelure blanchit dès l'enfance, et qui voient mieux » la nuit que le jour. On donne pour certain que les Sarmates » qui habitent au delà du Boristhène, ne prennent leur nour- » riture que deux jours l'un, et ne mangent rien dans l'inter- » valle...

» Il y a en Afrique certaines familles dont les membres jet- » tent des sorts, en faisant entendre un son de voix ou quel- » ques paroles. Tout ce qu'ils touchent meurt bientôt par » l'effet de ce charme... On rapporte qu'il y a en Illyrie des per- » sonnes qui tuent ceux qu'ils regardent longtemps et fixément. » Ceux qui ont un pouvoir si redoutable ont deux prunelles à » chaque œil. Dans les montagnes de l'Inde, on trouve des » hommes à tête de chien et qui aboient... A l'extrémité de » l'Orient, on voit des hommes appelés *monocoles*; ils n'ont » qu'une jambe dont ils se servent en sautant avec une grande » agilité. Il y a même une espèce d'hommes *sans tête*, et qui » ont les yeux placés sur les épaules... De plus, aux confins de » l'Inde, on trouve des hommes entièrement couverts de poils, » et avec des plumes, à la manière des oiseaux, qui ne prennent » aucune nourriture substantielle, mais vivent des parfums » des fleurs qu'ils aspirent par le nez. Non loin de la sont les » Pygmées, dont les plus grands n'ont pas plus de deux pieds » un quart [2]. »

[1] Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, l. IX, c. 4; trad. franç., t. I, 383; in-12, chez Garnier, Paris, 1863.

[2] Aulu-Gelle, *ibid.*

Ajoutons à tous ces textes, ce que dit Hesychius, que les Phrygiens reconnaissaient un Dieu *Ada-gous*; qu'ils disaient Hermaphrodite [1].

Telles étaient les croyances des auteurs grecs d'une autorité considérable, comme dit Aulu-Gelle. C'est à eux, pensons-nous, que Platon a emprunté ses théories. Que faut-il en penser? C'est que ces auteurs avaient emprunté leur récit à ces livres Chinois que nous avons indiqués, et qui nous offrent la figure de la plupart de ces monstres [2]. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que chez les Chinois ce sont des figures hiéroglyphiques expliquées dans le texte. M. de Paravey a eu la gloire, malheureusement méconnue, mais qui sera remise en honneur quand on traduira tous ces livres, d'indiquer cette source. On peut en voir un essai dans les *Annales* où nous avons inséré ses dissertations sur les *Ting-ling* ou Centaures [3], sur les *Niu-mou* ou Amazones [4].

8. Les androgynes en Afrique.

Pline a conservé ce texte sur les habitants des peuples de l'Afrique.

« Calliphane écrit qu'au-delà du Nasamons et des Machlyes, » leurs voisins, habitent les *Androgynes* qui réunissent les » deux sexes, et s'unissent entre eux. Aristote ajoute qu'ils » ont la mamelle droite comme l'homme, et la gauche » comme la femme [5]. »

S. Augustin paraît citer ce texte de Calliphane quand il dit en énumérant les hommes monstrueux : « Il y en a à qui » la nature a donné les deux sexes, la mamelle droite d'un » homme, la mamelle gauche d'une femme, et qui, s'unissant » tour à tour, engendrent et enfantent [6]. »

[1] Hesychius à ce mot.

[2] Voir en particulier le Chan-hai-king déjà indiqué, et la traduction qui a été faite *Des peuples des montagnes du Sud*, avec figures dans le *Journal asiatique*, t. VIII, p. 337 (3e série), par M. Bazin, professeur de chinois.

[3] *Annales*, t. XIX, p. 94 (2e série), avec figure et indication des livres chinois et japonais.

[4] *Annales*, t. I, p. 18 (3e série), avec figures des Amazones en Chine, dans l'Inde et la Grèce, p. 32.

[5] Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. 11, n. 7.

[6] S. Aug., *de Civ. Dei*, l. XVI, c. 8; *Pat. lat.*, t. 41, p. 485.

Ce qui est assez remarquable c'est que dans l'énumération qu'il fait des êtres fabuleux, cités par les anciens, et auxquels il dit qu'il n'est pas nécessaire de croire, on retrouve presque toutes les figures données en Chine dans le *Eul-ya* et le *Chan-haï-King*. D'ailleurs il confirme l'existence d'un *Androgyne* tout à fait semblable à celui dont nous donnons ici la forme.

« Il y a quelques années, dit-il, naquit en Orient, un » homme double à la partie supérieure du corps (et le souve- » nir en est récent) et simple à la partie inférieure. Il avait » deux têtes, deux poitrines,, quatre mains, mais un seul » ventre et deux pieds comme un seul homme, et il vécut » assez longtemps pour que la rumeur publique attirât au- » tour de lui le concours des visiteurs [1]. »

Les Egyptiens avaient les Apis mâle et femelle consacrés au soleil[2].

Ajoutons que les Egyptiens au rapport d'Eudoxe, croyaient que Jupiter (Dios) ne pouvait, en naissant, marcher, parce qu'il avait les deux jambes *nées ensemble* (συμπεφυκότων) et demeurait seul, par honte. Mais Isis ayant divisé et séparé ces parties de son corps, lui donna la marche, leste et facile [3].

Il faut savoir que les Perses ont adoré le feu sous la figure d'un homme et d'une femme et qu'ils faisaient aussi Mithra des deux sexes[4].

9. Résumons-nous.

M. de Paravey. La Bible dit que l'homme a été créé mâle et femelle, et la Chine, ou plutôt l'Assyrie, la Perse antique, la Grèce, etc., exposent le même enseignement; mais la Chine surtout, étant d'accord avec Moïse, fait comprendre la Bible, et permet d'apprécier le degré d'altération des souvenirs primitifs chez les autres peuples, tout cela avec les livres antiques qu'elle possède, mais dont on ne saurait lui attribuer la composition.

L'androgyne du *Eul-ya* est le type de tous ceux dont nous

[1] S. Aug., *de Civ. Dei*, l. XVI, c. 8.
[2] *Alphabetum tibetanum*, p. 86.
[3] Plut., *Isis et Osiris*. c. 62.
[4] *Alphabetum tibetanum*, p. 86.

parlent les diverses nations. *Aristote*, qui décrit ses androgynes comme s'il parlait de celui-là, a pu le voir réellement, car Alexandre, son élève, a dû lui envoyer des livres hiéroglyphiques, aujourd'hui conservés en Chine, mais qui devaient être alors à Babylone. Platon aussi a pu le voir en Egypte.

Il est incontestable que la femme a été tirée de l'homme. La Bible ne permet pas de doute sur ce point. La question est de savoir si elle a été formée d'une *côte* ou d'un *côté* de l'homme. Il est indifférent pour la foi d'adopter l'une ou l'autre de ces opinions; mais nous croyons avoir prouvé, autant que cela était possible, que l'homme ayant été créé *androgyne, c'est d'un de ses côtés qu'a été tirée Eve, sa compagne.* Dieu a voulu montrer ainsi que l'homme et la femme ont été créés pour s'unir sous ses yeux et faire une même chair. Le mariage est en effet l'union de deux chairs.

Il faut bien se persuader que la science est entrée dans une voie nouvelle, en demandant à tous les peuples des confirmations de la Bible et que les récits conservés par les peuples anciens gagnent en considération à mesure qu'on les étudie davantage. Les opinions de plusieurs peuples, différents d'âge et de pays, sur la création de l'homme, comme *androgyne*, sont d'un poids incontestable, et puisque, bien loin de le contredire, elles donnent un sens clair au texte sacré, nous pensons qu'elles sont de nature à entraîner la conviction.

Uu abrégé de cette dissertation, que nous aurions pu étendre davantage, a été envoyé, l'année dernière, à l'*Académie des sciences*. L'avenir dira si on a eu tort de ne pas le prendre en considération.

Chev. de PARAVEY,
Du Corps du Génie, etc.

Août 1864.

10. Quelques documents sur les Androgynes réels, ou Hermaphrodites, qui ont existé et qui existent encore de nos jours.

M. Bonnetty. Nous croyons devoir compléter ce travail sur les *androgynes* en ajoutant quelques mots sur ces phénomènes singuliers. La science ne les nie pas ; mais elle est impuissante à les expliquer. On se demande en effet, avec effroi, d'où

peut provenir cette interruption irrégulière des lois que Dieu a imposées à la nature. Est-ce un pouvoir occulte qui lutte contre Dieu et voudrait détruire son ouvrage? Est-ce la nature elle-même, qui depuis la chute se révolte contre Dieu, et essaye de sortir de sa domination? Est-ce un essai de retour à une formation première? Qui le dira? C'ėst avec terreur qu'on se pose ces problèmes; et ce n'est pas sans raison que les anciens en furent terrifiés comme nous allons le voir.

11. Les Androgynes historiques chez les Romains.

L'an 207 av. J.-C., au moment où les consuls Clau. Nero et M. Livius partaient de Rome pour aller combattre Annibal, Rome est effrayée par des prodiges et en particulier par la naissance d'un *audrogyne*. Il faut voir dans Tite-Live cette frayeur pusillanime des Romains, et l'horrible traitement que les Aruspices font subir à cet infortuné.

« A Frusinone naquit un enfant ayant 4 mains, et remar- » quable non pas tant par ce nombre, que parce que, comme » cela était arrivé deux ans avant à Sinuesse, il était douteux » s'il était mâle ou femelle. Les aruspices, appelés d'Etru- » rie, déclarèrent cet Enfant un prodige horrible et de mau- » vais augure; qu'il fallait le faire disparaître du territoire » romain, délivrer la terre de son contact et le plonger dans » la mer. On le renferma vivant dans un coffre et on le jeta » dans la mer. Les mêmes Pontifes décrétèrent que 27 jeunes » filles traverseraient la ville en chantant un *carmen;* comme » elles apprenaient, dans le temple de Jupiter Stator, le » *carmen* composé par le poète Livius (Andronicus), le tem- » ple de Junon-Regina sur le mont Aventin fut frappé de la » foudre..... Aussitôt un sacrifice est ordonné par les Décem- » virs, dont voici l'ordre : Deux genisses blanches, parties du » temple d'Apollon, entrèrent dans la ville par la porte car- » mentale; après elles, venaient deux statues de cyprès de la » reine Junon. Les 27 jeunes filles, revêtues d'une robe longue » suivaient chantant le *carmen* en l'honneur de Junon... Les » Décemvirs venaient ensuite revêtus du prétexte et portant » une couronne de laurier sur leur tête. On arrive au forum » par le *vicus Jugarius*. Là la pompe s'arrête et les jeunes

» filles marchent (*per manus reste data*) modulant le son de » leur voix par le mouvement de leurs pieds... A l'arrivée au » temple de Junon, les Décemvirs immolent les deux génisses, » et les statues de cyprès sont renfermées dans le temple [1]. »

« L'an 200, même frayeur et même cruauté. Au-dessus de » tous les prodiges, deux abominables semi-hommes naqui- » rent à Lucanum. Ordre de les jeter aussitôt à la mer... » Livres sibyllins consultés, même réponse que ci-devant. » Carmen composé par le poète Licinius Tegula pour les » 27 jeunes filles [2].

» L'an 188 av. J.-C., dans l'Ombrie, fut trouvé un an- » drogyne âgé d'environ 12 ans, et mis à mort par ordre des » Aruspices [3].

» L'an 142, naquit à Luna un androgyne, qui par ordre » des Aruspices fut jeté dans la mer [4].

» L'an 134, dans le Ferentinum, naquit une jeune fille à » 4 pieds et un androgyne, qui fut jeté dans la rivière; 27 jeunes » filles purifièrent la ville, en chantant un carmen spécial [5].

» L'an 136, naquit à Puteole, un enfant ayant 4 pieds, » 4 mains, 4 yeux, 4 oreilles et les deux sexes... Par l'ordre » des Aruspices, il fut brûlé et les cendres jetées à la mer [6].

» En 122, à Vessano, un androgyne jeté à la mer [7].

» En 119, dans le Champ-Romain, on trouve un androgyne » âgé de 8 ans. Il est jeté à la mer, et les 27 vierges chantent » le carmen spécial [8].

» En 117, on trouve à Saturnie un androgyne âgé de 12 ans, » il est jeté à la mer, et les 27 jeunes filles purifient la ville par » leur carmen; aussi le reste de l'année s'écoule en paix [9].

» En 98, androgyne jeté à la mer [10].

[1] Tite-Live, l. xxvi, c. 37, édit. Lemaire, t. v, p. 303.
[2] Tite-Live, l. xxxi, c. 12, *ibid.* t. vi, p. 113.
[3] Julius Obseq., *Prodigiorum libellus*,, n° 56.
[4] *Ibid.*, n° 81.
[5] *Ibid.*, n° 86.
[6] *Ibid.*, n° 84.
[7] *Ibid.*, n° 92.
[8] *Ibid.*, n° 94.
[9] *Ibid.*, n° 96.
[10] *Ibid.*, n° 107.

» En 97, supplication à Rome, parce qu'on trouve un an- » drogyne, qu'on porte à la mer [1].

» En 95, à Urbain, naissance d'un androgyne et jeté à la » mer [2].

En 43, Cicéron admet encore et l'existence des androgines et la fatalité de leur apparition. « Que signifie, dit-il, la » naissance des androgynes, n'est-ce pas là un monstre d'un » augure fatal [3]? »

Pline va encore plus loin, et croit à la transformation réelle, et non apparente des sexes.

« Les métamorphoses des hommes en femmes ne sont point » une fable. Nous lisons dans les annales que, sous le consu- » lat de Licinius Crassus et C. Cassius Longinus (171 ans av. » J.-C.), une fille de Casinum, vivant avec ses parents, de- » vint garçon, et que, par ordre des Aruspices, elle fut trans- » portée dans une île déserte. — Licinius Mutianus (an 68 de » J.-C.) raconte avoir vu à Argos, un jeune homme appelé » Arescon, qui sous le nom d'Arescusa, avait été mariée; » mais la barbe et la virilité s'étant manifestées, avait ensuite » épousé une femme. Le même Licinius dit avoir vu à » Smyrne un garçon ayant subi le même sort. (53 ans ap. » J.-C.) [4], *j'ai vu moi-même*, en Afrique, L. Cossicius, citoyen » de Thysdrus, changé en garçon le jour de ses noces [5]. »

La science actuelle explique ces faits par des développements successifs; mais ce qu'elle ne saurait expliquer, c'est cette défaillance ou anomalie de la nature, que l'on voit encore en ce moment [6].

Pline nous apprend encore qu'un grand changement s'était fait à son époque dans l'esprit des Romains par rapport aux Androgynes. On ne les enferma plus dans une caisse pour les jeter à la mer, par ordre des pontifes; on leur conservait la vie,

[1] Jul. Obseq., *prodigiorum libellus*, n° 108.

[2] *Ibid.*, n° 110.

[3] Cic., *de Divin.*, l. I, c. 43.

[4] D'après Phlégon, *des choses merveilleuses*, c. VII; ce garçon s'appelait Philotis.

[5] Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. 3, n° 3.

[6] Voir les nombreux exemples cités par Del Rio, *Disquisitiones magicæ*, l. II, quæst. 22.

mais pour les faire servir à un usage plus exécrable encore.

« Il naît, dit-il, des êtres des deux sexes, que nous appelons » Hermaphrodites, nommés autrefois Androgynes, et tenus » pour des prodiges sinistres, maintenant conservés *pour nos* » *délices* [1]. »

A cette époque, le libertinage romain poussé jusqu'à la monstruosité, et blasé sur les choses naturelles, s'était révolté contre la nature, et n'aimait plus que ce qui était contre l'ordre de Dieu même. Parlant d'une de ces anomalies, arrivée à Paris à son époque, le grand Cuvier ajoute : « elle » ne pourrait être pour personne *in deliciis* [2]. »

Aldrovand donne quelques figures de ces androgynes, et l'on comprend le dégoût qu'ils doivent inspirer [3].

Les lois romaines marquaient le cas où l'hermaphrodite pouvait [4] ou ne pouvait pas [5] faire un testament.

Le droit canon lui refusait le droit de porter un témoignage en justice [6].

Firmicus Maternus (vers 355), dans un ouvrage composé avant sa conversion, décrit longuement [7] par l'influence de quel astre naissent les hermaphrodites, les eunuques, les virago et les archigalli.

12. L'existence de l'androgyne et l'explication du mot *côte* par *côté*, soutenues par les docteurs juifs.

Voici comment s'exprime le Rabbin Maimonide :

« Or, les choses que je vais vous dire, d'après les paroles de » nos sages, sont très-parfaites, très-complètes et très-belles, » c'est pour cela que je ne vous arrêterai pas longtemps sur » leur explication, et que je ne vous en expliquerai pas le sens,

[1] In prodigiis habitos, nunc vero in deliciis (l. VII, c. 3, n° 1).

[2] Cité dans les *Notes* de Pline, *ibid.*, éd. Lemaire, t. III, p. 42.

[3] Aldrovandus, *de Monstris*, p. 514, 517, in-folio, Bonon., 1642.

[4] Hermaphroditus plane si in eo virilia prævalebunt posthumum hæredem instituere poterit (*Dig.*, lib. XXVIII, tit. II *de liberis*, lex VI, n° 2).

[5] De statu suo dubitantes testamentum facere non possunt (*Dig.*, *ibid.*, tit. I, lex 15).

[6] Hermaphroditus an ad testimonium adhiberi possit, qualitas incalescentis sexus ostendit (Canon, *Si testis*, q. 2 et 3).

[7] *Matheseos libri* VIII, sive de vi ac potestatibus stellarum ex Ægyptiorum et Babyloniorum doctrina; in-fol., 1497. Éditions en 1499, 1501, 1533, t. I, p. 985.

» de peur de révéler et de trahir ces mystères ; mais j'en par-
» lerai seulement légèrement, afin que vous et vos semblables
» vous puissiez les comprendre. Une de ces choses est celle-ci :
« Adam et Eve furent créés, comme un seul, et unis par derrière ou par le dos, après cela ils furent séparés par Dieu, qui prit la partie séparée et ce fut Eve, et elle lui fut amenée. » Ils disent aussi *une de ses côtes*, c'est la même
» chose que *une de ses parties*, une partie de lui. Cette expli-
» cation est confirmée en ce que dans le Targoum le mot
» *tselah, côte*, est rendu par סטר *setar*, ainsi le *tselah*, côte du
» tabernacle, est rendu dans le Targoum par *setar*, côté du
» tabernacle. C'est ainsi qu'ils disent que *Mittzalotav* est le
» même que *Missitrohi*. Regardez comme ils expliquent cela :
» ils disent que ces mots sont dits par rapport à deux et par
» rapport à un, comme il est dit : *un os de mes os* et *une chair*
» *de ma chair*. Or, en ce qu'ils furent *deux*, cela est confirmé
» en ce que il est dit : «Elle sera appelée *ischah*, virago, parce
» qu'elle a été tirée de *isch*, le viril.» De plus qu'ils furent *un*,
» cela est confirmé par ce qui est dit : *il adhérera à son épouse,*
» *et ils seront dans une seule chair*. Combien est grande l'igno-
» rance de celui qui ne comprend pas, qu'il faut comprendre
» ces paroles selon un certain sens caché [1] ! »

Seidéger, dans son *Historia patriarcharum* cite en outre les rabbins Samuel Abarbanel, Manassé-ben-Israël.

13. Auteurs chrétiens qui ont soutenu l'interprétation de *côte* par *côté*.

Les SS. Pères se sont peu occupés de l'explication de ces mots de la Genèse « Dieu les créa mâle et femelle ; » et en général ont adopté le mot de *côte* en parlant de la création de la femme. *Steuchus Eugubinus*, évêque de Chisamo en Candie, puis créé garde de la Bibliothèque vaticane par Pie III et son théologien au Concile de Trente, prouve dans son livre *de la Création du monde* qu'il faut entendre non une *côte* mais un *côté*. Ses preuves sont au moins curieuses à citer :

Comme nous l'avons observé nous-même, Steuchus remarque que le mot hébreu *tselah* signifie bien plus souvent *côté*

[1] R. Mosis Majemonidis, More nevochim (*doctor perplexorum*), part. II, c. 30, p. 280, in-4°, Basileæ, 1629.

que *côte;* il en est de même du mot grec πλευρὰ, par lequel les Septante ont traduit l'hébreu, puis il continue :

« Il paraît donc plus raisonnable, plus facile à comprendre, plus conforme à la nature de traduire que Dieu ne prit pas une *côte*, mais un *côté* ou une *moitié*. Car quoique Dieu puisse faire tout ce qu'il veut... il ne paraît pas naturel, et dont on puisse rendre raison, que la femme ait été formée d'une *côte*. Il est probable que comme elle ne diffère de l'homme que par le sexe, elle a été créée de la même manière et du même limon que lui. Sur les deux sens du mot hébreu, je suis porté à prendre celui de *côté*... En disant que Dieu créa l'homme à son image et ressemblance, il faut l'entendre ainsi : Dieu, voulant « créer l'homme (*adam* en hebreu) à son » image et ressemblance[1], » il le fit nécessairement pour les deux sexes; car autrement la femme ne serait, ni ne pourrait être dite créée à l'image de Dieu, si nous ne comprenions l'une et l'autre créature. Ce qui est dit de l'un doit être compris de l'autre, parce que l'un et l'autre est homme (*adam*). En disant donc que Dieu forma l'homme (*adam*) à son image et ressemblance, il faut nécessairement traduire homme (*adam*), par mâle et femelle, ce que la Bible atteste par ces mots :

« Au jour ou Dieu créa l'homme (*adam*), il LE fit à l'image » de Dieu; il LES créa mâle et femelle, et les bénit et appela » leur nom, Adam (*homme*), au jour où ils furent créés [2]. »

On voit ici comment la Bible, en parlant du premier Adam, l'appelle en même temps *lui* et *eux*; ils étaient donc *un* et *deux*, mâle et femelle. Steuchus poursuit :

« Adam, c'est-à-dire l'homme, fut fait de la terre, donc chacun fut formé de la terre, et non l'un de la terre et l'autre d'une *côte* ou de la chair. Dieu fit donc le premier homme, et jugeant qu'il n'était ni convenable ni opportun que le mâle fût seul, en le faisant, il ajouta un autre coté et une autre personne. Il fit l'un et l'autre homme à son image, souffla sur

[1] Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (*Genèse*, 26, 27).

[2] In die qua creavit Deus hominem, ad similitudinem Dei fecit *illum*; masculum et feminam creavit *eos*; et benedixit illis, et vocavit nomen eorum Adam, in die qua creati sunt (*Genèse*, v, 1, 2).

tous les deux un souffle de vie [1], l'un mâle l'autre femelle, et c'est cette société qu'il appela *homme* (Adam). Cet homme et cette société ayant été endormis, il sépara l'un de l'autre, sans douleur....

» En m'exprimant ainsi, je ne reproduis pas l'*Androgyne* de Platon, que réprouve S. Augustin ; je parle de deux personnes créées ensemble, de deux hommes (ou *adams*) distincts, mais unis ensemble, tandis que l'*androgyne* est un seul homme, ayant les deux sexes....? En créant, Dieu vit qu'il n'était pas bon que l'homme soit seul [2], (car étant unis ils ne formaient qu'un tout), il en fit donc un autre. Puis quand il l'eut séparé tout-à-fait pendant le sommeil, on peut dire, à bon droit, que c'est de ce sommeil qu'est sortie la femme. Car c'est alors que fut achevée la création de la femme, et parfait son individu, quand elle fut séparée de l'autre..... Comme l'un et l'autre sont hommes, ou adams, d'après la Bible, l'un et l'autre furent créés de terre, l'un et l'autre animés du même souffle, et comme après la création de l'homme il lui fut dit : « Croissez et multipliez, » cela fut dit à l'un et à l'autre. Donc quand cela fut dit, la femme était déjà créée. C'est ce que dit Théodore [3]. « Après ces choses par rétablissement ou répétition, » Moïse ajouta la création de la femme, où il met fin au dis- » cours sur la création. Et cependant il est dit après cela : » Or, il n'était pas trouvé de semblable à Adam [4]. Comment » n'en était-il pas trouvé, puisqu'il avait été dit auparavant à » tous deux : « Croissez et multipliez, remplissez la terre et » soumettez-la [5]. » Il faut donc que la création de tous deux » ait été simultanée, et qu'en disant qu'Adam était seul, il faut » entendre qu'il n'était pas séparé d'Eve [6]. »

[1] Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ (*Genèse*, II, 7).

[2] Dixit quoque Dominus Deus, non est bonum esse hominem solum, faciamus ei adjutorium simile sibi (*Genèse*, II, 18).

[3] Théodore, sans autre désignation; nous ne savons lequel.

[4] Adæ vero non inveniebatur adjutor similis ejus (*Genèse*, II, 20).

Benedixit illis Deus, et ait : Crescite et multiplicamini et replete terram, et subjicite eam (*Genèse*, I, 28).

[6] Steuchus Eugubinus, *Cosmopœia, vel de mundano opifficio*, p. 154-156, in-folio, Lug., 1535. — Mort à Venise en 1580.

Un des confrères de Steuchus, le franciscain Fr. *Georgius* soutient la même opinion en ces termes :

« Pourquoi est-il écrit « qu'il n'était pas trouvé d'aide à l'homme, » tandis que dès le commencement il fut créé double, c'est-à-dire il fut créé mâle et femelle? Est-ce que par hasard, comme le dit Platon, le mâle et la femelle furent unis par le dos, et puis après séparés, pour qu'ils fussent unis par devant pour la génération? Et en cela, comme dans les autres choses, Platon fut instruit par le très-complet philosophe Moïse.

» Ce que nous pouvons apprendre par ce qu'enseigne le Zohar et la Bible elle-même, où il est dit que le côté ou la côte du premier homme ayant été coupé, la femme fut alors formée, car le mot *tselah* signifie *côte* et *côté*. C'est de là que Platon ajoute que c'est pour cela que l'homme désire s'unir à la femme, comme à la moitié de soi. Après cette séparation la femme fut l'aide de l'homme, à savoir comme pouvant se *tenir debout devant lui*; car c'est là ce que dit le texte hébreu, que les traductions communes rendent par : *Semblable à lui*[1]. »

14. Conclusion dernière.

Pour compléter ces notions sur la formation de l'homme et de la femme, citons les paroles que Jésus-Christ a empruntées à ce même récit de la Genèse.

« N'avez-vous pas lu que celui qui fit l'homme au com- » mencement, les fit mâle et femelle, et qu'il dit : à » cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et » adhèrera à son épouse; et ils seront deux dans une seule » chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce » que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point [2]. »

Et dans S. Marc :

« Au commencement de la création, Dieu les fit mâle et » femelle. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa » mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une

[1] Fran. Georgius profundissimus theol. ex ordine Minorum, *in Scripturam sacram et philosophiam tria millia problemata*, etc., l. I, sect. *de mundi fabrica*. Prob. 29, p. 5, verso; in-4° Parisiis, 1522.

[2] Math., XIX, 4-6.

» seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.
» Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point [1]. »

Nous croyons avoir donné sur ce verset de la *Genèse* toutes les traditions éparses dans les livres et les croyances de l'humanité. Que nos lecteurs en fassent l'usage qui leur paraîtra convenable.

A. BONNETTY.

[1] Marc, x, 6-9.

Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI.

III. — Jérusalem au temps de Salomon [1].

« Salomon commença de bâtir la maison du Seigneur à Jé-
» rusalem, sur le mont Moria qui avait été montré à David son
» père, au lieu que David avait préparé dans l'aire d'Ornan le
» Jébuséen... — Et les maçons de Salomon et ceux d'Hiram,
» et les Gibliens (habitants de Giblos ou Biblos, aujourd'hu
» Djebaïl, en Phénicie) taillèrent et préparèrent le bois et les
» pierres pour édifier la maison du Seigneur... — Or les fon-
» dements étaient de pierres de prix, de grandes pierres de 10
» ou de 8 coudées. Il y avait au-dessus de très-belles pierres
» taillées, d'une même grandeur[2]. »

L'emplacement du mont Moria est incontestable. Salomon a dû nécessairement faire construire une muraille des quatre côtés du temple pour le protéger, puisque cet édifice se trouvait en dehors de la Jérusalem de David; or cette enceinte, qui est celle du *Haram-ech-chérif* (la mosquée d'Omar) existe encore en grande partie, et nous y rencontrons des preuves convaincantes de l'exactitude des renseignements bibliques. Ainsi, à 32 mètres au sud de la porte nommée *Bab-Sitti-Mariam* (ou de St-Étienne) qui ouvre à l'orient de la ville sur la vallée de Josaphat, on distingue dans le mur une quantité de pierres salomoniennes. Ce sont de grands blocs d'un travail phénicien, c'est-à-dire identique à celui dont on a parlé plus haut à propos de l'enceinte de David; seulement la main-d'œuvre en est plus soignée. Beaucoup de ces pierres ont une longueur de 3 mètres 60 et 4 mètres 50 (ce qui correspond à 8 ou 10 coudées), quelques-unes même en ont davantage. On

[1] Voir le N° précédent, ci-dessus, p. 361.

[2] II *Paral.*, III, 1; III *Rois*, v, 18, et VII, 10.

en voit de semblables sur les côtés sud et ouest. Comment ne pas reconnaître là ces belles pierres taillées, indiquées dans la Bible? J'ai pu, ainsi que M. Pierotti et tous les pèlerins, admirer ces blocs que MM. de Saulcy et de Vogué mentionnent également comme de précieux restes de l'architecture salomonienne.

Ces données sont confirmées par M. Guérin, dans son rapport inséré au *Bulletin de la Société de Géographie* de janvier 1870. « Le lieutenant Warren, dit-il, en creusant à l'angle S.-E. de l'enceinte du *Haram-ech-chérif* à la profondeur de 30 mètres environ, a atteint le roc sur lequel reposent les assises fondamentales de cette muraille gigantesque qui mesure sur ce point 60 mètres de hauteur, dont la moitié seule est visible et l'autre moitié est cachée aux regards par une colline factice de débris de toutes sortes. La partie ensevelie est identique avec celle qui émerge au-dessus du niveau actuel du terrain ; la taille, les dimensions et l'appareil des pierres énormes qui la composent étant les mêmes, tout fait supposer que cet angle est en entier de la même époque et tel qu'il a été primitivement construit. Plusieurs des assises inférieures sont marquées de caractères peints en rouge ou gravés sur la pierre. Un savant orientaliste anglais, M. Deutel, conclut de leur examen qu'ils sont antérieurs à l'emploi des pierres, ne représentent aucune inscription, sont phéniciens, et ne représentent que des chiffres ou figures propres aux maçons ou aux carriers. Il en résulterait que cet angle date de Salomon qui se servit d'ouvriers envoyés de Tyr par Hiram. »

Sur le côté nord du *Haram-ech-chérif*, existe un vaste réservoir. Il passe communément pour être l'œuvre de Salomon et la piscine Probatique ou Bethsaïda dont parle saint Jean [1]. M. Pierotti est de cet avis. Il pense que le monarque, profitant d'une vallée qui se trouvait au nord du Moria, exécuta de ce côté des travaux pour défendre le sanctuaire, et lui fournir en même temps l'abondance d'eau qui était si nécessaire pour son service.

« Salomon éleva un temple à *Chamos*, idole des Moabites,

[1] S. Jean, v, 2.

» sur la montagne qui est vis-à-vis Jérusalem, et à *Moloch*, idole
» des enfants d'Ammon. Et il agit de cette manière pour
» toutes ses femmes étrangères qui brûlaient de l'encens et
» immolaient à leurs Dieux... — Le roi (Josias) profana les
» hauts-lieux qui étaient à Jérusalem, sur le côté droit de la
» montagne de l'Offense, que Salomon y avait bâtis à *Astaroth*,
» idole des Sidoniens, à *Chamos*, le scandale de Moab, et à
» *Melchom*, l'abomination des enfants d'Ammon[1]. »

La montagne souillée par les idolâtries du vieux roi d'Israël est, sans aucun doute, celle-là même que la tradition nomme encore aujourd'hui le mont du Scandale ou de l'Offense, et qui est située à l'est de Jérusalem, au sud du mont des Oliviers.

Sur le flanc de ce mont du Scandale qui domine la vallée de Josaphat, on remarque un curieux monument découvert par M. de Saulcy qui le décrit ainsi : « C'est un bloc monolithe détaché de la masse (du rocher), sur trois côtés seulement. C'est exactement la copie en grand de ces édicules monolithes égyptiens qui ornent nos musées. Un dez carré à arêtes légèrement inclinées en dehors constitue la base du monument. Au-dessus règne une corniche égyptienne formée, comme aux tombeaux d'Absalon et de Zacharie, d'un tore ou boudin surmonté d'un large cavet que couronne une simple plate-bande. Au milieu de la face est ouverte une porte munie, au sommet, de deux entailles rectangulaires, placées en dehors des pieds-droits, et dont les analogues se retrouvent fréquemment aux portes des excavations égyptiennes. Les faces latérales ne sont qu'ébauchées. L'intérieur de l'édifice est aujourd'hui rempli de fumier qui sert de litière à quelque misérable fellah de Siloam. La porte, ouverte dans une paroi de 30 centimètres d'épaisseur, débouche dans une petite antichambre carrée, de 92 centimètres de côté, au fond de laquelle est percée une petite porte basse, de 70 centimètres de largeur, qui traverse une seconde paroi de 30 centimètres d'épaisseur. Cette porte débouche dans une seconde chambre carrée, de 2 mètres 43 centimètres de côté, qui offre sur les parois de gauche

[1] III *Rois*, XI, 7 ; IV *Rois*, XXIII, 13.

et du fond, à 80 centimètres environ au-dessus du sol, deux niches en arceaux. La paroi de droite est nue[1]. »

M. de Saulcy regarde cet antique édifice comme une chapelle où la première épouse de Salomon pouvait célébrer ses rites religieux. En effet cette fille du roi d'Égypte, n'ayant pas embrassé le judaïsme, dut exiger probablement que son culte national ne fût pas le seul dédaigné.

« Ainsi Salomon s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli » dans la ville de David son père[2]. » « Il me semble certain, dit M. Pierotti, que ces paroles indiquent qu'à la mort du roi prévaricateur Jérusalem était divisée en deux parties : la ville de David et la ville de Salomon, ou en première et en seconde enceinte. Cette dernière est mentionnée sous le règne de Josias lorsque le texte sacré dit que la prophétesse Holda y habitait[3]. Le prophète Sophonie écrit aussi : « En ce jour-là, dit l'Éter- » nel, on entendra un grand cri depuis la porte des Poissons, » et des hurlements vers la seconde ville[4]... » Ce qui fait voir évidemment que la ville était bien divisée en deux parties et que la porte des Poissons se trouvait dans la première ville. » M. de Vogüé dit aussi : « La basse ville, sous les rois de Juda, » s'appelait la *deuxième ville*, par opposition sans doute à la » ville de David ou cité primitive[5]. »

On ne peut douter que la ville fut agrandie par le fils de David. Josèphe le déclare ainsi : « Salomon voyant que les murs » de Jérusalem ne répondaient pas à la grandeur et à la répu- » tation d'une ville si célèbre, en fit faire de nouveaux, et » pour la fortifier encore davantage il y ajouta de grosses tours » et des bastions[6]. » Ceci s'accorde bien avec l'historien sacré lorsqu'il dit : « La raison qu'eut Salomon d'imposer un tribut » (nouveau), ce fut la dépense qu'il fit pour bâtir la maison du » Seigneur, sa maison, et Mello, et les murailles de Jéru- » salem[7]. »

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, II, 207.
[2] III *Rois*, XI, 43.
[3] IV *Rois*, XXII, 14.
[4] Sophon. I, 10.
[5] *Le Temple de Jérusalem*, *Append.*, 126.
[6] *Ant. Jud.*, VIII, 2.
[7] III *Rois*, IX, 15.

A la Jérusalem de David, Salomon a ajouté un nouveau quartier, dont voici les limites : au sud, le mur du temple (aujourd'hui *Haram-ech-chérif* ou mosquée d'Omar), qui se prolongeait jusqu'à la pointe nord nord-est de la ville de David ; à l'est, cette même enceinte du temple ; au nord, encore cette enceinte à laquelle se joignait une muraille qui, pour former la limite de l'ouest, descendait droit au sud, en atteignant la porte dite Judiciaire, et aboutissait à l'enceinte nord de David, non loin de la porte Gennath, après avoir longé le côté oriental de l'ancien couvent des Chevaliers de Saint-Jean. Notre auteur identifie la porte Gennath avec une porte antique située à droite de la rue de David ou du Haram, à 22 mètres de l'angle sud-est dudit couvent de Saint-Jean.

Le tracé de ce périmètre salomonien est basé, à l'ouest et au nord, sur les données suivantes. D'abord, en parlant de la ville de David, nous avons dit qu'elle avait, au nord, la porte Gennath; or, selon Josèphe, c'est de là que partait la seconde enceinte. M. Pierotti a retrouvé des restes d'anciens murs dans le terrain des Chevaliers de Saint-Jean, dans le terrain russe qui est à l'est du Saint-Sépulcre, à la porte dite Judiciaire, et en quelques endroits de la Voie Douloureuse. Observons ici que le grand roi d'Israël a augmenté sa capitale de moitié. Il faut avouer cependant qu'elle était encore bien restreinte en comparaison de la splendeur de sa cour et de la vaste étendue de ses états.

IV. Jérusalem à l'époque des rois Amasias, Ozias, Joatham et Manassé.

« Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, » fils d'Ochozias, il l'amena à Jérusalem, et fit une brèche de » 400 coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte » d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'angle[1]. » D'après M. Pierotti, la brèche de 400 coudées (égale à 180 mètres) fut probablement pratiquée dans le mur nord, à peu de distance et à l'est de la porte d'Ephraïm. Il place cette porte à l'endroit où se trouve maintenant la porte dite Judiciaire, et la porte de l'Angle, à l'angle nord-est du *Haram-ech-chérif* (autrefois l'enceinte du

[1] IV *Rois*, XIV, 13.

temple). Josèphe rapporte que le roi Ozias fit réparer cette partie du mur que Joas, roi d'Israël, avait fait abattre [1].

« Ozias éleva aussi des tours à Jérusalem, sur la porte de » l'Angle et sur la porte de la Vallée, et d'autres encore sur le » même côté de la muraille, et il les fortifia [2]. » La porte de la Vallée devait être pratiquée dans le mur sud salomonien, qui traversait la vallée de Tyropéon, pour se réunir au mur occidental de la Jérusalem de David.

« Joatham construisit beaucoup en la muraille d'Ophel [3]. » Rien n'indique si ce roi commença les fortifications sur ce point ou s'il les continua seulement.

« Après cela, il (Manassé) bâtit le mur en dehors de la cité » de David, à l'occident, vers Gihon, dans la vallée, depuis » l'entrée de la porte des Poissons, continuant l'enceinte jus- » qu'à Ophel, et il l'éleva beaucoup [4]. » Pour M. Pierotti, ce verset marque évidemment que Manassé renferma dans la ville Ophel qui n'est, à vrai dire, que la croupe du mont Moria. On comprend qu'il était nécessaire de fortifier Ophel, afin que, dans le cas d'une attaque, la partie méridionale du temple se trouvât inabordable. Sur le plan de notre auteur, les murailles d'Ophel présentent la figure d'un triangle allongé, dont la base tient au côté sud de l'enceinte du temple (mosquée d'Omar), tandis que le haut de l'angle aigu touche presque à la piscine de Siloé. Le mur de l'est longeait la vallée du Cédron ou de Josaphat, très-profonde en cet endroit, et celui de l'ouest la vallée de Tyropéon, qu'il traversait un peu au sud de la porte actuelle des Maugrabins ou des Ordures, en allant rejoindre l'enceinte de David. Afin de décrire ce tracé, M. Pierotti s'est renseigné comme il avait fait pour le mont Sion. Il a interrogé les cultivateurs, il a examiné le terrain, et même opéré quelques fouilles sur le bord occidental du Tyropéon, auprès du réservoir de Siloé.

Au sujet de ce texte : « Manassé bâtit le mur en dehors de » la cité de David, à l'occident, vers Gihon, dans la vallée, »

[1] *Ant. Jud.*, IX, 11.
[2] II *Paral.*, XXVI, 9.
[3] II *Paral.*, XXVII, 3.
[4] II *Paral.*, XXXIII, 14.

il déclare qu'en 1854 il a pu voir encore au fond de la vallée de Gihon, du côté oriental et en face de la citadelle actuelle, un reste d'ancien mur judaïque qui fut recouvert, en 1859, par les terres qu'on déchargeait hors de la porte de Jaffa, pour y former une place.

V. Jérusalem à l'époque d'Ezéchias.

Examinons les données de la Bible.

« La 14e année du règne d'Ezéchias, Sennachérib, roi d'As- » syrie, fit marcher sur Jérusalem une armée. Elle campa » sur le mont Gihon, auprès de l'aqueduc de la piscine supé- » rieure, qui est sur le chemin du champ du Foulon [1]. » Cette piscine, antérieure au règne d'Ezéchias, existe encore aujourd'hui : c'est la piscine Mamilla, entourée d'un cimetière musulman. Les Juifs appelaient ce lieu le champ du Foulon, soit parce qu'il avait été possédé par un foulon, soit qu'il y ait eu là un établissement de ce métier. « C'est cet Ezéchias qui » boucha la fontaine supérieure des eaux de Gihon, et les fit » couler en bas dans la partie occidentale de la ville de » David [2]. » Aujourd'hui même les eaux de pluie de la piscine Mamilla descendent dans le réservoir d'Ezéchias par un mauvais aqueduc arabe. En créant une promenade publique de la porte de Jaffa à l'étang Mamilla, M. Pierotti a retrouvé les restes d'un aqueduc judaïque placé au-dessous du conduit actuel. C'est probablement l'aqueduc d'Ezéchias.

On lit dans Isaïe : « Vous avez fait le dénombrement des » maisons de Jérusalem, et vous avez détruit des maisons » pour fortifier la muraille. Vous avez aussi fait un réservoir » entre deux murailles pour l'eau de la piscine ancienne... — » Eliacim, et Sobna et Joahé dirent à Rabsacès : Parlez à vos » serviteurs en langue syrienne, car nous la comprenons, et » ne nous parlez pas en langue juive aux oreilles du peuple » qui est sur la muraille... Et Rabsacès se leva, et il cria à » haute voix en hébreu : Ecoutez les paroles du roi des Assy- » riens [3]. »

« Il n'est pas à douter que pour construire la nouvelle en-

[1] IV *Rois*, XVIII, 17.
[2] II *Paral.*, XXXII, 30.
[3] Isaïe, XXII, 10, et XXXVI, 11.

ceinte, Ezéchias eut à démolir des maisons. Le réservoir d'eau entre les deux murailles est le *Birket-el-Bâtrak*, qui fut renfermé entre la muraille nord de la Jérusalem de David et la nouvelle bâtie par Ezéchias. Ceci établi, on pourra facilement comprendre comment les ambassadeurs juifs dirent à Rabsacès de parler en syriaque, afin que le peuple qui était sur le mur ne pût le comprendre, et pourquoi l'Assyrien se tint debout et s'écria à haute voix. Le général de Sennacherib et es messagers du roi de Juda se trouvaient probablement à l'est de l'angle actuel nord-ouest de la cité et plus en avant, tandis que le peuple était sur le côté ouest de la nouvelle enceinte d'Ezéchias, de manière qu'il pouvait entendre. »

L'enceinte d'Ezéchias n'était pas longue. Elle commençait à la muraille septentrionale de la cité de David, en face de la tour de David (la citadelle actuelle) près la porte de Jaffa, c'est-à-dire au lieu où se trouve l'ancien patriarcat latin de Mgr Valerga; elle s'étendait, à l'ouest, jusqu'à l'hospice Copte, qui s'appuie sur le mur septentrional de la piscine d'Ezéchias, et là elle tournait directement vers l'est pour rejoindre l'enceinte salomonienne, entre les ruines de Sainte-Marie-la-Grande et de Sainte-Marie-Latine, c'est-à-dire en suivant la petite rue qui longe le parvis de l'église du Saint-Sépulcre.

Pour le tracé de cette enceinte, comme pour celui des autres, M. Pierotti s'est renseigné sur le terrain lui-même. Les R. P. Franciscains lui ont appris qu'en construisant près de la porte de Jaffa, en 1836, la maison qui fut occupée précédemment par le Patriarche latin, on retrouva dans les fondations un reste d'ancien mur judaïque dans la direction du sud au nord; il était large de 2 mètres et demi, composé de grands blocs sans bossage, et d'un travail assez grossier. C'est sans doute un vestige du mur occidental d'Ezéchias.

L'hospice Copte, dont j'ai parlé plus haut, est appuyé, dans sa partie septentrionale sur une muraille antique, portant les mêmes caractères que le pan de mur trouvé dans les fondements du patriarcat latin.

Lorsque les musulmans érigèrent, en 1857, leur petite mosquée d'Omar, au sud du parvis du Saint-Sépulcre, M. Pierotti a vu dans les fondations, profondes de 5 mètres, un

ancien mur analogue aux deux que je viens de mentionner, et qui devait faire partie de l'enceinte septentrionale d'Ezéchias, ainsi que celui de l'hospice Copte.

Cette enceinte d'Ezéchias a une importance majeure, parce que sa délimitation tranche la question de savoir si le Calvaire et le Saint-Sépulcre, (où on les montre actuellement), sont dans la même position qu'ils devaient avoir à l'époque de N.-S. Jésus-Christ, c'est-à-dire en dehors de la ville, comme S. Paul l'atteste. Or, nous le voyons, l'enceinte d'Ezéchias que M. Pierotti trace comme la plupart des palestinologues, résout affirmativement cette question, puisqu'elle ne renferme pas l'église du Saint-Sépulcre. Du reste, l'authenticité de ce lieu saint, si souvent contestée par les incrédules et les protestants, est incontestable aux yeux de tout homme érudit et sincère.

VI. Autres données sur Jérusalem avant sa destruction par Nabuchodonosor.

Josias, roi de Juda, « profana Tophet, qui est dans la vallée » du fils d'Hennom, afin que personne ne sacrifiât son fils ou » sa fille à Moloch, en les faisant passer par le feu... — C'est » pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, où on n'ap» pellera plus ce lieu Tophet, ni vallée du fils d'Hennom, » mais vallée du carnage, et on ensevelira les morts à Tophet, » parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu [1]. »

M. Pierotti est d'avis que Tophet se trouvait à l'extrémité nord-est du mont du Mauvais-Conseil, nommé par les arabes *Djebel-el-Kôbour* (le mont des Tombeaux), et où l'on voit encore beaucoup de sépulcres antiques; ce qui s'accorde bien avec la prophétie de Jérémie. Il incline aussi à placer sur ce mont du Mauvais-Conseil, et à 5 stades (985 mètres) de Jérusalem, la forteresse de Bethsura, dont les livres des Machabées font mention [2]. Nous y voyons que Juda et ses frères fortifièrent le mont Sion, ainsi que Bethsura, afin que le peuple eût, dans cette dernière, un rempart contre les Iduméens; puis que Lysias, étant entré en Judée et s'approchant de Beth-

[1] IV *Rois*, XXIII, 10; Jérém., VII, 32.
[2] I *Machab.*, IV, 61, VI, 26; II *Machab.*, XI, 5.

sura, située dans un lieu resserré, à 5 stades de Jérusalem, attaqua cette forteresse.

« Sédécias, roi de Juda, et tous les gens de guerre les ayant » vus (les Chaldéens), ils s'enfuirent et sortirent la nuit de la » ville, par le chemin du jardin du roi, par la porte qui était » entre les deux murailles, et ils allèrent gagner la route du » désert [1]. » Ces deux murailles étaient celle de l'est de la ville de David et celle de l'ouest de Manassé sur Ophel, qui bordaient toutes deux le Tyropéon. La porte était ouverte dans le mur qui traversait cette vallée un peu au sud de la porte actuelle des Ordures ou des Maugrabins. Elle conduisait directement aux jardins du roi qui sont remplacés aujourd'hui par les jardins potagers de Siloé. Rappelons-nous, du reste, que la vallée du Cédron ou de Josaphat s'appelait aussi la vallée du roi.

« Et l'armée entière des Chaldéens, qui était avec leur gé» néral, détruisit toutes les murailles qui entouraient Jérusa» lem [2]. » D'après ce verset et d'autres analogues, quelques-uns prétendent qu'il est impossible de reconnaître aucune trace des anciennes enceintes, mais c'est à tort. Il ne faut pas, en effet, prendre ces passages à la lettre; évidemment les soldats de Nabuchodonosor n'ont pas dû détruire entièrement les murailles, ce qui eût été un travail immense et inutile, puisqu'il leur suffisait d'y faire de larges brèches de distance en distance, pour mettre la ville à découvert. D'ailleurs, les angles et surtout les fondations ne se démolissent que très-difficilement.

« Ils la saisirent (Athalie) par la tête, et lorsqu'elle fut en» trée dans la porte des Chevaux de la maison du roi, ils la » tuèrent en ce lieu... — Toute la région de mort jusqu'au » torrent de Cédron et jusqu'à l'angle de la porte des Che» vaux, à l'orient, sera consacrée au Seigneur [3]. » Voici ce que M. de Saulcy dit à ce sujet : « Quant à la désignation de tous les champs vers la vallée de Cédron, jusqu'à l'angle de la porte des Chevaux, à l'orient, elle me paraît désigner tout le

[1] Jérém., XXXIX, 4.
[2] Jérém., LII, 14.
[3] II *Paral.*, XXIII, 15; Jérém., XXXI, 40.

flanc oriental de Bézétha et de Moria, et il en résulterait que la porte des Chevaux ne serait autre chose que la triple porte, murée aujourd'hui, et qui se trouve assez près de l'angle sud-est du *Haram-ech-chérif*, sur la face sud de l'enceinte (de la mosquée d'Omar)[1]. » M. Pierotti pense aussi que cette porte des Chevaux était peut-être à proximité de l'angle sud-est du mont Moria, et que « toute la région, jusqu'au torrent de Cédron » est Bézétha et son inclinaison orientale.

Isaïe cite les eaux de Siloé qui coulent doucement et en silence[2]. Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter Jérusalem ont pu vérifier, comme moi, la propriété de ces expressions, en contemplant le réservoir de Siloé, dont le liquide arrose paisiblement les anciens jardins des rois de Juda.

VIII. Jérusalem rebâtie par Néhémie.

Dans le IIe livre d'Esdras, Néhémie rapporte : au chapitre II ce qu'il fit pour se reconnaître dans les ruines de la ville ; au chapitre III les détails de sa reconstruction ; et enfin au chapitre XII la dédicace des nouvelles murailles. M. Pierotti déclare que ces trois chapitres renferment beaucoup d'indications topographiques, mais qu'il est très-difficile de retrouver aujourd'hui leurs positions. Il a cru cependant pouvoir en distinguer quelques-unes extraites du chapitre III. Voici sa nomenclature.

« Je pense que la *porte des Troupeaux* devait se trouver presque au centre du côté ouest actuel du mur qui, de la forteresse, se dirige à l'extrémité sud-ouest, où était la *tour Hananéel*, tandis que la *tour de Méah* se voyait à l'angle nord-ouest de la citadelle actuelle et à côté de la *porte des Poissons*. La *Vieille-porte* était à l'angle nord-est de la ville haute des Jébusites. La *large muraille* sont les côtés ouest et nord de l'enceinte de Salomon, jusqu'à l'angle nord-ouest du Moria. La *tour des Fours*, à l'angle que je viens d'indiquer. La *porte de la Vallée* était pratiquée dans le mur sud de la ville haute des Jébusites. La *porte du Fumier*, à mille coudées (450 mètres), est de celle de la vallée. La *porte de la Fontaine*, dans l'enceinte salomonienne qui, partant de l'angle sud-

[1] *Voyage en Terre-Sainte*, II, 204.
[2] Isaïe, VIII, 6.

ouest du Moria et traversant la vallée centrale, rencontrait le mur est de la ville basse de David. L'*étang de Scélah* est le même que la piscine de Siloé. Le *jardin du Roi*, les jardins potagers actuels de Siloé. Les *degrés qui descendent de la cité de David* se trouvaient, je pense, à l'angle sud-est de la ville basse de David, et descendaient dans la vallée centrale. Les *sépulcres de David*, sur le mont Sion, comme l'indique la tradition. L'*Etang refait* est le Birket-es-Soultan, dans la vallée de Gihon. La *porte des Eaux*, à l'extrémité sud-est de l'enceinte d'Ophel. La *porte des Chevaux*, déjà indiquée. La *porte Orientale* est la porte Dorée. »

On remarque dans le mur oriental du *Haram-ech-chérif* (ancienne enceinte du temple), de grandes pierres qui sont ointes d'une manière très-irrégulière à d'autres plus petites et d'un travail différent; quelques-unes présentent leur côté brut, d'autres sont renversées et beaucoup font voir l'emboiture saillante; en un mot, tout indique que cette construction a été faite sans ordre et à la hâte. C'est ce qui porte notre auteur à y voir des restes du mur rebâti par Néhémie. Avouons-le, ce n'est pas improbable. Néhémie nous apprend lui-même que les ennemis voulant l'empêcher de relever les murs de la ville sainte, il a dû protéger ses ouvriers contre leurs incursions. « La moitié des hommes travaillait, et » l'autre moitié se tenait prête à combattre... Ils faisaient leur » ouvrage d'une main, et tenaient leur épée de l'autre; car » tous ceux qui bâtissaient avaient l'épée au côté. Ils con- » struisaient et sonnaient de la trompette vers moi [1]. » Des travaux exécutés dans des circonstances si difficiles ont dû nécessairement manquer de régularité et porter l'empreinte du trouble et de la précipitation avec lesquels ils ont été faits.

Nous avons examiné les principales notions topographiques que la Bible contient sur Jérusalem; pour compléter cette étude, nous ajoutons ici les évaluations de M. de Saulcy sur la superficie occupée par chacune des trois villes qui se sont succédées sur le même terrain.

« La première Jérusalem, capitale des Jébuséens, avait une surface de 30 hectares.

[1] Esdras, IV, 16.

» La deuxième Jérusalem, capitale du royaume de Juda, mesurait 60 hectares, l'enceinte du temple comprise.

» La dernière enfin, dont l'enceinte fut achevée sous le règne d'Hérode-Agrippa, pendant que Claude était empereur des Romains, avait une surface de 92 hectares, à très-peu près.

» La population, resserrée entre des limites si étroites, a dû, dès l'antiquité la plus reculée, suppléer au manque d'espace, en construisant des maisons à plusieurs étages : cela est indubitable. On peut évaluer approximativement à cent mille âmes la population habituelle de Jérusalem antique [1]. »

Observons, en terminant, que Néhémie réédifia l'enceinte de Jérusalem selon le tracé qu'elle décrivait sous le règne d'Ezéchias. Ainsi donc, elle était limitée : à l'est, par la vallée du Cédron ou de Josaphat ; au nord, par l'enceinte septentrionale du temple et par une muraille aboutissant à la porte Judiciaire (actuelle) ; à l'ouest, par une autre muraille partant de ce point, pour rejoindre la tour de David (citadelle actuelle), et par la vallée de Gihon. Ce tracé existait encore à l'époque de la Passion du Sauveur. M. de Vogüé a constaté que « depuis les rois de Juda jusqu'à Jésus-Christ, l'enceinte » de Jérusalem, quoique souvent rebâtie, a peu changé de » place [2]. »

L'article suivant contiendra la description des enceintes de Jérusalem selon Josèphe.

L'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN,
Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et membre de l'Académie des Arcades de Rome.

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, II, 25.
[2] *Le Temple de Jérusalem*, *Appendice*, 121.

Philosophie catholique.

QUELQUES DÉTAILS INÉDITS
SUR
UNE CONVERSATION DE M. L'ABBÉ DE LA MENNAIS
AVEC SCHELLING
ET SUR LA MANIÈRE DONT IL CONNUT LE BREF DE GRÉGOIRE XVI QUI LE CONDAMNAIT.

Nous avons rendu compte il y a quelque temps du beau travail de M. Rio sur l'*Art chrétien*[1]; sous le nom de *Epilogue à l'Art chrétien*, il vient de publier deux volumes[2], qui en forment le complément. On pourrait convenablement les appeler *Mémoires* sur la vie de l'auteur, sur les principaux personnages qui ont pris part aux différentes luttes politiques et religieuses, et sur toutes les questions d'art, de littérature, de philosophie, et de théologie. C'est la vie entière de M. Rio, d'un vrai breton, suivant toujours la ligne droite, la tête haute, la parole libre, le cœur chaud, surtout le cœur chaud, pour tout ce qui constitue le chrétien. M. de Montalembert nous disait de lui : « Rio m'apprend l'enthousiasme. » Nous qui avons l'honneur de le connaître depuis longues années, et qui, en ce moment même, allons souvent, dans des conversations intimes, gémir et nous consoler sur nos désastres récents, nous pouvons dire que jamais qualification n'a été mieux appliquée. Malgré l'âge et souvent les souffrances, c'est toujours la même verve, le même enthousiasme pour tout ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est bon, trois noms de Dieu, non pas de ce Dieu métaphysique et nébuleux, que l'*école positiviste* repousse et dit ne pas connaître, mais de ce Dieu historique, positif, traditionnel, que l'Église seule enseigne, et que réellement l'*école positiviste* ne connaît pas. A qui la faute? Mgr Dupanloup qui a signalé

[1] Voir *Annales*, t. IV, 117; et XVI, 325 (5e série).

[2] *Epilogue de l'Art chrétien*, par M. Rio, 2 vol. in-8°; Paris, chez Hachette, prix : 15 fr.

les aberrations et les blasphèmes de M. Littré, ne le dit pas; on en trouvera l'origine et la cause dans les paroles de Mgr Gaume que nous avons citées dans notre dernier cahier. La faute en est à une seule cause : l'ÉDUCATION. En sorte que tous les positivistes pourraient bien répondre, ce que disait l'éthiopien Candale à l'apôtre Philippe : « Comment puis-je » connaître, si quelqu'un ne me montre pas[1]? » Et en effet, dans tous les Cours de sagesse, on ne montre qu'un Dieu métaphysique. Mais ce n'est pas ce que voient nos professeurs.

Nous ne pouvons suivre ici M. Rio dans tout le cours d'une vie singulièrement variée. Nous choisirons donc deux révélations : une religieuse et l'autre politique, toutes les deux inédites. La première, fort intéressante, nous fait connaître, tracée par la main de M. l'abbé de La Mennais, un abrégé de tout son système philosophique dans une conférence qu'il eut avec le célèbre Schelling, conférence qui a contribué sans doute à ramener ce penseur allemand à une philosophie plus chrétienne, mais qui n'a pas abouti au catholicisme.

I. L'abbé de La Mennais et Schelling.

On sait que lorsque en 1832 l'abbé de La Mennais quitta Rome avec l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert, il passa par l'Allemagne et s'arrêta quelque temps à Munich. M. Rio qui avait vécu pendant trois mois dans l'intimité de M. de La Mennais à Rome, le suivit à Munich. Ecoutons maintenant ce qu'il va nous dire de la vie de M. de La Mennais dans cette époque décisive de son existence.

« Il y avait donc déjà une sorte d'*harmonie préétablie* entre les catholiques bavarois et les catholiques français tels qu'ils étaient représentés par M. de La Mennais dont l'orthodoxie était encore intacte; à quoi il faut ajouter la conquête qu'il avait faite par l'entremise du journal l'*Avenir*, d'un des plus illustres représentants de la philosophie allemande, de *François Baader*, devenu, depuis l'année précédente, son coréligionnaire enthousiaste, et même son collaborateur très-actif.

» Il y eut un moment où je crus qu'il allait faire une autre

[1] *Actes*, VIII, 21.

conquête bien autrement importante que celle-là ; ce fut quand le fameux *Schelling*, qui en était alors à la troisième phase de sa carrière philosophique, me confia mystérieusement son désir ou plutôt son besoin d'avoir un entretien particulier avec l'abbé de La Mennais qu'il ne connaissait que par ses écrits, mais qu'il regardait, sur ce seul témoignage, comme le premier dialecticien de son temps. En prenant le mot *dialectique* dans son acception purement scolastique, cet éloge n'avait rien de bien extraordinaire. Dans la langue philosophique de Schelling, il y avait une toute autre portée, surtout à cause du mystère dont il voulait que cette entrevue fût entourée; car les instances que je fis à plusieurs reprises, pour obtenir que M. de Montalembert y fût admis, n'eurent d'autre résultat que de me faire déclarer par mon interlocuteur que je n'y étais admis moi-même qu'afin de lui servir de truchement pour le cas où sa pensée aurait besoin d'être traduite.

» Sa pensée d'alors n'était plus sa pensée d'autrefois, et j'étais assez au courant de la différence qui existait entre l'une et l'autre, pour ne pas désespérer de lui voir faire un pas décisif dans la même direction. Ses leçons toutes récentes sur la philosophie de la révélation, l'impression sérieuse qu'elles avaient produite même en dehors de l'Université, étaient regardées par un bon nombre de ses admirateurs comme des signes du temps, c'est-à-dire comme les symptômes d'une réaction dont l'anarchie croissante des intelligences, surtout de celles qui se vouaient aux explorations métaphysiques, faisait chaque jour sentir davantage le besoin. Une fois lancé dans cette voie de conciliation avec le dogme chrétien, Schelling avait fait ou du moins avait paru faire des concessions prodigieuses non-seulement au Christianisme tel que le concevaient la plupart des théologiens protestants ; mais même à l'Église catholique avec son organisme traditionnel, et il en était presque venu à regretter que cette unité de doctrine à laquelle cette Église devait toute sa force, ne pût pas être transplantée, avec plus ou moins de restrictions, dans le domaine des sciences philosophiques.

» Évidemment c'était là sa préoccupation dominante, comme le prouva bientôt la tournure que prit la longue et curieuse con-

versation à laquelle j'eus le privilége d'assister. Mais au lieu de chercher *dans la Foi*[1] le remède au mal qui travaillait les intelligences, il voulait qu'on le cherchât dans la *Science* elle-même ou plutôt dans ceux que leur génie aurait rendus dignes d'en être, en quelque sorte, les Grands-Prêtres; et il était facile de voir, à travers toutes ses précautions oratoires, qu'il était très-disposé à se décerner ce Sacerdoce à lui-même.

» L'entrevue dont il est ici question, avait lieu très-peu de jours après notre arrivée à Munich, de sorte que nous n'avions pas eu le temps de nous mettre au courant du point de vue nouveau que Schelling n'avait encore développé que de vive voix et devant des auditeurs auxquels la contradiction était interdite. Aussi notre stupéfaction fut-elle grande, quand il se mit à nous expliquer, en guise de préambule, son ingénieuse combinaison des *trois églises apostoliques* entre lesquelles il répartissait l'œuvre de la rédemption du genre humain. A *saint Pierre* le patronage du Catholicisme, un peu engagé dans l'esprit cérémonial du Judaïsme; à *saint Paul* le patronage du Protestantisme avec des affinités pour le spiritualisme Hellénique; à *saint Jean* le patronage de la grande Église qui sera commune aux trois apôtres et qui sera comme le Panthéon du Christianisme.

» Telle était la solution proposée par Schelling au nom de la Science, c'est-à-dire au nom de la science allemande, seule compétente à résoudre ces grandes questions, vu que le génie allemand était, selon lui, le génie le plus universel!

» Ce n'était pas sur cette thèse, un peu trop arbitraire, que la discussion pouvait s'engager entre les deux antagonistes. La dialectique de M. de la Mennais était trop aristotélique pour

[1] Qu'on nous permette ici de placer une observation qui nous paraît bien importante dans la détresse où se trouve en ce moment la polémique philosophique avec la polémique chrétienne. Le philosophe veut se baser sur la science, le chrétien lui répond qu'il faut se baser sur la foi. De là répulsion et accord impossible. Pourquoi ne pas répondre : « Basons-nous » sur le fait social, sur l'expérience sociale, sur l'histoire. L'histoire est une » science positive, l'enseignement social est aussi positif et de plus nécessaire? » C'est de la science, c'est ce que demande le philosophe, et là il y a possibilité, ou plutôt nécessité de l'accord. A. B.

se laisser prendre à de pareils piéges, et Schelling se convainquit bientôt qu'il n'avait pas eu tort de l'appeler le premier dialecticien de son temps. Ce fut en effet grâce à l'habileté avec laquelle il maniait cette arme, qu'il parvint à se maintenir, pendant toute la durée du débat, sur le terrain qu'il avait choisi et qui lui était plus avantageux que celui de la métaphysique sur lequel Schelling n'avait pas d'égal. La bonne foi de ce dernier, pendant tout le cours de cette curieuse controverse qui dura plus d'une heure, ne m'inspira pas moins d'admiration que la hauteur de vues qu'il déploya devant nous à plusieurs reprises, et quand nous nous séparâmes, je fus presque tenté de m'en vouloir de la trop grande part de sympathie qu'il m'avait, pour ainsi dire, extorquée; mais cela même me rendait plus fier de l'espèce de triomphe que mon compatriote venait de remporter, devant moi, sur le plus puissant génie de l'Allemagne. Seulement je regardais comme un malheur pour notre cause qu'il n'y eût pas eu des centaines et même des milliers d'auditeurs pour transmettre l'impression qu'un pareil spectacle aurait infailliblement produite.

» Telle fut ma première exclamation quand je me trouvai seul avec l'abbé de la Mennais. J'aurais voulu qu'il profitât du surcroît de verve que lui avait donnée cette controverse, pour en écrire tous les détails; mais il s'y refusa par un sentiment de délicatesse que je n'eus pas le courage de combattre. Alors je me bornai à lui demander une simple esquisse qu'il finit par m'accorder, moyennant l'engagement que je pris de n'en faire usage qu'après la mort des deux parties belligérantes. Voici cette esquisse, telle que je la possède écrite et signée de sa main :

« On est mutuellement convenu qu'un des caractères de
» l'époque nouvelle où nous entrons, serait l'affranchissement
» spirituel des peuples; c'est-à-dire, selon la Mennais, que la
» conscience et l'intelligence cesseraient d'être, à aucun degré,
» dépendantes du pouvoir purement humain.

» Schelling, allant plus loin, a expliqué que cette indépen-
» dance s'étendait, dans son opinion, jusqu'à l'Église elle-
» même, de sorte que chacun ne dépendant que de sa propre

» raison pour ses croyances, il se formerait néanmoins une » croyance universelle, fondée sur l'invincible conviction, qui » serait le fruit du développement de la science, laquelle dès » lors remplacerait la foi ; et que cette science qui se suffirait » à elle-même, et qui ramènerait le genre humain à l'unité, » aurait pour base, d'une part, les *faits primitifs*, et de l'autre » une méthode encore inconnue au monde, au moyen de la- » quelle on déduirait progressivement et d'une manière rigou- » reuse des *faits primitifs*, le Christianisme tout entier, ou, en » d'autres termes, toutes les lois de l'humanité.

» La discussion s'étant établie là-dessus, la Mennais a fait » observer :

» 1° Que ces *faits primitifs* sur lesquels la science devait » opérer, et sans lesquels elle n'existerait pas, faits dogmati- » ques autant qu'historiques, devaient d'abord être *crus* et » crus comme inébranlablement certains, et qu'ainsi la science, » loin de se suffire à elle-même, reposait nécessairement sur » une foi antérieure, et d'une toute autre nature que les con- » victions scientifiques[1]; 2° que le développement scientifique » de cette foi antérieure, en le supposant possible dans le sens » de Schelling, ne le serait du moins jamais que pour un petit » nombre d'hommes, et que la masse du genre humain y res- » terait toujours étrangère.

» Schelling en est convenu, en ajoutant même que la masse » du genre humain continuerait d'être conduite par voie d'au- » torité, *croyant* sans discussion à l'enseignement de ceux » qui auraient formé leur conviction par la méthode scienti- » fique.

» Sur quoi la Mennais a fait remarquer que, selon cette » idée, le principe catholique était reconnu comme indispen- » sable pour la masse du genre humain, et qu'on en *affran-* » *chissait* seulement ceux que, dans l'Église catholique, on » appelle le corps enseignant, ceux qui sont destinés à for-

[1] Il faut bien faire attention qu'il s'agit ici des faits primitifs de l'intelligence humaine, qui sont l'enseignement social, indispensable, nécessaire, sans lequel l'homme ne serait pas social, c'est-à-dire n'existerait pas. Or cette foi à cet enseignement n'est pas la foi surnaturelle ; c'est une foi naturelle et nécessaire. C'est la base de toute Science. A. B.

» mer par l'enseignement la foi des autres. Schelling en est » convenu[1].

» Mais, a demandé la Mennais, quelle certitude aura-t-on » des résultats scientifiques obtenus? Si on dit que la raison » qui les affirme ne saurait errer, on rend la raison de chacun » plus infaillible que l'Église même, qui ne s'attribue qu'une » infaillibilité de tradition; on la rend infaillible comme » Dieu même. Si elle peut errer, toutes les vérités sans excep- » tion, toutes les lois de l'humanité restent dans le doute.

» Schelling n'a pas voulu attribuer à la raison de l'homme » cette infaillibilité divine; et sur la seconde partie du dilemme, » c'est-à-dire sur la possibilité de l'erreur, et par conséquent » de convictions opposées parmi ceux qui forment scientifi- » quement leurs croyances, il a dit que l'accord, l'unité serait » dans la *méthode* seule et non dans l'*application* de la mé- » thode[2].

» Ce n'était pas résoudre la difficulté, mais l'avouer, mais » la déclarer insoluble. Schelling l'a senti, et il a paru con- » venir :

» 1° Qu'il y avait un ordre de faits primitifs indépendants » de la science et qui lui servaient de base.

» 2° Que ces faits, outre les événements historiques consi- » gnés dans les monuments du Christianisme, comprenaient » les dogmes, les préceptes, en un mot tout ce qui est *de foi* » dans l'Église catholique, et proposé par elle comme tel.

» 3° Que les faits primitifs ainsi définis subsistaient par eux- » mêmes; que la science ne les donnait pas et ne pouvait pas » les infirmer.

[1] Il nous semble ici que M. de la Mennais a tort d'affranchir de cette loi naturelle le corps enseignant; ce corps est forcé d'accepter et d'employer ces faits primitifs, constituant l'être social. A. B.

[2] La difficulté exposée ici par les deux illustres interlocuteurs, existe encore tout entière dans nos *Cours de philosophie*, qui rejettent tout enseignement nécessaire social, et encore plus qui rejettent tout enseignement divin, soit naturel, soit surnaturel. Toute la philosophie, comme le dit le P. Tongiorgi, reposant sur *meo judicio*, chacun a le droit d'en dire autant, et en effet, dans l'état actuel des esprits, tels que les a faits l'enseignement général, c'est ce que chacun dit, et ce que chacun a le droit de dire. Or, le fait primitif de la nécessité de l'enseignement social est nécessaire et ne tombe pas sous le *meo judicio*. A. B.

» 4° Que tout résultat scientifique en contradiction avec ces
» faits, par cela seul était reconnu faux, et devait être rejeté
» comme tel : ce que Schelling a avoué formellement (p. 163).

» F. DE LA MENNAIS.

» Munich, 28 août 1832. »

Voilà donc dans le fond et en lui-même ce système de philosophie de l'abbé de la Mennais, séparé de toute explication exubérante, et de toute attaque ignorante ou malveillante. Les faits primitifs de l'homme social sont le résultat d'un enseignement nécessaire et qui ne manque à personne. C'est là la vraie philosophie humaine, qui fait une œuvre qu'on ne peut oublier sans établir un homme fantastique. Quand dans les cours de la philosophie on apprend à l'homme la *méthode*, il la sait déjà ; quand on lui donne les *règles du raisonnement*, on oublie qu'il les applique depuis qu'il existe ; quand on lui prouve l'existence de Dieu, de l'âme, etc., on oublie qu'il connaît déjà tous ces dogmes ; il applique la morale depuis ses premiers pas dans la vie, avant les enroulements et déroulements des règles de l'Ethique d'Aristote. Quel malheur que tous les professeurs de philosophie et de théologie n'aient pas admis et appliqué cette méthode qui a fait cette forte polémique, qu'ont exposée Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, le P. Ventura et tant d'autres encore[1].

Une société imbue de ces principes sociaux et nécessaires ne serait pas la société que nous connaissons en ce moment, et qui coule, coule dans l'abîme.

Et cependant on continue à faire passer la génération enseignée sous le *meo judicio*, dont tous les élèves s'emparent avec raison, et au nom duquel ils bouleversent la société.

II. M. de la Mennais et son *Essai de philosophie*.

« Malgré l'extrême réserve que je mis, et M. de la Mennais encore plus que moi, dans le récit que nous dûmes faire à nos amis de ce qui s'était passé dans cette conférence, il y eut des félicitations indiscrètes, et celui à qui elles étaient adressées, devint bientôt, pour quelques-uns de ses coreligionnaires ba-

[1] Voir ces noms à la *Table générale* de la 5e série, et la désignation des articles qui les concernent.

varois, l'objet d'un véritable enthousiasme auquel le philosophe français ne fut pas insensible. Il ne le fut pas non plus à une autre tentation que lui suscitèrent ses nouveaux admirateurs, quand ils surent qu'il portait, dans son sac de voyage, le manuscrit d'un grand ouvrage philosophique, fruit de longues et profondes méditations, et que c'était en vue d'y mettre la dernière main qu'il était venu interroger de près le génie germanique. On disait même que c'était dans cet arsenal portatif qu'il avait pris les armes avec lesquelles il avait vaincu le géant de la philosophie protestante; et l'on comprend sans peine que ces appréciations exagérées aient vivement excité la curiosité des nouveaux partisans que M. de la Mennais venait de conquérir, et aux instances desquels il ne lui était pas facile de résister longtemps. Il fut donc convenu que la lecture du précieux manuscrit serait faite par lui, à haute voix, devant un auditoire d'élite, dont les sympathies, exaltées par son récent triomphe, lui étaient acquises d'avance.

» L'ouvrage avait pour titre : *Essai d'un système de philosophie catholique*, et, malgré mon incompétence, je fus certainement un de ceux qui applaudirent avec le plus d'enthousiasme aux développements que l'auteur donnait à son point de vue. Pour ne pas laisser refroidir le feu sacré que ses paroles allumaient dans mon âme, j'allais chaque jour, à la fin de chaque séance, écrire dans mon journal une analyse approximative de ce que j'avais entendu, ce qui me privait souvent du plaisir de prendre part aux promenades que nous avions l'habitude de faire ensemble. Cette privation ne fut pas longue; car dès que M. de la Mennais sut la cause de mon absence, il mit à ma disposition un second exemplaire de son manuscrit moins complet, à la vérité, que le premier, mais dont les lacunes correspondaient précisément à la partie que je m'étais suffisamment assimilée[1].

[1] Quelle que fût alors et soit encore aujourd'hui la valeur intrinsèque de ce manuscrit, elle est surpassée par sa valeur accessoire, c'est-à-dire par le parti qu'on en peut tirer pour mesurer la distance qui sépare l'auteur de l'*Essai d'un système de philosophie catholique* en 1830, de l'auteur de l'*Esquisse d'une philosophie* en 1840. Indépendamment du plan général qui est à peine esquissé dans le manuscrit que je possède, il y a le changement d'esprit et de ton qui, dans l'ouvrage de 1840, dégénère souvent en hostilité plus que latente

» L'impression produite par cette lecture, ne me fut complétement connue que l'année suivante, quand je renouai mes relations avec Schelling et que je me trouvai plus à même de comprendre ses objections et ses solutions.

» Le fait est qu'on avait trouvé très-peu satisfaisantes les excursions de M. de la Mennais dans le domaine de la haute métaphysique, ce qui n'était pas étonnant de la part d'un auditoire composé, en grande partie, d'écrivains ou de professeurs plus ou moins initiés aux évolutions hardies de la philosophie allemande. On lui reprochait, avec encore plus de raison, son érudition superficielle et certaines lacunes dont personne ne se serait aperçu en France et dont il ne se serait pas aperçu lui-même, si son contact momentané avec le génie germanique ne les lui avait pas révélées. La plus grave de ces lacunes était celle qui avait rapport à l'esthétique, cette *science nouvelle* alors préconisée par tous les chefs d'école et à laquelle M. de la Mennais, en guise de réparation, devait consacrer plus tard le chapitre le plus intéressant de son *Esquisse d'une philosophie*[1].

» Quoi qu'il en soit, ses auditeurs de 1830, tout en réservant leur jugement sur l'ensemble de ses vues, rendirent pleine justice à l'élévation de ses pensées et surtout à l'esprit éminemment catholique qui respirait dans tout l'ouvrage et qui ne laissait de place à aucune inquiétude sur les croyances ultérieures de l'auteur. Il y eut donc fraternité complète entre lui et ses nouveaux amis qui crurent ne pouvoir mieux lui témoigner leur sympathie qu'en se cotisant entre eux pour lui donner, en guise d'adieu, *un banquet magnifique* dont l'art du cuisinier ne fit pas tous les frais. Il y eut un art plus noble et plus approprié à la circonstance, qui vint porter à son comble le sentiment qui avait déterminé cette réunion accidentelle. Cet autre art à l'apparition duquel on ne nous avait pas préparés, était *la musique*, et le professeur Schlottauer, chargé

contre les mêmes doctrines que l'auteur s'était proposé de défendre dans l'ouvrage de 1830. Rio.

[1] Nous avons donné dans l'*Université catholique*, t. IX, p. 445 (2e série), le chapitre où M de la Mennais expose ses idées nouvelles toutes panthéistiques, et en avons montré l'erreur dans chaque paragraphe. A. B.

de nous faire cette surprise, avait choisi de préférence l'un des chants nationaux les plus propres à faire vibrer à l'unisson les cœurs de tous les convives, nationaux ou étrangers (p. 170). »

III. M. de la Mennais et l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI.

« Au plus fort de notre émotion, un léger bruit se fit entendre à la porte de la salle, et M. de la Mennais sortit aussi imperceptiblement que possible, de sorte que le musicien, absorbé par son rôle, ne discontinua pas son chant.

» La commission que l'envoyé de la Nonciature venait de remplir auprès du héros de la fête, avait laissé ce dernier si parfaitement maître de lui-même, qu'en le voyant rentrer avec son air dégagé et sa bouche presque souriante, aucun de nous ne soupçonna la gravité du message qui venait de lui être délivré, surtout quand nous l'entendîmes demander avec insistance qu'on répétât les couplets qui avaient été chantés en son absence. Ce même sang-froid, inconcevable dans un homme ordinairement si peu maître de lui-même, ne se démentit pas un instant, soit pendant le temps que nous fûmes encore à table, soit pendant l'excursion assez lointaine que nous fîmes ensuite le long de l'Isar, pour aller prendre le café dans le charmant village de la Menterschwaige. Et cependant le message qu'il avait reçu à la fin du dîner, était bien fait pour troubler sa digestion ; car le papier qu'on lui avait remis et dont il avait lu seulement les premières lignes, n'était autre chose que la fameuse lettre *encyclique* par laquelle Grégoire XVI condamnait définitivement le nouvel évangile politique dont l'abbé de la Mennais s'était fait le principal apôtre [1].

» Le coup était rude, et les circonstances dans lesquelles il avait été porté, semblaient devoir le rendre plus rude encore ; car une blessure profonde venait d'être faite à son orgueil au moment même où ses coreligionnaires allemands lui décernaient une sorte d'ovation comme complément des félicitations que lui avait attirées, de leur part, sa controverse avec Schelling. Qu'il dissimulât son ressentiment devant ses hôtes

[1] Voir cette encyclique dans les *Annales*, t. v, p. 280, et sa condamnation, p. 289 (1re série).

et qu'il parvînt à refouler, pendant quelques heures, au fond de son âme l'amertume dont cette condamnation imprévue semblait devoir la remplir, c'était un effort, méritoire sans doute, mais pour lequel il ne fallait, après tout, aucune grâce surnaturelle, tandis qu'il en fallait une prodigieusement efficace pour opérer, dans un homme comme celui que nous connaissions, l'espèce de miracle par lequel se termina cette mémorable journée.

» Non-seulement je n'avais aucun soupçon de ce qui s'était passé entre le messager du Nonce et l'abbé de la Mennais, mais je n'avais entendu sortir de la bouche de ce dernier aucune parole qui pût trahir des préoccupations étrangères à la fête qu'on nous donnait. Qu'on juge de ma surprise quand, en rentrant le soir dans notre logis, il nous lut avec une émotion visible, mais sans le moindre symptôme de dispositions hostiles envers le Saint-Siége, le document qui semblait envelopper dans la même condamnation la cause de la liberté religieuse et la cause, non moins sainte à ses yeux, de la nationalité polonaise. « Dieu a parlé, nous dit-il en terminant, » il ne me reste plus qu'à dire : *fiat voluntas tua*, et à servir ces » deux causes par mes prières, puisqu'il me défend, par l'organe de son Vicaire sur la terre, de les servir par ma » plume. »

» Et il se promenait de long en large dans la chambre en reproduisant et en développant les mêmes sentiments avec une verve de résignation qui nous rendait muets de surprise et d'admiration.

» Le lendemain, je sus que ce soir-là sa prière avait été plus longue qu'à l'ordinaire. L'augure que j'en tirai fut confirmé par une conversation intime que nous eûmes ensemble et qui était la première de ce genre dont il m'eût honoré jusque-là. C'était la veille ou l'avant-veille de son départ, et par conséquent il n'y avait pas de temps à perdre pour me mettre au courant des projets patriotiques que lui avait suggérés tout ce qu'il avait vu et entendu depuis son arrivée à Munich, et à l'exécution desquels mon concours, si je restais en Allemagne, ne lui semblait pas devoir être inutile.

» Il aurait voulu qu'on parvînt à faire comprendre aux évê-

ques de la province de Bretagne l'avantage qu'il y aurait pour eux et pour leurs diocèses respectifs à mettre à contribution la science théologique des Universités allemandes, si supérieure, à tant d'égards, à celle de nos séminaires français. Il ne désespérait pas de recruter par lui-même quelques missionnaires de ce genre et d'y joindre (ce qui était une ambition toute nouvelle) une petite colonie de jeunes artistes qui viendraient faire leur apprentissage à Munich ou à Francfort et profiter de l'élan qu'Overbeck, Cornelius et Veith avaient imprimé à la nouvelle école (p. 173).. »

IV. Réflexions.

Nous finirons là la notice donnée par M. Rio. Nous ajouterons seulement que nous fûmes présents à la réunion qui eut lieu à Paris, lors de l'arrivée de M. de la Mennais. Ses paroles furent exactement celles rapportées ici par M. Rio. « Le Saint-» Père, dit-il, à ses principaux amis et disciples, n'approuve » pas la manière dont nous avons cru devoir défendre l'É-» glise ; il ne nous reste qu'à nous soumettre et à servir l'Église » par les moyens qu'elle approuve. »

Plût à Dieu qu'il fût toujours resté dans ces dispositions !

Mais tandis que l'archevêque de Paris, l'évêque de Rennes, et surtout Grégoire XVI lui témoignaient leur approbation, une avalanche de critiques, et on peut dire de pamphlets et d'injures tombèrent sur lui. Nous ne voulûmes pas relever ces indignités dans les *Annales*; mais en publiant la *lettre* bienveillante que lui adressa Grégoire XVI, nous ajoutâmes ces paroles que nous croyons pouvoir reproduire aujourd'hui :

« Quand un guerrier, un héros des temps passés, emporté » par son amour passionné de la patrie, par son courage, par » l'effervescence du combat, sans attendre l'ordre des chefs, » ou même contre leurs ordres, sortait fièrement des rangs et, » se lançant, seul, au milieu des bataillons ennemis, traçait » sur son passage un long sillon de gloire, nous ne lisons pas » que ses frères d'armes dirigeassent sur lui leurs traits ou leurs » paroles. Ses chefs seuls avaient le droit de le rappeler à » l'ordre, et lorsque, à leur voix, le guerrier, domptant avec » peine son courage, le front terrible, le bras infatigable, me-» naçant encore du geste et du regard, revenait sur ses pas

» pour déposer les armes aux pieds de ses chefs, nous savons
» qu'il était reçu par des acclamations et les éloges de ses
» compagnons d'armes. Car il avait conquis la double palme
» de la valeur et de la discipline[1].»

Plut à Dieu que ces égards eussent eu lieu !

Nous n'ajouterons que l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressa à M. Rio, parce que les conseils qu'elle donne peuvent s'appliquer à tous nos métaphysiciens catholiques, voyageant dans l'Être, l'Absolu et l'Infini :

« Je serais fâché que vous vous jetiez dans le *mysticisme de*
» *Baader*, non qu'il soit vide de toute vérité, mais parce que
» cette sorte de vérité, trop souvent conjecturale, n'offre rien
» de *pratique*, et que presque toujours elle se trouve mêlée
» avec de solennelles *extravagances* qui la rendent tout au
» moins suspecte et en dégoûtent les hommes. Je crois,
» d'ailleurs, cette voie dangereuse : elle excite trop la curiosité
» mauvaise des mystères du bien et du mal. Il faut savoir se
» contenter de la science de cette vie, et laisser à l'autre celle
» qui lui appartient et que Dieu lui a réservée (p. 199). »

V. Louis XVIII et M. de la Ferronnays.

Le second extrait que nous tirons de l'ouvrage de M. Rio est tout politique ; il honore deux personnes à un degré différent, mais également instructif. Après avoir parlé de diverses intrigues ayant rapport à Mme de Cayla, M. Rio ajoute :

« Tout ce manége, et toutes ces intrigues ourdies en vue d'un grand triomphe d'amour-propre que voulait se faire décerner, à tout prix, une femme qui ne travaillait qu'à diminuer, pour le présent et pour l'avenir, le respect que le frère de Louis XVI inspirait à son peuple ; toutes ces évolutions, bassement ambitieuses, qui se croisaient en tout sens dans la sphère d'idées et d'intérêts dont elle formait le centre, nous offrent un spectacle d'autant plus humiliant et en même temps d'autant plus instructif, que ce furent souvent les familles auxquelles leurs traditions domestiques commandaient le plus impérieusement l'abstention, qui se prosternèrent avec le plus d'empressement devant l'idole. Cela rappelle le mot de Napo-

[1] *Annales*, t. VIII, p. 75 (1re série).

léon à une grande dame qui portait un beau nom : « Au fond » il n'y a que vous autres qui sachiez servir. »

» Au milieu de cet abaissement universel, un serviteur plus dévoué que les autres, ou du moins plus chevaleresque dans son dévouement, le plus désintéressé, le plus hardi de tous et surtout le plus dénué en cas de disgrâce, osa risquer une manifestation qui ne pouvait manquer de blesser au vif la favorite et son royal patron. M. de La Ferronnays, que l'on croyait converti par sa conversation avec le comte d'Artois, surprit tout à coup le roi par la demande d'une audience de congé, motivée sur son départ immédiat pour Saint-Pétersbourg.

» Une pareille demande, faite presque à la veille de la fête de Saint-Ouen, après tant d'avances directes et indirectes auxquelles rien ne manquait pour être interprétées comme des sommations, n'était pas propre à assurer à celui qui la faisait, une réception bien gracieuse. Aussi le postulant trouva-t-il le front royal très-assombri, et les premières paroles qu'il prononça l'assombrirent encore davantage. Le court dialogue qui s'ensuivit et qui m'a été raconté par celui des deux acteurs auquel était échu le beau rôle dans cette scène plus que dramatique, m'est resté gravé, mot pour mot dans la mémoire :

» D. Ainsi vous voulez partir pour Saint-Pétersbourg?

» R. Oui, sire, dès demain. Tous mes préparatifs de départ sont faits.

» D. Pourquoi êtes-vous si pressé?

» R. Les circonstances sont graves. C'est le service de Votre Majesté qui m'appelle à mon poste.

» D. Moi, je vous dis que vous ne partez pas encore. Vous avez reçu une invitation pour aller à Saint-Ouen?

» R. Oui, sire; mais mon intention n'est pas de m'y rendre.

» D. Eh bien ! moi je veux que vous y alliez et je vous ordonne de prendre vos mesures en conséquence.

» R. Que Votre Majeste mette mon obéissance à toute autre épreuve; mais pour celle-là, c'est impossible.

» D. Pourquoi donc impossible?

» R. Parce que madame la comtesse de Cayla n'est pour moi qu'une étrangère.

» Cette réponse, la plus audacieuse que Louis XVIII eût en-

tendue depuis qu'il avait recouvré son trône, fit l'effet d'une étincelle tombant sur un baril de poudre. Son visage devint rouge de colère, et apostrophant son interlocuteur qu'il cherchait vainement à déconcerter par la fixité de son regard : « Comment, monsieur, lui dit-il avec un éclat de voix » qu'on entendait du dehors, êtes-vous venu ici par hasard » pour me donner une leçon? Sortez à l'instant de ma pré» sence. » Et cet ordre fut accompagné d'un geste qui ne laissait aucune chance à la réplique ni aucune place à l'espérance.

» Les conséquences immédiates d'une pareille audace étaient faciles à prévoir, et elles avaient été prévues et acceptées d'avance. L'honneur et la conscience étaient saufs, et M. de La Ferronnays connaissait, par expérience, la valeur des consolations puisées à cette double source. Sa digne compagne n'était pas moins résignée que lui; seulement elle mêlait à sa résignation une petite lueur d'espérance fondée sur l'opinion plus favorable qu'elle avait du cœur du roi. Pendant ce temps, les angoisses, non de l'épouse, mais de la mère, étaient indicibles. A chaque instant on pouvait recevoir un message sinistre. Car le bruit de la scène orageuse qui s'était passée aux Tuileries, s'était répandu parmi les habitués du palais, et l'on savait que, si une détermination fâcheuse était prise, ceux-là ne la tiendraient pas secrète. Il eût été cruel de retarder d'un instant le surcroît de réjouissances que la nouvelle d'une disgrâce, impatiemment attendue, ne pouvait manquer d'apporter aux dévots pèlerins de Saint-Ouen!

» Leur attente fut cruellement trompée; celle de la divinité du lieu le fut encore davantage. Après quatre jours d'anxiété décroissante, M. de la Ferronnays fut obligé de rétracter ses prévisions peu charitables sur les rancunes royales, et il repartit pour Saint-Pétersbourg, emportant un titre de plus à sa propre estime et à celle de tous les hommes qui, dans leur appréciation des personnages historiques, s'éprennent plus particulièrement de la noblesse du caractère [1]. »

Nous terminerons ici ces extraits : on peut voir quelle récolte d'anecdotes inédites se trouve dans ces deux volumes.

A. BONNETTY.

[1] T. I, p. 294.

Compte-rendu à nos abonnés.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

Nous ne reviendrons pas ici sur les malheurs de l'Église et de la Patrie, que nous avons déjà déplorés dans notre cahier d'août. Nous ajouterons seulement que les plaies, qui ont été faites à ce double objet de nos affections, sont loin d'être fermées ; aucune réforme vraiment sociale, aucun recours à Dieu n'ont apparu ni au sommet, ni au fondement ; aussi il nous semble entendre cette voix du prophète : « Nous avons médi» camenté Babylone et elle n'a pas été guérie ; laissons-la[1]. » Oh ! Plaise à Dieu que cette menace ne soit pas réalisée !

Pour l'éloigner de nous, il y a une réforme à faire, c'est celle de l'Enseignement, et c'est cette réforme que nous tâchons de préparer par tous nos travaux, en cherchant à remplacer cette Philosophie personnelle, individuelle, par la véritable Philosophie, celle qui rappelle l'homme à sa véritable origine, à son existence réelle, qui est historique, traditionnelle et nécessaire.

Sous ce rapport, nous pouvons dire qu'une grande clarté a été faite à l'enseignement philosophique chrétien, par les Pères du sacré Concile du Vatican, quand ils ont rejeté l'amendement qui voulait faire définir « *que l'homme peut par la lumière naturelle de sa raison, à l'exclusion d'une doctrine positive à lui livrée sur la divinité, connaître Dieu*[2], et de plus » que Dieu *peut être connu par la* SEULE *lumière de la raison*[3]. » Ces deux décisions posent la véritable base de la vraie Philosophie, et imposent un changement radical à tous nos Cours de philosophie qui ne sont basés, comme ils le proclament eux-mêmes, que sur les principes connus par la *seule* raison naturelle.

[1] Curavimus Babylonem et non est sanata, derelinquamus eam (Jérémie, LI, 9).

[2] Voir le texte ci-dessus, p. 94.

[3] Ci-dessus, p. 98.

Telle a été la décision du sacré Concile.

Or, pourrait-on croire que pas une de nos Revues si romaines, pas un de nos Journaux si romains, qui recueillent toutes les bribes échappées à Mazzini ou à Garibaldi, n'ont daigné mentionner encore cette décision du Concile ?

Tant il est vrai que les principes philosophiques, entrés dans les esprits, par le premier enseignement, sont indélébiles et font oublier l'obligation de recevoir avec respect et de reproduire avec allégresse toute décision de l'Église, même quand elle contrarie certains principes aimés. Mais nous espérons que tous les Directeurs si catholiques de la presse religieuse finiront par ne pas laisser ignorer à leurs lecteurs ces décisions, qui forment partie intégrante du sacré Concile, et expliquent les canons *de fide* qu'il a émis.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont remercié de la manière dont nous avons exposé l'histoire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité. On y voit les oppositions formidables qui ont été élevées contre cette décision. On y donne le nom des opposants, leurs démarches incessantes, enfin le nom de tous ceux qui ont pris le parti violent de déserter leur place d'honneur. Puis nous avons offert le tableau du nom et des votes de tous les évêques de notre France.

Les canons du Concile d'Éphèse qui ordonne la déposition de tous les évêques qui avaient déserté ce Concile, ont influé sans doute sur la soumission de la plupart des opposants. Nous avons enregistré celle de Mgr Maret, nous donnerons dans un prochain cahier celle de M. l'abbé Gratry ; tous les catholiques attendent la soumission publique de Mgr Dupanloup, qui a été le chef le plus actif de la résistance.

Ajoutons comme complément du Concile les paroles si solennelles de S. S. Pie IX, expliquant lui-même la portée de son infaillibilité, ordonnant la réforme des études classiques, et réprouvant explicitement le libéralisme catholique.

Sur la difficile question d'Honorius, nous croyons que M. *Dumont* a apporté de nouvelles lumières qui doivent éclairer tous ceux qui n'ont pas pris le parti de fermer les yeux pour ne pas voir.

Dans son *Manuel isagogique*, M. l'abbé Caminero, en don-

nant le tableau complet de tous les livres de la Bible, a comblé une lacune des *Annales*, et indiqué un moyen facile de bien connaître le livre sacré, non-seulement aux laïques, mais encore à bien des prêtres. Ce travail a été très-apprécié, et un grand nombre de personnes nous ont demandé comment on pouvait se le procurer. Nous nous occupons du moyen à faire avoir un dépôt de ce volume à Paris.

M. *Schœbel* a continué à venger la Genèse de toutes les attaques du rationalisme allemand. Nos lecteurs peuvent connaître là quelles sont ces formidables objections tudesques, et en voir la faiblesse et la vanité.

Cependant nous les avons tenus au courant de toutes les belles découvertes qui se font sur la terre sacrée. Voilà les Réchabites retrouvés, les tombeaux des Maccabées sortant de leurs fondations, les silex de Josué exhumés de leur tombeau, et grâce aux travaux de M. l'abbé *Richard* et de M. l'abbé *Moigno* la question de la concomitance avec l'âge de fer décidée à jamais, et toute cette fantasmagorie des âges prétendus successifs de pierre, de bronze, de fer, qui s'est évanouie devant les assemblées scientifiques de France et d'Angleterre.

M. *Laurent de St-Aignan* nous a décrit les diverses enceintes de Jérusalem, si utiles pour la compréhension de l'Histoire Sainte.

Dans notre travail sur les rapports des Romains et des Juifs nous avons fait connaître les *Fastes d'Ovide* des mois de février, mars, avril, et les fêtes qui y étaient célébrées. Nous avons surtout cherché à jeter quelque lumière sur cette adoration des *pierres*, pratique si contraire au bon sens, et qui s'était établie partout. Nous en avons trouvé l'origine non-seulement dans la pierre de Jacob à Beth-el, mais surtout à ce nom de *pierre* donné à *Dieu* dans la Bible, et répandu généralement par la grande diffusion de la langue sémitique. Nous retrouvons ce nom conservé dans l'Église, et donné à JÉSUS par cette parole de S. Paul : « Or la Pierre c'était le Christ[1]. » Tant il est vrai que l'Église conserve toutes les traditions, et explique toutes les erreurs !

[1] Petra autem erat Christus (I *Cor.*, x, 4).

Des rapports nouveaux s'établissent avec nos frères de l'antique Orient si longtemps séparés de nous. M. l'abbé *Perny*, le glorieux otage de la Commune, nous a donné un tableau vrai de l'histoire de la Chine, et nous promet encore de nouveaux documents; Dieu l'a tiré de la gueule des lions, pour qu'il achève ses importants travaux.

M. de *Rosny* a donné à nos abonnés une idée sommaire de l'histoire de la littérature et de l'état actuel de l'empire du Japon.

Nous avons eu la douleur d'annoncer la mort de M. le ch. de *Paravey*, le plus ancien de nos collaborateurs. Ce sont les *Annales* qui ont fait connaître la plupart de ses travaux, qui, quoi que l'on puisse objecter, constituent la vue la plus perçante qui ait été jetée dans les profondeurs de l'ancien monde. La plupart de ces découvertes resteront; et les principales ont été déjà admises dans les récentes histoires de l'Église et du monde. Les découvertes qui se font dans les livres chinois les confirment de plus en plus. Car enfin les Chinois ont la même origine que nous; les Patriarches sont leurs pères comme les nôtres; ils ont eu la religion de leurs pères, et leurs livres doivent en conserver les traces. Or personne ne s'est jamais attaché à eux et ne les a scrutés comme M. de Paravey. Nommé son principal exécuteur testamentaire, nous sommes effrayé de la quantité de manuscrits que cet homme a amassés pendant plus de 60 ans. Nous nous occupons de les reconnaître et de les classer, et nous espérons en parler un jour plus au long.

En attendant nous publions sa dissertation sur l'*androgyne*, destinée à expliquer, à l'aide des livres chinois, ces paroles de la Bible : « Dieu les créa mâle et femelle, » et à traduire l'expression hébraïque par *côté* et non par *côte*, expression reçue. Quoi que l'on puisse penser de ce travail, on avouera qu'il est curieux, et qu'il fait connaître des traditions et des faits complétement ignorés.

Sur les traditions antiques et les rapports de Dieu avec les hommes, nous devons rappeler les deux articles que nous avons consacrés à réfuter les systèmes anti-bibliques de

M. l'abbé *Gilly* sur l'invention du langage. Un grand nombre de nos abonnés nous en ont félicité. Mais ces articles nous ont valu de la part de l'auteur deux lettres remplies des plus grossières injures. Nous sommes un homme qui n'a pas la *moindre valeur*, rempli de *déloyauté*, de *vanité*, de *fatuité*, d'*indignité*, de ceux que l'on *méprise*, sectaire en révolte ouverte contre l'Église, qui a condamné dix fois le traditionalisme dans nos œuvres et dans celles de nos *pareils*, n'ayant *aucun crédit* et aucune *valeur scientifique*, etc., etc., etc. Telles sont les grossièretés sorties de la bouche de ce prêtre. Nous ne lui infligerons pas le déshonneur de publier ses lettres ; nous voulons au contraire soulager sa conscience, en lui apprenant qu'un *caractère auguste ne revêt pas de sa majesté l'ignorance de notre esprit et la méchanceté de notre cœur*. Nous ne sommes point prêtre ni ecclésiastique, et nous nous félicitons de n'être pas le confrère d'un homme si mal élevé et si vaniteux. Heureusement que nous le croyons unique dans son espèce. Aussi nous lui apprenons que nous lui pardonnons *laïquement* ses injures de *prêtre*.

Nous avons laissé, le dernier, l'article de Mgr *Gaume* sur l'*enseignement*, parce que nous le jugeons le plus important, le plus nécessaire : car c'est l'enseignement qui nous a faits ce que tous nous sommes, c'est l'enseignement seul qui peut nous convertir et nous transformer. A l'œuvre, corrigeons l'enseignement littéraire et philosophique.

Nos lecteurs se souviennent du savant commentaire donné à l'aide des gravures égyptiennes, par M. l'abbé *Ancessi*, sur les textes du *Lévitique* où il est question de l'immolation des oiseaux [1]. De l'aveu de tous nos lecteurs une lumière nouvelle a été faite sur cette obscure question. M. l'abbé Ancessi va faire la même chose sur *les vêtements du grand prêtre* ; c'est avec l'aide de nombreuses gravures égyptiennes qu'il va expliquer phrase par phrase et mot par mot, tout ce que dit la Bible sur ces vêtements, et constater des significations qui n'ont jamais été données. Tous les professeurs d'Écriture sainte trouveront là un secours nécessaire.

Nous ne parlerons pas ici des autres travaux qui doivent entrer

[1] *Annales*, t. I, p. 194 (6e série).

dans le prochain volume. Les travaux commencés seront continués, et il ne paraîtra aucune découverte un peu importante, qui ne soit communiquée à nos lecteurs.

En finissant, qu'il nous soit permis de nous adresser à nos abonnés et de leur demander de ne pas nous abandonner. Nous savons que les temps sont difficiles, que les revenus ont bien diminué et qu'il est des besoins qu'il faut satisfaire d'abord. Mais nous savons aussi que, pour les chrétiens, les principaux besoins sont de soutenir et de défendre les révélations de Dieu, notre maître, qui se perdent, et que l'on pourrait dire déjà perdues. Ce n'est pas par la méthode dialectique et toute rationnelle qu'on parviendra à dissiper les erreurs et à convaincre les incrédules. La méthode scholastique est très-bonne entre des adversaires qui admettent les mêmes principes et les mêmes bases. Mais nous n'en sommes plus là; toutes les bases métaphysiques sont niées; on n'a qu'un mot d'ordre dans le camp de nos adversaires : *la Science*. C'est au nom de la science qu'on prétend nous mettre hors même du champ clos. C'est donc avec la *science* et la science positive qu'il faut traiter avec eux. Et sur ce terrain nous pouvons facilement leur répondre. On ne peut nier qu'ils ont beaucoup de science, mais ou elle est fausse, ou elle ne s'applique pas à la question religieuse. Sur cette question, notre science est supérieure à la leur; Dieu lui-même nous vient en aide dans notre détresse. Toute l'histoire des rapports positifs de Dieu avec les hommes semble sortir du tombeau, et, vivante et véracе, venir témoigner de la réalité des révélations de Dieu. La lumière nous vient encore de l'Orient et illumine les esprits droits d'un jour nouveau.

Or, combien peu connaissent ces témoignages authentiques? Nous le savons mieux que personne. Tandis qu'on dépense des sommes énormes pour des réimpressions impuissantes, on mesquine une petite somme pour être initié aux découvertes nouvelles. Et cependant on nous l'écrit de tous côtés, qu'on est fort et très-fort contre tous ces demi-savants, qui frondent nos croyances, quand on leur parle des découvertes qui toutes confirment notre Bible.

Deux abonnés nous ont déjà écrit qu'ils cessaient leur abon-

nement, et malheureusement ce sont deux Directeurs de séminaire. Nous les avons effacés de nos listes, mais nous espérons qu'ils s'y feront remettre.

Et cependant, qu'on nous permette de le dire, depuis 41 ans que les *Annales* existent nous n'avons point augmenté nos prix, tandis que toutes nos dépenses ont à peu près doublé. Chaque cahier, dont l'impression seule, en 1830, ne nous coûtait que 160 fr. nous coûte en ce moment 250 fr., et nos dépenses vont encore augmenter par les impôts nouveaux. Or nous n'augmenterons pas nos prix. Mais nous prions nos abonnés de ne pas se retirer. Hélas! la mort fait tous les jours des vides, parmi les premiers abonnés, restés singulièrement fidèles. Il ne faudrait pas que les nouveaux désertassent. Ils le savent, nous n'avons jamais reçu et ne recevons de secours de personne, nous n'avons ni actionnaires ni bailleurs de fonds. Ce sont nos abonnés qui nous soutiennent, si ce soutien nous manquait, nous serions forcé de mettre fin à notre œuvre. Nous espérons que nous n'en sommes pas là, qu'ils nous resteront fidèles, et que même ils feront un peu de propagande pour notre œuvre.

Le Directeur-Propriétaire,
A. BONNETTY.

POST-SCRIPTUM. Nous ne finirons pas cette communication sans prier nos abonnés d'excuser les retards de nos cahiers. Ce n'est pas tout à fait notre faute. Mais, après bien des difficultés, nous avons pris des arrangements nouveaux, qui nous permettront de gagner le temps perdu.

A. B.

ERRATA

N° 8, p. 130, l. 10 : consulat *au lieu de* : combat.
N° 10, p. 267, l. 3 : peuple élu, — peuple et.
— p. 290, l. 8 : récemment — en ce moment.
— p. 404, l. 16 : הגיחה — הכי חה.

Sur la demande réitérée de M. *Peladan fils*, nous faisons remarquer que dans notre tome XVIII, p. 354 (année 1868), nous avons attribué à M. *Peladan père* des *notes* qui sont de M. *Peladan fils*. Nous faisons la même rectification pour l'article qui est en tête de ce cahier, où nous croyons avoir fait la même confusion.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

AMÉRIQUE. — *Découverte des os d'un géant.*

Le *Oil City Times* du 2 janvier dernier raconte ainsi une découverte d'un squelette de Géant :

Dans la matinée de mardi dernier, Villiam Thompson, et Robert Smith étaient occupés à creuser une excavation près de leur maison, située à un mille de *West History*, lorsqu'ils mirent à découvert un énorme casque en fer, tout rouillé. En creusant plus profondément, ils trouvèrent une épée qui mesurait près de neuf pieds. La curiosité les poussa à élargir le trou, et, après quelques instants de travail, ils virent apparaître les ossements d'un géant assez bien conservé et d'une grandeur vraiment colossale. Il devait appartenir à cette espèce de la famille humaine qui habitait cette terre, et d'autres parties du monde, dans les temps reculés dont parle la Bible quand elle dit : « Il y avait alors des géants (*Genèse*, VI, 4.) »

Les os de ce squelette sont d'une remarquable blancheur. Ses dents restent fixées dans leurs alvéoles ; elles sont doubles et d'une longueur excessive. Ces ossements ont été portés à Stionesta, où la foule des curieux est venue les visiter. On va les envoyer à New-York pour les soumettre à l'observation des géologues et antiquaires. Le géant devait avoir 18 pieds de hauteur, ce qui surpasse tout ce qu'on a découvert jusqu'ici de phénoménal en ce genre.

Ces ossements ont été trouvés à 12 pieds au-dessous d'un petit monticule qui a été formé il y a plusieurs siècles, et qui ne s'élève plus qu'à 3 pieds au-dessus du niveau du sol ; voilà sans doute un nouveau sujet de discussion pour les antiquaires. — Il ne faudrait pourtant pas se livrer aux commentaires avant que le fait ne fût bien vérifié.

BIBLIOGRAPHIE.

La FRANCE NOUVELLE, journal quotidien, politique et littéraire, rédacteur en chef M. Adrien de Riancey.

Prix 25 *francs par an. Lyon, place de la Charité*, *N°* 10.

Les individus, par conséquent, les peuples sont ce que les font les enseignements. Si notre société est en décadence et sur les bords de l'abîme, c'est que les mauvais enseignements sont répandus partout, et principalement dans les nombreuses publications de la presse quotidienne. C'est donc une œuvre de guérison et de salut que de publier un journal quotidien, qui, à bon marché, puisse pénétrer dans toutes les familles. C'est à ces titres que nous recommandons la *France Nouvelle*, et que nous nous associons aux vœux exprimés dans la lettre suivante, que nous adresse un de nos collaborateurs.

Mon cher Directeur,

Permettez-moi de vous parler d'une œuvre française, patriotique, catholique, morale. Si elle ne suffit pas pour galvaniser cette pauvre France surmenée par l'esprit révolutionnaire, elle peut du moins provoquer la régénération. Ouvrier de la première heure, vous accueillerez les ouvriers de la dernière ; vieux publiciste dont les cheveux ont blanchi dans l'arène et au service de l'Eglise, vous tendrez la main à de jeunes émules, disons plutôt des disciples qui veulent suivre de glorieuses traces. . . . . .

Ecoutez-moi jusqu'au bout ;

Il y a à peine un mois, de jeunes hommes initiés à nos malheurs, touchés de notre décrépitude morale, et surtout de l'absence de religion qui travaillent les masses se sont dit : « Pourquoi ne pénétrerions-nous pas dans les ateliers » et dans les galetas, dans les magasins et dans les échoppes, dans les fermes et » dans les chaumières ? La petite presse a produit un triple dégât dans les âmes : » l'abrutissement, l'impiété, l'immoralité : réagissons en fondant une feuille » populaire à *un sou* qui relève l'esprit, enseigne Dieu, et professe la morale.

» Convions à notre entreprise les Evêques et tous les gens de bien. Hâtons-» nous, le temps presse, travaillons et prions, si Dieu est avec nous qui sera » contre nous ? »

L'œuvre a été fondée, elle marche, la *France Nouvelle* tire déjà à 11,000 numéros, plus de 20 Evêques ont envoyé leurs encouragements et un nom connu dans la Presse, fils d'un athlète, mort sur le champ de bataille, *Adrien de Riancey*, dirige cette croisade. Toute son armée est catholique, plusieurs soldats appartiennent au sacerdoce.

Voilà, mon cher Maître, l'esquisse de l'œuvre ; voici son programme :

Profondément dévouée à l'Eglise romaine, la rédaction de la *France Nouvelle* ne reconnaît que cette boussole en fait de doctrines religieuses. Au point de vue politique, elle ne va pas chercher le salut où il n'est pas, elle est monarchique, et vous le savez, mon cher directeur, il n'y a pas deux monarchies.

Du reste, notre but étant de régénérer le peuple, de le ramener, nous lui servons une nourriture appropriée à son tempérament délabré. Peu ou pas de dissertations trop abstraites, mais une littérature claire, nette, instructive, piquante. Des faits, beaucoup de faits qui ont le mérite d'être authentiques, chose assez rare dans notre siècle, des nouvelles certaines sur cet admirable Pie IX qu'on abreuve d'angoisses et de mauvais traitements, oui, nous voulons faire connaître l'héroïque vieillard du Vatican, *au peuple*.

Enfin, puisque la presse populaire a fait couler goutte à goutte dans les veines du peuple la corruption par la publication des causes célèbres, des romans immondes, ineptes, ou graveleux, nous lui offrons le contrepoison dans des récits châtiés, écrits par des conteurs catholiques ou choisis scrupuleusement dans la littérature étrangère.

J'ai dit : tendez-nous la main, cher Monsieur, en faisant connaître notre œuvre à vos abonnés.

Sans doute la France est malade, bien malade ; mais ce n'est pas en se croisant les bras et en déplorant platoniquement son sort que nous la sauve-

rons. Ce qui m'attriste le plus ce ne sont pas les incendies allumés par l'*Internationale*, ce ne sont pas même les massacres de la Roquette et d'Arcueil, c'est l'apathie, la somnolence des gens d'ordre. Désorientés par l'indiscipline dans les idées, ils baissent la tête et se désespèrent.

Sursum corda ! Ayons les yeux sur le phare. Ce phare c'est l'Église ; c'est elle qui nous a donné ces vieilles traditions, dont le libéralisme et le rationalisme ont voulu se débarrasser, et qui ont fait cependant la prospérité du royaume des Francs. Notre pauvre patrie agonisante se débat convulsivement. Les criminels empiriques qui ont provoqué cette crise voudraient lui persuader qu'elle est blessée à mort et qu'elle va mourir, afin de compléter leurs coupables expériences. Mais non : elle n'est pas mortellement atteinte, pour ressusciter elle n'a qu'à *croire, qu'à obéir* ! Elle n'a qu'à se jeter dans les bras de sa mère l'Eglise, les étreintes salutaires de celle-ci provoqueront un épanouissement glorieux chez celle-là.

Voilà notre rêve, cher Maître, que la grande science catholique, dont vous êtes un des glorieux adeptes, ramène, dans les droits sentiers les savants qui ont dévié, que ces derniers retrouvent le véritable criterium. Quant à nous, humbles soldats d'avant-garde, nous visons à instruire les ignorants, à redresser les préjugés, à chasser les préventions, à dissiper les malentendus. Nous voulons faire aimer le curé, respecter le frère des écoles chrétiennes, faire saluer la sœur de charité. Le régime déchu en désorganisant nos sociétés de Saint-Vincent de-Paul, a voulu nous expulser du logis du pauvre ouvrier, nous lui envoyons une humble messagère qui s'établira à son foyer, lui parlera son langage, s'intéressera à ses affaires, contera des histoires à ses enfants, et enfin le reconciliera avec Jésus-Christ. Le jour où la politique de la *France Nouvelle* deviendra populaire dans les masses, le pétrole est mis de côté et l'*Internationale* perd son prestige.

Voilà notre plan ; dans l'espérance que vous l'approuverez et le ferez connaître, j'ai l'honneur d'être, mon bien cher directeur,

Votre bien dévoué collaborateur,

Gabriel de Chaulnes.

ARCHIVES PALÉOGRAPHIQUES DE L'ORIENT ET DE L'AMÉRIQUE.

Publiées avec des notices historiques et philologiques, par Léon de Rosny, *Professeur à l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales, Secrétaire de la Société d'Ethnographie, etc.*

Recueil trimestriel destiné à publier la collection des alphabets de toutes les langues connues, des inscriptions, des médailles, etc., avec des fac-similés de manuscrits orientaux, imprimés en noir et en couleur.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique* paraissent tous les trois mois par livraison d'au moins six feuilles d'impression, de manière à former chaque année deux demi-volumes, dont un de texte et un d'Atlas. Des fac-similés imprimés en couleur ou coloriés au pinceau, sont joints à chaque livraison.

Le prix de l'abonnement à l'année est ainsi fixé : Paris et départements 15 fr.; Étranger : 18 fr.

On s'abonne à Paris, chez MAISONNEUVE et Ce, 15, quai Voltaire.

Communications scientifiques. — Les personnes qui voudraient bien communiquer des documents paléographiques, notes ou observations sont priées de les envoyer directement à l'auteur, 15, rue Lacépède, à Paris.

Les prochaines livraisons comprendront, parmi d'autres mémoires, les articles suivants :

— Les *qquippou* des anciens Péruviens et les chants populaires des Andes.
— L'alphabet des iles Maldives; traduit de l'anglais.
— L'alphabet tibétain et les inscriptions de la région himâlayenne.
— L'écriture des Ouigours ; traduit de l'allemand.
— Tableau comparatif de l'écriture sanscrite *dêvânâgari* aux diverses époques de son histoire.
— Le *Codex americanus* de la Bibliothèque royale de Dresde et l'interprétation des textes hiéroglyphiques en langue Maya.
— La sténographie dans l'antiquité classique.
— L'écriture bouddhique du Japon.
— L'écriture cypriote.
— Tableau chronologique de l'introduction de l'écriture chez les différents peuples du globe.
— Les plus anciens spécimens de l'art typographique oriental.
— Des substances qui ont tenu lieu de papier à écrire, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et des instruments de calligraphie.
— Examen critique de quelques doctrines relatives à la classification des écritures.
— De l'origine de l'alphabet phénicien.
— Inscriptions gravées sur d'anciens vases chinois antérieurs à notre ère., etc., etc.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5, la table des articles.)

A